This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,234,959

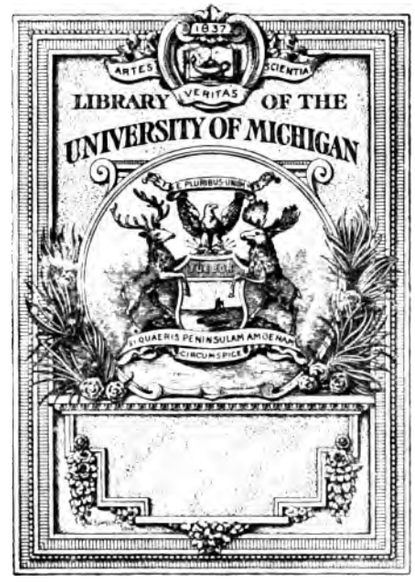
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

AS
16
.P2
M.

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

A L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PREMIÈRE SÉRIE

V

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

A L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE

L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE

PREMIÈRE SÉRIE

SUJETS DIVERS D'ÉRUDITION

TOME V

PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE L'EMPEREUR

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LVII

PREMIÈRE PARTIE.

TABLE

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DU TOME V DE LA PREMIÈRE SÉRIE.

	Pages.
Études relatives à l'état politique et religieux des îles Britanniques au moment de l'invasion saxonne, par M. Varin	1
Observations sur la Chronique de Cousinot, par M. Vallet de Viriville.	271
Souvenirs d'une excursion d'Athènes en Arcadie, par M. Rangabé. . .	279

230292

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

A L'ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉTUDES

RELATIVES

A L'ÉTAT POLITIQUE ET RELIGIEUX DES ÎLES BRITANNIQUES

AU MOMENT DE L'INVASION SAXONNE,

PAR M. VARIN.

VUE GÉNÉRALE DU SUJET.

Les îles Britanniques, au moment où y pénétrèrent les Anglo-Saxons (450), étaient habitées par les Bretons, que Rome et le Christ avaient conquis à la civilisation; par les Pictes et par les Scots, dont l'indépendance se retranchait derrière les ténèbres du paganisme et de la barbarie. Les Scots formaient la principale population de l'Irlande, et avaient colonisé les côtes occidentales de la Calédonie. Les Pictes occupaient, du nord au sud et à l'est, la plus grande partie de cette dernière presqu'île. Les Bretons, qui longtemps avaient possédé tout ce qui, dans la Grande-Bretagne, n'était pas la Calé-

donie, disputaient alors aux Pictes et aux Scots la portion de territoire qui s'étend, au sud de l'ancienne Calédonie, entre le golfe de Solway et les golfes de la Clyde et du Forth. C'est à dater du v^e^ siècle seulement, que l'envahissement de ce territoire par les deux peuples barbares transforma d'anciennes hostilités de voisinage en une lutte acharnée; et c'est au milieu des hostilités dont cette lutte remplit la première moitié du v^e^ siècle, que l'on place ordinairement l'apparition du christianisme chez les agresseurs.

Cette apparition, on le voit, précède immédiatement l'arrivée des Anglo-Saxons. Lors donc que ceux-ci envahirent une partie du sol breton, ils se trouvèrent en contact avec trois populations, dont l'une était depuis longtemps initiée au Christ, dont les autres entendaient ce nom pour la première fois. Un siècle et demi s'écoula (450-600), pendant lequel fut consommée la conversion des Scots et des Pictes, mais sans que les Anglo-Saxons entendissent eux-mêmes proclamer la *bonne nouvelle;* et lorsque ceux-ci l'entendirent, ce ne fut par l'organe d'aucune des trois populations qui les environnaient. Loin de là, quand Rome la leur eut apportée des extrémités de l'Europe, une lutte parut s'engager entre le christianisme insulaire et les apôtres venus du continent, lutte fort vive et plus opiniâtre de la part des Bretons, un peu moins vive et surtout moins opiniâtre de la part des Pictes et des Scots.

Cette lutte occupe une place importante dans l'histoire politique et religieuse des deux îles. Mais comme, par ses antécédents, elle touchait aux origines des peuples qui l'ont soutenue, et que, par son mobile, elle semblait servir elle-même d'antécédent aux entreprises novatrices des trois derniers siècles, il s'est trouvé que l'amour-propre érudit, en débattant les questions d'origines nationales, et l'amour-propre théologique, en poursuivant la réforme religieuse, ont redoublé les ténèbres qui déjà se trouvaient répandues et sur les faits antérieurs, mais connexes à cette lutte, et sur le caractère, soit de ces faits, soit de cette lutte elle-même. Ce sont ces ténèbres que nous voulons entreprendre de dissiper. Heureusement, pour cela,

nous n'aurons pas à débattre, dans toute leur étendue, les thèses de critique et de controverse qui ont accumulé autour de ces questions tant de volumes et d'obscurité. Notre sujet circonscrit nos recherches. Dans les origines politiques et religieuses des trois peuples qui occupaient les îles Britanniques avant l'arrivée des Anglo-Saxons, nous n'avons à étudier que les points d'où peut jaillir, directement ou indirectement, quelque jour sur le principe et sur le caractère de la lutte soutenue par ces peuples contre les apôtres des Anglo-Saxons. Ainsi restreintes, nos recherches auront encore à s'exercer sur un terrain plus étendu qu'on ne serait tenté de le supposer au premier abord.

En ce qui concerne les Bretons, comme chez eux l'Évangile pénètre à une époque de calme politique, et qu'il est accepté avant que ce calme ait disparu, nous n'avons à nous préoccuper que de la question religieuse, et, dans cette question, que de savoir, par les développements connus du christianisme en Bretagne, quel caractère avaient dû lui imprimer, dès l'origine, ses prédicateurs ignorés.

Pour les Pictes et pour les Scots, au contraire, les difficultés sont complexes. Et d'abord, chez ces peuples, l'obscurité des origines politiques rejaillit sur les origines religieuses; elle provient surtout d'un point que des prétentions rivales ont enveloppé d'épaisses ténèbres dans l'histoire des Scots calédoniens. Par une singulière fatalité, entre les trois anciennes populations des îles Britanniques, la seule qui ait conservé son nom jusqu'à nos jours est celle dont l'existence paraît le plus longtemps problématique sur le sol qui, de ce nom, s'appelle encore l'Écosse. Les autres, dont le nom est éteint sur l'emplacement qu'elles occupent encore, se sont en quelque sorte entendues pour amoindrir l'importance et pour obscurcir l'origine d'une rivale que le temps semble avoir épargnée. Les Irlandais, dont cette population privilégiée est une colonie, réclament, comme leur appartenant, les premiers exploits de leur colonie; et, afin de les mieux déposséder, ils retardent de plusieurs siècles son établissement sur les côtes britanniques. Les Pictes, aux dépens de qui, dans l'ori-

gine, a dû s'opérer cet établissement, oublient qu'autrefois les Scots ont été tantôt leurs rivaux, et tantôt leurs complices, pour se persuader que, depuis, ceux-ci ne sont point devenus leurs maîtres. Ils en font une poignée d'aventuriers perdus dans un recoin de la Calédonie, et s'attribuent à eux-mêmes toute prépondérance à l'intérieur et toute extension à l'extérieur de cette presqu'île. Enfin les Bretons s'unissent aux Pictes pour disputer aux Scots, dans l'histoire, le terrain que jadis les Scots, unis aux Pictes, leur disputaient les armes à la main. Ils nient que jamais la race écossaise se soit établie sur le sol breton entre la Clyde et le Solway. Et ce n'est pas tout; ils n'y laissent établir les Pictes eux-mêmes que longtemps après l'invasion saxonne; de sorte que, dans l'état actuel de la question, il est impossible d'indiquer la position précise des Pictes et des Scots, principalement dans la Grande-Bretagne, de la fin du IV^e^ siècle au milieu du V^e^, c'est-à-dire durant la période et dans les lieux mêmes où l'on place ordinairement les premières tentatives de conversion dont ils furent l'objet.

Puis, comme s'il ne suffisait pas de tant d'obscurités jetées par les événements politiques sur les origines religieuses des Scots et des Pictes, celles-ci ont leurs ténèbres particulières qu'elles doivent toujours, soit à l'antagonisme des deux peuples calédoniens, soit aux prétentions de l'Irlande et de la Bretagne. Ainsi les Pictes et les Scots, en se disputant la presqu'île que leur contestent les Bretons, revendiquent, chacun pour soi, les apôtres qui l'ont évangélisée. L'Irlande, de son côté, tente de s'approprier, dans le domaine de l'histoire ecclésiastique, comme elle l'essaye dans celui de l'histoire civile, des faits qui se sont accomplis au sein de sa colonie. Enfin la Bretagne, qui, pendant le VI^e^ et le VII^e^ siècle, c'est-à-dire lorsque déjà les Pictes et les Scots des deux îles avaient reçu de Rome les premières notions de l'Évangile, est parvenue à exercer la plus grande influence religieuse même sur cette partie des deux îles qu'elle n'avait su ni convertir, ni soumettre à sa suprématie politique; la Bretagne, dis-je, a imprimé au christianisme de ses prosélytes momentanés un second

caractère au travers duquel il est difficile et cependant utile de découvrir les traces du premier.

De ces faits, il résulte que, pour asseoir les origines du christianisme dans les régions que les Pictes et les Scots prétendent avoir occupées, on en est réduit à chercher d'abord si ces peuples occupaient réellement ces régions au moment où le christianisme y pénètre, avant d'établir quand, comment et combien de fois ils ont été évangélisés. Cela nous force donc, en ce qui les concerne, à discuter quelques questions préalables, avant de rechercher quel était le caractère de leurs doctrines religieuses au moment où ils se trouvent en contact avec les Anglo-Saxons.

Ces questions, nous en réduirons le nombre aux deux plus essentielles, et nous chercherons seulement à déterminer : 1° l'époque précise des invasions durant lesquelles ou à la suite desquelles les Pictes et les Scots des deux îles qui en sont les auteurs reçoivent les lumières du christianisme ; 2° l'étendue de terrain que ces peuples occupent en Bretagne à l'issue de leurs invasions.

L'étude des modifications que subissent ensuite les doctrines religieuses des néophytes irlandais et calédoniens se rattachera naturellement à l'examen que nous ferons du christianisme breton, qui leur communique ses tendances; cette étude et cet examen composeront la seconde partie de nos recherches. La première sera exclusivement consacrée aux discussions préalables que nous venons d'indiquer.

PREMIÈRE PARTIE.

EXAMEN DE QUELQUES POINTS DE CHRONOLOGIE ET DE GÉOGRAPHIE QUI DOIVENT ÊTRE PRÉALABLEMENT FIXÉS.

État de la science sur les points traités dans la première partie.

L'étude des faits que nous nous proposons d'examiner rend indispensable celle des travaux dont ils ont été l'objet; mais

ces travaux tiennent à un ensemble sur lequel il est impossible de ne pas jeter un coup d'œil général avant d'en détacher les parties qui, seules, se rapportent à nos recherches.

C'est à la dernière moitié du XVI^e^ siècle que remontent les trois principales écoles qui se sont occupées des antiquités des Scots et des Pictes. Chacune d'elles s'y produisit avec une érudition bien différente. L'Irlande fut représentée par l'obscur Stanihurst[1] qui, bien qu'Anglais d'origine et peu bienveillant pour sa seconde patrie, ne sut pas démêler ce qu'avaient d'excessif les prétentions de celle-ci. Deux années avant Stanihurst, l'Écossais Buchanan[2] avait mis une érudition peu scrupuleuse au service des fables révolutionnaires glissées par une noblesse rebelle dans les antiquités de la Calédonie, pour y créer des antécédents à ses projets régicides[3]. Enfin, deux années après Stanihurst, Camden[4], quoiqu'il essayât de greffer le rameau

[1] Richard Stanihurst, *De rebus hibernicis lib. IV, nunc primum in lucem editi.* Antverp. 1584, in-4°. — Cf. *De vita S. Patricii, Hiberniæ apostoli,* lib. II. Antverp. 1587; in-12.

[2] George Buchanan, *Rerum scoticarum historia.* Edinb. 1582; in-fol.

[3] Cf. Innes, *A critical Essay on the ancient inhabitants of the Northern parts of Britain, or Scotland;* la première section du livre second, t. I, p. 172-395; t. II, p. 756, et le *Journal des Sçavans*, de 1764, mai, p. 284-287 : « Ce fut sur les prétendues découvertes historiques de Boëce que Buchanan bâtit son pernicieux libelle *De jure regni apud Scotos*, dont la doctrine est si injurieuse à toutes les têtes couronnées, et plus particulièrement à tous les souverains héréditaires. Aussi, ne fut-ce qu'après avoir composé ce libelle coupable, entrepris pour justifier et animer la rébellion contre la reine Marie Stuart [sa bienfaitrice; cf. Bayle, v° *Buchanan;* Niceron, *Mémoires*, t. VII, p. 224], que Buchanan s'avisa de composer son *Histoire*, et toujours sur les mêmes matériaux, mais arrangés d'une manière beaucoup plus ingénieuse, plus vraisemblable, et ornée de tous les agréments d'un beau style et d'une pure latinité. » (*Ibid.* p. 287.)

[4] William Camden, *Britannia, sive florentissimorum regnorum Angliæ, Scotiæ, Hiberniæ et insularum adjacentium ex intima antiquitate chorographica descriptio;* Lond. 1586, in-8. Nous nous servons de la 1re édition publiée in-fol. et avec des cartes, en 1607, lorsque nous n'avons pas recours à la belle édition de Richard Gough; Lond. 1789-1790, 3 vol. in-fol.

des Pictes sur la souche bretonne[5], avait ouvert pour l'école anglaise l'ère de la véritable critique. Ses erreurs, et elles sont rares, étaient encore des erreurs savantes.

Au XVII^e siècle, Langhorne[6], Stilling Fleet[7], William Lloyd[8] suivirent Camden dans la voie qu'il avait si heureusement ouverte à ses compatriotes; mais aucun d'eux n'apporta d'innovation notable dans la question des Pictes et des Scots. En Irlande, au contraire, un Anglais, qui, cette fois, aimait sa nouvelle patrie et lui portait toutes les lumières de l'ancienne, Ussering[9], dégageant pour toujours l'histoire des Scots de ses origines les plus fabuleuses, fonda la savante école indigène qui produisit, dès ce siècle même, les Ware[10] et les O'Flaherty[11]. Cette école, toutefois, par une espèce de réaction que stimulaient d'ailleurs son patriotisme et l'adhésion de l'école

[5] William Camden, *Britannia, sive florent.* etc. p. 83 : « .... Quod Picti ipsi Britanni fuerint videor probare posse ex « Pictorum moribus, nomine et sermone, « quibus optime cum Britannis convenisse « videbimus. »

[6] Daniel Langhorne, *Elenchus antiquitatum; Albionensium, Britannorum, Scotorum, Danorum, Anglo-Saxonum et origines et gesta ad annum 449;* Lond. 1673, in-8°. (Cf. ejusdem, *Introduction to the history of England;* Lond. 1676, in-8°; *Chronicon regum Anglorum ab Hengisto ad Heptarchiæ finem;* Lond. 1679, in-8°.)

[7] Edward Stilling Fleet, *Origines britannicæ; or Antiquities of the British Churches, with a preface in vindication of the Bishop of S. Asaph* [*William Lloyd*], *against Sir George Mackensie;* Lond. 1685, in-fol. — Nous nous servons de l'édition de Londres, 1837, in-8°.

[8] William Lloyd, *Historical account of Church government, as it was in Great Britain and Ireland, when they first received the christian religion;* Lond. 1684, in-8°.

[9] James Usher, *Britannicarum ecclesiarum antiquitates et primordia;* 1639, Dublin, in-4°. — Nous nous servons de l'édition de Londres, 1687, in-fol.

[10] James Ware, *De Hibernia et antiquitatibus ejus disquisitiones, in quibus præter ea quæ de Hibernia antiqua explicantur, mores et consuetudines Hibernorum tam veterum quam mediorum temporum explicantur;* Lond. 1654, in-4°. (Conf. ejusdem, *Commentarium de præsulibus Hiberniæ, a prima gentis Hiberniæ ad fidem christianam conversione ad nostra usque tempora;* Dubl. 1665, in-fol.) — Nous nous servons de l'édition des œuvres de Ware publiée à Dublin par Walter Harris; 1764, 2 vol. in-fol.

[11] Roderic O'Flaherty, *Ogygia, seu rerum hibernicarum chronologia;* Lond. 1685, in-4°.

anglaise, ne se contenta point d'attaquer les origines douteuses communes à tous les Scots; elle nia en partie les origines vraiment historiques des Scots calédoniens, pour retrancher, au profit de l'Irlande, deux siècles à l'existence de ceux-ci[12]. L'Écosse, incapable encore de réfuter l'anachronisme scientifique de ses voisins, eut du moins le bon esprit d'attaquer ses propres rêveries par des essais de critique louables, quoique incomplets[13]. Dans ce siècle de la grande érudition, les Robert Gordon[14] et les Sibbald[15] renoncèrent enfin aux plus compromises d'entre les fables qu'avait adoptées Buchanan; mais Sibbald lui-même aida sir Georges Mackenzie et James Dalrymple à maintenir ou à modifier les moins extravagantes devant les critiques des autres écoles insulaires[16].

[12] « Some English and Irish antiquaries, « as Usher, Bishop Lloyd, Stilling Fleet, « O'Flaherty, etc. have, in their great zeal « against the antiquity of the Scots in « North Britain, past the first colony of « old Scots .... about the year 258.... in « oblivion; and represented the second « colony in the year 503, as the first set- « tlement. » (Pinkerton's *an Inquiry*, t. II, p. 60.)

[13] *Idem, ibid.* t. I, introduct. p. XLVI.

[14] « Depuis les écrits d'Usserius, de l'évêque de S^t^ Asaph [William Lloyd], et du docteur Stilling Fleet, les écrivains écossais ont bien voulu que les Scots irlandais partageassent avec ceux d'Albanie l'honneur des exploits militaires de la nation scotique contre les Bretons et l'empire romain, mais seulement en qualité d'auxiliaires des Scots albaniens. Les trois sçavans que nous venons de nommer, et les écrivains irlandais qui ont suivi les anciennes annales de leur pays, ne sont pas si complaisants à l'égard des Scots albaniens, auxquels ils n'accordent pas la moindre part dans la guerre dont il s'agit. » (*Journal des Sçavans*, juin 1764, p. 413.)

[15] Pinkerton's *Inquiry*, introd. p. XLVIII.

[16] « Sir George Mackenzie [of Rose- « haugh], king's advocate for Scotland, in « an odd fit of scribling chivalry, thought « it a duty of his office to defend the en- « chanted castle of old fable; and, with the « assistance of Sir Robert Sibbald and Sir « James Dalrymple, published his *Defence* « *of the antiquity of the royal line of Scot-* « *land* [*in answer to William Lloyd*], in two « parts, [Lond.] 1685, 1686 [in-4°]. » (*Ibid.* p. XLIX.) — Les fables que sir Mackenzie défend sont celles qui favorisent les prétentions de la maison royale d'Écosse à la plus haute antiquité; les opinions erronées qu'il modifie sont principalement (cf. *Journal des Sçav.* mai 1764, p. 290) celles qui se rapportent à l'origine même des Scots, qu'il fait passer d'Irlande en Bretagne, où il les confond avec les Calé-

Le XVIII^e^ siècle ouvrit enfin pour l'Écosse cette période d'études sérieuses dans laquelle étaient entrées l'Irlande depuis cent ans, l'Angleterre depuis deux siècles. Et d'abord, tandis que les anciennes erreurs expiraient de faiblesse dans l'érudition d'Abercrombie[17], les nouvelles erreurs qui se produisirent sous le patronage d'un second Mackenzie (le docteur) et d'un second Gordon (Alexandre)[18], furent du moins de nature à soulever de sérieux débats. Ces deux antiquaires proclamaient hardiment que l'Écosse est la patrie des Scots et l'Irlande une de ses colonies[19]; puis, à leur suite, venait Innes qui fut à la

doniens. (*Defence of the ant. of the roy.* etc.) — Dalrymple publia en 1705 : *Collections concerning scotish history preceding the year 1153*; Edinb. 1705, in-8°. « A modest, use- « ful, industrious writer, though a poor anti- « quary. » (Pinkerton's *Inquiry*, intr. p. LII.)

[17] Patrick Abercrombie's *Martial atchievements of the scotish nation*; 1711-1715, 2 vol. in-fol.

[18] Sir George Mackenzie's *Lives of the scotish writers*; Edinb. 1708-1711-1722, 3 vol. in-fol. — Alexander Gordon, *Itinerarium septentrionale, or a Journey through most of the countries of Scotland, and those in the north of England*; Lond. 1726, in-fol. *Additions and corrections by way of supplements*; Lond. 1732, in-fol.

[19] « To confirm this conjecture of the « peopling of Ireland from the North of « Britain, etc. » (Mackenzie's *Lives*, t. I, pref. p. IV-VIII. — Cf. Gordon's *Itinerarium*.) L'auteur du mémoire inséré dans le *Journal des Sçavans* (1764, août, p. 550) attribue « l'invention de ce nouveau système des antiquités tant écossaises qu'irlandaises » à David Malcolm, ministre presbytérien du village de Duddingston, en Écosse, qui l'a développé, en 1739, dans un ouvrage intitulé : *Collection of letters, in which the imperfection of learning, even among christians, and a remedy for it, are hinted; the usefulness of the Celtic is instanced, in illustrating the antiquities of the British Isles, in painting out the errors of M^r^ Innes, and the most ancient people and language some elements of which are set down*, etc. Edinb. 1739, in-8°. Le savant anonyme n'ignorait pas, sans doute, les travaux du docteur Mackenzie et d'A. Gordon (cf. *ibid.* mai 1764, p. 291, où cependant sir Mackenzie nous paraît confondu avec le docteur son homonyme); mais le système de ceux-ci était le même qu'avaient adopté les Macpherson, contre lesquels est dirigé le mémoire du *Journal des Sçavans*; or, Malcolm était l'ami des Macpherson (*ibid.* p. 554); en lui attribuant l'invention du système de ses amis, l'anonyme semble insinuer que ce système est le résultat d'un complot patriotique où Malcolm aurait apporté son érudition, les Macpherson leur poésie. Si ce complot eût existé, la bonne foi des Écossais en serait devenue suspecte à juste titre. S'il n'a jamais existé, celle du critique irlandais n'en reçoit-elle point quelque atteinte?

fois l'Usher et le Camden de la Calédonie[20]. Ce savant homme eut même sur ses devanciers le double avantage de profiter des travaux accumulés depuis les leurs, et de pouvoir apporter dans les siens les meilleures traditions de l'école française au sein de laquelle il vivait à Paris[21]. Aussi replaça-t-il l'histoire de sa patrie sur ses véritables bases; et il l'y aurait fixée pour jamais, avec les Anderson[22] et les Ruddiman[23], ses successeurs, si, d'une part, il ne s'était montré un peu trop favorable pour les Pictes au détriment des Scots[24], et si, d'une autre part, l'amour-propre des Scots n'en eût appelé au savoir des Malcolm[25], des Maitland et des Goodvall[26], ainsi qu'à la poétique des deux Macpherson[27] pour ramener, durant la seconde partie du XVIII^e^ siècle, l'histoire de leur pays un peu au-dessous du point où elle se trouvait vers le début de la première, dans les ouvrages du docteur Mackenzie et d'Alex. Gordon. Comme

[20] Voir plus haut, p. 6.

[21] « *Innes's* invaluable *Essay*.... forms a « grand epoch in our antiquities... He was « indeed educated in the french school, « being a priest of the scotish college at « Paris. » (Pinkerton's *Inquiry*, t. I, introd. p. LV.) — « .... Feu M. Innes, Écossais de « nation, et supérieur du collége des Écos- « sais à Paris. » (*Journal des Sçavans*, 1764, mai, 281.)

[22] James Anderson, *Selectus diplomatum et numismatum Scotiæ thesaurus*, Edinb. 1739, in-fol.

[23] Thomas Ruddimam, *Answer to Rev. G. Logan's late treatise on constitution of Scotland*; Edinb. 1747, in-8°.—Voir aussi la préface qu'il a mise en tête du *Selectus diplomatum* d'Anderson.

[24] « Depuis les écrits d'Usserius et de quelques autres sçavans, tant anglois qu'irlandois, qui ont diminué les antiquités prétendues d'Écosse [des Scots] de plus de huit cens ans, les historiens écossois, pour se dédommager d'une si grande perte, se sont avisés de s'enter sur les Pictes, qu'ils ont transformés en Calédoniens, pour se faire une antiquité qui ne pût être contestée..... ç'a été le système de M. Innes. » (*Journ. des Sçav.* août 1764, p. 549.)

[25] Voir plus haut, p. 9, n. 19.

[26] William Maitland, *History and antiquities of Scotland*; Lond. 1757, 2 vol. in-fol. — Walter Goodel, *ad Historiam Scotorum introductio*, en tête de son édition de Tordun; Edinb. 1737-1759, 2 vol. in-fol.

[27] James Macpherson, dans sa préface d'Ossian; Lond. 1762, in-4°. — D^r^ John Macpherson's *Dissertations on the Caledonians*; Lond. 1768, vol. in-4°, avec une préface de son frère James.

ceux-ci, en effet, Malcolm, Maitland, Goodall et les Macpherson voulurent faire redescendre l'Irlande au rang de colonie.

Ces prétentions, deux fois renouvelées, le furent avec un succès bien différent. Lorsqu'elles se produisirent, l'école irlandaise, déviant des opinions trop rigoureuses d'Usserius sur l'époque tardive de l'établissement des Scots en Calédonie, était à demi poussée par Kennedy[28], cet autre élève de la science française[29], dans la voie des concessions où bientôt Innes, cette fois complétement impartial, devait entraîner la critique avec une incontestable autorité. Ce mouvement ne fut point ralenti par les entreprises du docteur Mackenzie et d'Alex. Gordon, qui passèrent à peu près inaperçues[30] en Irlande. En vain Dermod O'Connor sembla protester contre une conciliation en publiant les travaux de Keating, qui avait écrit sous l'influence du siècle précédent[31]. Toland[32], Winne[33] et même un second O'Connor (Charles)[34] furent unanimes pour modifier, avec Innes

[28] Matthew Kennedy, *Chronological, genealogical and historical Dissertations on the royal family of the Stuarts, beginning with Milesius;* Paris, 1705, in-fol. (Cf. *Journal des Sçavans* de 1706, p. 430.)

[29] On sait que Kennedy, exilé à la suite des Stuarts, séjournait en France. Mais dans le titre même de l'ouvrage indiqué par la note précédente, il se montre aussi libéral envers les Irlandais qu'il se montre juste, dans son ouvrage, envers les Écossais; il faut bien avouer que cette libéralité n'est pas le fait des enseignements de l'érudition française.

[30] Tellement inaperçues que le collaborateur irlandais du *Journal des Sçavans* de 1764 ou les ignore lui-même, ou les croit tellement ignorées du monde érudit, qu'il attribue leur système à David Malcolm. (Voir plus haut, p. 9, n. 19.)

[31] Geoffrey Keating, *General history of Ireland;* London, 1723, in-fol. — Voir, toutefois, le jugement que porte de cette publication Charles O'Connor, *Dissertations on the hist. of Ireland,* préface, p. x : « The history given in english under « Keating's name, is the grossest imposi- « tion that has been ever yet obtruded on « learned age. »

[32] John Toland, *Nazarenus, or Jewish, Gentile and Mahometan christianity;* Lond. 1718, in-8°.

[33] J. H. Winne, *History of Ireland from the earliest accounts to the present time;* Lond. 1650, in-8°.

[34] Charles O'Connor, *Dissertations on the history of Scotland,* à la suite des *Dissertations on the history of Ireland;* Dubl. 1766, in-8°.

et Kennedy ce qu'avaient de trop absolu les restrictions d'Usserius[35]. Mais Charles O'Connor, tout en s'écartant de celui-ci sur quelques points essentiels, donna le signal de la réaction contre les Macpherson, qui bouleversaient jusque dans leur base les antiquités de l'Irlande; et lorsque le système entier des deux frères se fut produit au jour, le second O'Connor publia, comme l'avait fait le premier, un ouvrage inédit de l'école irlandaise, celui d'O'Flaherty[36], qui ramenait plus que jamais cette école aux traditions du siècle précédent.

En Angleterre, la marche des esprits fut la même. L'inappréciable érudition de Smith[37] se montra favorable à l'Écosse vers le commencement du XVIII^e^ siècle, et même avant Smith, le Breton Édouard Lhwyd avait produit l'ouvrage dont s'était inspiré le docteur Mackenzie[38] pour créer le système que les Macpherson devaient restaurer à si grand bruit[39]. Mais bientôt

[35] Cf. O'Connor's *Dissert. on the hist. of Scotland*, p. 6. — Tout en modifiant Usserius, O'Connor semble s'appuyer de son autorité. Mais il suffit de comparer ce que dit Usserius (*Primord.* p. 319-321) avec le passage d'O'Connor que nous venons d'indiquer, pour s'assurer que le premier n'admet, jusqu'en 503, que des incursions, de la part des Scots, sur les côtes de la Grande-Bretagne, tandis que le second y place une de leurs colonies dès le milieu du III^e^ siècle. — Une note du second Charles O'Connor (*Rer. hibern. script.* t. I, proleg. part. I, p. lxix) fait parfaitement ressortir cette différence essentielle entre l'opinion de son aïeul, qu'il adopte, et celle d'Usserius.

[36] O'Flaherty's *Ogygia vindicated against sir Georges Mackenzie*, first published from the mss. by C. O'Connor, Dubl. 1775, in-8°.

[37] *Historiæ ecclesiasticæ gentis Anglorum, libri V; auctore S. et V. Bœda, presbytero et anglo-saxone, una cum reliquis ejus operibus historicis in unum volumen collectis*, cura et sudio Johannis Smith, S. T. G. et ecclesiæ Dunelmensis non ita pridem canonici, edente Georgio Smith, 1722, 1 vol. in-fol. — Ce volume n'existait dans aucune des bibliothèques publiques de Paris. La sollicitude éclairée de MM. Naudet et Mignet a bien voulu le faire rechercher en Angleterre et le placer dans la Bibliothèque impériale et dans celle de l'Institut.

[38] Edward Lhwyd, *Archæologia britannica;* Oxf. 1707, in-fol.

[39] Pinkerton (*Inquiry*, t. II, p. 52) résume, avec plus de clarté que de modération, l'histoire des développpements de ce système : « The origin of the opinion « *that the old Scots proceeded to Ireland from « North Britain*, may well be supposed Cel- « tic, that is in the inverse ratio of reason.

la réaction était venue du point même où s'était rencontré un premier auxiliaire. Whitaker, le défenseur des origines bretonnes, attaqua vivement l'opinion de son devancier, Lhwyd, adoptée et développée par les poétiques éditeurs d'Ossian [40]. De rudes coups furent, presque en même temps, portés à ceux-ci par une main fraternelle, par celle de l'Écossais Pinkerton [41], qui revendiqua la Calédonie pour ses Pictes avec une violence que n'avaient pas mise Charles O'Connor à maintenir les droits de l'Irlande, ni même Whitaker à faire prévaloir l'autorité des traditions bretonnes. Le défenseur des Pictes n'était au fond que celui d'Innes, dont il adoptait le système [42].

« and is accordingly to be first found in « Lloyd's [Lhwyd] *Archæologia*, printed in « 1707, though only in general terms con- « cerning the progress of the Guydhil, or « Gaël, from Britain to Ireland. D^r^ Mac- « kenzie, in the preface to his scotish wri- « ters, published in 1708, greedily pur- « sued this scent; and, like a young hound, « yelped much, but caught no prey. Gor- « don followed in a most impudent and « lying section of his *Itinerariam septentrio- « nale*, 1726..... Yet Innes, whose book « was published in 1739, seems to have « looked in this new opinion as beneath « notice; for he says nothing of it. This fa- « vourite plant of ignorance still thrived, « and assumed fresh vigour, in Maitland's « *History of Scotland*, 1757; and in Goo- « dal's *Introduction to fordum*, 1759. And « lastly the two Macphersons have dunged « it afresh, in recent publications. In vain « did Robertson and Hume testify against « it : a new plan of investigating antiqui- « ties was introduced for Scotland exclusi- « vely, etc.... »

[40] John Whitaker, *The genuine History of the Britons asserted in a full and candid refutation of M^r^ Macpherson's introduction to the History of Great Britain and Ireland;* Lond. 1772, in-8°. Nous n'avons pu nous procurer cet ouvrage important dans aucune des bibliothèques publiques de Paris.

[41] John Pinkerton's *An Inquiry into the history of Scotland preceding the reign of Malcolm III or the year 1056, including the authentic history of that period;* Lond. 1789, 2 vol. in-8°. — Nous nous servons de l'édition de 1794.

[42] Pour le fond de leur système, cependant, Pinkerton diffère d'Innes en un point essentiel qui est indiqué par celui-là dans le passage suivant : « Innes it not how- « ever without faults, of which a radical « one is the imagination that the Piks were « of one race with the Welch, and used the « welch language; in which the author was « misled by Camden and by Lloyd [Lhwyd] « (*Inquiry*, introd. p. LV). » — On sait que Pinkerton donne aux Pictes une origine germanique. (*Inq.* t. I, p. 103-419.) Son système n'est guère, d'ailleurs, à ce qu'il nous semble, que le développement d'une page d'O'Connor (*Dissert. on the hist. of Scotland*, p. 15).

Comme cet éminent critique, il vint d'ailleurs puiser aux sources de l'érudition française[43]; mais, plus passionnée, son érudition fut moins sûre. Elle eut, toutefois, un résultat inappréciable, celui de reconstituer dans sa patrie l'école d'Innes, au moment où les O'Connor ramenaient l'Irlande aux disciples d'Usserius, où Whitaker faisait prévaloir en Angleterre jusqu'aux erreurs de Camden.

C'est à l'issue de cette chaude mêlée, où succombent les Macpherson, que s'ouvre le XIX^e^ siècle. Au premier coup d'œil, toutes les écoles y semblent désorganisées. Ainsi, Turner, l'historien des Anglo-Saxons, se jette dans les rêveries bretonnes de Whitaker[44]. Un Écossais, le savant Chalmers, se range pour la première fois au système professé par Usserius sur les origines de ses compatriotes[45], système contre lequel il est vrai Low proteste bientôt[46]. Le troisième O'Connor, petit-fils du second[47], adopte en Irlande cette opinion, plus favorable à l'Écosse, qu'avait émise Kennedy et qu'Innes avait fondée[48].

[43] Cf. *Inquiry*, t. I, appendix, p. 471-487. —Voici, d'ailleurs, l'opinion peu patriotique qu'exprime Pinkerton-lui-même sur l'érudition insulaire comparée à l'érudition du continent : « On the continent, « an antiquary is a man who examines an- « cient matters upon ancient authorities, « and solid reasoning. In Britain, an anti- « quary is a visionary who details superfi- « cial dreams to the public, upon no an- « cient authority at all, and upon the most « silly and irrational ratiocination. » (*Inquiry*, t. II, p. 30.)

[44] Sharon Turner, *The History of the Anglo-Saxons, from their first appearance above the Elbe to the death of Egbert*; Lond. 1799, in-8°. —Cf. ejusdem, *Vindication of the genuineness of the ancients british poems of Aneurin, Taliesin, Llywarch-Hen and Merdhin, with specimens of the poems*; Lond. 1803. Pour ces deux ouvrages, nous nous servirons de l'édition de 1828, en 3 vol. in-8°, qui les réunit.

[45] George Chalmers, *Caledonia, or an Account historical and topographical of North Britain, from the most ancient to the present times, with a dictionary of places, chronographical and philological*; Lond. 1807-1824, 3 vol. in-4°. Nous nous servons de l'édition de 1810-1824, 3 vol. in-4°.

[46] Low, *History of Scotland*, 1826, in-8°.

[47] *Rer. hibern. script.* t. I, proleg. partie I^re^, p. 126, n. 2; t. II, introd. p. VI, p. 90 n.; p. 126, n.; t. III, testim. p. IX. — Pour la généalogie de cette famille, cf. *ibid.* t. III, p. XI.

[48] Charles O'Connor, *Rerum hibernicarum script.* 1814-1826, 4 vol. in-4°. Cette

Mais, quand on ne s'arrête plus à cette première vue un peu superficielle, et lorsque, au lieu de tenir compte seulement des plus anciennes origines de l'Écosse, on embrasse d'un coup d'œil l'histoire antique des deux îles, il est facile de voir sous quelles influences marche désormais la science dans ces contrées. C'est l'autorité de Camden, dont Smith a continué l'érudition et Whitaker les erreurs, ce sont les travaux d'Usserius et de ses disciples, restitués par la famille O'Connor, enfin c'est le système d'Innes remis en lumière par Pinkerton qui dominent tous les travaux contemporains et que les plus habiles cherchent à concilier. Mais, il faut bien l'avouer, des trois écoles, c'est l'école irlandaise qui compte le plus grand nombre de partisans.

Depuis le grand siècle de l'érudition, le continent est resté trop étranger au débat qui préoccupe si vivement nos voisins d'outre-mer. Mabillon [49], Pagi [50], Tillemont [51], les Bollan-

rare collection serait inappréciable, si son auteur y avait apporté un peu plus de méthode et un peu moins de partialité en faveur de l'école irlandaise. On dirait que cette école tient à mériter en masse les reproches trop vifs, mais fondés en partie, que Pinkerton adresse à son chef le plus éminent : « In whole [Usher's] work « there is a most remarkable defects of « understanding. All authorities are quite « alike to him. Tacitus and Hector Boe- « cius, Beda and Geoffrey of Montmouth; « historians and fabulists; writters of the « first century and of seventeenth; are all « jumbled together in uniform confusion, « are all quoted with equal attention and « confidence. If one were desired to men- « tion a work capable of shewing that an « author may be vastly and profoundly « learned without possessing common jud- « gement, Usher's *Antiquitates britannica- « rum ecclesiarum* might be produced as an « instance. Yet is this work precious as a « common-place book, for he gives all that « all have said upon his subject : and, had « his judgement equalled his learning and « diligence, he would have been the most « valuable antiquary that the british islands « ever produced. » (*Inquiry*, part. III, ch. 1, t. I, p. 106.)

[49] Dom Jean Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti;* Paris, 1703-1739, 6 vol. in-fol. t. I, p. 206.

[50] Le P. Antoine Pagi, *Critica historico-chronologica in universos annales ecclesiasticos.... Cardinalis Baronii;* Antuer. 1705, 4 vol. in-fol. (T. II, ann. 421, § 14; 422, § 13; 446, § 2.)

[51] Le Nain de Tillemont, *Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné*

distes[52] en ont touché évidemment quelques points; mais, loin de concilier les écoles rivales, ces savants hommes ne se sont même pas conciliés entre eux. L'exact Tillemont semble s'être le plus approché du vrai. Au XVIII^e^ siècle, Pezron[53] et Pelloutier[54], avec toute l'école celtique, n'ont effleuré que de fort loin ces questions. Schoepflin, qui en aborde quelques-unes plus directement, le fait trop brièvement. Un inconnu, d'origine étrangère, M. de C., a fait accepter au Journal des savants[56] un mémoire assez étendu, fort curieux, mais trop évidemment écrit sous l'influence des prétentions irlandaises. De nos jours enfin, l'heureuse découverte qu'a faite M. Walckenaer du manuscrit de Dicuil[57], les savantes annotations de M. Letronne sur le texte du géographe irlandais[58], et les notes, trop rares, de Saint-Martin, semées au-dessous du

durant les six premiers siècles de l'Église; Paris, 1720-1738, 6 vol. in-4°, t. V, p. 183; t. VI, p. 459-464. — Tillemont semble guidé, dans tout ce qu'il dit sur les antiquités britanniques, par le sentiment qui lui dicte cette réflexion, après avoir parlé du mur de Sévère : « Nous nous sommes étendu insensiblement sur un sujet qui le mérite assez peu et dont il faut laisser la discussion à ceux du pays. » (*Histoire des empereurs*, tome III, p. 464.)

[52] *Acta sanctorum* : x febr. *vita S. Trumwini;* XVII martii, *vita S. Patricii, passim* et la plupart des vies des saints irlandais, écossais et bretons.

[53] Paul Pezron, *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes, autrement appelés Gaulois;* Paris, 1703, in-12, p. 329.

[54] Simon Pelloutier, *Histoire des Celtes,* 1740-1750, 2 vol. in-4°, et mieux l'édition de Chiniac, 1771, 2 vol. in-4°, t. I, p. 25, 94, etc. (Cf. Dom Martin, *Hist. des Gaules;* Paris, 1752, 2 vol. in-4°, t. I, p. 158.)

[55] Jean Daniel Schoepflin, *Vindiciæ celticæ;* Strasb. 1756 et 1760, in-4. — Voir la traduction de cet ouvrage et la réponse qu'y fit Pelloutier dans l'*Hist. des Celtes,* 1771, t. I, p. 473-628.

[56] *Journal des Sçavans* de 1764, mai, p. 277; juin, vol. I, p. 353; vol. II, p. 408; août 1764, p. 537; sept. p. 604; décembre, vol. II, p. 845.

[57] Dicuili *Liber de mensura orbis terræ ex duobus codd. mss. Biblioth. imper. nunc primum in lucem editis a* C. A. Walckenaer; Paris, 1807, in-8°.

[58] M. A. Letronne, *Recherches géographiques et critiques sur le livre* De mensura orbis terræ, *composé en Irlande, au commencement du IX^e^ siècle, par Dicuil, suivies du texte restitué;* Paris, 1814, in-8°.

texte de Lebeau [59], protestent seules contre l'oubli dans lequel l'érudition française a longtemps laissé les antiquités britanniques. Cet oubli constitue une lacune que nous n'avons point la prétention de combler en entier, mais dans laquelle se place naturellement la triple recherche que nécessite l'état d'incertitude où l'ancien conflit et la récente confusion des écoles insulaires laissent encore différentes parties de notre sujet. La première de ces recherches, on se le rappelle, doit avoir pour but de déterminer l'époque précise des invasions durant lesquelles, ou à la suite desquelles les Scots et les Pictes reçoivent les lumières du christianisme.

CHAPITRE PREMIER.

CHRONOLOGIE DES INVASIONS DES PICTES ET DES SCOTS.

Aperçu des invasions et de leur chronologie.

C'est vers la fin du IIIe siècle que, pour la première fois, Porphyre [1] donne le nom de Scots aux peuples qui jusqu'alors étaient plus particulièrement connus sous le nom d'Hibernois [2].

[59] M. Saint-Martin ; *Histoire du Bas-Empire, par Lebeau; nouvelle édition revue entièrement, corrigée et augmentée d'après les historiens orientaux....* continuée par M. Brosset jeune [depuis le livre LXXI, tom. XIII, pag. 249]; Paris, 1824-1836, 21 vol. in-8°.

[1] « Neque enim Britannia [inquit Porphyrius] fertilis provincia tyrannorum, « et *Scotticæ gentes*, omnesque usque ad « Oceanum per circuitum barbaræ nationes Moysen prophetasque cognoverunt. » (Porphyrius, *apud* S. Hieronymum, *Epistola* 43, ad Ctesiphontem, edente D. Martiano; Paris, 1693-1706, t. IV, p. 481.) On sait que Porphyre, né en 233, est mort en 305. (Cf. Holstenium in *Dissertatione de scriptis Porphyrii*, p. .... 15?) Pinkerton se trompe donc lorsqu'il avance que les Scots sont mentionnés pour la première fois en 360, par Ammien Marcellin, *Inquiry*, t. I, p. 116; t. II, p. 223.

[2] Nous regardons, on le voit, comme entièrement démontrée cette opinion de l'école irlandaise, qui fait des Scots une colonie d'Hibernois originaires de l'Irlande. (Cf. Usser. *Primord.* c. XV et XVI; O'Flaherty, *Ogygia*, part. III, c. LXIII, p. 322; cf. p. 464, etc., Innes, *Essay*, book II, sect. I, ch. I et II, t. Ier, p. 167-196; Pinkerton, *Inquiry*, part. IV, ch. Ier, t. II, p. 3; Chalmers, *Caledonia*, book II,

C'est vers la même époque (296) qu'Eumène révèle le nom des Pictes, dès lors substitué à celui des Calédoniens[3]. Mais c'est en 306 seulement que ceux-ci dirigent, sous leur nouvelle dénomination, contre la Bretagne romaine, la première attaque dont parle l'histoire[4]; et c'est en 342 seulement que les Scots sont adjoints par l'antiquité aux déprédations des Pictes. En 306[5], les uns furent repoussés par Constance (Chlore)[6]. En 343, les uns et les autres le furent par celui de ses petits-fils qui portait son nom[7]. En 360, une troisième invasion inquiéta la famille flavienne[8]. Julien, qui en était le dernier représentant, dépêcha des Gaules en Bretagne Lupicin pour repousser les Barbares[9]. Enfin, Valentinien vit deux fois l'empire affligé par leurs courses. En 364, elles effrayèrent le début de son

ch. VI, t. I, p. 272, n. empruntée aux lettres de Camden, p. 360 de l'édition de 1691; O'Connor, *Rer. hibern. script.* t. I, prol. part. I, p. 14, 60-70, 75-77, 84, 87, 103-105, etc.)

[3] En révélant ce nom, toutefois, Eumène l'applique aux Calédoniens contemporains de César : « Natio [Britannica] « etiam tunc rudis, et solis Britanni *Pictis* « modo et Hibernis adsueti hostibus, ad- « huc seminudi facile romanis armis si- « gnisque cesserunt. » (Eumen. *Panegyr. Constantio Cæsar.* c. II; Regent's edition [Valpy]; Lond. 1828, 4 vol. in-8°, t. III, p. 1291. Cf. Pinkerton's *Inquiry*, t. I, p. 108, sur les variantes de ce passage.)

[4] Neque enim ille [Constantius, pater « Constantini I], tot tantisque rebus gestis, « non dico Caledonum, aliorumque *Picto-* « *rum*, silvas et paludes, sed nec Hiber- « niam proximam.... dignatur acquirere. » (Eumen. *Panegyr. Constantin. Aug.* c. VII. T. III, p. 1352.) Cf. *Anonymum* Ammiano a Valesio subjunctum; Paris, 1681, p. 659 : « Post victoriam autem *Pictorum*, Constan- « tius... Eboraci mortuus est. »

[5] « Consulatu Constantii decimo, tertio- « que Juliani [360], in Britanniis, cum *Sco-* « *torum Pictorumque*, gentium ferarum « excursus, rupta quiete condicta, loca *limi-* « *tibus vicina* vastarent, et implicaret for- « mido provincias, præteritarum cladium « congerie fessas, hiemem agens apud Pa- « risios Cæsar,.... verebatur ire subsidio « transmarinis ut retulimus ante fecisse « Constantem. » [Ann. Christ. 343.] (Cf. Amm. Marcell. lib. XX, c. I, p. 233, et *ibid.* Henr. Valesii, notam *b.*)

[6] *Anonym. Amm. subj.* plus haut, note 4.

[7] Voir, Banduri, *Numismata*, Paris, 1718, 2 vol. in-fol. t. II, p. 368-394, différentes médailles de Constance qui peuvent se rapporter à cette victoire; Amm. Marcell. *loc. cit.* et Libanium, *Orat. III*, Βασιλικός, edent. F. Morello, Paris, 1627, 2 vol. in-fol. t. II, p. 140.

[8] Voir note 5.

[9] Amm. Marcell. *loc. cit.* c. IX, p. 254.

règne[10]. De 367 à 369, elles fournirent au père du grand Théodose l'occasion d'ajouter en Bretagne, aux anciennes possessions romaines, une cinquième province, qui prit le nom de *Valentia*[11].

La critique a parfaitement déterminé l'époque de ces cinq invasions, dont nous avons d'ailleurs à nous occuper d'autant moins qu'elles n'ont aucune relation avec l'établissement du christianisme chez les peuples qui les exécutaient. Mais, à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve, l'histoire en signale plusieurs autres sur lesquelles la critique est loin d'être unanime. Les historiens classiques du continent en indiquent trois et le docteur Gildas en mentionne trois dont les unes ne se rattachent que fort indirectement à notre sujet, dont les autres, au contraire, y rentrent forcément.

En ce qui concerne les premières, il nous suffira de rappeler que le faux Prosper place en 382 une apparition des Pictes dont le tyran Maxime aurait triomphé[12]; que Claudien parle dans six de ses poëmes des victoires dont Rome aurait été redevable aux mesures prises contre ces peuples par Stilicon, vers 398[13]; et qu'enfin Zosime décrit les ravages qui, après 407,

[10] « Picti Saxonesque, et Scotti et Attacotti Britannos ærumnis vexavere continuis. » (Amm. Marcell. lib. XXVI, c. IV, p. 452.)

[11] Amm. Marcell. l. XXVII, c. VIII, p. 493; l. XXVIII, c. III, p. 523... « Recuperatam « provinciam [Theodosius] quæ in ditionem « concesserat hostium, ita reddiderat statim « pristino, ut eodem referente, et rectorem « haberet legitimum, et *Valentia* deinde « vocaretur arbitrio principis velut ovan« tis. » (Cf. Claudian. *De IV consulatu Honorii*, v, 30 (voir plus bas, n. 13) et Symmach. *Epist. XXII*, lib. X : Redactum ad paludes suas Scotum loquar?) (Pacati, *Panegyr.* c. V, p. 1562.)

[12] « Maximus tyraunus in Britannia.... « incursantes Pictos et Scotos strenue su« peravit. » (Pseudo-Prosper, p. 210, ad calcem *Oper. S. Prosperi Aquitani;* 1711, in-fol.; Labbe, *Nova Bibliotheca manuscript. libr.* 2 vol. in-fol. t. I, p. 56). Notez que la proclamation de Maxime est de 283. (Cf. Tillemont, *Emper.* t. V, p. 177.)

[13] Claudii Claudian. *Opera,* edent. N. L. Artaud, 1824, 3 vol. in-8°; *De III Honorii consulatu,* v. 54, t. I, p. 235; *De IV Honorii consulatu,* v. 30, t. I, p. 259; *De bello getico,* v. 416, t. II, p. 75; *In Eutropium,* lib. I, v. 393, t. I, p. 532; *Epithalam. Palladii,* v. 90, t. II, p. 178; *De laudib. Stilichon.* lib. II, v. 250, t. I, p. 681.

forcèrent la Bretagne à se séparer de l'empire[14], ravages qu'il attribue à des hordes germaines venues du continent, mais auxquels ont dû prendre part, d'après l'opinion la mieux fondée, les populations insulaires hostiles aux Bretons[15].

Quant aux trois invasions décrites par Gildas, à la triple intervention sollicitée par la Bretagne afin de les repousser, et à la triple retraite, soit des légions, soit des barbares, que signale cet auteur, elles ont entraîné la critique à un assez grand nombre de dissidences chronologiques dont nous croyons indispensable d'offrir préalablement le tableau, en ne tenant compte toutefois que des opinions les plus graves, émises aux différentes époques et dans les différentes écoles sur lesquelles nous venons de jeter un rapide coup d'œil. Dans ce tableau cependant, aux dates adoptées par les maîtres de la science, nous ajouterons celles dont nous chercherons ensuite à établir nous-même la probabilité.

[14] Zosimi lib. VI, c. v, edit. Bekker, Bonn. 1837, in-8°, p. 322.

[15] Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. V, p. 585.

	ÉCOLE ANGLAISE.				ÉCOLE IRLANDAISE.		ÉCOLE ÉCOSSAISE.				ÉCOLE FRANÇAISE.			NOUS.
	XVI^e SIÈCLE.	XVII^e SIÈCLE.	XVIII^e SIÈCLE.	XIX^e SIÈCLE.	XVII^e SIÈCLE.	XIX^e SIÈCLE.	XVIII^e SIÈCLE.		XIX^e SIÈCLE.		XVII^e SIÈCLE.		XIX^e SIÈCLE.	
	Camden.	Stilling fleet.	Smith.	Turner.	Usher.	R. O'Connor.	Innes.	Pinkerton.	Chalmers.	Low.	Pagi.	Tillemont.	S^t Martin.	
1^re période d'invasion..	vers 410. p. 60.	vers 386. p. 297, 301, 303.	vers 388. p. 671.	388. I, 169.	393, 422. p. 310, 515.	383 et 388 [16]. I, pr. I, 84; II, 108, 115.	vers 403. I, 22 et II, 654.	409. I, 59.	398. I, 195.	395. p. 48.	vers 410. An. 421, § 14.	vers 383. vers 410. V, 183 et VI, 459.	383. IV, 239.	411.
1^re intervention.....	vers 418. p. 60, 652.	Entre 388 et 407. p. 304.	416. p. 26, 50, 673.	399. I, 172.	422. p. 313, 515.	397. I, pr. II, 112, 116.	420, 421, 422. I, 22, 24; II, 660.	421. *Ibid.*	vers 398. *Ibid.*	418. p. 48.	421. *Ibid.*	vers 421. VI, 461.	421. V, 473.	417.
1^re retraite (des légions).	vers 419. p. 60, 652.	avant 407. p. 304.	416. p. 50, 673.	402. I, 174.	vers 424. p. 314, 515.	403. *Ibid.*	vers 421. I, 22.	vers 421. *Ibid.*	vers 407 ? *Ibid.*	vers 419. p. 49.	vers 421. An. 422, § 13.	vers 421. VI, 461.	vers 421. V, 476.	418.
2^e période d'invasion...	vers 420. p. 60.	vers 411? voir p. 305.	vers 416. p. 50.	vers 405. *Ibid.*	425. *Ibid.*	404-406. I, pr. I, 86; II, 117.	vers 422. I, 23.	vers 422. *Ibid.*	vers 407. *Ibid.*	420. p. 49.	vers 422. *Ibid.*	vers 422. VI, 461.	vers 421. V, 476.	419.
2^e intervention.....	vers 420. p. 60, 652.	vers 431. p. 305.	417. p. 50, 673.	vers 405. *Ibid.*	425. *Ibid.*	vers 425. I, pr. I, 87.	426. I, 23.	426. *Ibid.*	vers 422. *Ibid.*	422. p. 50.	422. *Ibid.*	423. VI, 461.	vers 422. V, 476.	420.
2^e retraite (des légions).	422. p. 60.	vers 432? voir p. 305.	419. p. 26.	406. I, 177.	426. *Ibid.*	426, *Ibid.* 85.	vers 426. I, 28.	416. *Ibid.*	vers 424. *Ibid.*	vers 424. p. 50.	vers 422. *Ibid.*	431. VI, 462.	vers 423. V, 476.	423.
3^e période d'invasion...	vers 424. 60, 77, 91.	vers 433? voir p. 305.	vers 419. p. 50.	409. I, 180.	431. p. 318, 516.	426. *Ibid.* 87.	vers 426. I, 32, 94.	426. I, 91, 321.	vers 444. I, 196.	vers 424. p. 60.	vers 423. *Ibid.*	431. VI, 462.	vers 423. V, 477.	423.
3^e intervention (refusée).	vers 424. p. 77, 95.	446. p. 308.	445. p. 51.	446? I, 194.	446. p. 198, 319, 518.	445. *Ibid.*	vers 446. II, 664.	446. I, 321.	446. *Ibid.*	446. p. 60.	446. An. 446, § 2.	446. VI, 463.	446. VI, 154.	446.
3^e retraite (des Barbares).	vers 424. Cf. 77 et 95.	vers 447. p. 309.	446. p. 51.		447. p. 319, 581, 518.		vers 449. I, 94.	vers 447. *Ibid.*	vers 447. *Ibid.*	vers 447. p. 63.		vers 446. VI, 464.	vers 446. VI, 221.	447.

[16] Le D^r O'Connor signale, d'après les chroniques irlandaises, plusieurs autres invasions que celles dont il est question dans Gildas, et cherche à les faire concorder avec les auteurs impériaux. Ainsi, il place en 382, sous Maxime, une invasion conduite par Nioll, le grand roi d'Hibernie, et une autre l'année suivante, en 383, après le départ de Maxime (*Rer. hib. script.* t. I, proleg. part. II, p. 108). Il met, en 393, une autre irruption de Nioll que peut-être Chrysanthus, vicaire romain en Bretagne, a repoussée (*ibid.* cf. p. 112 et 116), et une autre encore, effectuée en 396, que Stilicon aurait châtiée (*ibid.*). Mais lui-même ne compte que trois invasions principales qu'il place, la première en 383, tantôt en 388, la seconde de 404 à 406, la troisième en 426 (*ibid.* part. I, p. 87: voir, en outre, les passages indiqués dans le tableau). Pour se retrouver dans le labyrinthe de contradictions où paraît le jeter cette multiplicité d'invasions qu'admet O'Connor, il faut se rappeler notamment ce passage de la première partie de ses prolégomènes (p. 87) : « Beda..... *vastationum* tempora nusquam indicat, sed tantum *legationum*. Nusquam asserit *primam legationem* missam fuisse ob *primam vastationem*, vel ob *secundam*. Imo vero vastationes *anniversarias* fuisse declarat, et ipsam primam legationem ob *plures vastationes* missam fuisse testatur. »

Ce tableau n'offre qu'une seule date assez généralement adoptée, c'est l'avant-dernière, celle de 446, qui, d'après le texte de Gildas, formel sur ce point unique de chronologie, marque l'extrême limite des relations de Rome avec la Bretagne. La date par laquelle s'ouvre le tableau, celle qui marque le début des invasions dont cet auteur transmet le souvenir, est de toutes la plus affectée de variations. La manière dont la posent les différentes écoles et dont celles-ci répartissent, entre cette limite mobile et la limite fixe de 446, les dates secondaires, constitue trois systèmes principaux de classification pour les faits relatifs aux trois invasions de Gildas.

Le plus ancien, celui de Camden, adopté et rectifié dans l'une de ses deux limites par Tillemont, Pagi, Innes et Pinkerton, c'est-à-dire par les critiques les plus éminents de l'école française[17] et de l'école écossaise, place ces trois invasions entre 410 et 446, après toutes celles dont parlent les historiens de l'empire. Le second système est celui qui compte le plus de partisans, et qui en compte dans toutes les écoles. Il doit son origine à l'obscurité du texte de Gildas, qui a induit en erreur, au moyen âge, à peu près tous ceux qui l'ont suivi, et qui, dans les temps modernes, a fait tomber Usserius en deux opinions contradictoires, comme le remarque fort bien son compatriote O'Connor[18], opinions dont l'une se confond avec celle de Camden, dont l'autre a rallié l'adhésion d'Alford[19], de Smith, d'O'Connor lui-même, de Chalmers, de Low et de Saint-Mar-

[17] Remarquons toutefois que Tillemont se contredit comme Usserius, et que dans toute cette question il hésite et rapporte les opinions des autres sans se proposer de les modifier par les siennes.

[18] « Florentio [Wigorniensi] qui primam vastationem refert ad annum 393 « adhæret Usserius. Ego Gildæ rationibus « adhæreo. Usserius nec cum seipso constat « nec cum Gilda. » — *Aliquando bonus dormitat Homerus.* (O'Connor, *Rer. hib. script.* t. I, prol. part. I^re^, p. 84, n.)

[19] Michel Alford, *alias* Griffith, *Annal. eccles. britan.* Leod. 1663, 3 vol. in-fol. ann. 393, t. I, p. 487; ann. 400, § 1, p. 491; ann. 401, §§ 3 et 4, p. 501;

tin. Dans ce second système, entre les invasions de Gildas, se trouvent intercalées celles que mentionnent Tiro Prosper, Claudien et Zosime. Enfin, une troisième opinion, dont Turner se trouve à la fois l'auteur et l'unique soutien, confond les invasions de Gildas avec celles qu'indiquent les écrivains dont nous venons de rappeler le nom.

Ce dernier système est, non-seulement le plus spécieux au premier coup d'œil; mais il est le seul qui repose sur un texte positif. Il paraît concilier Gildas et les écrivains impériaux, et s'appuie d'anciens documents miraculeusement conservés jusqu'au XIV^e^ siècle, sans que personne en ait fait usage, recueillis alors par Richard de Cirencester[20], disparus depuis et miraculeusement retrouvés à Copenhague, vers 1747, par un antiquaire anglais, Charles Bertram[21], dans le manuscrit de Richard, qui avait également disparu[22]. Le double avantage

ann. 406, §§ 1 et 2, p. 504; ann. 414, §§ 1 et 2, p. 511; ann. 420, § 2, p. 516; ann. 421, p. 517; ann. 422, §§ 3-18, p. 519-525, etc.; ann. 446, p. 562, etc.

[20] Ricardi monachi Westmonasteriensis *Commentarioli geographici De sita Britanniæ et stationum quas Romani ipsi in ea insula ædificaverant.* (Stukeley, *Itinerarium curiosum*, centur. II, p. 79-168; Bertram, *Scriptores tres*, p. 1-60 et 145-176). « Our author (Richard of Cirencester's) « name first appears on the Chamberlain's « liste of the monks of Westmïnster, by « the name *Circestre* in 1355.... 1400 he « was in the abbey infirmary, and died in « that or the next year... » (Stukeley, *ibid.* p. 110.)

[21] Charles Bertram, *Britannicarum gentium historiæ antiquæ scriptores tres*, Ricardus coriniensis, Gildas badonicus, Nennius banchoriensis. Haun. 1757, in-8°. Voir l'histoire de cette découverte dans l'*Itinerarium* de Stukeley, cent. II, p. 113. — Jusque dans le titre choisi par Bertram pour sa publication il y a, comme on le voit, une réminiscence des triades bretonnes : « Continet illud opusculum, *trigam* « scriptorum, etc. » (*Præf.*) — Bertram était l'ami particulier du bibliothécaire en chef de Copenhague : « He was M^r^ Bertram's « great friend and patron. » (*Ibid.*) Il avait une main fort habile pour écrire : « He ha« ving an excellent hand in drawings. » (*Ibid.* p. 114.) Il avait pris lui-même la copie et le *fac-simile* du manuscrit et de la carte qui l'accompagnait, etc. (*Ibid.*)

[22] .... « Ricardi opusculum, quod in« ter curiosa alia bene multa, *miro modo* « mihi in manus venit... » (Bertram, *Script. tres, præf.* 1.) Tout en avouant le merveilleux de sa découverte, Bertram ne cherche pas moins à lui donner une origine

qu'offre au premier aspect le système de Turner n'a pu cependant nous décider à l'adopter; car si les défauts en sont peu apparents d'abord, ils se révèlent bientôt à un examen plus attentif. Ainsi, Turner ne concilie Gildas avec les écrivains de l'empire qu'en acceptant une moitié seulement de ces assertions. D'après lui, les trois invasions dont parle cet auteur se lient bien à l'usurpation de Maxime, aux mesures prises par Stilicon, à l'affranchissement de la Bretagne après 407[23]. Mais tout ce que rapporte l'écrivain breton des misères de sa patrie, à dater de cette dernière époque jusqu'en 447, ne constitue qu'une plaintive déclamation avec laquelle l'histoire n'a rien de commun[24]. « Lorsque le témoignage de Gildas, dit Turner, est appuyé ou éclairci par celui des autres écrivains on peut

plausible : « Quantum, quæso, damnum mo- « numentis nostris attulit monasteriorum « sub regimine Henrici VIII subversio, mo- « nachis ejectis, bonisque ipsorum et libris « publice venditis! Facile intelligitur op- « tima monumenta a peregrinis empta « fuisse, cum, si *famæ receptæ et invete- « ratæ* credere liceat, unus Polydorus Vir- « gilius quæstor tunc apud nos pontificius « navem istis spoliis onustam a Ponte Ro- « fensi Romam miserit, plurimaque ma- « nuscripta Angliæ, in privatorum manus et « obscuros terræ angulos pervenisse, etc.... » (Bertram, *Script. tres, ibid.*) L'ingénieux éditeur va, d'ailleurs, au-devant de toutes les objections : « Ricardus tamen ad infi- « mam historicorum mediæ ætatis classem « est referendus. Longe melioris ævi mul- « tos pannos purpuræ, et fragmenta egre- « gia continet, quæ singula *frustra alibi « quæsiveris,* omnia vero antiquariis nostris « sunt utilissima.... » (*Ibid.*) Aussi les antiquaires bretons se sont-ils gardés de révoquer en doute l'authenticité de cette découverte. « Whitaker, dit M. Lehuërou, dans le savant précis qu'il a donné sur les origines bretonnes (*Diction.* d'Ogée, 1843, p. 54), fait observer que, partout où Richard n'est point soutenu par les documents romains dont il s'est aidé dans cette circonstance, il ne se montre ni plus judicieux ni moins ignorant que la plupart de ses contemporains. C'est un puissant argument en faveur de l'authenticité des détails qu'il nous donne comme puisés à ces sources. » Whitaker en donne une autre preuve (*History of Manchester,* t. I, p. 32) : « All the embodied antiqua- « rians of the fourteenth and three suc- « ceeding centuries could not have forget « so learned a detail of Roman antiquities. » Cette fois nous sommes complétement de l'avis de Whitaker.

[23] Turner, *History of the Anglo-Saxons?* t. I, 168-180.

[24] « That querelous declamation has « usurped the place of history. (*Ibid.* p. 181.)

l'accepter ; mais il contient tant d'ignorance et d'exagération que, seul, il faut le rejeter[25]. » Or, Gildas est non-seulement contemporain de la plupart des faits qu'il rapporte; il écrit, de plus, sur le théâtre même où ces faits se sont accomplis. Loin de le sacrifier à des auteurs qui se trouvaient éloignés de ce théâtre, nous pensons que, avant tout, la critique doit chercher à concilier avec le sien le texte de ces derniers, et c'est ce que nous tenterons bientôt.

En le faisant, toutefois, nous ne pourrons que nous mettre et mettre Gildas en contradiction avec Richard de Cirencester, ce principal appui de Turner. Mais disons-le tout de suite, Richard ne peut être une autorité suffisante aux yeux de personne ; aux nôtres, ce n'est pas même une autorité. Sa chronique n'est pour nous qu'une supercherie savante du XVIII^e^ siècle, supercherie heureuse, respectée à l'envi par toutes les écoles insulaires, quoique Pinkerton semble s'étonner que la critique ne s'en soit point encore occupée[26]. Ce faux historique serait, à notre avis, l'un des sujets les plus intéressants auxquels pourrait s'attaquer l'érudition française, toute désintéressée dans la question qu'il soulève, et peut-être y reviendrons-nous un jour. Mais il faudrait, pour le traiter, tout un ouvrage, et nous ne pouvons employer ici que peu de lignes à ébranler, dans les limites de nos recherches actuelles, l'autorité dont jouit la prétendue découverte de Bertram.

Nous nous bornons donc à deux remarques principales. La première, c'est que, depuis Camden, les partisans des origines

[25] Turner, *Hist. of the Anglo-Sax.* I, 182.

[26] « ....Though this work be almost miraculous for the age, yet its authenticity has not been questioned, and appears unquestionable; nevertheless, as being so late a work, it must be used with much caution. » (*Inquiry*, t. I, p. 12.) « .... To trust an author of the fourteenth century, for so great an affair, seems rash, etc.... » (*Ibid.* p. 211. Cf. *Hist. du Bas-Empire*, t. V, p. 474. n. où Saint-Martin cite Richard et lui paraît assez favorable.)

bretonnes, après avoir sacrifié ce qu'elles avaient d'évidemment fabuleux, cherchaient à sauver ce qu'elles avaient de vraisemblable, mais sans pouvoir leur donner d'autre appui que leur vraisemblance même, au milieu du silence absolu gardé à leur égard par tous les écrivains de l'antiquité. Or, l'œuvre de Richard offre, précisément sur les points que l'école bretonne voulait sauver du naufrage, une solution empruntée à de prétendus documents qu'aurait laissés un certain général romain, dont le nom demeure inconnu, mais dont le témoignage constituerait enfin un fondement antique aux origines bretonnes[27].

La seconde de nos remarques ne porte que sur un détail; mais ce détail nous semble mériter une sérieuse attention. Richard, en parlant du monastère de Bangor et de la destruction de ce saint asile, dit qu'il fut renversé par suite des disputes que souleva Augustin, l'apôtre des Anglo-Saxons : *in contentione Augustini eversum*[28]. Un chroniqueur fabuleux du XII^e^ siècle,

[27] « He [Richard] himself gives us no « other light in the case, than that it was « compiled *ex fragmentis* quibusdam *a duce* « quodam *romano consignatis, et posteritati* « *relictis* (Ricard. corin. lib. I, cap. VII, « ap. *Script. tres*, p. 35), which I am per- « suaded is no other than Agricola under « Domitian. » (Stukeley, *Itinerarium*, c. II, « p. 113.) « The chapter [VI, of Richard] is « very long; but as to the matter of it, it « is an invaluable curiosity to the inquirers « into roman Britain. He gives us an exact « and copious chorography of the whole is- « land; its boundaries, rivers, mountains, « promontories, roads, nations, cities, and « towns, in the times of the Romans. It is « accompanied with an accurate map of « *faciei romanæ*, as the author terms it. « He gives us more than a hundred na- « mes of cities, road, people, and the like; « which till now were absolutely unknown « to us ..... We have reason to believe, he « copied some memoirs wrote even in Ro- « man times, etc. (*Ib.* p. 114.) I need add no « more, than if Camden and Burton, Gale « and Horsley, had lad Richard's.... work, « there had been nothing left for others to « do in this argument. » (*Ibid.* p. 116.) — Richard n'offre pas moins de ressources pour les antiquités bretonnes que pour les antiquités romaines. (Voir le parti qu'en a tiré M. Lehuërou dans ses *Origines celtiques, Diction.* d'Ogée, 1840, t. I, p. 54.)

[28] « Ad fluvium Devain primo siti erant « Carnabii, quibus habitatæ fuerunt Be- « nonæ, Etocetum, Banchorium, monas- « terium totius insulæ celeberrimum, quo- « diu contentione Augustini eversum, non « postea resurrexit.... » (Ric. corin. lib. I, c. VI, § 27, ap. *Script. tres*, p. 24.)

Geoffroy de Montmouth, parle, il est vrai, d'Augustin à peu près comme le fait Richard[29], et contrairement à la manière dont en parlent tous les historiens qui ont précédé ou suivi ces deux écrivains. Mais Geoffroy, né dans le pays de Galles[30], vivait à une époque où les Bretons n'avaient point encore pardonné à Rome la conversion de leurs oppresseurs. Il se porte l'interprète des rancunes nationales, et pour cela il avait un motif tout particulier. Il était évêque de Saint-Asaph[31], c'est-à-dire du diocèse breton le plus éloigné des Anglo-Saxons et dans lequel se trouvaient les ruines mêmes de Bangor[32]. Richard, au contraire, était né en Angleterre, quoique assez près de Montmouth[33], à une époque où les Bretons se trouvaient complétement ralliés à l'Église romaine[34]. Moine bénédictin, il avait prononcé ses vœux à Westminster[35], c'est-à-dire à Londres, dont le siége épiscopal avait été fondé par saint Augustin lui-même[36]. Enfin, il ne s'était éloigné du séjour de son choix que

[29] *De gestis regum Britann.* lib. VIII, c. IV, ex ædib. Ascens. 1517, fol. XCIII. On sait que Geoffroy est le premier écrivain chez qui se trouve cette imputation mensongère qui attribue à saint Augustin le massacre des moines de Bangor.

[30] Leland, *ap.* Turner, *Bibliotheca britannico-hibernica*, 1748, in-fol. p. 305; Cave, *Script. ecclesiastic. historia litteraria;* Oxon. 1743, t. II, p. 229. — Cf. Oudin, *De script. eccles. antiq.* t. II, p. 1409; Fabricius, *Bibl. medii ævi*, t. III, p. 10.

[31] Francis Godwin, *De præsulibus Angliæ*, edent. Richardson, 1743, in-fol. p. 633; Wharton, *Anglia sacra.*

[32] Gough's Camden, t. II, p. 422, col. 2; p. 429, col. 1 et 2; *A map of North Wales;* dom Vaissette, *Geogr. hist.* t. I^er^, p. 87.

[33] On sait que Cirencester n'est séparé de Montmouth que par la longueur du Gloucestershire. (Cf. John Speed, *Theatr. imper. M. britann.* 1616, in-fol. p. 47.)

[34] Girald le Cambrien, contemporain de Geoffroy, et placé comme lui sur l'un des siéges épiscopaux du pays de Galles (S. David), dont il défendit les droits contre l'archevêque de Cantorbéry, successeur d'Augustin, affirme, dans sa Description de la Cambrie (*Anglica, Cambrica et scripta ex Bibl. Camdeni;* Francof. 1602, in-fol. p. 891), que les Bretons du pays de Galles: « Præ omni peregrino labore Romam « peregre libentius eundo, devotis mentibus Apostolorum limina propensius adorant. » Girald vivait deux siècles avant Richard.

[35] Stukeley, *Itinerarium*, cent. II, p. 110, 111.

[36] Stev. Bed. *Hist. eccl.* l. II, c. III, § 95, p. 104.

pour accomplir un pèlerinage à Rome, où l'entraînait sa piété, non moins que son amour de la science[37]. Or, nous le demandons, est-il probable que le cénobite anglo-saxon, que le pèlerin fervent ait parlé en termes injurieux de l'apôtre romain, auquel ses compatriotes étaient redevables de la foi, et qu'il l'ait nommé sans faire précéder son nom de cette épithète de bienheureux, *divus*, dont il le prive ici, mais qu'il lui donne ailleurs[38]? Cette omission concourt avec l'inculpation dirigée contre Augustin à nous faire soupçonner dans l'œuvre de Richard une œuvre du dernier siècle, et derrière sa plume celle d'un anglican.

Mais fussions-nous dans l'erreur à ce sujet, et l'œuvre du moine de Westminster fût-elle authentique, son autorité serait insuffisante; ceux mêmes qui l'ont produite au jour reconnaissent, comme nous, que son auteur apporte perpétuellement (et selon nous systématiquement) l'ignorance du XIV^e^ siècle au milieu des documents plus exacts que lui a légués un autre âge[39]. Il ne transcrit ceux-ci qu'en les dépravant par des fautes grossières; et, d'ailleurs, en parlant des invasions dont il s'agit, il ne fait que reproduire le texte de Gildas et de Bède[40]. Il y ajoute

[37] Stukeley, *Itinerarium*, p. 111, où se trouve le texte de la permission que l'abbé William de Colcestre donne à Richard pour se rendre à Rome : « Willelmus, abbas « monasterii B. Petri Westmonasterii juxta « London; *apostolicæ sedi immediate subjecti* « ... cum dilectus..... Ricardus de Circen- « cestia cum instancia nobis humiliter sup- « plicaverit quatenus eidem limina Aposto- « lorum et alia loca sacra in urbe Romana « ..... visitandi licenciam concedere digna- « remur; non prædicti patris.... devotionem « considerantes, etc..... »

[38] Ailleurs, en effet, le faux Richard, se rappelant mieux quel avait été le langage du véritable, écrit : « Cantio..... sepultus « est D. Augustinus, Anglorum apostolus. » (Lib. I, c. VI, § 5, ap. *Script. tres*, p. 17.) Dans sa table, Bertram fait également précéder le nom d'*Augustinus* de l'épithète de *divus*; mais, chose singulière, cette table ne renvoie qu'à la page du texte où se trouve également cette épithète, nullement à cet endroit où l'épithète est omise et où la destruction de Bangor est attribuée aux querelles soulevées par l'apôtre anglo-saxon.

[39] Voir plus haut, p. 11, n. 31.

[40] Cf. Ricard. corin. lib. II, c. I, ap. *Script. tres*, p. 53-55; J. Stevens. Gild. § 13-21,

des dates, il est vrai[41]; mais il n'en indique pas l'origine, et, comme ces dates ne sont données par aucun des chroniqueurs qui depuis Bède ont copié Gildas, elles doivent appartenir exclusivement à celui qui les énonce. Aussi, Richard paraît éprouver le besoin de les légitimer, et, pour cela, il en rapproche habilement un des passages de Claudien relatifs à Stilicon[42]: Mais cette habileté même, jointe à l'innovation chronologique de Richard, confirme nos doutes sur l'authenticité de son manuscrit[43]. Le moyen âge copiait beaucoup et n'innovait guère. Un moine du XIV^e^ siècle, qui eût trouvé d'un côté une chronologie adoptée par Bède et suivie par tous les chroniqueurs, eût-il trouvé de l'autre une chronologie meilleure, n'eût pas été assez éclairé pour choisir. Il se serait rangé à l'avis du plus grand nombre; ou si, par impossible, il eût préféré suivre un guide isolé, il se serait du moins excusé en alléguant l'autorité de celui-ci. Mais se mettre en contradiction avec ceux-là mêmes qu'il copie, sans en donner de motifs, c'est ce que n'eût jamais fait Richard de Cirencester. Laissons donc sans scrupule, et

p. 19-26; J. Stevenson's Bed. *Hist. eccles.* Lond. 1838; in-8°, lib. I, c. XII, § 28-31.

[41] Il place la mort de Maxime et la première infestation des Pictes en 385; le premier secours imploré et obtenu de Rome en 396; le deuxième secours en 400; la défection de la Bretagne en 411; la demande du troisième secours en 446. (Ric. corin. lib. II, c. 1, ap. *Script. tres*, p. 53.)

[42] Il dit, en parlant du mur élevé après la seconde intervention romaine, qui n'a point de date chez Gildas: « Id Stilichontis « erat opus, ut ex his Claudiani versibus « constat: »

Me quoque vicinis pereuntem gentibus, inquit,
Munivit Stilicho, etc.

(Lib. II, c. 1, p. 54.)

[43] Nous devons avouer, toutefois, que l'éditeur de Richard n'est pas de l'avis que nous émettons ici. Il dit, à propos de différences semblables à celles que nous venons de signaler: « Unde Ricardus noster « has correctiones hauserit nisi ex scholiis « *quibusdam* Cæsaris, Solini, Bedæ, etc. « conjecturatu perquam difficile, etc..... (*Notæ in Ricard.* p. 170.) Pour nous, qui, afin de sortir d'embarras, ne croyons point devoir improviser de scoliastes, nous nous contenterons de dire, comme Bertram le fait ailleurs: « Qui monachus noster in « hunc mirum computum inciderit, non « video, cum nunquam simile quid inve- « nerim. » (*Ibid.* p. 165.)

pour n'y plus revenir, le système de Turner et l'autorité sur laquelle il repose.

Le second système, celui dont nous attribuons le succès à l'influence d'Usserius, tient, en apparence, plus d'état de Gildas que ne le fait Turner. Mais au fond il rend son autorité fort suspecte. D'après Usserius, en effet, et d'après ceux qui l'ont suivi, il faut placer entre les invasions de Gildas, non-seulement d'autres invasions dont celui-ci n'aurait point parlé, mais des faits importants qui contredisent ce qu'il avance. Ainsi, d'après Gildas, la première attaque des Pictes et des Scots est le résultat de l'évacuation définitive de la Bretagne par les troupes romaines [44]. Mais si cette attaque est de 388, ainsi que le veut en général l'école irlandaise, et si elle est précédée de l'évacuation des troupes romaines, comme le veut Gildas, celui-ci se trouve en opposition avec Claudien, dont le texte signale en Bretagne la présence d'une légion que Stilicon y fait séjourner jusque vers 402 [45], et avec Zosime, qui, vers 407, fait élire, également dans la Bretagne, trois usurpateurs par la milice romaine [46]. Le second système, on le voit, tout en admettant le témoignage de Gildas, lui est plus défavorable que le premier. Turner, en effet, se contente de décliner en son propre nom l'autorité de l'historien breton. L'école d'Usserius infirme les assertions de Gildas en les faisant contredire par des autorités contemporaines. Ce seul motif, indépendamment de ceux que nous indiquerons plus tard, suffirait pour nous éloigner de cette école.

Le troisième système, au contraire, celui qu'a indiqué Cam-

[44] Gildas, *De excidio Britanniæ*, edent. Joseph. Stevenson, Lond. 1838, in-8°, § 14, p. 20.

[45] Venit et extremis legio prætenta Britannis, etc. (Claudiani Oper. *De bello getico*, v. 416, t. II, p. 75.) Cf. Usser. *Britann. eccl. antiq.* p. 310.

[46] Zosim. lib. VI, c. 11, p. 318.

den, et qu'ont suivi les Innes et les Pagi[47], repose, à nos yeux, sur la base la plus rationnelle. Il concilie Gildas et les écrivains impériaux. Mais ce n'est point seulement par cette donnée générale qu'il doit rallier les adhésions. L'étude scrupuleuse des textes est en sa faveur. Cette étude, il est vrai, n'a point encore été soumise à une critique suffisamment approfondie, ou, du moins, ne se trouve consignée nulle part dans tous ses détails. Ainsi, Camden, qui a dû s'y livrer, n'en indique que les résultats, et c'est à son laconisme qu'il faut attribuer, sans doute, les erreurs secondaires où sont tombés ceux-là mêmes qui ont suivi ses principales indications chronologiques. Le travail qu'avait dû faire ce savant homme, nous allons entreprendre de le recommencer, en le complétant par les découvertes, assez rares d'ailleurs, que depuis lors a faites la science.

Choix de nos autorités.

Si notre tentative est suivie de succès, les questions soulevées par le texte de Gildas recevront, comme définitive, la solution qu'avait déjà proposée l'érudition du XVI^e^ siècle. Tous nos efforts sur ce point vont tendre, par conséquent, à rétrograder de trois cents ans. Ils seront d'ailleurs dirigés, non pas seulement vers les résultats, mais d'après la méthode de

[47] En se reportant à notre tableau, on s'apercevra facilement, toutefois, que si Innes, Pinkerton, Pagi, Tillemont, presque toujours d'accord entre eux, le sont avec Camden sur le système général d'après lequel ils groupent les faits relatifs aux invasions, tous s'éloignent cependant de ce dernier pour les détails. Mais partout où il se trouve quelque désaccord entre ces savants hommes, c'est du côté de Camden, sauf une exception, que nous paraît être la vérité. Camden, trompé par une autorité bretonne à laquelle il attache plus d'importance qu'il ne le fait ordinairement, place la démarche des insulaires vers Aëtius et l'invasion suprême qui la suit de près vers l'année 424. (*Britannia*, p. 95; cf. Gough's Camden, t. I, p. CIII.) Pagi a savamment rectifié cette erreur. (*Critica*, ann. 435, § 37, t. II, p. 267.) Sur tous les autres points, nous espérons prouver que l'opinion la plus probable est celle de l'antiquaire anglais.

Camden. Nous aurons grand soin de puiser, comme il l'a fait le plus souvent[48], aux véritables sources, à celles qui découlent ou qui dérivent de l'antiquité. On concevra, dès lors, que nous tenions peu de compte des chroniques irlandaises, écossaises ou bretonnes postérieures aux écrivains de l'empire[49]. C'est en voulant concilier, comme s'ils avaient la même valeur, les documents légués à l'histoire par Rome ou par la Bretagne romaine avec ceux dont nous a gratifiés le génie national des deux îles que, depuis Camden, les différentes écoles sont arrivées à des résultats si divers. Les écrivains de l'empire étant trop laconiques et Gildas trop obscur[50] pour se passer d'interprétation, cette interprétation toutes l'ont recherchée dans les chroniques et dans les traditions du moyen âge; mais, comme chroniques et traditions ont été dictées par le patriotisme de l'une des deux îles, et que l'antagonisme de celles-ci s'y est formulé en assertions contradictoires, chaque école, s'appuyant des écrivains de sa nation, a pu interpréter d'une manière différente l'obscurité ou la brièveté des témoignages de l'antiquité.

Les difficultés qu'offraient ces témoignages ont ainsi reçu des solutions multiples, qui s'excluent réciproquement, et sur lesquelles toutefois il ne serait point possible de se prononcer en persévérant dans la même voie. Heureusement la saine critique en indique une plus naturelle; elle signale Gildas, auteur contemporain et témoin oculaire à la fois, comme le plus im-

[48] « Rem integram ad antiquitatis sena- « tum refero. » (*Britannia*, p. 4.)

[49] Nous n'éprouvons même point la tentation que semble parfois éprouver Camden : « Diu me sustinui ne in hanc arenam des- « cenderem et cum aliis fabulas admirando, « suaviter ineptirem. » (*Britann.* p. 85.)

[50] « Gildas s'exprime en termes si généraux et si ambigus qu'il est réellement *impossible*, après lui, de rien préciser. » (Saint-Martin, dans ses notes sur l'*Hist. du Bas-Empire*, t. V, p. 475.) Cela est du moins fort *difficile*, sinon *impossible*.

portant de la période que nous étudions, et veut que, pour l'interpréter, on le compare aux autres historiens qui, sans être témoins des faits dont il s'occupe, en ont été contemporains, avant de recourir aux écrivains qui n'en ont été ni contemporains, ni témoins. Si d'une première comparaison jaillit la lumière, la seconde devient inutile, ou du moins ne peut servir qu'à faire descendre jusqu'à ceux-ci, nullement à faire remonter jusqu'à ceux-là le commentaire et les rectifications relatifs aux faits sur lesquels chacun d'eux s'est prononcé. Aussi croyons-nous devoir, avant tout, étudier le texte même de Gildas, pour le comparer ensuite à celui de ses devanciers ou de ses contemporains. Parmi ses successeurs, cependant, il en est un que son origine anglo-saxonne avait soustrait à l'influence des écoles exclusivement insulaires, que sa science rattachait aux traditions romaines, et dont le texte offre un résumé critique, bien que parfois erroné, des documents de l'antiquité. C'est le vénérable Bède, le premier en date et en savoir des auteurs non contemporains dont on doive peser le témoignage; aussi, sans prétendre le concilier en tout avec les textes sur lesquels s'appuient ses gloses, nous pensons que nos études demeureraient incomplètes, si nous ne prouvions que le vénérable historien a compris, comme nous le faisons, les passages essentiels de ses prédécesseurs. Mais Bède, Gildas et les écrivains de l'Empire, une fois conciliés, nous n'aurons recours aux écrivains subséquents que dans les cas bien rares où nous y réduirait le silence absolu des premiers.

Le rôle principal qu'assignent à Gildas, dans nos Recherches, son origine, son antiquité, et l'emploi continuel que nous aurons à faire, non-seulement de son texte, mais des variantes qu'y ont introduites les copistes, exige que nous indiquions, au moins en quelques mots, les principales éditions et les

principaux manuscrits de son opuscule. Cet opuscule[51] se compose de deux parties, dont l'une contient l'*Histoire* de la Bretagne[52], dont l'autre, sous le titre de *Lettre*[53], expose les griefs de Gildas contre les rois et le clergé bretons. On a fait de l'opuscule entier quatre éditions principales. La première est de 1525[54]; elle a été donnée par l'Italien Polydore Virgile, qui avoue, dans la préface, avoir fait quelques corrections au texte de son auteur[55]. Ce texte, il l'a d'ailleurs établi d'après deux manuscrits dont on ignore la valeur, et qui sont perdus[56]. La seconde édition est de 1568[57]; le second éditeur était John Josselin, secrétaire de l'évêque anglican Parker. Josselin s'est également servi de deux manuscrits[58], depuis également perdus[59], dont l'un était assez récent, dont l'autre eût été le plus

[51] *De excidio Britanniæ*, edent. Joseph. Stevenson; Lond. 1838, in-8.

[52] *Historia*, §§ 1-26; *ibid.* p. 11-35.

[53] *Epistola*, §§ 27-110; *ibid.* p. 36-118.

[54] « Opus novum. Gildas, britannus mo-« nachus, cui Sapientis cognomentum est « inditum, de calamitate, excidio et con-« questu Britanniæ, quam Angliam nunc « vocant, auctor vetustus a multis diu de-« sideratus et nuper in gratiam D. Cuth-« berti Tonstulli Londiniensis episcopi, « formulis excusus. » Lond. 1525.

[55] « Ipse... ut oratio [Gildæ] per hyper-« baton passim obscurata, planior fieret, « uno vel altero loco verbum longius posi-« tum magis perapposite locandum curavi. »

[56] « We are not informed of what anti-« quity were the copies which Vergil... em-« ployed.....; the manuscripts used by « Polydore are not now known to exist. » (J. Stevenson's Gildas, *pref.* p. XIX.)

[57] « Gildæ cui cognomentum est Sapien-« tis, de excidio et conquestu Britanniæ « et flebili castigatione, in reges, principes « et sacerdotes epistola, vetustissimorum « exemplariorum auxilio non solum a men-« dis plurimis vindicata, sed etiam acces-« sione eorum quæ in prima editione a « Polydoro Virgilio resecata erant, multi-« pliciter aucta. » Lond. 1568.

[58] « Incidi nuper in duos veteres codices « Gildæ Britonis, quorum alter literarum « notis valde peregrinis et ab usu nostro « jamdiu alienis, quippe amplius sexcentis « hinc annis scriptus, ad bibliothecam Au-« gustiniensem Cantuariæ olim pertinuit; « alter quidem multo recentior et scriptura « non æque diligenti, qui tamen minimum « ab illo altero discrepat, fuit olim Glasto-« niensis cœnobii, ut jam est cujusdam ge-« nerosi jurisperiti cautioni solius et pro-« prius. »

[59] « The manuscripts, of which the exis-« tence is known, do not correspond with « Josselin's description. » (J. Stevenson's Gildas, *pref.* XX.

ancien de tous, puisque, selon Josselin, il remontait au x^e^ siècle. Nous ne ferons usage qu'à titre de renseignement de ces deux premières éditions, dont on ne peut plus contrôler suffisamment l'exactitude. En 1691, Th. Gale en donna une troisième[60], dans laquelle il suivit ou signala les leçons des précédentes, mais en se conformant, surtout pour la première partie, au texte d'un manuscrit qui la contient exclusivement[61], et dont nous invoquerons souvent l'autorité; pour la seconde, au texte d'un manuscrit de la bibliothèque Cotonienne, dont nous aurons peu à nous occuper[62]. Le premier était la propriété, et probablement l'œuvre des moines de Durham; il appartient aujourd'hui à la bibliothèque de l'université de Cambridge, et se trouve le plus ancien de ceux que signale maintenant la bibliographie de Gildas[63]. Transcrit, au XIII^e^ siècle, par un copiste lettré, il offre généralement des leçons assez exactes; il contient, en outre, deux sortes de commentaires, dus au copiste même ou à quelques-uns de ses contemporains[64]. Ce sont d'abord des gloses marginales en assez grand nombre, puis une série de vingt titres de chapitres destinés à résumer, à développer, et même à rectifier tout ce que renferment les vingt-six paragraphes historiques de Gildas[65]. Le copiste ne s'était pas aperçu, sans doute, que l'auteur lui-même, dans sa

[60] Apud *Historiæ Britannicæ, Saxonicæ, Anglo-Danicæ Scriptores XV*. Oxon. 1691, 2 vol. in-fol. Gildæ Sapientis, *De excidio Britanniæ, liber querulus, ex antiquissimo ms. codice Cantobrigiensi*, t. I, p. 3-39.

[61] Cf. J. Stevenson's Gildas, *pref.* p. XVI et XXI.

[62] Gale's *Script. XV*, t. I, p. 17.

[63] « A manuscript of the thirteenth century, belonging to the public library of « the university of Cambridge (F. f. i. 27) « once, apparently, the property of the « monk of Durham, if not transcribed in « that monastery. » (J. Stevenson's Gildas, *pref.* p. XVI.)

[64] « Its margins which have suffered by « the knife of the binder, contain numerous glosses... . Prefixed are the arguments for the different books into which « the work has been somewhat injudiciously « divided. » (J. Stevenson's Gild. *pref.* XVI.)

[65] J. Stevenson's Gildas, p. 5-8.

préface, dresse, avec brièveté et précision, les titres de ces vingt-six paragraphes[66], que Gale a fort heureusement rétablis, en indiquant toutefois les vingt divisions sous lesquelles ils se trouvent confondus dans le manuscrit. Enfin, un dernier éditeur, M. Stevenson, a profité, en 1838, des travaux de ses devanciers et d'un manuscrit du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle, primitivement complet[67], qui paraît leur être demeuré inconnu. Ceci, du moins, semble résulter de la notice bibliographique dont M. Stevenson a fait précéder son Gildas[68]. Mais, en comparant les variantes que le nouvel éditeur réunit dans ses notes, il nous semble que la leçon de Polydore Virgile, celle de Josselin, et même la seconde partie de celle de Gale, sont bien souvent conformes au second manuscrit de M. Stevenson; et comme Gale, pour la deuxième partie de Gildas, a fait usage d'un manuscrit qui existait dans la bibliothèque Cotonienne, et qui paraît ne plus s'y trouver, puisque M. Stevenson n'en fait aucune mention, nous ne serions pas éloigné de regarder le second manuscrit de celui-ci comme l'un de ceux dont se sont servis les trois premiers éditeurs. Nous verrons aussi plus tard qu'Usserius emploie, dans ses citations de Gildas, un texte qui, sur des points fort importants, est identique à celui du manuscrit de M. Stevenson. Quoi qu'il en soit, ce second manuscrit a donné pour la nouvelle édition quelques variantes assez heureuses[69]; mais il est généralement moins correct que le premier,

[66] Stevenson's Gild. p. 4, et mieux Gale's *Script XV*, t. I, p. 6.

[67] « A manuscript of the end of the four- « teenth, or commencement of the fifteenth « century, also deposited in the public li- « brary at Cambridge (D. d. i. 17)... Un- « fortunately wants the whole of the pre- « face, and a small portion of the beginning « of the work... It contains both the *Historia*, « and the *Epistola Gildæ*. » (J. Stevenson's Gild. *pref.* p. XVI.)

[68] *Préface*, § 2, p. XVI et p. XXI. « Gale « seems to have been unacquainted with the « second manuscript upon our list, which « probably had not then been added to the « university library. »

[69] « Although agreeing closely with the « earlier manuscript, upon the whole, it

avec lequel, d'ailleurs, il se trouve réuni dans la bibliothèque de Cambridge. Les deux éditions les plus récentes, et surtout les deux manuscrits qui leur servent de base, sont les autorités auxquelles nous nous adresserons le plus volontiers.

Cela posé, abordons enfin la discussion d'après laquelle nous espérons fixer la chronologie de l'infestation continuelle des Pictes et des Scots sur la terre des Bretons.

PREMIÈRE SECTION.

LIMITES DE L'INFESTATION CONTINUELLE DONT LA CHRONOLOGIE EST DOUTEUSE.

§ 1. Témoignage de Gildas.

Ce que nous avons à déterminer avant tout et surtout, c'est le point de départ de Gildas; car en cela gît la principale difficulté. Ce point de départ, tout le monde est d'accord pour le placer après l'usurpation de Maxime en Bretagne (383); mais suit-il immédiatement la proclamation ou la mort de ce tyran (388)? Suit-il, au contraire, la proclamation ou la mort de trois autres tyrans, Marc, Gratien, Constantin, proclamés tous trois, en 407, par la milice romaine de Bretagne, et dont le dernier ne succombe qu'à la fin de 411 [1]? Nous obtiendrons une première lueur sur ce point, en cherchant à préciser ce que Gildas entend par les invasions, ou plutôt par l'infestation (c'est le terme dont il se sert) que subissent les Bretons de la part des Scots et des Pictes. Dans l'auteur insulaire, cette infestation n'a point le même caractère que les invasions dont parlent les écrivains du continent. Ainsi, quoiqu'elle soit pos-

« sometimes varies for the better and affords the means of correcting the errors « of its predecessor. » (J. Stevenson's Gild. *pref.* p. xvii.)

[1] Sur l'époque de la mort de Constantin, le dernier des trois tyrans proclamés, en 407, par les légions de la Grande-Bretagne, voir Tillemont (*Hist. des emper.* t. V, p. 606), qui la fixe à la mi-septembre de l'an 411.

térieure au moins à cinq de celles-ci[2], même en la faisant remonter à Maxime, Gildas, lorsqu'elle débute, dit qu'elle sévit pour la première fois, *primum*[3]. De plus, les invasions que mentionnent Ammien Marcellin, Claudien, Zosime, sont intermittentes; elles se succèdent à des époques inégales et assez éloignées : nous avons pu les compter une à une. Mais lorsque, en 446, s'arrête l'infestation de Gildas, après avoir longtemps sévi, cet auteur dit qu'elle cesse pour la première fois, *primum*[4]. Les ravages des Pictes et des Scots, dans Gildas, constituent donc une infestation continuelle : tout son langage le prouve. Au début de ces ravages, il annonce que la Bretagne va gémir *pendant de longues années*[5]. Lorsqu'ils sont suspendus, il remarque que les barbares avaient opprimé la Bretagne *pendant de longues années*[6]. Cette infestation subit sans doute quelques fluctuations, mais jamais de relâche; elle a des périodes plus désastreuses pour les Bretons abandonnés à leurs propres forces, périodes auxquelles Gildas donne le nom de première, de seconde, de troisième dévastation[7]. Elle en a de moins funestes, quoique toujours remplies d'hostilités, lorsque, par deux fois, une légion romaine intervient contre les barbares, et procure à la Bretagne ce que Gildas appelle une première

[2] Les invasions de 306, de 343, de 360, de 364, de 367; voir plus haut, p. 18 et 19.

[3] J. Stevenson's Gild. § 14, p. 21. — Usserius a dit, avec la plus rare justesse : « Illud *primum* non de prima infestatione « simpliciter posse accipi, quæ ex Ammiano « Marcellino et aliis jam producta sunt sa- « tis evincunt; sed de calcatione, hoc est « infestatione simul ac dirissima depres- « sime, ut in verbis proxime sequentibus « sese Gildas explicat. » (*Antiquit.* p. 309.) O'Connor (*Rer. hibern. script.* t. I, proleg. part. I, p. 108) copie à peu près cette phrase d'Usserius en se l'appropriant.

[4] J. Stevenson's Gild. § 21, p. 27.

[5] « Multos stupet gemetque per annos. » (*Ibid.* § 14).

[6] « Inimicis per multos annos in terra « agentibus. » (*Ibid.* § 20, p. 26.)

[7] « De prima vastatione... de secunda « vastatione... de tertia vastatione. » (*Ibid.* p. 4.)

et une seconde vengeance[8]. Deux fois, en effet, les Pictes et les Scots sont repoussés des provinces romaines[9]; mais deux fois ils y reparaissent[10], et l'intervalle qui sépare leur retraite de leur retour a été deux fois employé à dresser une muraille pour arrêter leurs ravages[11]. Ainsi, dans Gildas, aucune solution de continuité, sinon celle que font supposer, chaque année, les rigueurs de l'hiver. Il est donc impossible, sans méconnaître l'autorité de cet historien, d'intercaler entre le début et la fin de l'infestation dont il parle, ces trois invasions intermittentes, que suivent des relâches plus ou moins longs après la catastrophe de Maxime (388-396)[12], après l'intervention de Stilicon (398-402)[13], après le retour des légions qui doivent proclamer trois tyrans en Bretagne (407-411)[14]. Dès lors il devient évident qu'une infestation continuellement exercée, dont on connaît l'extrême le plus rapproché, celui de 446, doit être postérieure aux invasions dont la recrudescence intermittente est de 383 ou de 388, et que, par conséquent, son extrême le plus reculé ne peut être antérieur à 407, époque où l'histoire indique le dernier relâche dont jouisse la Bretagne après ces invasions.

Comment donc toute l'école d'Usserius s'y est-elle trompée? C'est que, d'un côté, le texte de Gildas est fort obscur, et que, de l'autre, cette école ne l'a pas suivi d'après le meilleur manuscrit, dont cependant Usserius, nous le verrons bientôt, avait eu connaissance. Ce texte, nous allons en reproduire et en traduire, d'après ce manuscrit, deux paragraphes dans lesquels la mort de Maxime, rapprochée, par une construction

[8] « De defensione... de secunda ultione. » (J. Stev. Gild. p. 4.)
[9] *Ibid.* §§ 15 et 17, p. 21 et 22.
[10] *Ibid.* §§ 16 et 19, p. 22 et 24.
[11] *Ibid.* §§ 15 et 18, p. 22 et 24.
[12] Voir plus haut, p. 37.
[13] *Ibid.*
[14] *Ibid.*

vicieuse, des hostilités qui ouvrent l'infestation, a donné lieu au rapprochement chronologique qui, selon nous, constitue l'anachronisme contre lequel nous protestons [15].

« Les tyrans, dit Gildas, multipliant leurs rejetons, qui bientôt pullulent en une immense forêt, l'île ne conserve plus de romain que le nom, rejette les mœurs et les lois [de l'empire], et envoie dans les Gaules, accompagné d'une foule de satellites, Maxime, cette racine de sa triste fécondité. Celui-ci..... rallie cette province à son criminel empire; projetant l'une de ses ailes sur l'Espagne, l'autre sur l'Italie, il fait de Trèves le siége de son pouvoir..., et parvient, dans sa fureur insensée, à ravir deux empereurs légitimes, l'un à Rome, l'autre à la vie.... Mais bientôt sa tête tombe dans Aquilée.

« Depuis lors, la Bretagne est évacuée de tout ce qui porte les armes, de toute provision de guerre et de ses cruels gouverneurs. [Déjà] dépouillée d'une nombreuse jeunesse, qui,

[15] § 13. « Tandem tyrannorum virgultis « crescentibus, et in immanem sylvam jam « jamque erumpentibus, insula nomen « romanum, nec tamen mores legesque « tenens, quin potius abjiciens, germen « suæ plantationis amarissimæ ad Gallias, « magna comitante satellitum caterva, in- « super etiam imperatoris insignibus, quæ « nec decenter usquam gessit, nec legi- « time, sed ritu tyrannico, et tumultuante « initiatum milite, Maximum mittit. Huic « callida primum arte potius quam vir- « tute, finitimos quosque pagos, vel pro- « vincias, contra romanum statum, per « retia perjurii mendaciique sui, facino- « roso regno adnectens, et unam alarum « ad Hispaniam, alteram ad Italiam exten- « dens, et thronum iniquissimi imperii « apud Treveros statuens, tanta insania in « dominos debacchatus est, ut duos impe- « ratores legitimos, unum Roma, alium « religiosissima vita repelleret. Nec mora, « tam fertilibus vallatus audaciis, apud « Aquileiam urbem capite nefando cædi- « tur, qui decorata totius orbis capita regni « quodammodo cervicibus dejecerat. »

§ 14. « Exin Britannia, omni armato « milite, militaribusque copiis, *ac* recto- « ribus *linquitur* immanibus. Ingenti ju- « ventute spoliata [quæ] comitata vestigiis « supradicti tyranni, domum nunquam « ultra rediit et omnis belli usus ignara « penitus, duabus primum gentibus trans- « marinis vehementer sævis, Scotorum a « circione, Pictorum ab aquilone, calca- « bilis, multos stupet gemetque per an- « nos. » (J. Stevens. Gild. p. 19-21.)

après avoir accompagné les pas de Maxime, ne revint jamais dans cette contrée, et profondément ignorante des usages de la guerre, elle est terrassée pour la première fois, et gémit stupéfaite, pour de longues années, sous les horribles cruautés de deux nations transmarines, venues, les Scots du Circion [nord-ouest], et les Pictes de l'Aquilon [nord-est]. »

Ce passage demande des explications de deux espèces. Nous avons à justifier, avant tout, la manière dont nous en interprétons quelques mots, puis à rechercher, dans l'ensemble du texte, quel sens y attachait Gildas. Commençons par notre traduction : elle n'a besoin d'être défendue que sur deux points. Gildas dit, en parlant de Maxime, qu'il est le germe, *germen,* d'une plantation amère. Nous prenons le mot de *germen* dans le sens de racine, *radix;* mais il a souvent celui de rejeton, *surculus.* Heureusement Gildas lui-même légitime notre interprétation; en parlant de l'arrivée des Saxons en Bretagne, il fait usage d'une répétition dans laquelle il emploie *germen* et *radix* comme synonymes : *Inde germen iniquitatis, radix amaritudinis* [16].

Nous traduisons ensuite cette phrase : *Britannia omni armato milite.... ac rectoribus linquitur immanibus, ingenti juventute spoliata...*, comme si les membres en étaient réellement liés au moyen de la particule *ac,* qui ne se rencontre toutefois ni dans l'édition de Gale [17], ni dans le texte de Stevenson. Or le sens qu'autorise la présence de cette particule fait pécher grossièrement Gildas contre la grammaire, en rendant les mots *armato*

[16] « Inde *germen* iniquitatis, *radix* amaritudinis, virulenta plantatio, nostris condigna meritis, in nostro cespite, ferocibus palmitibus pampinisque, pullulabat. » (J. Stevens. Gild. § 23, p. 31.) Cf. « Amarissimum quoddam de vita Sodomorum in cordis sui infructuosa bono semini gleba, *sarcalamen* incredulitatis et insipientiæ plantaverat. » (J. Stevenson's Gild. § 28, p. 38.)

[17] *Script. xv.* Gildas, § 11, t. I, p. 12.

milite complément indirect du verbe passif *linquitur*. Il faudrait *ab armato milite*. En supprimant, au contraire, la malencontreuse conjonction, on pourrait traduire : « La Bretagne, dépouillée de sa milice et de sa jeunesse, est abandonnée à des gouverneurs cruels. » Mais d'abord cette traduction supposerait une construction plus grossière que la faute de grammaire qu'il s'agirait d'éviter. Il faudrait que le participe *spoliata*, qui a déjà un complément dans ces mots, *ingenti juventute*, enjambât rétrogressivement, pour en réclamer un second, par-dessus la phrase principale, *rectoribus linquitur immanibus*[18]. Cette construction forcée et le sens qui en résulterait ne nuiraient pas d'ailleurs d'une manière sensible à l'interprétation générale que nous essayerons tout à l'heure du texte de Gildas ; et nous pourrions nous résigner à l'adopter, si nous n'avions des motifs suffisants pour maintenir notre leçon. En effet, la conjonction *ac*, qui ne se rencontre ni dans l'édition de Gale, ni dans le texte de Stevenson, se trouve dans le plus ancien des manuscrits de Gildas, dans celui que suivent principalement ces deux habiles éditeurs ; les notes de M. Stevenson nous l'apprennent[19], et son texte ne demeure incomplet sur ce point que parce qu'il l'établit, sur ce point même, d'après le manuscrit le plus récent. Pour nous, au contraire, le meilleur manuscrit fait foi, et dès lors il nous devient impossible de ne pas donner en même temps ces mots : *armato milite. . . . ac rectoribus*, pour complé-

[18] La suppression du mot *ac* n'est pas la seule altération du texte de Gildas qu'Usserius ait maintenue d'après de mauvais manuscrits, malgré le texte du meilleur qu'il avait sous les yeux. Il lisait, avec les premiers, *licet* au lieu de, *linquitur*, que donne le dernier, et il faisait en cela acte, sinon de critique, au moins de logique systématique ; car, avec la seconde leçon, l'interprétation qu'il donne à la phrase de Gildas où elle se trouve devient à peu près impossible, quoique M. Saint-Martin semble l'avoir maintenue en présence de cette leçon même. (*Hist. du Bas-Empire*, t. IV, p. 239.)

[19] J. Stevenson's Gild., p. 20, note à la ligne 19.

ments indirects au verbe *linquitur*, malgré la faute de grammaire dont cela entache le texte de Gildas. Mais ce qui achève de dissiper nos scrupules à cet égard, c'est que, à vingt-cinq lignes de cette faute présumée, il se trouve, dans le même texte, une faute semblable, et sur laquelle, cette fois, ne saurait s'élever aucun doute: « Un mur, dit Gildas, construit par la multitude imprévoyante... ne put être d'aucune utilité », *muras vulgo irrationabili factus... non profuit*[20]. Il faudrait *a vulgo*. Nous allons voir, en cherchant à démêler le véritable sens de Gildas, combien la solution préalable de ces difficultés grammaticales facilite l'explication la plus rationnelle dont son texte soit susceptible.

Pour préluder à cette explication, il ne sera point hors de propos de remarquer que, dans l'opuscule de Gildas, l'étendue et le titre même des chapitres varient selon les éditions et selon les manuscrits. Ainsi le dernier éditeur, M. Stevenson, qui a d'ailleurs parfaitement distribué son texte, façonne lui-même en anglais le titre ou, si l'on veut, l'indication des différents chapitres. Le meilleur manuscrit, celui qu'ont surtout employé Gale et M. Stevenson, présente, entre la préface et le corps de l'opuscule, une série de titres assez étendus d'après lesquels le texte est ensuite distribué, mais qui paraissent l'œuvre de quelque glossateur assez peu intelligent[21]. Enfin, dans la préface même qu'offrent toutes les éditions et la plupart des manuscrits, se trouvent exactement indiqués, non-seulement

[20] § 15. « ... Cives jussit... constituere « murum; qui vulgo irrationabili, absque « rectore, factus non tam lapidibus quam « cespitibus, non profuit. » (J. Stevenson's Gild. p. 21). Et ailleurs : « Britannia in- « sula.... divina Statera.... librata (§ 3, p. 11)... flores humanis gressibus pul- « sati. » (§ 3, p. 12); et surtout : « Con- « fessorem [Christi] persecutoribus insec- « tatum. » (§ 11, p. 17.)

[21] J. Stevens. Gild. p. 5-7.— « These *ca-* « *pitula* appear to have been added, or at « least interpolated, long after the times « of Gildas, and their order has not been « adopted in the present edition. » (*Ibid.* p. 5, n.)

la distribution primitive, mais les titres véritables que Gildas avait assignés à chacun de ses chapitres, et, comme nous l'avons déjà remarqué [22], c'est d'après cette préface que Gale a fort heureusement rétabli l'ordre général dans le texte qu'il publiait. Or, le titre qu'avait destiné Gildas au premier des deux paragraphes que nous avons traduits est celui-ci : *De tyrannis*[23]. Le titre que le glossateur du manuscrit le plus ancien forge pour ce même paragraphe est conçu en ces termes: *Qualiter gens Britonum imperatores romanos attriverit.* « Comment la nation bretonne atterra les empereurs romains [24] ». Enfin, tout en reproduisant ces deux titres en tête de l'opuscule de Gildas, M. Stevenson met en marge du paragraphe auquel ils se rapportent ce mot : *Maximus*[25]. Dans ce dernier mot se trouve résumée l'erreur savante que nous voulons combattre. Le titre plus développé du meilleur manuscrit révèle, dans toute leur naïveté vaniteuse, les altérations que fait subir le Breton aux matériaux historiques qu'il emploie. Le titre primitif de Gildas offre, dans les deux mots qui le composent, le meilleur commentaire et l'explication la plus vraisemblable que l'on puisse donner du paragraphe auquel le destinait cet auteur. Tel est du moins le jugement que nous portons de ce simple énoncé; voyons si ce jugement est fondé.

M. Stevenson, sous l'influense de l'école irlandaise, qui prévaut maintenant en Angleterre, rattache les malheurs sur lesquels s'étend Gildas à l'usurpation de Maxime, dont il est longuement, mais non pas exclusivement question dans le premier paragraphe, et il donne pour titre à ce paragraphe: *Maximus.* Le glossateur breton, au lieu de voir dans Gildas un Jérémie insulaire, qui gémit sur les crimes plus encore que sur les dé-

[22] Voir plus haut, p. 35.
[23] J. Stevens. Gild. p. 4, *pref.* § 2.
[24] J. Stevens. Gild. p. 6, cap. VIII.
[25] *Ibid.* p. 19, à la marge.

sastres de sa patrie, y voit un barde qui célèbre les exploits de l'antique Albion. Gildas, dans le titre véritable de ce chapitre, avait flétri du nom de tyran les usurpateurs bretons; dans son texte, il avait reproché à l'un d'eux ses tentatives régicides; mais, aux yeux du glossateur, les tyrans ne peuvent être les élus de la Bretagne. Ce sont bien plutôt ceux qui l'ont asservie; et à ce mot de *tyrans* il substitue ceux *d'empereurs romains*. Dès lors, Maxime devient pour lui un chef breton; il ne voit dans ses crimes qu'un succès national : *Qualiter gens Britonum imperatores romanos attriverit*. Voilà ce qu'au moyen âge le patriotisme insulaire faisait des documents authentiques. On voit si nous avons tort de lui préférer Gildas et l'antiquité.

Gildas, en effet, annonce formellement dans son titre qu'il veut parler de *tous les tyrans* dont l'usurpation a eu pour résultat de rendre la Bretagne étrangère à l'empire, c'est-à-dire de Maxime, de Marc, de Gratien et de Constantin (383-411). Mais comme Maxime, dont la révolte et les crimes ont eu le plus d'éclat, est celui qui ouvre cette ère de transition entre l'ancienne dépendance et l'affranchissement de la Bretagne, ère durant laquelle *l'île ne conserve plus de romain que le nom*, Gildas insiste, dans son texte, sur le début de cette révolution, et sur Maxime qui en est l'auteur; de sorte que, après avoir consacré quatre lignes à parler en général de cette forêt de tyrans qui pullulent dans ses expressions hyperboliques, il en emploie quinze à s'étendre sur le premier des usurpateurs. Son texte, d'ailleurs, offre un indice suffisant pour empêcher le lecteur attentif d'être induit en erreur par cette inégale répartition. C'est à une *forêt*, c'est-à-dire à la totalité des tyrans, et non pas à Maxime seul, que Gildas attribue la scission réelle, sinon apparente, de la Bretagne et de Rome, et il ajoute que Maxime est le germe, *germen*, c'est-à-dire la racine de cette fo-

rêt, dont les autres rejetons, *virgultæ*, lui sont par conséquent postérieurs. Ainsi, quoique le sage historien insiste sur Maxime et qu'il s'en occupe jusqu'à la fin du paragraphe que nous examinons, au début de ce paragraphe même, il a prévenu que, outre Maxime et *après* Maxime, d'autres tyrans contribuent à détacher la Bretagne de l'empire. Cette explication, d'ailleurs, est contenue tout entière, nous ne saurions trop le répéter, dans le titre seul *De tyrannis;* car, durant tout le IV^e^ et le V^e^ siècle, il n'y a point d'autres usurpateurs en Bretagne que Maxime, Marc, Gratien et Constantin[26], et comme Maxime est antérieur aux trois derniers, il est évident que, dans le paragraphe *De tyrannis,* il est question d'individus et d'événements postérieurs à son usurpation. Que si dans le texte les dernières lignes lui sont consacrées, les premières le sont nécessairement à ses successeurs. Il y a donc dans Gildas interversion, mais non pas omission, et le premier paragraphe embrasse toute l'histoire de la Bretagne sous les tyrans, de 383 à 407 au moins et peut-être à 411, ou, si l'on veut, de 411 et peut-être de 407 à 383.

Cela une fois établi, les principales difficultés disparaissent du second paragraphe. *Depuis lors,* dit Gildas, *exin,* c'est-à-dire, par suite de l'usurpation, non pas seulement de Maxime, dont il est question à la fin du précédent paragraphe, mais de tous les tyrans qu'indiquent à la fois le titre et les premières lignes de ce même paragraphe, la Bretagne se trouve abandonnée, *linquitur.* Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'ici Gildas procède de nouveau comme il vient de le faire. Le texte de son

[26] Les trois usurpateurs qui avaient précédé ceux-ci en Bretagne appartiennent au II^e^ et au III^e^ siècle. Ce sont: Albin, en 193; Carausius, en 287; enfin, Alectus, en 294. Trois empereurs avaient été également proclamés dans l'île, Caracalla et Geta en 211, Constantin le Grand en 306.

deuxième paragraphe, restitué d'après le meilleur manuscrit, se compose de deux phrases : la première se rapporte à tous les tyrans; dans la seconde, il est surtout question de Maxime. Ce sont les déportements des usurpateurs, en général, qui ont ravi à la Bretagne les légions, les appareils de guerre, et nécessité la retraite même des gouverneurs civils; mais c'est Maxime qui lui a porté le coup le plus funeste en traînant sur ses pas, hors de l'île, une jeunesse qui n'y devait plus revenir. Cette dernière remarque, appliquée seulement à la jeunesse qui suit Maxime, est un trait de lumière qui détache bien distinctement la seconde phrase de la précédente. Si celle-ci, en effet, se rapportait comme l'autre à Maxime, et si la Bretagne était définitivement dépouillée par lui de ses légions et de ses provisions de guerre, aussi bien que de sa jeunesse, pourquoi Gildas lui eût-il attribué seulement et particulièrement l'absence définitive de celle-ci? Pourquoi, dans la phrase incidente *quæ comitata . . . . . nusquam rediit,* le relatif, le participe et le verbe n'eussent-ils point été mis au pluriel et construits de manière à embrasser toutes les pertes définitives que Maxime eût causées. Dans sa teneur actuelle, cette phrase n'indique-t-elle pas que sous Maxime il n'y a eu de définitif que la perte de la jeunesse, et ne fait-elle pas supposer, comme le prouve d'ailleurs le témoignage de Claudien et de Zosime[27], que les légions entraînées par Maxime sur le continent furent replacées ou remplacées après lui, d'une manière fixe, dans la Bretagne, avant de l'abandonner pour n'y reparaître que d'une manière transitoire.

Ainsi, pour nous résumer, c'est à dater de Maxime que commence, selon Gildas, la scission de la Bretagne et de Rome; mais c'est après 407 et avant 411 seulement qu'elle s'accomplit. Entre

[27] Voir plus haut, p. 19 note 13 et p. 20 note 14.

ces deux époques, l'historien ne mentionne que les faits principaux dont les conséquences hâtent un tel dénouement. Enfin, lorsque cette révolution est consommée, il signale l'apparition des Pictes et des Scots, à l'infestation desquels il assigne par conséquent, comme point de départ, une date postérieure au moins à 407.

§ 2. Contrôle du témoignage de Gildas.

1° Par les historiens de l'empire.

Voyons maintenant, dans les historiens de l'empire, si tout est d'accord avec le texte de Gildas. Et d'abord, loin d'avoir à craindre de trouver notre auteur opposé aux écrivains impériaux, nous aurions plutôt à redouter qu'il n'en fût le plagiaire, car il dit lui-même : « Ce que je rapporterai de l'histoire de la Bretagne sous les empereurs romains, je ne pourrai l'emprunter ni aux écrits ni aux monuments de ma patrie; car s'il y en a existé autrefois quelques-uns, ils ont été détruits par le feu de l'ennemi ou emportés au loin sur les flottes de nos concitoyens exilés, et il n'en existe aucune trace. Je serai donc obligé de me servir des écrivains d'outre-mer, bien que leurs récits, remplis de lacunes, n'offrent pas assez de lumières[28]. » Jusqu'au moment où la Bretagne cesse d'obéir aux empereurs, on ne peut donc s'attendre à rencontrer dans Gildas un écrivain original et, par cette raison même, on ne peut non plus rencontrer dans son histoire des documents contraires aux documents originaux, auxquels, d'après son aveu, il recourt ex-

[28] « Illa proferre conabor in medium quæ « temporibus imperatorum romanorum et « passa est [Britannia] et aliis intulit civi- « bus longe positis mala; quantum tamen « potuero, non tam ex *scripturis patriæ* scrip- « torumve monimentis, quippe quæ, vel si « quæ fuerint, aut ignibus hostium exusta, « aut civium exsilii classe longius deportata, « non compareant, quam *transmarina rela-* « *tione*, quæ crebris irrupta intercapedini- « bus, non satis claret. » (J. Stevens. Gild. § 4, p. 13).

clusivement. Mais, de cette induction générale, descendons aux preuves, et, sans nous astreindre cependant à reproduire tous les témoignages qui, dans l'antiquité, jettent directement ou indirectement quelque jour sur les faits accomplis entre l'avénement de Maxime et le moment où la Bretagne cesse d'appartenir à l'empire, indiquons du moins et examinons ceux qui peuvent infirmer ou corroborer les assertions de Gildas.

Des deux paragraphes dont nous voulons contrôler l'exactitude, le premier indique la perturbation que les tyrans, en général, ont apportée dans les relations extérieures de la Bretagne; mais il insiste plus particulièrement sur les quatre points suivants : la proclamation, les crimes, les succès et le châtiment de Maxime. Le second indique la perturbation que ces mêmes tyrans apportent dans les relations de l'île entière, et en résume les causes et les résultats sous quatre chefs. L'émigration en masse de la jeunesse, l'absence des légions, la retraite de l'administration, enfin, les ravages des Pictes et des Scots.

En ce qui concerne l'avénement, les excès, la fortune et la chute de Maxime, notre tâche sera brève. Non-seulement Gildas est d'accord avec tous les historiens de l'empire, mais il paraît s'être inspiré en partie du panégyrique de Théodose par Pacatus, en partie du texte de Paul Orose, auxquels, d'ailleurs, il fait plusieurs emprunts, comme nous aurons plus tard occasion de le constater. Pour vérifier ces assertions, l'on peut recourir aux textes, que leur multiplicité nous empêche de reproduire, mais dont nous donnons l'indication au bas de cette page[29].

[29] Pacati *Panegyr.* ch. XXIII-XLVII, *passim*, p. 1587-1621; Pauli Orosii *Histor.* lib. VII, edent. Sigeberto Havercamp. Lugd. Bat. 1738, p. 556-558, lib. VII, ch. XXXIV et XXXV; S. Ambrosii *Opera*, ed. Benedict. Paris, 1690, t. II, *Epist.* 24,

Orose, après s'être étendu méthodiquement sur les faits relatifs à Maxime, parle d'une manière assez confuse des tyrans qui l'ont suivi[30]; et nous soupçonnons que l'obscurité de Gildas, à leur sujet, tient en partie à la négligence de son modèle. La narration d'Orose s'arrête à l'année 417[31]; elle fait ainsi défaut à Gildas vers la fin de son second paragraphe. Dès lors celui-ci redevient plus méthodique, il devient en même temps plus original; mais son originalité ne trouble pas l'harmonie qui règne entre lui et les historiens de l'empire.

Seul, en effet, il rapporte d'une manière positive le départ de la jeunesse entraînée sur le continent par Maxime, départ dont la mention est sans doute empruntée aux traditions insulaires, et cependant plusieurs des historiens de l'empire semblent fournir, à ce sujet, des renseignements indirects. Ainsi Pacatus, dans son panégyrique de Théodose, loue ce prince d'avoir, après la défaite de Maxime, pardonné à une partie des troupes romaines qui s'étaient soumises au vainqueur. « Vous avez ordonné, dit Pacatus à son héros, que ces

class. 1, col. 888; *De obitu Theod. orator.* t. II, col. 1209; in Psalm. 61, t. I, col. 965. S. Hieron. *Opera.* epist. 60, t. I, p. 341; S. Augustini *Opera, De Civit. Dei,* lib. V, c. XXVI, t. VII, p. 141; S. Prosperi *Opera, Chronicon.* col. 735, et Pseudo-Prosper, *ibid.;* Pseudo-Prosper, apud Labbæum, *Biblioth. nova,* libr. mss t. I, p. 56, 58, 59; Pacati *Panegyr. inter panegyricos veteres,* Regent's edition, t. III, p. 1555-1621; Pauli Orosii *Histor.* lib. VII, c. XXXIV, XXXV, XL, p. 556, 558, 576, etc.; S. Sulpicii Sever. *Sacræ histor.* lib. II, p. 170, 174, *Dialog. II,* c. VII, p. 257, *Dialog. III,* c. XV, p. 177; *Vita S. Martini,* c. XXIII, p. 199; Idacii *Chronicon.* p. 7; *Fasti consul.* p. 62; Marcellini *Chronic.* p. 5; Ausonius, *Ordo nobil. urbium,* VI, v. 7, inter poet. lat. min. ed. Lemaire, t. IV, p. 516; Suidæ *Lexicon,* v° Οὐαλεντινιανός, t. II, p. 727; Themistii *Orationes,* orat. XVIII, p. 220 et 483; Rufini *Hist. eccles.* lib. XI, c. XIV et XVII, p. 252 et 253; Socratis *Hist. eccles.* lib. V, c. XI, p. 276 et 279; Sozomeni *Hist. eccles.* lib. VII, c. XIII et XIV, p. 293, et 295; Theodoreti *Hist. eccles.* lib. V, c. XII, XIV, XV, p. 212, 213; Philostorgii *Hist. eccles.* lib. X, § 5 et 7, p. 534 et 535; Sext. Aur. Victoris *Epitome,* c. XLVII XLVIII, p. 590, 594; Symmachi *Epistolæ,* lib. II, ep. 13 et 31, p. 76 et 84.

[30] Paul. Oros. lib. VII, c. XL, p. 576.

[31] Pagi *Critica,* ann. 417, § 23, t. II, p. 138.

cohortes *devinssent romaines*, et leurs rangs se sont confondus dans les nôtres[32]. » Zosime, contemporain de Pacatus, écrit que : « Après le supplice de Maxime, Théodose incorpora dans ses troupes l'élite de celles qui avaient combattu pour l'usurpateur[33]. » La Notice de l'empire, autre document contemporain, mentionne à dix reprises différentes des corps de troupe désignés par le nom de Bretons ou de Britanniciens, et en place six sur le continent, dans les Gaules, en Espagne et jusque dans l'Orient[34]. Quelques-uns de ces corps expatriés n'ont-ils pas dû leur déplacement à l'incorporation dont parlent Pacatus et Zosime? Quoi qu'il en soit, l'incorporation est certaine et suffit pour expliquer la perte définitive que la Bretagne aurait faite d'une jeunesse à jamais entraînée sur les pas de Maxime.

Mais cette perte, avons-nous dit, est la seule que Gildas attribue à Maxime. C'est aux autres tyrans qu'il rapporte le retrait des troupes romaines. C'est à leurs déportements qu'il attribue l'anéantissement de l'administration qui gouvernait l'île au nom des Romains. Il parle, il est vrai, des satellites qui avaient suivi Maxime, des milices qui l'avaient proclamé, ce

[32] « Manum illam... tu non superbe, ut « victam; non irate, ut ream; non negli- « genter, ut parum necessariam, præteristi, « sed blande liberaliterque tractatam jus- « sisti esse *Romanam*. Junguntur socia ag- « mina, et sub uno capite *diversa reipublicæ* « *membra* coalescunt.... » (Pacat. *Panegyr.* c. XXXVI, Regent's ed. t. III, p. 1606). Le corps qui, d'après Pacatus, devient ainsi *romain*, se composait de ce qu'il avait précédemment appelé des *satellites bretons*, « manibus satellitum Britannorum, etc. » (*ibid.* c. XXVIII, p. 1595), des *insulaires*, « insulani », les *exilés de l'univers*, « exules « orbis » (*ibid.* c. XXIII, p. 1588).

[33] Τῶν δὲ ὑπὸ Μαξίμῳ στρατευσαμένων ὅσον ἦν ἐπίλεκτον μετὰ τῶν οἰκείων ἀναλαβών... (Zosim. lib. IV, c. XLVII, p. 231).

[34] Voir plus haut p. 41, n. 16. « Sub dis- « positione viri illustris magistri militum « per Illyricum... legio palatina una : *Bri-* « *tones seniores* » (*Notit. dignit. orient.* c. VIII, p. 34). « Sub dispositione viri spectabilis « ducis Thebaidos... quæ de minore later- « culo emittuntur... ala quarta Britonum « ivice » (*ibid.* c. XXVIII, p. 75). « Intra Gallias « cum viro illustri magistro equitum Gal- « liarum.... Britones secundani Britones » (*Notit. dignit. occident.* c. VII, p. 35, 36). « Intra Hispanias, cum spectabili comite : « invicti juniores Britones » (*id.* p. 37). — « Sub dispositione viri spectabilis ducis pro-

en quoi il est d'accord avec tous les autres historiens[35]; mais il n'insinue nulle part que ces satellites et ces milices soient restés sur le continent, encore moins que leur absence ait désorganisé l'administration. Et cette fois encore, l'antiquité lui vient en aide, dans son silence, comme naguère dans ses assertions.

Pacatus et Zosime fournissent d'abord, à propos de Maxime même, des inductions qui légitiment le silence de Gildas. Ainsi le panégyriste, après avoir parlé de l'incorporation d'une partie seulement[36] des cohortes de l'usurpateur dans celles de Théodose, affirme que celui-ci pardonna à tous les complices de la révolte et qu'il les renvoya dans leurs demeures, près de leurs femmes et de leurs enfants[37]. Zosime dit que, après l'exécution de Maxime, Théodose rétablit Valentinien II, frère de Gratien, dans toute cette partie de l'empire qu'avait possédée leur père, Valentinien Ier[38]. Or celui-ci avait possédé la Grande-Bretagne[39], et son fils n'eût pu la recouvrer sans y envoyer ou y maintenir des légions et des administrateurs. En effet, tous les documents postérieurs à Maxime constatent, dans l'île, la présence des troupes et de l'administration romaine. Ainsi la Notice de l'empire, dressée après la mort de Théodose[40], énumère en

« vinciæ Rætiæ primæ et secundæ... tribu- « nus cohortis tertiæ Brittonum, Abusina » (*Notit. dignit. occident.* c. XXXIV, p. 102). Voir dans Camden (*Britan.* p. 60) une liste plus étendue, dans laquelle il a joint les renseignements offerts par les inscriptions à ceux que donne la Notice. Voir aussi plus bas, f° 29, n. 6 *bis*, cf. Usser. *Antiq.* p. 225.

[35] Voir p. 41, n. 16.

[36] « Quanto melius *manus illa* consoluit, « quam... jussisti esse romanam ! » (Pacat. *Paneg.* c. XXXVI, p. 1606.)

[37] « Paucis Maurorum hostium. . et duo- « bus aut tribus furiosi gladiatoris lanistis « in belli piaculum cæsis, *reliquos omnes*, « venia complexa, velut quodam materno « sinu clausit... Cuncti *domibus suis*, resti- « tuti sunt (Pacat. *Paneg.* c. XLV, p. 1618).«

[38] Τὴν μὲν οὖν βασιλείαν πᾶσαν Οὐαλεντινιανῷ παρέδωκεν, ὅσην ἔτυχεν ἔχων ὁ τούτου πατήρ, καὶ τοῦτο περὶ τοὺς εὐεργέτας καθῆκον ἔδοξεν εἶναι. (Zosim. lib. IV, c. XLVIII, p. 231.)

[39] Elle avait été vendue à Valentinien Ier par le père même du grand Théodose. Voir plus haut p. 19, n. 11.

[40] Tillemont, *Empereurs*, t. VI, p. 266 et 268.

même temps tous les corps militaires et tous les genres d'administration qui stationnaient ou qui fonctionnaient pour Rome au sein de la Bretagne [41].

[41] « Sub dispositione viri illustris præfecti prætorio Galliarum *dioceses* tres... « Britanniæ.... *Provinciæ* Britanniarum « quinque : maxima Cæsariensis, Valentia, « Britannia prima, secunda, Flavia Cæsa- « riensis. » (*Notit. dignit. occident.* cap. III, p. 13 et 14.)

« Sub dispositione viri illustris *magistri* « *peditum* præsentialis : *comites* militum... « Britanniarum; littoris saxonici per Bri- « tannias *duces* limitum decem... Britan- « niarum... *Auxilia* palatium sexagenta « quinque... Invicti juniores Britanniciani... « Excalcatores juniores Britanniciani.... « *Legiones comitalenses* triginta duæ..... « Legio secunda britannica (cf. p. 28, « n. 3 v° *Britones?*) sive secundani (*ibid.* « c. V, p. 23-25) [ex quibus auxiliis et « legionibus intra Britannias] : cum viro « spectabili *comite Britanniarum* : victores « [*sic* excalcatores?] juniores Britanniciani, « primani juniores, secundani juniores. In- « tra Britannias, cum viro spectabili *comite* « *Britanniarum* equites catafactarii junio- « res; equites sentarii, Aureliaci; equites « Honoriani seniores; equites Stablesiani; « equites Syri; equites Trifali. » (*Ibid.* c. VII, p. 38 et 40.)

« Sub dispositione viri illustris *comites* « *sanarum largitionum* :.. Rationalis sum- « marum Britanniarum... Præpositum the- « saurorum Augustensium in Britannis... « Procurator gynæcii bentensis in Britan- « nis » (*Ibid.* c. X, p. 48, 49.)

« Sub dispositione viri illustris *comitis* « *rerum privatarum* .. Rationalis rei privatæ « per Britannias. »

« Sub dispositione viri spectabilis *vicarii* « *Britanniarum : Consularis :* Maximæ Cæsa- « riensis, Valentiæ; *præsides :* Britanniæ « primæ, secundæ, Flaviæ Cæsariensis. Of- « ficium autem habet, etc. » (*Notit. dignit. occident.* c. XXII, p. 74, cf. c. I, p. 4).

« Sub dispositione viri spectabilis *comi-* « *tis littoris saxonici* per Britanniam : Præ- « positus numeri fortensium Othonæ; præp. « militum Tungrecanorum, Dubris; præp. « numeri Turnacensium, Lemanis; præp. « equitum Dalmatorum Branodunensium, « Branoduno; præp. equitum Stablesiano- « rum, Garianosensium, Gariannorum; tri- « bunus cohortis primæ Vetusiorum, Regul- « bio; præfect. legionis secundæ Augustæ, « Rutupis; præposit. numeri Abulcorum, « Anderidos; præp. numeri exploratorum, « Portum Adurni. Officium autem habet, « etc. » (*Ibid.* c. XV, p. 80, cf. c. I, p. 4.)

« Sub dispositione viri spectabilis comi- « tis Britanniarum : provinciæ Britanniæ. « Officium autem habet, etc. » (*Ibid.* c. XXVI, p. 82, cf. c. VII, p. 38 et 40.)

« Sub dispositione viri spectabilis ducis « Britanniarum : Præfectus legionis sextæ; « præf. equitum Dalmatorum, præsidio; « præf. equitum Crispianorum, Dano; præf. « equit. Catafractariorum, Morbio; præf. « numeri Barcariorum Tigrisiensium, Ar- « beia; præf. numeri Nerviorum Dicten- « sium, Dicti; præfectus numeri Vigilum, « Concangios; præf. numeri exploratorum, « Lavatres; præf. numeri Dirutorum, Ver- « teris, præf. numeri Defensorum, Brabo- « niaco; præf. numeri Solensium, Maglo- « næ; præf. numeri Pacensium, Magis;

En ce qui concerne plus particulièrement la présence d'abord, puis le départ des troupes romaines longtemps après Maxime, Claudien écrit que, en 402, lorsque Stilicon voulut repousser Alaric de l'Italie, il fit venir, des extrémités de la Bretagne, la légion qui en défendait les limites[42]. Quatre ans après, Zosime écrit : « Sous le sixième consulat d'Arcadius... [406], les Vandales, mêlés aux Suèves et aux Alains....., ravagent les contrées transalpines (les Gaules) et leurs cruautés les rendent formidables, même aux armées de Bretagne. La crainte de leurs progrès détermine ces armées à élire des tyrans... Sous le septième consulat d'Honorius..... [407], elles excitent

« præf. numeri Longovicariorum, Longo- « vicio; præf. numeri Superveniensium po- « tueriensis, Derventione. *Item*, per lineam « Valli : tribunus cohortis quartæ Lingo- « num, Segeduno; tribunus cohortis pri- « mæ Cornoviorum, Ponte Æli; præf. alæ « primæ Asturum, Conderco; tribunus co- « hortis primæ Frixagorum, Vindobala; « præf. alæ Savinianæ, Hunno; præf. alæ « secundæ Asturum, Cilurno; tribunus co- « hortis primæ Batavorum, Procolitia; tri- « bunus cohortis primæ Tungrorum, Bor- « covicio; tribunus cohortis quartæ Gallo- « rum, Vindolana; tribunus cohortis pri- « mæ Asturum, Æsica; tribunus cohortis « secundæ Dalmatarum, Magnis; tribunus « cohortis primæ Æliæ Dacorum, Ambo- « glanna; præf. alæ Petrianæ, Petrianis; « præf. numeri Maurorum Aurelianorum, « Aballabba; tribunus cohortis secundæ « Lingonum, Congavata; tribunus cohortis « primæ Hispanorum, Axeloduno; tribunus « cohortis secundæ Thracum, Gabrocenti; « tribunus cohortis primæ Æliæ classicæ, « Tumocelo; tribunus cohortis primæ Mo- « rinorum, Glannibanta; tribun. cohortis « tertiæ Nerviorum, Alione. Cuneus Arma- « turarum, Bremetennaco; præf. alæ pri- « mæ Herculeæ, Olenaco; tribun. cohortis « sextæ Nerviorum, Virosido; officium au- « tem habet, etc. » (*Notit. dignit. occident.* c. XXXVIII, p. 112; cf. c. I, p. 5.)

« Consulares per Britannias duo. » (*Ibid.* c. I, p. 6, c. XLII, p. 124.)

« Præsides per Britannias tres. » (*Ibid.* c. I, p. 7, c. XLVI, p. 128.)

Il est vrai que Tillemont dit : « Il faudroit surtout examiner si la Notice a été faite sur l'état où les choses étoient réellement quand elle a été adressée; ou si ce n'a point été sur l'état écrit dans les registres de l'empereur, où l'on mettoit les choses comme elles avoient été réglées, sans y rien changer apparemment, que quand les empereurs mêmes faisoient quelque nouveau règlement. Selon cette dernière *supposition*, les officiers et les troupes, marqués pour certaines provinces, ne sont point des preuves que ces provinces fussent encore à l'empire. » (*Ibid.* p. 629.)

[42] Voir plus haut p. 30, n. 45.

une sédition, placent Marcus sur le trône....., le massacrent ensuite..... et proclament Gratien..... Quatre mois écoulés, Gratien avait perdu l'empire et la vie, et le pouvoir appartenait à Constantin[43]. » — « L'île de Bretagne, écrit à son tour Procope, se détacha de Rome, et les soldats qui y séjournaient, y créèrent Constantin pour empereur. Celui-ci, réunissant soudain une flotte et des troupes nombreuses, envahit, appuyé de forces imposantes, les Gaules et l'Espagne[44]. » Ces forces imposantes devaient constituer la totalité des milices insulaires, car Zosime rapporte que, en 409, Constantin envoya proposer à Honorius de le secourir contre Alaric avec toutes les troupes de la Bretagne[45].

[43] Ἕκτον ἤδη τὴν ὑπατον ἔχοντος ἀρχὴν Ἀρκαδίου καὶ Πρόβου, Βανδίλοι Συήβοις καὶ Ἀλανοῖς ἑαυτοὺς ἀναμίξαντες τούτους ὑπερβάντες τοὺς τόπους τοῖς ὑπὲρ Ἄλπεις ἔθνεσιν ἐλυμήναντο, καὶ πολὺν ἐργασάμενοι φόνον ἐπὶ Ῥοδοι καὶ τοῖς ἐν Βρετανίαις στρατοπέδοις ἐγένοντο, συνηνάγκασαν δέ, δέει τοῦ μὴ κἀπὶ σφᾶς προελθεῖν, εἰς τὴν τῶν τυράννων ὁρμῆσαι χειροτονίαν, Μάρκου λέγω καὶ Γρατιανοῦ καὶ ἐπὶ τούτοις Κωνσταντίνου..... Ἔτι βασιλεύοντος Ἀρκαδίου, καὶ ὑπάτων ὄντων Ὀνωρίου τὸ ἕβδομον καὶ Θεοδοσίου τὸ δεύτερον, οἱ ἐν τῇ Βρεττανίᾳ στατευόμενοι στασιάσαντες ἀνάγρυσι Μάρκον ἐπὶ τὸν βασίλειον θρόνον, καὶ ὡς κρατοῦντι τῶν αὐτόθι πραγμάτων ἐπείθοντο, ἀνελόντες δὲ τοῦτον ὡς οὐχ ὁμολογοῦντα τοῖς αὐτῶν ἔθεσιν, ἄγουσι Γρατιανὸν εἰς μέσον, καὶ ἁλουργίδα καὶ στέφανον ἐπιθέντες ἐδορυφόρουν ὡς βασιλέα. Δυσαρεστήσαντες δὲ καὶ τούτῳ τέσσαρσιν ὑστερον μησὶ παραλύσαντες ἀναιροῦσι, Κωνσταντίνῳ παραδόντες τὴν βασιλείαν. Ὁ δὲ Ἰουστινιανὸν καὶ Νεβωγάστην ἀρχειν τῶν ἐν Κελτοὶς τάξας στρατιωτῶν ἐπεραιώθη, τὴν Βρετανίαν καταλιπών..... etc. (Zosim. lib. VI, c. II et III, p. 318 et 319.)

[44] Βρετανία δὲ ἡ νῆσος Ῥωμαίων ἀπέστη, οἵ τε ἐκείνῃ στατιῶται βασιλέα σφίσι Κωνσταντῖνον εἵλοντο, οὐκ ἀφανῆ ἄνδρα. Ὃς δὲ αὐτίκα στόλον τε ἀγείρας νηῶν καὶ στρατιὰν λόγου ἀξίαν ἐς Ἱσπανίαν τε καὶ Γαλλίαν ὡς δουλωσόμενος στρατῷ μεγάλῳ ἐσέβαλλεν. (Procop. *De bello vandalico*, lib. I, c. II, ex recens. G. Dindorf, Bonn, 1833, t. I, p. 317.)

[45] Ἐν τούτῳ δὲ παρὰ Κωνσταντίνου..... ἀφίκετο πρὸς Ὀνώριον κατὰ πρεσβείαν Ἰόβιος..... συντεταραγμένον δὲ τὸν Ὀνώριον θεασάμενος, εὔλογον ἔφασκεν εἶναι ταῖς περὶ τὴν Ἰταλίαν ἐνασχολουμένῳ φροντίσιν ἐνδοῦναι· συνχωρούμενος δέ πρὸς Κωνσταντῖνον ἐκδημῆσαι καὶ τὰ συνέχοντα τὴν Ἰταλίαν ἀγγείλει, μετ' οὐ πολὺ καὶ αὐτὸν ἥξειν ἅμα παντὶ τῷ ἐν Κελτοῖς καὶ ἐν Ἰβηρίᾳ καὶ ἐν τῇ Βρετανικῇ νήσῳ στρατεύματι ταῖς κατὰ τὴν Ἰταλίαν καὶ Ῥώμην βοηθήσοντα περισπάσει..... (Zosim. lib. VI, cap. I. p. 317.)

En ce qui concerne la présence, puis la désorganisation du gouvernement civil, c'est encore Zosime que nous citerons : « Constantin, dit-il, [après avoir abandonné la Bretagne] ne sut pas résister aux Barbares transrhénans. Ces derniers, s'épendant partout....., forcent les habitants de la Bretagne et quelques contrées gauloises à se détacher de l'empire romain et à rejeter ses lois pour vivre selon leur fantaisie. Les Bretons prennent donc les armes et, bravant pour leur salut les plus grands périls, ils affranchissent leur cité des Barbares qui les menacent. Toute la côte armoricaine et les autres provinces des Gaules, imitant les Bretons, s'affranchissent de même, chassent les magistrats romains et se constituent un gouvernement de leur choix. Cette défection de la Bretagne et des peuples gaulois eut lieu sous l'usurpation de Constantin, lorsque sa lâcheté eut enhardi les Barbares à de tels ravages [46]. » Ce dernier passage est doublement précieux pour l'interprétation de Gildas. C'est le seul, dans toute l'antiquité, où soit consignée l'expulsion des magistrats romains, et, sans ce témoignage venu des extrémités de l'empire et d'un historien dont très-probablement Gildas n'avait jamais eu connaissance, rien ne confirmerait ces trois mots de notre auteur : *rectoribus linquitur immanibus*. Mais Zosime n'atteste pas seule-

[46] ..... οὐκ ἀντισχὼν ὁ Κωνσταντῖνος... πάντα κατ' ἐξουσίαν ἐπιόντες οἱ ὑπὲρ τὸν Ῥῆνον Βάρβαροι κατέσησαν εἰς ἀνάγκην τούς τε τὴν Βρετανικὴν νῆσον οἰκοῦντας καὶ τῶν ἐν Κελτοῖς ἐθνῶν ἔνια τῆς Ῥωμαίων ἀρχῆς ἀποσπᾶναι καὶ καθ' ἑαυτὸν βιοτεύειν, οὐκέτι τοῖς τούτων ὑπακούοντα νόμοις. Οἵ τε οὖν ἐκ τῆς Βρετανίας ὅπλα ἐνδύντες καὶ σφῶν αὐτῶν προκινδυνεύσαντες ἠλευθέρωσαν τῶν ἐπικειμένων Βαρβάρων τας πόλεις, καὶ ὁ Ἀρμόρικος ἅπας καὶ ἕτεραι Γαλατῶν ἐπαρχίαι, Βρετανοὺς μιμησάμεναι, κατὰ τὸν ἴσον σφᾶς ἠλευθέρωσαν τρόπον, ἐκβάλλουσαι μὲν τοὺς Ῥωμαίους ἄρχοντας, οἰκεῖον δὲ κατ' ἐξουσίαν πολίτευμα καθιστᾶσαι. — Καὶ ἡ μὲν Βρετανίας καὶ τῶν ἐν Κελτοῖς ἐθνῶν ἀπόστασις, καθ' ὃν ἐτύραννει χρόνον ὁ Κωνσταντῖνος, ἐγένετο, τῶν Βαρβάρων ἐπαναβάντων τῇ ἐκείνου περὶ τὴν ἀρχὴν ἐκμελείᾳ..... (Zosim. lib. VI, c. v et vi, p. 322.)

ment le fait curieux qu'ils signalent, il en indique la date, date que la critique, aidée de son texte, fixe à l'année 409 ou 410[47]. Mais d'après ce même texte, les Bretons, lorsqu'ils ont secoué le joug romain, repoussent les Barbares. A la fin de 409, et très-probablement au commencement de 410, les Bretons étaient donc encore vainqueurs, et c'est de 410 au plus tôt, ou de 411, qu'on peut faire dater, d'après Zosime, l'infestation continuelle dont le texte de Gildas laisse flotter le début entre 407 et 411, mais dont il fixe positivement le terme en 447. Ainsi, c'est après 410 et jusqu'à 447 que, d'après le texte de l'auteur insulaire combiné avec celui de Zosime, la Bretagne gémit, terrassée et stupéfaite, dans les horribles cruautés des deux nations transmarines.

Ces cruautés, on se le rappelle, forment dans le second paragraphe de notre auteur un quatrième point, le dernier de ceux sur lesquels nous nous soyons proposé de recueillir le témoignage des auteurs impériaux. Constatons d'abord qu'il n'y a rien de commun entre les derniers sévices des deux peuples barbares, et les invasions qu'ils accomplissent depuis l'usurpation de Maxime jusqu'à la mort de Constantin. Tiro Prosper veut rattacher aux premières années de Maxime une victoire du tyran sur ces deux peuples; et Grégoire de Tours semble favoriser son témoignage[48], que n'en a pas moins récusé la critique de Tillemont[49]. Mais, quoi qu'il en soit de l'asser-

[47] Conf. Pagi, *Critica*, ann. 408, § 20; 410, § 42, t. II, p. 87 et 103; Tillemont, *Empereurs*, t. V, p. 585; t. VI, p. 458; Dubos, *Hist. crit. de l'établiss. de la monarchie franç.* liv. II, chap II, t. I; Usserius, *Antiquit.* p. 313; *Cod. theodos.* I, p. CLXXV; Smith, Bed. *Oper. hist.* p. 672; Innes, *Essay*, t. II, p. 654.

[48] « Maximus vero cum, per tyranni-« dem *oppressis Britannis, sumpsisset victo-« riam*, a militibus imperator creatus est. » (*Freg. turon.* lib. I, c. XXVIII, edent. J. Guadet et N. R. Taranne. Paris, 1836, p. 38. Cf. Zosime, p. 215; Sozomène, *Hist. eccles* lib. VII, c. XIII.)

[49] Voir plus haut, p. 52, n. 40.

tion de Prosper, la victoire même qu'il attribue à Maxime, et le passage de celui-ci sur le continent, prouveraient que la tentative des Barbares, ayant promptement échoué, ne peut rien avoir de commun avec l'infestation continuelle de Gildas. En effet, il n'est plus question dans aucun auteur des Pictes ni des Scots avant les dernières années du IVe siècle. Selon Claudien, en effet, « Stilicon (vers 398) fortifia la Bretagne au moment où elle succombait sous l'effort des nations voisines, lorsque le Scot avait ébranlé toute l'Hibernie et que la mer écumait sous des rames hostiles. Par les soins du héros, l'île n'eut plus à redouter les traits des Scots ni à trembler devant les Pictes[50]... La légion [qui l'y rappela plus tard en 402] mettait un frein aux fureurs des premiers, et voyait s'échapper du flanc des seconds le sang dont l'absence rendait plus livides des figures qu'ils traçaient sur leur corps[51]. » Ce dernier passage est le plus récent de ceux où l'antiquité classique signale formellement des ravages exercés en Bretagne par les Pictes et par les Scots. Quelques historiens, cependant, pensent, comme nous l'avons dit, qu'il faut attribuer en partie à ces peuples ce que rapporte Zosime des Barbares, dont les ravages déterminent la Bretagne à secouer le joug de Rome[52]. Mais dans cette hypothèse même, d'un côté, il s'écoulerait onze années entre les ravages dont Claudien place la répulsion en 398, et ceux que mentionnerait Zosime vers 409; et, d'un autre côté, ces derniers ravages étant suivis d'une victoire, les tentatives dont parlent et Claudien et Zosime ne

[50] Me quoque vicinis pereuntem gentibus inquit [Britannia]
Munivit Stilicho, totam cum Scotus Iernem,
Movit, et infesto spumavit remige Tethys.....
Illius effectum curis, ne tela timerem
Scotica, ne Pictum tremerem, ne littore toto
Prospicerem dubiis venturum saxona ventis.
Claudian. *De Laud. Stilich.* lib. II, v. 250, t. I, p. 681.

[51] Venit et extremis legio prætenta Britannis,
Quæ Scoto dat frena truci, ferroque notatas,
Perlegit exanimes Picto morienti figuras.
Claudian. *De Bello getico*, v. 416, t. II, p. 75.

[52] Voir plus haut, p. 54.

se rapporteraient pas plus que celles dont parle Tiro Prosper à l'infestation continuelle de Gildas.

Lorsqu'il s'agit de cette infestation, le témoignage de l'antiquité romaine manquerait-il donc à l'auteur insulaire? Il lui manque, en effet, et doit lui manquer; car les ravages dont il parle commencent lorsque la Bretagne est détachée de l'Empire. Dès lors Rome, près de sa chute, absorbe à elle seule toute l'attention de ces écrivains, et cependant à travers le silence à peu près absolu des historiens impériaux, on entrevoit, jusqu'au dernier instant, l'accord qui règne entre eux et l'écrivain breton. Ainsi, après la révolte de la Bretagne, Procope consacre à peine une ligne aux anciennes provinces insulaires; mais c'est pour dire que Rome ne put jamais les recouvrer, et qu'elles devinrent la proie de tyrans indigènes[53]. Gildas, contemporain de Procope[54], nomme en effet plusieurs de ces tyrans[55]. Deux passages de Tiro Prosper se rapportent aux événements signalés par Gildas, postérieurement à cette même révolte. « La faiblesse des Romains, dit Tiro, énerva complétement la force des Bretons[56]. » Et plus loin : « Les Bretagnes deviennent la proie des Saxons, après avoir été déchirées

[53] Βρεττανίαν.... Ῥωμαῖοι ἀνασώσασθαι οὐκέτι ἔσχον, ἀλλ' αὖσα ὑπὸ τυράννοις ἐπ' αὐτοῦ ἔμενε. (Procop. *De Bel. vand.* lib. I, c. II, p. 318.)

[54] Cf. la Mothe le Vayer, *Des anciens historiens grecs et latins*, Paris, 1646, in-4°, p. 166. Fabricius, *Biblioth. græca*, lib. I, c. v, t. VI, p. 248, et J. Stevens. Gildas, préface, § 5-8, p. VIII-XIII.

[55] « Damnoniæ tyrannicus catulus Constantinus. » (*Epist.* § 28, p. 37.) « Quid... catule leonine, Aureli Canane, ages? » (*Ibid.* § 30, p. 39.) « Quid... Demetarum tyranne vortipori, stupide riges? » (*Ibid.* § 31, p. 40.) « Quid... Dei contemptor « Cuneglase? » (*Epist.* § 32, p. 40.) « Quid « insularis draco.... Maylocune? » (*Ibid.* § 33, p. 42.) « Ungebantur reges et non « per Deum, sed qui cæteris crudeliores « extarent, et paulo post ab unctoribus non « pro veri examinatione, trucidabantur, « aliis electis trucioribus. » (*Histor.* § 21, p. 27.) Ce dernier passage se rapporte à l'état de la Bretagne immédiatement après 447.

[56] « Præ valetudine Romanorum vires « funditur attenuatæ Britanniæ. » (Tiro Prosper. ap. Labb. *Bibl. man.* t. I, p. 58.)

jusque-là par suite de défaites et d'événements divers[57]. » Ces témoignages sont loin de contredire celui de Gildas, et nous aurons encore occasion d'en signaler de semblables lorsque nous chercherons à déterminer la chronologie des faits qui, dans notre auteur, se rapportent à l'infestation continuelle dont il est le seul historien. Mais avant cela nous nous sommes promis de demander au vénérable Bède s'il existe entre lui et Gildas la même harmonie qu'entre ce dernier et ses contemporains.

2° Gildas confronté avec Bède.

Nous avons déjà fait quelques réserves[58], et bientôt nous en ferons de plus larges relativement à l'autorité du savant moine anglo-saxon. Chez lui, ce sont les procédés personnels de critique qu'il faut étudier plutôt que la narration empruntée d'événements accomplis depuis trois siècles. En ce qui concerne les limites de l'infestation barbare, dont nous nous occupons, son sentiment est plus à peser que son témoignage; car, sur ce point, son sentiment et son témoignage ont également varié; mais celui-ci ne s'est contredit que parce que celui-là s'était modifié. Ainsi, après avoir copié textuellement dans sa chronique le passage d'Orose dont nous pensons que Gildas s'est inspiré relativement à Maxime[59], Bède ajoute : « Théodose et Valentinien [11] font périr le tyran à trois milles d'Aquilée. Celui-ci avait dépouillé la Bretagne de presque toute la jeunesse guerrière et des forces militaires, qui *suivirent* ses pas dans les Gaules et qui ne *revinrent* jamais dans leur premier

[57] « Britanniæ usque ad hoc tempus va-« riis cladibus eventibusque la[cera]tæ, in « ditionem Saxonum rediguntur. » (Tiro Prosper, etc. p. 59.)

[58] Voir p. 33.

[59] Conf. Orosii lib. VII, c. XXXIV, p. 556, et Bedæ *Oper.* t. II, p. 113; Smith, Bed. *Oper. hist.* p. 25.

séjour. Aussi, deux nations transmarines fort cruelles, voyant l'île dépourvue de soldats et de défenseurs, l'envahissent; les Scots par le Circion, les Pictes par l'Aquilon, et l'oppriment sous leurs ravages pendant de longues années[60]. » Ce passage de Bède est évidemment emprunté du second paragraphe de Gildas. Seulement la manière dont le commentateur comprend son texte le force à y introduire une variante notable. Les mots *comitata* et *rediit,* qui dans Gildas se rapportent exclusivement à la jeunesse entraînée par Maxime, sont remplacés dans Bède par ceux-ci : *secutæ* et *rediere,* mis au pluriel parce qu'ils se rapportent en même temps à cette jeunesse et aux légions romaines. Bède a soupçonné dans le texte qu'il commente une construction vicieuse[61], parce que lui-même y faisait un contre-sens. Il a corrigé une faute de grammaire par un anachronisme.

Heureusement il s'en est aperçu dans le dernier et le meilleur de ses ouvrages historiques[62], dans celui qu'il consacre aux antiquités ecclésiastiques de sa patrie. Un chapitre, le neuvième du premier livre, y reproduit, toujours d'après Orose, les faits relatifs à Maxime[63]. Le chapitre XI groupe les renseignements un peu épars que contient ce même écrivain[64] sur les tyrans dont Bède n'avait pas su d'abord démêler l'his-

[60] « Theodosius... et Valentinianus... « Maximum tyrannum tertio ab Aquileia « lapide interficiunt, qui, quoniam Bri- « tanniam omni pene armata juventute « copiisque militaribus spoliaverat, quæ ty- « rannidis ejus vestigia secutæ in Gallias, « nunquam ultra domum rediere. Videntes « transmarinæ gentes sævissimæ Scotorum « a Circio, Pictonum ab Aquilone destitu- « tam milite ac defensore insulam, adve- « niunt et vastatam direptamque eam mul- « tos per annos opprimunt. » (Bed. *Oper.* t. III, p. 113.)

[61] Voir ce que nous avons dit plus haut p. 33.

[62] La Chronique de Bède fut écrite en 724; son Histoire en 731. (Conf. Mabillon, *Act. Sanc. ord. S. Bened.* sæc. II, part. I, p. 555.)

[63] Bed. Stev. § 24, p. 24.

[64] *Ibid.* p. 26

toire dans Gildas, pour la faire concorder avec le texte d'Orose, et que pour cela, sans doute, il avait complétement omis dans sa chronique. Ce chapitre fixe, comme l'a fait Zosime, la scission définitive de la Bretagne et de Rome. Il la place en 409[65]. Enfin, le chapitre XII reproduit en entier le second paragraphe de Gildas, en rapportant les faits qu'il contient non plus au seul Maxime, mais à tous les tyrans que Bède, d'après Orose, a signalés dans le chapitre précédent[66]. Mais, cette fois encore, le critique n'a pu s'effacer entièrement derrière le copiste. De même que, dans sa chronique, il rapportait à Maxime le retrait des légions, parce que Gildas attribue à ce tyran le départ de la jeunesse insulaire, de même, dans son histoire, il attribue à tous les tyrans le départ de la jeunesse, parce que Gildas leur attribue le retrait des légions. Ici, du moins, l'erreur est vraisemblable; mais elle viole encore le texte original. Elle ne le viole toutefois que sur un point secondaire, et comme l'histoire ecclésiastique de Bède contient son dernier mot sur les antiquités de sa patrie, nous sommes certains qu'après s'être laissé surprendre d'abord à l'obscurité de Gildas, un examen plus mûr l'a conduit plus tard à en démêler le sens véritable, du moins sur les points essentiels qui précèdent l'infestation des Barbares.

Les limites de cette infestation demeurent donc définitivement établies par le concert unanime de Bède, de Gildas et

[65] « Fracta est autem Roma a Gothis « anno DLXIV suæ conditionis, ex quo tempore Romani in Britannia regnare cessarunt. » (Bed. Stev. § 27, p. 27.)

[66] Immédiatement après avoir parlé de la rupture qui a eu lieu en 409 entre la Bretagne et l'empire, Bède ajoute : « Exin « Britannia in parte Britonum omni armato milite, militaribus copiis universis, tota floridæ juventutis alacritate, « spoliata, quæ *tyrannorum* temeritate abducta, nusquam ultra domum rediit, « prædæ tantum potuit, utpote omnis belici usus prorsus ignara; denique subito « duabus gentibus transmarinis vehementer sævis, Scottorum a Circio, Pictorum « ab Aquilone, multos stupet gemitque « per annos. » (Bed. Stev. § 28, p. 27.)

des écrivains de l'antiquité. Il s'agit maintenant de répartir entre ces deux limites les faits dont Gildas est le seul historien, c'est-à-dire les trois dévastations des Barbares et la triple vengeance que la Bretagne en tire, d'abord avec l'aide de deux légions, puis avec ses seules ressources.

II^e^ SECTION.

RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE DES FAITS ENTRE LES LIMITES ÉTABLIES.

Avant de chercher à établir la chronologie des faits divers que nous venons d'indiquer, il est essentiel de les produire dans le texte même de Gildas [1].

§ 1. Texte de Gildas.

XII. « La nation bretonne ne pouvant résister au choc des Pictes et des Scots, envoie à Rome, pour [échapper à] leurs infestations et à leur oppression cruelle, des ambassadeurs et des lettres qui réclament avec des prières lamentables la présence d'un corps de troupes, et promettent une soumission perpétuelle à l'Empire, dans le cas où l'ennemi serait repoussé. Malgré les griefs précédents, une légion est dirigée vers l'île.....; elle y taille en pièces une multitude de Bar-

[1] Nous suivons, dans cette citation, le texte du meilleur manuscrit, et nous en rétablissons les titres et les paragraphes d'après l'édition de Gale, *Scriptores XV*, t. *I*, p. 13. Nous plaçons entre crochets les variantes que nous empruntons à des leçons qui diffèrent de celles du manuscrit le plus ancien.

XII. *De defensione.* « Gens igitur Britonum, Scotorum, Pictorumque impetum « non ferens, ob quorum infestationem « ac durissimam depressionem legatos Ro« mam cum epistolis mittit, militarem ma« num ad se vindicandam lacrimosis pos« tulationibus poscens, et subjectionem sui « romano imperio continue tota animi vir« tute si hostis longius arceretur, vovens. « Cui mox destinatur legio, præteriti mali « immemor..... quæ ...cominus cum gravi« bus hostibus congressa, magnamque ex « eis multitudinem sternens, et omnes a « finibus depulit, et subjectos cives tam « atroci dilaceratione et imminenti capti« vitate liberavit. Quos jussit inter duo « maria constituere trans insulam murum, « ut esset arcendis hostibus turba instruc-

bares, les rejette derrière les frontières et délivre les citoyens d'affreux déchirements et d'une imminente captivité. Elle ordonne [ensuite] à ces derniers d'élever un mur entre les deux mers pour arrêter l'ennemi et pour se protéger eux-mêmes. Ce mur construit plutôt en gazon qu'en pierre par une foule indisciplinée, et sans la direction d'un gouverneur, *absque rectore*, ne fut d'aucune utilité. »

XIII. « La légion se retirant après son triomphe..... les premiers ennemis, comme des loups qu'une longue faim aurait rendus furieux, et qui, le gosier desséché, se jettent sur le bercail en l'absence du pasteur, rompent les barrières, frappent et fauchent devant eux comme dans une moisson mûre, foulent tout aux pieds et passent. »

XIV. « On dépêche de nouveau des messagers plaintifs, qui, les vêtements déchirés, la tête couverte de sable, obtiennent des Romains..... que leur misérable patrie ne soit pas entièrement détruite, et que Rome, dont elle ne connaissait plus que le nom, ne s'avilisse pas aux yeux des Barbares ..... Ces valeureux auxiliaires rejettent d'abord les ennemis au delà de leurs golfes..... Puis, ils annoncent à la Bretagne

« tus terrori civibusque tutamini, qui vulgo « irrationabili absque rectore factus non « tam lapidibus quam cespitibus non pro- « fuit. »

XIII. *De secunda vastatione.* « Illa legione « cum triumpho magno et gaudio domum « repetente, illi priores inimici, ac quasi « ambrones lupi profunda fame [rabidi], « siccisque faucibus in ovile transilientes, « non comparente pastore, alis remorum, « remigumque bracchiis ac velis vento si- « nuatis vecti, terminos rumpunt, cædunt « omnia, et quæque obvia, maturam ceu « segetem, metunt, calcant, transeunt. »

XIV. *De secunda altione.* « Iterumque « mittuntur queruli legati, scissis, ut dici- « tur, vestibus, operlisque sablone capiti- « bus, impetrantes à Romanis auxilia, ac « velut timidi pulli patrum fidelissimis alis « succumbentes, ne penitus misera patria « deleretur, nomenque romanum, quod « verbis tantum apud eos auribus resulta- « bat, vel extranearum gentium [oppro- « brio] vilesceret.... æmulatorum agmina « auxiliatores egregii, si qua tamen eva- « dere potuerant, propere trans maria fu- « gaverunt, qui *anniversarias* avide prædas, « nullo obsistente, trans maria exaggera-

qu'ils ne peuvent à tout instant recommencer de si laborieuses expéditions..... Que c'est aux insulaires à s'accoutumer aux armes, à défendre leurs terres, leurs femmes, leurs enfants, et, ce qui est bien plus précieux, leur liberté..... En même temps, s'adjoignant les misérables restes des indigènes, ils élèvent, aux frais du trésor public et des particuliers, un mur, non plus semblable au précédent, mais construit à la manière accoutumée, le prolongeant d'une mer à l'autre, entre les villes qui avaient été placées là pour résister aux ennemis..... Ils élèvent aussi des tours d'intervalle en intervalle sur les rivages de l'Océan jusqu'aux côtes méridionales, sur les points où l'on redoutait les invasions de ces bêtes féroces; puis, ils disent adieu à l'île, comme n'y devant plus revenir. »

XV. « Après leur départ, les Scots et les Pictes s'élancent à l'envi de leurs canots, par effroyables bandes, de mœurs presque entièrement dissemblables, mais d'accord dans leur soif du sang..... Connaissant et le départ des protecteurs

« bant. Igitur Romani patriæ reversi, de-
« nunciantes nequaquam se tam laboriosis
« expeditionibus posse frequentius vexari,
« et, ob imbelles erraticosque latrunculos,
« romana stigmata, tantum talemque exer-
« citum, terra ac mari fatigari; sed ut in-
« sula potius, consuescendo armis ac viri-
« liter dimicando, terram, substantiolam,
« conjuges, liberos, et, quod his majus
« est, libertatem vitamque totis viribus vin-
« dicaret....., suadentes; murum non ut
« alterum, sumtu publico privatoque, ad-
« junctis secum miserabilibus indigenis, so-
« lito structuræ muro, tramite a mari us-
« que ad mare inter urbes, quæ ibdem
« forte ob metum hostium collocatæ fue-
« runt, directo librant;.... In littore quo-
« que Oceani ad meridianam plagam, qua
« naves eorum habebantur, [quia] et inde
« barbariæ feræ bestiæ timebantur, turres
« per intervalla ad prospectum maris col-
« locant, et valedicunt tanquam ultra non
« reversuri. »

XV. *De tertia vastatione.* « Itaque illis
« ad sua revertentibus emergunt certatim
« de curicis quibus sunt trans Cichicam
« vallem vecti, quasi in alto Titane inca-
« lescenteque caumate de arctissimis fora-
« minum cavernulis fusis vermiculorum
« cenei [cunei] tetri Scotorum Pictorum-
« que greges, moribus ex parte dissiden-
« tes, et una eademque sanguinis fundendi
« aviditate concordes, furciferosque magis
« vultus..... pilis, quam corporum pu-

[de l'île] et leur résolution de n'y plus reparaître, y ravissent aux indigènes toute la partie septentrionale de ces contrées jusqu'au mur. On place au sommet de ce rempart une troupe molle au combat, inhabile à la fuite, que ses profondes terreurs paralysent, et qui nuit et jour dessèche stupidement sur place. Et cependant les crocs recourbés des [sauvages] nus venaient saisir les misérables défenseurs au sommet de leurs murs pour les écraser à terre, heureux du moins, dans cette mort prématurée, d'échapper au spectacle des supplices réservés à leurs frères et à tout ce qu'ils aimaient. Qu'ajouter encore? Le mur est déserté, les villes abandonnées, la fuite et la dispersion recommencent plus terribles. Ce sont les mêmes infestations, ... les mêmes carnages se multiplient, et les misérables Bretons sont mis en pièces par l'ennemi, comme les agneaux par le boucher..... »

XVI. « Et ces brigandages étrangers s'augmentaient de querelles intestines; et ces querelles et ces brigandages avaient épuisé l'île de ses dernières ressources; il n'y restait pour vivre que le produit de la chasse. »

XVII. « Les misérables restes [de ces ravages] envoient donc

« denda, pudendisque proxima, vestibus « tegentes; cognitaque condebitorum re- « versione, et reditus denegatione, solito « confidentiores omnem aquilon[al]em ex- « tremamque terræ partem pro indigenis « muro tenus capessunt. Statuitur ad hæc « in edito arcis acies, segnis ad pugnam, « inhabilis ad fugam, trementibus præcor- « diis inepta, quæ diebus ac noctibus stu- « pido sedili marcebat. Interea non cessant « uncinata [nudorum] tela, quibus miser- « rimi cives de muris tracti solo allideban- « tur. Hoc scilicet eis [proficiebat] imma- « turæ mortis supplicium, qui tali funere « rapiebantur, quo fratrum pignorum[que] « suorum miserandas imminentes pœnas « cito exitu devitabant. Quid plura loquar? « Relictis civitatibus muroque celso, ite- « rum illis fugæ, iterum dispersiones solito « desperabiliores. Item ab hoste insectatio- « nes, item stragges accelerantur crudelio- « res; et sicut agni a lanionibus, ita de- « flendi cives ab inimicis discerpuntur.... »

XVI. *De fame.* « Et augebantur extra- « neæ clades domesticis motibus, quo et « hujus modi crebris direptionibus va- « cuaretur omnis regio totius cibi baculo, « excepto venatoriæ artis solatio. »

de nouvelles lettres..... conçues en ces termes : « Pour Aétius « trois fois consul gémissement des Bretons. Les Barbares nous « jettent à l'Océan; l'Océan nous rejette aux Barbares. Nous « n'avons à choisir qu'entre le fer et les flots. » — Cette lettre demeura sans effet. Une famine effroyable s'abattit sur les fugitifs éperdus, et força les uns à tendre leurs mains vaincues aux sanguinaires vainqueurs, afin de recevoir un peu de nourriture pour se reconforter les esprits; les autres, jamais. Et loin de là, à travers les montagnes, les cavernes, les broussailles et les ronces, ils sauvaient leur liberté. »

XVIII. « Et c'est alors que, pour la première fois, se confiant non point aux hommes, mais en Dieu....., ils châtièrent les ennemis qui, pendant de si longues années, s'étaient abattus dans leur patrie..... »

« XIX.... Ces impudents agresseurs retournent donc à leurs retraites glacées, d'où ils reviendront bientôt. Les Pictes se reposent alors pour la première fois et pour toujours aux

XVII. *De epistolis.* « Igitur rursum mi- « seræ reliquiæ mittentes epistolas ad Agi- « tium romanæ potestatis virum, hoc modo « loquentes, inquiunt : *Agitio ter consuli « gemitus Britannorum.* Et post pauca lo- « quentes : *Repellant nos Barbari ad mare, « repellit nos mare ad Barbaros; inter hæc « oriuntur duo genera funerum, aut jugula- « mur, aut mergimur.* Nec pro eis quicquam « adjutorii habent. Interea fames dira ac « famossisima vagis ac nutabundis hæret, « quæ multos eorum cruentis compellit « prædonibus sine dilatione victas dare ma- « nus ut pauxillum ad refocillandam ani- « mam cibi caperent, alios vero nusquam; « quin potius de ipsis montibus, speluncis « ac saltibus [dumis] consertis continue « rebellabant. »

XVIII. *De victoria.* « Et tum primum « inimicis per multos annos in terra agen- « tibus, strages dabant non confidentes in « homine sed in Deo..... »

XIX. *De sceleribus.* « Revertuntur ergo « impudentes grassatores ad hibernas do- « mos; post non multum temporis rever- « suri. Picti in extrema parte insulæ tum « primum et deinceps requieverunt, præ- « das et contritiones nonnunquam facien- « tes. In talibus itaque induciis quientibus « desolato populo sæva cicatrix obducitu- « lia virulentiore tactus pullulante, etc. »

Les huit paragraphes que nous venons de transcrire en partie n'en forment que sept dans l'édition de M. Stevenson, où ils sont précédés des nombres 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, p. 21-27.

confins de l'île, sur laquelle ils n'exercent plus, que d'une manière intermittente, leurs brigandages oppressifs. »

§ 2. Obscurités signalées et dissipées.

En se reportant au tableau dans lequel nous avons indiqué les dates assignées aux faits que contient cette longue citation, on peut embrasser d'un coup d'œil les nombreuses variations de calcul dont ces faits ont été l'objet, même dans la troisième école, qui a posé les véritables bases de la chronologie de Gildas. La faute en est surtout à celui-ci, dont le texte, avons-nous dit, n'offre qu'une seule date bien précise, celle du troisième consulat d'Aétius, fixé par la critique à l'an 446 de l'ère chrétienne[2]. Il ne nous semble pas impossible cependant d'atteindre une approximation assez vraisemblable pour déterminer, à une année près, les dates absentes du texte de Gildas, mais qui doivent se répartir entre les deux limites que nous avons précédemment fixées. Pour cela, il suffit de recourir aux procédés dont nous nous sommes déjà servi, et de demander aux écrivains impériaux, à Bède, à Gildas lui-même, les éléments d'un calcul définitif.

Les premiers ne contiennent, avons-nous dit, aucun des faits mentionnés par Gildas après l'émancipation de la Bretagne; mais ils en contiennent plusieurs qui leur sont chronologiquement et géographiquement corrélatifs, et qui peuvent servir à en déterminer l'époque. Parmi ces historiens toutefois, il en est deux qui, au lieu d'éclaircir les nouvelles obscurités de Gildas, semblent y ajouter, par des assertions qui seraient en désaccord avec les siennes. Ce sont précisément ceux qui nous ont le plus servi à en dissiper les premières et les principales

[2] Pagi, *Critica*, ann. 446, § 2. Cf. Camden, *Britannia*, p. 77 et 95; Usser. *Antiquitates*, p. 199.

obscurités, Zosime et Procope. Heureusement le désaccord n'est qu'apparent; mais, avant tout, il faut le faire disparaître.

Au moment où les Bretons implorent pour la première fois le secours des Romains, Gildas parle des griefs de ceux-ci contre la Bretagne, *præteriti mali*[3]. Le plus apparent et le plus récent de ces griefs prend évidemment sa source dans la rébellion où la Bretagne persiste depuis 407, rébellion qui, en 407 même, a enfanté les trois tyrans signalés par Zosime[4]. Mais ce dernier écrivain rapporte une démarche d'Honorius envers les villes de Bretagne, que ce prince aurait exhortées à se défendre par elles-mêmes. Cette démarche, rappelée par tous les érudits[5], et signalée par M. Saint-Martin comme fort remarquable[6], plusieurs la font coïncider avec le mouvement de 409, à la suite duquel la Bretagne et les Armoriques recouvrent leur liberté, en expulsant les magistrats romains qui les administraient au nom du tyran Constantin[7]. Or c'est Honorius, dont les Bretons de Gildas implorent le secours. Mais si cet empereur encourage lui-même les Bretons, en 409, à prendre les armes pour recouvrer leur indépendance, cette démarche ne suppose-t-elle pas l'oubli des anciens griefs? Ne le suppose-t-elle pas d'autant plus, que la Bretagne use de ses armes contre les intérêts d'un tyran ennemi d'Honorius[8], et de

[3] Voir plus haut, p. 63, n. 1, § 12.

[4] Plus haut, p. 56.

[5] Tillemont, *Empereurs*, t. V, p. 585, et t. VI, p. 459; Pagi, *Critica*, ann. 410, § 42, t. II, p. 00; Camden, *Britannia*, p. 60; Usser. *Antiq.* p. 313; Stillingfleet, *Orig.* p. 302; Innes, *Essay*, t. II, p. 654; Bed. Smith, p. 672; Pinkerton, *Inquiry*, t. I, p. 71; Turner, *Anglo-Saxons*, t. I, p. 192; Chalmers, *Caledonia*, t. I, p. 196; Lingard, *Hist. d'Angleterre*, t. I, p. 92; Low, *Hist. Scot.* p. 50, etc.

[6] Saint-Martin, édit. de le Beau, t. V, p. 336, n. 2. — « Il est remarquable qu'Honorius adresse sa lettre aux villes de la Bretagne. » Ὀνωρίου δὲ γράμμασι πρὸς τὰς Βρεττανίας χρησαμένου πόλεις, φυλάττεσθαι παραγέλλουσι. (Zos. lib. VI, c. x.)

[7] Voir plus haut, p. 64.

[8] *Ibid.*

son indépendance pour se remettre sous la protection de l'empire? Mais, dans le cas où la Bretagne eût été amnistiée dès 409, Gildas aurait-il pu rappeler comme persistants vers 401 des griefs depuis longtemps réparés et oubliés? Cette objection est d'une excessive faiblesse, nous le reconnaissons, et, pour y répondre, il suffirait de rappeler combien la politique dissimule de griefs qu'elle n'oublie pas, si le savant Godefroy[9] et les nouveaux éditeurs de la Byzantine[10] ne rendaient toute réponse inutile. D'après eux, dans le texte de Zosime, au lieu de lire *les villes de la Bretagne,* il faut rétablir *les villes du Bratium;* et, en effet, il suffit de parcourir les lignes qui précèdent et qui suivent le mot Βρετλανία dans l'écrivain grec, pour sentir qu'il est nécessaire d'y substituer celui de Βρετλιανῆ[11].

Une objection plus grave pourrait se fonder sur un passage de Procope, qui, écrivant à l'époque où Gildas écrivait lui-même, parle du meurtre de Constantin, arrivé en 411, puis ajoute : « Jamais cependant les Romains ne purent récupérer la Bretagne, qui, depuis lors, fut soumise à des tyrans[12]. » Or, si l'on en croit Gildas, les Bretons offrirent leur soumission pour prix du secours qu'ils sollicitaient; et ce secours,

[9] « Zosimus, lib. VI, cap. x, ubi per« peram Βρετλανία pro Βρουτλία legitur. » (Jac. God. *Cod. theod.* lib. XI, tit. XXVIII, l. 7; t. IV, p. 212, n.)

[10] In Zosim. p. 422, Reitemeieri *Comment. historic.*

[11] « Aliena est Britannia ab hoc loco; « nec intelligas quid Imperatori ad bellum « Italiæ, Britanni, longinqui utilitatis of« ferre... Expugnante Alaricho superioris « Italiæ urbes curæ esse Honorio debebat, « ut inferioris partis civitates et cohortando « pretioque sibi conciliando in fide confir« maret. Itaque ad Italiæ urbes ea res spec« tat, nec pœnitet nos emendasse. » . . Ἐπήει δὲ ταῖς Ἰταλίας πόλεσιν Ἀλάριχος ἁπάσαις, ὅσαι τὴν Ἀτλάλου βασιλείαν ἑτοίμως δέξασθαι παρητήσαντο. Καὶ τὰς μὲν ἄλλας σὺν οὐδενὶ παρεσπήσατο πόνῳ, Βονωνίαν δὲ πολιορκήσας, ἀνασχομένην ἡμέραις πολλαῖς οὐ δυνησθεὶς ἑλεῖν, ἐπὶ Λίγυας ἐχώρει, κἀκείνους Ἀτλάλου δέξασθαι βασιλέα συναναγκάζων. Ὀνωρίου δὲ γράμμασι πρὸς τὰς ἐν Βρετλιανῆ χρησαμένου πόλεις φυλάττεσθαι παραγγέλλουσι, κ.τ.λ. (*Ibid.* p. 422 et 326.)

[12] Voir plus haut, p. 55.

obtenu par deux fois, prouve qu'ils avaient tenu leur promesse. Oui, mais cette promesse d'abord était conditionnelle; la soumission devait être la conséquence, moins d'un secours passager que de l'expulsion définitive des Barbares : *Subjectionem si hostis longius arceretur vovens.* Les Bretons, abandonnés aux Pictes et aux Scots après deux tentatives des Romains, durent se croire dégagés avec l'empire. Celui-ci d'ailleurs, reconnaissant son impuissance et renonçant de lui-même à ses anciennes provinces insulaires, Procope ne pouvait-il pas, après un siècle et demi (411-560), affirmer, dans un résumé rapide, que les Romains n'avaient point recouvré la Bretagne, sans contredire pour cela Gildas, qui, parlant avec plus de détails des misères de sa patrie, indique deux expéditions infructueuses tentées afin de la secourir et de la recouvrer?

Cette réponse suffit, à notre avis, pour concilier les deux textes; mais celui de Gildas paraît se prêter encore à des explications plus catégoriques. En décrivant la situation générale de la Bretagne postérieurement au IVe siècle, il dit que, depuis cette époque, l'île ne conserva plus de romain que le nom, et rejeta les lois de l'empire : *Romanum nomen tenens, legem abjiciens*[13]. En indiquant cette même situation durant le laps de temps qui s'écoule entre les deux tentatives des légions, il écrit que les Bretons ne connaissent plus Rome que de nom : *Nomen romanum quod verbis tantum apud eos auribus resultabat*[14].

On le voit, l'intervention romaine n'avait point replacé l'île sous les lois de l'empire. De plus, Gildas, qui se trouve parfaitement d'accord avec Procope, comme nous l'avons remarqué, pour signaler une foule de tyrans indigènes dans sa patrie[15], dit à peu près formellement que l'autorité civile des Romains n'y fut pas rétablie. Cette autorité s'exerçait, on le sait, par

[12] Voir plus haut, p. 63. — [13] *Ibid.* — [14] *Ibid.*

les gouverneurs de province; et ces gouverneurs, Gildas, comme la plupart des écrivains de Rome, les désigne par le nom de *recteur*[16]. Ainsi, lorsqu'il fait l'histoire de la conquête de César, il rapporte que la Bretagne massacra les recteurs qu'on lui avait donnés pour affermir dans son sein la domination romaine[17]. Quand il parle des tyrans qui ont dépeuplé l'île, il les distingue, nous l'avons vu, des recteurs qui l'abandonnent[18]. Or, lorsqu'il mentionne la construction du mur élevé après la première expédition des troupes romaines, il dit qu'en ce moment les Bretons n'avaient point de recteurs, *absque rectore*[19]. Puisque les recteurs, dans son langage comme dans celui des écrivains impériaux[20], sont les chefs de l'administration civile,

[16] Le langage de Gildas est d'ailleurs le langage officiel de l'empire. (Voir les *Commentaires* de Godefroy, *Cod. theod.* lib. VI, tit. XVII, l. 1, t. II, p. 107; et dans la *Notitia dignitatum*, paragraphe *De rectoribus provinciarum in genere*, t. VII, p. 29.)

[17] « ... Rectores sibi relictos ad enun- « cianda plenius vel confirmanda romani « regni molimina leæna trucidavit dolosa. » (J. Steven. Gild. § 6, p. 14).

Lorsqu'il s'agit des chefs politiques ou militaires de Rome dans leurs relations avec la Bretagne, autres que les *recteurs*, voici les expressions qu'emploie Gildas : « Transmarinis regibus cursum et Britan- « nia.... fertilis provincia tyrannorum.... « quæ temporibus imperatorum romano- « rum passa est. (§ 4, p. 12.) Reges ro- « mani (§ 5, p. 14), romani regni (§ 6, « p. 14), Diocletiani tyranni (§ 9, p. 16), « tyrannorum virgultis (§ 13, p. 19), im- « peratoris insignibus (§ 20), imperatores « legitimos (*ibid.*). »

Lorsqu'il s'agit des chefs bretons, voici comment Gildas s'exprime : « Vetustos im- « manium tyrannorum annos (§ 4, p. 13), « ungebantur reges (§ 21, p. 27), cum su- « perbo tyranno Britannorum duce... in- « fausto tyranno (§ 23, p. 30), reges et « sacerdotes (§ 26, p. 34), reges habet « Britannia, sed tyrannos (*Epist.* § 27, « p. 36), Damnoniæ tyrannicus catulus « (§ 28, p. 37), boni regis nequam fili « (§ 31, p. 40), Demetarum tyranne.... « tyrannorum depulsor... cunctis Britan- « niæ ducibus (§ 33, p. 42), hujus ætatis « principibus (§ 37, p. 48), cum regibus « partim disceptavimus (§ 64, p. 71). »

[18] Voir plus haut, p. 56.

[19] *Ibid.*

[20] L'histoire nous a conservé le nom de deux de ces *recteurs*, dans la période dont nous nous occupons : *Chrysanthe*, qui, après la mort de Théodose le Grand, fut créé vicaire des Bretagnes (Socrate, l. II, c. XII, Cf. O'Connor, *Rerum hibern. script.* t. I, proleg. part. II, p. 116), et *Victoria*, que Rutilius Numantinus visita en 417. (Rutilii Numant. Tillemont, *Emper.* t. V, p. 660.)

cette administration n'avait donc pas été rétablie à la suite de la première expédition. La légion était venue, elle repartait avec ses officiers, et sans laisser de chefs aux insulaires. Ceux-ci continuèrent d'obéir à leurs propres tyrans, comme dit Procope[21]; et de là les guerres civiles que signale Gildas. Il est impossible, on le voit, d'établir une concordance plus parfaite entre deux auteurs, malgré leurs contradictions apparentes[22].

Ces contradictions dissipées, rien ne nous empêche désormais de répartir les faits rapportés par le seul Gildas entre les deux limites que nous leur avons assignées.

§ 3. Répartition des faits antérieurs à la première intervention des Romains.

Déterminons d'abord l'étendue de la première dévastation : elle a dû commencer, avons-nous dit, vers 411; elle doit s'arrêter, selon nous, vers 417. En effet, dans le courant de septembre 311, avait été décapité, en Italie, le tyran Constantin, qui, depuis 407, interceptait toute communication entre Rome et la Bretagne[23]. Mais, un mois auparavant (août 411), un nouveau tyran, Jovin, s'était fait proclamer à Mayence[24], et quelques mois après (412), Ataulphe et ses Goths envahissaient les Gaules[25]. L'année suivante (413), les Bourguignons

[21] Voir plus haut, p. 59.

[22] Il est juste de remarquer toutefois que Bède, qui a perdu en partie les traditions de l'empire, n'a pas compris le mot de *recteur*, qu'il traduit par celui d'*architecte* : « Insulani murum, non tam lapidibus quam cespitibus construentes, utpote « nullum tanti operis artificem habentes, « ad nihil utilem statuunt. » (Lib. I, c. XII, § 29, p. 28.)

[23] Tillemont, *Empereurs*, t. VI. p. 606; Pagi, *Critica*, ann. 411, §. 5, t. II, p. 105.

[24] « Vix dum quartus obsidionis Constantini mensis agebatur, cum repente ex « ulteriori Gallia nuntii veniunt, Jovinum « assumpsisse ornatus regios, et.... immi« nere obsidentibus. » (Frigeridus, apud Greg. Tur. lib. II, c. IX, t. I, p. 79, et note j. p. 477. Cf. Tillemont, *Empereurs*, p. 607; Pagi, *Critica*, § 6.)

[25] Tillemont, *Empereurs*, p. 608; Pagi, *Critica*, ann. 412, § 21.

se fixaient définitivement dans cette même contrée [26]. En 414, Ataulphe y proclamait le tyran Attale [27]. De 411 à 414, les Armoriques s'étaient d'ailleurs maintenues dans leur liberté [28]; de sorte qu'à l'est, au sud, à l'ouest des Gaules, une triple barrière s'élevait entre l'Italie et les îles Britanniques depuis la chute de Constantin. Mais, dès 415, Constance, général, et bientôt beau-frère et collègue d'Honorius, parvint à reléguer Ataulphe derrière les Pyrénées, où celui-ci fut assassiné [29]. En 416, Wallia, successeur d'Ataulphe, se mit au service de l'empire, et dévêtit de la pourpre Attale, qui tomba aux mains de Constance [30]. Cette même année, dès le 1er mars, Honorius avait adressé à son heureux général une loi conçue en ces termes : « Sous le fléau dépopulateur des Barbares, si quelques faits blâmables et dommageables ont été commis par les malheureuses populations qui fuyaient ou qui se coalisaient [soit entre elles, soit avec les Barbares] [31], nous ne voulons point que la paix rétablie ait à souffrir des réclamations astucieuses des plaideurs. Ces crimes doivent rester impunis, qui seuls peut-être ont offert une chance de salut; car on ne peut donner le nom de crime aux actes accomplis sous le coup de la mort.... [32] » L'année qui suivit cette loi (417), un

[26] Bucherii *Belgium* p. 440, § 2; Till. *Emper.* p. 616; A. de Valois, *Rer. franc.* t. I, p. 111; Pagi, *Critica*, ann. 413, § 12, p. 116.

[27] « Attalus Gothorum consilio et præsidio tyrannidem resumit in Galliis. » (S. Prosperi *Chronica*, p. 740. Cf. Tillemont, *Emper.* p. 619.)

[28] Dubos, *Histoire critique*, liv. II, c. III, V, etc.

[29] « Ataulfus a patricio Constancio pulsatus, ut relicta Narbona Hispanias peteret per quemdam Gothum apud Barcinonem interfamiliares fabulas jugulatur. » (Idacii *Chron.* Cf. Tillemont, *Emp.* p. 621, et Pagi, *Critica*, ann. 414, § 3; ann. 415, § 23-26; ann. 416, § 23, p. 117, 125 et 132.)

[30] Tillemont, *Emp.* p. 634.

[31] Voir le *Commentaire* de Godefroi. *Cod. theod.* t. V, p. 473.

[32] « Sub clade barbaricæ depopulationis, si qua aut per fugam aut per congregationem infelicium populorum indigne invidioseque commissa sunt ad invidiam placatarum rerum a callidis litigatorum

Gaulois, que Rome avait comblé d'honneurs, et qui revenait jouir dans sa patrie du calme renaissant, Rutilius Numantinus, écrit qu'un magistrat, du nom d'Exsuperantius, apprenait aux Armoriques à chérir le retour de la paix, et qu'il y rétablissait l'ordre et la liberté[33]. Ainsi, en 417 seulement, les mers de la Bretagne se rouvraient aux communications de l'empire, et l'on ne peut placer avant cette époque l'offre que, selon Gildas, les Bretons firent de rentrer sous les lois de Rome.

On ne saurait d'ailleurs la placer beaucoup plus tard. Les Armoriques s'étaient jadis soulevées à l'imitation des insulaires; ceux-ci durent se rapprocher de Rome, à l'exemple des Armoriques, et cela d'autant plus promptement, qu'ils avaient moins réussi à se préserver des Barbares. Selon nous, leurs premières démarches envers Rome peuvent donc se rapporter à 417, et nous verrons qu'il ne saurait en être autrement, lorsque nous aurons déterminé l'étendue de la période durant laquelle les

« objectionibus, non vocentur : habeant « omnium criminum impunitatem, qui « evadendi forsitan non habuerant facul- « tatem, nisi eos eadem crimina juvissent; « non enim crimen dicitur quod mortis « adegit impulsus.... Dat. kalend. Mart. « Rav. D. N. Theodosio a. VII, et Palladio « v. c. coss. » (*Cod. theod.* lib. XV, tit. XIV, l. 14, et Gothof. *Comment.* t. V, p. 473.)

[33] On sait que Rutilius commença son voyage l'an 1169 de la fondation de Rome, ou 416 de J. C.

Quamvis sedecies denis et mille peractis
Annis præterea jam tibi nomen erat.
(Rutil. *Num. iter.*)

Il dit, en parlant de Palladius et d'Exsuperantius :

Facundus juvenis Gallorum nuper ab oris
Missus Romani discere jura fori,
Cujus Aremoricas pater Exsuperantius oras.
Nunc postliminium pacis amore docet,
Leges restituit, libertatemque reducit
Et servos famulis non sinit esse suis.
(Rutil. *Num. iter.*)

Pour la date de ces événements [417], nous adoptons complétement l'opinion de Dubos (*Monar. franç.* liv. II, chap. V), et nous nous appuyons des autorités pour lesquelles incline Tillemont (*Empereurs*, t. V, p. 820). Aux raisons qui semblent déterminer ces graves auteurs, nous ajouterons l'impossibilité qu'il y aurait d'admettre entre 420, époque où l'on pourrait, à la rigueur, placer le voyage de Rutilius, et 423, époque de la mort d'Honorius, l'envoi successif de deux légions et la construction successive de deux murs au nord de la Bretagne.

deux légions reparaissent et séjournent dans l'île pour la protéger contre les Barbares.

§ 4. Répartition des faits postérieurs à la première et à la deuxième intervention des Romains.

Il nous faut commencer par fixer la limite extrême de cette période. Pour cela, nous l'avons dit, les monuments contemporains nous manquent absolument. Nous sommes obligé de descendre jusqu'au VIII^e^ siècle, c'est-à-dire jusqu'à Bède, avant de trouver notre première autorité; et, par malheur, pour la seconde fois, cette autorité paraît en contradiction avec elle-même. Ainsi, comme nous allons le voir, Bède, dans sa Chronique, semble placer le départ de la seconde légion d'abord en 423, puis après 431 ; et de plus, dans son histoire, il place avant 431 les faits essentiels de la troisième période d'infestation qu'il semble mettre après cette date dans sa Chronique. A notre avis, il n'est pas impossible de concilier ces contradictions apparentes. La difficulté principale est de démêler à quoi s'applique la date de 431. Disons d'abord comment on l'a appliquée jusqu'à cette heure.

Bède, dans la sixième partie de sa Chronique, où se trouvent les passages relatifs aux points que nous discutons, établit toute sa chronologie d'après le règne des empereurs romains. Après avoir scrupuleusement indiqué l'étendue de chaque règne, il agglomère, entre les deux limites qu'il lui donne, les principales révolutions qui s'y accomplissent, en groupant les faits, tantôt selon leur connexion historique, tantôt conformément aux circonscriptions géographiques entre lesquelles ils se développent, mais sans se soumettre, pour cette répartition, à une chronologie rigoureuse. D'après cette méthode, il établit, de la mort d'Arcadius à celle d'Honorius, une période de quinze

ans, qui commence le 1er mai 408[34], et s'arrête le 15 ou le 27 août 423[35]. C'est dans ce laps de temps qu'il place les deux premières infestations des Pictes et des Scots, l'intervention des deux légions et l'établissement des deux murs. Le dernier événement qu'il y rapporte est l'adieu que les Romains adressent aux Bretons avant de les abandonner pour toujours[36]. A cette période en succède une autre de vingt-six années, qui s'étend de la mort d'Honorius jusqu'à celle de Théodose le Jeune, arrivée le 28 juillet 450[37]. C'est là que Bède place la troisième infestation des Barbares et toutes les conséquences qu'elle entraîne, jusques et y compris l'appel des Saxons. Or voici les premières paroles que, dans cette période, il consacre aux affaires de la Bretagne : « Palladius, que consacre le pape Célestin, est envoyé par celui-ci aux Scots chrétiens, comme leur premier évêque. La huitième année de Théodose [431], l'armée romaine s'éloignant de la Bretagne et les Barbares apprenant la résolution qu'elle avait formée de s'en éloigner pour jamais, ceux-ci reparaissent et s'emparent de tout le nord de l'île jusqu'au mur; puis soudain ils taillent en pièces

[34] Tillemont, *Empereurs*, t. V, p. 480 et 789.

[35] *Id. ibid.* p. 654.

[36] « Honorius cum Theodosio minore, « fratris sui filio, annis XV..... Britanni « Scotorum Pictorumque infestationem « non ferentes, Romam mittunt, et sui sub- « jectione promissa contra hostem auxilia « flagitant, quibus statim missa legio mag- « nam Barbarorum multitudinem sternit, « cæteros Britanniæ finibus pellit, ac do- « mum reversura præcepit sociis ad arcen- « dos hostes murum trans insulam inter « duo maria statuere, qui absque artifice « magistro magis cespite quam lapide fac- « tus, nil operantibus profuit. Nam mox « ut discessere Romani advectus navibus « prior hostis, quasi maturam segetem « obvia quæque sibi cædit, calcat, devo- « rat... Iterum petiti auxilia Romani advo- « lant, et cæsum hostem, trans maria fu- « gant, conjunctisque sibi Britannis murum « non ut ante pulvereum, sed saxo solidum « inter civitates quæ ibidem ob metum hos- « tium fuerant factæ, a mari usque ad mare « collocant; sed et in litore meridiano ma- « ris, quia et inde hostis timebatur, turres « per intervalla ad prospectum maris sta- « tuunt, sic valedicunt sociis tanquam ultra « non reversuri. » (Bed. *Oper.* t. II, p. 114.)

[37] Tillemont, *Empereurs*, t. VI, p. 115 et 612.

les défenseurs du mur, le franchissent, etc.[38]. » Ce serait donc, selon Bède, huit années [423 à 431] qui s'écouleraient entre l'adieu des Romains et leur départ, ou, si l'on veut, entre ce départ et le retour des Pictes et des Scots. Dans cette dernière hypothèse, l'absence des Romains eût protégé la Bretagne plus efficacement que leur présence. Dans la première, une légion prolongerait tranquillement de huit années son séjour dans une île écartée, précisément à l'époque où, sur le continent voisin, s'accumuleraient les principales révolutions du règne dont Bède écrit l'histoire. En effet, des 423, après la mort d'Honorius, un usurpateur, Jean, se fait proclamer en Occident, et y règne jusqu'en 425[39]. Son principal appui, Aétius, se rend chez les Barbares les plus redoutables pour l'empire, chez les Huns, et en ramène soixante mille hommes[40]. Le premier soin de ce général, avant de recourir à de si dangereux auxiliaires, ne devait-il pas être de rallier toutes les légions?

[38] « Theodosius minor, Arcadii filius, « [post mortem Honorii], annis XXVI.... « Ad Scotos in Christum credentes, ordi- « natus a papa Celestino, Palladius, pri- « mus episcopus mittitur. Anno Theodosii « octavo, recedente a Britannia romano « exercitu, cognita Scoti et Picti reditus « denegatione, redeunt ipsi, et totam ab « Aquilone insulam pro indigenis muro te- « nus capessunt. Nec mora, cæsis, captis, « fugatis custodibus muri, et ipso inter- « rupto, etiam intra illum crudelis prædo « grassatur. Mittitur epistola lacrymis ærum- « nisque referta ad romanæ potestatis virum « Aetium, ter consulem, XXIII Theodosii « principis anno, petens auxilium; nec im- « petrat. Interea fames dira ac famosissima « profugos infestat; qua coacti quidam hos- « tibus dedere manus. Alii de montibus, « speluncis ac saltibus strenue repugna- « bant, ac strages hostibus dabant. Rever- « tuntur Scoti domum, post non multum « tempus reversuri. Picti extremam insulæ « partem tum primum et deinceps inhabi- « taturi detinent. Famen præfatam magna « frugum opulentia, opulentiam luxuria et « negligentia, negligentiam lues acerrima « et acrior mox hostium novorum, id est « Anglorum, plaga secuta est, quos illi una- « nimi consilio cum rege suo Wertigerno « quasi defensores patriæ ad se invitandos « elegerunt; sed exceptos mox impugnato- « res atque expugnatores senserunt. » (Bed. *Oper.* t. II, p. 114.)

[39] Tillemont, *Empereurs*, t. VI, p. 604 et 621.

[40] *Ibid.* p. 179 et 185.

Jean décapité et Aétius réconcilié avec son vainqueur, le comte Boniface se révolte en Afrique [427], où il va introduire les Vandales [41]. Différentes légions sont envoyées d'Europe contre la rebelle Afrique. Parmi ces légions, Usserius place précisément celle qui occupait l'Angleterre [42]. Mais les calculs de Bède s'opposeraient à ceux d'Ussérius, qui d'ailleurs ne se fondent que sur le témoignage de Sabellicus, auteur du XV^e^ siècle. En 428, les Gaules sont envahies par les Francs [43]. Aétius repousse de cette province, avec beaucoup de peine, leur chef Clodion, mais sans déplacer encore la légion insulaire. En 431, il est vrai, époque où, selon Bède, il la déplacerait, les Francs tentent une nouvelle entreprise sur les Gaules [44], d'autres Barbares remuent du côté des Alpes [45] et des Pyrénées [46], et le rappel de la légion à cette époque n'aurait rien que de très-vraisemblable; mais ce qui est invraisemblable, c'est que ce rappel ait tardé de huit ans, au milieu de circonstances, tantôt analogues, tantôt même plus urgentes.

Voyons si Bède n'offrirait point ailleurs quelques moyens de résoudre cette difficulté. Dans son Histoire ecclésiastique [47], il n'assigne aucune date à la troisième infestation des Pictes et des Scots; mais, en revanche, il en assigne une à la mission de Palladius. « L'an 423, écrit-il, à la mort d'Honorius, Théodose le Jeune se saisit du pouvoir..... et la huitième année de celui-ci [431], Palladius est envoyé aux Scots chrétiens, comme leur premier évêque, par le souverain pontife Célestin [48]. » Cette huitième année, on se le rappelle, est précisément

[41] Tillemont, *Empereurs*, p. 191.
[42] *Antiquit.* p. 314.
[43] Tillemont, *Empereurs*, t. VI, p. 195; A. de Valois, *Rer. franc.* lib. I, p. 124, etc.
[44] *Ibid.* p. 196 et 205.
[45] *Ibid.* p. 204.
[46] *Ibid.* p. 204 et 207.
[47] Lib. I, c. XII, §. 31, p. 30.
[48] « Anno Dominicæ Incarnationis quadringentesimo vigesimo tertio, Theodosius Junior... regnum suscipiens viginti et sex annos tenuit; cujus anno imperii

celle où commence la troisième infestation, d'après la Chronique. Il serait assez singulier que les Scots reprissent leurs brigandages l'année même où Rome les juge assez convertis pour leur envoyer un évêque. Cela est d'autant moins probable, que, l'année précédente [430], s'était opérée sur les terres bretonnes une incursion dans laquelle ce ne sont plus les Scots, mais les Saxons, qui figurent comme les auxiliaires des Pictes[49]. Loin d'éclaircir la difficulté, le nouveau texte ne fait donc que multiplier les invraisemblances. Mais que l'on fasse un seul changement à celui de la Chronique, que l'on transporte après ces mots : *l'an huitième de Théodose,* le point qu'un éditeur inhabile a placé auparavant, les deux textes s'accordent, la date de 431 s'applique exclusivement à la mission de Palladius; l'intervalle de huit ans entre l'adieu des Romains et leur départ n'existe plus; tout redevient clair, et il ne reste d'invraisemblance que dans le système chronologique né de cette méprise.

Une objection cependant peut s'élever contre cette rectification. Si la date de 431 doit être rapportée à l'envoi de Palladius, la troisième infestation des Barbares n'en reste pas moins indiquée dans la Chronique de Bède après cet envoi; elle lui est donc probablement postérieure, et, par conséquent, toujours postérieure à 431. Toutes les difficultés renaissent. Elles renaîtraient, en effet, si Bède, dans sa Chronique, rapportait les faits dans leur ordre chronologique, sans établir de dis-

« octavo, Palladius ad Scotos in Christum « credentes a pontifice romanæ ecclesiæ « Celestino, primus mittitur episcopus. » (Lib. I, c. XIII, § 32, p. 31.)

[49] « Saxones Pictique bellum adversus « Britones junctis viribus susceperunt, « quos eadem necessitas in castra con- « traxerat. » (*Vita S. Germani Autissiod. per Constantium monachum, apud Bolland. mens. Julii, die XXXI.*) Pour la chronologie du fait rapporté par Constance, et sur les erreurs où l'interprétation de ce fait a jeté le vénérable Bède, cf. Usser. *Antiquit.* p. 180; Pagi, *Critica*, ann. 429, § 2, 4, 6-12, p. 212, et ann. 435, § 38, p. 267; la *Préface* des Bollandistes; Tillemont, *Mémoires*.

tinction entre ceux qui appartiennent à l'histoire religieuse et ceux qui constituent l'histoire politique. Mais, nous l'avons dit[50], attentif seulement à ne point indiquer les faits, sinon dans tous leurs détails, au moins dans leurs principaux développements en dehors des règnes sous lesquels ils se sont accomplis, il intervertit parfois, entre les limites qu'il se pose, l'ordre des événements, qu'il groupe d'après certaines analogies politiques, religieuses ou géographiques. Dès lors on ne peut rien conclure, pour l'histoire des Scots, de la place qu'occupent, dans la narration de Bède, les faits relatifs, les uns à leur conversion, les autres à leurs brigandages.

D'ailleurs, cette fois encore, l'Histoire ecclésiastique du même auteur peut servir à l'interprétation de sa Chronique. Dans celle-ci, nous venons de le voir, la troisième période d'infestation tout entière est indiquée après l'époque de 423, date de la mort d'Honorius, et même après l'époque de 431, date de la mission de Palladius. Dans l'Histoire ecclésiastique, au contraire, les premiers actes de la troisième infestation, jusques et y compris la rupture du rempart de pierre, sont rapportés, non-seulement avant la mission de Palladius, mais encore avant la date de 423. Résultat du règne d'Honorius, cette infestation y a son principe et ses débuts; ses conséquences s'étendent au règne suivant. Dans sa Chronique universelle, où il ne peut donner que fort peu de place à chaque fait, Bède indique sous Théodose le Jeune l'ensemble de la troisième infestation, dont les sévices se prolongent pendant vingt-trois années de ce règne [423-446], et y rattache les détails qui n'appartiennent qu'aux derniers mois de l'existence d'Honorius. Dans son Histoire ecclésiastique, consacrée à la seule Bretagne, le vénérable écrivain peut se montrer plus mi-

[50] Voir plus haut, p. 33.

nutieusement informé, et il indique sous Honorius les premiers ravages accomplis durant l'été de 423, antérieurement à la mort de ce prince, et sous Théodose la suite de ces ravages, qui s'étendent de 423 à 446.

Une quatrième date, celle de 423, demeurant acquise, selon nous, comme extrême limite du séjour des Romains dans les îles Britanniques, où une légion avait reparu après 417, et la date de 411 ouvrant la période de l'infestation qui cesse en 447, il se trouve quatre points fixes, entre lesquels doivent se répartir tous les faits qui, dans Gildas, sont relatifs aux ravages des Pictes et des Scots. Parmi ces quatre points cependant, il en est un, celui qui se rattache à la date de 417, sur lequel nous n'avons encore acquis qu'une semi-probabilité. Nous avons établi, en effet, que les démarches des Bretons pour obtenir le retour des Romains ne pouvaient être antérieures à cette époque. Mais il nous reste à démontrer qu'elles ne sauraient lui être postérieures. La limite extrême du séjour des légions doit, avons-nous dit, servir à mettre ce dernier fait en évidence. Cette limite, nous venons de le prouver, ne pouvant s'éloigner de l'an 423, et les démarches des Bretons ne pouvant se placer avant 417, il ne reste entre ces deux époques qu'un laps de huit ans au plus et de six au moins. Or dans ce laps s'accomplissent les faits suivants : 1° les démarches des Bretons près de Rome; 2° le premier envoi d'une légion; 3° la première défaite des Pictes et des Scots; 4° la construction d'un mur de gazon entre les Bretons et leurs ennemis, et le départ de la première légion; 5° le retour des Barbares et ce que Gildas appelle leur seconde dévastation; 6° de nouvelles démarches des insulaires; 7° le retour d'une seconde légion; 8° de nouvelles victoires des Romains; 9° enfin la construction d'un mur de pierre qui devait remplacer le premier, et le dé-

part définitif des Romains[51]. Ou nous nous trompons fort, ou huit années ne sont pas de trop pour la consommation de tant d'événements; et non-seulement, à notre avis, il serait impossible de placer les premières démarches des Bretons plus tard que le printemps de 417, mais il faudrait rapporter à l'automne même de cette année l'envoi de la première légion. La défaite des Barbares permettrait à cette légion de repasser sur le continent dès 418[52], pendant que les Bretons, protégés par ces récentes victoires, construiraient le mur de gazon. Ce mur, à peine construit, serait renversé dès les premiers jours de 419; et les Bretons, en proie aux horreurs de la deuxième dévastation, auraient de nouveau recours à l'empire. La seconde légion serait de retour et victorieuse en 420. Les années 421 et 422 seraient employées à la construction du mur en pierre et à celle des tours. Enfin, dans le cours de 423, les Romains diraient un dernier adieu à la Bretagne, et le mur de pierre serait renversé un peu avant ou un peu après le 15 août de cette même année, époque de la mort d'Honorius. A de si grandes distances et sur des points si obscurs, nous pensons qu'il est possible de souhaiter, mais non d'obtenir plus de lumières.

Dans cette période, on le voit, la deuxième infestation est placée entre deux interventions romaines. Avant et après cette période intermédiaire, les deux périodes extrêmes avaient été

[51] Voir plus haut, p. 63, § 12, 13 et 15.

[52] Elle n'arriverait qu'en automne, selon Bède : « Quæ inopinata tempore automni « adveniens. » (Steven. Bedæ *Hist. eccles.* lib. I, c. XII, § 30, p. 29.) Mais le vénérable écrivain, un peu trop enclin à l'interprétation, semble s'être trompé en voulant interpréter Gildas, qui dit, en parlant du carnage que les légions font des Barbares : « Cæsibus foliorum tempore, certo « assimulandam istam peragunt stragem. » (Stev. Gildæ, § 17, p. 22). Aussi M. Stevenson place-t-il, au bas de ce dernier passage, la note suivante : « Beda misunderstanding this passage, imagines that the « Romans arrived *tempore autumni*. » (*Ibid.* cf. Bed. *Hist.* p. 19, n. 101.)

délimitées par nos précédents calculs : l'une, de 411 à 417, occupée par la première infestation; l'autre, de 423 à 447, remplie par la troisième infestation des Barbares. Le tout constitue les trois dévastations de Gildas, séparées entre elles par la double réaction que détermine le retour des Romains; et, si nos raisonnements sont justes, la chronologie de ces faits se trouve désormais fixée.

CHAPITRE II.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES PICTES ET DES SCOTS DANS SES RAPPORTS AVEC LA PÉRIODE D'INFESTATION CONTINUELLE.

Après avoir établi la chronologie de l'infestation dont parle Gildas, notre sujet, on se le rappelle, nous amène à constater quels en avaient été les résultats géographiques. Il devient, pour cela, nécessaire que nous sachions où se trouvaient les Pictes, où se trouvaient les Scots de Gildas, avant, pendant et après l'infestation avec laquelle coïncident ou que suivent de fort près, selon nous, les premières tentatives essayées pour la conversion des Barbares. Rappelons, avant tout, ce qu'étaient les îles Britanniques à la fin du VI^e^ siècle.

Coup d'œil sur le théâtre de l'infestation.

La Clyde, sous le nom de *Glota;* le Forth, sous celui de *Bodotria*, divisaient alors, comme aujourd'hui, la Grande-Bretagne en deux presqu'îles principales, unies entre elles par un isthme large à peine de trente milles romains, ou de cinq de nos myriamètres. La plus méridionale était devenue la conquête de l'empire; elle se subdivise elle-même en deux presqu'îles de dimensions fort inégales, que forme, en s'avançant dans les terres, l'*Ituna*, ou golfe de Solway. Ici l'isthme est plus large;

il a soixante et quinze milles environ, ou onze myriamètres d'étendue. Dans chacune des deux presqu'îles secondaires auxquelles il communique, la conquête romaine avait été consommée à des époques bien différentes; de sorte qu'à la subdivision physique correspondait en quelque sorte une subdivision de géographie politique. Au sud du golfe de Solway se trouvaient les quatres provinces les plus essentiellement romaines, celles qui, depuis longtemps, étaient incorporées à l'empire [1]. Entre le Solway et le Forth, la presqu'île centrale, close, au nord et au midi, par les deux isthmes, renfermait la seule *Valentia*. Cette province, dont la conquête avait été plusieurs fois tentée [2], mais récemment accomplie, n'avait pu se rattacher que fort imparfaitement à l'empire, durant les treize années qui s'écoulèrent du moment où le père du grand Théodose la soumit [370] [3], jusqu'à celui où la révolte de Maxime ouvrit pour la Bretagne une ère de perturbation [383] [4].

C'était là tout ce qu'avait conquis, plus ou moins complétement, la civilisation dans les deux îles : le reste était à la barbarie. La presqu'île septentrionale lui appartenait sous le nom de Calédonie [5]. D'inutiles tentatives avaient été faites, à diverses reprises, pour la lui ravir; mais, dans l'île occidentale, elle n'avait pas même été inquiétée [6]; elle régnait sans conteste en

[1] Innes, *Essay*, book. I, ch. 1, of *The Romans Britain*, t. I, p. 7-29.

[2] Pinkerton's *Inquiry*, part. II, ch. IV, *The province of Valentia*, t. I, p. 57.

[3] Voir plus haut, p. 52.

[4] Innes, *Essay*, book I, ch. II, of *The Britains in Scotland*, or *Midland Britains*, t. I, p. 29-41.

[5] Voir cependant la fabuleuse conquête de la *Vespasiana*, dans Richard de Cirencester. Bertram's *Scriptores III*, p. 15, 29, 31, 32, 52, 59, et dans la carte jointe au texte de Richard. « This province rests entirely upon the authority of Richard of « Cirencester, a writter of the fourteenth « century; not one trace of it being to be « found in any other author, till after his « book was published in 1757. » (Pinkert. *Inquiry*, part. III, ch. V, t. I, p. 209.)

[6] L'an 82 de J. C. Agricola avait formé, mais ne réalisa point, le dessein de soumettre l'Irlande. (Tacitus, *Vita Agricolæ*, c. XXIV.)

Hibernie. Les côtes de cette dernière île touchent, par le nord et par le midi, aux deux degrés de latitude entre lesquels se trouvent comprises les deux presqu'îles centrale et méridionale de la Grande-Bretagne; mais l'Océan ne lui permet de s'élever qu'un peu au-dessus du niveau de la troisième. De cette position, il résultait que les deux contrées barbares ne se rapprochaient entre elles que sur un point unique, au sud-ouest pour la Calédonie, au nord-est pour l'Hibernie; tandis que les côtes orientales de celle-ci se développaient sur une même échelle que les côtes occidentales et voisines de l'île conquise par les Romains.

C'est dans l'Hibernie, on se le rappelle, que la critique, après quelques hésitations, a définitivement placé le berceau des Scots [7]; elle est également à peu près unanime pour reconnaître l'identité des Pictes et des Calédoniens [8]. Les seuls points essentiels qui restent indécis sont ceux qui concernent l'extension prise par les deux peuples en dehors de leur mère patrie. Ce sont précisément ceux que nous avons le plus d'intérêt à connaître. Une double obscurité les enveloppe en ce qui concerne cette colonie des Scots qui vint s'établir en Bretagne; et nous aurons d'abord à rechercher si, au début des invasions,

[7] Voir plus haut, p. 4 et 17.

[8] « That the Caledonians and Piks were « one and the same people is now univer- « sally allowed..... Buchanan, Camden, « Lloyd, Innes, Whitaker, the Macpher- « sons, O'Connor, d'Anville, though diffe- « ring widely in other points, all join here. « Stillingfleet in the same work, first doubts; « then grants this (*Origines sacræ*, p. 246). « Usher I cannot tell what to make of, for « he produces the words of Tacitus, that the « Caledonians were of German origin, to « shew that the Piks were of Scandinavia; « and the words of Eumenius, shewing « the Caledonians to have been Piks, and « that the Piks infested the Britons before « the time of Julius: then gives in Geofrey « of Monmouth, from whom he draws « three later Pikish colonies to have entered « Britain after the time of christianity. It is « impossible even to guess at his thoughts « on the occasion..... » (Pinkert. *Inquiry*, part. III, ch. 1, t. I, p. 106. Cf. plus haut, p. 85). Voir cependant l'opinion contraire soutenue dans le *Journ. des Savans* (juin, 1764, p. 415.)

elle occupait encore l'Hibernie, ou si déjà elle s'était fixée, près des Pictes, dans la Calédonie; puis, ce point vidé, s'il l'est affirmativement, il nous restera encore à savoir si les Scots-Calédoniens ont colonisé, pendant ou après leurs courses, les contrées qui se trouvent au sud de la Clyde. Quant aux Pictes, la tâche est plus simple : pour eux, toute la question se réduit à savoir si, par suite des invasions, ils se sont établis au sud du Forth, qu'ils ont si souvent franchi.

Statistique critique de la question.

Avant d'aborder ces différentes questions et les questions incidentes qui s'y rattachent, nous croyons devoir indiquer, comme nous l'avons fait pour les précédentes, les principales opinions des écoles qui les ont agitées. On pourra en embrasser synoptiquement le résumé dans le tableau suivant :

	ÉCOLE ANGLAISE.				ÉCOLE IRLANDAISE.		ÉCOLE ÉCOSSAISE.				NOUS.
	XVI^e^ SIÈCLE.	XVII^e^ SIÈCLE.	XVIII^e^ SIÈCLE.	XIX^e^ SIÈCLE.	XVII^e^ SIÈCLE.	XIX^e^ SIÈCLE.	XVIII^e^ SIÈCLE.		XIX^e^ SIÈCLE.		
	Camden.	Stillingfleet.	Smith.	D. O'Connor.	Usher.	O'Connor, esq.	Innes.	Pinkerton.	Chalmers.	Low.	
Premier établissement fixe des Scots en Calédonie.	De 395 à 424. p. 90.	vers 360 ou 403. v. préf. 16, p. 248, 289.	avant J. C. p 41, n. 49.	vers 250. prol. I, 69, 132, II, 136.	360? ou 503. cf. p. 306, 309, 310, 319, 360.	vers 250. p. 5 et 16.	vers 200. II, p. 641, 664.	258. I, p. 320; II, 60.	503. I, 274.	258. p. 29 app. p. 48.	258.
Infestation continuelle de la Valentia par les Pictes et les Scots.	de 410 à 424. p. 60 et 653.	de 386 à 447. p. 297, 301.	de 388 à 446. p. 51 et 671.	388 à 446. I, 169 à 194.	de 422 à 447. p. 313, 319.		de 403 à 449. I, p. 22, 94.	de 409 à 446. I, 59, 321.	de 407 à 422 et de 444 à 447. I, 195.	de 395 à 447. p. 48 à 63.	de 411, à 447.
Retour des Pictes en Calédonie.	vers 424. cf. p. 77 et 95.	après 431, vers 432? p. 305.	vers 447. p. 51, n.	446. t. II, p. 105, n.	447. p. 319, 381.		449. I, 95.	547. I, 323.	422 et vers 447. I, 195 et 496.	447. p. 61 et 65.	447.
Retour des Scots en Calédonie.	vers 424. cf. p. 77 et 95.	voir p. 310.	vers 447. p. 51, n.	446. t. II, p. 105. n.	voir p. 518.		449. II, 663.	voir II, 87.		447. p. 61 et 65.	447.
Retour des Scots en Irlande.		447. p. 309.	voir p. 51, n.	446. t. II, p. 105, n. p. 136.	vers 379? p. 309.	vers 446. p. 6, 18.	voir Pink. II, 91.	446. I, 326.	v. 422 et 447. I, 195, 196.	voir p. 62 et app. N, p. 50.	
Deuxième établissement fixe des Scots en Calédonie.	voir p. 90.	503? cf. p. 288 et 309.	voir p. 51, n.	503. t. II, p. 105, n.	503? voir p. 319, 360.	503. p. 7, 19.		508. I, 326.	voir p. 274.	voir p. 62.	
Occupation de la Valentia par les Pictes.	vers 426. cf. p. 84, 653, 674.	après 432, vers 433? v. p. 249, 330 et pr. p. 68.	vers 419. p. 669.		vers 794. p. 350; voir p. 209.	voir p. 7.	426 et 685. I, 94, 96.	426 et 685. I, 59, 72, 328.	1020. I, 257, 369.	vers 424 et vers 449. 60, p. 65, 64, 71.	vers 423 et vers 448.
Occupation de la Valentia par les Scots.	740. p. 85, 90, 674.	après 432, vers 433? v. p. 249, 330 et pr. p. 68.	vers 419. p. 669.		vers 794. p. 350; voir p. 209.	voir p. 7.	843. I, 97, 141, 145.	de 426 à 446. I, 59, 72; cf. 337.	1020. I, 257, 369.	vers 424 et vers 449. 60, p. 65, 71, 190.	vers 423 et vers 448.
Établissement des Anglo-Saxons en Bernicie.	vers 428 et 547. cf. p. 91, 95, 674.			547. I, 265 et 299.	vers 455 ou 488. p. 240, 859, 348.		449, 547. I, 94, 96.	547. I, 72, 320, 321; II, 285.	vers 450 et 547. I, 252.	449 et 547. p. 63, 111.	547.

Différentes choses frappent, au premier coup d'œil, dans ce tableau. On n'y découvre qu'un seul point dont toutes les écoles paraissent s'être également occupées, celui qui concerne l'établissement des Scots en Calédonie. L'établissement de ce peuple au sud de la Clyde, et celui des Pictes au sud du Solway, n'ont jamais fixé l'attention des critiques du continent, et n'ont attiré que très-médiocrement celle des critiques anglais et irlandais, à l'exception d'Usserius. L'Écosse seule a plus complétement traité ces questions, qui l'intéressent, il est vrai, mais qui n'intéressent pas moins l'Angleterre.

Au sein de chaque école, quelle que soit la question qui s'y agite, il règne d'ailleurs une grande variété d'opinion. Parmi les Anglais, Smith est plus près de Camden; mais Stillingfleet penche pour l'école irlandaise [9]. Usserius, parmi les Irlandais, se prononce toujours pour le point de vue le plus exclusivement irlandais; tandis qu'O'Connor cherche à concilier les prétentions de l'Irlande et de l'Écosse, au moins sur le point capital de la colonisation des Scots. Enfin les Écossais eux-mêmes flottent plus particulièrement entre l'Irlande et leur patrie. Innes seul paraît se rattacher à l'école anglaise, en adoptant et en complétant l'opinion de Camden et de Smith, ou plutôt en ne tenant compte que de la vérité. Pinkerton, partagé entre ses sympathies pour les Pictes et son dédain pour les Scots, exagère le système d'Innes en faveur de ceux-là, et croit faire beaucoup pour ceux-ci en leur appliquant le système d'O'Connor. Chalmers revient aux opinions d'Usserius, et les outre au préjudice de sa propre patrie; Low adopte celles d'Innes, et leur donne une nouvelle extension en faveur de l'Écosse.

Au milieu de ces fluctuations, cependant, il est facile de

[9] *Origines britann.*, p. 287-294.

voir que les différentes opinions se rattachent à peu près aux deux systèmes principaux dont Usserius et Innes sont les défenseurs les plus habiles, et que tout se réduit, par conséquent, à un petit nombre de solutions différentes sur chacun des points que nous nous proposons d'étudier. Ainsi, sur l'établissement des Scots en Calédonie, les uns embrassent la date de 503, à laquelle Usserius accorde la préférence [10]; les autres remontent, avec Innes, jusqu'aux IIIe siècle. Ceux-ci placent en 426, ceux-là après le VIIe siècle, l'établissement des Pictes au sud du Forth, dans le Lothian, toujours avec Innes et Usserius. Le troisième point, celui qui concerne l'établissement des Scots au sud de la Clyde, est le seul sur lequel ces deux savants hommes soient d'accord; mais c'est le seul en même temps sur lequel les adhésions leur manquent. Tous deux admettent, Usserius avec un peu d'hésitation, Innes avec assurance, la colonisation du Galloway par les Scots; tous deux placent cet événement vers le IXe siècle. Mais Pinkerton et Chalmers se montrent plus Irlandais sur ce point que l'école irlandaise : l'un nie l'extension des Scots au sud des golfes [11], l'autre la rapproche du XIe siècle. Low, plus écossais qu'Innes, et peut-être aussi plus voisin du vrai, la recule jusque vers 426.

Pour arriver à des résultats si différents, la critique insulaire continue de procéder d'après la méthode que nous avons déjà signalée. Autour des rares lueurs qu'elle peut recueillir dans les écrivains de l'antiquité, elle groupe indistinctement

[10] Malgré la mention qu'il fait de l'établissement des fils de Carbre Rieda (*Antiq.* p. 306, 309, 320, 321), malgré le retrait de cette colonie, qu'il paraît indiquer vers 379 (*ibid.* p. 389, et surtout p. 379), Usserius, sauf à se contredire, place évidemment la première colonisation des Scots en Albanie l'an 503. (*Antiq.* p. 319-321, 360, 365, etc.). Voir plus haut, p. 88.

[11] Pinkerton, pour expliquer la présence des Scots dans le Galloway, suppose qu'ils s'y sont rendus, non pas de l'ancienne Calédonie, mais de l'Irlande même. (*Inquir.* part. III, ch. IX, t. I, 337.)

les lumières et les ténèbres que lui offrent les chroniqueurs nationaux, dans l'espoir d'illuminer celles-ci, mais avec la chance à peu près certaine d'obscurcir celles-là; car les lumières sont presque imperceptibles, et les ténèbres abondent. Pour arriver à une solution meilleure, nous persistons à croire qu'il faut se diriger avant tout vers les points les mieux éclairés; c'est-à-dire que, cette fois encore, nous nous adresserons surtout à Gildas, seul écrivain national et contemporain qui ait traité les questions sur lesquelles va se porter notre étude; et que nous demanderons surtout à Bède, le plus éclairé et le plus ancien des chroniqueurs insulaires, si ses propres études sur Gildas sont d'accord avec les nôtres. Lorsque l'antiquité ne nous fera point complétement défaut, ce qui est rare, elle aura le pas sur Bède; mais il faudra que toute ressource nous manque pour descendre jusqu'aux écrivains ignorants ou passionnés qui, après Bède, ont encombré de fables l'histoire de leur pays [12]. Le cas se présentera cependant dès le premier point que nous allons examiner; mais ce point est le seul sur lequel le silence de l'antiquité, l'obscurité de Gildas et les renseignements incomplets de Bède conspirent pour nous imposer une telle nécessité.

PREMIÈRE SECTION.

ÉPOQUE DE L'ÉTABLISSEMENT DES SCOTS EN CALÉDONIE.

Il s'agit de savoir d'abord, avons-nous dit, si les Scots se sont fixés en Calédonie avant, pendant ou après la période d'infestation continuelle dont nous avons indiqué les phases. On pourrait croire que la question est résolue, sinon pour la

[12] « Pour tout ce que peuvent dire les auteurs [chroniqueurs] anglais ou écossais venus depuis Bède, ce serait perdre le temps que de s'y arrêter. » (Tillemont, *Empereurs*, t. III, p. 461, col. 2.)

Calédonie en particulier, du moins pour la Bretagne en général, par cela même que l'infestation a été continuelle. Mais *infestation* ne veut pas dire *occupation*, et *continuelle* diffère de *continue*. La Bretagne a pu être longuement et périodiquement infestée par les Scots, sans que ceux-ci y aient établi leurs demeures; et c'est ce que prétend l'école irlandaise. A notre avis, toutefois, cela est peu vraisemblable. Comment supposer en effet que, pendant trente-six années consécutives, les Scots traversent et repassent d'une manière périodique la mer qui les sépare de leurs alliés et de leurs victimes, sans songer à se fixer plus près de leurs complices et du théâtre de leurs brigandages? Et puis, si c'est d'Irlande que partent les hostilités dont la Bretagne est assaillie, comment se fait-il que ces hostilités éclatent toujours par la Calédonie? Les côtes d'Irlande ne font-elles face que par un point aux côtes de la Bretagne? Dira-t-on que, parmi les Scots, ceux-là seuls sont hostiles aux Bretons, qui se trouvent dans le voisinage des Pictes, ou que, si tous sont hostiles, l'alliance des Pictes est tellement indispensable, même aux plus éloignés, que ceux-ci traversent l'Irlande entière pour venir s'embarquer et débarquer invariablement en face des côtes de la Calédonie? Mais laissons donc ces hypothèses que personne ne voudrait défendre, pour étudier les textes qui serviraient à les réfuter si, par impossible, elles trouvaient des partisans.

§ 1. Témoignage de Gildas.

Lorsque Gildas parle pour la première fois des Pictes et des Scots, lors de cette infestation dont nous avons fixé le début à l'an 411, il dit que les premiers viennent de l'Aquilon, et les seconds du Circion [1]. Quelques-uns des maîtres de l'école

[1] Voir plus haut p. 40, § 14.

irlandaise ont prétendu que le Circion était le vent de l'ouest [2]. Mais, l'antiquité et l'érudition moderne sont à peu près unanimes pour faire du Circion le vent du nord-ouest [3], comme de l'Aquilon le vent du nord-est. Or, la côte la plus septentrionale de l'Irlande est au sud-ouest de la Calédonie, et la Calédonie seule a des côtes au nord-ouest de la Bretagne.

Les Scots qui attaquaient celle-ci venaient donc, selon Gildas, de la Calédonie; mais, peut-être, ne faisaient-ils que la traverser. Gildas les appelle une *nation transmarine* [4] : donc ils habitaient l'Irlande. Ce raisonnement serait juste, si Gildas n'appliquait pas la même épithète aux Pictes. Ce sont à la fois ceux-ci et les Scots qu'il appelle deux *nations transmarines*. Nous verrons un peu plus tard ce que dans son langage signifie cette périphrase [5]. Il nous suffit de constater maintenant, qu'elle n'exclut pas les Scots de la Calédonie, ou qu'elle en exclut également les Pictes de Gildas. Or, depuis longtemps, toutes les écoles y placent ceux-ci; on peut donc y admettre ceux-là, et reconnaître qu'une seule épithète appliquée en même temps à deux peuples ne saurait guère avoir pour chacun de ces peuples une signification différente. Plus nous avancerons dans la nouvelle étude à laquelle nous voulons soumettre notre auteur, plus nous acquerrons de preuves à l'appui de l'interpré-

[2] « Britanniam a Circio [id est ex Hiber-« nia] Scoti, ab Aquilone vero Picti... con-« culcant. » (Usser. *Antiq.* p. 515 an. 422 ; cf. *ibid.* p. 309 et O'Connor, *Rer. hib. script.* t. I, proleg. pars II, p. 108, n. 9.) Usserius aurait pu d'ailleurs appuyer son sentiment de celui de Nonius Marellus. (Voir du Cange, v° *Circius*). Gildas lui-même prouve que par le *Circio* il n'entendait pas l'occident, lorsqu'il donne en commun aux Pictes et aux Scots l'épithète d'*Aquilonales gentes*. (Stev. Gild. § 23, p. 30.) Il le prouve bien mieux encore, lorsqu'il distingue le Circio de l'occident. « Britan-« nia insula in extremo ferme orbis limite « *Circium Occidentemque* versus. » (*Ibid.* § 3, p. 11.)

[3] Voir le Dictionnaire de Faciolati, v° *Circius* et *Thrascias*.

[4] Voir plus haut p. 40, § 14.

[5] Consulter, en attendant, Tillemont, *Empereurs*, t. III, p. 462.

tation que nous faisons ici de son texte. Mais avant de passer outre, il faut savoir si rien dans l'antiquité ne contredit l'opinion que semble manifester Gildas sur la fixité de l'établissement des Scots en Calédonie, au commencement du v^e^ siècle.

§ 2. Contrôle du témoignage de Gildas.

1° Par les historiens de l'empire.

Claudien, qui écrivait à cette époque même, et par conséquent plus d'un siècle avant Gildas, a fourni des arguments fort spécieux à l'école irlandaise. En parlant des exploits du comte Théodose [368], le poëte dit : « Son glaive poursuivit les Scots vagabonds, et ses rames audacieuses fendirent les ondes hyperboréennes [6]. » Et ailleurs : « L'éternelle inclémence des cieux et les écueils d'un détroit inconnu ne purent l'arrêter. Les Orcades furent baignées du sang des Saxons; celui des Pictes attiédit Thule, et la glaciale Hibernie pleura les Scots amoncelés [7]. » Enfin, lorsque le poëte célèbre les exploits de Stilicon, vers 398, il fait dire à la Bretagne : « Ce héros m'a fortifiée, lorsque le Scot avait entraîné toute l'Hibernie, et que l'onde écumait sous des rames ennemies [8]. » Ces trois passages, nous l'avouons, paraissent plus favorables à l'opinion d'Usserius qu'à celle des Écossais, et prouve qu'un critique comme le savant archevêque ne se décidait point à la légère.

Mais ce n'est point à la légère non plus qu'Innes et ses partisans ont persisté dans leurs opinions, après avoir examiné et pesé celles de leurs adversaires. Le premier passage de Claudien établit, en effet, que Théodose a poursuivi les Scots

[6] Ille leves Mauros, nec falso nomine Pictos
Edomuit, Scotumque vago mucrone secutus,
Fregit Hyperboreas remis audacibus undas.
(Claud. *In consulat. III Honorii*, v. 54, t. I, p. 106.)

[7] Quid rigor æternus cœli, quid frigora possunt,
Ignotumque fretum? Maduerunt Saxone fuso
Orcades, incaluit Pictorum sanguine Thule,
Scotorum cumulos flevit glacialis Ierne.
(Claud. *In consulat. IV Honorii*, v. 30, t. I, p. 120.)

Voir plus haut p. 58.

sur terre et à travers les *ondes;* mais de quelles *ondes* a voulu parler le poëte? Du canal qui sépare les deux îles, ou des golfes hyperboréens de la Calédonie? Il est ensuite question d'un détroit inconnu, situé sous des cieux incléments, et dont la mention dans Claudien se trouve rapprochée de celle des Orcades et assez éloignée de celle de l'Irlande. Ce détroit est-il celui qui sépare la Calédonie de l'Irlande, ou celui qui la sépare des Orcades? Et d'ailleurs, l'exagération du poëte n'est-elle pas évidente? Un historien oserait-il soutenir que Théodose a pénétré, soit dans les Orcades, pour y répandre le sang des Saxons, soit dans Thule pour y verser celui des Pictes, soit enfin dans l'Irlande pour y amonceler les cadavres des Scots? Dès lors, le détroit dont parle son panégyriste ne serait-il pas tout simplement l'un des deux golfes de la Clyde ou du Forth, derrière lequel ce général aurait repoussé et châtié tout à la fois les Pictes, les Scots et les Saxons?

Mais l'Irlande a pleuré le trépas des Scots, et plus tard, ceux-ci l'ont entraînée sur les côtes de la Bretagne, pour l'associer à leur vengeance [9]. Sans doute. Les Scots étaient originaires d'Irlande; et les passages de Claudien prouvent que la colonie avait conservé des relations intimes avec sa patrie. Rien de plus. Nous doutons même que celle-ci ait fréquemment répondu aux appels de celle-là. Les historiens ont énuméré, et les antiquaires ont retrouvé les murs et les retranchements que les Romains avaient multipliés contre la Calédonie [10]. La Notice de l'empire indique la flotte, les troupes et les officiers chargés de défendre les côtes de l'est contre les Saxons. Que si l'Hibernie s'était

[9] Voir plus haut p. 75.

[10] Voir, entre autres, Cellarius, Camden, *Britannia* passim; Usser. *Antiquit.* p. 114-118. Innes, *Essay*, book I, chap. 1, art. 2. *of The Roman walls in Britain*, t. I, p. 10-29; Pinkeston's *Inquiry*, part. II, chap. III, *The walls*, t. I, p. 45-57.

fréquemment soulevée tout entière, la Notice accuserait une flotte, des troupes, un comte du rivage scotique, comme elle les énumère sur le rivage saxonique. Menacée de trois côtés, la Bretagne se serait défendue de trois côtés. Elle ne s'est fortifiée que sur deux points; donc elle n'était constamment menacée que sur deux points; donc l'Hibernie ne lui était pas fréquemment hostile; donc les Scots, qui lui étaient hostiles, habitaient la Calédonie. C'est ce qu'achève de prouver un autre panégyriste qui écrivait une dizaine d'années avant Claudien [389], et qui célébrait comme lui les exploits par lesquels s'était signalé, en Bretagne, le comte Théodose. « Vous rappellerai-je, disait Pacatus au fils de ce général, au grand Théodose, vous rappellerai-je les exploits qui ne laissèrent aux Scots que *leurs marais* [11] ? » Ces marais, on ne saurait les placer en Irlande; ils abondent en Écosse, et près d'un demi-siècle avant Paccatus [310], un troisième panégyriste, Eumène, avait dit en présence du grand Constantin, auquel il rappelait les travaux accomplis en 306 par Constance, son père: « Le but de ses glorieux efforts n'était pas de conquérir les marais des Calédoniens ou des *autres* Pictes, ni même les côtes voisines de l'Hibernie [12]. » Le rapprochement de ces deux derniers passages, extraits tous deux de panégyristes antérieurs à Claudien, nous semble jeter une vive lumière sur les obscurités de celui-ci, et déterminer le véritable sens de ses périphrases plus poétiques, sans doute, mais aussi plus amphibologiques que le texte des prosateurs officiels. Eumène et Pacatus suffisent donc, à notre avis, pour mettre Claudien d'accord avec Gildas. Voyons maintenant si Bède a compris comme nous et Gildas et l'antiquité.

[11] « Redactum ad paludes suas Scotum « loquar ? » (Pacatus, apud *Panegyr. véter.* c. v, t. III, p. 1562.) — [12] Voir plus haut p. 8.

2° Gildas confronté avec les chroniqueurs du moyen âge.

Lorsque le vénérable historien parle de l'origine des différents peuples qui habitaient la Bretagne, il dit : « Après les Bretons et les Pictes, l'île reçut la nation des Scots, [qui, sortis d'Hibernie, abordèrent] dans la contrée des Pictes, sous la conduite de Reuda, et y obtinrent, de gré ou de force, le siége qu'ils y occupent encore. C'est du nom de leur chef que nous les appelons aujourd'hui *Dal Reudins*[13]. » Toute la question est de savoir à quelle époque vivait ce Reuda, sous lequel les Scots sortirent d'Hibernie. Aucun auteur insulaire ou continental, antérieur à Bède, ne peut nous éclairer sur ce point; mais c'est évidemment une tradition nationale que reproduit le vénérable historien. Nous nous trouvons donc obligés, cette fois, de consulter les chroniqueurs insulaires postérieurs à Bède, mais qui ont également recueilli ces traditions.

Usserius a réuni tout ce qu'ils peuvent fournir sur ce point, et des emprunts qu'il leur fait, il résulte pour son école[14], que

[13] « Brittania post Brittones et Pictos « tertiam Scotorum nationem in Pictorum « parte recepit; qui, duce Reuda, de Hi- « bernia progressi, vel amicitia vel ferro « sibimet inter eos sedes, quas hactenus « habent, vindicarunt; a quo videlicet duce « usque hodie Dalreudini vocantur, nam « lingua eorum *Daal* partem significat. » (Stevens. Bedæ *Hist. eccles.* lib. I, cap. 1, § 8, p. 11.)

[14] L'opinion personnelle d'Usserius, nous l'avons déjà dit (plus haut, p. 94), est moins favorable que la plupart de celles de ses disciples à l'antiquité de la colonisation d'une partie de la Bretagne par les Scots de Reuda. Il est d'ailleurs difficile d'être plus obscure ou plus faible que ne l'est la critique du savant prélat sur ce point important, à propos duquel nous croyons utile d'exposer ici sa manière de voir.

Tous les documents irlandais (O'Connor, *Rer. hiber. script.* t. I, proleg. 1, p. 133, et proleg. 2, p. 17, 184), et particulièrement Tigernac (*ibid.* t. II, p. 37, ann. 212), le plus ancien et le plus judicieux chroniqueur de l'île (« Tighernacus « claram Hiberniæ historiam scripsit circa « annum 1088 : est autor sapiens, fabulis « nunquam deditus, et luce dignissimus. » — Pinkert. *Vit. antiq. SS.* p. 61), parlent d'un *Conarius II*, roi d'Hibernie, qui monta sur le trône vers 184 de J. C. (voir la note suivante), et qui eut pour fils un certain

Reuda est le fils d'un monarque irlandais dont le règne peut se rapporter à l'an 215[15]; qu'il donne effectivement son nom

Carbræus Riada. Le même Tigernac avance, sous la date de 502, que Fergus le Grand, fils d'Éris, occupa une partie de la Bretagne avec la race des *Dalrièdes*, et qu'il y mourut. (Pinkert. *Vit. antiq. SS.* t. II, p. 126.) Un ancien manuscrit, cité par Camden (*Britannia*, p. 707), porte que Fergus, fils d'Éris, fut le premier de la race de *Chonarus* qui monta sur le trône en Albanie. Innes a trouvé dans la Bibliothèque impériale (manuscrit latin n° 4126) un manuscrit du XIV^e^ siècle, copié sur un autre manuscrit plus ancien (Pinkerton, *Inquiry*, t. I, p. 475), qui contient deux chroniques, offrant toutes deux la leçon déjà donnée par Camden (Innes, *Essay*, t. II, p. 772 et 789). La plupart des généalogistes et des chroniqueurs irlandais font du *Conarius II* de Tigernac et du *Chonarus* de Camden un même personnage auquel remonte, selon eux, la filiation de Fergus et de tous les rois d'Écosse ses descendants, par l'intermédiaire de Carbræus Riada. (D^r^ O'Connor, *Rer. hiber. script.* t. I, proleg. 1, p. 132, etc.) La plupart des critiques irlandais, depuis Usserius (*Antiquit.* p. 320) jusqu'au docteur O'Connor (*Rer. hiber. script.* t. I, proleg. *ubi supra*), acceptent complétement cette filiation. Tous reconnaissent l'identité des *Dalreudins* de Bède et des *Dalrièdes* de leur chronique. (Usserius, *Antiquit.* p. 510, ann. 216; O'Flaherty's *Ogygia*, p. 322; *Rer. hiber. script.* t. I, ind. p. 192, v° *Dalriada*, etc.) Usserius allègue même un manuscrit déjà cité par Camden (*Britan.* p. 706), auquel il assigne la date de 1176 (*Antiquit.* p. 321; conf. Innes, *Essay*, t. I, p. 601), et dans lequel il reconnaît, comme appartenant à l'Écosse septentrionale, un royaume de *Dalrièta* qui s'y trouve mentionné. (Conf. *ibid.* p. 783.) Dès lors il devait sembler naturel aux critiques irlandais de reconnaître dans le *Carbræus Rieda*, ancêtre de tous les anciens rois écossais, le *Reuda*, chef de cette émigration des *Dalreudins*, dont parle le vénérable Bède. C'est, en effet, ce que fait la majorité de l'école irlandaise. (O'Flaerty's *Ogygia*, p. 322; D^r^ O'Connor, *Rer. hiber. script.* t. I, proleg. p. 131, 133, etc.) Il distingue d'abord deux Dalriète, l'une en Écosse, ainsi que nous venons de le dire, l'autre en Irlande, dans le comté d'Antrim, qui se trouve mentionnée au XIII^e^ siècle dans une charte du roi Jean (*Antiquit.* p. 321), puis dans son Index chronologique, où sa pensée se montre ordinairement dégagée des éternelles digressions et des hésitations où son texte la noie; il dit (p. 510, ann. 216) : « Nostri chronographi Cho- « narem, tunc summum Hiberniæ princi- « patum tenuisse, et Dalriedæ dominium « (unde Dalreudinorum sive Scotorum « Albiensium regnum *longe post hæc tem- « pora* duxit originem) filio suo *Cairbri- « Riedæ*... post se reliquisse scribunt. » Dans son texte (p. 320) Usserius ajoute que c'est de Cairbre-Rieda que la Dalrédie hibernoise a pris son nom. Ainsi, tout en reconnaissant avec Bède que les Scots d'Albanie portaient le nom de *Dalreudins* longtemps avant le VIII^e^ siècle, époque où vivait le vénérable chroniqueur, tout en admettant avec Camden que leur nom subsistait encore dans une partie de l'Écosse vers 1176, le critique écossais s'appuie d'une charte du XIII^e^ siècle, où il est

au peuple et à la province des Dal Reudins, mais que ce nom appartient exclusivement à une tribu et à un district de l'Ir-

question d'une Dalriédie en Irlande, pour affirmer que celle-ci est de beaucoup antérieure à celle dont parle Bède. Ne pourrait-on pas, au contraire, supposer avec plus de vraisemblance que les Dalreudins ont conquis depuis leur établissement en Écosse le canton de l'Irlande qui se trouve situé en face des côtes qui couvraient leur nouvelle colonie? Ne trouve-t-on point près de la Dalriédie irlandaise une tribu de Cnithnes, dont le nom n'est que la traduction hibernoise de celui de Pictes. (Chalmer's *Caledonia*, t. I, p. 359, cf. *ibid.* p. 273; Usserius, *Antiquit.* p. 301, 302; Camden *Britann.* p. 540; Pinkerton's *Vit. antiq. SS.* p. 65; *Inquiry*, t. I, p. 290, 337, t. II, p. 66, etc.) Si les Pictes ont envahi l'Irlande, pourquoi les Scots Dalrièdes n'auraient-ils pas pu s'étendre, postérieurement à leur colonisation, dans une contrée où devaient les rappeler continuellement leurs alliances et leurs ascendants? Mais poursuivons.

Ce n'est pas assez pour Usserius de créer une Dalriédie antérieure à celle de Bède. Il attribue à la province qu'il vient de créer le nom de Rieda, qui l'aurait créée, et cela sans alléguer aucune autorité; puis il ajoute, en parlant de la Dalriédie d'Écosse : « Coloniam novam, in opposi-« tam Britanniæ partem traductam, anti-« quæ suæ patriæ nomen retinuisse, veri « videtur simillimum. Nam Scotos Albien-« ses suo tempore dictos fuisse testatur « Beda (licet a Reuda duce nomen illud « eos accepisse judicet). » (P. 32.) Ainsi Bède s'est trompé en faisant dériver du nom de Reuda, leur chef, celui de ses Dalreudins; ceux-ci ont emprunté leur nom des Dalreudins d'Hibernie, qui seuls l'ont reçu directement du Reuda de leurs chroniques; et pour rectifier ainsi le vénérable chroniqueur, Usserius n'allègue que la vraisemblance, *veri videtur simillimum*. Cela, toutefois, pourrait ne sembler qu'un commentaire un peu hardi du texte de Bède, assez laconique au sujet de Reuda et de sa colonie pour avoir pu sous-entendre les détails qu'Usserius regarde comme vraisemblables, si le critique irlandais reconnaissait, comme l'ont fait depuis la plupart de ses compatriotes, que Reuda et Cairbre Rieda sont le même personnage. Mais cette identité reconnue, il faudrait admettre que les deux Dalriédies datent de la même époque, et que la colonisation de l'Écosse par les Dalrièdes remonte à la première moitié du III^e^ siècle. Usserius distingue donc entre le Rieda de ses chroniques et le Reuda; or, il se trouve un peu embarrassé de l'existence de celui-ci, et voici l'expédient auquel il a recours pour lui assigner un rôle. S'adressant à une vie de S. Patrice, sur la valeur de laquelle on peut consulter les Bollandistes (Martii die XVII, t. II, *De S. Patricio*, § 25, p. 522), il en extrait deux passages où il est dit que du temps de Constance, fils de Constantin, les Scots d'Hibernie ravagèrent les côtes septentrionales de la Bretagne sous leur roi Neil Nœigiallach, dont le règne datait de l'an 360, et finirent par s'y établir. (*Antiquit.* p. 306.) Cela fait, Usserius s'adressa à Girald le Cambrien, l'un des fabuleux auteurs sortis du pays de Galles, qui, dans sa topographie, d'ailleurs fort curieuse, de l'Hibernie, s'exprime ainsi :

lande, vers le milieu du IIIe ou du IVe siècle, et peut-être jusqu'en 503, époque où les Dal Reudins, non plus sous la con-

« Nello Hiberniæ monarchiam obtinente, « sex filios Muredi regis Uttoniæ in classe « non modica boreales Britanniæ partes « occupasse. Unde et gens ab iis propagata, « et specificato vocabulo Scotica vocata, « usque in hodiernum angulum illum in- « habitant. » (Girald. Cambr. *Topograph. Hiberniæ*, distinct. III, c. XVI, p. 742, apud *Scriptor.* Camdeni.) Toutes ces citations terminées, Usserius ajoute enfin : « Unde « videndum annon sex istorum fratrum « princeps *Reuda* ille fuerit cujus Beda « meminit. » (*Antiq.* p. 306, cf. p. 512.) Le savant archevêque trouvait, sans doute, ces lignes aussi claires que concluantes; car, dans une autre partie de son ouvrage, il y renvoie le lecteur en ces termes : « Ex « Bedæ sententia..... Scoticam a Reuda « ductam fecisse coloniam *haud obscuris* a « nobis ostensum est indiciis. » (P. 370.) Mais si le passage auquel Usserius en appelle ne dissipe pas complétement les ténèbres qu'il a fait planer sur Reuda, celui que nous venons de citer n'en laisse subsister aucune sur l'opinion du critique irlandais relativement à la colonisation de l'Écosse par les Dalrièdes vers 360. Dès lors, quoi de plus simple que d'en revenir aux traditions de Bède et de les concilier, comme nous le faisons dans notre texte, avec les chroniques hibernoises les moins suspectes? Ne saurait-on, dans les Dalrièdes conduits en 360 par Reuda, reconnaître les Dalreudins, colons définitifs de l'Écosse septentrionale? Dans le premier fragment cité par Camden (*Britan.* p. 707), ne peut-on voir une révolution de gouvernements pour ces Dalreudins qui choisissent en 503 un de leurs chefs, *Fergus*, descendant de *Chonare*, pour en faire un roi? Enfin, le passage où Tigernac parle d'une partie de la Bretagne dont s'était emparé Fergus, n'indiquerait-il pas la conquête d'une province ajoutée par Fergus à celles où ses compatriotes s'étaient jadis établis sous la conduite de Reuda? Tout deviendrait simple et logique. Mais ce n'est point ainsi que procède Usserius. Pour lui, la conquête dont parle Tigernac ne saurait indiquer que l'établissement d'une colonie dont Fergus était chef. La révolution qui place celui-ci sur le trône est la conséquence de cet établissement, et, pour que tout cela puisse se réaliser, il faut que le terrain soit libre et que les Dalrièdes, conduits en Écosse par Reuda, en 360, l'aient évacuée depuis cette époque. Il la leur fait évacuer en effet; voici par quel procédé : il cite d'abord différents chroniqueurs écossais, Fordun, Major, Boèce, Buchanan, dont le plus ancien écrivait dans le XVe siècle, et rapporte d'après eux, et sans les contredire, les défaites qu'aurait subies en 379, c'est-à-dire dix-neuf ans après Reuda, un roi des Dalrièdes, nommé *Eugène*, qui serait mort sur le champ de bataille, et après la mort duquel Maxime, alors simple général romain, aurait forcé les vaincus de sortir de l'Écosse pour se réfugier en Hibernie et en Norwége. Puis, afin de donner quelque vraisemblance à ce fait, il rapporte un passage du faux Prosper où il est dit que Maxime, après avoir été créé empereur, en 382, avait mis en déroute les Pictes et les Scots qui dévastaient la Bretagne. (*Antiquit.* p. 309.) Mais si les Scots avaient été chassés de la Bretagne dès

duite de Reuda, mais sous celle de Fergus, descendant de Reuda, iraient coloniser le pays des Pictes. A notre avis, au contraire, les fragments qu'a rapprochés Usserius s'accordent parfaitement avec la narration de Bède. Ils attestent l'existence de Reuda et en donnent la date approximative [16]. Ils prouvent que du nom de Reuda s'est formé pour deux districts à la fois situés l'un en Irlande [17], l'autre en Calédonie [18], le nom de *Dal*

379, comment s'y retrouvent-ils de nouveau en 382? Et, de plus, si l'on doit s'en rapporter au faux Prosper, que faire du témoignage de Zosime, d'après lequel Maxime, à peine salué empereur par les légions de la Bretagne, serait passé sur le continent? (Zosime, l. IV, c. xxxv, p. 215.) Aussi il faut voir quel cas fait Tillemont des témoignages qu'a recueillis Usserius. (*Emper.* t. V, p. 177.) Ces témoignages cependant sont les seuls dont s'appuie le critique irlandais pour expulser d'Écosse les colons de Reuda, afin d'y introduire, en 503, les Dalreudins irlandais sous la conduite de Fergus. On peut juger, par ce trop long exposé d'un des points en litige, les procédés dont use le plus souvent le savoir insulaire pour soutenir ses opinions.

[15] (Voy. p. 98.) Nous nous conformons ici aux calculs d'Usserius. (*Antiq.* p. 320.) Le Dr O'Connor a voulu les rectifier; mais nous n'avons pas trouvé qu'il l'ait fait d'une manière assez concluante. Ainsi, il place le début du règne de *Chonarius*, père de *Rieda*, tantôt en 184 (t. I, prolég. part. I, p. 133 et part. III, p. 17), tantôt en 187 (t. II, p. 28 et p. 35, n° 33). Il place la mort de ce prince en 192 (t. I, prolég. part. I, p. 133); puis il rapporte, sans la contredire, une note de Charles O'Connor, son aïeul, qui fait naître en 208, en 210, ou en 214, *Rieda*, fils de *Chonarius*. Enfin, il fait assister *Rieda* au combat de Cindebrad en 227 (t. I, prolég. part. I, p. 132, 133); puis il prouve que ce combat a lieu en 212 (t. I, prolég. part. II, p. 18; t. II, p. xxviii et p. 37, n° 42). La critique irlandaise, on le voit, n'offre, parfois, pas plus d'exactitude que les chroniqueurs dont elle s'appuie.

[16] [Ann. 212] « Prælium Cendabradense « gestum a..... tribus *Carbreis*, id est fi- « liis *Conarii*, filii Mogalamæ..... occisus « est Nemedus a *Carbreo Riada*.....» (Tigernac, apud *Rerum hiber. script.* t. II, p. 37; cf. Usser. *Antiq.* p. 320.)

[17] « *Dal-Riedæ*, vero nomine Hibernis co- « mitatus, Autrimensis tractus ille notus est « quem *Reuta* appellamus..... totam vero « *Dalreth* sive *Dalrede* cum insula Rach- « lyn vel Rachrin illi objacente Alano de « Galway a Johanne Anglorum rege et Hi- « berniæ domino concessam olim fuisse ex « archivis regiis [Patent. in dorso ann. 14 « (1213), regis Johannis membran. 3. « num. 1, et ann. 17 (1216) membran. 5, « num. 57] in arce Londiniensi asservatis « constat.» (Usser. *Antiq.* p. 321.)

[18] « Kinnadius..... [qui regnavit ab « anno 836-845, Chalmers, *Caledonia*, « t. I, p. 278], biennio antequam veniret « Pictaviam, *Dalrietæ* regnum suscepit.» (Camden, *Brit.* p. 406; Usser. *Antiq.*

Riede. Ils n'indiquent point à quelle époque le district calédonien a reçu cette dénomination, dont Bède rend l'origine contemporaine de Reuda lui-même[19]. Enfin, ils parlent de Fergus, mais c'est pour dire qu'il fut le chef d'une dynastie ou plutôt le fondateur de la monarchie écossaise[20]. Un de ces fragments semble faire passer le nouveau monarque d'Irlande en Écosse[21], aucun n'y fait passer les Dal Reudins avec lui[22].

C'est cependant ce qu'Usserius a cru lire dans ce passage

p. 321; Innes, *Essay*. t. II, p. 783; cf. Pinkerton's *Enquiry*, t. I, p. 475, pour l'âge du manuscrit et de la chronique qu'il contient.)

[19] Voir plus haut, p. 97.

[20] « *Fergius*, filius Eris; ipse fuit primus « qui de semine *Chonare* suscepit *regnum* « Albaniæ a monte Brunalban usque ad « mare Hiberniæ, et ad Inchegal. Deinde « reges de semine Fergus regnaverunt in « Brunalban, sive Brumbere usque ad Al« pinum. » (Innes, *Essay*. t. I, p. 772.) « Fergus, filius Eris; ipse fuit primus qui « de semine *Chonare* suscepit regnum Al« baniæ, id est a monte Drumalban, us« que ad mare Hiberniæ, et ad Puhe-Gal. » (*Ibid*. p. 789; cf. Camden *Brit*. p. 707; Usser. *Antiq*. p. 320, etc.)

[21] Nous ne savons trop ce que contient le fragment dont Usserius ne donne pas le texte. Voici ce qu'il en dit : « Qui lin« gua hibernica tum monarcharum et pro« vincialium Hiberniæ principum, tum Al« baniæ regum synchronismos delineavit « *non novitius author*, ab Ochano prælio in « quo Ailill Molt Hiberniæ monarcha oc« cubuit, annos XX dinumerat, ad sex fi« liorum Eris [quorum Fergus unus erat] « adventum in Albaniam. » (*Antiq*. p. 320.) Cet auteur que cite Usserius est *Flaurus* (*Rer. hiber. script*. t. II, p. 126, n° 6), surnommé *Batensis*, parce qu'il était prévôt du monastère de Bute (IV Magistri apud *Script. rer. hib*. t. III, p. 613; Ann. ulton. *ibid*. t. IV, p. 336). Cf. O'Flaherty, *Ogygia*, p. 92. O'Connor, *Rer. hib*. t. I, proleg. part II, p. 81 et 88, dans l'index p. 194). Flaurus, dont O'Connor place la mort tantôt en 1051 (*ibid*. part. I, p. 126, n° 1), tantôt en 1053 (*ibid*. part. II, p. 82, cf. t. IV, p. 336), enfin en 1056 (*ibid*. p. 96), est antérieur d'une génération à Tigernac, et il est à regretter qu'O'Connor, malgré ses promesses (*ibid*. p. 194), n'en ait pas publié le texte. Peut-être y verrions-nous qu'Usserius lui fait affirmer à tort l'émigration de Fergus, comme il la fait affirmer par Tigernac, dont heureusement nous avons le texte pour rectifier son assertion conçue en ces termes : « Fergusium..... cum gente Dalraida in « Britanniam trajecisse testis est Tigerna« cus. » (*Antiq*. p. 321.) On se rappelle que Tigernac dit seulement : « Fergusius Mag« nus, filius Eris, cum gente Dalriadæ *par« tem Britanniæ tenuit*, et ibi mortuus est. » (*Rer. hiber. script*. t. II p. 126.)

[22] Voir les autorités alléguées dans les notes précédentes.

des annales de Tigernac : *Feargus..... cum gente Dalrieda partem Britanniæ tenuit; et ibi mortuus est* [23]. Mais Usserius aurait dû remarquer que, parmi les fragments qu'il cite, celui-ci est le seul où se rencontre le nom de *Britannia*. Dans les autres, où il n'est question que de l'avénement de Fergus, l'Écosse se trouve exclusivement désignée; et pour l'indiquer, les noms d'Albanie, de Scotie, de Brunalbaine, de Bruschère, de Dalriède, y sont exclusivement employés [24]. Sans doute, ils l'eussent été de même dans les Annales de Tigernac, s'il s'y fut agi du pays des Scots. Ce n'est donc pas ce pays que désignent les mots *partem Britanniæ;* et il faut chercher ailleurs qu'en Écosse la portion de Bretagne dont s'emparent Fergus et les Dal Reudins. Cette partie ne serait-elle point quelque contrée au sud de la Clyde [25]? Là se trouvait un royaume breton auquel les modernes donnent le nom de *Stratclyde* [26], mais que les écrivains du xi^e^ siècle, époque où vivait Tigernac, désignaient sous celui de *Britannia*. Ainsi un chroniqueur, dont Innes a publié le texte d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale [27], et qui semble contemporain de Tigernac [28], dit, en parlant du royaume de Stratclyde et des violences qu'y avait exercées un roi d'Écosse vers l'an 970 : « Kenneth dépouilla la Bretagne, *Cinnadius prædavit Britanniam* [29]. » Pour Tigernac, comme pour son contemporain, la Bretagne ne serait-elle pas le Stratclyde? Le Stratclyde correspond au comté moderne de Cuningham, et dans ce comté Usserius reconnaît positivement qu'il existait

[23] *Rer. hiber. script.* t II, p. 126; Usserius, *Antiquit.* p. 320.

[24] *Ibid.*

[25] Cf. Low, *Hist. of Scotl.* p. 66.

[26] Cf. Pinkert. *Inquiry,* t. I, p. 60 et t. II, p. 188. Chalmers, *Caledon.* l. II, c. II, p. 235, l. III, c. V, p. 349, etc.

[27] Innes, *Essay,* t. III, p. 603 et 782.

[28] Le dernier roi dont parle ce chroniqueur est Kenneth III (970-994). Voir Chalmers, *Caledon.* t. I, p. 363. Tigernac écrivait en 1088. Cf. Pinkert. *Inquiry,* t. I, p. 260; t. II, p. 89, et O'Connor, *Script.* t. II, p. 313.

[29] Innes, *Essay,* t. II, p. 788.

un lieu du nom de *Dal Rhea*[30]. Dès lors, le passage de Tigernac, dont s'appuyait le savant irlandais, ne paraît-il pas indiquer, moins la première colonisation des Scots, qu'une conquête de leur premier roi?

Mais notre but, on se le rappelle, est bien plus de concilier Bède avec lui-même et avec Gildas qu'avec des chroniques du XI^e^ siècle; et comme nous n'avons pas besoin, pour notre sujet, de la haute antiquité qu'attribuent à la colonisation de Reuda les traditions irlandaises, voyons si, d'après Bède lui-même, nous ne pourrions établir que cette colonisation est antérieure à l'an 411, époque où commencent les infestations continues. Or, à cette époque même, avant d'entreprendre sa narration, Bède croit devoir expliquer quelle était la position des deux peuples qui vont exercer tant de ravages. Ce qui l'y amène, c'est une phrase ambiguë de Gildas, qu'il transcrit, que nous connaissons déjà, et sur laquelle nous aurons à revenir. Voici cette phrase, et le commentaire dont Bède l'accompagne : « La Bretagne va gémir pendant de longues années sous les effroyables cruautés de deux nations transmarines : les Scots venus du nord-ouest, les Pictes du nord-est. Nous donnons à ces nations l'épithète de transmarines, non qu'elles fussent situées hors de la Bretagne, mais parce qu'elles étaient séparées du pays des Bretons par deux golfes qui envahissent profondément, l'un à l'orient, l'autre à l'occident, les terres de la Bretagne[31]. »

[30] *Antiquit.* p. 321.

[31] « Britannia.... subito duabus gentibus transmarinis vehementer sævis, Scotorum a Circio, Pictorum ab Aquilone, multos stupet gemitque per annos. Transmarinas autem dicimus has gentes, non quod extra Britanniam essent positæ, sed quia a parte Brittonum erant remotæ, duobus sinibus maris interjacentibus, quorum unus ab orientali mari, alter ab occidentali, Britanniæ terras longe lateque irrumpit, quamvis ad se invicem pertingere non possint. » (Stevens. Bedæ *Hist. eccles.* lib. I, c. XII, § 28.)

De ce passage il résulte incontestablement que, pour Bède, les Scots habitaient la Bretagne avant la période d'infestation dont il est question dans Gildas, et que le critique anglo-saxon interprétait l'écrivain breton comme nous le faisons nous-même; de sorte que, depuis Eumène jusqu'à Tigernac, tout semble concourir à prouver que la colonie hybernoise était fixée en Calédonie près des Pictes, certainement au début du v^e^ siècle, et très-probablement dès le milieu du III^e^. Ce point établi, il nous reste à savoir quand les Pictes et quand les Scots, sans cesser d'occuper la Calédonie, s'étendirent au sud des golfes du Forth et de la Clyde.

Nous avons déjà dit qu'il fallait distinguer entre l'infestation, même continuelle des Barbares, et l'occupation des contrées soumises à leurs brigandages. Considérée de ce point de vue la situation géographique des Pictes et des Scots nous paraît avoir subi une triple modification durant le v^e^ siècle. De 411 à 423, c'est-à-dire lors de cette première période durant laquelle interviennent les Romains, la présence des deux peuples en deçà des golfes, dans la Valentia, est à nos yeux le résultat d'une infestation qui tendait à l'occupation. De 423 à 447, après la retraite absolue des troupes romaines, l'infestation, selon nous, entraîne une occupation temporaire. Enfin, après 447, l'occupation devient définitive. L'antiquité, cette fois, n'offre pas le moindre indice propre à nous éclairer, et pour établir ces propositions, nous nous adresserons exclusivement à Gildas et à Bède. Voyons d'abord quels renseignements ils nous offrent sur la position des Pictes et des Scots depuis 411 jusqu'en 423.

IIe SECTION.

EXTENSION DES SCOTS ET DES PICTES AU SUD DE LA CALÉDONIE.

§ 1. Première période (411-423). L'isthme et la Valentia ravagés.

Lorsque débute l'infestation, nous l'avons vu, Gildas fait venir les deux peuples barbares des contrées *transmarines* de la Calédonie. Avant cette époque, il les place par conséquent au nord des golfes de la Clyde et du Forth [1]. Vers 417, quand intervient la première légion, notre auteur dit qu'elle expulse l'ennemi *des confins de la Bretagne* [2]. Ces confins touchaient aux golfes avant l'invasion; les golfes redeviennent donc vers 417 la limite entre les Barbares et les Bretons. Et, en effet, avant de se retirer, la légion fait construire un mur entre les *deux mers*, comme s'exprime Gildas, pour protéger les citoyens, c'est-à-dire les Bretons [3], et pour arrêter l'ennemi, c'est-à-dire les Calédoniens. De 411 à 417, l'infestation paraît, d'ailleurs, avoir tendu à l'occupation, car notre auteur dit: « Que les Barbares exercèrent une cruelle oppression, et se soumirent les citoyens de l'île, que les Romains délivrèrent d'une imminente captivité [4]. » Vers 419, après le départ de la première légion, les Scots et les Pictes, toujours selon Gildas, accourent sur leurs barques, et rompent les barrières qui les séparent des Bretons [5]. Ils reparaissent en conséquence dans la Valentia. Mais une seconde légion accourt dès 420, et les poursuit jusqu'au delà de leurs mers [6], c'est-à-dire des golfes,

[1] Cf. Bède, plus haut, p. 104, n. 31.

[2] « Omnes a finibus depulit. » (Voir plus haut, p. 63, § 12.)

[3] « Quos jussit inter *duo maria* constituere trans insulam murum. » (*Ibid.*)

[4] « Ob quorum infestationem et dirissimam depressionem legatos Romam « mittit..... Legio..... subjectos cives tam « atroci dilaceratione, et *imminenti captivitate* liberavit. » (Voir plus haut, p. 63, § 12.)

[5] « Terminos rumpunt. » (p. 64, § 13.)

[6] « Propere *trans maria* fugaverunt. » (*Ibid.* § 14.)

qui redeviennent par conséquent la limite entre ces hordes et les citoyens de l'empire. Lors de cette deuxième tentative, les agresseurs ne semblent songer à aucun établissement : « Ils passent, [7] » dit Gildas; et même une dernière remarque de notre auteur prouve que jusque-là les Barbares avaient eu plus de tendance à l'infestation, que de confiance dans l'occupation : « Ils entassaient annuellement leurs butins au delà des golfes [8]. » Ainsi, vers 423, à l'époque où les Romains allaient dire à la Bretagne un éternel adieu, les Pictes et les Scots, après quelques velléités d'établissements dans la Valentia, se retrouvaient, comme en 411, confinés dans la Calédonie. Nous passons rapidement sur ces points, où l'on ne trouve de difficultés que celles dont nous espérons avoir offert déjà la solution. Mais le fait qui termine cette période, la construction d'une seconde muraille élevée durant l'intervalle qui sépare la dernière victoire de la dernière retraite des Romains, est accompagné de circonstances sujettes à plus de controverses et demande un plus long examen.

1° Emplacement de la muraille de pierre d'après Gildas.

Il s'agit principalement de savoir si la seconde muraille de défense fut élevée, comme la première, entre les golfes de la Clyde et du Forth, ou si elle le fut entre le Solway et la Tyne, sur la ligne qui avait le plus longtemps servi de frontière aux Romains, et que couvraient sans doute encore les restes des retranchements, jadis construits également pour arrêter les Barbares [9]. Entre cette ligne et la première muraille se trou-

[7] « Quæque obvia..... calcant, *transeunt.* » (Ci-dessus, p. 64, § 13.)

[8] « Anniversarias prædas... trans maria exaggerabant. » (*Ibid* § 14.)

[9] Cf. Smith, Bedæ *Hist. eccles.*, n° v, p. 663. « De prætenturis murisque quos Romani in Brittania fecerunt, etc. »

vait comprise la récente conquête de Théodose, la Valentia. Dans l'une de ces deux hypothèses, cette province reste en deçà ; dans l'autre, elle se trouve placée au delà de l'enceinte protégée. Nous penchons vers cette dernière opinion, et nous la ferions prévaloir assez facilement si nous voulions l'appuyer des titres sous lesquels un copiste du XII^e^ siècle a résumé les chapitres de Gildas : « La seconde muraille, qui porte l'un de ces titres,.... commençait au lieu nommé *Wallesende* en anglais, c'est-à-dire en latin *Caput Muri*, près de *Tinemouth;* elle se trouvait au sud, fort éloignée de la première, qui avait été construite à partir de Kaïr-Eden [Édimbourg], sur la mer d'Écosse [10]. » Mais nous avons d'avance répudié cette autorité [11], et c'est dans les chapitres authentiques de Gildas, non dans les titres apocryphes imaginés par un copiste, que nous chercherons les preuves de notre opinion.

Celle-ci s'appuie d'abord sur la diversité des expressions qu'emploie notre auteur, lorsqu'il indique les travaux exécutés par deux fois, après la double intervention des Romains, diversité qui semble s'opposer à ce que l'on place sur un même point les deux retranchements. Le mur de terre élevé en 417 est situé, dit Gildas, *entre les deux mers*. Or, tout le monde est d'accord pour reconnaître que, par ces deux mers, il faut entendre les golfes de la Clyde et du Forth [12]. Mais quand il s'agit du mur de pierre construit en 423, Gildas dit qu'on le dirige en droite ligne d'une mer à l'autre, *entre les villes* qui

[10] « Murum construxerunt, eo in loco « ubi Severus imperator maximam fossam « firmissimumque vallum, crebris insuper « turribus communitum, per centum tri- « genta et duo millia passuum longe ante « fecerat, id est a villa quæ anglice *Wal- « lesende* dicitur, latine vero *Caput Muri* in- « terpretatur, quæ est juxta *Tinemuthe;* qui « murus multum distat a præfato vallo « apud meridiem, quem antea apud *Kair « Eden* supra mare Scotiæ constituerunt. » (Stevens. Gildas, p. 6; cf. Innes, *Essay*, t. I, p. 24.)

[11] Voir plus haut p. 43.

[12] Cf. Usser. *Antiquit.* p. 313 et 515.

avaient dû leur naissance à la crainte des ennemis [13]. Il est impossible que deux murs, traversant une île en entier, n'aboutissent pas *d'une mer à l'autre,* ou ne soient point placés *entre deux mers.* Mais si les deux murs de Gildas se trouvent placés sur le même emplacement, pourquoi omet-il, en décrivant le premier, cette circonstance essentielle des villes sur lesquelles il se serait appuyé? Pourquoi dit-il de l'un, qu'il est construit entre deux golfes, *inter duo maria;* de l'autre, qu'il l'est entre ces villes, *inter urbes?* Pourquoi lorsque les Barbares franchissent le retranchement où le gazon combiné avec deux bras de mer leur offrait un triple obstacle, Gildas se sert-il du mot *terminos* mis au pluriel pour désigner la ligne hétérogène dont ces retranchements se composent, *terminos rumpunt* [14]? Pourquoi, au contraire, lorsque cette ligne est violée, et qu'on y substitue celle où les villes et le mur de pierre entrent comme seul élément, notre auteur, ainsi que nous le verrons bientôt, en se servant toujours du même mot, ne l'emploie-t-il plus qu'au singulier; *a fine usque ad terminum regionum* [15]? Laissons toutefois ces remarques grammaticales, qui pourraient sembler minutieuses ou subtiles, et dont nous ne sommes pas encore en mesure de faire sentir toute l'importance. Essayons de la logique, à défaut de la grammaire.

Un premier système de défense est employé. Il pèche par deux points: le mur qui en fait partie est de gazon; les golfes qu'il comprend livrent passage aux barques des ennemis, *alis remorum, remigumque brachiis, ac velis vento sinuatis vecti.* Aussi, en 419, les barrières qu'opposait le premier retranchement sont violées, *terminos rumpunt;* tout est à recommencer en 423.

[13] « Murum... a mari usque ad mare in- « ter urbes quæ ibidem forte ob metum « hostium collocatæ fuerant, directo li- brant. » (Voir plus haut p. 65, § 14).

[14] p. 64, § 13.

[15] Stevens. Gildas, § 22, p. 29.

Au mur de gazon, on substitue un mur de pierre; mais à quoi bon si les golfes en facilitent toujours l'attaque, ou livrent un passage collatéral? N'est-il pas évident que les golfes doivent être abandonnés, et que le mur doit être reporté sur un point où l'Océan soit d'un accès plus lointain et plus dangereux que ces lacs connus et paisibles, dont l'une des deux rives appartient aux Barbares? Soit, dira-t-on, la chose serait plausible; mais il n'y a pas de raisonnement qui vaille un texte en histoire. Qu'à cela ne tienne; voici un texte. Il est même emprunté à la phrase dans laquelle, chez Gildas, il est question du deuxième retranchement: « Sur les bords de la mer, les Romains placent, d'intervalle en intervalle, des tours vers les points où l'on craignait les féroces invasions de la barbarie, c'est-à-dire le long de l'Océan jusqu'aux côtes du midi, où se trouvaient leurs propres vaisseaux [16]. » Ce passage, auquel on n'a jamais fait attention, nous semble de la plus haute importance pour décider la question qui s'agite. Mais avant d'y puiser les lumières qu'il contient, il faut en faire disparaître la seule obscurité qui s'y rencontre.

Les fortifications placées sur l'Océan, dit Gildas, s'étendent au midi jusque vers le point où se trouvaient les vaisseaux des Romains. Si ces vaisseaux sont ceux qui ont amené la légion prête à partir, ils doivent s'éloigner avec elle; et alors de deux choses l'une, ou leur présence complétait le système de défense, ou elle y était étrangère. Dans le premier cas, leur départ laisse un point du littoral à découvert; dans le second, on ne conçoit pas que Gildas les ait mentionnés dans sa brève narration. La ligne des tours s'étend, avait-il dit, jusqu'à la plage méridionale; cela suffisait. A quoi bon parler de ces vaisseaux mobiles dont, à plus d'un siècle de distance, il de-

[16] Voir plus haut p. 65, § 14..

vait ignorer la station précise, et qui étaient sur le point de disparaître. En face de la Bretagne au contraire, à l'opposé du point où commencent les côtes méridionales de l'île, stationnait, dans l'embouchure de la Somme, une flotte romaine chargée de protéger à la fois tout le rivage saxonique, c'est-à-dire les plages que baigne l'Océan, soit en Bretagne, soit dans les Gaules [17]. N'est-ce pas évidemment de cette flotte officielle que veut parler Gildas? Que de vraisemblance, en effet, dans cette interprétation, et quelle lumière elle jette sur les derniers efforts tentés par l'empire en faveur de provinces qu'il aban-

[17] « Sub dispositione viri spectabilis, ducis « Belgicæ secundæ, præfectus classis Sam- « bricæ in loco Quartensi sive Hornensi. » (*Notit. dignitatum in partibus Occidentis;* c. XXXVII, p. 108.) Parmi les insignes que donne la Notice au duc de la Belgique seconde sont deux lieux fortifiés au-dessus desquels sont écrits ces mots : *Littus Saxonicum, et Quartensis.* Sur le fait dit *Quartensis sive Hornensis,* consulter d'Anville. (M. Walckenaer.)

Près de ce duc de la deuxième Belgique, à la surveillance duquel était confié le rivage saxonique, se trouvait le duc *tractûs Armoricani et Nervicani.* Celui-ci avait aussi dans ses insignes un lieu fortifié avec cette légende : *Littus Saxonicum.* Dans son district se trouvait *tribunus cohortis primæ novæ Armoricæ Grannona in littore Saxonico.* (*Ibid.* c. XXXVI, p, 106.) La Notice ajoute : « Extenditur tractus Armoricani et Ner- « vicani limitis per provincias quinque, per « Aquitaniam primam et secundam, Seno- « niam, secundam Lugdunensem et ter- « tiam. » (*Ibid.* p. 107.) Ce district comprenait donc toutes les côtes de l'Océan qui forment les îles Britanniques depuis la Bretagne même jusqu'à l'Espagne. La ligne qu'il décrivait sur ces côtes se prolongeait jusqu'en Bretagne, avant que celle-ci fût abandonnée par les Romains. Le long de la plage orientale de cette île stationnait : *Comes littoris Saxonici per Britanniam* (*Notit.* c. XXV, p. 180), dont les cohortes occupaient, à partir de Sadwich et de Douvres (*Rutupis, Dubris, ibid.*), des forts, ceux-là mêmes, sans doute, qui furent réparés par les Romains, avant leur départ, pour servir à la défense des populations qu'ils abandonnaient, et qui, plus que jamais, allaient se trouver exposées aux déprédations dont Camden parle en ces termes : « Saxones... ita maritima Bri- « tanniæ et Galliæ usque ad Hispaniam « afflixerunt, ut dispositi fuerint per utrius- « que regionis littora duces et milites ad « eorum depredationes coercendas, qui « inde *comites littoris Saxonici per Britan-* « *niam et Galliam* dicti fuerint. Illi nihil « ominus sæpissime has oras vitilibus suis « myoparonibus depredati sunt; quo spec- « tant illi Sidonii Apollinaris versus : »

> Quin et Aremoricas piratam Saxonia tractus
> Sperabat, cui pelle salum sulcare Britannum
> Ludus, et assuto glaucum mare findere lembo.
>
> (Camden, *Britan.* p. 96. Cf. Sidon. Apoll.)

donne. En proie à sa dernière agonie, lorsque ses légions ne suffisent plus à le défendre, il vole au secours d'une île désormais étrangère à ses lois. Ce désintéressement incompréhensible, cet élan généreux se conçoivent maintenant. La Germanie déborde; la Saxe, qui plus d'une fois déjà, sur un signal des Pictes a traversé l'Océan [18], menace de se transporter et de camper aux portes de l'empire, sur un terrain que celui-ci ne peut plus défendre, mais qu'il voudrait faire défendre par les indigènes. Il vient prêter main forte à la Bretagne contre les alliés de la Saxe, et avant de se retirer, il reconstitue au profit des Bretons cette partie du rivage saxonique qu'il abandonne, mais qui fait face à la partie qu'il conserve. C'est un nouveau système de défense mutuelle et locale que les nécessités de sa décadence le forcent de substituer à son ancien système de défense unique et centralisée. C'est lui-même qu'il vient secourir en Bretagne. Seul entre tous les historiens, Gildas nous livre ce dernier secret d'un légitime égoïsme; mais il l'enveloppe dans deux mots si obscurs, que personne ne l'avait encore pénétré.

Et, maintenant que cette obscurité est dissipée, demandons au passage d'où elle a disparu les lumières qu'il peut jeter sur les points spéciaux dont nous l'avons précédemment rapproché. Et d'abord, dans ce passage, ce n'est plus la mer qui protége; on est obligé de la protéger; il constate donc qu'en élevant un second retranchement contre les Barbares, les Romains avaient surtout en vue de préserver la Bretagne des agressions maritimes, et que, par conséquent, ils avaient dû abandonner la ligne où ces agressions étaient si faciles; puis, il n'indique comme fortifiées que les côtes de l'Océan; mais ce n'est pas l'Océan qu'il eût été urgent de fortifier. C'eussent été

[18] Usser. *Antiquit.* p. 181.

les golfes dans le cas où l'on y eût reporté la ligne de défense. Remarquons d'ailleurs, en passant, que, puisque les seules côtes de l'Océan furent protégées par des tours, c'est que la Bretagne n'avait rien à craindre du côté de l'Irlande; et que, par conséquent, ce n'était point de cette île que partaient les Scots.

Mais, ce précieux passage ne nous sert pas seulement à établir notre opinion; il nous sert à réfuter la seule objection valable qu'elle rencontre dans l'école irlandaise. Comment admettre, disent Usserius et ses copistes [19], que des hommes de bon sens aient abandonné une province entière (la Valentia) aux Barbares, et que, délaissant le point de l'île le plus étroit et le mieux disposé pour la défense, ils en aient fortifié un autre qui était près de trois fois aussi étendu, et qui demandait le triple d'ouvrage. Quant à l'abandon d'une province, on sait que, depuis Aurélien, Rome avait autorisé le dieu Terme à reculer [20]; et, dans les angoisses où se trouvaient ses alliés, elle aurait pu leur conseiller de sacrifier une province au moment où elle-même en abandonnait cinq [21], ce que d'ailleurs, nous le verrons bientôt, elle ne leur a pas conseillé. Puis, le lieu le plus étroit, quoi qu'en dise Usserius, n'était pas le mieux disposé pour la défense. Si l'itsbme était facile à fortifier, les golfes étaient faciles à franchir. Toute la force de l'objection repose donc seulement sur l'étendue des travaux qu'aurait eus à diriger une légion hâtée de partir. Mais, d'abord,

[19] « Nulla enim ratio suadet ut homines « suæ mentis compotes centum mill. pass. « retrocederent, et tantum terrarum spa- « tium hostibus ultro concederent; relicto- « que loco totius insulæ angustissimo, eo- « que munitioni maxime accommodato, « alium quærerent, in quo murus *triplo* « prope priore productior esset ex neces- « sitate statuendus. » (Usserius, *Antiquit.* p. 317.)

[20] Voir Tillemont, *Empereurs*, t. III, p. 402.

[21] On se rappelle que la Bretagne romaine était divisée en cinq provinces.

ces nouveaux travaux pouvaient n'être pas fort considérables sur une ligne où avaient dû subsister les anciens, qu'une province tout entière, depuis Théodose, mettait à l'abri des Barbares. De plus, si Usserius et ses partisans avaient fait attention au dernier passage que nous venons d'emprunter à Gildas, ils auraient vu que leur argument tournait contre eux-mêmes. En effet, les travaux auxquels présidait la légion ne se composaient pas seulement de ceux que nécessitait la construction d'un retranchement, mais encore de ceux que demandait la sûreté des côtes. Que si la ligne de défense territoriale, reportée au sud de la Valentia, prenait plus d'étendue, la ligne de défense maritime se trouvait réduite dans une proportion bien plus considérable. Ainsi, la première en était augmentée de sept myriamètres environ, la seconde en diminuait de vingt-huit. C'étaient vingt et un myriamètres, c'est-à-dire, au lieu du triple en plus, les trois quarts en moins de bénéfice.

Nous nous croyons donc autorisé à conclure d'après Gildas, que si les Barbares avaient été rejetés en 423 derrière les golfes de la Clyde et du Forth, la Bretagne s'était volontairement abritée, sinon retirée derrière la Tyne et le Solway, et que la Valentia, sacrifiée à la sûreté commune, demeurait seule exposée aux horreurs de l'infestation. Nous verrons tout à l'heure quelles furent pour cette dernière les conséquences de cette situation nouvelle, mais confrontons d'abord le texte de Bède avec celui de Gildas sur les événements que nous venons de signaler dans la première période.

2° Emplacement de la muraille de pierre, d'après Bède.

C'est après avoir répété ce que dit l'auteur breton sur le début de ces brigandages qui, depuis 411, exposent la Bretagne aux cruautés de deux nations transmarines venues du

Circion et de l'Aquilon, que Bède ajoute ce commentaire sur le mot *transmarines*, dont nous avons déjà fait usage[22], pour établir qu'à ses yeux les Scots et les Pictes étaient fixés au nord des deux golfes à l'instant où commence l'infestation. Le vénérable chroniqueur emprunte ensuite à Gildas tout ce qui est relatif à cette première légion, qui chasse les Barbares du territoire des Bretons, délivre ceux-ci de l'oppression la plus cruelle, et les exhorte, pour la première fois, à construire un mur entre les deux mers. Puis il ajoute : « Le mur fut construit entre ces deux mers, ou plutôt entre ces deux golfes qui envahissent profondément, l'un à l'orient, l'autre à l'occident, les terres de la Bretagne, afin que celle-ci se trouvât défendue par un rempart sur le point où l'onde cessait de la protéger[23]. » On le voit, selon Bède, dans le premier retranchement, on avait fait entrer les deux golfes comme éléments de défense. Quant aux ouvrages construits de main d'homme, ils consistaient, a dit Gildas, en un mur de gazon; mais, selon Bède, le mot de *mur*, quoiqu'il l'emploie d'abord en copiant Gildas, n'est point ici l'expression propre, et il y substitue incontinent celle de *tranchée* (*valli latissimi*). « Le mur, avait-il dit à l'avance, est construit de pierre; mais la tranchée.... est faite de gazon que l'on enlève du sol et que l'on entasse l'un sur l'autre, de manière à laisser en avant, à la place des gazons enlevés, une fosse que l'on protége par des pieux du

[22] Voir plus haut, p. 93, n. 2.

[23] « Fecerunt autem *murum* inter duo « freta vel sinus, de quibus diximus (cf. « f° 63, n. 1), maris, per millia passuum « plurima; ut ubi aquarum munitio dee- « rat, ibi præsidio valli fines suos ab hos- « tium irruptione defenderent. Cujus ope- « ris ibidem facti, id est *valli* latissimi et « altissimi, usque hodie certissima vestigia « cernere licet. Incipit autem duorum ferme « millium spatio a monasterio Æbercurnig « ad occidentem, in loco qui sermone Pic- « torum Peanfahel, lingua autem Anglo- « rum Penneltun appellatur; et tandem « contra occidentem terminatur juxta ur- « bem Alcluith. » (Stevens. Bedæ *Hist. eccles.* lib. I, c. XII, § 29.)

bois le plus fort.... Encore aujourd'hui, on distingue, de la manière la plus positive, les vestiges de la tranchée large et profonde qui unit les deux golfes [24]. »

Le chroniqueur décrit ensuite l'invasion nouvelle que favorisent ces golfes, les brigandages rapides des Pictes et des Scots, le retour d'une légion qui les poursuit au delà des mers où ils accumulaient annuellement leurs rapines. Enfin, il indique les précautions prises avant le départ définitif des Romains : « On élève, dit-il, un mur de pierres en droite ligne, d'une mer à l'autre, entre les villes qui, là-même, avaient été construites par crainte des ennemis, et à la place de la tranchée que jadis Sévère avait pratiquée. Ce mur, jusqu'aujourd'hui célèbre et remarquable, allant droit du levant au couchant, apparaît aux yeux de qui veut le voir... [25] » Bède complète cette description par celle que lui fournit Gildas, des travaux entrepris, le long de l'Océan, jusqu'au point où se trouvait la flotte romaine. Ainsi, pour que le critique anglo-saxon soit complétement d'accord avec nous sur le sens du texte que nous commentons, il ne s'agit plus que de savoir où il place les anciens retranchements de Sévère.

La position de ces retranchements est un des points les plus controversés de la géographie bretonne. D'éminents critiques les placent, les uns au nord, les autres au sud de la Valentia [26].

[24] « Murus.. de lapidibus, vallum vero.. « fit de cespitibus, quibus circumcisis e « terra, velut murus exstruitur altus supra « terram, ita ut inante sit fossa, de qua « levati sunt cespites, supra quam sudes de « lignis fortissimis præfiguntur. » (Stevens. Bedæ *Hist. eccles.* lib. I, c. v, § 13, p. 17).

[25] « *Murum* a mari ad mare recto tramite « inter urbes quæ ibidem ob metum hos- « tium factæ fuerant, ubi et Severus quon- « dam *vallum* fecerat, firmo de lapide collo- « carunt; quem videlicet murum hactenus « famosum atque conspicuum sumtu pu- « blico privatoque, adjuncta secum Bri- « tannorum manu, construebant, octo pe- « des latum et duodecim altum recta ab « oriente in occasum linea, ut usque hodie « intuentibus clarum est. » (Stevens. Bedæ *Hist. eccles.* lib. I, c. XII, § 31, p. 30.)

[26] Voir plus haut, p. 106 et p. 113. Cf.

Heureusement nous n'avons pas à nous prononcer sur leur situation réelle, mais sur celle-là seulement que leur attribuait le vénérable Bède; et c'est lui seul qui doit nous éclairer sur sa propre opinion La manière dont il décrit le mur qui remplace ces retranchements serait déjà suffisante, à notre avis, pour prouver qu'il ne les confond pas avec ceux dont on avait fortifié l'intervalle des deux golfes septentrionaux. Mais il nous en offre d'ailleurs des preuves péremptoires [27]. Lorsque Bède rapporte l'avénement d'Oswald, roi northumbre, qui, en 635, fut obligé de reconquérir ses États envahis, il dit que ce pieux monarque, récemment converti, adora la croix et la fit adorer à son armée avant le combat qui lui valut la victoire. « Le lieu où cela se passa, ajoute le moine northumbre, s'appelle, en anglais, *Hefenfelth*, c'est-à-dire champ céleste... Il est situé au nord et *proche de ce mur* que les Romains élevèrent jadis, *comme nous l'avons dit, d'une mer à l'autre*, pour protéger la Bretagne. Dans ce lieu, les clercs de l'église d'Hagustald, qui n'est pas éloignée, ont pris l'habitude de venir chaque année, la veille du jour où, dans la suite, Oswald fut tué [643], afin d'y célébrer les vigiles pour le salut de son âme, et d'y offrir, le lendemain matin, la sainte victime..... Tout récemment on vient d'y construire une église;... et c'est avec raison, car, avant que l'étendard de la croix fût levé en ce lieu par la piété d'Oswald..., aucun signe du christianisme n'avait été arboré dans tout le peuple de Bernicie [28]. » Onze ans après

O'Floherty, *Ogygiæ*, part. III, c. LXXXVIII, p. 416 ; Stillingfleet, *Ovig. Brit.* p. 305, et Tillemont, *Emper.* t. III, p. 462.

[27] « Nothing is more clear than venerable Bede, for this last wall's being situated in Northumberland.. ..» (Innes, *Essay*, t. I, p. 25.)

[28] « Vocatur locus ille lingua Anglorum « *Hefenfelth*, quod dici potest latine *Cæles-* « *tis campus*... Est autem locus juxta mu- « rum illum, *ad Aquilonem*, quo Romani « quondam ob arcendos Barbarorum im- « petus, totam a mari ad mare præcinxere « Britanniam, *at supra docuimus*. In quo « videlicet loco consuetudinem multo jam « tempore fecerant fratres Hagustaldensis

la mort d'Oswald, son frère Oswi, qui lui avait succédé, détermina Peada, roi de Mercie, à embrasser le christianisme. Peada se rendit en Northumbrie. « Il fut baptisé, dit Bède, avec tous ceux qui l'avaient accompagné..., dans cette importante bourgade royale qui s'appelle *Au Mur* [Ad Murum][29], et il emmena avec lui Adda, frère d'Uttan, prêtre illustre et abbé du monastère qui s'appelle *la Tête de Chèvre.* » Le lieu qu'occupait ce monastère s'appelle encore aujourd'hui *Gateshead*[30], et se trouve près de Newcastle; la bourgade *Ad Murum* est probablement *Walbottle,* près de cette même ville[31]; mais certainement elle ne pouvait être située au nord de la tranchée la plus septentrionale, où personne n'oserait placer une des résidences royales des Northumbres, surtout à l'époque où écrivait Bède[32].

Il est inutile de remarquer que l'Hefenfelth, étant voisin d'Hagustaldt, aujourd'hui Exham, ne peut être non plus re-

« ecclesiæ, *quæ non longe abest,* advenientes « omni anno, pridie quam postea idem rex « Oswald occisus est, vigilias pro salute « animæ ejus facere... Qui, etiam crescente « bona consuetudine, nuper ibidem eccle- « sia constructa, sacratiorem et cunctis ho- « norabiliorem locum omnibus fecere. Nec « immerito, quia nullum, ut comperimus, « fidei christianæ signum, nulla ecclesia, « nullum altare in tota Berniciorum gente « erectum est, priusquam hoc sacræ crucis « vexillum novus militiæ ductor, dictante « fidei devotione, contra hostem immanis- « simum pugnaturus statueret. » (Stevens. Bedæ *Hist. eccles.* lib. III, c. XI, § 153, p. 157.)

[29] « Peada... baptisatus est a Finano epis- « copo, cum omnibus qui secum venerant, « comitibus ac militibus, eorumque famu- « lis universis, in vico regio illustri qui « vocatur *Ad Murum;* et acceptis quatuor « presbyteris [e quibus Adda]... cum gau- « dio reversus est. Adda autem erat frater « Uttan... abbatis monasterii quod vocatur « *Ad Capræ Caput.* » (Stevens. Bed. *Hist. eccles.* lib. III, c. XXI, § 211, p. 205.)

« Rex Sigberctus... baptisatus est... « a Finano episcopo in villa regia cujus « supra meminimus, quæ cognominatur « *Ad Murum.* Est enim juxta murum quo « olim Romani Britanniam insulam præ- « cinxere, duodecim millibus passuum a « muri orientali secreta. » (*Ibid.* § 213, p. 208.)

[30] « Now Gateshead, near Newcastle. » (*Ibid.* p. 206, n. 9.)

[31] « Probably Walbottle, near Newcastle. » (*Ibid.* n. 1.)

[32] Voir Stev. Bed. *Hist. eccles.* lib. IV, c. XXVI, §§ 340-342, p. 315.

porté derrière les golfes[33], et que les clercs de cette dernière cité auraient eu un voyage trop périlleux et trop long, s'il leur avait fallu traverser toute la Valentia pour porter annuellement le tribut de leurs prières à la mémoire d'Oswald. D'ailleurs, c'est en Bernicie que s'était accompli l'acte religieux auquel l'Hefenfelth doit son nom, et jamais l'isthme qui sépare les deux golfes ne fut compris dans la Bernicie.

La ligne de fortification à laquelle se rattachent tous ces lieux, dans l'opinion de Bède, était donc évidemment plus méridionale que les golfes. Mais cette ligne, il la désigne constamment par l'expression de *mur;* et ce mur, il rappelle qu'il en a déjà parlé[34]. Or il n'a parlé que d'un seul mur construit par les Romains, et ce mur est celui qu'il fait établir sur les retranchements de Sévère. Donc, pour lui, ces retranchements étaient placés sur un point plus méridional, celui qui traversait la Northumbrie, et dont les débris, sous le nom de rempart des Pictes [*Pictish Wall*][35] s'étendent encore, de nos jours, depuis Carlisle jusqu'à Newcastle.

Ce fait, Usserius le reconnaît[36], et c'est à lui que nous empruntons les arguments qui l'établissent; seulement, après l'avoir mis hors de doute, le savant archevêque prétend que Bède s'est trompé[37]; Bède, qui vivait, on le sait, en Northumbrie, dans le voisinage du mur, deux cent cinquante ans après l'époque où, selon lui, les Romains l'avaient restauré pour l'opposer aux Barbares[38]. Heureusement pour Bède, s'il a contre

[33] Voir le n° XIII de l'Appendice de Smith, dans son édition de Bède, p. 726 : *De loco quo Ceadwalla rex Brittonum a rege Oswaldo interemptus est.* (Cf. Usser. *Antiq.* p. 316.)

[34] Voir plus haut, p. 117.

[35] Gough's Camden, tom. III, p. 211, 213, 214, 215, 232, 299, 300, et surtout la carte jointe à la page 229 : *A general map of the* Roman *or Pictes-Wall, with the adjacent country, including the station* per lineam valli.

[36] Usser. *Antiquit.* p. 317. Cf. Innes, *Essay*, t. I, p. 17 et 25.

[37] Usser. *ibid.*

[38] « Cum ipse oculis suis cerneret, utpote

lui la critique d'Usserius, il a en sa faveur le témoignage de Gildas. Le lecteur choisira entre ces autorités. Pour nous, dont le choix est fait, c'est encore à Bède et à Gildas que nous allons demander quelle était la situation des Pictes et des Scots durant la période qui s'écoule de 423 à 447.

§ 2. Deuxième période (423-447). L'isthme et la Valentia conquis.

« Aussitôt après le départ des Romains, dit Gildas, d'affreux troupeaux de Scots et de Pictes s'élancent des barques qui les avaient portés par delà la *vallée de Thétis*[39]. » Ces derniers mots sont, à notre avis, la traduction de ceux-ci : *Tithicam* ou *Cichicam vallem*, et *Aticam vallem*, que donnent les manuscrits de Gildas.

1° *Thetica vallis.*

Bien des antiquaires, au lieu de *Titicham, Cichicam, Aticam vallem*, ont voulu lire *Scythicam vallem*[40], s'appuyant de l'origine scythique que Bède donne au Pictes[41], pour corriger les ma-

« in proxima muro illi vicinia et natus et « educatus (erat enim, ut in antiquo vitæ « ipsius scriptore legimus, *territorii Girven-* « *sis* [Jurrow] *haud grandi oriundus vículo*, « *quem longe inde lapsurus in Oceanum per-* « *pete profundo amnis Tina prætérfluit*), eodem « in loco murum *firmo de lapide* positum; « mutationem hanc non aliunde provenisse « divinare potuit, quam ex postremo hoc « de quo nunc agimus Romanorum opere. » (Usser. *Antiquit.* p. 317; cf. Smith's Bed. p. 791 et 816; *Act. SS. ord. S. Bened. sæc. III*, part. I, p. 534; part. II, p. 561; Boll. XVII, febr. t. III, p. 21, § 1, n. 1.) Voir, dans Stillingfleet (*Origines britann.* p. 307), la réfutation d'Usserius.

[39] Voir plus haut, p. 65.

« There is a passage in Gildas which is « become very famous, partly on account « of the various reading, but chiefly of the « sense and meaning of it; authors disa- « greeing widely in the interpretation. It « is indeed a paragraph of consequence, « as it concerns a portion of the British « history at a very critical time, and as such « may well deserve a minute and particu- « lar discussion. » (M. Pegge, *Archæolog.* t. V, p. 272.)

[40] Usser. *Antiquit.* p. 318; O'Connor, *Rer. hiber. script.* t. I. proleg. part. 1, p. 67; Gough's Camden, t. I, p. XCV; S. Pegge, *Archæol.* t. IV, p. 272.

[41] « Contigit gentem Pictorum de Scy- « thia, ut perhibent, longis navibus non « multis Oceanum ingressam, Hiberniam « pervenisse. » (Steven. Bed. *Hist. eccles.* lib. I, c. 1, § 7, p. 10.)

nuscrits. Mais, loin de nous croire obligé de recourir à une troisième leçon, nous ne sommes embarrassé que du choix entre les deux qu'offrent les manuscrits. *Aticam vallem* deviendrait facilement *Ethicam vallem;* et comme il se trouvait, au nord d'Iona, vers les Hébudes, une île nommée *Ethica,* dont il est fréquemment parlé dans un auteur du VII[e] siècle[42], on pourrait penser que cette île a donné son nom au détroit qui la séparait de la Calédonie. L'école irlandaise, qui a voulu appliquer l'obscure périphrase de Gildas au bras de mer situé

[42] Adomnan, *Vita Columbæ,* ap. Pinkerton, *Vit. antiquit. sanct.* p. 72 : « Majora « proinde *Ethnici* transmeantes spatia *pelagi.* (Cf. p. 73, 117, 139, 140, 164.) Un autre passage d'Adomnan porterait à croire qu'une des contrées de la Calédonie portait également le nom d'*Ethica,* c. XXXVI : « De « Findelano presbytero; illius monasterii « fundator quod Scotice Ardcaùn nuncu- « patur in *Ethica terra*.... Findelanus... « Aidum cognomento Nigrum... de Scotis « ad *Britanniam,* secum adduxit...; *ut in* « *suo apud se monasterio* per aliquot peri- « grinaretur annos (*ibid.* p. 84; cf. p. 117); et ailleurs, l. II, c. XL : « Librano sanctus « Columba ait : « Septennem debebis in « Ethica pœnitentiam explere terra... » Fra- « ter junior Librani, ad fratres sic dicebat : « Nullomodo nos fratrem in Scotia reten- « tare oportet, qui per septem annos apud « S. Columbam in Britannia salutem exer- « cuit animæ. » (*Ibid.* p. 139 et 141.) On pourrait croire peut-être qu'Adomnan regarde les îles d'Éthica, où Libran avait passé sept ans, et d'Hyona, où séjournait Columba, comme faisant partie de la Bretagne, sur les côtes de laquelle ces îles sont situées; mais, dans le chapitre même auquel est empruntée notre dernière citation, Adomnan dit : « Clamitans de littore « [Scotiæ, Libranus] rogitat ut ipsum « nautæ cum eis susciperent, navigaturum « in *Britanniam*... Prospera usque ad Bri- « tanniam plenis successit navigatio velis, « Libranusque postquam ad loca perven- « tum est Britannica, illum deserens na- « vim, et nautis benedicens, ad sanctum « devenit Columbam, in Hyona commo- « rantem insula. » (*Ibid.* p. 141-142.) Enfin Adomnan continue : « Cum a sancto viro « [Columba, Libranus] ad monasterium « in quo prius septem annis penitus Do- « mino servivit, remitteretur, hæc ab eo « prophetica de se prolata accepit verba, « valedicente : « Vita vives longa, et in bona « senectute vitam terminabis præsentem. « Attamen non in *Brittania,* sed in Scotia « resurges. » (*Ibid.* p. 143.) Dans un autre passage cependant, Adomnan emprunte à Cumin, qui avait écrit un demi-siècle avant lui [657], la phrase suivante, dans laquelle il paraît désigner l'île d'Iona : « Usque ad præsentem diem, inquit [Co- « lumbanus], meæ in Britannia peregrina- « tionis ter deni completi sunt anni. « (*Ib.* l. III, c. XXII, p. 176; cf. p. 38.)

entre la Calédonie et l'Irlande[43], et qui, pour cela, n'argumente que de la vraisemblance, trouverait dans cette leçon un texte à l'appui de ses prétentions, et nous sommes étonné qu'elle n'en ait point profité; mais ce qui nous empêcherait de nous ranger à son avis, c'est que Gildas parle à la fois de deux peuples, comme ayant franchi la *vallem Aticam*[44], et qu'il est impossible d'appliquer aux Pictes l'interprétation que ferait de ces mots l'école irlandaise. Puis, lors même qu'il s'agirait des Scots seulement dans le texte de Gildas, nous croyons avoir prouvé que ce peuple habitait à l'intérieur de la Calédonie. Reste donc seulement la leçon *vallem Tithicam* ou *Cichicam*, qui est d'ailleurs celle du manuscrit le plus ancien.

Les deux meilleurs éditeurs de Gildas, Gale et M. Stevenson, ont lu dans ce manuscrit, l'un *vallem Thiticam*[45], l'autre *vallem Cichicam*[46]. Tous deux proposent de lire *vallem Theticam*, « la vallée de Thétis. » Cette correction nous paraît d'autant plus admissible, que, dans la même ligne où la mer se trouverait ainsi désignée par le nom de *Thétis*, Gildas désigne le soleil par celui de *Titan*[47]. Mais Pinkerton, qui lit aussi *vallem Theticam*, veut traduire le premier de ces mots comme serait obligée de le faire l'école irlandaise, si elle parvenait à faire prévaloir pour le deuxième la leçon d'*Etica*. Selon lui, *vallis* désigne ici un bras de mer, un golfe[48]; il cite Claudien, qui a

[43] Usser. *Antiq.* p. 310-319; O'Flaherty, *Ogyg.* part. III, c. LXXXV, p. 395; Dr O'Connor, *Rer. hib. script.* t. I, proleg. part. I, p. 66 et 67.

[44] « ....Emergunt... trans Athicam vallem vecti.... tetri *Scotorum Pictorumque* greges. »

[45] *Script. XV*, t. I, p. 13.

[46] Stev. Gild. § 19, p. 24.

[47] « In alto Titane incalescenteque caumate. (Voir plus haut, p. 65, § 15.)

[48] « Gildas, whose work is a strange « poetical rant, or rather prose run mad, « uses *vallis* for the sea, as Claudian,

Nec multo spatii distantibus æquore vallis,
(*In Ruf.* II, 172.)

« uses a sea of space of land. *Thetica vallis* « is the valley of Thetis, goddess of the sea; « so *Firth* « a plein, » is now applied to sea. » (Pink. *Enquiry*, t. II, p. 55, n.)

employé le mot de *mer* pour signifier un espace de terrain; il rappelle cette autre figure poétique par laquelle on a fait de la mer une *plaine* liquide, et en conclut que Gildas a bien pu faire d'un golfe une vallée. A dire vrai, la métaphore de Gildas serait aussi admissible que celle de Claudien; mais notre auteur ferait alors franchir le même golfe aux deux peuples, ce qui serait moins vraisemblable que sa métaphore; aussi nous croyons qu'il faut recourir à une autre explication.

Et d'abord, si nous voulions multiplier les corrections, nous lirions, avec d'assez grandes chances de probabilité, *Theticum vallum*, « le retranchement des mers, » au lieu de *Theticam vallem*[49]. Les copistes de Gildas ont substitué parfois dans son texte la lettre *e* à la lettre *u*. Ainsi, dans la phrase même où se trouvent les deux mots que nous commentons, le manuscrit qui porte *Thiticam vallem* offre la leçon étrange de *cenei* pour *cunei*[50]. La main qui a déformé ce dernier mot peut avoir écrit *vallem* pour *vallum*, et modifié l'adjectif *Theticam* en vertu de l'accord. Le copiste aura ainsi, par un contre-sens, transformé en métaphore une périphrase de Gildas, qui avait remplacé par ces mots, *Theticum vallum*, ceux-ci, dont il s'était précédemment servi : *Inter duo maria murum*[51].

Mais restreignons, si l'on veut, les corrections à celles-là seulement qui sont nécessaires pour rendre intelligibles les mots qui, comme *cenei* et *Thiticam*, ne le seraient point par eux-mêmes, et conservons la leçon de *vallem Theticam*. Pourquoi, nous le demandons, recourir à une métaphore obscure, lorsque le sens propre présente de la clarté? *Vallem* veut dire une val-

[49] Cette rectification serait facile, surtout avec le manuscrit dont se servait Polydore Virgile pour l'édition *princeps* de Gildas. Ce manuscrit, au lieu de *Theticam vallem*, ne portait que le dernier de ces mots. (Voir plus haut, p. 119.)

[50] Voir plus haut, p. 120.

[51] Voir *ibid.*

lée, *vallem Theticam* ne veut-il pas dire une vallée formée par la mer, un isthme? Et la phrase de Gildas ne signifie-t-elle pas que les Pictes et les Scots, traversant chacun leur golfe sur des barques, se transportent par mer au delà de l'isthme sur lequel avait été précédemment élevé un rempart de gazon? C'est là précisément ce qu'ont fait une première fois les deux peuples barbares; pourquoi ne le feraient-ils pas une seconde? En 419, ils violent les barrières, *terminos rumpunt,* c'est-à-dire l'Océan, à force de rames et de bras, et secondés par le vent, qui gonfle leurs voiles[52]. En 423, après avoir été refoulés dans leurs anciennes demeures, ils s'élancent des barques qui les transportent par delà l'isthme de Thétis. L'onde qu'ils ont franchie d'abord est celle qui leur servait de barrière : ce sont évidemment les golfes. Où placer ailleurs l'onde qu'ils franchissent ensuite, lorsque, suivant la même direction, ils abandonnent de nouveau la Calédonie, afin de se jeter une seconde fois sur la Bretagne? Pour notre part, nous l'ignorons.

Mais, dira-t-on peut-être, toutes ces explications sont basées sur la leçon qu'a établie Gale d'après le meilleur manuscrit; cependant le même manuscrit a été lu différemment par M. Stevenson, dont l'édition porte *Cichicam vallem.* Loin de nous embarrasser, cette dernière leçon est celle que nous aurions adoptée, si le mot *Cichicam,* qui n'a aucun sens, ne demandait, pour en recouvrer un, plus de correction que celui de *Tithicam.* Le système des corrections est dangereux; et nous avons préféré un mot où il ne fallait modifier qu'une lettre, à un autre où il en faudrait modifier trois. Mais si l'on nous forçait à suivre la leçon du dernier éditeur, comme ce ne pourrait être qu'à condition de la rendre intelligible, voici les changements que nous y proposerions. Le fleuve et le golfe de la Clyde

[52] Voir plus haut, p. 41.

portent, dans la langue bretonne, le nom de *Clewyd*[53]. Gildas était né sur la Clyde, dans le fort qui portait le même nom [*Ar-Clwyd*][54], et qui, deux cents ans après sa naissance, appartenait encore aux Bretons[55], comme capitale de leur petit royaume de *Strat-Clyde*[56], autrement de la *vallée de la Clyde*[57]. Il devait connaître la langue vulgaire[58] de sa patrie, et il n'y aurait rien d'étonnant si, même en écrivant dans la langue adoptée par les clercs, il se fût servi du mot *Cluda* ou *Clida*, pour désigner le fleuve et le golfe qu'il connaissait si bien[59]. Mais le nom de la Clyde ne se rencontre pas seulement dans les contrées où Gildas avait vu le jour; il y a, au nord du pays de Galles, dans le comté de Dembigh, une rivière de la Clyde, dont le nom s'est étendu à la vallée qu'elle traverse[60], et que les Bretons appellent encore *Dyffryn Clwyd*, ce que leurs lettrés

[53] Cf. Steven. Bed. *Hist. eccles.* lib. I, c. XII, § 28, p. 28, et Humph. Llwyd, *Comment.* p. 85.

[54] Mabillon, *Act. SS.* sæc. I, p. 139.

[55] « Civitas Brittonum munitissima *usque* « *hodie* quæ vocatur Alebuit. » (Stev. Bed. *Hist. eccles.* lib. I, c. I, § 8, p. 12.) Il est vrai que le Dr O'Connor (*Rer. hib. script.* t. I, proleg. part. I, p. 29) revendique pour les Hibernois la fondation d'Ar-Clwuyd et la naissance de Gildas; mais son opinion nous semble plus patriotique que concluante.

[56] *De rege Roderico... qui* Petra Cloithe *regnavit* (Adomnanus, *Vit. Columbæ*, l. I, c. XV, ap. *Vit. antiq. sanct.* ed. Pinkerton, p. 69); *De regno Petra Cloithe, Alcluvith, Alclyde vel Strathclydensi.* Vide Innes, p. 32. (Pinkerton's not. *ibid.*)

[57] « *Strath* quod britannice vallis est. » (Camdem, *Britt.* p. 84.)

[58] Gildas, en parlant des véhicules qui avaient transporté les Anglo-Saxons en Bretagne, dit: « Erumpens grex catulorum « de cubili leænæ barbariæ, tribus ut *lin-* « *gua ejus* exprimitur, cyulis, *nostra lingua* « longis navibus, etc. » C'est en qualité de clerc, à notre avis, qu'il appelle la langue romaine sa langue. Né et élevé dans la partie de la Bretagne qui avait été le moins longtemps réduite en province romaine, il était impossible qu'il ne connût point la langue vulgaire.

[59] C'est ainsi qu'il latinise d'autres noms propres de la langue bretonne, *Gurthrin-geram tyrannum* (Stev. Gild. § 23, p. 30), *Badonicus mons* (*ibid.* § 26, p. 34), *Aurelius Cænanus* (*ibid.* § 30, p. 39), *Vortipo-rus tyrannus* (*ibid.* § 31, p. 40), *Cuneglasus*, romana lingua *lanio fulvus* (*ibid.* § 32, p. 41), *Maglocunus* (*ibid.* § 33, p. 42).

[60] Gough's Camden, t. II, p. 575 et 586.

traduisent en latin par les mots *vallem Clydicam*[61]. Puisque l'obscure rivière a baptisé l'étroite vallée galloise, pourquoi le large bassin que le fleuve s'est creusé dans une vallée bien autrement étendue n'aurait-il pas également communiqué son nom à cette vallée, que dès lors Gildas eût désignée par ces mots *Clidicam vallem,* dont un copiste ignorant aurait fait *vallem Cichicam*[62]? On le voit, la leçon de M. Stevenson nous serait encore plus favorable que celle de Gale, et nous ramènerait, d'une manière plus positive encore, à l'isthme qui séparait les Bretons de la Calédonie; mais, comme il nous y ramènerait en même temps par une voie plus controversable, nous préférons nous en tenir à la leçon déjà proposée et adoptée par d'excellents critiques, et persister à lire *Theticam vallem.* Nous regrettons seulement de n'avoir pu arriver d'une manière plus prompte à cette solution, trop importante pour être légèrement adoptée, trop légèrement adoptée jusqu'à cette heure pour être approfondie avec brièveté.

Cette solution, toutefois, ainsi que les autres sur lesquelles nous lui donnons la préférence, se trouve encore exposée à un dernier argument. Toutes aboutissent à désigner l'isthme comme doublé, ou les golfes qui forment l'isthme comme franchis par les barques des Pictes et des Scots. La manœuvre

[61] Camden, t. II, p. 575 et 586; Humph. Lwyd, *Comm.* p. 85.

[62] L'identité des deux noms a causé une méprise d'un autre genre, mais, cette fois, chez des savants. Camden a placé, sur la Clyde du comté de Dembigh, au sud du Cumberland et du Lancastre, le royaume breton de Stratclyde (*ibid.*). Pinkerton (*Enquiry,* t. I, p. 60), Chalmers (*Caledonia,* book III, ch. v, § 2, p. 353) et tous les modernes, placent ce royaume au nord du Cumberland, entre ce comté et la Clyde septentrionale. Mais, comme l'emplacement du Stratclyde a été sujet à discussion, nous n'avons pas voulu, dans notre texte, offrir les mots *vallis Clidica* comme la traduction directe de celle de Stratclyde, bien que le texte même de Camden nous y autorise (voir plus haut, p. 125), et que notre raisonnement, en devenant plus direct, fût devenu plus péremptoire.

qui amène ce résultat, les Barbares l'avaient déjà incontestablement exécutée en 419, lorsque, selon Gildas, elle leur avait livré les limites romaines, et alors elle était rationnelle, car l'isthme était fortifié. Mais en 423, si la mer qu'ils franchissent était la même que celle dont ils avaient affronté les périls en 419, comment, au lieu de braver de nouveau ces périls auxquels rien ne les condamne désormais, ne sortent-ils point de la Calédonie en traversant de pied ferme l'isthme abandonné? Rien ne dit qu'il le fût. Les Romains avaient recouvré toute la Valentia entre 420 et 423[63], et s'ils l'avaient ensuite délaissée, ils ne l'avaient pas dépeuplée, comme nous le verrons bientôt. En élevant au sud de cette province les nouveaux retranchements, ils n'interdisaient pas, sans doute, à ceux qui l'habitaient, de s'abriter au nord en réparant les anciens. Et en effet, nous avons déjà vu que sur ce point même se concentra la résistance des Bretons et s'éleva le royaume de Stratclyde, dont on retrouve des traces depuis le VII^e^ jusqu'au X^e^ siècle[64]. Mais en supposant qu'au V^e^ cette réparation n'eût pas été entreprise, un istlime fort étroit peut être plus facilement défendu qu'une grande étendue de côtes; et les Barbares avaient tout intérêt à renouveler sur celles-ci une descente, qui, déjà suivie de succès, dans des conditions moins favorables, devait cette fois infailliblement réussir.

[63] En recouvrant la Valentia, ils avaient dû replacer cette province dans les conditions où, d'après Bède et Usserius lui-même, elle se trouvait avant qu'elle leur fût enlevée. Bède dit : « Habitabant Romani « intra vallum quod Severum trans in- « sulam fecisse commemoravimus (nous « avons vu, fol. 74, 78, où Bède plaçait « les retranchements de Sévère), ad plagam « meridianam, quod civitates, farus, pon- « tes, et stratæ ibidem factæ usque hodie « testantur; ceterum *ulteriores Britanniæ* « *partes*, vel eas etiam quæ ultra Britan- « niam sunt insulas, *jure dominandi* pos- « sidebant. » (Lib. I, c. XI, § 27, p. 27.) Usserius ajoute : « per *ulteriores Britanniæ* « *terras*, ni fallor, *inter vallum illud et Ca-* « *ledoniam positas* intelligit [Beda]. (*Antiq.* p. 348.)

[64] Voir plus haut, p. 57, 125.

2° Conquête.

Elle réussit, en effet. « Plus confiants que jamais, dit Gildas, les Barbares se saisissent sur les indigènes de toute cette partie septentrionale et extrême de terre qui s'étend jusqu'au mur[65]. » Les indigènes, que Gildas appelle ailleurs des citoyens[66], n'avaient donc point jusqu'alors déserté la Valentia. Mais en 423, voici les Pictes et les Scots en possession de cette province, puisqu'ils s'étendent jusqu'au mur. Cette fois, ils ne se contentent pas de la fouler aux pieds en courant, ils s'en emparent. *Calcant, transeunt*, disait Gildas, en 419; en 423, il écrit *capessunt*[67]. Remarquons, en passant, la singulière périphrase dont se sert ici notre auteur pour désigner la Valentia, périphrase sur laquelle nous aurons à revenir. Cette province est pour lui la partie la plus septentrionale, la partie extrême d'une terre[68] qui ne saurait être la Grande-Bretagne absolument parlant, car cette île contient la Calédonie, qui est plus septentrionale et plus extrême que la Valentia; de sorte que, par cette terre, il faut que Gildas ait voulu désigner, en Bretagne exclusivement, le territoire de l'Empire. Mais poursuivons. Les Barbares attaquent le mur, les Bretons l'abandonnent, ainsi que les villes entre lesquelles

[65] Voir plus haut, p. 65, § 15.

[66] « Pro indigenis... capessunt. » (*Ibid.*) — « Hostes ac finibus depulit, et subjectos « cives.... liberavit, civium exsilii classe « longius deputata. [Scriptorum monu- « menta] ». (Stev. Gild. § 4, p. 13.)

[67] Voir plus haut, p. 64 et 65, §§ 13 et 15.

[68] « Omnem aquilonalem extremamque « *terræ* partem. » (*Ibid.* § 15.) Nous nous gardons de lire *extimam* au lieu d'*extremam*, comme le propose M. Pogge, que cette dernière leçon embarrasse. (*Archæologia*, t. V, p. 279, n° 2.) « Romani mul- « tis perfidorum [Britannorum] cæsis, « nonnullis ad servitutem, ne *terra* peni- « tus in solitudinem redigeretur, mancipa- « tibus reservatis, *patria* vini oleique ex « parte relicta, Italiam petunt, suorum « quosdam præpositos relinquentes, indi- « genarum..... cervicibus jugum, *solo no- « men romanæ servitutis hærere facturos*, « etc. » (Stev. Gild. § 7, p. 15.)

il était construit[69]. Cette dernière circonstance, spécialement rappelée par Gildas, prouve de plus en plus combien les villes entraient essentiellement dans le second système de défense, et servait, dans l'esprit de l'auteur, à le distinguer du premier. Le mur est franchi par les peuples agresseurs qui poursuivent les Bretons et les massacrent derrière l'enceinte, désormais inutile[70]. Ainsi, non-seulement la Valentia est conquise, mais les anciennes provinces sont envahies. « Cela dura jusqu'après 446, dit Gildas, et alors seulement, dans un suprême effort, les Bretons firent subir un échec aux brigands qui depuis tant d'années vivaient sur la terre, c'est-à-dire sur le territoire de l'empire[71]. » Pour la première fois, les ennemis reculèrent devant les citoyens. Mais jusqu'où reculèrent-ils? Cette question appartient à la troisième période, à laquelle nous passons immédiatement, parce que, sur les points essentiels de la seconde, Bède n'appporte aucune lumière, ou se trouve tellement d'accord avec Gildas, qu'il suffit, dans ce dernier cas, de renvoyer au texte du vénérable écrivain[72].

§ 3. Troisième période (447-547). L'isthme et la *Valentia* définitivement colonisés.

Notre opinion est que, en 447, les Pictes et les Scots reculèrent jusqu'en Calédonie; qu'ils en revinrent cette même année ou l'année suivante, et qu'alors les Pictes occupèrent définitivement la Valentia, dans laquelle les Scots reparurent pour exercer de nouveaux ravages avec l'appui de leurs anciens complices, et peut-être pour se fixer près de ceux-ci dans quelque

[69] « Relictis civitatibus muroque celso. » (Stev. Gild. § 7, p. 15.)

[70] « Iterum illis fugæ.... Item ab hoste « strages.... accelerantur crudeliores.... « Deflendi cives ab inimicis discerpuntur. » (*Ibid.*)

[71] « Agitio *ter* consuli [446]..... tum « primum inimicis per multos annos in « *terra* agentibus strages dabunt. » (*Ibid.* § 17 et 18.)

[72] Stev. Bed. *Hist. eccles.* lib. I, c. XII, XIII XIV, § 31, 32, 33, p. 30, 31, 32.

coin de terre peu étendu au sud et vers l'est du petit royaume breton de Stratclyde[73]. Cette opinion, si favorable aux prétentions de l'école écossaise, s'appuie de l'interprétation d'un passage de Gildas sur lequel repose également tout l'échafaudage du système irlandais. Et, chose singulière, ce passage, où nous croyons voir le triomphe des opinions écossaises, les Écossais eux-mêmes, au lieu de le revendiquer, l'ont considéré comme le principal argument de leurs adversaires, et ont cru beaucoup faire en cherchant à l'atténuer. Pour nous, il nous semble que, loin de l'accepter comme une objection, nous pouvons en faire une de nos preuves. Mais nous ne nous dissimulons pas que nous sommes arrivé au point le plus critique de la discussion, puisqu'il s'agit, non-seulement de revendiquer pour l'école écossaise une autorité qu'elle n'a pas su découvrir ou dont elle a désespéré, mais de faire tourner contre Usserius et contre sa savante école cette même autorité qui, jusqu'à cette heure, en a fait le meilleur appui.

1° Témoignage de Gildas.

Avant d'engager une lutte qui serait trop disproportionnée, si nous n'avions l'espoir de mettre Gildas de notre côté, nous transcrivons textuellement le passage dont Usserius étaye si victorieusement ses doctrines[74]: « Revertuntur ergo impudentes « grassatores Hiberni domum; post non multum temporis re« versuri. Picti in extrema parte insulæ tunc primum et dein« ceps requieverunt; prædas et contritiones nonnumquam « facientes. »

Ce passage fait suite, dans Gildas, à ceux où il est question du premier avantage que remportent, après 446, sur les Barbares du Nord, les Bretons, poussés à bout par le refus d'Aé-

[73] Voir plus haut, p. 125, n. 56. — [74] Usser. *Antiq.* p. 319

tius. La leçon d'après laquelle Usserius le reproduit est celle que donne l'édition *princeps* de Gildas et le plus récent des manuscrits de M. Stevenson[75]. Usserius connaissait cependant une meilleure édition, car il vivait un demi-siècle après Josselin[76], et le meilleur manuscrit, car il cite plus d'une fois les gloses qui en couvrent les marges[77]. Mais pour préférer le manuscrit moins ancien et la plus ancienne édition, Usserius avait ses raisons que nous allons exposer et examiner.

Dans le passage qu'il allègue, *Hiberni*[78] désigne, à son avis, les Scots irlandais. *Domum* désigne l'Irlande leur demeure, où ils se retirent en évacuant la Bretagne. Leur retour, indiqué par ces mots : *post non multum reversuri,* est un retour définitif; c'est l'établissement de leur colonie, effectué en 503, au nord de la Clyde, dans l'île où, jusqu'alors, ils n'ont paru que comme pirates[79]. Enfin cette phrase : *Picti in extrema parte,* etc. signifie que les Pictes se tinrent désormais tranquilles à l'intérieur de la Calédonie[80]. On le voit, les deux phrases nouvelles de Gil-

[75] Voir plus haut, p. 79, n. 4 et p. 28, n. 3, 4, 5.

[76] *Ibid.* p. 58, 59, n. 34.

[77] *Antiquit.* p. 79, 254, 309, 313; cf. Stev. Gildas, § 14, p. 21, n° 1.

[78] « In quo observandum..... Scotum « Hiberniæ indigenam fuisse ut recte ad lo- « cum hunc Polydoro Virgilio est notatum. « Unde qui Gildæ hic Hiberni, a Beda in « chronica eandem historiam ex Gilda « repetente, Scoti sunt appellati. » (*Antiq. ibid.*)

[79] « In quo observandum..... post ter- « tium Aetii consulatum et annum Domini « 446 rediisse Scotos in Hiberniam suam, « indeque post non longum tempus rever- « sos, sedem in boreali Britanniæ parte « posuisse, quod quidem Fergusii opera « factum fuisse existimatur, cujus princi- « patus a Scoto-Hibernis tertio Aetii con- « sulatu posterior (rationibus Gildæ et « Bedæ convenientibus) constituitur, licet « Scoto-Britanni eo antiquiorem fuisse « opinentur. » (*Antiq. ibid.*)

[80] « In quo observandum .... Pictos in « aquilonari parte insulæ tum primum et « deinceps non quidem simpliciter habita- « visse, sed requievisse, id est (ut ego inter- « pretor) a terræ Britannicæ vastatione et « dirissima (quam antea descripserat Gil- « das) depressione cessavisse. Quanquam « enim prædas et contritiones nonnum- « quam fecisse eos subjiciat : nihilo secius « tamen inducias desolato populo factas, « et quievisse vastitatem (sive ut Beda ex- « plicat, lib. I, c. XIV, cessavisse vastatio- « nem hostilem) in verbis proxime sequen- « tibus aperte profitetur. » (*Ibid.*)

das touchent à tous les points que nous avons essayé d'établir, et les remettent en question. Mais dans l'interprétation que donne Usserius, remarquons d'abord qu'il replace les Scots en Irlande dès 446, pour ne les en ramener qu'en 503, ce qui ne s'accorde guère avec le *post non multum reversuri* de Gildas, ni avec d'autres passages du même auteur, où les ravages et la présence imminente des Scots et des Pictes à la fois, *prædictarum gentium*, se trouvent indiqués dès 446 comme la cause qui détermine le roi breton Wortigern à recourir aux Saxons[81]. Remarquons, en outre, que toutes les interprétations d'Usserius reposent sur le seul mot *Hiberni*. Si ce mot n'existait pas dans le texte de Gildas, il ne serait guère permis de renvoyer avec quelque vraisemblance les Scots en Irlande. Mais si les Scots ne se retiraient plus en Irlande, leur prochain retour indiqué par Gildas, *post non multum reversuri*, ne pourrait s'effectuer en Calédonie; il devrait avoir lieu de la Calédonie, où ils se seraient retirés, dans les contrées qu'ils ravageaient naguère, au midi du golfe de la Clyde. Enfin, si les Scots franchissent la Clyde, les Pictes resteront-ils donc désormais perpétuellement fixés derrière le Forth, en deçà duquel reviennent leurs complices, et où les ramènent forcément leurs propres brigandages, *prædas nonnumquam facientes?* Cela est fort peu vraisemblable.

Première phrase de Gildas.

Mais puisqu'une si grande valeur s'attacheau mot d'*Hiberni*, que de sa présence dans le texte de Gildas paraît dépendre tout un système, il est important de savoir à quelle condition

[81] « Initur consilium..... ad repellendas « tam crebras et tam ferales supradictarum « gentium irruptiones prædasque, decerni « potius deberet..... Et invenientes tale « præsidium, imo excidium patriæ, ut... « Saxones..... in insulam ad retruden- « das *aquilonales* gentes intromitterentur. » (Stev. Gild. § 22 et 23, p. 29 et 30.)

il s'y trouve. Le dernier éditeur nous édifie complétement sur ce point. Le parchemin du manuscrit le plus récent, qui donne la leçon sur laquelle s'appuie Usserius, a été altéré; le mot *Hiberni* y est placé sur une raclure[82]. Dans le manuscrit le plus ancien, ce mot n'existe pas; et la première des phrases sur lesquelles porte le litige, y est conçue en ces termes : « Rever- « tuntur ergo impudentes grassatores ad hibernas domos, post « non multum temporis reversuri[83]. » D'après cette leçon, on le voit, ce ne sont plus les Scots, *Hiberni,* qui retournent dans leur demeure, *domum;* ce sont les impudents agresseurs dont Gildas vient de parler, *impudentes grassatores*, c'est-à-dire les Pictes et les Scots à la fois, qui retournent dans leurs demeures glacées, *ad hibernas domos,* vers le point d'où étaient venues ces races de l'aquilon, *aquilonales gentes*, c'est-à-dire au delà des golfes de la Clyde et du Forth, dans la presqu'île la plus septentrionale. Les deux peuples, et non pas seulement les Scots, reviendront bientôt en deçà des golfes, dans les contrées où leurs ravages se sont exercés d'une manière continue, *post non multum reversuri.* Ils y reviendront même pour s'y fixer, car, selon Usserius, *reversuri* ne signifie pas un simple retour, mais une colonisation[84] définitive; et, selon nous, revenir dans une contrée où l'on a séjourné longtemps, ce doit être revenir pour y séjourner encore, et non pour y faire une simple apparition. Abandonnons toutefois, si l'on veut, pour un instant, cette dernière interprétation, que nous appuierons bientôt d'un texte plus formel; mais, ce point momentanément concédé, nous ne voyons pas quel sens différent du nôtre on pourrait, par ailleurs, attribuer à la première phrase de Gildas.

[82] *Hiberni domos* on a erasure. (Stev. Gild. § 21, p. 27, n° 1.)

[83] Stev. Gild. § 21, p. 27, n° 1.

[84] Voir plus haut, p. 67, § 19.

Seconde phrase de Gildas.

La deuxième, au contraire, nous semble susceptible d'une double explication; et même le commentaire qu'en donne Usserius est non-seulement le plus simple, mais, au premier abord, le plus plausible. « Dans cette phrase, dit-il, Gildas, en parlant des Pictes, n'affirme pas qu'ils soient venus alors pour la première fois et pour toujours habiter le nord de l'île, mais bien s'y reposer; c'est-à-dire qu'ils cessent d'exercer sur les terres bretonnes les ravages et la cruelle oppression dont Gildas a tracé le tableau. » Rien de plus simple, en effet, et de plus plausible, en apparence, que cette explication. Mais avec Gildas, auteur obscur, prétentieux et entortillé, il faut toujours se méfier de l'interprétation la plus naturelle, et ne l'admettre qu'après lui avoir fait subir le contrôle de la critique.

Ainsi cette phrase, telle que la comprend Usserius, rapprochée de la première, telle que nous venons de la rétablir, se trouverait en contradiction avec celle-ci, avec le raisonnement et avec l'histoire. Dans la première phrase, en effet, Gildas dit que les deux peuples à la fois retournent dans leurs demeures glacées, et que tous deux doivent reparaître après un court intervalle, *post non multum temporis* [85]. Dans la seconde, il dirait, d'après Usserius, que les Pictes se reposent en Calédonie pour la première fois, et pour toujours, *tum primum et deinceps*. S'ils se reposent pour toujours, ils ne reparaissent donc pas après un court intervalle, ou Gildas, à deux lignes de distance, tombe dans une contradiction incompréhensible. Mais dira-t-on, peut-être, *reversuri* pourrait ne signifier qu'une simple apparition précédée et suivie de calme; or Gildas,

[85] Voir plus haut, p. 67, § 19.

après avoir parlé du repos des Pictes, ajoute qu'il est interrompu de temps à autre par des coups de main, *prædas nonnumquam facientes*. Le retour des Pictes peut donc n'être qu'un de ces coups de main et, dès lors, les deux phrases se concilient. Soit; mais alors adressons-nous au raisonnement et à l'histoire, et remarquons, d'une part, que le retour dont il est question doit être suivi de l'appel des Saxons dans l'île, ce que n'aurait pas produit, sans doute, une simple apparition; et, d'une autre part, que le mot *reversuri* s'applique également aux deux peuples barbares dans la première phrase, tandis que, dans la seconde, Gildas prend soin de distinguer les Pictes des Scots. C'est de ceux-là seulement qu'il dit *requieverunt;* pour ceux-ci son silence affirme le contraire. Dès lors *reversuri* aurait deux sens; à l'égard des Pictes, il voudrait dire une simple apparition; à l'égard des Scots, un retour prolongé. De plus, après une courte apparition, les uns rentreront dans leur retraite et dans le repos; les autres poursuivront isolément leurs ravages au midi des golfes. Des deux peuples, le plus puissant, sans contredit, et même le seul qui soit fixé dans l'île, selon Usserius, deviendra précisément le moins formidable, et cela, sans doute, par impuissance; car, dans le système d'Usserius, cet étrange changement d'habitudes est une suite de la défaite éprouvée en 446. La bande la moins nombreuse, au contraire, après avoir éprouvé la même défaite, continuerait seule, ou tout au plus avec le secours rare et passager de complices désormais éloignés du théâtre de leurs ravages, de se rendre assez terrible pour forcer la Bretagne à se jeter dans les bras des Saxons. Et cependant, lorsque paraissent ces nouvelles hordes, nous le verrons bientôt, c'est surtout avec les Pictes qu'elles se trouvent en contact. Bède, qui l'atteste, ne prononce pas même à cette occasion le nom

Scots[86]. On le voit, ni le texte de
istoire ne permettent d'adopter l'interprétatio
oici celle que nous proposons d'y substituer :

« Les impudents agresseurs des Bretons, disait Gildas, re-
tournent dans leurs demeures glacées, d'où ils reviendront
avant peu. Alors [c'est-à-dire après ce retour], pour la pre-
mière fois et pour toujours, les Pictes se reposèrent [c'est-à-
dire devinrent en même temps plus pacifiques et plus fixes]
dans l'extrême partie de l'île [romaine], exerçant quelque-
fois encore le brigandage et la ruine. » Supposons un instant
que ce sens soit bien réellement celui de Gildas, toutes les
objections disparaissent; le retour des Pictes n'a plus rien de
contradictoire avec leur repos. Le mot *reversuri* s'applique éga-
lement et dans la même acception aux deux peuples. Le
plus puissant ne disparaît plus du théâtre où le plus faible
exerce ses ravages; seulement, plus nombreux, celui-là se pré-
pare à y fixer définitivement une colonie, tandis que celui-ci,
moins populeux, continuera longtemps encore ses expéditions
vagabondes. L'avenir qui devait suivre leur retraite, c'est-à-
dire le retour des uns, le retour et l'établissement des autres,
s'était réalisé du temps de Gildas, qui y fait allusion par ces
mots *reversuri* et *deinceps requieverunt*. Mais, avant qu'il se réa-
lise, moins terrible peut-être que ne se l'étaient figuré les po-
pulations menacées, les premières nouvelles de ce retour, qui
doit être suivi d'établissement, alarment tellement la Bretagne,
que celle-ci appelle les Saxons à son aide. A l'approche de
ceux-ci, les Scots, encore nomades au sud des golfes, peuvent

[86] « Inito certamine cum hostibus qui « essent terrori. Tum subito inito ad ter
« ab aquilone ad aciem venerant, victo- « pus fœdere cum Pictis, quos longius
« riam sumsere Saxones..... non mora « bellando pepulerant, in socios arma
« ergo..... grandescere cæpit populus adve- « tere incipiunt [Saxones]. » (Stev. Bed.
« narum, ita ut ipsis quoque..... indigenis *eccles.* lib. I, c. XV, § 35, 37, p. 3

facilement, comme toujours, en regagner le nord. Les Pictes, au contraire, devenus sédentaires dans leurs nouveaux établissements, doivent les défendre; et Bède les nomme seuls, parce que c'est sur eux seuls que porte l'effort des Saxons. Cette nouvelle interprétation, on le voit, est plus rationnelle que la précédente et plus conforme aux données ultérieures de l'histoire; mais peut-elle se concilier avec le texte même de Gildas? Dans ce texte, le mot *requiescunt* semble n'avoir d'autre sens que celui de repos; et ces autres mots : *in extrema parte insulæ,* indiquent que le lieu du repos est plutôt au delà qu'en deçà du Forth. De quel droit leur donner un sens plus rationnel et plus historique peut-être, mais tout opposé à leur sens apparent? Cela serait impardonnable en effet, si leur sens réel ne se révélait par le rapprochement d'autres passages de l'opuscule même auxquels ils sont empruntés.

Demandons d'abord à cet opuscule ce qui peut servir à déterminer l'acception dans laquelle Gildas a pris le mot de *requiescunt.* Trois passages seulement de notre auteur ont trait au retour des Barbares, accompli entre 446 et 449, retour qui détermine l'appel des Saxons. Une première fois, Gildas prédit ce retour dans les deux phrases que nous commentons[87]. La seconde fois, il parle d'un faux bruit précurseur de ce retour, qui paraît ne point s'accomplir encore[88]. La troisième fois, enfin, il dit que la Bretagne s'adresse aux Saxons pour repousser les rapines si fréquentes et les irruptions si cruelles des deux peuples dont, par conséquent, le retour s'est accompli[89]. Dans ces trois passages, comme il s'agit du même fait, les termes dont se sert Gildas pour l'exprimer doivent se trouver identiques ou équivalents. Dans le dernier, toutefois, les expressions sont trop vagues pour que nous puissions en tirer quelque lumière

[87] Voir plus haut, p. 64. — [88] *Ibid.* p. 65. — [89] *Ibid.* p. 65.

sur le point dont il s'agit. Mais voici en quels termes, dans le deuxième, se trouve rapporté le bruit précurseur du retour des Barbares : « Une rumeur prompte comme le vol frappe les oreilles. Les anciens ennemis arrivent pour détruire entièrement, *delere penitus,* la famille de Dieu; ils veulent se fixer, *inhabitare,* selon leur coutume, *solito more,* depuis la fin jusqu'au terme des régions [romaines[90]]. » Ce passage, auquel on n'a jamais fait attention, est, à notre avis, d'une grande importance. Il contient, non-seulement la confirmation la plus catégorique du sens que nous attachons au mot *requiescunt,* mais il jette, comme nous le verrons tout à l'heure, une vive lumière sur tous les points de la controverse. Et d'abord, ce sont les deux peuples à la fois dont on annonce le retour, et qui viennent, non-seulement pour ravager, *delere,* mais pour habiter, *inhabitare,* et pour habiter selon leur coutume, *inhabitare solito more,* les contrées qu'ils ravagent. Naguère, lorsque Gildas annonçait lui-même ce même retour qui va s'effectuer, il se servait des mots *deinceps requiescere. Inhabitare, requiescere* étaient donc évidemment synonymes à ses yeux. Sans doute, dans une acception rigoureuse, *inhabitare* indique surtout la fixité, *requiescere* surtout le repos, mais le repos implique la fixité, et la fixité le repos. Gildas se sert alternativement des deux termes pour exprimer un état de choses dans lequel se confondent les deux situations. Mais supposons un instant que ces termes aient une double signification dans son langage, et que, *requiescere* conservant le sens adopté par Usserius[91], la phrase qui renferme ce mot envoie les Pictes prendre

[90] « Interea volente Deo purgare familiam « suam, et tanta malorum labe infectam « auditu tantum tribulationis emendare, « non ignoti rumoris penniger ceu volatus « arrectas omnium penetrat aures, jamque adventus veterum hostium volentium penitus totam delere et inhabitare « solito more, a fine usque ad terminum « regionum. » (Stev. Gildas, § 22, p. 28.)

[91] Voir plus haut, p. 80.

un repos *définitif* dans la *Calédonie*. Cette phrase, ainsi comprise, se trouvait, on se le rappelle, en contradiction avec la première de celles où il était question du retour *prochain* des Barbares. Elle le serait bien plus encore avec celle qui prête à ces Barbares le projet d'un établissement dans la Valentia, où ils viennent *inhabitare*. Ainsi, d'après la phrase abandonnée à l'interprétation d'Usserius, les Pictes se fixent pour toujours au nord du Forth, et délaissent, par conséquent, à jamais la Valentia, ou n'y reviennent que pour la ravager, *prædas nonnunquam facientes*. Cependant, lorsqu'ils y reviennent, dit la dernière phrase, c'est avec l'intention de la ravager et de s'y fixer à la fois, *delere... et inhabitare*. Il est certain que la moitié de cette intention [*delere*] est remplie, puisque l'appel des Saxons en est la conséquence; mais l'autre moitié du projet des Barbares [*inhabitare*] ne s'est pas réalisée : et, toutefois, rien ne pouvait y faire obstacle; car Gildas atteste que les Saxons tournent presque immédiatement contre les Bretons les armes qu'ils devaient opposer aux Pictes[92]; et Bède nous dira bientôt qu'un traité d'alliance unit promptement ceux-ci aux perfides auxiliaires de la Bretagne[93]. Pour maintenir ou pour dissiper toutes ces invraisemblances, il suffit de rejeter ou d'admettre, dans un auteur breton du VI^e^ siècle, la synonymie de deux mots latins dont l'un signifie le repos, l'autre la fixité. Le lecteur prononcera.

Mais, en supposant qu'il penche, comme nous, vers la synonymie, une difficulté pourrait l'arrêter encore. Le mot *requiescunt*, dans Gildas, est accompagné de ceux-ci : *tunc primum;* le mot *inhabitare* est suivi de ceux-ci : *solito more*. Les Pictes, dit une des deux phrases, se reposent pour la première fois; les Barbares, dit l'autre, se fixent *comme ils en avaient*

[92] Stev. Gildas, §§ 23 et 24, p. 30 et 31. — [93] Voir plus haut, p. 136.

l'habitude. Une chose que l'on fait pour la première fois ne saurait être la même que celle dont on a l'habitude. L'objection serait grave, si elle n'était déjà résolue. Ainsi que nous l'avons fait remarquer[94], les Pictes et les Scots, durant le IVe siècle, se signalent par une foule d'invasions partielles dont retentissent les récits des Latins et des Grecs; et cependant, au Ve siècle, Gildas, sans tenir compte de ces fréquentes invasions, emploie ce mot *primus* lorsqu'il indique le commencement de l'infestation continuelle. Ici, de même, des essais d'établissements ont été précédemment tentés, puis forcément abandonnés après une habitude déjà prise. Maintenant commence une prise de possession continue et définitive; Gildas a recours à la même expression, *tunc primum.*

Rien ne s'oppose donc à ce que les deux mots essentiels des deux phrases, les verbes *inhabitare, requiescere,* soient considérés comme synonymes, et comme modifiés seulement par les mots accessoires qui les accompagnent. Dans la proposition dont le premier fait partie, Gildas aura voulu dire que les Barbares reviennent *se fixer* comme ils en avaient l'habitude; dans l'autre, qu'ils reviennent *se fixer* pour la première fois, d'une manière définitive, au sud des golfes, dans la Valentia.

Mais, dans toutes ces explications, nous employons le mot précis de *Valentia* pour désigner le lieu où, d'après Gildas, les Pictes et les Scots projettent de se fixer. Or, dans le texte de notre auteur, il ne se trouve rien d'aussi formel; on y lit seulement que les Barbares se proposent d'habiter depuis la fin jusqu'au terme des régions, *a fine usque ad terminum regionum*[95]. Pour retrouver la Valentia sous une périphrase si vague, il faut soumettre cette périphrase au même examen que vient de subir la première partie du passage où elle se trouve. Nous

[94] Voir plus haut, p. 132. — [95] *Ibid.* p. 134.

nous y résignons avec d'autant moins de regret, que, de cet examen, doivent résulter, comme nous l'avons annoncé, de nouvelles lumières pour tous les points de la controverse générale. Sachons donc quelles contrées Gildas comprenait dans son esprit entre *la fin et le terme des régions* où venaient se fixer les Barbares.

Ce qu'il y a de plus certain, et ce qui suffirait, à la rigueur, pour notre thèse, c'est qu'il n'y comprenait pas la Calédonie; et cependant son texte semblerait, au premier abord, indiquer le contraire. Quel sens plus naturel, en effet, que celui-ci : « Les Barbares se proposent d'habiter, *selon leur coutume,* depuis la fin, c'est-à-dire depuis l'extrémité la plus septentrionale de l'île, jusqu'au terme des régions romaines, c'est-à-dire jusqu'à l'isthme placé entre les golfes de la Clyde et du Forth? » N'est-ce pas de la fin de l'île à l'isthme que les Scots et les Pictes ont coutume d'habiter? N'est-ce point là qu'avec le verbe *requiescant* Usserius les envoyait se reposer[96]? D'après nous-même, *inhabitare* est synonyme de *requiescere;* et, dès lors, ce dernier mot n'entraîne-t-il pas le premier en Calédonie, au lieu de se laisser entraîner par lui dans la Valentia? Littéralement, en effet, cela serait plus vraisemblable; mais, nous l'avons déjà dit, avec Gildas il faut se méfier de la lettre et du sens le plus naturel, et ne les admettre qu'après les avoir contrôlés par l'histoire et par le raisonnement[97]. Or ici le raisonnement et l'histoire leur sont également contraires. S'en tenir à la lettre, ce serait dire que les Barbares se proposent d'habiter dans les contrées mêmes qu'ils occupent. Admettre le sens rigoureux, ce serait dire que la Bretagne est frappée de terreur en apprenant que les Barbares restent chez eux. Évidemment, il ne saurait donc être question de la Calédonie

[96] Voir plus haut, p. 117. — [97] *Ibid.* p. 111..

dans le passage que nous examinons, et qui, dès lors, prouve tout ce que nous avons à prouver, c'est-à-dire le projet d'extension définitive des Pictes et des Scots en deçà des deux golfes, projet dont la réalisation se révèle un peu plus tard par l'appel des Saxons.

Mais cherchons à préciser un peu plus quelles sont les contrées comprises entre ces deux mots : *la fin* et *le terme* des régions. Nous n'aurons pas à nous en repentir. Les *régions* ne sont-elles pas évidemment les provinces romaines? Sans aucun doute [98]. Dès lors, entre la *fin* et le *terme* des régions, Gildas ne placerait-il pas toute l'étendue de ces provinces? Nous ne saurions l'admettre; car les Barbares se proposent, en 447, d'habiter entre la *fin* et le *terme* des régions, *selon leur coutume;* et nul n'oserait prétendre que, de 411 à 446, ils eussent eu coutume d'habiter dans toute l'étendue des cinq provinces dont jadis Rome avait fait la conquête. Ils n'ont donc occupé qu'une partie de cette étendue; mais comment en déterminer les limites précises? Pour cela, il suffit de procéder d'après la sage méthode qui du connu va à l'inconnu. Dans les deux expressions qu'emploie Gildas pour indiquer les points entre lesquels devaient se fixer les Barbares, il en est une que nous avons déjà rencontrée, celle de *terminum*. Lorsque les Pictes et les Scots franchissent ce premier retranchement, dans lequel les golfes étaient combinés avec un rempart de gazon pour protéger toutes les possessions romaines, Gildas dit qu'ils violent les termes, *terminos rumpunt* [99]. Une première fois, *terminos* signifiait une ligne de défense. Évidemment *terminum* a, la seconde fois, une même acception. Il indique ce nouveau retranchement qui s'appuie, du Solway à l'Océan, sur les cités

[98] Ne serait-ce point dans ce sens que Gildas dit encore : « Vacuatur omnis *regio* « totius cibi baculo? » (Stev. Gildas, § 19, p. 25.) — [99] Voir plus haut, p. 104.

jadis construites pour arrêter les Barbares[100]. Mais si dans les termes qu'emploie Gildas pour décrire l'attaque dirigée, en 419, contre la première ligne, se trouve la solution de l'une des deux difficultés qui nous occupent, les circonstances qui précèdent, en 423, l'attaque de la deuxième ligne, ne nous offrent pas moins d'indices pour résoudre l'autre. Ces circonstances se trouvent consignées dans la phrase suivante, sur laquelle nous nous sommes permis de revenir : « Les Barbares se saisissent, sur les *indigènes,* de toute cette *partie septentrionale et extrême de la terre* qui s'étend jusqu'au *mur*[101]. » Les *indigènes,* nous le savons, sont les anciens sujets de Rome[102]; la *terre* est celle de l'empire[103]; le *mur,* c'est le second retranchement, c'est le *terminum* de tout à l'heure[104]. Mais ce qui se trouvait au nord de ce mur, notre phrase est explicite, c'était la *partie extrême* des anciennes possessions romaines, c'était la *fin.* Les termes *finis, ad fines,* sont consacrés, dans le langage officiel et dans les itinéraires géographiques des Romains, pour désigner les limites de l'empire. Ces limites, en Bretagne, étaient, depuis les exploits du comte Théodose, les golfes de la Clyde et du Forth[105]. Ces deux golfes étaient donc la *fin* dont a voulu parler Gildas. Mais ces golfes au nord, et le nouveau retranchement de pierres au midi, étaient les limites particulières de la Valentia. C'est donc dans la Valentia que Gildas prête aux Barbares le projet de s'établir. Il est impossible, à notre avis, d'assigner un autre sens au dernier fragment du passage dont nous nous occupons.

Dans le mémoire que nous avons l'honneur de soumettre à l'Académie, nous cherchons surtout à éclaircir quelques

[100] Voir plus haut, p. 104.
[101] *Ibid.*
[102] *Ibid.* p. 115.
[103] Voir plus haut, p. 115.
[104] *Ibid.* p. 118.
[105] *Ibid.*

phrases de Gildas relatives à l'établissement des Pictes et des Scots en dehors de la Calédonie. Quatre passages dans ces phrases rendent obscure la pensée de l'écrivain breton. On y trouve d'abord les mots *Hiberni domum*, à la place desquels nous avons prouvé qu'il fallait lire *ad hibernas domos*. On y rencontre ensuite l'expression de *requiescere*, que nous avons réduite à la synonymie d'*inhabitare*. Une troisième explication a dû porter sur cette périphrase : *A fine ad terminum regionum*. Nous avons établi que, par *regione*, Gildas désignait les *provinces romaines*, par *terminum*, la ligne de retranchements qui partagent quatre de ces provinces; par *finis*, la limite des possessions romaines comprenant, au delà de ces retranchements, une cinquième province.

Il nous reste, d'une part, à exposer comment, dans notre opinion, ce passage, *in extrema parte insulæ*, par lequel Gildas désigne le lieu où les Pictes prennent leur repos, doit signifier, non point la Calédonie, mais un lieu situé au midi de la Clyde et du Forth, dans l'ancienne Valentia; et, d'une autre part, à confronter avec nos interprétations celles que, deux siècles après Gildas, le vénérable Bède a données aux passages qui nous occupent.

Ce passage entier jette d'ailleurs, avons-nous dit, une vive lumière sur tous les points de la question dans l'examen de laquelle nous nous trouvons engagé. Le premier est celui qui concerne l'établissement des Scots en Bretagne. Deux opinions seulement sont en présence à ce sujet : celle de l'école écossaise, qui place l'établissement vers 250; celle de l'école irlandaise, qui le place en 503. Mais voici qu'en 447, les Scots viennent avec les Pictes, non pas seulement en Calédonie, mais dans la Valentia, pour y *habiter selon leur coutume*. Donc ils s'étaient fixés en Bretagne avant 503; donc il s'y étaient

fixés vers le milieu du IIIe siècle. D'abord ces expressions, deux fois répétées dans Bède, ne s'y trouvent pas reproduites tout à fait aux mêmes conditions. Une fois elles sont employées d'une manière absolue, sans qu'aucun incident les modifie; seulement celle-ci, plus septentrionale que celle-là, en est distinguée par l'épithète d'*aquilonaris*, que Gildas y avait lui-même ajoutée; et ce dernier cas est précisément le seul où il s'agisse, à n'en pouvoir douter, de la Calédonie.

Mais à quelle époque s'étaient fixés les uns, à quelle époque les autres, au sud des golfes? Cette double question, que nous traitons à la fois, est résolue du même coup par le même passage. Ce n'est pas dans le VIIIe siècle, comme le veut Usserius, encore moins dans le XIe, comme Chalmers le prétend[106], c'est durant la période d'infestation continuelle que les Pictes et les Scots prennent la coutume de se fixer au sud des golfes. Dans cette période, nous avons distingué trois phases à travers lesquelles se développe l'occupation des deux peuples barbares, et, pour déterminer ces phases, nous n'avons trouvé de difficultés réelles, à l'occasion de la première, que dans l'emplacement du mur de pierres élevé en 423[107]; à propos de la seconde, que dans l'état d'abandon où devait se trouver, depuis 423, l'isthme fortifié, vers 419, par un mur de gazon[108]; enfin, dans la troisième, que pour déterminer le lieu précis du repos que prennent les Pictes[109].

Pour résoudre la première difficulté, nous avions soigneusement noté les différentes locutions qu'emploie Gildas lorsqu'il s'agit des deux lignes de retranchements. L'une, disions-nous, dans laquelle entraient plusieurs éléments de défense, la terre et l'eau, était désignée par le mot *terminos* mis au

[106] Voir plus haut le tableau, p. 88.
[107] *Ibid.*
[108] Voir plus haut, p. 116.
[109] *Ibid.*

pluriel; l'autre, qui présentait une masse compacte de constructions appuyées au sol, était désignée par celui de *terminum*[110]. L'une était située entre deux mers, l'autre s'appuyait à des villes[111]. Mais, outre les inductions qu'on pouvait tirer de ces nuances de langage, nous avons maintenant un texte formel. La ligne à laquelle Gildas affectait *certainement*, en 419, la désignation de *terminos*, n'a *certainement* plus, en 447, que celle de *finis*[112]. L'expression de *terminum* a changé de nombre et de latitude. Elle s'applique à une ligne plus méridionale, qui ne saurait être, nous l'avons démontré[113], que celle dont les premiers travaux des Romains avaient fourni les éléments, et dont les anciennes cités faisaient l'appui. Il demeure donc établi, de la manière la plus positive, et par le texte de Gildas même, que le second retranchement n'occupait point l'emplacement du premier.

Mais, en reportant cette dernière ligne au sud de la Valentia, les Bretons avaient-ils abandonné cette province et l'isthme qui la protégeait? C'était la seconde difficulté. Or, la Valentia n'était pas abandonnée, puisque l'isthme lui-même est désigné, dans notre passage, comme la *fin*, la frontière des contrées dont se composait la Bretagne proprement dite. Et, dès lors, plus de doute, les Barbares ont dû revenir la seconde fois comme ils étaient venus la première, à travers les golfes, montés sur leurs barques, et l'isthme est bien réellement cette vallée maritime qu'ils ont tournée.

Reste donc seulement cette troisième difficulté, que soulève le repos des Pictes, et qui consiste dans l'interprétation du mot *requiescunt*, et de ceux de *in extrema parte insulæ*. Nous avons déjà vu que notre passage déterminait, de la manière la

[110] Voir plus haut, p. 116, n. 24 et 25.
[111] *Ibid.* p. 118, n. 1.
[112] Voir plus haut, p. 118.
[113] *Ibid.*

plus satisfaisante, le sens du mot *requiescunt,* en y substituant celui d'*inhabitare*[114]. Enfin, le mot *finis,* qui s'y trouve, va nous être également de la plus grande utilité pour établir le véritable sens de ces expressions : *in extrema parte insulæ,* les seules qui nous restent à examiner; car seules, maintenant, elles paraissent s'opposer à toutes nos interprétations.

Les Pictes, dit Gildas, vont en 447 se reposer, pour la première fois et pour toujours, dans l'extrême partie de l'île[115]. Or, l'extrême partie de l'île semble, au premier abord, être évidemment la Calédonie. C'est ce que nous débattrons tout à l'heure. Mais, en accordant même que ce sens ait été celui de Gildas, ne pourrions-nous pas dire que cette expression fort vague, *l'extrême partie de l'île,* comprend à la fois la Calédonie et la Valentia, qui, toutes deux, relativement aux plus anciennes provinces romaines, c'est-à-dire au reste de l'île, en occupaient l'extrémité? Mais cette explication, à l'appui de laquelle nous pourrions invoquer de graves autorités[116], n'est point celle à laquelle nous nous arrêterons. Pour Gildas, nous venons de le voir, l'isthme était une *fin;* c'était même *la fin* absolument parlant. Au delà, nous l'avons vu, et nous y reviendrons, c'était un autre monde, un monde *transmarin*[117]. Pour Gildas, l'île romaine se terminait avec le monde romain, là même où se trouvait *la fin.* Au mot d'*insula* il ne donnait donc pas toute l'extension que lui donnent ordinairement les géographes. Sous ce mot, il ne comprenait que les provinces dont les Romains

[114] Voir plus haut, p. 127.

[115] *Ibid.* p. 130.

[116] L'opinion à laquelle nous nous arrêterons, disons-le de suite, est celle que Bertram, l'éditeur de Richard de Cirencester, de Gildas et de Nennius a consignée dans deux lignes, sans en donner les motifs, à propos du passage de Gildas qui nous occupe : « Hic Pictos Valentiam, aut « provinciam quæ est inter utrumque mu« rum, incoluisse asserit. » (*Script. tres.* annotat. p. 183.)

[117] Voir plus haut, p. 130.

s'étaient emparés, et dont les golfes de Clyde et du Forth, récemment unis entre eux par une tranchée, c'est-à-dire, comme l'explique Bède, par un mur de gazon et par un fossé[118], faisaient réellement une île. Cherchons à le prouver.

Lorsque Gildas veut désigner isolément et exclusivement les provinces romaines, il se servirait, selon nous, du mot *insula*[119]. Il ne l'emploie jamais, en effet, de manière à faire croire qu'il l'applique au pays des Pictes et des Scots. Toutes les fois qu'il l'emploie, au contraire, c'est qu'il s'agit, tantôt des Bretons, tantôt de la Bretagne[120]. Mais sous ce dernier nom peuvent être comprises à la fois la Calédonie et les provinces conquises par les Romains; et lorsque l'expression d'*insula* y correspond, elle se trouve presque toujours environnée de tant de vague, dans Gildas, qu'il paraît impossible, au premier abord, de savoir si, pour cet auteur, le nom de *Britannia* et son synonyme excluent ou renferment la Calédonie. Parfois aussi, cependant, un examen plus attentif fait naître des observations qui, sans être complétement probantes, mettent sur la voie d'une solution. Ainsi, dès ses premières lignes, Gildas, en dé-

[118] Voir plus haut, p. 119.

[119] N'est-ce point dans ce sens que Guillaume de Malmesbury, t. I, c. 1, p. 9, l. 32 (ap. *Angl. script. post sed.*) écrit en parlant des Angles « *Aquilonali parte insulæ, quæ nunc Northumbria vocatur, assiderant*....; Pinkerton (*Inquiry*, part. III, c. IX, t. I, p. 321) traduit en ces termes le passage de Gildas qui nous occupe : « The dreadful « croudes of Scots and Piks seized, an old « inhabitant *the whole northern and extreme* « *part of the land*, up to the Wall. » (Cf. *idem*, part. II, c. IV, t. I^er^, p. 59.) Etc.

[120] « Gentis Britannicæ historiolam scribo « (Rev. Gild. *præf.* p. 2) : De situ Britan- « niæ (*ibid.* p. 4). Britannia insula (*ibid.* « *Hist.* § 3, p. 11). Britannia fertilis pro- « vincia tyrannorum (*ibid.* § 4, p. 13). « [Roma] transfretans insulæ parendi le- « ges advexit (*ibid.* § 5, p. 14). Non Bri- « tanni sunt in bello fortes (§ 6, p. 15). « Romani.... solo nomen romanæ servitutis « hærere [faciunt]..... ita ut non Britan- « nia, sed romana insula censeretur..... « (§ 7, c. XV) Interea glaciali frigore rigen- « tis insulæ..... radios suos indulget..... « Christus. (§ 8, p. 15)..... Deus ne crassa « atræ mortis caligine Britannia obscura- « retur, clarissimas lampades... martyrum « accendit (§ 10, p. 17). Insula nomen ro- « manum, nec tamen mores legesque te- « nens (§ 13, p. 19). Britannia.... rectori-

crivant la Bretagne, se sert des mots suivants : « *Britannia in-* « *sula... octingentorum in longo millium, ducentorum in lato spatium* « (exceptis diversorum prolixioribus promontoriorum tractibus, « quæ arcuatis Oceanis sinibus ambuitur).., *fulget,* » etc.[121]. Dans ce texte, il faut distinguer soigneusement la phrase principale de celle qui se trouve placée entre parenthèses; la première

« bus linquitur immanibus duabus gentibus « *transmarinis*..... calcabilis (§ 14, p. 20). « Gens igitur Britonum, Scotorum Picto- « rumque impetum non ferens..... legio « cum gravibus hostibus congressa, ... « omnes a *finibus* depulit et subjectos *cives* « liberavit. Quos jussit inter duo maria « constituere trans insulam murum (§ 15, « p. 21). Mittuntur queruli legati [Britan- « norum] ne... deleretur nomen romanum « quod verbis tantum apud eos auribus « resultabat, vel *extranearum gentium* op- « probrio vilesceret... Æmulorum agmina « auxiliatores egregii... propere *trans ma-* « *ria* fugaverunt, quia anniversarias..... « prædas... *trans maria* exagerabant (§ 17, « p. 22, 23). Romani.... denunciant..... « ut *insula*..... consuescendo armis ac viri- « liter dimicando, *terram* substantiolam, « conjuges liberos, et quod his majus est, « libertatem, vitamque, totis viribus vin- « dicaret, et *gentibus* nequaquam se for- « tioribus..... protenderet manus (§ 18, « p. 23). Tetri *Scotorum Pictorumque* gre- « ges, omnem aquilonalem extremamque « *terræ* partem, pro *indigenis* muro tenus « capessunt (§ 19, p. 24). » Nous avons déjà remarqué, que chez Gildas les mots *indigeni* et *cives* sont absolument synony- mes). « Aetio ter consuli gemitus *Bri-* « *tannorum*..... Repellunt nos *Barbari* ad « mare, repellit nos mare ad *Barbaros*..... « Inimicis per multos annos in *terra* agen- « tibus strages dabant... Recesserunt *hostes* « a *civibus*.... (§ 20, p. 26). Revertuntur... « grassatores ad *hibernas domos*, post non « multum temporis reversuri. Picti in ex- « trema parte *insulæ* tum primum et dein- « ceps requieverunt.... Ungebantur reges « [in Britannia].... Si quis vero mitior eo- « rum..... videretur, in hunc, Britanniæ « quasi in subversorem, omnium odia tor- « quebantur (§ 21, p. 26, 28).... Adven- « tus veterum hostium volentium penitus to- « tam [familiam Dei] delere, et inhabitare « solito more a *fine* usque ad *terminum re-* « *gionum* (§ 22, p. 29). Tyrannus Gurthrin- « gernus Britannorum dux..... adinvenit « tale præsidium.... patriæ, ut ferocissimi « illi nefandi nominis Saxones.... in insu- « lam ad retendendas aquilonales gentes « intromitterentur..... Intromissi in insu- « lam Barbari..... testantur se cuncta in- « sulæ, rupto fœdere, depopulaturos (§ 23, « p. 30, 31). Ignis.... cunctam pene exu- « rens insulæ superficiem (§ 24, p. 31). « Hæsit tam desperati insulæ excidii me- « moriæ..... (§ 26, p. 34). Reges habet « Britannia..... (*id. ibid. Epistola,* § 27, « p. 36). Maglocunus..... cunctis pene « Britanniæ ducibus editior.... (*ibid.* § 33, « p. 42). Habuisti præceptorem pene totius « Britanniæ magistrum elegantem (§ 36, « p. 46). Sacerdotes habet Britannia (§ 66, « p. 72). »

[121] Stevens. Gildas, § 3, p. 11.

est empruntée à tous les géographes latins, qui se sont copiés depuis le siècle d'Auguste. Elle appartenait primitivement au gendre de cet empereur, Vipsanius Agrippa, de qui Pline l'a prise[122]. Depuis lors, Solin, Martianus Capella, Paul Orose, Éthicus, Gildas, Isidore de Séville et Bède l'ont transcrite avec de légères variantes[123]. Parmi ces variantes, cependant, il en est une qui indique, d'une manière précise, la source à laquelle Gildas a puisé. En déterminant la largeur de l'île bretonne, Pline, Solin, Martianus Capella disent qu'elle est de trois cents milles. Tous les géographes postérieurs à ce dernier disent qu'elle est de deux cents milles seulement. Or, parmi ceux-ci, il n'y a qu'Éthicus et Paul Orose qui soient antérieurs à Gildas; mais ces deux auteurs se répètent mot pour mot. M. Walckenaer pense que la dernière partie d'Aëtius, où se trouve la description de la Bretagne, n'est qu'un fragment du dernier livre d'Orose[124]. C'est donc à ce dernier que Gildas fait ses emprunts. Peut-être, cependant, ne les lui faisait-il que sous le pseudonyme d'Aëtius dont se servait encore, en 845, Dicuil, ce géographe irlandais dont MM. Walckenaer et Letronne ont édité et élucidé le texte[125]. Mais, dans Aëtius, non plus que dans Orose, ne se trouve la phrase incidente qui excepte les promontoires des dimensions de l'île. Cette phrase appartient exclusivement à Gildas. En l'écrivant a-t-il fait acte de critique? Pline, Solin, ou Martianus Capella se trouvaient-

[122] Plinii *Historia naturalis*, lib. IV, c. xxx [16].

[123] Solin, c. xxv; Martiani Capell. l. VI, Paul Oros. lib. I, c. II, p. 27.

[124] *Biogr. univ.* verbo *Æthicus*. M. Letronne pense que c'est Orose qui a copié le fragment attribué à Éthicus (*Recherches sur Dicuil*, p. 215).

[125] Dicuil, qui cite assez souvent Éthicus (ou plutôt la cosmographie qui est attribuée à celui-ci, dont le compilateur irlandais ignorait le nom), ne cite qu'une seule fois Paul Orose (cf. c. VI, § 3, n° 6 et § 9; c. VII, § 1, n° 5; § 6, n° 1; c. VIII, § 1, n° 1; § 7, n° 1; c. VIII, § 4, n° 5).

ils entre ses mains, et, voyant une différence, en plus, de cent milles, dans leurs écrits, en moins dans ceux d'Aëtius, sur la largeur de l'île, l'écrivain breton a-t-il voulu les mettre d'accord en ajoutant à la moindre largeur, dont il se servait, la différence des promontoires qu'il excluait. De la part du savant Bède, cela serait probable, de celle de Gildas, cela est d'autant plus invraisemblable que, dans tout le passage dont nous avons cité quelques lignes, il n'y a pas la moindre trace qui révèle l'emploi ou la connaissance de géographes autres qu'Aëtius et Orose. Gildas, sans suivre littéralement ces derniers dans la construction de sa phrase, n'emploie cependant pas, sauf la parenthèse, un seul mot qu'il ne le leur emprunte. Reste donc à savoir ce que signifie, dans son esprit, la parenthèse qu'il ajoute spontanément à leur texte. Or, pour se convaincre que la restriction de l'auteur breton ne porte ni sur la largeur exclusivement, ni simultanément sur la longueur et sur la largeur, mais sur sa longueur seulement, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de sa patrie. Où se trouvent, nous le demandons, ces promontoires, qu'il devait connaître mieux que personne, et dont les côtes allongées s'enveloppent des replis tortueux de l'Océan? Dans cette phrase, veut-il désigner les pointes à peine perceptibles de Pembroke, de Caernarvon, et même, si l'on veut, le cap Lizard? ou bien ces caps effilés que découpent par myriades, en Écosse, les golfes de l'Océan?

Nous pensons qu'il n'y aura plus de doute lorsque nous aurons démontré, par ailleurs, que Gildas, dans ce mot *insula*, ne comprend pas l'Écosse. Or, deux passages, décisifs selon nous, rendent cette conclusion nécessaire et déterminent à la fois le sens du passage douteux que nous venons d'examiner et celui de tous les autres passages, plus vagues encore, où le mot *in-*

sula se trouve employé. 1° Lorsque les légions vont quitter la Bretagne, après avoir repoussé les Barbares au delà des mers, *trans maria,* Gildas dit qu'ils exhortent *l'île* à défendre désormais son territoire et sa population : *Ut insula.... terram..... conjuges, liberos, vindicaret*[126]. Évidemment, ici, il ne peut être question que des provinces romaines; et Gildas les appelle *insula.* Aussi, dans le même paragraphe où il emploie cette expression, traite-t-il de nations étrangères, *extranearum gentium,* les peuples de la Calédonie qui se trouvent en dehors des provinces romaïnes[127]. 2° Pour défendre ces provinces, les Romains ordonnent aux Bretons de construire un mur entre les deux golfes de la Clyde et du Forth, *au delà* de l'île : *quos jussit constituere inter duo maria,* trans insulam, *murum.* Et nous ne croyons pas qu'il y ait d'équivoque à établir sur la signification de *trans*[128]; elle est dans Gildas ce qu'elle est dans les bons

[126] Voir plus haut, p. 64, § 14.

[127] *Ibid.* p. 64.

[128] Cette interprétation du mot *trans* a été proposée, pour la première fois, par Robert Keith, dans son *Catalogue of bishops of the several seen withing the kingdom of Scotland down to the year 1688;* Edin. 1755, in-4°. Malheureusement, nous n'avons pu nous procurer cet ouvrage, ni dans les bibliothèques de Paris, ni dans la librairie anglaise. Notre désir de le connaître n'était en rien diminué par la note où Pinkerton rejette assez durement l'interprétation que propose l'écrivain écossais et dont voici le texte : « Gildas describ- « ing the turf wall c. XII, says, it was « erected *trans insulam;* and Keith in the « preface to his scotish bishops foolishly « infers thence, that Caledonia was consi- « dered as another island, forgetting that « *trans* implies *across,* aswell as *beyond.* Our « antiquists ought to be advised, not to « apply classic interpretation to writters « not classics, but to study the *media et* « *infima latinitas.* » (*Inquiry,* t. I, p. 47.) Le conseil de Pinkerton est fort sage, sans doute; mais, en échange, on pouvait lui en rendre deux qui ne l'eussent été guère moins. Le premier, de ne pas se contredire; le second, d'étudier Gildas. Nous doutons, en effet, que le passage suivant du même auteur puisse se concilier avec le précédent : « The *extrema pars insulæ* « is here universally known to mean the « extreme part of the roman possessions « in the island, to wit the province of Va- « lentia. The friths of Forth and Clyde are, « by Gildas and Beda, regarded as seas of « separation between the roman island, or « part of Britain, and the barbarous Piks, « and Scots of Argyle. » (*Ibid.* p. 322.) A l'appui de cette dernière opinion, que nous

auteurs. Nous avons étudié son texte d'assez près pour l'affirmer, et nous allons voir, d'ailleurs, cette expression se repro-

adoptons en entier, et contrairement à la première, que nous ne saurions partager, nous croyons devoir réunir ici la plupart des passages de Gildas où le mot *trans* se trouve employé : « Britannia *in-* « *transmeabili* circulo vallata (Stev. Gild. « *Hist.* § 3, p. 11). *Transmarinæ* deliciæ « vehebantur ratibus (*ibid.*). Britannia « *transmarinis* regibus ingrata consurgit...; « illic proferre conabor in medium, non « tam ex scripturis patriæ.... quam *trans-* « *marina* relatione (§ 4, p. 12 et 13). [Roma] « *transfretans*, insulæ leges advexit (§ 5, « p. 14). Albanus..... signorum miraculis « mirabiliter adornatus..... iter ignotum « *trans* nobilis fluvii alveum..... aperiit. « (§ 11, p. 18). Ariana perfidia *transmarina* « nobis evomens venena.... fratres fecit se- « jungi, ac sic, quasi via facta *trans* Ocea- « num, omnes omnino bestiæ feræ morti- « ferum cujuslibet hæresios virus..... pa- « triæ infigebant (§ 12, p. 19). Legio..... « *trans* Oceanum in patriam advecta... jus- « sit inter duo maria constituere *trans* in- « sulam murum (§ 15, p. 21). Æmulato- « rum agmina, auxiliatores.... *trans* maria « fugaverunt, quia aniversarias prædas.... « *trans* maria exagerabant (§ 17, p. 23). « Emergunt de curucis quibus sunt *trans* « Cichicam vallem vecti.... tetri Scotorum « Pictorumque greges (§ 19, p. 24). Reli- « quiæ [Britonum] *transmarinas* petebant « regiones (§ 25, p. 32). Sacerdotes Bri- « tanniæ *transnavigare* maria, terrasque spe- « ciosas *transmeare* non piget (*Epist.* § 67, « p. 75). Quis populo Dei finales termi- « nos *trans* Jordanem, ut sciretur quid « cuique tribui conveniat, sicut Phinees « scilicet et Jesu Nave sagaciter divisere, « ostendit? » (§ 70, p. 78.) Dans ces citations, le mot *trans* entre neuf fois comme composé dans un autre mot. Quatre fois, il paraît apporter dans le mot composé la signification de *par delà* ou de *à travers* à peu près indifféremment (*intransmeabilis*, *transfretans*, *transnavigare*, *transmeare*) ; mais cinq fois il ne peut y avoir que la signification de *par delà;* c'est lorsqu'il entre dans la composition du mot *transmarinus* (*transmarinæ deliciæ*, *transmarinis regibus*, *transmarina relatione*, *perfidia transmarina*, *transmarinas regiones*). Dans ces mêmes citations, le mot *trans* est employé huit fois isolément; six fois, il peut être traduit également dans les deux sens (*trans alveum*, *trans Oceanum via facta*, *trans Oceanum advecta*, *trans Cichicam*, *trans insulam*, *trans maria fugaverunt*). Deux fois, au contraire, on ne peut lui assigner qu'un seul sens, celui de *par delà* (*trans maria prædas exagerabant*, *terminos trans Jordanem ostendit*). Pinkerton, on le voit, aurait dû faire le dépouillement de ces différents passages de Gildas avant d'affirmer que l'auteur breton donnait au mot *trans* le sens de *à travers*, comme le font la plupart des auteurs de la basse latinité. Il aurait vu que, sur seize citations, il n'y en a pas une seule dans laquelle on puisse assigner exclusivement ce sens à la préposition *trans*, tandis qu'il y en a six où il faut lui faire signifier *par delà*; de sorte que Gildas ayant incontestablement employé six fois ce mot dans l'acception que lui donnaient les auteurs de l'antiquité, il devient évident que, dans les six cas douteux, il ne lui a pas donné le sens que lui donnaient les auteurs du moyen âge.

duire fréquemment, et toujours entraînant la même acception ou, du moins, susceptible de la recevoir, dans les passages où Gildas désigne exclusivement la Calédonie et ses habitants.

Il n'est sorte de périphrases, en effet, que n'emploie notre auteur lorsqu'il s'agit de cette seconde partie de la Grande-Bretagne, pour laquelle il n'a plus l'expression d'*insula*, si souvent appliquée à la première. Ainsi, dans son texte, les Pictes et les Scots sont les peuples de l'aquilon, *aquilonales gentes*[129]. Lorsqu'ils se jettent sur les provinces romaines, ils viennent, les uns du *Circion*, les autres de l'*aquilon*[130]; lorsqu'ils se retirent, ils retournent *ad hibernas domos*[131]. Mais l'épithète la plus décisive que leur donne Gildas est celle de *transmarins*[132]. Pour Gildas, les Pictes et les Scots sont *gentes transmarinæ*, et, cette épithète de *transmarine*, Gildas l'applique d'ailleurs à toutes les régions que la mer sépare réellement de la Bretagne. Les délices du continent sont des délices *transmarines;* l'histoire du continent est l'histoire *transmarine;* les poisons des hérésies venues du continent sont des poisons *transmarins*, etc..... [133]. Ainsi, aux yeux de Gildas, le pays des Pictes et des Scots, enseveli derrière les golfes, est, comme le continent, une contrée d'outre-mer. La Calédonie ne fait point partie de l'île romaine; les populations qui l'habitent sont, relativement à l'île, des nations étrangères, *extraneæ gentes*[134]. L'auteur breton sait toutefois qu'un isthme et deux golfes seulement séparent cette première contrée de celle à laquelle il donne exclusivement le nom d'île. Il parle, comme nous l'avons vu, du mur construit sur l'isthme entre deux mers, *inter duo maria*[135]; mais

[129] Voir plus haut, p. 62.
[130] *Ibid.*
[131] *Ibid.* p. 67.
[132] *Ibid.* p. 61.
[133] Voir plus haut, p. 61.
[134] *Ibid.*
[135] *Ibid.* p. 63.

ces mers et ce mur sont, pour lui une limite continue entre les provinces romaines et la presqu'île barbare, lorsque les Pictes et les Scots sont repoussés de celles-là dans celle-ci. On les rejette au delà des mers, *trans maria;* c'est au delà des mers qu'ils accumulent les dépouilles de la Bretagne, *prædas trans maria exagerabant*[136]. Tous ces passages, où le mot *trans* reparaît assez souvent pour déterminer la véritable signification que Gildas y attache, rapprochés des premiers, où cet auteur place au delà de l'île, *trans insulam,* la muraille construite au nord des provinces romaines, prouve, de la manière la plus positive, à notre avis, que l'écrivain breton restreignait à ces provinces la dénomination d'île et qu'il plaçait, par conséquent, en dehors de cette île la Calédonie. Dès maintenant, donc, nous pouvons affirmer que par ces mots, *extrema pars insulæ,* dans lesquels se trouve la dernière difficulté qui nous arrête, Gildas veut désigner les contrées qui sont situées au sud des deux golfes.

Nous concevons toutefois que ces expressions semblent, au premier abord, indiquer trop évidemment la Calédonie pour qu'un esprit, même impartial, et, à plus forte raison, imbu du système irlandais, n'hésite pas encore à les transporter de la Calédonie à la Valentia. Il ne saurait donc être inutile de multiplier les preuves. Nous espérons en trouver de nouvelles en revenant sur des passages, que nous connaissons déjà, mais auxquels nous n'avons encore demandé qu'une partie des lumières qu'ils contiennent. Du connu, nous allons essayer, cette fois encore, de remonter à l'inconnu.

La phrase que nous examinons porte, on se le rappelle : « Les Pictes se reposent, *requiescunt,* pour la première fois, et pour toujours, dans l'extrême portion de l'île, *in extrema parte*

[136] Voir plus haut, p. 64.

insulæ[137]. » Le passage qui y a le plus de rapport est celui-ci : « Les Barbares annoncent le projet d'habiter, *inhabitare*, selon leur coutume, depuis la fin jusqu'au terme des régions [romaines], *a fine ad terminum regionum*[138]. » Dans ce passage, les derniers mots, *de la fin au terme des régions*, semble désigner, d'une manière évidente, la Calédonie. Mais le mot d'*inhabitare*, qui ne peut se rapporter à cette contrée, nous a contraint de les appliquer à la Valentia[139]. Dans notre phrase, ces mots, *à l'extrême partie de l'île*, semblent également indiquer la Calédonie; mais dans cette phrase, nous l'avons prouvé, *requiescere* est synonyme d'*inhabitare*[140]. Si ce dernier mot nous a empêché de voir la Calédonie dans le premier passage, celui de *requiescere* s'oppose à ce qu'on la trouve dans le deuxième. La synonymie d'*inhabitare* et de *requiescere* entraîne celle de ces expressions : *a fine ad terminum regionum* avec ces autres mots *in extrema parte insulæ*, ou plutôt celle de *regionum* ou d'*insula* seulement, car celle de *finis* et d'*extrema pars* n'a pas besoin d'être établie. Mais ce n'est pas assez.

Les deux passages que nous venons de rapprocher sont relatifs, selon nous, au retour des Barbares, accompli vers 447, et, en tout cas, le retour qu'ils signalent est postérieur à celui qui a lieu en 423. Or, à cette dernière époque, Gildas avait écrit : « Les Pictes et les Scots se saisissent, *capessunt*, de toute cette partie de terre, extrême et septentrionale, qui s'étend jusqu'au mur, *extremam et aquilonalem partem terræ muro tenus*[141]. Ici, non moins que dans les phrases précédentes, on serait tenté de voir la Calédonie dans cette portion de terre extrême et septentrionale (*extremam et aquilonalem*). *Aquilonalis* est l'une

[137] Voir plus haut, p. 67.
[138] *Ibid.*
[139] *Ibid.* p. 68.
[140] Voir plus haut, p. 68.
[141] *Ibid.* p. 63.

des épithètes que Gildas préfère pour désigner le nord des golfes, et, sauf le passage que nous citons, il n'en est pas où il l'emploie en dehors de la Calédonie[142]. Mais, d'abord, le mot *capessunt* s'opposerait tout aussi explicitement que celui d'*inhabitare* à cette conclusion. Les Pictes n'avaient pas plus à se saisir de la Calédonie qu'à former le projet de s'y fixer. Ils l'occupaient de temps immémorial. De plus, ces expressions, *jusques au mur* (*muro tenus*)[143], achèvent d'établir l'impossibilité; il faut donc se résigner une seconde fois à voir la Valentia dans cette portion de terre extrême et septentrionale. Mais entre ces expressions, *extremam partem terræ,* dont le sens est déterminé, et celles-ci, *extremam partem insulæ,* dont le sens reste à déterminer, il n'y a de différence que dans ce seul mot *terræ,* employé en 423, auquel Gildas substitue, en 447, celui d'*insulæ.* Notre avis est que Gildas use indifféremment de tous les deux, qu'à ses yeux ils sont synonymes comme *requiescere, inhabitare;* et notre preuve, c'est qu'avant de les employer l'un et l'autre, il les a réunis dans une même phrase où il est impossible qu'ils n'aient pas le même sens. Cette phrase, nous l'avons citée tout à l'heure; c'est celle où, avant l'invasion de 423, les Romains, au moment de se retirer, exhortent *l'île* à défendre *la terre,* la population romaine à protéger le territoire de l'empire, *ut insula..... terram.... vindicaret.* La terre, ce sont les provinces romaines, nous l'avons vu plus d'une fois; l'île est donc bien l'île romaine et non toute la Grande-Bretagne. Si ce point ne semble pas démontré, nous renonçons à l'établir.

[142] « Pictorumque ab aquilone (Stev. « Gildas, § 14, p. 21). Omnen aquilonalem- « extremamque terræ partem... capessunt « (§ 19, p. 25). Ad retendendas aquilonales « gentes (§ 23, p. 30). »

[143] Voir plus haut, p. 68.

2° Témoignage de Bède.

Après en avoir terminé avec Gildas, il nous reste encore, ainsi que nous l'avons promis, à rechercher si, deux siècles après lui, Bède comprenait autrement que nous ne le faisons ceux de ses passages qui sont relatifs à la troisième retraite et au retour définitif des deux peuples barbares. Nous avons déjà exprimé[144], et nous ne croyons pas inutile de rappeler avant tout les réserves que nous sommes obligé de faire à l'égard de Bède, tout en recourant à son texte. Personne plus que nous ne rend hommage au génie du moine anglo-saxon, génie encyclopédique et vraiment surprenant pour l'époque et dans les circonstances où il vivait. A ne le considérer même que comme historien, c'est non-seulement le chroniqueur le mieux renseigné et le plus méthodique du moyen âge, c'est encore un critique fort habile et très-pénétrant. Mais il faut bien l'avouer, sa logique et son érudition font quelquefois violence aux textes qu'il consulte et dont il compose le sien. Pagi le lui a reproché[145] à propos de Gildas même, dont son esprit lucide ne put tolérer l'obscurité, mais qu'il interprète quelquefois par des contre-sens.

Cela convenu, citons textuellement, comme nous l'avons fait pour Gildas, le passage capital auquel Usserius et son école empruntent les plus spécieuses probabilités de leur système. Comme ce passage se trouve reproduit dans deux ouvrages historiques de Bède, et s'y trouve reproduit avec des variantes,

[144] Voir plus haut, p. 60.

[145] Pagi ann. XI, p. 447, an. 494, § 13 : « Hæc genuina Bedæ sententia. Hausit « eam nobilis ille historicus ex Gilda.... « Sed cum auctores quibus utitur, ali- « quando non satis intelligat, orta nostra « ætate controversia, an Gildæ mentem « assecutus sit » Usserius in *Antiquit.*..., c. XIII, p. 254 : « Contendit Bedum locum « illum corrupisse, etc. »

c'est au dernier, au meilleur des deux ouvrages[146], à l'Histoire ecclésiastique, que nous en emprunterons d'abord le texte. « Revertuntur impudentes grassatores Hiberni domum, post « non longum tempus reversuri. Picti in extrema parte insulæ « tunc primum et deinceps quieverunt ; prædam tamen non- « nunquam exinde et contritionem de Brittonum gente agere « non cessarunt[147]. » Ce texte, comme nous le verrons, est le plus défavorable pour notre opinion, et semble donner gain de cause à celle d'Usserius. Cette fois la première phrase porte bien *Hiberni*, et les impudents agresseurs ne peuvent plus être en même temps les Pictes et les Scots, mais seulement ces derniers[148]. La seconde contient bien ces expressions ambiguës, *quieverunt... in extrema parte insulæ*[149]. Et l'ouvrage perpétuel de Bède ne nous offre plus, du moins dans leur ensemble, les mêmes moyens que l'opuscule de Gildas d'en établir le véritable sens.

Ainsi, le texte de ce dernier nous est venu en aide de quatre manières différentes. Un manuscrit nous a restitué les mots qu'un autre nous présentait altérés[150]. Ici, tous les manuscrits de Bède sont d'accord. La première phrase de Gildas une fois rétablie, la seconde l'eût contredite, si elle avait conservé la signification que lui attribuait Usserius[151]. Ici plus de contradictions ; Usserius semble triompher. Une troisième phrase cependant lui faisait obstacle dans Gildas, c'était celle qui, relative aux mêmes événements, dont il est question à la fin de notre passage, offrait *inhabitare* comme synonyme du mot *requiescere*, et *finis* comme équivalent de ces expressions *extrema*

[146] Voir plus haut, p. 60.
[147] Bed. St. l. XXIV, lib. I, c. XIV, § 33, p. 32.
[148] Voir plus haut, p. 62.
[149] Voir plus haut, p. 63.
[150] *Ibid.* p. 65.
[151] *Ibid.* p. 117.

pars. On sait quel parti nous avons essayé de tirer de cette phrase[152]. Or, elle a complétement disparu de l'Histoire écclésiastique du vénérable Bède. Enfin, d'une quatrième citation de Gildas, dans laquelle se trouvaient réunis comme synonymes les mots *terra, insula,* nous avions pu induire la parfaite synonymie de ces expressions: *extrema pars insulæ, extrema pars terræ*[153]. Ici, mais ici seulement, comme nous le verrons tout à l'heure, l'Histoire ecclésiastique nous offrira les éléments d'une conclusion analogue, de sorte que, ce point excepté, sur tous les autres Bède semble refuser son concours à notre manière d'interpréter Gildas. Tous nos appuis nous manquent à la fois. Qu'importe après tout? Le texte de Bède ne saurait infirmer celui de l'historien breton; et fort de celui-ci, nous pourrions sans danger négliger celui-là. Ne le délaissons pas toutefois. Seulement faisons-y la part de l'erreur; celle de la vérité y demeurera plus que suffisante encore.

Première phrase de Bède.

La première des deux phrases dont se compose le passage de Bède est identiquement la même que celle du manuscrit le moins ancien, et des premières éditions de Gildas[154]. Or, on se le rappelle, dans ce manuscrit du xv^e^ siècle, la phrase dont il s'agit est placée sur une raclure; et de deux choses l'une: ou cette correction est l'œuvre d'un faussaire érudit qui veut faire prévaloir son système; ou c'est l'œuvre d'un érudit peu éclairé qui aura cru rendre un grand service à Gildas en le mettant d'accord avec Bède. Dans le premier cas, un système qui aurait recours à de semblables expédients serait condamné; dans le second, tout le système irlandais ne repose que sur un seul texte, sur celui de Bède. Mais, ce texte porte *Hiberni,* dit

[152] Voir plus haut, p. 60. — [153] *Ibid.* p. 126. — [154] *Ibid.* p. 63.

Usserius[155], et les Hibernois sont évidemment les habitants de l'Hibernie ; en retournant chez eux, *revertuntur domum*, c'est en Irlande qu'ils retournent, au moins d'après Bède. D'après l'Histoire ecclésiastique de Bède, peut-être ; d'après sa Chronique, non. Celle-ci au lieu d'*Hiberni* porte *Scoti*[156].

Et, toutefois, que ces mots *Hiberni, Scoti* soient synonymes; nous y consentons[157]. La vraie question, c'est de savoir si, par cet autre mot *domum*, Bède a cru désigner l'Hibernie. Mais, nous avons déjà vu que, pour lui, les Scots étaient fixés dans le nord de la Bretagne, dès le temps de Reuda, vers le milieu du IIIe siècle, et il a pris soin de nous expliquer, en 411, que si Gildas les désignait comme des peuples transmarins, c'est qu'ils habitaient le nord de la Clyde. Par ces mots: *revertuntur domum*, il les renvoie donc en Calédonie; et par ceux-ci : *post non multum reversuri*, il les fait revenir promptement dans la Valentia. Mais le passage où Bède et un manuscrit de Gildas corrigé d'après Bède, pour exprimer le retour des Scots dans leurs demeures, emploient ces expressions *Hiberni domum*, est le seul, absolument le seul, sur lequel Usserius se fonde pour retarder jusqu'en 503 l'avénement des Scots en Bretagne[158]. Or, dans Gildas, ce passage n'existe plus; dans Bède, nous venons de le prouver, il ne peut désigner l'Irlande. On voit sur quoi repose, à l'égard des Scots, le système de l'archevêque irlandais.

Avouons-le, toutefois, c'est Bède qui est responsable de la méprise de ce savant homme. En étudiant pour les transcrire les deux phrases de Gildas que nous avons entrepris d'expli-

[155] Usser, *Antiq.* p. 319.

[156] Bed. Sm. p. 26. « Revertuntur *Scoti* do-
« mum post non multum tempus reversuri :
« Picti extremam insulæ partem tunc pri-
« mum et deinceps inhabitaturi detinent. »

[157] Cf. Camd. *Epist.* p. 360. Innes, *Essay*, I, p. 167-206 et II, p. 401-545. Chalm. *Caled*, I, p. 272. M. Letronne, *Dic*, p. 7.

[158] Usser. *Antiq.* p. 319.

quer, Bède avait été frappé de voir qu'il n'était question que des Pictes dans la seconde, et il en avait conclu qu'il n'était question que des Scots dans la première. Aussi dans sa Chronique, antérieure, comme on le sait, à son Histoire ecclésiastique, se sert-il du mot *Scoti* au lieu de celui d'*Hiberni;* puis, voulant sans doute se rapprocher davantage du texte de Gildas, où il trouvait *Hibernas domos,* il aura, dans son dernier ouvrage, substitué au mot de *Scoti* celui d'*Hiberni,* qui en était synonyme. Or ce commentaire, notre propre interprétation l'a démontré à l'avance, est un contre-sens ; les mots *Hibernas domos* désignent toute la Calédonie, et non pas seulement le séjour des Scots. Pour Bède, qui plaçait ce séjour au nord de la Clyde, le contre-sens était sans danger ; pour Usserius, il est devenu une source d'erreur.

Cette erreur cependant était trop conforme aux prétentions irlandaises pour être complétement délaissée. Mais comme, d'un autre côté, elle se trouvait trop contraire au sentiment de Bède pour être complétement maintenue, les partisans d'Usserius, en sacrifiant cette partie de son système, que contredisait trop formellement l'histoire de Reuda, ont cherché à en sauver la partie principale, qui se fonde sur les mots : *Hiberni domum.* Dans ce système ainsi amendé [159], Reuda vient, avec un premier essaim de Scots, se fixer en Bretagne vers le milieu du IIIe siècle [256]. Mais après la défaite que les Bretons font essuyer aux deux peuples barbares, vers le milieu du Ve [447], les Scots retournent dans leur patrie primitive, à laquelle fait allusion le mot *Hiberni,* et que désigne celui de *domum.* Ces colons fugitifs reparaissent après un demi-siècle, *post non multum reversuri,* lorsque Fergus les y ramène [503].

[159] Voir plus haut, dans le tableau p. 88, les indications relatives à Stillingfleet et à O'Connor, esq.

En examinant le texte de Bède, nous avons déjà prouvé, d'après Tigernac, que c'était dans la Valentia et non dans la Calédonie que Fergus amenait les Scots. En discutant le texte de Gildas, nous avons déjà fait ressortir quelle invraisemblance il y aurait à traduire ces mots : *post non multum reversuri,* par ceux-ci : *à cinquante années de distance.* Nous remarquerons ici que l'invraisemblance serait quadruplée, si, après un séjour perpétuel des Scots dans la Calédonie pendant deux siècles, on traduisait cet autre mot : *domum* par celui-ci : l'*Irlande.* Ces simples observations[160] suffiraient, ce semble, pour infirmer le système mixte de l'école irlandaise, et faire définitivement prévaloir notre opinion sur la première phrase de Bède. Nous la corroborerons bientôt dans l'examen d'une double objection que cette école pourrait, avec Usserius, puiser dans Bède, même pour repousser l'interprétation qui nous semble la plus rationnelle des deux phrases du vénérable écrivain. Mais il nous faut, avant tout, examiner la seconde de celle-ci.

Deuxième phrase de Bède.

Chez Bède, comme chez Gildas, on ne l'a point oublié, cette deuxième phrase est uniquement relative aux Pictes; chez Bède, comme chez Gildas, il s'agit surtout de savoir ce qu'y signifient, outre le mot *quieverunt,* ceux-ci : *in extrema parte insulæ,* et s'ils renvoient les Pictes au delà, ou s'ils les laissent en deçà des deux golfes. Pour l'interprétation de ces mots, l'opuscule de Gildas nous a offert des ressources que nous n'avons pas trouvées de prime abord dans le meilleur et le plus considérable des ouvrages historiques du vénérable Bède. Mais si l'écrivain northumbre ne nous offre pas les mêmes indications que l'historien breton, il nous en offre d'autres tout aussi

[160] Cf. Low, *Hist. Scot.* append., n. N., p. 50.

ives. Le texte de son histoire ne contient pas, il est
ot *inhabitare* comme synonyme de *requiescere*; qu'importe,
sque nous le retrouvons dans sa Chronique? « Picti, dit la
hronique, extremam insulæ partem tunc primum et dein-
ceps inhabitaturi detinent[161]. » Pour Bède comme pour Gildas,
nhabitare était donc bien synonyme de *quiescere*; à moins que
l'exact chroniqueur n'ait voulu, dans son Histoire écrite en 731,
rectifier, comme il l'a fait parfois, une erreur de sa Chronique
écrite en 724. Mais quelle lumière inattendue l'aurait éclairé
entre ces deux époques? Aucune; car de son texte il résulte
évidemment que sur les infestations des deux peuples bar-
bares, il n'avait de renseignements que ceux dont Gildas s'est
montré si sobre. Mais ce texte prouve également le soin avec
lequel son vénérable auteur s'attachait au témoignage et même
à la lettre de celui-ci, toutes les fois que sa critique, à tort ou
à raison, ne lui démontrait pas la nécessité de l'interpréter.
Dans la substitution que Bède fait en 731 du mot *quieverunt*,
à celui d'*inhabitaturi*, qu'il avait employé en 724, il est donc
permis de ne voir que le scrupule d'un commentateur qui
veut se rapprocher de son texte, dans lequel il lit *requiescunt*.
Mais il reste toujours ces expressions *in extrema parte in-
sulæ*, pour lesquelles le chapitre de l'Histoire ecclésiastique où
se trouvent les deux phrases que nous examinons ne donne
plus de locutions équivalentes d'où l'on puisse induire, avec
certitude, qu'ici le vénérable chroniqueur a voulu désigner la
Valentia. Cela est vrai; mais nous trouvons bien mieux, et
même sans sortir ni de l'histoire ecclésiastique, ni de l'ordre
de faits qui nous occupe. Au lieu de ces mots *in extrema parte
terræ* qu'emploie Gildas lors de l'invasion qui, en 423, se ré-
pand à travers la Valentia, et pour lesquels nous restituons

[161] Bed. Oper. t. II, p. 114; Bed. Smith, p. 27, l. 1.

péniblement, à l'aide d'une troisième phrase, le synonyme de *terræ* et d'*insulæ*, dans Bède nous lisons ceux-ci, qu'il faut citer textuellement, car ils tranchent le nœud gordien : « Scoti « Pictique omnem aquilonalem extremam que INSULÆ partem « PRO INDIGENIS ad murum usque capessunt[162]. » Cette partie extrême de l'île que les Barbares enlèvent aux *indigènes* est bien la province qui s'étendait au nord du *mur* de pierre ; c'est la Valentia, et dès lors nous n'avons qu'une crainte, c'est que Bède n'ait trop abondé dans notre sens. En 423, les deux peuples barbares se saisissent de l'*extrême partie de l'île occupée par les indigènes*. En 446, les indigènes remportent un avantage après lequel Gildas renvoie à la fois les Pictes et les Scots, *impudentes grassatores*, dans la Calédonie, d'où ils reviendront bientôt, les uns pour ravager, les autres pour habiter la Valentia. Mais en 446, Bède, qui a voulu raffiner sur ce texte, distingue les Pictes des Scots, *Hiberni, Picti ;* et par suite de cette distinction, il ne renvoie que les Scots en Calédonie. Les Pictes, selon lui, se reposent pour la première fois, et se fixent pour toujours sur le terrain même dont ils se sont emparés en 423 : « Extremam insulæ partem capessunt. In extrema « parte insulæ quiescunt » ; certes nous n'en demandions pas tant. Mais de l'erreur même de Bède nous tirons, on le voit, une conséquence diamétralement opposée à celle que l'école irlandaise en faisait sortir.

Objections relatives aux deux phrases de Bède.

Mais cette école, avons-nous dit, pourrait, à la suite d'Usserius, s'armer d'une double citation du vénérable chroniqueur pour repousser le sens qui, selon nous, doit être attribué aux deux phrases dont nous examinons le texte. La première de

[162] Bed, Stev, l. I, c. XII, § 31, p. 30.

ces phrases, en effet, se compose de deux parties connexes, relatives l'une à la retraite, l'autre au retour final des Scots; et ces parties sont tellement liées entre elles, qu'il faut les mettre également hors de conteste, ou laisser planer le doute sur les deux. Or, si tout paraît concourir dans Bède à prouver que la retraite des Scots s'effectue en Calédonie, un passage du vénérable historien s'oppose, d'après Usserius[163], à ce que l'on place leur retour final dans la Valentia; retour en faveur duquel nous aurions toujours, il est vrai, le témoignage de Gildas, mais contredit au lieu d'être corroboré par celui de Bède et l'autorité de Tigernac, historien deux fois plus éloigné de l'époque où Bède écrivait, que celui-ci ne l'avait été de l'époque où écrivait Gildas. Or, si Bède ne place pas le retour final des Scots dans la Valentia, il le place en Calédonie; et dès lors, il ne peut y placer leur retraite. Cette retraite s'effectue donc en Hibernie, et le système mitigé de l'école irlandaise recouvre toute sa probabilité. Mais ce n'est pas tout; après avoir indiqué dans Bède une phrase qui s'opposerait au retour des Scots en deçà de la Clyde, Usserius en signale une autre[164] qui semblerait s'opposer d'une manière plus formelle encore au retour des Pictes en deçà du Forth.

[163] Usser. *Antiq.* p. 321. « Ad sinus Dun- « britannici partem *septentrionalem* conse- « disse Scotos, atque ad *australem* ejusdem « partem Britonum productos esse terminos « ex Beda, lib. I, c. I et XII, certo constat: « ut in Gallovidia primas Albiensium Sco- « torum sedes collocare, aut in Dal-rhea, « Cuninghamiæ oppido Dalreudinorum « nostrorum vestigium indagare inanis vi- « deatur esse operæ. »

[164] Usser. *Antiquit.* p. 348, cf. p. 212. « Tōtus ille tractus romanus *Valentiæ* no- « mine cognitus, Niniani tempore [412], « Britonibus Bedæ vero ætate ab illis simul « et Anglis Nordunhumbris possidebatur. « Nam primis Anglo-Saxonum temporibus, « *Octha et Ebusa sæpenumero cum* provincia- « libus *congressi, profligatisque qui resisten- « dum putaverant, reliquos in fidem occupatos* « placidæ quietis gratia *mulcebant*, ut habet « in libr. I *De gestis regum Anglor.* Guliel- « mus Malmesb. Postea vero Cadwalla rex « *Britonum*, anno 633, cæso Nordunhum- « brorum rege Æthelfrido, civibus suis « libertatem restituit (Bed. *Hist.* lib. II, « c. XX) : quam sequente anno, Cadwalla

Ainsi, dès le premier chapitre de son Histoire ecclésiastique, l'écrivain anglo-saxon déclare qu'au moment même où il l'écrit, c'est-à-dire vers 731, se trouve encore sur la Clyde une ville excessivement forte, celle d'Alcluith, qui appartient aux Bretons[165]; et dans un autre chapitre assez éloigné du premier, mais certainement écrit en 731, il dit que le golfe de Forth sépare les terres des Angles et celles des Pictes[166]. Mais si, d'un côté, les Bretons atteignent encore la Clyde, si, de l'autre, le Forth sert de limite entre les Pictes et les Angles dans le VIII^e^ siècle, à cette époque les Pictes, sans aucun doute, et très-probablement les Scots, n'occupaient donc point l'ancien territoire de la Valentia.

Nous en demeurons d'accord. En 731, ni les Pictes, très-certainement, ni peut-être les Scots n'étaient fixés, ou du moins n'existaient comme peuples indépendants que dans l'ancienne Calédonie. Mais cela prouve-t-il qu'avant cette époque ils n'avaient jamais été fixés dans la Valentia? Pendant les

« ab Oswaldo Æthelfridi filio interempto, « statim amiserunt [Bed. *Hist.* lib. III, c. 1 « cum lib. II, c. v]; atque anno 685, occiso « in terra Pictorum... Ecfrido [rege Nor- « dunhumbrorum], ex parte denuo recu- « peratam ad annum 731 retinuerunt, quo « ecclesiasticam suam historiam terminat. « (*Ibid.* lib. IV, c. XXVI; lib. V, c. XXIV.)

Et p. 212 « ...Nordunhumbrorum... « regnum ad freta ista duo [Dunbritan- « nicum scilicet et Edinburgicum] exten- « sum, eorumque altero Scotorum, altero « Pictorum ditionem terminatam fuisse, ex « Bedæ (lib. I, c. 1 et XII, et lib IV, c. XXVI) « et aliorum historicorum certissimis tes- « timoniis intelligimus. »

[165] « Est autem sinus maris permaxi- « mus, qui antiquitus gentem Britonum « a Pictis secernebat, qui ab occidente in « terras longo spatio erumpit, ubi est ci- « vitas Britonum munitissima usque ho- « die, quæ vocatur Alcluith, ad cujus videli- « cet sinus partem septentrionalem Scoti, « quos diximus, advenientes, sibi locum « patriæ fecerunt. » (Bed. Stev. lib. I, c. 1, § 8, p. 12.)

[166] « Inter plurimos gentis Anglorum vel « interemptos gladio, vel servitio addic- « tos, vel de terra Pictonum fuga lapsos, « etiam..... vir Dei Trumvini, qui inter « eos episcopatum acceperat, recessit cum « suis, qui erant in monasterio Æbber- « curnig, posito quidem in regione An- « glorum, sed in vicinia freti *quod Anglo- « rum terras Pictorumque disterminat.* » (*Ibid.* l. IV, c. XXVI, § 341; p. 316.)

trois siècles qui s'écoulent entre le premier échec que les Bretons infligent aux Barbares, et l'époque où Bède écrivait [447-731], la situation des deux peuples est-elle donc restée invariablement la même, tandis que la conquête saxonne apportait dans l'île une si grande perturbation? Est-elle demeurée la même surtout durant le siècle qui s'écoule entre 447, date que Gildas assigne à leur retour, et 547, date réelle, comme nous le verrons bientôt, de l'arrivée des Northumbres dans l'ancienne Valentia, lorsque, pendant toute cette époque, il se trouvait quatre degrés de latitude entre les deux golfes et les établissements des Saxons qui en étaient les plus proches? Usserius lui-même n'ose le soutenir, et tous ses efforts se bornent à établir que les révolutions dont la Valentia est le théâtre de 412 à 731 ne déplacent pas les Bretons qui occupaient cette province, ou ne les déplacent qu'au profit des Northumbres. Cette dernière partie de son opinion, relative aux événements qui s'accomplissent entre 547 et 731, se fonde sur Bède, dont nous adopterons nous-même le témoignage, en essayant de le compléter. Mais pour la période qui précède l'arrivée des Northumbres, c'est-à-dire de 412 à 547, Usserius ne parvient à maintenir les Bretons dans la Valentia, que sur le témoignage de Guillaume de Malmesbury, écrivain du XII^e^ siècle. Voyons si nous ne trouverions pas de meilleures autorités pour introduire, durant cette même période, les Pictes et les Scots dans cette même province. Commençons par les Scots.

Non-seulement Gildas, dont l'autorité est bien supérieure à celle de Bède pour les événements accomplis avant le VI^e^ siècle, atteste le retour des Scots en deçà des golfes à une époque voisine de 446 : *post non multum reversuri;* non-seulement Tigernac qui, rapproché de Gildas, placerait l'opinion de Bède,

si elle était différente, entre deux contradicteurs, l'un antérieur, l'autre postérieur au vénérable écrivain, atteste que Fergus et son peuple ont fait une conquête sur les terres de la Bretagne proprement dite, non loin du comté actuel de Cuningham, c'est-à-dire dans l'ancienne Valentia [167]; mais Bède lui-même nous met sur la voie d'une conclusion identique à celle-ci : « Aucun roi des Northumbres, écrit-il quelque part [168], ne fit subir aux Bretons plus de désordres que le puissant Ædilfrid..... Aussi Ædan, roi des Scots qui habitent la Bretagne, effrayé de ses progrès, s'avança au-devant de lui avec une immense et courageuse armée. Mais vaincu, il s'échappa avec un petit nombre des siens; le reste avait été taillé en pièces dans un endroit célèbre nommé *Degsastan*..... Cette bataille se livra l'an de l'Incarnation 603, » c'est-à-dire juste un siècle après la conquête dont parle Tigernac [503]. Or c'est dans la province même où s'était accomplie cette conquête, dans l'ancienne Valentia, que se trouvait Degsastan [169]. Ce lieu y était même situé sur la limite la plus méridionale, non loin de la muraille de pierres, et dans le voisinage du Solway [170]. Quel intérêt, nous le demandons, les Scots avaient-

[167] Usser. *Antiquit.* p. 321.

[168] « Regno Nordanhymbrorum præfuit « rex fortissimus et gloriæ cupidissimus « Ædilfrid, qui plus omnibus Anglorum « primatibus gentem vastavit Britonum... « Nemo enim in tribunis, nemo in regi- « bus, plures eorum terras, exterminatis « vel subjugatis indigenis, aut tributarias « genti Anglorum, aut habitabiles fecit... « Unde motus ejus profectibus Ædan rex « Scottorum, qui Britanniam inhabitant, « venit contra eum cum immenso ac forti « exercitu; sed cum paucis aufugit victus. « Siquidem in loco celeberrimo, qui dici- « tur Degsastan, id est Degsa lapis, omnis « pene ejus est cæsus exercitus..... Quod « videlicet bellum Ædilfrid anno..... sex « centesimo tercio..... perfecit. » (Bed. Stev. l. I, c. XXXIV, § 80, p. 87.)

[169] Cf. *Chron. anglo-sax.* p. 24, l. X et *ibid. Nominum locorum explicatio*, p. 23. Chalmers, *Caled.* t. I, p. 282. Bed. Stev. p. 88, n° 9, etc.

[170] C'est du moins ce qui est, si Degsastan porte maintenant le nom de Dawstane ou celui de Dalstan, lieux dont le premier se trouve dans le Hiddisdall, le second près de Carlisle; mais entre lesquels

ils à prêter main-forte aux Bretons leurs anciens ennemis, en traversant toute la Valentia, tandis qu'ils se seraient trouvés

hésite M. Stevenson. Cela serait aussi si Degsastan était placé près de Jedburgh comme l'indique la note de Smith. (Bed. *Op. hist.* p. 74, n° 27.) Cela serait encore à plus forte raison, si c'est au combat de Degsastan, le seul que l'histoire signale entre Aidan et les Saxons, qu'il faut rapporter la mort de Dormingart, fils du roi scot, dont il est question en ces termes dans un écrivain antérieur à Bède de cent cinquante ans : « Dormingartus vero in « *Saxonia*, bellica in strage interfectus est. » (Adomnanus, *Vit. Columbæ*, apud Pinkerton, *Vit. Antiq. SS.* p. 66.) Quoi qu'il en soit, cette dernière citation établit à elle seule que les Scots venaient, ainsi que les Saxons, exercer leurs hostilités; et comme le passage de Bède relatif à Aidan prouve que dans ces hostilités ils étaient surtout préoccupés de leur défense, on est plus que jamais fondé à demander quels intérêts les peuples de Calédonie avaient à défendre hors de leur presqu'île? Mais le mot de *Saxonia* dont se sert Adomnan est assez vague, et l'on pourrait désirer que le sens en fût déterminé. Pour cela, Adomnan nous vient encore en aide. Il dit, en parlant de lui-même : « In Saxo- « nia regem Alfridum visitantes amicum « adhuc non cessante pestilentia, et multos « hinc inde vicos devastante, ita tamen nos « dominus et in prima post bellum Egfridi « visitatione, et in secunda, interjectis « duobus annis, in tali mortalitatis medio « deambulantes periculo liberavit, ut ne « unus de nostris comitibus moreretur, nec « aliquis ex eis aliquo molestaretur morbo. » (*Ibid.* p. 154.) Il s'agit de savoir ce qu'était ce roi Alfrid, et sur quelle contrée il exerçait son pouvoir. Voici la note que Pinkerton joint à ce passage : « Alfridus « hic rex fuit totius Northumbriæ ab A. D. « 685, ad 705. Sed circa A. D. 659 con- « stitutus fuit a patre rex Deiræ, vel au- « stralis partis Northumbriæ, quam tenuit « ad annum 670, quo Egfridus frater eum « expulit, et totum Northumbriæ regnum « arripuit. Egfrido A. 685 mortuo, Alfri- « dus tum in regnum successit. Sed de « priore regno Alfridi hic loquitur Adom- « nanus, nam nulla pestilentia ab. A. 685, « ad 705, memoratur. » (*Ibid.* p. 153.) D'après cette note de Pinkerton, c'est donc au royaume de Déirie que se rapporterait la désignation de *Saxonia*. A dire vrai, nous croyons qu'elle se rapporte à toutes les contrées qu'occupaient les Saxons dans la Grande-Bretagne; mais si on voulait la restreindre à l'un de leurs royaumes, ce n'est pas à celui de Déirie que, selon nous, il faudrait l'appliquer, mais à la Northumbrie tout entière. En l'établissant, non-seulement nous prouverons que si la dénomination de *Saxonia* ne s'appliquait pas exclusivement à la Northumbrie, du moins elle comprenait ce dernier royaume, ce qui suffira pour y placer les hostilités des Scots, à moins que l'on n'aime mieux étendre celles-ci jusqu'à des contrées encore plus méridionales; mais nous déterminerons en même temps, d'une manière un peu plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'à cette heure, l'époque où écrivait Adomnan.

Remarquons d'abord que Pinkerton se trompe en faisant un même personnage du roi qui règne en Déirie, avant Egfrid, et de celui qui règne en Northumbrie

triplement protégés dans la Calédonie par le voisinage des Pictes leurs alliés, par celui de l'isthme, si facile à défendre,

après ce dernier monarque. Cette erreur, il est vrai, se trouve autorisée par Guillaume de Malmesbury (c. xx et xxi) et adoptée par la plupart des historiens modernes. Avant Pinkerton, cependant, Carter (*Hist. of England*, t. I, p. 208) et les Bollandistes (Mart. t. I, p. 446, § 4, in *Vit. SS. Kineburgæ et Kineswitæ*) s'étaient soustraits à l'autorité de Guillaume, et depuis, Pinkerton, Lingard (*Hist. d'Anglet.* t. I, p. 165), ainsi que Lappenberg (*Geschichte von England*, t. I, p. 180), ont parfaitement établi qu'il fallait distinguer, avec Bède, Alchfrid, roi de Déirie, fils légitime d'Oswi, d'avec Aldfrid, fils naturel de ce prince et roi de Northumbrie. Ceci posé, il s'agit de savoir auprès duquel de ces princes s'est rendu Adomnan. Le premier, Alchfrid, aurait été dépossédé en 670 du royaume de Déirie, d'après Pinkerton. Nous ne savons sur quelle autorité ce fait pourrait être fondé. Carter (*ibid*) avance qu'Alchfrid était mort avant Oswi, et, par conséquent, avant 670. (Bed. Stev. l. IV, c. v, § 267, p. 257); mais il ne cite aucune autorité. D'un autre côté, Adomnan ne devint abbé d'Iona qu'en 679 (Pinkerton, *Vit. Ant. SS.* p. 27); mais comme il aurait pu visiter le monarque anglo-saxon en qualité de simple moine, on ne peut de cette circonstance tirer que de vagues présomptions pour la chronologie du fait qui nous occupe. Pinkerton, au contraire, tire une induction de la peste dont parle Adomnan. (*Ibid.* p. 153.) Il rappelle que cette peste terrible, aux ravages de laquelle l'Europe fut exposée pendant cinquante-deux ans [542-594], pénétra en Bretagne l'an 664 d'après le témoignage de Bède (Bed. Stev. l. III, c. xxvii, § 240, p. 231), et comme Alchfrid régnait à cette époque en Déirie (*ibid.* l. III, c. xxv, § 227, p. 220; c. xxviii, p. 234 et Bed. Sm. *De abbat. Wirem.* p. 293), il en conclut que c'est vers lui qu'eut lieu la démarche d'Adomnan; et il paraît d'autant mieux fondé à tirer cette conclusion, que d'après sa remarque il n'est question d'aucune contagion dans la Grande-Bretagne entre 685 et 705, époque où Aldfrid règne sur la Northumbrie. Mais Pinkerton, en raisonnant ainsi, ne faisait aucune attention au texte qu'il publiait. Adomnan y parle: « De mortalitate quæ nostris tempo-« ribus terrarum orbem *bis* ex parte vasta-« verat majore. » Et un peu plus loin : « Oceani insulæ per totum, videlicet Sco-« tia et Britannia *binis vicibus* vastatæ sunt « dira pestilentia, exceptis duobus popu-« lis, hoc est Pictorum plebe, et Scotto-« rum Britanniæ, quos utrosque Dersi « montes Britannici disterminant. » Ainsi la peste sévit deux fois en Bretagne du temps d'Adomnan. Une fois, selon Bède, en 664, une seconde fois, selon Adomnan, après la guerre d'Egfrid. Mais Egfrid ne monte sur le trône qu'en 670 (Bed. Stev. l. IV, c. v, § 267, p. 257). La seconde peste est donc postérieure à 670. Or depuis 670, d'après l'aveu de Pinkerton lui-même, Alchfrid disparaît de l'histoire, dépossédé par Egfrid, à ce qu'il dit; mort avant Oswi leur père, dans l'opinion de Carter. Ce n'est donc pas près d'Alfrid que Adomnan a fait les deux démarches dont il est question dans son texte. Cela se pourrait d'autant moins que la première guerre d'Egfrid contre les Pic-

et enfin par les golfes derrière lesquels les Saxons n'avaient jamais tenté de pénétrer jusqu'alors. Pourquoi s'avancer jusqu'au Solway, s'ils n'avaient rien à y défendre? Pourquoi défendre les Bretons, s'ils n'avaient rien de commun avec ceux-ci; et quoi de commun, sinon un établissement dans la Valentia?

Mais, on se le rappelle, la question qui s'agite pour l'instant est une question de vraisemblance. Il suffit de savoir si

tes est de 671, comme nous le prouverons bientôt, de sorte qu'on ne saurait rendre le premier voyage d'Adomnan antérieur à l'année 672. Mais comme de 672 à 685 l'histoire ne signale dans l'heptarchie aucun roi du nom d'*Alfrid*, et qu'elle en signale, au contraire, un du nom d'*Aldfrid*, qui règne de 685 à 705, il est très-probable que c'est vers ce prince qu'eurent lieu les deux voyages d'Adomnan, qui tous deux, par conséquent, se trouvent postérieurs à 685. Au mois de juin 685, en effet, s'était livrée la seconde et la plus célèbre bataille d'Egfrid contre les Pictes, bataille dans laquelle le roi northumbre avait perdu la vie. (Bed. Stev. l. IV, c. xxvi, § 340, p. 315.) Le premier voyage d'Adomnan est donc probablement de 685 ou 686, et son second voyage de 687 ou de 688; et plus tard, en effet, nous verrons que de grands intérêts devaient l'amener vers cette époque près d'Aldfrid. Mais pour arriver à cette conclusion approximative, nous n'avons raisonné que dans l'hypothèse où nous avaient placé les assertions de Pinkerton. Pour atteindre à un résultat plus positif, il nous suffira de citer une phrase de Bède, qui indique lui-même une seconde apparition de la peste dans la Northumbrie. Cette phrase est extraite de la vie des abbés de Veremouth et de Jorrow (Bed. Sm. p. 296, l. XXII) et se rapporte au retour de saint Benoît Bishop, qui, après un voyage à Rome, se rend au sein des monastères qu'il avait fondés : « Inter læta quæ veniens attulit, tristia « domi reperit : venerabilem videlicet Eas- « terwinum, quem abiturus abbatem con- « stituerat, simul et fratrum ei commisso- « rum catervam non paucam, *per cuncta* « *grassante pestilentia*, jam migrasse de « sæculo. » Or la mort d'Easterwin date précisément de 685 (*ibid.* et Bolland. Mart. t. I, p. 652, *Vit. S. Easterwini*), et d'après le texte que nous venons de citer, nous croyons pouvoir affirmer, dès maintenant, que l'*Alfrid* du texte d'Adomnan est l'*Aldfrid* du texte de Bède, et que, par conséquent, c'est en Northumbrie et non pas en Déirie que se rendait l'abbé d'Iona lorsqu'il se rendait *in Saxoniam*. Nous croyons pouvoir en même temps rendre plus précise la date à laquelle ce saint personnage a écrit l'Histoire de S. Colomban, qu'il aurait composée non pas vers 680, comme l'avance Pinkerton (*ibid.* p. 53), mais après 688 et sans doute entre 690 et 703, époque où, dans un dernier voyage près d'Aldfrid, Adomnan abandonna les traditions liturgiques des Scots et la direction de son monastère d'Iona. (Bed. Stev. l. V, c. xv, § 402, p. 370.)

dans Bède rien ne contredirait, même indirectement, l'opinion qui place en 447 le retour des Scots au sud de la Clyde. Or l'école irlandaise prétendait s'appuyer d'une citation du vénérable historien pour rendre ce retour invraisemblable. A cette citation nous en opposons une autre puisée à la même source, qui le rend parfaitement vraisemblable. La première semblait nier la présence des Scots dans la Valentia en 731. La seconde permet de supposer qu'ils occupent cette province, du moins en partie, dès 603, et rien n'empêche, dès lors, de la faire remonter jusqu'en 447; de sorte que, dans Bède, il n'y a pas plus que dans Gildas d'obstacle positif à ce que l'on applique au retour final des Scots dans la Valentia ces mots : *post non multum reversuri.* Bède se prête donc avec Gildas et Tigernac à ce que nous revendiquions en faveur de l'Écosse, si nous en trouvons par ailleurs le moyens, la première de ses deux phrases. Seulement aux lumières que celle-ci nous donnait s'en ajoutent de nouvelles puisées dans l'objection même que nous venons de combattre, et de laquelle il résulte qu'outre les Scots, une partie de la population bretonne occupait la Valentia.

Cette conclusion, il est vrai, soulève une nouvelle question. Quelle était en 731, et quelle avait été précédemment dans la Valentia l'étendue de l'établissement des Scots? Ce point, tout curieux qu'il est, ne constitue toutefois dans nos études qu'une question subsidiaire. Nous pourrions en négliger, nous voulons bien en aborder l'examen. Mais comme une question à peu près semblable devra s'élever à l'occasion des Pictes, nous ajournons l'examen de toutes deux après celui de cette seconde invraisemblance dont Usserius voudrait frapper le retour de ce dernier peuple dans la Valentia.

La seconde des objections puisées dans Usserius offre, avons-

nous dit, un peu plus de difficulté que celle dont nous venons de proposer la solution. Dans cette dernière, en effet, le texte de Bède, tout en plaçant des Bretons sur la Clyde en 731, non-seulement ne s'opposait pas à ce qu'on y plaçât des Scots avant 547, mais permettait encore de les y placer en même temps que les Bretons de 547 à 731. Dans l'objection qui nous reste à examiner, au contraire, le texte du vénérable écrivain porte qu'en 731 le Forth sert de limites entre les terres des Angles et les terres des Pictes, et dès lors il doit paraître impossible d'établir qu'à la même époque ceux-ci se trouvaient, comme peuple indépendant, n'importe sur quel point de la Valentia.

Nous pourrions le tenter cependant avec quelque chance de succès, en nous appuyant de Bède lui-même et d'une autre autorité qui, aux yeux de Mabillon [171] et des Bollandistes [172], se

[171] Mabill. *Act. SS* t. II, p. 877, n° 1, Febr. x, p. 415, § 2, n° 8.

[172] Bolland. Mart. III, p. 94, § 2. Nous ne pouvons partager sur ce point l'opinion des Bollandistes et de Mabillon, malgré l'affectation que met l'anonyme à indiquer tous les témoignages contemporains dont il se serait appuyé. Voici nos raisons. D'abord les Bollandistes eux-mêmes ne montrent pas une confiance bien assurée dans l'authenticité de la biographie anonyme (Boll. Mart. III, p. 95 B et 97 A C), et pour la maintenir, ils sont obligés d'abandonner quelques passages évidemment interpolés. Mais cette explication ne serait probante que si les auteurs avaient pu retrouver des manuscrits exempts d'interpolation. Ensuite l'anonyme dédie son œuvre à Egfrid, évêque de Lindisfarn (Mart. III, p. 117 D), et dit qu'il la compose sous le règne d'Alfrid. (Mart. III, p. 121 B.) Egfrid gouverna son diocèse de 698 à 720; Aldfrid, la Northumbrie de 685 à 705. L'anonyme écrivait donc de 698 à 705. La biographie métrique de Bède a été composée sous Aldfrid, c'est-à-dire avant 705 (Bed. Sm. p. 280, l. 50); sa biographie en prose est dédiée à Egfrid, et ne saurait être postérieure à 720. (Bed. Sm. p. 227, l. 14.) Le fait le plus récent dont il soit question chez l'anonyme est l'élévation de saint Cudbert en 698. (Mart. III, p. 123 F.) Dans la vie métrique (Bed. Sm. p. 291, l. 4), il est question de Felgeld, anachorète de l'île de Farne, et ce que Bède en rapporte ne peut être antérieur à 701. (Cf. Boll. Mart. III, p. 463, *Vit. S. Œdelwaldi* et Bed. Sm. p. 263, *Vit. S. Cudb.* c. XLVI.) A trois années près, les deux premières biographies pourraient donc être contemporaines; aucune des deux n'aurait pu être écrite après 705. Les faits les plus récents

trouve au moins l'égale de la sienne. Bède, en effet, a écrit deux fois, l'une en vers, l'autre en prose[173], la vie de S. Cudbert, son contemporain, sur lequel nous aurons bientôt à revenir. Nous avons également cette vie écrite par un anonyme qui aurait vécu à Lindisfarn, dans les lieux et au moment même où s'était écoulée l'existence de S. Cudbert[174]. Or, d'après le texte des trois biographies, celui-ci, partant de son monastère de Mailross, sur la Twede, se serait rendu chez les

dont il soit parlé dans la vie en prose écrite par Bède, sont également ceux qui concernent Felgeld. (Bed. Sm. p. 263, l. 28.) Mais cette vie n'en est pas moins de beaucoup postérieure à la première du même auteur. Bède l'a composée longtemps après la vie métrique..... *Vitam heroicis* dudum *versibus edidi*. (Bed. Sm. p. 228, l. 27.) A plus forte raison serait-elle postérieure à la vie anonyme. Or celle-ci et la vie en prose sont également dédiées à Egfrid, également composées sur son invitation; et Bède indique dans sa préface (Bed. Sm. p. 227) toutes les précautions qu'il a prises ou dont l'évêque de Lindisfarn l'a environné pour que sa narration fût plus exacte. « Pas un fait n'a été avancé sans une scrupuleuse enquête; la rédaction dans laquelle il était consigné était soumise à des témoins irréfragables. La plupart du temps le nom de ceux qui en ont attesté la vérité se trouve inscrit dans le texte du vénérable écrivain. L'ouvrage composé, mais encore inédit, a été remis au prêtre Héréfrid et à d'autres qui ont vécu dans l'intimité de Cudbert. Tous les changements que ceux-ci avaient indiqués ont été accomplis. Cela fait, et l'opuscule enfin sorti des mains de l'auteur pour passer dans les mains des moines de Lindisfarn, on en a fait lecture pendant deux jours devant les anciens et les lettrés de la congrégation. Ceux-ci n'ont rien trouvé à y changer. » (Bed. Sm. p. 227-228.) Au milieu de toutes les précautions prises, parmi toutes les autorités alléguées, nous le demandons, serait-il possible qu'Egfrid eût oublié de communiquer la première vie écrite, sur sa demande, par un de ses moines, ou que Bède eût oublié d'indiquer cette source s'il y avait puisé. Rien n'est moins vraisemblable. La seule chose qui parle en faveur de l'anonyme, c'est l'absence dans son texte de tout fait postérieur à 698. Mais si l'on en croit les Bollandistes (Mart. III, p. 95 A), c'est en 698 aussi que Bède avait dû s'arrêter. Les faits relatifs à Felgeld pourraient avoir été ajoutés au texte du vénérable écrivain. A dire vrai, cependant, la mention qu'il en fait dans les deux vies rend cette explication peu probable; et nous aimons mieux croire que les faits relatifs à Felgeld sont du nombre de ceux dont l'anonyme constate à plus d'une reprise l'émission dans son œuvre, pour laquelle il redoute la fatigue du lecteur. (Mart. III, p. 117 F, 118 E, 124 D.)

[173] Bed. Sm. p. 225-291.

[174] Bolland. Mart. III, p. 117-124.

Pictes Niduariens[175]. Dans ces Pictes, Smith[176] et Pinkerton[177] n'hésitent pas à reconnaître les riverains du *Nobius* de Ptolémée[178], le Nidd moderne, fleuve dont le cours ne sort pas des limites de la Valentia. Mais Camden remarque que le nom de Nidd s'applique souvent en Bretagne à des cours d'eau fangeux et peu profonds[179]; Bède lui-même parle d'un autre Nidd[180], le Ned d'aujourd'hui, qui se jette dans l'Ouse au-dessus d'York, et il serait possible, à la rigueur, que ce nom eût été celui de quelque ruisseau fangeux de la Calédonie[181]. Laissons donc de

[175] « Quodam tempore pergens de monasterio suo pro necessitatis causa accidentis, ad terram *Pictorum* quæ *Niduarii* vocantur, navigando pervenit, comitantibus eum *duobus* e fratribus..... Invenerunt *tria* frusta delphinicæ carnis..... » (Bed. Sm. p 237, c. II et p. 273, c. IX. Bolland. Mart. III, p. 119 E, n° 4.)

[176] « Niduarii, populus accolens ripas fluvii *Nid* in Solway fretum influentis. » (Bed. Sm. p. 237 *s* n° 44 et *appendix* la carte jointe au n° 11.)

[177] Pinkert. *Inquiry*, t. I, p. 334.

[178] Ptol. l. II, c. III, p. 35.

[179] « ..... *Nodiu* or *Nodius*, a name given to their rivers in Britain like this muddy, and full of Shoals... . » (Camd. *Gough*. t. III, p. 327.

[180] Bed. Stev. t. V, c. XIX, § 424, p. 389.

[181] L'itinéraire de Cudbert, quoique indiqué avec assez de développement, ne peut servir à résoudre cette difficulté. Cudbert part de Mailross, qui est situé sur un fleuve au milieu des terres, et se rend par eau chez les Pictes niduariens après les fêtes de Noël. Croyant que son retour serait immédiat, il ne prend aucune provision. Mais à peine a-t-il touché terre qu'une tempête s'élève. Elle dure jusque vers l'Épiphanie. Pendant ce temps, la Providence dépose sur le rivage des chairs de dauphin dont Cudbert put se nourrir. (Boll. Mart. III, p. 119 E. Bed. Sm. p. 237, l. 40, p. 273, l. 46.) Comme les trois biographies ne donnent aucune indication d'après laquelle on puisse conclure que le voyage de Cudbert se soit fait autrement que par eau, nous inclinerions à croire que le saint personnage, remontant la Tweed, dont les flots baignaient les murailles de Mailross, puis l'Yarrow, un des affluents de la Tweed, a traversé le lac de Sainte-Marie, d'où sort l'Yarrow, jusqu'à la source duquel devaient s'étendre les Pictes niduariens. Les trois vies, il est vrai, décrivent la tempête comme si elle avait lieu en pleine mer. Le biographe anonyme et l'opuscule métrique de Bède abondent surtout en détails qui paraissent ne pouvoir s'appliquer qu'à une masse d'eau considérable. Mais l'anonyme nous est suspect, et Bède a composé fort jeune la vie métrique. La jeunesse et la poésie se donnent des licences. Pour la vie en prose, le vénérable écrivain s'est entouré de précautions qui font voir combien il se méfiait de ses premiers renseignements. Or

côté pour l'instant, sauf à y revenir par d'autres voies, cette question de la présence des Pictes au sud des golfes vers le VIII^e^ siècle, et contentons-nous d'établir qu'entre 447 et 547, ils avaient pu et dû s'y fixer.

Un de ces chroniqueurs dont nous n'avons pas cru devoir nous servir, l'anonyme qui a usurpé tour à tour le nom de Gildas, de Nennius et de Marc l'Hermite[182], affirme, il est vrai, dans le IX^e^ siècle, que deux chefs saxons, Octa et Ebuza, furent envoyés, dès le début de la conquête, du côté de l'aquilon, proche du mur qui s'appelle *Guaul*[183], et dans le XII^e^ siècle Guillaume de Malmesbury a répété l'assertion du faux Nennius[184]. Mais Pinkerton a fait justice de cette fable[185], et il n'est pas jusqu'à l'historien spécial des Saxons, Turner, qui ne croie devoir la passer sous silence, malgré sa déférence habituelle pour les traditions bretonnes[186]. Mais admettons

dans cette vie, l'amplification relative à la tempête se réduit aux proportions de l'histoire, et n'offre plus que deux difficultés. Il y est question de la *mer* et des chairs du dauphin, poisson qui vit dans l'eau salée. Mais la chair de dauphin était le produit d'un miracle, et d'ailleurs Cudbert, qui n'était pas naturaliste, a bien pu s'y tromper. Quant à la mer dont parle Bède, l'anonyme donne également ce nom au Derwent-Water, lac du Cumberland, dans une île duquel habitait un ami de Cudbert. (Boll. Mart. III, p. 129 C.) Notre opinion pourrait donc se soutenir d'une manière plausible; mais comme elle placerait nécessairement les Pictes Niduariens dans la Valentia, et trancherait ainsi toute la question, il suffit des objections que nous venons d'y opposer nous-même pour la faire rejeter par l'école irlandaise, qui dans la mer traversée par Cudbert voudrait, sans doute, retrouver le Forth. L'école écossaise consent d'ailleurs à faire traverser un bras de mer à S. Cudbert, le Solway au lieu du Forth. (Pinkerton's *Inquiry*, t. I, p. 334.) Mailross, il est vrai, ne se trouve guère plus éloigné de l'un que de l'autre; mais du moment que l'on ne peut faire dériver certainement du Nidd actuel l'épithète des Niduariens, comme nous l'avons dit dans la note précédente, il est impossible de décider lequel du Forth ou du Solway a franchi S. Cudbert.

[182] Nenn. Stev. préf. X-XVI.

[183] *Ibid.* § 38, p. 29, l. 15.

[184] *Angl. script. post* Bed. Will. Chal. t. I, c. I, p. 9, l. 32, et t. I. c. III, p. 16, l. 44.

[185] Pink. *Inq.* t. II, p. 285-292.

[186] Turn. *Hist. Angl.-Sax.* t. I, p. 300, et t. III, p. 525. *A vindication of the Genaineness of the ancient British poems.*

un instant, comme démontrée, l'existence d'Octa et d'Ebuza, et voyons si, d'après Nennius même, ils auraient immédiatement dépouillé les Pictes de la Valentia dans le cas où ceux-ci y eussent été fixés.

« Hencgist, écrit Nennius, dit à Guorthigirn [Wortigern]... J'appellerai mon fils avec son cousin..... pour combattre contre les Scots, et vous leur donnerez les contrées qui sont au nord, proche du mur qui s'appelle *Guaul*..... Octha et Ebissa furent appelés..... et occupèrent plusieurs régions au-dessus de la mer Frésique, jusqu'aux confins des Pictes [187]. » La seule chose qui soit clairement énoncée dans ce passage, c'est l'établissement d'Octha et d'Ebissa dans une contrée de l'île plus septentrionale que celle où s'étaient fixés Hengist et les premiers Saxons. Trois points cependant s'y trouvent indiqués qui sembleraient, au premier abord, renfermer des notions positives sur la situation de la nouvelle colonie saxonne. Mais lorsqu'on veut les déterminer, il se trouve que l'un est inconnu, l'autre indécis, le dernier trop vaguement indiqué, pour qu'on puisse rien en conclure. La mer Frésique n'est mentionnée que par le seul Nennius. Le Guaul ou Wal, était-il le mur du nord ou celui du midi? Enfin, par les limites des Pictes, le chroniqueur entendait-il l'un de ces murs, ou bien le Forth, ou encore la ligne variable que déterminait alors la présence de ce peuple dans la Valentia? Examinons successivement ces questions.

Et d'abord, qu'est-ce que la mer Frésique? Ne serait-elle point le Forth? Camden l'a pensé [188]. Mais ce savant homme

[187] Nenn. Stev. § 38, p. 29, l. 12..... « Da illis regiones quæ sunt in Aquilone, « juxta murum qui vocatur Guaul..... « Octha et Ebissa... cum navigarent circa « Pictos, vastaverunt Orcades insulas, et « venerunt et ocupaverunt regiones pluri- « mas ultra mare Frenessicum [al. Fresi- « cum], usque ad confinium Pictorum. »

[188] Camd. *Gough*. t. III, p. 303.... « The « Scots give it the name of Frith....others

oubliait que Nennius place Octha et Ebissa au-dessus de la mer Frésique, et que, d'après cette explication, il les eût placés en Calédonie, ce que personne n'oserait soutenir. Les interpolateurs de Nennius ont ajouté à son texte le commentaire suivant : « Octha et Ebissa..... occupèrent plusieurs régions au-dessus de la mer Frésique, qui est entre nous [Bretons] et les Scots[189]. » Dans l'esprit de l'interpolation, la mer Frésique était évidemment le golfe de Solway. L'opinion des interpolateurs se trouve corroborée par une remarque de Carter, d'après lequel les Irlandais donneraient encore aujourd'hui le nom de *Farigi* à la mer qui, de la baie de Morecambe au golfe de Solway, sépare les Bretons des Scots, le pays de Galles du Galloway[190]. L'observation de Carter nous range à l'avis des interpolateurs[191]. Les Saxons fixés au-dessus de la mer Frésique étaient placés au nord du Solway.

« the Fresic sea. » L'erreur de Camden vient, sans doute, de celle de Josselin, dans la Vie de Kentigern. (Pink. *Vit. SS.* p. 215.) « Kentegernus ad littus *Frisicum* pervenit « ubi fluvius *Mallena* vocabulo, alveum « suum, ex rheumate maris influente, ex- « cedens, omnem transeundi spem ade- « mit. » Pinkerton dit en note : « Mare *Fri- « sicum*..... fuit mare Hibernicum non « flumen Forth, uti hic a Jocelino descri- « bitur : qui ceterum ignorantiam miram « ostendit intelligendo *Malinam* et *Ledo- « nem* esse fluvios, dum prior est major « æstus maris, posterior minor æstus ma- « ris. Vide Usserium *Antiq.* ubi plura de « *Malina* et *Ledone* marium, p. 353. »

[189] Nenn. Stev. p. 29, n. 18..... « Fre- « sicum [id est quod inter nos et Scotos], « usque ad confinia Pictorum. » (Cf. Low. *Hist. Scot.* p. 63.)

[190] « The sea between Scotland and Ire- « land, is called *Mare Frisium* by Nennius, « and *Farigi* by the Frish..... » (*Carte hist. angl.* t. I, p. 17, n° 4.)

[191] Pinkerton, qui adopte aussi cette opinion (*Enquiry*, t. II, p. 289 et *Vit. SS.* p. 215), l'appuie par des motifs que nous ne saurions admettre. Hostile comme il l'est aux Scots, il ne veut pas que ceux dont il est parlé dans la glose de Nennius, comme se trouvant sur les côtes de la mer Frésique, soient ceux de Galloway, mais bien ceux de l'Irlande. Il en donne deux raisons : la première, c'est qu'à l'époque de l'invasion saxone il n'y avait point de Scots dans le Galloway ; la seconde, c'est que Bède n'y atteste la présence d'aucun conquérant saxon. Or, l'une de ces assertions suppose comme résolue négativement la question que nous prétendons résoudre affirmativement. La seconde est fausse. Bède, en parlant d'un des

Ils devaient aussi, d'après les conditions faites par Hengist à Wortigern s'étendre le long de Guaul. Mais qu'était le Guaul, pour Nennius? « Le Guaul, dit-il, était cette muraille et ce boulevard que Sévère avait conduit d'une mer à l'autre à travers la largeur de la Bretagne, sur un espace de cent trente-deux mille pas[192]. » Ce dernier chiffre, bien qu'inexact, indique de quelle muraille parle la chronique bretonne. Il est plus élevé que n'a d'étendue la plus longue des deux murailles, celle qui va de la Tyne au Solway. Il ne saurait donc s'appliquer à la muraille la plus courte, qui va du Forth à la Clyde. Cependant les interpolateurs de Nennius ajoutent : « Le Guaul s'étendait du point qui..... en Anglais se nomme *Peneltun*, jusqu'à la bouche du Cluth[193]. » Le Cluth est la Clyde; Peneltun se trouvait sur le Forth[194]. Ici nous ne saurions adopter l'opinion des interpolateurs; mais nous n'entreprendrons point de la réfuter. Usserius s'en est chargé, et l'a fait de la manière la plus satisfaisante[195]. Pour lui, comme pour nous, Octha et Ebissa s'établiraient au nord du Solway et du mur de Sévère, qui d'un côté lui serviraient de limites, tandis que de l'autre ils s'étendraient, d'après Nennius, jusqu'aux confins des Pictes.

D'après les points que nous venons de fixer, ces confins ne

points les plus occidentaux du Galloway, dit : « Nyniæ... sedem episcopalem [circa « annum 412 erectam, Usser. *Antiquit.* « p. 514]..... jam nunc Anglorum gens « obtinet; qui locus ad provinciam Berni- « ciorum pertinens, vulgo vocatur : *ad* « *Candidam casam.* » (Bed. Stev. lib. III, c. IV, § 158, p. 162.)

[192] Nenn. Stev. § 23, l. I., « Severus... « murum et aggerem a muri usque ad « mare per latitudinem Britanniæ, id est « per CXXXII millia passuum deduxit; « et vocatur britannico sermone *Guaul.*

[193] Nenn. Stev. § 23, p. 19, n. 7.....: « A Penguaul, quæ villa..... anglice Pe- « neltun dicitur, usque ad ostium fluminis « Cluth. » Le premier manuscrit de Nennius, dans lequel la phrase que nous citons fait partie du texte, est du XIII^e^ siècle, et de ce siècle même il existe une autre copie où cette phrase est placée comme glose sur les marges.

[194] Bed. Stev. t. I, c. XII, § 29, p. 29.

[195] Usser. *Antiq.* p. 305 et 316.

sauraient être désormais que le Forth ou la ligne variable qu'établissaient alors dans la Valentia les conquêtes des Pictes. Or, si les Pictes eussent été limités alors par le Forth, la mer eût enveloppé des deux côtés les Saxons; et Nennius, qui l'avait indiquée une première fois comme leur servant de bornes, l'eût très-probablement indiquée une seconde. De ce qu'il ne le fait pas, on pourrait donc induire avec assez de vraisemblance que les limites des Pictes étaient en-deçà du Forth[196]. Bornons-nous, toutefois, à remarquer que, si des termes dont se sert Nennius on ne veut rien induire en faveur de la présence des Pictes dans la Valentia, on ne peut rien en conclure contre leur établissement dans cette contrée, et que, par conséquent, le faux Gildas ne contredit aucunement le sens que nous attribuons au véritable.

Mais c'est Bède seulement, et non pas Nennius, que nous avons entrepris de concilier avec Gildas. Revenons à Bède. Le moine anglo-saxon, après avoir parlé du secours demandé une première fois par les Bretons aux Barbares de la Germanie contre les Barbares insulaires, s'exprime en ces termes : « Lorsqu'ils eurent écarté les Pictes par la force des armes, [les Saxons] s'allièrent tout à coup temporairement à ces derniers, et commencèrent par attaquer leurs [premiers] alliés[197]. » Ces événements s'étaient accomplis entre 450 et 455[198], c'est-à-dire presque immédiatement après cette dernière apparition des Pictes et des Scots dont parle Gildas. Ainsi en 450, d'après Bède, les Pictes sont écartés. Mais écartés de quels points? Des provinces bretonnes, qu'ils infestaient, ou de la Valentia, qu'ils

[196] Voir Low. *Hist. Scot.* p. 63.

[197] Bed. Stev. t. I, c. XVI, § 37, l. 1....: « Tum subito inito ad tempus fœdere cum « Pictis, quos longius jam bellando pepu- « lerant, [*Saxones*] in socios arma vertere « incipiunt. »

[198] Usser. *Antiquit.* p. 519.

occupaient? Supposons que ce soit de la Valentia. En 455, ils s'allient avec ceux-là mêmes qui venaient de la leur arracher. Nous l'avons déjà demandé, et nous le demandons encore, est-il probable qu'en s'alliant aux Pictes, les Saxons leur interdisent de reparaître dans les contrées aux ravages desquelles ils sont désormais également intéressés. S'il en était ainsi, où se trouverait donc, pour les Pictes, le profit de l'alliance? Mieux vaudrait la guerre; pour les Saxons mêmes cette alliance ne porterait pas tous ses fruits; ils se priveraient d'utiles auxiliaires. Aussi Bède n'hésite pas à représenter les deux peuples comme se précipitant à la fois sur les ennemis communs. « Les Pictes et les Saxons, dit-il, réunissent leurs forces et attaquent les Bretons[199]..... » Il est vrai que, dans cette phrase, Bède, par un de ces anachronismes où le fait tomber sa science et sa critique, place vers 455[200] des hostilités qui s'étaient accomplies en 429[201]. Mais tout ce que nous voulons cons-

[199] Bed. Stev. t. I, c. xx, § 44, l. 28 : « ... Interea Saxones Pictique bellum ad- « versus Britones, junctis viribus susce- « perunt, quos eadem necessitas in castra « contraxerat. »

[200] Bed. Sm. p. 58, n. 17.

[201] D'après deux passages de S. Prosper, S. Germain, évêque d'Auxerre, fut, l'an 429, combattre le pélagianisme dans la Grande-Bretagne. D'après Constance (Bolland. 31 juillet VII), auteur contemporain de Prosper (*Hist. litter. Fr.* t. II, p. 377 et 545), le saint évêque aida les Bretons à remporter sur les Saxons et sur les Pictes une victoire qui clôt sa première mission (Bed. Stev. t. I, c. xx, § 44-47). Des passages d'Ammien Marcellin, de Claudien, de Sidoine, prouvent, en effet, qu'avant de se fixer dans la Grande-Bretagne, les Saxons y avaient exercé plus d'une fois leurs ravages. Mais Bède, frappé de l'idée que ces ravages étaient postérieurs à l'occupation saxonne, qu'il place en 449 (Bed. Stev. t. I, c. xv, § 35), rapproche de cette époque la mission de saint Germain (Bed. Sm. p. 54, n. 4), et paraît y rattacher sa victoire (*ibid.* p. 58, n. 17). A notre avis, il se trompe, et notre opinion en cela est conforme à celle d'Usserius (*Antiq.* p. 180) et de Smith (Bed. Sm. p. 54, 56, 58). Sirmond (Labb. *Concil.* t. III, p. 1508) et Carter (*Hist. engl.* t. I, p. 183) prétendent, il est vrai, que l'erreur est du côté de saint Prosper; mais quelque favorable que nous fût une manière de voir d'après laquelle les Pictes s'unissent aux Saxons pour attaquer la Bretagne postérieurement à 449, nous ne saurions la partager. Les

tater, c'est que, dans son esprit, l'alliance conclue entre les deux peuples n'entraînait pas l'évacuation préalable de la Valentia.

Cependant, dira-t-on, cette alliance, d'après Bède lui-même, n'est que *temporaire*. — Sans aucun doute. — Les hostilités devaient donc renaître? — Cela n'est pas rigoureusement démontré. En effet, Bède a dit, avec Gildas, que les Pictes, vers 447, se reposent pour la première fois et pour toujours, n'importe dans quel lieu, sauf quelques coups de main exercés sur les terres bretonnes. Leur alliance avec les Saxons ne doit donc avoir pour résultat qu'un de ces coups de main. Elle ne peut donc être que *temporaire*. — Mais enfin les hostilités renaissent, puisque, en 731, les Northumbres touchent au Forth. — D'accord cette fois; elles renaissent, sinon avec les Saxons, du moins avec les Angles[202]. Seulement les Angles, fondateurs du royaume de Northumbrie, ne débarquent dans l'île qu'en 547[203], c'est-à-dire un siècle après que les Pictes, selon notre hypothèse, se seraient fixés dans la Valentia. Or, en un siècle, une population qui s'est saisie d'une province dévastée par trois cents ans d'hostilités, y devient indigène; elle s'assimile, en quelque sorte, au territoire; et, lorsque vient la conquête, elle s'y laisse asservir ou anéantir, plutôt que de l'abandonner. Mais les conquérants qui disputeraient aux Pictes, selon nous, un partie de la Valentia, disputent, selon Usserius, l'autre partie de cette même province aux Bretons[204], et se contentent de les y asservir.

deux textes de saint Prosper sont trop formels à la fois et trop prépondérants; ils nous semblent en même temps si opposés à celui de Bède, que nous n'oserions chercher à les concilier, comme l'ont tenté les Bollandistes. (31 juillet VIII, p. 195, § 6; Alfort, *Ann.* an. 429, § 32, et 458, § 2; Tillemont, *Mém.* t. XV, p. 18; Dubois, *Hist. eccles.* Paris, t. I, p. 49-55; Pagi, *Crit.* II, an. 429, §§ 6-10, etc.)

[202] Voir Bed. Stev. t. I, c. XV, § 36, l. 10.

[203] *Chron. sax.* p. 19, l. 18.

[204] Usser. *Antiq.* p. 212 et 348.

Pourquoi ne se contenteraient-ils pas également d'y asservir les Pictes? Ceux-ci ne resteraient indépendants qu'en dehors de la Valentia, et Bède pourrait affirmer que le golfe de Forth sépare, en 731, les terres des Pictes des celles des Angles, sans avoir cru pour cela qu'en 447 les Pictes ne s'étaient point établis dans la Valentia. On le voit, dans Usserius même nous trouverions de quoi écarter, sinon résoudre, l'objection qu'il soulève; et cela suffirait, puisqu'il ne s'agit que de rendre possible l'interprétation de cette phrase essentielle de Bède, qui mettrait celui-ci d'accord avec Gildas sur les événements accomplis en 447.

Mais ici, pour les Pictes, comme tout à l'heure pour les Scots, s'élève une question subsidiaire qui, sans nous être imposée par la nécessité de la discussion, se trouve dans les convenances de notre sujet. On a dû se demander tout à l'heure quelle était en 731, et quelle avait été précédemment, dans la Valentia, l'étendue de l'établissement des Scots? On doit se demander maintenant à quelle époque les Pictes se sont trouvés asservis dans la Valentia, quand et comment les Angles ont atteint cette limite du Forth, qu'ils conservaient en 731. Certes la chose vaut la peine d'être approfondie; mais l'entreprise pourrait amener plus d'un mécompte, si l'on s'en promettait un succès absolu. Tant d'éminents critiques ont nié même la présence des Pictes et des Scots en deçà des golfes! Comment auraient-ils pu fermer les yeux à la lumière, si l'histoire indiquait, non-seulement cette présence, mais jusqu'aux limites dans lesquelles les deux peuples se seraient établis? Notre espoir, pour n'être point présompteux, doit donc se restreindre à des probabilités; et tout ce que nous pouvons tenter, c'est de mettre la vraisemblance la plus plausible où l'on n'a même jusqu'à cette heure que des assertions. Au terme de nos

recherches cependant, si nous rencontrons l'évidence, et qu'elle transforme la vraisemblance en vérité, nous l'accueillerons, sans doute; mais jusque-là, qu'on veuille bien se le rappeler, nous ne nous engageons qu'à réunir de puissantes présomptions où nous voudrions, mais où nous ne sommes pas certains de rencontrer une solution complète.

III^e^ SECTION.

LIMITES DE L'EXTENSION PRISE PAR LES DEUX COLONIES DANS LA VALENTIA [547-731].

Nous abordons avec d'autant plus de sécurité les problèmes relatifs à l'état des deux colonies après leur établissement dans la Valentia, que, n'étant point obligé de les résoudre, quel que soit le résultat des recherches auxquelles nous allons nous livrer, nos démonstrations n'ont rien à y perdre, et peuvent beaucoup y gagner. Nous les eussions même plus tôt abordées, si le texte de Gildas nous eût offert le moyen de les étudier plus complétement. Mais, à peu près contemporain des premiers faits qui s'y rattachent, il était mort depuis longtemps lorsque les derniers se consomment. C'est Bède qui, témoin de ceux-ci et vivant dans la contrée même où les uns et les autres s'accomplissent, contient seul tous les éléments de la solution. S'il nous a fourni les uns en commentateur, il nous offre les autres en historien. Nous avons eu, pour rectifier les premiers, le texte qu'il commente; pour les seconds, il acquiert toute l'autorité dont, jusqu'à cette heure, Gildas était investi; et comme il l'acquiert seul d'une manière complète, c'est à lui surtout que nous nous adresserons bientôt, c'est-à-dire au moment où Gildas nous manquera. Mais profitons des lumières que nous avons empruntées à celui-ci, pour jeter un premier coup d'œil sur les deux nouvelles questions au début desquelles il constitue encore notre principale autorité.

§ 1. Dernières indications puisées dans Gildas.

Ces deux questions, envisagées du point de vue où nous a placés Gildas, nous forcent à nous séparer cette fois de l'école exclusivement écossaise. Ainsi nous ne pouvons admettre avec Low que les Scots occupent, dès 447, une partie des provinces actuelles de Galloway, de Cumberland, d'Yorkshire, de Durham, de Northumberland[1], tandis que les Pictes s'empareraient seulement du Lothian. Nous croirions plutôt, avec Pinkerton[2], que les Pictes, plus anciens dans l'île et plus nombreux alors que les Scots, se saisissent à la fois de toute la Valentia, moins ce qu'en conservent les Bretons. Mais de cette opinion même, voici les seuls points que sanctionne Gildas. Après 446, les Bretons sont parvenus à se rallier, et, par un suprême effort, ils ont reconquis toute la Valentia[3]. Vers 457, les deux peuples barbares y reparaissent[4]. Immédiatement après leur retour, les Pictes s'établissent pour toujours dans l'extrême partie des possessions romaines[5], dans la Valentia, sans que Gildas précise l'étendue de terrain dont ils s'emparent dans cette province. Lors de l'invasion de 423, il a bien dit, il est vrai, que les Barbares s'emparent de toute la Valentia, dans laquelle ils se maintiennent jusqu'en 446[6]; et l'on pourrait en induire, d'une manière fort plausible, qu'en 447 le retour de ceux-ci doit avoir pour premier résultat de recouvrer à peu près le terrain dont ils s'étaient vu dépouiller l'année précédente. Or cette conclusion serait d'autant plus favorable aux Pictes, que leur langue, leur race et leurs mœurs se retrouvent encore aujourd'hui, non-seulement dans toute la partie orientale et aus-

[1] Low, *Hist. Scot.* p. 111, 191.
[2] Pinkert. *Inq.* I, p. 321, etc.
[3] Gild. Stev. §§ 20 et 21, p. 26.
[4] Gild. Stev. § 21, p. 27. Cf. § 22, p. 29, et § 23, p. 30.—[5] Gild. Stev. § 21, p. 27.
[6] Gild. Stev. § 19, p. 25.

trale de l'ancienne Valentia, mais aussi sur quelques-unes des côtes les plus occidentales du Galloway[7]. Les traces qui en restent se révèlent toutefois à une époque qui sort du cadre de nos recherches, et nous nous contenterons, si l'on veut, en faisant d'ailleurs toutes nos réserves, d'affirmer maintenant d'après Gildas, comme nous l'affirmerons bientôt d'après Bède, que, postérieurement à 447, les Pictes s'établissent au sud des golfes.

Cela, nous ne pouvons l'affirmer des Scots. Gildas dit bien qu'ils y reparaissent[8], mais ce sont les Pictes seuls qu'il y fixe[9]; et d'après Bède[10], nous l'avons déjà vu, ce sont ceux-ci, et non ceux-là, que les Saxons y rencontrent vers 450. Après 447, les Scots continuent donc leurs déprédations habituelles; et alors, de trois choses l'une : ou la Valentia est entièrement occupée par les Pictes, ou elle demeure en partie dépeuplée, ou les Bretons s'y ménagent un abri. Dans le premier cas, les Scots seraient obligés, pour exercer leurs brigandages, de se jeter sur leurs alliés, ou de traverser toute la province que ceux-ci occupaient. L'une de ces suppositions est inadmissible; l'autre paraît peu vraisemblable. Dans la deuxième, les Scots s'empareraient promptement d'un terrain vide qui, n'offrant à leur cupidité ni butin, ni obstacles, l'eût rapprochée des lieux où elle pouvait se satisfaire; et dès lors ils se trouveraient près des Pictes dans la Valentia, fait que le silence de Gildas ne permet pas d'admettre. Dans la troisième hypothèse enfin, ils retrouvent à portée leurs anciens ennemis, et ils peuvent, soit en les attaquant, soit en traversant leurs terres pour courir à d'autres brigandages, continuer le genre de vie dont le silence

[7] Cf. Usser. *Antiq.* p. 350; Pinkert. *Inq.* I, p. 73, 81, 325, 343; Camd. *Gough.* III, p. 211; Chalmers, *Caled.* I, p. 12-102 et 214-234, etc. Low, *Hist. Scot.* p. 163, 191, et Append. n. B, p. 11.

[8] Gild. Stev. § 21, p. 27.

[9] *Ibid.*

[10] Bed. Stev. l. I, c. xv, § 35, p. 34 et § 37, p. 36.

de Gildas atteste qu'ils n'étaient pas sortis. Cette dernière conclusion, on se le rappelle, a non-seulement en sa faveur la vraisemblance que lui donne le texte même de Gildas, elle s'appuie encore du témoignage de Tigernac[11], qui, en 503, mais en 503 seulement, fixe enfin les Scots dans la Valentia, aux dépens des Bretons, et de l'autorité de Bède, qui, en 603, les y montre fixés près de ces derniers[12].

§ 2. Premières indications puisées dans l'histoire northumbre comparée à celle des anciens peuples de la Bretagne.

Pour compléter ces premiers renseignements, puisés dans les faits que nous avions déjà soumis à la discussion, il nous reste à en puiser de nouveaux dans cette période dont Bède devient l'historiographe national et contemporain. Bède, on le sait, était Northumbre[13]. La Northumbrie comprenait les royaumes de Bernicie et de Déirie[14]. Le premier seul était situé dans la Valentia. La muraille de pierres, ou le Tess, qui y touche[15], le séparait du second; et c'était au pied de cette muraille que Bède était né. Promptement réunis [588][16], fréquemment séparés [de 634 à 705], mais jamais pour longtemps[17], les deux

[11] O'Connor, *Script. hib.* t. II, p. 126.

[12] Bed. Stev. l. I, c. XXXIV, § 80.

[13] Bed. Sm. l. V, c. XXIV, p. 222, et *ib. Vit. Bed.* a Cuthberto, p. 791.

[14] Bed. Stev. l. II, c. I, § 150, p. 155.

[15] Usser. *Antiq.* p. 212.

[16] *Chron. sax.* p. 20 et n. 2; cf. p. 14 et 22; Nonn. Stev. § 61, p. 52; *Polychronicon*, l. V (ap. script. XV, p. 226); Rich. *Hagul. prol.* (ap. script. X, p. 825).

[17] De 547 à 588 (voir note précédente). De 634 à 635. Bed. Steven. l. III, c. I, §§ 150 et 151, et c. VI, § 166, p. 169. De 642 à 651 et à 655 environ. *Ibid.* l. III, c. XIV, § 187, p. 187; § 188, p. 188; c. XXIII, § 217, p. 211; et J. Wallingf. (ap. script. XV, p. 527, l. 2 et 22). Voir aussi Bed. Steven. l. III, c. XIV, § 187, p. 187; c. XXI, § 210, p. 205; c. XXIV, § 221, p. 214; c. XXV, § 227, p. 220, § 228, p. 221; c. XXVIII, § 243; l. V, c. XIX, § 416, p. 384, et § 419, p. 385, l. 22; et Bed. Sm. (*Hist. abbat. Viremuth.* p. 291) sur ce qui concerne Alchfrid. Ce prince, auquel Bède donne le titre de roi, à dater de l'époque où Oidilwal, fils d'Oswald et roi de Déirie, paraît entraîné dans la ruine de Peuda, roi de Mercie, Alchfrid, disons-nous, qui fait consacrer Wilfrid pour l'évêché d'York, et qui lui donne des terres à Stanford et à Ripon, c'est-à-dire au-dessus et au-dessous d'York en Déirie,

royaumes ont une histoire commune, dont cent quatre-vingt-trois années s'écoulèrent avant l'époque où s'arrête le vénérable historien [547-731][18]. Leurs relations avec les anciens habitants de l'île constituent, durant cette période, quatre époques, dont chacune comprend quarante-cinq années environ[19]. La première [547-593] voit l'établissement des Berniciens dans la Valentia[20], et celui des Déiriens au sud de cette province[21]. Durant la seconde [593-638 environ], les Berniciens, unis aux Déiriens[22], attaquent les Bretons[23] et sont attaqués par les Scots[24]; puis les Déiriens, unis aux Berniciens[25], s'attaquent surtout aux Bretons[26]. Pendant la troisième [638-685], les deux peuples saxons, unis et séparés tour à tour, s'attaquent à la fois aux Bretons, aux Scots et aux Pictes[27]. La quatrième

nous paraît avoir dû régner en Déirie de 655 à 665 environ. En 665, en effet, Wilfrid avait été choisi pour le siége d'York, sous l'influence d'Alchfrid, qui, depuis cette époque, disparaît de l'histoire; et vers 666, pendant que Wilfrid est dans les Gaules, Oswi fait consacrer un autre évêque, à l'élection duquel aurait dû s'opposer Alchfrid, s'il avait été vivant. La Vie de saint Wilfrid, c. VII (ap. script. XVI, p. 46), dit qu'Alchfrid régnait avec son père Oswi; et lorsque celui-ci a substitué un évêque étranger à Wilfrid, elle l'appelle roi de Déirie et de Bernicie (*ibid.* c. XV, p. 58). D'après cette Vie, cependant, comme d'après Bède, il semble que la royauté d'Alchfrid était assez étroitement subordonnée à celle de son père. En ce qui concerne le pouvoir d'Eadulf sur les Déiriens, durant deux mois de l'année 705, cf. *Vit. S. Wilf.* c. LVII (*ibid.* p. 85), et Carter, *Hist. engl.* I, 261.

[18] Bed. Stev. l. IV, c. XXVI, § 341, p. 317.

[19] Low, *Hist. Scot.* p. 122-124, a laissé échapper bien des erreurs en ce qui concerne les relations des Saxons et des peuples du Nord, durant le VII^e^ siècle.

[20] *Chronic. sax.* p. 19, l. 18. Cf. John Wallingford, *Chron.* (apud script. XV, I, p. 526.)

[21] *Ibid.* p. 20, l. 17. Cf. Willelm. Malm. (apud script. post Bed.); John Walling. *Chron.* (apud script. XV, I, p. 527); Nonn. Stev. § 61, p. 52.

[22] Bed. Stev. l. II, c. XII, § 125, p. 131.

[23] *Ibid.* l. I, c. XXXIV, § 80, p. 87; l. II; c. II, § 94, p. 102.

[24] *Ibid.*

[25] *Ibid.* l. II, c. XII, § 127, p. 133.

[26] *Ibid.* l. II, c. V, § 100, p. 110; l. III, c. I, § 150, p. 155; l. II, c. IX, § 110, p. 119; c. XX, § 146, p. 151.

[27] Bed. Stev. l. II, c. V, § 100, p. 110; l. III, c. VI, § 165, p. 168; c. XXIV, § 223, p. 217; l. IV, c. III, § 259, p. 249; c. XXVI, § 340, p. 316. Cf. *Vit. S. Wilfridi*, c. XIX et XXI (ap. script. XV, I, p. 61 et 62).

enfin [685-731] est témoin de la décadence des Northumbres, et des rapports plus pacifiques que leur faiblesse amène entre eux et les peuples voisins[28].

A ces hostilités contre les anciens habitants de l'île, qui n'en occupaient plus alors que le nord et l'ouest, se joignent de très-bonne heure, chez les Barbares venus de la Germanie, des querelles intestines qui font à peu près constamment dériver la conquête des Northumbres vers le sud, jusqu'à ce qu'elles la refoulent dans ses premières bornes. Ainsi, dès la première époque, tandis que les Déiriens allèrent fonder le royaume de Mercie [586][29], les Berniciens réunirent au leur celui de Déirie [588]. Dans la seconde, une double cause accéléra ce mouvement. D'un côté, les Northumbres se saisirent [vers 617] du tufa[30], ou étendard sacré, qui était le signe de la domination suprême dans l'Heptarchie; et comme leur royaume constituait le plus septentrional des établissements saxons, l'intérêt de leur suprématie les entraîna forcément au midi[31]. De l'autre côté, la dynastie déirienne, dont le siége était hors de la Valentia, ayant prévalu sur celle de Bernicie [617][32], eut moins d'intérêt que n'en aurait eu celle-ci à pousser ses conquêtes vers le nord. Durant la troisième époque, il est vrai, la famille bernicienne ressaisit le pouvoir [634][33] et des hostilités se déclarèrent dans la Valentia. Mais la restauration des Berniciens avait fait passer le tufa dans leurs mains[34]; et tout le temps qu'il y resta, ce fut vers le midi surtout que se

[28] Bed. Stev. l. IV, c. xxvi, § 341, p. 316.

[29] *Chronic. sax.* p. 13, l. 8; p. 23, l. 8; p. 28, l. 18. Conf. Willelm. Malm. (ap. script. post Bed.); *Polychron.* (ap. script. xv, I, p. 229); Turner, *Hist. anglo-sax.* I, p. 317; Lingard, *Histoire d'Angl.* I, 112.

[30] Bed. Stev. l. II, c. v, § 100, p. 110; c. xvi, § 137, p. 143.

[31] Bed. l. II, c. ix, § 110, p. 119, § 114, p. 122; c. xv, § 134, p. 140; c. xx, § 146, p. 151.

[32] *Ibid.* l. II, c. xxii, § 127, p. 183. Cf. l. III, c. i, § 150, p. 154.

[33] *Ibid.* l. III, c. i, § 150, p. 154, et § 151, p. 156.

[34] *Ibid.* Stev. l. II, c. v, § 100, p. 111.

portèrent leurs efforts[35]. Lorsqu'il leur échappa [676][36], mais alors seulement, la lutte devint plus vive vers le septentrion[37], pour cesser presque aussitôt, et faire place à ce calme extérieur auquel leurs querelles intérieures condamnèrent les Northumbres durant la quatrième époque.

De cette vue générale des hostilités à travers lesquelles se développe l'histoire northumbre telle que Bède nous l'a transmise, passons à l'étude spéciale des modifications géographiques que doit subir le territoire des Scots et des Pictes par suite de ces hostilités.

§ 3. Coup d'œil jeté sur les deux premières périodes (547-593-638).

Première période.

Dans notre opinion, le royaume de Bernicie fut fondé aux dépens des Pictes, sinon du Tess, au moins de la Tyne à la Tweed. Le Tess et la Tweed sont les limites que lui assigne, au XII^e^ siècle, un moine bernicien, Richard, prieur d'Hexam[38] ou Hagulstad? dont Usserius accepte l'opinion en ce qui concerne le Tess[39], et dont il récuse le témoignage relativement à

[35] Bed. l. III, c. I, § 150 et 151, p. 155; c. II, § 152 et 153; c. VI, § 165, p. 168; c. IX, § 175, p. 176; c. XIV, § 187, p. 186; c. XXI, § 212, p. 206; c. XXIV, § 221, 223, 224, p. 214.

[36] *Ibid.* c. II, l. II *bis*. Cf. *Chron. sax.* p. 71, l. 27.

[37] *Vit. S. Wilfrid.* c. XIX (ap. script. XV, I, p. 61); Bed. Stev. l. IV, c. XXVI, § 241, p. 316. — La lutte du Nord devient plus vive en 674, s'apaise ensuite, et revient en 685. Entre ces deux époques [679], les Northumbres attaquent les Merciens au sud. Bed. Stev. l. IV, c. XII, § 288, p. 274, et *Vit. S. Wilfr.* c. XX. (*Ibid.*)

[38] « Generali nomine, regio Northanhym-« brorum tempore regum vocabatur quic-« quid erat ab Humbra flumine usque ad « alium fluvium qui vocabatur Tweda. Hæc « autem subdivisa erat in duas provincias, « scilicet in Deiram, quæ ab Humbra inci-« piens, ad Tesam fluvium terminabatur; « et in Berniciam, quæ a Tesa usque ad « Twedam protendebatur. » (Ricard. Hag. *De Gest. episc. Hag.* proleg. ap. script. X, p. 285.)

[39] « Tesis potius quam Tinæ interpositu, « regna hæc [Berniciorum scilicet et Dei-« rorum] disterminare maluimus. » (Usser. *Antiq.* p. 212.)

la Tweed[40]. Dans sa première adhésion, Usserius s'appuie de Bède[41]; dans son improbation, il s'appuie de Bède encore[42], puis d'autorités sans valeur[43]. Celles-ci, nous les négligerons, selon notre habitude. Quant à Bède, malgré l'assertion formelle que contient le passage à l'examen duquel nous nous livrons, notre espoir est qu'il finira par venir en aide au prieur d'Hexam.

Malheureusement, la première époque, la plus importante pour décider la question, puisque le royaume de Bernicie y prend naissance, demeure couverte d'une profonde obscurité. Le plan de Bède voulait qu'il retraçât seulement les origines religieuses de sa patrie[44], dont il indique d'autant moins les origines politiques, que celles-ci remontent au temps d'un paganisme persécuteur. C'est à peine si le moine northumbre nomme en passant et à propos d'une conversation de saint Grégoire, le conquérant de Déirie[45]; mais de la conquête bernicienne, pas un mot. La chronique saxonne, qui, après Bède, est la principale autorité en laquelle nous aurions confiance, parle, il est vrai, du fondateur de la Bernicie, mais voici tout ce qu'elle en dit : « A dater de 547, commença le règne d'Ida. C'est de lui que descend la race royale des Nor-

[40] « Nordanhumbri.... distinguebantur « in Deiros... et in Bernicios [qui Bernicii « habitabant] in Cumbriæ parte boreali... « in Dunelmensi episcopatu, in Northum- « bria, in *Scotiæ parte australi* quæ a meri- « die Solvaico æstuario et *Tweda flavio* cir- « cumscribitur. » (Usser. *Antiq.* p. 212.)

[41] « Non Richardus solum, sed etiam « Beda ecclesiam Hagustaldensem inter « fines Berniciorum collocat. » (Usser. *ibid.*)

[42] « Nordanhumbrorum regnum ad freta « ista duo extensum, eorumque altero Sco- « torum, altero Pictorum ditionem termi- « natum fuisse, ex Bedæ et *aliorum histori-* « *corum* certissimis testimoniis intelligi- « mus. » (Usser. *ibid.*)

[43] Usser. *Antiq.* p. 213.

[44] *Historiam gentis Anglorum* ecclesiasti- cam *quam nuper edideram*, etc. (Prolog. Bed. Stev. § 1, p. 1. Cf. lib. II, c. 1, § 81, p. 89.)

[45] « Rex provinciæ illius [Deirorum] quo- « modo appellatur?—Responsum est quod « *Œlla* diceretur. » (Bed. Stev. l. II, c. 1, § 89, p. 96. Voir aussi ce que cet historien dit d'Œlfric, frère d'Œlla, l. III, c. 1, § 150, p. 155.)

thumbres. Il gouverna douze ans, et construisit Bebbanburk, qui fut d'abord environné d'une palissade, puis d'un mur[46]. » Bède parle également, mais plus tard, de ce fort, qu'il désigne comme la résidence des rois berniciens[47]. C'est la ville actuelle de Bamborough, située sur l'Océan, à égale distance du Forth et du mur de pierres, ancienne borne de la Valentia. De ces faibles indices, on ne peut tirer qu'une conséquence purement hypothétique. Si les Pictes occupaient la Valentia, c'est à eux que fut enlevé le terrain sur lequel les Berniciens jetèrent les fondements de leur future capitale. C'est aux dépens de ce peuple que ceux-ci opérèrent leurs premiers établissements; et leur conquête dut le faire complétement disparaître des lieux où elle fixa les bandes anglo-saxonnes, c'est-à-dire de la Tyne à la Tweed. De l'ancienne conquête de Théodose, les Pictes ne durent conserver que l'espace compris entre la Tweed et le Forth. Mais Usserius prétend que les lieux où s'assirent les Berniciens étaient occupés par les Bretons et par les fabuleux successeurs d'Octa et d'Ébuza[48]. Pour cela, il s'appuie de traditions bretonnes; et comme nous n'avons aucun document authentique qui démente ces traditions durant la première période, nous sommes obligé de nous adresser aux périodes suivantes. Seulement, nous faisons d'avance cette réserve, à laquelle nous autorisent nos précédentes démonstrations, que si, n'importe à quelle époque antérieure à 731, nous trouvons des Pictes fixés dans une portion notable de la Valentia, il

[46] *Chron. sax.* p. 19, l. 18. Là aussi se trouve la généalogie d'Ida, et p. 20, l. 18, la date de sa mort. Voir également p. 23, l. 10; p. 41, l. 4; p. 45, l. 28; p. 53, l. 19.

[47] « In urbe regia, quæ a regina quondam vocabulo Bebba cognominatur. » — « In regia civitate. » — « Pervenit ad urbem « usque regiam quæ ex Bebbæ quondam « reginæ vocabulo cognominatur. » (Bed. Stev. l. III, c. VI, § 166, p. 169; c. XII, § 184, p. 184; c. XVI, § 193, l. 9.)

[48] Usser. *Antiq.* p. 348.

nous sera permis d'y faire remonter leur présence jusqu'en 447, et de conclure qu'ils en occupaient la plus grande partie lors de cette première conquête des Berniciens, dont aucun témoignage à la fois valable et direct ne révèle les circonstances.

Deuxième période.

La seconde période ne nous donne encore aucune lumière à ce sujet. Les Scots seuls y figurent au nord comme ennemis des Northumbres; et ils y figurent, nous l'avons vu, comme agresseurs. Ce rôle leur est funeste. Ils sont complétement vaincus par Œdilfrid, à la journée de Degsastan. Aussi, après avoir indiqué l'issue du combat, Bède ajoute immédiatement : « Depuis lors jusqu'aujourd'hui, aucun roi des Scots fixés en Bretagne, n'a osé *reprendre l'offensive* envers la nation des Angles[49]. » Les derniers mots de cette phrase répondent dans notre traduction à ceux-ci : *venire in prælium adversus gentem Anglorum*, auxquels il faut donner le sens que nous leur assignons, sous peine de mettre en contradiction avec lui-même Bède, qui nous indiquera bientôt[50] de nouvelles guerres entre les Angles et les Scots. Usserius semble, au contraire, avoir compris cette phrase comme si elle supprimait toutes les

[49] Bed. Stev. l. I, c. xxxiv, § 80, p. 87 : « Neque ex eo tempore quisquam regum « Scottorum in Britannia [Bed. Chifflet. Bri- « tanniam] adversus gentem Anglorum us- « que ad hanc diem in prælium venire au- « debat. » — Sur le mot de « Britanniam » cf. Usser. *Antiq.* p. 371.

[50] Bed. Stev. l. II, c. v, § 100, p. 110; l. III, c. vi, § 165, p. 168. D'ailleurs Bède lui-même semble donner le commentaire des différents passages que nous venons d'indiquer sur les Scots, dans ce résumé final : « Scoti qui Britanniam incolunt, *suis* « *contenti finibus*, nil contra gentem An- « glorum... moliuntur. » (Bed. Stev. l. V, c. xxiii, § 451, p. 415.) De ces citations rapprochées, il semble résulter que Bède, en affirmant dans sa première phrase que depuis 603 les Scots avaient cessé de combattre les Angles, n'a point voulu nier absolument toute hostilité entre les deux peuples, mais celles-là seulement qui auraient eu pour but d'étendre, aux dépens des Angles, les possessions des Scots.

hostilités qui, depuis 603, éclatèrent entre les deux peuples[51]. Mais le sens qu'y attache le savant archevêque, ainsi que celui auquel nous nous arrêtons, ne change rien pour l'instant, et c'est là l'essentiel, aux indications qu'elle pourrait donner sur la situation géographique et politique des Scots après leur défaite. Ce passage, en effet, quelque signification qu'on lui prête, n'indique pour les Scots ni une diminution de territoire, ni un amoindrissement de liberté, ce que Bède note avec soin, comme nous le verrons bientôt, à la suite d'autres hostilités de ces mêmes peuples; et la modération du vainqueur est d'autant plus vraisemblable, qu'après sa mort, ses fils, dépouillés de la Bernicie par la dynastie déirienne, trouvèrent chez les Scots mêmes un asile inviolable et prolongé [617-634][52]. Aussi Usserius a-t-il cru[53], et nous croyons comme lui, que l'échec de ceux-ci en 603 n'eut pour résultat que de les refouler dans leurs limites habituelles. Seulement pour Usserius ces limites ne s'étendent que jusqu'au nord de la Clyde; tandis que le combat même de Degsastan est pour nous une preuve qu'elles s'étendaient au midi de ce golfe. Mais la seconde période n'offrant point d'autres faits dont puisse s'appuyer notre opinion, maintenant pour les Scots, comme tout à l'heure pour les Pictes, nous sommes obligé d'ajourner aux époques suivantes l'espoir de renseignements plus nombreux et plus explicites. Ces renseignements c'est surtout de la troisième période que nous les attendons.

[51] Usser. *Antiq.* p. 371: «...Verum ut «Aldani, etc.» Usser. cite cependant, p. 350, une phrase de Bède qui indique des hostilités entre les Scots et les Angles, vers le milieu du VII^e^ siècle; mais la mention de ces hostilités ne se retrouve pas dans la table chronologique qui suit son ouvrage.

[52] «Tempore toto quo regnavit, Æduini, «filii regis Ædilfridi, qui ante illum reg- «naverat, cum magna juventute apud Scot- «tos sive Pictos exsulabant, ibique ad «doctrinam Scottorum cathechizati et bap- «tismati sunt gratia recreati.» (Bed. Stev. l. III, c. 1, § 150, p. 155).

[53] Usser. *Antiq.* cf. p. 212, 321, 348, 371.

§ 4. Troisième période (638-685).

Renseignements tirés des conquêtes d'Oswald.

Dès le début, c'est-à-dire vers 638, voici comment s'exprime Bède en parlant d'Oswald, que nous avons vu, en 635, fonder sa puissance au pied d'une croix dans l'Hefenfeld, et dont le règne s'étend jusqu'à 642 : « Le Dieu du ciel et de la terre accorda ici-bas au pieux Oswald un royaume plus étendu que celui d'aucun de ses ancêtres..... Ce monarque reçut sous sa domination tous les peuples et toutes les provinces de la Bretagne, qui est divisée en quatre nations de langues différentes, les Bretons, les Scots, les Pictes et les Angles[54]. » Dans ce passage, remarquons-le d'abord, Bède parle de l'extension du pouvoir d'Oswald, sans dire par quel moyen elle s'accomplit. Les termes dont se sert le vénérable écrivain semblent même la faire dériver d'une soumission volontaire plutôt que d'une conquête violente. Ce point est important, nous y reviendrons. Mais, violente ou volontaire, cette extension est le premier fait à l'occasion duquel soient consignés dans Bède des rapports entre les Northumbres et les Pictes, tandis que son texte indique de nombreuses hostilités dirigées par les prédécesseurs d'Oswald contre les Saxons et contre les Bretons. Si Oswald est devenu plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs, il est donc vraisemblable que son pouvoir s'est accru avant tout aux dépens des Pictes. Le même passage, qui fait naître ces présomptions, est le second de ceux où le vénérable écrivain parle de relations entre les Northumbres et les Scots. Mais lorsqu'il en a parlé dans la période précédente, de ses paroles mêmes

[54] Bed. Stev. l. III, c. VI, § 165, p. 168 : « Regna terrarum plus quam illi majorum « suorum... consecutus est... Omnes na- « tiones et provincias Britanniæ quæ in « quatuor linguas, id est Britonum, Pic- « torum, Scottorum et Anglorum, divisæ « sunt, in ditione accepit. »

nous avons pu conclure, avec Usserius, que ceux-ci, vaincus par ceux-là, n'avaient cependant perdu aucune partie de leur territoire. Il est donc excessivement probable que l'extension du pouvoir d'Oswald s'accomplit non-seulement sur les Pictes, mais aussi sur les Scots.

Pour changer ces probabilités en certitude, il suffit d'établir que si Oswald porta sa puissance plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs, ce ne fut ni aux dépens des Saxons, ni au détriment des Bretons. Or cela résulte incontestablement d'un autre passage où Bède indique les populations sur lesquelles s'exerça la suprématie de ces chefs qui faisaient porter devant eux le tufa, et que la chronique saxonne désigne par le surnom de Bretwalda[55]. « Le premier, dit Bède, qui domina sur toutes les provinces méridionales des Angles, que l'Humber sépare de leurs provinces septentrionales, fut Ella, roi de Sussex; le second fut Cœlin, roi de Vessex; le troisième fut Ædilberct, roi de Kent; le quatrième fut Redwald, roi d'Estanglie. Le cinquième, Edwin roi des Northumbres, c'est-à-dire des peuples qui habitent le nord de l'Humber, investi d'une puissance supérieure [à celle de ses devanciers], commanda sur tous les peuples angles ou bretons qui se trouvent en Bretagne, à l'exception de ceux de Kent chez les premiers, mais en y comprenant chez les seconds les îles bretonnes de Man et d'Anglesey, qu'il conquit. Le sixième, Bretwalda, fut Oswald qui fut, comme son prédécesseur, roi de Northumbrie, et qui maintint sa domination dans les mêmes limites[56]. »

De cette longue citation, la phrase essentielle pour nous,

[55] *Chronic. sax.* p. 71, l. 18.

[56] Bed. Stev. l. II, c. v, § 100 : « ...Primus.... in regibus gentis Anglorum, « cunctis australibus eorum provinciis quæ « Humbræ fluvio et contiguis ei terminis « sequestrantur a borealibus, imperavit... « Ælli, rex australium Saxonum; secundus « Cœlin, rex occidentalium Saxonum.... « tertius Ædilberct, rex Cantuariorum; « quartus Reduald, rex orientalium Anglo-

c'est évidemment la dernière. Mais loin de nous venir en aide, elle semble d'abord augmenter les difficultés qui nous arrêtent. Ainsi, dans le premier passage, Bède affirmait que le royaume d'Oswald avait été plus étendu que celui d'aucun de ses prédécesseurs. Il affirme ici que le pouvoir d'Oswald s'exerça dans les mêmes limites où s'était exercé celui d'Edwin, *iisdem finibus*. Mais d'abord il serait peu croyable que Bède, le scrupuleux historien, le minutieux critique, se fût aussi grossièrement contredit sur un fait important, dont le séparait seulement un laps de trente-deux années [642-674][57]. Ensuite il faut remarquer que, dans son deuxième passage, le vénérable écrivain indique seulement les populations qui conservaient une existence distincte sous la suprématie des Bretwalda, nullement celles que la conquête avait absorbées. Ainsi, durant toute la période où le tufa fut arboré au midi de l'Humber, il ne parle point des Bretons, parce que ceux-ci perdirent complétement leur liberté, ou demeurèrent complétement libres. Dans la période, au contraire, où le tufa fut aux mains des Northumbres, il mentionne tous les Bretons de la Bretagne, et jusqu'à ceux des îles voisines, parce que ceux de ces peuples auxquels la conquête n'avait ravi que l'indépendance conservaient leur existence politique sous l'espèce de vasselage dont les frappaient les Bretwalda septentrionaux.

« rum... quintus Æduin, rex Nordanhym-
« brorum gentis, id est ejus quæ ad borea-
« lem Humbræ fluminis plagam inhabitat,
« majore potentia cunctis qui Britanniam
« incolunt, Anglorum pariter et Britonum
« populis præfuit, præter Cantuariis tan-
« tum, necnon et Meranias Britonum insu-
« las, quæ inter Hiberniam et Britaniam
« sitæ sunt, Anglorum subjecit imperio;
« *Sextus Oswald et ipse Nordanhymbrorum*
« *rex christianissimus, iisdem finibus regnum*
« *tenuit...* »

[57] « The venerable Beda was born in the « year 674... According to Mabillon in his « life of Beda § 2, he was born in 673; « but the reasoning of Pagi (*Critic.* ann. « 693, § 8), seens conclusive in this point, « and has been followed. » (Bed. Stev. *Introduct.* § 6, p. VII).

Ceci posé, le nouveau passage, loin d'ajouter aux difficultés qui nous arrêtent, jette une double lumière sur celui par lequel nous espérons les résoudre. Et d'abord, le cinquième Bretwalda, Edwin, ayant soumis à sa suprématie tout ce qui restait de Bretons libres dans la Bretagne, en y comprenant même ceux des îles voisines, plus tous les Angles, moins les Saxons de Kent; et le sixième Bretwalda, Oswald, ayant fait prévaloir son autorité dans les mêmes limites, il est évident que si la puissance de ce dernier s'est accrue, ce n'a pu être ni aux dépens des Angles ni au détriment des Bretons; dès lors il faut qu'elle se soit accrue aux dépens des Scots et des Pictes. De plus, comme dans Bède il n'est question de ces derniers peuples qu'à propos de la puissance personnelle d'Oswald comme roi northumbre, et que leur nom est complétement passé sous silence lorsqu'il s'agit du pouvoir d'Oswald, comme Bretwalda, il s'ensuit que les Pictes et les Scots soumis à ce monarque ne conservèrent pas d'existence à part, et que leur territoire fut absorbé dans celui du dominateur. Or, l'absorption du territoire, c'est l'anéantissement du peuple qui l'habite. A la place de ce peuple, il reste des individus, une race si l'on veut; mais cette race n'a plus de nom, elle s'appelle comme le dominateur.

Voici donc enfin déterminée une époque [635-642] à laquelle, d'après Bède, des parties de la population des Pictes et des Scots ont dû se confondre, ne fût-ce que temporairement et nominativement avec les Saxons. C'est peu toutefois d'avoir retrouvé l'époque de cette révolution; l'important serait de retrouver le territoire où elle s'est accomplie. Mais comme la chose sera longue et difficile, disons à l'avance quel résultat nous espérons atteindre, sauf à nous efforcer ensuite de notre mieux pour y parvenir.

Le territoire qu'Oswald enlève aux Pictes et aux Scots s'é-

tend, selon nous, de la Tweed et du cours supérieur de la Clyde jusqu'au Forth. Il se trouve absorbé dans la Bernicie, qui atteint alors ses dernières limites, et qui les atteint par suite de l'intérêt particulier qu'avait un prince d'origine bernicienne à rappeler, vers le nord, l'ambition des Northumbres, que la prépondérance des Déiriens avait fait dériver pendant trente-trois ans vers le midi [603-635]. Depuis lors, mais depuis lors seulement, Bède put dire que le Forth séparait les terres des Pictes d'avec celles des Northumbres. Cependant, nous l'avouons, rien jusqu'à cette heure ne nous autorise à restreindre, dans une conclusion si précise, l'étendue que Bède donne aux accroissements d'Oswald. Les passages mêmes sur lesquels nous nous fondons signifient que l'heureux Bretwalda étendit sa domination sur tous les Pictes et sur tous les Scots : *omnes nationes et provincias Britanniæ*. Bien plus, un auteur, Scot d'origine, que nous eussions cité avant Bède, car il lui est antérieur d'un demi-siècle, s'il contenait de plus longs renseignements sur Oswald, Cumin, n'en offre qu'un seul, et c'est pour confirmer le témoignage du vénérable chroniqueur[58] : « Dieu, dit Cumin, fit d'Oswald l'empereur de toute la Bretagne. » Ces textes sont formels, et du premier abord ils semblent, nous en faisons l'aveu, assigner aux conquêtes d'Oswald des limites autres et bien plus étendues que celles dans lesquelles nous les renfermions tout à l'heure.

Heureusement, trois indices nous mettent sur la voie d'autant d'observations dont le résultat est de réduire des témoignages qui nous sont si contraires en apparence à des proportions dont s'accommode notre manière de voir. Deux de ces indices sont puisés dans les faits relatifs au règne même d'Os-

[58] Cumin. *Vit. Columbæ*, c. xxv (*Ap.* Pinkert. *Vit. SS.* p. 24). « Totius Britanniæ imperator a Deo ordinatur. »

wald; le troisième, dans des faits relatifs au règne d'Oswi son successeur. Commençons par ceux-là, et remarquons d'abord que si l'historien scot crée Oswald empereur de *toute la Bretagne,* Bède, mieux instruit des affaires saxonnes, excepte de *toute la Bretagne* le royaume de Kent. Cela nous apprend déjà qu'il ne faut point prendre trop à la lettre les assertions générales de Cumin. Ensuite, Bède lui-même offre de quoi rectifier ce que les siennes auraient de trop absolu. Si Oswald, en effet, avait soumis tous les Pictes et tous les Scots, c'est-à-dire la Calédonie entière, comment l'exact chroniqueur aurait-il avancé que ce Bretwalda s'était maintenu dans les mêmes limites que son prédécesseur, à moins de prétendre que la soumission de ces peuples ait amené l'anéantissement complet de leur monarchie, que celle-ci, réduite en province, n'a pas dû figurer au nombre des états tributaires, dans l'énumération que fait Bède de ceux qui étaient soumis aux Bretwaldas? Or, nous ne nous croyons pas tenu de réfuter l'absurde, et de tout ce qui précède, nous croyons pouvoir induire que Bède et Cumin, en parlant de toute la Bretagne, ont seulement voulu désigner ce que Gildas appelait l'île romaine. Mais si cela est exact, sous peine d'absurdité, comme Bède place dans la Bretagne ainsi réduite des nations de quatre langues, y compris les Pictes et les Scots, il est donc évident, d'un côté, qu'il y avait au sud des golfes des Scots et des Pictes, et, de l'autre, que c'étaient ces peuples dont s'accrut la domination d'Oswald. Quelque puissante que soit cette induction ne l'admettons toutefois, si l'on veut, que comme une probabilité; c'est, on se le rappelle, notre seule ambition.

Mais si nous nous bornons à des probabilités, il ne nous est pas interdit de les multiplier. Pour en trouver une nouvelle, en faveur des accroissements septentrionaux d'Oswald, et c'est

le second indice que nous fournissent les faits relatifs à son règne, il suffit de jeter un coup d'œil sur cette carte de l'heptarchie dans sa plus grande extension, que nous a donnée Camden[59], ou sur celle qui, dans l'excellente édition de Smith[60], reproduit tous les lieux dont il est question dans Bède. Les noms de villes, l'indication des accidents physiques abondent au sud de la Tweed. Au nord se trouvent seulement désignés Mailross et Colludesburg. Or, voici quelle fut l'origine de Colludesburg et de Mailross. Lorsqu'Oswald sortit, par une victoire, de ce long exil qu'il avait passé chez les Scots, et aussi chez les Pictes, il arbora, on s'en souvient, dans l'Hefenfeld la croix qu'il avait appris à vénérer chez ces peuples. La dynastie déirienne, qui avait dépouillé la sienne et qu'il remplaçait, s'était adressée à des missionnaires romains pour en obtenir la conversion de la Déirie[61]. Oswald s'adressa aux Scots pour en obtenir la conversion de la Bernicie[62]. Les Scots et les Pictes, unis par les mêmes sentiments religieux, étaient, nous le verrons plus tard, imbus de certains préjugés contre quelques pratiques de l'Église romaine, et refusaient même de communiquer avec ses représentants. Oswald plaça les missionnaires, que lui envoyaient les Scots, loin des églises fondées au sud par les Romains, et choisit pour leur demeure Lindisfarne, aujourd'hui Holyland, située au nord de la Bernicie, à égale distance, à peu près, de Bebbanburh, qui en était la capitale, et de la Tweed, que nous supposons constituer la limite méridionale des Pictes. Ce furent les missionnaires de Lindisfarne qui fondèrent Mailross[63], espèce de noviciat au sein duquel ils

[59] Camd. *Gough.* I, c. x.

[60] Bed. Sm. p. 654.

[61] Bed. Stev. l. II, c. IX, § 110, p. 119, §§ 111 et 112.

[62] *Ibid.* l. III, c. III, §§ 155 et 156, p. 159.

[63] Cf. Bed. Stev. *Vit. S. Cudb.* c. IV et VI, p. 232, l. 10, et p. 233, l. 17.— Bed. Stev. l. III, c. XXVI, § 237, p. 229; l. V, c. XXVII, § 343, p. 318.—Chalmers *Caled.* I, p. 325, act. 55; Bolland. Jan. 23, t. II, p. 545.

se recrutaient. Quant à Colludesburg, il dut son origine à une sœur d'Oswald, Ebba, qui, après avoir fondé un premier établissement religieux sur les limites méridionales de la Bernicie, le quitta tout à coup pour en fonder un second au nord de la Tweed[64].

L'on pourrait peut-être, de la situation du noviciat dont le siége est au nord de ce fleuve, tandis que celui de l'apostolat est au sud, tirer cette induction, qu'avant de s'aventurer aux périlleux contacts des Northumbres païens, les missionnaires se prémunissaient dans le recueillement de régions plus tranquilles, dans lesquelles depuis longtemps les Pictes avaient embrassé le christianisme. On pourrait aussi supposer au déplacement d'Ebba d'autres motifs que l'inconstance, et y voir une mesure de surveillance exercée par un membre de la famille royale dans des contrées récemment conquises, et de l'esprit desquelles on n'était pas assuré. Mais la seule conséquence que nous voulions tirer de la fondation de Mailross et de Colludesburg, c'est qu'avant Oswald on ne peut indiquer aucun établissement saxon au nord de la Tweed.

Renseignements tirés du règne d'Oswi.

Les présomptions qui naissent de ce fait, pour placer entre la Tweed et le Forth l'extension qu'a prise la puissance d'Oswald, se corroborent, avons-nous dit, par d'autres faits sur la voie desquels nous met un troisième indice, puisé cette fois dans le règne d'Oswi, mais toujours emprunté au fragment que Bède consacre aux Bretwaldas. « Le septième de ces princes, continue le vénérable écrivain, fut Oswi, qui, pendant *quelque temps*, exerça son pouvoir *à peu près dans les mêmes limites* qu'Oswald, dont il était le frère. De plus, il dompta et rendit tribu-

[64] Bed. Sm. IV, c. XIX, n. 38 et 39, p. 162.

taires, pour la plus grande partie, les nations des Pictes et des Scots qui occupent les confins septentrionaux de la Bretagne[65]. » Quoi de plus décisif, au premier aspect, que ce passage? Des deux phrases dont il se compose, l'une indique les conditions dans lesquelles se maintient le pouvoir d'Oswi en deçà des golfes; l'autre, l'extension qu'il prend au delà. En deçà, Oswi conserve, en qualité de Bretwalda, à peu près les mêmes limites qu'Oswald. Au delà, il conquiert de plus les Pictes et les Scots septentrionaux. Ces peuples n'avaient donc point obéi à son prédécesseur. C'était donc sur d'autres Pictes, qu'Oswald avait étendu sa puissance, et quels autres, si l'on ne suppose pas un établissement de ces peuples au midi des golfes?

Mais cette conclusion, si victorieuse en apparence, peut soulever, on va le voir, deux espèces de difficultés que nous ne voulons pas dissimuler. Ainsi, en examinant de plus près le texte que nous venons de citer, et en le rapprochant d'autres passages de Bède, on peut en induire, d'une manière plus ou moins spécieuse, mais suffisante pour constituer une objection, en premier lieu qu'Oswi a dû recommencer sur les Scots et sur les Pictes la conquête d'Oswald; de sorte que les provinces incorporées par ce dernier à son territoire, se trouvant absorbées dans la conquête d'Oswi, il faudrait les placer au nord des golfes; en second lieu, que ne fissent-elles même point partie de cette conquête, il y aurait encore moyen de les placer dans la Calédonie. Examinons successivement les chances de probabilité qu'auraient ces deux opinions.

[65] Bed. Stev. l. II, c. v, § 100, p. 110: « Septimus Oswin frater Oswaldi, æquali- « bus pene terminis regnum nonnullo tem- « pore coercens, Pictorum quoque atque « Scottorum gentes, quæ septentrionales « Britanniæ partes tenent, maxima ex parte « perdomuit et tributarios fecit. »

Et d'abord, le dernier passage de Bède porte que, *pendant quelque temps,* Oswi n'atteignit qu'*à peu près* les anciennes limites d'Oswald. La différence qu'indiquent ces restrictions, entre le pouvoir des deux Bretwaldas, ne peut-elle pas provenir de ce que les Pictes et les Scots, maintenus sous le joug par Oswald après la mort de ce prince, que suivirent de grands troubles[66], auraient recouvré leur liberté, au commencement du règne de son successeur; et, comme ce successeur a depuis rendu tributaire toute la Calédonie, ne peut-on pas supposer qu'au nombre des provinces calédoniennes, soumises à sa récente suprématie, se trouvaient précisément celles qu'Oswald avait jadis incorporées à son territoire, mais dont le nouveau vainqueur n'aurait pu ou voulu rendre la condition inférieure à celle de toutes les autres? Cette hypothèse serait, à la rigueur, admissible, si les deux restrictions apportées par Bède au pouvoir d'Oswi comparé à celui d'Oswald se trouvaient autre part que dans le résumé où cet auteur s'occupe des Bretwaldas. Mais dans ce résumé, nous l'avons dit, il ne signale point les accroissements que prend la puissance d'Oswald sur les Scots et sur les Pictes; pourquoi y signalerait-il la diminution qu'aurait subie la puissance d'Oswi par suite de l'affranchissement de ces peuples? Son premier silence en implique un second. Mieux que cela, ses paroles expliquent ses paroles.

Si, dans le passage relatif aux Bretwaldas, passage où il ne doit indiquer que les états soumis à leur suprématie, il se sert, en parlant des limites d'Oswi comparées à celles d'Oswald, de ces restrictions assez vagues: *à peu près,* et *pour quelque temps,* il en donne le commentaire dans les chapitres où se développe l'histoire de ce dernier prince: « Oswi, dit-il d'abord, après

[66] Bed. Stev. l. III, c. IX, § 175, p. 177; c. XIV, § 187, p. 187; c. XXIV, § 221-224, p. 214.

avoir soumis les Merciens, ne les maintint que trois ans sous son obéissance [67]. » Voilà pourquoi son pouvoir n'égala que pendant *quelque temps* celui de son prédécesseur. « Oswi, dit-il ensuite encore, eut, dans les premiers temps de son règne [642-651], pour collègue Oswin, qui commandait à la province de Déirie [68]... » Et plus tard [vers 660]: « Oidilwald, fils d'Oswald, eut un royaume dans les contrées des Déiriens [69]. » Voilà pourquoi le pouvoir du septième Bretwalda n'atteignit qu'*à peu près* les limites dans lesquelles s'exerçait celui du sixième.

De cette parfaite concordance entre l'histoire détaillée du roi northumbre et le résumé qu'en donne Bède lorsqu'il s'occupe des Bretwaldas, il résulte deux choses : la première, qu'une exactitude aussi minutieuse dans un résumé aussi général, doit légitimer la haute importance que nous attachons au texte de l'historien northumbre; la seconde, que si la province incorporée par Oswald à son royaume s'est affranchie à sa mort, pour retomber ensuite sous le joug d'Oswi, ce n'est pas du texte relatif aux Bretwaldas que l'on peut en espérer la preuve.

Mais cette preuve ne pourrait-on l'espérer d'ailleurs? du texte, par exemple, qui est plus spécialement relatif aux rois northumbres? On le pourrait, en effet, et même la parfaite exactitude que nous attribuons à la notice sur les Bretwaldas fournirait sinon une issue, au moins un fil conducteur pour

[67] « Rex Osuin tribus annis post occisionem Pendan regis, Merciorum genti, necnon et ceteris australium provinciarum populis, præfuit... Completis autem tribus annis... rebellarunt adversus regem Osuin duces Merciorum. » (Bed. Stev. l. III, c. XXIV, §§ 223 et 224, p. 217.)

[68] « Habuit autem Osuin primis regni sui temporibus consortem regiæ dignitatis, vocabulo Osuini, de stirpe regis Æduini, hoc est filium Osrici. » (Bed. Stev. l. III, c. XIV, § 188, p. 187.)

[69] « Oidilvald filius Osualdi regis, in Deirorum partibus regnum habebat. » (Bed. Stev. l. III, c. XXIII, § 217, p. 211.)

y aboutir. Dans cette notice, les mots dont Bède se sert pour indiquer la position des Pictes et des Scots soumis à la suprématie d'Oswi, portent littéralement que ces peuples habitent les confins septentrionaux de la Bretagne, *septentrionales Britanniæ fines tenent.* Mais les confins d'une contrée n'embrassent pas le tiers de cette contrée; Bède n'a pu vouloir désigner ici toute la Calédonie. Il n'en désigne que le septentrion, et, comme ailleurs, il distingue soigneusement les Pictes austraux des Pictes sepentrionaux[70]; il est probable que la conquête d'Oswald, au lieu de s'adresser à des Pictes imaginaires qui ne se sont jamais fixés en deçà du Forth, a pu s'adresser aux Pictes qui habitaient entre ce golfe et les Grampians, à ceux-là mêmes que Bède désigne sous le nom de Pictes austraux par opposition aux Pictes septentrionaux qui habitaient entre les Grampians et la mer des Orcades.

Et ce n'est pas tout : cette induction tirée du seul résumé sur les Bretwaldas s'appuie d'une objection fort grave qui résulte de la comparaison de ce résumé avec le texte plus détaillé de l'histoire des rois northumbres. En effet, la phrase où Bède parle des populations septentrionales que soumet Oswi, est extraite du passage relatif aux Bretwaldas. Or, dans ce passage, d'après nos observations précédentes, il ne peut être question que des conquêtes dont le résultat est de confisquer l'indépendance des peuples, nullement de celles qui aboutissent à la confiscation de leur territoire. Comme le dit Bède, ils sont rendus *tributaires ;* rien de plus. Mais il se trouve dans cet auteur deux autres passages où il est question, non plus des con-

[70] « Prædicavit verbum Dei provinciis « septentrionalium Pictorum, hæc est eis « quæ arduis atque horrentibus montium « jugis ab australibus eorum sunt régioni- « bus sequestratæ. Numque ipsi australes « Picti qui intra eosdem montes habent « sedes, multo ante tempore, fidem veri- « tatis acceperunt, prædicante... Nynia.. » (Bed. Stev. l. III, c. IV, § 158, p. 162.)

quêtes générales des Bretwaldas, mais des conquêtes particulières d'Oswi dans le nord. Les voici : « Ce roi, est-il dit d'une part, soumit au royaume des Anglès en très-grande partie la nation des Pictes [71]; et d'une autre part : Wilfrid régissait comme évêque l'église d'York, et tous les Northumbres, ainsi que les Pictes, aussi loin qu'Oswi étendait son pouvoir [72]. » Au premier abord, on pourrait croire que, dans ces passages, il est question des mêmes Pictes qui sont indiqués lorsqu'il s'agit du pouvoir d'Oswi comme Bretwalda. Mais si cela était, pourquoi dans ceux-là ne serait-il point fait mention des Scots comme dans celui-ci ? Bède, en écrivant l'histoire plus détaillée d'Oswi, oublierait-il à deux reprises une des conquêtes qu'il aurait indiquées lorsqu'il faisait du règne de ce prince comme Bretwalda un résumé rapide ? Nous voici donc amené à notre tour, à propos de ce même résumé, à proclamer Bède en contradiction avec lui-même, ou à reconnaître qu'il est question de deux conquêtes distinctes et d'espèces diverses dans le passage relatif à Oswi comme Bretwalda, et dans ceux qui embrassent son histoire complète. Ainsi, comme Bretwalda, il soumet au tribut les Pictes et les Scots septentrionaux, et comme roi northumbre, il enclave les Pictes austraux dans son territoire. Mais de ces deux conquêtes si distinctes, la dernière, qui place les Pictes dans une situation analogue à celle où les avait placés Oswald, ne paraît-elle pas indiquer la restauration d'une première conquête, ou du moins ne laisse-t-elle pas supposer cette réparation comme possible ? Et dès lors, du texte de Bède même, interprété d'après toutes les données de notre propre com-

[71] Bed. Stev. l. III, c. XXIV, § 223, p. 217 : « Osuin... gentem Pictorum maxima ex « parte regno Anglorum subjecit. »

[72] Bed. Stev. l. IV, c. III, § 259, p. 249 : « Wilfrido administrante episcopatum Eboracensis ecclesiæ, necnon et omnium « Nordanhymbrorum, sed et Pictorum, « quousque rex Osuin imperium protendere « poterat. »

mentaire, ne résulte-t-il pas que l'on peut transporter dans la Calédonie tous les Pictes sur lesquels dominait Oswald.

Nous reconnaissons toute la force d'une objection puisée dans nos propres arguments. Mais cette objection n'aboutit qu'à une probabilité, et nous nous croyons en mesure d'y opposer deux invraisemblances. Et d'abord, l'extension du territoire d'Oswald porte à la fois sur les Pictes et sur les Scots. Les conquêtes d'Oswi établissent bien sa suprématie sur les Scots et sur les Pictes septentrionaux, mais son territoire ne s'agrandit qu'aux dépens des Pictes austraux. Que si ces Pictes sont les mêmes que ceux d'Oswald, de deux choses l'une, ou les Scots soumis par ce prince sont situés comme les Pictes dont ils partagent l'asservissement, au nord des golfes; ou bien ils sont situés au midi. Dans ce dernier cas, des deux peuples le moins considérable se sera maintenu seul jusque-là en deçà des golfes. Dans le cas contraire, les deux populations jadis soumises à Oswald dans les mêmes conditions auront été replacées par la conquête d'Oswi dans des conditions différentes. Les Scots ne seront redevenus que tributaires; les Pictes seuls auront été derechef asservis. Tout cela est-il vraisemblable? Ce qui le serait encore moins, ce serait de supposer qu'Oswald, après dix-sept ans d'exil chez les Pictes et chez les Scots, après dix-sept ans d'hospitalité accordée et de bienfaits reçus[73], va porter la guerre au delà de ces golfes qui ont si longtemps élevé leurs barrières [617-634] entre lui et ses persécuteurs. Comment croire en effet que le fugitif d'hier, monarque aujourd'hui, et dont le premier acte est d'envoyer vers les Pictes et vers les Scots pour en obtenir des missionnaires[74], reçoive de la Calédonie le salut de l'âme après en

[73] Bed. Stev. l. III, c. 1, § 150, p. 155; c. 11, § 156, p. 160.

[74] « Rex Osuald mox ubi regnum susce-« pit, desiderans totam, cui præesse cæpit,

avoir reçu la vie, et aille porter le ravage chez ses bienfaiteurs, sans que ceux-ci cessent un instant d'envoyer les plus saints d'entre eux pour évangéliser ces peuples[75]? Car la mission écossaise, en pleine activité dès l'avénement d'Oswald, continue son œuvre longtemps après la mort de ce prince[76]. Encore une fois, tout cela n'est point vraisemblable.

Ne le serait-il pas beaucoup au contraire d'admettre qu'un compromis se serait opéré entre des populations fatiguées de longues hostilités? Que les unes auraient abandonné leurs provinces les plus disputées, à condition que les autres renonceraient aux doctrines qui alimentaient leur frénésie guerrière? L'avénement du proscrit ne serait-il pas une œuvre commune à laquelle auraient participé la Bernicie et la Calédonie, et dans laquelle celle-ci aurait cédé à celle-là un lambeau douteux de terre, en échange d'une paix espérée et cimentée au nom du Christ? Les expressions mêmes de Bède ne semblent-elles pas indiquer, nous l'avons déjà remarqué, que la conquête d'Oswald est pacifique. Après avoir parlé de sa victoire sur un seul chef breton dont les fureurs avaient rendu vacant le trône sur lequel Oswald allait monter, « Celui-ci, ajoute le vénérable écrivain, reçut en soumission, *in ditionem recepit*, tous les peuples des quatre langues qui se parlent en Bretagne. » Recevoir en soumission, ce peut être, mais ce n'est pas toujours *obliger par la violence à se soumettre*. L'expression est élastique. Les Bretons et les Angles ont pu être *violentés*,

« gentem fidei christianæ gratia imbui,... « misit ad majores natos Scottorum, inter « quos exsulans ipse baptismatis sacra- « menta, cum his, qui secum erant, mili- « tibus, consecutus erat; petens, ut sibi « mitteretur antistes, cujus doctrina ac mi- « nisterio gens, quam regebat, Anglorum, « dominicæ fidei et dona disceret, et susci- « peret sacramenta. » (Bed. Stev. l. III, c. II, § 155, p. 159; § 156, p. 160; c. V, §§ 162, 163 et 164, p. 165; c. VI, §§ 165-166; c. XXVII, § 196, p. 194, etc.).

[75] Bed. Stev. l. III, c. II.

[76] Bed. Stev. l. III, c. XIV, § 190, p. 189; c. XV, § 191, p. 190; c. XVI, § 194, p. 192.

les Pictes et les Scots ne l'être pas, et Bède dans une phrase générale, sans s'écarter de son exactitude habituelle, aura résumé ces résultats divers par ces seuls mots: *recevoir en soumission.*

Mais toutes ces raisons ne fussent-elles pas concluantes, nous en aurions toujours une péremptoire pour récuser l'objection. En effet, en attribuant à Oswald d'abord, puis à Oswi, deux extensions distinctes de territoire, aux dépens des Pictes et des Scots, nous pouvons, grâce à nos propres citations, et à celles que nous a fournies l'objection, nous pouvons nous appuyer maintenant sur deux textes formels, qui attestent l'accroissement de chacun de ces Bretwaldas. Pour identifier entre elles les provinces qu'ils ont conquises, il faut au contraire s'appuyer de la probabilité d'un affranchissement des Pictes et des Scots après la mort d'Oswald, c'est-à-dire d'une supposition. Avec une supposition contre nous, et deux textes en notre faveur, nous croyons donc pouvoir conclure, indépendamment de toutes les autres raisons dont nous nous sommes appuyé, que les conquêtes d'Oswi sur les Pictes et sur les Scots étaient complétement différentes des anciennes conquêtes d'Oswald.

Mais, lors même que ces conquêtes eussent été différentes, ne serait-il pas possible de les placer toutes deux en Calédonie? Cette seconde objection, qui ne saurait s'appuyer, nous l'avons déjà vu, des passages relatifs à la suprématie des Bretwaldas sur les peuples septentrionaux, n'est-elle point redevenue plausible, depuis que nous avons découvert une extension de territoire au nord des golfes dans l'histoire particulière d'Oswi? Entre les Grampians et le Forth ne se trouve-t-il pas maintenant et ne pouvait-il exister alors plusieurs provinces? Oswald avait pu s'emparer des côtes septentrionales du

golfe, Oswi conquérir le versant méridional des Grampians. Cela serait peu probable, d'après les relations que nous avons déjà signalées entre le fugitif Oswald et les Calédoniens. Mais si les preuves réunies jusqu'à cette heure démontrent que ce fait est moralement impossible, elles ne démontrent pas encore qu'il le soit matériellement. Cela résultera d'un dernier effort que nous allons tenter pour établir, d'une manière plus précise et plus incontestable que nous ne l'avons fait encore, l'étendue des conquêtes accomplies par les deux princes, non plus seulement d'après les textes qui les concernent, mais d'après ceux qui se rapportent au règne d'Egfrid leur successeur. La recherche sera longue, peut-être; nous croirions, toutefois, n'avoir pas besoin d'excuses du moment où le résultat serait décisif. Ce n'est pas notre faute si, depuis trois siècles, on se débat autour de la question et si personne encore n'a pénétré jusqu'au cœur.

Renseignements tirés des faits religieux accomplis sous Egfrid.

Deux guides, cependant, s'offrent pour aborder définitivement cette question, depuis que les recherches de Mabillon[77] et de Gale[78] ont donné à Bède un contemporain et un compatriote[79], Étienne Æddi, à qui nous devons une vie fort curieuse de Wilfrid, évêque d'York. Étienne Æddi, cette fois, et Bède seront nos guides. Adressons-nous d'abord à celui-ci : « L'an de l'incarnation 678..... la dissension se glissa entre le vénérable Wilfrid et le roi Egfrid [fils et successeur d'Oswi]. Le prélat fut chassé de son siége, et on lui substitua deux évêques pour diriger les Northumbres : Bosa, dans la province de Déirie, et Eata dans la Bernicie; celui-là résidant à

[77] Mabill. *Act. SS.* v. p. 671-726.

[78] *Script.* XV, 1, p. 40-90.

[79] Bed. Stev. IV, c. 11, § 257, p. 247.

York, celui-ci résidant, soit à Lindispharne, soit à Hagustald. Tous deux étaient pris dans le collége des moines..... Trois ans écoulés [681], on ajouta deux nouveaux siéges aux précédents; Eata demeurant à Lindispharne, Tunberct eut l'église d'Hagustald et Truwin cette province des Pictes qui était alors soumise à l'empire des Angles[80]. » La première modification, on le voit, s'était opérée aux dépens de l'évêché d'York, qui se trouva circonscrit dans les bornes de la Déirie, tandis que le diocèse de Lindispharne embrassait la Bernicie et cette province des Pictes et des Scots qui, la première, selon nous, avait été incorporée et se trouvait comme identifiée à la Bernicie depuis l'avénement d'Oswald; puis, enfin, cette autre province du même peuple qui lui avait été récemment enlevée par Oswi. Le second démembrement n'avait pas atteint l'évêché d'York; il n'avait morcelé que le diocèse de Lindispharne. Tous ces remaniements devaient répondre à des exigences religieuses ou politiques, peut-être en même temps aux unes et aux autres. Étienne, rapproché de Bède, nous révèle quelles pouvaient être ces exigences.

La dynastie bernicienne s'était uni un rejeton de la famille déirienne. Le dernier Bretwalda bernicien, Oswi, avait épousé

[80] « Anno... sexcentesimo septuagesimo « octavo..... orta inter ipsum regem Egfridum et reverentissimum antistitem « Vilfridum dissentione, pulsus est idem « antistes a sede sui episcopatus, et duo in « locum ejus substituti episcopi, qui Nordanhymbrorum genti præessent; Bosa videlicet qui Deirorum, et Eata qui Berniciorum provinciam gubernaret: hic in civitate « Eburaci, ille in Hagustaldensi, sive in Lindisfarnensi ecclesia, cathedram habens « episcopalem, ambo de monachorum collegio in episcopatus gradum adsciti..... « Ordinati sunt autem... Bosa et Eata Eboraci, ab archiepiscopo Theodoro, qui etiam « post tres obscessionis Vilfridi annos, horum numero duos addidit antistites, Tunberctum ad ecclesiam Hagustaldensem, « remanente Eata ad Lindisfarnensem, et « Trumvini ad provinciam Pictorum quæ « tunc temporis Anglorum erat imperio « subjecta. » (Bed. Stev. l. IV, c. XII, § 288, p. 274.)

Eanfled, fille d'Edwin, l'unique Bretwalda déirien[81]. Eanfled avait appelé en Bernicie les anciens apôtres de la Déirie, les missionnaires romains[82]; Wilfrid en était le plus zélé[83]. Il avait fait expulser de Bernicie les missionnaires des Scots[84]; il avait fait prévaloir, sur les usages de ceux-ci, les usages de l'Église romaine. Sous l'influence de la Déirie, et malgré les répugnances d'Oswi[85], non-seulement au sud le siége d'York [665], où jadis Edwin avait accueilli les premiers envoyés de Rome[86], avait été restauré en faveur de Wilfrid[87]; l'évêché de Lindisfarne avait été supprimé [669][88], et l'autorité de Wilfrid avait prévalu sur toutes les contrées auxquelles son zèle avait imposé ou persuadé d'abandonner leurs usages. Ces révolutions n'avaient pu s'accomplir sans exciter bien des mécontentements que Bède nous a laissés soupçonner et qu'Étienne atteste de la manière la plus formelle. Ainsi, ce dernier nous apprend que les Pictes étaient parvenus à circonvenir Oswi et à lui faire choisir un des leurs pour supplanter Wilfrid[89]. Lorsque Egfrid eut remplacé Oswi [670], Étienne révèle seul un mouvement politique qui éclate deux années après la restauration de Wilfrid (671)[90], et qui paraît en être la conséquence :

[81] Bed. Stev. l. II, c. IX, § 114, p. 122; l. III, c. XV, § 191, p. 190.

[82] *Ibid.* l. III, c. XXV, § 226, p. 219.

[83] *Ibid.* l. V, c. XIX, § 413.—*Vit. S. Wilf.* c. II et III (ap. *Script.* XV, p. 41).

[84] *Ibid.* l. III, c. XXV, § 225-235, p. 218-227. — *Vit. S. Wilf.* c. X et XLV...: « Nonne et ego primus post obitum primo- « rum procerum a S. Gregorio dirutorum « [curavi ut] Scotia virulenta plantationis « germina eradicarem? » (Ap. *Script.* XV, p. 47 et 76.)

[85] *Ibid.* l. III, c. XXVIII, § 243, p. 234.

[86] *Ibid.* l. II, c. XIV, § 132, p. 225.

[87] Bed. Stev. l. V, c. XIX, § 417, p. 384.

[88] *Ibid.* l. IV, c. 3, § 259, p. 248.

[89] *Vit. S. Wilf.* c. XIV (ap. *Script.* XV, p. 58).. : « Osuin rex male suadente invidia... « alium præarripere inordinate sedem Wil- « fridi eductus consensit ab hinc, quis quar- « tadecimanam partem contra apostolicæ « sedis regulam sibi elegerunt, etc... »

[90] L'époque de ce mouvement n'est indiquée que par ces mots assez vagues d'Étienne : « In *primis* annis Ecgfridi, tenero « adhuc regno. » Usserius (*Antiq.* p. 350 et 359) le place peu après 670. — Innes (*Essay*, I, p. 96) le met en 970. — Alfort

« Egfrid, dit le biographe contemporain de Bède, Egfrid, monarque plein de piété, et la bienheureuse reine Adelred..... se montrant tous deux complétement dociles pour l'évêque Wilfrid, la paix, la joie et l'abondance se répandirent sur leurs peuples et la défaite s'abattit sur leurs ennemis..... En effet, dans les premières années de ce règne, les populations bestiales des Pictes, méprisant et détestant la domination saxonne, menaçaient de secouer le joug de la servitude. Et bientôt, réunissant de tous les points de ces antres au sein desquels se forme l'aquilon, des tribus [*gentes*] innombrables, ils s'apprêtent, comme les fourmis que l'été appelle hors de leurs retraites, à se soulever en monceaux au pied d'un édifice ruineux. Egfrid, l'apprenant,.... et mettant sa confiance en Dieu, réunit son armée. A la tête d'une troupe peu nombreuse[91], il envahit son innombrable ennemi avec un chef audacieux, Bernaeth; il en fait un immense carnage. Deux fleuves sont tellement comblés de cadavres qu'il les passe à pied sec; les fuyards poursuivis sont hachés en pièces. Les peuples, réduits en servitude, subirent le joug jusqu'au moment où le roi perdit la vie[92].... »

(*Ann.* II, p. 340, § 4), en 671.— Smith (*Bed. Sm.* p. 751), en 670 ou en 671.— Chalmers (*Caled.* I, p. 254), en 679. — Turner (*Hist. Engl.* I, p. 383), Lingard (*Hist. Angl.* I, p. 165), Lappenberg n'y assignent aucune date. Il nous a semblé que si le mouvement eût éclaté en 670, Étienne eût dit tout simplement *in primo anno*, et ces expressions, *tenero adhuc regno*, nous ont empêché de lui assigner une date postérieure à 671.

[91] . .« *Cum Bernaeth subaudaci regulo...* » Le Bernaeth dont il est ici question doit être le même personnage que la chronique saxonne désigne sous le nom de Brith (*Chr. sax.* p. 45, l. 13) et probablement sous celui de Berth (p. 49, l. 31), ainsi que Bède sous celui de Beretus (Bed. Stev. IV, c. XXVI, § 340, p. 315) et, peut-être, sous celui de Beretred (*Vit. S. Wilf.* c. XXIV, § 452, p. 429, p. 386).

[92] « In diebus autem illis, Ecgfridus rex « religiosus cum beatissima regina Adel- « reda, cujus corpus vivens ante impollu- « tum, post mortem incorruptum manens « adhuc demonstratur; simul in unum « Wilfrido episcopo in omnibus obedientes « facti, pax et gaudium in populis, anni

Ce succès du roi northumbre fut suivi d'un autre [674][93], que Bède mentionne aussi bien qu'Étienne, et dont celui-ci

« frugiferi, victoriæque in hostes, Deo ad-
« juvante, subsecutæ sunt..... In primis
« annis ejus [regis], tenero adhuc regno,
« populi bestiales Pictorum, feroci animo
« subjectionem saxonum despiciebant, et
« jugum servitutis a se abjicere minaban-
« tur, congregantes undique de utribus et
« folliculis Aquilonis innumeras gentes,
« quasi formicarum greges in æstate de tu-
« mulis ferventes, aggerem contra domum
« cadentem muniebant. Quo audito, rex
« Ecgfridus humilis in populis suis, magna-
« nimus in hostes, statim equitatu exercito
« præparato, tarda molimina nesciens, si-
« cut Judas Maccabæus,... in Deum confi-
« dens, parva manu populi Dei contra enor-
« mem et supra invisibilem hostem cum
« Bernaeth subaudaci regulo invasit, stra-
« gemque immensam populi subruit, duo
« flumina cadaveribus mortuorum replens,
« ita (quod mirum dictu est) ut supra
« siccis pedibus ambulantes fugientium
« turbam occidentes persequebantur: et in
« servitutem redacti populi, usque ad diem
« occisionis regis, subjecti jugo captivitatis
« jacebant. » (*Vit. S. Wilf.* ap. *Script.* XV, c. XIX, p. 61).

[93] L'époque de cette guerre n'a point encore été déterminée d'une manière rigoureuse. Les notes chronologiques qui se trouvent à la fin du manuscrit le plus ancien de Bède, telles que nous les a données Smith (Bed. Sm. præf. p. 3), fixent cependant cette date de la manière la plus positive. Au moment où le manuscrit est terminé il s'est écoulé huit ans du règne de Ceolwulf qui, d'après Bède (Bed. Stev. V, c. XXIII, § 448, p. 412) est monté sur le trône le 9 mai 729. Le manuscrit n'a donc été terminé qu'après le 9 mai 737. Mais, parmi les notes finales, il s'en trouve une qui porte : *Pugna Ecgfridi ante an. LXIII.* Cette note vient immédiatement après une autre qui est conçue en ces termes : *Peuda moritur.* Peuda est un roi de Mercie qu'Oswi, père d'Ecgfrid, avait défait et tué, et après la mort duquel les Merciens avaient été soumis aux Northumbres. Mais, bientôt, les Merciens s'étaient affranchis (658) en proclamant Wulfaire, fils de Peuda (Bed. Stev. l. III, c. XXIV, p. 214), celui-là même qui, d'après Étienne, vient attaquer Ecgfrid après que les Pictes l'ont eux-mêmes attaqué. Le rapprochement des deux notes porterait donc à conclure que, dans la seconde, par ces mots, *pugna Ecgfridi*, il ne saurait être question que du combat de ce roi contre les Merciens, lors même que l'impossibilité de rapporter les notes chronologiques qui accompagnent cette seconde note à aucun autre combat connu du monarque northumbre ne rendrait pas plausible cette seule conclusion. Or, si le combat livré par Ecgfrid à Wulfaire date de soixante-trois années avant le 9 mai 737, il a dû avoir lieu entre le 9 mai 674 et le 9 mai 675. Mais Bède nous apprend, d'ailleurs (l. III, c. XXIV, § 222, p. 216), que Peuda fut tué le 15 novembre 655 et que Wulfaire fut proclamé trois ans accomplis après ce meurtre, *completis tribus annis post interfectionem Peudæ* (*ibid.* § 224, p. 217). Wulfaire fut donc proclamé dans les derniers jours de 656 ou dans les premiers jours de 659. Bède nous apprend encore que ce prince régna dix-sept ans (*ibid.* p. 218) et qu'il mourut, par consé-

parle en ces termes : « Après cette victoire, le roi Ecgfrid..... dont Dieu augmentait le courage, rompit au joug la tête des nations orgueilleuses et des monarques hautains. En effet, Wulfaire, roi des Merciens, excitant tous les peuples du Midi contre notre souverain, qu'il voulait soumettre à un tribut, Ecgfrid, roi des Déiriens et des Berniciens, s'entoura des conseils de l'évêque et des vieillards pour défendre les églises et la patrie, et, se précipitant sur un ennemi superbe avec une faible armée, il le battit, en fit un grand carnage, mit en fuite le roi et frappa le royaume de tribut; puis, le roi vaincu mourant, n'importe par quelle cause, son royaume demeura, pour quelque temps, plus complétement soumis à Ecgfrid[94]. »

Les conséquences de la double victoire des Northumbres sur les Pictes et sur les Merciens se trouvent consignées, immé-

quent, en 675. D'un autre côté, Étienne dit qu'après la défaite de Wulfaire, Ecgfrid imposa d'adord un tribut sur les états des vaincus; puisque, celui-ci étant mort, le vainqueur domina plus complétement sur la Mercie (ap. *Script.* XV, p. 62). Mais si le combat s'était livré en 675, comme il faudrait qu'il se fût livré, avant le 9 mai, en mars ou en avril, époque où la saison permet à peine de placer des hostilités, il ne se serait passé que six mois environ durant lesquels Wulfaire eût été soumis au tribut. Cela eût-il valu la peine d'être mentionné par l'hagiographe, qui omet tant de choses importantes? N'est-il pas plus probable que le tribut dut être perçu pendant dix mois environ et que les hostilités entre les deux nations eurent lieu durant l'été de 674? Tout ce que l'on peut affirmer cependant d'une manière positive, nous le reconnaissons, c'est qu'elles eurent lieu à la fin de 674 ou au commencement de 675.

[94] « Deinde post hanc victoriam rex Ecg-
« fridus cum supradicto servo Dei [Wil-
« frido], justus..... regensque populos et
« validus sicut David in contritione hos-
« tium, humilis tamen in conspectu Dei
« apparens, et colla tumentium populo-
« rum, et ferocium regum audacior a Deo
« factus confringens, semper in omnibus
« Deo gracias agebat, nam Wulfarius, rex
« Merciorum..... omnes australes populos
« adversus regem nostrum concitans non
« tam ad bellandum quam ad redigendum
« sub tributo,..... proponebat. Ecgfridus
« vero rex Deirorum et Bernicorum.....
« consilio senum, patriam custodire, eccle-
« sias Dei defendere, episcopo docente ...
« hostem superbum invadens... cum parvo
« exercitu prostravit, et occisis innumeris
« regem fugavit, regnumque ejus sub tri-
« buto distribuit et eo postea quacumque
« ex causa moriente, plenius aliquod spa-
« tium pacifice imperavit. » (*Vit. S. Wilf.* c. XX, p. 61.)

diatement après les deux passages que nous venons de citer, dans cette phrase de l'hagiographe : « ..... A mesure que les triomphes d'Ecgfrid étendaient sa puissance au nord et au midi, le pouvoir religieux du bienheureux Wilfrid, comme évêque, s'étendait au midi sur les Saxons, au nord sur les Bretons, sur les Scots et sur les Pictes. Affable et cher à tous ces peuples..... il gouverna avec modération les nouvelles églises qui flottaient entre les ondes du siècle[95]..... », c'est-à-dire qu'agitaient des passions politiques. L'ascendant que prit Wilfrid effraya bientôt le roi northumbre [vers 678][96], et c'est alors qu'eut lieu le démembrement de son diocèse, au profit d'étrangers dont aucun, dit Étienne[97], n'avait même fait partie du troupeau de Wilfrid.

Il est curieux de savoir d'où l'on avait tiré ces successeurs de l'évêque dépossédé. Une première fois, avons-nous dit, Wilfrid avait été supplanté, du temps d'Oswi, par un évêque du choix des Scots. Cet évêque, qu'on avait fait venir d'Hibernie[98], et qui se nommait Ceadda, avait amené à sa suite un prêtre du nom d'Eadhed[99]. Lorsque Ceadda avait été obligé de céder à son tour le siége d'York à Wilfrid [669], on lui avait donné, pour l'en dédommager, le siége de Mercie. Mais les Merciens, nous l'avons vu, s'étant soumis à Ecgfrid,

[95] Bed. Stev. c. XXI, p. 62....: « Sicut « igitur Ecgfrido rege religioso regnum ad « Aquilonalem et Austrum per triumphos « augebatur; ita B. memoriæ Wilfrido epi- « scopo ad Austrum super Saxones, et « Aquilonem super Britones et Scotos Pic- « tosque regnum Ecclesiarum multiplica- « batur. Omnibus gentibus carus et amа- « bilis... inter sæculares undas fluctuantes « moderate novas ecclesias gubernabat. »

[96] Bed. Stev. l. IV, c. XII, § 288, p. 274 et n. 5. — Cf. Bed Sm. p. 751. — Pagi, *Ann.* an. 677, § 10, etc. — *Vit. S. Wilf.* c. XXIV (ap. *Script.* XV, p. 63).

[97] *Vit. S. Wilf.* c. XXIV (*ibid.*)...: « Tres « episcopos alibi inventos, et non de « subjectis illius parochiæ..... »

[98] *Vit. S. Wilf.* c. XIV (ap. *Script.* XV, p. 58)...: « Admirabilem doctorem de Hi- « bernia venientem. »

[99] Bed. Stev. l. III, c. XXVIII, § 243, p. 234.

leur église avait été jointe en partie au diocèse de Wilfrid [100]. Or, pour remplacer celui-ci chez les Merciens, on choisit Eadhed, prêtre, ancien compagnon de Ceadda. En Bernicie, Eata fut choisi pour remplacer Wilfrid. Or, Eata, c'est Bède qui nous l'apprend [101], était l'un des douze enfants que le premier apôtre envoyé par les Scots chez les Berniciens avait choisis, au début de son épiscopat, parmi les Angles, pour les élever dans le Christ, et lorsque, Wilfrid l'emportant sur les Scots, ceux-ci sortirent de Bernicie, leur chef, Colman, avait obtenu d'Oswi que ce monarque laisserait Eata régir, comme abbé, l'ancien noviciat de Mailross. En Déirie, Bosa fut substitué à Wilfrid [102]. Or, lorsque Wilfrid avait déterminé l'expatriation des Scots, il avait eu pour adversaire Hilda, abbesse de Streanaeshalch [103], issue du sang royal de Déirie [104], et qui, après avoir reçu la foi par l'intermédiaire des Romains, avait embrassé la vie monastique sous la direction des Scots [105]. Le premier apôtre de ceux-ci, Aidan même, l'avait consacrée [106], et, jusqu'à la mort, elle demeura fidèle aux doctrines qu'ils lui avaient transmises, poursuivant Wilfrid, leur adversaire, jusqu'au sein de Rome [107] où celui-ci s'était réfugié. Ce fut dans son monastère qu'on alla chercher un successeur à Wilfrid; Bosa était l'un des clercs de Streanaeshalch [108]. Mais, bientôt, le diocèse de Bernicie subit une triple division. Eata conserva le siége de Lindisfarn. Tunberct eut celui d'Hagustald; Trumwin, celui des Pictes [109]. Tunberct fut presque immédiatement

[100] La portion réunie au royaume des Northumbres et au diocèse d'Yorck était ce qui forma depuis le diocèse de Sydnanster. (Bed. Stev. IV, c. XII, § 288, p. 274).

[101] *Ibid.* l. III, c. XXVI, § 237, p. 227.

[102] *Ibid.* l. IV, c. XII, § 288, p. 274.

[103] *Ibid.* l. III, c. XXV, § 228, p. 281.

[104] *Ibid.* l. IV, c. XXIII, § 322, p. 301.

[105] *Ibid.* § 323.

[106] *Ibid.* § 324.

[107] *Vit. S. Wilf.* c. LII (ap. *Script.* XV, p. 81).

[108] Bed. Stev. l. IV, c. XXIII, § 326, p. 303; l. III, c. XII, § 288, p. 274.

[109] *Ibid.* l. III, c. XII, § 288, p. 275.

déposé[110] et remplacé par Cudberct, l'élève de Mailross[111] et de Lindisfarn[112], le disciple chéri d'Eata[113]. Quant à Trumwin, c'était lui qui avait le plus contribué à l'élection de Cudberct[114], et, lorsque lui-même fut obligé de renoncer à son diocèse, ce fut à Streanaeshalch qu'il se réfugia[115]. Aucun de ces personnages, a dit Étienne, n'avait été soumis au pouvoir de Wilfrid, et cette curieuse réflexion nous apprend que, même après avoir adopté les usages de l'Église romaine, les monastères scots de Lindisfarn, de Mailross et de Streanaeshalch étaient parvenus à repousser la juridiction de l'évêque romain.

Les choix faits dans ces monastères sont assez significatifs pour nous dispenser de commentaires. Il est évident que Wilfrid succombe devant une réaction des Scots. On sent, dès lors, quelle importance acquiert le démembrement dont cette révolution est suivie et combien il serait intéressant de connaître les régions dont se composent les nouveaux diocèses. Il en est un au sujet duquel Bède ne laisse rien à désirer, c'est celui d'York : « Ce diocèse, dit-il, comprenait la Déirie[116]. » Il en est un second sur lequel le vénérable écrivain n'est guère moins explicite : « Trumwin fut, selon son témoignage, évêque dans la province des Pictes, qui alors étaient soumis à l'empire des Angles[117], » et qui, d'ailleurs, était limitée au sud par

[110] Bed. Stev, l. IV, c. XXVIII, § 347, p. 323.

[111] *Ibid* c. XXVII, § 343, p. 318. — *Vit. S. Cudb.* c. VI (Bed. Sm. p. 233, l. 17).

[112] Bed. Stev. l. IV, c. XXVII, § 345, p. 320. — *Vit. S. Cudb.* c. XVI (Bed. Sm. p. 241, l. 5).

[113] *Vit. S. Cudb.* c. VII (Bed. Sm. p. 234, l. 6); c. XVI (*ibid.* p. 241, l. 8); c. XXV (*ibid.* p. 248, l. 21).

[114] Bed. Stev. l. IV, c. XXVIII, § 347, p. 328. — *Vit. S. Cudb.* c. XXIV (Bed. Sm. p. 248, l. 5).

[115] Bed. Stev. l. IV, c. XXVI, § 341, p. 327. Voir cependant, Boll. x febr. *Vit. S. Trumwini*, § 1, n. 5.

[116] Bed. Stev. IV, c. XII, § 288, p. 274 : « ... Bosa qui Deirorum provinciam guber- « naret, ... in civitate Eburaci »

[117] *Ibid.* p. 275... « Trumwin ad provin- « ciam Pictorum quæ tunc temporis An- « glorum erat imperio subjecta. »

le Forth[118]. Mais ces deux diocèses répondent exactement à des provinces politiques; pourquoi n'en serait-il pas de même à l'égard des deux autres? Pour quel motif la Bernicie, dans l'hypothèse où elle s'étendrait du Tess au Forth, serait-elle scindée, la Bernicie victorieuse et dominante, tandis que les deux contrées vaincues, celle des Déiriens et celle des Pictes, conserveraient leur intégralité? Sans doute le morcellement, dans notre opinion même, est une concession aux vaincus; mais cette concession ne peut aller, de la part des vainqueurs, jusqu'à se mutiler eux-mêmes. Du moment où le morcellement est une concession au nord du Forth et au sud de la Tess, il est improbable qu'il n'en indique pas une seconde, analogue à la première, entre la Tess et le Forth. Dès lors, il devient à peu près évident qu'entre le golfe et le fleuve subsistent deux populations, d'origine et d'intérêts divers, dont l'une a été subjuguée, dont l'autre veut raffermir sa conquête. Mais quel a été le vainqueur, sinon Oswald; quels sont les vaincus, sinon les Pictes? Nous l'avouons cependant, ces puissantes inductions seraient bien plus concluantes encore si nous retrouvions les limites précises de tous les diocèses formés avec celui de Wilfrid. Or, cela ne nous paraît pas impossible.

Des quatre diocèses, celui d'York et celui des Pictes étant les deux extrêmes, il ne reste à déterminer que les deux moyens, et même, entre ceux-ci, il n'y a rigoureusement d'indéterminée que la ligne par laquelle ils se touchent, puisqu'ils sont d'ailleurs circonscrits au sud et au nord par les deux diocèses dont Bède vient de nous faire connaître les limites. Pour déterminer cette ligne, Bède nous offre d'assez nombreuses indications; mais, ni Bède, ni aucune autorité contemporaine et locale à la

[118] Bed. Stev. IV, c. xxvi, § 341, p. 317.....: « Fretum quod Anglorum terras Pictorumque disterminat. »

fois, ne donnent à ce sujet de renseignements positifs, et, pour en obtenir, il faut descendre jusqu'au XII^e^ siècle. A cette époque, deux autorités locales se présentent en même temps, qui ont dû puiser aux sources mêmes de la tradition. L'une est celle de Richard, prieur de l'église d'Hagustald[119]; l'autre, celle d'un anonyme qui écrit la vie de saint Cudbert et l'histoire de l'église de Lindisfarn, imprimées par Twisden au milieu des œuvres de Siméon de Durham[120]. Durham, on le sait, est depuis longtemps le siége des anciens évêques de Lindisfarn; Lindisfarn, Hagustald, sont précisément les deux diocèses dont nous ne connaissons pas encore toutes les limites. Richard et l'anonyme les indiquent de la manière la plus précise. Au début de ce mémoire, nous nous sommes élevé contre la méthode qui veut rectifier les autorités contemporaines d'après des autorités postérieures; mais nous avons préconisé la critique qui éclaire celles-ci en les contrôlant par celles-là. Ici, nous ajouterons que, si ce contrôle constatait un accord parfait des autorités récentes et plus détaillées avec les témoignages plus anciens, mais plus restreints, la science, même rigoureuse, devrait accepter comme inséparables les témoignages dont les diverses parties se trouveraient entre elles dans une harmonie parfaite. Si donc les indications précises de Richard et de l'anonyme coïncident de tous points avec les indications un peu moins formelles que fournit le texte de Bède, les conclusions que nous pouvons tirer de leurs témoignages réunis nous sembleront légitimement admissibles.

Citons d'abord le texte de Richard, puis celui de l'anonyme :

[119] *Script.* X, col. 286-308...: Ricardus prior Hagustaldensis, *De statu et episcopis Hagustaldensis ecclesiæ.*

[120] *Ibid.* col. 61-76. *Historia de S. Cuthberto, et de commemorationibus locorum regionumque ejus priscæ possessionis a primordio usque nunc temporis.* (Cf. Bolland. martis, t. I, § 1, n^os^ 1, 3, *Vit. S. Cudberti.*)

« Le diocèse d'Hagustald, écrit Richard, était borné, d'après le rapport de quelques-uns, à l'orient par la mer, au nord par la rivière d'Alne, au sud par le Tess, à l'occident par Wetherhala[121]. Wetherhala doit être Weterhall, dans le Cumberland, vers le fleuve d'Eden. Le Tess séparait la Bernicie de la Déirie. L'Alne se trouve au nord du Tess. Tous deux se déchargent dans la mer qui, à l'orient, limitait le diocèse d'Hagustald, c'est-à-dire dans l'océan Germanique. Voici maintenant le texte de l'anonyme[122]: « Telle est, dit-il, l'extension du territoire de Lindisfarn. 1° *Au sud.* Depuis le fleuve de la Tweed jusqu'à l'embouchure du Farne [Pharnamuthe]; puis, de là, en remontant le Farne jusqu'aux montagnes où il prend sa source, et de ces montagnes jusqu'aux fleuves de Bromic et de Till, en y comprenant le bassin du Bromic depuis le lieu où il naît. 2° *Au centre.* Sur la rive gauche de la Tweed, depuis le point où commence l'Edra, vers le nord, *tout ce qui est à l'est,* jusqu'au lieu où cette rivière se jette dans la Tweed; et toute la terre qui se trouve entre l'Edra et cette autre rivière plus occidentale qui se nomme le Leder et se décharge également, vers le sud, dans la Tweed, en y comprenant la rive orientale [*sic : occidentale?*] du Leder. Enfin, 3°, *vers le nord.*

[121] *Script.* X, c. v, col. 292.. : « Ut autem « quidam ferant ab oriente mare, a meri- « die Tesa fluvius, ab occidente Wither- « hala, a septentrione Alna fluvius, Hau- « gustaldensis episcopatus termini fuerunt. »

[122] *Ibid.* col. 68...: « Hic est *Lindisfar- « nensis* terræ terminus : a fluvio *Tweoda* « usque ad *Pharnamuthe*, et inde superius « usque ad illum locum ubi hæc aqua quæ « vocatur *Pharnæ* oritur, usque ad montem « *Hybberndane*, et ab illo monte usque ad « fluvium qui vocatur *Bromic*, et inde us- « que ad fluvium qui vocatur *Till*, et tota « terra quæ jacet ex utraque parte ipsius « fluminis *Bromic*, usque ad illum locum « ubi oritur. Et illa terra ultra *Tweoda*, ab « illo loco ubi oritur fluvius *Edræ* ab Aqui- « lone usque ad illum locum ubi cadit in « *Tweodu*, et tota terra quæ jacet inter « istum fluvium *Edræ*, et alterum fluvium « qui vocatur *Leder*, usque ad illum locum « ubi cadit in fluvium *Tweoda* versus Aus- « trum; et tota terra quæ pertinet ad mo- « nasterium *S. Balthere* quod vocatur *Tin- « mugaham*, a *Lombormore* usque ad *Esce- « muthe.* »

Toute la terre qui appartient au monastère de Saint-Balther, connu sous le nom de Tinningham, depuis le rivage de Lambar [Lambarmore] jusqu'à la bouche de l'Esce [Essemuth]. »

Dans ce passage, comme dans le précédent, presque toutes les limites sont déterminées par des cours d'eau ou par la mer. La *Tweed* est bien connue. Le *Farne* est un ruisseau qui se jette dans la mer, en face de l'île du même mom, et que Speed[123] indique sous le nom de *Warne*. Le *Bromic* est l'affluent le plus méridional du *Till;* celui-ci, le dernier affluent considérable de la *Tweed* sur sa rive droite. L'*Edra* est le dernier affluent considérable de ce même fleuve sur sa rive gauche; c'est l'*Adar* des cartes de Chalmers[124], le *With-Eter* des cartes de Speed[125] et de Camden[126]. Le *Leder* est le *Lauder* actuel, qui se jette dans la *Tweed* près de Mailross. La côte de Lambar doit être celle de *Lammermoor,* qui est voisine de *Tynningham,* où se trouvent les sept îles parmi lesquelles Camden signale encore celle de *Lamb*[127]; enfin, l'*Esce* est l'*Eske,* petit fleuve qui se jette dans le Forth un peu à l'orient d'Édimbourg.

Pour rendre plus clair le texte où se trouvent ces nombreuses indications, nous y avons ajouté plusieurs mots que l'emploi du caractère italique fait distinguer au premier coup d'œil. Deux de ces intercalations ont seules quelque importance. La première se rapporte à la rive orientale de l'*Edra,* la seconde à la rive occidentale du *Leder.* Si on ne les admettait pas, il se trouverait que l'anonyme a parlé deux fois de la rive droite de l'*Edra* et deux fois de la rive gauche du *Leder.* De plus, entre la première de ces deux rivières et l'Océan, il resterait une enclave complétement cernée par d'autres parties du diocèse de

[123] Speed. *Theat. brit. Northumberland,* fol. 89.

[124] Chalmers, *Caled.* I, p. 56.

[125] Speed. *Theat. brit. Scotia,* fol. 131.

[126] Camd. Gough, t. II, p. 292...: *A map of the principal roman camps,* etc.

[127] *Ibid.* p. 280....: *A map of the south part of Scotland.*

Lindispharn, et dont cependant l'anonyme ne ferait aucune mention. Enfin, si ce diocèse ne s'étendait que sur la rive gauche du *Leder*, il se trouverait d'un côté qu'une moitié de la limite occidentale, celle que dessinerait l'*Esk*, serait beaucoup plus reculée vers l'ouest que la seconde moitié dessinée par le *Leder*; et d'un autre côté, que Mailross serait exclu du diocèse, Mailross, l'annexe obligée de Lindispharn, avec lequel ses rapports sont perpétuels[128]. Mais que l'on admette ou que l'on supprime à la fois toutes nos explications, cela est parfaitement indifférent pour le résultat auquel nous tendons. Ce résultat, on se le rappelle, doit être de faire régner un parfait accord entre les indications un peu vagues de Bède et les indications plus précises des deux écrivains qui lui sont postérieurs.

Commençons par Richard. Celui-ci donne le Tess pour limite méridionale au diocèse d'Hagustald. Bède dit que le diocèse d'York comprend la Déirie. Or, la Déirie, c'est Usserius qui l'a prouvé d'après le texte même de Bède, s'étend jusqu'au Tess[129]. C'était donc à partir de ce fleuve que, pour Bède comme pour Richard, commençait le diocèse d'Hagustald. A l'Orient, dit Richard, ce diocèse était borné par l'Océan depuis le Tess jusqu'à l'Alne. Voici ce que Bède écrit dans la Vie de saint Cudberct, évêque de Lindispharn : « Lorsque l'homme de Dieu vit approcher le jour de sa mort....., il voulut, non-seulement visiter *son diocèse*, mais encore les fidèles qui se trouvaient *dans le voisinage*. Pendant qu'il accomplissait ce projet, la noble et sainte abbesse Aelflaede, vierge du Christ, le pria de venir dans une possession de son monastère pour le voir, l'entretenir, et lui faire dédier une église[130]. »

[128] *Vita S. Cudb.* ap. Bed. Sm. p. 227-291 et Bolland. 20 mars, III, p. 93-142, *passim*.

[129] Uss. *Antiq.* p. 212.

[130] « Interea dum præscius vicini sui obi-« tus vir Domini Cudberctus, .. voluit prius, « *non solum sua circuita parochia, sed et aliis* « *circa fidelium mansionibus visitatis*, cunctos

Cette possession n'était pas éloignée du monastère même; car, un peu plus loin[131], Bède dit qu'un serviteur d'Aelflaede, parti de ce dernier lieu un matin, put arriver dans le premier le même jour, avant que la messe fût célébrée. Or, ce monastère était celui de Strenaeshalch[132] situé sur l'Océan, et séparé de Lindispharn, siége de Cudberct, par toute la largeur que Richard donne à l'évêché d'Hagustald. Mais Cudberct ne parvient dans le voisinage de Strenaeshalch qu'en faisant une excursion dans des lieux qui ne sont point de son diocèse[133]. La conclusion est facile à tirer; elle est toute en faveur de Richard, dont elle montre la concordance avec le texte de Bède.

Le diocèse d'Hagustald, continue ce chroniqueur, avait l'Alne pour limite vers le nord. Sur les bords de l'Alne, Bède fait réunir un concile dans lequel se rencontrèrent les évêques nouvellement élus à la place de Wilfrid, et dans lequel fut décidée l'élection de Cudberct[134]. Le lieu précis où se tint le concile se nomme *le double gué*. Ce double gué attenait sans doute à quelque île fluviale, à quelque terrain à peu près neutre sur les confins des deux diocèses d'Hagustald et de Lindispharn, entre lesquels, à cette époque, hésitait le choix de Cudberct. Avouons-le toutefois, cette induction serait assez faible, si nous n'en avions une seconde pour la corroborer. Les deux diocèses, en effet[135], n'eussent pu avoir la Tweed

« necessario exhortationis verbo confir-
« mare... Quod dum ageret, rogatus a
« nobilissima et sanctissima virgine Christi
« Aelflaede abbatissa, ... venit ad posses-
« sionem monasterii ipsius, quatenus ibi-
« dem et ipsum videre atque alloqui, et
« ecclesiam dedicare deberet. » (Bed. Sm. p. 253, l. 35, *Vit. S. Cudb.* c. XXXIV.)

[131] *Ibid.* p. 254, l. XX et XXVII.

[132] Bed. Stev. l. III, c. XXIV, § 222, p. 216; l. IV, c. XXVI, § 341, p. 317.

[133] Bed. Sm. l. 40, p. 253.

[134] Bed. Stev. l. IV, c. XXVIII, § 347, p. 322: « Juxta fluvium *Alne*, in loco qui « dicitur *Adtuifyrdi*, quod significat *Ad* « *Duplex Vadum.* »

[135] Bed. Stev. cf. l. III, c. III, § 156, p. 160; c. VI, § 166, p. 168; c. XVI, § 191, p. 192; c. XVII, § 195, p. 193, etc.

pour limite, que si celui d'Hagustald eût enserré dans sa circonscription Lindispharn même, ce qui était impossible. Mais les limites des autres diocèses, nous l'avons vu, sont déterminées par des cours d'eau ou par la mer. Or, entre la Tweed, à l'embouchure de laquelle le diocèse d'Hagustald ne peut atteindre, et le Tess, qui borne ce diocèse au midi, il n'y a de cours d'eau pouvant servir de limites septentrionales que la Tyne, le Coquet et l'Alne. C'est sur la Tyne qu'est placé Hagustald, et ramener à ce fleuve les limites du diocèse dont cette ville était le siége, serait réduire à des proportions inadmissibles le pouvoir de l'évêque qui en était chargé. Les limites qu'établirait le Coquet seraient suffisantes, et nous les accepterions volontiers, si le moindre texte nous y autorisait, et si l'Alne n'avait en sa faveur une double présomption : d'abord le témoignage de Richard, puis la nécessité de restreindre autant que possible les emprunts faits à l'ancien territoire de Berniicie en faveur du diocèse de Lindispharn, si l'intention des rois northumbres était de satisfaire les exigences de populations dont l'origine eût été différente. En effet, d'après Richard même, nous l'avons remarqué précédemment, les limites politiques de la Bernicie s'étendaient au nord jusqu'à la Tweed. Faire atteindre ces limites au diocèse d'Hagustald, qui, d'après Bède, correspondaient à la Bernicie, c'était, nous venons de le voir, une chose impossible; mais détacher de la Bernicie plus que ce qui était rigoureusement nécessaire pour rendre indépendant de son collègue le siége de l'évêque de Lindispharn, c'eût été mécontenter les Berniciens. En détacher tout ce qui est au nord du Coquet, dans notre hypothèse, eût été exorbitant. En détacher tout ce qui est au nord de l'Alne, nous semblerait même avoir constitué de la part des rois northumbres une haute imprudence; car le siége de l'empire, la vieille capi-

tale de toute la Bernicie, qui naguère encore[136] était celle de l'Heptarchie, Bebbanbourg, se trouvait entre l'Alne et la Tweed. Enlever au diocèse des Berniciens leur cité nationale et prépondérante, pour en faire l'appendice d'un diocèse octroyé aux vaincus! il y aurait eu de quoi soulever les esprits. A notre avis donc, si l'Alne servait de borne au diocèse d'Hagustald, ce ne pouvait être dans toute l'étendue de son cours. Richard, il est vrai, indique ce fleuve comme seule limite septentrionale; mais, d'un côté, ses indications sont incomplètes et de l'autre elles sont fort brèves. Elles sont incomplètes, car, ainsi que nous le verrons bientôt, les frontières septentrionales du diocèse, dont il est l'historien, étaient plus étendues que le cours de l'Alne. Quant à leur brièveté, essayons d'y suppléer par les détails que nous offre l'anonyme, car, la limite septentrionale du diocèse d'Hagustald devenant nécessairement la limite méridionale de celui de Lindispharn, nous pouvons demander, à l'historien spécial de ce dernier diocèse les détails dans lesquels n'est point entré le prieur d'Hagustald.

Le diocèse de saint Cudberct, dit l'anonyme, comprend au sud les deux rives du Bromie. Or le bassin du Bromie touche vers le sud celui de l'Alne, dont la source se trouve à peu près sous la même longitude que la source même du Bromie et dont le cours est quelque temps parallèle de l'ouest à l'est au cours de ce dernier, qui bientôt s'élève vers le nord pour se décharger dans le Till. Sur ce point, on le voit, l'anonyme est d'accord avec Richard. Après le Bromie, continue l'hagiographe, c'est le Till qui borne le diocèse de Lindispharn. Cette indication est du plus grand prix pour notre thèse. La Tweed a un parcours de quatre-vingts milles anglais environ de l'ouest à l'est, mesuré en droite ligne; le Till tombe dans ce fleuve de ma-

[136] Jusqu'à la mort d'Oswi en 670. (Bed. Stev. l. II, c. v, § 100, §. 10.)

nière à laisser soixante et douze milles environ de ce parcours vers l'occident, et huit milles seulement à l'orient. C'est donc sur une largeur de huit milles seulement que le diocèse de Lindispharn enserre les deux rives de la Tweed; sur une largeur de soixante et douze milles, il n'en touche que la rive gauche, tandis que le diocèse d'Hagustald en atteint la rive droite. Ainsi, pendant un espace de soixante et douze milles, les limites politiques et religieuses de la Bernicie se confondent. Une étendue de huit milles seulement, ou tout au plus égale en longueur au cours de l'Aine, qui comprend seize milles environ en ligne droite, et dont la source, on se le rappelle, est placée à peu près sous le même méridien que celle de Bromie, est la seule concession faite aux dépens de la Bernicie, concession qu'exigeait impérieusement la situation de Lindispharn. Mais ce n'est pas tout. De l'embouchure de la Tweed, l'anonyme ne fait pas descendre les limites du diocèse de saint Cudberct jusqu'à la bouche de l'Aine[137]. Ces limites, d'après lui, s'arrêtent au Farn. Or le ruisseau de Farn se trouve juste en face de l'île du même nom, c'est-à-dire de l'établissement le plus méridional des moines scots et du séjour de saint Cudberct lui-même[138]. Au sud du Farn se trouve Bebbanbourg[139], qui, dès lors est compris dans le diocèse dont se compose principalement la Bernicie conquérante, et non dans ceux qu'on accorde aux populations conquises. Nous le demandons, est-il possible d'atteindre à une démonstration plus exacte des probabilités de notre opinion? Est-il possible d'établir un accord plus par-

[137] Voir les *Vies de saint Cudberct, passim.*

[138] Bed. Stn. p. 242, l. 42 (*Vit. S. Cudb.* c. XVII, p. 263, l. XLV, et p. 291, l. IV); Bed. Stev. l. III, c. XVI, § 194, p. 192; l. IV, c. XXVII, § 343, p. 318; c. XXIX, § 352, p. 326; l. V, c. V, § 359, p. 332.

[139] « Insula Farne quæ duobus ferme mil-« libus passuum ab urbe [Bebbanburgh] « procul abest. » (Bed. Stev. l. III, c. XXVI, § 194, p. 192.)

fait entre les inductions qui naissent du texte de Bède, et les assertions les plus détaillées des deux chroniqueurs que nous soumettons à son contrôle?

Le seul point sur lequel cet accord reste à établir, est celui de *Wetherhalla*, que Richard désigne comme le plus occidental du diocèse d'Hagustald. Wetherhalla avons-nous dit, se trouve sur l'Eden, qui probablement servait de limite à tout le diocèse. Ici nous aurions des textes victorieux au service de nos opinions, si nous voulions accepter ceux que Camden nous offre comme extraits d'une charte de donation, dressée par Egfrid en faveur de Cudberct[140], et d'une Vie de ce saint personnage dont il n'indique pas l'auteur[141]. La charte octroie la concession absolue de Carlisle et de son territoire[142] à l'évêque de Lindispharn. La vie porte que le canton de Cartmell fut également donné à cet évêque par Egfrid et par tous les Bretons qui l'occupaient[143]. Or, le territoire de Carlisle, au nord, vers le golfe de Solway; celui de Cartmell, au midi, vers la baie de Morecambe, forment les deux points extrêmes du Cumberland moderne, dont l'Eden est encore la limite. Malheureusement, la charte où est puisé le premier de ces renseignements se trouve fausse[144], et la Vie de saint Cudberct dont Camden a omis d'indiquer l'auteur n'est ni celle de Bède, ni celle de l'anonyme que les Bollandistes croient contemporain de ce dernier. C'est précisément celle que nous devons à cet autre anonyme, auquel nous avons emprunté l'indication des limites

[140] Camd. Gough. III, 175, n. l.

[141] *Ibid.* p. 131, voc. *Carthmell.*

[142] « . . . [Ego Ecgfridus] donavi. . . . civitatem quæ vocatur *Lugubalia*, et in circuitu ejus XV milliaria. . . » (Cf. *Script.* X, p. 58.)

[143] « Dedit ei rex Ecgfridus terram quæ vocatur *Cartmel*, et omnes Britanni cum eo. . . »

[144] *Script.* X, p. 5, l. 57; Bed. Sm. p. 782, l. 28 et n. 13. Bolland. martis, t. I, p. 145, § 11, n° 11 et *Vit. S. Cuthberti, ibid.*

du diocèse de Lindispharn [145]. Ces deux autorités servent toutefois à constater l'antiquité d'une tradition conforme à celle qu'a suivie Richard.

Mais cette tradition même, quatre passages de Bède la rendent vraisemblable. Deux appartiennent à l'histoire générale des Northumbres, deux à la biographie de saint Cudberct. Dès l'époque d'Ethelfrid, nous le savons, l'exact chroniqueur montre ce prince forçant les Scots à se renfermer dans leurs limites, après les avoir défaits à Degsastan près de Carlisle, sur la frontière septentrionale du Cumberland; puis il le conduit jusqu'aux limites les plus méridionales de cette province au moyen âge, et l'y fait remporter près de Chester la célèbre victoire qui coûta la vie aux moines de Bangor [146]. Depuis Ethelfrid, il est vrai, à la mort d'Edwin, les Bretons avaient secoué le joug des Northumbres [147]; mais Oswald d'abord, puis Oswi, avaient recouvré, nous l'avons vu, la puissance d'Edwin; et le fils d'Oswi, Ecgfrid, n'avait eu, nous le verrons, qu'à hériter du pouvoir paternel, en ce qui concerne les populations bretonnes. Enfin, dans les deux Vies de saint Cudberct écrites par le vénérable écrivain, plus d'un chapitre atteste la présence de l'évêque de Lindispharn à Carlisle [148], et ses relations, soit avec le clergé, soit avec les habitants de cette ville. Les habitants s'empressent de lui faire voir les antiquités romaines que possédait leur cité [149]. Qu'importerait à l'homme de Dieu, s'il n'y avait aucun intérêt temporel? Les clercs se font ordonner prêtres par ses mains [150]. Cudberct a consacré, il est vrai, une église

[145] *Script.* X, col. 69, l. 29.

[146] Bed. Stev. l. II, c. II, § 94, p. 102.

[147] *Ibid.* l. II, c. XX, § 146, p. 151.

[148] Bed. Sm. p. 250, l. 38. Bed. Stev. l. IV, c. XXIX, § 350, p. 325.

[149] « Postera autem die deducentibus « eum civibus ut videret mœnia civitatis, « fontemque in ea miro quondam Roma- « norum opere extructum, etc. (Bed. Sm. p. 249, l. 25, *Vit. S. Cudb.* c. XXVII.)

[150] « Idem famulus Domini Cudberctus « ad eandem Lugubaliam civitatem rogatus

dans un diocèse qui n'était pas le sien, comme nous l'avons dit précédemment; mais c'était celle d'un couvent distrait, nous l'avons vu, de la juridiction de l'ordinaire. Consacrer des prêtres dans un diocèse étranger, Cudberct ne l'eût pas osé. Carlisle lui appartenait donc au moins à titre religieux, sinon à titre politique. Pendant qu'il y ordonnait des clercs, il vint des rives du *Derwent* un solitaire qui séjournait dans les îles du lac où ce fleuve prend sa naissance[151]. Ce solitaire nommé Hereberct, qui était lié à Cudberct par des *affinités spirituelles*[152], accourait chaque année près du saint pour recevoir ses avis et sa direction. Or, le *Derwent-Water,* où se trouvait le séjour d'Hereberct, près de Keswich, touche au canton de Cartmell. Si les relations de Cudberct ne s'étendaient point jusqu'à Cartmell, les voici du moins constatées dans le voisinage de ce canton. Et de ce fait, ainsi que de l'ordination faite par Cudberct à Carlisle, il résulte, non-seulement une grande présomption pour l'exactitude des limites données au diocèse d'Hagustald par Richard, mais un curieux enseignement sur les contrées qu'embrassait celui de Lindisfarn; car ici, comme naguère, les deux diocèses ayant une limite commune, nos recherches atteignent un double résultat. Carlisle est un centre éminemment breton; le Cumberland tout entier a subsisté avec sa population bretonne jusqu'à nos jours, avec le titre de royaume dans le moyen âge, après qu'il eut secoué le joug des Northumbres[153]. Voici donc qu'une notable partie des populations

« advenit, quatenus ibidem sacerdotes con-
« secrare, sed et ipsam reginam, dato ha-
« bitu sanctæ conversationis, benedicere
« deberet. » (Bed. Sm. p. 250, l. 38, *Vit. S. Cudb.* c. XXVIII.)

[151] « Hereberctus.. in insula stagni illius
« pergrandis de quo *Dierwentionis* fluvii
« primordiæ erumpunt, vitam solitariam
« ducens..... (Bed. Sm. p. 250, l. 37, *Vit. S. Cudb.* c. XXXVIII.)

[152] « Hereberctus.. Cudbercto spiritualis
« amicitiæ fœdere copulatus. » (*Ibid.*)

[153] Vid. Usser. *Antiquit.* p. 212.

dirigées par Cudberct se compose de vaincus. Mais la présence bien constatée maintenant des Bretons dans le diocèse de Lindispharn, n'élève-t-elle pas la plus forte de toutes les présomptions en faveur de la cause que nous avons assignée à l'érection de ce diocèse, lorsque nous avons avancé qu'il était né d'une réaction des populations étrangères dont le territoire avait été absorbé dans la Bernicie.

Aux conséquences générales qui résultent de ces faits pour l'ensemble de nos opinions, s'en joint une relative au point spécial que nous examinons. Dans le fragment que l'anonyme consacre exclusivement à décrire les limites du diocèse de Lindispharn, il n'est question ni de Carlisle ni de Cartmell; et toute la population bretonne du diocèse se trouverait omise dans l'hagiographe sans cet heureux retour qu'il fait ailleurs sur les donations attribuées à son héros. Cela n'indiquerait-il pas que, dans le principe, le diocèse de Lindispharn n'avait embrassé que la population des Pictes, conquis jadis par Oswald, comme le diocèse de Trumwin n'embrassait que la population des Pictes plus récemment conquis par Oswi? Peut-être. Mais en tout cas, il reste constaté qu'en dehors des limites étroites indiquées par l'anonyme, des populations tout entières comme celles des Bretons du Cumberland pouvaient se rattacher au diocèse de Lindispharn. Or, à l'ouest de ces limites, au nord de Carlisle et jusqu'à l'isthme calédonien se trouvait une partie notable de la Valentia, la majeure partie du Galloway actuel, où toutes les opinions placent des Bretons, où nous plaçons à la fois des Bretons, des Saxons et des Scots. Cette portion de la Valentia se rattachait-elle au diocèse de Trumwin ou à celui de Cudberct? Ici, nous l'avouons, l'anonyme garde un silence absolu. Heureusement, plus tard, nous trouverons pour y suppléer le témoignage de Bède. Con-

tentons-nous maintenant d'étudier les seules indications que nous offre le plus récent des historiographes anonymes de saint Cudberct.

Déjà, nous l'avons vu, ces indications nous ont servi à déterminer, de la manière la plus précise, les limites qui étaient communes à l'est, au sud et à l'ouest, sur l'Océan, sur l'Alne, sur la Tweed et sur l'Eden, entre les diocèses d'Hagustald et de Lindispharn. Il nous reste à examiner le témoignage de l'écrivain anonyme, relativement aux limites septentrionales de ce dernier diocèse, sur lesquelles il n'a plus rien de commun avec le premier. Mais si, pour l'étude de ces limites, l'historien spécial d'Hagustald ne peut plus nous être d'aucune utilité, Bède, l'historien général des Northumbres, demeure toujours le témoin par excellence dont les indications doivent infirmer ou confirmer souverainement celles de l'anonyme. Or, ce dernier assignant au diocèse de Lindispharn vers le nord les mêmes bornes que Bède assigne au diocèse de Trumwin vers le midi, c'est-à-dire le Forth, ce bras de l'Océan qui longe d'un côté la terre de Saint-Balthère et de l'autre celle des Pictes, nous pourrions en quelque sorte regarder notre tâche comme accomplie, si nous ne tenions à montrer jusqu'à quel degré d'exactitude les textes de nos deux autorités se correspondent. Ainsi, sur un des points de la limite commune qui se trouve entre le diocèse des Pictes et celui de Lindispharn, l'anonyme indique l'Esk, qui se décharge au sud du golfe, comme limite occidentale de ce dernier diocèse. Bède en parlant du siége de Trumwin dit, ainsi que nous le verrons plus tard, que celui-ci résidait dans le monastère d'Æbbercurnig[154]. Or, le monastère

[154] « Vir Dei Trumuini .... recessit cum « suis qui erant in monasterio Æbbercur- « ning, posito quidem in regione Anglo- « rum, sed in vicinia freti quod Anglorum « terras Pictorumque disterminat. » (Bed. Stev. IV, c. xxvi, § 341, p. 317.)

d'Æbbercunig, placé de manière à éviter un coup de main de la part des Pictes, toujours disposés à la révolte, était situé au sud du golfe, non loin de la rive occidentale de l'Esk, dont le cours est la principale des limites naturelles qui pouvaient se trouver entre le diocèse de Trumwin et celui de Lindispharn[155]. Mais c'est peu. D'après l'anonyme, ce dernier diocèse était divisé en trois parties : dans la plus septentrionale se trouvait *Tynningham;* dans la plus méridionale, Lindispharn; au centre, celle qui allait de l'Océan ou de l'Edra jusqu'au Leder. Or, Bède en main, il est facile de constater que ces trois parties ressortissaient du même diocèse.

Ainsi c'est sur les bords du Leder[156] qu'a eu lieu la vocation de Cudberct, et c'est à Mailross que le conduit immédiatement cette vocation. Il y est bientôt visité par Eata[157], « qui alors, dit Bède, était prêtre et abbé de ce monastère, et qui, depuis, fut évêque en même temps de ce lieu et de Lindispharn. » On ne saurait dire rien de plus formel. Mailross et le Leder, qui y touche, étaient bien du diocèse de Lindispharn. Tynningham en était aussi; car, au moment où Cudberct, prêt à se démettre de l'épiscopat, visitait non-seulement les peuples voisins, *mais ses propres ouailles*, il se rendit de Strenaeshalch à la bouche du Tyne, non pas de ce fleuve qui traverse Hagustald, mais de celui qui a donné son nom à Tynningham[158], et qui est situé, comme cette ville, au nord du Farne, qui sépare le diocèse

[155] Lorsque la victoire des Pictes sur Ecgfrid (685) eut détruit le diocèse de Trumwin, le territoire d'Æbbercunig fut réuni à celui de Lindispharn (vers 730), dont il n'avait été détaché sans doute que pour ménager un lieu de refuge au clergé northumbre en deçà des golfes. (Chalm. *Caled.* I, p. 325.)

[156] Simeon Dunelm. (*perperam* Turgot), l. I, c. III (ap. *Script.* X, p. 2, l. 41). Cf. Bed. Sm. p. 231, l. 35; *Vit. S. Cudb.* c. IV.

[157] Bed. Sm. p. 233, l. 33; *Vit. S. Cubd.* c. VI : « Aveniente... Eata tunc presbytero « et abbate monasterii ipsius, postea Lin- « disfarnensis ecclesiæ, simul et ejusdem « loci antistite, etc... »

[158] Voir plus haut, p. 254, l. 34, *Vit. S. Cubd.* c. XXXV.

d'Hagustald de celui de Lindispharn, au sud du Forth, qui sépare ce dernier du diocèse des Pictes. Là se trouvait une sainte abbesse nommée Werea, pour laquelle fut la dernière visite du saint évêque, qui reçut de ses mains le linceul avec lequel il voulut être enveloppé au moment de mourir. Mais Bède, qui nous révèle de si étroites relations entre Lindispharn et Tynningham, nous en signale d'autres entre Tynningham et Mailross, lorsqu'il raconte la merveilleuse histoire de cet habitant d'une contrée des Northumbres appelée *Tuneningum* [159], qui, après être mort et ressuscité, vint achever la vie qui lui était rendue dans le monastère où Cudberct avait fait ses premières armes [160]. Il est vrai que ce fait n'aurait rien de décisif par lui-même, si ceux qui précèdent n'avaient établi que Mailross, Lindispharn et Tynningham faisaient partie du même diocèse. Il est encore vrai que, jusqu'à cette heure, l'érudition d'outre-Manche s'est évertuée à lire, non pas *Tuneningum*, mais *Cuneningum*, et à retrouver ce lieu dans la moderne Cuningham [161]. Nous ne demanderions pas mieux que de l'y voir réussir; car c'est près de Cuningham, on se le rappelle, que nous avons placé les conquêtes des Scots, au sud de la Clyde. Or ces Scots sont précisément ceux que l'anonyme a oublié de rattacher au diocèse de Lindispharn, et la retraite d'un habitant de Cuningham à Mailross serait une première indication pour réparer cette lacune; aussi n'est-ce qu'à regret, et après un mûr examen, que nous nous sommes décidé à lire *Tunêningum*, et à rapporter au territoire de Saint-Balthère l'aventure du mort ressuscité, sauf à laisser de côté la preuve surabondante qu'elle fournit, pour peu qu'on hésite à se ranger de notre avis.

[159] Bed. Stev. V, c. XII, § 389, p. 358.
[160] *Ibid.* p. 359.
[161] Bed. Sm. p. 195, n. 2; Bed. Stev. p. 358, n. 22. Cf. Pinkert. *Enq.* I, p. 328.

Mais de Mailross à Lindispharn, de Lindispharn à Tynningham, et enfin de Tynningham à Mailross, nous faisons avec Bède le périple de trois territoires indiqués par l'anonyme, en constatant, comme il l'a fait, que tous trois appartiennent au même diocèse. Ainsi naguère Bède, complété par Étienne, nous a révélé les causes politiques et religieuses du morcellement des diocèses. Rapproché de Richard et de l'anonyme, le vénérable historien nous apprend quelle était la circonscription des nouvelles provinces ecclésiastiques, et il se trouve que celles-ci répondent exactement, pour le nombre et par les limites, aux anciennes provinces politiques dont nous signalons l'existence chez les Northumbres. Ainsi le diocèse d'York, qui s'étend de l'Humber au Tess, atteint les deux fleuves qui bornent, selon nous, la Déirie. Le diocèse d'Hagustald correspond à la Bernicie, sauf la mince lisière du nord-est, dans laquelle était situé Lindispharn. Cette lisière, rattachée à la province qu'Oswald aurait jadis conquise sur les Pictes et sur les Scots, pour l'incorporer à ses États, formait le territoire de ce dernier asile des missionnaires scots, devenus Romains pour rester indépendants. Enfin, la province des Pictes, qu'Oswi aurait tout récemment détachée de leur royaume pour l'annexer au sien, serait devenue le partage de Trumwin. Les conclusions que nous nous sentons disposé à tirer de ces faits si curieux n'atteindront toutefois, nous le reconnaissons, leur dernier caractère d'évidence, que lorsque, après avoir déterminé l'étendue des conquêtes d'Oswi, nous pourrons en conclure qu'il est impossible de placer au nord du Forth les conquêtes d'Oswald. Mais pour achever de déterminer, ainsi que nous nous le sommes proposé, cette étendue en dehors des renseignements que nous fournissent les textes relatifs à ces deux princes, après avoir eu recours à l'étude des faits reli-

gieux accomplis sous Ecgfrid, leur successeur, nous croyons devoir aborder celle des faits politiques de son règne qui auraient pu modifier l'état des contrées septentrionales. Les heureuses présomptions qui résultent de l'une sont d'un bon augure pour les résultats de l'autre.

Renseignements tirés des faits politiques accomplis sous Ecgfrid.

D'après Bède, on se le rappelle, les succès d'Oswald le rendent maître de Pictes et de Scots dont la position n'est point indiquée. D'après Bède encore, les succès d'Oswi établissent la suprématie de ce Bretwalda sur les Pictes et sur les Scots du nord, et soumettent à sa domination directe une province des Pictes méridionaux. Lorsque Ecgfrid succède à Oswi, les Pictes se soulèvent et sont vaincus, comme nous l'a révélé le biographe de Wilfrid. La victoire d'Ecgfrid a-t-elle pour résultat seulement de replacer sous le joug qu'ils veulent secouer les Pictes dont Oswald et Oswi avaient fait la conquête? Ou bien ajoute-t-elle de nouvelles conquêtes à celles de ces deux princes? Le texte d'Étienne pourrait, au premier abord, faire croire à ce dernier résultat, et nous nous sentirions porté à l'interpréter dans ce sens, car cette multiplicité de conquêtes serait favorable à notre thèse. Plus les successeurs d'Oswald, en effet, s'étendraient aux dépens des Pictes, moins il resterait de place au nord des golfes pour y supposer ses propres accroissements. Mais de graves motifs nous font rejeter la pensée d'une extension politique obtenue par Ecgfrid aux dépens des peuples septentrionaux. Ces motifs, nous les avons puisés dans l'étude comparée d'Étienne et de Bède; tous deux, on le sait, moines, historiens, Northumbres, contemporains, et dont le témoignage ne peut être mieux éclairci ni commenté avec plus de certitude que par le rapprochement de leurs mu-

tuelles assertions. Avant, toutefois, de recourir à ce rapprochement critique, nous commencerons par demander à Étienne seul tous les renseignements que nous pourrons en extraire.

Nous avons déjà cité dans son entier le passage de cet écrivain relatif à Ecgfrid, sur lequel nous sommes obligé de revenir. Ce passage, ainsi qu'on a pu le remarquer, comprend trois chapitres de la biographie de Wilfrid. Dans l'un, il est spécialement question de la révolte et de la soumission des Pictes[162]; un autre est consacré à l'agression et à la défaite des Merciens[163]; le troisième, enfin, commence par cette phrase, dans laquelle se trouve le nœud des difficultés qui vont nous occuper : « A mesure que les triomphes d'Ecgfrid étendaient sa puissance au nord et au midi, le pouvoir religieux du bienheureux Wilfrid, comme évêque, s'étendait, au midi sur les Saxons, au nord sur les Bretons, sur les Scots et sur les Pictes[164]. »

Cette phrase soulève deux questions : 1° dans l'extension que prend la puissance d'Egfrid au nord et au midi, Étienne comprend-il tous les peuples dont il dresse la nomenclature lorsqu'il parle de l'extension du pouvoir religieux de Wilfrid? Ou bien veut-il dire seulement que, par suite des deux victoires remportées exclusivement sur les Pictes au nord, sur les Merciens au midi, Ecgfrid aurait acquis, au sud comme au septentrion, assez de prépondérance pour étendre, non-seulement sur les Merciens et sur les Pictes vaincus, mais sur les Bretons

[162] « De victoria regis (Ecgfridi) in feroces « Pictos. » (*Vit. S. Wilf.* c. XIX, ap. *Script.* XV, p. 61.)

[163] « De victoria adversum regem Mer« ciorum. » (*Ibid.* c. XX.)

[164] « Sicut igitur Ecgfrido rege religioso « regum ad Aquilonem et Austrum per « triumphos augebatur; ita beatæ memo« riæ Wilfrido episcopo ad Austrum super « Saxones, et Aquilonem super Britones et « Scotos, Pictosque regnum ecclesiarum « multiplicabatur. » (*Vit. S. Wilf.* c. XXI p. 62.)

et sur les Scots qui lui seraient demeurés soumis, le pouvoir religieux de Wilfrid? 2° l'extension incontestable que prit le pouvoir d'Ecgfrid sur les Pictes et sur les Merciens est-elle relative à la situation qu'avait faite à Ecgfrid la révolte de ces peuples, ou à celles qu'avaient faite aux Northumbres les conquêtes d'Oswald et d'Oswi? En d'autres termes, Ecgfrid, par suite de ses victoires, n'étendit-il sa puissance qu'en la *rétablissant* dans les limites où l'avaient placée ses prédécesseurs, ou bien, *ajouta-t-il* à la puissance même dont ceux-ci avaient joui avant lui? C'est pour l'étude successive de ces deux questions que nous nous proposons d'explorer de plus près le texte d'Étienne en premier lieu, puis d'en rapprocher celui de son vénérable contemporain.

Chacune de ces questions, on s'en sera de suite aperçu, concerne à la fois des populations septentrionales et des populations méridionales, qu'Étienne rapproche dans cette phrase de son troisième chapitre dont nous nous occupons, mais auxquelles il a précédemment consacré deux chapitres distincts, et sur lesquelles nous examinerons son texte séparément. Et d'abord, des populations septentrionales, autres que celles des Pictes, prenaient-elles part aux hostilités de ceux-ci contre Ecgfrid? Le texte d'Étienne semble l'affirmer d'une manière positive : « Les populations bestiales des Pictes, y est-il dit, réunissent, de tous les points de ces outres au sein desquelles se forme l'aquilon, des peuples innombrables, *gentes innumeras* [165]. » Mais cette phrase n'affecte-t-elle pas des formes trop ambitieusement poétiques, pour demeurer rigoureusement historique? Si, par ce mot *gentes*, Étienne veut désigner des *nations*, comme il n'y a dans les outres du nord en Bretagne,

[165] « Populi bestiales Pictorum... congregantes undique de utribus et folliculis aquilonis innumeras gentes, etc. » (*Vita S. Wilf.* c. XXI, p. 62.)

après les Pictes, que les Scots et peut-être quelques restes de Bretons dont Étienne semble faire une population septentrionale [166], il se trouve que c'est à deux *nations* que le barde chrétien applique l'épithète d'*innombrables*, et sa poésie devient ridicule. Que si, au contraire, par l'expression *gentes*, Étienne ne veut désigner que les différentes *tribus* des Pictes, sa phrase devient vraie, tout en restant bizarre. Plus d'une expression même y acquiert de la justesse ou de la clarté. Ainsi, le participe *congregantes*, qui indique un acte de suprématie, se fût assez mal appliqué à des *nations* alliées, et s'applique parfaitement à des *tribus* sujettes. Les mots *gentes innumeras* deviennent la traduction et le commentaire de ceux-ci : *populi bestiales Pictorum*, mis au pluriel par Étienne; tandis que tous les autres écrivains, en parlant des Pictes, n'en font jamais qu'un seul peuple, ou les divisent tout au plus en Pictes méridionaux et en Pictes septentrionaux [167]. Enfin, dans tout le chapitre qui est consacré à la révolte des Pictes, *De victoria regis in feroces Pictos*, sauf cette expression *gentes innumeras*, il n'est question que des Pictes. Ce sont eux qui deviennent hostiles à Ecgfrid, et ce sont eux seulement que celui-ci punit de leur hostilité [168]. Bien plus, Egfrid, en les attaquant, n'attaque qu'une seule armée; en les châtiant, ne châtie qu'un seul peuple : *Contra enormem hostem.... invasit, stragemque immensam* populi *subruit*. D'après Étienne même, lorsqu'on l'étudie, il devient donc évident qu'il est question, dans son texte, d'une rébellion isolée des

[166] « Ad Aquilonem super *Britones* et Sco-« tos, etc. » (*Vita S. Wilf.* c. xxi, p. 62.)

[167] « Venit de Hibernia.... Columba... « prædicaturus verbum Dei provinciis *sep-« tentrionalium* Pictorum, hoc est eis quæ « arduis atque horrentibus montium jugis « ab australibus eorum sunt regionibus se-« questratæ. Nam ipsi australes Picti..... » (Bed. Stev. lib. III, c. iv, § 158, p. 162.)

[168] « *Populi* Bestiales Pictorum... jugum « servitutis a se abjicere minabantur..... « in servitutem redacti *populi*.... subjecti « jugo captivitatis jacebant. » (*Ibid.*)

Pictes, réunissant les nombreuses tribus de leur race pour les diriger contre Ecgfrid.

Mais ces tribus, tellement nombreuses qu'elles en deviennent innombrables dans la prose poétique d'Étienne, offrent-elles la totalité des Pictes, ou n'en forment-elles qu'une partie? Si elles en offrent la totalité, comme la totalité des Pictes n'avait jamais été soumise par les Northumbres, il est évident que leurs hostilités ont pu donner lieu à une extension du pouvoir d'Ecgfrid relativement à ses prédécesseurs. Il en serait de même si ces tribus ne formaient qu'une partie de la population picte, et que cette partie fût demeurée étrangère aux conquêtes d'Oswald et d'Oswi. Pour résoudre les difficultés que soulève cette seconde question en ce qui concerne exclusivement les Pictes, Étienne nous offre cette fois des renseignements prosaïques, mais positifs : « Les populations bestiales des Pictes, écrit-il, méprisant et détestant la *domination saxonne*, menacent de secouer *le joug de la servitude*. » La défaite qui suit cette levée de boucliers ne change d'ailleurs rien à la situation de ceux qui y ont pris part. Les populations bestiales des Pictes avaient voulu secouer *le joug de la servitude*. « Ces peuples, dit Étienne, après leur défaite, subissent *le joug de la servitude* jusqu'à la mort d'Ecgfrid. »

Il ne nous reste plus à examiner dans l'hagiographe que les deux questions relatives aux populations méridionales dans leurs hostilités contre Ecgfrid. Ces populations se composent-elles seulement de celles des différentes provinces de la Mercie[160], ou désignent-elles d'autres Saxons australx qu'Ecgfrid

[160] « ...Regnum Australium Merciorum, « qui sunt, ut dicunt, familiarum quinque « millium, discreti fluvio Trenta ab Aquilonalibus Merciis, quorum terra est familiarum septem millium. » (Bed. Steven. l. III, c. XXIV, § 224, p. 217.) « Ordinavit « Theoderus, Vynfridam..., qui sicut prædecessores ejus provinciis Merciorum et « mediterraneorum Anglorum et Lindisfarnorum episcopatus officio præesset; in

aurait vaincus et soumis à sa domination politique, en même temps qu'il les eût soumis à la suprématie religieuse de Wilfrid? Puis, dans le cas où il s'agirait exclusivement des Merciens dans le texte d'Étienne, quelles seraient les conséquences de leur défaite pour l'extension du pouvoir d'Ecgfrid? La solution de ces questions nous intéresse moins directement que celle des questions qui concernent les populations septentrionales. Mais nous avons été obligé d'accepter le texte d'Étienne tel qu'il se présente, et nous n'avons pu scinder la phrase unique qui fait le sujet de notre commentaire. Il ne sera pas inutile, d'ailleurs, d'étendre ce commentaire aux indications qu'elle nous donne sur les populations méridionales; car c'est au sujet de celles-ci que nous constaterons le mieux le vague des expressions dont Étienne enveloppe trop souvent l'exactitude de ses renseignements, et la précision rigoureuse de langage que Bède joint à son admirable exactitude.

L'hagiographe, lorsqu'il s'agit des peuples que les Merciens auraient pu entraîner dans leurs hostilités contre Ecgfrid, dit, on peut se le rappeler [170], que Wulfaire, roi de Mercie, avait excité tous les peuples du midi, *omnes australes populos*, contre le monarque northumbre. Ici nous trouvons *tous les peuples du midi* mentionnés avec le même vague que l'étaient naguère *les peuples innombrables* du septentrion. Par cette dernière expression, nous l'avons vu, Étienne désigne très-probablement les diverses tribus des Pictes. Par *tous les peuples du midi*, entend-il seulement ceux qui peuplaient les divers cantons de la Mercie? Cette fois, nous serions tenté de croire le contraire, d'après

« quibus cunctis Vulfheri qui adhuc supe-« rerat, sceptrum regni tenebat. » (Bed. Steven. l. IV, c. III, § 265, p. 255. Cf. l. III, c. XXIV, § 223, p. 216, etc.).

[170] « Wulfarius rex Merciorum... *omnes* « *australes populos* adversum regem nos-« trum concitans. »

certaines remarques que suggère toujours le texte de notre auteur. Wulfaire ne rassemble pas les peuples du midi comme les Pictes rassemblaient ceux du nord, *congregantes;* il les excite, *concitans.* On *rassemble* ceux sur qui l'on agit avec autorité; on *excite* ceux sur qui l'on ne peut agir que par influence. Il n'est pas question, dans l'hagiographe, des *populi Merciorum* au pluriel, comme il l'était des *populi Pictorum.* Il est vrai que, dans le chapitre consacré à la levée de boucliers des Merciens, *De victoria adversum regem Merciorum*, sauf ces expressions, *omnes australes populos*, il n'est question que des Merciens mêmes, comme dans le chapitre consacré aux Pictes il n'était question que de ceux-ci; mais en parlant des Merciens, Étienne n'emploie pas de termes qui excluent l'idée d'alliés unis à leur sort. Il dit qu'Ecgfrid mit en fuite le monarque ennemi, *regem fugavit;* il ne dit pas qu'il écrase *le peuple* qu'il combat, *stragem populi subruit.* Dans l'histoire des hostilités de la Mercie, il est donc permis, même d'après Étienne, de supposer que les Merciens avaient pour auxiliaires, sinon *tous les peuples du midi,* comme le veut son exagération poétique, du moins quelques-uns des Saxons méridionaux.

Quant au résultat particulier que ces hostilités durent entraîner pour les Merciens, Étienne, sans sortir entièrement de son vague habituel, se montre cependant plus explicite. Les Merciens ne cherchaient pas, comme les Pictes, à secouer le joug des Northumbres; ils voulaient imposer le leur à ceux-ci[171], qui jadis les avaient subjugués[172], mais dont ils s'étaient affranchis dès l'année 658[173]. Les agresseurs sont défaits, et soumis à un tribut du vivant de Wulfaire. Ce roi mort, Ecgfrid exerce avec plus de plénitude le pouvoir qu'il s'est arrogé, *plenius*...

[171] « Non tam ad bellandum, quam ad « redigendum sub tributo. »

[172] Bed. Stev. l. III, c. XXIV, p. 214.

[173] *Ibid.* § 224, p. 217.

imperavit[174]. Ce pouvoir était évidemment une extension de celui que lui avait légué son père; il reposait d'abord sur un tribut, puis il avait pris d'autres accroissements. Ceci semble indiquer une conquête territoriale; mais sur quel point et dans quelles limites se serait accomplie cette conquête? C'est ce qu'Étienne laisse complétement ignorer. Il est temps de revenir à son vénérable contemporain.

Revenons donc, avec Bède, sur tous les points pour lesquels l'hagiographe ne nous a donné qu'une vague satisfaction. Le premier est *relatif* aux peuples septentrionaux, et des deux questions qui s'y rattachent, la première est *relative* aux probabilités qu'aurait pour Ecgfrid une extension de pouvoir sur les Bretons et sur les Scots. Ces deux nations faisaient-elles partie des *gentes innumeras* réunies par les Pictes dans l'intention de marcher contre les Northumbres? La discussion du texte d'Étienne a déjà donné une semi-probabilité à la négative. En ce qui concerne les Scots, Bède l'a mise hors de doute, lorsqu'après le combat de Degsastan, il a dit que, depuis cette époque (603) jusqu'au moment où il écrit (731), les Scots n'ont jamais osé provoquer les Northumbres au combat, *venire in prelium*. Le règne d'Ecgfrid s'étend, on le sait, de 670 à 684. De ces peuples innombrables qu'auraient entraînés les Pictes dans leurs hostilités, si par *gentes innumeras* Étienne n'avait pas voulu désigner leurs propres tribus, il ne reste donc plus que les Bretons. Bède n'en parle en aucune manière à l'occasion du sujet qui nous occupe; mais comme il se tait également sur les Pictes, nous allons voir, à propos de ceux-ci, ce qu'il faut penser de son silence.

[174] « Regem [Vulfherum] fugavit [Ecg- « fridus], regnumque ejus sub tributo dis- « tribuit, et eo postea quacumque ex causa « moriente, *plenius* aliquod spatium paci- « fice imperavit »

Ecgfrid a-t-il soumis les Pictes à un pouvoir plus étendu que ne l'avait été celui de ses ancêtres? Telle est notre seconde question. Or l'exact, le minutieux historien des anciens Bretwaldas, dont il a noté, on se le rappelle, les moindres succès et les plus petits revers, lorsque leur puissance devait en être modifiée, non-seulement ne signale aucune extension du pouvoir d'Ecgfrid, son contemporain et son roi, sur les Pictes, mais il ne parle pas même de cette levée de boucliers à laquelle la prose poétique d'Étienne a donné des proportions si formidables. Pour l'hagiographe, la guerre qui avait influé sur les destinées personnelles du bienheureux évêque d'York était une guerre importante; l'historien, dont les renseignements sont si positifs, passe cette guerre sous silence, et l'on peut hardiment en conclure qu'elle n'avait ni amélioré ni empiré la situation de sa patrie. L'omission de Bède en ce qui concerne les Bretons et les Pictes, son assertion en ce qui concerne les Scots, rapprochées des semi-probabilités que fait naître le texte d'Étienne, permettent donc d'affirmer que le pouvoir d'Ecgfrid n'avait reçu aucune extension vers le nord. Sachons s'il en avait reçu vers le midi.

Étienne avance, on se le rappelle, que les Merciens entraînent dans leur agression contre Ecgfrid *tous les peuples australx;* et, d'après son texte même, nous avons pu soupçonner sinon la totalité de ces peuples, du moins quelques-uns d'entre eux, d'avoir participé à cette agression. Au moment où elle a lieu (674), cinq des royaumes de l'heptarchie subsistaient plus méridionaux que les Merciens et les Northumbres. C'étaient ceux d'Essex, de Sussex, de Wessex, de Kent et d'Estanglie. La presque totalité de ces royaumes, nous l'avons vu, reconnaissait Oswald d'abord, puis Oswi comme Bretwalda. Mais le pouvoir de ce dernier avait reçu une cruelle atteinte

par la révolte des Merciens (658), révolte qui paraît avoir coûté aux Northumbres leur suprematie sur tous les peuples du midi; car, après Oswi, Bède n'indique plus aucun Bretwalda, quoiqu'il donne en entier l'histoire d'Ecgfrid, fils et successeur d'Oswi[175] et de plusieurs autres rois northumbres de leur sang[176]. Mais de 658, époque de la révolte des Merciens, jusqu'en 674, époque où les Merciens attaquent Ecgfrid, seize ans s'étaient écoulés et les peuples du sud, qui avaient dû faire cause commune en 658 pour recouvrer leur liberté, pouvaient fort bien en 674 ne pas se réunir pour accabler celle des Northumbres. Bède ne les mentionne en rien lors de cette dernière entreprise. Son silence, toutefois, ne prouve rigoureusement pour les Saxons du midi que ce qu'il a prouvé pour les Pictes, savoir que l'agression dirigée contre les Northumbres n'avait en rien modifié la situation politique de ceux-ci. Mais à l'aide des indications que donne par ailleurs le scrupuleux historien, on peut retrouver quels sont ceux d'entre les Saxons austraux qui ont dû seconder les Merciens en 674, quels sont ceux dont la neutralité est probable?

Ainsi les peuples d'Estanglie, de Kent, de Vessex, doivent être classés parmi ces derniers. 1° Les rois d'Estanglie étaient intimement unis à ceux des Northumbres par la politique et

[175] Bed. Stev. lib. III, c. XXIV, § 221, p. 124; liv. IV, c. V, p. 257; c. XII, p. 272; c. XVII, p. 285; c. XIX, p. 290; c. XXI, p. 296; c. XXVI, p. 315; c. XXVIII, § 347, p. 322, etc.

[176] « Successit Ecgfrido in regnum Al-« frid..... destructumque regni Scotum, « *quamvis intra fines angustiores*, nobiliter « recuperavit. (*Ibid.* l. IV, c. XXVI, § 341, p. 317; cf. l. V, c. I, § 361, p. 334 et c. XIX, § 420-424, p. 386.) « Osred filius « Alfredi (*ibid.* p. 389, cf. c. XVIII, § 409, p. 377; c. XIX, § 412, p. 380; c. XXII, § 445, p. 409). « Cœmed » (*ibid.*) « Osris « qui Cœmedo successerat. » (*Ibid.* c. XXIII, § 447, p. 411.) « Colwulfus frater illius « qui ante se regnaverat Coenredi regis, « cujus regni et principia et processus tot « ac tantis redundavere rerum adversan-« tium motibus, ut quid de his scribi de-« beat, quemve habitura sint finem singula, « necdum sciri volent. (*Ibid.* c. XXIII, § 447, « p. 411, etc.)

par les liens du sang[177]. Ils étaient également ennemis des Merciens, et c'était en vengeant trois monarques estangles, massacrés par ceux-ci, qu'Oswi s'était soumis la Mercie. Oswi avait donné à Ecgfrid, son fils, pour épouse, Œdilthryde, fille d'Anna, l'un des rois qu'il avait vengés[178]. Anna s'était uni lui-même à Hereswide[179], du sang royal des Northumbres[180]. En 674, lors des hostilités qui éclatent entre les Merciens et les Northumbres, le roi des Estangles était Alduulf, fils d'Anna et d'Hereswide, frère d'Œdilthryde, dont on attaquait l'époux. Est-il probable qu'Alduulf ait pris parti en faveur du peuple qui avait égorgé son père et les siens contre son beau-frère, contre la famille de sa mère? 2° Le royaume de Kent n'avait jamais reconnu la suprématie des Bretwaldas northumbres[181]; mais ses chefs avaient conservé avec ceux-ci d'intimes relations. Egberct, contemporain d'Oswi, l'avait secondé dans tous ses efforts pour substituer le clergé romain au clergé des Scots[182]. Il était mort en juillet 673, au moment où allait éclater la guerre des Merciens contre Ecgfrid. Son frère Hlotaire l'avait remplacé[183]. Hlotaire, comme Egberct, était fils de Sexburg[184], sœur d'Œdilthryde, l'épouse d'Ecgfrid, la sœur d'Alduulf, la fille d'Anna égorgé par les Merciens. A peine monté sur le trône, le nouveau roi aurait-il dirigé ses armes contre son oncle? Cela, d'ailleurs, lui eût fort mal réussi, car l'année qui

[177] Bed. Stev. lib. II, c. XII, p. 130, c. XV, p. 140; l. III. c. XVIII, p. 196, c. XXIV, § 221, p. 215.

[178] *Ibid.* l. IV, c. III, § 260, p. 250, c. XIX, p. 290, c. XX, p. 294.

[179] Cf. Bed. Stev. l. IV, c. XXIII, § 323, p. 301; Pagi, *Critic.* ann. 680, § 15; les tables de Carte, *Hist. of England*, t. I, p. 211. Alford, *Annal.* ann. 655, § 8 et 690, § 16. Ce dernier fait épouser Herehvid par Edhelhère, frère d'Anna.

[180] Bed. Stev. l. IV, § 322, p. 301.

[181] *Ibid.* l. II, c. V, § 100, p. 110.

[182] *Ibid.* l. III, c. XXIX, p. 236; l. IV, c. I, p. 242.

[183] *Ibid.* l. IV, c. V, § 271, p. 261.

[184] *Ibid.* cf. l. III, c. VIII, § 172, p. 174; l. IV, c. I, p. 242, c. V, p. 261, c. XIX, § 311, p. 292.

suivit la guerre des Northumbres et des Merciens, ceux-ci ravagèrent ses États[185]. 3° Les Saxons de Wessex n'avaient pu, de leur côté, se montrer hostiles à Ecgfrid. De la biographie des abbés de Weremouth et de Jarrow, écrite par Bède, rapprochée de son Histoire ecclésiastique, il résulte que Coinwalch, roi des Saxons de l'ouest, avait péri de mort violente en 673, et que pendant dix années son royaume avait été partagé entre divers chefs ou *sous-rois*[186]; or les troubles qui accompagnent une semblable révolution et les rivalités qu'elle doit engendrer ne permettent pas de supposer qu'en 674 la contrée où elle s'opérait soit entrée dans une ligue contre la liberté des Northumbres.

Mais il en est tout autrement des royaumes d'Essex et de Sussex : « Œdilvaleh, roi des Saxons du sud, dit le vénérable Bède, fut baptisé dans la province de Mercie en présence et par la persuasion du roi Wulfaire, qui, au sortir de l'eau sacrée, l'adopta pour fils en lui donnant deux provinces comme signe de son adoption[187]. » Dans le même chapitre, où il enseigne la générosité de Wulfaire, Bède nous apprend que lorsque Wulfrid fut chassé de son siége et du royaume de Northumbrie par Ecgfrid, le roi néophyte recueillit l'exilé dans le Sussex et l'y garda jusqu'à la mort de son persécuteur[188]. Dans

[185] Bed. Stev. l. IV, c. XII, § 287, p. 273.

[186] Bed. Sm. p. 294; Bed. Stev. l. IV, c. XII, § 286, p. 272.

[187] « Rex Œdilvalih..... baptisatus in « provincia Merciorum, præsente ac sug- « gerente rege Vulfhere, a quo etiam egres- « sus de fonte loco filii susceptus est; in « cujus signum adoptionis, duas illi pro- « vincias donavit, Vectam videlicet insu- « lam, et Meanvarorum provinciam in « gente occidentalium Saxonum. » (Bed. Stev. t. IV, c. XIII, § 289, p. 276.)

[188] « Pulsus est autem ab episcopatu suo « Wilfrid..... et si propter inimicitias me- « morati regis [Ecgfridi] in patria sive pa- « rochia sua recipi non potuit, non ta- « men ab evangelizandi potuit ministerio « cohiberi; si quidem divertens ad pro- « vinciam Australium Saxonum..... huic « verbum fidei ministrabat..... Wilfrid « illis in partibus annos quinque, id est « usque ad mortem Ecgfridi regis..... of- « ficium episcopatus et verbo exercebat et « opere. » (*Ibid.* §§ 289 et 292, p. 275 et 278.)

un autre chapitre, Bède nous apprend que Wulfaire se fit également l'apôtre des peuples d'Essex, et il ajoute : « La province des Saxons de l'est était alors gouvernée par deux rois, Sigher et Sebbi, qui tous deux étaient soumis à Wulfaire, roi des Merciens[189]. » D'après le témoignage de Bède, nous croyons donc pouvoir reconnaître les peuples austraux dont parle Étienne dans les seuls Saxons de l'est et du sud; mais ce que dit le vénérable chroniqueur des Estangles, des peuples de Kent et de Wessex, nous défend d'accepter dans toute sa latitude l'expression évidemment hyperbolique de son contemporain, qui prétend liguer tous les peuples austraux contre Ecgfrid.

La précision avec laquelle le texte de Bède nous permet d'indiquer le nombre des peuples saxons hostiles aux Northumbres est moins le résultat d'un témoignage positif que d'inductions légitimes; et cela devait être, si la victoire d'Ecgfrid n'avait amené pour lui aucune extension de pouvoir sur ces peuples; car, dans ce cas, nous l'avons vu, Bède ne s'astreint pas toujours à mentionner directement des hostilités sans résultat. Dans le cas contraire, nous allons voir avec quelle rigueur il procède. Étienne, on se le rappelle, lorsqu'il s'agit non plus de tous les peuples du midi, mais des Merciens exclusivement, après avoir dit que par suite de leur agression les Merciens sont soumis à un tribut, laisse soupçonner qu'Ecgfrid a pu étendre sa domination aux dépens de leur territoire. Or ce territoire, Bède nous en indique les diverses parties au moment où vont éclater les hostilités (672).

[189] « Provinciæ orientalium Saxonum post « Suidhelmum, de quo supra diximus, « præfuere reges Sigheri et Sebbi, quamvis « ipsi regi Merciorum Vulfhere subjecti... « ubi rex Vulfheri comperit fidem... provin- « ciæ ex parte profanatam, misit ad corrigen- « dum errorem... Jerumam episcopum... « qui et populum et regem [Sigherum] ad « viam justitiæ reduxit. » (Bed. Stev. l. III, c. xxx, §§ 250 et 251, p. 240 et 241.)

« Wilfrid, dit-il, gouverne comme évêque, *ainsi que ses prédécesseurs*, les provinces des Merciens, des Middlesangles et de Sydnacester, que Wulfaire gouvernait toutes en qualité de roi. » Puis les hostilités ayant eu leurs cours, il ajoute : « [A la place de Wilfrid dépouillé et chassé même du siége d'York] Eadhaed fut nommé évêque dans la province de Sydnacester dont récemment le roi Ecgfrid s'était emparé après avoir défait et mis en fuite le roi Wulfaire. » Et un peu plus bas : « Eadhaed abandonna Sydnacester, parce que Œdilred [sucesseur de Wulfaire] avait recouvré cette province [190]. » Voilà comme procède l'exact chroniqueur lorsqu'il est survenu quelque changement dans l'état des peuples dont il écrit l'histoire. Il signale l'acquisition même passagère d'une province; et de son silence sur les acquisitions qu'aurait faites Ecgfrid aux dépens des Pictes, des Scots, des Bretons, et de tous les peuples du midi, moins les Merciens, l'on peut conclure, selon nous, que les conquêtes de ce prince se sont bornées, et cela pour un temps bien court, à la seule province de Sydnacester. Cette conclusion, tout en

[190] « Orta inter ipsum regem Ecgfri-« dum... et Vilfridum dissentione, pulsus « est idem antistes a sede sui episcopa-« tus..... Eadhaed in provincia Lindis-« farorum, quam *nuperrime* rex Ecgfrid, « superato in bello et fugato Vulfhere, « obtinuerat, ordinatur episcopus; et hunc « *primum* eadem provincia *propriam* acce-« pit præsulem..... [Theodorus] Eadhae-« dum de Lindissi reversum, eoquod « Ædilred [successor Vulfheri] provinciam « recepisset, Hrypensi ecclesiæ præfuit. » (Bed. Stev. l. IV, c. XII, § 288, p. 274.) Pour savoir ce que Bède entend par le mot un peu vague de *nuperrime*, qu'il emploie contrairement à ses habitudes, il faut se reporter au chap. XXIV de son liv. III, §§ 222 et 224, p. 216-217, où il nous apprend que Vulfaire fut proclamé vers la fin de 658 ou le commencement de 659, et qu'il régna dix-sept ans, ce qui place sa mort en 675. Or, jusqu'à sa mort, il ne fut soumis qu'à un tribut, et c'est après sa mort seulement que la province de Sydnacester fut détachée du royaume de Mercie. Mais c'est en 678 que Bède place la rupture de Vilfrid et d'Ecgfrid (l. IV, c. XII, § 288, p. 274). Pendant trois ans [675-678], la province de Sydnacester fut donc administrée par l'évêque d'York en commun avec ses autres diocèses, et ce fut après son expulsion seulement que cette province eut pour la *première fois* son évêque *particulier*.

certifiant deux hyperboles d'Étienne, éclaircit et corrobore toutes les autres indications qui résultent pour nous de l'étude de son texte.

Mais si Bède nous a fourni les moyens de réduire à sa plus simple expression cette première partie de la phrase d'Étienne où l'hagiographe dit que les progrès politiques d'Ecgfrid au nord et au midi sont la cause de l'extension du pouvoir religieux de Wilfrid, ne nous fournit-il aucune lumière sur cette seconde partie de la même phrase où l'hagiographe énumère les Scots, les Pictes et les Saxons sur lesquels se serait étendu le pouvoir du saint évêque? Ici, non plus qu'ailleurs, Bède ne nous fera défaut. En 669, une année avant qu'Ecgfrid montât sur le trône, l'exact historien dit que Wilfrid exerçait la suprématie sur l'église d'York et sur tous les Northumbres, de même que sur les Pictes, aussi loin que pouvait s'étendre le pouvoir d'Oswi[191]. Il n'indique donc à cette époque que les Northumbres et les Pictes comme relevant de la suprématie spirituelle de Wilfrid. Mais sous le règne d'Ecgfrid, lorsque ce prélat dépouillé avait porté sa cause à Rome devant un concile composé de cent vingt-cinq évêques, voici, d'après Bède, la note placée à la suite des canons et de la signature du suppliant, qui venait de gagner sa cause : « Wilfrid, agréable devant Dieu, évêque de la cité d'York, appelant dans sa cause au pape, absous par celui-ci sur le certain et l'incertain, et siégeant comme juge avec les cent vingt-cinq autres évêques, confesse la foi vraie et catholique au nom de toute cette partie septentrionale de la Bretagne et de ces îles de l'Hibernie qui sont habitées par les Angles, les Bretons, les Scots, les Pictes,

[191] « Mortuo Jarumanno [669]..... Vil-
« frid administrabat episcopatum Eboracen-
« sis ecclesiæ, necnon et omnium Nordan-
« hymbrorum, sed et Pictorum quousque
« rex olim imperium protendere poterat. »
(Bed. Stev. l. IV, c. III, § 259, p. 248.)

et il signe [192]. » Quoi de plus clair? Entre le règne d'Oswi et celui d'Ecgfrid le pouvoir spirituel de Wilfrid s'est étendu, des Northumbres et des Pictes, à des Scots, à des Bretons, à des Saxons. Mais comme Bède ne signale de conquête que sur ces derniers, et parmi ces derniers que sur une province, il devient évident que cette extension n'est point le résultat d'une enquête territoriale, ou ne le serait tout au plus qu'en ce qui concerne la province de Sydnacester. Et dès lors, malgré l'intérêt que nous aurions à tirer une conclusion contraire, ne sommes-nous pas forcés d'admettre qu'à l'égard des Pictes, après leur rébellion, la conquête northumbre est rentrée dans ses anciennes limites, et qu'à l'égard des Bretons et des Scots, il n'y a pas même eu le prétexte d'une conquête? Lors donc qu'Étienne avance du pouvoir de Wilfrid qu'il s'étendait sur les Pictes, sur les Bretons, sur les Scots et sur les Saxons, par suite des triomphes d'Ecgfrid au nord et au midi, où se trouvaient les Pictes et les Merciens, seuls peuples avec lesquels l'histoire montre ce prince en hostilité, il est permis d'affirmer que les développements de la puissance religieuse n'impliquent pas politiquement une extension de territoire, mais seulement une extension d'influence, ou tout au plus un prélude de tyrannie. Du texte d'Étienne on peut donc induire seulement, qu'après avoir fait rentrer les Pictes et les Merciens sous le joug que leur avait jadis imposé Oswi, son père, Egfrid se sentit assez fort pour attenter à l'indépendance religieuse des Pictes,

[192] « Vilfridus Deo amabilis episcopus « Eboricæ civitatis, apostolicam sedem de « sua causa appellans, et ab hac potestate « de certis incertisque rebus absolutus, et « cum aliis CXXV episcopis in synodo in « judicii sede constitutus, et pro omni « Aquilonali parte Britanniæ et Hiberniæ « insulis, quæ ab Anglorum et Brittonum, « necnon Scotorum et Pictorum gentibus « incoluntur, veram et catholicam fidem « confessus est, et cum subscriptione sua « corroboravit. » (Bed. Stev. l. V, c. XIX, § 419, p. 386; cf. *Vit. S. Wilf.* c. L, ap. *Script.* XV, p. 81.)

déjà confisquée par celui-ci au profit de Wilfrid, et à celle des Scots, des Bretons, et des Merciens, dont l'indépendance politique avait été seule inquiétée par ses prédécesseurs.

Solution.

Cette conclusion, si elle ne nous est pas la plus favorable, a du moins l'avantage de simplifier la question. Les conquêtes territoriales accomplies aux dépens des Pictes se réduisent à deux, celle d'Oswald et celle d'Oswi; et pour déterminer l'étendue de cette dernière, l'on peut puiser également dans les faits relatifs au règne d'Oswi et au règne d'Ecgfrid, dont le pouvoir politique s'exerce au nord, point sur lequel se concentrent nos recherches dans la même mesure et dans les mêmes limites. Adressons-nous donc au dernier des fragments de Bède qui se rapportent à la troisième période de l'histoire northumbre; il y est question de la mort d'Ecgfrid; il y est aussi question des Pictes, et, à notre avis, l'on y rencontre tous les renseignements désirables sur les seuls points qui maintenant nous arrêtent : « L'an 685, dit le vénérable écrivain, Ecgfrid conduisit témérairement chez les Pictes une armée pour ravager *leur province*, malgré l'opposition de ses amis, *et surtout du bienheureux Cudberct, qui venait tout récemment d'être promu à l'épiscopat.* Les Pictes feignirent une fuite et entraînèrent Ecgfrid dans les défilés de montagnes inaccessibles où il perdit la vie ainsi que la plus grande partie des troupes qu'il avait amenées..... Depuis cette époque, la force et l'éclat de la monarchie des Angles commencèrent à décliner et à rétrograder. Les Pictes recouvrèrent les terres de leurs possessions dont ceux-ci s'étaient emparés; les Scots de Bretagne et une partie des Bretons, leur liberté dont ils jouissent en-

core[193]. » ..... « Le samedi [où succombait Ecgfrid], ajoute Bède dans la Vie de Cudberct, le saint personnage se trouvait à Carlisle avec la reine, qui y attendait l'issue de la guerre..... Il accourut près d'elle, et lui dit qu'il fallait partir et se rendre dans la capitale, de crainte que le roi n'eût été tué..... Le lundi arriva un fuyard qui confirma par son récit lamentable les prévisions des bienheureux évêques[194]. »

Étudions attentivement ce précieux passage; chacun des faits qu'il contient porte ses enseignements. Et d'abord, Ecgfrid se dispose à ravager *la province des Pictes*, non pas évidemment celle qu'il leur avait enlevée quatorze années auparavant [671], et qui depuis cette époque subissait le joug[195], mais l'une de celles qui leur restait, ou même toutes celles qui leur restaient, car Bède emploie souvent le mot de *province* pour désigner un royaume[196], et dans la Vie de saint Cudberct il écrit d'ailleurs, en parlant de la même expédition,

[193] « [Anno 685]..... idem rex [Ecgfrid] « cum temere exercitum ad vastandam « Pictorum provinciam duxisset (multum « prohibentibus amicis, et maxime beatæ « memoriæ Cudbercto, qui nuper ordina- « tus fuerat episcopus), introductus est, si- « mulantibus fugam hostibus, in angus- « tias inaccessorum montium, et cum « maxima parte copiarum quas secum ad- « duxerat, extinctus, anno ætatis ejus XL; « regni autem XV, die XIII kal. juniarum « [20 mai 685]... Ex quo tempore spes « cœpit et virtus regni Anglorum fluere; « nam et Picti terram possessionis suæ « quam tenuerunt Angli, et Scoti qui « erant in Brittania, Brittonum quoque « pars nonnulla, libertatem receperunt, « quam et hactenus habent per annos cir- « citer XLVI. » (Bed. Stev. l. IV, c. XXVI, §§ 340 et 341, p. 316.)

[194] « Venit ad civitatem Lugubaliam [Cud- « berctus]..... ut alloqueretur reginam « quæ ibidem..... eventum belli expectare « disposuit..... Confestim intravit ad re- « ginam..... erat autem dies sabbati : « Vide, inquit..... regiam civitatem ci- « tissime introeas, ne forte occisus sit « Rex..... [secunda sabbati] adveniens « qui fugerat e bello, occulta viri Dei vati- « cinia miseris exponebat eloquiis. Proba- « tumque est ipsa die, eademque hora, « qua viro Dei..... revelatum est, cæsis « circum tutoribus regem hostili gladio « fuisse prostratum. » (Bed. Sm. p. 249, c. XXIX, *Vit. S. Cudberti.*)

[195] Cela est évident puisque ce n'est qu'après la mort d'Egfrid que les Pictes recouvrent *terram possessionis suæ*. (Voir plus haut.)

[196] « Cum provinciam [Nordamhymbro-

qu'Ecgfrid dévasta cruellement *les royaumes* des Pictes[197]. Ceux-ci simulent une fuite et entraînent Ecgfrid dans les montagnes. Mais entre le point où commence leur fuite et les montagnes, il se trouvait donc probablement un espace de terrain assez considérable pour que cette fuite pût avoir l'air d'une déroute et non d'une simple évolution. Cela même est certain d'après le passage de la Vie de saint Cudberct que nous venons de citer; car si Ecgfrid ravage les royaumes des Pictes avant la catastrophe qui termine la guerre et sa vie, comme cette catastrophe a lieu dans les montagnes vers lesquelles on l'entraîne, nécessairement les sévices qui précèdent s'exercent, et, par conséquent, les provinces indépendantes des Pictes qui sont ravagées se trouvent en deçà des montagnes. La province qu'Oswi leur avait enlevée, et qu'Ecgfrid avait recouvrée, ne s'étendait donc point jusqu'aux montagnes. Chalmers, à l'aide d'autorités postérieures à Bède, mais dont les indications précises s'accordent entre elles et avec les renseignements généraux qu'offre le texte du vénérable écrivain, a déterminé le point vers lequel Ecgfrid fut entraîné et où il succomba[198]. Ce point se trouve près du bourg actuel de Dunnichen, au centre du comté d'Angus. Dunnichen faisait partie du royaume des

« rum Paulinus] venisset, laboravit, etc. » (Bed. Stev. l. II, c. IX, §§ 112 et 113, p. 120.) « Cum Ædilfrid in hac [Æduinum] « provincia [Anglorum orientalium] appa- « ruisse, et apud regem illius familiariter « habitare, etc. » (*Ibid.* l. II, c. XII, § 125, p. 131.) « Persuasit [Æduinus] regi orien- « talium Anglorum Earpualdo..... fidem « cum sua provincia suscipere. » (*Ibid.* c. XV, § 134, p. 140.) « Tota provincia Austra- « lium Saxonum..... fidei erat ignara. » (*Ibid.* l. IV, c. XIII, § 289, p. 276.) « Pro- « vincia pro terra vel regione, usurpatur « passim apud scriptores medii ævi. *Anglo- « rum provincia* pro *Anglia* habetur apud « Eadmer; [Pictorum provincia apud « Adomnan. « *Vit. Ant. SS.* p. 127]. Vide du Cange in voce. (Pinkerton, *ibid.*)

[197] « Igitur dum Ecgfridus rex ausu te- « merario exercitum in Pictos duceret, *eo- « rumque regna* atroci sævitia devastaret, etc. (Bed. Sm. p. 249, c. XXVII, *Vit. S. Cuthberti.*)

[198] *Caledonia*, t. I, p. 255, n° 1; cf. p. 210.

Pictes; la province qui leur avait été enlevée par les Northumbres se trouvait au nord du Forth. Or entre Dunnichen et le Forth, entre le premier point connu du royaume et le dernier de la province, il n'y a de limites naturelles vraisemblables que le cours du Tay. En effet, c'est vers le Tay que commencent les ravages d'Ecgfrid, selon les autorités de Chalmers. Du Tay à Dunnichen, il y a dix-sept ou dix-huit milles anglais, à peu près trois de nos myriamètres. Cet espace est bien celui que suppose la fuite simulée des Pictes. De Dunnichen, où Ecgfrid avait succombé le 20 mai, à Carlisle, où parvint le 22 mai la nouvelle de sa mort, il se trouve, à vol d'oiseau, cent trente milles environ ou vingt myriamètres. Cela permet de supposer un parcours de trente-six à quarante-huit heures, selon la vigueur du fuyard, et les obstacles qu'il aura rencontrés. Enfin du Tay au Forth se trouvent vingt-six milles environ ou quatre myriamètres. Donner moins d'étendue à la province soumise par Oswi serait réduire la conquête de ce prince, ainsi que le diocèse de Trumwin, à des proportions insignifiantes et à des limites impossibles.

Les conquêtes d'Oswi embrassent donc l'espace compris entre le Tay et le Forth; et, dès lors, les progrès d'Oswald n'ont point dépassé ce dernier golfe. Mais ils se sont exercés aux dépens des Pictes; il y avait donc des Pictes en deçà du golfe. C'est, en effet, la conclusion à laquelle nous a déjà conduit l'étude des causes qui amènent le démembrement du pouvoir de Wilfrid.

Ce double résultat, obtenu par des voies différentes, nous semble d'autant plus décisif que tout, dans le passage que nous examinons, tend à corroborer nos précédentes informations; et la phrase par laquelle il se termine offre le résumé le plus heureux et le plus complet de nos preuves. C'est le

phare qui, du port, projette son éclat sur la route parcourue. « Les Pictes, dit cette phrase, recouvrent *les terres* de leurs possessions; les Scots et les Bretons recouvrent *leur liberté.* » Ceux-ci avaient donc perdu leur liberté politique, ceux-là une partie de leur territoire, comme nous l'avait fait découvrir la comparaison scrupuleuse du texte général relatif aux Bretwaldas, avec ceux dont se compose l'histoire particulière des rois northumbres. Mais cette province, nous en avons déterminé les limites à la mort d'Ecgfrid; elle s'étendait alors du Forth jusqu'au Tay. Nous avions précédemment prouvé qu'Ecgfrid n'y avait rien ajouté depuis les conquêtes d'Oswi. Celui-ci avait donc conquis tout l'espace compris entre le Tay et le Forth. Mais les terres qu'il enlève aux Pictes, nous l'avons démontré, sont différentes de celles qu'Oswald posséda aux dépens des Pictes et des Scots. Le pouvoir d'Oswald sur ces peuples s'exerce donc au sud des golfes. Au VII^e^ siècle, cent ans environ avant que Bède écrivît, il y avait donc des Pictes et des Scots dans l'ancienne Valentia. N'avions-nous pas raison de dire, au début de cette troisième période, que nous en espérions nos plus précieux renseignements?

§ 5. Quatrième période (685-731).

Conclusion.

La dernière période n'en est pas dépourvue cependant, quoiqu'ils y paraissent moins décisifs. Isolés, ils ne seraient pas concluants peut-être; rapprochés des précédents, ils en reçoivent et leur rendent un plus haut degré de probabilité. Les faits par lesquels s'ouvre cette période sont la conséquence de ceux qui terminent la troisième; et le premier passage de Bède que nous ayons à citer fait suite, dans son texte, aux derniers que nous venons d'alléguer. « Après la mort d'Ecgfrid, conti-

nue le vénérable écrivain, au nombre des Angles qui périrent par le fer, ou qui furent réduits en esclavage, ou qui s'échappèrent en fuyant de la terre des Pictes, se trouvait le vénérable Trumwin, qui avait été chargé chez eux de l'épiscopat. Il s'éloigna avec les siens qui habitaient le monastère d'Æbercurnig, situé dans le pays des Angles, mais dans le voisinage du golfe qui sépare les terres des Angles et des Pictes. Après avoir confié ses compagnons à ses amis dans les monastères, partout où il le put....., lui-même alla se fixer dans celui de Streaneshalch où il vécut..... de longues années....., et après y être mort [700], il y fut enseveli dans l'église de Saint-Pierre[199]. » Nous retrouvons ici la phrase à laquelle l'école irlandaise emprunte l'un de ses arguments les plus spécieux, et qui donne lieu à cette longue digression. *Le Forth sépare en 731 les terres des Angles de celles des Pictes.* Nous savons maintenant ce que cela signifie. Les *terres* des Angles sont celles qui se trouvent incorporées à leurs possessions, n'importe quelle population les occupe. Les terres des Pictes sont celles que ces peuples possèdent, *terras possessionis suæ,* comme Bède l'a dit catégoriquement quelques lignes plus haut. Leur race peut occuper d'autres terres qu'ils ne possèdent plus actuellement. Les paroles mêmes du vénérable écrivain semblent l'indiquer ici, et son texte l'a démontré ailleurs.

[199] « Inter plurimos gentis Anglorum vel « interemtos gladio, vel servitio addictos, « vel de terra Pictorum fuga lapsos, etiam « reverentissimus vir Dei Trumuini, qui in « eos episcopatum acceperat, recessit cum « suis qui erant in monasterio Æbercurnig, « posito quidem in regione Anglorum, sed « in vicinia freti quod Anglorum terras « Pictorumque disterminat, eosque ubi- « cunque poterat; amicis per monasteria « commendans, ipse in sæpedicto... mo- « nasterio, quod vocatur *Streanaeshalch,* « locum mansionis elegit; ibique cum pau- « cis suorum in monachica districtione vi- « tam non sibi solummodo, sed et multis « utilem plurimo annorum tempore duxit; « ubi etiam defunctus [anno 700; Alfr. « *Annal.* ann. 700, § 4, t. II, p. 438], in « ecclesia B. Petri... conditus est. » (Bed. Stev. l. IV, c. XXVI, § 341, p. 317.)

Mais si les événements de la troisième période expliquent les seules difficultés que renferme la dernière, les renseignements que celle-ci contient jetteront à leur tour de vives clartés sur les points qui sembleraient encore être obscurs dans la précédente. Ainsi, en déterminant les limites des quatre diocèses formés avec celui de Wilfrid, nous avons été obligé de laisser indécis un seul point, savoir : si la partie occidentale de la Valentia, qui obéissait aux Northumbres, se rattachait au diocèse de Lindispharn, ou dépendait de Trumwin. Mais ce que Bède nous apprend de la fuite de ce dernier, et de son séjour définitif à Streaneshalch lève tous nos doutes. Si, en dehors de la Calédonie, Trumwin avait étendu sa juridiction épiscopale sur un territoire qui eût formé environ la moitié de son diocèse, il eût bien pu, dans un premier effroi, fuir devant ses ouailles révoltées; mais, l'orage passé, il n'eût point séjourné quinze ans loin du troupeau qui lui restait. La vie contemplative ne l'eût point absorbé au fond d'un cloître, lorsque la carrière évangélique pouvait se rouvrir devant lui plus active que jamais dans des contrées encore à demi païennes, où, trente années après sa mort, on érigea l'évêché de Withern, attendu, écrit Bède, que le nombre des fidèles venait de s'y multiplier. Le premier passage du vénérable écrivain qui soit relatif à la quatrième période achève ainsi de compléter nos renseignements sur les régions dont se composait le diocèse de Lindispharn; les Pictes du Lothian en formaient le noyau principal; les Bretons du Cumberland s'y rattachaient comme annexes, les Pictes, les Bretons et les Scots du Gallowai, soumis aux Saxons de Bernicie, en relevaient comme les autres populations conquises. Il comprenait trois provinces de vaincus.

Un doute cependant, fort plausible, on va le voir, peut s'élever contre ces inductions tirées de la retraite de Trumwin. La

rébellion des Pictes, et le meurtre d'Ecgfrid n'avaient-ils pas mis un terme au système de concessions faites à des vaincus? Une réaction en sens contraire ne s'opère-t-elle point contre ce clergé des Scots auxquels appartenait Trumwin? Ouvrons Étienne Eddi. « Il arriva qu'après plusieurs révolutions d'années, notre saint prélat [Wilfrid] subissant l'exil, et ses moines ayant été exterminés dans diverses régions de tous les points de la Bretagne, ou militant à contre-cœur sous des maîtres étrangers, et attendant leur délivrance du Seigneur, le bruit se répandit tout à coup d'une effroyable défaite dans laquelle les Pictes auraient donné la mort à Ecgfrid, roi des Northumbres, et à toute l'élite de son armée. A Ecgfrid succéda le sage Alfrid, qui, la seconde année de son règne, invita respectueusement le saint évêque à revenir de l'exil près de lui [200]. » Que se passa-t-il alors? « Alfrid, continue Étienne, commença par rendre à Wilfrid son monastère, et toutes les possessions qui s'y rattachaient dans Hagustald [201]. » Mais Wilfrid ne recouvra-t-il que son monastère? « Au retour de son exil, écrit Bède, Wilfrid recouvra l'épiscopat de l'église d'Hagustald[202]. » Le prélat rétabli ne le fut-il donc que partiellement? Après quelque temps écoulé, continue Étienne, Alfrid rendit au prélat son propre siége, celui d'York, et son monastère de

[200] « Factum est itaque postquam, ver-
« gentibus annorum multorum circulis,
« sancto rectore nostro aliquandiu hono-
« rifice in exilio degente, et monachis suis
« per diversa loca totius Britanniæ exter-
« minatis, et sub alienis dominis audie-
« runt miserrimæ cladis ruinam, Ecgfrido
« Ultra-Umbrensium rege occiso, et cum
« omni optimo exercitus sui agmine a gente
« Pictorum oppresso. Post eum Alfridus,
« rex sapientissimus, regnavit, qui san-
« ctum Wilfridum episcopum nostrum de
« exilio, secundo anno regni sui, venera-
« biliter.... ad se invitavit.... » (*Vit. S. Wilf.* c. XLIII, *Script.* XV, p. 74.)

[201] ... « Et primum cœnobium cum pos-
« sessionnibus adhærentibus in Hagustal-
« dense indulgens. (*Ibid.*)

[202] « Cum... Wilfrid post longum exsi-
« lium in episcopatum esset Hagustalden-
« sis ecclesiæ receptus.. » (Bed. Stev. l. V, c. 3, § 364, p. 336.)

Ripon avec tous les revenus[203]. » Restait le siége de Lindispharn occupé par Cudberct, le saint personnage qui s'était surtout opposé au projet d'Ecgfrid contre les Pictes. « Après avoir passé deux années dans l'épiscopat, selon Bède, Cudberct, voyant en esprit approcher le jour de sa mort, voulut déposer le poids des sollicitudes pastorales, et redescendre dans la lice connue et chérie de la vie ascétique, afin que l'ancienne flamme de la componction pût consumer plus librement chez lui les épines qu'y avaient semées les inquiétudes du siècle[204]. » Étienne ajoute en deux mots un précieux commentaire à ce texte : « Enfin, dit-il, Alfrid écarta du monastère de Ripon (qui était l'asile de prédilection et le foyer des réformes de Wilfrid)[205] tous les évêques étrangers[206]. » Certes, jusqu'ici, il n'y a point lieu pour Trumwin à restaurer son pouvoir. Mais Étienne poursuit : « A dater de son retour [686], Wilfrid ne jouit de ses droits et du bonheur de ses ouailles que pendant l'espace de cinq ans [686-691]. Les instigateurs des anciennes inimitiés s'éveillant de leur profond sommeil, de sereines qu'étaient les ondes du siècle, les rendirent orageuses. Sous un souffle qui ralluma [en même temps] la flamme assoupie des dissensions..... Alors entre le sage monarque et l'homme saint, tantôt régnèrent la paix et la sécurité, tantôt s'interposèrent les désastreuses ébullitions de la

[203] « Et post intervallum temporis... propriam sedem episcopalem in Eborica civitate, et monasterium in Hrypis cum redditibus suis reddidit. » (*Vit. S. Wilf.* c. XLIII, ap. *Script.* XV, p. 74.)

[204] « Duobus igitur annis in regimine episcopali transactis, sciens in spiritu vir Domini Cudberctus adpropinquare diem sui transitus, abjecit pondus curæ pastoralis, atque ad dilectum eremiticæ conversationis agonem quantocius remeare curavit, quatenus insolita sibi sollicitudinis mundanæ spineta liberior priscæ compunctionis flamma consumeret. » (Bed. Smith. *Vit. S. Cadb.* c. XXXVI p. 255)

[205] *Vit. S. Wilf.* ap. *Script.* XV, c. VIII, p. 55, c. XVII, p. 59, c. XLIV, p. 75, c. LVIII, p. 85, c. LXI, p. 87, etc.

[206] « Expulsis de eo [monasterio Hrypensi] alienis episcopis. » (*Ibid.* c. XLIII, p. 74.)

méchanceté, et il en fut ainsi durant plusieurs années, où la discorde et la bonne harmonie se succédèrent alternativement jusqu'à ce que l'inimitié attisée éclatât par l'expulsion de Wilfrid[207]. » La bonne harmonie, en effet, n'avait dû survivre que trois mois à la dernière satisfaction qu'avait obtenue le prélat par la retraite de Cudberct, si nous interprétons bien les passages suivants où le vénérable Bède, à son tour, nous donne le commentaire d'Étienne. « Cudberct, dit-il, était rentré dans son ermitage vers la solennité de Noël [25 décembre 686]. . . . Il mourut le 13 des calendes d'avril [20 mars 687]. Au moment où les moines de Lindispharn chantaient le LIX^e^ psaume, qui commmence par ces mots : « Seigneur vous nous avez *repous-* « *sés*, et vous nous avez détruits . . . . , vous vous êtes *irrité*, puis « *vous avez eu pitié de nous.* » Cette coïncidence était un présage de la volonté divine, comme la suite va le prouver; car, à peine le saint enseveli, une tempête d'épreuves se déchaîna si grande contre l'église de Lindispharn, que plusieurs clercs aimèrent mieux l'abandonner que de courir de semblables dangers. Mais un an écoulé, Cudberct fut élu évêque. . . . . L'orage se dissipa, le Seigneur rétablit la paix et réunit le troupeau. Alors se vérifia le pronostic tiré du psaume que l'on chantait lorsque le bienheureux expira. En effet, après sa mort, il

[207] ... « Quod tantum quinque annis in « grandio subjectorum suorum, de exilio... « rediens, secure possedit (*Vit. S. Wilf.*). « Nam antiquæ inimicitiæ suasores, quasi « de sopore somni excitati, more hujus se- « culi in gaudio serenum, procella flante « turbinis, invidiæ folliculo ad triste nau- « fragium moventes, et facem dissensionis « extinctam resuscitavere. Quippe inter re- « gem sapientissimum et sanctum virum « prædictum, aliquando pax et securitas, et « pene omnis boni gaudium abundavit : « aliquando vero aliquod spatium olla fer- « vente nequitiæ plures deterioravit; et sic « iterum in concordia, atque iterum in dis- « cordia, alternatim per multos annos vi- « ventes manebant, usque dum postremo « maxima flamma inimicitiæ exardescente, « de regione Ultra-Umbrensium sanctus « homo Dei a rege Alfrido expulsus reces- « sit. » (*Vit. S. Wilf.* etc. c. XLIV, p. 75.)

s'agissait de *repousser* et de *détruire* ses concitoyens, mais à la suite de quelques démonstrations de *colère*, la *pitié céleste* les avait sauvés. Quiconque lira avec intelligence le reste du psaume verra qu'il s'applique à cette situation [208]. » Ce curieux passage suscite nécessairement deux questions. Que s'était-il donc passé durant l'orageuse année qui suivit la mort de Cudberct? Et quelle est la suite de ce psaume auquel Bède nous renvoie avec une espèce de mystère? Bède lui-même répond en ces termes à la première question : « Lorsque le corps de Cudberct eut été déposé dans l'église de Lindispharn, l'épiscopat de cette église fut géré durant une année par le vénérable Wilfrid, jusqu'à ce qu'on eût choisi celui qui devait en être investi [209]. » Voici la suite du psaume : « Dieu a parlé dans son sanctuaire : Je me réjouirai, je partagerai Sichem, j'assignerai aux Tabernacles leur circonscription. Galaad est à moi; à moi Manassès. Éphraïm est ma force, Juda ma royauté,

[208] « Repetiit autem insulam mansionem-
« que suam vir Dei Cudberctus mox peracta
« die solemni nativitatis dominicæ. . . . »
(Bed. Sm. *Vit. S. Cudb.* c. XXXVII, p. 256.)
« Dies depositionis ejus est XIII kalend.
« aprilium. (*Ibid.* c. XLII, p. 261. Cf. Mabill.
« *Annal. ord. S. Bened.* t. I, p. 581.) « Nun-
« ciavi obitum ejus fratribus qui... tunc
« forte sub ordine nocturnæ laudis dice-
« bant psalmum LIX, cujus initium est :
« *Deus reppulisti nos et destruxisti nos; iratus*
« *es et miseratus es nobis*.... quod superna
« dispensatione procuratum rerum exitus
« ostendit. Siquidem sepulto viro Dei, tanta
« ecclesiam illam tentationis aura concus-
« sit, ut plures e fratribus loco magis ce-
« dere quam talibus vellent interesse peri-
« culis..... Attamen post annum ordinato
« in episcopatum Eadbercto... fugatis per-
« turbationum procellis, ædificavit.....
« visionem pacis Dominus, et dispersio-
« nes Israel congregavit. Sanavit contritos
« corde, et alligavit contritiones eorum :
« ut palam daretur intelligi quid signifi-
« caverit psalmus cum cognita beati viri
« morte cantatus : quin videlicet post ejus
« obitum repellendi ac destruendi essent
« cives ejus, sed post ostensionem iræ mi-
« nantis cælesti protinus miseratione refe-
« rendi. Cujus sequentia quoque psalmi ei-
« dem sensui concordare qui retractat in-
« telligit. » (*Vit. S. Cudb.* c. XL, p. 259). C'est évidemment à ces mouvements qu'il faut rapporter les deux voyages d'Adinan, abbé d'Isna, dont nous avons parlé plus haut.

[209] « Episcopatum ecclesiæ illius [Lindis-
« farnensis] anno uno servabat venerabilis
« antistes Vilfrid, donec eligeretur qui pro
« Cudbercto antistes ordinari deberet. »
(Bed. Stev. l. IV, c. XXIX, § 352, p. 326.)

Moab mon espérance. Quant à l'Idumée, je la placerai sous ma chaussure, *les étrangers me sont soumis*[210] ». Il est inutile d'ajouter à ces citations le passage où Étienne explique longuement que la cause du second exil de Wilfrid était la résistance qu'opposait le prélat à l'ancien morcellement que l'on voulait faire revivre[211]. On le fit revivre, en effet, au profit des Scots, et c'est alors [691] que Trumwin eut certainement fait valoir ses droits, s'il lui était resté un territoire pour les exercer. Il survécut neuf ans à la seconde expulsion de Wilfrid sans sortir de sa retraite. Évidemment, à la mort d'Ecgfrid, il avait perdu la totalité de son diocèse. Ses collègues, au contraire, non-seulement recouvrèrent les leurs; mais après une nouvelle lutte de quinze années, où Wilfrid eut pour lui Rome et tous les Saxons d'Angleterre, moins les Northumbres, le partage qu'avaient voulu les Scots fut accepté par Wilfrid[212], et Bède, dans le résumé qui termine son histoire, constate ainsi l'existence définitive des diocèses séparés sur les points où nous croyons reconnaître des populations distinctes : « Dans la province des Northumbres, quatre prélats sont maintenant investis de l'épiscopat : Wilfrid [le jeune] dans l'église d'York, Edilvald à Lindispharn, Acca dans Hagustald, Pecthelm sur ce siége que l'on appelle *Candida-Casa* [Whitern], et pour lequel, tout récemment, la multiplication des fidèles a fait ériger un diocèse dont Pecthelm est le premier investi[213]. » *Candida-Casa* avait été jadis la

[210] « Deus locutus est in sancto suo : Læ-
« tabor et partibor Sichimam, et conval-
« lem tabernaculorum metibor. — Meus
« est Galaad, et meus est Manasses; et
« Ephraim fortitudo capitis mei. — Juda
« rex meus. Moab olla spei meæ. In Idu-
« meam extendam calceamentum meum :
« mihi alienigenæ subditi. » (*Psalm.* LIX, v. 8, 9, 10.)

[211] *Vit. S. Cudb.* ap. *Script.* XV, c. XLIV, XLV, etc. p. 75.)

[212] *Ibid.* c. XLVIII, p. 86.

[213] « At vero provincia Nordanhymbro-
« rum, cui rex Ceolwulf præest, quatuor
« nunc episcopi præsulatum tenent : Vil-
« frid in Eboracensi ecclesia, Edilvald in
« Lindisfarnensi, Acca in Hagustaldensi,
« Pecthelm in ea quæ Candida-Casa vocatur,

propriété des Bretons et le siége de Ninias, premier apôtre des Pictes; mais Bretons et Pictes avaient sans doute disparu devant la conquête saxonne d'Alfrid, le vainqueur de Degsastan qui, selon Bède, soit en exterminant, soit en subjuguant les indigènes, avait réduit au tribut, ou disposé pour la colonisation plus de terres qu'aucun autre monarque northumbre. Si les Bretons, en effet, avaient subsisté à *Candida-Casa*, et les Pictes dans les environs, la religion chrétienne s'y fût conservée ou renouvelée sous l'influence des missionnaires d'Yona, bien plus voisins de ces contrées que du Lothian et de l'extrême Calédonie, où cependant ils avaient pénétré[214]. La conversion récente des ouailles de Pecthelm attesterait donc leur origine saxonne, lors même que Bède n'eût pas écrit : « La nation des Angles occupe aujourd'hui ce siége qui fait partie de la province de Bernicie, et que l'on appelle vulgairement *Candida-Casa*, parce que jadis Ninias, son premier évêque, y a construit une église de pierre, ce qui n'était pas l'habitude des Bretons[215]. » On le voit, si dans la Northumbrie un quatrième diocèse remplace celui que la révolte des Pictes calédoniens a fait disparaître, son érection n'a point été dictée par cette puérile forfanterie, qui jadis faisait scinder chez les Romains du Bas-Empire les provinces qui restaient pour remplacer, au moins en nombre, celles que l'on avait perdues. Ici la multiplication des diocèses tient au même principe qui, sous Wilfrid, avait amené leur constitution. Elle atteste les convenances ou les exigences d'une population politique distincte des populations voisines; et cette dernière preuve, ajoutée à tant

« quæ nuper multiplicatis fidelium plebibus, in sedem pontificatus additos ipsum « primum habet antistitem. » (Bed. Stev. l. V, c. XXIII, § 451, p. 414.)

[214] Bed. Stev. l. III, c. III et IV, p. 159.

[215] « Qui locus ad provinciam Bernicio- « rum pertinens vulgo vocatur *Ad Candi-* « *dam-Casam*, eo quod ibi ecclesiam de la- « pide, insolito Brittonibus more, fecerit. » (Bed. Stev. l. III, c. IV, § 158, p. 162.)

d'autres, nous fait croire qu'en assignant aux diocèses les limites les plus précises, nous avons déterminé avec la même exactitude les bornes des contrées qu'occupaient, dans l'ancienne Valentia, les Pictes, les Scots, les Bretons et les Saxons, ces peuples des quatre langues, qui, d'après Bède, obéissaient à Oswald, le puissant et pieux Bretwalda.

Mais nos recherches, on se le rappelle sans doute, malgré la longue digression où elles viennent de nous entraîner, n'exigeaient de nous ni autant de précision, ni autant de preuves. Tout ce que nous avions à démontrer, c'est que la phrase de Bède relative à la séparation que le Forth établissait, vers 731, entre les Angles et les Pictes, ne rendait pas invraisemblable, encore moins impossible, même aux yeux de Bède, la colonisation de la Valentia par les Pictes et par les Scots, vers 450. Nous espérons avoir atteint ce dernier but de nos efforts, et complété, en l'atteignant, la solution des difficultés qui rendaient l'érudition indécise sur l'époque où les Pictes et les Scots se sont fixés dans cette contrée dont les golfes de la Tweed, du Forth et du Solway furent la plus centrale des trois presqu'îles dont se compose la Grande-Bretagne. Leur établissement, ébauché en 411, devient définitif vers 423.

Ce résultat obtenu, il nous reste à rappeler que, dans notre pensée, il ne devait pas seulement aboutir à dissiper une partie des ténèbres qui planent sur la situation politique des Bretons, des Pictes et des Scots au moment de l'arrivée des Anglo-Saxons. Il devait aussi faciliter l'examen d'autres points également environnés de ténèbres dans l'histoire de ces peuples, mais relatifs, cette fois, à leur situation religieuse; et la double investigation que nous nous proposions d'entreprendre, soit pour l'obtenir, soit pour en profiter, nous avait amené à diviser ce mémoire en deux parties, dont la première devrait

s'arrêter ici, si, avant d'aborder la seconde, nous ne croyions utile d'indiquer en quelques mots, le lien qui les unit entre elles.

Des ténèbres qui environnaient la situation politique et religieuse des Bretons, des Pictes et des Scots, au moment de l'arrivée des Anglo-Saxons, nous avons entrepris, on ne l'a pas oublié sans doute, de dissiper celles-là seulement qui jetaient leur ombre, soit directement, soit indirectement sur le caractère de la lutte soutenue par les trois peuples indigènes contre les apôtres romains de la colonie anglo-saxonne.

Cette lutte, à ce que prétend depuis trois siècles l'érudition d'Outre-Manche, remonterait à une question d'origine. La Bretagne aurait reçu directement de l'Asie les lumières de l'Évangile et les aurait communiquées aux Pictes et aux Scots d'une manière non moins directe. Certains usages et certaines doctrines contraires aux usages et aux traditions de l'Église romaine se seraient ainsi introduits dans les îles Britanniques, dont les trois populations, catéchisées par l'Asie, se seraient insurgées à la fois contre Rome, lorsque celle-ci, sous prétexte d'évangéliser les Saxons, aurait voulu placer l'île sous un joug religieux non moins vivement repoussé que le joug politique appesanti par les nouveaux conquérants.

L'examen de cette assertion fait l'objet capital, et, dans le principe, faisait le seul objet de nos recherches. Or voici la direction que celles-ci avaient imprimée à nos études. Elles nous avaient conduit d'abord à constater qu'il n'y a jamais rien eu de commun entre les usages de l'Asie et ceux par lesquels les trois populations insulaires différaient de l'Église romaine; puis, du moment où il devenait impossible de faire remonter à une origine asiatique le principe de cette dissidence, nous avions dû entreprendre d'en découvrir l'origine véritable. Mais

sur les points secondaires, par lesquels se manifestait la dissidence, nos efforts n'ont été couronnés que d'un demi-succès. Sans parvenir jusqu'aux origines véritables, nous avons pu retrouver seulement l'origine de ces dissidences secondaires en ce qui concerne les Pictes et les Scots, non plus dans une transmission de doctrines que l'église bretonne aurait immédiatement inoculées à ces peuples, mais dans la substitution d'usages bretons acceptés en échange d'usages romains, que, dans le principe, ces mêmes peuples auraient reçus directement de Rome. Ce fait si curieux devait faire présumer que ces dissidences signalées pouvaient n'être pas originelles, et tenir simplement à des circonstances de temps, de position, de relations postérieures à l'origine même du christianisme. Enfin, sur les points essentiels de la dissidence, nous avons pu établir que, non-seulement une substitution d'usages opposés à ceux de Rome avait eu lieu chez les Pictes et chez les Scots; mais nous avons pu, chez les Bretons mêmes, retrouver l'origine réelle de ces usages, et constater, d'un côté, qu'ils ne remontaient effectivement pas à l'origine du christianisme dans les îles Britanniques; de l'autre, qu'ils avaient leur source dans des circonstances purement accidentelles, et complétement étrangères à tout sentiment hostile envers l'Église romaine. C'était la preuve après la présomption; tout s'enchaînait de telle sorte, que les faits secondaires préparaient d'abord la solution pour les faits essentiels, et que ceux-ci la faisaient ensuite remonter jusqu'à ceux-là.

Mais pour qu'il n'y eût dans cet entraînement logique aucune solution de continuité, il fallait pouvoir affirmer, à coup sûr, que les Pictes et les Scots avaient reçu primitivement de Rome, et non pas de la Bretagne, les lumières de l'Évangile. Or, une école érudite, qui compte dans son sein les noms les

plus importants, prétend, comme nous l'avons exposé, que ces peuples n'occupaient pas encore, à l'époque où nous les croyons évangélisés par Rome, le terrain sur lequel nous les faisons évangéliser. Il fallait donc, avant tout, revendiquer ce terrain pour les néophytes de Rome et nous jeter préalablement dans une étude accessoire, au lieu d'aborder directement notre sujet principal. C'est ainsi que, de notre sujet même, sont sorties les recherches qui précèdent, et tel est le lien par lequel elles s'unissent à celles qui vont suivre. Dans les unes, d'ailleurs, on l'aura bientôt remarqué, la première place était occupée par les conquérants politiques, par les Pictes et les Scots. Dans les autres, notre attention devra se porter principalement sur les conquérants religieux, sur les Bretons. Asservis par les armes, ceux-ci ne réclamaient dans nos études qu'un rang fort secondaire. Conquis par la parole, ceux-là vont, à leur tour, s'effacer dans un rôle accessoire.

OBSERVATIONS

SUR

LA CHRONIQUE DE COUSINOT[1],

PAR M. VALLET DE VIRIVILLE.

Jean Le Féron, écrivain connu du XVI^e^ siècle, mentionne avec beaucoup d'estime, dans plusieurs de ses ouvrages, un document historique dont la trace est aujourd'hui perdue, et qu'il nomme la *Chronique de Cousinot*. Cette chronique, dit-il, embrassait les règnes de Charles VII, Louis XI et Charles VIII. Le Féron en possédait le manuscrit, « que je tiens, ajoute-t-il, parmi mes histoires chièrement. » Ce même auteur allègue fréquemment la Chronique de Cousinot sans la citer. Quelquefois il en reproduit à peu près les expressions mêmes; mais ces reproductions ne portent que sur des passages très-courts[2]. On voit toutefois, par ces divers emprunts, que la Chronique de Cousinot était, comme l'affirme d'ailleurs Le Féron, écrite en français, et qu'elle remontait aux origines troyennes de la

[1] Extrait d'un mémoire lu, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1855 et 1856. (Voy. aussi *Bibliothèque de l'École des chartes*, 4^e^ série, t. III, p. 1 et suiv.)

[2] *Catalogues des connestables*, etc. Paris, 1855, in-4°; *passim*. Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, Poitiers, 1524, in-4°, exemplaire ayant appartenu à Le Féron, et annoté de sa main; Biblioth. impériale, réserve L 359. Voir une notice sur ce livre dans le *Moniteur universel* des 1^er^ avril et 28 novembre 1855.

monarchie. On possède enfin, à l'aide de ces citations, quelques fragments à peu près textuels de la Chronique de Cousinot.

Or il existe à la Bibliothèque impériale un ouvrage manuscrit qui semble offrir, avec la chronique perdue, plus d'un point de ressemblance. Cet ouvrage est intitulé : *Gestes des nobles François descendus du roi Priam, et de Jeanne la Pucelle.* Le même dépôt littéraire en possède deux exemplaires (nos 9656 et 10297), appartenant l'un et l'autre à l'ancien fonds du Roi. Cet ouvrage peu connu n'a jamais été publié dans son ensemble; il contient une chronique générale de la France, écrite en français, et remonte, comme le titre l'indique, aux origines *troyennes* de la monarchie. Diverses citations, extraites des ouvrages de Le Féron, se vérifient assez exactement dans la Geste des nobles. Cependant la Geste se termine, non pas à la fin du règne de Charles VIII, mais, brusquement, à la date du 6 juillet 1429, au milieu du siége mis devant Troyes par Charles VII et la Pucelle. La Geste est, de plus, anonyme.

Certains indices donnent néanmoins à penser que la Geste est bien un premier fragment de l'ouvrage possédé par Le Féron sous le nom de *Chronique de Cousinot.* Guillaume Cousinot était d'une famille parisienne, appartenant à la magistrature[1]. Il naquit vers 1370, et fut d'abord avocat au parlement de Paris. Cousinot s'attacha de bonne heure aux princes de la maison d'Orléans, et ne tarda pas à prendre parti, sous cette bannière, dans les querelles politiques qui agitèrent le commencement du xve siècle. En 1408, il défendit Valentine, veuve de Louis, duc d'Orléans, et fut proscrit peu de temps après, à l'instigation du duc de Bourgogne[2]. Guillaume Cou-

[1] Cabinet des titres, dossier *Cousinot.*

[2] Godefroy, *Hist. de Charles VI,* p. 195; *Religieux de Saint-Denis,* in-4°, t. IV, p. 131; Archives de l'Empire, J, carton 369, pièce n° 17.

sinot était en, 1415, chancelier de Charles, duc d'Orléans. Ce prince, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, quitta la France à cette époque, et fut conduit à Londres, où il trouva Jean son frère, également captif des Anglais depuis 1412 ou 1413. Guillaume Cousinot, durant l'absence de ces deux princes, continua de remplir ses fonctions de chancelier. Sa vigilance et son dévouement s'exercèrent ainsi pendant de longues années[1]. En 1429, lors du fameux siége d'Orléans par les Anglais, il se trouvait à son poste, au sein de la ville assiégée. C'est dans la maison même du chancelier que se tint plusieurs fois le conseil de guerre, auquel il assistait avec les principaux chefs chargés de la défense[2]. En 1439, Guillaume Cousinot, vieux et infirme, fut nommé, par le roi, président à mortier du parlement de Paris; mais il ne put en remplir les fonctions. Les dernières mentions historiques qui servent à constater son existence se rencontrent sous la date de 1442[3].

La Geste des nobles porte tous les caractères d'une chronique écrite, pour les princes de la maison d'Orléans, par un ami et un officier attaché à leur service. Les événements relatifs aux querelles ci-dessus indiquées y sont constamment présentés d'une manière hostile à la faction bourguignonne et favorable à la cause opposée. Cette chronique enregistre, avec un zèle marqué, toutes les actions qui appartiennent à l'histoire et qui peuvent intéresser le lecteur en faveur de la maison d'Orléans. Elle signale, en outre, beaucoup de faits, pour ainsi dire domestiques, et dont la notion ou le souvenir devait être particulièrement précieux pour des membres ou des ser-

[1] Voy. Champollion, *Louis et Charles d'Orléans*, 1842, in-8°; *passim*.

[2] Jean Chartier, *Histoire de Charles VII*, édit. Godefroy, p. 21 et 22.

[3] Lhermite et Blanchard, *Éloges des présidents, etc. du parlement de Paris*. Paris, 1645, in-folio, p. 81.

viteurs de cette famille. Enfin, le manuscrit 10297 a évidemment appartenu à Jean, comte d'Agoulême. Tout porte à croire que la Geste des nobles, ouvrage commandé par ce prince au chancelier d'Orléans, eut pour auteur Guillaume Cousinot, qui le transmit au comte captif, peu de temps après la délivrance d'Orléans par la Pucelle. Les armes de Jean, comte d'Angoulême, se voient, en effet, peintes au commencement du texte. Ce blason décore l'intérieur de la première lettrine de l'ouvrage, et date évidemment du même temps que l'écriture. Le manuscrit porte, en outre, en diverses parties, des annotations autographes qui paraissent n'avoir pu être tracées que par le comte d'Angoulême. Ces divers indices réunis semblent démontrer que la Geste des nobles est un premier fragment de la Chronique de Cousinot.

Un autre ouvrage paraît offrir un deuxième fragment ou suite de la Chronique de Cousinot. Cet ouvrage est connu sous le nom de *Chronique de la Pucelle*. On a vu que la Geste des nobles manuscrite avait pour titre : *Geste*, etc. *et de Jeanne la Pucelle*. La chronique dite *de la Pucelle* contient des passages entiers qui sont textuellement identiques à des passages fournis par la Geste des nobles. Cette même chronique est anonyme; elle a été publiée, pour la première fois, par Denis Godefroy, en 1661, dans son recueil des historiens de Charles VII. Mais cet éditeur ne nous a laissé aucun renseignement sur la source où il avait puisé ce texte historique. L'ouvrage publié par Godefroy a porté, depuis, la dénomination de *Chronique de la Pucelle*. On y trouve, en effet, sur cette héroïne, des notions très-précieuses et très-étendues. Toutefois, il est bien certain que la Pucelle resta complétement étrangère à la rédaction ou à la composition de cet ouvrage.

La Chronique de la Pucelle commence avec le règne de

Charles VII, en 1422. Dans ces premières années, où il n'est nullement question de Jeanne Darc, cette chronique présente des développements d'un grand intérêt sur les événements en général. La Pucelle paraît ensuite sur la scène, mais seulement à sa date et à la place historique qui lui appartient. Puis le chroniqueur se tait momentanément sur le compte de cette héroïne, pour suivre, en d'autres points, le cours de son récit. Enfin cette chronique s'interrompt brusquement à son tour, comme la Geste française, au mois de septembre 1429, c'est-à-dire quelques mois seulement au delà du terme où s'arrête la Geste. La chronique dite *de la Pucelle* n'est donc autre chose qu'un fragment historique. Ce fragment se rattachait, sans doute, à une chronique qui remontait au moins au règne de Charles VII, et qui, depuis cette époque, présente le tableau des faits, composé sur une assez vaste échelle.

Comparée à la Geste française, elle paraît être une reprise ou continuation développée de cette Geste, dans laquelle nous avons cru reconnaître une première partie de la Chronique de Cousinot. La chronique dite *de la Pucelle* ne saurait être sortie de la même plume que la Geste. La Geste offre des locutions ou expressions particulières, comme *en ce contemple,* qui se reproduisent presque à chaque page de cet ouvrage primitif, et qui ne reparaissent plus dans l'autre. Le style, l'esprit de la Chronique, la manière de raconter les faits, de les apprécier, non-seulement diffèrent dans le second document, mais contredisent même assez souvent le premier. En un mot, l'auteur de la Chronique de la Pucelle apparaît évidemment d'une manière distincte par rapport à l'auteur de la Geste. Le bâtard d'Orléans porte, dans la Chronique, le titre de comte de Dunois; André de Laval, celui de maréchal, et Prégent de Coëtivy, celui d'amiral de France. Ces titres furent conférés en 1439. La

Chronique a donc été écrite, ou du moins remaniée, postérieurement à cette date. Divers passages indiquent Charles VII comme portant alors la couronne; ce qui donne, d'un autre côté, le terme de 1461 pour limite extrême. L'auteur de la Chronique, au moment du siége d'Orléans, n'habitait point cette ville, mais Poitiers. Aussi, lorsqu'il raconte ce grand fait d'armes, s'attache-t-il à reproduire, comme fond du récit, le texte même de la Geste. Il ajoute seulement, sur ce sujet, des développements qu'il tient, dit-il, de grands personnages, capitaines et autres, avec lesquels il était en fréquente et familière relation. Cet auteur rend compte des conseils présidés par le roi et des délibérations de ces assemblées, comme s'il en avait fait partie. Mais lorsqu'il rapporte la venue de la Pucelle à Poitiers, il parle pour son propre compte ou de lui-même, et s'exprime ainsi : « Entre les autres, il y eut un bien notable homme, maistre des requestes de l'hostel du roy, qui lui dist, etc. »

Guillaume Cousinot le chancelier eut pour neveu un autre Guillaume Cousinot, seigneur de Montreuil. Cousinot de Montreuil, né vers 1400, mourut après avoir assisté aux États de Tours, en 1484. Dès 1435, au plus tard, il était maître des requêtes, et fut successivement conseiller du roi, président du conseil delphinal, ambassadeur, bailli de Rouen, chambellan du roi Louis XI, gouverneur de Montpellier, etc.[1]. En un mot, il fut mêlé; comme acteur et comme témoin, aux plus grandes affaires, sous les règnes de Charles VII, de Louis XI et de Charles VIII. Toutes ces qualités semblent s'accorder parfaitement pour désigner en lui l'auteur de la chronique dite *de la Pucelle*. La manière dont il se met en scène peut paraître étrange. Mais d'autres exemples, pris dans les mœurs et les habitudes littéraires du temps, rendent à cet argument toute la force

[1] Voy. *Biographie générale* de MM. Didot, au mot *Cousinot*.

qu'une première réflexion pourrait avoir pour effet de lui retirer. Les écrivains du XV^e^ siècle ont parfois déguisé leur personne ou leur nom d'une façon plus étrange encore. Ainsi, Henri *Baude*, jouant sur son nom, s'est désigné, dans la préface de son *Éloge ou portrait de Charles VI*, sous la figure d'un chien, ou plutôt d'une chienne de chasse appelée *Baude*, et alors célèbre parmi les amateurs de vénerie[1]. Thomas Basin, évêque de Lisieux, contemporain de Baude et de Cousinot de Montreuil, a laissé une chronique *anonyme* de Charles VII et de Louis XI. Grâce précisément à cette circonstance, en divers endroits de son ouvrage, il s'est adressé à lui-même, sous le voile de l'anonyme, des compliments plus flatteurs que celui de « bien notable homme. » Ces expressions[2], employées par Basin, pourront sembler, dans la bouche d'un homme d'Église, s'éloigner, davantage encore, des lois de la bienséance.

Cousinot de Montreuil, selon toute apparence, avait poursuivi, bien au delà de septembre 1429, cette continuation de la chronique générale que son oncle lui avait transmise. Elle comprenait, sans doute, la durée entière de l'existence de l'auteur. L'œuvre du chancelier d'Orléans, continuée, développée par son neveu et formant un seul ouvrage : tel est, si je ne me trompe, le monument historique que Jean Le Féron, au XVI^e^ siècle, possédait dans sa bibliothèque, et qu'il appelle la *Chronique de Cousinot*. La chronique dite *de la Pucelle* n'est qu'un fragment ou une ébauche de ce grand ouvrage. Plusieurs auteurs, après Jean Le Féron, ont successivement cité ou allégué la Chronique de Cousinot[3]; mais il ne résulte pas avec

[1] *Nouvelles recherches sur Henri Baude*, 1853, in-8°, p. 1 et suiv.

[2] « Unus inter cæteros Galliarum episcopos illius temporis multum famosus, etc. »

1855, in-8°, tome I, page 211, et *passim*.

[3] La Croix du Maine, au mot *Guillaume Cousinot;* Gabriel Naudé, *Additions à l'histoire de Louis XI*, 1630, in-8°, p. 48;

certitude de ces citations, que ces écrivains les aient faites en ayant le manuscrit original sous les yeux. D'après les termes employés par ces mêmes écrivains ou compilateurs, il paraît plus probable qu'ils se sont bornés à se répéter les uns les autres, d'après l'unique témoignage de Le Féron. Il y a donc lieu de supposer ou de craindre que la grande Chronique de Cousinot n'existe plus depuis plusieurs siècles. Cependant, les richesses historiques renfermées dans les bibliothèques publiques et privées sont loin d'avoir été complétement explorées. La Chronique de Cousinot, si elle venait à se retrouver, ne manquerait pas de jeter, sur l'histoire des temps qu'elle embrasse, une vive et précieuse lumière. On en peut augurer ainsi d'après les débris que nous en possédons et d'après ce que nous savons maintenant des deux auteurs[1]. Une telle découverte serait accueillie, sans doute, avec applaudissement par les amis de l'histoire. Les notions qui précèdent contribueront peut-être à mettre sur la voie de cette restitution.

Frizon, *Gallia purpurata*, 1638, in-folio, p. 487; *Abrégé de la vie de Cousinot* (vers 1650), in-4°; Louis Gollut, *Mémoires de la république Séquanoise*, 1692, in-folio, à la fin des liminaires; Fevret de Fontette (vers 1770), *Bibliothèque historique de la France*, t. II, n° 17301.

[1] Cousinot le chancelier et Cousinot de Montreuil.

SOUVENIRS

D'UNE

EXCURSION D'ATHÈNES EN ARCADIE,

PAR M. RANGABÉ.

I.

D'ATHÈNES AUX FRONTIÈRES DE L'ARCADIE.

L'étude de la topographie ancienne de la Grèce offre un champ si vaste et si hérissé de difficultés, que, même après les importants travaux de M. le colonel Leake, le voyageur attentif peut encore y trouver à glaner. Aujourd'hui surtout que la Grèce, rendue à la liberté, est devenue d'un accès facile, chaque pas sur ce sol classique peut conduire à une découverte intéressante, chaque pierre qu'on retourne peut contenir la solution d'un curieux problème. Les notions de détail, fournies par tous ceux qui ont occasion de les recueillir sur les lieux mêmes, me paraissent devoir longtemps encore être utiles à tous ceux qui désirent acquérir une connaissance exacte du pays, et des mains habiles, réunissant un jour ces divers documents, pourront les coordonner en un système complet. C'est à ce point de vue que j'ai cru devoir communiquer à l'académie ces souvenirs d'une excursion que j'ai faite, il y a quelque temps, en Arcadie, en compagnie de M. le baron Prokesch d'Orten, amateur distingué de l'antiquité, dont les avis

m'ont toujours guidé et éclairé, et de M. Schwab, jeune et savant docteur en théologie.

La Voie sacrée, par laquelle nous sommes sortis d'Athènes, est trop bien connue, et m'a trop peu fourni l'occasion de nouvelles recherches, pour que je m'arrête à la décrire. Le couvent de Daphné, situé dans la gorge de l'Ægaléos, entre le mont Pœcile et le Corydale, porte l'empreinte d'une quadruple antiquité. Il s'élève sur les fondations de l'ancien temple d'Apollon [1], et tire probablement son nom d'un bosquet de lauriers, qui devait autrefois entourer le sanctuaire. Heureusement pour la Grèce, M. Leake se trompe quand il dit [2] que les trois seules colonnes antiques qui existaient en cet endroit antérieurement à 1801 ont été envoyées en Angleterre par lord Elgin, car une colonne ionique, d'un très-beau travail, se voit encore aujourd'hui dans l'angle sud-ouest du monastère. La plus grande partie de l'enclos du couvent paraît être aussi de construction hellénique, ou, du moins, avoir été formée des grands blocs, régulièrement taillés, qui appartenaient à l'ancien mur. Le monastère lui-même est un édifice byzantin, ainsi que le prouvent sa belle coupole, ses grandes et ses petites voûtes cintrées, et ses mosaïques dorées. Le bastion crénelé, muni de voûtes en ogives, qui a été élevé pour défendre l'entrée du monastère, est un ouvrage du temps de la domination française, temps auquel appartiennent aussi deux sarcophages en marbre, qui sont placés dans deux chambres obscures à gauche de l'entrée de l'église, et dont l'un porte les armes d'une famille française, probablement celles de Guy de Laroche [3], les mêmes, du reste, qu'on voit aussi gravées sur le

[1] Paus. I, 37.

[2] Leake, *The topography of Athens and the demi of Attica*, t. II, p. 145.

[3] D'après l'observation ingénieuse de Buchon (*La Grèce continentale et la Morée*, p. 131), Daphni est le monastère qui, du

linteau de la porte de l'église. J'ai de plus découvert, dans un escalier en ruines de ce monastère, une inscription grecque et latine qui peut servir à prouver que le temple subsistait encore sous les Romains, et qu'il resta debout jusqu'au jour où il fut converti en couvent. (Pl. I, 1.)

Nous passâmes ensuite devant les ruines du temple de Vénus et devant les lacs Rhiti [Ῥεῖτοι], après avoir tourné l'extrémité du Corydale, sans rencontrer sur ses versants aucunes perdrix soit κακκαβίζοντας, soit τιτυβίζοντας[1], nous arrivâmes dans la plaine Thraisienne, devant le monument de Straton, où la Grèce ancienne continue son influence civilisatrice sur la Grèce moderne. L'affluence des voyageurs qui s'arrêtent à ce monument y a attiré la population et y a donné naissance à un commencement de village. Le tombeau de Straton n'est pas mentionné par Pausanias. M. Leake, qui fait observer que les lettres de l'inscription sont d'une époque antérieure aux Antonins, cherche à expliquer le silence du Périégète, en supposant que ce monument n'était pas un des plus importants que Pausanias eût rencontrés sur la Voie sacrée. Il est vrai que, depuis les lacs Rhiti jusqu'à Éleusis, Pausanias n'énumère que des positions remarquables pour l'histoire primitive du pays; mais il est difficile de croire qu'il eût passé sous silence un édifice situé sur son chemin, et qui était construit en grands blocs de marbre pentélique et orné avec une certaine élégance. Je serais plutôt tenté de croire que ce tombeau n'existait pas encore au moment même où le voyageur parcourait l'Attique. La forme des lettres ne peut guère être prise en considération, car

temps des ducs, était connu en Attique sous le nom de *Delphina*, dérivé de l'épithète d'*Apollon Delphien* ou *Delphinien*. C'est dans ce monastère que, d'après un acte conservé dans les archives de Mons, en Hainaut, Gui de Laroche fut inhumé.

[1] Théophr. Περὶ ἑτεροφωνίας τῶν ὁμογενῶν, in *Athen.* IX, 43.

on sait que, sous les Antonins, on affectait d'imiter l'écriture ancienne et même les types archaïques. De ce que le *gentilitium* de la femme de Straton était aussi celui de l'un des maîtres d'Hérode Atticus[1], je ne prétends pas établir un rapport de parenté entre ces deux personnages, car l'un était d'Héraclée et l'autre de Tralles; mais il me semble qu'il y a dans l'identité du nom une certaine présomption pour les croire contemporains[2]. Que ce monument ait été plus considérable et plus étendu qu'un simple socle de statue ou de stèle sépulcrale, c'est ce qui est prouvé par une autre inscription que nous avons découverte sur le côté méridional. Elle paraît être en vers, mais il n'en reste que peu de lettres. (Pl. I, 2.) J'irai plus loin : je crois que ce tombeau avait la forme d'un petit temple; car dans les temps postérieurs il paraît avoir été transformé en chapelle chrétienne. C'est au moins ce que semble prouver une inscription chrétienne, tracée sur un grand bloc du côté oriental, et faisant face au nord. Elle est trop fruste, et je n'avais que trop peu de moments à y consacrer, pour qu'il m'ait été possible d'en rien déchiffrer au delà de quelques lettres. (Pl. I, 3). Sur un autre grand bloc de l'angle sud-ouest sont sculptés trois signes, qui appartiennent aussi évidemment à l'époque chrétienne. (Pl. I, 4.)

Éleusis est beaucoup moins connu qu'on ne serait porté à s'y attendre quand on songe à l'importance de ce sanctuaire. Les anciens, retenus par un respect superstitieux, n'en parlent qu'avec réserve[3], et les recherches des explorateurs modernes sont entravées par le petit village qui a été bâti depuis

[1] Τοὺς δὲ κριτικοὺς τῶν λόγων Θεαγένει τε, τῷ Κνιδίῳ καὶ Μουνατίῳ, τῷ ἐκ Τραλλέων συνεγένετο. (Philostr. *Vie d'Hérode Atticus*, XIV, p. 70, l. 3, ed. Kayser.)

[2] Voici l'inscription :

ΣΤΡΑΤΩΝΙΣΙΔΟΤΟΥΚΥΔΑ (Θηναιεύς)
ΠΩΛΛΑΜΟΥΝΑΤΙΑΗΡΑΚΛΗΑ
ΙΣΙΔΟΤΟΣΣΤΡΑΤΩΝΟΣΚΥΔ (αθηναιεύς)

[3] Pausan. l. I, c. XXXVIII.

un siècle sur l'emplacement même du temple, et qui tend tous les jours à prendre plus de développement. Comme je ne pouvais m'arrêter que quelques instants dans ce lieu, je les consacrai à visiter la tour byzantine bâtie sur des fondations helléniques au sommet de la colline qui domine Éleusis et qu'occupait l'acropole. Je tenais à constater si une inscription qu'on m'avait signalée comme encastrée dans les murs de cette tour s'y rencontrait en effet. Une recherche minutieuse m'a prouvé qu'il ne se trouve là aucune inscription.

On sait qu'il existe, dans la plaine qui s'étend au nord d'Éleusis, un grand puits, le seul qui fournisse de l'eau au nouveau village. On voit près de là, le long de la route qui conduit à Mégares, un grand nombre de fondations et d'assises antiques, et j'ai reconnu, encastrée dans un enclos voisin, une stèle ronde avec une inscription sépulcrale des temps macédoniens. Leake[1] considère ce puits comme le *Callichoron* de Pausanias. Je dois cependant observer que, dans une petite grotte qui se voit au pied de la colline de l'acropole, on a trouvé, dans le temps, un puits creusé dans le roc, que les habitants ont recouvert depuis. C'est à ce dernier que paraissent plutôt s'appliquer ces paroles de Pausanias : « Il y a à Éleusis un temple de Triptolème, un autre de Diane Propylée, et un autre de Neptune père; on y trouve aussi un puits qui s'appèle *Callichoron*. Quant à la plaine Rharienne, etc.[2]. » D'où il paraît résulter que le puits en question était situé avant la plaine et immédiatement après les temples, ce qui est aussi la position de notre grotte, plus rapprochée du temple que le grand puits, et à côté même des Propylées d'Appius[3]. Si cette

[1] II, 159.

[2] Ἐλευσινίοις δὲ ἐστὶ μὲν Τριπτολέμου ναὸς, ἐστὶ δὲ Προπυλαίας Ἀρτέμιδος καὶ Ποσειδῶνος πατρός. Φρέαρ τε καλούμενον Καλλίχορον..... Τὸ δὲ πεδίον τὸ Ῥάριον, κ. τ. λ. (l. I, c. XXXVIII).

[3] Cic. *Epist.* VI, 26 : « Audio Appium « Propylæon Eleusine facere. »

conjecture était admise, le puits qui est dans la plaine et près de la route pourrait être pris pour le puits *Anthion* ou *Anthinon*, qui était sur la route de Mégares, et au bord duquel Cérès s'assit, sous le costume d'une femme argienne, après l'enlèvement de sa fille [1]; mais si l'on persiste à voir le *Callichoron* dans ce dernier, comme étant le plus grand des deux, on pourra prendre pour l'*Anthion* un autre petit puits que nous avons rencontré en poursuivant notre route vers Mégares, à l'est de la colline d'Éleusis, et dans la petite plaine qui sépare celle-ci des hauteurs qui s'élèvent vers les Kérata.

Les Kérata sont appelés aujourd'hui *Candyli*, et n'ont conservé leur ancienne dénomination que dans une position nommée *Kératopyrgos*. On sait que c'est une montagne qui s'élève entre Éleusis et Mégares, et qui doit son ancien nom aux deux pics droits et parallèles qui la terminent. Elle domine le fond, ou, pour mieux dire, le côté droit de la baie semi-circulaire de Salamine, et est distante d'environ deux heures et demie du bras de mer qui termine cette baie à l'occident, et beaucoup plus éloignée encore du bras oriental, qui fut, sans contredit, le théâtre principal du fameux combat naval où la flotte des Perses fut vaincue. Lorsque, visitant ces lieux, on se rappelle que Xerxès surveillait de près le combat, qu'il distinguait les vaisseaux et les capitaines qui manœuvraient suivant ses instructions, que, en outre, on songe combien il devait être peu sûr pour le grand roi de siéger en pays ennemi sur ces montagnes désertes, loin des troupes perses et entouré seulement de quelques scribes et de quelques courtisans, on ne peut s'empêcher de préférer, avec M. Leake [2], le témoignage de Phanodème [3], qui place le trône d'or aux pieds d'argent de

[1] Paus. l. I, c. XXXIX. — [2] II, 271.
[3] Plut. *Thém.* 13 : Ὑπὲρ τὸ Ἡράκλειον, ᾗ βραχεῖ πόρῳ διείργεται τῆς Ἀττικῆς ἡ νῆσος.

Xerxès *au-dessus du temple d'Hercule, à l'endroit où Salamine est divisée de l'Attique par un passage étroit*, et, par conséquent, sur une colline tout près de l'endroit appelé aujourd'hui *Kératrini*, à la version d'Acéstodore[1], qui représente le roi des Perses placé sur ces sommets élevés, inaccessibles et isolés, connus sous le nom de *Kérata*. Je suis presque tenté de croire que cette tradition improbable ne s'est propagée qu'à cause du nom de ce lieu, que, par une ironie injurieuse, on appliquait au roi fugitif. Je dois cependant dire aussi que le nom moderne *Kératrini* semble prouver que la colline qui dominait le temple d'Hercule portait également le nom de *Kérata*, ce qui expliquerait facilement les contradictions des anciens.

Comme nous parcourions en voiture la route si belle et si pittoresque qui conduit d'Athènes à Mégares, il n'était pas beaucoup plus de midi lorsque nous arrivâmes dans cette dernière ville. Nous n'avions pas l'intention de nous y arrêter; Mégares, du reste, a été souvent décrite par les voyageurs, et a même été l'objet d'une monographie[2]. Cependant, comme j'avais quelques heures à y passer jusqu'au coucher du soleil, j'ai voulu en profiter pour compléter quelques-unes de mes observations précédentes sur la topographie de cette ville, et je crois devoir indiquer les principaux résultats de mes investigations.

Pausanias est notre seul guide dans cette ville; mais Pausanias s'adressait à un public qui avait les objets sous les yeux, et, pour ce motif, il se donne rarement la peine d'indiquer clairement les directions diverses qu'il prend, et il est très-difficile de le suivre, à moins d'avoir quelques points de départ bien déterminés. Le temple de Jupiter Olympien peut aujourd'hui servir à nous orienter dans Mégares. Cette ville est as-

[1] 76. — [2] *Das alte Megaris*, von D. Hermann Reinganum, Berl. 1825.

sise sur deux collines, qui sont parallèles à la côte. Dans la vallée qui les sépare, et plus près de la colline occidentale (pl. I, 5), s'étend un mur antique, en partie caché par d'obscures cabanes, en partie enfoui sous la terre. Il se dirige de l'ouest à l'est, et tourne ensuite en angle droit vers le nord. Il a, en quelques endroits, sept à huit pieds de hauteur, et est composé de pierres de taille dont quelques-unes portent des inscriptions sur la face tournée au midi. Dans le fond d'une cabane adossée à ce mur, j'ai trouvé cinq inscriptions, dont deux sont effacées; trois autres, dont une illisible, se voient dans le fond d'une grange; j'en ai découvert trois sur la continuation du mur en dehors de la grange, où je fis exécuter une fouille; et, enfin, deux autres ont été copiées par moi sur des pierres isolées qui avaient été évidemment détachées du mur. J'ai publié ces inscriptions dans le second volume de mes *Antiquités helléniques*, sous les numéros 693-702 [1]. Ce sont autant de décrets des Mégariens rendus à l'époque des Macédoniens, et, dans toutes, il est dit que ces décrets doivent être inscrits dans l'Olympéion; d'où il résulte, avec évidence, que ce mur servait d'enceinte au sanctuaire de Jupiter, dont parle Pausanias [2], et qui contenait un beau temple, avec la statue chryséléphantine du dieu, faite par Théodore avec l'aide de Phidias, mais restée inachevée par suite des troubles de la guerre du Péloponnèse. Pausanias nous apprend que les Mégariens conservaient dans ce temple leurs anciens trophées; il est tout naturel qu'il ait aussi contenu les archives de la ville inscrites sur la pierre.

[1] Toutes, à l'exception du n° 696, avaient été déjà copiées le 4 septembre 1843 par M. Ph. le Bas, et publiées par lui, n°s 26-34 du tome II des inscriptions qu'il a recueillies dans son voyage archéologique. M. Pittakis les a depuis données, le n° 696 compris, dans le *Journal archéologique d'Athènes*, n°s 1327-1336.

[2] Τέμενος Διός. (Paus. l. I, c XL.)

Ce point une fois déterminé avec certitude, nous pourrons plus facilement suivre Pausanias à travers la ville.

La première question qui se présente, c'est celle de savoir par quel point il y a pénétré. Je crois qu'il est entré par les portes dites *Nymphades*, qui, s'ouvrant sur les longs murs, menaient droit au port de Nisée, et ce qui semble le prouver, c'est que, après avoir fait le tour de la ville, il est, comme il nous l'apprend, sorti par cette issue. La position de ces portes n'est pas douteuse: elles se trouvaient au point même où s'élève aujourd'hui l'école communale de Mégares. C'est là qu'aboutit la route qui mène au port, et l'on y voit encore les traces du commencement de l'un des longs murs, dont on peut suivre la direction assez loin dans la campagne. Nous apprenons aussi, par Pausanias, que le gymnase avoisinait ces portes, et, tout à côté de l'école, on voit aujourd'hui un grand bloc de marbre noir couvert des inscriptions agonistiques, qui ont été publiées dans le *Corpus Inscriptionum græcarum*, sous les numéros 1053-1055, et qui indiquent la position du gymnase. C'est donc par ce point que Pausanias est sorti de la ville; mais, je le répète, c'est par là aussi, à mon avis, qu'il y est entré. C'est le seul accès naturel, la seule voie qui soit adoptée, même aujourd'hui qu'il n'y a plus de murs, par ceux qui viennent d'Athènes à Mégares. Du reste, le premier objet qui frappa la vue du voyageur ancien, à sa première entrée dans la ville, fut cette magnifique fontaine, ornée d'une colonnade, à laquelle Théagènes avait fait conduire du *Rhoos* l'eau des nymphes Sithnides. Il me semble évident que les portes *Nymphades* ont reçu du voisinage de cette fontaine célèbre un nom qui appartient bien moins à des portes qu'à des grottes et à des sources.

Nous obtenons donc ainsi la connaissance du point par lequel Pausanias a fait son entrée. De là, nous le voyons se di-

riger vers l'Olympéion; il rencontre sur son chemin le temple de Diane Sôtira, qui contenait des images (εἰκόνας) d'empereurs romains. On sait que, par le mot εἰκόνας, les anciens, et surtout Pausanias, entendent non-seulement les tableaux peints, mais aussi les représentations sculptées. Un peu au-dessus de l'école communale, sur la route qui se dirige du côté du mur de l'Olympéion, et tout à côté de la maison du gouverneur, on a retiré de la terre, il y a quelques années, trois statues d'homme de grandeur naturelle, drapées de la toge, et évidemment de travail romain. Il est d'autant plus probable que ce sont là *les images des empereurs* dont parle Pausanias, que, depuis peu de temps, on a trouvé dans le même endroit un autel portant une inscription, par laquelle le sénat des Mégariens honore *la prêtresse des Augustes*[1]. La mention d'une prêtresse et non pas d'un prêtre me paraît indiquer que là s'élevait autrefois le temple d'une déesse, et je ne crois pas ma conjecture trop hasardée si j'y place celui de Diane Sôtira.

Puisque j'ai parlé d'images impériales, je ne dois pas passer sous silence une magnifique statue qui a été trouvée, peu de temps avant notre visite, dans une maison située au nord-ouest de l'école. Elle est plus grande que nature et représente un homme couvert d'une cuirasse; la tête, les bras et les jambes manquent; deux creux pratiqués au cou et à l'épaule droite montrent que la tête et l'un des bras avaient été rapportés, soit primitivement, soit à l'époque où s'établit la malheureuse habitude de changer les têtes des anciennes statues pour en changer la destination. Les proportions un peu lourdes des membres paraissent accuser le burin de l'époque romaine; mais la richesse et la grâce des ornements de la cuirasse sont dignes de

[1] Τὴν ἱέρειαν τῶν Σεβαστῶν. Elle sera publiée dans le IIIe volume des *Antiquités helléniques*.

la plus belle époque de l'art. De chacune des épaules pendent des lambrequins; ceux de gauche sont, en grande partie, couverts par le manteau; ceux de droite sont frangés, et ornés d'une figure de femme vêtue d'une longue tunique. Au milieu de la cuirasse, on voit une belle tête de face, ayant, de chaque côté, une tête de cheval. Ces deux dernières s'unissent par les cous et se terminent par deux gracieuses spirales. Au-dessous de cet ornement, deux nymphes marines, en haut relief et du dessin le plus élégant, sont mollement couchées sur des monstres marins. Le nombril est recouvert d'un fleuron et la ceinture est ornée de neuf têtes de lion, desquelles pendent, en deux rangs superposés, dix-neuf lambrequins ornés de fleurs, et, au-dessous de ceux-ci, dix autres sans ornement; enfin, plus bas encore, on distingue un autre rang de bandes frangées, et enfin la tunique, arrivant jusqu'aux genoux, qui restent découverts. Dans l'un des murs de la maison, indépendamment de plusieurs autres fragments de marbre blanc, est encastrée une inscription (pl. II, 6), qui peut faire croire que cette statue représentait Titus. Probablement élevée sous le règne de cet empereur, ami des arts, elle subit plus tard la mutilation de la tête et du bras pour être appropriée à un autre souverain[1].

Du temple de Diane, Pausanias s'avance vers celui de Jupiter, d'où il monte à l'acropole Carie. Ici, une nouvelle question se présente : sur l'une et l'autre des deux collines de Mégares s'élevait une acropole; mais à laquelle appartient le nom de *Carie?* à laquelle celui d'*Alcathoos?* Est-ce vers la colline orientale ou vers la colline occidentale que Pausanias se dirigea en venant de l'Olympéion. Les cartes et les voyageurs ne sont pas d'accord sur ce sujet, et, pour ma part, je penche

[1] Voyez la statue de Titus conservée au musée du Louvre sous le n° 24, et reproduite dans l'*Iconogr. romaine*, pl. XXXIII, n° 1.

pour la dernière alternative. Si Pausanias, entré par les portes Nymphades, eût voulu monter à la colline orientale, il n'aurait eu nullement besoin de passer par le temple de Jupiter Olympien, qu'il eût laissé à sa gauche. Je dois faire observer, en outre, que les deux citadelles conservent des restes de fortifications antiques antérieures au système d'assises droites qui caractérise les constructions helléniques, et appartenant au style cyclopéen ou polygonal, mais offrant cependant des différences essentielles dans leur appareil. Ceux de la colline occidentale, s'étendant tout le long de la face méridionale, sont formés de grands blocs irréguliers de conchite ou pierre à coquilles, laissant entre eux des vides imparfaitement remplis au moyen de petites pierres, suivant le procédé employé pour la première ou la seconde classe des constructions cyclopéennes décrites par Pausanias, et dont les murs de Tirynthe, ou du moins ceux de Mycènes nous offrent des exemples. (Pl. II, 7.) Les murs de la colline orientale, conservés surtout vers le sommet, sont, au contraire, composés de pierres calcaires polygonales, taillées avec un grand soin, et de telle manière, que les saillies des unes s'adaptent exactement aux angles rentrants des autres, comme dans la troisième classe des murs cyclopéens. (Pl. II, 8.) Les constructions de cette colline sont donc d'une époque postérieure à celles de la colline occidentale. Or, d'après la tradition mégarienne, la Carie fut fortifiée par Car, fils de Phoronée, venu de Carie. Les plus anciens murs de l'Alcathoos, élevés probablement aussi du temps de Car, furent renversés par les Crétois, et ne furent reconstruits que bien longtemps après, par Alcathoos, fils de Pélops. Cette tradition, quelle qu'en soit la valeur historique, prouve que, dans l'opinion des Mégariens, les deux citadelles étaient très-anciennes, mais que la Carie l'était plus que l'Alcathoos; et

comme les murs de la colline occidentale sont plus anciens que ceux de l'autre colline, on en peut conclure que la première était la Carie, et la seconde l'Alcathoos.

Je dois ajouter encore que des cinq temples que Pausanias a vus sur l'Alcathoos, le second, à partir de l'entrée, était celui de Minerve Victoire; le quatrième, celui d'Apollon, bâti originairement en briques, et reconstruit en marbre sous l'empereur Hadrien. Or, sur la colline orientale il ne reste aucun débris de temple, excepté un morceau de caisson en marbre d'un travail qui indique une époque postérieure, et provenant peut-être du temple restauré par Hadrien. Mais, au-dessous de la colline, à un endroit qui est encore bien connu des habitants et qui correspond à la position où Pausanias, en supposant qu'il soit entré dans la citadelle de l'Alcathoos du côté de l'ouest, dut rencontrer le second temple, on a découvert, en 1830, une statue colossale de Victoire ailée qui, depuis, a été transportée à Athènes, et se trouve aujourd'hui devant le temple de Thésée. C'est, à mon avis, une nouvelle preuve que la colline orientale était l'Alcathoos, et celle de l'occident la Carie.

Le Périégète monta donc de l'Olympéion à la Carie, se dirigeant vers l'ouest, par la pente orientale qui en est encore aujourd'hui la partie la plus accessible, et qui, sur la principale route qui conduit au sommet, conserve des degrés taillés dans le roc. Il énumère cinq temples sur le haut de la colline : celui de Dionysos Nyctélios, de Vénus Épistrophie[1], de la Nuit[2], de Zeus Cronios, et l'ancien *Mégaron* de Cérès, qui donna son

[1] Est-ce l'Ἀφροδίσιον dont parle Xénophon? *Hist. gr.* V, IV, 58 : Ἀναβαίνοντος αὐτοῦ (Ἀγησιλάου) ἐκ τοῦ Ἀφροδισίου εἰς τὰ ἄρχεῖον. Dans ce cas, l'ἄρχεῖον devait être placé plus haut, et se trouvait peut-être dans le *Mégaron*, de même qu'à Athènes les archives étaient dans le Métroon.

[2] Ce temple et celui de Dionysos Nyctélios (ἑσπερος θεός) me paraissent prouver encore que la colline qui les portait était la plus occidentale.

nom à la ville. Aujourd'hui, quatre églises conservent en ce lieu des restes d'antiquités. La plus à l'est, celle de la sainte Vierge, contient une incription et une statue de femme mutilée; celle de saint Démétrios, qui vient immédiatement après, contient trois inscriptions. Beaucoup de fragments d'architecture d'un beau travail ionique, une inscription et un débris de statue sont encastrés dans les murs de l'église de Jésus-Christ. Une autre petite église, située à l'extrémité occidentale de la colline, contient une autre inscription. Mais toutes ces inscriptions sont de l'époque romaine[1], et, non plus que les fragments de sculpture, n'offrent rien qui caractérise les temples auxquels elles appartenaient.

Derrière la dernière de ces églises, et sur le versant septentrional de la colline, on trouve dans la terre un grand nombre de débris de lampes, de vases, de statuettes en terre cuite. Il y avait évidemment là une fabrique de potier d'où sortaient ces *vases mégariens* ou *poteries mégariennes,* bien connues des anciens[2]. Au pied occidental de la colline, on a trouvé dernièrement un large conduit souterrain bâti en grandes assises, peut-être celui que Théagènes avait fait construire pour amener les eaux du Rhoos à la fontaine des Nymphes Sithnides.

Pausanias, pour descendre de la Carie, reprend la route par laquelle il était monté, sans doute parce qu'il n'y en avait pas d'autre. Il passe de nouveau devant l'Olympéion, et, se dirigeant vers le nord de la citadelle[3], se rend au Rhoos, dont les eaux venaient *des montagnes qui dominent la ville*[4]. Dans la plaine qui s'étend derrière les deux collines, un peu plus dans la direction de la colline occidentale, coule aujourd'hui, par plu-

[1] Publiées dans *C. I.* n. 1058-1060.

[2] Μεγαρικὰ ποιθάκνια. (Athén. I, 186.) — Μεγαρικοὶ κέραμοι. (Ét. de Byz. au mot Μέγαρα.)

[3] Ἡ πρὸς ἄρκτον τέτραπται τὸ χωρίον.

[4] Ἀπὸ τῶν ὀρῶν τῶν ὑπὲρ τὴν πόλιν.

sieurs tuyaux, une source abondante, la seule qui fournisse de l'eau à la ville, et près de laquelle on voit quelques légères traces d'antiquités. C'est sans doute là le Rhoos, dont l'usage aura été repris depuis la destruction de la fontaine de Théagènes. Cette source n'est qu'à peu de distance de la ville actuelle, et c'est là que les femmes de Mégares viennent puiser de l'eau et laver leur linge. Elle était moins éloignée de l'enceinte de l'ancienne ville qu'elle ne l'est des murs de la ville moderne, car on voit encore, de ce côté de la plaine, beaucoup de restes de la muraille antique. Il paraît même que, du temps de Pausanias, le Rhoos était tout près de la ville; car le Périégète a rencontré le tombeau d'Hyllos près de la source, mais déjà *dans la ville de Mégares* [1]. De plus, en revenant du Rhoos à Mégares, il voit, aussitôt après le tombeau d'Hyllos, le temple d'Isis, et, *tout près de là* [2], celui d'Apollon et de Diane, qui paraît avoir été situé sur le versant septentrional de la Carie; car, voulant passer de là à l'Alcathoos, il dit : *En descendant de ce sanctuaire* [3]. Or les deux acropoles sont les seuls points élevés de Mégares.

Il visite ensuite l'Héroon de Pandion, le tombeau d'Hippolyte et celui de Térée, puis gravit l'Alcathoos; mais, en montant [4], il laisse à sa droite le tombeau de Mégarée, passe devant l'autel des *Dieux Prodomées,* érigé par Alcathoos, au moment de commencer la construction des murs de la citadelle, et qui, par conséquent, devait être situé en dehors de ces murs. Un peu plus loin, il voit la pierre à laquelle la lyre d'Apollon communique sa vertu musicale, et visite le *Bouleutérion,* ou palais du sénat. Le côté qu'il gravissait était sans doute le versant occidental de la colline orientale, qui est aujourd'hui tout

[1] Ἐν τοῖς Μεγάροις. (Paus. liv. I, ch. XLI, § 2.)

[2] Παρ' αὐτόν. (*Id. ibid.* § 3.)

[3] Ἐκ τούτου δὲ τοῦ ἱεροῦ κατιοῦσι. (Paus. l. I, c. XLI, § 6.)

[4] Ἀνιοῦσιν. (*Id. ibid.* c. XLII, § 1.)

couvert d'habitations, et ne conserve aucun reste visible d'antiquité. Dans l'Acropole, il visita, ainsi que je l'ai dit plus haut[1], cinq temples, dont on ne voit aujourd'hui presque aucun vestige, et en sortit ensuite pour se diriger vers le *Prytanée*. Je crois que, comme à la Carie, il sortit par la même porte qu'il était entré, et que le Prytanée n'est autre que le Bouleutère qu'il avait visité en montant, ou que du moins il faisait partie de cet édifice. En effet, en s'avançant vers le Prytanée, il énumère d'abord les monuments qu'il rencontre sur sa route, le tombeau de Callipolis, l'Héroon d'Ino et celui d'Iphigénie, le temple construit par Agamemnon, et, tout près du Prytanée, la pierre appelée *Anacléthra*, et sur laquelle Cérès s'assit en appelant sa fille. Arrivé à ce point, il parle des tombeaux qui étaient dans la ville, du cénotaphe des guerriers qui étaient tombés en combattant contre les Perses, et de l'Æsymnion, tombeau du héros Æsymnos, rappelant que les Mégariens ont construit leur Bouleutérion près des tombeaux, pour se conformer à un oracle qui leur enjoignait de tenir conseil avec le plus grand nombre[2]. Il en résulte donc, avec certitude, que le voyageur donne indifféremment l'un des deux noms au même édifice, dont le palais du sénat et la demeure des prytanes n'étaient peut-être que des compartiments différents. La dérivation mythologique de l'Æsymnion, qui avoisinait le Bouleutérion, ne me paraît pas satisfaisante, et je verrais plutôt dans cet héroon un ancien palais du gouvernement. Du Bouleutérion, Pausanias passe immédiatement au monument d'Alcathoos[3], qui paraît en avoir été une dé-

[1] P. 291.

[2] Καὶ οἱ καὶ ἄλλα ὁ Θεὸς ἐχρησε, καὶ Μεγαρέων εὖ πράξειν, ἢν μετὰ πλειόνων βουλεύωνται. Τοῦτο τὸ ἔπος εἰς τοὺς τεθνεῶτας ἔχειν νομίζοντες, βουλευτήριον ἐνταῦθα ᾠκοδόμησαν, ἵνα σφίσιν ὁ τά Φοστῶν ἡρώων ἐντὸς τοῦ βουλευτηρίου γένηται. (Pausan. l. I, c. XLIII, § 3.)

[3] Ἐντὸς τοῦ βουλευτηρίου... Ἐντεῦθεν πρὸς τὸ Ἀλκάθου βαδίζουσι μνημεῖον. (§. 4.)

pendance; car, du temps des Romains, il servait au dépôt des archives[1].

Il passe ensuite devant trois temples, celui de Dionysos Patroos, celui d'Aphrodite Praxis et celui de la Fortune, pour descendre à l'Agora, qui était, par conséquent, située au pied nord-ouest de la colline orientale, probablement à l'endroit même où l'on voit aujourd'hui plusieurs débris antiques, et, entre autres, quelques inscriptions honorifiques des temps romains. Le second des temples mentionnés ci-dessus est probablement l'Aphrodision de Xénophon[2]; et l'ἀρχεῖον vers lequel Agésilas monta n'était autre que le Bouleutérion, le monument d'Alcathoos ou l'Æsymnion. Du marché, la route dite *droite*[3], passant près du temple d'Apollon Prostatérios, reconduisit Pausanias aux portes Nymphades, d'où il semble résulter que cette route était située à l'est de celle par laquelle le voyageur s'était d'abord dirigé des Nymphades à l'Olympéion.

Telles sont les observations que, pendant mon court passage, j'ai pu faire sur la topographie de Mégares. Je suis persuadé que cette ville réserve de plus amples découvertes à quiconque pourrait consacrer plus de temps à cette localité intéressante, et surtout y faire exécuter de nouvelles fouilles.

De Mégares nous continuâmes notre route vers l'ouest. A une demi-heure de la ville, nous vîmes, à droite et à quelque distance du chemin, une construction en pierre, ressemblant aux fondations d'une tour circulaire, et, plus vers l'ouest, deux collines d'une forme conique tellement régulière, qu'on les prendrait pour des tumulus élevés par la main de l'homme. La ruine peut être celle du tombeau du joueur de flûte samien Téléphanès, dont parle Athénée[4], et dont un bas-relief votif,

[1] Εἰς γραμμάτων φυλακήν. (Paus. l. I, c. XLIII, § 6.)—[2] *Hist. gr.* l. V, c. IV.—[3] Εὐθεῖα ὁδός. (Paus. l. I, c. XLIV.)—[4] Athén. VIII, 351. (Voy. sur cet artiste, Schweighæuser, *ib.*)

consacré à Pan et aux Nymphes, a été trouvé assez récemment dans la grotte de Pan du mont Parnès [1]; car Pausanias, après être sorti de Mégares, et avant d'arriver à la route Scironienne, parle de ce tombeau dans les termes suivants : « Lorsqu'on va de Mégares à Corinthe, on rencontre des tombeaux, et, entre autres, celui du joueur de flûte samien Téléphanès. On dit que c'est Cléopâtre, fille de Philippe, fils d'Amyntas, qui le fit ériger[2]. » Je regrette que l'éloignement où ce monument se trouvait de la route, et surtout la conviction où j'étais que d'autres l'avaient étudié et décrit, m'aient empêché de l'examiner, et de m'assurer surtout s'il était construit en pierre de coquilles; car, dans ce cas, on pourrait plutôt le prendre pour le tombeau de Car, qui n'était pas loin de ces lieux. En effet, Pausanias, aussitôt après avoir parlé de la sépulture de Téléphanès, ajoute : « On y voit aussi le tombeau de Car, fils de Phoronée. Ce n'était d'abord qu'un monceau de terre; mais, d'après un oracle, on l'a orné de pierres conchites[3]. » Si le monument en question est construit en matériaux d'une nature différente, l'un des deux tertres coniques pourrait être considéré comme l'ancien tumulus de Car, privé aujourd'hui de son revêtement.

« Parmi tous les Grecs, ajoute Pausanias, il n'y a que les Mégariens qui possèdent ce conchite, et beaucoup de monuments dans leur ville en sont faits. Il est extrêmement blanc et plus mou que d'autres pierres; il est tout entier composé de coquilles marines[4]. » Ce conchite est probablement le même

[1] *Ant. Hell.* II, n° 1081, et pl. XXII. Voy. aussi *Journ. arch. d'Ath.* n° 1101.

[2] Ἰοῦσι δὲ ἐκ Μεγάρων εἰς Κόρινθον, ἄλλοι τέ εἰσι τάφοι, καὶ αὐλητοῦ Σαμίου Τηλεφάνους. Ποιῆσαι δὲ τὸν τάφον Κλεοπάτραν τὴν Φιλίππου τοῦ Ἀμύντου λέγουσιν. (Paus. l. I, c. XLIV.)

[3] Καὶ Κάρος τοῦ Φορωνέως μνῆμά ἐστι, τὸ μὲν ἐξ ἀρχῆς χῶμα γῆς, ὕστερον δὲ, τοῦ Θεοῦ χρήσαντος, ἐκοσμήθη λίθῳ κογχίτῃ. (*Id. ibid.*)

[4] Μόνοις δὲ Ἑλλήνων Μεγαρεῦσιν ὁ κογχίτης οὗτός ἐστι, καὶ σφισι ἐν τῇ πόλει πεποίηται πολλὰ ἐξ αὐτοῦ. Ἔστι δὲ ἄγαν

que le conchylias ou conchyliate de Pollux[1], qui s'appelait aussi *échinite*. Chandler[2] dit qu'on a fait aussi grand usage de cette pierre dans d'autres villes, et particulièrement pour la construction du Parthénon; et il croit, avec d'autres voyageurs[3], que la friabilité du conchite est la cause de la presque entière disparition de tous les monuments de Mégares. Reinganum[4] pense, avec Dodwell[5], que c'est de cette pierre qu'étaient faites les sculptures des Mégariens, telles que les statues de Théocosme et de Calliclès[6], et il paraît croire que c'est en partie à la beauté de la matière que doivent leur réputation les *signa Megarica* dont parle Cicéron[7]. A mon avis, cette opinion ne repose sur aucune preuve, et n'est pas justifiée par la qualité de la pierre. Parmi les statues qu'il a vues à Mégares, Pausanias en cite quelques-unes en bois (*ξόανα*), d'autres en métal, quelques autres en ivoire et or; enfin, le Jupiter de Théocosme avait la tête chryséléphantine, et le reste du corps de gypse et d'argile, attendu que les événements de la guerre du Péloponnèse avaient empêché qu'il ne fût terminé[8]. Mais ni lui, ni aucun autre auteur, ne parle d'une statue de Mégares en conchite. Tout au contraire, plusieurs statues qui viennent de cette ville, et qui appartiennent à diverses époques, la statue de la Victoire surtout, qu'on voit aujourd'hui devant le temple de Thésée, et qui est d'un style vraiment hellénique; les statues placées dans le musée provisoire de Mégares, qui sont, pour la plupart, de l'époque romaine; la statue de Titus, récemment trouvée, et plusieurs fragments épars dans

λευκὸς, καὶ ἄλλου λίθου μελανώτερος. Κόγχοι δὲ ἐκ θαλάσσης διὰ παντὸς ἐνεισὶν οἱ. (Paus. l. I, c. XLIV.)

[1] VII, 100, voy. *Facius* sur le passage de Pausanias.

[2] Page 194.

[3] Dodwell, t. II, p. 177; Pouqueville, t. IV, p. 131. — [4] Page 41.

[5] Tome II, p. 180.

[6] Paus. l. I, c. XL, l. VI, c. VII; l. X, c. IX.

[7] *Ad Atticum*, 8 et 9.

[8] Paus. l. I, c. XL.

la ville de Mégares, prouvent que les sculpteurs y faisaient un grand usage du marbre blanc. Quant aux monuments qui, d'après Pausanias, y étaient en conchite, c'étaient, à mon avis, des édifices, et rien que des édifices. Je reconnais, sans doute, que la destruction de plusieurs d'entre eux est due à la nature friable de la pierre; mais je ne crois pas qu'ils aient disparu tous entièrement. Du reste, je ne saurais invoquer, comme preuve de leur stabilité, le témoignage de Tertullien, qui aurait dit, s'il fallait en croire Dodwell[1], que les Mégariens mangeaient comme s'ils allaient mourir le lendemain, et qu'ils construisaient comme s'ils devaient vivre éternellement; car Tertullien[2] ne s'exprime pas ainsi. Voici ses paroles : « Mega- « renses obsonant quasi crastino die morituri; » et de leurs constructions, pas un mot. Tertullien traduisait et parodiait en badinant une partie du jugement que Platon portait des Acragantins : Οἱ Ἀκραγαντῖνοι οἰκοδομοῦσι μὲν ὡς ἀεὶ βιωσόμενοι, δειπνοῦσι δὲ ὡς αὔριον τεθνηξόμενοι[3], comme pour dire que cette dernière partie seule de l'adage s'appliquait aux Mégariens. D'un autre côté, comme toutes les portions conservées des murs les plus archaïques de l'acropole occidentale, que les pierres d'un grand nombre de ruines dispersées dans la ville basse ont ce caractère commun et très-remarquable d'être *molles* et presque entièrement *composées de coquilles* (pl. II, 9), il me paraît certain que ce sont autant d'exemples des conchites de Pausanias. On objectera peut-être que ces pierres sont de couleur brune, et non pas extrêmement blanches, comme le porte le texte de Pausanias. Mais je ne comprends pas, je l'avoue, ce que signifie cet éloge de l'*extrême blancheur* d'une pierre en Grèce, où le marbre pentélique et celui de Paros brillent de

[1] Paus. l. I, c. XL. — [2] *Apolog. christ.* — [3] Diog. Laërt. et Ælien *V. H.* XII, 49.

toute la blancheur de la neige[1]. Je soupçonne donc que le texte de Pausanias doit être ainsi corrigé : ἔστι δὲ οὐκ ἄγαν λευκός, « il n'est pas très-blanc. »

Qu'on ait fait usage du conchite au Parthénon, rien ne le dit, et, sans aucun doute, Chandler n'y rencontra cette pierre employée que dans l'escalier en colimaçon du minaret turc.

Le conchite de Mégares se trouve aussi dans d'autres parties de la Grèce, et Pausanias n'aura soutenu le contraire que parce qu'il ne l'a pas vu ailleurs entrer dans la construction des édifices publics. Il est à remarquer que cette pierre se trouve principalement le long d'une ligne droite. Toute la côte de la mer des Alcyons en est composée; les collines de Mégares en contiennent d'abondantes carrières. Je l'ai rencontrée à Salamine, dans le golfe d'Ampélaki; elle se trouve aussi au Pirée, à Minichie, à Phalère, et jusqu'au Zôster. Cette pierre est un calcaire tout rempli, surtout à Mégares, de coquilles de diverses grandeurs, dont la plupart ont des cannelures serrées et régulières, et appartiennent au genre bucarde (*cardium*). On observe aujourd'hui encore des espèces vivantes de ce coquillage dans la baie de Phalère, où il se distingue par la variété et l'éclat de ses couleurs, et dans le canal Britannique, où ses couleurs sont plus pâles : d'où il résulte que les bucardes fossiles de Mégares sont de l'espèce marine, et non fluviale; elles appartiennent, selon toute probabilité, à ce même sédiment marin qui s'étend sur la France méridionale, la Sardaigne, la Sicile, et les zones les plus basses des Apennins. Ce terrain est considéré par les géologues comme la dernière

[1] Dodwell reconnaît aussi le conchite de Pausanias dans la pierre des ruines de Mégares. D'autres sont d'un avis contraire, et avec eux mon savant compagnon de voyage (*Denkwürd. und Erinn. aus dem Or.* t. II, p. 349) : « Denn er ist weder fein « noch weiss » Mais Pausanias ne dit pas que la pierre est *fine;* il dit qu'elle est *molle*, ce qu'elle est en effet.

des couches solides de notre planète qui aient été formées avant la création de l'homme; après et au-dessus, on ne rencontre que des terrains d'alluvion. Il perdit la position horizontale qu'il avait sous les eaux par suite d'une convulsion terrestre postérieure, sans doute, à sa formation; par celle-là même, selon toute probabilité, qui brisa les digues des mers intérieures, et déversa l'Océan dans la Méditerranée et dans le Pont-Euxin. Cette grande révolution du globe, qui compte comme la douzième dans l'ordre chronologique, est celle qui lança dans les airs les pics les plus élevés des Alpes, et qui souleva probablement les masses énormes de la Grèce septentrionale, de la Béotie, de la Phocide, de la Locride, où règne le calcaire alpin, et dont le conchite de Mégares est presque entièrement exclu. C'est aussi pendant cette commotion que surgirent les monts Géraniens et les monts Oniens, qui, ayant brisé la surface de conchite, en renversèrent les couches horizontales, les jetèrent comme un pont sur le Péloponnèse, et en formèrent la côte septentrionale de Salamine et la côte méridionale de l'Attique. Cette révolution doit être considérée comme antérieure à la création de l'homme; car, dans les couches qui en résultèrent, on ne trouve aucune trace d'ossements humains, et les collines de conchite de l'Attique et de la Mégaride sont jugées, par les géologues de l'expédition française de Morée, MM. Boblaye et Virlet, plus anciennes que les rudes rochers du Ténare, qui peut-être ont trouvé l'homme existant déjà sur la terre. La Grèce a sans doute subi, depuis ce temps, de grandes secousses naturelles. Le déluge d'Ogygès paraît n'avoir été qu'un débordement local des lacs en grand nombre et sans issue que les montagnes de Grèce entourent de toute part. L'histoire se rappelle encore le temps où le front brûlant de Méthana sortit de la mer. La muse des

poëtes a vu Délos portée sur les flots, et a entendu Briarée mugissant sous le volcan, aujourd'hui éteint, de l'Ocha. Égine, Calaurie, l'Halipède attique sont sortis de la mer à des dates récentes, et l'enfantement embrasé de Théra n'a pas encore cessé. Mais ces changements récents de la surface de la Grèce, survenus après la naissance de l'homme, n'ont eu aucune influence sur le conchite primitif; et à peine si les eaux diluviales qui ont séjourné à sa surface l'ont recouvert d'un léger sédiment de terre.

Après cette digression, reprenons notre route, qui nous conduisit bientôt au pied nord-est des monts Oniens ou de la Géranie; car ces deux noms sont quelquefois confondus, bien qu'ils appartiennent à deux groupes différents de montagnes. Plutarque [1] mène Antigone de Corinthe à Géranie, et de là aux monts Oniens; et Strabon [2] étend les monts Oniens des roches Scironides au Cithéron, d'où il paraît résulter que tous deux entendaient par monts Oniens la ligne qui s'étend, au sud-est, vers Mégares, et par Géranie, celle qui, au nord-ouest, borde la mer des Alcyons. Mais cette distinction n'est pas faite par les auteurs de toutes les époques. Polybe [3] comprend, sous le nom de monts Oniens, toute la chaîne du grand isthme. Il en est de même de Thucydide, qui ne fait mention que de la Géranie, et qui, en parlant du *passage difficile de Géranie* [4], a sans doute en vue le défilé des roches Scironides, auxquelles Simonide [5] donne aussi le nom de Géranie. Par les hauteurs de Géranie [6], qui furent fortifiées pour la défense de l'isthme de Corinthe, Thucydide entend évidemment la position appelée

[1] *Vie de Cléom.* c. xx.
[2] Liv. IX, p. 393.
[3] Liv. II, c. LII.
[4] Δύσοδος γὰρ ἡ Γεράνεια. (L. I, c. CVIII.)
[5] *Anthol. gr.* t. I, p. 76, éd. Jacobs.
[6] Τὰ ἄκρα τῆς Γερανείας. (Thuc. l. I, c. CLXVII; l. IV, c. LXX.)

aujourd'hui *Aéras*. De même, Étienne de Byzance, en disant que Géranie est une montagne qui s'étend de Mégares à Corinthe, et d'où Ino s'est précipitée dans la mer [1], donne ce nom aux montagnes appelées *Oniennes* par Plutarque et Strabon. Il paraît donc que les auteurs employaient, pour désigner les deux chaînes, l'un ou l'autre de ces noms, suivant qu'il prédominait à l'époque où ils écrivaient.

Nous gravîmes la pente nord-est de ces montagnes, jusqu'à un point d'où l'on découvre soudainement la vue la plus imposante et la plus majestueuse du golfe Saronique. De là nous descendîmes jusqu'à une petite plate-forme couverte en partie de monceaux de pierres, tels que nous en avons souvent observé pendant tout le cours de notre voyage. Les uns ont été accumulés par les laboureurs, en nettoyant leurs champs ou leurs vignes; les autres l'ont été par la guerre ou par le temps, qui ont réduit en ruines les cabanes des laboureurs. Mais l'œil exercé peut distinguer ceux d'entre eux qui indiquent l'emplacement de villages des temps helléniques ou des premiers temps chrétiens. Ceux que les broussailles n'ont pas recouverts, lavés par les pluies séculaires, n'apparaissent plus que comme des squelettes dénudés par le temps, et la teinte cendrée qui les recouvre est un indice presque sûr de leur antiquité.

Les tas de pierres de la petite plaine dont je viens de parler offrent précisément ce caractère, et Chandler [2] les a observés, aussi bien que Dodwell [3], qui croit y reconnaître l'emplacement du village mégarique Éréneïa, tandis que Reinganum, avec plus de probabilité peut-être, les attribue au village que Théophraste [4] nomme *Phalycon*, et Plutarque [5], d'après Di-

[1] Γεράνεια... ἐστὶ καὶ ὄρος μεταξὺ Μεγάρων καὶ Κορίνθου, ἀφ' οὗ ἥλατο Ἰνὼ, φεύγουσα τὸν Ἀθάμαντα.

[2] Page 196.

[3] T. II, p. 179.

[4] *Hist. des pl.* l. II, c. IX.

[5] *Vie de Thésée*, c. XXXII.

céarque, *Halycon*. Il fonde sa conjecture, d'abord sur son nom même, et ensuite sur la qualité de ses figues, vantées par Théophraste, et il croit y voir deux preuves de sa position près de la mer. Mais il néglige un autre argument, qui me paraît bien plus fort encore : c'est que la fable qui fait d'Halycon, fils de Sciron, le héros éponyme de l'endroit, fait sans doute allusion à la proximité où ce village se trouvait de la route sironide.

En effet, au sortir du petit plateau, nous entrâmes immédiatement dans cette route, qui, d'après Pausanias[1], devait son nom à Sciron, polémarque de Mégares, le premier qui la rendit accessible aux piétons[2], et qui s'y tenait, selon les Mégariens[3], pour exterminer les brigands qui l'infestaient. Mais, au dire de tous les auteurs grecs, ce Sciron était lui-même un brigand, et des plus inhumains, qui, embusqué sur les roches redoutables qu'on rencontrait après la pierre Moluride, lançait d'un coup de pied les passants dans la mer, où ils étaient dévorés par une immense tortue qui y nageait constamment, et dont la présence s'explique, je crois, par cette circonstance, que la pierre Moluride, à cause de sa forme, était aussi appelée χελώνη[4]. Le vent qui soufflait de ces hauteurs dans la direction d'Athènes s'appelait aussi *sceiron* ou *sciron*. Mais si l'on ne veut pas se payer des étymologies mythologiques, on peut croire que le nom de cette route, aussi bien que celui de Minerve Scirrhade, à Salamine, était tiré de la nature *rude* et pierreuse des précipices, ou bien encore de la couleur *blanche* de ce lieu; car des couches de craie s'y montrent, de distance en distance, au milieu des rochers. Il est à remarquer que la partie de la Mégaride où les Athéniens, alliés des Corinthiens, remportèrent, dans la troisième année de l'olym-

[1] Liv. I, c. XLIV, § 6.
[2] Ἀνδράσιν εὐζώνοις. (*Ibid.*)
[3] Κολαστὴς τῶν λῃστῶν. (Plut. *Thes.* c. I.)
[4] Diod. de Sic. liv. IV, ch. LIX.

piade LXXX, une victoire sur les Corinthiens, était appelée le *Terrain de craie* « Cimolie[1] ». Il est peu probable que ce lieu se trouvât dans ce défilé escarpé, où il ne peut y avoir place pour un champ de bataille; mais, sans doute, il n'était pas très-éloigné, et prenait son nom du caractère géologique des lieux environnants. La *Cimolie* mégarique n'était peut-être pas un autre lieu que le *champ blanc* (λευκὸν πεδίον), par lequel Ino passa, en courant se précipiter dans la mer du haut de la pierre Moluride[2]. D'un autre côté, le Καλῆς δρόμος, qui, prétend-on, a reçu son nom d'Ino[3], et que Müller[4] prend pour la pierre Moluride elle-même, désigne peut-être, par opposition au sentier difficile, quelque partie plus accessible de la route mégarique, ou peut-être encore appelait-on, par euphémisme, Καλῆς δρόμος, la route qu'on nomme aujourd'hui plus proprement Κακὴ σκάλα « mauvaise échelle », que les Byzantins[5] nommaient Κακὸν πλάγιον[6], et que Simonide désignait déjà par les mots Κακὸν λέπας[7]. C'est par un euphémisme semblable qu'un sentier très-roide qui suit le bord de la mer à Tamynæ en Eubée, et qui conserve des traces d'une ancienne route, était appelée autrefois Καλὴ ἀκτή, tandis qu'aujourd'hui il est nommé également Κακὴ σκάλα[8]. Rude, étroite, et tellement escarpée, que souvent le cheval peut à peine y poser son pied tremblant; se tordant à travers des précipices à pic et des gouffres béants, et suspendue sur des écueils que bat toujours la vague écumante et qu'Ovide nomme poétiquement

[1] Diod. liv. IX, ch. LXXIX.

[2] *Gr. Etymol.* au mot Λευκοθέα.

[3] Plut. *Quest. sympos.* III.

[4] Müller, *Orchom.* p. 176.

[5] G. Phranz. I, 38.

[6] Non pas *furchtbares Verderben*, comme Hoffmann (*Griechenl* t. I, p. 734) l'explique, mais bien *schlimmer Bergrüken*.

[7] *Anthol. gr.* t. II, p. 76, éd. Jacobs.

[8] Sur l'identité de la Κακὴ σκάλα eubοïque avec la Καλὴ ἀκτή, voyez mon *Voyage dans l'Eubée méridionale*. (*Acad. des inscr. Mémoires présentés par divers savants*, 1re série, t. III, p. 209 et suiv.)

les *ossements du géant Sciron*[1], la route Scironienne est rendue plus dangereuse encore par le pavage barbare dont les Turcs l'avaient couverte, et elle mérite de tout point son nom de mauvais augure.

Pline[2] attribue à cette route une longueur de six mille pas romains, c'est-à-dire de deux heures à peu près. Nous avions quitté le monument circulaire dont j'ai parlé plus haut à sept heures trente-sept minutes, et atteint l'extrémité occidentale de cette route à neuf heures dix minutes; nous n'avions donc pas mis plus d'une heure pour parcourir le défilé, presque toujours à pied.

Hadrien avait élargi et rendu praticable, même aux chars, ce passage dangereux[3]; et l'on y voit, en plusieurs endroits, des restes des travaux qu'il avait fait exécuter, des pans de murs antiques, qui élargissent et soutiennent la route; tandis que là où ces contre-forts ont disparu, elle n'a souvent pas même la largeur qu'elle pouvait avoir du temps de Sciron. C'est surtout au-dessous du précipice effrayant de la roche Moluride, à l'endroit même où la femme d'Athamas s'est élancée dans la mer, que le chemin est tout à fait détruit, et qu'on descend à la mer par un sentier presque impraticable.

Sur le sommet de la montagne s'éleyait, suivant Pausanias, le temple de Jupiter Aphésios, qui avait de l'affinité avec le culte de Jupiter Olympien, adoré sous le nom de *Jupiter Panhellénien*, et auquel, à Égine, Éaque avait bâti, sur le sommet le plus élevé de l'île, un temple qu'on pouvait apercevoir du rocher de Sciron. On montait, sans doute, au temple de Jupiter Aphésios par le versant septentrional de la montagne.

[1] *Métam.* VII, 145.

[2] *Hist. nat.* IV, 7.

[3] Ἀδριανὸς δὲ ὁ βασιλεὺς οὕτως, ὡς καὶ ἄρματα ἐναντία ἐλαύνεσθαι, κατέσηεν εὐρυχωρῆ τε καὶ ἐπιτηδείαν εἶναι. (Paus. l. I, c. XLIV.)

Pausanias ne dit pas qu'il l'ait visité en traversant la route scironide, et il est peu probable qu'il l'ait fait.

De Kaki Scala nous sommes descendus à la plaine bornée par la mer, qui s'étend de ce point jusqu'à l'isthme; et à peine sortis du défilé, nous avons observé, à notre droite, une très-grande pierre brute, avec un vide au milieu, qui nous a paru n'être autre chose qu'une niche faite de main d'homme pour recevoir une statuette. Cette pierre ne serait-elle pas ce que les anciens appelaient *le monument d'Eurysthée?* Pausanias en parle aussitôt après la mention du temple de Jupiter, et pendant qu'il traverse encore la route Scironide, sur laquelle les Argiens ont combattu les Héraclides, et où Iolaos tua Eurysthée[1]. Pour que le monument dont parle le voyageur eût été attribué à un héros si ancien, il fallait qu'il consistât en quelque immense tumulus ou en quelqu'un de ces rochers massifs et informes qu'élevait l'antiquité la plus reculée, que le temps entame difficilement, et que l'industrie humaine a rarement intérêt à détruire. Mais la route Scironide ne présente nulle part, au milieu de ses rochers et de ses précipices, un espace assez étendu pour contenir un pareil monument, dont on ne voit d'ailleurs nulle part aucune trace. On n'a pas non plus la ressource de supposer que le monument était érigé, non sur la route même, mais au-dessus; car, immédiatement au bord de la route, les rochers s'élèvent escarpés et souvent perpendiculaires jusqu'au sommet de la montagne. Ni le combat, ni la mort d'Eurysthée n'ont pu avoir eu lieu au delà du sommet; et si c'est là que le monument était érigé, Pausanias n'en

[1] D'après la tradition suivie et embellie par Euripide dans ses *Héraclides*, Eurysthée fut seulement pris sur la route Scironide; il fut tué et enterré à Pallène. Les Marathoniens disaient, au contraire, qu'il combattit et fut tué à Marathon, où sa tête fut ensevelie. Son corps fut seul transporté à Gargettos.

aurait pas fait mention en cet endroit de son ouvrage. Si, en passant au-dessous du sommet, il mentionne le temple qui le dominait, il n'en résulte pas qu'il a pu parler aussi, à cette occasion, de monuments moins importants qui se trouvaient hors de sa vue, et situés sur l'autre versant de la montagne. Il me paraît donc indubitable que le *tombeau d'Eurysthée*, quelque forme qu'il ait eue, était situé sur la route même de Pausanias; et comme la route scironide ne présente pas d'espace propre pour le contenir, il est probable qu'il faut le chercher aussitôt après la descente, à l'endroit où la route commence à s'élargir, et où se trouve la pierre qui a attiré notre attention.

Pausanias ajoute que « au sortir de cette route, on rencontre le sanctuaire d'Apollon Latôos, et, plus loin, la frontière entre la Mégaride et la Corinthie[1]. » Nous n'avons vu aucune trace de ce temple; mais peut-être ses ruines sont-elles cachées sous les arbres de quelque ravin ignoré des collines basses et boisées qui continuent en cet endroit la pente des monts Géraniens.

La frontière de la Mégaride était probablement à Kinætha, où nous sommes arrivés trente-cinq minutes après notre descente, et où, à proprement parler, se termine le défilé et commence la plaine. On comprend bien qu'il est ici question de la frontière des temps postérieurs; car la colonne ancienne avec l'inscription : « Ceci est le Péloponnèse, non l'Ionie; ceci n'est pas le Péloponnèse, mais l'Ionie, » était érigée sur l'isthme même[2]. Clarke[3] et Gell[4] disent avoir vu, sur la route Scironide, une pierre portant une inscription tout à fait effacée.

[1] Ἐκ ταύτης τῆς ὁδοῦ καταβᾶσιν Ἀπόλλωνος ἱερόν ἐστι Λατόφου, καὶ μετ' αὐτὸ Μεγαρεῦσιν ὅρος πρὸς Κορινθίαν. (Pausan. l. I, c. XLIV, § 10.)

[2] Τάδ' ἐστὶ Πελοπόννησος, οὐκ Ἰωνία· Τάδ' οὐχὶ Πελοπόννησος, ἀλλ' Ἰωνία. (Strab. VIII, 380.)

[3] *Trav.* II, II, 741.

[4] *Itin.* 5.

L'un la prend pour une partie de cette colonne, l'autre croit que c'est un signe de démarcation postérieur. L'inscription n'existe plus; et si elle a jamais existé, il me paraît plus probable qu'elle devait se rapporter à la construction de la route par Hadrien. Leake prend Kinætha pour la position de l'ancienne Crommyon, et dit y avoir rencontré quelques restes d'antiquités [1]. Nous n'y en avons vu aucun.

De ce point, nous avons suivi le rivage, en nous dirigeant vers l'occident. Une heure et dix minutes après Kinætha, nous avons rencontré, pendant l'espace de dix minutes, la terre jonchée de ces débris de briques qui désignent ordinairement des habitations antiques. Nous arrivâmes immédiatement à un puits et à la petite église de Saint-Théodore, auprès de laquelle, vers le nord-ouest, on peut distinguer une enceinte circulaire semblable à celle d'une petite ville. Elle est formée de petits tertres couverts de lentisques, à travers lesquels on voit souvent paraître de grandes pierres de taille. Tout autour sont épars plusieurs restes d'antiquités. A l'est de l'église, à cinquante pas de distance, deux colonnes, ayant $0^{m},42$ de diamètre, sont étendues sur le sol; elles sont sans cannelures, et leur surface raboteuse n'offre d'autre ornement qu'une moulure ronde vers le haut. Ce sont évidemment des colonnes tumulaires; mais elles ne sont pas inscrites. Devant l'entrée de l'église, on voit une autre colonne de marbre bleu, également sans cannelures, un chapiteau d'ordre romain, et une grande pierre creuse en forme de bassin, comme on en voit souvent en Grèce, et qui servaient peut-être à être placées sous les autels pour recevoir le sang des victimes [2]. Dans l'intérieur de l'église, on voit une stèle funéraire non inscrite. La table du

[1] *Some Vestiges.* Leake, *Morea*, I, 308.

[2] Σφαγεῖον.. ... εἰς ὃ τὸ αἷμα τῶν σφαζομένων ἱερείων ἐδέχοντο. (*Etymolog. magn.* p. 737.)

sanctuaire est un fragment de base ionique, en marbre blanc, ainsi que les montants de la porte du sanctuaire, quatre chapiteaux de pilastres et une marche, couverts d'ornements des derniers temps romains ou de l'époque byzantine. Deux chapiteaux ioniques de marbre blanc, d'un très-beau travail, mais de dimensions inégales, sont encastrés, en dehors, à droite ou au nord de la porte; et à gauche, une plaque de marbre, longue de $0^m,99$, haute de $0^m,37$, et portant une inscription sépulcrale de six trimestres iambiques. Les lettres, de l'époque byzantine, sont profondément et distinctement tracées; elles ont $0^m,035$ de haut. Voici le contenu de l'inscription (pl. II, 10):

Φιλοστράτα, βέβηκα πηγὰς εἰς ἐμὰς,
[Λ]είπουσα δεσμὸν, ᾧ φύσις συνεῖχέ με.
Ἐπὶ τοῖς δέκα γὰρ τέσσαρ' ἐκπλήσασ' ἔτη,
Πέμπῳ τὸ σῶμα καταλέλοιπα παρθένος,
Ἄπαις, ἄνυμφος, ἡίθεος. Ὅτῳ δ' ἔρως
Ζωῆς ἔνεστιν, ἀφθόνως γηρασκέτω.

« Je suis Philostraté. Pour retourner vers ma source, j'ai brisé le lien dont la nature me retenait sur la terre. A peine ayant accompli quatorze années, je me suis, dans la quinzième, séparée de mon corps, vierge, sans enfant, sans fiancé, étrangère à l'hymen. Mais longue vieillesse à quiconque a l'amour de la vie[1]. »

Ces ruines prouvent qu'il y avait autrefois dans ce lieu une petite ville qui florissait à la belle époque de la Grèce, et qui existait encore aux temps byzantins. La carte française place en cet endroit Crommyon, où la mer rejeta Mélicertes, fils d'Ino, et où Thésée tua la laie fauve, mère du sanglier de Ca-

[1] Cette inscription a été souvent publiée. L. Ross, *Arch. Zeit.* 1844. Voy. col. 295, et Ph. Le Bas, *Voy. Arch. Inscr.* t. II, n° 85.

lydon, ainsi que Sinnis, le courbeur de pins. La fable[1] disait qu'elle tirait son nom de Crommos, fils de Neptune, ce qui signifie uniquement que cette ville était située au bord de la mer. Peut-être doit-elle plutôt ce nom à la culture des *fameux oignons* mégariques[2], dont l'âcreté faisait couler *les larmes des Mégariens*, et qui étaient passés en proverbe. Crommyon est la première ville Mégarique que Pausanias cite aussitôt après sa sortie de la route Scironnienne, et la dernière dont Pline fasse mention avant cette route, en partant de Corinthe[3]. Scylax[4] l'appelle un fort en dehors de l'isthme, et Diodore[5], une forteresse. Suivant Thucydide, elle appartenait à Corinthe et en était distante de cent vingt stades[6]. Strabon dit qu'elle dépendait autrefois de Mégares[7]; et que, de son temps, elle était soumise à Corinthe. Mais Crommyon n'est pas la seule ville qui, d'après les anciens, ait été située entre Corinthe et les roches Scironides. Pline mentionne dans cet intervalle les villes de Sidunte et Crommyon[8]; Scylax nomme aussi, avant Crommyon, Sidunte, fort des Corinthiens en dehors de l'isthme[9]. Athénée en fait un bourg des Corinthiens[10]. Suivant Xénophon, Praxitas, allant de Corinthe à Mégares, s'empara d'abord de Sidunte, puis de Crommyon[11]; d'où il résulte qu'entre Schœnunte (aujourd'hui Calamaki) et la Kaki Skala il y avait deux anciennes villes, Sidunte et Crommyon, la première plus à l'ouest que la seconde, et que les ruines voisines de Saint-Théodore peuvent appartenir à l'une ou à l'autre.

[1] Paus. l. II, c. 1.

[2] Κρόμμυα ἡ σκόροδα. (*Schol. Aristoph. Pac.* 245). Plin. *H. N.* XX, 9.

[3] *H. N.* IV, 11.

[4] Scyl. : Τεῖχος ἔξω τοῦ Ἰσθμοῦ.

[5] Φρούριον. (XII, 65.)

[6] Ἀπέχει τῆς πόλεως εἴκοσι καὶ ἑκατὸν σταδίους. (Thuc. IV, 45.)

[7] Strab. VIII, 380.

[8] « Schœnus, oppida Sidus, Crommyon, « Scironia saxa. » (Plin. *H. N.* IV, 11.)

[9] Τεῖχος Κορινθίων, ἔξω τοῦ Ἰσθμοῦ.

[10] Κορινθίων κώμην. (Athén. III, 7.)

[11] Πρῶτον μὲν Σιδοῦντα, ἔπειτα δὲ Κρομμυῶνα. (Xénoph. *Hell.* liv. IV, ch. IV, § 13.)

De cet endroit, le pas lent et réglé de nos chevaux de louage nous a menés, en trois heures trente-cinq minutes, à Corinthe, tandis que les cent vingt stades de Thucydide correspondent à une distance de six heures. Leake paraît donc avoir raison de placer Crommyon à Kinætha, surtout, si sa mémoire ne le trompe pas, quand il affirme y avoir vu des restes d'antiquité; et la position de cette ville sur la limite des deux provinces expliquerait suffisamment pourquoi elle figurait tantôt parmi les villes de Mégares, tantôt parmi celles de Corinthe. Le passe-temps sanguinaire du Pityocampte pouvait du reste être beaucoup plus facilement exercé au débouché du défilé des montagnes que sur le rivage bas et plat de Saint-Théodore. Si donc l'on place Crommyon à Kinætha, les ruines voisines de Saint-Théodore seront celles de Sidunte, que Leake place au village Kasidi, situé, dit-il, au milieu de la route, entre Kinætha et Calamaki. Sa conjecture se fonde autant sur l'assonnance des noms, que sur ce qu'il a vu à Kasidi des restes de constructions helléniques [1], et il croit que c'est à ce village que Wheler [2] fait allusion, lorsqu'il parle d'un monument hellénique, entre Corinthe et Mégares, qui contenait un bas-relief. Puillon-Boblaye, l'un des auteurs de la carte française, parle aussi de ce village, en observant qu'il s'y trouve *des ruines assez considérables* [3]. Mais il n'est pas indiqué sur la carte française, et nous ne l'avons pas rencontré sur notre chemin. Nous n'avons vu que deux villages avant d'arriver à Calamaki : l'un, cinq minutes après notre départ de Saint-Théodore, à une assez grande distance à droite. Il s'appelle *Coulantziki,* et ses vignes s'étendent jusqu'à la route, où il possède un puits d'eau potable. L'autre est désert et est aussi situé à droite et loin de la route, sur les collines. Je n'ai pas pu en apprendre le

[1] *Sonne romains of hellenic buildings.* — [2] *Travels*, p. 436. — [3] *Rech. géogr.* p. 35.

nom; mais sa distance de Kinætha est de deux heures dix minutes au pas de nos chevaux, tandis que celle de Calamaki n'est que de quarante minutes seulement. Ce ne peut donc pas être là Casidi. Saint-Théodore, au contraire, est à une heure vingt minutes de Kinætha, à une heure trente minutes de Calamaki, par conséquent juste au milieu de la route, ce qui est la position assignée par Leake à Casidi. Il n'est donc pas invraisemblable que cette position déserte, avec ses ruines antiques, ait porté autrefois et porte encore aujourd'hui le nom de Casidi, et qu'elle soit précisément celle que Wheler décrit, et dont on aurait détruit ou enlevé le bas-relief. Je m'arrête d'autant plus à cette conjecture, que ni Wheler, ni Leake ne font aucune mention de cette église de Saint-Théodore, qui, cependant, ne laisse pas que d'être remarquable. Mais ce qui a lieu de m'étonner, c'est que Leake, se reprenant, dans son nouvel ouvrage (*Peloponnesiaca*, p. 397), transfère Crommyon à Casidi, et allègue pour raison que la distance à laquelle Casidi se trouve de Corinthe correspond exactement aux cent vingt stades de Pline, ce qui, comme nous l'avons vu, n'est pas du tout exact. Il en infère que Sidunte était situé plus près de l'isthme, au vallon de Susaki. Pour ma part, tous les arguments exposés ci-dessus me portent à croire que Sidunte était situé à Casidi ou Saint-Théodore, et Crommyon plus à l'est, à cent vingt stades de Corinthe, près de Kinætha.

A une heure cinq minutes de Saint-Théodore, nous rencontrâmes, à fleur de terre, un puits d'eau très-claire, entouré de quelques assises provenant d'un mur antique. S'il était prouvé que Saint-Théodore est Crommyon, ce puits pourrait désigner l'emplacement de Sidunte. C'est là que la carte française paraît placer cette ville, et ces ruines sont peut-être celles que décrit Wheler.

Un quart d'heure plus loin, nous entrâmes à Calamaki, l'ancienne Schœnunte, port auquel se terminait le Δίολχος, et où, pour tout reste d'antiquité, nous n'avons vu que quelques pierres de taille appartenant à des fondations. Nous nous dirigeâmes ensuite sur Corinthe, en traversant l'isthme, dont, après une demi-heure de marche, nous franchissions la muraille. Cette muraille descend, vers le midi, d'une colline longitudinale et pierreuse dominant le stade isthmique, traverse la route, et, tournant immédiatement à l'ouest, continue, dans cette direction, jusqu'à la mer de Léchée. Le coude qu'elle fait renferme l'enceinte et les ruines du fameux temple de Neptune et de Palémon, dont il ne reste plus que des murs en grandes pierres de taille et flanqués de tours. Une de ces tours se trouve sur la route même, et, devant elle, nous avons remarqué une colonne dorique qui, probablement, appartenait au temple. Au delà de l'enceinte, vers le nord-ouest, sont les ruines du théâtre; mais, comme elles sont tournées vers le nord, on ne peut les apercevoir de la route.

Après une marche de trois quarts d'heure, nous avons atteint les nombreuses carrières d'où l'ancienne ville de Corinthe tirait les matériaux de ses magnifiques constructions. Lorsqu'on voit quelles masses énormes en ont été extraites pour la décoration de Corinthe, on ne peut songer sans effroi à l'action du temps et des événements qui les ont broyées en poussière et n'ont laissé presque aucune trace de la ville qu'Homère nommait déjà *riche* par excellence, et qui, du temps de Cicéron, était encore *Græciæ lumen*[1]. Ces carrières fournissaient un calcaire gris commun et ont été taillées dans les formes les plus extraordinaires. Elles présentent de hautes murailles, de vastes appartements, des escaliers, des tables, des autels, des pyra-

[1] Cic. *Pro leg. Manil.* 5.

mides et des colonnes. Non loin de là, et à droite de la route, nous avons remarqué trois chambres souterraines, dont deux communiquent ensemble. C'étaient peut-être aussi des carrières; mais leur forme fait soupçonner qu'elles ont servi à quelque culte souterrain, comme celui de Mélicertes dans le temple de Neptune. (Pl. III, 11.)

On côtoie encore ces carrières pendant vingt minutes au moins avant d'arriver au village Hexamili, immédiatement après lequel la route rencontre celle qui vient de Cenchrées. A partir de ce point, toute la plaine à gauche de la route est, à une assez grande distance, couverte d'innombrables tombeaux. Quelques-uns, que j'ai pu examiner, sont de petite dimension, peu profonds, et composés de quatre pierres. C'est de cette nécropole qu'on a retiré, pendant ces dernières années, plusieurs milliers de vases en terre cuite, qui, pour la plupart, ont été exportés de la Grèce. Pausanias fait mention de ces tombeaux qu'il rencontra entre Cenchrées et Corinthe [1].

Un quart d'heure au delà d'Hexamili, nous vîmes, sur notre gauche, les ruines d'un édifice romain conservées jusqu'à une assez grande hauteur. Cet édifice est construit en briques disposées en losanges avec beaucoup d'élégance, *opus tessellatum*. (Pl. III, 12.) Les portes en sont voûtées, et les jambages, de même que les linteaux, en sont cintrés et en marbre. Une de ces portes conduit à une voûte souterraine.

Après dix minutes de marche, nous traversâmes un profond ravin, et un quart d'heure plus tard nous arrivions à Corinthe.

Le peu d'instants de lumière qui nous restaient jusqu'à la nuit ne nous permirent pas de nous livrer à de nouvelles recherches sur une ville si connue des voyageurs, si souvent, et

[1] Ἀνιοῦσι δὲ ἐς Κόρινθον (ἐκ Κεγχρεῶν), καὶ ἄλλα ἐστὶ κατὰ τὴν ὁδὸν μνήματα. (Paus. l. II, c. II.)

quelquefois si éloquemment décrite [1], et nous ne cherchâmes pas à exploiter après tant d'autres un champ malheureusement si désolé, qu'excepté un ou deux pans de murs romains en briques, et les sept colonnes du temple dorique, il n'y reste presque aucune ruine qui indique même la position de la ville. Les premiers sont peut-être les restes des bains qu'Hadrien fit construire à Corinthe (pl. II, 3), et les colonnes, à en juger par leur forme et par leurs proportions, devaient appartenir à l'un des plus anciens temples de la ville. Différentes opinions ont été émises à l'égard de ce temple. Wheler le prend pour celui de Diane Éphésie, dont cependant Pausanias ne mentionne qu'une statue qui s'élevait sur le marché. D'autres y voient le temple d'Apollon, qui se trouvait sur la route conduisant du marché vers Sicyone. D'autres ont cru que c'était un temple de Neptune, dont les anciens ne citent également que des statues. Peut-être encore pourrait-on attribuer cette ruine, sans trop de probabilité, au temple de Minerve Chalinitis, dont le culte, en connexion avec le mythe indigène de Bellérophon, était sans doute un des plus anciens de Corinthe, et dont la statue était en bois avec les extrémités en pierre (*ξόανον ἀκρόλιθον*), et par conséquent, selon toute vraisemblance, elle était archaïque; c'est près de ce temple qu'on voyait la statue en bois d'Hercule, ouvrage de Dédale, circonstances qui s'accorderaient bien avec l'architecture du temple en question, qui est du dorique le plus sévère. Mais comme Pausanias, le seul qui énumère les temples de Corinthe, ne dit rien ni de leur style, ni de leur antiquité respective, toute conjecture à ce sujet me paraît oiseuse et sans fondement réel.

[1] Voyez surtout la brillante description du panorama magnifique qu'on découvre du haut de l'Acrocorinthe, donnée par mon savant compagnon de voyage, Ch. Prokesch d'Osten, ouvrage cité, tome II, p. 297.

[2] Prokesch, ouvrage cité.

[3] Pausan. l. II, c. II

On découvre tous les jours, dans la ville de Corinthe, de grands souterrains très-étendus, qui sont peut-être des restes des conduites d'eau qui alimentaient les nombreuses fontaines de la ville ou du grand canal par lequel Hadrien avait fait venir à Corinthe l'eau du lac Stymphale, ou bien encore de plus anciens canaux, par lesquels la source Pirène se déchargeait dans la ville basse[1].

A un quart d'heure au nord de la ville, nous avons visité l'amphithéâtre dont Leake[2] fait mention. On avait profité, pour le construire, d'un enfoncement naturel du terrain, auquel on avait donné la forme d'une ellipse complète, dont le grand axe a deux cent quatre-vingt-dix pieds de long et le petit cent quatre-vingt-dix. Les flancs sont taillés dans le roc en forme de siéges, séparés par de petits escaliers qui forment ainsi des compartiments cunéiformes (*cunei*, *κεκρίδες*); deux escaliers y avaient été en outre pratiqués, l'un au midi, l'autre à l'est. Ce bassin eût été bientôt converti en un lac, si les eaux pluviales n'eussent trouvé une issue par une ouverture large et carrée pratiquée dans le rocher au-dessous des siéges supérieurs, et servant de vomitoire à la palestre de l'amphithéâtre, comme celle qu'on voit au stade d'Athènes. C'est à cet endroit, sans doute, que s'appliquent ces paroles de Dion Chrysostome : « Les Corinthiens s'assemblent hors de leur ville, dans un ravin assez spacieux pour recevoir beaucoup de monde, mais tellement sale, qu'on ne voudrait pas même y enterrer un homme libre[3]. » (Pl. III, 13.)

Pour nous rendre de Corinthe à Sicyone, nous avons tra-

[1] Καὶ τὸ ὕδωρ αὐτόθεν (de l'Acrocorinthe) ὑπορρεῖν τὸ ἐν τῇ πόλει. (Paus. l. II, c. v, § 1.) = [2] *Morée*, t. III, p. 244.

[3] Οἱ Κορίνθιοι μὲν ἔξω τῆς πόλεως ἐν χαράδᾳ τινί, πλῆθος μὲν δυναμένῳ δέξασθαι τόπῳ, ῥυπαρῷ δὲ ἄλλως, καὶ ὅπου μηδεὶς ἂν μηδὲ θάψειε μηδένα τῶν ἐλευθέρων. (Dion Chrysost. *ad Rhod.* p. 347.)

versé les plaines luxuriantes et toutes couvertes de vignes, qui portent aujourd'hui le nom de *Vocha*. Elles jouissaient d'une grande réputation chez les anciens, dont elles excitaient souvent la convoitise [1]. La rare fertilité de la terre attire dans ce lieu de nombreux habitants, et cette côte, toute couverte de beaux villages, montre ce que serait la Grèce si elle avait une population proportionnée aux ressources qu'elle peut offrir.

Une heure plus tard, nous avons traversé le *Longopotamo*, ravin, dont l'eau profonde et rapide arrose les terres des villages environnants, et surtout du village *Azisi*, situé sur la rive gauche du torrent. Trente-cinq minutes plus loin, nous avons rencontré un autre cours d'eau tout à fait insignifiant, au delà duquel nous avons traversé le village de *Zeugalatio*, et, plus loin, le village de *Vrachati*. Une demi-heure après ce ruisseau, nous en avons rencontré un autre qui était alors à sec, et dont on distingue à peine la direction. Vingt-cinq minutes plus loin, nous traversions l'Asopos, et presque aussitôt nous commencions à gravir les collines de Sicyone. Les anciens ne connaissent qu'une seule *rivière* entre Corinthe et Sicyone, la rivière de Némée, qui séparait les deux états. Stace seul [3] fait encore mention d'un petit ruisseau qu'il appelle *Langeia*, et auquel il donne l'épithète de *lent*. Leake croit que Langopotamo est cette Langeia dont il rappelle le nom, bien que son cours soit loin d'être *lent*, et il place Némée à vingt minutes plus à l'ouest. La carte française en indique le cours au delà du village de Vrachati, c'est-à-dire à une demi-heure au moins plus à l'ouest que Leake, par conséquent à une heure cinquante minutes de Corinthe, calculées d'après le pas de nos

[1] Εἴη μοι τὰ μεταξὺ Κορίνθου καὶ Σικυῶνος. (*Prov. gr.* Athén. l. V, c. XIX.)

[2] Strab. IX, 382; Diod. XIV, 83; Tit. Liv. XXXIII, 15. — [3] *Theb.* IV, 49.

chevaux, et à quarante minutes de Sicyone. Elle le fait descendre de la plaine de Némée et le nomme *Koutzomati*, comme le village qui est situé dans cette plaine. C'est sans doute le ruisseau que nous avons rencontré. Sa direction et son nom sont de fortes présomptions en faveur de l'opinion des auteurs de la carte. Mais, si nous l'admettons, nous devons aussi avouer que les siècles ont bien altéré la nature de ces cours d'eau. Car il serait beaucoup plus naturel de donner le nom de Némée au cours d'eau abondant et profond, le seul qui eût mérité autrefois le nom, sinon de rivière, au moins de ruisseau, et le seul aussi qui, aujourd'hui encore, est appelé rivière (Langopotamo). C'est le plus rapproché de Corinthe, dont il est distant d'une heure, tandis qu'il est à une heure et demie de Sicyone. L'exploit d'Aratos, qui entra à Corinthe avec sa troupe, sans avoir donné l'éveil aux habitants [1], devait être plus facile à accomplir s'ils se trouvaient moins loin de la Corinthie que de la Sicyonie, et si, par conséquent, la limite des deux états était plus rapprochée de Corinthe que de Sicyone. Si Langopotamo ne descend pas de la plaine de Némée, il a certainement ses principales sources dans la montagne qui s'élève à l'orient de cette plaine, et qui en portait peut-être aussi le nom.

L'Asopos (rivière de Vasilica) descend par un ravin profond et boisé de la plaine Phliasienne et a son cours du midi vers le nord. C'est un ruisseau large, mais peu profond en été. En hiver, il n'est pas guéable, et l'on y a construit un pont sur la route de Corinthe à Sicyone. Les fondations de ce pont sont anciennes et probablement romaines; mais l'arche turque qu'elles supportent est si haute et forme des talus si rapides, que le voyageur évite d'y passer, toutes les fois que la crue de l'eau ne lui en fait pas une absolue nécessité.

[1] Plut. *Arat.* 21.

Les collines sur lesquelles Sicyone était située sont hautes et escarpées, comme toutes celles de la côte de la Corinthie. Elles affectent la forme de cônes aigus et sont composées d'une terre argileuse et blanche. L'ancienne ville d'Ægialée était située *dans la plaine*[1], probablement dans celle qui s'étend de ces collines jusqu'à la mer, vers l'endroit occupé par le village de *Moulki*. Quant à l'autre plaine élevée, à laquelle on arrive par une montée aussi longue que roide, et où se trouve aujourd'hui le village de *Vasilica*, je serais porté à croire qu'elle était occupée par la citadelle au temps où Ægialée existait encore, et jusqu'à Démétrios Poliorcète, qui y transporta la ville en lui donnant le nom de Démétriade[2]. L'incomparable grandeur de cette position, la richesse et la fertilité de la côte qu'elle domine, et qui est baignée par deux rivières, sont le magnifique commentaire des éloges que Diodore prodigue à la situation de Sicyone[3]. La faux destructive du temps s'est particulièrement appesantie sur cette ville, qui est la première et la dernière que citent les annales de la Grèce. A peine si quelques pierres éparses aident encore à reconnaître l'emplacement de cette célèbre école de l'art, de ce riche musée, où l'on admirait tant de chefs-d'œuvre de l'antiquité. Cette plaine élevée est bordée à l'orient par la vallée profonde et pittoresque de l'Asopos, toute déchirée en cônes gigantesques de la manière la plus bizarre. Au nord-est, tout près du village de Vasilika, un passage souterrain, taillé dans le roc, aboutit à une chapelle suspendue au flanc d'un autre ravin qui débouche dans celui de l'Asopos. Cette chapelle contient quelques-uns de ces petits autels ronds, en pierre noire, sur lesquels on brûlait des parfums dans l'antiquité; j'y ai aussi recueilli une petite lampe en terre cuite. Au-dessous de la caverne, au pied même du précipice, jaillit

[1] Ἐν τῷ πεδίῳ. (Paus. l. II, c. VI.) — [2] *Idem*, l. II, c. VII. — [3] Diod. l. XX, c. CII.

des rochers une source abondante dite *la grande source* (τραυὴ βρύσις), qui traverse le ravin et se jette dans l'Asopos. C'est, sans doute, la source Στάξουσα, que Pausanias[1] avait vue dans une grotte, près de la porte qui menait à Corinthe, et dont l'eau dégouttait de la voûte. Sa direction est aujourd'hui un peu changée.

A l'ouest, le plateau est terminé par le ravin de l'*Elisson*, aujourd'hui appelé *Zorzi*, nom que la carte française donne, à tort, à l'Asopos, dont le nom moderne est *Saint-Georges* (Ἅγιος Γεώργιος). Sur la crête de ce ravin, on retrouve beaucoup de restes de l'ancien mur, construit en assises carrées, et datant évidemment du temps de Démétrios.

Non loin du mur, on voit les ruines d'une église construite avec les restes d'un temple; ces restes consistent en grands blocs réguliers, avec deux fragments de triglyphes et un fragment en marbre de Paros. C'était peut-être là le temple de Bacchus, que Pausanias vit immédiatement après le théâtre[2]. Ce théâtre, en effet, existe encore au-dessus de la ruine en question; la *cavea*, d'après Leake, a un diamètre extérieur de quatre cents mètres et un diamètre intérieur de cent mètres. Ce voyageur y compta quarante siéges, divisés par deux larges degrés (*præcinctiones*). Aujourd'hui on ne voit plus qu'un petit nombre de ces siéges vers les extrémités du demi-cercle, où sont aussi deux vomitoires voûtés en assises carrées, comme on en voit aux théâtres de l'époque romaine. Au-dessus du théâtre, le plateau est dominé au midi dans toute sa longueur par des collines qui s'élèvent graduellement et se confondent enfin avec les montagnes. La première d'entre elles, celle qui

[1] Paus. l. II, c. VII : Πρὸς δὲ τῇ πύλῃ πηγή ἐστι σφίσιν ἐν σπηλαίῳ, ἧς τὸ ὕδωρ οὐκ ἀνεισιν ἐκ γῆς, ἐπιῤῥεῖ δὲ ἐκ τοῦ ὀρόφου τοῦ σπηλαίου· καὶ καλεῖται δι' αὐτὸ στάζουσα ἡ πηγή.

[2] Μετὰ δὲ τὸ θέατρον Διονύσου ναός ἐστι.

s'élève immédiatement au-dessus du théâtre, contenait sans doute la nouvelle citadelle, celle de la ville de Démétrios, car Pausanias nous apprend que le théâtre était au-dessous de l'acropole[1]. A l'est du théatre, on voit, dans les rochers, un autre creux qui appartenait probablement au théâtre plus ancien, à celui qui existait du temps de Démétrios, et qui dut être abandonné lorsque, sous les Romains, les nouvelles conditions du drame nécessitèrent la construction de nouveaux théâtres.

A l'ouest de cet édifice est situé le stade, dont le fond est taillé dans le rocher de l'acropole. Son autre extrémité est appuyée sur un beau mur polygonal qui forme un arc rentrant. Il est haut de quinze pieds, long de soixante et quinze, et paraît prouver que le stade était placé en cet endroit même avant Démétrios.

Au-dessous de ces édifices agonistiques, et vers le nord-est, sur le point du plateau où était peut-être situé le marché de Démétriade, il existe une grande ruine romaine, construite en briques, et qui, divisée en plusieurs chambres, est conservée dans toute sa hauteur. J'en ai pris la mesure à la hâte, et, autant que je pouvais le faire, sans l'aide des instruments nécessaires. (Voy. Pl. III, 14.) C'était probablement la maison du gouverneur sous les Romains.

Les habitants de Vasilika nous ont parlé d'un vaste souterrain, dont l'entrée était non loin de cet édifice; et nous avons rencontré nous-mêmes, sur toute l'étendue de la ville de Démétrios, plus d'un orifice de passages souterrains ou de puits taris. C'est sans doute par une de ces issues que s'échappa le tyran Nicoelès, lorsque Aratos se fut emparé de la ville[2]. Nous avons trouvé à Vasilika une grande quantité de médailles de

[1] Τοῦ θεάτρου δὲ ὑπὸ τὴν ἀκροπόλιν ᾠκοδομημένου. (Paus. l. II, c. VII. — [2] Plut. *Arat.* c. IX.)

Sicyone, en cuivre et en argent, qu'on rencontre très-communément dans tout le Péloponnèse.

De Vasilika nous gagnâmes, par une descente rapide, le village de Moulki, situé à la naissance de la plaine maritime. Leake[1] a vu dans ce lieu, et plus bas dans la plaine, les vestiges d'un mur antique. Ce sont sans doute ceux de l'enceinte de l'ancienne ville d'Ægialée.

Peu après, nous traversâmes la rivière Zorzi, l'*Hélisson* de Pausanias[2]. Cet Hélisson est peut-être celui-là même que Strabon appelle *Selléeis*, et qu'il fait couler près de Sicyone[3].

Au lieu de nous diriger, comme Pausanias, vers le port des Sicyoniens (aujourd'hui *Kiato*), nous avons pris vers l'ouest, et, quittant la plaine, nous nous sommes engagés dans des ravins profonds qui descendent des montagnes. A une heure et un quart de Sicyone, nous avons atteint le village de *Anô Diminio* (Diminio supérieur), situé sur la crête occidentale d'un de ces ravins, au milieu de jardins touffus, arrosés par une source abondante. Leake[4] prend cette source pour le *Sythas* de Pausanias[5], que Ptolémée nomme *Sys*. Ce cours d'eau est, suivant cet auteur, le plus important de tous ceux qui coulent entre Léchéon et la frontière occidentale de la Sicyonie, vers l'Achaïe, car c'est le seul qu'il mentionne.

Cinquante minutes plus loin, nous suivîmes le cours d'un autre ruisseau et nous descendîmes vers des coteaux couverts à perte de vue de vignobles, et qui sont terminés à gauche par des collines disposées en amphithéâtre et couronnées par

[1] *Morea*, t. III, p. 382.

[2] Paus. l. II, c. XII : *Καταβᾶσι δὲ ἐς τὸν Σικυωνίων καλούμενον λιμένα, καὶ τραπέσιν ἐπ' Ἀρισ7οναύτας, τὸ ἐπίνειον τῶν Πελληναίων... Προελθοῦσι δὲ κατὰ τὴν λεωφόρον, Ἑλισσῶν τε καλούμενος ποταμός.*

[3] *Περὶ Σικυῶνα.* VIII, 338.

[4] *Morea*, t. III, p. 383.

[5] Paus. l. II, c. XII : *Ἑλισσὼν..... καὶ μετ' αὐτὸν Σύθας ἐσ7ιν, ἐκδίδοντες εἰς Θάλασσαν.*

le village de *Souli*. Les habitants du pays nous ont parlé de ruines antiques qu'ils disent exister dans un lieu appelé par eux *Mongoston*, entre les villages de *Souli* et de *Balsa*. Cette position n'est pas indiquée sur la carte française.

Une heure plus tard, c'est-à-dire trois heures au delà de Sicyone, nous atteignîmes le village de *Sykia*, situé au bord de la mer. Le golfe de Corinthe s'étend en avant, comme un grand lac, que couronnent en s'enlaçant le Parnasse, l'Hélicon, le Cithéron, les monts Oniens ou Géraniens, plus loin, l'Isthme, qui paraît comme une ligne noire tracée entre deux surfaces d'argent, et enfin la plage riante de Corinthe, avec ses collines boisées et ses gracieux promontoires. Le nom du village de Sykia vient peut-être du nom que les Grecs donnaient au figuier, bien qu'aujourd'hui on n'y rencontre aucune trace de cet arbre, soit à l'état sauvage, soit à l'état cultivé, ni dans les jardins ni sur les collines environnantes. On pourrait également considérer ce nom comme une corruption de celui de la province, car le village est situé à l'extrémité occidentale de la Sicyonie. Συκιά serait donc une corruption de Σικυωνία.

En effet, après avoir fait encore une demi-heure de marche vers l'ouest, nous arrivâmes au bord de la rivière Xylocastro, qui, suivant toute vraisemblance, servait de limite entre les territoires de Sicyone et de l'Achaïe. Large, mais peu profonde, cette rivière, dont les flots sont jaunis par le limon argileux qu'ils roulent, prend sa source au versant septentrional du Cyllène, au-dessus de Triccala, et, se dirigeant vers le nord, traverse la belle et profonde vallée de Xylocastro, et se jette, en cet endroit, dans le golfe de Corinthe. D'accord avec la carte française, je crois fermement que cette rivière est le *Sythas* ou *Sys* des anciens. Leake en juge autrement[1]. Nous avons

[1] *Peloponn.* p. 403.

vu qu'il place Sys plus près de Sicyone, à la source de Diminio. Il rappelle que les Sicyoniens envoyaient tous les ans une procession de sept garçons et de sept jeunes filles [1], d'où il conclut que la rivière n'était pas à une grande distance de la ville. Il cite aussi le passage suivant de Pausanias [2] : Ποταμοὶ δὲ ἐκ τῶν ὀρῶν κατέρχονται ὑπὲρ τὴν Πελλήνην..... Καθότι δὲ Πελληνεῦσιν ὅροι τῆς χώρας πρὸς Σικυωνίους εἰσὶ, κατὰ τοῦτο ποταμός σφίσι τις, ἔσχατος ποταμῶν τῶν Ἀχαικῶν, εἰς τὴν Σικυωνίαν ἐκδίδωσι Θάλασσαν; et il observe que le Périégète, qui connaissait le nom de Sythas, n'aurait pas dit ici ποταμός τις (*une certaine rivière*). Leake [3] considère le village *Exô Xylocastro*, situé hors de la vallée, un peu au-dessus de l'embouchure de la rivière, comme le fort d'Olouros des Pelléniens [4], bien qu'on n'y voie aujourd'hui aucun vestige de ruines antiques.

Le premier de ces arguments ne me paraît pas très-concluant. La procession des enfants avait le caractère d'une théorie, et une distance de trois heures et demie n'était pas trop grande pour une pareille mission, car les théories étaient envoyées plutôt loin que près. Quant à l'autre passage de Pausanias, Siebelis et Bekker y ont corrigé ποταμός σφίσι τις en ποταμός σφισι Σύθας, et Kühn, que Clavier a suivi, s'est borné, avec plus de bonheur encore, à changer tout simplement τις en Σύς. En effet, les seules rivières dont Pausanias [5] fasse mention, en s'avançant du port des Sicyoniens vers *Aristonautes*, l'échelle des Pelléniens, sont l'*Hélisson*, et, après lui, le Sythas. Ptolémée [6] ne cite également que le *Sys* entre Sicyon et l'Achaïe. Il me paraît, par conséquent, prouvé que c'était la

[1] Paus. l. II, c. VII.
[2] Livre VII, c. XXVII.
[3] *Morea*, t. III, p. 224.
[4] Xénoph. *Hell.* l. VII, c. IV; Étienne de Byz. Voy. Pl. IV.
[5] Paus. l. II, c. XII.
[6] Livre III, c. VI.

plus grande et la plus importante des rivières de cette côte, et telle est aujourd'hui celle de Xylocastro; elle mérite la désignation de rivière, tandis que le cours d'eau de Diminio est à peine un ruisseau; c'est plutôt une source abondante.

Je crois aussi que ce n'est pas en cet endroit qu'il faut chercher la position d'*Olouros*, mais bien à *Camari*, village situé plus à l'ouest, et où l'on voit quelques ruines antiques de l'époque romaine. C'est aussi là qu'était Aristonautes, le port de Pellène.

D'après Pausanias et Strabon, Pellène était voisine de la frontière occidentale de la Sicyonie et située à soixante stades de la mer. Sa position est donc facile à déterminer. Elle occupait, sans aucun doute, le sommet de la montagne qui s'élève au-dessus du village de *Zougra*, ayant à l'est la vallée de Xylocastro, à l'ouest de celle de *Réthi*, ruisseau qui se jette dans la mer, près de Camari. De ce côté, la mer est bien plus rapprochée de la ville, et c'est par conséquent là que le port doit être naturellement placé.

Après avoir traversé la rivière, nous tournâmes à gauche et nous entrâmes dans la vallée de Xylocastro. Vis-à-vis de nous la vallée était terminée par deux pyramides immenses, les sommets dénudés du Cyllène. Sur le flanc de cette vallée repose, au milieu de riches plantations, le vaste bourg de *Triccala*. Le fond en est baigné, dans toute sa longueur, par la rivière, dont les bords sont couverts d'une chaîne non interrompue de villages, de maisons de campagne, de vignes et de jardins où le pommier fleurit à côté du grenadier, et où le myrte se marie au citronnier. D'un côté, la vallée s'élève jusqu'au vaste plateau qu'occupent les villages de *Vélina*, de *Markési* et de plusieurs autres encore, et ses flancs sont couverts d'un rideau de forêts de sapins. Ce magnifique tableau est complété par l'aspect étrange, du côté occidental de la vallée,

où d'innombrables cônes d'argile blanche, dénués de toute végétation, affectent les formes les plus extraordinaires.

Vers le milieu de la vallée, dans la position appelée *Georgandéika*, à une heure vingt minutes du village *Sykia*, nous avons remarqué une colline qui semble être un grand tumulus, et qui est surmontée par une chapelle; dix minutes plus loin, on en voit un autre de même nature. Une fouille en cet endroit pourrait être fructueuse. Nous commençâmes, une demi-heure plus tard, à gravir la pente occidentale de la vallée. Bientôt l'argile fait place aux rochers, à travers lesquels une route des plus âpres et des plus escarpées nous a conduits, en quarante minutes, à des vignes plantées sur le pan de la montagne; dix minutes plus loin, nous atteignîmes une source, au-dessus de laquelle le village de Zougra se cache derrière un accident de terrain; et douze minutes au delà, durant lesquelles nous avons rencontré plusieurs restes de murs antiques, nous arrivâmes à une autre source dont l'eau coule à pleins jets de trois ouvertures; de là nous gravîmes le sommet de la montagne, qui s'appelle aujourd'hui *Tsercouphi*, et où était l'acropole de Pellène.

Les habitants du village nous ont appris qu'au-dessous des deux sources que nous venions de voir, il y en avait une troisième. Ce sont, sans doute, là les *sources douces* qui, d'après Pausanias[1], coulaient au-dessous de la porte. Mais je ne puis me rendre compte comment, l'eau potable y étant si abondante, Pausanias a pu dire qu'il n'y en avait pas beaucoup à Pellène : *Ὠκοδόμηται δὲ καὶ ἔλυτρον κρήνης ἐν τῇ ἀγορᾷ, καὶ λουτρά ἐστιν αὐτοῖς τὸ ὕδωρ ἐκ τοῦ θεοῦ, ἐπεί τοι πίνειν πη γαί σφισιν ὑπὸ τὴν πόλιν εἰσὶν* Οἱ *πολλαί*. Je crois qu'il y faut lire Αἱ *πολλαί*. Leurs bains étaient fournis par l'eau pluviale, parce que la plupart de leurs sources étaient au-dessous de la ville.

[1] *Ὑπὸ τὴν πύλην πηγαί, ... ἃς Γλυκείας ὀνομάζουσι.* (Paus. l. VII, c. XVIII.)

Pellène est loin de la grande route fréquentée et a été visitée par peu de voyageurs[1]. Sa position répond à la description de Pausanias, qui dit qu'elle est située sur une colline dont le sommet est aigu[2]. Vers l'orient, la colline descend sur Zougra, d'où elle continue, en précipices escarpés, jusqu'aux bords du Xylocastro; de l'autre côté, elle tombe vers la rivière Réthi, qui la sépare de la montagne Pizantéico et du promontoire Avgo, qui termine cette montagne au delà de Camari. Vers le sud, la crête de Pellène s'abaisse, devient accessible, et conduit à Triccala sur la pente du Cyllène; elle s'affaisse aussi vers le nord, et, s'élevant de nouveau après une assez grande distance, elle forme un sommet aplati qui domine la mer, et s'appelle le sommet de la *Vierge Corfiotissa* (du sommet), d'une petite chapelle qui s'y trouve. Leake prend, à juste titre, cette position pour la *Haute Donoëssa* d'Homère[3], laquelle était située entre Ægire et Pellène, mais si près de la Sicyonie, qu'elle fut prise par les Sicyoniens et ajoutée à leur territoire[4].

De Pellène, la vue s'étend jusqu'au golfe Saronique et jusqu'à Salamine. Pausanias dit que la ville était divisée en deux quartiers situés au-dessous du sommet, qui n'était pas habité[5]. Au nord du sommet, nous n'avons trouvé, à une assez grande distance, aucune ruine antique; mais la terre y est couverte de briques, qui indiquent presque toujours l'emplacement d'anciennes habitations. Le sommet est tout à fait dénué de ruines helléniques; nous n'y avons aperçu que les fondations d'un petit fort carré, bâti en chaux, avec une tour ronde de

[1] Elle l'a été par M. Ph. le Bas, dans l'été de 1843.

[2] *Ἐπὶ λόφου κατὰ ἄκραν τὴν κορυφὴν εἰς ὀξὺ ἀνεσταλμένου.* (Paus. l. VII, c. XXVI.)

[3] *Il.* II, 573 : *Αἰπεινὴν Δονόεσσαν.*

[4] Pausan. l. VII, c. CXXVI.

[5] *Τοῦτο μὲν δὴ ἀπότομον, καὶ δι' αὐτὸ ἔστιν ἀοίκητον. Τῷ δὲ χθαμαλωτέρῳ πεπόλισται σφίσιν οὐ συνεχὴς ἡ πόλις, ἐς δὴ μοίρας νενεμημένη δύο ἀπὸ τῆς ἄκρας μεταξὺ ἀνεχούσης.* (Paus. l. VII, c. CXXVI.)

chaque côté. Dès le premier abord, nous y avons reconnu une construction franque, et nous avons bientôt découvert, dans les broussailles, une grande plaque de tuf, sur laquelle sont gravés deux écussons portant, l'un une croix, l'autre un lion regardant à gauche. (Pl. IV, 15.) Ces armes se retrouvent à Naxie, et Buchon les signale aussi à Clarentza en Élide, avec la différence que le lion y est barré; ce qui, dans la symbolique héraldique, indique une naissance illégitime. Ces blasons, qui se rencontrent sur plusieurs points de la Grèce, ne racontent-ils pas quelque page oubliée de l'histoire des croisés en Morée? n'indiquent-ils pas quelque relation de parenté entre les seigneurs de Pellène, de Clarentz, et les Sanuti et les Crispi de Naxie?

Tout à côté de cette ruine, nous avons remarqué, dans la terre, un trou semblable à l'orifice d'un puits. Je serais disposé à y voir le souterrain qui, au dire de Pausanias, se trouvait au-dessous de la statue de Minerve, et dont l'air humide conservait à l'ivoire son élasticité [1]. Le temple de Minerve était situé sur la route qui, d'Ægire, conduisait à la ville de Pellène [2]; et cette route pouvait peut-être bien passer par le sommet de la montagne. Mais Pausanias dit plus loin : « Au-dessus du temple de Minerve, il y a un bosquet [3], » tandis qu'au-dessus de l'endroit où se trouve cette ouverture, il n'y a pas de place pour un bosquet; à moins donc que la préposition ὑπέρ ne signifie *au delà*, ce que le style assez capricieux de l'auteur rendrait admissible, l'ouverture en question ne serait pas le souterrain antique, mais peut-être bien l'orifice d'une citerne du fort des seigneurs francs. Cependant, un peu à

[1] Λέγουσι δὲ οἱ Πελληνεῖς καὶ ἄδυτον τῆς Ἀθηνᾶς καθῆκειν ἐς βάθος τῆς γῆς· εἶναι δὲ τὸ ἄδυτον τοῦτο ὑπὸ τοῦ ἀγάλματος τῷ βάθρῳ, καὶ τὸν ἀέρα ἐκ τοῦ ἀδύτου νότιόν, τε εἶναι, καὶ δι' αὐτὸ τῷ ἐλέφαντι ἐπιτήδειον. (Paus. l. VII, c. XXVII.)

[2] Κατὰ τὴν ὁδὸν εἰς τὴν πόλιν. (Paus. *ibid.*)

[3] Ὑπὲρ δὲ τὸν ναὸν τῆς Ἀθηνᾶς ἐστὶν ἄλσος. (Paus. *ibid.*)

l'est, nous avons rencontré un triglyphe, et un autre encore plus loin, avec plusieurs plaques de marbre qui paraissent indiquer l'existence d'un temple dans cet endroit. De ces débris, les seigneurs du lieu avaient construit, sur le bord du précipice, un très-beau siége d'où la vue, s'étendant sur la vallée profonde de Xylocastro, jouit d'un spectacle magnifique. Ce belvéder est ombragé par quatre arbres gigantesques, seuls témoins vivants de la présence en ces lieux des croisés conquérants, qui en avaient apporté les plants de leur pays natal; car ces arbres, que les paysans de Zougra appellent *griotheus* sauvages[1], sont la *celtis Turnefortiana,* qui ne se trouve dans aucune autre partie du Péloponnèse, et que le célèbre voyageur dont ils portent le nom n'a découverts que dans les Cyclades.

A l'ouest et un peu au-dessous de ce fort (pl. IV, 16), coule une petite source qu'on pourrait prendre pour la fontaine du Marché[2], s'il était possible de placer l'Agora dans cet endroit, entre les deux quartiers de la ville. Au midi du petit fort, à l'extrémité de la petite plaine qui forme le sommet, on voit la ruine d'une belle construction romaine. La partie inférieure de l'édifice est composée de deux grandes assises carrées, ornées en haut d'une large moulure; la partie supérieure est construite en briques; elle est carrée en dehors et ronde en dedans. Ce monument est probablement un de ces bains qui, suivant Pausanias, s'alimentaient par l'eau de pluie[3].

De ce point nous descendîmes, vers le sud, sur un plateau inférieur; et, à quelque distance, nous rencontrâmes un amas de ruines qui indiquent la position de l'un des deux quartiers de la ville. Nous n'y avons pas trouvé de marbre; mais nous

[1] Ἀγριοβυσσινιά.

[2] Ὠκοδόμηται δὲ καὶ ἕλυτρον κρήνης ἐν τῇ ἀγορᾷ. (Paus. l. VII, c. XXVII.)

[3] Καὶ λουτρά ἐστιν αὐτοῖς τὸ ὕδωρ τὸ ἐκ θεοῦ. (Paus, l. VII, c. XXVII.)

y avons vu deux petites bases de colonnes ioniques en tuf d'un beau style, et un chapiteau dorique dont le diamètre intérieur est de $0^{m},22$; j'y recueillis aussi un fragment de lampe antique.

Le village de Zougra, qui est situé au nord-est du sommet, sur la première plate-forme, ne contient aucune trace d'antiquités, à l'exception de deux colonnes cannelées, de la même dimension que celles qui se trouvent au milieu des débris dont je viens de parler : c'est de là qu'elles ont probablement été apportées. Je trouvai sur le sol, non loin de ce village, le fer d'une lance antique, et j'y achetai aussi plusieurs monnaies, dont quelques-unes de Pellène. Elles offrent, au droit, la tête d'Apollon Théoxénios; et, au revers de celles d'argent, que Mionnet attribue à tort à Pellène de Thessalie [1], les lettres ΠΕ dans une couronne de lauriers; celles en cuivre, que Mionnet donne à Péparéthos [2], portent une tête de bélier, et ΠΕ dans la couronne. J'y fis aussi l'acquisition d'un ornement en or ayant l'empreinte de la colombe de Sicyone.

En quittant la fontaine aux Trois-Bouches, où nous avions mis pied à terre, nous nous dirigeâmes vers le sud, et, cinq minutes plus loin, nous vîmes un tombeau creusé dans le rocher qui s'élevait à notre droite. L'entrée, qui a un mètre de hauteur, est triangulaire; il est voûté à l'intérieur. J'y trouvai, par terre, un fragment de marbre blanc, le seul que j'eusse encore rencontré dans les ruines de cette ville. Il portait un bas-relief qui est aujourd'hui si fruste, que c'est à grand'peine que j'y ai pu distinguer la figure d'un vieillard tournée à droite. Aussitôt après, nous passâmes devant un mur antique assez long, construit en blocs carrés. Les habitants du pays l'appellent *la Porte* (πόρτα), et il appartenait, sans doute, à la porte et à l'enceinte de la ville. Nous continuâmes notre

[1] Mionnet, *Suppl.* III, 300. — [2] *Id. ibid.* 311.

le periégète attribue au Myséon, sanctuaire de Cérès Mysia[1], et au temple d'Esculape. C'est aussi à ce point, où les eaux se partagent, qu'il faut tirer la ligne de démarcation qui limitait l'Achaïe et la Sicyonie d'une part, et l'Arcadie de l'autre.

II.

À TRAVERS L'ARCADIE.

Le plateau de Cyllène, où se fait le partage des eaux, et où devait incontestablement passer la limite qui séparait l'Achaïe et l'Arcadie, est une petite plaine ordinairement submergée. Elle est bordée, à l'ouest, de jolies collines bien boisées; à l'est s'élève, comme une pyramide immense, le pic monolithe de Cyllène, couvert, jusqu'au milieu de sa hauteur, de forêts de sapins, qui sont le commentaire le plus naturel de la fable, d'après laquelle Cyllen était fils d'Élatos[2]. J'ai entendu raconter à un chasseur de Trikkala, qu'il avait tué sur cette montagne des *merles blancs*. Sans révoquer en doute la véracité de ce phénomène ornithologique, passé en proverbe, je me serais abstenu d'en parler, si Pausanias ne disait formellement que le Cyllène présente cette merveille, que les merles y sont tout blancs[3].

Après avoir quitté le plateau, alors transformé en un petit lac, nous nous dirigeâmes au sud par une belle route ombragée de forêts, et une heure cinquante minutes plus tard nous atteignîmes le versant opposé, d'où notre vue s'étendit sur les plaines de l'Arcadie. Sous nos yeux se déroulait ce pays aux bois épais, aux frais pâturages, aux vallons toujours verts, que les bergers affectionnaient et que parcourait Pan avec son cortége. Nous avions devant nous ces masses énormes de rochers, qui, comme

[1] Paus. l. VII, c. xxvii. — [2] *Id.* l. VIII, c. xvii. — [3] *Id. ibid.*

une mer inexpugnable, l'abritaient de toute part, et lui ont conservé pendant des siècles cette indépendance altière, qui faisait dire avec orgueil à ses fils, qu'ils étaient Προσέληνοι, *antérieurs*, non *à la lune*, mais aux *Hellènes* (le Σ indiquant l'aspiration), aux Doriens, qui ne purent jamais les conquérir comme le reste du Péloponnèse. C'est là que le peuple grec, contrairement à toutes les hypothèses qui ont pu être faites sur son origine, se présente dès le commencement, n'ayant pour tout gîte que les cavernes des montagnes et les forêts primitives, pour tout vêtement que des peaux d'animaux sauvages, pour toute nourriture que les glands amers; et, cependant, c'est de là que partirent, dans les temps les plus reculés, des colonies nombreuses portant les bienfaits de la civilisation hellénique à toute l'Italie méridionale.

A nos pieds s'étendait la nappe d'eau limpide du lac Phénée, au delà duquel le *Chelmos* escarpé (la chaîne des monts Aroaniens) dressait ses cimes arides. Vers le nord-ouest, la vue était bornée par la *montagne Noire* (la Chélidorée antique), et plus près coulait dans un profond ravin la rivière de *Goura* ou *Phoniaticon* (l'Aroanios), sur les bords duquel sont échelonnés les villages de Sténo et de Sivitza.

Nous tournâmes ensuite à gauche, et nous nous engageâmes entre le pic et les collines inférieures du mont Cyllène, dans un chemin creux, menant vers Gérontion et vers le lac Stymphale; mais nous en sortîmes, après une demi-heure de marche, pour franchir la colline qui était à notre droite. Elle dépend de la montagne Sépias, qui tirait son nom des serpents venimeux qu'elle nourrissait[1], et qu'elle nourrit encore, au témoignage des habitants. Ils y portent aujourd'hui presque le même nom (*Sapitæ*), et on les trouve souvent en Grèce aux abords

[1] Paus. l. VIII, c. XVI.

des grands marais. Nous descendîmes cette colline, pendant une demie-heure, par un chemin escarpé, jusqu'au village de Goura, et, après une nouvelle descente de vingt-cinq minutes, nous atteignîmes enfin la plaine, dont la plus grande partie était alors couverte par le lac Phénée. Elle l'a été plus d'une fois dans les temps anciens [1], et elle l'est encore aujourd'hui, toutes les fois que les gouffres qui servent à son écoulement viennent à se boucher.

Après avoir traversé, sur un pont improvisé, l'Aroanios, dont les bords, ombragés d'osiers et de saules, donnent à ce cours d'eau l'aspect d'une rivière tout arcadique, nous nous dirigeâmes, à travers des champs de maïs, vers une élévation de forme conique, plantée de vignes jusqu'à son sommet, et dont le pied était baigné par le lac. Les restes d'un mur cyclopéen flanqué de tours, qu'on aperçoit sur la pente méridionale de ce mamelon, le font considérer comme la position de l'ancienne citadelle de Phénée. Cependant son aspect ne répond nullement à la description que Pausanias fait de cette citadelle. Il la dit très-escarpée, et ajoute qu'il n'y en avait qu'une faible partie où l'art de la fortification avait eu besoin de suppléer à la nature [2]. Nous n'eûmes pas le loisir de visiter le sommet de la montagne, beaucoup plus rude, qui s'élevait à notre droite pour examiner si le mur qui le surmonte, au témoignage de M. Boblaye [3], n'indiquerait pas la place de l'ancienne forteresse.

Phénée était, du temps de Pausanias, une ville de peu d'im-

[1] Πλεονάσαντος δέ ποτε αὐτοῦ τοῦ ὕδατος, κατακλυσθῆναί φασι τὸν ἀρχαῖον Φενέον. (Paus. l. VIII, c. XIV; Strab. IX, 389.) Pline (*H. N.* XXXI, 5) mentionne cinq de ces inondations.

[2] Ἔστι δέ σφισιν ἀκρόπολις ἀπότομος πανταχόθεν, τὰ μὲν πολλὰ ἔχουσα οὕτω, ὀλίγα δὲ αὐτῆς καὶ ὠχυρώσαντο ὑπὲρ ἀσφαλείας. (Paus. l. VIII, c. XIV.)

[3] *Rech. géogr. sur les ruines de la Morée*, p. 153.

portance, et de beaucoup de ses édifices on ne voyait plus que les ruines. Cependant il en énumère encore quelques-unes dans la basse ville, dont il ne reste plus aucun vestige, car le limon des inondations les a entièrement recouvertes. Le surnom d'*Eurippe,* que portait Diane en ce lieu, se rattache à une fable qui avait sans doute quelque application symbolique, mais on y peut aussi voir une affinité avec le mot *euripe,* qui signifie un bras de mer, une eau resserrée entre deux terres.

De ce point, nous continuâmes à longer le lac vers l'ouest, jusqu'au hameau de Phonia (*Φονιάτικα καλύβια*), situé de la manière la plus pittoresque sur le flanc de la montagne. Bien qu'ombragé d'une végétation luxuriante, il n'en domine pas moins un admirable panorama. Au delà du lac et vers l'est, on aperçoit deux sommets élevés, dont le plus aigu, et en même temps le plus rapproché, est le Sépia, la montagne aux serpents, et le plus éloigné, qui affecte une forme arrondie, est le Géronton, qui forme la limite entre la Phénéatide et la Stymphalide. L'extrémité méridionale du lac paraît encaissée entre deux montagnes que Pausanias nomme *Orexis* et *Sciathis,* sans préciser à laquelle des deux appartient l'un ou l'autre de ces noms. Contrairement à l'opinion de M. Leake, je croirais que l'Ὄρεξις, dont le nom a de l'affinité avec le mot *ὄρυξις* (l'excavation), est celle des deux qui, située plus à l'ouest, contient deux catabothres. Ces canaux d'écoulement, qu'ils aient été tout à fait naturels ou achevés par l'art, étaient probablement mis en rapport avec la digue que la tradition attribuait à Hercule, et qui existait encore au temps de Pausanias. La montagne plus à l'est, dont une des gorges porte aujourd'hui le nom de *Scotini* (l'obscure), serait *Sciathis* (l'ombragée). Dans le vallon qui sépare les deux montagnes est situé le village de *Guioza*, nommé anciennement *Carya,* comme celui de Cheli-

dorea, et c'est par là qu'au dire de Pausanias [1] passait la route qui conduisait de Phénée à Caphyes et à Orchomène.

Dans le hameau de Phonia on trouverait peut-être des vestiges du temple d'Apollon Pythien, après lequel Pausanias atteignit bientôt la route qui menait à la montagne Crathis [2]. Nous suivîmes en effet, au-dessus du village, un vallon qui avait en face, vers le nord-ouest, le flanc boisé de cette montagne. A notre gauche, les précipices affreux de la *Dourdouvaouna* dominaient des collines plus basses; le ravin était traversé par un ruisseau qui se jette dans la rivière de Goura, et qu'on pourrait prendre pour l'Olbios, en admettant que son nom n'était ajouté à celui de l'Aroanios que depuis le point de leur jonction. Dans le vallon nous remarquâmes, à côté de la route une colline isolée, surmontée par la ruine d'un castel du temps des Francs, et trois quarts d'heure après avoir quitté le village, nous passâmes devant le monastère de Phonia, qui n'offre de remarquable que le beau ravin au bord duquel il est situé.

De ce point nous commençâmes l'ascension du Crathis; après avoir côtoyé plusieurs abîmes profonds, à travers de belles forêts de châtaigniers, de chênes, de pins, et surtout de sapins séculaires, nous atteignîmes le point culminant. De là nous commençâmes à descendre, à l'ouest, dans un vallon étroit et profond, au fond duquel un peu d'eau jaillit du rocher. C'est la source du Crathis (aujourd'hui Acrata). Ce mince filet, nourri par l'eau qui filtre des deux flancs du vallon, prend avec une grande rapidité les dimensions et l'importance d'un torrent impétueux, qu'il nous a fallu passer sur un pont au village de Zarouchla, où nous arrivâmes trois heures un quart

[1] Livre VIII, c. XIII.

[2] Ἐν δὲ αὐτῶν Φενεατῶν τῇ χώρᾳ, μετὰ τὸ ἱερὸν τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Πυθίου, πρόσ-ξεις τε οὐκ ἐπὶ πολὺ, καὶ ἐντὸς τῆς ὁδοῦ τῆς ἐπὶ τὸ ὄρος ἀγούσης τὴν Κράθιν. (L. VIII, c. XV.)

après avoir quitté celui de Phonia. Tout le district renfermé dans cette profonde vallée porte en commun le nom de *Cloukinès*, et ses habitants, aux temps de la domination turque, avaient l'habitude, à laquelle ils n'ont pas encore entièrement renoncé, de quitter leurs foyers pour aller travailler et même quelquefois mendier au loin. Zarouchla est le premier de ces villages qu'on rencontre en venant de l'est. Les autres, suspendus à de très-grandes hauteurs sur les flancs des montagnes, au milieu de touffes d'arbres, sont Hagia-Varbara, Vounaki; Chalkianika, Agridi; mais aucun n'égale en beauté Solos, qui, situé au point où l'Agrioïtia, venant du sud, se jette dans le Crathis, et s'étendant mollement sur tout le flanc du promontoire formé par ces deux rivières, est délicieusement ombragé d'un magnifique bosquet d'arbres fruitiers, et voit en face, sur le côté opposé du ravin d'Agrioïtia, le beau village de Mésorughi, enfoui aussi dans la plus vigoureuse végétation. C'est dans ce ravin que nous entrâmes pour aller visiter la fameuse chute du Styx.

Notre route se dirigeait vers le sud, et suivait, à une assez grande distance, la rive gauche de la rivière. Le fond de la vallée était fermé par de hauts précipices, sur l'un desquels, non loin du sommet, une ligne noire et verticale est tout ce qu'on voit du Styx. Il n'a pas changé de forme depuis les temps les plus reculés. C'est toujours, comme du temps d'Homère, *τὸ κατειβόμενον Στυγὸς ὕδωρ*, l'eau qui, sortant des hauteurs inaccessibles de la montagne, et glissant sur un roc uni, dégoutte ensuite en pluie fine devant l'ouverture d'un antre[1], auquel le voyageur ne peut parvenir qu'avec de grandes difficultés, et où, probablement, on avait construit le réservoir dont parle Hérodote[2]; puis elle finit par se perdre dans les

[1] Hésiod. *Théog.* 777, 781, 787; Plin. *Hist. nat.* liv. XXXI, 19; Plut. *Alex.* 77; Paus. l. VIII, c. XVIII. — [2] *Ὕδωρ ὀλίγον φαινόμενον ἐκ πέτρας σάζει ἐς ἔγκοτε. Τὸ*

anfractuosités du rocher remplies de neiges éternelles. Ces neiges alimentent un ruisseau qui peut être considéré comme issu du Styx, et qui va unir ses eaux à celles de l'Agrioïtia. Mais on ne saurait rien voir de plus imposant et d'une grandeur plus sauvage, que le mur continu de précipices perpendiculaires, qui du Styx se dirigent vers le nord et bordent de ce côté le ravin. Ce front de pierre a, avec raison, frappé Pausanias, qui dit n'avoir jamais rencontré dans ses voyages de précipice plus élevé [1].

La nature désolée et sombre de ces lieux a dû de tout temps y provoquer des idées superstitieuses. Le Στύξ (peut-être dérivé de *στάξ*, *στάζω*, dégoutter) était, suivant Hésiode, la *Στυγερὴ Θεός* [2]. Il sortait des enfers [3]. Les dieux et les humains ne connaissaient pas de serment plus terrible que celui qu'ils faisaient par ses eaux [4]. Cette eau était corrosive et fatale; elle brisait les vases qui la contenaient, excepté ceux qui étaient faits de corne ou de sabot d'âne [5], et agissait sur les hommes, au moins pendant la nuit [6], comme un poison mortel, qui doit avoir donné la mort à Alexandre [7]. Aujourd'hui encore, les habitants des environs de l'*eau noire*, Mavronero (c'est ainsi qu'ils appellent le Styx), impressionnés par l'aspect terrible de ce lieu, le considèrent comme un Διότοπος (non pas Διὸς τόπος,

δὲ ἄγκος αἱμασιῆς τις περιθέει κύκλος. (Hérod. VI, LXXIV.)

[1] Κρημνός ἐστιν ὑψηλός· οὐχ ἕτερον ἐς τοσοῦτον ἀνήκοντα ὄψους οἶδα. Καὶ ὕδωρ κατὰ τοῦ κρημνοῦ στάζει. Καλοῦσι δ' Ἕλληνες αὐτὸ ὕδωρ Στυγός. (Paus. l. VIII, c. XVII.)

[2] Hésiode, *Théogon.* 775.

[3] Ὑπὸ χρονὸς εὐρυοδείης. (*Ibid.*) Hom. *Il.* VIII, 369.

[4] Ὅς τε μέγιστος ὅρκος, δεινότατός τε πέλει μακάρεσσι θεοῖσι. (*Il.* XV, 37; Hésiod. *Théog.* 400; Hérod. l. VI, c. LXXIV.)

[5] Plut. *De Prim. frig.*; Antig. *Hist. min.* 174; Æl. *Hist. anim.* l. X, c. LX.

[6] Ovid. *Métam.* XV, 334.

[7] Plut. *Alex.* 77; Paus. l. VIII, c. XVIII; Vitr. VIII, 3; Arrien, *Anab.* l. VII, c. XXVII; Pl. *H. N.* XXX, 53; XXXI, 19; Justin, l. XII, c. XIV; Curt. X, fin; Senec. *Quæst. nat.* l. III, c. XXV.

comme on pourrait le croire, mais *διαβόλου τόπος*), et le croient hanté par les Néréides, fées malfaisantes que la mythologie a léguées à la légende populaire. Si je n'en ai pas goûté l'eau moi-même, c'est parce que la bouteille qui contenait celle que j'y avait puisée s'est brisée. Je me hâte d'ajouter que cet accident fut la suite d'une chute et non le résultat de l'action délétère de l'eau. Mon compagnon de voyage, M. Schwab, en but à plusieurs reprises, sans en avoir ressenti aucune incommodité, et les habitants du pays ne connaissent à cette eau aucune propriété qui justifie sa mauvaise réputation. Les auteurs anciens, dont sans doute un très-petit nombre s'est donné la peine et s'est exposé au danger de cette ascension périlleuse, trouvaient plus commode de transcrire avec confiance la fable accréditée par leurs devanciers. Ainsi, Hérodote, ayant dit, par un rapprochement un peu hardi, que le Styx était près du Phénée[1], Théophraste[2], Strabon[3], Ovide[4], et Pline[5] ont répété cette assertion sans en vérifier l'exactitude.

Lorsque nous fûmes descendus de ces hauteurs, nous nous attachâmes à chercher la position controversée de Nônacris, la ville des grandes assemblées politiques des Arcadiens dans les temps les plus reculés[6]. D'après les anciens, la chute du Styx se voyait dans le voisinage et à une très-petite distance de Nônacris[7]; quelques-uns la placent à Nônacris même[8], enten-

[1] Ἡ δὲ Νώνακρις ἐν τῇ ἡ πηγὴ αὕτη τυγχάνει ἐοῦσα, πόλις ἐστὶ τῆς Ἀρκαδίας πρὸς Φενεῷ. (Hérod. l. VI, c. LXXIV.)

[2] *Antigon.* pass. cité.

[3] VIII, 8.

[4] *Métam.* XV, 332.

[5] *Hist. nat.* l. XXXI, c. XIX.

[6] Hérod. *loc. cit.*

[7] Τῶν δὲ ἐρειπίων (τῆς Νωνάκριδος) οὐ πόρρω κρημνός ἐστιν ὑψηλός, οὐχ ἕτερον ἐς τοσοῦτο ἀνήκοντα ὕψος οἶδα. Καὶ ὕδωρ κατὰ τοῦ κρημνοῦ σταλάζει· καλοῦσι δὲ Ἕλληνες αὐτὸ ὕδωρ Στυγός. (Pausan. l. VIII, c. XVII.) Τὸ δὲ ὕδωρ τὸ ἀπὸ τοῦ κρημνοῦ τοῦ παρὰ τὴν Νώνακριν. (*Ib.* XVIII.) « *Juxta* No- « nacrin in Arcadia Styx. » (Pl. *Hist. nat.* l. II, 106). *Circa* Nonacrin in Arcadia Styx « appellata. » (Sen. *Quæst. nat.* l. III, c. XXV.)

[8] Ἐν δὲ ταύτῃ τῇ πόλει λέγεται εἶναι ὑπὸ τῶν Ἀρκάδων τὸ Στυγὸς ὕδωρ. (Hérod.

dant sans doute par là le district et non la ville, ainsi que Vitruve le dit expressément [1]. Pausanias ajoute à ces informations que Nônacris était située au pied des monts Aroaniens [2], et qu'il y passa en suivant une route qui le mena droit au Styx [3].

Solos, et plus encore la colline proéminente de Mésoroughi, située au confluent de deux rivières, dans un endroit boisé et fertile serait une position fort convenable pour une ville antique. On a même trouvé à Mésoroughi les débris d'une statue, à Solos quelques tombeaux creusés dons le roc, et nous y avons acquis une médaille à l'effigie de Philippe. Mais ces deux villages sont éloignés de près de trois heures du Styx, et si Nônacris en eût occupé l'emplacement sur les bords du Crathis, il me semble que les anciens, et surtout Pausanias, n'eussent pas manqué de se servir du nom de cette rivière pour en indiquer la position. La rivière d'Agrioïtia est formée de deux sources, dont l'une, venant du nord-ouest, est celle qui reçoit les eaux du Styx et des neiges qui l'absorbent; l'autre, beaucoup plus considérable, coule de l'est et des gorges éloignées de la Dourdouvaouna. Une route venant de Phénée traverse cette montagne et longe le cours d'eau. C'est le chemin que Pausanias paraît avoir suivi, et c'est dans cette direction que je voudrais plutôt chercher Nônacris. Non loin du confluent des deux branches de l'Agroïtia, il existe un espace assez uni pour avoir servi d'emplacement à une ville de petite étendue. Il y croît maintenant deux vieux saules qui donnent

l. VIII, c. LXXIV.) Τὸ δὲ φαρμακὸν ὕδωρ εἶναι ψυχρὸν καὶ παγετώδες ἀπὸ πέτρας τινὸς ἐν Νωνάκριδι οὔσης. (Plut. *Alex.* 77.) « Alexandro accidit Nonacris Arcadiæ ve- « nenata. » (Tertull. *De An.* 50.)

[1] « Est in Arcadiâ Nonacris nominata « *terræ regio*, quæ habet in montibus e « saxo stillantes frigidissimos humores. » (Vitr. l. VIII, c. III.) — [2] Ὑπὲρ δὲ τὴν Νώνακριν ὄρη τε καλούμενα Ἀροάνια, καὶ σπήλαιόν ἐστιν ἐν αὐτοῖς. (Paus. l. VIII, c. XVIII.)

[3] Ἐκ Φενεοῦ δὲ ἰόντι ἐπὶ ἑσπέρας καὶ ἡλίου δυσμῶν, ἡ μὲν ἀριστερὰ τῶν ὁδῶν ἐς πόλιν ἄγει Κλείτορα, ἐν δεξιᾷ δὲ ἐπὶ Νώνακριν καὶ τὸ ὕδωρ τῆς Στυγός. (*Id.* c. XVII)

leur nom à la rivière. On n'y voit, il est vrai, aucune trace d'antiquités, aucun de ces débris de briques qui indiquent presque toujours la position de lieux anciennement habités. Mais on doit peu s'attendre à retrouver aujourd'hui les restes d'une ville dont il n'existait déjà, du temps de Pausanias, que des ruines peu apparentes[1]. La citadelle occupait peut-être une haute colline de forme conique, qui s'élève à l'endroit même de la jonction des deux sources. Nônacris serait ainsi située aux pieds même des monts Aroaniens, et sur la route de Phénée au Styx, tandis que le chemin qui passe par le Crathis et Solos diverge vers le nord. Plus tard, j'appris à Solos que là où je voudrais placer Nônacris on a trouvé et l'on continue à trouver des médailles d'Arcadie. Pour compléter ces renseignements sur la position de Nônacris, je dois en ajouter un tout négatif. Il m'avait été assuré, à moi comme à d'autres, par une personne qui doit être, et qui se croit bien informée, qu'à un certain endroit de l'intérieur des montagnes, au sud de Solos et à l'ouest de Zarouchla, il existe des ruines qui sont celles de Nônacris; mais ce renseignement est positivement faux. J'ai cherché en vain ces ruines, et les habitants qui sont le mieux à même de connaître le pays m'ont assuré qu'il n'en existait pas le moindre vestige à l'endroit indiqué.

De Solos nous nous dirigeâmes au nord-ouest, et après avoir passé la montagne haute et roide qui borde le cours de l'Agrioïtia à l'ouest, et le plateau élevé qui s'appelle *Xérocampos* et *Colonæ*, de quatorze colonnes qu'on y a placées pour indiquer la route au voyageur, lorsque ces hauteurs sont ensevelies sous les neiges, nous suivîmes, pendant longtemps le cours de la rivière de Diacopto, et, après quatre heures et demie de marche, nous descendîmes au couvent de Méga Spi-

[1] Τὰ δὲ ἐφ' ἡμῶν, ἐρείπια ἦν, οὐδὲ τούτων τὰ πολλὰ ἔτι δῆλα. (Paus. l. VIII, c. XVII.)

léon. C'est un édifice d'un aspect imposant et extraordinaire; il ferme l'entrée d'une caverne située à mi-hauteur du versant occidental de la montagne, au pied de laquelle coule la rivière Bouraïque[1]. La chapelle en est très-ancienne. Sur les images et sur les portes dorées on lit les noms des empereurs Cantacuzènes et des Paléologues. Mais la grotte elle-même porte des indices d'une antiquité beaucoup plus reculée. Dans sa partie la plus obscure, derrière l'autel de la petite église, le rocher est aplati en forme de table, et j'aurais pris cette grotte pour celle qui, d'après Pausanias, reçut les filles errantes de Prœtos, s'il n'y avait pas sur la montagne de Chelmos, au delà du Styx, du côté de Soudéna (l'ancien *Lousi*), une caverne qui répond beaucoup mieux aux données du périégète. Il dit, en effet[2], qu'au-dessus de Nônacris s'élèvent les monts Aroaniens, avec une grotte d'où Mélampous conduisit les filles de Prœtos à Lousi.

Du monastère nous descendîmes, à travers de petits jardins cultivés par les moines et suspendus en terrasses sur les rochers, jusqu'au bord du Bouraïque, et nous remontâmes, vers le sud-ouest, les bords de cette rivière, qui nous conduisit à Calavryta. Un quart d'heure avant d'arriver à cette ville, nous passâmes sous une haute colline, couronnée par le fort ruiné de Trémola, construit, sans doute, par Robert de la Trémouille, baron de Chalandritza.

La ville de Calavryta ne contient aucun vestige d'antiquité. C'est seulement à quelques minutes vers le nord-ouest que, dans une position nommée *Salména*, on trouve des tombeaux qui indiquent probablement l'emplacement de l'ancienne ville de Cynæthe. La fontaine abondante qui sort des flancs d'une colline à Calavryta est sans doute celle qui, au moyen âge, a

[1] M. Ph. Le Bas, dans son *Voyage arch.* pl. 35, donne une vue de ce couvent. — [2] L. VIII, c. XVIII.

donné son nom à ce lieu, ou qu'elle a peut-être conservé de temps plus anciens (Καλὰ βρυτά). Mais le nom propre de cette fontaine était anciennement *Alysos*, de la vertu qu'on lui supposait de guérir la rage. Pausanias dit qu'elle était à deux stades de la ville de Cynæthe[1].

Nous passâmes au-dessus de cette source, et, suivant la crête de la colline, nous nous dirigeâmes vers le sud. A notre droite, nous aperçûmes bientôt, dans un vallon, le monastère de Lavra, situé derrière une hauteur qui empêche de l'apercevoir de la plaine de Calavryta. C'est un édifice byzantin. Un très-grand arbre en ombrage l'entrée. C'est là que fut élevé, le 25 mars 1821 (6 avril), le premier étendard de l'indépendance.

De l'autre côté de la colline, nous descendîmes dans une belle plaine, entourée de montagnes, et remplie de sources d'eau limpide, qui, après avoir formé un marais, le *lacus Clitorius* de Pline[2], s'écoulent par un gouffre au pied de la montagne orientale. L'une d'elles doit être celle qui guérissait de la passion du vin[3]. Les auteurs disent qu'elle se trouvait à Cleitor; mais ils entendent sans doute parler du district et non de la ville, car Pline[4] la mentionne simultanément avec le lac. Elle devait, du reste, appartenir à la même circonscription, comme elle appartenait au même ordre d'idées que les sources de Lousi (Soudéna) et d'Alyssos, qui guérissaient, l'une de la démence, l'autre de la rage. Au fond de cette plaine, vers le nord, sont situés deux villages, le haut et le bas Soudéna, l'ancien Lousi, au milieu desquels prend sa source une rivière nommée autrefois, comme celle de Phénée, *Aroanios*, et aujourd'hui *rivière de Catzana*. Au-dessus, on voit s'élever la double

[1] Paus. l. VIII, c. XIX, § 3.

[2] *Hist. nat.* l. XXX, c. XI.

[3] Φύλαρχος δέ φησιν ἐν Κλείτορι εἶναι κρήνην ἀφ' ἧς τοὺς πίοντας οὐκ ἀνέχεσθαι τὴν τοῦ οἴνου ὀδμήν. (Athén. II, 19.) Cf. Vitr. VIII, 3; Hésych.

[4] Passage cité.

cime de Chulmos (les monts Aroaniens), derrière laquelle coule le Styx. L'Aroanios, qui sort en bouillonnant d'une gorge des plus pittoresques, poursuit son cours vers le sud, en longeant la plaine à l'est, et il est bientôt masqué par une branche du Chelmos, qui finit par resserrer la plaine et la transformer en un vallon étroit. Le village de Carnési, auquel nous arrivâmes après avoir traversé ce vallon, est situé sur le flanc oriental de la colline et domine la plaine de Cleitor, qui est traversée dans tout sa longueur, de l'est à l'ouest, par la rivière de Zougra, le Cleitor d'autrefois[1], affluent de l'Aroanios. La plaine est presque tout entière couverte des débris épars et peu apparents de la ville de Cleitor. Une ruine plus considérable, que nous rencontrâmes la première, présente encore quatre fûts de colonnes à cannelures doriques, qui paraissent occuper leur emplacement primitif. En avançant vers l'orient, nous rencontrâmes un chêne majestueux, qui couvre de son ombre et étreint de ses puissantes racines, comme d'autant de replis, des tambours de colonnes et des chapiteaux ayant appartenu à un édifice dorique, dont plusieurs fragments en marbre, ornés de moulures, sont dispersés sur le sol. Un peu plus au sud, sur le bord de la rivière, est la ruine d'une petite église, toute composée de fragments antiques. Ces trois positions sont sans doute celles des trois principaux temples de Cérès, d'Esculape et d'Ilythie, que Pausanias a vus à Cleitor.

De ce point nous suivîmes les traces du mur d'enceinte, qui, se dirigeant vers l'ouest, monte sur une petite colline longitudinale, en suit la crête, et, à son extrémité occidentale, tourne à angle droit vers le nord, jusqu'au point où ses traces se perdent de nouveau dans la plaine. Ce mur est flanqué de belles tours rondes, construites en grands blocs carrés, dont la sur-

[1] Paus. l. VIII, c. XXI.

face extérieure est arrondie. Il est conservé jusqu'à la hauteur de la troisième ou de la quatrième assise. (Voy. pl. VI, 1.)

Quand nous eûmes traversé le Cleitor, nous nous arrêtames *sous un beau platane*, d'où *jaillit une source limpide* [1]. A notre droite, nous voyons une haute colline isolée, d'une forme particulière, couronnée par la ruine d'un fort franc, et, plus loin, le sommet de Tartari. C'est probablement là qu'était situé le temple de *Minerve Corie*, que Pausanias [2] place à trente stades de la ville, sur le sommet de la montagne. Au pied de Tartari, nous découvrions un village qui, à quelque époque reculée, pendant l'un des bouleversements successifs de la Péninsule, recueillit la population ainsi que le nom de Cleitor, qu'elle venait d'abandonner : il s'appelle Cleitoura.

De ce lieu nous montâmes les jolies collines qui bordent le Cleitor au midi, et, dans les forêts dont elles sont couvertes, nous fîmes la rencontre de longues processions d'habitants de Vityna, qui, comme presque tous ceux de l'intérieur de l'Arcadie, descendaient vers les villes maritimes de l'Élide, pour y chercher, pendant l'hiver, un climat plus doux et l'occasion d'exercer leurs industries respectives.

Sur le versant opposé, laissant à notre droite, dans la montagne, le village de Cocova, nous descendîmes sur les bords du Ladon. Limpide et profond, après avoir reçu du nord les eaux de l'Aroanios, du sud celles du Tragos (rivière de Dara), le Ladon, chéri des bergers, serpente avec grâce à travers sa double bordure de platanes, et mêle enfin, à peu de distance de la mer, ses flots d'émeraude à ceux de l'Alphée, dont il usurpe aujourd'hui le nom; car c'est lui qui, jusqu'à leur jonction, est appelé *Roufia* [3], tandis que le véritable Alphée doit

[1] *Il.* II, 308. — [2] L. VIII, c. XXI.

[3] Corruption du mot Alphée, Arphée, comme ἀδελφός, gr. mod. ἀδερφός; ἀλθη, gr. mod. ἐρθη.

se contenter, pendant la plus longue partie de son cours, du nom modeste de rivière de Carytène.

Après avoir admiré les riants coteaux du Ladon, où paissent de nombreux troupeaux, et ses bosquets égayés par le chant de mille oiseaux, comme nous ne partagions pas les illusions de Pausanias sur la voix mélodieuse des poissons de ces lieux[1], nous traversâmes la rivière sur le pont de Tzérétabey, tout près des hameaux d'hiver des Philiotes, dont le village, Philia, situé plus haut dans la montagne, est, suivant Leake[2], l'ancien *Leucasion* de Pausanias[3].

Le ravin que, sur le bord opposé, nous suivîmes à l'ouest du Tragos, se dirige vers le sud. Après deux heures et demie de marche, ayant laissé, sur le flanc oriental, les villages de Toporista et de Glogova, nous traversâmes celui de Kerpini, et, quittant le ravin pour suivre une petite plaine à notre droite, nous passâmes à cinq minutes au delà du village, devant une très-ancienne église en ruines, construite en grandes pierres, et ombragée par des arbres séculaires, un de ces édifices qui appartiennent aux premiers temps du christianisme. Un quart d'heure plus loin, nous arrivâmes de nouveau au bord du Ladon, qui, dans sa course tortueuse, revient sur lui-même. Son lit est ici encaissé dans une gorge profonde qui le cachait à notre vue et ne nous laissait apercevoir que le village de Glanitsa à nos pieds, et ceux de Podogora et de Strézova sur la montagne opposée.

Plus loin, après un quart d'heure de marche, nous rencontrâmes un mur antique du plus beau style polygonal, qui

[1] *Εἰσὶ δὲ ἰχθῦς ἐν τῷ Λαδωνίῳ καὶ ἄλλοι, καὶ οἱ ποικιλίαι καλούμενοι· τούτους λέγουσι τοὺς ποικιλίας, ᾠθέγγεσθαι κίχλῃ τῇ ὄρνιθι ἐοικός. Ἐγὼ δὲ, ἀργευθέντας μὲν εἶδον, ᾠθεγγομένων δὲ ἤκουσα οὐδὲν, κατειμένας πρὸς τῷ ποταμῷ καὶ ἐς ἡλίου δυσμὰς, ὅτε δὴ ᾠθέγγεσθαι μάλιστα ἐλέγοντο οἱ ἰχθῦς.* (Paus. l. VIII, c. XXI.)

[2] Leake, *Peloponn.* p. 228.

[3] Paus. l. VIII, c. XXV.

courait parallèlement au ravin, sur une longueur de soixante et dix pas à peu près, et une hauteur de quinze pieds. Il formait le côté occidental d'un fort carré qui est entouré de tas de pierres, indiquant d'anciennes habitations. Au centre de son aire, on voit aujourd'hui les ruines d'une église de Sainte-Parascévi, construite tout entière de pierres enlevées à des édifices antiques. Nous y trouvâmes, entre autres, le fût et la base d'une colonne de tuf grossièrement travaillée. Il est difficile de donner un nom à cette ruine. Pausanias[1] nomme plusieurs lieux habités le long du Ladon, sans en préciser la position, Leucasion, Mésoboa, Nasi, Oryx ou Halunte, et Thaliades. C'est sans doute à l'une de ces villes qu'appartenait ce mur. Dominant une grande étendue du cours de la rivière, ce point devait avoir de l'importance aux yeux des anciens, et l'on conçoit qu'ils l'aient habité et fortifié. Les collines, couvertes de pins sur les deux côtés de notre route, continuèrent, pendant quelque temps encore, à nous offrir des traces d'habitations antiques.

Deux heures et demie après le mur polygonal, nous arrivâmes à une belle fontaine, ombragée par de grands peupliers, qui donnent à ce lieu le nom de *Lefkæ*. Là trois routes se séparent : l'une mène à l'ouest vers Langadia, l'autre à l'est vers Magouliana et Vytina. Nous suivîmes la troisième, qui se dirige vers le sud, et, ayant franchi quelques collines dénudées, nous passâmes devant une autre source peu importante d'abord, mais qui, coulant vers le sud, devient bientôt la rivière de Dimitzana.

Nous avions atteint cette pertie de l'Arcadie qui, dans les temps les plus anciens, paraît avoir eu beaucoup de rapports avec la Crète. La principale ville du ravin dans lequel nous nous engagions en suivant le cours de la source, s'appelait

[1] Liv. VIII, ch. xxv.

Gortys, comme la ville de Crète, qui était une colonie de Tégée [1]. L'un et l'autre pays réclamaient l'honneur d'avoir vu naître Jupiter; le lieu de sa naissance était montré, en Arcadie, sur le mont Lycée, et s'appelait *Cretea* [2]; et le cours d'eau que nous suivions, ayant servi à la première ablution du dieu enfant, en reçut le nom de *Lousios* [3]. Plus loin, elle prenait celui de *Gortynios*, et contenait, au jugement de Pausanias, une eau plus fraîche que celle d'aucune rivière de l'univers. Cette eau, d'abord rare, s'augmente rapidement, et coule avec impétuosité à travers des platanes, dans un ravin étroit et escarpé, jusqu'à une petite plaine dite *le champ de Dimitzana*, où se trouvent les moulins de cette ville, sur le bord oriental que longe la route. Plus haut, dans la montagne, un torrent, qui se jette en cet endroit dans le Gortynios, fait tourner d'autres moulins, qui, situés sur le chemin de Dimitzana à Vytina (l'ancien *Méthydrion*), portent le nom de *moulins de Carcalon*. On ne les aperçoit pas de la route, et ce n'est qu'après les avoir passés que nous sûmes qu'on y voit des murs et des tombeaux antiques, et qu'on nous montra des objets de poterie trouvés en cet endroit. Cette position me paraît correspondre exactement à l'emplacement de l'ancienne *Thcisoa*. C'est aussi l'opinion de la commission qui a dressé la carte française. En effet, Pausanias décrit Thisoa comme étant située près des sources du Gortynios, et dans le voisinage de Méthydrion [4]. Or, Carcalon est le point où viennent se réunir les trois principales branches de la rivière de Dimitzana. Une source qui jaillit non loin de là, et qui est dirigée vers cette ville pour en alimenter les eaux, porte aujourd'hui le nom de

[1] Paus. l. VIII, c. LIII.

[2] *Id.* VIII, c. XXXVIII.

[3] Ἐπὶ λουτροῖς δὴ τοῖς Διὸς τεχθέντος. (Paus. l. VIII, c. XXVIII.)

[4] Ἔχει μὲν δὴ (ὁ Γορτύνιος) τὰς πηγὰς ἐν Θεισόᾳ, τῇ Μεθυδριεῦσιν ὁμόρῳ. (Paus. l. VIII, c. XXVIII.)

Loumèni, dont elle a probablement hérité du Lousios de Pausanias. Carcalon est, de plus, à peu de distance de Méthydrion; car il est situé au pied oriental de la montagne de Madara, dont Méthydrion occupe le pied occidental.

De ce point, le ravin se resserre et forme une gorge étroite et sauvage. Quittant le bord de la rivière, nous gravîmes de là le flanc escarpé de la montagne; et, après une heure de marche par un sentier étroit et sinueux, nous arrivâmes à Dimitzana, une des villes les plus remarquables de l'Arcadie par sa position imposante. Suspendue sur le bord d'un abîme, elle occupe le sommet et les trois côtés d'un promontoire de rochers au pied duquel le Gortynios roule avec grand fracas son onde écumante. Au nord, elle est bordée par un ravin latéral et profond, qu'on est obligé de tourner à une grande hauteur pour arriver à la ville. Au midi, la montagne descend par une pente plus douce, et des terrasses couvertes de riches plantations et arrosées d'un torrent qui fait tourner quelques moulins à poudre, les seuls qui aient fourni des munitions au Péloponnèse pendant la guerre de l'indépendance. A l'est, on aperçoit au loin quelques maisons du bourg de Zygovisti, sur la partie la plus élevée de la montagne à laquelle le promontoire de Dimitzana tient par un col. Dans plusieurs endroits de la ville, on voit encore des pans d'un beau mur polygonal qui formait une enceinte à quelque distance au-dessous du sommet. On y a trouvé aussi quelques tombeaux antiques et un lion en marbre dont je n'ai pas pu apprécier l'âge, les sculpteurs du pays ayant eu la malheureuse idée de le tailler à neuf, pour le faire servir à l'embellissement de l'entrée de l'église. Dimitzana est donc située sur la position d'une ville antique. Je me déclare, avec Leake[1], pour Teuthis, que la

[1] *Mor.* t. II, p. 63.

carte française place à Acovæs. Pausanias se rendit d'Héræa, qui est à l'ouest de Dimitzana, à Gortys, qui est au sud. Après avoir parlé de cette ville et de la rivière qui y passe pour se jeter presque aussitôt après dans l'Alphée, il remonte aux sources de cette rivière, parle de Thisoa, qui y était située, et ajoute : « Teuthis est une ville voisine de la terre de Thisoa[1]; » il continue ensuite à décrire la route qui va de Gortys à Mégalopolis. Il me paraît évident que le périégète a eu ici en vue de citer les principaux points du cours du Gortynios, et qu'après avoir parlé de Gortys, qui était près de son embouchure; de Thisoa (Carcalon), qui était à sa source, il mentionne aussi Teuthis (Dimitzana), qui était située entre les deux. Ailleurs[2], il cite, dans l'ordre suivant, les trois villes : Thisoa, Méthydrion, Teuthis; ce qui paraît indiquer que la dernière était dans le voisinage des deux autres, et ne permet pas de penser à Acovæs, situé assez loin, au nord-ouest. Teuthis était, d'après lui, une ville homérique, où existaient, de son temps, la statue de Minerve blessée par le héros Teuthis, et les sanctuaires de Vénus et de Diane. Le sommet des rochers de Dimitzana est couronné par un fort de l'époque franque; et la place principale de la ville porte le nom français, mais grécisé, de *Platza;* on serait même tenté de voir dans le mot *Dimitzana* une corruption de *Dame Jeanne,* le nom de quelque châtelaine, peut-être de la famille de Brienne, qui possédait ce fort. Mais ce nom de *Dimitzana* se trouve déjà dans une lettre patriarcale de l'année 6472 de la création, ou 963 après J. C.; d'où il devient probable que, de même que *Catzena,* et quelques autres noms de lieu ayant la même terminaison, il appartient à la langue slave. Par cette lettre, le patriarche, sous

[1] Τῇ δὴ χώρᾳ τῇ Θεισόᾳ προσεχὴς κώμη Τευθίς. (Paus. l. VIII, c. XXVIII.) — [2] L. VIII, c. XXVII.

l'empereur Nicéphore Phocas, autorise le protosecrétaire Jean Lampardopoulos, surnommé le Philosophe, à établir un monastère près de Dimitzana. Le couvent y existe encore, à une heure de distance au midi de la ville, et porte toujours le nom *du Philosophe*. Ce nom est encore porté par une des familles de Dimitzana, qui conserve également celui de *Lampardæi*. Cette ville était, du temps des Turcs, le siége d'une école assez importante, dont elle tira un certain lustre, et qui a rendu de grands services en contribuant à l'instruction de la population grecque de la péninsule.

Nous descendîmes de la ville par un sentier rapide, pratiqué dans la partie la moins inaccessible du précipice, et nous traversâmes la rivière sur un pont étroit, qui semble trembler au choc des flots écumants qui se brisent contre les rochers. Les habitants, impressionnés par le bruit et l'impétuosité du torrent, mettent sur le compte de la nature ce qui ne doit être attribué qu'à l'inhabileté de leurs constructeurs, et croient que leur pont, posant sur des rochers constamment ébranlés, ne peut manquer de s'écrouler dans quelques années.

La montée du bord opposé est plus escarpée et plus longue encore que la descente du côté de Dimitzana. Là nous rencontrâmes, pour la première fois, le laurier croissant sans culture; il y est à l'état de buisson, et couvre une grande étendue de la montagne. En suivant encore, pendant un quart d'heure, la route dans laquelle nous étions engagés, nous eussions atteint Zatouna, bourg dont la vue nous était interceptée par d'immenses rochers; mais nous tournâmes à gauche, et nous continuâmes notre pénible ascension, en nous écartant du cours du Gortynios. Là le lit de la rivière est encaissé dans une gorge fort étroite dont le côté droit est formé de rochers à pic, le côté gauche, de collines de forme conique, d'une

hauteur démesurée et presque perpendiculaire, ce qui ne les empêche pas d'être plantées de vignes depuis leur sommet jusqu'à leur base. Le point culminant, que nous atteignîmes après une heure et demie de marche, est consacré à saint Élie, qui a donné son nom à la plupart des montagnes les plus élevées de Grèce. De ce point notre vue embrassait un immense horizon. A gauche, nous découvrions la vaste plaine de Mégalopolis; vis-à-vis de nous, le Lycée se développait dans toute sa longueur. Sur ses flancs, couverts de leur noir manteau de chênes[1], nous voyions se détacher en blanc les villages de Lavda et de Matési, et, sur les collines les plus élevées, la ville d'Andritséna. L'Alphée, qui nous en séparait, débouchant des montagnes, serpentait gracieusement, à notre droite, à travers la plaine et des collines blanches et vertes, parmi lesquelles nous distinguions la position d'Héræa et celle d'Olympie. Près de l'embouchure du fleuve, le promontoire Catacolon, l'ancien *Ichthys*, s'avançait dans la mer, où les sommets lointains de Zante s'élevaient à l'horizon comme des nuages d'un bleu vaporeux.

Nous passâmes au-dessus de la source d'un ruisseau qui se jette dans l'Alphée, et que la carte française nomme, à tort je crois, le *Bouphagos*; et, laissant à notre droite le village Marcoï, nous gagnâmes de nouveau, par une descente très-longue et très-rapide, mais peu escarpée, le bord du Gortynios, au pied même de la colline de l'ancienne Gortys. Cette position s'appelle *le Moulin de Coccora*. Au bord même de la rivière, un rocher perpendiculaire supporte une jolie petite chapelle byzantine, si ancienne, que des arbres ont poussé dans ses murs, disjoints par la vétusté. Son entrée, s'ouvrant sur le précipice, qui a près de vingt mètres de hauteur, n'est que difficilement

[1] « Nigri colles Arcadiæ. » (Hor. *Od.* IV, XII, 11.)

accessible. La chapelle est en partie construite de fragments antiques; nous y avons trouvé un tambour de colonne non cannelée, dont le diamètre est de $0^m,6$, et un autre plus petit, ainsi que deux pilastres de marbre. Derrière la chapelle, sont conservées deux longues marches de pierre calcaire. Cette position peut bien être celle du temple d'Esculape imberbe, dont on y voyait la statue, ouvrage de Scopas, et auquel Alexandre avait consacré une cuirasse et une lance[1].

Après avoir franchi un petit cours d'eau qui descend de Marcoï et se jette dans le Gortynios, nous gravîmes la colline, qui est couverte de ruines; ce sont, sans aucun doute, celles de l'ancienne Gortys. La ville à laquelle elles appartenaient était, par sa position, propre à donner son nom à la rivière qu'elle domine; elle est, ainsi que Pausanias le dit de Gortys, située près de l'embouchure de ce cours d'eau, et sur le point où la route d'Héræa à Mégalopolis traverse le Gortynios. Son nom s'est, du reste, conservé jusqu'à nos jours. Les conquérants francs le corrompirent en *Sgorta*[2], et nommaient ainsi les défilés dont elle était le lieu principal. Plus tard, les habitants grecs, ayant abandonné cette position pour occuper une colline à une lieue environ plus bas, sur le cours de l'Alphée, y ont transféré l'ancien nom de *Gortyna*, l'ayant légèrement altéré en *Carytæna*. Déjà, du temps de Pausanias, Gortys n'était plus une ville, mais une simple bourgade.

La colline est entourée d'une enceinte cyclopéenne du plus beau style. (Voy. pl. VI, 2.) Les blocs, ayant souvent 6 à 7 mètres de longueur et 4 à 5 mètres de haut, sont presque bruts en dehors; mais leurs côtés sont travaillés de telle sorte, que leurs saillies s'adaptent avec la plus grande exactitude aux angles

[1] Paus. l. VIII, c. XXVIII.

[2] Buchon, *Chron. de la Morée. Sgorta* pour *εἰς Γόρτυναν*, comme *Stamboul* pour *εἰς τὴν πόλιν*.

rentrants. L'épaisseur de la muraille est, du côté de la rivière, de 2m,7, et du côté opposé, de 3m,6. Au sud-est, le précipice est perpendiculaire, et cette partie paraît n'avoir jamais été fortifiée. En plusieurs endroits, le mur est conservé jusqu'à la hauteur de 5 mètres; mais, du côté du sud, il est entièrement détruit. A l'est, il est disposé en crémaillère, avec une seule tour carrée. Le côté de l'ouest a aussi des tours carrées; mais le côté septentrional est flanqué de tours semi-circulaires. Leur jonction avec les courtines est faite avec beaucoup d'habileté et de soin. On y voit deux petites poternes; mais la porte principale s'ouvre sur la face orientale. La disposition en est toute particulière: son axe fait un angle aigu avec le mur qui vient du nord, et ses deux parois, se prolongeant vers l'intérieur de la forteresse, la font précéder d'une espèce de chemin couvert qui ajoute à sa sûreté. Dans l'intérieur de l'enceinte, on voit, au milieu d'une riche végétation de lauriers, plusieurs traces d'anciens édifices; entre autres, vers le sud-ouest, non loin du mur, les fondations d'un temple de marbre blanc. Peut-être est-ce plutôt ici qu'il conviendrait de placer le temple d'Esculape; car Pausanias dit qu'il était de marbre pentélique [1].

A côté du temple, j'ai observé un enfoncement horizontal taillé dans le roc et peu élevé, avec un trou vers l'une des extrémités. C'était probablement le *σφαγεῖον*, destiné à recevoir le sang des victimes [2].

De Gortys, nous nous dirigeâmes, à l'ouest, vers le village d'Atzicholo, dont le nom est slave ou franc; nous y achetâmes des médailles de différentes villes de la Grèce, et particulière-

[1] *Ἔστι δὲ αὐτόθι ναὸς Ἀσκληπιοῦ, λίθου πεντελησίου· καὶ αὐτός γε οὐκ ἔχων πω γένεια καὶ Ὑγείας ἄγαλμα. Σκόπα δὲ ἦν ἔργα.* A moins qu'on ne doive lire : *Ἀσκληπιοῦ λίθου πεντελησίου, καὶ αὐτός γε*, etc.

[2] *Σφαγεῖον, εἰς ὃ τὸ αἷμα τῶν σφαζομένων ἱερείων ἐδέχοντο.* (*Etymol. magn.* p. 737.)

ment de l'Arcadie. Continuant toujours vers l'ouest, nous arrivâmes devant une haute colline, portant à son sommet un petit fort que nous n'eûmes pas le loisir de visiter de près, mais dont nous pûmes très-bien distinguer la construction hellénique, ainsi qu'une tour qui s'avance vers l'est. Cette colline est celle qui, sur la carte française, est marquée, à l'ouest d'Atzicholo et au nord de Vlachoraphti, du nombre 941. Ce fort peut bien être celui de Maratha. Pausanias, venant d'Héræa et se rendant à Gortys, rencontre d'abord Mélénéæ, lieu qui, de son temps, était désert et couvert d'eau; à quarante stades de là, Bouphagion, vers la source de la rivière Bouphagos; plus loin, Maratha, et enfin Gortys[1]. En allant de Saint-Jean (l'ancienne Héræa) à Atzicholo (Gortys), on rencontre une rivière qui prend sa source près de Palomba, et va se jeter dans l'Alphée, près du village de Lagafti. Un peu au delà, à droite du village de Cacouréica, une fontaine abondante jaillit au milieu de ruines antiques, et, après avoir changé toute la plaine environnante en un profond marais, va également se décharger dans l'Alphée. C'est là, selon toute probabilité, la position de Mélénéæ. On nous a assuré que le village de Papadæs, situé à droite des sources de la rivière Lagafti, et à près de deux heures du marais dont je viens de parler, contient les ruines d'un fort antique, avec les fondements d'un temple. C'est là qu'on devrait placer Bouphagion, que Pausanias indique comme étant situé à quarante stades *plus haut* que Mélénéæ, sans doute vers les montagnes. Le ruisseau qui en descend serait donc le Bouphagos. Il formait, d'après Pausanias, les limites entre le

[1] Κατὰ δὲ τὴν ἐξ Ἡραίας ἄγουσαν εἰς Μεγάλην πόλιν εἰσὶ Μελενεαί... Ἔρημον δὲ ἦν ἐφ' ἡμῶν· ὕδατι δὲ καταῤῥεῖται. Μενελεῶν τεσσαράκοντά ἐστιν ἀνωτέρω σταδίους Βουφάγιον, καὶ ὁ ποταμὸς ἐνταῦθα ἔχει πηγὰς ὁ Βουφάγος κατιὼν εἰς τὸν Ἀλφειόν. (Paus. VIII, XXVI.) — Ἰόντι δὲ ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ τῶν πηγῶν, πρῶτα μέν σε ἐκδέξεται Μάραθα χωρίον, μετὰ δὲ αὐτὸ Γόρτυς. (*Id. ibid.*)

territoire d'Héræa et celui de Mégalopolis, c'est-à-dire celui de Gortys, qui, plus tard, fut compris dans la Mégalopolitide. Ce cours d'eau est, en effet, celui qui divise le plus naturellement le district montagneux de la Gortynie du pays comparativement plat qui s'étend autour d'Héræa. Leake[1], placé sur la montagne qui domine Zatouna, vit, à deux ou trois milles au sud-ouest, vis-à-vis et un peu plus bas (*a little bellow*) que le village de Matési, mais au nord (*due north*) de Lafda, un sommet couronné d'une construction polygonale, et le prend pour Mélénéæ. Ce sommet est celui-là même que la carte française désigne par les lettres *P K H*, à l'ouest de Zoula-Sarakini. Les habitants du pays, chez lesquels nous prîmes des informations, ne connaissaient pas cette ruine, et il est probable que la commission de la carte s'est trompée de sommet, ayant été induite en erreur par les indications de M. Leake, qui n'avait observé les lieux que de loin. Le chemin coupe la rivière que j'ai indiquée comme le Bouphagos, beaucoup au-dessous de sa source, au pied de la montagne; et Pausanias s'en est sans doute écarté pour monter à Bouphagion. De Papadæs, ou il sera retourné sur ses pas pour regagner le chemin, ou, ce qui est plus probable, il aura suivi le côté, sans doute peu habité de la montagne, jusqu'à Trypæs de la carte française; et de là, continuant sa route par-dessus Sarakini, il sera passé devant notre colline, qui doit être Maratha, d'où, dans une heure, il aurait gagné Gortys.

Nous tournâmes la colline du côté du nord, et nous descendîmes vers l'Alphée, passant par le petit village de Sarakini, en suivant le côté gauche du ravin qui y prend naissance, et qui n'a de remarquable qu'une fontaine ombragée de beaux platanes. La descente est très-rapide, et entièrement nue jusqu'à

[1] *Mor.* Liv. II, ch. LXVI.

une certaine distance des bords du fleuve, qui sont couverts de la végétation la plus riche. L'un des arbres qui les ombragent est le chêne liége (*quercus ilex*), qui s'appelle aujourd'hui ἀραιά, épithète que Pausanias attribue à son écorce[1].

L'Alphée dans ce lieu avait cinquante pieds de largeur; mais à cette époque de l'année sa profondeur n'était pas de plus de deux à trois pieds. Pendant l'hiver, au contraire, elle est de sept ou huit. Le bord opposé s'élève en ondulations gracieuses. Le laurier y croît encore à côté du figuier cultivé, et les troupeaux y paissaient sur les vertes collines. Une demi-heure après nous traversions le village considérable de Lavda, qui, agréablement situé au milieu de bosquets touffus, est tourné vers l'Alphée. Ses abords sont couverts de ces petits monceaux de pierres qui désignent des habitations antiques, et au sud-ouest il est surmonté d'une haute colline, dite de Sainte-Hélène, et qui contient une forteresse antique. Leake[2], Gell[3] et Buchon[4] ont décrit cette ruine. Un mur polygonal entoure le sommet de la montagne. Il est flanqué de tours, et l'on y distingue deux portes. Une enceinte intérieure contient les ruines d'un temple dorique, et une partie des restes de la ville ancienne s'étend du côté méridional de la forteresse.

Cette position doit être celle de l'une des trois villes que Pausanias attribue, outre Gortys, à la province de Cynurie, sur la rive gauche de l'Alphée, et qui sont Thisoa près du Lycée (ainsi nommée pour la distinguer de celle qui était baignée par le Gortynios), Lycoa et Aliphéra[5]. La situation de cette dernière

[1] Ἀραιὸν τὸν φλοιὸν καὶ οὕτω δὴ παρέχονται κοῦφον, ὥστε ἀπ' αὐτοῦ καὶ ἐν θαλάσσῃ ποιοῦνται σημεῖα ἀγκύραις καὶ δικτύοις. Ταύτης τῆς δρυὸς τὸν φλοιὸν..... φελλὸν ὀνομάζουσι. (Paus. l. VIII, c. XII.)

[2] *Mor.* II, 315.

[3] *Journ.* 121; *Itin.* 87.

[4] *Voy.* p. 474.

[5] Ἐκ δὲ Κυνουραίων τῶν ἐν Ἀρκαδίᾳ, Γόρτυς, καὶ Θεισόα ἡ πρὸς Λυκαίῳ, καὶ Λυκοάται καὶ Ἀλίφηρα. (Pausan. l. VIII, c. XXVII.)

ville à Nérovitza, près de Phanari, a été prouvée par Leake [1]. Lavda doit donc être Thisoa ou Lycoa. Le district de Thisoa était situé, d'après Pausanias, au nord du mont Lycée [2], et la position de Lavda correspond exactement à cette indication. Dans ce cas Lycoa devrait être placée non loin des ruines qu'on aperçoit au-dessous d'Andritzéna, et cette détermination du site des villes de la Cynurie justifierait l'ordre dans lequel elles sont énumérées par Pausanias (Gortys, Thisoa, Lycoa, Aliphéra). Cependant Lycoa est citée par Polybe [3] comme une ville située au bord de l'Alphée, à deux cents stades de sa source. A partir de cette ville le fleuve cessait d'être guéable, et on devait le passer sur un pont. Toutes ces circonstances, et entre autres celle de la distance, s'appliquent exactement à Lavda, ce qui ferait qu'Andritzéna serait Thisoa. Pausanias, dans un autre passage, attribue cette ville à la Parrhasie, qui comprenait Lycosure, au sud-est du mont Lycée [4]. Andritzéna pouvait être comprise dans cette province plutôt que Lavda, comme étant situé plus au sud. Le ruisseau de Servata (nom qui manque sur la carte française), et les autres cours d'eau qui prennent leurs sources dans les ravins profonds environnant cette ville, sont sans doute les cinq rivières qui arrosaient le territoire de Thisoa [5]. Cette ville tirait son nom de la nymphe Θεισόα, qui avait nourri Jupiter avec Néda et Agno [6], fable qui répond à cette circonstance que la rivière de Néda prend sa source dans la montagne à laquelle Andritzéna est adossée. Or cette montagne contenait une source qui portait le nom d'*Agno*.

[1] *Mor.* II, 71. Voy. aussi Ross. p. 102.

[2] Τοῦ Λυκαίου δὲ τὰ πρὸς τῆς ἄρκτου γῆ τε ἡ Θεισοαία. (Paus. l. VIII, c. XXXVIII.)

[3] Liv. XVI, ch. XVII.

[4] Καὶ ἀπὸ μὲν τῆς Θεισόας (νύμφης) πόλις ὠκεῖτο ἐν τῇ Παρράσίᾳ. (P. l. VIII c. XXXVIII.)

[5] Διὰ δὲ τῆς χώρας τῆς Θεισοαίας ῥέοντες ἐμβάλλουσιν εἰς τὸν Ἀλφειὸν Μυλάων· ἐπὶ δὲ αὐτῷ Νοῦς καὶ Ἀχελῶος καὶ Κέλαδός τε καὶ Νάφιλος. (Paus. l. VIII, c. XXXVIII.)

[6] *Id. ib.*

De Lavda nous continuâmes à nous élever vers le sud-ouest sur la montagne, qui, escarpée d'abord, s'aplanit bientôt, et se couvre de la plus belle végétation. Une route, bordée d'églantiers en fleurs, d'arbousiers et de myrtes, nous mena en deux heures et demi à Andritzéna. Ce bourg est à peu près de l'importance de Dimitzana. Il a une position des plus pittoresques et des plus riantes de l'Arcadie; à ses pieds sont étagées des collines cultivées et couvertes de vignes. Vers le nord, le ravin de Servata lui ouvre une longue échappée, où la vue ne s'arrête qu'aux sommets lointains de l'Olénos.

D'Andritzéna, marchant vers l'ouest, nous nous engageâmes dans des vallons qui, tournant au sud, nous conduisirent au pied du mont Cotylion, qui porte aujourd'hui le nom de *Palæo-Castro*. Nous eûmes bientôt à traverser d'épaisses forêts de chênes, premiers abris des Arcadiens qui firent donner aux Azanes de Phigalie la réputation de mangeurs de glands [1].

Deux heures après avoir quitté Andritzéna, nous franchîmes un sommet assez peu élevé et nous nous trouvâmes dans une clairière, au milieu de laquelle s'élève le temple d'Apollon Épicurios, qui, après le Parthénon, est le plus beau des monuments que le temps ait conservés à la Grèce, et qui honorent le génie de l'homme. Sublime dans sa solitude, il règne sur le désert, où rien ne vient troubler l'image du passé, qu'il réveille. Depuis la guerre du Péloponnèse jusqu'à celle de l'indépendance, que d'orages ont passé sur ce monument sans courber son front, et il voit la Grèce telle qu'il la voyait le jour où Ictinos montra, d'un geste triomphant, qu'il pouvait encore étonner et charmer, même après avoir produit le Parthénon; car il la voit dans l'arrière-fond lointain, toujours belle de ses contours, toujours

[1] Ἀρκάδες Ἀζᾶνες βαλανηφάγοι, οἱ Φιγαλείαν νάσσασθε. Oracle, cité par Pausanias (l. VIII, c. XLII).

baignée de lumière, et parée de l'harmonie de ses couleurs. Au delà du ravin profond qu'il domine, et au fond duquel coule la Néda, les montagnes, qui à gauche se terminent par les pics dentelés du Taygète, s'écartant des deux côtés comme des coulisses de théâtre, laissent apercevoir, au milieu de leurs masses étagées, la plaine de Sténiclaros, arrosée par le Pamisos, et au centre de cette plaine l'Ithôme, au sommet plat, aux flancs réguliers, et offrant de loin l'aspect d'une magnifique tente déployée. Au delà de la plaine s'étend le miroir resplendissant du golfe de Calames, avec la pointe de Coron, qui le borde à l'ouest. Enfin les montagnes, s'abaissant vers l'ouest, ouvrent une perspective sur les côtes de la Triphylie et sur la mer Ionienne, au point où la Néda vient s'y jeter.

Je ne m'arrêterai pas à la description de ce temple, qui a été l'objet d'investigations savantes. La pierre dont il est construit est un calcaire bleuâtre, et c'est moins à sa qualité, qu'à la grande perfection avec laquelle les blocs sont travaillés et joints que s'applique l'éloge qu'en fait Pausanias[1]. Il ne manque au péristyle que trois colonnes. Les belles demi-colonnes intérieures, dont les dispositions et la forme sont uniques dans l'architecture grecque, et dont les cannelures plates indiquent l'ordre ionien, existent jusqu'à une certaine hauteur, et autour du temple sont épars des caissons carrés ou en losanges, de cinq formes différentes. On y voit encore une partie du fût d'une colonne corinthienne, qui, à ce qu'on croit, occupait le milieu de l'opisthodome, et nous avons cru reconnaître, vers l'angle nord-est du mur une porte latérale dont parlent Stackelberg[2] et Donaldson[3]. Les caissons et les blocs de la frise,

[1] Ναῶν δὲ ὅσοι Πελοποννησίοις εἰσὶ, μετά γε τὸν ἐν Τεγέᾳ, προετιμᾶτο οὗτος ἂν τοῦ λίθου τε ἐς κάλλος καὶ τῆς ἁρμονίας ἕνεκα. (Pausan. l. VIII, c. XLI.) —
[2] *Temple d'Apollon à Bassæ.*
[3] *Antiq. of Athen.* Suppl.

que j'ai dernièrement examinés au Musée britannique, sont en marbre de Paros, ce qui prouve qu'Ictinus fit sculpter cette frise sur les lieux. Mais il l'orna de représentations tirées de mythes athéniens qui revenaient souvent dans la sculpture décorative d'Athènes, soit que, par vanité patriotique, il eût voulu imprimer à ce monument du Péloponnèse le cachet de sa ville natale, soit qu'il n'eût voulu confier à ses ouvriers que des sujets qui leur étaient familiers. Cependant il les rattacha au culte des divinités auxquelles le temple était consacré, en faisant assister Apollon et Diane, comme dieux auxiliaires (ἐπικούρους), aux combats des Centaures et des Amazones.

Au nord-ouest du temple, je gravis une hauteur peu élevée où un petit enfoncement s'ouvre vers le sud, et est entouré de trois côtés de rochers disposés en fer à cheval. Je découvris au milieu quelques blocs taillés, qui sont les restes d'un temple. Cette petite plaine est évidemment Cotylon, qui a donné son nom à la montagne *Cotylion*, et qui contenait un temple de Vénus [1]. Leake n'a pas vu ces restes. « Some romains of the « temple of Venus may perhaps be concealed in the recesses « of the forest, and these would determine the site of Cotylum [2]. »

Du temple, nous nous dirigeâmes au sud-ouest; notre route descendait à travers une forêt de chênes, où nous rencontrâmes un grand nombre de tas de pierres, indiquant des habitations antiques. C'est là que devait être situé l'ancien village de Bassæ, dont la position est cependant indiquée par la carte française beaucoup plus à l'est, au-dessous du village de Sklérou. En continuant de descendre, nous atteignîmes le village Dragoï, et, un peu au delà, un torrent qui, prenant sa source non loin de ce lieu, coule dans un profond ravin, et débouche

[1] Ἔστι δὲ ὑπὲρ τὸ ἱερὸν τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Ἐπικουρίου Κότυλον μὲν ἐπίκλησιν. Ἀφροδίτη δέ ἐστιν ἐν Κοτύλῳ. (Paus. l. VIII, c. XLI.) — [2] *Mor.* t. II, p. 12.

dans la Néda, tout auprès de la ville de Phigalie. C'est sans aucun doute la rivière que Pausanias appelle du nom de *Lymax* [1]. Un pont est jeté sur le torrent, et tout à côté, sur le bord occidental, s'élève une petite église ombragée par un platane. De ses fondements mêmes jaillit une fontaine très-abondante. Si c'est celle que Pausanias dit avoir vue dans le mont Cotylion [2], il a tort de vouloir réfuter ceux qui la prenaient pour une source du Lymax, dont il avoue ne pas connaître la position [3]. Mais, d'après sa description, la fontaine dont il parle était absorbée par la terre à peu de distance de sa source [4]. La carte française indique une autre *fontaine* un peu plus à l'est, entre Dragoï et l'endroit où elle place Bassæ; elle était hors de notre route, et je ne l'ai pas visitée.

Après avoir traversé le petit village de Boïca, et suivi pendant quelque temps le bord élevé du Lymax, nous tournâmes enfin à droite, et longeant le cours de la Néda, nous arrivâmes à Pavlitza, l'ancienne Phigalie, deux heures après avoir quitté le temple, ce qui correspond exactement à la distance des quarante stades, à laquelle Pausanias place Phigalie du mont Cotylion [5]. Le même auteur nous apprend [6] que les murs de Phigalie étaient en grande partie construits sur des rochers escarpés, mais qu'une partie de la ville, plus unie et formant une petite plaine, contenait le temple de Diane *Soteira*, le gymnase, le temple de Bacchus Acratophore, dont la statue était à demi cachée sous les lauriers; la statue archaïque du pancratiaste

[1] Ποταμὸς δὲ ὁ καλούμενος Λύμαξ ἐκδίδωσι μὲν εἰς τὴν Νέδαν, παρ' αὐτὴν ῥέων Φιγαλίαν. (Paus. l. VIII, c. XLI.)

[2] Ἔστι δὲ ὕδατος ἐν τῷ ὄρει τῷ Κοτυλίῳ πηγή. (*Id. ibid.*)

[3] Οὐ μὴν οὐδὲ ὅπου τῆς Ἀρκάδων ἐστὶν ἡ πηγὴ τῷ Λύμακι ἐπῆλθε πολυπραγμονῆσαί μοι. (*Id. ibid.*)

[4] Τῆς δὲ ἐν Κοτυλίῳ πηγῆς οὐκ ἐπὶ πολὺ ἐξικνούμενον τὸ ὕδωρ, ἀλλὰ ἐντὸς ὀλίγου πανταπασιν ἀφανὲς γινόμενον. (Pausan. l. VIII, c. XLI.)

[5] Ἀπέχει δὲ τῆς πόλεως ἐς τεσσαράκοντα τὸ Κοτύλιον μάλιστα σταδίους. (*Id. ibid.*)

[6] L. VIII, c. XXXIX.

Arrachion, et le tombeau des Oresthasiens. Les murs anciens sont conservés sur presque toute leur étendue. Ils sont, en effet, construits sur des rochers, qui, du côté de la Néda, descendent en précipices. Leur système de construction est polygonal, mais de styles divers; à l'ouest, la taille de la pierre est plus régulière et se rapproche de la construction isodome, tandis qu'à l'orient et au nord les formes des pierres sont plus variées, et leur habile agencement est du plus bel effet. Au midi, les fortifications ont été en grande partie entraînées dans le précipice. Les murs ont, plus ou moins, l'épaisseur de huit pieds, et sont flanqués de tours rondes assez rapprochées, mais placées à des distances inégales, d'environ une quarantaine de pas plus ou moins; sur le côté oriental s'ouvrent deux grandes portes et trois petites, dont les linteaux sont composés de trois assises de pierres, qui, s'avançant des deux côtés, affectent la forme pyramidale (Voy. pl. VII, 1). On peut distinguer l'emplacement d'une autre porte à l'ouest, et de deux portes au sud. L'enceinte est fort étendue; on ne saurait en faire le tour en moins d'une heure. Phigalie, l'une des plus anciennes cités du Péloponnèse, point de communication entre l'Arcadie, la Messénie et l'Élide était une place forte capable, par sa position et par ses fortifications, de résister aux invasions et aux coups de main. Elle a donc pu avoir une population assez considérable; mais peut-on croire que tout l'espace renfermé entre ses murs ait été occupé? Même hors des murs, vers l'orient, on rencontre beaucoup de ces tas de pierres, qui indiquent des habitations anciennes; mais ce sont probablement les restes de quelque établissement qui y aura été fait dans quelque circonstance où les habitants auront abandonné leurs anciens foyers. Quant au village de Pavlitza, une partie en est située à l'angle sud-est de l'ancienne enceinte, une autre sur les précipices qui descendent vers la Néda.

L'espace entouré par les murs n'est pas uni; au nord, il s'élève en plate-forme, et cette partie est aujourd'hui ceinte d'une muraille oblongue, d'une construction postérieure; vers le sud, il s'abaisse en terrasses formées par le rocher, dont le dernier, au-dessus de Pavlitza, est taillé au ciseau, et présente un mur à pic, espèce de monument colossal, entouré d'un superbe bosquet de lauriers. C'est probablement là le tombeau des cent Oresthasiens, qui, liés de parenté avec les Phigaliens, se sacrifièrent pour eux, en les aidant à reconquérir leur ville sur les Lacédémoniens. La plaine qui s'étend autour serait alors le *marché* de Phigalie. Un peu plus bas on rencontre un autre bouquet de grands lauriers, qui peut bien être l'emplacement du temple de Bacchus Acratophore, dont la statue *était cachée par des lauriers*. Ce dieu était l'un des principaux du lieu, qui cependant est peu propre à la culture de la vigne. Son culte était plutôt commandé par l'âpreté de ce climat de montagnes, et il y a tout lieu d'examiner si ce n'est pas à son culte qu'il faut rattacher le nom même de la ville, qui était aussi prononcé sans le Γ ou le F (*digamma*). Pausanias considère cette forme comme la plus récente; mais il n'en dit pas moins qu'elle dérivait du nom d'un héros particulier [1]. Les noms Φιαλία et Κοτύλιον peuvent bien avoir tiré leur origine du culte de la divinité du *vin non trempé*, à moins, toutefois, que ce ne soit précisément le contraire qui soit arrivé. Devant ce bosquet s'étend un espace arrondi, qui peut bien être le gymnase. Plus bas encore, tout à côté du village moderne, une église de la Vierge, contenant beaucoup de restes d'un ancien édifice, s'élève sous de grands oliviers. Je crois qu'on peut la considérer

[1] Φιγαλίαν δὲ οἰκίζει Φίγαλος..... Φίγαλία δὲ καὶ Ὀρεσθάσιον χρόνῳ μεταβάλλουσι τὰ ὀνόματα..... Καὶ Φιαλία ἀπὸ τοῦ Βουκολίωνος παιδὸς Φιάλου. (Paus. l. VIII, c. III et XXXIX.) Plusieurs médailles de Phigalie portent la forme ΦΙΑΔ.

comme ayant succédé au temple de Diane Soteira, qui, comme nous l'avons vu, est le premier que Pausanias cite en montant à la partie unie de la ville, et tout près du marché.

A l'ouest du village, nous vîmes dans les vignes un marbre couvert d'un beau méandre (voy. pl. VII, 2), un peu plus loin une mesure antique en pierre, sans doute un métrète, pouvant contenir environ soixante livres d'huile (voy. pl. VII, 3), et plus vers le sud, à un endroit appelé *Stavrouli*, et tout entouré de lauriers, une chapelle composée de fragments antiques, parmi lesquels nous avons remarqué un petit autel à parfums, plusieurs fûts de colonnes sans cannelures, une colonne ayant une inscription sépulcrale d'une belle époque, et dans le mur un bloc carré, portant en relief un bouclier rond du diamètre de $0^m,8$. Il n'y a rien qui empêche que le monument des Oresthasiens n'ait été plutôt en cet endroit. Peut-être est-il devenu plus tard le lieu commun de sépulture des Phigaliens. Au moins le bouclier sculpté a très-probablement été tiré de l'ancien polyandrion (voy. pl. VII, 4).

De Phigalie nous suivîmes, vers l'est, le cours de la Néda, qui porte aujourdhui, apparemment à cause de la température de ses eaux alimentées par les neiges du Lycée et du Cérausion [1], le nom turc de *Bouzi*, qui signifie *glace*. Pausanias prétend que cette rivière a un cours si tortueux, qu'il ne saurait la comparer qu'au Méandre [2]. Ce n'est cependant pas le cas, pour sa direction générale depuis Phigalie jusqu'à l'une de ses sources, où nous l'avons suivie; de Phigalie, elle paraît encore suivre une ligne presque droite jusqu'à la mer. Il est vrai que les rochers à travers lesquels elle se précipite dans son cours impétueux, la forcent fréquemment à de petits détours et à mille sinuosités que Pausanias aura voulu indiquer

[1] Pausan. l. VIII, ch. XLI. — [2] *Id. ibid.*

en parlant du Méandre, et qui l'auront aussi fait nommer *la Tortueuse* par l'oracle de Delphes [1]. Elle est profondément encaissée entre deux hautes montagnes, qu'elle déchire de ses flots rapides, et dont les flancs, très-rapprochés et souvent perpendiculaires, forment des précipices inaccessibles, ou s'élèvent en murs de verdure d'où descendent des torrents bordés de frais platanes, et viennent lui porter le tribut de leurs eaux. A quelque distance au-dessous de Phigalie, la rivière entière se précipite en cascade, à un endroit où les rochers de ses deux bords se rapprochent, et où leurs arbres s'entrelacent en une voûte impénétrable aux rayons du soleil. L'obscurité mystérieuse qui y règne est de l'effet le plus saisissant.

La route que nous suivions sur la rive droite du fleuve, fort étroite et suspendue à une assez grande hauteur, était souvent rendue presque impraticable par les branches des arbres qui s'avançaient des deux côtés et l'interceptaient entièrement. Quarante minutes après avoir quitté Pavlitza, nous traversâmes un ruisseau qui, coulant du nord au midi, vient se jeter dans la Néda. C'est la rivière de Dragoï, que je prends, ainsi que Kiepert, pour le Lymax. Il est vrai que, d'après Pausanias, le Lymax passait *tout près* de Phigalie [2]; mais le petit torrent qui borde la ville à l'est est trop peu considérable, et contient si rarement de l'eau, que ce ne peut être la rivière dont le périégète fait plus d'une fois mention. Du reste, Pausanias ajoute qu'il y avait des bains chauds à douze stades au-dessus de Phigalie, non loin de l'endroit où le Lymax se jette dans la Néda [3]. L'embouchure du Lymax était donc à douze stades (trente-quatre minutes) de Phigalie; car c'est de son embou-

[1] Paus. l. IV, c. xx : Νέδης ἑλικόῤῥοον ὕδωρ.

[2] Παρ' αὐτὴν ῥέων Φιγαλίαν. (*Id.* l. VIII, c. xli.)

[3] Σταδίοις δὲ ὅσον δώδεκα ἀνωτέρω Φιγαλίας θερμά τέ ἐστι λουτρὰ, καὶ τούτων οὐ πόῤῥω κάτεισιν ὁ Λύμαξ εἰς τὴν Νέδαν. (Paus. l. VIII, c. xli.)

ingrate du terrain. Il est composé d'une trentaine de cabanes que décimaient alors des fièvres pernicieuses; mais sa situation, au milieu de jardins et sur une crête qui domine le fleuve, est des plus pittoresques.

De là, nous gravîmes à pied, pendant près d'une heure, un sommet isolé, qui s'élève au-dessus du village, et qui, entouré de trois côtés par la Néda et par deux de ses affluents, ne tient que vers le sud au prolongement du mont Élaïon, par des collines qui s'abaissent graduellement. Il était entouré d'un mur polygonal, dont il ne reste que des débris peu considérables, mais qui suffisent pour faire voir que la construction en avait été négligée et faite à la hâte. L'intérieur de l'enceinte est aussi couvert de tas informes de pierres, de restes d'édifices qui paraissent avoir été élevés sans fondations solides. Tout y porte l'empreinte d'une forteresse très-ancienne, mise à la hâte en état de défense, et, pour ainsi dire, improvisée, mais abandonnée depuis la plus haute antiquité. On y trouve cependant encore des monnaies byzantines, qui prouvent qu'elle a été de nouveau utilisée dans les siècles postérieurs. Malgré les hésitations de M. Leake [1], il est impossible de ne pas voir dans cette position Ira, le dernier refuge de la liberté agonisante des Messéniens, le théâtre immortel des hauts faits d'Aristomène, le plus chevaleresque des héros de l'antiquité. Quelques-unes des habitations d'Ira étaient situées, au témoignage de Pausanias, hors des murs [2], probablement sur le pan de la colline, au nord et au nord-ouest, où l'on voit encore sur une langue qui s'avance vers la rivière, les ruines de l'église de Sainte-Paraskévi, qui paraît avoir été bâtie sur les fondations d'un temple.

La position de ces ruines explique parfaitement pourquoi les Messéniens avaient des appréhensions surtout pour la citadelle,

[1] *Mor.* I, p. 468; II, p. 14. — [2] Ἦσαν δὲ οἰκήσεις καὶ ἔξω πυλῶν ἐπίσης.

sur les rochers, nous rencontrâmes des tas de pierres appartenant à un village antique.

Trois quarts d'heure après avoir quitté Cacalétri, nous arrivâmes au bas de la montagne qui ferme au sud-est la vallée de la Néda, et nous traversâmes celle des sources de cette rivière qui, sur la carte française, est représentée comme le second cours d'eau venant du sud-est à partir de Cacalétri. La montée se présentait à nous roide, et sans aucune route tracée. Nos chevaux avaient la plus grande difficulté à s'en frayer une sur un sol qui cédait sous leurs pieds. Nous gagnâmes enfin un sentier raboteux qui serpente au bord oriental d'un précipice, au fond duquel coule la source dont j'ai parlé. Après une heure d'une ascension fatigante, nous parvînmes au point culminant de la montagne, d'où notre vue s'étendait, non sans charme, sur la vaste plaine de Mégalapolis. Une aire à blé, pavée de pierres, se trouve dans ce lieu. Cette montagne est le Cérausion des anciens. Pausanias [1] dit que c'était une partie du Lycée, et qu'il renfermait les sources de la Néda. Ailleurs [2], il affirme que les sources de cette rivière étaient dans le mont Lycée. Ce n'est ni une contradiction ni une répétition. Ses deux assertions sont également justes; la Néda a des sources qui descendent du Lycée (le Diaphosti), de Sclérou et d'Hagios Sostis; elle en a d'autres qui viennent de ces hauteurs, lesquelles, en effet, ne sont qu'un bras du Lycée. Pausanias s'est rendu de Lycosoura à Phigalie; il a donc fait exactement la même route que nous, mais à rebours; il n'est donc pas étonnant qu'en parlant des sources de la rivière, il ait eu principalement en vue celles qu'il a traversées, bien qu'elles soient les moins considérables. Enfin, ce qui est décisif, c'est que cette montagne, que nous venions de gravir, porte aujourd'hui

[1] L. VIII, c. XLI — [2] L. IV, c. XX.

le nom de *Sidéro-Castro* (Pl. VII, 5). C'est l'emplacement de Lycosoura, la plus ancienne des villes de la terre, la première que le soleil ait saluée dans son cours[1]. Le côté occidental de la colline est hérissé de rochers escarpés; la pente orientale, qui est plus accessible, est la seule qui conserve des restes de l'enceinte, avec une tour carrée au milieu. Ce mur ne se fait remarquer ni par la grandeur des pierres qui le composent, ni par la régularité de leur construction, qui passe par tous les styles, et approche même quelquefois de la structure rectangulaire. Le mur du coin sud-est (*d* de la planche) est d'une époque postérieure, et probablement byzantine. Le terrain qui descend en talus sous le mur oriental, est jonché de ruines antiques. L'une d'elles, à une petite distance de la tour (*b*), est un carré long, dont le mur de fond ou occidental, long de $7^{m},8$, est conservé jusqu'à une hauteur assez considérable. Il est en calcaire gris, du plus beau style polygonal, et des pierres en saillie y forment une espèce d'escalier, comme on le voit sur le plan B, et sur l'élévation B'. Cette ruine est peut-être celle du temple de Mars, qui, d'après Pausanias[2] précédait immédiatement le mur de la citadelle. Les ruines *c, e, f* sont probablement des restes du temple de Despœna, du Mégaron, et du temple de Diane Hégémone; *g* est une base carrée d'assez grandes dimensions. A dix minutes à peu près à l'est de la citadelle s'élève une colline isolée et pointue, qui porte une chapelle de Saint-Élie, avec plusieurs blocs antiques, et quatre fûts de colonnes sans cannelures. Ce doit être la position du temple de Mercure Acacésios. D'après Pausanias, il était à quatre stades de Lycosoura, et dominait, du haut d'une colline, la ville d'Acacésion. Au nord-ouest de la colline nous passâmes devant une vaste citerne ayant seize pas de long et sept pas de large, construite de

[1] Paus. l. VIII, c. xxxix. — [2] L. VIII, c. xxxix.

grandes pierres de forme irrégulière, et couverte d'un enduit; elle était remplie d'eau.

Par de jolies collines plantées de vignes et ombragées de bosquets de chênes, nous gagnâmes d'abord le petit village de Delihassan, où commence la vaste plaine de Mégalopolis, et une heure et dix minutes après avoir quitté Lycosoura, nous traversâmes l'Alphée, qui a peu d'eau à cet endroit, et qui, d'après Pausanias [1], est en effet à vingt stades de Lycosoura. Le voyageur dit que la même distance sépare le fleuve de Mégalopolis; mais nous mîmes une heure et demie pour atteindre Sinano, village de mesquine apparence, qui occupe un petit coin au sud de la ville ancienne, et qu'on ne distingue, à plusieurs lieues de distance, que par un grand cyprès qui semble s'élever seul au-dessus de la plaine déserte.

Pausanias [2] représente Mégalopolis comme *dépouillée de son ancienne opulence et de ses anciens ornements, et n'offrant plus qu'un tas de ruines.* Si, du temps de Strabon [3], et même du temps du poëte comique qu'il cite, *la grande ville n'était qu'un grand désert,* il n'y a pas lieu de s'étonner qu'aujourd'hui tout y soit dévasté, et qu'il reste à peine quelques pierres éparses sur le sol, pour indiquer la position d'une ville qui faisait l'orgueil d'Épaminondas; aussi est-il très-difficile de s'y orienter; et, malgré les efforts de M. Ross [4] et de M. Curtius [5], pour en restaurer la topographie, je ne crois pas inutile d'indiquer ici les observations que j'y ai pu faire moi-même, et qui m'ont souvent conduit à des résultats différents de ceux qu'ont obtenus les savants voyageurs.

Dans le village de Sinano, je n'ai vu d'autres restes de l'an-

[1] L. VIII, c. XXXVI.
[2] L. VIII, c. XXXIII.
[3] P. 388.
[4] Ross, *Reisen und Reiser.* p. 74 et suiv.
[5] Curtius, *Peloponnesos*, t. I, p. 281 et suiv. et pl. V.

tiquité qu'un torse de femme et l'inscription bilingue publiée dans le *Corpus inscriptionum græcarum*, sous le n° 1537[1]. Elle est employée comme dalle devant la porte de la petite église du village.

Une demi-heure de marche dans la plaine, en remontant vers le nord, nous conduisit au théâtre, qui, au milieu de cette grande dévastation, offre, de la position de l'ancienne ville, un indice incontestable autour duquel se groupent le peu de ruines visibles qui en restent. Je joins ici une esquisse de la position de toutes celles que nous avons pu observer (Pl. VIII).

M. Ross et, avec lui, M. Curtius, font pénétrer Pausanias dans la ville par une porte à l'ouest. Je crois le contraire. L'auteur commence sa description par la rivière d'Hélisson (aujourd'hui la Davia), qui traversait la ville, et dont il suit le cours depuis sa source jusqu'à son embouchure. Il cite, aussitôt après, le temple de *Neptune épopte*, comme situé déjà tout près de la ville (πλησίον δὲ ἤδη τῆς πόλεως). De là il passe au *marché*, et dit qu'il occupait la rive septentrionale de la rivière, ou qu'il était situé à droite, non pas *en remontant le fleuve*, comme a traduit Clavier, mais, au contraire, en le descendant (ἐν μέρει τῷ πρὸς ἄρκτους, δεξιῷ δὲ κατὰ τὸ μετέωρον τοῦ ποταμοῦ). Il me paraît évident, d'après ce passage, que Pausanias traverse la ville en suivant la même direction que l'Hélisson.

D'après cela, on pourrait peut-être voir le temple de Neptune à la position *i*, qui est une église en ruines, construite de blocs antiques. Quelques-uns, reconnaissables à leur forme et creusés jusqu'à une certaine profondeur, avec un rebord en arrière (▬), ne sont autre chose que des gradins du théâtre; d'autres appartenaient à une frise. Nous y vîmes aussi

[1] Voy. aussi Le Bas, *Inscr. de Morée*, t. I, n° 10, p. 43 et suiv.

une stèle sépulcrale, surmontée d'un fronton, avec une inscription effacée. Quelques-uns de ces fragments peuvent cependant aussi provenir d'une ruine qu'on voit un peu plus à l'est (au point *u*). Le temple peut avoir été dans l'une ou l'autre de ces deux positions, à moins qu'on ne préfère le placer à μ, colline régulièrement circulaire, très-probablement artificielle, que nous avons rencontrée aussitôt après avoir traversé la rivière à λ. M. Curtius veut y voir la colline Scoleitas, qui avait sur son sommet la statue de Pan; mais le Scoleitas, aussi bien que la fontaine qui y prenait sa source, était en dedans des murs (*καὶ ὁ λόφος οὗτος τοῦ τείχους ἐστὶν ἐντός*); nous avons, au contraire, rencontré des traces assez considérables du mur d'enceinte, avec une tour carrée, à l'ouest de la colline, aussi bien que du petit ravin *w*, que M. Ross croit être le Scoleitas. Ces traces sont à *w*, et se prolongent aussi, à l'autre bord du ruisseau, à ζ.

Le premier objet que Pausanias décrit aussitôt après avoir pénétré dans la ville, est le marché, et, dans le marché, le temple de Jupiter Lycien. M. Curtius propose une disposition très-régulière de l'Agora. Pour ma part, je me bornerai à signaler les traces qu'on voit sur le sol. En nous dirigeant du mur *w* vers l'ouest, nous rencontrâmes tout d'abord, à *o*, des monceaux de pierres qui indiquent des habitations antiques, et au-dessous, à ξ, un fût de colonne cannelée. Un peu plus loin, à π, nous vîmes une ruine avec beaucoup de grandes colonnes, les unes cannelées, les autres sans cannelures. C'est peut-être celles du sanctuaire sans portes de Jupiter [1]. A côté, à ρ, est une architrave dorique, ornée d'un filet et de gouttes.

Un peu vers le nord-ouest, à σ, est un monceau de ruines

[1] *Περίβολος δέ ἐστιν ἐν ταύτῃ [τῇ ἀγορᾷ] λίθων καὶ ἱερὸν Λυκαίου Διός. Ἔσοδος δ' ἐς αὐτὸ οὐκ ἐστί. Τὰ γὰρ ἐντὸς ἐστὶ σύνοπλα.* (Paus. l. VIII, c. XXXI.)

composé de grands blocs, de beaucoup de colonnes, cannelées ou non cannelées, ayant de diamètre $0^{m},74$. Cette ruine correspondrait assez à la position du temple de la mère des dieux, dont il ne restait que les colonnes du temps de Pausanias. Il était situé à droite (ἐν δεξιᾷ, vers le nord) de la statue d'Apollon, qui, elle-même, était érigée devant le temple de Jupiter (πρὸ τοῦ τεμένους), vers l'ouest.

A τ, vis-à-vis de σ, des murs de substruction, régulièrement bâtis et conservés à toute la hauteur de la rive, qui est ici assez élevée, indiqueraient assez la position d'un pont exactement en face du théâtre, auquel il était probablement uni par un portique. Dans ce mur, on voit une pierre creuse, en forme de gouttière, qui servait probablement à faire couler dans la rivière les eaux pluviales du pont et des édifices qui environnaient le marché.

Un peu au nord-ouest du pont, à φ, un tas de colonnes, ayant aussi $0^{m},74$ de diamètre, et dont quelques-unes sont éparses au bord de la rivière, appartenaient peut-être au portique Myrrhopolis, qui, d'après Pausanias, dépendait aussi du marché, mais qui avait été construit après les autres édifices qui composaient ce quartier, lors de la victoire du tyran Aristodème sur Acrotate, fils de Cléomène.

A partir de la ruine σ, le terrain forme une terrasse qui s'étend parallèlement à la rivière pendant un certain espace; elle tourne ensuite droit au nord, et puis à l'ouest. Au milieu de cette terrasse, à χ, sont quelques colonnes cannelées en place, et à côté, à ψ, plusieurs colonnes d'un grand édifice, couchées en ligne, et ayant évidemment servi à quelque usage différent de leur destination primitive. Je voudrais placer là le portique de Philippe, avec le temple d'Hermès Acacésios, le dieu de Lycosoura, dont il ne restait presque aucune

trace du temps de Pausanias. Ce portique est situé immédiatement après le temple de la Mère des dieux.

A ω, où elle continue en retraite dans son ancienne direction, la terrasse est soutenue par un mur de substruction, devant lequel on voit plusieurs fûts de colonnes, dont les unes, non cannelées, ont $0^m,3$ de diamètre, les autres, cannelées, et ayant, jusqu'au milieu de leur hauteur, des baguettes rondes entre les cannelures; enfin, un chapiteau dorique et une base ionique. Cette position était, selon toute probalité, celle du *petit portique*, qui était contigu à celui de Philippe, et qui contenait les archives déposées dans six chambres [1].

Les autres édifices dont parle Pausanias, après avoir cité les archives, doivent être cherchés entre Θ et K. On n'en voit aujourd'hui aucune trace; mais des fouilles pourraient ne pas y être sans résultat. En effet, derrière le temple de Jupiter Lycien était la colonne qui portait la statue de Polybe, et, à gauche, vers Θ, la maison du sénat.

Aussitôt après, Pausanias cite le portique d'Aristandre, ayant à son extrémité orientale le sanctuaire de Jupiter Sauveur, à l'autre extrémité une enceinte consacrée aux Grandes Déesses. Ce portique était probablement parallèle à celui de Philippe, formant le côté septentrional de l'Agora.

A l'ouest de ω il y a deux collines (E et Δ), du milieu desquelles sort un filet d'eau qui se jette dans l'Hélisson. Ce sont sans doute celles que Pausanias place *derrière*, probablement au nord-ouest du portique de Philippe, et dont l'une portait le temple de Minerve Polias, l'autre celui de Junon Téléia [2]. Le ruisseau qui coulait au pied de ces collines était le Bathyl-

[1] Ταύτης ἔχεται τῆς Φιλιππείου μέγεθος ἀποδέουσα ἑτέρα στοά. Μεγαλοπολίταις δὲ αὐτόθι οἰκοδομημένα ἐστὶ τὰ ἀρχεῖα, ἀριθμὸν οἰκήματα ἕξ. (Paus. l. VIII, c. XXXI.)

[2] Τῆς στοᾶς δὲ ἣν ἀπὸ τοῦ Μακεδόνος Φιλίππου καλοῦσι, ταύτης εἰσὶ δύω ὄπισθεν λόφοι, οὐκ ἐς ὕψος ἀνήκοντες. (Paus. l. VIII, c. XXXI.)

los [1]. Ces collines ont, sur leurs sommets, des ruines que M. Ross [2] a aussi vues.

Le long de la rivière, à gauche du Bathyllos, il existe un pan de mur antique (Z) qui pouvait bien faire partie du portique des archives ou du temple de la Fortune, situé derrière les archives [3].

Au delà du Bathyllos, nous avons rencontré une autre ruine, ombragée par un grand arbre, à H. Elle indique peut-être la position du gymnase, qui était contigu à l'Agora, mais situé plus à l'occident [4].

Parvenus à ce point, nous passâmes la rivière. La première ruine que nous rencontrâmes sur la rive gauche est une église (α′) toute construite de degrés arrachés au théâtre. De là jusqu'au théâtre nous ne vîmes rien qui fût digne de fixer notre attention. Pausanias, qui, à mon avis, suivit la même route que nous, ne cite non plus aucun monument depuis le point où il passa du quartier septentrional à la partie méridionale de la ville, jusqu'au moment où il arriva au théâtre, dont il dit que c'était le plus grand de la Grèce (A). D'après Leake, le petit diamètre de ce monument est de 480′. La cavéa, tournée vers le nord, et ayant son diamètre parallèle à l'Hélisson, s'appuie sur une élévation qui paraît être naturelle. Son revêtement de gradins a été arraché pour servir à la construction de plusieurs édifices des temps byzantins, et toute sa surface inclinée est couverte d'épaisses broussailles. Les deux extrémités de la cavéa sont soutenues par des murailles en grandes pierres de taille, formant deux étages, dont le plus élevé est en retraite de quelques pieds sur l'étage inférieur. Sur les prolon-

[1] Ὑπὸ τούτῳ τῷ λόφῳ Βάθυλλος καλουμένη πηγή. (Paus. l. VIII, c. xxii.)

[2] Ouvr. cité, p. 77.

[3] Τῶν ἀρχείων δὲ ὀπισθεν ναὸς Τύχης. (Paus. l. VIII, c. xxx.)

[4] Τῇ ἀγορᾷ συνεχὴς, καθ' ἡλίου δυσμάς.

vient peut-être du temple de Vénus. A l'autre extrémité du stade, Pausanias aperçut quelques restes d'un temple de Bacchus, que la foudre avait détruit deux générations avant lui. Il n'en reste aucune trace; cependant M. Ross dit avoir observé, entre l'extrémité septentrionale du stade et le théâtre, un piédestal carré, qu'il attribue au temple de Vénus, et plus près de la rivière, au-dessous du stade, un autre piédestal rond, qu'il prend pour l'autel de Mars, et qu'on pourrait, avec plus de raison, je crois, attribuer au temple de Bacchus.

Pausanias, avançant toujours vers l'orient, dit que, *plus à l'est*[1], il y a une colline avec un temple de Diane Agrotère. Cette colline existe en effet à 6; elle est isolée, et il est facile de voir qu'elle portait un édifice.

A droite du temple d'Agrotère, dit Pausanias[2], il y a un temple d'Esculape. Si, pour s'orienter, il se tournait vers le cours de la rivière ou vers l'entrée du temple, la droite était tournée vers le nord, et le temple d'Esculape pouvait être à la position occupée par la ruine assez apparente γ. Plus à l'est, et plus vers la rive du ruisseau, une autre petite ruine δ pourrait être le sanctuaire d'Apollon et de Minerve qu'on rencontrait en descendant[3], à moins qu'on ne doive plutôt chercher ce monument sur la colline même. Un peu plus loin, à ε, on voit une autre ruine, peut-être une enceinte, qui embrassait ces deux édifices.

Immédiatement après nous arrivâmes sur le mur de la ville, à ζ, qui conserve encore en cet endroit une tour carrée. Leake dit avoir vu une partie du mur et du fossé à Sinano, et ne connaît pas d'autre trace d'enceinte ancienne. Aussitôt après le mur, à η, s'offre une ruine que je prendrais volontiers pour le temple de Neptune Enfant. Pausanias dit qu'il est situé au-

[1] Πρὸς ἐνισχόντα ἤλιον. (L. VIII, c. XXXII.) — [2] Τῆς δὲ Ἀγροτέρας ἐστὶν ἐν δεξιᾷ. (*Ibid.*) — [3] Ἐστὶ δὲ ὑποκαταβαίνοντι. (*Ibid.*)

Au-dessous de la montagne s'étendait une plaine qui portait le nom de *Polos*, et ensuite venait l'endroit appelé *Schœnunte*, et, tout près, un autre portant le nom de *Carrière d'Atalante*.

De là Pausanias arriva à Méthydrion, situé entre deux rivières, le Malætas et le Mylaon. Cette ville était à la distance de cent trente-sept stades de Tricolônes.

La plaine de Mégalopolis est un large bassin, entouré de tous les côtés de montagnes. La route qui mène à Vytina, l'endroit le plus proche de l'ancienne position de Méthydrion, doit traverser celles qui bordent ce bassin vers le nord. Un peu plus d'une demi-heure après avoir quitté Sinano, nous franchîmes l'Hélisson et nous passâmes devant la ruine de l'église de Saint-Athanase, construite de matériaux antiques et ombragée de deux chênes vénérables (pl. IX, 2).

Dix minutes après, nous traversâmes un petit ruisseau ombragé de platanes. C'est l'Aminios, qui, d'après Pausanias [1], se jetait dans l'Hélisson, peu avant la jonction de celui-ci avec l'Alphée. Il baigne le pied d'une colline qui porte à son sommet le village de Kerkeri, au lieu sans doute qu'occupait autrefois la ville de Thœnos, car Pausanias nous apprend qu'elle était située sur le sommet d'une colline, au pied de laquelle passait l'Aminios.

Une demi-heure après, nous passâmes un autre cours d'eau appelé *Langadia*, et également coulant sous des platanes. C'est le Brentheates, qui traversait la route de Gortys à Mégalopolis, et, un quart d'heure après, se jetait dans l'Alphée, à la distance de trois heures de Gortys [2].

Après un quart d'heure de marche, nous vîmes, à notre gauche, le village de Zounati, et, vingt minutes plus tard, nous rencontrâmes, à droite de la route, une vaste enceinte carrée,

[1] L. VIII, c. XXIX. — [2] Paus. l. VIII, c. XXVIII.

Nous continuâmes encore à monter pendant une demi-heure. Nous nous engageâmes ensuite dans un vallon étroit et entouré de tous côtés de montagnes, mais dont les eaux coulaient encore au sud. A un peu plus d'une demi-heure de cet endroit, le vallon s'élargit et forme une plaine. On a trouvé à l'entrée un puits dont les flancs sont revêtus d'une maçonnerie antique. De ce point, la route continue à monter doucement pendant trois quarts d'heure.

Cinq minutes après avoir atteint le point culminant, un embranchement du chemin se dirige à gauche, entre les montagnes Rapouni et Roudia, vers Stemnitza; un autre, à droite, serpente sur les hauteurs et vient aboutir à Nemnitza.

Dix minutes plus loin, nous passâmes devant une fontaine qui jaillit du flanc de la montagne, à droite de la route.

Une demi-heure après, nous vîmes à notre gauche deux ou trois collines coniques, qui pourraient être prises pour des tumulus, et où nous espérions reconnaître celui de Callisto; mais une inspection attentive nous convainquit que c'étaient des hauteurs naturelles.

A un quart d'heure au delà nous vîmes une fontaine jaillissant du rocher à notre gauche, et bientôt après nous atteignîmes une position dite *Hepta Psomia* (les sept pains), d'où une route à gauche se dirige droit sur Stemnitza. Nous voyions devant nous se dresser à l'horizon le sommet de Cyllène.

Dix minutes plus loin, nous passâmes devant quelques ruines d'habitations antiques, et, un quart d'heure après, nous vîmes à notre gauche, sur une colline boisée, au haut d'un rocher escarpé, le village de Voulsinico, que la carte française nomme *Garsénico*. De ce point, nous commençâmes à suivre le cours d'une rivière qui passe devant Méthydrion, et, dix minutes après, nous passâmes sous le village de Pyrgaki, qui, pendant

la descente ne saurait commencer à une demi-heure à peine de son pied. Nous ne rencontrâmes nulle part une fontaine qui pût être celle que le périégète appelle *Crouni*, et le guide nous assura que ce n'est que près de Stemnitza, à un endroit appelé *Livadia*, qu'on voit une fontaine très-abondante. Nous ne vîmes non plus, sur toute la route, rien qui indiquât un tumulus. Enfin Pausanias compte quatre-vingt-douze stades depuis Crouni jusqu'à Méthydrion, et du point où nous commençâmes à descendre, jusqu'aux ruines de cette ville, nous ne mîmes que deux heures, qui n'équivalent pas à plus de quarante stades.

Pausanias a donc évidemment suivi une autre route plus à l'est. Il aura passé, par exemple, par Hagia Moni. Sa direction ne pouvait pas être à l'ouest de la nôtre; car, dans ce cas, au lieu de passer à l'est de la montagne de Rapouni, il eût été forcé d'en suivre le pied occidental, ce qui, le menant à Stemnitza, l'éloignait trop de son chemin et rejetait en même temps Hypsunte au delà du Gortynios, que Pausanias n'a pas traversé pour s'y rendre. Dans la division actuelle du royaume de Grèce, c'est à Stemnitza qu'on a donné le nom de *dème de Tricolônes*, à cause d'une ruine antique qui existe en cet endroit. Mais cette dénomination est évidemment fausse, et ne répond ni à la position de Tricolônes, ni à sa distance de Mégalopolis, telle que Pausanias nous la donne. Stemnitza, nous l'avons dit, serait plutôt Hypsunte. A quinze stades de Tricolônes, le périégète, se dirigeant vers le nord-ouest, rencontre les ruines de Zœtie. Si nous plaçons Tricolônes à Hagia Moni, Zœtie serait plus haut que Caratoula. Dix stades après, il indique les ruines de Parorie, vers Palamari, et quinze stades au delà de celles de Thyræon, peut-être à Psari, d'où il pénètre dans les montagnes, et arrive à Hypsunte à travers une contrée montueuse

et hantée par les bêtes sauvages[1]. Les anciennes ornières que nous avons rencontrées, jusqu'à une demi-heure au delà de Péristéri, appartiennent peut-être à la route qui menait de Tricolônes à Hypsunte, et que la nôtre aura traversée et suivie pendant quelque temps.

Tricolônes étant à Hagia Moni, la fontaine Crouni, distante de quarante-cinq stades, serait située vers le point culminant de la montagne Rhenissa, d'où une descente de trente stades mènerait à peu près à Chrysovitzi. C'est vers cet endroit qu'on devrait chercher le tumulus de Callisto. Vingt-cinq stades encore mèneraient à Zibovisi, où devrait être située la ville d'Anémose, sur la rive de l'Hélisson, à moins, toutefois, qu'il n'en faille chercher la position sur le sommet de Piana, qui s'élève au-dessus de cette rivière. Dans la phrase que j'ai citée plus haut[2], on a voulu voir une autre route que Pausanias traçait entre Tricolônes et Méthydrion. Ce n'est point mon avis. Ce qu'il a voulu exprimer c'est qu'Anémose était la seule ville qui restât encore entre ces deux endroits, qu'elle était située sur l'Hélisson et sur la ligne droite entre Tricolônes et Méthydrion, c'est-à-dire au point où cette rivière, qui fait de grands détours, se rapproche de cette ligne. D'Anémose enfin on atteindrait Méthydrion, soit par Alonisténa, soit par le ravin de Nemnitza. La ligne droite, à partir du point où je place Tricolônes, jusqu'à Méthydrion, est de cent trente stades. Les sept stades de plus que Pausanias donne à sa route peuvent être attribués aux sinuosités.

Méthydrion est une colline peu élevée, quoique Pausanias la nomme *κολωνὸς ὑψηλός*. Elle s'avance vers le nord et descend en précipices vers l'endroit où se joignent les deux rivières qui en baignent les flancs et auxquelles elle emprunte

[1] *Ἡ δὲ Θυραίου τε καὶ Ὑψοῦντος μεταξὺ ὀρεινὴ πᾶσά ἐστι καὶ θηριώδης.* (Pausanias, l. VIII, c. xxxv.) — [2] *Σταδίους δὲ..... ἐστὶ χωρίον.* (Ci-dessus, p. 385.)

son nom. L'une vient du vallon de Pyrgaki, l'autre sort du vallon sauvage et aride de Nemnitza. Celle-ci est, à mon avis, le Molottos ou Malætas, que Pausanias nomme avant l'autre, par la raison que, comme j'ai essayé de le montrer, c'est de l'est qu'il arrive à Méthydrion. Le cours d'eau le plus occidental serait le Mylaôn, et, en effet, c'est celui des deux qui est le plus propre à faire tourner des moulins. Pausanias parle de la montagne Thaumasion, qui s'élevait au-dessus de la rivière Molottos[1], et où il y avait une grotte consacrée à Rhéa. Je crois que c'est Saint-Élie qui s'élève au-dessus de Nemnitza, et où, au témoignage des habitants, il y a une grotte profonde.

La ville de Méthydrion ayant été abandonnée par ses habitants, qu'Épaminondas fit passer à Mégalopolis, ne conserve que peu de ruines. Les parties de ses murs qui sont encore debout, avec une tour carrée vers le sud et le sud-ouest, sont d'un très-beau style polygonal. (Voy. pl. X, 1.) Dans l'intérieur de l'enceinte, on ne voit aucun reste, pas même ces fragments de briques, qui indiquent toujours les lieux anciennement habités. Seulement, vers le milieu du côté occidental, au-dessus du Mylaôn, la colline s'exhausse et paraît recouvrir un tas de ruines. Une fouille en cet endroit mettrait peut-être au jour quelques traces du temple de Neptune Hippios, qui, d'après Pausanias, était en effet situé sur le Mylaôn[2].

De Méthydrion, nous nous dirigeâmes vers le nord (pl. X, 2); et, ayant traversé les deux rivières qui baignent la ville au point de leur jonction, nous arrivâmes, après une heure de marche, à Vytina, ville moderne sans intérêt, et située, partie sur le haut d'une colline aride, partie au fond d'un vallon également dépourvu de végétation. A cette époque de l'année,

[1] Τὸ δὲ ὄρος τὸ Θαυμάσιον καλούμενον, κεῖται μὲν ὑπὲρ τὸν ποταμὸν τὸν Μολοττόν. (L. VIII, c. XXXVI.) — [2] Ἐπὶ τῷ Μυλάονι. (*Ibid.*)

septentrional d'Angélo-Castro, nous entrâmes dans une vallée un peu plus élevée, qui se dirige d'abord vers le sud, et puis vers l'est, ayant à notre gauche le pan septentrional de Saint-Élie, le Thaumasion, ou plutôt le Phalanthos des anciens. Au point où nous vîmes, à notre droite, le village de Bézénico, au fond d'un ravin, la route se divise : celle qui continue vers le sud-est mène à Lévidi et à la plaine d'Orchomène; l'autre tourne au nord, et débouche bientôt dans la plaine Caphyatique. C'est à Bézénico que je crois devoir placer la triple limite mentionnée par Pausanias[1]. La province de Mégalopolis ne touchait aux deux autres qu'en tant qu'elle comprenait aussi Méthydrion, qui était borné à l'est, sans doute, par les sommets de Saint-Élie (Phalanthos) et de Castaniæ. La Caphyatide comprenait la plaine qui entourait immédiatement la ville de Caphyæ, et s'étendait, à l'ouest, jusqu'au sommet de Castaniæ; au sud, jusqu'aux hauteurs de Plésia et de Roussi, qui la séparaient de l'Orchoménie. Enfin celle-ci, comprenant les deux plaines d'Orchomène, renfermait, à l'ouest, le versant oriental de Saint-Élie, et sa division méridionale s'étendait, au nord, jusqu'au versant méridional de la montagne de Plesia et de Roussi. Le petit plan topographique joint à ce mémoire (pl. VI, 2) fera comprendre comment le point de Bézénico est le seul auquel les trois provinces puissent se toucher. Ce village est nommé, par Chalcondyle, *Pazéniké*. La distance de ce point à la fontaine de Granitza est tout juste de trente stades.

Quatre heures et vingt minutes après avoir quitté Vytina, nous entrâmes dans la plaine Caphyatique par son extrémité sud-ouest. Non loin de l'entrée, nous rencontrâmes un rocher

[1] Μεθυδρίου δὲ ὡς τριάκοντα ἀπέχει σταδίους Νυμφασία πηγή· τοσοῦτοι δὲ ἀπὸ Νυμφασίας ἕτεροι πρὸς τοὺς Μεγαλοπολιτῶν εἰσι καὶ Ὀρχομενίων τε κοινοὺς καὶ Καφυατῶν ὅρους. (L. VIII, c. XXXVI.)

isolé dans la plaine. Le pied de ce rocher était entouré d'un mur cyclopéen dont il reste des traces, et ses flancs avaient été taillés en niche et aplanis pour recevoir des statues. C'était, sans doute, un ouvrage avancé, à l'aide duquel les Caphyates défendaient le défilé important de Bézénico, l'une des portes de leur pays; c'était peut-être en même temps un sanctuaire. Je ne saurais cependant y voir, comme on l'a fait, le temple de Diane Cnacalésie; car Pausanias parle d'une *montagne Cnacalos*, et il ne pouvait donner un pareil nom à ce rocher.

La plaine de Caphyæ est un carré long qui se dirige du sud-ouest au nord-ouest. A l'ouest, elle est bordée par la montagne de Castania, qui est peut-être le Cnacalos; à l'est, par le mont Ologyrtos (mont Caroumbalo); au sud, par les hauteurs d'Orchomène (Plésia et Roussi); et au nord, par le mont Sciathis, qui la sépare du lac Phénée, et qui, s'avançant par une langue vers le sud, coupe la plaine en deux. Une grande partie de son étendue est souvent sous l'eau; mais, au moment de l'année où nous la traversions, elle était cultivée et couverte de riches pâturages. Dans l'angle formé par les deux montagnes Castania et Sciathis, le village Chotousa est situé sur une élévation.

M. Leake [1] dit : « At Khotusa, which stands near the edge of « the lake, there is a small insulated height, upon which are « some remains of the walls of Caphyæ. » Sur cette indication, nous nous dirigeâmes vers la seule colline qui se détache du flanc des montagnes vers la partie septentrionale, et s'avance dans la plaine. Nous vîmes, au pied de cette colline, un grand bassin circulaire, et quelques saules qui croissent dans un marais. Le sommet est couronné par une église en ruines; mais, sur ses flancs pierreux, on ne voit pas la moindre

[1] *Mor.* t. III, p. 103.

trace de constructions antiques. Toutefois, de ce point, nous pûmes distinguer, avec la longue-vue, des ruines éparses, non sur une hauteur, mais dans la plaine même, immédiatement au-dessous de Chotousa. Nous nous y rendîmes, et nous y trouvâmes des fondations de murs, des colonnes, des chapiteaux en assez grand nombre, pour ne nous laisser aucun doute que nous étions sur l'emplacement même de la ville de Caphyæ, et qu'une fouille en cet endroit pourrait être des plus fructueuses. Cette position de Caphyæ répond exactement à la description de Pausanias : *Τὸ μὲν δὴ πόλισμα ἐπὶ τοῦ πεδίου τῷ πέρατι ὀρῶν οὐκ ἄγαν ὑψηλῶν παρὰ τοῖς ποσίν ἐστιν.*

De Caphyæ nous voulions nous rendre à Orchomène; mais la plaine est traversée dans toute sa longueur par un ruisseau dont les bords sont marécageux et le plus souvent infranchissables. Pendant la guerre de l'indépendance, ils arrêtèrent toute l'armée égyptienne. Nous dûmes donc rebrousser chemin jusqu'au rocher fortifié, et nous gagnâmes le pied de la hauteur de Plésia, au point ou l'eau du ruisseau s'engloutit, tout contre le rocher, dans des trous qui ressemblent à des puits naturels. Un de mes compagnons, ayant voulu passer plus haut que l'un de ces puits, faillit périr dans ce sol perfide. Force nous fut donc de suivre le sentier étroit et peu sûr qui monte sur le rocher. L'eau absorbée par ces gouffres coule souterrainement sous la montagne de Castania, et jaillit de nouveau, à l'ouest, pour former la rivière anciennement nommée *Tragos*, à l'endroit que Pausanias nomme *Rheunos*, au-dessous de Guiosi, village situé au sud-est de Chotousa, et qui a remplacé à peu près l'ancien Nasi[1]. Nasi, suivant le pé-

[1] *Ὕδωρ..... πλήθει μὲν ὅσον τε εἶναι ποταμὸν, κατερχόμενον δὲ εἰς χάσμα γῆς, ἀνεισιν αὖθις παρὰ Νάσους καλουμένας. Τὸ δὲ χωρίον ἔνθα ἀνεισιν, ὀνομάζεται Ῥεῦνος. Ἀνατείλαντος δὲ ἐνταῦθα, τὸ ὕδωρ τὸ ἀπὸ τούτου παρέχεται ποταμὸν ἀέναον Τράγον.* (Paus. l. VIII, c. XXIII.)

riégète, était à cinquante stades du Ladon[1]. C'est, en effet, à deux heures et demie de Guiosi, vers le nord-ouest, que sont situés les *Calyvia Philiotica*, sur la rivière de Dara, ou le Ladon, dont le Tragos était la source la plus occidentale.

Les fables italiques, qui font venir Énée à Orchomène, et lui font bâtir Caphyæ[2], lui attribuent aussi de l'autorité sur Nasi[3], et supposent qu'il y ensevelit ses filles[4].

Après avoir dépassé le catabothron, nous continuâmes à cheminer tout près de la montagne, dont le pied plonge dans le marais. Deux heures après avoir quitté Caphyæ, et traversé le village de Rousi, nous atteignîmes Calpaki, village qui, situé sur le flanc méridional de la colline d'Orchomène, en domine la plaine supérieure. Cette colline était ceinte, à son sommet, d'un mur, dont il reste plusieurs pans, de construction régulière, et qui entourait la ville primitive[5]. Au milieu de cette enceinte, sur le point le plus élevé, il existe une tour d'une date postérieure, mais reposant sur des fondations helléniques. Sur le flanc occidental de la colline, nous vîmes une église entièrement construite de grandes pierres de taille, enlevées, probablement, aux murs de la ville. Autour d'une autre église, qui est au milieu du village, sont épars plusieurs débris de grands édifices en marbre, entre autres six chapiteaux doriques, qui ont le côté de l'abacus de plus d'un mètre de long. Ces restes sont ceux que Dodwel a aussi remarqués[6]. C'est là, et plus bas encore, et surtout sur le versant oriental, où l'on

[1] Ἀνελθὼν δὲ ἐκ Καρυῶν ὅσον σταδίους ἑπτὰ [jusqu'au sommet de la montagne], ἐπὶ Νάσους καλουμένους καταβήσῃ. Πεντήκοντα δὲ προελθόντι αὐτόθι σταδίους, ἐστὶν ὁ Λάδων. (L. VIII, c. XXXIII.)

[2] Τὰς καλουμένους Καπύας.

[3] Καὶ τῇ νήσῳ λεγομένῃ, καίπερ οὔσῃ μεσόχθονι, ὑπὸ τελμάτων καὶ ποταμοῦ. (Den. d'Halic. p. 123.)

[4] Ἵκετο δ' Ἀρκαδίην, Νήσῳ δ' ἐγκάτθετο παῖδας. (Agathyll. *Ibid.*)

[5] Ὀρχομενίοις δὲ ἡ προτέρα πόλις ἐπὶ ὄρους ἦν ἄκρᾳ τῇ κορυφῇ, καὶ ἀγορᾶς τε καὶ τειχῶν ἐρείπια λείπεται. (Paus. l. VIII, c. XIII.)

[6] T. II, p. 426.

voit beaucoup de débris de briques et des tombeaux creusés dans le roc, que la ville s'était retirée du temps de Pausanias, qui cite sa fontaine remarquable et ses deux temples de Neptune et de Vénus[1]. La fontaine existe, encore aujourd'hui, au pied sud-est de la colline, et les ruines autour de l'église sont probablement celles de l'un de ces temples. La plaine qui s'étend devant le village est bordée, au nord, par la hauteur même d'Orchomène; à l'ouest, par une branche du Saint-Élie, qui porte le village de Lévidi; au sud, par un prolongement de cette même montagne, appelée anciennement *Anchisie,* d'Anchise, père d'Énée, qui avait été enterré à Orchomène[2].

Dans l'une des vallées de cette partie de la montagne, peut-être à l'endroit où existe une chapelle de la Vierge, devait se trouver le temple de Diane Hymnie, que les Orchoméniens possédaient en commun avec les Mantinéens[3]. A l'est, la plaine est bordée par la montagne Arméni, l'ancien Trachy.

Entre la colline d'Orchomène et le mont Trachy, il ne reste qu'un défilé étroit, qui a toute l'apparence d'avoir été violemment déchiré par l'eau qui, de la plaine supérieure, s'est frayé un passage vers l'*autre plaine* d'Orchomène, qui est de cent pieds plus basse[4]. Des moulins, construits aux flancs de ce ravin, aujourd'hui, à la vérité, abandonnés, prouvent que l'eau y passe toujours, comme du temps de Pausanias, dans la saison pluvieuse. Cette *autre plaine,* qui s'étend au nord d'Orchomène, est vaste, mais, en grande partie, convertie en

[1] Τὴν δὲ ἐφ' ἡμῶν πόλιν ὑπὸ τὸν περίβολον οἰκοῦσι τοῦ ἀρχαίου τείχους. Θέας δὲ αὐτόθι ἄξια πηγή τε, ἀφ' ἧς ὑδρεύονται, καὶ Ποσειδῶνός ἐστι καὶ Ἀφροδίτης ἱερά, λίθου δὲ τὰ ἀγάλματα. (L. VIII, c. XIII.)

[2] Den. d'Halic. passage cité.

[3] Ἐν δὲ χώρᾳ τῇ Ὀρχομενίων, ἐν ἀριστερᾷ τῆς ὁδοῦ τῆς ἀπ' Ἀγχισίων, ἐν ὑπλίῳ τοῦ ὄρους, τὸ ἱερόν ἐστι τῆς Ὑμνίας Ἀρτέμιδος. Μέτεστι δὲ αὐτοῦ καὶ Μαντινεῦσι. (Paus. l. VIII, c. XIII.)

[4] Ἔστι δὲ ἀπαντικρὺ τῆς πόλεως ὄρος Τραχύ. Τὸ δὲ ὕδωρ τὸ ἐκ τοῦ Θεοῦ διὰ χαράδρας ῥέον κοίλης μεταξὺ τῆς πόλεως καὶ Τραχέος ὄρους, κάτεισιν εἰς ἄλλο Ὀρχομένιον πεδίον. (*Id. ibid.*)

tyran Aristocrate, le premier objet que Pausanias rencontra sur sa route.

De cette plaine, nous entrâmes dans la vallée étroite et longue de Candyla, qu'arrose une rivière aux bords ombragés. Laissant à notre droite le monastère du même nom, bâti à une hauteur considérable, dans le creux d'un rocher à pic, nous atteignîmes, une heure et demie après avoir quitté Orchomène, le village considérable de Candyli, situé au fond de la vallée, au-dessous de précipices effrayants, qui la bordent de deux côtés. A l'est, s'élève l'Ologyrtos comme un mur gigantesque. Il n'est traversé que de trois défilés, dont l'un, le Lycorrheuma ou *ravin des loups*, passant au nord, entre cette montagne et le Sciathis, conduit à Stymphale; l'autre tourne à l'est et descend dans la vallée de Scotini; et le troisième, après avoir franchi les escarpements vers le sud, gagne, par une route des plus rudes et des plus difficiles, le village de Boujati. Un quatrième défilé traverse, enfin, les précipices du mont Saïta, qui ferme la vallée vers le nord-ouest et aboutit au lac Phénée, vers le village de Guioza, l'ancienne *Caryæ*. Candyli est situé exactement à l'endroit que Polybe[1] nomme *le pied de la Paroriæ*[2], et où Philippe de Macédoine fut battu par les Étoliens. M. Leake[3] a tort de soutenir que l'aspect des lieux ne répond pas à la description de l'historien.

Nous suivîmes le défilé moyen de l'Ologyrtos entre ses deux sommets les plus élevés, dont l'un porte le nom de Saint-Élie, l'autre, plus au sud, celui de Saint-Constantin. Gell décrit cette route comme très-difficile, et prétend même qu'elle cesse au haut de la montée. La route est escarpée, il est vrai, mais moins qu'en d'autres parties de la Grèce, et nullement dangereuse. Nous en atteignîmes le point culminant après une heure

[1] Liv. IV, ch. VI et LVII. — [2] Πρόπους τῆς Παροριας. — [3] *Mor.* t. III, p. 125 et suiv.

de marche. A notre droite s'élevait le sommet du Saint-Constantin, couronné, au dire des habitants, d'un castel franc, occupant peut-être la position de l'ancien fort d'Ologyrtos, dont Cléomène se rendit maître au rapport de Plutarque [1]. De ce point nous découvrions, au loin, les montagnes de l'Attique, le Pentélique et l'Hymète, et, sous nos pieds, s'ouvrait le vallon étroit et profond de Scotini, qui rappelle le nom de la montagne Sciathis et la fête des Sciéries, célébrée à Alée en l'honneur de Bacchus [2].

Trois quarts d'heure d'une route ombragée de grands arbres nous conduisirent au fond de la vallée, où la rivière de Scotini est engloutie par une catabothron, pour reparaître probablement aux Ténies. Au bord de cette rivière, et sur le flanc méridional du mont Skipietza, est situé le village de Scotini, dans une position très-agréable, au milieu de vergers d'arbres fruitiers. Vingt minutes plus loin, au pied de la même montagne, nous observâmes des substructions antiques composées de très-grands blocs irréguliers. Gell les désigne comme des *ruines homériques*. C'étaient, ou de gigantesques enclos de champs, ou des substructions de terrasses qui soutenaient, sur le flanc de la montagne, le terrain arable, ou, enfin, les restes de quelque village antique des plus considérables. Ces ruines, alternant avec des tas de pierres antiques, continuent jusqu'à l'endroit où cette vallée, qui se dirige de l'ouest à l'est, débouche dans une autre, qui va du nord au midi.

Notre premier soin fut de visiter les ruines d'Alée, que la commission française a été la première à indiquer, et que Gell place à une heure un quart de Scotini. Sortis de la vallée à laquelle ce village donne son nom, nous tournâmes à droite ou vers le sud. A notre droite, nous avions l'Ologyrtos; à notre

[1] *Vie de Cléom.* ch. XXVI. — [2] Paus. l. VIII, c. XXIII.

gauche, la montagne qui borde à l'ouest la Phliasie. Cette vallée est dénuée de végétation, et également traversée par un ruisseau. Une heure après qu'on y est entré, elle s'élargit et forme une petite plaine marécageuse. A gauche s'offre le village de Saint-Nicolas, situé au milieu d'un bouquet d'arbres, au haut d'un petit ravin qui descend de la montagne.

Un peu au delà, la montagne opposée, l'Ologyrtos, s'avance dans la plaine comme un promontoire sur lequel la ville d'Alée était construite. La plaine s'élargit ensuite vers l'ouest, et, au fond, sur le flanc escarpé de l'Arménia (le mont Trachy, dont l'autre flanc descend vers Orchomène), est situé le grand village Boujati. Enfin, la vallée, se rétrécissant de nouveau, continue vers le sud-ouest et aboutit au village de Phrosyna, situé dans un ravin escarpé du Trachy. En se rendant de Candyli à Stymphale, M. Leake, arrivé au point culminant du défilé que nous avons passé, vit de loin la vallée d'Alée et la prit pour la plaine de la Phliasie; il crut, au contraire, qu'Alée devait se trouver dans le vallon de Scotini, qu'il apercevait à ses pieds [1]. Pausanias [2], après avoir décrit la route qui mène d'Orchomène à Caphyæ, et puis celle qui va à Phénée et à Stymphale, ajoute, avant d'arriver à Orchomène. *Après Stymphale est Alée, qui fait aussi partie de la fédération argolique.* Elle est donc évidemment située non loin de Stymphale et près de la frontière argolique. En effet, derrière Saint-Nicolas est le village Gymnon, situé à la source de l'Inachos, qui descend droit à Argos.

L'enceinte d'Alée, ayant la forme d'un segment de cercle, est adossée à la colline élevée qui s'avance vers l'est. Ses deux côtés en gravissent les flancs, et vont se réunir en un angle

[1] « Of which some remains might perhaps be found in it. » (*Mor.* t. III, p. 107.) — [2] L. VIII, c. XXIII.

dant pas entièrement abandonnée, et que, non-seulement elle faisait partie du Synédrion argolique sous les empereurs romains[1], mais qu'elle continua aussi à être habitée pendant le Bas-Empire.

Un peu au-dessous de la ville on voit, dans la plaine, une petite église, dans les murs de laquelle sont encastrés un fût de colonne cannelée, et une architrave. Ces restes appartiennent, sans doute, à l'un des trois temples de Minerve Aléa, de Diane Éphésienne ou de Bacchus, que Pausanias vit dans cette ville. Un autre de ces temples était peut-être situé dans le réduit de la citadelle, là où se trouvent aujourd'hui les ruines d'une chapelle.

D'Alée, nous retournâmes sur nos pas. Laissant à notre droite un catabothron qui absorbe une partie des eaux de cette vallée, ainsi que la route des montagnes qui mène à Phliunte, et à notre gauche la vallée de Scotini, nous continuâmes à nous diriger vers le nord. Une heure trois quarts après avoir quitté Alée, nous vîmes au pied de la montagne Apélaure, qui élevait, sur notre gauche, ses précipices à pic, des fragments de murs cyclopéens, composés de blocs gigantesques. C'est évidemment la position d'une forteresse très-considérable, qui servait dans les temps les plus reculés à défendre de ce côté l'accès de la Stymphalie.

Vingt minutes plus loin, nous gravîmes une petite montée à notre gauche, et notre vue s'étendit tout à coup sur la plaine marécageuse de Stymphale, qui va du nord-ouest au sud-est. Au nord, elle est bordée, sur toute sa longueur, par le mont Cyllène[2], qui, de ce côté, est dépourvu de végétation; à l'ouest elle est séparée du lac Phénée par le mont Gérontion et par le mont Sciathis. La descente vers cette plaine est beaucoup

[1] Paus. VIII, XXIII. — [2] Τὸ Στύμφαλον Κυλλήνῃ ὑπόκειται. (Schol. Pind. *Ol.* VI, 129.)

plus longue que la montée de l'autre côté. A deux pieds du sol, une ligne blanche, qu'on distingue sur les rochers qui enceignent la plaine, indique la hauteur que l'inondation y atteint souvent. Sur les rochers, du côté méridionnal de la citadelle de Stymphale, cette ligne est à $1^{m},70$ du sol.

La position de la ville, qui porta le plus anciennement le nom de Stymphale, n'était plus connue du temps de Pausanias. Celle que vit ce voyageur, et dont les ruines subsistent encore aujourd'hui, était située sur une colline qui, se détachant vers le milieu de la plaine du côté opposé à celui par lequel nous sommes arrivés, s'avance de l'est à l'ouest. La plaine étant à peu près à sec dans cette saison, nous voulûmes nous rendre directement aux ruines; mais on nous en dissuada, en nous objectant que le ruisseau fangeux et profond qui la traverse n'est nullement guéable. Ce ruisseau, uni à d'autres sources, forme autour de la ville un lac, qui, souvent, n'est qu'un marais. Force nous fut donc de suivre les traces d'une chaussée antique, qui côtoye la montagne, et qui s'élève au-dessus de la ligne d'inondation.

Après une demi-heure de marche, nous traversâmes, sur un pont, la rivière, qui portait probablement dans l'antiquité le nom de *Métopé*. Le scholiaste de Callimaque[1] dit que *Métopé était une rivière de l'Arcadie*, et Élien[2], que les Stymphaliens représentaient leurs deux rivières, l'*Érasinos* et la *Métopé*, sous la figure de deux bœufs. Le premier nom, qui appartient à la rivière d'Argos, est aussi donné à la source de Stymphale, parce que, à tort ou à raison, on croyait qu'après avoir disparu dans un gouffre, cette source reparaissait à Argos, et y alimentait la rivière du même nom. Quant à Métopé, c'était la fille de Ladon et la femme de l'Asopos, de Thèbes, suivant Pindare,

[1] *Hym. à Jup.* 26. — [2] *V. H.* II, 33.

qui appelle Métopé Στυμφαλὶς Μετώπη[1], mais, sans doute, suivant la tradition primitive, de l'Asopos de Sycione. Il paraît donc évident que Métopé était une rivière voisine de Stymphale, et autre que la source qui portait le nom de la ville. Mais des deux rivières qui traversent cette plaine, et dont l'une coule du nord-est, l'autre du sud-est, c'est la première qui est la plus considérable. Elle aura, du reste, emprunté ce nom au précipice élevé et perpendiculaire (Μέτωπον) du mont Apélauron[2], dont elle baigne à peu près le pied.

Au delà du pont nous suivîmes, vers le sud-ouest, le pied des dernières collines du Cyllène. Laissant à notre droite, dans une vallée latérale, le village de Caliani, et sur le flanc de la colline celui de Zaraca, qui donne aujourd'hui son nom au lac, nous rencontrâmes, une heure après avoir pénétré dans la plaine, à gauche de notre route, les fondations d'un temple antique.

Suivant toujours le pied de la montagne, où nous n'avons pas cessé de reconnaître des traces de l'ancienne chaussée, nous arrivâmes bientôt aux sources de Stymphale. Elles jaillissent en bouillonnant de la terre, et forment plusieurs petits filets d'eau limpide, qui coulent en tous sens avec une grande impétuosité. En hiver, dit Pausanias[3], cette source forme un petit lac, d'où sort ensuite une rivière; mais en été elle n'alimente qu'une rivière, laquelle va se jeter dans un gouffre béant sous les rochers de l'Apélauron, qui ferment la vallée au midi. Nous visitions Stymphale avant la saison des pluies; mais le cours de la rivière, n'étant pas réglé, n'en convertissait pas moins en marais une partie de la plaine, tandis que le reste était couvert de riches plantations de maïs. Au-dessus des sources, sur le flanc de la montagne, est situé un petit village. Il est étrange

[1] *Ol.* VI, 84. — [2] T. Liv. XXXIII, 14; Polyb. IV, 69. — [3] L. VIII, c. XXII.

qu'il porte la dénomination antique de *Kionia*[1], due à une ruine qui ne date cependant que de la domination franque, ou à quelque édifice antique, dont les matériaux auront servi à la construction du château franc. Cette ruine est un carré long, de très-belle apparence, tout construit de grandes pierres de taille, avec trois fenêtres cintrées de chaque côté, et cinq demi-colonnes entre les fenêtres, dont les chapiteaux sont de formes irrégulières. Cette salle magnifique faisait partie d'un plus grand édifice, ainsi qu'on peut le voir par plusieurs restes des murs de ses autres compartiments. Un peu en arrière, il reste encore debout une tour, qui formait l'entrée principale de l'enclos. Elle était également construite en blocs antiques, avec deux fenêtres et deux grandes portes en ogive.

De ce point, nous tournâmes au sud, vers la colline isolée, qui contenait la forteresse de Stymphale. (Pl. XII.) Elle est plate et allongée, et se dirige de l'ouest à l'est. Nous passâmes d'abord dans la plaine près de quelques restes d'anciens édifices, et d'un puits antique. Un peu à notre droite, nous vîmes les fondations d'une tour carrée (*b*), d'où part un mur polygonal. Il a peu de hauteur, une largeur de $3^{m},02$, et se dirige en ligne droite vers le sommet de la colline, où il aboutit à une autre tour carrée (*a*), ayant 20 mètres de long sur 8 mètres de largeur. Au-dessous de ce sommet jaillit une source limpide (*x*), qui va bientôt déboucher dans le marais. De cette tour, le mur, toujours du style polygonal le plus pur, tourne en angle droit, et suit la crête méridionale de la colline. Elle est fortifiée de frequentes tours semi-circulaires, dont le diamètre est de $4^{m},05$. Depuis la tour angulaire, jusqu'à la seconde des tours rondes, la colline est extérieurement taillée à pic (*y*) l'espace de soixante et quinze pas.

[1] Κιόνια « les petites colonnes ».

La colline est naturellement divisée en trois terrasses. La cinquième tour ronde (*g*), à l'extrémité de la première terrasse, est plus grande que les autres, et a un diamètre de 6 mètres. De ce point, des marches (*l*) sont taillées dans le roc, et continuent, le long de deux tours encore, jusqu'à une entrée (*t*), pratiquée au milieu de la courtine. En dedans de cette entrée, on voit quelques restes d'un édifice (*g*), probablement une fortification intérieure pour la défense de la porte. Après une tour encore, le mur tourne (*m*) en angle droit vers le sud, et se continue jusque dans la plaine, où le marais empêche d'en suivre les traces. Mais au nord de la colline on en aperçoit quelques traces (*u*), qui indiquent que la ville entourait la hauteur de presque tous les côtés, à l'exception des portions les plus escarpées, dont on avait tiré parti pour la défense.

Au delà de ce mur, le rocher, qui n'a plus ici une grande hauteur, est de nouveau taillé à pic (*v*), et au-dessous on voit les fondations de plusieurs édifices. Cette partie étant déjà comprise dans la ville, on peut croire qu'elle contenait l'Agora. Sur la droite, un escalier taillé dans le roc (*f*) mène sur la colline, et aboutit à une route qui, tracée dans le rocher, longe la crête vers l'est jusqu'à la porte précédente, et vers l'ouest jusqu'à l'extrémité de la seconde terrasse, dont elle suit l'escarpement, tournant en angle droit (*ooo*).

Le côté de la colline, toujours taillé à pic, fait ensuite une saillie vers la plaine, et se retire de nouveau. Au commencement de la troisième terrasse, il paraît y avoir une large entrée, devant laquelle un grand piédestal (*p*), entouré de marches, est taillé dans le roc; il est long de $3^{m},06$ sur une largeur de $2^{m},26$. Tout à côté est un autre piédestal plus petit. Aussitôt après, le côté de la colline, taillé également à pic, rentre de nouveau. Il faut qu'il y ait eu ici un temple, car on y voit beaucoup de

autres équarries, on a reproduit les quatre dernières lettres. Je ne vois pas quel mot grec peut être exprimé par ces lettres étranges. En désespoir de cause, je serais presque tenté de les prendres pour une inscription slave, la seule de cette langue qui se trouverait dans toute la Grèce. Les dernières lettres exprimeraient peut-être, tant bien que mal, en caractères grecs, le mot slave *Gorod,* qui signifie ville. Que la vallée de Stymphale ait été occupée par des Slaves, son nom de *Zaraca* en fait foi. Nous savons d'un autre côté que, même à l'époque de la plus grande extension et de la plus grande force de ces colons dans le Péloponnèse, Corinthe et, sans doute, le pays environnant ne furent jamais envahis par eux. C'est ce que prouve encore l'absence de tout nom slave à l'est de Stymphale.

Il serait donc peut-être permis de croire que les Slaves élevèrent dans cet endroit ces grossiers monuments, pour indiquer les limites de leurs domaines ou de leur ville, ou mieux encore la ligne de démarcation entre leur territoire et *la ville,* qui, pour eux, devait être Corinthe. C'est peut-être une partie du nom de Corinthe, altéré dans leur bouche, qu'on doit reconnaître dans les trois premiers signes de la première inscription, et même dans les deux derniers de la seconde.

Parvenus à ce point, nous sortîmes de l'Arcadie. Au bout de trois quarts d'heure, au delà du village Mazi, et au bord d'une fontaine limpide, qui jaillit entre deux blocs antiques, et porte le tribut de son eau à l'Asopos de Sicyone, nous rencontrâmes plusieurs restes d'une construction ancienne. Nous trouvant si rapprochés de la vallée de l'Asopos, nous voulûmes y pousser une pointe, et nous nous dirigeâmes vers le nord-est, sur le village de Voïvoda, que nous atteignîmes une heure trois quarts plus tard. Situé sur la crête élevée du côté occidental de la vallée, ce village la domine sur une grande étendue, et de ce

point la vue embrasse les deux montagnes, richement boisées, qui encaissent le cours de la rivière. Au nord-est du village s'avance une colline qui, vers le nord et surtout vers l'est, descend en précipices inaccessibles. Les deux autres côtés, qui ne sont pas fortifiés par la nature, l'ont été au moyen d'un mur de construction presque polygonale, et de deux tours carrées à assises horizontales, mais dont les lignes verticales dévient de la perpendiculaire (pl. XIII, 2). Elles sont longues de $6^{m},25$, larges de $5^{m},04$. Les courtines, dont l'une, celle du milieu, a 20 pas de long, ont la forme d'arcs rentrants, et plusieurs de leurs parties, réparées à l'aide de chaux et de briques, prouvent que cette fortification a encore servi, dans les temps postérieurs, pour la défense de la vallée de l'Asopos. Dans l'intérieur de ce fort, près du coin le plus méridional, une petite église de Saint-Tryphon (pl. XIV [*a*]) contient deux fragments de colonnes dont l'un est cannelé.

Près de l'angle septentrional du fort, on voit quelques traces d'enceinte (*b*), et même d'une tour (*c*), qui suivent la langue de terre existant entre cette colline et la montagne qui la domine, et se dirigent vers l'ouest. D'autres traces semblables sont distinctes près du village de Voïvoda (*h*), d'où il faut conclure que le petit fort n'était que la citadelle d'un lieu habité, occupant cette langue de terre, et également entouré d'un mur. A l'est et au-dessous de l'Acropole, nous rencontrâmes les fondations massives d'un édifice de construction polygonale (*d*), long de 26 pas, large de 15; et devant, plus à l'est, les traces d'un mur d'enclos (*e*). A l'ouest de la citadelle, et dans l'intérieur de la ville inférieure, nous visitâmes un tombeau curieux (*f*). Tout le sol est ici couvert de rochers. La partie supérieure de l'un d'eux, qui était rapportée, ayant été enlevée, on y observa un enfoncement taillé en sarcophage, et les habi-

tants du village m'assurèrent y avoir trouvé, avec des ossements, des parures d'or et des pierres gravées.

Des tombeaux disposés d'après le même système, et non moins remarquables, se voient aussi sous le pied septentrional de la colline (*g*). L'un d'eux (*G*) est taillé dans le flanc d'un rocher, qui a été d'abord travaillé au ciseau. Il forme un sarcophage protégé par une petite voûte. L'autre (*G'*) est plus extraordinaire encore. C'est un très-grand rocher détaché des montagnes. Le sarcophage est creusé dans une position inclinée près du sommet presque inaccessible du rocher.

Ces ruines ne sont pas marquées sur la carte française. Je crois qu'on peut, avec confiance, les attribuer, comme le fait aussi M. Ross, à l'ancienne *Titane*. Pausanias dit qu'à soixante stades de Sicyone et à quarante de Phliunte, sur la rive gauche de l'Asopos, et sur une colline non éloignée du sommet de la montagne[1], Alexanor, fils de Machaon et petit-fils d'Esculape, fit construire un temple, où ce dieu était adoré avec Hygie, et aussi sous le surnom et sous la forme d'Esculape Gortynios. Ce sanctuaire était en grande vénération chez les Sicyoniens, et ses alentours étaient habités aussi par ceux qui venaient implorer le dieu pour le rétablissement de leur santé. Le temple et un portique, l'un et l'autre ornés de statues, étaient construits sur la colline, et au-dessous, vers la rivière, se trouvait l'autel des Vents.

La distance de Voïvoda à Sicyone est celle que Pausanias indique pour Titane; de Voïvoda à Phliunte, elle est un peu plus considérable, mais elle ne dépasse que de cinq stades la

[1] Ἡ δὲ εἰς τὴν Τιτάνην (ἐκ Σικυῶνος) ὁδὸς σταδίων μέν ἐστιν ἑξήκοντα (Paus. l. II, c. XI). — Καὶ Τιτάνης μὲν τεσσαράκοντα σταδίους μάλιστα ἡ πόλις (Φλιοῦς). (*Ibid.* c. XII).—Ἐκ Σικυῶνος..... ἐν ἀριστερᾷ, διαβᾶσι τὸν Ἀσωπὸν..... ἀναστρέψασι δὲ εἰς τὴν ὁδὸν, διαβᾶσί τε αὖθις τὸν Ἀσωπόν. (*Ibid.* c. XI.) — Ὠκοδόμηται γὰρ ἐπὶ τῷ λόφῳ. (*Ibid.*) — Καὶ εἰς κορυφὴν ὄρους ἥξασιν, ἐνταῦθα λέγουσιν οἱ ἐπιχώριοι Τιτᾶνα οἰκῆσαι πρῶτον..... καὶ ἀπὸ τούτου κληθῆναι Τιτάνην τὸ χωρίον. (*Ibid.*)

supputation de Pausanias. L'enceinte fortifiée à l'est de l'Acropole était sans doute le lieu habité par les gens du pays (les περίοικοι de Pausanias) et les pèlerins (*οἱ οἰκέται τοῦ θεοῦ*). L'église de Saint-Tryphon occupe peut-être la position du temple d'Esculape, et la substruction polygonale (*d*) au-dessous de la colline, celle de l'autel des Vents. Les tombeaux si remarquables, enfin, seront ceux des riches pèlerins que le dieu de la santé n'aura pas daigné exaucer.

Cependant il y a encore dans cette vallée une ruine qu'on pourrait, à la rigueur, attribuer aussi à Titane. De Voïvoda, nous dirigeant vers le nord, par un terrain entrecoupé de ravins fréquents et profonds, nous rencontrâmes d'abord, à dix minutes du village, un mur de construction polygonale, à un endroit où la montagne se retirait, sur notre gauche, en amphithéâtre. Un quart d'heure plus loin, au-dessus et un peu au sud du village Liopési, un promontoire, tout formé d'immenses rochers entassés dans un désordre sauvage, s'avance vers la vallée (pl. XIII, 3). De ce point, la vue embrasse une de ces vues magnifiques, dont la Grèce offre souvent le panorama saisissant. Le golfe de Corinthe apparaît comme un lac d'azur, entouré au nord par la chaîne, non interrompue, de l'Hélicon, du Cithéron, et du Géranion, avec le promontoire Héræon, dont la masse sombre s'avance vers le centre de ce disque argenté; au sud il est bordé par le ruban toujours vert de la côte de Corinthe, à l'est par l'isthme, étroit comme un pont, au delà duquel on voit les montagnes de l'Attique, le golfe Saronique avec Salamine et Égine, le cap Sunium, et jusqu'à la mer d'Eubée. Ce superbe belvéder est fortifié d'un mur, qui est interrompu partout où les escarpements de la colline rendent inutile cette défense artificielle. L'enceinte a, de l'ouest à l'est, une longueur de 140 pas sur une largeur de 40. Le mur est d'un style presque po-

lygonal, mais d'une construction assez négligée. Son épaisseur est de 1m,06. Son entrée suit la diagonale d'une tour carrée, non loin de l'angle sud-ouest. A l'autre extrémité (sud-est), se trouve une autre tour, en avant de laquelle on voit un ouvrage détaché, ayant aussi la forme d'une tour carrée, dont chaque côté a 8 mètres de long, et est conservé jusqu'à une hauteur de 2 mètres.

Les masses vraiment *titaniques*, dont l'accumulation forme cette colline, pourraient bien faire penser à Titane et à son premier fondateur. Mais il y a ici beaucoup moins d'espace qu'à Voïvoda pour un lieu habité, et la distance de Liopési à Sicyone, et surtout à Phliunte, diffère encore plus de celle qu'indique Pausanias. Si, cependant, il était prouvé que Titane doit être placée près de Liopési, Voïvoda occuperait peut-être l'emplacement de Thyamie[1]?

De Voïvoda nous mîmes deux heures et demie pour parcourir les soixante stades qui, d'après Pausanias et d'après la carte française, sont la distance directe entre ce point et Phliunte; car la marche est entravée par de nombreux ravins dont les pentes sont très-abruptes, quoique couvertes d'arbousiers et de myrtes. Deux heures et un quart après avoir quitté Voïvoda, nous descendîmes de la vallée de l'Asopos au bord de la rivière même, qui, coulant à travers une plaine argileuse, s'y est creusé un lit profond, et nous laissâmes, à notre droite, une église entièrement construite de matériaux antiques. La plaine est vaste et belle, et entourée de montagnes. De l'Asopos, nous nous dirigeâmes vers la haute montagne qui borde la plaine à l'orient, et, un quart d'heure après, nous atteignîmes une colline assez élevée, qui, de cette montagne, s'avance vers l'ouest[2]. Elle est longue de plus de 800 pas; sa largeur

[1] Xén. *H. G.* l. VII, c. II, § 1. — [2] Voy. pl. XV, 1.

moyenne est de 155, et elle est divisée en cinq terrasses. La première, peut-être les deux premières, contenaient probablement la citadelle; les autres, une partie de la ville, qui s'étendait sans doute aussi dans la plaine. Quelques parties conservées du mur d'enceinte, les unes au sud des terrasses supérieures (*a a a*), les autres au sud-ouest de la terrasse inférieure (*á á á*), sont en conglomérat, et de style polygonal. La citadelle n'était pas tout habitée, et contenait aussi des champs arables (*i*).

Vers le point le plus oriental de la terrasse supérieure, il existe une tour (*b*) dont chaque côté a 8m,55. Elle n'a été remarquée ni par le colonel Leake, ni par M. Ross. C'est là, sans doute, qu'était la porte qui menait à Corinthe[1]. A deux cent soixante-huit pas plus bas, sur la seconde terrasse, nous avons découvert sous les herbes quelques blocs antiques dans leur ancienne position[2]. Il y en a qui portent la marque des joints de fer qui les réunissaient (pl. XV, 2). Ce sont probablement les restes du temple d'Hébé, le plus ancien et le plus respecté des sanctuaires de la Phliasie[3]. Un peu plus au nord, dans une position plus basse (*d*), j'ai remarqué le fût d'une colonne cannelée, de 0m,55 de diamètre. Aussitôt après le temple d'Hébé, Pausanias cite celui de Junon; mais je ne pense pas que cette colonne en marque la place. Elle aura plutôt roulé de celui d'Hébé, car elle paraît être encore contenue dans l'enceinte de la citadelle, ce qui, je crois, n'était pas le cas pour le temple de Junon. Pausanias dit en effet : Ἔστι τῆς γε Ἥρας ἐξιόντων ἐν ἀριστερᾷ ναός, et il entend par là, *en sortant de l'Acropole,* et non *en sortant du sanctuaire d'Hébé;* car aussitôt après, et comme par opposition,

[1] Αἱ εἰς Κορίνθου φέρουσαι πύλαι ἐπὶ τοῦ ἄκρου. (Xénoph. *H. G.* l. VII, c. II, § 11.)

[2] Τὸν δραγμάτων ἃ ἔτυχον ἐξ αὐτῆς τῆς πόλεως τεθερισμένα. (Xénoph. *H. G.* l. VII, c. II, § 7.)

[3] Ἱερὸν ἁγιώτατον ἐκ παλαιοῦ. (Paus. l. II, c. XIII.)

il ajoute : *ἐν δὲ τῇ ἀκροπόλει.* De même je crois que par les mots *ἐν ἀριστερᾷ*, il entend parler du côté gauche de l'Acropole, lorsqu'on regarde vers la plaine, c'est-à-dire du côté méridional.

La montagne qui se dresse derrière la citadelle et l'Héræon est sans doute le Tricaranon, qui s'élevait, en effet, au-dessus du temple de Junon[1]. Lorsque, en 367 avant J. C., les Thébains tentèrent de s'emparer de Phliunte, les sentinelles placées sur le Tricaranon virent les premières les assiégeants qui s'approchaient furtivement de la ville[2]. Les ennemis venant de Sicyone, franchirent le Tricaranon, et descendirent à l'Héræon, pour ravager de là la campagne. Cependant, en passant devant la porte qui menait à Corinthe, ils y laissèrent un détachement, de peur que les Phliasiens, en faisant une sortie, ne vinssent les attaquer par derrière à l'Héræon. Alors les Sicyoniens abandonnèrent aussi cette position, pour courir au secours du détachement qu'ils avaient laissé devant la porte; mais empêchés par le fossé qui entourait le mur (peut-être le petit ruisseau (*o o*) qui descend du sud-est pour se jeter dans l'Asopos), ils ne purent pas prendre le chemin le plus court pour venir à eux, et furent forcés de tourner le Tricaranon[3]. Sur l'un des bords de ce ruisseau, il reste un pan de mur polygonal, qui lui servait de revêtement.

Sur la dernière terrasse, la ruine de l'église de la Panaghia Rachiotissa (*e*) est toute construite de matériaux antiques. Elle

[1] *Τὸ ὑπὲρ τοῦ Ἡραίου Τρικάρανον.* (Xén. *H. G.* l. VIII, c. II, § 1.)

[2] *Ibid.* § 5.

[3] *Διὰ τοῦ Τρικαράνου κατέβαινον ἐπὶ τὸ Ἡραῖον..... Κατὰ δὲ τὰς εἰς Κόρινθον φερούσας πύλας ἐπὶ τοῦ ἄκρου κατέλιπε Σικυωνίους τε καὶ Πελληνέας, ὅπως μὴ ταύτῃ περιελθόντες οἱ Φλιάσιοι κατὰ κεφαλὴν αὐτῶν γένοιντο ὑπὲρ τοῦ Ἡραίου..... Οἱ περὶ τὸν Εὔφρονα ἐπιδιώκονται μέχρι τοῦ ἱππασίμου, οἱ δὲ ἔνδοθεν μέχρι τοῦ Ἡραίου ..... Ἀπῆσαν οἱ πολέμιοι κύκλῳ τοῦ Τρικαράνου..... ἡ πρὸ τοῦ τείχους φάραγξ εἶργε, κ. τ. λ.* (Xén. *ibid.* §§ 11 et 12.)

contient, entre autres, un fût de colonne et deux chapiteaux doriques, dont le diamètre est de $0^m,47$. C'est, sans doute, là qu'était situé le temple d'Esculape, car Pausanias dit : *Κατιόντων δὲ ἐκ τῆς Ἀκροπόλεώς ἐστι Ἀσκληπιοῦ ναὸς ἐν δεξιᾷ.* S'il dit *à droite,* c'est que probablement la route venant de la citadelle tournait vers le sud (*f*), avant d'atteindre ce temple, pour aboutir à un endroit taillé dans le roc (*q*), et qui pouvait être le théâtre. Pausanias ajoute, en effet, que le théâtre était situé au-dessous du temple[1]. Cette entaille dans le rocher est profonde et assez étendue; mais elle n'est pas circulaire. Elle est en tout semblable à la partie du roc taillé que nous avons vu à Stymphale, et que nous avons aussi prise pour le théâtre. Devant cet endroit, on voit un édifice antique (*k*), ayant vingt-sept pas de long sur vingt-cinq de large, construit en blocs réguliers, et conservé jusqu'à la hauteur de trois assises. C'est probablement le temple de Cérès, qui était tout près du théâtre[2]. Le sol est, tout autour, couvert de plusieurs ruines plus ou moins considérables, appartenant sans doute au marché, que Pausanias nomme aussitôt après[3]. A l'est de l'endroit où je suppose qu'était placé le théâtre, se trouve, taillée dans le roc, une chambre souterraine (*m*), ayant la forme d'un entonnoir (*M*). Peut-être est-ce celle où Amphiaraos commença sa carrière prophétique[4]. C'est tout près de là que les Phliasiens plaçaient le *nombril,* ou le centre du Péloponnèse. D'autres ruines, qui couvrent le terrain environnant (*v, p, s*), indiquent peut-être les emplacements des temples de Bacchus, d'Apollon, d'Isis, tandis que celles qu'on distingue au delà du ruis-

[1] *Ὑπὸ τοῦτον τὸν ναὸν θέατρον πεποίηται.*

[2] *..... τούτου δὲ οὐ πορρῳ Δήμητρος ἐστὶν ἱερόν.*

[3] *Ἀνάκειται δὲ ἐπὶ τῆς ἀγορᾶς.*

[4] *Ὄπισθεν δὲ τῆς ἀγορᾶς ἐστὶν οἶκος ὀνομαζόμενος ὑπὸ Φλιασίων Μαντικόν.*

seau (t, y), représenteraient le village Célées, qui était à cinq stades de la ville.

A une demi-heure au sud de Phliunte, sur les derniers pans au sud-ouest du mont Tricaranon, est situé Saint-Georges, village tres-considérable, divisé en plusieurs quartiers. Il ne contient aucune ruine, mais des fragments sculptés ou inscrits, sans doute transportés de Phliunte et des environs, se voient souvent encastrés dans les murs de ses maisons et de ses églises.

De là, nous prîmes la route d'Argos, et, laissant à notre gauche la vallée de Némée, nous passâmes, un quart d'heure après, par le chemin creux que forment, d'un côté, la montagne de Saint-Élie, de l'autre, les précipices perpendiculaires du Polyphengos, sur les flancs desquels on voit, comme suspendu, le monastère de la Vierge du rocher (pl. XVI). Cette montagne, ou plutôt ce précipice, est la *Célousa* (Κηλοῦσα) de Xénophon[1], ou *Céglousa* (Κηγλοῦσα), comme Pausanias[2] nomme la mère du fleuve Asopos, laquelle donnait son nom à cette localité, où le fleuve prend sa source; ou enfin, plus correctement, *Cœlousa* (Κοιλοῦσα), comme Strabon la nomme[3], peut-être à cause du grand nombre de cavernes que la nature a creusées dans ses flancs. Toutefois, il y a lieu de se demander si le nom de Κοιλοῦσα n'était pas plutôt donné au défilé, dont il indique, en effet, la forme toute particulière; car, d'après Pausanias, la montagne Polyphengos était appelée mont Arantin[4], et porte encore les ruines de la ville homérique Arathyrée, que l'autochthone Aras y avait fondée. Ces ruines étant situées sur la partie occidentale du sommet de la montagne, nous n'avons pas pu les apercevoir. C'est à tort que M. Ross accuse le colo-

[1] Xén. *H. G.* l. IV, c. VII, § 7.
[2] L. II, c. XIII.
[3] VIII, p. 382.
[4] Ἀραντῖνος βουνός, οὐ πολὺ ἑτέρου διεστηκὼς ἐφ' οὗ Φλιασίοις ἡ ἀκρόπολις.

nel Leake d'avoir méconnu la position de Phliunte, et de l'avoir cherchée sur le mont Polyphengos[1]. M. Leake assigne à Phliunte sa véritable position[2], et sa description des ruines répond tout à fait à l'aspect des lieux. C'est, au contraire, sur le nom de Polyphengos qu'il s'est trompé, en ce qu'il l'attribue, non à la montagne, mais à une maison de campagne entourée d'arbres, et qui existe encore dans la plaine à l'ouest de Phliunte[3]; tandis qu'il donne à la montagne même le nom de *Gravia,* qui appartient aux monts qui séparent la Phliasie de la Stymphalie.

Dans la petite plaine qui s'ouvre après le défilé, viennent s'unir les trois sources de l'Asopos, qui, de cette manière, est en effet le fils de Cœlousa, que ce soit la montagne ou le défilé qui ait porté ce nom. Là, nous rencontrâmes des traces d'un mur antique, qui fermait peut-être l'entrée de la Phliasie aux Argiens, ses ennemis constants.

Deux heures après avoir quitté Saint-Georges, nous atteignîmes la crête du Mégalo-Vouno (le *Carneatis* des anciens[4]), d'où la vue s'étend sur la plaine et sur le golfe d'Argos, ainsi que sur les montagnes, aux formes les plus variées, qui s'étagent des deux côtés. Une forte descente nous conduisit au khan de Mylioticon. Avant de déboucher dans la plaine, nous pénétrâmes dans une petite vallée latérale, qui en est séparée par une colline longitudinale, et se dirige à l'est vers le mont Eubée, qui domine Mycènes. Vers l'extrémité orientale de cette vallée, nous aperçûmes un édifice antique, qui n'est cité par aucun voyageur, ni indiqué sur la carte. Quand nous nous en fûmes approchés, nous trouvâmes que c'était une construction des plus

[1] « Hielt die Ruinen auf Polyphengos in-
« iger Weise für Phlius selbst. » (XXVIII, 7.)

[2] « Half an hour to the nordward of
« Saint-Georges. »

[3] « The name Polyphengo is now atta-
« ched to a tjiftlik surrounded with large
« poplars in the plain below the hill of the
« acropolis, and within the inclosure of
« the ancient city. » p. 342.

[4] Strab. VIII, p. 382.

remarquables (pl. XVII, 2 et 3), une tour carrée, du style polygonal le plus parfait, dont chaque côté avait 11^{m},04 de long, et était conservé jusqu'au sommet, à la hauteur de 3^{m},01, avec une porte au sud-ouest, et trois divisions à l'intérieur, qui ne sont conservées qu'en partie. Cette ruine, si précieuse pour son état de conservation et pour l'époque reculée à laquelle elle appartient, est le seul édifice des temps héroïques, autre que les murs d'enceinte ou tombeaux, qui existe encore dans toute la Grèce. Je crois que c'est une tour qui défendait les approches de la ville d'Agamemnon. Peut-être y peut-on reconnaître celle de Polygnote, où Aratos, parti d'Argos pour surprendre Sicyone, donna rendez-vous à ses affidés, et d'où il continua avec eux sa route par Némée. La position de cette construction correspond exactement à ces détails, que Plutarque donne dans la Vie d'Aratos[1].

A l'entrée même de la plaine d'Argos, nous rencontrâmes, au sud du village Epano-Phykia, et à l'ouest de Cato-Phykia, à l'endroit où la carte française indique une *ruine de temple*, un autre édifice, exactement de même espèce, mais conservé seulement jusqu'à deux ou trois assises (pl. XVII, 3 et 4). Il a 12^{m},04 de long, il est divisé intérieurement en deux compartiments, et entouré d'un mur d'enceinte, dont il ne reste que quelques parties. Il est aussi en conglomérat, et du style polygonal le plus pur. Il en est de même d'une autre ruine, que nous avons rencontrée un peu plus loin, à l'ouest de Cato-Phykia, à droite de la route qui mène à Mycènes. Cet édifice plus petit, dont chaque côté a 9 mètres, est sans séparation intérieure. Il n'est conservé que jusqu'à le hauteur de deux assises. Ces constructions appartenaient peut-être à un système de fortifications élevées pour défendre la plaine d'Argos contre ses

[1] Plut. *V. Arat.* 55, 56 et 57.

voisins du nord. Cependant, si telle était leur destination, il y a lieu de s'étonner qu'on les ait élevées dans la plaine et non sur les hauteurs environnantes.

Les ruines de Mycènes ont été si souvent et si minutieusement décrites, que je ne veux m'y arrêter qu'un instant. Une petite excavation, dans l'intérieur de l'édifice qui porte le nom de tombeau d'Agamemnon ou Trésor des Atrides, en a découvert le sol, qui est formé d'un stuc rouge et solide. On sait que, sur la colline qui contient cet édifice, il existe encore quelques autres ruines qui paraissent appartenir à des constructions semblables. On voit le linteau monolithe des uns, et des autres un cercle de pierres, qui paraît avoir formé l'orifice supérieur, ou une partie de la voûte qui s'est écroulée. L'un de ces édifices, mal choisi à la vérité, fut fouillé, dans l'espoir qu'il donnerait un second point de comparaison pour mieux connaître l'architecture souterraine des temps archaïques. La fouille montra bientôt que le monument qu'on examinait n'était qu'un grand cercle de blocs irréguliers, placés sur le rocher à vif, rappelant presque par leur forme les cercles druidiques du nord. Quel pouvait-être ce monument, et à quel usage était-il affecté? J'y crois reconnaître la base d'un de ces tombeaux, qui consistaient en un grand tumulus, soutenu par une substruction en pierres. Tel était le monument que les Grecs élevèrent à Patrocle :

> Τορνώσαντο δὲ σῆμα, θεμείλιά τε προβάλοντο
> Ἀμφὶ πυρὴν, εἶθαρ δὲ χυτὴν ἐπὶ γαῖαν ἔχευαν[1].

Tel était aussi le tombeau d'Œnomaüs, à Olympie, décrit par Pausanias[2], et qui existe encore aujourd'hui. Ces pierres seraient donc la base d'un tumulus, dont la terre aura été dis-

[1] *Il.* XXIII, 225. — [2] Γῆς χῶμα περιῳκοδομημένον λίθοις ἐσίν. (Paus. l. VI, c. XXI.)

persée. Des restes de mur d'enceinte, observés au nord-ouest du Trésor des Atrides, ont fait penser que la colline fortifiée de Mycènes n'en était que la citadelle, et que la ville même s'étendait à ses pieds vers l'ouest. S'il en était ainsi, le monument en question était situé *en dedans* des murs de la ville, et pouvait, par conséquent, être le tombeau d'Agamemnon, que Pausanias dit avoir été dans la ville[1], et Sophocle sur une hauteur[2]. Si, au contraire, la ville de Mycènes ne dépassait pas la porte des Lions, on peut voir dans ce tombeau celui de Clytemnestre et d'Égisthe, qui ont été enterrés hors des murs.

A l'endroit où la route qui mène à Nauplie traverse le ravin au sud-est de Mycènes, la rive gauche du torrent est revêtue d'un mur pélasgique très-massif (pl. XVIII, 1), et il y avait probablement là un pont, auquel le principe de la voûte devait nécessairement être appliqué.

De ce lieu, nous nous dirigeâmes au sud, le long des collines, à la recherche des restes du fameux temple de Junon, le plus ancien sanctuaire de l'Argolide, si magnifiquement orné par Polyclète, après avoir été consumé par le feu dans la 92e olympiade. Les ruines de ce monument ne sont pas indiquées sur la carte française. Nous finîmes, après une assez longue recherche, par les retrouver sur le flanc septentrional d'un profond ravin, au nord-est du village *Phonica*. La colline qui les contient a quatre degrés. Sur le sommet (pl. XVIII, 2, *a*), qui est assez élevé, est conservé le soubassement de l'ancien temple, formé d'immenses blocs polygonaux, qui, surtout vers l'angle nord-ouest, où il en reste deux ou trois assises, sont

[1] L. II, c. xv.

[2] Ἐπεὶ γὰρ ἦλθον πατρὸς ἀρχαῖον τάφον, ὁρῶ
Κολώνης ἐξ ἀκρας, κ. τ. λ.

Soph. Electr. v, 876 et suiv. ed. Wunder

en Grèce où une fouille promettrait de plus importants résultats.

Tyrinthe, où nous passâmes ensuite pour arriver à Nauplie, le dernier terme de notre excursion, est peut-être encore mieux connue que Mycènes. J'y dois cependant signaler une découverte que fit sous mes yeux mon savant ami M. Thiersch, lorsque je l'y accompagnai, en 1832, et qui est restée peu connue jusqu'ici. Ayant fait fouiller sur la crête sud-ouest de la colline, il y mit à découvert un espace aplani, couvert d'un stuc blanc et très-dur. A l'extrémité occidentale de cette terrasse, il trouva des traces de colonnes, placées à des distances égales les unes des autres. Cette position mérite une étude et une attention toutes particulières. Elle présente, selon toute probabilité, un spécimen de l'architecture civile ou religieuse, les restes d'un temple ou d'un palais de cette grande époque des Ἄναχτες, dont nous venions de visiter les constructions militaires dans l'Arcadie et dans une partie de l'Argolide, les deux provinces de la Grèce où leurs traces ont été le mieux conservées.

FIN DU VOLUME.

CORRECTIONS

POUR LE MÉMOIRE DE M. RANGABÉ.

Page 281, ligne 10 : Thraisienne, *lis.* Thriasienne.
282, note 1 : *τῷ* Κνιδίῳ *καὶ* M. *lis. τῷ* Κνιδίῳ, *καὶ* M.
294, note 2, ligne 6 : *τοῦ βουλευτηρίον*, *lis. τοῦ βουλευτηρίου*
311, note 1 : *Sonne remains*, lis. *Some remains.*
315, ligne 7 : (Pl. II, 3), *lis.* (Paus. l. II, c. III).
ligne 22 : elle était, *lis.* était d'une époque
note 1 : Ch. Prokesch, *lis.* M. Prokesch.
316, ligne 15 : *κεκρίδες*, *lis. κερκίδες.*
note 2, ligne 2 : *χαράδᾳ*, *lis. χαράδρᾳ.*
317, ligne 14 : Zeugalatio, *lis.* Zeugolatio.
318, ligne 11 : Langopotamo, *lis.* Longopotamo.
ligne 18 : Langopotamo, *lis.* le Longopotamo.
319, note 1 : *ἐν τῳ πεδίῳ*, *lis. ἐν τῷ πεδίῳ.*
320, ligne 7 : Élisson, *lis.* Hélisson.
ligne 20 : quatre cents mètres, *lis.* quatre cents pieds anglais.
ibid. cent mètres, *effacez* mètres.
321, note 1 : *ἀκροπόλιν*, *lis. ἀκρόπολιν.*
322, note 5, ligne 2 : *ἐστὶν*, *lis. ἐστὶν.*
324, pénult. Sicyon, *lis.* Sicyone.
328, note 1, ligne 5 : *νότιόν, τε*, *lis. νότιόν τε.*
329, ligne 13 : dont ils portent, *lis.* dont elle porte.
ibid. n'a découverts, *lis.* n'a découverte.
331, ligne 2 : Cylène, *lis.* Cyllène.
note 5, ligne 2 : *ἱερὸν ἐστὶν*, *lis. ἱερόν ἐστιν.*
332, lignes 6 et 10 : de Cyllène, *lis.* du Cyllène.
333, ligne 1 : une mer, *lis.* un mur.
334, note 1, ligne 1 : *αὐτοὺ*, *lis. αὐτῷ.*
336, note 2, ligne 3 : *ἐντὸς τῆς ὁδοῦ*, *lis. ἐντὸς ἐσῃ τῆς ὁδοῦ.*
ligne 4 : *ὄρος*, *lis. ὄρος.*
337, ligne 9 : Varbara, *lis.* Varvara.
ligne 22 : *après* tout ce qu'on voit du Styx, *ajoutez* (Pl. V).

Page 338, note 3: χρονὸς, *lis.* χθονὸς.
339, ligne 16: du Phénée, *lis.* du lac Phénée.
341, ligne 16: qui doit être et qui se croit, *lis.* qui aurait dû être et qui se croyait.
344, ligne 1: de Chulmos, *lis.* du Chelmos.
345, lignes 7 et 10: de Tartari, *lis.* du Tartari.
note 3. ἔλθη . . . ἐρθη, *lis.* ἔλθη . . . ἐρθη.
346, note 1, ligne 4: ἀργευθέντας, *lis.* ἀγρευθέντας.
353, ligne 26: 6 à 7 mètres de longueur, *lis.* 6 à 7 pieds de long.
ligne 27: et 4 à 5 mètres, *lis.* et 4 à 5 pieds.
355, note 1, ligne 2: ἐρημον, *lis.* ἐρημος.
ligne 3: Μενελεῶν, *lis.* Μελενεῶν.
356, ligne 8: Lafda, *lis.* Lavda.
360, ligne 11: borde, *lis.* borne.
note 1, ligne 2: προετιμῶτο, *lis.* προτιμῶτο.
364, ligne 4: par le rocher, *lis.* par des rochers.
370, ligne 22: Diaphosti, *lis.* Diaphorti.
375, ligne 15: ces traces sont à *w*, *lis.* ces traces sont à *v*, *v'*.
ibid. à l'autre, *lis.* sur l'autre.
377, ligne 6: 0m,3, *lis.* 0m,80.
note 2, ligne 2: εἰσι δύω, *lis.* εἰσὶ δύω.
380, note 1: ἥλιον, *lis.* ἥλιον.
381, ligne 15: un endroit dit *Sciatis*, *lis.* un endroit dit *Scias* avec les ruines du temple de Diane *Sciatis*.
ligne 23: distance, *lis.* descente.
note 2, ligne 2: Ἑλισσὼν, *lis.* Ἑλισσὼν.
382, ligne 14: (Pl. IX, 2), *lis.* (Pl. IX, 1).
383, ligne 11: un prolongement, *lis.* prolongement.
384, ligne 24: de Cyllène, *lis.* du Cyllène.
385, ligne 10: vingt et une heures et demie, *lis.* deux heures et demie.
ligne 24: γὰρ δὲ, *lis.* γὰρ δὴ.
386, ligne 13: Hagia Moni, *ajoutez* (Pl. IX, 2).
ligne 29: et quinze stades au delà de celles, *lis.* et, quinze stades au delà, celles.
387, note 2: σταδίος, *lis.* σταδίους.
390, ligne 21: (Pl. VI, 2), *lis.* (Pl. X, 2).
note 1: ὡς, *lis.* ὡς.
391, pénult. est, *lis.* en est.
395, note 2: ἐν τῳ πεδίῳ, *lis.* ἐν τῷ πεδίῳ.
396, ligne 4: Candyla, *lis.* Candyli.
397, ligne 12: une, *lis.* un.
402, ligne 12: Caliani, *lis.* Galiani.
403, ligne 20: 3m,02, *lis.* 3m,20.
ligne 27: 4m,05, *lis.* 4m,50.

Fig. 1.

Fig. 2.

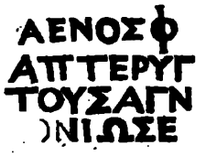

Fig. 3.

Fig. 4.

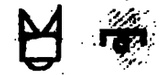

Fig. 5.

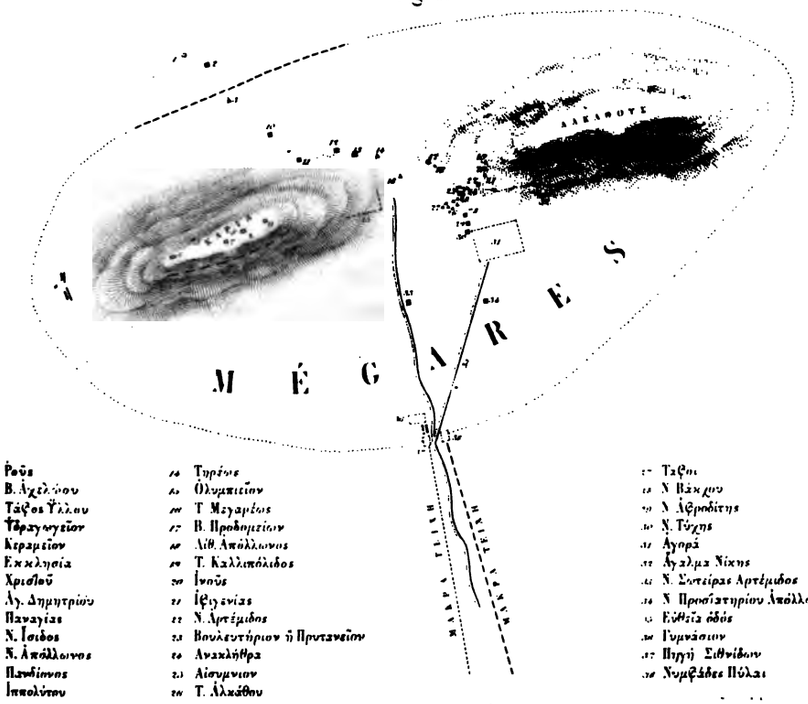

ι	Ῥοῦς	*κα*	Τυρέως	*κε*	Ταφοι
κ	Β. Ἀχελῴου	*κβ*	Ὀλυμπιεῖον	*κϛ*	Ν Βάκχου
λ	Τάφος Ὑλλου	*κγ*	Τ Μεγαρέως	*κζ*	Ν Ἀφροδίτης
μ	Ἐφαγωγεῖον	*κδ*	Β. Προδημείων	*κη*	Ν. Τύχης
ν	Κεραμεῖον	*κε*	Λίθ. Ἀπόλλωνος	*κθ*	Ἀγορά
ξ	Ἐκκλησία	*κϛ*	Τ. Καλλικόλιδος	*λ*	Ἀγαλμα Νίκης
ο	Χρισοῦ	*κζ*	Ἰνοῦς	*λα*	Ν. Σωτείρας Ἀρτέμιδος
π	Ἁγ. Δημητρίου	*κη*	Ἰφιγενείας	*λβ*	Ν Προσταηρίου Ἀπόλλωνος
ρ	Παναγίας	*κθ*	Ν. Ἀρτέμιδος	*λγ*	Εὐθεῖα ὁδός
σ	Ν. Ἰσιδος	*λ*	Βουλευτήριον ἢ Πρυτανεῖον	*λδ*	Γυμνάσιον
τ	Ν. Ἀπόλλωνος	*λα*	Ἀνακλήθρα	*λε*	Πηγὴ Σιθνίδων
υ	Πανδίονος	*λβ*	Αἰσυμνιον	*λϛ*	Νυμφάδες Πύλαι
φ	Ἱππολύτου	*λγ*	Τ. Ἀλκάθου		

Imprimerie Impériale.

Mrau

Fig 7.

Fig. 8.

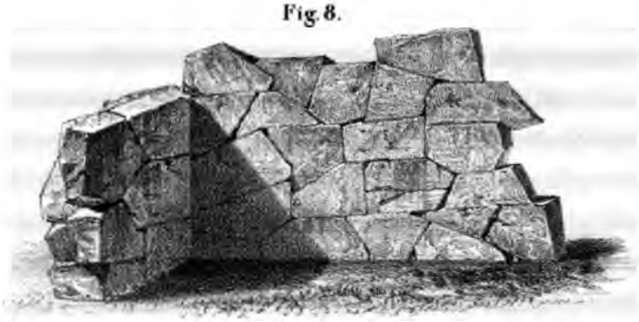

Fig. 9.

Fig. 6.

TITONΣ
APETH
KAIEYE

Fig. 10.

ΛΟΣΤΡΑΤΑΒΕΒΗΚΑΠΗΓΑΣΕΙΣΕΜΑΣ
ΕΙΠΟΥΣΑΔΕΣΜΟΝΩΦΥΣΙΣΟΥΝΕΙΧΕΜΕ
ΕΠΙΤΟΙΣΔΕΚΑΓΑΡΤΕΙΣΑΡΕΚΠΛΗΣΑΣΕΤΗ
ΠΕΜΠΤΩΤΟΣΩΜΑΚΑΤΑΛΕΛΟΙΠΑΤΑΔΡΘΕΝΟΣ
ΑΠΑΙΣΑΝΥΜΦΟΣΗΙΘΕ·ΣΟΤΩΔΕΡΩΣ
ΖΩΗΣΕΝΕΣΤΙΝΑΦΘΟΝΩΣΓΗΡΑΣΚΕΤΩ

UofM

Imprimerie Impériale.

UofM

Fig. 15.

Fig. 16.

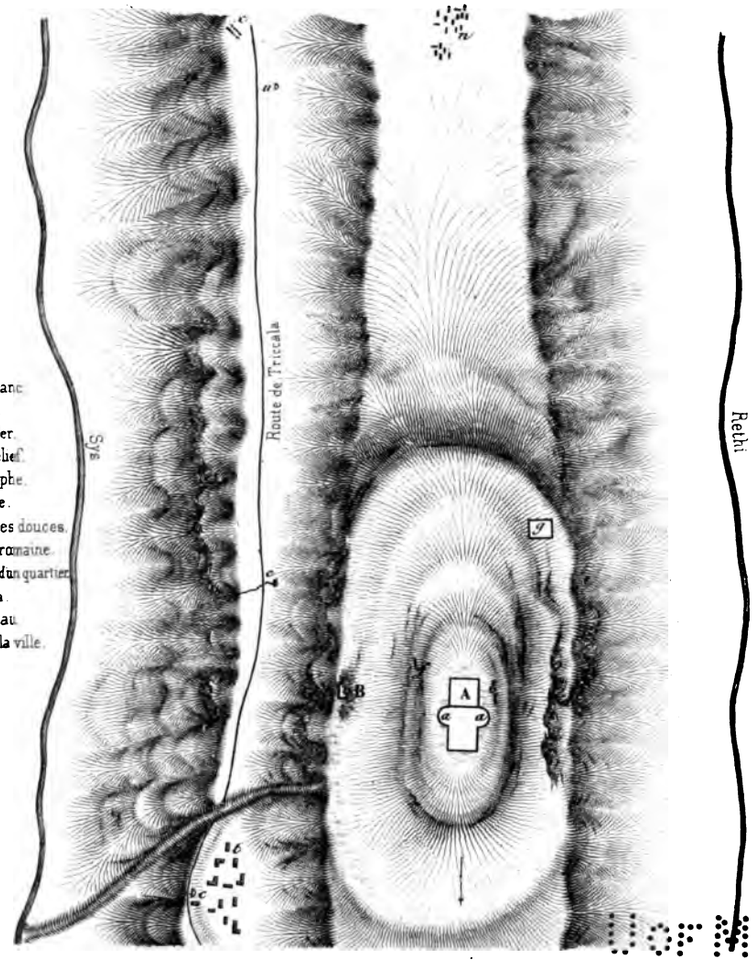

Imprimerie Impériale.

Mau

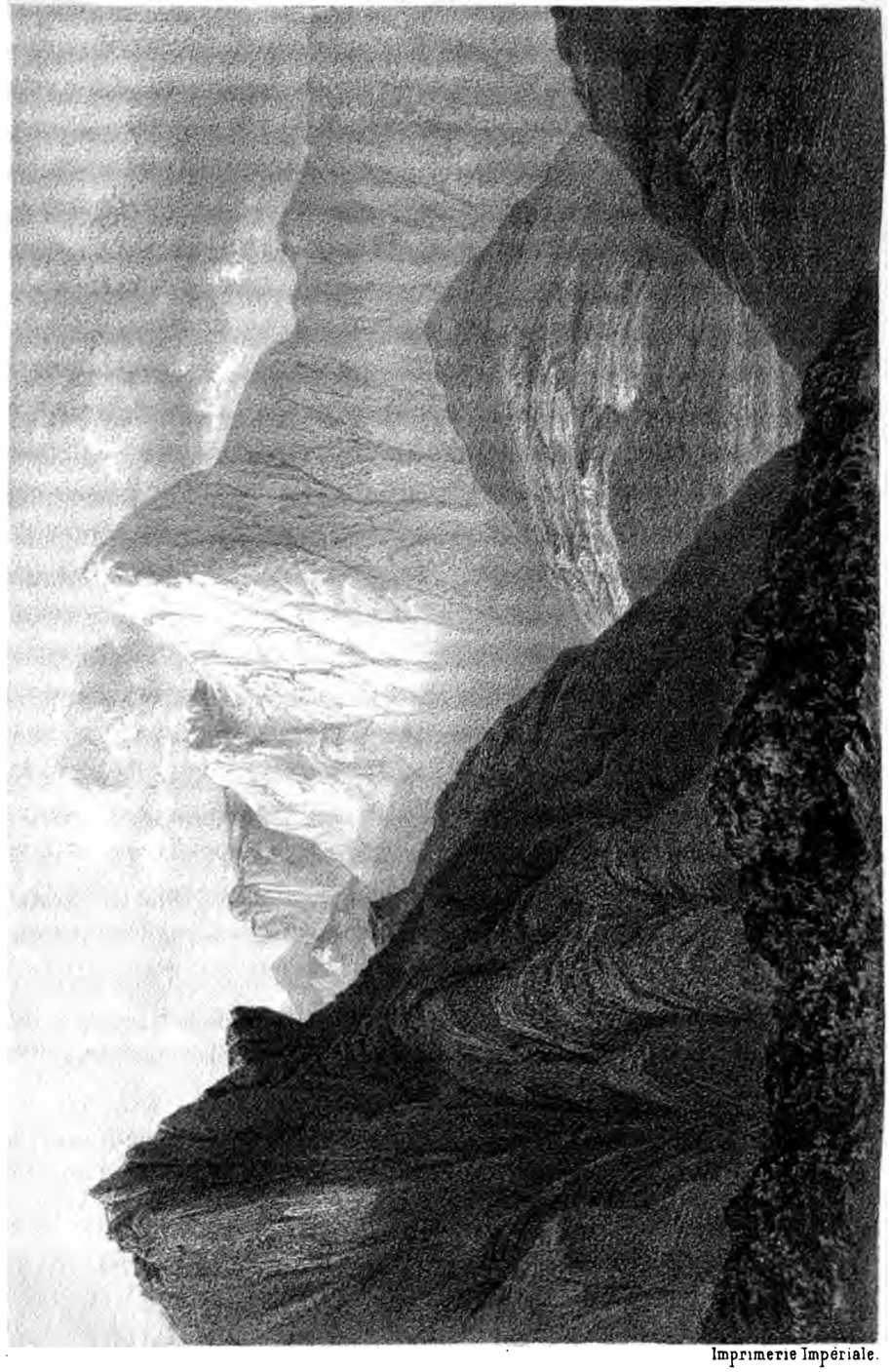

LE STYX.

Imprimerie Impériale.

NOFN

Fig. 1.

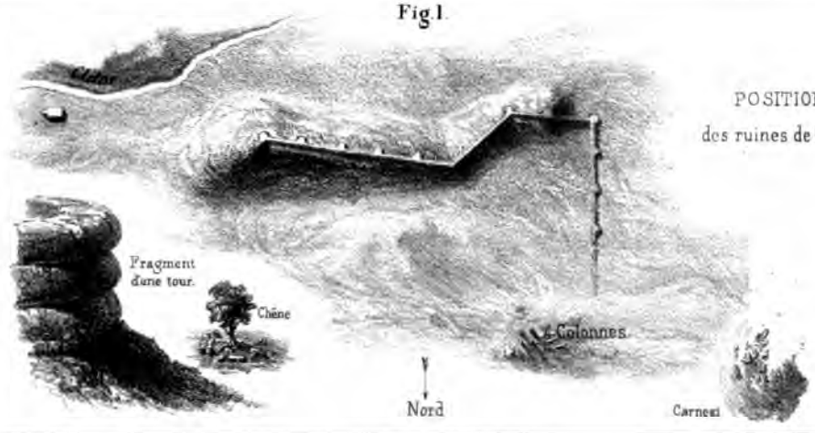

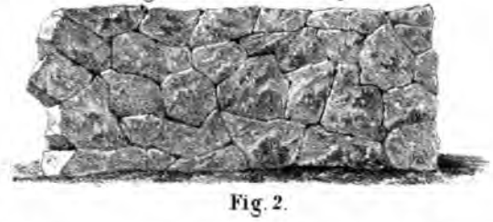

Fig. 2.

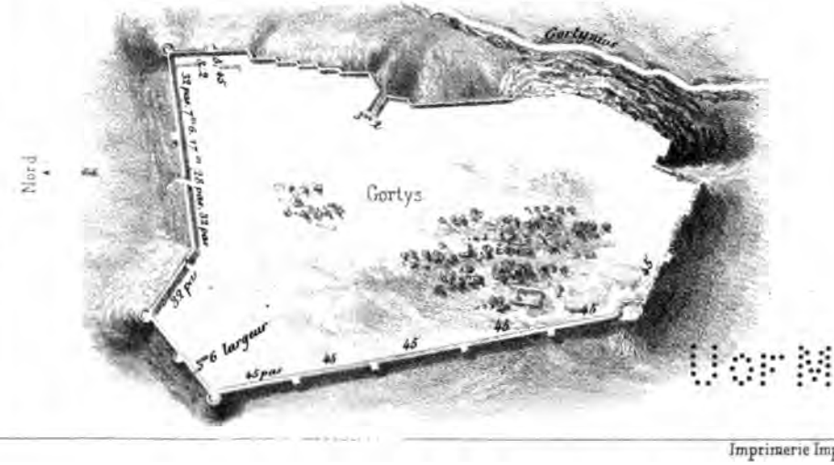

Imprimerie Impériale.

Mail

Fig. 3.

Vase.

Fig. 2.

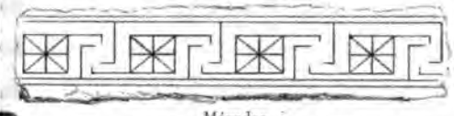

Méandre.

Fig. 4.

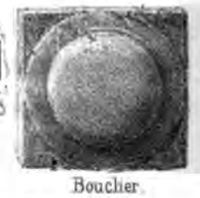

Bouclier.

Fig. 1.

Une porte de Phigalie.

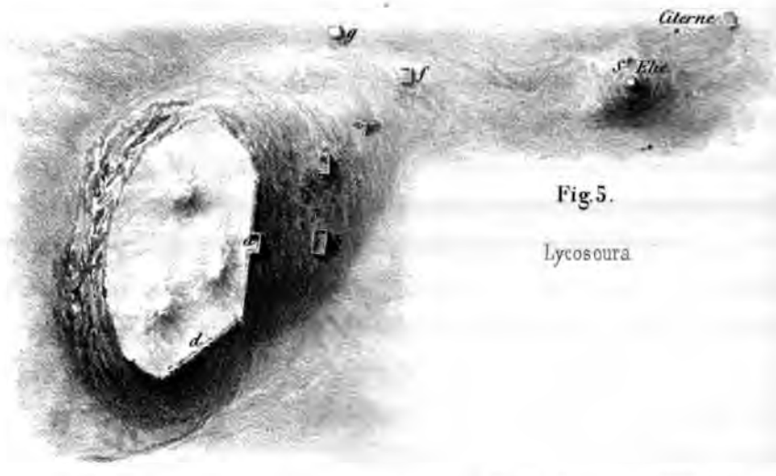

Fig. 5.

Lycosoura.

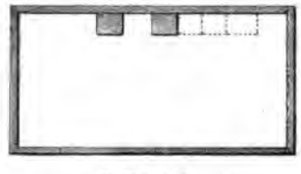

B. Plan de b.

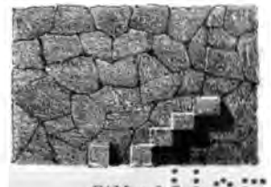

B. Mur de b.

Imprimerie Impériale.

Main

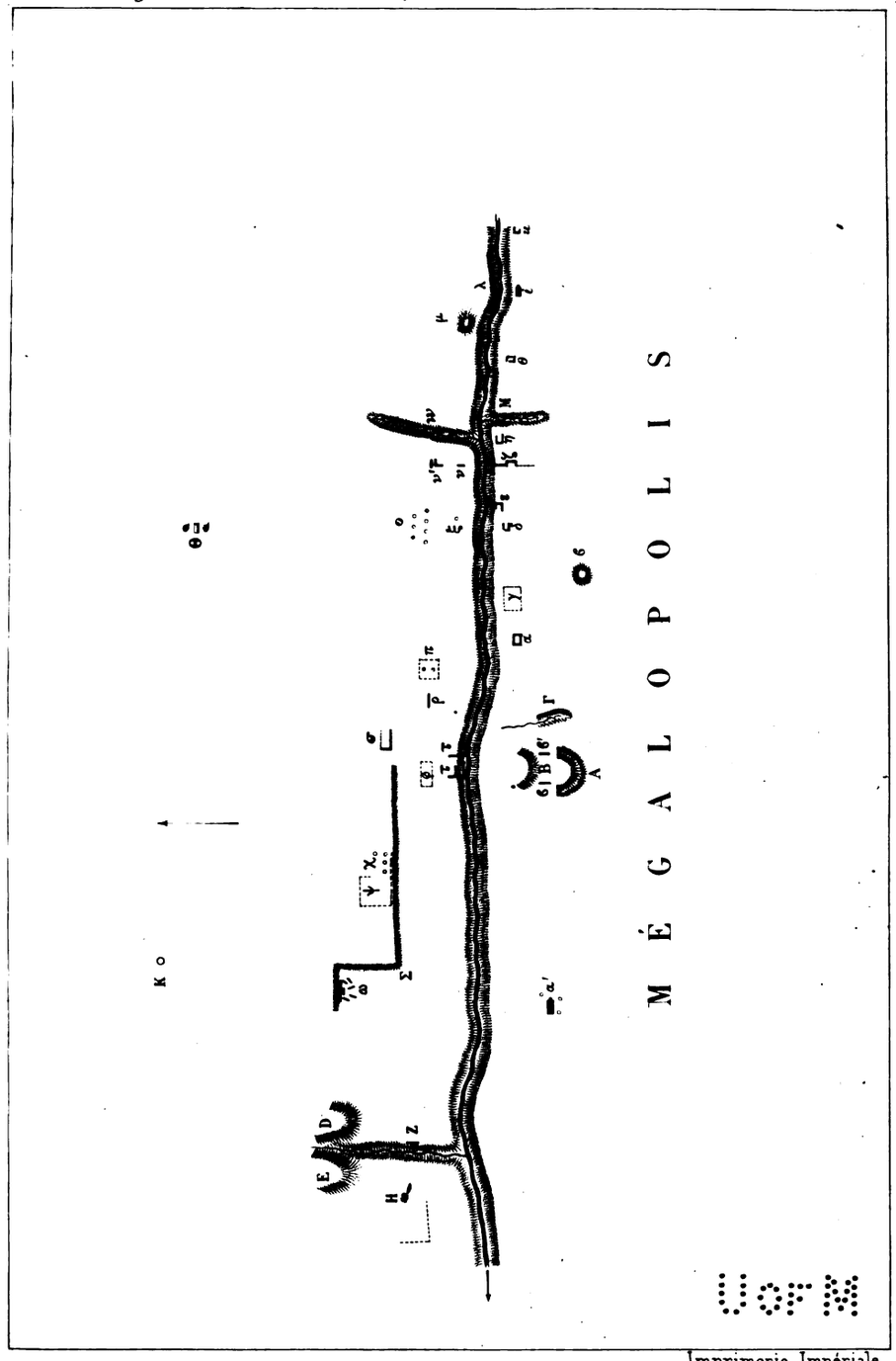

Imprimerie Impériale.

M-10U

ROUTE DE PAUSANIAS, DE MÉGALOPOLIS A MÉTHYDRIUM ET HYPSUNTE.

Fig. 1.

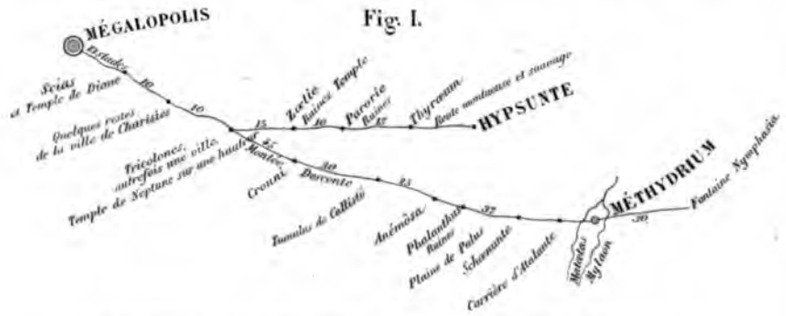

CARTE DE LA CONTRÉE ENTRE MÉGALOPOLIS ET MÉTHYDRIUM.

Fig. 2.

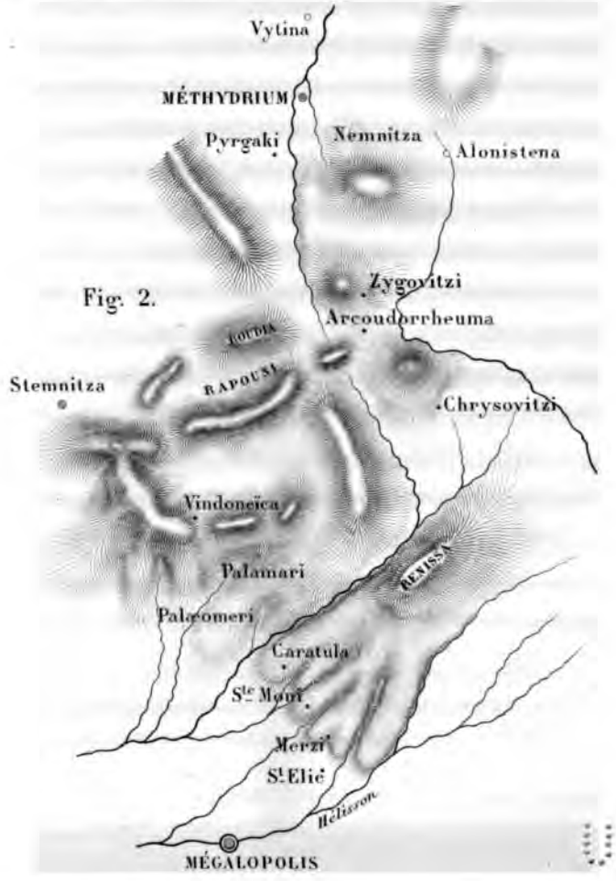

Imprimerie Impériale

Main

Fig. 1.

Pan de mur de Méthydrium.

Fig. 2.

Mégalopolitide, de la Caphyatide et de l'Orchomérie.

Imprimerie Impériale.

Blank

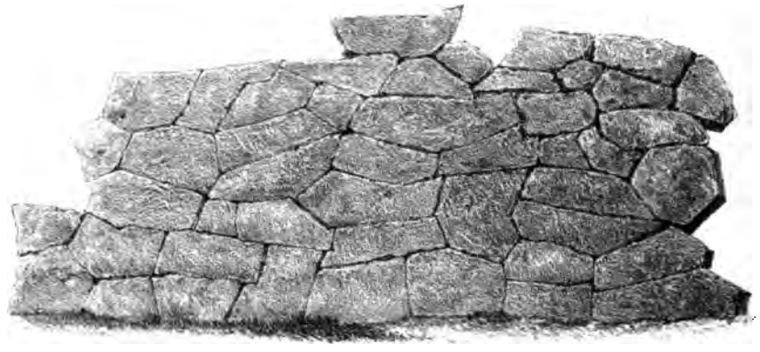

Mur d'Alée.

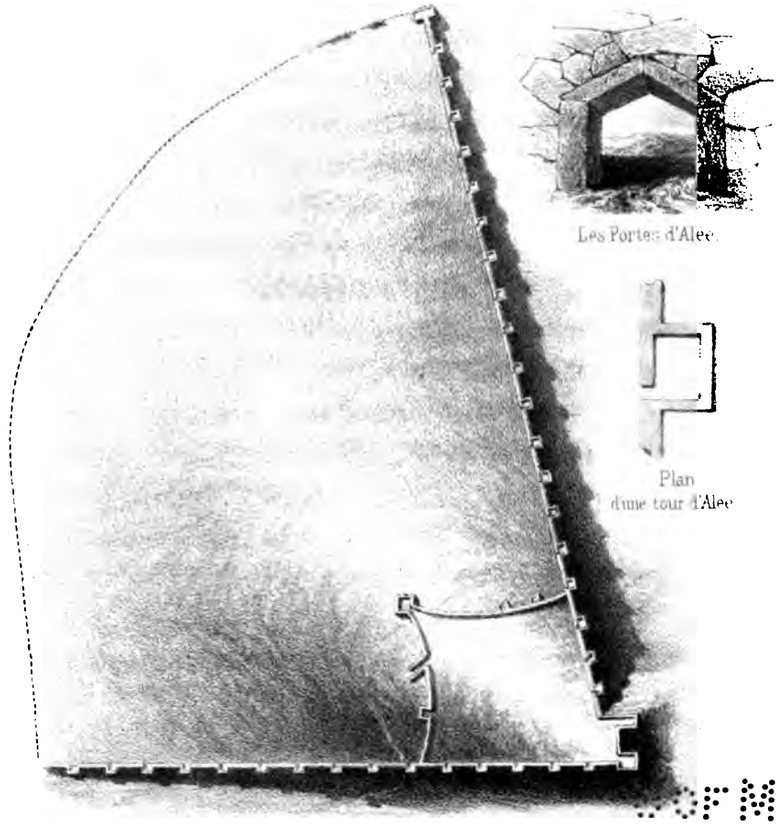

Les Portes d'Alée.

Plan
d'une tour d'Alée.

Ville d'Alée.

Imprimerie Impériale

Mail

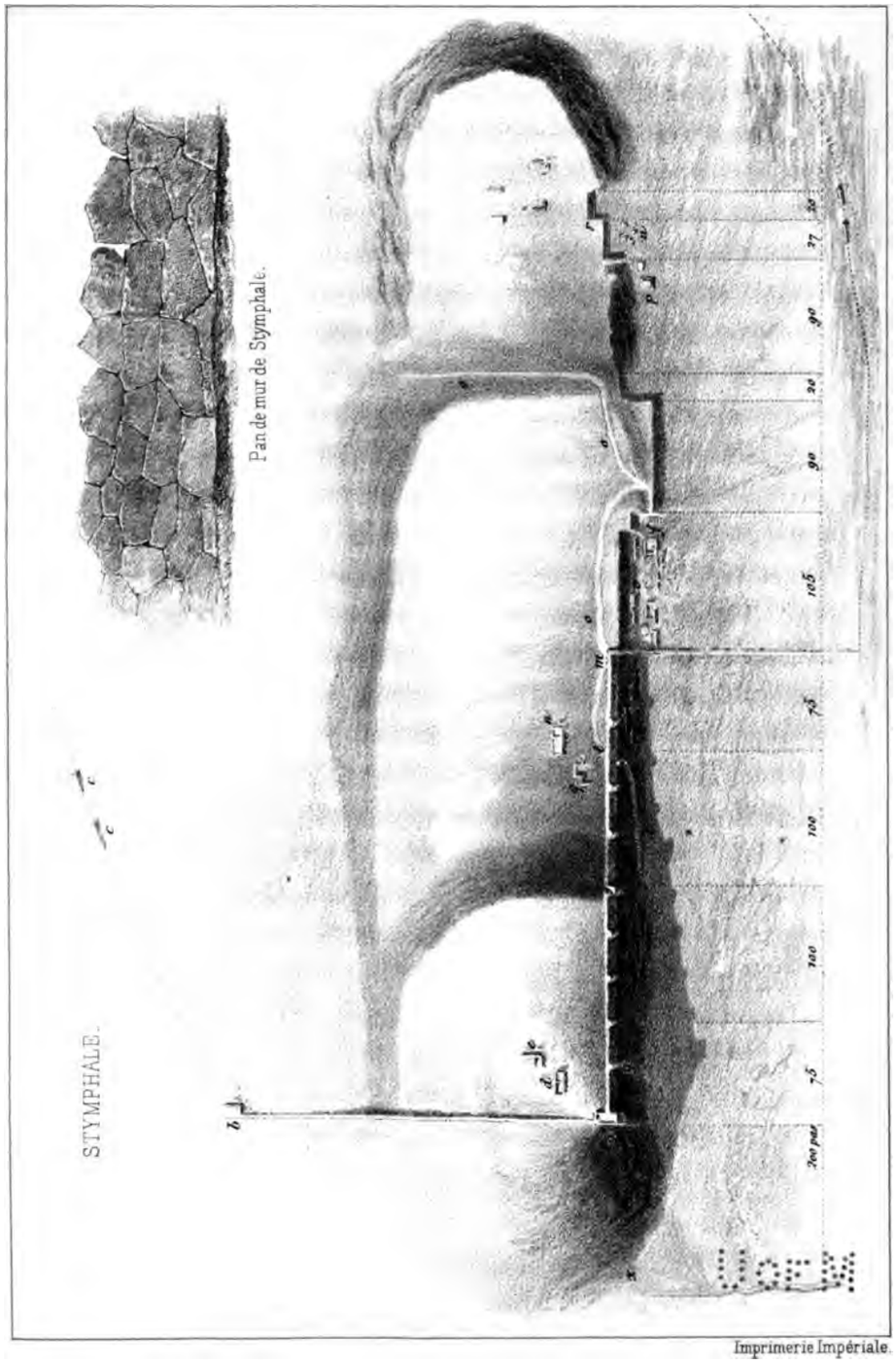

Imprimerie Impériale.

Fig. 1.

Monument d'Aspro. Campo.

Plan du Monument.

Fig. 2.

Disposition des pierres aux tours du fort de Voivoda.

Fig. 3.

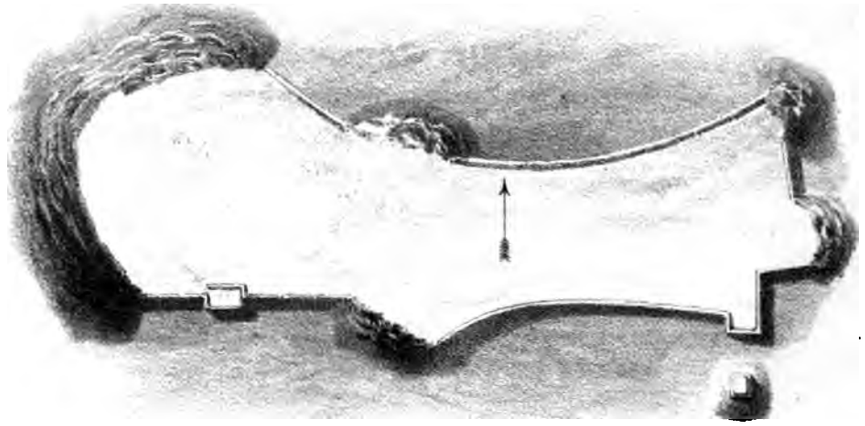

Fort près de Liopési

UofM

Imprimerie Impériale.

Mail

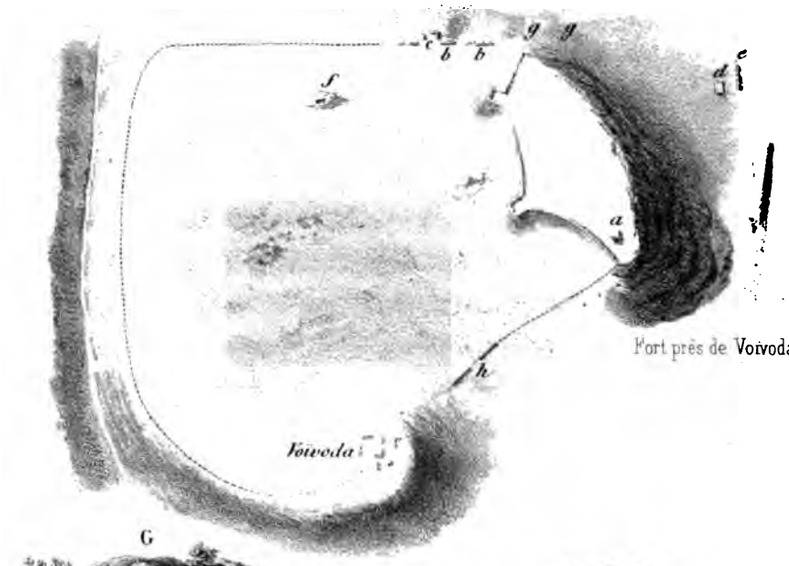

G

Vue du Tombeau *f*.

Coupe du Tombeau **G**.

G'

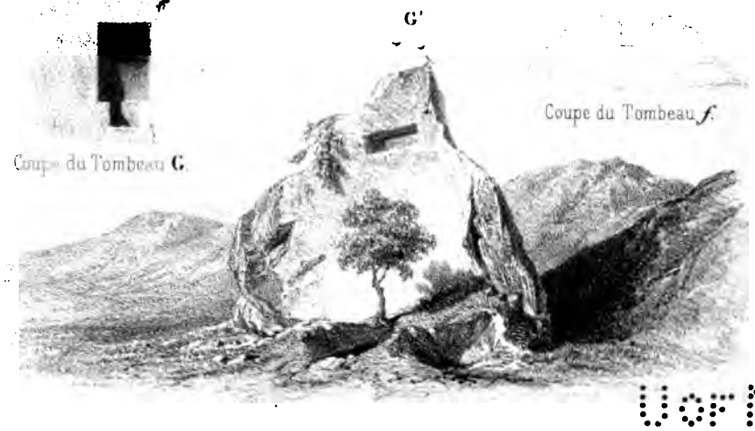

Coupe du Tombeau *f*.

UofM

Imprimerie Impériale

PHLIUNTE

Fig. 1.

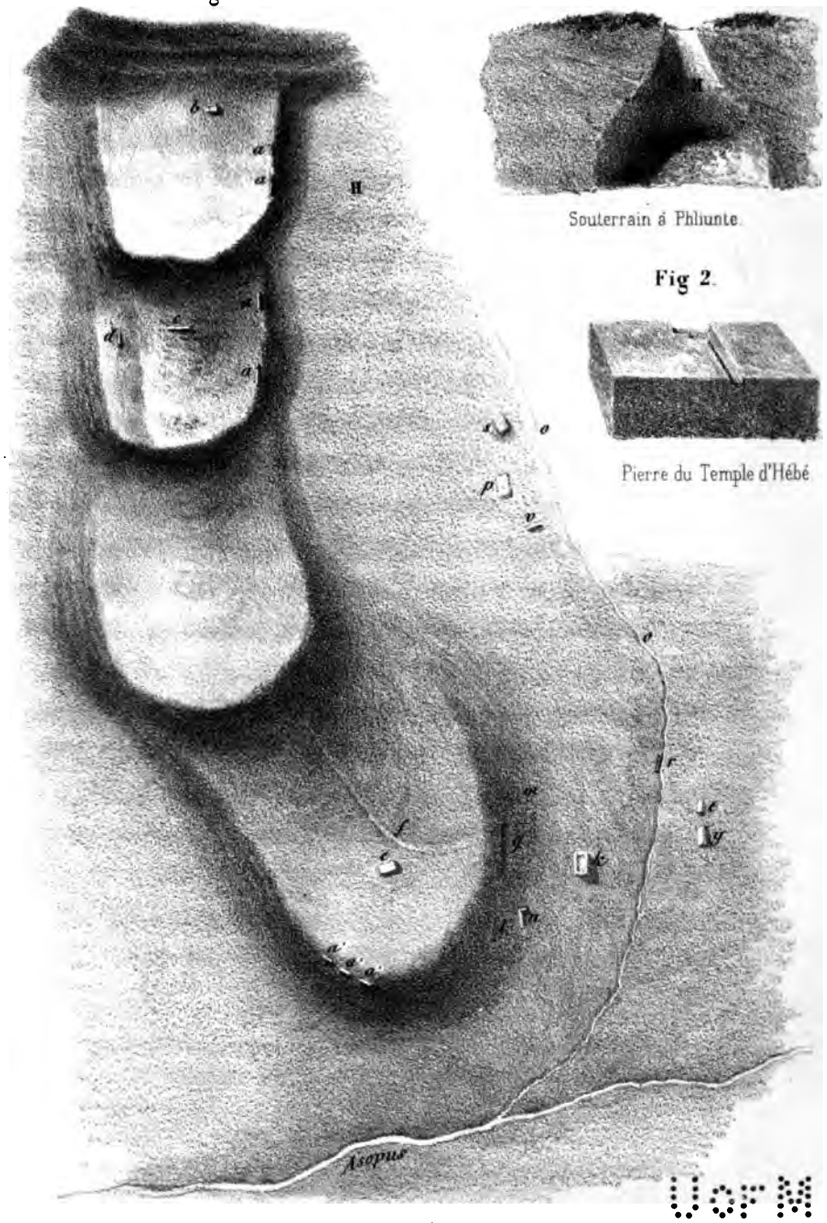

Fig. 3.

Souterrain à Phliunte.

Fig 2.

Pierre du Temple d'Hébé

UofM

Imprimerie Impériale.

Mail

CŒLOYSA

Imprimerie Impériale

Mau

Tour près de Mycènes.

Fig. 1.

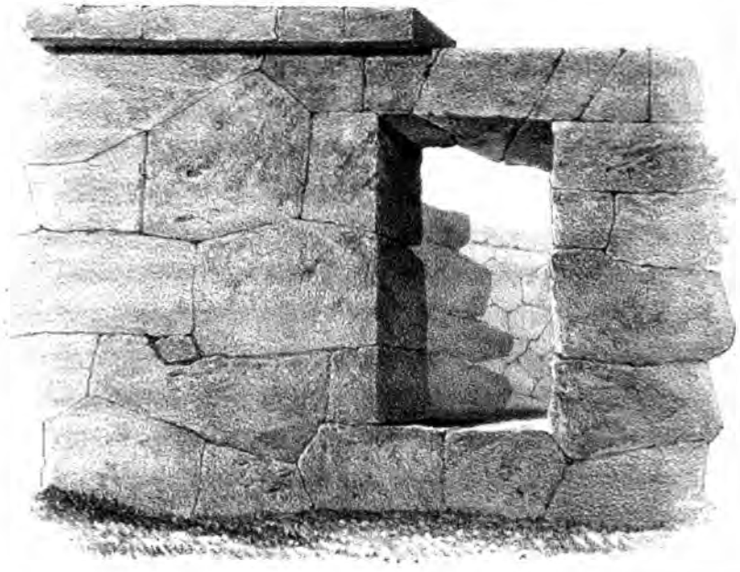

Fig. 2.

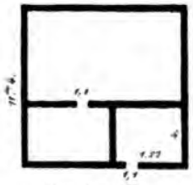

Plan de la Tour

Fig. 3.

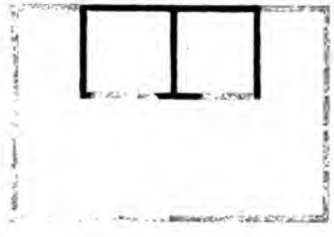

Édifice près de Phykia

Fig. 4.

Mur de l'Édifice près de Phykia.

Imprimerie Impériale.

Mau

Fig. 1.

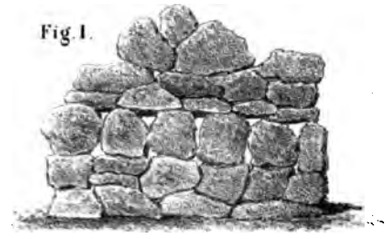

Mur du Pont de Mycènes.

Fig. 2

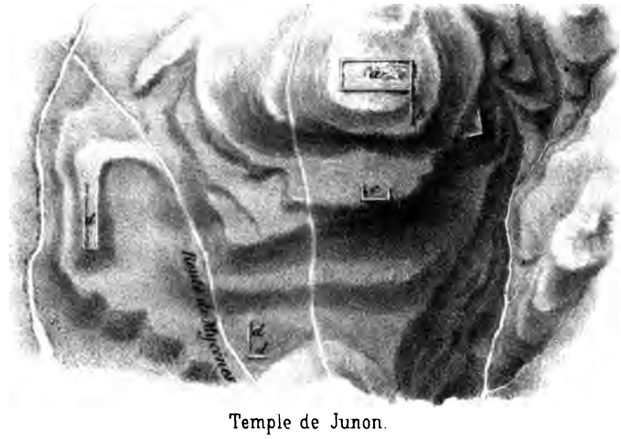

Temple de Junon.

Fig. 3.

A. Mur de soubassement de l'ancien Héræon

Fig. 4.

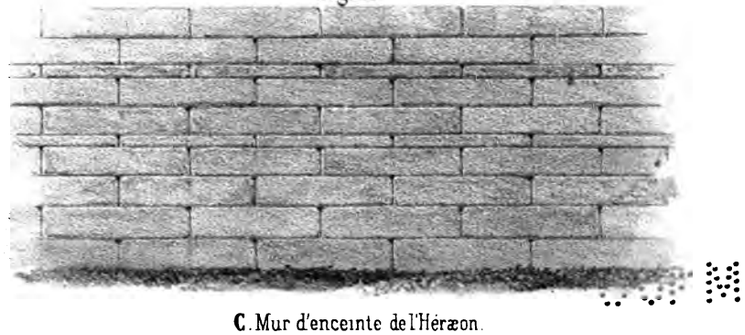

C. Mur d'enceinte de l'Héræon.

Imprimerie Impériale.

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

A L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PREMIÈRE SÉRIE

V

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

A L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE

L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE

PREMIÈRE SÉRIE

SUJETS DIVERS D'ÉRUDITION

TOME V

PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE L'EMPEREUR

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LVIII

DEUXIÈME PARTIE.

TABLE

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS LA DEUXIÈME PARTIE

DU TOME V DE LA PREMIÈRE SÉRIE.

Pages.

ÉTUDE SUR LA GÉOGRAPHIE GRECQUE ET LATINE DE L'INDE, Ier mémoire : Considérations préliminaires, Bassin du Kophès, par M. Vivien de Saint-Martin. 1

MÉMOIRE SUR LES CAUSES DE LA DISSIDENCE ENTRE L'ÉGLISE BRETONNE ET L'ÉGLISE ROMAINE, RELATIVEMENT À LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE PÂQUES, par M. Varin. 88

ÉTUDE SUR LA GÉOGRAPHIE GRECQUE ET LATINE DE L'INDE, IIe mémoire : Le Bassin de l'Indus, par M. Vivien de Saint-Martin. 244

NOTE SUR L'INSCRIPTION DE LOMAREC, PRÈS AURAY, par M. le vicomte Hersart de la Villemarqué. 411

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

A L'ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉTUDE

SUR

LA GÉOGRAPHIE GRECQUE ET LATINE DE L'INDE,

ET EN PARTICULIER

SUR L'INDE DE PTOLÉMÉE,

DANS SES RAPPORTS AVEC LA GÉOGRAPHIE SANSCRITE,

PAR M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

PLAN DU TRAVAIL.

L'histoire et la géographie de l'Inde sanscrite ont deux grands faits, deux époques mémorables qui projettent un rayonnement lumineux à travers l'obscurité des antiquités hindoues : c'est la réforme bouddhique au milieu du VI^e^ siècle avant notre ère, et, deux siècles plus tard, l'invasion d'Alexandre. Le Bouddhisme a été pour l'Inde le point de départ des temps véritablement historiques. Dans les choses pure-

ment humaines, le *récit* a remplacé la *légende*, et, pour la première fois, des dates fixes marquent la place des événements et leur enchaînement dans le cours des siècles. Voilà ce que l'école religieuse de Çâkya-mouni a fait pour une longue période de l'histoire de l'Inde. De même, l'apparition d'Alexandre sur l'Indus, et la domination permanente de ses successeurs dans l'Iran, la Transoxane et les contrées du Paropanisus, amenèrent des rapports tout nouveaux de politique et de commerce entre l'Inde et l'Occident, et ces rapports à leur tour répandirent chez les Grecs d'Ionie et d'Égypte, comme plus tard chez les Romains, des notions étendues sur la constitution sociale du peuple indien et la géographie de la Péninsule[1]. Ces notions nous sont aujourd'hui bien précieuses, quoique le temps ne nous en ait conservé que des débris épars dans les ouvrages des géographes, des historiens et des compilateurs; elles sont, du moins, marquées au cachet de l'Occident, de son esprit observateur et de son génie positif, et elles nous fournissent, en même temps que d'utiles synchronismes pour l'histoire, des moyens de comparaison et de contrôle qui profitent à l'étude des sources sanscrites. Les services sont d'ailleurs mutuels et l'utilité réciproque. Pour la géographie en particulier, là où les poëmes et les Pourânas ne nous donnent que de sèches nomenclatures, les sources classiques nous apportent souvent des indications de direction et de distances; et, par contre, les noms classiques, altérés dans la bouche des Grecs ou sous la plume des copistes, peuvent être ramenés à leur orthographe régulière par le rapprochement des documents indigènes.

Tel est le double objet de l'étude que nous allons entreprendre : rectifier la nomenclature grecque et latine de la géographie de l'Inde par sa comparaison avec la riche nomenclature que fournissent les livres sanscrits; mais surtout emprunter aux notions des anciens

[1] « Dabo nobilitatem ignobilibus locis; « aperiam cunctis gentibus terras quas na- « tura longe submoverat. » Ces paroles, que Quinte-Curce (IX, 6) met dans la bouche d'Alexandre, résument le grand côté historique de l'expédition du conquérant macédonien aux extrémités de l'Orient.

auteurs occidentaux ce qui manque trop souvent aux sources brahmaniques, les déterminations précises ou approximatives de la position des lieux. Le premier de ces deux objets est déjà d'un intérêt assez grand, ne serait-ce que pour fixer les futurs éditeurs dans le choix définitif des bonnes leçons parmi la multitude de variantes que présentent les manuscrits; c'est néanmoins le second qui importe plus particulièrement à l'ensemble de nos recherches; c'est surtout par le concours qu'ils apportent à la restitution de la carte sanscrite que les éléments étrangers appellent notre examen.

Parmi les auteurs qui appartiennent à la catégorie des sources classiques relatives à l'Inde, Ptolémée demande une attention particulière. Lui seul a un caractère de généralité, d'ordre et de liaison, qui manque à tous les autres. Les historiens des marches d'Alexandre ne dépassent pas le bassin de l'Indus; le Périple de la mer Érythrée décrit seulement le pourtour maritime; Strabon, copiste d'Ératosthène, n'a tiré de son auteur que les généralités, et ses notions sont nulles pour le sud de l'Inde; Pline, à qui on peut appliquer également cette dernière remarque, bien qu'il ait puisé à des sources plus nombreuses, ne donne guère que des séries de noms qui rappellent les listes pouraniques. Ptolémée seul, outre que sa nomenclature est plus riche qu'aucune des autres, procède d'après un plan rationnel. Après avoir indiqué les limites générales de l'Inde[1], il suit le pourtour entier de la Péninsule, depuis les bouches de l'Indus jusqu'au delta du Gange, énumérant tous les accidents maritimes de cet immense périple, golfes, baies, embouchures de rivières, ports et villes de commerce (§§ 2-18); puis il nomme les grandes chaînes de montagnes de l'intérieur, au nombre de sept (§§ 19-25), et fait connaître les rivières qui sortent de chacune de ces chaînes (§§ 26-41), nommant ces rivières d'après l'ordre où elles débouchent à la côte, en partant de l'Indus pour revenir au Gange. Vient ensuite, en recommençant toujours dans le même ordre, une liste considérable de territoires et de peuples classés par bassins de rivières, avec les villes de chaque territoire ou de chaque peuple

[1] Lib. VII, c. 1, § 1, Nobbe.

(SS 42-93), et finalement la mention des petites îles voisines des côtes à l'ouest et au sud-est (SS 94-96). Puis il poursuit, sur un plan analogue, la description de ce qu'il nomme l'Inde au delà du Gange, dans laquelle sont compris la partie gauche du bassin, entre le fleuve et l'Himâlaya, ainsi que l'Assam actuel et le bassin inférieur du Brahmapoutra (c. II, SS 1-27), et il termine par la grande île Taprobane (Ceylan), à laquelle il consacre un chapitre particulier (le IV^e^ de son livre VII).

Tel est le plan général de la description de l'Inde dans Ptolémée. On pourrait sans doute y désirer un arrangement plus simple que ce périple, qui recommence à trois reprises en suivant le même ordre, d'abord pour faire connaître la côte, puis les rivières qui y débouchent, puis, en troisième lieu, les territoires que ces rivières traversent; mais l'ordre en lui-même est excellent, et bien propre à nous guider dans la recherche des identifications. On reconnaît en outre, dans plusieurs des traits fondamentaux de la description ptoléméenne, de remarquables analogies avec la géographie pouranique : c'est ainsi, par exemple, que, dans les Pourânas comme dans Ptolémée, on trouve indiquées sept chaînes de montagnes principales, quelques Pourânas, comme le géographe alexandrin, énumérant en outre les rivières qui sortent de chaque groupe. Il y a ici, on le conçoit, un intérêt particulier à descendre de ces ressemblances générales à la recherche des analogies de détail, recherche appuyée d'ailleurs sur les notions actuelles dues aux explorateurs contemporains et aux travaux chorographiques, et cette étude ne peut que profiter également à l'éclaircissement de l'auteur grec et à celui de la géographie sanscrite.

Deux causes, toutefois, jettent une étrange perturbation dans les Tables de Ptolémée, aussi bien que dans ses cartes, qui en sont la traduction graphique : c'est, d'une part, le système que l'auteur lui-même a suivi dans l'expression des distances et des positions relatives des lieux en notations astronomiques; c'est, d'autre part, l'altération que l'incurie des copistes a introduite dans une foule de noms, altération telle que les mots sont devenus souvent tout à fait méconnaissables,

et qu'il est dès lors très-difficile, sinon impossible, d'en retrouver la synonymie. La collation attentive de toutes les variantes que l'on a pu recueillir a été en ceci d'un grand secours. La première cause est encore plus grave, parce que, tenant au fond même de l'œuvre, elle n'atteint pas seulement çà et là des points de détail, mais elle s'étend à l'ensemble et y forme un vaste réseau d'erreurs accumulées, qui changent tous les contours et en altèrent profondément la physionomie générale. La prodigieuse déformation que l'Inde a subie dans les cartes de Ptolémée donne la mesure du résultat auquel l'astronome géographe a été conduit par sa méthode factice, et presque toujours arbitraire, de notations astronomiques substituées aux distances et aux directions. Les matériaux que Ptolémée avait à sa disposition ne pouvaient être, du moins pour la plupart, que des journaux de navigation ou des itinéraires de caravanes, les uns exprimant les distances parcourues en journées de navigation, suivant la méthode ancienne, les autres en heures ou en journées de marche; or on sait combien ces indications sont incertaines et variables. Dans leur forme originelle, ces documents présentent du moins un enchaînement qui, jusqu'à un certain point, y conserve la position relative des stations intermédiaires; encore leur orientation générale et la longueur totale de leur parcours sont-elles sujettes à de grandes erreurs d'application, quand les points extrêmes ne se rattachent pas à des positions bien déterminées. Les divergences énormes que des géographes, d'ailleurs très-habiles, n'ont pu éviter en essayant de placer sur la carte les positions principales du Sahara et du Soudan au moyen d'un réseau d'itinéraires arabes, avant que ces contrées intérieures eussent été reconnues par des observateurs européens, montrent assez à quelles chances d'aberrations on est exposé dans l'emploi des documents de ce genre. Que sera-ce donc si l'auteur, s'attachant au résultat général plus qu'aux détails de son œuvre, n'apporte qu'une critique médiocre dans l'élaboration et l'emploi de ses matériaux? Là où les erreurs étaient plus faciles à éviter, parce que les pays étaient mieux connus, les matériaux plus abondants, et que nombre d'itinéraires se croisant aux mêmes

points fournissaient ainsi des *recoupements* qui auraient dû garantir la détermination au moins approximative de ces points d'intersection, dans ces contrées-là même, en Asie Mineure, en Perse, en Arménie, Ptolémée a rempli ses Tables d'erreurs telles qu'il est difficile de s'en rendre compte autrement que par l'absence de toute discussion critique. Pour sa carte de l'Inde, où les moyens de vérification étaient moindres, les erreurs d'orientation et de distances ont pris des proportions inouïes, et ces erreurs se sont encore aggravées pour nous de celles que les copistes ont semées à profusion dans les lettres numérales ainsi que dans les noms.

Ce sont là de graves difficultés, assurément, dans la restitution de l'Inde de Ptolémée aussi bien que dans son application à l'éclaircissement de la géographie sanscrite ; néanmoins l'ordre général qui a présidé à l'arrangement des parties, et la corrélation constante entre les montagnes, les rivières, les territoires et les villes, n'en restent pas moins, ainsi que nous l'avons dit, un puissant moyen de direction pour la recherche des synonymies. Aussi, malgré tous les vices de sa méthode et les déplacements qui en résultent, Ptolémée est-il encore notre source principale pour la géographie classique de l'Inde, non-seulement dans son ensemble, mais aussi en beaucoup de ses détails. Le meilleur, ou plutôt le seul moyen de rendre à la carte de Ptolémée ses proportions naturelles serait de retrouver dans ses Tables la trace des matériaux qui leur ont servi de base, c'est-à-dire les itinéraires originaux que le géographe a dénaturés. Cette tâche est laborieuse ; nous ne la croyons pas impossible. Dans tous les cas, on a là une clef qui conduira fréquemment à de bons résultats. L'ouvrage devrait être ainsi repris tout entier, livre par livre, chapitre par chapitre ; et, après cette longue suite de monographies, on pourrait arriver à une édition véritablement critique du texte, où les noms dénaturés seraient ramenés à leur forme au moins la plus probable.

La division naturelle par grands bassins, que Ptolémée a établie dans sa description de l'Inde, est aussi celle que nous devrons suivre ; cette division est d'autant plus convenable qu'elle s'accorde avec la distri-

bution des populations et celle des grandes divisions politiques qui se sont de tout temps partagé la Péninsule, ainsi qu'avec la marche des connaissances acquises sur l'Inde dans l'Occident, depuis les temps de la monarchie perse jusqu'aux premiers siècles de notre ère. C'est à la fois une division naturelle, une division ethnographique et une division historique.

La région du Kophès, à l'ouest du Sindh, fut connue dès le temps de Darius, cinq cents ans avant notre ère; et, deux siècles plus tard, les Macédoniens d'Alexandre sillonnèrent la même région avant de parcourir tout le bassin de l'Indus et de ses grands affluents, mesurant et décrivant le pays en même temps qu'ils le soumettaient à leurs armes. Encore quelques années, et Mégasthène, l'envoyé de Séleucus Nicator à la cour du roi de Magadha, réunira dans une ample relation les notions qu'un long séjour dans le nord de l'Inde lui avait procurées sur la géographie et les populations de la Péninsule, particulièrement sur les provinces gangétiques; puis enfin les relations commerciales poursuivies avec activité entre l'Égypte et l'Inde, sous les Ptolémées et sous les Romains, feront connaître le sud de la presqu'île, au moins dans ses parties littorales.

Telle a été la marche générale de l'histoire géographique de l'Inde au temps des Grecs et des Romains; tel est aussi l'ordre que nous suivrons dans notre Étude : le bassin du Kophès, le bassin de l'Indus, le bassin du Gange et l'Inde méridionale.

BASSIN DU KOPHÈS.

§ 1. Aperçu général.

L'Indus, dans la partie de son cours qui appartient à l'Inde, ne reçoit de l'ouest qu'un seul affluent considérable, le Kophès, qui réunit et apporte au fleuve toutes les eaux sorties des pentes méridionales de l'Hindou-koh. Le bassin du Kophès, dont la partie moyenne suit à peu près le trente-cinquième parallèle,

présente, de l'ouest à l'est, un développement de cent lieues mesurées à vol d'oiseau, depuis les sommets glacés du Koh-i-Baba (extrémité occidentale du Paropanisus), qui dominent la tête du bassin, jusqu'au confluent du Kophès et du Sindh, immédiatement au-dessus de la ville moderne d'Attok; du nord au sud, entre la double barrière de l'Hindou-koh (le Paropanisus) et du Sefid-koh, le bassin peut avoir une largeur d'environ deux degrés ou cinquante lieues.

Comme système d'eaux affluentes réunies finalement en un seule courant, le bassin du Kophès ne forme dans son ensemble qu'une grande région naturelle; mais, sous plusieurs rapports très-importants et tout à fait caractéristiques, il faut y reconnaître deux régions distinctes. L'élévation relative du sol, la conformation physique et les conditions climatologiques qui en résultent, établissent une différence tranchée entre la partie supérieure du bassin et la partie inférieure. La première, qui forme principalement le Kaboulistân propre, est un plateau montagneux, très-froid dans ses parties extrêmes, mais dont les vallées intérieures rappellent les plus belles provinces de l'Europe tempérée; la seconde, qui comprend les provinces de Djellalâbad et de Peïchavèr, avec le pays des Yazofzaïs, est une suite de plaines basses et chaudes, dont le climat et la végétation ressemblent à ceux de l'Inde[1]. Une descente rapide, marquant l'escarpement du plateau de Kaboul, conduit, au-dessus de Djellalâbad, de la région haute à la basse région[2]. Quand on a franchi cette passe, soit en descendant de Kaboul vers Peïchavèr, soit en montant de Peïchavèr à Kaboul, il semble, dit Baber, qu'on soit entré dans un autre monde[3].

[1] Kaboul, au centre de la région haute, est à 6,396 pieds anglais au-dessus de la mer; Peïchavèr, au milieu de la région basse, à 1,068 pieds seulement.

[2] La première est appelée par Baber *la région froide* (*serdsîl*); la seconde, *la région chaude* (*ghermsîl*).

[3] Baber's *Memoirs*, p. 141. La même

Température, aspect du pays, productions et végétation, mœurs et habitudes des populations, tout a pris autour du voyageur un nouvel aspect, tout lui apporte des sensations et des idées nouvelles. C'est là réellement, et non aux rives du Sindh, que la nature a posé la limite du monde hindou.

Et ce que la nature indique, l'histoire le confirme. Dans une contrée où le développement social n'a guère dépassé la vie de tribu, et où, d'ailleurs, la religion musulmane a effacé depuis onze siècles les traditions en même temps que les croyances nationales, il ne faut pas demander aux habitants le souvenir de leurs origines; mais ce que n'a pas gardé la mémoire des hommes, le sol lui-même en perpétue l'impérissable témoignage. Ce témoignage des époques primitives, il est écrit dans la nomenclature géographique. Les dominations étrangères ont pu introduire ici, comme dans l'Inde elle-même, des appellations nouvelles; des villes se sont élevées qui portent dans leurs noms la trace de leur origine plus récente; mais sous cette nomenclature des époques secondaires on en reconnaît une autre qui leur est antérieure, c'est celle qui se conserve dans les noms des montagnes et des rivières. Inhérente en quelque sorte au sol même, celle-ci s'est perpétuée de génération en génération, toujours reconnaissable malgré d'inévitables altérations. Or cette nomenclature primitive du bassin du Kophès, particulièrement de la région inférieure, a la même origine que la nomenclature géographique du nord de l'Inde : comme celle-ci, elle est toute sanscrite. Le Souastos des historiens d'Alexandre, dont le nom s'est perpétué dans la

remarque a été faite naturellement par les voyageurs qui ont traversé cette région. On peut voir Elphinstone, *Caubool*, p. 135; Alex. Burnes, *Voyage en Boukharie*, t. II, p. 117 de la traduction française; Wood, *Journey to Oxus*, p. 170; Masson, *Various Journeys*, vol. I, p. 185; etc.

rivière de Svat, c'est la *Çvêtî*, ou rivière Blanche, qui est déjà nommée dans les hymnes du Véda; de même que le Guræus est la *Gourî*, ou rivière Jaune, et la *Kalapanî*, l'eau Noire. Des appellations génériques très-communes dans la nomenclature sanscrite des rivières de l'Inde, telles que *Sindh*, *Var*, *Varân*, se retrouvent également dans la nomenclature des affluents du Kophès. Le nom du Kophès lui-même se lit dans les invocations védiques, où il est écrit *Koubhâ*. C'est par le sanscrit que s'explique le nom classique du *Paropanisas*. Nous pourrions multiplier ces exemples. De même, les noms des villes les plus anciennes que les livres indiens ou les témoignages étrangers nous y font connaître, Kaspapyre (Kâçyapapoura), Peukelaotis (Pouchkaravatî), Massaga (Mâçakâvatî), Peïchavèr ou Perchavèr (Pourouchapoura), tous ces noms, et beaucoup d'autres sont également des noms sanscrits [1]. Et non-seulement ils sont sanscrits de forme et d'étymologie, mais nous les voyons figurer dans les antiques traditions consacrées par les épopées de l'Inde. Le plus ancien des monuments de la littérature sanscrite, le recueil des hymnes védiques, associe, dans les vieux souvenirs des Âryas de la Pentapotamie, cette partie des territoires situés à l'ouest du Sindh à ceux qui bordaient le fleuve à l'orient. Les origines mêmes du peuple védique re-

[1] La physionomie sanscrite de la nomenclature s'étend, selon la juste remarque de M. Wilson (*Ariana antiqua*, p. 162), jusqu'au massif alpin qui sépare le bassin de l'Indus du domaine des fleuves de la Transoxane. Voyez aussi M. Lassen sur ce sujet, dans ses Recherches sur la place ethnographique des peuples de l'Inde occidentale, *Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.* t. IV, 1842, p. 87 et suiv. particulièrement à la page 91, où le savant professeur s'exprime ainsi : « Ich halte es für falsch zu sagen : « der Fluss Indus sei die natürliche Gränze « Indiens gegen Westen,.... und ich glaube « dass eine genaue Fassung so bestimmen « müsste, dass die Gebirgszüge im Westen « des Indus, die östlichste Soliman-Kette, « das Lakki und Hala-Gebirge, die Scheide « bildeten, das niedrige Land am West- « ufer des Indus den indischen Gebieten « zutheilend. »

montaient dans cette direction; c'était par cette route que les tribus étaient arrivées dans la région des Sept-Fleuves (le Sapta-Sindhou des hymnes, le Pendjab de la géographie actuelle); et sûrement, avant de franchir le Sindh, elles avaient séjourné longtemps dans les plaines et dans les vallées qui bordent le Kophès. Aussi reconnaît-on aisément qu'une véritable fraternité existe entre une partie au moins des tribus de ce que nous nommons aujourd'hui l'Afghanistân et celles de l'Inde ancienne. Cette fraternité originaire de deux races que le temps a séparées, et qui ont eu des destinées diverses dans l'histoire, a ses racines au plus profond des âges; l'arbre primitif a couvert à la fois de ses puissants rameaux la région de l'Himâlaya et la région du Paropanisus. Des deux côtés du Sindh, sur les bords du Kophès comme dans les vastes plaines qui se prolongent jusqu'à la barrière des monts Vindhyâ, les mêmes noms sont communs à une foule de tribus de toutes les époques, témoignage certain d'une origine commune. Par la synonymie ethnologique, plus encore que par la synonymie géographique, le bassin du Kophès appartient à l'Inde.

Aussi le trouve-t-on mentionné comme une partie de l'Inde dans les historiens et dans les géographes de toutes les époques. Lorsque Alexandre, après avoir brisé dans la plaine d'Arbelles le fragile colosse de la monarchie perse, se dirige vers la Bactriane par la contrée des Zarangues et l'Arakhosie, c'est-à-dire par les pays de Kandahar et de Ghazni, il se trouve, selon les expressions du plus exact de ses historiens, aux confins des Indiens qui habitent *en deçà de l'Indus*[1]. Dans un passage de ses Indiques, le même écrivain précise davantage ces expres-

[1] Ἐς Ἰνδοὺς τοὺς ἐπὶ τάδε τοῦ Ἰνδοῦ ποταμοῦ. (Arrian. *Exped. Al. M.* III, c. xxv, 8.) Plus loin (c. xxviii, 1), ces Indiens de l'ouest sont désignés sous la qualification de προσχώροι Ἀραχώτοις « qui confinent aux Arakhotes »

sions, en qualifiant particulièrement d'*Indiens* les Assakènes et les Astakènes (c'est-à-dire, comme nous le verrons bientôt, les habitants du pays actuel des Yazofzaïs), qui demeuraient, dit-il, en dehors de l'Indus, ἔξω Ἰνδοῦ, c'est-à-dire à l'ouest [1]. Ces Indiens *extérieurs* sont, dit-il, moins noirs de peau que ceux qui habitent au delà du fleuve [2], ce qui, sans doute, avait donné lieu à l'appellation d'*Inde blanche*, que les Parthes, au rapport d'Isidore de Charax, appliquaient à la région qui borde l'Indus à l'ouest, en y comprenant l'Arakhosie [3]. On conçoit bien, d'ailleurs, que cette application du nom d'*Indiens* à une partie des populations situées à l'ouest de l'Indus n'ait jamais eu de limites bien précises. Quelques-uns la prennent dans un sens plus étendu, comme le dernier auteur que nous venons de citer; d'autres, comme Arrien, dans un sens plus restreint. On voit dans Pline que la plupart des auteurs comprenaient dans l'Inde la région tout entière du Kophès, *ultimo fine Cophete flavio*, et regardaient comme des pays indiens les quatre satrapies des Gédrosiens, des Arakhotes, des Ariens et des Paropanisades [4], ce qui revient à l'Afghanistân actuel avec le Baloutchistân. La même notion est commune à la plupart des auteurs musulmans. Dans l'Édrisi (XII^e^ siècle), Kaboul est qualifiée de ville indienne [5]. Le *Mésalek-Alabsar* de Chéhab-eddîn (XIV^e^ siècle) attribue au Sindh la ville de Ghazna [6], et l'empereur Baber parle de Kandahar comme d'une place située à la limite de l'Hindoustân et du Khorasân [7]; Ibn Haoukal regarde également comme appartenant à l'Inde la totalité du bassin du Kophès, moins les hautes vallées de l'Hindou-koh occidental,

[1] Arrian. *Indica*, c. I, § 1.

[2] *Ibid.* § 2

[3] Isidori Characeni *Stathmi Parthici*, § 19.

[4] *Hist. natur.* lib. VI, c. XX.

[5] *Géographie d'Édrisi*, trad. par M. Jaubert, t. I, p. 182 et 459.

[6] *Notices et Extr. des Manuscr.* t. XIII, p. 257.

[7] Baber's *Memoirs*, p. 137.

qui appartenaient au Ghaûr [1]. Ptolémée, dirigé par des notions plus exactes, n'attribue à l'Inde que la partie basse du bassin du Kophès [2], à l'exclusion de la région haute, qui forme aujourd'hui le Kaboulistân, et qui chez lui porte le nom de contrée des Paropanisades [3]. C'est qu'en effet, sauf quelques immixtions de tribus et un certain nombre de noms se rapportant évidemment au sanscrit, la région haute, dans son ethnographie comme dans sa nomenclature géographique, ne présente avec l'Inde que des rapports éloignés et partiels, tandis que, même aujourd'hui, après tant de révolutions et de déplacements, la région chaude du Kophès inférieur est encore une contrée foncièrement indienne par sa nomenclature et son ethnographie.

Cependant, quoique originairement du même sang, les tribus sanscrites du Kophès et celles du Sapta-Sindhou (le Pendjab) se séparèrent de bonne heure. Cette séparation, selon toute apparence, date de l'époque où le peuple védique passa le Sindh pour chercher de nouveaux établissements à l'orient du grand fleuve. Elle se fit de plus en plus profonde à mesure que les tribus védiques s'avancèrent au sud-est dans leur marche séculaire, et elle fut complète quand la Yamounâ et le Gange furent devenus leur établissement définitif. Naturellement, on ne peut assigner de date précise aux événements d'une histoire qui manque absolument de chronologie; néanmoins, la combinaison des données que nous possédons sur les anciens temps de l'Inde permet de regarder comme l'époque très-probable, et au moins fort approximative, de l'arrivée des Âryas védiques sur la Yamounâ et le Gange supérieur, l'intervalle du XIV^e^ au XII^e^ siècle avant notre ère. Depuis lors,

[1] Dans l'*Oriental Geography*, traduite par M. Ouseley, p. 212 et 226.

[2] *Geogr.* lib. VII, c. 1.

[3] *Ibid.* VI, 18.

et quoique les contrées de l'extrême nord (telles que la région du Kophès l'était devenue pour les Âryas du Gange) se retrouvent encore dans les vieilles traditions légendaires du Mahâbhârata, elles n'y apparaissent que comme des contrées lointaines occupées par des barbares étrangers à la nation brahmanique. Ils y figurent sous deux appellations principales, celles de *Gandhâra* et d'*Açvaka*. La première de ces dénominations est la plus ancienne, car elle se trouve déjà dans un passage des hymnes védiques [1]; la seconde, qui signifie proprement le peuple aux beaux chevaux, les *Cavaliers* (du mot *açva*, qui est en sanscrit le nom le plus commun du cheval), paraît pour la première fois dans les Itihâsas du Mahâbhârata. On sait que, de tout temps, les pays qui confinent au nord-ouest de l'Inde ont été renommés par l'excellence de leurs chevaux. Le nom de *Gandhâra* et celui d'*Açvaka* ont d'ailleurs cet intérêt particulier, que nous les verrons bientôt reparaître dans nos sources grecques et latines; il n'était donc pas indifférent d'en marquer exactement l'origine, et de les reconnaître en même temps pour ce qu'ils sont réellement, pour des appellations purement qualificatives, et non des ethniques, dans la stricte acception du mot.

§ 2. Expéditions assyriennes et persanes sur l'Indus, antérieures à celles d'Alexandre.

Placée comme elle se trouve sur la route de l'Inde, ou plutôt formant la seule communication directe et facile entre l'Inde et l'ouest de l'Asie, la région du Kophès dut être de bonne heure un objet d'entreprises pour les rois de l'Assyrie et de la Perse, dont les regards paraissent s'être tournés de tout temps vers l'Orient. L'expédition de Sémiramis, telle que Diodore la

[1] *Rig-Véda*, t. I, p. 311, çl. 7, Langl.; vol. II, p. 18, Wilson.

raconte d'après les Assyriaques de Ctésias[1], a presque le caractère d'une légende remplie de circonstances puériles, et elle est tout à fait dénuée de ces détails géographiques qui sont le contrôle des événements. Si cette expédition est réelle, comme il est d'ailleurs permis de le croire, on en trouvera sûrement quelque trace dans les inscriptions cunéiformes de Ninive, destinées à jeter tant de lumières inattendues sur l'ancienne histoire de l'Asie. Déjà l'on a cru pouvoir tirer de ces inscriptions les bases d'une chronologie positive, qui confirmerait pleinement les indications d'Hérodote quant à l'époque de Sémiramis, en fixant l'époque de cette reine célèbre au VIII^e^ siècle avant notre ère, époque qui se concilie bien avec les données que nous avons d'ailleurs sur l'état du nord-ouest de l'Inde depuis les temps védiques[2]. Cyrus, vers le milieu du VI^e^ siècle avant notre ère[3], doit avoir aussi porté ses armes jusqu'à l'Indus. La tradition historique lui attribuait la destruction de Kapiça, une des villes importantes de la haute région du Kophès[4]; et dans la région inférieure, les Assakènes et les Astakènes, c'est-à-dire les tribus indigènes du Gandara, sont comptés parmi ses tributaires[5]. La tradition rapportait en outre qu'au retour de son expédition dans l'Inde, Cyrus avait vu périr son armée entière dans les déserts de la Gédrosie[6]. La domination persane sur ces cantons a laissé plus

[1] Diodor. Sicul. lib. II, c. XVI-XIX; cf. Arrian. *Expeditio Alex. M.* lib. VI, c. XXIV, 2, et Strabon, XV, p. 722, avec les remarques de Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. I, p. 858 sq. Dans Pline (VI, CXXIII), la fondation de la ville d'*Arachosia*, appelée aussi *Cophen* (dans la province d'Arakhosie, au sud de Ghazna), est attribuée à Sémiramis.

[2] Ces résultats sont indiqués dans une lettre du colonel Rawlinson à la Société asiatique de Londres; mais le mémoire où ils doivent être discutés et approfondis n'a pas encore paru.

[3] Vers 538, selon l'approximation la plus probable.

[4] Plin. VI, c. XXIII.

[5] Arrian. *Indica*, I, 3; add. Strab. lib. XV, p. 722 (t. V, p. 99 de la trad. fr.).

[6] Arrian. *Anab.* VI, XXIV, 2.

d'un vestige dans la nomenclature géographique. Il suffit de rappeler le nom du Khoaspès, un des grands affluents du Kophès.

Quel que soit le véritable caractère historique des expéditions de Sémiramis et de Cyrus, il est certain que leurs conquêtes sur l'Indus ne furent que des acquisitions passagères, puisque, à l'époque où Darius Hystaspes monta sur le trône, la frontière orientale de l'empire ne dépassait pas l'Arakhosie (le *Haraqaïti* des textes zends, l'*Haraouvatis* des inscriptions cunéiformes, l'*Arrokhadj* de la géographie musulmane, les provinces de Kandahar et de Ghazna de la géographie actuelle), c'est-à-dire les parties de l'Afghanistân qui sont à l'ouest de la chaîne des monts Soleïmân. Ce fait est établi par la grande inscription trilingue de Bisoutoun, qui indique les dernières contrées orientales où Darius avait porté ses armes à l'époque où le monument fut érigé [1]. Rappelé au centre de l'empire et dans les provinces de l'ouest par une suite continuelle de troubles à contenir et de soulèvements à réprimer, le monarque

[1] Inscr. de Bisoutoun, texte et traduction par M. Rawlinson, *Journal of Roy. As. Soc.* vol. X, 1846, p. xxxv; conf. Oppert, *Nouv. Journ. asiat.* juillet 1851, p. 75. — Les colonnes babylonienne et médique de l'inscription, là où la colonne perse mentionne les Saka parmi les nations soumises à l'empire, nomment les *Parouparaeçanna* et les *Kimiri* : telles sont, du moins, les lectures de M. Rawlinson. Ce savant a cru reconnaître le mont *Paropanisus* dans le premier de ces noms. (*Journ. of Roy. Asiat. Soc.* vol. XIV, p. xx.) Plusieurs raisons, qu'il serait trop long de développer ici, nous paraissent s'élever absolument contre cette identification; il nous semble beaucoup plus naturel d'assimiler le *Parouparaeçanna* de l'inscription aux *Parrhasini* de la région de l'Oxus (Plin. VI, xviii, Hard.), peuple que M. Sillig a mal à propos exclu de son texte (t. I, p. 419, 1851), et qui doit répondre aux *Parrhasii* de Strabon (XI, p. 508). Le préfixe *Parou* serait le mot qui signifie montagne dans les anciennes langues ariennes, et le terme composé désignerait les Paraeçanna ou Parrhasini « montagnards ». M. Grotefend lit *Paroûparisân* et *Kavar;* mais il rapproche également ce dernier nom des *Gômer* de la Bible, et il les assimile aux Κομαροί du Iaxarte, dans Ptolémée. (*Erläuterung der babylonischen Keilinschriften aus Behistun*, p. 17. Göttingue, 1853, in-4°.)

perse n'avait pu réaliser encore à cette époque ses projets de la conquête de l'Inde, qu'il avait peut-être déjà conçus, mais qu'il n'effectua que beaucoup plus tard. Aussi deux inscriptions de Persépolis, d'une date très-postérieure au monument de Bisoutoun, notamment l'inscription du tombeau même de Darius [1], nomment-elles parmi les contrées soumises à l'empire le *Gandhâra* et le *Sindhou*, qui ne sont pas encore mentionnés à Bisoutoun. Nous n'avons pas la date précise de l'expédition de Darius dans les contrées du Kophès et du Sindh, ni la date de leur annexion à l'empire akhéménide : ces faits doivent être des premières années du v^e^ siècle avant notre ère, vers 498 ou 496 [2].

Cette expédition de Darius a cela de particulièrement remarquable, qu'elle a été le point de départ des premières notions authentiques qui parvinrent chez les Grecs, et qui furent recueillies par leurs écrivains sur les pays riverains de l'Indus. Darius, avant de s'avancer dans ces contrées, auxquelles les entreprises de Sémiramis et de Cyrus avaient dû donner dans l'Iran une réputation redoutable, voulut les faire reconnaître. Un Grec d'Asie, Scylax de Karyanda, fut chargé de cette mission importante. Scylax devait explorer le Sindh dans toute sa longueur, et revenir en Perse par la mer méridionale. C'est en l'année 509 que fut commencée cette grande reconnaissance, qu'Alexandre et Néarque, son amiral, devaient renouveler cent quatre-vingt-quatre ans plus tard. Scylax en publia dans sa

[1] Lassen, *Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.* t. VI, 1845, p. 53 et 92 ; Oppert, *Nouv. Journ. asiat.* févr. 1852, p. 141 et 154. La mort de Darius se place en l'année 486 avant J. C.

[2] Le souvenir confus de l'expédition de Darius s'est conservé dans les traditions iraniennes et a été recueilli par l'auteur du *Modjmel altevarikh*. (Voyez les Fragments arabes et persans relatifs à l'Inde, traduits par M. Reinaud, dans le Nouveau Journal asiat. t. IV, 1844, p. 171, et le Mémoire du même savant *Sur l'Inde antérieurement au xi^e^ siècle*, p. 56. Paris, 1849, in-4°.)

patrie un journal, qui n'est malheureusement pas arrivé jusqu'à nous; et les anciens auteurs grecs qui purent le consulter, Hécatée de Milet pour son Périple du Monde (ouvrage dont nous n'avons aussi que de faibles débris [1]), Hérodote pour son Histoire universelle, ne nous en ont transmis que de trop courts extraits. Ce qui résulte du récit d'Hérodote [2], c'est que l'expédition vint s'embarquer à Kaspapyrus, sur le Kophès inférieur [3], et que, pénétrant de là dans le Sindh, elle descendit jusqu'à la mer. Hécatée donne au canton où était située Kaspapyre le nom de *Gandara* [4]; nous retrouvons ici, de même que dans les inscriptions de Persépolis, le *Gandhâra* des Hymnes et de la géographie brahmanique. Dans Hérodote, qui ne nomme pas ici le Gandara [5], le même canton est appelé *Pakteïké* [6]. Cette dernière dénomination, ainsi que M. Dorn et M. Lassen l'ont déjà remarqué [7], nous apporte un renseignement d'une véritable importance historique et ethnographique. Comme, en effet, on n'y peut méconnaître le nom indigène du peuple afghan, *Pakhtou* (au pluriel *Pakhtoûn*), nom que la plupart des tribus se donnent entre elles, et que toutes appliquent à leur idiome national [8], on tire de là un témoignage incon-

[1] Sur Hécatée, voyez Lassen, *Indische Alterth.* t. II, p. 630.

[2] Lib. IV, c. XLIV.

[3] Voyez, sur la situation de Kaspapyrus, une note additionnelle à la suite de ce Mémoire.

[4] *Apud* Steph. Byzant. *s. v.* ΓΑΝΔΑΡΙΚΗ, ou dans les *Fragmenta historic. græcorum*, édités par M. Müller, dans la Bibliothèque grecque de Didot, vol. I, p. 12, frag. 179.

[5] Hérodote mentionne ailleurs les *Gandari*, dans le tableau des satrapies de l'empire de Darius (lib. III. c. XCI), et, plus tard, dans le dénombrement de l'armée de Xerxès (VII, 66), deux documents d'origine perse.

[6] Herodot. lib. III, c. CII, et IV, XLIV.

[7] Dorn, *Grammatische Bemerk. über das Paschtu*, dans les Mémoires de l'Acad. de S. Pétersb. classe histor. t. V, 1839, p. 2 et 437, et *History of the Afgh.* t. II, p. 64; Lassen, *Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.* t. II, 1839.

[8] Leech, *Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, vol. VIII, 1839, p. 1; Elphinstone, *Caubool*, p. 151; Dorn, *locis supra cit.* — Le mot se prononce aussi *Poukhtoûn* et *Pouchtoûn*; mais c'est de la forme *Pakh-*

testable de la présence des Afghans dans le bassin inférieur du Kophès, cinq siècles au moins avant l'ère chrétienne [1]. L'emploi simultané des deux noms différents de *Gandara* et de *Paktouïkê*, pour désigner une même contrée, s'explique d'ailleurs aisément par ce double fait, que l'un de ces noms était l'appellation indienne du pays, tandis que l'autre était la dénomination indigène des habitants.

Nous n'avons pas, quant à présent, à nous arrêter aux détails que donne Hérodote sur les autres parties de l'Inde que la reconnaissance de Scylax et l'expédition de Darius avaient fait connaître [2]; sauf quelques vagues indices de l'extension du pays des Indiens vers le sud, les informations de l'historien ne sortent pas du bassin de l'Indus. Ces informations sont d'ailleurs très-restreintes : quelques traits de mœurs, quelques renseignements très-sommaires sur les classes diverses de la population, aucun détail géographique, pas un seul nom de peuple ou de tribu. Il suffit de renvoyer au commentaire de Rennell, dans sa Géographie d'Hérodote [3], ou mieux encore aux remarques plus substantielles du savant auteur des Antiquités de l'Inde [4]. Ctésias, postérieur d'un demi-siècle à l'historien d'Halicarnasse [5], et dont les informations, puisées aux mêmes sources, se renferment dans les mêmes limites, s'attache en-

toân que s'est évidemment formé le mot *Patân*, qui est devenu la désignation vulgaire des Afghans dans le nord de l'Inde.

[1] Le nom d'*Afghân* n'est pas moins ancien que celui de *Pakhtoân* dans la région inférieure du Kophès, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

[2] Herodot. lib. III, c. XCIV et XCVIII à CVI; add. VII, 65, sqq.

[3] J. Rennell, *The geographical system of Herodotus*, p. 305, sqq. London, 1800; in-4°.

[4] Chr. Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. II, p. 113 et 631, sqq. Bonn, 1852, in-8°. — On peut trouver encore çà et là quelque bonne vue d'ensemble ou quelque heureux aperçu de détail dans Mannert, *Geographie der Griechen und Röm.* t. V, c. 1; Gosselin, *Géographie des Grecs analysée*, t. III, p. 168; Heeren, *Politique et commerce des peuples de l'antiquité*, t. I, p. 390 de la trad. franç.; Ritter, *Erdkunde*, t. V, p. 445.

[5] Il écrivit son Histoire de l'Inde un peu moins de quatre cents ans avant notre ère.

core davantage aux *choses merveilleuses* de ces contrées lointaines, comparable en ceci à nos voyageurs du moyen âge[1].

Mais nous touchons à l'époque mémorable où l'expédition d'Alexandre va reculer considérablement les limites orientales de la mappemonde grecque, et nous ouvrir des sources toutes nouvelles pour l'étude comparée de l'ancienne géographie de l'Inde.

§ 3. Étude géographique des marches d'Alexandre dans le bassin du Kophès.

La région du Kophès eut sa large part dans ce rapide accroissement de notions positives. Une année entière employée par Alexandre et par ses lieutenants à soumettre les belliqueuses tribus de cette région, et à réduire leurs places principales assises en des lieux d'une facile défense; une année, pendant laquelle le pays fut sillonné par les troupes macédoniennes, qu'accompagnaient des *mesureurs* (βηματισταί) chargés de faire ce que nous nommerions aujourd'hui des reconnaissances militaires, et de relever les routes parcourues, dut fournir d'amples renseignements sur la géographie du bassin et sur ses populations. Des *chorographes*, dont l'histoire nous a conservé le nom, avaient mission officielle de recueillir ces notions, qui se répandirent promptement chez les Grecs de la mère patrie, témoin les informations exactes qu'on trouve déjà dans un des ouvrages d'Aristote sur le mont Paropanisus et sur les rivières qui en descendent en diverses directions. Nous allons suivre la marche de l'expédition sur les pas des historiens, et nous espérons, grâce aux moyens de comparaison que nous possédons aujourd'hui, que de cette géographie classique de l'Inde extérieure,

[1] Le meilleur travail critique qui ait été fait sur Ctésias est maintenant celui de M. Lassen, qui lui a consacré un ample commentaire dans ses *Indische Alterth.* II, p. 636 à 660.

naguère encore si incertaine, bien peu de points resteront inéclaircis [1].

Alexandre, après sa campagne de la Perse et la conquête de l'Arakhosie (331-330 avant J. C.), s'était porté sur la Bactriane en remontant le bassin de l'Étymander; il arriva ainsi au pied

[1] Si la géographie comparée du bassin du Kophès était restée si obscure et défigurée par tant d'identifications erronées, ce n'était assurément pas faute de recherches spéciales. Sans parler des essais nécessairement fort imparfaits de Rennell et de Mannert (Rennell, *Memoir of a Map of Hindoostan*, p. 170-177, 1793; C. Mannert, *Geographie der Griechen und Römer*, V, 1, c. II, p. 22-39, 1797), M. Van der Chys, en 1828, et M. Carl. Ritter, en 1832, ont publié sur ce sujet deux dissertations spéciales (Van der Chys, *Commentarius geographicus in Arrianum de Expeditione Alex.* Lug. Batav. 1828, in-4°, p. 91 sqq.; C. Ritter, *Ueber Alexander des Grossen Feldzug am indischen Kaukasus*, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin pour 1829, Berlin, 1832). La thèse de M. Van der Chys n'a pas de valeur géographique sérieuse; et quant au Mémoire de M. Ritter, si les rapprochements qu'on y trouve indiqués sont aujourd'hui rectifiés pour la plupart, une bonne appréciation critique des sources originales donne encore de la valeur à son travail. Droysen a mis à profit, avec une heureuse sagacité, les Mémoires de Baber pour la partie géographique de son Histoire d'Alexandre (*Gesch. Alexanders des Grossen*, Berl. 1833; in-8°, p. 360-381); mais on voit que les renseignements lui ont fait défaut sur une grande partie des contrées parcourues par Alexandre. M. Court, auteur d'un Mémoire sur les marches d'Alexandre (*Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, vol. V, 1836, p. 387-395), avait l'avantage d'avoir vu le pays; cependant il n'y a guère que des conjectures dans son travail, et elles sont rarement heureuses. M. Jacquet a traduit ce Mémoire dans le Nouveau Journal asiatique (t. IV de la 3e série, 1837, p. 359-396), et il y a joint des notes où déborde l'érudition, mais sans beaucoup de valeur pratique. Il y a déjà une bien plus grande portée dans la partie géographique du volume de M. Lassen, *Zur Geschichte der Griechischen und Indoskytischen Kœnige*, Bonn, 1833 (p. 115 à 141), travail que le savant indianiste a repris avec de nouveaux développements dans le deuxième volume de son *Indische Alterthumskunde* (p. 119-187, 1852). Nous ne devons pas oublier le rapide aperçu tracé par M. Théodore Benfey, dans son grand article sur l'Inde ancienne, inséré au XVIIe volume de l'*Allgemeine Encyclopædie* d'Ersch et Gruber, et tiré à part sous le titre d'*Indien* (p. 43-47), non plus qu'un essai de James Prinsep (*Journal of Asiatic Society of Bengal*, vol. XI, 1842, p. 568, sqq.); mais c'est le dernier travail de M. Lassen, que nous venons de mentionner, et le chapitre géographique du bel ouvrage de M. Wilson sur l'*Ariana antiqua*, qui marquent véritablement le point où la géographie comparée du bassin du Kophès avait été portée par les recherches qui ont précédé notre propre travail.

des passes qui coupent le massif de l'Hindou-koh, entre le bassin supérieur du Kophès et le bassin de l'Oxus. Frappé de l'importance de ce point comme position stratégique, il y jeta les fondements d'une ville, à laquelle il voulut donner son nom [1]: c'est la place que les auteurs désignent communément sous la dénomination d'*Alexandrie du Caucase,* ou *Alexandrie des Paropanisades* [2]. Quoique la campagne du Kophès, précurseur de la campagne de l'Inde, ne commence que deux ans et demi plus tard (au printemps de 327), on a dû rappeler cette première traversée de l'année 330, à laquelle se rattache une indication importante pour la détermination du site de l'Alexandrie caucasienne. Dans sa marche de l'Arakhosie aux passes du Paropanisus, Alexandre avait dû nécessairement traverser *Ortospanum,* ville dont l'identité avec la Kaboul actuelle n'est pas douteuse, comme nous le verrons bientôt. Les historiens abréviateurs, les seuls que nous possédions aujourd'hui, ne nomment pas cette place; mais nous la trouvons mentionnée dans un fragment des documents originaux que nous a conservé Pline, où la longueur de la route parcourue est indiquée d'après le journal de Diognète et Baeton, les deux *mensores* en chef de l'armée macédonienne. D'après ce document, *Alexandria ad Caucasum* était à cinquante milles romains d'*Ortospanum,* « ab Ortospano ad Alexandri oppidum, L M... Hanc urbem « sub ipso Caucaso esse positam [3]. » Nous avons donc ici, pour nous guider dans la recherche du site que devait occuper la ville d'Alexandre, une double direction : cinquante milles romains depuis la ville actuelle de Kaboul (l'ancienne *Ortospanum*), et

[1] Arrian. *Anab.* III, XXVIII, 4; Q. Curtius, VII, 3; Diod. XVIII, 83.

[2] Dans Arrien, Ἀλεξάνδρεια πρὸς Καύκασον (lib. III, c. XXVIII, 4, et V, 1, 5), et Ἀλεξάνδρεια ὑπὸ Παροπαμισάδαις, IV, XXII, 4; dans Pline, citant Baeton, *Alex. sub Cauc.* (VI, c. XVII, 21). Nous aurons à mentionner tout à l'heure une autre dénomination, qui se trouve dans Ét. de Byzance.

[3] Plin. *Hist. natur.* lib. VI, XVII, 21.

l'approche des grandes montagnes qui couvrent au nord le Kaboulistân; et ce qui rend cette direction encore plus précise, c'est que nous savons que l'armée macédonienne dut franchir la montagne par la passe de Khévâk, à la tête de la vallée de Pendjchîr, la première station à la sortie des défilés étant désignée sous le nom de *Drapsaca* dans Arrien, et d'*Adrapsa* dans Strabon[1], lieu qui se reconnaît aisément dans l'*Inderâb* de nos cartes, ou plutôt Andérâb[2], à la pente septentrionale de l'Hindou-koh. Les siècles n'ont apporté aucun changement dans la topographie de cette région alpine; le voyageur chinois Hiouen-thsang, qui a franchi la même passe au milieu du VII^e^ siècle, nomme également Andérâb comme le premier lieu que l'on rencontre à la sortie de la montagne[3]; et le lieutenant Wood, compagnon d'Alexandre Burnes en 1838, part d'Inderâb pour entrer dans les gorges de Khévâk et redescendre au sud dans la vallée de Pendjchîr[4]. Il n'y a pas deux routes possibles. L'armée macédonienne, venant de Kaboul et se dirigeant vers cette passe, dut gagner, pour entrer dans la longue vallée de la Pendjchîr, la plaine étroite où la rivière de Pendjchîr, à sa sortie de la vallée, reçoit la rivière de Ghoûrbend,

[1] Arrian. *Expedit. Alex. M.* lib. III, c. XXIX, 1; Strab. XV, p. 725 (t. V, p. 106 de la trad. fr.). Ptolémée écrit Δρέψα, et qualifie la place de μητροπόλις (Δρεψσάνων), VI, XII, 6; dans le Lexique d'Étienne de Byzance, le nom est écrit Δάραψα (*s. h. v.*). On voit dans Strabon que l'armée employa quinze jours pour se rendre de l'Alexandrie du Caucase à Adrapsa.

[2] Baber (*Memoirs*, p. 134) écrit *Anderâb*. Cette orthographe, qui est aussi celle des géographes arabes et persans, s'accorde avec la transcription chinoise du mot *An-ta-la-po* dans Hiouen-thsang; l'*Inderab* de nos cartes en est une altération.

[3] *Hist. de la vie et des voyages de Hiouen-thsang*, trad. du chinois, par M. Stanislas Julien, 1853, p. 265, sq. La même indication se trouve répétée dans les Mémoires personnels de Hiouen-thsang, intitulés *Si-yu-ki* (c'est-à-dire Mémoires sur les contrées de l'occident), dont M. Julien publie en ce moment la traduction, et pour lesquels nous avons dressé une carte, accompagnée d'un long Mémoire analytique, qui n'est pas encore imprimé.

[4] J. Wood, *Oxus*, p. 410, sqq. 1841.

qui vient du sud-ouest. Or, si nous portons sur la carte l'intervalle de cinquante milles marqué depuis Ortospanum par les Stathmes de Baeton, nous nous trouvons amenés, dans cette petite plaine, sur la partie inférieure de la rivière de Ghoûrbend, à quelques lieues du confluent; et au point précisément où vient se poser le compas, les monticules artificiels dont le sol est semé sur une étendue considérable, et de nombreux vestiges d'antiquité que l'on y déterre, annoncent d'une manière certaine la présence d'une ancienne cité depuis longtemps ruinée. Cet ancien site, que M. Masson le premier a fait connaître [1], est au nord de la petite ville de Tcharikar; il touche au village de Houpiân, sur la droite ou au sud de la rivière de Ghoûrbend, et domine l'entrée des deux vallées de Ghoûrbend et de Pendjchîr, sur lesquelles débouchent toutes les passes qui coupent le massif élevé de l'Hindou-koh [2]. Cette parfaite convenance de situation rend déjà très-probable l'identité de ce site avec l'Alexandrie caucasienne; une autre circonstance change, on peut le dire, cette probabilité en certitude. On a vu que les tumulus qui marquent l'emplacement de la ville ancienne se trouvent au voisinage d'une localité nommée *Houpiân;* or nous trouvons que l'*Alexandria ad Caucasum* était elle-même surnommée *Opianes*. Quoique cette seconde dénomination ait été peu répandue dans l'antiquité, elle a pourtant été mentionnée par quelques auteurs de l'époque romaine, sûrement d'après les anciens mémoires originaux auxquels les historiens ont négligé d'emprunter cette particularité locale.

[1] *Various Journeys in Balochistan, Afghanistan*, etc. vol. III, 1844, p. 126 et 161.

[2] Baber énumère nominativement sept de ces passes, les principales. (*Memoirs*, p. 139.) Elles ont été reconnues en 1839 par deux officiers de l'armée britannique, M. Lord et M. Leech, qui en comptent une vingtaine environ entre le col de Khévâk et Bamyân. (Thornton, *Gazetteer of the countries adjacent to India on the N. W.* vol. I, p. 245, *s. v. Hindoo-koosh.*)

Dans la liste que donne Étienne de Byzance des cités qu'Alexandre avait fondées [1], on voit figurer une Alexandrie de l'Opianê, à la frontière de l'Inde, Ἀλεξάνδρεια ἐν τῇ Ὀπιανῇ κατὰ τὴν Ἰνδικήν; et ce qui montre que cette appellation se doit rapporter à notre Alexandrie, indépendamment de la raison puissante qui se tire du local actuel, c'est qu'un manuscrit de Pline, cité par Pintianus, porte aussi *Alexandriam Opianes* pour l'*Alexandreia sub Caucaso* [2]. Houpiân était, selon toute probabilité, le nom antérieur de la localité où le conquérant fonda sa ville nouvelle; et ici, comme en tant d'autres cas, la dénomination indigène s'est maintenue à côté de l'appellation étrangère, et lui a survécu. Il y a lieu de croire que le nom d'Alexandrie avait cessé d'être en usage dès le IIe siècle de notre ère. On ne le trouve pas dans Ptolémée, non plus que dans un passage du Périple de la mer Érythrée où l'auteur mentionne la route commerciale qui venait du Paropanisus à Proclaïs (Peukelaotis), et de là à Barygaza par la vallée de l'Indus [3]; tandis qu'au milieu du VIIe siècle, Hiouen-thsang, le voyageur chinois, parle de Houpiân (*Hou-pi-na* dans la transcription chinoise) comme d'une grande ville où résidait le chef des Vardaks, qui donnaient alors leur nom au Kaboulistân [4]. La ruine complète de cette cité importante date sûrement des invasions musulmanes; elle n'existait plus au temps de Baber, à la fin

[1] Au mot ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑ. — Les anciens commentateurs s'accordaient généralement dans la prétendue correction d'Ὀπιανή en Ὀξιανή.

[2] Cette leçon a été relevée par M. Sillig, dans sa liste des variantes, t. I, p. 425 de son édition (1851).

[3] *Periplus maris Erythr.* § 48, p. 293 de l'édition Müller, au t. I des *Geogr. Græci minores* de la collection Didot, 1855. *Patropapiga*, dans ce passage, doit être une corruption barbare de *Paropanisus*, comme *Proclaïs* pour *Peukelaotis*.

[4] La grande et puissante tribu de Vardak occupe encore une partie du territoire de Kaboul. Pour plus de détails à ce sujet, nous devons renvoyer à notre mémoire, précédemment cité, sur la carte jointe au *Si-yu-ki*.

du XV^e^ siècle, car les Mémoires de ce prince illustre, si riches en informations géographiques sur le bassin du Kophès, ne mentionnent le nom de *Houpiân* que pour l'appliquer à la passe qui débouche vis-à-vis du village, sur la vallée de Ghoûrbend[1].

Cet ensemble de circonstances déterminantes ne peut plus laisser de doutes sur l'emplacement précis de l'Alexandrie du Caucase, dont le site a été jusqu'ici l'objet de bien des suppositions diverses[2]. C'était un point qui demandait à être fixé d'une manière solide, non-seulement pour son intérêt propre, mais aussi à cause de ses rapports avec d'autres points de l'ancienne géographie du haut Kophès.

L'itinéraire d'Alexandre, marchant vers l'Inde après ses campagnes de la Bactriane et de la Sogdiane, le ramène (au commencement de l'année 327 avant J. C.) à sa nouvelle cité d'Alexandrie[3]. De là, suivant les expressions de son principal historien[4], « il se rend à *Nicée* (Νίκαια), où il sacrifie à Minerve, puis il se dirige vers le *Kophès*, » *ἀφικόμενος δὲ ἐς Νίκαιαν πόλιν... ὡς ἐπὶ τὸν Κωφῆνα.*

[1] *Memoirs*, p. 133.

[2] Il ne faut plus parler de l'opinion ancienne qui, sans égard à l'indication combinée des textes de Pline et d'Arrien, portait à Bamyân, ou même encore plus au nord, l'emplacement de l'Alexandrie caucasienne; depuis les fructueuses explorations de M. Charles Masson dans la plaine de Bégrâm, entre Kaboul et la vallée de Ghoûrbend, les vues se sont naturellement toutes portées de ce côté, et l'on ne s'est plus partagé qu'entre le site qui touche à Houpiân et d'autres ruines situées à cinq ou six lieues de là, vers le sud-est, dans la plaine même de Bégrâm. M. Masson hésite entre ces deux sites. (*Various Journeys*, III, p. 154, 159, 161, et *Memoir on the ancient Coins found at Beghram, Journal of Asiat. Soc. of Beng.* vol. V, 1836, p. 7, sq.) M. Lassen semble se prononcer pour Bégrâm (*Ind. Alterth.* II, p. 121 et 824); M. Wilson préfère Houpiân. (*Ariana antiqua*, p. 182.) Mais ni l'un ni l'autre de ces deux savants n'a pris la question à fond, et M. Wilson lui-même n'a pas fait mention de l'ancienne dénomination d'*Opianes*, qui donnait à son opinion une autorité décisive.

[3] Arrian. *Anab.* IV, XXII, 4. Dans ce passage, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'historien désigne la ville d'Alexandrie sous la dénomination d'*Alexandrie des Paropamisades*, Ἀλεξάνδρεια ἐν Παροπαμισάδαις.

[4] *Id.* IV, XXII, 6; cf. Strab. XV, p. 697 (t. V de la trad. franç. p. 34).

M. Wilson regarde le site ruiné de la plaine de Bégrâm, à cinq ou six lieues dans le sud-est de Houpiân, comme indiquant l'emplacement de cette *Nicæa* [1]. Cet emplacement peut s'accorder, en effet, avec le passage cité, de même qu'avec la suite du récit; mais il serait possible aussi qu'il le fallût chercher à l'orient de la Barân (Baber nomme ainsi le courant formé par la réunion des rivières de Pendjchîr et de Ghoûrbend, et qui va plus bas se réunir à la Loghar), dans le canton qui formait l'ancienne Capissène et que Baber décrit sous le nom de toumân (ou district) de Nidjraou [2]. Nous apprenons, en effet, d'un informateur indigène dont les indications ont été recueillies par Alexandre Burnes [3], qu'il existe dans le Kâfiristân (c'est-à-dire dans les parties hautes des vallées qui s'adossent à l'Hindou-koh, et portent leurs eaux à la gauche du Kophès) un lieu du nom de *Nichaïgram*, nom dont les Grecs auraient pu former aisément leur *Nikaïa*. Ces cantons retirés n'ont pas été visités jusqu'à présent par les Européens, et la situation de cette Nichaïgram ne nous est pas connue; sur ce point particulier, il convient donc, quant à présent, de tenir son opinion en réserve [4].

Arrivé au Kophès [5], Alexandre partagea son armée en deux corps. L'un, sous le commandement d'Éphestion et de Per-

[1] *Ariana antiqua*, p. 183. M. Wilson suppose que la dénomination grecque n'était que la traduction d'un nom indigène, signifiant *ville de la Victoire* (tel que le sanscrit *Djayapoura*); M. Lassen, au contraire, pense que Nicée fut une des places fondées par Alexandre dans cette région, et qu'il la nomma Νίκαια, comme un heureux présage des triomphes qui l'attendaient dans l'Inde. (*Indische Alterthums.* II, p. 125).

[2] *Memoirs*, p. 144.

[3] *Journal of Asiat. Soc. of Beng.* vol. VII, 1838, p. 328.

[4] Parmi les tribus du Kâfiristân, c'est-à-dire des hautes vallées de la pente sud de l'Hindou-koh, on en voit une du nom de *Nicha* (Elphinstone, *Caubool*, p. 619, note); c'est peut-être à celle-là que le bourg de Nichaï appartient.

[5] Arrian. *Anab.* IV, XXII, 7; Q. Curtius, VIII, IX; Strab. XV, p. 697.

dicas, fut chargé de marcher vers la Peucélaotide et l'Indus, par la route qui suit la partie droite ou méridionale de la vallée du fleuve; tandis que le second corps, sous la conduite d'Alexandre en personne, traverserait la région montueuse située entre le Kophès et le Paropanisus, et réduirait les belliqueuses populations de ces vallées alpestres. Les deux armées, dans leur marche parallèle, devaient ainsi se donner la main et se prêter un mutuel appui. Les historiens ne nous ont rien appris des opérations du sud; leur récit (ou plutôt celui d'Arrien, le seul qui fournisse ici un certain ensemble de détails topographiques) s'est exclusivement attaché aux marches d'Alexandre.

La première de ces marches nous conduit, par un terrain montueux, à la rivière *Khoès*, Χόης. C'est la rivière de Mandraour, formée par la réunion de l'Alichang et de l'Alînghar, la première, en effet, que reçoive la gauche du Kophès après la jonction de la Barân ou Pendjchîr et de la Loghar. L'Alînghar porte encore dans le pays le nom de *Kô*[1]. Il faut se garder de confondre ce *Khoès* des historiens avec le Κῶας de Ptolémée. Ce dernier nom, d'après la description qu'y attache le géographe alexandrin, s'applique à l'affluent du Kophès qui vient après le Khoès d'Arrien.

Nous disons l'affluent; *bras* serait plus exact. C'est, en effet, une rivière aussi considérable que le Kophès lui-même, et d'un cours aussi étendu. Son origine est très-haut dans le nord, au pied du plateau de Pamir, non loin des sources de l'Oxus. Dans le bas de son cours, aux approches du confluent, on la nomme aujourd'hui la rivière de *Kamèh;* plus haut, selon les lieux qu'elle baigne ou les cantons qu'elle traverse, elle reçoit les noms locaux de rivière de *Khonar,* de *Chagharseraï,* de

[1] Masson, *Various Journeys,* III, p. 287.

Kaschghar ou *Kaschkot*, de *Tchitral*, etc.[1] Dans le pays, on la regarde comme la rivière principale, et le bras qui vient de Kaboul, comme un affluent, puisque les noms de Khonar et de Kamèh, indifféremment, continuent de désigner le cours réuni des deux rivières (c'est-à-dire l'ancien Kophès) jusqu'à l'entrée de la plaine de Peïchavèr[2]. C'est précisément cette donnée que suit Ptolémée, qui décrit son Κῶας comme une rivière qui a ses sources à l'extrémité orientale du Paropanisus[3], et qui vient se réunir à l'Indus après avoir décrit un grand coude chez les Paropanisades et avoir reçu le Souastos, qui est notre rivière de Svat (VII, 1, 27-28). *Koas* est un mot tronqué ou une forme contractée; Aristote, qui put faire entrer dans ses derniers écrits quelques-unes des informations nouvelles que l'expédition de son illustre élève répandait sur les contrées orientales; Aristote, disons-nous, mentionne aussi la même rivière, et il la nomme *Khoaspès*[4]. C'est de même sous le nom de *Khoaspès* qu'elle est indiquée dans Strabon[5], qui suit ici l'autorité d'Aristobule, un des compagnons et des historiens de l'expédition d'Alexandre[6]. Le même nom se trouve

[1] Macartney, *Mémoire géographique*, dans Elphinstone, *Caubool*, p. 656, in-4°; Baber's *Memoirs*, p. 143; Macgregor, dans le *Journal of Asiat. Soc. of Beng.* n° 155, 1844, p. 870. Au rapport d'un bon observateur, le volume des eaux de la rivière de Kamèh est néanmoins inférieur à celui des branches occidentales, quoique, par la longueur de son cours, elle leur soit égale, sinon supérieure. (Moorcroft, *Travels*, II, p. 357.)

[2] Macartney, dans Elphinstone, *l. c.* Mulla Aleem-ulla, *Account of parts of Cabool and Peshawar territories*, dans le *Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, 1845, p. 695, etc.

[3] Ptol. lib. VII, c. 1, § 26, Nobbe; conf. VI, 11, 5.

[4] Aristotel. *Meteorolog.* lib. I, c. XIII. Aristote est mort en l'année 322, cinq ans seulement après la campagne du Kophès. La rédaction définitive des *Météorologiques* est donc postérieure au moins à l'année 330, contrairement à l'opinion de Sainte-Croix sur ce point (*Examen des historiens d'Alex.* p. 703), ou plutôt du savant Fréret, que Sainte-Croix copie ici sans le citer. (Voyez le Mémoire posthume de Fréret sur la géographie ancienne, publié par les soins de M. Walckenaer, 1850, p. 148.)

[5] Au livre XV, p. 697 (t. V, p. 33 de la trad. franç.).

[6] Comp. même livre, p. 691 (p. 19 de la trad. franç.). Dans le passage cité de la

également dans Quinte-Curce [1]. Dans le texte d'Arrien [2] on lit *Euaspla*, Εὐάσπλα, mot qui, très-probablement, n'est qu'une altération du *Khoaspès* d'Aristote et de Strabon, à moins qu'on n'admette, avec quelques savants, que le mot *Euaspla*, en partie grec, en partie altéré, représente une forme distincte, quoique analogue [3]. Dans tous les cas, le nom est un de ceux qui, dans cette région, appartiennent à la nomenclature médo-persane.

Jusqu'au Khoaspès, les historiens ne mentionnent aucun nom de tribu; arrivés à ce fleuve, les Macédoniens y trouvent

page 697, Strabon dit que le Khoaspès « traverse la *Bandobène* et la *Gandaritide*, après avoir passé près des villes de *Plegerium* et de *Gorydale*. » Le traducteur français du XV^e^ livre de Strabon, M. Coray, fait remarquer que cette phrase du texte grec est altérée au point d'être inintelligible (p. 33, note 4). On y peut signaler, en effet, des inexactitudes manifestes. Ainsi, le Khoaspès pouvait longer la frontière occidentale du Gandhara, mais il ne le traversait pas. Il ne coulait pas non plus dans la Bandobène (Βανδοβήνη, seu Βανδοβάνη). Ce nom de contrée se retrouve dans Ptolémée (l. VI, c. XII, 4) sous la forme un peu différente de *Vandabanda* (Οὐανδάβανδα); mais c'est chez lui une région de la Sogdiane (on sait que les Grecs étendirent ce nom fort au delà de sa signification propre) comprise entre le Caucase (Hindou-koh) et l'Imaüs (Bélour-tâgh), là où l'Oxus a ses sources. Cette désignation nous place précisément dans le Badakchân, nom qui se reconnaît d'ailleurs aisément sous la double altération qu'il a subie dans le texte des deux géographies. Le Khoaspès, c'est-à-dire la rivière de Tchitral ou de Kamèh, descend des montagnes qui bordent au sud la Bandobène ou Badakchân, et c'est là peut-être ce que disait originairement le texte de Strabon. Les villes de Πλησήριον et de Γωρυδάλη sont d'ailleurs inconnues. Arrien (IV, XXIII, 5) nomme une ville d'*Andaka* (var. *Andraka*), entre le Khoès et le Khoaspès, peut-être l'*Acadera* de Q. Curce (VIII, X). La plupart de ces noms, sinon tous, ne nous sont arrivés que défigurés par les copistes.

[1] Lib. VIII, c. X. La narration de Quinte-Curce est ici très-confuse.

[2] *Anab.* IV, XXIV, 1.

[3] Cette conjecture a été d'abord émise par M. Lassen, dans son travail de 1838 sur l'histoire des rois grecs et indo-scythes de la Bactriane, et elle a été répétée par M. Benfey. (*Indien*, p. 45.) Tous deux essayent de ramener l'*Euaspla* d'Arrien à un terme zend, *Houvaçpa* (analogue au sanscrit *Souaçva*), qui signifierait [la rivière aux] beaux chevaux. M. Rawlinson pencherait aussi pour la même dérivation. (*Journal of Roy. Asiat. Soc.* vol. XI, 1849, p. 87.) Dans son grand ouvrage, M. Lassen ne revient pas sur cette étymologie. (Voyez au tome II, p. 130, des *Indische Alterthumskunde*.)

les *Aspasii*[1]. C'est indubitablement le même peuple qui, dans Strabon, est désigné sous le nom grécisé d'Ἱππάσιοι[2]. Nous touchons ici au territoire des belliqueuses populations du Gandhâra, dans l'appellation desquelles le nom du cheval a toujours joué un grand rôle[3]. Peut-être cependant, quant au nom des *Hippasii*, l'analogie est-elle seulement apparente, et uniquement du fait des Grecs. Il y a dans la région supérieure du bassin du Kophès une tribu considérable nommée les *Pachaï*, dont la langue est comptée parmi les six ou sept dialectes principaux de cette région. Nous ne serions pas éloigné de reconnaître dans cette tribu les *Hippasii* du géographe d'Amasie, d'autant plus que, parmi les variantes que les manuscrits fournissent en cet endroit, on trouve le nom écrit Πάσιοι, ce qui serait la transcription du nom indigène à peu près aussi exacte que le comportait l'alphabet grec[4]. Il ne faut pas perdre de vue que l'état de ces vallées n'a guère changé depuis les plus anciens temps; et comme les tribus qu'y rencontrèrent les armes de Darius et d'Alexandre étaient les mêmes, sauf quelques déplacements locaux, que celles qui les occupent encore aujourd'hui, le guide le plus sûr que nous puissions prendre, pour nous reconnaître dans ce dédale de noms altérés et d'indications incomplètes ou fautives où nous jettent souvent les auteurs anciens, est encore la comparaison constante des textes avec l'état réel des populations tel que les notions actuelles nous le font connaître. La langue pachaï est aujourd'hui principalement confinée dans les vallées de Nadjrô (partie de l'ancienne Capissène), entre la Pendjchîr et la rivière de Man-

[1] Arrian. *Anab.* lib. IV, c. XXIV, 1; cf. XXIII, 1.

[2] Strab. lib. XV, p. 698 (t. V, p. 35 de la trad. franç.).

[3] Ci-dessus, p. 14.

[4] Dans Pline (lib. VI, c. XX, 23), on retrouve le même nom écrit *Assoi*, ou *Asoi*. (Voyez ci-après.)

draour ou Khoès[1], là, sans doute, où Baber a connu la tribu[2]. Mais les *Pachaï* peuvent avoir eu anciennement une plus grande extension au nord-est et à l'est[3].

Au delà du Khoaspès, les Macédoniens arrivent à une place dont le nom est écrit Ἀριγαῖον[4]. Ce pourrait être la ville actuelle de *Naoghi*, dans la province de Badjor; du moins les positions conviennent, et les noms ne sont pas sans quelque analogie. Les habitants s'étaient enfuis dans la montagne, où on les poursuivit; ces hauteurs doivent être celles que la narration rapide de Justin désigne sous le nom de *Dædali*[5].

Les habitants, en abandonnant leur ville, l'avaient livrée aux flammes; pendant qu'on en relève les murailles, dont Alexandre veut se faire une citadelle, l'armée continue d'avancer dans la direction de l'Indus. On traverse le territoire des *Gouréens* (Γουραῖοι) et la rivière de *Gour* (Γουραῖος), et l'on entre sur le territoire des *Assakènes* (Ἀσσακηνοί).

La rivière de Gour[6] est nécessairement la Landaï de nos cartes, formée par la réunion de la Pendjkouré ou rivière de Dîr et de la rivière de Svat; c'est le dernier cours d'eau notable qui descende du nord vers la gauche du Kophès[7]. M. Lassen,

[1] D'après les informations recueillies par Al. Burnes, le pachaï se parle dans huit villages de la vallée de Nadjrô. (*On the Siah-pôsh Kaffirs*, dans le *Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, vol. VII, 1838, p. 329.) M. Leech (*Transactions of Bombay Geographical Society*, vol. I, 1838, p. 5) dit que le dialecte pachaï est en usage dans les districts de Mandal, Tchitélâ, Paréna, Koundî, Sévâ et Koulmân. (Conf. Elphinstone, *Caubool*, p. 619, note.)

[2] *Memoirs*, p. 140.

[3] M. Wilson avait déjà songé à ce rapprochement entre les *Pasii* et les *Pachaï*; *Ariana ant.* p. 139. — [4] Arrian. *Anab.* IV, XXIV, 6.

[5] Justin. *Historiar.* lib. XII, c. VII; cf. Q. Curt. VIII, X. — Nous ne connaissons pas la synonymie actuelle, mais le nom est indien. Le Mârvâr, à l'est du bas Indus, a une chaîne de hauteurs appelée *Dhandâlî*.

[6] Dans ses *Indiques* (c. IV, 11), Arrien, d'après Mégasthène, écrit le nom Γαρόας, forme moins correcte que le Γουραῖος de son *Anabasis*. Une variante Γαῤῥόας s'éloigne encore davantage du véritable nom indigène.

[7] *Landaï* est, en pouchtou, une appel-

dans ses Antiquités de l'Inde, cite un passage du sixième livre du Mahâbhârata, où le nom d'une rivière de *Gaourî* est mentionné conjointement avec la Souvastou, qui est le Souastos de Ptolémée et notre rivière de Svat [1]; cette Gaourî de la grande épopée sanscrite ne diffère évidemment pas de la rivière de Gour de nos auteurs grecs. Le nom, d'après son étymologie indienne, signifierait la rivière Jaune; mais peut-être ne s'était-il formé que par assonance avec le mot indigène *kor*, ou *kour*, qui désigne une rivière [2].

Le nom des *Gouréens* ne venait pas, comme on pourrait le croire et comme aussi sans doute les Grecs l'ont pensé, de la rivière de Gour, qui baignait leur territoire; la nombreuse et autrefois puissante tribu de Ghorî, dont une portion occupe encore aujourd'hui le même canton, à l'ouest de la Landaï [3], peut revendiquer à un titre plus sérieux l'attribution de l'ancien nom classique. Le territoire des Gouréens est aussi mentionné

lation générique, à peu près synonyme de torrent. Mollah Alîm-olla de Peïchavèr, à qui l'on doit une curieuse relation du pays des Yâzofzaïs, traduite et publiée par le major Leech, donne à l'ancienne Çvêtî, la Souvastou de la géographie épique et le Souastos de Ptolémée, le nom de *Landaï-svat*. (*Journal of Asiatic Soc. of Bengal*, 1845, p. 698.)

[1] Lassen, *Ind. Alterthumskunde*, t. II, p. 132, n. 4.

[2] Le nom de *Pendjkouré*, que porte la rivière de Dîr, signifie les Cinq-Rivières; elle se forme, en effet, de cinq courants principaux. (Court, dans le *Journal of Asiat. Society of Bengal*, 1839, p. 306.) *Kour*, avec la signification de rivière, *courant*, est un terme primitif commun à la plupart des idiomes de la famille indo-germanique. De là le nom de *Koûr* (gr. Κύρος, Κύρρος, etc. lat. *Cyrus*), commun à diverses rivières de l'Asie.

[3] Les Mohmands, qui demeurent aux deux côtés de la rivière de Kaboul, dans cette partie du pays qui, au nord du fleuve, borde à l'ouest la Landaï, se regardent comme une branche de l'ancienne tribu de Ghorî. (Elphinstone, *Caubool*, p. 359.) Il y a aussi des Ghorîs, ou Goûrs, au voisinage de la Pendjkourèh. (*Journal of Asiat. Society of Calcutta*, 1852, p. 215.) Ce nom a dû avoir originairement la signification de *montagnards*. C'est, du moins, un fait remarquable, que toute la région montagneuse qui borde au sud l'Hindou-koh occidental, et sa prolongation dans la direction de Hérat, ont porté ou portent encore les noms de *Goûr*, *Ghôr* ou *Ghaur*, *Gourkân*, *Gourdjistân*, etc. Ajoutons que *garayo*, en zend, signifie *montagnes*. (Burnouf, *Comment. sur le Yaçna*, notes et écl. p. LXXXII.)

dans Ptolémée, qui écrit le nom Γωρυαῖα, la *Gôryée*, et y mentionne une ville de *Gôrya*, Γωρύα[1]. L'emplacement de cette ancienne ville se trouve peut-être indiqué par une localité actuelle du nom de *Mola-Gouri*, sur la rive droite ou occidentale de la Landaï[2].

Le territoire des *Assakènes* (ou, comme le nom est écrit dans Quinte-Curce et dans Strabon, *Assakans*) commençait au Guræus (Landaï) et s'étendait jusqu'à l'Indus. C'est un espace de vingt à vingt-cinq lieues de l'ouest à l'est, avec un développement à peu près égal dans l'autre sens. Cet espace représente, on l'a déjà vu, le Gandhâra de la géographie sanscrite[3], dont les tribus sont désignées dans les chants épiques sous l'appellation caractéristique d'*Açvaka*, les Cavaliers[4]. Cette appellation sanscrite peut se changer en *Assaka* dans les dialectes populaires[5]; c'est elle que nous retrouvons exactement transcrite, avec la terminaison plurielle des dialectes persans, dans les *Assacani* ou Ἀσσακηνοί des historiens d'Alexandre. Nous savons que le véritable nom de ces tribus est *Paktou;* mais, ainsi qu'il est arrivé en une foule de cas analogues, la dénomination étrangère a fini par prévaloir dans l'usage commun, surtout chez les nations limitrophes, car il est impossible de ne pas reconnaître ici le nom d'*Avghân* ou Afghans, dont on a été fort inutilement chercher au loin l'origine, et qui n'est autre chose, évidemment, qu'une forme contractée d'*Açvakan*[6].

[1] Ptol. *Geogr.* VII, 1, 42, sq.

[2] Nous trouvons ce lieu marqué sur une des cartes de M. Court, *Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, n° 88, 1839.

[3] Ci-dessus, p. 14.

[4] Voy. Lassen, *Ind. Alterth.* II, p. 142; conf. t. I, p. 301, note 4. Le Gandhâra, ou contrée des Açvaka, est toujours mentionné comme le pays où naissent les meilleurs chevaux. (Voyez le *Harivansa*, t. I, p. 153; le *Vâyou Pourâna*, cité par M. Wilson, *Vishnu Pur.* p. 443, etc.)

[5] Lassen, *Ind. Alterth.* II, p. 129.

[6] Wilken, le premier, a signalé ce rapport dans son Mémoire sur l'origine et l'histoire des Afghans. (*Abhandlungen der kœn. Gesellschaft der Wissenschaften in Berlin*, 1818-1819. Berlin, 1820, p. 261.)

Les Assakans s'étaient retirés dans des places fortifiées; Alexandre vient assiéger *Massaga*, leur capitale, et la plus grande ville du pays [1]. L'emplacement précis de cette ville n'est pas connu jusqu'à ce présent, quoiqu'il semble résulter de différents rapports que le nom existe encore dans le pays, appliqué à un ancien site [2]; on croit également le retrouver dans les sources sanscrites sous sa forme pure *Mâçakâ* [3].

La suite des opérations militaires et des marches d'Alexandre

[1] Le nom est écrit, avec quelque variation, Μάσσαγα (Arria. *Anab.* lib. IV, c. XXVI, et *passim;* Strab. XV, p. 698), Μάσσακα (*id. Indica*, c. 1), *Muzaga* (Q. Curt. VIII, x). La variante Μασόγα, dans Strabon, est évidemment une leçon fautive.

[2] Le colonel William Kirkpatrick, dont les travaux manuscrits, basés principalement sur les auteurs orientaux, ont été d'un grand secours à Rennell pour son Mémoire sur cette partie de la carte de l'Inde; le colonel Kirkpatrick, disons-nous, rapporte, d'après les Mémoires de l'empereur Baber, qu'à deux fortes marches de la ville de Badjor (la capitale de la province du même nom, à l'ouest de la Pendjkouré), il y avait une ville appelée *Maschanagar*, sur la rivière de Sévad. (Rennell, *Memoir*, p. 158; 1793.) Rennell n'hésite pas, et avec raison, selon toute apparence, à identifier ce nom avec la *Massaga* des relations grecques; la situation coïncide, en effet, ainsi que les noms. Il faut remarquer, toutefois, que la mention de *Maschanagar* ne se trouve pas dans la traduction anglaise des Mémoires commencée par M. Leyden, et achevée par M. Erskine. (Voy. aux pages 246, sqq. le récit de l'expédition à laquelle l'indication de Rennell paraît devoir se rapporter.) Mais l'exactitude de la citation de Kirkpatrick, tirée, sans doute, d'un manuscrit plus circonstancié sur ce point, est confirmée par d'autres autorités. Un officier français au service de Randjit-Singh, M. Court, à qui l'on doit d'intéressantes informations sur la contrée des Yâzofzaïs recueillies parmi les habitants de la plaine, apprit d'eux qu'à douze koss de Badjor il existe un site ruiné, connu sous le double nom de *Maskhiné* et de *Massangar*. (Voyez le *Journal of Asiatic Society of Bengal*, 1839, p. 309.) Douze koss ne suffiraient pas aux deux fortes journées de Baber, et d'autres circonstances de détail dans le rapport de M. Court sont probablement peu exactes; mais le fait principal subsiste, nous voulons dire l'existence d'un ancien site du nom de *Maschanagar* ou *Massangar* (Mâçakânagara), dans le canton même où doit se chercher *Massaga* d'après le récit des historiens grecs. Il serait fort à désirer que des études archéologiques fussent suivies dans toute l'étendue de l'ancien Gandhâra, en remontant aussi haut que possible la vallée de la Svat.

[3] Pânini (IV, II, 85), cité par M. Lassen (*Indische Alterth.* I, p. 422, note 2), mentionne *Mâçakâvatî* comme un nom de rivière et de territoire. On sait que le célèbre grammairien indou était né dans le Gandhâra.

dans la contrée des Assacans y fait connaître un certain nombre de localités que, pour la plupart, nous pouvons identifier avec certitude. Deux ou trois seulement restent douteuses ou inconnues.

Ora (Ὦρα) est encore de ce nombre[1]. *Bazira* (Βάζιρα), lieu situé sur une hauteur, et qui était entouré de fortes murailles[2], se retrouve, selon toute apparence, dans le Badjor de la plaine des Yâzofzaïs, à peu près à égale distance de la Landaï et du Sindh[3]. Plus importante et plus célèbre, *Peukelaotis* figure, sous son vrai nom de *Pouchkara* ou *Pouchkalavatî*, dans les vieilles légendes historiques du Mahâbhârata[4]. Les expressions d'Arrien, si on les prenait à la lettre[5], feraient chercher l'em-

[1] Arrian. lib. IV, c. xxvii, 5-7; Quint. Curt. VIII, ii. — M. Court, sur des rapports indigènes, parle d'un site ruiné du nom d'*Oura* ou *Doura*, dans le canton montagneux de Bounèr, qui confine, vers le sud, à la vallée de Svat. (*Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, 1839, p. 309.) Cette situation pourrait convenir aux indications des anciens textes; mais, jusqu'à présent, le lieu n'a été vu par aucun Européen.

[2] Arrian. IV, xxvii, 6.

[3] Il y a plusieurs Badjor dans l'étendue de l'ancien Gandhâra. Une ville de ce nom est à l'ouest de la Landaï, ou *Guræus*, et, par conséquent, ne saurait convenir à l'emplacement de la *Bazira* des historiens, quoiqu'on l'y ait quelquefois assimilée. Un autre Badjor est au voisinage du confluent du Kophès et de l'Indus; un autre est plus haut, sur le bord oriental de ce dernier fleuve. Le Badjor du centre de la plaine est le seul qui puisse convenir au récit des historiens.

[4] Les principaux passages sont notés par M. Lassen, au tome I de son *Indische Alterthumsk.* p. 587. Dans les dialectes parlés (le pracrit), le nom sanscrit se change en *Pouchkalaoti* et *Pouchkala*. (Voy. Albiroûni, cité par M. Reinaud, *Mémoire sur l'Inde antérieurement au xi^e siècle*, p. 65.) Ce sont ces deux formes usuelles que les Grecs ont reproduites. Arrien écrit Πευκελαώτις (*Anab.* IV, xxii, 9), Πευκελαῖτις (*Anab.* IV, xxviii, 6; *Ind.* c. iv, 11), et Πευκέλα (*Ind.* c. i, 8; sur cette forme, voyez toutefois les remarques de M. Müller, en tête de son édition d'Arrien, dans la *Biblioth. scriptorum græcorum* de Didot, p. xxvi); Strabon, Πευκολαΐτις (lib. XV, p. 698, var. Πευκολαῖτις, Πευκολαεῖτις); Pline, *Peucolaitis*, et *Peucolaitæ* pour les habitants du territoire (lib. VI, c. xvii, 21, et c. xx, 23); Ptolémée et le Périple, Προκλαΐς (Ptol. *Geogr.* lib. VII, c. i, 43; *Peripl. maris Erythr.* § 48); Denys le Periégète, Πευκαλά (Πευκάλεοι, v. 1143). *Peukélaotis* et *Peukélaiêtis*, dans Arrien, sont à la fois le nom de la ville et celui du territoire.

[5] *Anab.* lib. IV, c. xxviii, 6; *Indica*, c. i, 8.

placement de cette ville aux approches de l'Indus; mais un document plus précis nous permet heureusement de rectifier ce que cette indication aurait d'inexact dans son acception littérale. Ce document est l'itinéraire du bouddhiste chinois Hiouen-thsang, qui, au milieu du VII[e] siècle de notre ère, traversa le Gandhâra, dans sa route vers l'Inde. L'itinéraire de Hiouen-thsang, partant de Pouroûchapoura (la ville vieille de Peïchavèr, un peu à l'ouest de la ville actuelle), nous porte au nord-est, sur la rive gauche ou septentrionale du Kophès, à la distance d'une cinquantaine de li, ou environ quatre lieues[1], ce qui nous amène vers le confluent du *Gurœus* et du Kophès. La ville actuelle de Hasehtnagar, près de laquelle il y a des ruines considérables[2], répond, selon toute apparence, au site de l'ancienne cité, dont le nom est depuis longtemps tombé en oubli; cette position est également d'accord avec le fragment des Stathmes de Baeton que nous a conservé Pline, marquant la distance mesurée de l'Alexandrie du Caucase à *Peucolaitis*[3].

[1] Cette distance est trop faible; l'intervalle réel est de six lieues environ, et cet intervalle ne saurait être moindre, puisqu'il faut arriver à la rive septentrionale de la rivière de Kaboul. Il est vrai qu'en cet endroit la rivière se divise en trois grands bras, et que les cinquante li de l'itinéraire chinois nous amèneraient sur la branche centrale (le Nagoumân), qui est la plus considérable; mais on n'a signalé là aucun vestige qui puisse indiquer un ancien site. Ajoutons que la suite des distances marquées par l'itinéraire de Hiouen-thsang jusqu'au Sindh est parfaitement d'accord avec l'attribution du site de Pouchkalavatî à Haschtnagar.

[2] Court, dans le *Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, vol. V, 1836, p. 394 et p. 479; conf. la notice topographique très-détaillée du lieutenant Raverty (*Account of th city and province of Peschawur*, dans le *Transactions of the Bombay geographical Soc.* vol. X, 1851, p. 27, sq.) Ce que l'on nomme communément la ville de Haschtnagar (capitale du district du même nom, ainsi désigné, dit-on, à cause de ses *huit* villes principales) se compose des trois bourgs contigus : Prang (Prayaga, au confluent de la Landaï et du bras septentrional de la rivière de Kaboul), Tchar Saddah, et Kazikhaïl. Les ruines principales sont celles du château (Hissar), du côté du nord.

[3] Plin. *Hist. nat.* lib. VI, c. XVII, 21. Ce point est discuté dans notre Mémoire analytique sur la carte du voyage de Hiouen-thsang.

Une autre ville du même canton, *Nysa*, fait une grande figure dans les relations grecques, à cause du rapport de son nom avec les fables dionysiennes [1]; un village qui garde le nom de *Nysatta*, près du bord septentrional de la rivière de Kaboul, à moins de deux lieues au-dessous de Haschtnagar, peut représenter convenablement le site de la Νῦσα des historiens. Cette place devait être de fondation mède ou persane; le nom appartient à la nomenclature irânienne [2]. Sur la rive opposée du Kophès, au point même où les trois bras entre lesquels la rivière s'est partagée, sept ou huit lieues plus haut, se rejoignent, un lieu du nom de *Dobandî* pourrait bien répondre à l'ancienne *Orobatis* [3]. Ce point a cela de remarquable, que c'est de là seulement que le Kophès commence à être réellement propre à la navigation.

Strabon mentionne dans un même groupe avec les *Nyséens*, comme occupant l'espace compris entre le Kophès et l'Indus, les *Astaceni* (Ἀσ⁄ακηνοί), les *Masiani* ou *Massiani* (Μασιανοί, Μασσιανοί), les *Pasii* ou *Hippasii*, et les *Assakani* [4]. L'expression « entre le Kophès et l'Indus » n'est peut-être pas très-exacte, si l'on s'en tient rigoureusement à la disposition respective des deux courants [5]; mais il est clair qu'elle doit s'entendre du pays compris dans l'angle qu'ils forment à leur réunion, c'est-

[1] Arrian. *Anab.* lib. V, c. 1, 6, et *Indica*, c. 1, 6, et c. v, 9; Q. Curt. lib. VIII, c. x; Strab. lib. XV, p. 698; Plin. lib. VI, c. xxi, 23, etc.

[2] On peut voir, à ce sujet, les remarques de M. A. de Humboldt, dans son Asie centrale, t. I, p. 116 sq. 1843. Le nom de *Nysa* ou *Niçâya*, qui figure dans la géographie cosmogonique du *Zendavesta*, est très-répandu dans les contrées de l'ancien Irân.

[3] Arrian. lib. IV, c. xxviii, 5.

[4] Strab. lib. XV, p. 691 et 698. Strabon désigne la contrée des Assakans par l'expression Ἀσσακανοῦ χώρα.

[5] Le passage d'Arrien, au chapitre 1er de ses Indiques, est tout à fait analogue : « Les cantons situés en dehors de l'Indus, vers l'occident, *jusqu'au Kophès*, sont occupés par les *Astakènes* et les *Assakènes*, deux peuples indiens », τὰ ἔξω Ἰνδοῦ τὰ πρὸς ἑσπέρην ἑσ⁄ε ἐπὶ τὸν ποταμὸν Κωφῆνα Ἀσ⁄ακηνοὶ καὶ Ἀσσακηνοί, ἔθνεα Ἰνδικά, ἐποικέουσιν.

à-dire de la contrée de Gandhâra. Nous savons déjà que les *Assakans* (Açvaka ou Assaka) en forment la population principale; nous connaissons aussi la synonymie, au moins très-probable, des *Hippasii*, ou *Pasii*[1]. Les *Nyséens*, naturellement, sont les habitants du territoire de Nysa; mais les nom d'*Astakeni* et de *Masiani* sont d'une application moins certaine. Les premiers sont également nommés par Arrien, dans le passage de ses Indiques que nous avons cité tout à l'heure, et de même par Pline dans l'énumération des territoires et des peuples indiens à l'ouest de l'Indus[2]. Que les *Astakani* soient réellement distincts des Assakans, c'est ce qu'établit suffisamment leur mention simultanée. On a fait remarquer que le chef indigène de Peukelaotis est désigné sous le nom d'*Astes*[3], et que ce nom, d'après un usage assez commun dans le nord de l'Inde, pouvait être celui de sa tribu[4]; en ce cas, les Ἀσλαχηνοί seraient les habitants du canton de Peukela, c'est-à-dire du *toupah* ou district actuel d'Haschtnagar, contigu au territoire des Nyséens. Ce nom même d'*Haschtnagar*, qui a remplacé dans l'usage actuel le nom antique de Pouchkalavatî, viendrait, selon une conjecture au moins très-spécieuse[5], de la tribu des *Astaka*, qui aurait pu recevoir cette appellation de la situation de son territoire à l'extrémité occidentale du Gandhâra[6]. Quant aux *Ma-*

[1] Ci-dessus, p. 31.

[2] « Nec non et Nysam urbem plerique « Indiæ adscribunt, montemque Merum « Libero patri sacrum, unde origo fabulæ « Jovis femine editum; item Astacanos gen- « tem..... » (*Hist. nat.* VI, c. XXI, 23, t. I, p. 431 de l'édition de M. Sillig.) Pour le nom des *Astacani*, les manuscrits donnent la variante *Aspagani*, où l'on a été assez naturellement porté à retrouver les *Açvaka* de la nomenclature sanscrite. Mais les passages parallèles d'Arrien et de Strabon militent fortement pour la leçon *Astacani*, l'encyclopédiste, le géographe et l'historien ayant puisé généralement aux mêmes sources.

[3] Arrian. *Anab.* IV, XXII, 8.

[4] Droysen, *Gesch. Alex. des Gr.* p. 374; Lassen, *Zur Gesch. der Griech. und Indoskyth. Kön.* p. 134.

[5] Leyden, dans les *Asiat. Researches*, vol. XI, p. 383, édit. de Londres, in-4°.

[6] *Asta*, en sanscrit, désigne l'*ouest*. On donne, ainsi que nous l'avons vu, une

siani ou *Massiani*, dont la mention ne se trouve pas ailleurs, on a voulu les identifier avec les *Massagani* ou habitants de Massaga[1]; c'est un rapprochement difficilement admissible, car Strabon a nommé Massaga un peu auparavant, et d'une manière évidemment distincte[2]. Il ne faut pas oublier qu'alors, comme aujourd'hui, tout ce pays était couvert d'une multitude de tribus indépendantes, dont le nom se trouve parfois incidemment amené sur la scène historique sans y laisser d'autre trace de son passage. Dans la longue liste des tribus afghanes connues par les chroniques, nous trouvons des *Maschvanis*, dont le nom offre un grand rapport avec les *Massiani* du géographe grec.

Les dernières localités mentionnées par les historiens dans la contrée des Assakans sont *Aornos*, *Embolima* et *Dyrta*.

On a beaucoup disserté sur Aornos, et, chose singulière, la plupart de ceux qui ont cherché l'emplacement de ce site remarquable ont négligé le témoignage net et précis de Strabon, de Quinte-Curce et de Diodore, qui tous trois le placent sur le bord même de l'Indus[3]. Arrien, quoiqu'il ne mentionne

autre origine au nom d'*Haschtnagar* (ci-dessus, p. 37, note 2); mais ce n'est pas une chose rare que des étymologies locales soient édifiées après coup sur de simples assonances.

[1] Lassen, *Ind. Alt.* I, p. 422.

[2] Un rapprochement bien plus malheureux est celui que l'on a voulu faire avec les Μασσιανοί de Diodore (XVII, CII), qui habitent dans la vallée inférieure de l'Indus. (Voy. la trad. française de Strab. t. V, p. 35, note 1.)

[3] Rennell, partant de la fausse supposition que la *Bazira* des historiens se retrouve dans la vallée de Bidjor, à l'ouest de la Landaï (voy. ci-dessus, p. 36, n. 3), et que le rocher d'Aornos devait se chercher à peu de distance de cette place, n'hésite pas à le mettre dans la province même de Bidjor, entre le Guræus et le Khoas pès (*Memoir of a Map of Hindoostan*, p. 174, 1793.) Burnes, quarante ans plus tard, répétait la même opinion, et la précisait davantage en désignant la montagne de Naoghi comme pouvant répondre à la description des historiens. (*Voyage en Boukharie*, t. II, p. 110 de la traduction franç.) On la retrouve encore dans un Mémoire de M. Court, publié en 1839 (*Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, vol. VIII, p. 310); et le même officier, dans sa carte de Péchavar et de Taxila, au cinquième volume du

pas expressément cette circonstance importante, y est néanmoins tout à fait conforme par l'ensemble et l'enchaînement de son récit. L'historien rapporte, en effet [1], qu'après avoir fait investir les châteaux de Bazira et d'Ora, et reçu la soumission des habitants de Peukelaotis, Alexandre marcha vers l'Indus (*ἐπὶ τὸν Ἰνδὸν ποταμὸν ἦγε*), où il soumit nombre de bourgades voisines du fleuve (*ὁ δὲ καὶ ἄλλα προσηγάγετο μικρὰ πολίσματα πρὸς τῷ Ἰνδῷ ποταμῷ ᾠκισμένα*), après quoi il arriva à *Embolima*, ville peu distante du rocher d'*Aornos* (*ἀφικόμενος δὲ ἐς Ἔμβόλιμα πόλιν, ἣ ξύνεγγυς τῆς πέτρας τῆς Ἀόρνου ᾠκεῖτο*). On ne saurait spécifier d'une manière plus claire que cette suite d'opérations s'accomplit au voisinage immédiat de l'Indus, et Ptolémée compte effectivement Embolima parmi les villes situées sur le fleuve [2]. De même pour Aornos. Quinte-Curce décrit cette position comme un rocher formidable s'élevant du bord même de l'Indus en escarpements abruptes, et défendu de tous les autres côtés par d'effroyables précipices. Le sommet, plat et boisé, avait une source d'eau vive, et plusieurs milliers d'hommes pouvaient s'y réfugier [3]. Cette des-

même journal (1836, p. 468), marque, à l'ouest de la Pendjkora, une montagne d'*Azarnoh*, qui, dans sa pensée, représentait Aornos. (*Ibidem*, p. 479.) Toutefois, M. Court a grandement varié sur ce point; il propose aussi le site élevé qui fait face à la ville d'Attok, sur la rive opposée du fleuve, ou bien une autre hauteur (et en ceci il touchait plus juste), également baignée par le Sindh, vis-à-vis de Torbéla. (*Ibid.* vol. V, 1836, p. 395.) De toutes ces hypothèses, aucune n'avait été discutée à fond ni sérieusement étudiée. Plus récemment, enfin, un actif explorateur des contrées alpines du nord-ouest de l'Inde, le major Alexandre Cunningham, a cru retrouver le célèbre rocher dans une hauteur de la plaine des Yâzofzais, à une vingtaine de milles à l'ouest de l'Indus (*Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, 1848, p. 102), entraîné par la trompeuse ressemblance du nom de *Ranigat*, que les gens du pays donnent à ce rocher, et qui signifie « la pierre de la Ranî » (c'est-à-dire de la reine). Nous voyons avec étonnement que M. Lassen ait pu se ranger à cette insoutenable opinion. (*Indische Alterthumsk.* t. II, p. 140.)

[1] Arrian. *Anab.* lib. IV, c. XXVIII.

[2] Lib. VII, c. 1, 57.

[3] Q. Curt. lib. VIII, c. II.

cription est confirmée par Diodore et par Strabon [1]; et il ne faut pas perdre de vue, comme nous l'avons souvent rappelé, que, pour nous, leur témoignage représente celui d'un grand nombre de mémoires originaux, dont les auteurs avaient vu de leurs yeux les lieux qu'ils décrivaient. Aussi a-t-on peine à comprendre, après un tel ensemble d'attestations positives, comment une préoccupation sans base sérieuse a pu ainsi égarer les recherches et les pousser hors de voie. D'ailleurs, des investigations locales mieux dirigées sont venues dans ces derniers temps dissiper tous les doutes, s'il en était encore de possibles. C'est au major Abbott, de l'armée britannique, qu'appartient l'honneur de ces découvertes.

A une vingtaine de lieues en remontant l'Indus au-dessus d'Attok, au point où le fleuve débouche avec impétuosité d'un long passage où son cours était emprisonné, s'élève, sur la rive droite ou occidentale, le château d'*Amb*, renommé dans le pays par la force de son assiette; vis-à-vis de ce fort, sur le bord opposé du fleuve, est assise la petite ville de Derbend, qui doit son nom au défilé d'où l'Indus se dégage en cet endroit. Déjà le nom d'Amb avait fait songer à Embolima [2]; cette supposition est devenue une certitude depuis que l'on sait qu'une autre ruine qui couronne, non loin de là, un des pitons de la même montagne, garde encore aujourd'hui dans la tradition des habitants le nom de *Balimah* [3]. Nous retrouvons ici l'Embolima d'Arrien, de Quinte-Curce et de Ptolémée, et le rocher d'Aornos ne saurait être loin. A cinq lieues plus bas, en effet, sur la même rive du Sindh et vis-à-vis du village de Torbéla, une

[1] Diod. Sic. XVII, 85; Strab. lib. XV, p. 688 (t. V, p. 8 de la trad. franç.). Strabon dit que le rocher d'Aornos est baigné par les sources de l'Indus. Nous allons revenir tout à l'heure sur cette expression.

[2] Vigne, *Kashmir*, vol. I, p. 122, et II, p. 188, 1844.

[3] J. Abbott, dans le *Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, vol. XVII, 1848, p. 633, et XVIII, 1849, p. 176.

localité existe qui répond d'une manière frappante à la description des historiens. D'énormes rochers s'élancent à pic à une hauteur de plus de deux mille pieds [1], et leur base, que lavent les eaux du fleuve, en resserre le cours en une gorge étroite d'où les eaux s'échappent en bouillonnant [2]. Le nom de ce rocher parmi les gens du pays est *Aondj;* l'aspect et la situation, tout rappelle l'Aornos des relations grecques, le rocher, ἡ πέτρα, comme l'appelle toujours Arrien [3]. On a vu que dans Strabon Aornos est situé à la source de l'Indus; il est clair que, dans les anciennes informations recueillies par les Grecs, ces gorges étroites où l'Indus s'engage après avoir traversé la contrée montagneuse de Balti, et d'où il débouche avec un bruit formidable auprès de Derbend et de Torbéla [4], avaient été

[1] C'est-à-dire, près de quatre stades. Nous sommes bien loin des onze stades d'Arrien (IV, c. XXVIII, 3); mais on sait assez que, dans ces sortes d'estimes, il faut faire la part du penchant à l'exagération.

[2] Abbott, *l. c.* vol. XVII, p. 633.

[3] Le récit d'Arrien (IV, XXVIII, 6) semblerait supposer qu'Aornos était plus haut qu'Embolima sur le fleuve, c'est-à-dire plus au nord; mais la version de Quinte-Curce, selon laquelle Alexandre ne se serait avancé jusqu'à Embolima qu'après s'être rendu maître d'Aornos (VIII, XII), suppose, au contraire, ce qui est conforme aux localités, qu'Aornos était au sud d'Embolima. Quant à la véritable forme du nom dont les Grecs firent Ἄορνος par une sorte de jeu de mots, comme si la grande élévation du rocher n'avait pas permis, même aux habitants ailés de l'air, d'en atteindre le sommet (Dionys. Perieg. v. 1050 sq.), on ne peut la restituer que par conjecture. M. Wilson, dans son *Ariana antiqua*, y croit voir le mot *avar*, très-commun dans la terminaison des noms propres (vulgairement *aor, or*), pour désigner les lieux fortifiés. *Âvarana* est, en sanscrit, un abri, une défense.

[4] La même circonstance se reproduit au-dessus et au-dessous d'Attok; cette partie du cours du fleuve est décrite dans la relation d'Elphinstone (*Caubool*, p. 71 et 111, in-4°), dans celle de Burnes (*Voyage à Boukhara*, t. II, p. 73 de la trad. franç.), etc. On trouve également, dans un des hymnes védiques, une description de l'apparition du Sindh sur la terre qui y fait certainement allusion : « Un fracas a retenti dans le ciel; l'éclair a brillé. C'est le Sindhou qui s'élance sur la terre avec une force infinie. Telles les eaux jaillissent des nuages avec le bruit du tonnerre; tel le taureau mugit. » (Le *Véda*, traduct. de M. Langlois, t. IV, p. 306.) Pour les anciens Âryas, comme pour les Grecs d'Alexandre, les sources du grand fleuve étaient, on le voit, au voisinage du Gândhâra.

représentées comme l'origine même du fleuve. C'est ainsi qu'Arrien a pu dire « l'Indus est déjà un grand fleuve quand il sort impétueusement de ses sources, » ὃς (Ἰνδὸς) μέγας τε εὐθὺς ἀπὸ τῶν πηγῶν ἀνίσχει... [1]. Tous les auteurs de l'antiquité grecque et latine, sans préciser la localité comme le fait Strabon dans ce passage, font, en effet, naître l'Indus directement au nord, au pied du Paropanisus ou Caucase indien [2]; et Ptolémée (VII, 1, 26), appliquant à la notion commune sa méthode de notation factice, met la source du fleuve à six degrés au-dessus du confluent du Koas [3] et sous le même méridien, qui est à peu près aussi celui d'Embolima [4]. Au surplus, cette idée de la situation des sources de l'Indus est une notion indigène. Les Afghans du Kaboulistân croient encore aujourd'hui que le Sindh (qu'ils nomment *Abasîn* au-dessus d'Attok) sort du versant méridional de la grande chaîne du nord, à cinq ou six journées seulement d'Attok vers le nord, en inclinant un peu à l'est. C'est ce que nous apprend un bon et soigneux observateur qui appartenait, en 1809, à la mission de M. Elphinstone [5]. C'est exactement ce qui en avait été dit aux Grecs.

Dyrta, Δύρτα, est la dernière position mentionnée dans le

[1] Arrian. *Anab.* V, VI, 8.

[2] Arrian. *ibid.* V, IV, 1; Diod. II, XXXVII; Q. Curt. VIII, IX; Pompon. Mela, III, VII, 6; Strabon lui-même, dans un autre passage, p. 690.

[3] On a vu que, dans Ptolémée, le Koas est à la fois le Khoaspès et (dans sa partie inférieure) le Kophès des autres géographes et des historiens. (Ci-dessus, p. 29.) Ptolémée dit ailleurs (VII, 1, 42) que l'Indus a ses sources chez les *Daradræ*, dont la situation sous le Paropanisus oriental est bien connue.

[4] Quant à cette dernière position, dont le site réel est à près d'un demi-degré plus au nord que le confluent de l'Indus et du Kophès (avec un écart de longitude assez considérable à l'est), Ptolémée, par un de ces renversements si communs dans ses Tables, et qui proviennent, soit du vice de sa propre méthode, soit de la main des copistes, en marque l'emplacement à un degré au sud de ce confluent. (Comp. au chapitre 1 de son livre VII, les §§ 27 et 57.)

[5] Irwin, *On the Afghanistan and the neighbouring countries*, dans le *Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, vol. VIII, 1839, p. 767.

récit de la campagne d'Alexandre avant son passage de l'Indus. Il est dit que, le frère du roi des Assakênes s'étant réfugié dans la montagne, Alexandre, après la réduction d'Aornos et d'Embolima, s'y avança à sa poursuite et arriva ainsi jusqu'à la ville de Dyrta[1]. On a cru pouvoir identifier cette place avec la ville actuelle de *Dyr,* située dans la vallée de la Pendjkourèh, au-dessus de la province de Svat[2]; cette assimilation nous paraît difficile à admettre. Il nous semble que faire entreprendre aux troupes macédoniennes une route de cinquante lieues au moins au milieu d'un pays difficile, absolument inconnu, et complétement isolé de la ligne d'opérations de l'armée, dans un moment où la pensée dominante d'Alexandre était d'effectuer aussi promptement que possible le passage de l'Indus, pour lequel les mesures étaient prises et toutes les dispositions achevées, c'est aller à la fois contre les probabilités de la stratégie et contre la convenance géographique. Nous sommes, à cet égard, tout à fait de l'opinion du savant auteur de l'*Ariana antiqua*[3]. Il serait plus conforme à la nature du pays et à la rapidité obligée des marches d'Alexandre en ce moment, de chercher l'emplacement de la ville de Dyrta dans le district de Bounèr, qui couvre au nord la plaine des Yazofzaïs, qu'il sépare du district de Svat; cette excursion accidentelle se réduirait ainsi à une pointe de deux ou trois marches vers l'ouest ou le nord-ouest d'Embolima. Toutefois, avant d'asseoir à ce sujet une opinion définitive, il faut attendre que ces cantons intérieurs aient été reconnus par un voyageur européen. Les récentes explorations des officiers anglais ne paraissent pas s'être avancées aussi loin dans l'intérieur.

[1] Arrian. *Anab.* IV, xxx, 6.

[2] Court, *Collection of Facts which may be useful for the comprehension of Alexander the Great's exploits on the western banks of the Indus,* dans le *Journal of Asiat. Soc. of Bengal,* vol. VIII, 1839, p. 309; Lassen, *Indische Alterth.* II, p. 141.

[3] Wilson, *Ariana ant.* p. 192.

De Dyrta Alexandre revint vers l'Indus, où il fit construire (probablement au-dessous de Derbend) des radeaux et des barques pour descendre le fleuve jusqu'à l'endroit où, depuis longtemps, un pont de bateaux était disposé pour le passage. Ces dispositions avaient eu lieu non loin du confluent du Kophès, conséquemment aux environs de la moderne Attok, qui a été de tout temps un des principaux passages du Sindh.

Si maintenant nous ramenons notre pensée sur l'ensemble de la région qui a été pendant une année le théâtre des marches et des opérations militaires de l'aventureux conquérant, depuis la descente des montagnes jusqu'à l'arrivée sur l'Indus, voici l'idée générale que les historiens de l'expédition nous donnent du vaste bassin arrosé par le Kophès et ses affluents :

Au nord, une chaîne de montagnes neigeuses, dont le nom indigène (c'est Érastothène qui le dit expressément), était *Paropamise* [1], et à laquelle les Grecs appliquèrent la dénomination de *Caucase indien*, nom qui se retrouve dans la nomenclature persane sous la forme de *Hindou-kok*, que l'usage des musulmans a changé en *Hindoukousch* [2] ;

Comme artère principale du bassin, le *Kophès* (la rivière de Kaboul), rivière considérable, qui descend du Paropamisus et s'écoule à l'orient vers l'Indus [3] ;

Trois rivières principales, le *Khoès*, l'*Euaspla* ou *Khoaspès* et

[1] *Apud* Strab. lib. XV, p. 689. — Nous verrons tout à l'heure que l'orthographe exacte du mot est *Paropanisus*.

[2] On a rattaché une sorte de tradition à ce nom d'*Hindoukousch*, qui signifie littéralement *tuear d'Hindous*. (Ibn-Batouta, *Travels*, transl. by Dr Lee, p. 97.) Mais cette tradition a tous les caractères d'une légende bâtie après coup sur le mot.

[3] *Kophès*, nous l'avons déjà dit, est une altération de la dénomination locale ; le nom se trouve déjà dans la géographie védique sous la forme *Koubhâ*. Les historiens ne fournissent pas de notions précises sur les branches supérieures de cette grande rivière. On voit seulement, par le récit d'Arrien, que le nom de *Kophès* se trouve appliqué à la branche qui se forme de la réunion de la Pendjchir actuelle et de la rivière de Ghoûrbend.

le *Guræus*, qui se reconnaissent dans le Khô ou Alîngar, dans la Kamèh ou rivière de Khonar, et dans la Landaï ou Svat inférieur, sortant des gorges du Paropamisus et venant se réunir à la gauche du Kophès;

Quatre peuples se succédant de l'ouest à l'est dans les vallées que ces rivières arrosent : les *Paropamisadæ*, dans toute la partie supérieure du bassin; les *Pasii*, ou *Aspasii* (Pachaï), sur le Khoaspès, les *Guræi* (Ghorîs), sur le Guræus; les *Assakeni* (Açvaka, Afghans), entre le Gourée et l'Indus;

Enfin, un certain nombre de villes ou de lieux fortifiés chez chacun de ces peuples, les unes fondées par le conquérant, tout à la fois pour transmettre aux siècles à venir le souvenir de son passage et se fortifier dans de bonnes positions au milieu des provinces conquises, les autres existant déjà dans la contrée, comme la *Nikaia* des Paropamisades (ou quelle qu'ait été la forme véritable du nom indigène), *Andaka* chez les Pasiens, *Arigæum* chez les Gouréens, *Massaga*, *Bazira*, *Ora*, *Peukelaotis*, *Nysa*, *Orobatis*, *Embolima* et *Dyrta* chez les Assakans, places dont plusieurs existent encore et gardent les noms sous lesquels les Grecs les ont mentionnées il y a près de vingt-deux siècles.

Cet aperçu d'ensemble, tel qu'il ressort du récit d'Arrien principalement, et des récits parallèles de Quinte-Curce, de Diodore et de Plutarque, laisse encore bien des vides en des points importants, et reste même, sur quelques faits considérables, en arrière des notions qu'Hérodote avait puisées, cent vingt ans auparavant, dans la relation de Scylax. Ainsi, on ne trouve plus ici la mention du nom des *Gandhâra* (Γανδαροί), célèbre de toute antiquité dans le nord-ouest de l'Inde [1], non

[1] Disons, toutefois, que ce nom se trouve dans Diodore (lib. XVII, c. XCI), à l'occasion d'un fait évidemment emprunté aux historiens originaux de l'expédition. En racon-

plus que de l'appellation nationale du Pakhtou (Παχτυϊκή), la seule sous laquelle les Afghans se sont toujours désignés, alors comme aujourd'hui; mais au total une région d'une grande étendue, à peine indiquée précédemment, apparaît pour la première fois dans l'histoire du monde, et prend son rang dans le tableau géographique de l'Asie. N'oublions pas d'ailleurs que, dans les historiens de seconde main qui nous ont conservé le récit des marches du conquérant macédonien et de ses grands faits de guerre, nous n'avons que l'écho affaibli et mutilé des écrivains originaux, compagnons et lieutenants d'Alexandre, qui tous avaient eu une part active dans les opérations de cette guerre gigantesque. Si le temps avait épargné l'ouvrage des deux historiographes d'Alexandre, Callisthène d'Alynthe et Anaximène de Lampsaque, ou les Éphémérides

tant la lutte qu'Alexandre eut à soutenir contre Porus, Diodore rapporte qu'un neveu de ce dernier, roi d'un territoire adjacent, s'enfuit chez les *Gandarides*. Des manuscrits donnent fautivement Γαγγαρίδαι, et nous sommes étonné que M. Lassen admette cette leçon (*Indische Alterth.* II, p. 155, n. 2); car il n'est nullement vraisemblable qu'un petit radja de la Pentapotamie ait été chercher un refuge à trois ou quatre cents lieues de sa contrée natale, dans la partie orientale de l'Inde gangétique (siége des *Gangarides* de la géographie grecque de l'Inde), tandis qu'aux confins de son propre pays se trouvaient les vaillantes tribus des Assakans du Gandhârâ, que l'invasion étrangère avait comprimées ou refoulées, mais qu'elle n'avait pu soumettre. Il y a, du reste, par suite de la ressemblance des noms et du vague des notions que l'Occident avait recueillies sur l'Inde, une confusion perpétuelle dans les auteurs entre les *Gandarides* (tribus du Gandhârâ) et les *Gangarides* (habitants du Gange inférieur). Si ce dernier nom est appliqué aux Assakans du haut Indus, plus fréquemment le nom de *Gandaridæ* est transporté aux populations de la basse vallée du Gange. Nous pouvons signaler cette confusion en plusieurs passages de l'auteur même que nous venons de nommer. (Diod. lib. II, c. XXXVII; XVII, XCIII; XVIII, VI, Wessel.) Saumaise, qui dans son immense commentaire sur l'opuscule de Solin a voulu débrouiller le chaos, s'est perdu dans ses explications, plus confuses que les textes. (*Plinianæ Exercitat.* p. 698.) Strabon fait régner ce neveu du grand Porus sur les *Gandaridæ* mêmes, et il semble placer cette Gandaritide dans les cantons montagneux qui confinent au Kachemîr du côté du sud. (Lib. XV, p. 699.) On peut voir, à ce sujet, les remarques de M. Wilson, *Asiatic Res.* vol. XV, 1825, p. 104, et *Journal of the Royal Asiatic Society*, V, 1839, p. 117.

royales[1] d'Eumène et Diodote; s'il nous avait conservé surtout les journaux de Baeton et de Diognète, les deux *mesureurs* de l'armée macédonienne[2], ou les Stathmes asiatiques d'Amyntas[3], ou la description qu'Archelaüs avait écrite des contrées conquises par Alexandre[4]; si ces ouvrages, qui nous seraient aujourd'hui si précieux, étaient arrivés jusqu'à nous, nos recherches seraient plus faciles et nos incertitudes moins fréquentes.

Ces ouvrages que nous regrettons, aussi bien que d'autres documents du temps des Séleucides et des Grecs de la Bactriane, les écrivains de l'époque romaine les avaient tous sous les yeux, et beaucoup y ont puisé avec plus ou moins de discernement et d'exactitude; il est donc nécessaire d'examiner quelles notions auxiliaires les géographes et les compilateurs de la période impériale peuvent ajouter à celles que nous trouvons dans les historiens.

Les auteurs que nous avons ici à passer en revue sont principalement Strabon, Pline et Ptolémée.

Déjà, dans le long paragraphe qui vient d'être consacré à l'étude des marches d'Alexandre depuis le Paropamise jusqu'à l'Indus, nous avons eu fréquemment recours aux notions fournies par ces trois auteurs, par les deux premiers principalement, pour contrôler ou compléter celles des historiens sur un grand nombre de points de détail; c'est donc surtout à l'ensemble et au caractère général que nous devons nous attacher dans celui-ci.

[1] Βασίλειοι Ἐφημερίδες.
[2] Σταθμοὶ τῆς Ἀλεξάνδρου πορείας.
[3] Σταθμοὶ Ἀσίας.
[4] Τὸν χωρογράφον τῆς ὑπ' Ἀλεξάνδρου πατηθείσης γῆς.

§ 4. Le Bassin du Kophès dans Strabon et dans Pline.

Quoique très-concis sur cette région, Strabon[1] ne laisse pas d'y apporter plusieurs informations utiles. C'est à lui qu'on doit la véritable forme du nom du *Khoaspes*, défiguré en *Euaspla* dans la narration d'Arrien[2]. On voit aussi reparaître dans Strabon le nom de Gandhârâ, Γανδαρῖτις, omis par Arrien et Quinte-Curce[3]. Il est, au reste, aisé de voir que Strabon suit en général les mêmes autorités que ces deux historiens, et qu'il puise aux mêmes sources. Comme eux il ne renferme de particularités que sur les parties inférieures de la vallée du Kophès, entre le Khoaspès et l'Indus; comme eux aussi il ne nomme aucune des tribus qui occupaient, à l'ouest du Khoaspès, les parties supérieures du bassin.

Pline est incomparablement plus riche sur cette région haute que sillonnent en diverses directions les branches supérieures dont se forme le Kophès, et qui répond à la province propre de Kaboul, le Kaboulistân des auteurs orientaux[4]. Parmi les sources de son sixième livre, où se trouve la description de l'Inde et des contrées qui y confinent au nord-ouest, Pline cite plusieurs des chorographes et des mémoires originaux sur l'expédition d'Alexandre. On trouve dans sa liste les noms de Baeton, de Diognète et d'Onésicrite, outre les lettres attribuées à Alexandre lui-même[5]. Au milieu de ses brèves et sèches nomenclatures, il jette souvent de rapides indications qu'on chercherait vainement chez les autres écrivains. Ici, par exemple, se trouvent plusieurs fragments des Stathmes de Baeton qui

[1] Lib. XV, p. 691 et 697, sq. t. V de la traduction française, p. 19 et p. 33 à 35.

[2] Ci-dessus, p. 30.

[3] *Ibid.* p. 18 et 34.

[4] *Ibid.* p. 8. — Les limites du pays de Kaboul ou Kaboulistân propre dans Baber (*Memoirs*, p. 136), sont précisément celles de la contrée des Paropamisades chez les anciens.

[5] Plin. *Hist. natur.* I, Summar. libri VI.

fournissent une ligne de route mesurée à travers une grande partie de l'Asie, depuis les Pyles Caspiennes jusqu'à l'Hyphasis (la Vipâçâ, ou Beïas actuelle), terme des marches d'Alexandre dans la direction du Gange [1]. Cette ligne, depuis *Ortospanum* jusqu'à *Taxila*, coupe dans toute sa longueur le bassin du Kophès. Voici le texte : « ..... Inde (ab Arachosiorum oppido) Ortospa- « num, CCL mill. [2]; inde *Alexandri* oppidum, L m. In quibus- « dam exemplaribus diversi numeri reperiuntur [3]; hanc urbem « sub ipso Caucaso esse positam. Ab ea ad flumen Copheta et « oppidum Indorum *Peucolaitin*, CCXXVII mill. [4]; inde ad flumen « Indum et oppidum *Taxila* LX mill. [5]

Nous avons été déjà conduit précédemment, en recherchant le site de l'Alexandrie du Caucase, à discuter la première partie de ce texte [6]. Le nom d'*Ortospanum*, que l'on y rencontre, est un de ceux qui n'ont pas été mentionnés par les historiens abréviateurs; on le trouve aussi dans Strabon et dans Ptolémée, qui tous deux écrivent *Ortospana* [7]. Le premier dit (d'après la correction du traducteur français, M. Coray) que la ville était

[1] *Hist. nat.* lib. VI, c. XVII, 21. — Les fragments de Baeton et Diognète, tirés principalement d'Athénée, de Pline, de Strabon et d'Élien, se trouvent réunis dans le premier volume des *Geographi græci minores* de M. Müller (*Bibl. græc. script.* de Didot, p. 134 à 137). Le passage de Pline est à la page 134, sq. Quelques-uns des chiffres adoptés par M. Müller, parmi les variantes des manuscrits et des éditions, diffèrent de ceux que M. Sillig a reçus dans sa récente édition (t. I, p. 425); mais ces différences ne sont pas considérables.

[2] Variantes, CLXXV, CLXV.

[3] Cette remarque, dans la pensée de Pline, s'appliquait sûrement aux nombres qui précèdent, en même temps qu'à celui-ci. Il y a des variantes pour la plupart des autres chiffres; pour celui de 50 milles, entre Ortospanum et l'Alexandrie du Caucase, tous les manuscrits sont uniformes. Strabon (lib. XV, p. 723; t. V, p. 103 de la trad. franç.) donne le même itinéraire d'après Ératosthène (qui lui-même l'avait tiré des Stathmes), mais avec moins de détail et en s'arrêtant à Ortospanum. Les nombres sont d'ailleurs généralement d'accord.

[4] Var. CCXXXVII, CXXXVII.

[5] Var. LXX. — L'ensemble du passage sera repris et discuté plus tard.

[6] Ci-dessus, p. 22.

[7] Strab. lib. XV, p. 723; Ptol. lib. VI, c. XVIII, 5, Nobbe, et VIII, tab. 9, c. XXV, 7.

située au point de rencontre de plusieurs routes, nommé le *Carrefour de Bactres*, ἐκ Βάκτρων τρίοδον [1]; le second nous apprend que la ville se nommait aussi *Kaboura* [2]. Cette dernière dénomination nous amène indubitablement à *Kaboul*, située, en effet, selon ce qui est dit d'*Ortospana*, au point de rencontre des grandes routes de toutes les parties de l'Asie vers l'Inde. Quant à ce nom d'*Ortospana*, nous en avons indiqué, dans un autre travail [3], l'origine et la véritable forme indigène, légèrement altérée dans la transcription grecque. Le bouddhiste chinois Hiouen-thsang, dont la curieuse relation a été traduite en français par M. Stanislas Julien; Hiouen-thsang, lors de son retour de l'Inde en l'année de notre ère 645, traversa l'ancienne contrée des Paropamisades pour aller franchir la grande chaîne de l'Hindou-koh par la passe de Khévâk, à la tête de la vallée de Pendjchîr [4]; il donne au pays de Kaboul le nom de *Vardasthâna* [5], ou contrée des *Vardaks*, nous apportant ainsi un témoignage irrécusable de l'ancienne importance historique de cette grande tribu de sang afghan.

Les campements des Vardaks sont encore aujourd'hui voi-

[1] Texte grec de l'édition Coray, t. III, p. 136. Paris, 1807. — M. Lassen (*Ind. Alterth.* I, p. 29) suppose que les trois routes qui, de Bactres, venaient aboutir à Ortospana, pouvaient être celles de Bamyân, de l'Hindoukousch central et d'Andérab.

[2] Leçon qui, en bonne critique, ne peut être mise en question, quoique la plupart des éditions porte Κάρουρα. Ptolémée lui-même nomme Καβολῖται un peuple de la région paropamisade (mentionné aussi par l'auteur du Périple de la mer Érythrée, § 48, p. 293, au tome I des *Geographi græci minores* de la Bibliothèque grecque de Didot), dans le territoire duquel la ville était très-probablement située. Le nom actuel de Kaboul lève d'ailleurs toute incertitude. Il se peut que *Karoura* fût une prononciation vicieuse des Grecs de l'Asie centrale; mais la supposition la plus probable est que la faute provient de la substitution, dans quelque ancien manuscrit, du *r* majuscule grec au *b*.

[3] *Mémoire analytique sur la Carte du voyage d'Hiouen-thsang.*

[4] C'est aussi par cette passe, qui débouche sur la vallée d'Andérab, qu'Alexandre avait traversé la Paropanisus à son entrée dans la Bactriane (ci-dessus, p. 23).

[5] Dans la transcription chinoise *Fo-li-chi-sa-tang-na.*

sins de la ville de Kaboul, où les clans de cette tribu tiennent toujours, quoique déchus, un rang considérable parmi les populations de leur race [1]. A cette époque du milieu du VII^e^ siècle, leur chef faisait sa résidence à Houpiân, dans la vallée de Ghoûrbend; mais le nom d'*Ortospana* donné à Kaboul prouve que, plus anciennement, cette ville avait été leur capitale, car il est impossible de n'y pas reconnaître, malgré le changement d'une lettre, le *Vardasthâna* du pèlerin bouddhiste. Au lieu d'Ὀρτοσπάνα le grec aurait dû avoir Ὀρτοσλάνα [2], de même que les éditions écrivent communément Κάτισα, pour Κάπισα, le nom d'une autre ville importante de la même contrée.

On sait que Pline procède rarement par agrouppements réguliers, et qu'il énumère plutôt qu'il ne décrit; il ne faut donc pas, ici plus qu'ailleurs, lui demander un tableau méthodique des grandes divisions de territoires, sous lesquelles viendraient se ranger, comme dans une de nos cartes modernes, les peuples de chaque pays avec leurs rivières, leurs montagnes et leurs villes. En rapprochant néanmoins plusieurs passages épars dans quatre chapitres de son sixième livre (le XIX^e^, le XX^e^, le XXI^e^ et le XXIII^e^), on peut reconnaître que les sources où il puise, un peu à l'aventure et au pied levé, distinguaient deux grandes divisions dans l'étendue du bassin du Kophès : une à l'orient, dans la partie basse de la région, l'autre à l'occident, dans la

[1] On peut voir, dans l'Histoire des Afghans de M. Dorn (*History of the Afghans*, transl. from the persian of Neamet Ullah, 2^d^ part. p. 56, Lond. 1836, in-4°), la généalogie des Vardaks d'après les traditions des clans; mais il ne faut pas demander à ces traditions, qui n'ont été écrites qu'à des époques relativement très-modernes, de remonter bien avant dans le passé, et d'ailleurs elles se sont profondément altérées sous l'influence de l'islamisme.

[2] Cette correction avait été pressentie par la sagacité de M. Wilson, quoique l'étymologie que propose l'illustre indianiste soit rendue sans objet par le fait historique que nous révèle Hiouen-thsang (*Ariana antiqua*, p. 176).

partie haute. Cette division est celle que la nature même indique, et qu'elle y a marquée en traits frappants[1]. Comme Arrien et les autres historiens d'Alexandre, Pline désigne, sous le nom de *Paropamisadæ*[2] la région supérieure du Kophès, c'est-à-dire le Kaboulistân des temps modernes. Alexandre en avait fait une satrapie, selon la dénomination persane. Dans cette satrapie, Pline énumère sept peuples différents[3], sept peuples dont les noms ne se trouvent pas dans les historiens. Nous avons ici les *Syndraci,* les *Dangalæ*[4], les *Parapinæ*[5], les *Catuces*[6], les *Mazi*[7], les *Cadrusi,* et enfin la *Capisene,* ou *Capissene.*

Ce dernier nom est le plus considérable de la liste; c'est le seul, du moins, qui reçoive des documents postérieurs une sorte de notoriété historique. Il désigne un territoire dont la ville de *Capissa,* « quam diruit Cyrus », ajoute Pline, était la capitale. Si en effet Capissa avait été détruite par le fondateur de la monarchie perse, elle s'était relevée par la suite, puisque douze siècles et demi plus tard on la trouve mentionnée comme une ville encore existante. Sa restauration aurait même été très-prompte, si, comme on l'a supposé, son nom se lit dans la grande inscription de Bisoutoun, parmi les places de l'Haraouvatis ou Arakhosie[8]. Dans les temps voisins de notre ère, Kapissa fut une des résidences du puissant Kanischka. Du reste, on n'a pas

[1] Voyez ci-dessus, p. 8.

[2] Des manuscrits ont *Paropanisadæ.* Nous avons déjà dit que cette dernière orthographe est la meilleure, quoique la première soit à peu près exclusive chez tous les écrivains dont les sources d'informations se rattachent directement à l'expédition d'Alexandre. (Vid. infra.)

[3] *Hist. natur.* lib VI, c. XXIII, 25.

[4] Var. *Dagalæ, Dangalæ, Sangalæ.*

[5] Var. *Patapinæ, Parapiani.*

[6] Var. *Cataces, Cantaces, Cathæi.*

[7] Var. *Maci, Ocinacæ.*

[8] *Kâpischkânisch,* selon la lecture du colonel Rawlinson, troisième col. ligne 60 de l'inscription (*Journal of Roy. Asiat. Soc.* vol. X, part. 1). M. Rawlinson croit en même temps retrouver le site de *Kapissa* dans le village actuel de *Kafchân,* vers l'entrée de la passe du même nom, qui débouche sur la vallée de Ghoûrbend (*ibid.* vol. XI, 1849, p. 103).

d'autre indication sur son emplacement. Celle que donne Ptolémée, le seul de nos auteurs anciens, après Pline, où elle soit nommée[1], est manifestement inexacte; il la met dans sa Table à deux degrés et demi de Kaboura (Kaboul), dans la direction du nord-est, ce qui nous porterait très-loin au revers septentrional de l'Hindou-koh. L'itinéraire de Hiouen-thsang, qui nous a déjà servi et nous servira encore pour fixer avec certitude plusieurs sites douteux de l'ancienne géographie, détermine heureusement celui-ci d'une manière au moins très-approximative. Il résulte de la route du voyageur chinois, que la ville de Kapissa (dans la transcription chinoise, *Kia-pi-ché*) était située à l'est ou au nord-est de Houpiân, c'est-à-dire de l'ancienne Alexandrie du Caucase[2], entre la Barân (formée par la jonction des rivières de Ghoûrbend et de Pendjchîr) et le canton des Lampakâ. D'après cette indication, la Capissène devait répondre à ce qui forme, dans la description de l'empereur Baber, les toumâns ou districts de Nidjraoû et de Pendjhîr[3]. Quant à l'emplacement même de la ville, nous manquons actuellement de données suffisantes pour le fixer avec précision; tout ce territoire de la Capissène n'a encore été visité, quoique très-voisin de Kaboul, par aucun voyageur européen. La ville, si elle n'a pas pris un autre nom, est sûrement ruinée depuis longtemps; mais nous ne saurions dire si les traces en subsistent encore dans quelque localité inexplorée. Ces traces, si elles existent, devront sûrement se chercher, soit aux environs de Nidjraoû, soit un peu plus à l'orient, dans la vallée de la Tagaô, où il paraît que de nombreux monticules artificiels

[1] Elle est comprise dans la liste des villes des Paropanisades, liv. VI, ch. XVIII, 4. Beaucoup de manuscrits et d'éditions portent la leçon corrompue Κάνισα (pour Κάπισα), que Nobbe lui-même a reçue dans son texte.

[2] Sur Houpiân, voyez ci-dessus, p. 25.

[3] Baber's *Memoirs*, p. 144, seq.

(*tumuli*) attestent l'existence de sites anciens [1]. Un passage d'Al-Biroûni prouve que, dans la première moitié du XI^e^ siècle, moins de quatre cents ans après le passage de Hiouen-thsang, le nom de Kapissa avait cessé d'être en usage comme désignation territoriale, quoiqu'il ne fût pas encore oublié [2]. Il n'en est plus fait mention dans les géographes orientaux des temps postérieurs, non plus que dans les Mémoires de Baber. Ajoutons que le nom appartient à la nomenclature sanscrite, quoique la ville ne soit pas mentionnée dans nos documents indiens. Mais le nom de *Kapiça* se trouve en d'autres parties de la Péninsule, ce qui nous fixe sur la véritable orthographe [3].

Les autres noms de peuples associés au nom de Capissa dans le paragraphe de Pline représentent sûrement quelques-unes des innombrables tribus du peuple afghan; plusieurs, malgré l'altération évidente que les mots ont éprouvée, s'y peuvent encore reconnaître. Les *Catuces,* ou plutôt *Cataces,* selon une des variantes du texte latin, se retrouvent dans les *Khattaks,* qui habitent aujourd'hui à la droite ou au sud de la rivière de Kaboul, entre Peïchavèr et le Sindh. Les *Dangalæ* ou *Dagalæ* rappellent également le nom d'une grande tribu disséminée en diverses parties du nord-ouest de l'Inde, depuis les confins du Balti jusqu'au Goudjérât, sous les noms de *Dhangars, Dagors* [4], etc. de même que les *Maci,* celui des *Mâtchîs* du Sindh

[1] Masson, *Various journeys,* vol. III, p. 168. Cp. Wilson, *Ariana antiqua,* p. 117.

[2] Abou Rihân al-Biroûni, dans Reinaud, *Mémoire sur l'Inde antérieurement au XI^e^ siècle,* p. 276. Paris, 1849, in-4°. Le passage a été copié par Raschid eddîn, mais le manuscrit cité par M. Henri Elliot paraît fort défectueux (*Bibliographical Index to the historians of mohammedan India,* volume I, et malheureusement unique, p. 30; Calcutta, 1849, in-8°.)

[3] Nous avons discuté avec beaucoup plus d'étendue la question du site de Capissa dans notre Mémoire analytique déjà cité sur la Carte des voyages de Hiouen-thsang.

[4] D'après les informations recueillies par Moorcroft (*Travels,* II, 269), les *Dhangars* forment en partie la population du Tchitral, sur la Kamèh supérieure.

inférieur. Ces différents noms, malgré le déplacement des tribus, fait si commun dans les contrées pastorales, présentent une telle ressemblance, qu'on se refuse difficilement à en reconnaître l'identité. Nous retrouvons également les *Cadrusi* dans les *Katârs* (le nom se prononce aussi, selon les cantons, *Kattaours, Kattor, Kâtirs, Khattaïrs,* etc.), grande tribu dont les rameaux ou les fractions congénères sont répandus dans toute la région himâlayenne du nord et du nord-ouest de l'Inde [1]. Les *Cadrusi* demeuraient au voisinage du Paropamisus [2], comme aujourd'hui les Kattârs du Kafiristân [3]. La ville des *Cadrusi* était une de ces places qu'Alexandre fonda sur son passage, voulant couvrir sa marche vers l'Indus d'une ligne de postes fortifiés [4].

Parmi les villes de la contrée, Pline cite ici *Condigramma* et *Cartana*. Celle-ci avait reçu le nom grec de *Tetragonis;* elle était au pied des montagnes du nord, *sub Caucaso*. Un lieu du nom

[1] La finale du nom des *Cadrusi* paraît n'être que le mot *zaï*, qui signifie *tribu*, et qui se joint à un grand nombre de noms de peuplades du pays afghan.

[2] Pline s'exprime ainsi (lib. VI, c. XVII, 21) : « Ad Caucasum Cadrusi, oppidum ab « Alexandro conditum » (p. 327, Hard. édit. in-fol; t. I, p. 436, édition Sillig). Cette phrase a donné lieu à diverses interprétations qui nous paraissent mal fondées. Ainsi Cellarius (*Notitia Orbis ant.* t. II, p. 514, Amstel. 1706), comme avant lui Saumaise (*Exercit. Plin.* p. 828), rapporte le mot *oppidum* à l'Alexandrie caucasienne, mais à tort, évidemment, puisque Pline, deux lignes plus haut, vient de mentionner cette Alexandrie. M. Lassen, d'un autre côté, prend *Cadrusi* pour un nom de ville. (*Indisch. Alterth.* II, p. 122), ce que la phrase de l'auteur latin ne saurait comporter. Cette dernière confusion remonte, au surplus, jusqu'à Solin (c. LIV), qui change mal à propos *Cadrusi* en *Cadrusia*. La phrase, tout à fait dans la manière de Pline, nous paraît emporter avec elle sa signification naturelle, suffisamment déterminée par ce qui précède.

[3] Elphinstone, *Caubool*, p. 619, note. Le chef actuel de Tchitral, dans la haute vallée de la Kamèh, appartient à la tribu de Kattor. (Burnes, *Voy. en Boukh.* t. I, de la trad. franç. p. 165.)

[4] Diod. VII, LXXXIII. On peut lire à ce sujet les judicieuses remarques de Robertson, *Historical Disquisition concerning the knowledge which the Ancients had of India*, p. 24. London, 1791, in-4°; add. p. 193, n. X.

de *Karchana*, au voisinage de la vallée de Ghoûrbend[1], en désigne peut-être le site.

Pline, non plus qu'Arrien ni les autres historiens de l'expédition d'Alexandre, ne fait connaître nominalement aucune tribu à l'est de la Capissène jusqu'au Khoaspès, c'est-à-dire dans le territoire que nous allons voir attribué bientôt aux *Lampagæ*, et qui est aujourd'hui connu sous le nom de *Lamghan*. Entre le Khoaspès et l'Indus (le nom du Khoaspès n'est pas dans Pline, non plus que celui du Khoès), notre auteur indique plusieurs peuples; parmi les noms qu'il cite ici, un seul est nouveau. Les autres se peuvent reconnaître dans les notices antérieures, quoique les copistes aient défiguré cette partie du texte au point de le rendre presque inintelligible. Le passage est au vingtième chapitre (section 23) du sixième livre[2]. Énumérant les peuples qui occupaient les rives occidentales de l'Indus à partir de son cours supérieur et en descendant au sud (*transgressisque Indum* [*a parte orientali*] *et cum eo decurrentibus*), et après une série de noms inconnus, plus ou moins altérés[3], qui amène l'énumération jusqu'au territoire de *Taxila*, Pline ajoute : *Jam in plana demisso tractu, cui universo nomen Amendæ. Populi quatuor, Peucolaitæ, Arsagalitæ, Geretæ, Asoi*; » puis aux cantons montueux succède un pays de plaines, connu sous le nom général d'*Amandæ*, et qui comprend le territoire de quatre peuples, les Peucolaïtes, les Arsagalites, les Gérètes et les Ases. »

Pour le nom parfaitement inconnu d'*Amandæ*, nous n'hésitons pas à proposer la correction *Gandaræ*, dont s'éloigne déjà moins une des variantes notées par M. Sillig d'après les

[1] Lord, *Account of a visit to the plain of Kok-i-Damán.* (*Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, vol. VII, 1838, p. 536.)

[2] T. I, p. 321, l. 29, sq. du Pline de Hardouin, in-fol. et t. I, p. 431 du Pline de Sillig.

[3] *Samarabriæ*, *Sambraceni* (var. *Sambruceni*), *Bisambritæ* (var. *Brisabritæ*), *Orsi* (var. *Orsii*, *Osii*), *Antixeni* (var. *Antiseni*, *Andiseni*, *Andri Seni*).

manuscrits, *Amandræ*. Cette restitution se fonde sur des raisons plus fortes qu'une simple comparaison de syllabes: la principale est que le territoire donné ici aux *Amandæ* répond précisément au Gandhârâ, puisque c'est une chose parfaitement connue d'ailleurs, que le territoire des *Peucolaitæ* (Πευκελαῶτις, *Pouchkalavatî*) en faisait partie. Les *Geretæ* (qui se retrouvent dans le Lexique d'Étienne de Byzance sous la forme grecque Γηρειᾶτης ou Γερείτης, habitants du territoire de Γήρεια), ne diffèrent sûrement pas des *Gonræi* d'Arrien, dont la ville est appelée Γωρύα dans Ptolémée[1]; de même que les *Asoi* (nom auquel le compilateur latin a conservé, on ne voit pas pourquoi, sa désinence grecque) s'identifient avec les *Aspasii* des historiens et les *Hippasii* ou *Pasii* de Strabon[2]. Pline, comme Strabon et Arrien, connaît aussi dans cette partie de la vallée du Kophès les *Astacani*, dont le territoire, ainsi qu'on l'a vu précédemment, doit répondre au district actuel de Haschtnagar, qui semble avoir gardé leur nom[3].

Les *Arsagalitæ* ne se rencontrent pas ailleurs que dans Pline. Nous avons là indubitablement, comme l'a déjà pensé M. Alex. Cunningham[4], un nom composé où se retrouvent deux ethniques connus de cette région, les *Ouraça* de la géographie sanscrite (*Arsa* dans Ptolémée, VII, 1, 45), dont plusieurs clans du Kâfiristân ont gardé le nom; et les *Ghilit* ou *Ghilghit* (*Gahalata* dans le sanscrit) du Paropanisus oriental[5].

[1] Ci-dessus, p. 34.

[2] *Ibid.* p. 31.

[3] *Ibid.* p. 39.

[4] *Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, t. XVII, 1848, p. 21.

[5] Les *Gahalata* ont tenu autrefois et tiennent encore une place considérable dans l'ethnologie du nord-ouest de l'Inde; leurs descendants se trouvent aujourd'hui dans la région du Sindh et du Kophès, sous trois noms que l'usage a différenciés sans en effacer la ressemblance originelle. Tout à fait dans le nord, au pied de l'Hindou-koh oriental et au voisinage du Sindh, ce sont les *Ghilghit* du Darda, ou plutôt, comme ils se nomment eux-mêmes, les *Ghilit* (Al. Cunningham, *Ladák*, p. 58. Lond. 1854; in-8°); dans le bassin supé-

En résumé, la notion que Pline nous donne de la région du Kophès s'accorde avec celle que nous tirons des historiens, ce qui est, du reste, assez naturel, puisque les sources étaient les mêmes. S'il est incomplet en plusieurs traits importants (il ne mentionne aucun des grands affluents du Kophès, mais seulement quelques rivières, comparativement insignifiantes, du Gandhârâ)[1], par compensation il nomme, dans la partie supérieure du bassin, un certain nombre de localités et de peuples qu'on ne trouve pas mentionnés ailleurs.

§ 5. Le bassin du Kophès dans Ptolémée.

Pour la région du Kophès, comme pour les autres contrées de l'Inde, Ptolémée apporte une addition considérable aux renseignements de ses devanciers. Soit que l'on considère la nomenclature de détail, soit que l'on s'attache à la liaison générale et à l'arrangement des parties, on est frappé de l'abondance d'informations dont ses Tables témoignent, et souvent aussi du caractère essentiellement indigène de ces informations. Il paraît, du reste, indubitable que les mémoires historiques ou géographiques de l'expédition d'Alexandre ne lui ont pas seuls fourni

rieur de la rivière de Kaboul, et plus au sud jusqu'à la Gomal, la grande et célèbre tribu des *Ghildjîs* (Elphinstone, *Caubool*, p. 98, sq. et 429; etc.); enfin, dans la contrée des Radjpouts, la tribu non moins illustre des *Ghélot* (forme vulgaire de *Gahalata*), qui a joué autrefois un grand rôle dans l'histoire de cette partie de l'Inde, et qui se reconnaît elle-même, dans les traditions conservées par ses bardes, originaire du pays de Ghazni, c'est-à-dire de la contrée des Ghildjîs de l'Afghanistân. (Tod, *Annals and Antiq. of Rajasth.* I, p. 83, etc.)

[1] Pline fait déboucher dans la partie inférieure du Kophès trois affluents, qu'il qualifie de navigables : « Influunt in eum « (Cophetem) navigabilia *Saddaros* (var. « *Sadarus*, *Sardaros*), *Parospas* (var. *Paros-* « *phus*), *Sodanus* (var. *Sodinus*, *Sodamus*). » — C. XXIII, sect. 25, p. 436, Sillig. Il y a toute apparence que ces trois noms sont altérés; dans tous les cas, l'application que l'on en pourrait faire au local, avec nos moyens actuels de comparaison, serait purement arbitraire.

les matériaux qu'il a mis en œuvre. L'extension de l'empire des Séleucides à l'orient, jusqu'à la vallée même de l'Indus, et l'établissement successif de plusieurs dominations grecques, depuis les pays transoxiens jusqu'aux extrémités orientales du Pantchanada, avaient amené des rapports tout nouveaux avec les États du nord de l'Inde, en même temps que des relations de commerce s'étaient établies entre les Grecs occidentaux et l'Asie intérieure; et de ces relations politiques ou commerciales avec l'Inde et le centre de l'Asie, il était nécessairement sorti des informations propres à étendre les connaissances géographiques. Alexandrie, foyer d'études scientifiques créé par les Ptolémées, et centre principal du commerce avec l'Orient, avait réuni ces informations nouvelles dont s'enrichissait la science. Déjà Ératosthène, gardien savant de ce riche dépôt, y avait abondamment puisé pour la rédaction de son grand ouvrage géographique, environ deux cent trente ans avant l'ère chrétienne; Marin de Tyr, trois siècles plus tard, et Ptolémée après Marin de Tyr, y purent compulser les mêmes documents, et y trouvèrent sûrement beaucoup de documents nouveaux : histoires, mémoires, relations, périples, itinéraires. Telle est la source et l'explication de cette richesse de nomenclature et de cette exactitude générale qui frappent et qui étonnent dans les Tables du géographe alexandrin.

Non-seulement, en ce qui touche au bassin du Kophès en particulier, Ptolémée a puisé à des sources d'informations autres que les mémoires de l'expédition d'Alexandre, mais il semble même avoir négligé ces mémoires, ou ne les avoir consultés que très-rapidement, comme s'il n'y avait vu que des documents d'histoire dont la valeur géographique n'était plus au niveau des relations récentes. Cette abstention, sans doute volontaire, se reconnaît à l'inspection seule de la carte; elle

se montre moins encore dans l'introduction de noms nouveaux que dans certaines omissions de noms anciens. Si le géographe avait dépouillé les ouvrages écrits par les compagnons et les contemporains des guerres d'Alexandre, aurait-il oublié dans ses Tables le nom de la plupart des villes et des autres localités qui tiennent une place éminente dans le récit des campagnes du grand conquérant, telles que l'Alexandrie du Caucase, la Massaga des Assakans, et Nysa, et Bazira, et le rocher d'Aornos? Cela n'est pas supposable. Évidemment la composition des Tables de Ptolémée, et des cartes qui les accompagnent, accuse bien moins la préoccupation historique qui subordonne le choix des noms à leur importance et aux souvenirs qui s'y rattachent, que l'emploi presque exclusif d'itinéraires de marchands ou de caravanes, indiquant sur chaque ligne la série des stations journalières. Ce sont des routiers, non des descriptions; et la transformation malheureuse que Ptolémée a fait subir à ses matériaux, tout en brisant la liaison et la dépendance réciproques des positions d'une même ligne, et en nous enlevant ainsi le moyen le plus direct d'appréciation et de contrôle, cette regrettable transformation, qui a fait perdre à ces matériaux défigurés une grande partie de leur valeur propre, n'a pu en changer le caractère. Ce qui rachète ce vice radical de l'ouvrage de Ptolémée, c'est, nous l'avons dit, l'indication, toute nouvelle dans les compositions géographiques de l'antiquité, des limites naturelles et des grands bassins fluviaux de chaque région, et la subordination du classement des peuples ou des tribus, aussi bien que des listes de villes, à ces grandes circonscriptions physiques. Que l'honneur en revienne à Ptolémée ou à Marin, la pensée était excellente, et la méthode descriptive de nos écoles scientifiques était là en germe; il ne lui a manqué, pour produire un ouvrage plus parfait, que d'être

mise en œuvre avec un sentiment plus intime de l'analyse géographique.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, Ptolémée consacre la grande division du bassin du Kophès en deux régions distinctes, la région haute et la région inférieure, distinction que les contemporains d'Alexandre avaient signalée. La région haute formait, nous le savons, la contrée des Paropanisades; dans Ptolémée, elle est complétement séparée de la région inférieure du bassin. Celle-ci est comprise dans les limites de l'Inde, et fait partie du premier chapitre de son livre VII; tandis que la première forme un chapitre particulier (le XVIII^e^) dans le livre VI, qui renferme toute l'Asie intérieure et les contrées iraniennes.

Mais, avant tout, disons un mot de ce nom de *Paropanisades*, Παροπανισάδαι, qui désigne, soit l'ensemble des populations de la haute région du Kophès, soit la contrée même (Παροπανισάδα χώραν, dans un manuscrit d'Arrien, V, III, 3) que ces populations occupent, et qui s'appuie, au nord, à la chaîne neigeuse des *Paropanisus*, qui est notre Hindou-koh. Les Mémoires de l'expédition d'Alexandre paraissent avoir écrit *Paropamise* et *Paropamisades*: telle est, du moins, l'orthographe qui domine dans les historiens et dans les premiers géographes. Ptolémée écrit *Paropanisades*, ce qui paraît être l'orthographe régulière. Que le nom appartînt à la nomenclature indigène, c'est ce qu'atteste Ératosthène en termes exprès[1]; or la géographie poétique des anciens Brahmanes connaît, en effet, parmi les grandes montagnes du nord échelonnées autour du Méroû, une chaîne appelée *Nichadha*, située dans la région de l'ouest[2]. On ne peut méconnaître les éléments du mot; *Paro*,

[1] Ci-dessus, p. 46. — [2] *Vishnu Pur.* p. 167, 172. (Voyez Lassen, *Indische Alterthumsk.* I, p. 22, note.)

qui le commence, est indubitablement le *Paroû* ou *Parouta* des dialectes locaux (du zend, *Poûrouta*, montagne). Néanmoins, on ne voit pas bien par quelle raison la syllabe *pa* a été intercalée entre les vocables *Paroa* et *Nichada*, pour former le *Paropanisadæ* du grec. Les indianistes ont émis à ce sujet diverses conjectures assez peu satisfaisantes; aussi M. Lassen, dans son grand ouvrage, s'abstient-il sagement de toute supposition[1]. Il est remarquable que dans la plus ancienne mention qui en soit faite, celle des Météorologiques d'Aristote, qui est contemporaine des marches d'Alexandre, le nom est écrit *Parnasos*[2], ce qui supposerait seulement une forme orientale *Parounichada;* il est singulier aussi que, dans les auteurs grecs et latins, la forme qui dérive du sanscrit *Nichadha* se soit maintenue comme ethnique, tandis qu'elle s'est perdue dans le nom même de la montagne. Il y a en tout ceci des hasards et des caprices d'usage dont il serait puéril de vouloir rendre compte; c'est déjà trop peut-être d'y avoir si longtemps arrêté notre attention.

Aucune des tribus nommées dans Pline comme occupant la région paropanisade[3] ne reparaît chez Ptolémée; et celui-ci, à son tour[4], répartit le pays entre quatre peuples qu'aucun de nos auteurs n'avait mentionnés avant lui. Les *Cabolitæ*, Καβολῖται, dont le nom s'est perpétué dans celui du *Kaboulistân*, en tenaient, selon lui, la partie septentrionale; le double nom de *Kaboura* et d'*Ortospana* (pour *Ortostana*), que portait la cité importante qui a gardé le nom de *Kaboul*, révèle peut-être la pré-

[1] *Indische Alterthumskunde*, t. II, p. 136, note.

[2] *Meteorol.* lib. I, c. XIII (voy. ci-dessus, p. 29). M. Lassen (*l. laud.*) pense, avec toute probabilité, que c'est la préoccupation d'une assonance avec leur mont *Parnasos* qui, dans la bouche des Grecs, détermina l'omission de la dernière syllabe de *Nichadha*.

[3] Ci-dessus, p. 54.

[4] Ptolem. lib. VI, c. XVIII, 3.

pondérance alternative de deux tribus rivales[1]. La partie occidentale du pays est attribuée à des tribus que l'auteur désigne sous la qualification d'Ἀριστόφυλοι « les tribus Nobles », sans autre dénomination spéciale[2]. Au sud, demeuraient les *Paryetæ*, Παρυῆται[3]; à l'est, les *Ambautæ*, Ἀμβαῦται. Nous croyons ce dernier nom altéré. Il y a bien eu dans les parties intérieures de l'Inde un peuple qui figure en plusieurs endroits des livres sanscrits sous le nom d'*Ambastha*, et qui a été connu de Ptolémée lui-même[4]; mais, bien qu'il y ait de nombreux exemples de tribus homonymes répandues en des parties très-distantes de la Péninsule, particulièrement dans la région du nord, et que les Ambastha sanscrits, qui ont originairement habité dans le Pendjab, eussent pu, comme beaucoup d'autres, avoir une de leurs branches dans les hautes vallées de l'Himâlaya occidental, il est à observer cependant que, sauf cette mention du sixième livre de Ptolémée, les *Ambautæ* sont tout à fait inconnus

[1] L'origine du nom d'*Ortospana* a été expliquée plus haut, p. 53.

[2] Sur cette appellation on peut voir les remarques de M. Lassen, *Ind. Alterth.* I, p. 429, et III, p. 134.

[3] Ce peuple figure en trois endroits du sixième livre de Ptolémée : au chapitre XVII, parmi les tribus de l'Asie limitrophes des Paropanisades; au chapitre XX, parmi les tribus septentrionales de l'Arakhosie (*vulgo* Βαρτιῆται); enfin dans notre chapitre actuel, le dix-huitième, où nous le voyons indiqué comme occupant les parties méridionales du pays, aux confins de l'Arie. Dans le premier de ces trois endroits, le nom est communément écrit Παροῦται; dans notre chapitre actuel on lit Παριῆται, comme s'il s'agissait d'un peuple différent. Il y a plus, le nom des montagnes que ces tribus occupaient sur les confins des trois provinces est écrit d'une troisième manière, Παρσυητῶν ὄρη. La véritable forme du mot, la seule orthographe légitime est Παροῦται, de l'ancien mot *Parouta*, qui dans le zend signifiait montagne (en sanscrit *parvata*). Ce sont les *Montagnards*. Cette dernière remarque, quant à la dérivation du mot, a déjà été faite par M. Burnouf (dans l'Asie centrale de M. Al. de Humboldt, t. I, p. 117, note), et par M. Lassen, dans le *Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.* VI, p. 53 et 60. (Comp. les remarques de Jacquet à ce sujet, *Nouv. Journ. asiat.* VI, 1838, p. 405 sq.)

[4] Au livre VII, c. 1, 66, les Ἀμβάσται du mont Bittigo, dont le nom est aussi écrit Ἀμβᾶται; il en sera question en son lieu.

dans cette région, et que la très-longue nomenclature des tribus afghanes que nous pouvons tirer, soit des sources historiques, soit des voyageurs, ne présente aucune dénomination analogue; tandis qu'aux lieux mêmes où se trouvent ici les Ἀμβαῦται, entre le Paropanisus et le Kophès, il a existé de tout temps un peuple qui figure dans les épopées sanscrites, et dont le nom présente assez d'analogie avec celui des *Ambautæ*, pour que la méprise ait été facile aux étrangers : ce sont les Kambôdja. Les descendants de cet ancien peuple existent encore actuellement, sous le nom de *Kâmozaïs*, dans les hautes vallées du Kâfiristân, et son nom a eu autrefois une beaucoup plus grande extension qu'aujourd'hui, en même temps qu'une bien plus grande importance. Il nous paraît donc au moins très-vraisemblable que la mention des *Ambautæ* se doit rapporter à la puissante tribu des Kambôdja.

Ptolémée ne mentionne, ou du moins ne nomme qu'une seule rivière dans la région des Paropanisades, le *Gobryas*, Γωβρύας[1]. Ce nom doit nécessairement s'appliquer à une des branches supérieures du Kophès, les seules qui arrosent cette partie haute du bassin. Deux de ces branches, le Pendjchîr et le Ghoûrbend, descendent de l'Hindou-koh ou Paropanisus; deux autres, la rivière de Kaboul proprement dite et la Loghar, sortent du massif plus occidental du Kohi-Baba et des hauteurs de Ghazna (les *Paryetæ montes* de la carte ptoléméenne); et ces quatre torrents alpins, réunis deux à deux à leur sortie des

[1] Quelques manuscrits donnent ici le nom de Κώας, que M. Nobbe a admis dans son édition : c'est bien évidemment à tort. Le Koas de notre auteur, que nous savons être la même rivière que le Khoaspès ou Euaspla (ci-dessus, p. 50), est bien distinct du Gobryas par sa position, autant que par le nom. Ptolémée (VII, i, 26) indique la source du Koas dans le Paropanisus, à une grande distance au nord-est de la source du Gobryas (VI, xviii, 2). Il est, du reste, évident que ce dernier passage est corrompu, et le sens en est fort obscur.

montagnes, et finalement confondus en un seul courant dans la haute plaine de Kaboul, alimentent ainsi de toutes les eaux d'une large zone la rivière considérable qui prend le nom de *Kophès*, et qui va se joindre à l'Indus. De ces quatre branches supérieures, la rivière de Ghoûrbend présente seule quelque analogie avec le nom que les Grecs ont écrit *Gobryas*, et l'on peut admettre que la distinction particulière de passer sous les murs de la ville d'Alexandre (Houpiân) explique cette mention unique de la moins considérable des branches alimentaires du Kophès.

Aucun des auteurs précédents, historiens ou géographes, n'a nommé un aussi grand nombre de villes que Ptolémée dans la région paropanisade. Cette liste de noms, dont personne jusqu'à présent n'a essayé l'identification, mérite d'arrêter un moment notre attention, parce que nous y trouvons la première application directe du principe que nous avons posé dans nos préliminaires pour la restitution des matériaux employés par Ptolémée.

Nous retrouvons ici Kapisa, et Kaboura (appelée aussi *Ortospana*), qui nous sont déjà connues [1]. Parmi les autres localités énumérées, il en est encore un certain nombre que nous pouvons identifier d'une manière au moins très-probable, grâce aux détails que les récentes explorations anglaises nous ont procurés sur la topographie de ce canton. Παρσιάνα, au pied même du Paropanisus, et dans la partie la plus haute du pays vers le nord, est indubitablement Parouan, à la tête de la vallée de Pendjchîr, non loin de la passe de Khévâk, qui débouche au nord sur la vallée d'Andérâb [2]. Au-dessous de Parouan, dans la même vallée, un lieu du nom de *Bazârak*, où il y a des

[1] Ci-dessus, p. 54 et p. 52.

[2] *Ibid.* p. 23. — Le nom est écrit *Parwan* dans la relation de Wood (*Journey to the source of the river Oxus*, p. 186, sqq.).

vestiges d'antiquité [1], nous indique le site de Barzaura, Βαρζαῦρα. Nous retrouvons également Βαβοράνα dans Parvan, lieu notable du même canton, situé dans le douab que forment les rivières de Pendjchîr et de Ghoûrbend avant leur jonction, et qui donne son nom à une des passes de l'Hindou-koh. Parvan, comme Bazârak, garde les traces d'un site ancien [2].

Parouan (*Parsiana*), Bazârak (*Barzaura*) et Parvan (*Baborana*) sont trois stations d'une des routes principales que les caravanes et les voyageurs ont suivies de tout temps pour franchir l'Hindou-koh (*Paropanisus*). Depuis la passe de Khévâk jusqu'à Parvan, cette route descend, sans dérivation possible, l'étroite et rapide vallée de la Pendjchîr [3]. Nous avons donc ici un excellent moyen de contrôle, qui nous permet de reconnaître d'une manière certaine les écarts énormes de cette partie de la carte de Ptolémée, tant pour les directions que pour les distances [4]. Les erreurs que le géographe a pu commettre en réduisant le temps des marches en intervalles de longitude et

[1] Ch. Masson, *Various journeys in Balochistan, Afghanistan*, etc. vol. III, p. 168.

[2] Ch. Masson, *On the ancient coins found at Beghram, Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, vol. V, 1836, p. 5. A l'époque musulmane, Perwan était un marché commercial très-important (Édrisi, t. I, p. 476, où le nom est fautivement écrit *Carwan;* un peu auparavant, p. 475, les manuscrits donnent *Hariana,* où le traducteur n'a pas reconnu le même lieu). On lit *Ferouan* dans l'*Oriental Geography*, traduite par Ouseley, p. 225. Al-Biroûni écrit correctement *Berwânah* (dans Reinaud, *Mém. sur l'Inde antérieurement au XI^e^ siècle*, p. 276), et Raschid-eddîn, cité par M. Elliot, *Biroûan* (*Index to the Historians of mahammedan India*, p. 30. Calcutta, 1849, in-8°).

[3] Nous avons déjà vu que cette route est celle qu'Alexandre remonta pour franchir le Paropanisus dans sa marche de la Drangiane vers la Sogdiane, et que Hiouenthsang suivit également à son retour de l'Inde. (Ci-dessus, p. 23.)

[4] Entre Parsiana et Barzaura, la Table de Ptolémée, telle que nous l'avons aujourd'hui, met un intervalle de quatre degrés et demi de longitude, avec une différence d'un degré et un quart en latitude, ce qui équivaut, sous le 35^e^ parallèle, à un arc de 87 lieues environ, ou 243 milles anglais; la distance réelle est, au plus, de 60 milles. De Bazârak (*Barzaura*) à Parvan (*Baborana*), la distance est de 13 milles; la table indique un intervalle de 280 milles! On peut faire la même remarque sur la po-

de latitude ne sauraient suffire, quelque fortes qu'on les suppose, à expliquer ces monstrueuses anomalies que les Tables présentent quand on les rapproche des positions réelles; il est bien évident que la main distraite des copistes est pour la plus grande part dans les erreurs qui rendent à peu près inutiles, tant elles sont incertaines, les indications qui résultent des notations astronomiques par lesquelles le géographe alexandrin a prétendu marquer la position exacte des lieux.

Si donc nous supposons, ce qui est assez probable, que la suite des noms inscrits dans la Table (VI, XVIII, 4-5), depuis Baborana jusqu'à Kaboura (Kaboul), appartenait originairement, comme les précédents de Parsiana à Baborana, à un itinéraire dont Ptolémée, selon sa méthode, a tranformé les éléments numériques, nous serons amenés à chercher sur cette ligne la correspondance des noms inscrits dans la liste.

Dans le cas actuel, malheureusement, cette recherche, qui devient en même temps une vérification, est difficile et reste forcément incomplète, parce que plusieurs des noms échappent à toute identification, soit que la forme en ait été altérée dans l'original ou par les copistes, soit que les villes mêmes ou les bourgades mentionnées n'existent plus, ou bien qu'elles aient reçu de nouvelles dénominations depuis la domination des races musulmanes. Quelques rapprochements partiels semblent néanmoins confirmer la justesse du point de vue général.

Entre Barzaura et Baborana, la liste inscrit une ville sous le nom assez remarquable d'*Artoarta*. A nous guider seulement

sition que Ptolémée assigne à Kapisa, par rapport à Ortospana (Kaboul). La Table marque, d'une ville à l'autre, un arc de plus de deux degrés et demi, au lieu de 50 minutes au plus. On peut voir, sur ce point, notre Mémoire analytique sur la carte des voyages de Hiouen-thsang dans l'Inde.

sur cet indice de position, le lieu devrait se trouver dans la vallée de la Pendjchîr, entre Bazârak et Parvan, conséquemment vers le point où la rivière, par un brusque changement de direction, se porte tout à coup au sud et au sud-est. En cet endroit existe un village appelé *Alang* [1]. Si au contraire on se laisse diriger par l'analogie des noms, on pourra penser au village de Korahtas, site marqué par d'anciennes ruines [2], vers l'extrémité orientale de la plaine de Bégrâm, sur la droite de la rivière de Koh-Damân, qui traverse cette plaine, un peu au-dessus de son confluent avec la Barân [3]. Dans ce dernier cas, qui, à vrai dire, paraîtrait de beaucoup le plus probable à cause de la faible distance de Bazârak (*Barzaura*) à Parvan (*Baborana*), il y aurait un déplacement dans l'ordre naturel des noms de la liste.

Il paraît qu'à Baborana la route dont la Table reproduit l'itinéraire tournait au sud-est et coupait la Pendjchîr pour se porter sur Kapisa, au lieu de continuer au sud-ouest vers *Alexandria ad Caucasum* (Houpiân), très-rapprochée de Baborana; c'est peut-être ce qui explique pourquoi on ne trouve pas dans la Table le nom d'Alexandrie. Après Kapisa, la liste indique une localité du nom de *Niphanda*, qui nous demeure inconnue. Les notations astronomiques jointes au nom porteraient cette localité dans le sud-est de Kapisa; mais nous savons combien les indications des Tables sont incertaines, et la topographie ac-

[1] Nom mal écrit *Saaleh Oolong* et *Seaoul* sur les cartes d'Elphinstone et de Walker. (Voyez Lord, dans le *Journal of Asiatic Society of Bengal*, t. VII, 1838, p. 527.)

[2] Ch. Masson, dans le *Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, V, 1836, p. 5, et *Various Journeys*, vol. III, p. 166.

[3] Ce nom de *Barân*, appliqué à la rivière formée par la réunion de la rivière de Ghoûrbend et de la Pendjchîr, est donné par Baber (*Memoirs*, p. 146); sur nos cartes, elle continue d'être désignée sous le nom de *Pendjchîr*. Barân (de *vardn*, eau) est encore un nom de la nomenclature sanscrite.

tuelle de l'ancienne Capissène, entre les rivières de Pendjchîr et d'Alichang, nous est fort imparfaitement connue.

Si, comme il y a grande apparence, le site d'Artoarta se retrouve à Korahtas, la route, en passant par ce lieu après avoir quitté Kapisa ou Niphanda, aurait repris sa direction naturelle vers Kaboul. De Korahtas, remontant le cours de la Koh-Damân directement à l'ouest, on se dirige vers Istâlif, lieu renommé dans tout le Kaboulistân pour l'agrément de sa situation [1]; un peu au nord d'Istâtif, le village d'Istargâtch pourrait représenter Drastoca, bien que les noms n'offrent qu'une faible analogie. Elle est beaucoup plus directe entre Gazaca, qui vient, dans la Table, après Drastoca, et le village actuel de Gâzâ, à cinq lieues environ, ou quatorze milles anglais dans le nord-ouest de Kaboul. Les *tumuli* qui avoisinent ce village indiquent un site ancien [2]. Les notations de la Table placent Gazaca vers le nord-est de Kaboura, à une distance infiniment trop grande.

Ce court espace de cinq lieues entre Gâzâ et Kaboul ne laisse guère de place pour des stations intermédiaires dans un itinéraire de caravane; aussi nous paraît-il que les quatre noms de la Table qui se suivent entre Gazaca et Kaboura, *Naulibis, Parsia, Locharna* (Λοχάρνα) et *Daroacana*, se retrouvent dans des localités situées en dehors de cette ligne.

Un lieu du nom de *Nilâb*, situé dans la vallée de Ghoûrbend, et où M. Masson signale les restes d'une ancienne forteresse [3], répond très-probablement à notre Naulibis. Parsia, d'après les notations, aurait été assez loin de Kaboura, vers l'ouest; et on voit, en effet, dans les préliminaires du chapitre

[1] Baber's *Memoirs*, p. 147; Masson, *Various Journeys*, III, p. 120; Wood, *Journey*, p. 177.

[2] Masson, *Various Journeys*, III, p. 112.

[3] *On the ancient coins found at Beghram*, *Journ. of Asiat. Soc. of Beng.* vol. V, 1836, p. 7. Nous ne trouvons pas ce lieu marqué sur nos cartes.

(VI, XVIII, 3) que les *Parsii*, Πάρσιοι [1], étaient une des tribus occidentales de la région paropanisade. Parsia était sûrement la ville de cette tribu. Les Parâchis, mentionnés par Baber [2], sont probablement les représentants des *Parsii*, et leur ville peut se retrouver dans un village du nom de *Parsa*, marqué sur la carte de Masson au sud-ouest d'Istâlif. Quant aux deux autres noms, Locharna et Daroacana, que la Table met au sud et au sud-est de Kaboura, le second nous reste inconnu; mais le premier fait songer à Loghar, district du Kaboulistân qui s'étend au sud et au sud-est de Kaboul, et dont un lieu du même nom, maintenant de peu de note [3], à dix-sept milles de Kaboul, a dû avoir autrefois le rang de capitale.

Plus au sud encore, la Table indique trois derniers noms, Γαρβάκα, Βαγάρδα [4] et Ἀργοῦδα. Le canton vers lequel cette triple désignation nous porte est fort peu connu; aussi est-ce à titre d'indication tout à fait provisoire que nous suggérons, comme une correspondance possible au second de ces deux noms, celui de *Gherdez* [5], autre chef-lieu de district, à environ cent quatre-vingts milles anglais au sud de Kaboul, et pour le troisième un lieu que nous trouvons marqué sous le nom de *Harvoub*, comme une des stations principales de la route de Kaboul à Kohat, au sud du Séfid-koh.

Telle est la description de la contrée des Paropanisades dans Ptolémée : un nom de rivière, un nom de montagne, quatre ou cinq noms de tribus, puis une liste de seize villes ou bourgades, dont une partie représente, selon toute probabilité, une

[1] Une leçon moins autorisée donne Πάθιοι.

[2] *Memoirs*, p. 148.

[3] Dès le temps de Baber (*Mem.* p. 148), la ville principale du toumân de Loghar (Baber écrit *Lohaghèr*) était Tcherkh, la Chuckree (pour Tcharkî) des documents anglais.

[4] Var. Βαῤῥάρδα, Βαργάρδα.

[5] C'est l'orthographe de Baber (*Mem.* p. 270); les cartes anglaises écrivent *Gardaïz*.

ligne de route depuis la grande passe du Paropanisus, à la tête de la vallée de Pendjchîr, jusqu'à Kaboura ou Kaboul. C'est dans le chapitre consacré à l'Inde que notre auteur, ainsi que nous l'avons dit, complète la description de la région du Kophès. Ses indications, pour cette dernière partie du bassin, ne sont pas très-étendues; nous pouvons les rapporter textuellement [1].

« Voici, dit le géographe, l'ordre des territoires et des villes compris dans cette région :

« Sous les sources du *Koas* (Κώας) habitent les *Lampagæ* (Λαμπᾶγαι), dont les vallées s'étendent jusqu'aux montagnes des *Comedi* (Κομηδοί). Sous les sources du *Suastas* (Σουάστος) s'étend la *Suastène* (Σουαστήνη). Sous les sources de l'Indus (Ἰνδός), les *Daradræ* (Δαρᾶδραι), dont les montagnes sont les plus élevées. Sous les Lampagæ et la Suastène est le territoire de *Goryæa* (Γωρυαῖα).

« Les villes sont celles-ci :

« *Kaisana*, Καίσανα [2].

« *Barborana*, Βαρβοράνα.

« *Gorya*, Γώρυα.

« *Nagara*, appelée aussi *Dionysopolis*, Νάγαρα ἡ καὶ Διονυσόπολις.

« *Drastoca*, Δράστοκα.

« Entre le Suastus et l'Indus sont les *Gandaræ*, Γανδάραι, avec ces deux villes :

« *Proclaïs*, Προκλαΐς.

« *Naulibi*, Ναυλιβί. »

Si concises que soient ces indications, elles ne laissent pas de renfermer quelques notions nouvelles, et ces notions sont d'un intérêt d'autant plus grand, que leur parfait accord avec

[1] Ptolem. lib. VII, c. 1, §§ 42 à 44. — [2] Var. Καρνάσα.

le peu d'informations qui nous sont données par les sources sanscrites sur cette région de l'extrême frontière indienne prouve l'exactitude des matériaux employés par Ptolémée.

Pour la première fois, nous voyons dans les auteurs une limite précise assignée aux *Gandaræ*, entre l'Indus et le Souastos, ou rivière de Svat. Cette limite est indubitablement celle du Gandhâra propre, puisqu'on trouve dans quelques documents, par exemple dans Strabon, et, plus tard, dans les voyageurs chinois, le nom étendu plus loin, à l'ouest, jusqu'au Khoaspès, qui est le Koas de Ptolémée[1]. Pour la première fois aussi nous voyons paraître sous une plume grecque le nom des *Lambagæ* ou *Lampagæ*[2], habitants de la vallée du Khoaspès. Cette indication précise fixe la position des *Lampâka*, peuple du Nord-Ouest cité dans le *Mahâbhârata* et dans les listes pouraniques, mais sans désignation particulière[3]. Les informations sur lesquelles repose la mention de Ptolémée assignent aux *Lampagæ* les hautes vallées du Khoaspès, laissant entre eux et le Kophès une partie du territoire des Ghorîs (la Goryée); dans les sources ultérieures, ils occupent toute l'étendue des vallées de l'Alînghar et de l'Alichang (le Khoès d'Arrien), à la droite ou à l'ouest de la Kamèh (le Khoaspès), jusqu'au Kophès ou rivière

[1] Sur la synonymie très-variée de cette grande rivière, voyez ci-dessus, p. 29, sq. Quant au nom de *Gandara* dans nos auteurs classiques, nous renverrons à notre remarque de la page 50.

[2] Des manuscrits et beaucoup d'éditions donnent la variante *Lampatæ*, qui est une mauvaise leçon, provenant évidemment de la confusion facile du Γ avec le T. La vraie lecture est *Lambagæ*, ou mieux *Lampagæ*.

[3] Lassen, *Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.* III, p. 165, et *Ind. Alterthumsk.* I, p. 422 et 851, et II, 879. — Le lexicographe Hêmatchandra, qui nomme les Lampâka, donne, comme un autre nom du même peuple, celui de *Mourandâ* (Hêmatch. 960, p. 179, Bœthl.), où nous retrouvons les Afghans *Bourhân* d'Elphinstone, une des deux branches des Ghildjis. (Elphinst. *Caubool*, p. 437.) Cette synonymie a cela de particulièrement intéressant, qu'elle détermine la parenté ethnologique des Lampâka, qui, autrement, restaient isolés dans cette région. (Sur les Ghildjis et la vaste extension de leur race, voyez ci-dessus, p. 59.)

de Kaboul. C'est dans cette dernière position que nous les montrent, sous le nom de *La-mo* (transcription chinoise de *Lampá*), l'itinéraire du pèlerin bouddhiste Hiouen-thsang, au milieu du VII^e^ siècle, et d'autres documents chinois de trois siècles plus récents [1], aussi bien que les renseignements géographiques fournis par Abou-Rihân al-Biroûni au commencement du XI^e^ siècle [2]; c'est aussi le territoire qu'assignent aux Lamghâna (altération plus récente du mot contracté *Lampâká*) les précieux Mémoires de l'empereur Baber, qui en donnent une description circonstanciée, la seule que nous ayons encore aujourd'hui [3]. L'individualité ethnologique des Lampâka s'est conservée depuis les temps anciens, car l'idiome usité dans leurs vallées est compté par l'empereur Baber, de même que par les explorateurs contemporains, parmi les dialectes particuliers de cette région. Le fond de cet idiome est pouchtou, c'est-à-dire afghan [4].

Nagara est aussi un nom nouveau dans la nomenclature grecque de cette région. Le nom, tel que l'écrit Ptolémée, semble n'être que le terme indien qui désigne une ville en général, et particulièrement une ville fortifiée; mais l'assonance

[1] Hoeï-li, *Histoire de la vie et des voyages de Hiouen-thsang*, traduit du chinois par M. Stanislas Julien, p. 75 et p. 264; Si-yu-ki, *Mémoires de Hiouen-thsang sur les contrées occidentales*, trad. par le même, t. I, p. 55 et 95; extraits de Matouan-lin, trad. par le même, dans le Nouv. Journal asiat. 1847, p. 115. Ce point est examiné dans notre Mémoire analytique sur la carte des voyages de Hiouen-thsang.

[2] Reinaud, *Mémoire sur l'Inde antérieurement au XI^e^ siècle de notre ère*, p. 118. Paris, 1849, in-4°.

[3] Baber's *Memoirs*, p. 141-143. Le Lamghanât comprend les trois districts ou toumâns d'Alichang, d'Alinghar et de Mendraour ou Mandarâvar, dans la vallée du Khoès, avec le canton de Dérèh Noûr, et une autre vallée voisine, dans la partie moyenne du bassin du Khoaspès. De notre temps, le seul voyageur que nous sachions avoir pénétré dans le Lamghanât est M. C. Masson (*Various Journeys*, vol. III, p. 285 et suiv.); encore n'en a-t-il vu que les parties les plus rapprochées de la rivière de Kaboul.

[4] Baber's *Memoirs*, p. 140; Leech, *Vocabulary of the Laghmini dialect*, dans le *Journal of Asiatic Society of Bengal*, 1838, p. 780.

est purement accidentelle, et le nom a une autre origine. Sa forme afghane est *Nanghènhar* ou *Nanghéhar*[1]; dans une inscription sanscrite que l'on croit être du IXe siècle, le nom est écrit *Nagarahâra*[2], forme qui se trouve aussi dans la géographie pouranique[3]. Déjà M. Lassen, dans son Mémoire sur l'histoire des rois grecs et indo-scythes de la Bactriane, avait bien pressenti que la Nagara de Ptolémée devait se chercher au voisinage de Djellâlabâd, sur la rive droite ou méridionale du Kophès[4]; mais en mettant le site de la cité ancienne au village de Balabâgh, à environ cinq lieues de Djellâlabâd, dans la direction de l'ouest, l'illustre indianiste a commis une méprise que les indications de l'itinéraire de Hiouen-thsang, très-précises en cet endroit, ont permis de rectifier[5]. Nous allons voir qu'il est possible aussi de reconnaître, dans les informations fournies par les documents indigènes, l'origine encore inaperçue du double nom que Ptolémée donne à la ville, Νάγαρα ἡ καὶ Διονυσόπολις.

Il faut remarquer que ni dans Baber (au commencement du XVIe siècle), ni dans les relations d'une date plus moderne, Nanghènhar n'est le nom d'une ville, mais c'est le nom de la province. A l'époque de Baber, ainsi que dans les temps antérieurs, la ville capitale du Nanghènhar était Adînapour, en sanscrit *Oudyanapoura*, la ville du Jardin; seulement, par un usage très-

[1] Baber's *Memoirs*, p. 142. Baber (p. 141) dit que dans beaucoup d'histoires le nom est écrit *Nékerhâr*, ce qui revient à la forme sanscrite *Nagarahâra*.

[2] Cette inscription, d'origine bouddhique, et qui a été trouvée dans le Béhar, a été publiée dans le numéro 191, 1848, du *Journal of Asiatic Society of Bengal*, p. 494 et 499.

[3] *Brahmânda Pourâna*, cité par Wilford, *Asiatic Researches*, vol. VIII, p. 243, édit. de Londres, in-4°.

[4] Lassen, *Zur Geschichte der griech. und indoskyth. Könige in Baktrien, Kabul und Indien*, p. 147. Bonn, 1838, in-8°.

[5] Ce point de géographie comparée a, pour la première fois, été soumis à une discussion approfondie dans notre Mémoire analytique sur la carte des voyages de Hiouen-thsang.

ordinaire, on donnait aussi à la ville le nom de la province. De là, sans aucun doute, par une altération singulière, mais aisément concevable, cette seconde dénomination de *Dionysopolis* accolée au nom de Nagara, comme Oudyanapour l'est à Nangahâra, dénomination que la complaisante imagination des Grecs avait tirée tout à la fois d'une certaine ressemblance dans les sons, et des légendes dionysiaques rapportées de ces contrées du Paropanisus par les compagnons d'Alexandre.

Voilà pour la synonymie; maintenant sur l'emplacement.

Baber mentionne une Adînapour existant de son temps sur les bords du Sourkh-roûd, à quelque distance au-dessus de l'embouchure de ce cours d'eau dans la rivière de Kaboul, et dont M. Masson a reconnu les restes, assez peu remarquables, près du village de Balabâgh[1]. Le lieu est à dix milles anglais de Djellâlabâd, sur la route de Kaboul; c'est là que M. Lassen avait cru pouvoir placer l'ancienne Nagara. Mais un témoignage précis nous prouve que l'Adînapour de Baber n'est pas l'Adînapour primitive, ni conséquemment la Nagara classique: ce témoignage, nous l'avons déjà dit, est celui de Hiouen-thsang, qui visita cette ville en 630 ou 631. Comme il n'est pas habituel que dans une question de cette nature on soit en droit de tirer une conséquence aussi stricte du texte d'un voyageur oriental, il convient d'exposer les raisons qui, dans le cas actuel, donnent à ce passage de la relation de Hiouen-thsang la valeur d'un témoignage positif.

Hiouen-thsang rapporte qu'à trente *li*[2] dans le sud-est de *Na-kie-lo-ho* (transcription exacte de *Nékerhar,* forme vulgaire

[1] Baber's *Memoirs*, p. 142; Ch. Masson, *Various journeys*, vol. III, p. 186.

[2] Un peu plus de deux de nos lieues communes de vingt-cinq au degré. Le *li* de Hiouen-thsang est contenu treize fois et demie dans une de ces lieues. On peut voir, à ce sujet, les observations préliminaires de notre Mémoire analytique sur la carte des voyages de Hiouen-thsang.

du sanscrit *Nagarahâra*), on arrivait à une ville appelée *Hi-lo*, près de laquelle il y avait plusieurs stoûpa où étaient déposés les os du crâne du Bouddha Çâkyamouni et d'autres reliques vénérées. La ville de Hi-lo était en grand renom de sainteté dans le nord-ouest de l'Inde, et c'était un grand but de pèlerinage. Fa-hian, qui mentionne aussi cette place, la met à un yôdjana de Na-kié, ce qui revient assez exactement aux trente li de Hiouen-thsang. Or Hi-lo existe encore : c'est le village de *Hidda*[1], une des localités de la plaine de Djellâlabâd les plus riches en topes et en antiquités bouddhiques[2]. Mais Hidda, situé à environ cinq milles anglais vers le sud de Djellâlabâd[3], se trouve à quatorze ou quinze milles au sud-est de Balabâgh (site de l'Adînapour de Baber, sur le Sourkh-roûd), ce qui équivaut à soixante-cinq li chinois, au lieu de trente. La sainteté du lieu le recommandait d'une manière trop spéciale à l'attention du pèlerin bouddhiste, et la distance était d'ailleurs trop faible, pour que l'on puisse admettre une erreur de plus de moitié dans les mesures indiquées par Hiouen-thsang, et avant lui par Fa-hian.

Évidemment il faut trouver pour l'ancienne Nagarahâra (*Na-kie-ho-lo* de Hiouen-thsang, *Nagara* de Ptolémée) un autre site que l'Adînapour du temps de Baber, quoique cette dernière place conservât l'antique dénomination d'*Oudyanapoura*, qui avait aussi appartenu à Nagarahâra.

Ce site, nous ne le chercherons pas à Djellâlabâd (capitale

[1] Le nom de *Hidda* s'écrivait sûrement avec le *ḍ* cérébral de l'alphabet sanscrit, dont la prononciation se rapproche de l'*r* (comme Daviḍa pour Davira, Gouḍa pour Goura, etc.), ce qui explique la transcription chinoise, dont la correspondance régulière serait *Hira*.

[2] On peut voir la notice de M. Jacquet sur les fouilles du Dr Honigberger à Hidda, dans le Nouveau Journal asiatique, t. VII, 1839, p. 338, sqq. Add. Masson, *Various journeys*, III, p. 254 et suivantes; Wilson, *Ariana antiqua*, p. 43 et 105.

[3] Ch. Masson, dans l'*Ariana ant.* p. 105.

actuelle de la province), dont la fondation ne date que de 1570[1]. Dans ces contrées, les métropoles se succèdent et se remplacent aisément. De même que la fondation de Djellâlabâd a dû précipiter la ruine de l'Adînapour du Sourkh-roûd, celle-ci aura sans doute succédé à l'ancienne Oudyanapour ou Nagarahâra de Ptolémée et de Hiouen-thsang, qui probablement avait été détruite dans une des invasions musulmanes. L'emplacement que nous cherchons est d'ailleurs parfaitement indiqué par l'examen des localités.

A moins de deux milles anglais à l'ouest de Djellâlabâd, sur un ruisseau qui se perd un peu plus bas dans la rivière de Kaboul, le nom de *Bégrâm*, qui dans toute l'étendue du bassin du Kophès s'applique à différents sites de villes ruinées[2], dénote l'existence d'une ancienne cité. Au rapport de M. Masson, qui a examiné et fouillé tout ce territoire, la tradition locale affirme qu'il y a eu là autrefois une ville du nom d'*Adjoûna*, souvenir confus de l'Oudyana des anciens temps. Le lieu est à six milles environ au nord-est de Hidda, précisément les trente li du journal de Hiouen-thsang, et un village contigu y garde encore l'autre nom de l'ancienne cité dans sa dénomination actuelle de *Nagarak*[3]. Il n'est pas permis de conserver le moindre doute sur l'exactitude de cet emplacement de la *Nagara-Dionysopolis* du géographe alexandrin.

[1] Mac Gregor, *A geographical Notice on the valley of the Jallalabad*, dans le *Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, n° 122, 1842, p. 125.

[2] La plus célèbre des localités de ce nom est celle du Kohi-Dâman, au nord de Kaboul, illustrée par les innombrables découvertes numismatiques de M. Masson. Il y a une autre Bégrâm près de Kaboul, du côté de l'est; et, outre la Bégrâm de Djellâlabâd, le même nom a aussi été appliqué à l'ancienne Peïchavèr, un peu à l'ouest de la ville actuelle. On connaît enfin une Bégrâm dans le nord du Pendjab, région non moins riche en sites anciens que le bassin du Kophès.

[3] On peut voir l'esquisse archéologique des environs de Djellâlabâd, par M. Masson, dans l'*Ariana antiqua* de M. Wilson, p. 118.

Des autres villes nommées dans la liste, *Kaisana*[1], *Barborana* et *Drastoca* sont inconnues. Il est assez singulier que, de ces trois noms, deux se soient déjà trouvés dans la liste des Paropanisades[2]; et le premier nom, dans son orthographe flottante de *Kaisana* ou *Karnasa* (*Karsana?*), fait involontairement songer à la *Cartana* de Pline, autre ville de la même région que nous avons identifiée avec un lieu aujourd'hui nommé *Karchana*, au pied de l'Hindou-koh[3]. Cette ressemblance s'étend encore à un autre nom, *Artoarta*, que Ptolémée, dans une autre partie du même chapitre[4], met au voisinage du Kophès inférieur, du côté du sud. Une pareille répétition dans la nomenclature de deux pays contigus est peu naturelle; ce ne serait sûrement pas trop se hasarder que de la regarder comme le résultat d'une de ces mille altérations que les listes de Ptolémée ont subies à travers le moyen âge, et qui sera passée d'un ancien manuscrit dans les copies qui ont servi de base à nos éditions. Comme Barborana, Drastoca, Kaisana (ou Karsana) appartiennent indubitablement à la liste des Paropanisades, ce serait, si notre observation est fondée, dans la liste des villes de la Gandaritide (§ 43) que les trois noms se seraient indûment glissés, d'autant plus que ni les cartes ni les relations actuelles n'y présentent de noms analogues. *Naulibi*, au contraire, que Ptolémée place expressément au voisinage de l'Indus, se retrouve dans la ville de *Nîlâb*, autrefois située sur les deux rives du fleuve, à quelque distance au-dessous du confluent du Kophès, bien qu'aujourd'hui le nom n'appartienne plus qu'à un pauvre village de la rive orientale[5]. Naulibi, ou Nilâb, assise en un point de la vallée où l'Indus est très-res-

[1] Var. *Karnasa*.
[2] Ci-dessus, p. 68 et 71.
[3] *Ibid.* p. 57.
[4] VII, 1, 56.
[5] Wood, *Journey to the source of the river Oxus*, p. 124.

serré, a dû être un lieu de passage fréquent avant l'existence d'Attok.

Nous allons, nous aussi, traverser le fleuve, et reprendre dans le Pendjab la trace des marches d'Alexandre.

NOTE ADDITIONNELLE.

SUR LA SITUATION DE KASPAPYRUS.

Hérodote, en nous apprenant que l'expédition persane destinée, sous la conduite de Scylax, à reconnaître l'Indus, s'embarqua à la ville de Kaspatyre (*Κασπατύρος*), ajoute que de là elle descendit le fleuve à l'orient jusqu'à la mer[1]. L'historien dit que Kaspatyre était située dans la Paktouïque (*Πακτυϊκὴ γῆ*); dans Hécatée (qui écrit *Kaspapyre*), c'est une ville du Gandara[2]. Il a été montré, dans le texte même du Mémoire[3], que les noms de Paktouïque et de Gandara ne désignent qu'un seul et même territoire, territoire qui répond principalement à la province actuelle des Yâzofzaïs, au nord du Kophès inférieur (la rivière de Kaboul), et à l'ouest du Sindh.

La mention de la ville de Kaspatyre et de la Paktouïque s'était déjà présentée en un autre endroit de l'ouvrage d'Hérodote[4]; les Indiens de cette province avaient, dit-il ici, une manière de vivre assez analogue à celle des Bactriens. C'étaient les plus belliqueux de tous les Indiens; c'étaient eux aussi qui allaient à la recherche de l'or. Et ici l'historien rapporte la légende bien connue des fourmis gigantesques, qui, en se creusant leur habitation dans le sable, amènent à la surface l'or que le sol renferme[5]. Quant à la

[1] Herod. lib. IV, c. XLIV.

[2] *Κασπάτυρος, πόλις Γανδαρική*, ap. Steph. Byz. s. h. v. et dans les *Fragmenta Historic. græcor.* édit. Müller (Paris, Didot), vol. I, p. 12, fragment 179.

[3] Ci-dessus, p. 19.

[4] Lib. III, c. CII.

[5] Cap. CII-CV. — Sur l'origine indienne de ce récit, qu'on retrouve, avec des variantes, dans Mégasthène et dans Ctésias, nous renverrons à un intéressant Mémoire de M. Wilson, *Journal of Royal Asiatic Society*, vol. VII, p. 143 (cf. l'*Ariana antiqua* du même auteur, p. 135), et aux remarques confirmatives de M. Lassen. (*Indische Alterthumskunde*, I, p. 849, sq. On peut aussi voir, sur ce sujet, Heeren, *Polit. et commerce des anciens peuples*, t. I de la traduction française, p. 371, et Alex. de Humboldt, *Asie Centrale*, I, p. 158.) La même légende est passée dans les relations musulmanes. (Kazvîni, dans le

détermination précise et à la localisation du nom de Kaspatyre (ou, plus correctement, Kaspapyre, comme on le verra tout à l'heure), bien des opinions différentes se sont produites. Mannert[1], et, après lui, Heeren[2], ont cherché Kaspapyre à Kaboul ou dans les environs, se fondant sur le passage du texte où il est dit (IV, 44) que, « partis de Kaspatyre, dans le pays de Paktouï, Scylax et ses compagnons descendirent le fleuve dans la direction de l'orient, jusqu'à la mer; » d'où les deux savants allemands ont cru devoir conclure que le fleuve désigné au point de départ sous le nom d'Indus était le Kophès des géographes postérieurs et la rivière de Kaboul actuelle, qui descend en effet à l'orient pour aller se réunir au Sindh. Les rapides et les rochers qui, sur plusieurs points, coupent le cours impétueux de la rivière de Kaboul[3], et qui y rendraient la descente d'une flottille absolument impossible[4], repoussent *a priori* l'hypothèse de Mannert et de Heeren; mais il ne nous paraît pas que, pour rendre compte des expressions de l'historien, *κατὰ ποταμὸν πρὸς ἠῶ τε καὶ ἡλίου ἀνατολάς*[5], il soit nécessaire de recourir, comme on l'a fait, à certaines idées systématiques qu'on lui attribue sur le cours général des grands fleuves de la terre vers l'orient[6], bien que ces idées se puissent trouver chez des écrivains postérieurs. Ceci dépend de la position précise de la ville de Kaspapyre, et c'est là justement le point en question. Malheureusement, les moyens directs de comparaison nous manquent, nos sources sanscrites ne faisant mention d'aucune ville de ce nom, et, par conséquent, ne nous apportant aucun secours pour en déterminer le site. L'éminent auteur des Antiquités de l'Inde, va même jusqu'à mettre en doute l'existence de la ville de Kaspapyre. Selon lui, c'est une double erreur d'Hécatée (qui n'a fait que copier Scylax), d'avoir fait de Kaspapyre une ville, et de

recueil de Gildemeister, p. 220.) M. Alexandre Cunningham, dans sa récente relation de l'Himâlaya occidental, dit à ce sujet : « Ces fourmis indiennes sont, sans doute, les marmottes (*arctomys*) et les lièvres-rats du Tibet (rat-hares, *lagonys*), qui, en creusant leurs terriers, rejettent en dehors la terre mêlée de parcelles d'or. » (*Ladak*, p. 232. Lond. 1854; in-8°.)

[1] *Geogr. der Griechen und Röm.* V, 1, p. 4.

[2] *Politique et commerce des peuples de l'antiquité*, t. I, p. 385 de la trad. franç.

[3] Κόφης ἔστιν ἀργυροδίνης (Dionys. Perieg. v. 1140.)

[4] Elphinstone, *Caubool*, p. 114; Moorcroft, *Travels*, II, p. 338, et d'autres témoignages allégués par Thornton, dans l'article *Kabool River* de son *Gazetteer of the Countries adjacent to India on the N. W.* vol. I, p. 317.

[5] Cette notion a été répétée textuellement par Pline, au livre VI, c. XX, § 23 : « Indus.... « in jugo Caucasi montis quod vocatur Paropa- « nisus adversus solis ortum effusus..... »

[6] Lassen, *Indische Alterthumsk.* II, p. 113, s'appuyant du Mémoire de Niebuhr sur la Géographie d'Hérodote, *Kleine Schriften*, I, p. 132 sqq.

l'avoir qualifiée de ville *gandarique*. *Kaspapyros* ne serait autre chose que le Kachmîr (dont le nom, dans sa forme originaire, est *Kâçyapamîra* « demeure de Kâçyapa », d'où, par contraction, *Kaçmîra*), et le Kachmîr n'avait rien de commun avec la terre des Gandhâra. Cette erreur s'explique cependant, ajoute M. Lassen, par ce fait que, dans l'ancienne histoire du nord de l'Inde, le nom de Gandhâra est beaucoup plus en vue et tient une plus grande place que celui de Kachmîr [1]. D'autres savants avaient eu déjà la même opinion, qui se trouve consignée dans le grand ouvrage de M. Alexandre de Humboldt sur l'Asie [2]. Le rapport des noms la rend, en effet, très-spécieuse. M. Wilson, qui la partage, au moins dans un sens général, ne l'accepte toutefois qu'avec certaines modifications, qui la rapprochent davantage des autorités anciennes. « Il y a, dit-il, une disposition générale à déplacer *Kaspatyros*, et à transporter cette position sur quelque autre rivière de l'Indus; je ne crois pas que ce déplacement soit nécessaire. . . La rivière de Kaboul, où l'on a voulu mettre le point de départ de Scylax pour la reconnaissance de l'Indus, n'aurait pas été navigable pour la flottille de l'expédition; elle ne devient praticable pour des bateaux d'une certaine dimension qu'à une quarantaine de milles de l'Indus, à cinq kôs de Peïchavèr. Elle n'offre donc aucun avantage sur la partie supérieure du Sindh, qui commence également à être navigable à quarante milles environ au-dessus d'Attok, là où le fleuve débouche des montagnes. Il n'est pas sans vraisemblance que c'est là le point de départ qui fut choisi par Scylax; car, son objet étant de reconnaître la rivière, il devait naturellement commencer son voyage aussi près que possible de ce qui était regardé comme la source du fleuve.

« On peut alléguer aussi que nous n'avons aucune trace d'une ville de *Kaspapyros* à l'ouest de l'Indus. Ni Alexandre ni ses généraux n'y rencontrèrent de place de ce nom, et on n'en trouve d'ailleurs aucun autre indice dans cette direction. A l'orient du fleuve, au contraire, nous en avons quelques vestiges dans les dénominations orientales, et il y a apparence que *Kaspapyros* a du rapport avec le nom indigène de Kachmîr. Ce nom, dans les sources sanscrites, est *Kâçyapapoura* « la cité de Kâçyapa ». Ce n'est pas seulement à la vallée du Kachmîr proprement dite que cette appellation s'applique, mais aussi au royaume pendant ses époques les plus florissantes, alors qu'il comprenait une grande partie du Pendjab et s'étendait sans doute jusqu'à l'Indus, sinon au delà. Même à une époque toute moderne, sous le

[1] Lassen, *Ind. Alterth.* II, 1852, p. 630. — [2] *Asie centrale*, t. I, 1843, p. 102 et 147.

règne d'Akbar, le nom de Kachmîr s'est appliqué à une vaste province, dans laquelle étaient comprises les villes de Kaboul et de Kandahar (*Ayeen Akb.* II, 134). Quant à l'emplacement de la cité particulière qui donnait son nom au pays, on ne saurait le déterminer d'une manière précise; mais la position du Kachmîr, et celle du district de Pakhéli sur le Sindh, s'accordent suffisamment avec les indications d'Hérodote au sujet de Kaspatyre et de la Paktyique, pour que nous ne puissions douter que Scylax, si réellement il navigua sur l'Indus, s'embarqua sur cette rivière même, et non sur aucune autre, pour procéder à sa reconnaissance[1]. »

Il résulte de ce passage, que nous avons voulu transcrire en entier, que si M. Wilson identifie le nom de *Κασπάπυρος* avec celui de *Kâçyapapoura* ou du Kachmîr, c'est en étendant ce dernier nom jusqu'au Sindh; que le point d'embarquement qui lui paraît le plus probable est l'endroit où le fleuve débouche des gorges qui en resserrent le cours, à une qurantaine de milles au-dessus d'Attok[2], sans toutefois se prononcer sur l'existence d'une ville de *Kâçyapoura*, qui aurait été sur ce point du fleuve, selon nos textes anciens; enfin que, pour lui, le district de Pakhéli, à l'orient du Sindh, au-dessus d'Attok, représente la *Πακτυϊκή* d'Hérodote. Cette dernière opinion était aussi celle de Rennell[3]. L'interprétation des données de Scylax, telles que M. Wilson la présente, est déjà plus acceptable que celle de M. Lassen, qui restreint la dénomination de *Kaspapyre* à la vallée propre du Kachmîr, et qui nie d'une manière absolue l'existence d'une ville de ce nom; néanmoins, il ne nous paraît pas qu'elle réponde encore suffisamment aux exigences des textes.

La première observation que nous ferons à cet égard, c'est que l'autorité à laquelle se réfèrent les indications d'Hécatée et d'Hérodote mérite la considération la plus sérieuse. La mission dont Scylax faisait partie, s'il n'en était pas le chef, suppose nécessairement, de la part d'un homme spécial, un rapport précis et circonstancié. Tel dut être, sans aucun doute, le caractère de la relation que publia à son retour en Ionie le navigateur de Karyanda; et rien ne nous autorise à supposer que ni Hécatée l'Ancien, qui fut tout à la fois le compatriote et le contemporain de Scylax, ni Hérodote,

[1] Wilson, *Ariana antiqua*, p. 136, sq.

[2] Ainsi que le fait bien remarquer M. Wilson, ce point est celui qui, chez les anciens, se trouve désigné comme la *source* de l'Indus. (Arrian. *Anab.* V, c. IV, 1, et c. VI, 8; Strabon, XV, p. 690; Ptolem. VII, c. 1, 26.) Voy. ci-dessus, p. 43, sq.

[3] *Memoir*, p. XXIII.

qui écrivait seulement un demi-siècle après eux, aient altéré les notions qu'ils lui empruntèrent.

Si maintenant nous descendons au fond même du sujet, qu'y voyons-nous?

Nous y voyons ceci :

Une expédition destinée à reconnaître le cours de l'Indus jusqu'à ses embouchures s'embarque à Kaspapyre, dans la Paktouïque (ou, selon l'autre version, dans le Gandara), et descendant de là dans la direction de l'est, vers le soleil levant, elle suit le cours du fleuve jusqu'à la mer.

Voilà, dans toute sa simplicité et dans toute son exactitude, le texte qui a donné lieu à tant d'interprétations divergentes.

Et, d'abord, il en est une que les textes repoussent d'une manière absolue : c'est de prendre *Kaspapyros* pour un nom de pays et non pour une ville.

Mais alors même qu'Hérodote et le fragment d'Hécatée ne seraient pas explicites à cet égard (et ne perdons jamais de vue qu'ils représentent pour nous la relation de Scylax), la logique seule dirait assez que Kaspapyre ne peut être ici qu'un nom de ville, puisque les deux auteurs nomment la province ou le territoire dans lequel la place était située. Une province n'est pas située dans une autre province.

En second lieu, il nous paraît que les critiques les plus récents qui se sont occupés de la question ont passé trop légèrement sur cette assertion, si nette et si précise, que, du point où la flottille se mit en marche pour reconnaître le cours du fleuve, elle se dirigea vers l'est.

Il faut noter que le texte d'Hérodote ne dit pas expressément que la ville de Kaspatyre (pour Kaspapyre), d'où partit la flottille, était située sur l'Indus [1].

Sans doute, Heeren et Mannert ont été trop loin, et se sont trompés l'un

[1] Le dirait-il même, cela ne change rien à la question; car on sait que dans la plupart des dialectes qui se parlent entre l'Hindou-koh ou Paropanisus, et le Séfid-koh, *sind* est un terme générique qui signifie rivière en général, de même que, dans le sanscrit, *sindhou*. Aussi trouve-t-on quelquefois le fleuve principal du bassin (le Kophès), et la Kamèh, son plus grand affluent (le Khoaspès), désignés sous le nom de *Sind* par les aborigènes (*Journal of Asiat. Soc. of Bengal*, vol. VIII, 1839, p. 770, etc.); et Baber donne le même nom à la rivière de Kaboul proprement dite, c'est-à-dire à celle des branches supérieures du Kophès qui sort du Koh-i-Baba et vient se réunir à la rivière de Loghar, après avoir baigné la ville de Kaboul. (Baber's *Memoirs*, p. 146.)

et l'autre quand ils ont cru pouvoir placer Kaspapyre à la tête même du Kophès, vers le site de Kaboul; mais les raisons qui rendent leur supposition inadmissible n'existent plus si l'on porte le point de départ au-dessous des rapides de la rivière de Kaboul, dans la plaine de Peïchavèr.

Nous n'hésitons pas à adopter cet emplacement général pour le site de la *Κασπάπυρος* ou *Kâçyapapoura* de Scylax. Cette détermination, en même temps qu'elle concilie toutes les indications du texte, répond aussi à toutes les données ultérieures.

Elle paraît également s'accorder mieux que toute autre hypothèse avec les circonstances générales de l'entreprise que Scylax avait à poursuivre.

On ne voit pas, en effet, quel intérêt ni quelle nécessité il y aurait eu pour l'expédition persane de passer le Sindhou (passage toujours périlleux et difficile) pour aller construire sa flottille sur la rive orientale du fleuve [1], tandis que la vallée inférieure du Kophès (qui, dans cette partie de son cours, est devenu aussi une rivière très-considérable) présentait des facilités de construction pour le moins égales. Il y a donc toute probabilité que les préparatifs de la descente du Sindh se firent à l'ouest plutôt qu'à l'orient du fleuve. Cette considération a certainement sa valeur; elle en acquiert une plus grande encore, pour ne pas dire décisive, de cette circonstance, que la flottille prit son cours vers le levant. Il est clair que ceci ne peut s'entendre de l'Indus même, dont le cours se porte du nord au sud, depuis le Gandhâra jusqu'à l'Océan; et il est difficile de supposer que la relation de Scylax ait laissé le moindre doute à cet égard. Or, de tous les affluents notables du Sindh, le Kophès est le seul qui coule à l'orient, outre que c'est aussi la seule route par laquelle l'expédition persane put arriver à l'Indus. Le tort d'Hérodote est d'avoir omis de dire qu'après une navigation de deux à trois journées vers l'orient, la flottille, entrée dans l'Indus, se dirigea au sud jusqu'à la mer.

Il est clair que, dans le manque absolu où nous sommes d'indications plus précises, toute tentative de localisation de la ville de Kâçyapapoura ne peut aller au delà d'une simple supposition. Si néanmoins nous nous reportons aux considérations qui ont été développées dans cette note, pour placer le point de départ de Scylax sur le Kophès inférieur à une certaine

[1] Que Scylax eût à construire sa flottille, ou seulement à assembler les compartiments, préparés d'avance, des barques disposées pour être réunies ou démontées à volonté, ainsi qu'il est rapporté de la flotte de Sémiramis (Diod. l. II, c. XVI), l'argument reste le même.

distance de sa réunion au Sindh, nous serons naturellement amenés vers l'emplacement où nous trouvons plus tard mentionnée la ville de Pouchkaravatî (la *Peukelaotis* des Grecs d'Alexandre), qui paraît avoir conservé plus longtemps qu'aucune autre le rang de capitale du Gandhâra. Du moins cette identification nous paraît-elle avoir plus de probabilité qu'aucune autre hypothèse. Le site de Pouchkaravatî est fixé, par des données à peu près certaines, à la moderne Haschtnagar.

MÉMOIRE

SUR

LES CAUSES DE LA DISSIDENCE

ENTRE

L'ÉGLISE BRETONNE ET L'ÉGLISE ROMAINE,

RELATIVEMENT A LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE PÂQUES.

PAR M. VARIN.

Les novateurs du XVI^e^ siècle ont avancé, sur les origines du christianisme en Bretagne, une opinion qui alors venait en aide à la réforme religieuse, mais qui, de nos jours, ne peut donner lieu qu'à une controverse historique. Pour affranchir de tout lien avec Rome l'Angleterre et l'Irlande, ils prétendaient que l'Évangile est venu de l'Asie directement dans ces îles. L'histoire contemporaine s'est emparée de cette assertion pour en induire une spécieuse identité entre le génie grec et le génie celtique. Les ingénieuses hypothèses de notre époque, comme les lourdes argumentations qui dans un autre siècle les ont préparées, ne sont pas d'ailleurs, il faut bien l'avouer, destituées d'une séduisante vraisemblance. Elles se fondent sur une opinion dont on peut retrouver des traces jusque dans le VI^e^ siècle, mais que combattent, à notre avis, des autorités plus respectables encore. Il ne sera donc pas inutile de rapprocher ici les arguments dont s'appuie cette opinion et les raisons qui la réfutent.

Et d'abord, quelques mots sur la manière dont elle s'est produite et débattue. Les centuriateurs de Magdebourg avaient dit les pre-

miers[1] : « On ne saurait affirmer par qui la Bretagne a été initiée à l'Évangile. Il paraît seulement vraisemblable que son église a reçu d'abord les enseignements, non de Rome, mais de la Grèce ou de l'Orient; et quels qu'y aient été, dans le principe, les rites religieux, ceux des Grecs y ont prévalu. » Les épiscopaux d'Angleterre étaient trop intéressés à cette assertion des protestants d'Allemagne pour ne pas l'étayer de toutes les ressources de leur érudition. Le savant Godwin, entre autres, au lieu de s'en tenir au doute plus habile de ses devanciers, prétendit démontrer que la Bretagne avait été catéchisée par Joseph d'Arimathie[2]. Son argumentation lui fit grand honneur aux yeux de ses contemporains, et ses coreligionnaires l'ont consignée, vers le milieu du dernier siècle, dans une édition pour laquelle fut épuisé tout le luxe de la typographie[3].

Aux opinions de l'école hétérodoxe deux jésuites, Parsons[4] et Alford[5], ont opposé un savoir incontestable et un emportement dont leurs adversaires, il est vrai, avaient plus d'une fois pris l'initiative, mais que la vérité devrait toujours laisser du côté de l'erreur. Au milieu des récriminations et des divagations d'une polémique outrée et verbeuse, voici les seuls points sur lesquels la critique nous semble pouvoir s'arrêter encore avec fruit, quoique la plupart, au premier aspect, paraissent d'un intérêt trop minime ou trop suranné pour fixer son attention.

[1] Centur. II, c. 11, f. 9.

[2] *De Præsul. Angl.* introd. c. 11. La tradition au service de laquelle Godwin mettait son érudition était d'ailleurs fort ancienne. Dès le XII^e^ siècle, les moines de Glastonbury lui avaient donné cours (Wilhem Malmesbur. *De Antiq. eccles. Glaston.*), et dans les conciles de Pise (1409), de Constance (1417), de Sienne (1424), de Bâle (1434), les Anglais s'étaient appuyés sur Joseph d'Arimathie pour disputer le pas aux Espagnols et aux Français. — Voir, dans D. Lobineau (*Hist. de Bretagne*, t. II, p. 7), le mémoire de D. Gallois sur l'établissement du christianisme en Bretagne; et Usser. *De Primord.* f. 13.

[3] Cantabrig. 1743. L'éditeur Will. Richarson, qui a corrigé ou modifié plus d'un passage de Godwin, déclare qu'il n'a rien trouvé à retoucher dans le chapitre où il s'agit de la conversion des Bretons au christianisme. (Præf. p. 2.)

[4] Parsons Robert (en latin, *Personius*), *Des trois conversions de l'Angleterre*, Saint-Omer, 1703.

[5] Griffith (*alias* Alfordus), *Annales eccl. Anglor.* ann. 159, 198, 200, 314, 325, 400, 692, et surtout 566.

1° L'Église bretonne s'était-elle, dès le principe, montrée hostile à la suprématie des papes?

2° S'écartait-elle de Rome en solennisant la fête de Pâques?

3° Le mariage était-il permis à ses prêtres?

4° Ceux-ci adoptaient-ils une tonsure particulière?

5° Usaient-ils de rites particuliers dans l'administration du baptême?

6° Avaient-ils une liturgie spéciale pour la célébration de la messe?

Sur tous ces points les novateurs des derniers siècles sont affirmatifs, et sur presque tous ils prétendent établir que la dissidence des Bretons provenait d'une communauté de principes et d'usages avec les Églises d'Orient.

Or il nous semble que sur les trois premiers points, et ce sont les plus importants, relatifs à la suprématie de Rome, à la célébration des Pâques, au mariage des prêtres, l'Église bretonne ne s'est jamais écartée des Églises occidentales, au moins durant les cinq premiers siècles du christianisme. En ce qui concerne la messe, la tonsure et le baptême, elle s'en écartait, il est vrai, mais nullement pour se rapprocher des coutumes de l'Orient. Nous espérons, avec l'aide de ceux qui ont étudié ces questions avant nous, et en complétant leurs recherches par les nôtres, mettre hors de doute ces diverses propositions. A cela, d'ailleurs, ne se bornera pas notre tâche. Après avoir démontré combien est inadmissible l'hypothèse par laquelle les partisans de la réforme prétendent expliquer les divergences de la Bretagne, nous tenterons deux choses : la première, de prouver, ce qu'on n'a pas encore fait, qu'en admettant même avec eux l'origine asiatique de la plupart des usages bretons, cela n'autorise pas à conclure que les premières semences du christianisme aient été répandues dans les îles par les Orientaux; la seconde, de remonter nous-même aux origines véritables de ces usages sur les points bien rares où une antiquité si reculée n'a point apporté des ténèbres impénétrables; mais il nous faut, avant tout, examiner les six questions auxquelles les novateurs répondent d'une manière si affirmative. A cet examen sera consacrée la première partie de ce mémoire.

PREMIÈRE PARTIE.

I. L'Église bretonne, selon les novateurs, était hostile, dès le principe, à la suprématie de Rome. En cela d'abord elle n'eût pas imité l'Orient, où, dès le principe, deux siéges épiscopaux, ceux d'Alexandrie et d'Antioche, jouissaient d'une prééminence incontestée, par cela seul qu'ils devaient leur origine au vicaire que s'était donné le Christ : « La dignité de notre cité, écrivait saint Jean Chrysostome, lorsqu'il n'était encore que simple prêtre d'Antioche, se fonde sur cette heureuse prérogative que lui a valu l'enseignement du prince des apôtres..... Il était juste qu'une ville où le nom de chrétien fut proclamé pour la première fois reçût pour pasteur le chef de l'apostolat[1]. »

Alexandrie pouvait en dire autant, soit que l'on admette avec Scaliger et Marca[2], ces grandes lumières du protestantisme et du gallicanisme, qu'elle a été évangélisée par saint Pierre lui-même, soit qu'avec les anciens on reconnaisse, pour le fondateur de cette église, son disciple bien-aimé, saint Marc l'évangéliste[3]. Or toute l'Asie chrétienne était du ressort de ces deux siéges[4], dont la splendeur dérivait de saint Pierre, et, de concert avec eux, elle reconnaissait la suprématie de ce troisième siége que le vicaire de Jésus-Christ avait arrosé de son sang. Quelques faits choisis parmi ceux dont abonde l'histoire des

[1] Sancti Johann. Chrys. *Homel.* 42, et t. V, p. 180.

[2] *De Concord.* lib. VI, c. 1, § 4.

[3] Euseb. *Hist. eccles.* l. I, c. XIV, XV, XVI. — S. Hieron. *De Scriptor. eccles.* in Marco; *Epist.* 68, 78, et 81, etc..

[4] *Concil. Nicæn.* can. 6, p. 31. *apud* Labb. vol. II. Ce n'est que du IVe siècle seulement que datent les prétentions des évêques de Constantinople et de Jérusalem, et ce n'est que dans le Ve siècle qu'ils furent définitivement élevés au rang de patriarches. (Voir conciles de Constantinople en 381, et de Chalcédoine en 451 dans Labbe, II, 952, et IV, act. XV. can. 9, 17 et 28, p. 760, 764, 769. etc ... Voir aussi Thomassin, *Discipl. de l'Église*, I, ch. VII à XVI.)

quatre premiers siècles suffisent pour mettre cette assertion hors de doute. Cent cinquante ans après le supplice de saint Pierre, au moment où la persécution faisait toujours, non pas des ambitieux, mais des martyrs (211), le chef de l'école d'Alexandrie, le savant Origène, était venu à Rome contempler respectueusement l'Église d'où procèdent toutes les autres [1]. Le disciple de ce grand homme, saint Denys, du vivant même de son maître, devint évêque d'Alexandrie. Il fut cité à Rome pour s'expliquer sur ses doctrines, et répondit à cet acte de suprématie par l'envoi de sa défense. Le souvenir de sa soumission, comme celui du jugement favorable qu'il obtint, nous a été transmis par saint Athanase [2], qui, à soixante ans de distance, lui avait succédé sur le siége d'Alexandrie. Mais un autre siége, avons-nous dit, celui d'Antioche, rangeait sous ses lois une moitié de l'Asie. Du temps même d'Athanase, trois évêques s'en disputaient la possession, et chacun, pour l'emporter sur ses rivaux, se vantait d'être en communion avec l'Église romaine. Saint Jérôme, témoin de leurs débats, écrivait à ce sujet au pape Damase (372) : « J'élève la voix et je dis : S'il en est un qui adhère à la chaire de saint Pierre, celui-là est mon évêque. Mais Vital, Melèce, Paulin, prétendent tous adhérer à Rome... Je prie donc ta béatitude de m'écrire avec qui je dois communier en Syrie. » Dix ans après que saint Jérôme eut écrit ces lignes, le deuxième concile œcuménique se réunissait à Constantinople (381). Dans ce concile, la nouvelle capitale du monde romain réclamait pour son évêque un rang analogue à sa récente importance. Elle fit prévaloir ses prétentions, il est vrai, sur les droits des deux anciens siéges que Pierre avait fondés en Asie; mais, au milieu d'un concile composé d'Asia-

[1] Euseb. *Hist. eccles.* lib. VI, c. XLIV.

[2] Sancti Athanas. *De Synod.* — *Contra hæres. arian. decret.* — *De Sent. Dionys. contra Arian. etc. passim.*

tiques, pas une voix n'osa s'élever contre cette autre capitale, d'où les empereurs avaient retiré leur trône, mais où le représentant du Christ conservait sa chaire. Et si tous les Orientaux, d'une voix unanime, donnèrent à Constantinople la première place en Asie, ils n'osèrent lui assigner que la seconde dans l'univers chrétien [1].

Mais c'est trop nous arrêter sur un point depuis longtemps démontré, et comme les novateurs n'insistent d'ailleurs que médiocrement sur l'identité de l'opposition qu'auraient faite au saint-siége les Églises d'Asie et de Bretagne, nous croyons pouvoir maintenant circonscrire la question à cette dernière et nous borner à rechercher si réellement, et dès le principe, les Bretons se sont montrés hostiles à la suprématie romaine. Les novateurs allèguent la résistance insurmontable qu'opposèrent les Bretons à saint Augustin, l'envoyé de Grégoire le Grand et l'apôtre des Anglo-Saxons. Mais les Bretons ne repoussèrent que la suprématie personnelle d'Augustin, nullement celle de Rome. « C'est parce qu'ils l'accusaient d'orgueil, dit Bède [2], qu'ils s'efforçaient de le contredire. » Puis leur résistance, qui date du VII^e^ siècle, ne peut jeter aucune lumière sur la question des origines; elle le peut d'autant moins que, sans remonter aux premiers siècles, on peut, à des époques très-rapprochées de cette résistance même, constater une grande déférence de la part des Bretons pour le saint-siége. Ainsi au VI^e^ siècle l'Église bretonne avait été arrachée à l'hérésie de Pélage, l'un de ses fils, par un délégué du pape, par saint Germain d'Auxerre [3]. Au VI^e^ siècle, c'est-à-dire au moment où se

[1] Labb. *Concil.* II, p. 948, can. 3.

[2] Bedæ *Hist. eccles.* lib. II, c. II : « Eum « notantes superbiæ, cunctis quæ dicebat « contradicere laborabant. »

[3] S. Prosp. *Chronic.* an. 429. — *Adver. collat.* c. XLI. — Un auteur qui écrivait quarante ans après la mort de saint Germain (*Hist. litt. de la Fr.* t. II, p. 546), et qui déclare n'être pas très-sûr des faits qu'il rapporte (Bolland. 31 juillet, p. 184), le moine

sont déjà révélées, sur certains usages secondaires, quelques dissidences entre la Bretagne et l'Italie, le clergé breton était si loin de méconnaître la suprématie de Rome, et de la croire odieuse aux populations, que ses chefs la faisaient intervenir pour soumettre les résistances des insulaires à leurs propres volontés. Il faut entendre à ce sujet les plaintes de Gildas, ce Breton passionné pour les usages de sa patrie : « Nos prêtres recherchent les dignités avec plus d'ardeur que le royaume des cieux..... Aussi, lorsque dans un diocèse ils éprouvent de la résistance à leur ambition, et ne peuvent saisir le joyau qu'ils souhaitent, ils se font précéder d'ambassadeurs, traversent avec empressement les mers et le continent, et vendent tout ce qui leur appartient pour acquérir l'objet de tant de convoitise, c'est-à-dire une illusion diabolique. Alors ils reviennent avec grand fracas dans leur patrie..... et marchent en se rengorgeant; leurs regards sont toujours au moins de niveau avec le sommet des montagnes, quand leurs yeux distraits et à demi fermés ne s'égarent pas à travers les nuages[1]..... » On le voit, les prélats bretons ne croyaient pas avoir dérogé en faisant dériver leur puissance de la suprématie romaine. Mais, dira-t-on, Gildas les blâme, et, de notre aveu même, Gildas est le plus fidèle interprète de l'esprit breton. Sans doute, et son ardeur à maintenir la discipline de l'Église bretonne ne fait que rendre plus décisifs les témoignages de son respect pour le chef de l'Église catholique, lorsqu'il rappelle que Dieu a remis à Pierre et à ses successeurs la clef des cieux[2], lorsqu'il

Constance, dit que saint Germain, dont il écrit la vie, reçut sa mission des évêques de la Gaule. Mais cette assertion peut très-bien se concilier avec celle de Prosper, qui d'ailleurs était Gaulois ainsi que Constance, et qui, de plus, se trouvait dans les Gaules lors de la première mission de saint Germain en 529 (*Hist. litt.* t. II, p. 371), et à Rome, lors de la seconde en 546. (*Ibid.* p. 375, etc.)

[1] Gildas, ap. Th. Gale, *Script.* XV, p. 23.

[2] « Petro ejusque successoribus dicit

traite de *porcs noirs*[1] les ennemis de l'Église romaine, et relègue sur l'escabeau de Judas les évêques bretons qui n'imitent pas sur leurs siéges les vertus du prince des apôtres[2]. Si donc un demi-siècle après Gildas l'Église bretonne se montrait rebelle à la voix de Rome, il faudrait chercher à son opposition d'autres causes qu'une répugnance originelle pour la suprématie des pontifes romains. Ces causes, nous essayerons plus tard de les découvrir.

II. Cette répugnance est-elle mieux constatée en ce qui concerne la fête de Pâques? Voici ce qu'en dit Godwin :

« La célébration de la Pâque selon le mode oriental que les Cambro-Bretons conservèrent avec tant d'opiniâtreté, pour ne rien dire de plus, est un indice certain que leur Église a reçu de l'Asie les premiers enseignements du christianisme, et cela, dans la première enfance de l'Église; du moins c'est ce que prouverait ce passage de Bède[3], où il affirme que l'apôtre Jean est le seul, même en Asie, qui ait célébré la Pâque, comme les juifs, le XIV^e^ de la lune, mode qui fut immédiatement abandonné par ses successeurs..... Or ce mode était celui des Cambro-Bretons, d'où l'on peut conclure hardiment qu'il remontait chez eux à l'origine du christianisme et sans doute à l'arrivée de Joseph d'Arimathie[4]. » Ainsi d'après Godwin, non-

« Dominus : *Tibi dabo claves regni cælo-*
« *rum...* » (Gildas, ap. Th. Gale, *Script.* XV, p. 39.)

[1] « Novaturus Romæ Dominicæ, mulcta-
« tor margaritæ, porcus niger... » (*Ib.* p. 24.)

[2] « Judam quodammodo in Petri Ca-
« thedra ... statuunt qui ambitores ordi-
« nant. (*Ibid.* p. 24.).... Vero sacerdoti
« dicitur : *Tu es Petrus*.... » (*Ibid.*)

Nous pensons que les catholiques ont donné trop d'extension au sens de ce passage en l'interprétant comme si Gildas eût reproché aux évêques bretons de souiller des siéges *institués* par saint Pierre. Nous ne saurions y voir que l'intention de leur proposer saint Pierre entre tous les apôtres comme le modèle de l'épiscopat, et cette intention suffit, à notre avis, pour établir que Gildas ne redoutait pas les prétentions de la Cour de Rome, à qui ses éloges eussent donné des armes. (Voir Alford, an. 100, n° XV.)

[3] *Hist. eccles.* III, c. XXV.

[4] *De Præsul. Angl.* p. 10.

seulement les Bretons étaient quarto-décimaux, mais ils avaient dû le devenir du temps de saint Jean; car à dater de saint Jean, selon Bède, il n'y eut plus de quarto-décimaux en Asie. Or Godwin lui-même croit si peu au passage de Bède dont il s'appuie, que vingt lignes plus loin il parle de la querelle du pape Victor avec ceux des Asiatiques qui célébraient la Pâque le XIV^e^ jour de la lune. Mais de ce passage, eût-il la valeur que lui attribue le savant anglais, on n'en saurait tirer aucune conséquence pour rattacher les usages bretons à ceux de l'Asie. En effet, cette partie de l'Orient qui résistait au saint-siége fêtait la Pâque comme les juifs [1], le jour précis de la semaine où elle tombait. La Bretagne, ainsi que tout l'Occident, la remettait toujours au dimanche [2]. Si donc les Bretons, en célébrant cette fête, s'écartaient sur quelques points des usages de Rome, ils s'écartaient sur d'autres de ceux de la Grèce, de sorte que leur dissidence ne saurait constater ni une rébellion, ni une adhésion à l'égard de doctrines dont ils se tenaient également éloignés, également rapprochés par des distances équivalentes [3]. Mais des textes formels ne permettent même pas de supposer cette neutralité. La question de Pâques, quoi qu'en ait dit Bède, s'était prolongée bien au delà de saint Jean; elle n'avait été complétement tranchée que dans le IV^e^ siècle par le concile de

[1] Voir plus bas, §. 5 de la seconde partie.

[2] Bedæ *Hist. eccles.* lib. III, c. IV et XVII; cf. Usser. *Antiq.* p. 487.

[3] Aussi dès les premières années du VII^e^ siècle, un Breton qui, sur la question de Pâques, s'était rangé du côté de Rome, Cummian, disait aux siens, pour leur persuader d'en faire autant : « Quid pravius « sentiri potest de ecclesia matre quam si « dicamus : Roma errat, Hierosolyma errat, « Alexandria errat, Antiochia errat, totus « mundus errat; soli tantum Scoti et Bri- « tones rectum sapiunt ? » Un peu plus loin Cummian ajoute, en parlant des députés que les Bretons avaient envoyés à Rome pour s'enquérir de Pâques : ... « In uno « hospitio cum Græco et Hebræo, Scytha et « Ægyptiaco, in ecclesia S. Petri simul in « pascha (in quo mense integro disjuncti « sumus) fuerunt, et ante sancta sic testati « sunt : .. Per totum orbem terrarum hoc « pascha, ut scimus, celebratur. » (Usser. *Epist. hibern.* sylloge II.)

Nicée (325), et, durant cette lutte si longue, les autorités les plus graves prouvent que la Bretagne avait été du côté de Rome, et non avec les dissidents d'Asie. Ainsi l'un des premiers historiens du christianisme, Socrate[1], atteste que, dès l'origine, toutes les contrées qui se trouvent à l'occident et dans l'Océan étaient unanimes avec Rome pour la célébration de la Pâque. Or la Bretagne était à la fois vers l'ouest et dans l'Océan; puis, dans le premier concile d'Arles[2] (314), la première question que l'on agite est celle de la Pâque. On décide qu'elle sera célébrée dans tout l'univers chrétien le même jour, et ce jour est celui auquel Rome s'est arrêtée. Cinq Bretons, dont trois évêques, prennent part à cette décision. L'un d'eux, Restitutus de Londres, entretenait des relations particulières avec saint Hilaire de Poitiers. Tous étaient dans une étroite communion[3] avec ce héros de l'orthodoxie occidentale. Enfin un témoignage à la fois authentique et précis tranche absolument la question. Au milieu de ce concile de Nicée, où l'époque de la Pâque est à jamais fixée, Constantin, qui était né en Bretagne, qui y avait longtemps séjourné, affirme devant l'Église universelle que les Bretons sont d'accord avec Rome sur l'époque où doit être célébrée la résurrection du Sauveur. *In Roma, in Hispania, .. in Gallia, in Britannia, ... una sentencia* [*de Paschatis festo*] *conservatur*[4]. Chacun sait que le concile prononça dans le même sens, et saint Athanase[5] nous apprend que la Bretagne adhéra complétement à cette décision. Jusqu'au milieu du IVe siècle aucune dissidence n'avait donc éclaté sur ce point entre Rome et la Bretagne. Ainsi tombe complétement l'argument le plus

[1] Lib. V. cap. XXII. p. 285, édit. de Henri de Valois.

[2] Labb. *Concil.* I. p. 1427.

[3] Alford. *Annal.* an. 361.

[4] Euseb. *De Vita Constant.* lib. III, c. XVII, XVIII, XIX. Théodoret. *Hist. eccles.* l. I. c. X.

[5] Athan. *De Fide ad Jovian.* an. 363. Alford. I, p. 462.

spécieux employé pour affilier cette dernière à l'Asie. Deux cents ans plus tard, il est vrai, cette dissidence existe; mais en déterminant les points précis qui la constituent, et l'époque exacte où elle s'établit, il est facile de démontrer qu'elle ne procède en rien des traditions asiatiques, et qu'elle n'implique aucune hostilité contre les doctrines de l'Italie. Cette double tâche, nous nous proposons de l'entreprendre; et bientôt nous en rechercherons les causes; mais, dès maintenant, nous pouvons affirmer que, pour en retrouver le point de départ, il n'est pas permis de remonter au delà du IVe siècle. Pour l'instant, nous pouvons donc passer à la troisième question.

III. Le mariage était-il permis aux clercs bretons? Sachons, avant tout, s'il l'était aux clercs d'Asie. L'Église d'Orient avait en théorie, et dans les temps apostoliques, à peu près les mêmes doctrines que l'Église d'Occident sur le célibat des prêtres. Mais dans la pratique, et il faut bien l'avouer, à des époques assez rapprochées des premiers siècles, la discipline s'était singulièrement relâchée. Ainsi saint Épiphane, l'un des Pères grecs, écrivait au IVe siècle : « Le Christ a montré, par son exemple, que les fonctions sacerdotales devaient être confiées à ceux-là seulement qui persévèrent dans la virginité ou qui vivent dans la continence après s'être mariés une seule fois; et c'est ce que les apôtres ont ensuite établi pour servir de règle au sacerdoce [1]. » Et ailleurs : « L'Église n'admet pas au nombre des sous-diacres, des diacres, des prêtres ni des évêques, ceux qui vivent dans le mariage, bien qu'ils n'aient jamais épousé qu'une femme; mais elle admet ceux qui renoncent à leur femme ou qui l'ont perdue [2] ». Enfin saint Jérôme, contemporain de saint Épiphane, écrivant contre Vigilance, l'adversaire déclaré de la continence des clercs, lui demande : « Que font donc les

[1] S. Epiphan. *Hæres.* 48, n° 7. — [2] *Hæres.* 59, n° 4.

Églises d'Antioche, d'Alexandrie et de Rome? Ne faut-il pas que leurs clercs soient vierges ou continents, et que, s'ils ont des femmes, ils cessent d'être époux[1]? » Mais l'historien Socrate, postérieur à Épiphane et à Jérôme d'une génération seulement, prétend qu'au concile de Nicée, c'est-à-dire un demi-siècle avant ces Pères, l'évêque Paphnuce avait plaidé contre le célibat absolu, et que les Pères du concile avaient, par leur silence, autorisé les clercs de tous les ordres à conserver les femmes qu'ils avaient épousées avant leur ordination[2]. Et en effet, le troisième canon du concile même semble venir à l'appui de cette assertion[3]. D'ailleurs, dès avant Nicée, les Pères d'Ancyre (314) avaient autorisé le mariage des diacres[4], et, peu après Nicée, ceux de Gangres[5] approuvent le mariage des prêtres[6]. On sait que maintenant l'Église grecque ne prescrit le célibat qu'aux seuls évêques. L'Église bretonne ne le prescrivait même pas à ceux-ci, s'il faut en croire les novateurs, et, pour le prouver, ils allèguent l'exemple de quelques évêques qui auraient été mariés, comme Restitutus de Londres, et son ami, saint Hilaire de Poitiers. Mais, de tous ceux qu'ils citent, il n'en est aucun que des textes formels représentent comme vivant dans les liens du mariage au moment même où il exerçait les fonctions de l'épiscopat[7]. Les orthodoxes, au

[1] S. Hieron. *Adv. Vigilant.*

[2] Socrat. l. I, c. 11, p. 39.

[3] Labb. *Concil.* II, p. 30.

[4] *Ibid.* I, p. 1467, c. IX.

[5] De 351 à 357, voir Pagi, an. 357, n° XV.

[6] Labb. *Concil.* II, p. 420. c. IV.

[7] Voir Alford. *Annal.* an. 353, § 2. Il en est de même des textes réunis par Usserius (*Relig. of the anc. Irish.* p. 53) en faveur du mariage des prêtres. Ces textes prouvent bien que certains prêtres avaient des enfants; aucun ne prouve qu'ils les avaient eus depuis leur entrée dans les ordres. Une loi de Howel Dha, citée là même par le savant Irlandais, prouve le contraire; en voici la traduction : « Si clericus habuit « fœminam datam a suo genere, et sic ha- « bet filium ex ea; et postea ille clericus « presbyteratus ordinem accipiens, si post « votum consecrationis filium haberet de « eadem fœmina, prior filius non debet « partiri cum filio post nato. »

contraire, citent une foule de clercs qui renonçaient à leur famille pour recevoir le sacerdoce. Les autres faits que l'on oppose d'ailleurs à ceux-ci ne semblent pas mieux fondés; ainsi l'une des preuves sur lesquelles insistent le plus leurs adversaires est puisée d'un passage de Bède, que voici : « Lorsque Aldhelm était encore simple prêtre..... (Aldhelm était Anglo-Saxon et devint, en 705, évêque de Salisbury), il écrivit, par l'ordre d'un synode de sa nation, un livre contre l'erreur des Bretons qui les empêche de célébrer la Pâque en temps voulu, et leur fait commettre plusieurs autres choses contraires à *la chasteté* et à la paix ecclésiastique [1]. » L'on sent d'abord combien est vague ce passage, qui prouverait, si l'on veut, que les Bretons en général, mais non pas le clergé seulement, étaient accusés de contrevenir aux rites et à la chasteté recommandés par l'Église. Puis, comment une même erreur pourrait-elle faire contrevenir à la fois à l'observation de la Pâque et à la chasteté? Au lieu de *chasteté*, si on lisait *charité*, cela du moins présenterait un sens. L'inobservation de la Pâque peut entraîner à des discussions contraires à la paix et à la *charité*, recommandées par l'Église; mais au lieu d'une supposition, il se présente, selon Griffith [2], deux certitudes. En effet, l'habile critique a non-seulement découvert un excellent manuscrit où le mot *caritati* est substitué à celui de *castitati*, que donnent tous les imprimés et la plupart des manuscrits; il a fait mieux, il a reproduit [3] la lettre même dont parle Bède, cette lettre d'Aldhelm, qui se trouve la quarantième parmi celles de saint Boniface [4]. Or Aldhelm n'y parle absolument que des Pâques, de la paix et de la *charité*, que troublent diverses manières de les célébrer.

[1] Bède, *Hist. eccles.* l. V. c. XIX.

[2] Alford. *Ann.* an. 692, § 18; et *Britann. illustrata*, append. § 2, n^os^ 11, 12, etc.

[3] *Ibid.* an. 692, § 20.

[4] *Bibl. PP.* éd. de Paris, liv. XVI, p. 48 et suiv.

Aussi nous regarderions la discussion comme fermée par cette citation victorieuse, si, dans une matière aussi délicate, nous ne tenions à résoudre jusqu'aux objections que n'ont pas soulevées les novateurs; il en est deux surtout que, à leur défaut, notre impartialité nous force de faire valoir. La première est empruntée d'un passage de Low[1]. D'après ce passage, les femmes et les enfants des caldées ou serviteurs de Dieu (*keile Dia*)[2] réclamaient une part dans les dons faits à l'autel. La seconde est tirée de l'extrait suivant d'un concile présidé en Irlande par saint Patrice, l'apôtre de cette contrée. « Nous retranchons de l'Église, dit saint Patrice, tout clerc, depuis celui qui a le grade de portier, jusqu'à celui qui est investi de la dignité de prêtre, s'il ne porte pas de tunique..... etc. etc. *et si sa femme ne marche pas la figure voilée*[3]. » Au premier aspect, ces textes sont embarrassants; mais, au fond, l'explication en est facile. Low a voulu parler des femmes et des enfants qu'avaient eus les caldées avant de se vouer à Dieu. En effet, si ceux-ci avaient vécu dans le sein de leur famille, ils eussent perçu directement la part des dons qui lui revenait; les enfants et la femme n'eussent pas eu à intervenir où intervenait le père et l'époux. Mais la famille ne devait pas périr parce que son chef aspirait à une vie plus parfaite, et l'Église, cette mère de tous, subvenait plus particulièrement aux besoins de la veuve et des orphelins qu'elle-même avait faits. Quant au canon de saint Patrice, il y est question de sept ordres de clercs, dont cinq, savoir: les portiers, les lecteurs, les exorcistes, les acolytes et les sous-diacres ont eu, durant les premiers siècles, la permission de se marier[4] dans l'Église latine, tandis que deux seule-

[1] Low, p. 318.

[2] Voir Lingard, *Ant. de l'Égl. anglo-sax.* traduct. franc. p. 79.

[3] Labb. *Concil.* III, p. 1478, c. VI.

[4] Voir Thomassin, *Discipl. de l'Église*, t. I, p. 895.

ment, les diacres et les prêtres y étaient assujettis au célibat. Saint Patrice, dans le même canon, prescrit des règles qui sont communes à tous, comme de se vêtir décemment; et puis, après diverses prescriptions de ce genre, il en ajoute une dernière portant sans doute exclusivement sur les clercs attachés aux cinq ordres mineurs; mais, dans son laconisme, il a omis cette restriction, qui, d'un côté, était fort inutile pour ses contemporains, et à laquelle, d'un autre, suppléait l'intitulé même du concile adressé « aux prêtres, aux diacres et à tout le clergé » *presbyteris et diaconibus, et omni clero*. Que si cependant on veut qu'il s'agisse également de tous les clercs dans toutes les dispositions du canon de saint Patrice, et, dans la dernière, des femmes mêmes des diacres et des prêtres, nous y consentirons volontiers, car il n'était pas rare à cette époque de voir des clercs engagés dans les ordres majeurs continuer de vivre au sein de leur famille, sous le même toit que leur femme, après avoir fait vœu de continence[1]. C'est sans doute à ce genre de vie que fait allusion Gildas, lorsqu'il rappelle au clergé breton le précepte de l'apôtre : « Tout prêtre doit n'être l'époux que d'une seule femme; il faut que sa maison soit bien dirigée, ses enfants soumis et chastes[2]. » Et cependant d'un autre passage du même écrivain, passage où il reproche au clergé breton son relâchement, l'on pourrait induire que ces prêtres époux d'une seule femme, dont il est ici question, ne conservèrent point près d'eux leur compagne après leur ordination. « Ces malheureux, dit Gildas en parlant des clercs prévaricateurs, ces malheureux chassent de leur demeure une mère vénérée ou leurs sœurs, et ils dressent, ou plutôt ils dépravent des femmes étrangères pour le service secret de leur intérieur[3]. » On le voit, dans

[1] Thomassin, *Discipl. de l'Égl.* I, liv. II, ch. LX à LXVII, p. 885 à 936, *passim*.

[2] Gildas, ap. Th. Gale, p. 23.

[3] *Id. ibid.* « ..... Religiosam forte ma-

la famille d'un prêtre breton, mais relâché, il n'y a de femme que sa mère ou ses sœurs. Gildas n'indique pas l'épouse, dont la présence eût été le premier remède au désordre, et qu'il eût certes indiquée si la vie matrimoniale eût été permise au clergé. Mais, sans insister sur ce point, il nous suffit de pouvoir affirmer, et la discussion à laquelle nous venons de nous livrer semble nous le permettre, que les clercs bretons engagés dans le diaconat ou investis du sacerdoce ne se sont jamais écartés des doctrines romaines, en ce qui concerne le célibat. Mais près de ces clercs séculiers, les seuls que connussent les premiers siècles, s'était organisé un corps laïque, celui des moines, qu'une prompte révolution transforma en clergé régulier. Or le célibat de ce clergé étant une conséquence nécessaire de la constitution, les novateurs n'ont pu prétendre que ses membres se fussent jamais engagés dans les liens du mariage; mais, en revanche, ils ont, comme on le sait, violemment attaqué leur continence. Ils ne l'ont attaquée, toutefois, qu'en insistant sur les fautes plus ou moins avérées des individus; jamais ils n'ont songé à faire remonter plus haut leurs accusations en attribuant le relâchement des mœurs à la manière imprudente dont certains monastères bretons étaient organisés. S'ils l'eussent fait cependant, ils se fussent attaqués, non-seulement au seul point vulnérable en ce qui concerne la continence des moines bretons, mais encore à la seule question par laquelle on puisse rattacher l'Église bretonne à l'Asie. Ce que n'ont pas fait les novateurs, nous le tenterons plus tard; mais comme nous nous bornons pour l'instant à discuter les faits qu'ils ont avancés, nous passons à l'examen de leur quatrième assertion.

IV. La tonsure que portaient les clercs bretons était-elle

« trem, seu sorores domo pellentes, exter-
« nas veluti secretiori ministerio familiares
« indecenter levigant, vel potius . . . humi-
« liant. »

différente de celle que portaient les clercs romains? Elle en était complétement différente[1]; moins différente cependant que de celle qu'avaient adoptée les clercs de la Grèce. En effet, la tonsure bretonne, qui se faisait en rasant la partie antérieure de la chevelure d'une oreille à l'autre, ne ressemblait ni à la tonsure romaine, qui faisait disparaître toute la chevelure moins une couronne, ni à la tonsure orientale, qui dépouillait complétement la tête[2]. Seulement, ainsi que la tonsure romaine, elle laissait subsister une partie de la chevelure. Mais nous n'en reconnaîtrons pas moins que sa forme n'établit aucune présomption en faveur des rapports religieux de la Bretagne avec telle ou telle partie du continent. Aussi nous croyons ne pas devoir insister davantage pour l'instant sur un point si secondaire, et sur lequel cependant nous serons encore tout à l'heure obligé de revenir.

V. En Bretagne, le baptême était-il administré autrement qu'à Rome? Bède le dit formellement[3], et, sur ce point, nous pensons avec les novateurs qu'il faut s'en rapporter à une autorité si grave[4]; mais en quoi consistait la différence? Personne ne l'a indiqué. Une ignorance aussi profonde ne permet pas, ce semble, de conclure d'une manière positive qu'en s'écartant des usages de Rome, la Bretagne suivait ceux de l'Asie[5]. Que si, en l'absence de textes formels, on s'abandonnait aux hypothèses, les plus *probables* n'offriraient aucune arme aux novateurs. Il suffit, pour le prouver, d'extraire des conciles tenus

[1] Bède, *Hist. eccles.* l. V, c. XXII.

[2] Mabill. *Act. B. sæc.* III, p. 1, pref. p. x; Thomassin, *Discipl. de l'Église*, t. I, p. 714.

[3] *Hist. eccles.* l. II, c. II.

[4] Usser. *Relig. of the anc. Irish.* p. 33.

[5] Aussi le savant Usserius pense-t-il que, dans les cérémonies du baptême, l'Église bretonne suivait la liturgie gauloise, à moins, dit-il, qu'il ne faille s'en rapporter à cette assertion contenue dans une œuvre attribuée à Gildas : « Britones *toti mundo* « *contrarii*, moribus romanis inimici non « solum in missa, sed etiam in tonsura. » (Usser. *Relig. of the anc. Irish.* p. 34.)

dans les îles Britanniques différents passages auxquels d'ailleurs personne ne paraît avoir songé, bien que ces passages soient les seuls d'où l'on puisse tirer quelque induction sur les rites particuliers de l'Église celtique dans la célébration du baptême. Ainsi dans l'un des deux conciles que saint Patrice préside, vers le milieu du v^e^ siècle [1], l'apôtre de l'Irlande recommande de n'administrer ce sacrement qu'à Pâques, à la Pentecôte, à l'Épiphanie. Ainsi Egbert, archevêque d'York, écrit dans une collection de canons qui date du VIII^e^ siècle : « Quelques-uns mêlent du vin avec l'eau du baptême; c'est à tort, car le Christ n'a point dit de baptiser avec du vin [2]. » Ainsi le concile de Celchyt, tenu en 816, dans le voisinage du pays de Galles, interdit aux prêtres [3] de verser l'eau baptismale sur la tête de l'enfant et leur ordonne de le plonger tout entier dans la piscine.

Enfin, en 1171, un synode d'Irlande, tenu à Cashel, défend aux riches de baptiser leurs nouveau-nés en les plongeant trois fois dans le lait. Il est très-probable que la plupart des défenses et des prescriptions portées par ces conciles ont trait à des usages bretons contraires à ceux de l'Église romaine [4]; mais aucun de ces usages n'appartient aux Églises d'Orient. En effet, les points sur lesquels ils portent concernent, ou l'époque à laquelle se donnait le baptême, ou la matière que l'on y employait, ou les cérémonies que l'on y accomplissait. 1° L'époque fixée par saint Patrice est celle des trois grandes fêtes de l'Épiphanie, de Pâques, de la Pentecôte; d'où l'on peut conclure que les Bretons administraient le baptême à d'autres jours, et

[1] Labb. *Concil.* III, p. 1484, c. XIX.

[2] *Excerpta*, c. XLII, ap. Labb. *Concil.* VI, p. 1590.

[3] Labb. *Concil.* VII, p. 1489, c. II.

[4] Aux passages précédents, il faut joindre celui où Lanfranc reproche aux Irlandais de baptiser sans l'onction du saint chrême. (Usser. *Relig. of the ancient Irish.* p. 45; Baronius, ann. 1089, § 16, t. XVII, p. 607.)

que peut-être même ils refusaient de le conférer pendant ces grandes fêtes, comme le ferait supposer le canon suivant, extrait d'un concile tenu à Londres en 1237[1] : « Nous apprenons que, dans ces contrées, quelques-uns, déçus par un artifice du démon, pensent qu'il y a du péril à baptiser les enfants à Pâques et à la Pentecôte. Ils ignorent, sans doute, que le souverain pontife lui-même baptise à Rome durant ces deux solennités. » Si c'était en cela que les Bretons s'écartaient de Rome, ils ne s'écartaient pas moins de l'Asie, où, dès les premiers temps, on ne baptisait qu'à Pâques, à la Pentecôte et à l'Épiphanie, coutume qui, au rapport de Théophylacte, s'observait encore à la fin du XI^e^ siècle[2]. Dès le IX^e^, d'ailleurs, l'usage de baptiser indifféremment chaque jour de l'année, usage contraire à celui de toute la chrétienté, avait prévalu dans la Grande-Bretagne. Ainsi, l'un des canons dressés sous le roi Edgard, en 963[3], défend à tous les prêtres de laisser écouler plus de trente-sept nuits entre la naissance des enfants et leur baptême. Dans le Northumberland, à la même époque, on recommandait de ne laisser écouler que dix nuits[4]. 2° Quant à la matière même du baptême, de temps immémorial, l'eau a été la seule que toutes les Églises aient employée. C'est ce qu'attestent, pour l'Orient, et les constitutions dites *apostoliques*[5], et saint Basile, et saint Cyrille de Jérusalem, et tant d'autres. Que si, dans les îles Britanniques, on baptisait avec du vin ou du lait, ces usages y dérivaient bien plus encore des coutumes de l'Occident que de celles de l'Asie. Dans l'Asie, il est vrai, ou plutôt en Éthio-

[1] Labb. *Concil.*

[2] Gregor. Nazianz. *Oratio de baptismo;* Gregor. Nyss. *Oratio de baptismo in Epiphan.* Joh. Moschus, *Leimon*, c. 165, 214, 215; Theophylacti *Commentar. in Luc.* ad cap. X.

[3] Labb. *Concil.* c. XIV.

[4] *Id. ibid.*

[5] Lib. VII, c. XLIV; S. Basil. in lib. *De Spirit. sanct.* c. XXVII; S. Dionys. *De Celest hierarch.* c. II; S. Cyril. *Hieros. cathech.* c. III.

pie[1] et dans la haute Égypte, comme l'atteste Machaire, évêque de Memphis, qui vivait au VIII^e^ siècle[2], on avait pris coutume de présenter du miel et du lait aux néophytes après la cérémonie. Cet usage provenait, d'ailleurs, probablement de l'Afrique latine, où il était en vigueur dès le temps de Tertullien[3]. Mais, en Italie et dans toutes les Églises de l'Europe occidentale, ce n'était pas du lait et du miel que l'on présentait aux néophytes, c'était du lait et du vin, précisément les deux matières que l'on substituait à l'eau dans les îles Britanniques. Saint Jérôme, expliquant ce passage d'Isaïe, où le prophète ordonne d'acheter du vin et du lait, dit[4] : « Ces deux liqueurs sont un symbole encore employé de nos jours dans les Églises d'Occident, *in Occidentis Ecclesiis*, où l'on administre du lait et du vin à ceux qui viennent de renaître dans le Christ. » 3° Il ne reste donc plus de similitude à supposer entre les usages bretons relatifs au baptême et ceux de l'Orient, qu'en ce qui concerne les cérémonies, c'est-à-dire la forme du sacrement. En Bretagne, on l'administrait, au IX^e^ siècle, comme on le fait maintenant d'une manière à peu près générale en Occident, par infusion[5]. Mais alors, en Occident comme en Asie, on l'administrait par immersion. L'ondoiement n'était guère permis que pour les malades; et il faut descendre jusqu'au concile de Ravenne, en 1311[6], pour trouver un texte qui autorise indifféremment les deux rites. Quant à l'Orient, on y baptise encore de nos jours

[1] *Liturg. ethiop. Biblioth. PP.* VI.

[2] Vausleb. *Hist. de l'Église d'Alexandrie.*

[3] Tertul. *Adv. Maricon.* lib. I.

[4] *Hieron. in Isai.* c. LV.

[5] C'est, du moins, ce qui résulterait du concile de Celchyt, cité plus haut. D'après une assertion de M. Mignet (*Notices et mélanges*, t. II, p. 26), les Bretons s'écartaient de Rome, en ce qu'ils administraient le baptême, non par infusion, mais par une simple immersion. Nous n'avons pu retrouver l'autorité sur laquelle cette opinion est fondée; mais le cinquantième canon des apôtres, sur lequel s'appuie plus bas notre texte, prouve à la fois qu'en Orient on n'administrait le baptême ni par infusion, ni par une simple immersion.

[6] Labb. *Concil.*

par immersion, et cet usage y date des temps apostoliques. L'un des canons que l'Église grecque a toujours vénérés comme écrits par les apôtres mêmes, et qui remontent à la plus haute antiquité, porte : « Si quelque évêque ou quelque prêtre ne confère pas le baptême par une triple immersion, qu'il soit déposé...[1]. »

En ce qui concerne la forme du baptême, il faut donc conclure, comme nous l'avons fait pour ce qui est relatif à la matière de ce sacrement et à l'époque où il s'administrait, que les Bretons, si les passages que nous avons cités ont trait à leur Église, se trouvaient également en opposition avec Rome et avec l'Orient.

Cela posé, il ne nous reste plus maintenant à étudier que la sixième question.

VI. La Bretagne avait-elle une liturgie spéciale et différait-elle de l'Église romaine dans la célébration de la messe? Elle pouvait en différer dans les cérémonies accessoires, et même un monument découvert par Usserius, espèce de triade irlandaise dont nous ferons plus tard grand usage, fournit de fortes présomptions pour croire qu'il en était ainsi, du moins à dater du VI^e^ siècle. Mais saint Germain, à qui le pape Célestin confia le soin de ramener les Bretons au catholicisme, célébrait les saints mystères selon la liturgie gallicane, dont, après mille ans d'oubli, le merveilleux savoir de Mabillon a retrouvé les principaux monuments[2]. La différence des liturgies n'implique pas une dissidence d'opinion. Cette différence ne serait concluante que si l'Église bretonne eût célébré la messe comme le faisaient les Orientaux. Or, disent les novateurs, un anonyme cité par Usserius[3] affirme, sur l'autorité de saint Jerôme,

[1] Labb. *Concil.*

[2] Mabill. *De Liturg. gallic.* passim, et *Act. B. sæcul.* III, p. 1, préf. p. LXXXI.

[3] *Antiq.* p. 475, et *Religion of the anc.*

que les Scots chantaient la messe comme l'avait enseigné saint Marc, le fondateur de l'Église d'Alexandrie. L'anonyme eût été fort empêché, s'il lui avait fallu retrouver le passage de saint Jérôme qu'il allègue [1]. D'ailleurs, d'après ce même anonyme, la liturgie de saint Marc avait été introduite dans les îles Britanniques par saint Germain l'Auxerrois. Or Mabillon, comme nous venons de le dire, a retrouvé la liturgie de saint Germain. Dès le XVI^e^ siècle, on possédait déjà [2] celle que les critiques les plus savants attribuent à saint Marc [3]. On peut comparer ces liturgies, on verra ce qu'elles ont de commun; mais, fussent-elles les mêmes, cela ne prouverait rien contre la filiation romaine de l'Église bretonne. Nous savons déjà que saint Marc était le disciple de saint Pierre. Saint Jérôme, invoqué à faux par l'anonyme, dit formellement, dans la notice-préface qu'il a mise en tête de sa traduction de saint Marc [4], que celui-ci s'était attaché d'une manière toute spéciale au prince des apôtres, dont il était l'interprète; qu'il le suivit à Rome, y écrivit, par son ordre et pour l'Église occidentale, l'un des quatre Évangiles, et que ce fut après cela seulement qu'il alla fonder l'Église d'Alexandrie. D'ailleurs, saint Pierre lui-même [5] ne dit-il pas que Marc est son fils? Aussi dans le débat soulevé, au VII^e^ siècle, entre les Bretons et les envoyés de Rome, ceux-ci n'invoquaient

Irish. p. 31 : « B. Hieronymus adfirmat « quod ipsum cursum, qui dicitur præsente « tempore Scottorum, B. Marcus decanta- « vit. »

[1] « ...Which being not now to be found « in any of S. Hieroms workes, the truth « thereof I leave unto the credit of the re- « porter. » (Usser. *ibid.*)

[2] Édition de Joseph de Sainte-Marie. Paris, 1583; in-8°.

[3] Assemani, *Cod. litury.* vol. VII. Rom. 1754; in-4°. Le tome XIII de cette belle collection, pour le dire en passant, est devenu si rare, par suite d'un incendie, que M. Brunet paraît douter de son existence (*Man. du lib.*), et qu'il ne se trouve plus, à notre connaissance, qu'à Dresde, à Rome, dans la bibliothèque du Vatican, et dans les mains de M. le comte Charles de l'Escalopier, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, qui se l'est procuré à la vente de M. de Sacy.

[4] *S. Hieron. oper.*

[5] S. Petr. *Epist.* I, c. v, v. 13.

pas moins l'autorité de saint Marc que celle de saint Pierre [1]. Sur cette dernière question, comme sur les précédentes, les défenseurs des origines romaines semblent donc encore plus près de la vérité que leurs adversaires.

Ainsi, et pour nous résumer, des six points que nous avions à traiter, il demeure avéré que les trois premiers, les plus essentiels, ceux qui concernent la suprématie du pape, la célébration des Pâques, le mariage des prêtres; n'offrent aucune trace de dissidence entre Rome et la Bretagne jusqu'à la fin du v^e^ siècle. Les trois points secondaires relatifs à la forme de la tonsure, à l'administration du baptême, à la liturgie des offices divins, laissent, il est vrai, place à ces dissidences, et ce sont, par conséquent, les seuls dont pourrait s'appuyer l'opinion des novateurs; mais, à l'aide des textes mêmes qui constatent ces dissidences, il est facile d'établir qu'elles n'existent pas moins entre l'Asie et la Bretagne qu'entre celle-ci et l'Italie. Cela suffit, sans doute, pour ruiner le système des réformateurs; mais ce résultat, auquel les critiques orthodoxes ont exclusivement tendu, n'est pas le seul, à notre avis, que l'on puisse tirer de l'étude approfondie des questions qui nous occupent. Il ne nous semble pas impossible, sur certains points, de remonter, à l'aide de cette étude, jusqu'aux véritables origines des dissidences bretonnes, et de recouvrer, sur d'autres, assez de clarté à travers les ténèbres qu'ont accumulées les âges, pour entrevoir ces dissidences, sinon dans leur source première, du moins à l'instant de leur propagation. Or prouver que l'Église bretonne n'a pas reçu de l'Asie des usages contraires à ceux de Rome, ce n'est pas éteindre la discussion, c'est la dépayser; exclue d'un point du continent, elle pourrait, au besoin, se reproduire sur tous les autres. Mais ne serait-ce pas

[1] Ceolfrid, ap. Bed. *Histor. eccles.* l. V, c. XXIII.

à tout jamais la condamner au silence que de remonter à l'origine probable de ces usages par l'étude de leur propagation ultérieure, lorsque l'histoire est muette sur la première; à leur origine réelle, par l'étude des circonstances qui les déterminent, lorsque l'histoire nous révèle ces circonstances? Nous l'espérons, et c'est pour cela que nous entreprendrons cette double tâche; elle aboutira, disons-le d'avance, à nous faire entrevoir dans leur propagation trois des usages sur lesquels la dissidence serait le moins significative; à nous montrer, et dans leur propagation et dans leur origine, les trois usages qui assigneraient à la dissidence plus d'importance. Mais avant de tenter cette nouvelle entreprise, avant de l'aborder et de parcourir une seconde fois, dans ce nouveau dessein, le cercle des questions soulevées par ces dissidences, il nous faut indiquer et faire disparaître certaines difficultés relatives aux développements du christianisme dans les îles Britanniques, difficultés dont la solution seule peut faire reposer sur des bases solides les études plus approfondies que nous nous proposons d'entreprendre sur la propagation et sur les origines des usages controversés.

Des trois peuples qui occupaient les îles Britanniques à l'avénement de Jésus-Christ, les Bretons, nous l'avons déjà rappelé, furent les premiers à recevoir les lumières de l'Évangile. Mais, nous l'avons dit également, et cette dissertation en est la preuve, nul ne sait quel fut leur apôtre. Comment le savoir en effet? Dans la société romaine, les chrétiens du 1^er^ siècle n'appelaient guère que l'attention du bourreau. S'ils mouraient dans le cirque, ils vivaient dans les catacombes. Eux-mêmes, entre la prédication et le martyre, ils ne trouvaient ni temps ni sécurité pour écrire leur histoire. Ce fut alors que la bonne nouvelle retentit aux oreilles des Bretons.

Au IIe siècle, lorsque déjà la persécution s'entremêle de polémique, et que les philosophes relayent le bourreau, le christianisme apparaît tout à coup en possession des îles Britanniques, sans que l'on sache comment il s'y est propagé. « L'Espagne, dit Tertullien, l'Espagne sur toutes ses limites, la Gaule et les diverses nations connaissent le Christ. Le Christ a pénétré chez les Bretons plus loin que ne l'avait fait Rome... Partout s'étend le règne du Christ, partout son nom; partout l'on croit en lui, et toutes ces nations le vénèrent, lui obéissent et l'adorent. » Ces paroles sont les premières [vers 200] qui signalent l'Évangile en Bretagne. Elles l'y signalent accepté[1]; et bientôt Origène, Arnobe, la plupart des Pères et quelques conciles y attestent de même sa présence, mais ne donnent pas plus de lumières sur sa propagation. C'est le moyen âge seulement qui, à l'aide d'assertions apocryphes, introduit en Bretagne comme apôtre, tantôt Jacques, fils de Zébédée, tantôt Simon Zelotes, tantôt saint Pierre, puis saint Paul, puis saint Philippe, puis saint Barnabas, puis Joseph d'Arimathie, et enfin cet Aristobule dont il est question dans l'Épître aux Romains. Il suffit de parcourir les savants Mémoires de Tillemont, et même quelques pages d'Usserius, pour s'assurer que jamais la moindre parcelle de lumière ne pourra jaillir sur ces apostolats; et c'est parce que nous nous en sommes assuré, qu'au lieu de rechercher directement les origines du christianisme en Bretagne, nous sommes obligé de rechercher, à la suite des novateurs, s'il est possible de les déterminer indirectement, par analogie de doctrines.

La plus profonde obscurité enveloppe donc à jamais la main bienfaisante qui a jeté dans le cœur des Bretons la semence de l'Évangile; mais il n'en est pas tout à fait de même à l'égard des

[1] S. Jérôme (Pagi, 396, n° 4).

Pictes et des Scots, leurs ennemis et leurs compatriotes. Catéchisés en présence du monde romain converti, ceux-ci ont laissé dans l'histoire des traces de leur conversion. Malheureusement ces traces se sont effacées en partie sous le double effort des invasions barbares et de la barbarie littéraire. Mais il en reste suffisamment encore pour suivre, ou du moins pour retrouver la marche du christianisme dans les deux îles, en dehors des provinces romaines. Cette marche, nous allons d'abord l'indiquer telle que nous l'avons comprise, sauf à établir ensuite l'exactitude de nos indications.

Durant les quatre premiers siècles, l'Évangile ne semble pas avoir franchi les bornes de cette partie de la Bretagne que les Romains s'étaient assujettie. Les Scots, venus d'Irlande pour partager le nord de l'île avec les Pictes, venus de Germanie, y restaient, comme ceux-ci, fidèles au grossier paganisme qu'ils avaient apporté de leur patrie. Au commencement du v[e] siècle[1] [vers 411], un prêtre breton, nommé Ninias, entreprit de porter la foi à ceux des Pictes qui habitaient entre le golfe d'Édimbourg et la chaîne méridionale des Grampians. Ce prêtre avait été régulièrement instruit, à Rome même, de tout ce qui concerne la religion. Bède n'a pas oublié de consigner ce fait important dans une des quatre lignes qu'il consacre à l'apostolat de Ninias[2]. S'il faut en croire les légendaires à qui nous devons la vie détaillée de celui-ci, c'est de Rome aussi qu'il avait reçu sa mission[3]; et, en effet, c'était dans ce foyer de la propagande chrétienne qu'il avait dû puiser l'idée d'évangéliser des peuples si voisins de sa patrie, et auxquels cependant nul de ses compatriotes n'avait révélé le Christ. Ce qui rend encore plus vraisemblable l'assertion des légendaires,

[1] Pour la preuve des faits que contient cet exposé, voir plus loin.

[2] Bed. iter. *Hist. eccles.* l. III, c. IV.

[3] Bolland. 16 sept.

c'est que, peu d'années après [vers 424], et tandis que Ninias catéchisait les Pictes, le pape Célestin envoya vers les Scots, leurs voisins, un de ses diacres du nom de Palladius[1]. Celui-ci, qui paraît avoir reçu une double mission, tout en travaillant avec ardeur à la conversion de cette partie des Scots qui occupaient en Bretagne les côtes voisines des Hébrides, surveillait avec anxiété les progrès que faisait alors le pélagianisme parmi les Bretons proprement dits. Effrayé des accroissements de l'hérésie, il suspendit ses prédications, et alla signaler à Rome le danger, auquel, sur sa demande, le pape Célestin opposa un évêque gaulois, alors de grand renom, Germain d'Auxerre [429][2]. Le succès de Germain fut prompt et complet; Palladius put revenir bientôt, comme évêque, reprendre et consommer l'œuvre qu'il avait ébauchée comme diacre [431][3]. Au moment où il l'achevait, Ninias terminait la sienne, et il ne restait au paganisme, pour sectateurs dans toute la Bretagne, que les Pictes septentrionaux, resserrés entre les Scots et les Pictes du midi, dans le triangle formé par la double chaîne des Grampians et du Ross, et par le golfe de Murray. L'Hibernie, au contraire, cette patrie première des Scots, était encore, à ce moment même, plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie; mais, à ce moment aussi, un Breton, saint Patrice, y entreprenait ce long et célèbre apostolat qui devait en faire l'île des saints. Patrice, ainsi que son compatriote Ninias, ainsi que l'Italien Palladius, avait reçu de Rome son apostolat, ou du moins propageait, en l'exerçant, les usages de l'Église romaine[4]. Son succès fut immense; bientôt même il ne put y suffire, et dut s'adjoindre des auxiliaires. L'Italie, les Gaules, ne purent les lui offrir assez nombreux; il eut recours à la

[1] S. Prosp. *Oper.* edit. Labbe, t. I, p. 5.
[2] Usser. *De Primord.* p. 492.
[3] Voir plus haut, p. 93.
[4] Voir plus bas.

Bretagne. Alors le clergé breton sembla sortir de sa longue indifférence, ou plutôt surmonter ses antipathies pour la race odieuse des Scots. Bientôt les sévices de l'invasion saxonne durent multiplier le nombre des apôtres [1]. L'apostolat était moins périlleux que le repos, les anciens ennemis moins dangereux que les nouveaux; et, menacés d'ailleurs également par ceux-ci, ceux-là pouvaient enfin devenir des alliés. L'émigration et le malheur rapprochèrent les compatriotes de Patrice de ses nouvelles ouailles; et, vers la fin de sa vie, ce dernier eut peut-être de trop nombreux auxiliaires. Dans le principe, en effet, il avait pu suffire à diriger ceux qui le secondaient, à leur donner une impulsion uniforme. Apôtre romain, il leur avait fait adopter et propager les usages de Rome. Mais lorsque les Bretons, dont la plupart avaient contracté dans le cloître des habitudes persévérantes [2], se furent rendus en masse vers le champ de la moisson, chacun y mit la faucille à sa manière, et l'œuvre de saint Patrice, secondée sans unité, ne produisit pas, de son vivant, tous les fruits qu'il en attendait, et ne put lui survivre de beaucoup avec toute l'efficacité qu'il s'en était promise. L'Irlande fut convertie; mais elle le fut à l'image de la Bretagne, catholique par le dogme, séparée de Rome sur quelques points de discipline [3]. Cette dissidence, après s'être étendue de la Bretagne à l'Irlande entière, se propagea de l'Irlande aux contrées de la Bretagne que Ninias et Palladius avaient tenté d'y soustraire. Les succès de ces derniers chez les Pictes et chez les Scots avaient été suivis ou accompagnés

[1] Gildas, ap. Gale, p. 7 et seq.

[2] « Nam monachi erant maxime qui ad « prædicandum venerant.... » (Bed. iter. *Histor. eccles.* l. III, c. III, § 157, p. 161.) « Cum fere omnes Hiberniæ prælati de mo- « nasteriis in clerum electi sunt, quæ mona- « chi sunt, sollicite complent omnia, quæ « vero clerici vel prælati, fere prætermit- « tunt universa. » (Girald. Cambr. *Topograph. Hibern. distinct.* III, c. XXIX, p. 746, ap. *Scriptores Camdeni.*)

[3] Bed. iter. *Hist. eccles.* l. III, c. IV.

de trop de troubles pour être durables. Le Christ, qui s'était révélé à la Calédonie avant ou pendant les invasions, y voyait, après les invasions, sa doctrine délaissée ou faiblement observée. Ses nouveaux adeptes, les Scots d'Irlande, lui reconquirent leurs frères les Scots de Calédonie[1]. Près de ceux-ci se trouvaient les Pictes leurs alliés. Les Pictes, oublieux de Ninias et de Rome, accueillirent une seconde fois l'Évangile, qu'on leur rapportait d'Hibernie au nom de la Bretagne.

L'Église scoto-britannique, qui, à l'imitation de l'Église bretonne, semblait avoir renoncé à toute tentative de prosélytisme envers les Saxons, lorsque ceux-ci se montraient hostiles à la Calédonie, apporta l'Évangile aux Northumbres quand ils eurent réclamé l'alliance des Pictes et des Scots[2]. Mais avant que les Scots songeassent à convertir les Saxons du nord, l'Église romaine avait travaillé à convertir les Saxons du sud[3]; et ce fut sur les limites de la Northumbrie que se rencontrèrent les deux apostolats[4], et qu'éclatèrent entre eux les dissidences auxquelles les réformateurs ont voulu donner une origine asiatique.

Telle est donc, selon nous, la marche qu'a suivie, du v^e^ au vii^e^ siècle, la propagation du christianisme dans les îles Britanniques. Mais notre manière de voir, nouvelle sur certains points, rencontre sur d'autres des objections adoptées par des hommes trop considérables pour qu'il ne nous semble pas nécessaire d'examiner ces objections, et de prévenir celles que pourraient soulever nos assertions nouvelles. Nous le ferons brièvement, dans un ordre chronologique, abordant tour à tour les faits relatifs à saint Ninias, à saint Palladius, à saint Patrice. Quelques lignes de Bède offrent sur Ninias les seuls

[1] Bed. *Hist. eccles.* l. III, c. IV.
[2] *Id. ibid.* l. III, c. I.
[3] *Id. ibid.* c. XX.
[4] *Id. ibid.* c. XXI.

renseignements que la critique puisse admettre. Voici ces lignes : « L'an 565, vint d'Hibernie en Bretagne Columba, prêtre et abbé, remarquable par une vie et par des habitudes monastiques. Il prêcha la parole de Dieu aux provinces des Pictes septentrionaux, que séparent de leurs provinces méridionales des montagnes escarpées; car, pour les Pictes austraux habitants de ces montagnes, on affirme que, bien longtemps auparavant, ils avaient renoncé aux erreurs de l'idolâtrie et reçu la vérité de la foi, dont le Verbe leur était annoncé par le révérend et saint évêque Ninias, Breton d'origine, à qui Rome avait régulièrement enseigné les mystères de la foi et de la vérité. Le siége épiscopal de celui-ci, dont l'église, dédiée à saint Martin, renferme le corps de Ninias lui-même et de plusieurs autres saints, est maintenant occupé par les Angles. Le lieu où il se trouve établi, placé dans la province de Bernicie [ancienne Valentia], se nomme vulgairement *Blanche-Église*, parce que le saint évêque y avait construit une église de pierre, ce qui était insolite chez les Bretons. »

Ces lignes, toutes brèves qu'elles sont, jettent assez de lumières sur la plupart de nos assertions, pour nous éviter bien des commentaires. Mais en ce qui concerne Ninias, il est un point qu'au premier abord elles semblent laisser dans l'obscurité. L'époque de son apostolat n'y paraît point suffisamment indiquée. La plupart des hagiographes le placent, sans hésiter, dans la dernière moitié du IV^e^ siècle. Usserius, Alford, Pagi, les Bollandistes, Smith, Pinkerton, O'Connor, etc. adoptent, et nous adoptons comme eux, un calcul à peu près conforme à celui des hagiographes. Tillemont, au contraire, pour qui le témoignage de ces derniers est insuffisant, élève contre leur assertion des doutes assez peu motivés, mais par suite desquels il semble rapporter l'apostolat de Ninias à la dernière moitié

du v^e^ siècle [1]. Or l'opinion de ce savant homme, si elle était mieux fondée qu'elle ne semble l'être au premier abord, frapperait non-seulement d'anachronisme nos calculs actuels, mais d'invraisemblance nos démonstrations précédentes. En effet, le diocèse établi par Ninias se trouvait au sud de la Valentia. *Blanche-Église* subsiste encore sous le nom de *Withern*, dans une presqu'île du Solway; et comment admettre dès lors que les Pictes occupent, vers 403, la Valentia même, et ne l'abandonnent, en 446, que pour la coloniser définitivement vers 447, si, postérieurement à 450, Ninias se trouve obligé de traverser toute la Valentia et l'isthme Calédonien, pour rencontrer les provinces méridionales de ce peuple qu'il veut évangéliser? Cela serait, nous l'avouons, fort invraisemblable; mais, selon nous, le texte de Bède, quelque vague qu'il soit, offre encore assez d'indications pour échapper à cette invraisemblance, et pour mettre de notre côté les présomptions sur l'époque où évangélisait Ninias. D'après ce texte, il évangélisait *bien du temps avant Columba*, qui passa d'Hibernie en Bretagne l'an 565. Mais si Ninias avait exercé son apostolat durant la dernière moitié du v^e^ siècle, comme il ne l'exerce qu'après avoir fondé *Blanche-Église*, et que la construction d'une église de pierre suppose quelque sécurité dans les contrées où on l'élève, on ne saurait guère placer cette construction qu'après les luttes dont les Pictes et les Saxons prennent, selon Bède, la Valentia pour théâtre; ce qui autoriserait à rejeter l'apostolat de Ninias, non plus seulement dans la dernière moitié, mais bien dans le dernier quart du v^e^ siècle. Or l'espace de temps qui, d'après cette hypothèse, séparerait Ninias de Columba ne serait guère que de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans, et ne suffirait pas, sans doute, pour que l'exact Bède

[1] *Mémoires*, t. XVI, p. 477.

fît vivre celui-là bien longtemps avant celui-ci, *multo ante tempore*. De plus, le vénérable écrivain nous apprend que les Bretons ne construisirent pas leurs églises avec de la pierre. (Il dit ailleurs qu'ils les construisirent, comme leurs maisons, avec du bois.) Le surnom donné à celle que fondait Ninias, et le commentaire dont Bède l'accompagne, doivent indiquer un fait qui se produit pour la première fois, ou qui du moins constitue une dérogation toute nouvelle à des usages établis. Or nous croyons trouver dans Bède d'autres faits du même genre, mais qui, cette fois, ont une date plus certaine. Lorsque, en 598, Bercte, catholique et mérovingienne d'origine, eut décidé son époux, encore païen, Æthelberct, roi saxon de Kent, à recevoir Augustin et les missionnaires romains qui l'accompagnaient, elle ouvrit à ces derniers une chapelle dont Bède parle en ces termes : « Il se trouvait près de la ville [de Kenterbury], vers l'orient, une église anciennement élevée en l'honneur de saint Martin, lorsque les Romains occupaient encore la Bretagne, où la reine, qui était chrétienne, avait coutume de prier. Ce fut dans cette église qu'Augustin et ses compagnons se réunirent d'abord, et commencèrent à chanter, à prier, à célébrer la messe, à prêcher, à baptiser, jusqu'à ce que le roi, converti lui-même, leur donnât plus de latitude pour se faire entendre et pour construire ou pour restaurer d'autres églises. » C'était, on se le rappelle, en 408, que les Romains avaient abandonné la Bretagne. A cette époque, l'église dont parle Bède était déjà construite, et subsistait, par conséquent, depuis deux siècles environ, au moment où Bercte y accueillit Augustin. Mais une église isolée, dans une campagne, aux portes de la ville, et devenue la propriété d'une nation païenne, eût-elle subsisté deux siècles, si elle avait été construite en bois ? Cela nous semble fort improbable, pour ne pas dire impossible. Il

en est de même de ces autres églises, toutes élevées avant 425, époque où les Saxons païens fondèrent le royaume de Kent, et qu'Augustin obtint la permission de *restaurer* à la fin du vi^e^ siècle. Il est donc à peu près certain que, dès 423, et bien avant 455, les Bretons construisirent en pierre quelques-unes de leurs églises. Mais lorsque Ninias employait cette matière à la construction de la sienne, cela leur semblait encore insolite. Ninias élevait donc son église avant 423; son apostolat appartient donc, non pas au dernier, mais au premier quart du siècle. Les raisons que nous venons d'en apporter, nous nous hâtons de le reconnaître, ne sont pas complétement péremptoires; mais elles établissent du moins des présomptions en notre faveur, et nous doutons que, si elles se fussent présentées à l'esprit de Tillemont, ce savant eût persisté, nous ne dirons pas dans des assertions, car il n'affirme pas, mais dans des hésitations auxquelles il s'est arrêté seul entre tous les érudits.

Malheureusement les faits relatifs à Ninias ne sont pas les seuls sur lesquels nous l'ayons pour contradicteur. Son opinion est également opposée à la nôtre en ce qui concerne Palladius; et, cette fois, il a pour lui les Bollandistes, Pagi, Pinkerton, et toute l'école irlandaise.

Les travaux évangéliques de Palladius soulèvent deux difficultés principales, l'une géographique, l'autre chronologique. Dans quelle contrée s'est exercé le zèle du saint apôtre? De quelle époque précise faut-il dater sa mission? Tels sont les points sur lesquels les réponses contradictoires de l'Irlande et de l'Écosse appellent notre examen.

De temps immémorial, les Écossais regardent saint Palladius, diacre de l'Église romaine, comme leur apôtre. Les Irlandais attribuent leur propre conversion à saint Patrice. Mais ceux-ci,

non contents de revendiquer la mission fructueuse de Patrice, veulent enlever à leurs frères d'Écosse l'avantage d'avoir été évangélisés par saint Palladius, et, pour cela, ils supposent que l'apostolat de ce dernier s'exerça stérilement dans leur contrée, avant l'apostolat qui y fit pénétrer réellement les lumières du christianisme. Ainsi, d'après ces prétentions, les Scots, qui se trouvaient de plain-pied dans une île dont les deux tiers étaient catholiques, n'auraient été le sujet d'aucune tentative de conversion, tandis que ceux dont la barbarie se retranchait derrière l'Océan se seraient trouvés coup sur coup l'objet de deux entreprises apostoliques. Cela est d'autant moins vraisemblable, que les Écossais seuls prétendent être en possession des reliques de Palladius, et qu'en tout cas ils célèbrent seuls sa fête au véritable jour où elle tombe. Les Bollandistes, qui le reconnaissent, n'en sont pas moins favorables aux prétentions des Irlandais, également soutenues d'ailleurs, nous venons de le reconnaître, par des critiques qui partagent avec les Bollandistes l'empire de la science.

Ces savants hommes fondent leur jugement sur une phrase de Prosper d'Aquitaine, qui, dans son livre contre Cassien, dit, en rappelant les succès que le pape Célestin obtint au v^e^ siècle [422-432] contre le pélagianisme sur le continent : « Ce pontife mit également son zèle à délivrer les Bretagnes, *Britannias*, de cette funeste contagion, lorsque arrachant, du sol même où elle était née, certains ennemis de la grâce, il leur enleva jusqu'aux secrets asiles de l'Océan. Puis, créant un évêque pour les Scots, tandis qu'il s'efforçait de conserver catholique l'île romaine, il rendit chrétienne celle qui était barbare : *dum romanam insulam studet servare catholicam, fecit etiam barbaram christianam.* » L'île romaine, selon Usserius et ceux qui partagent son opinion, c'est la Grande-Bretagne; pour

nous, maintenant comme naguère, c'est la partie seulement de cette île qui était en même temps romaine et chrétienne. L'île barbare, c'est l'Irlande, selon le savant Irlandais; c'est, pour nous, la presqu'île Calédonienne. Notre opinion se base d'abord sur la manière dont les écrivains de l'empire usaient du mot *insula*, lorsqu'il s'agissait de la Bretagne. Déjà trois siècles avant saint Prosper, à une époque où la géographie politique de l'île n'était pas tranchée comme elle le fut depuis, mais où la géographie physique indiquait déjà ce qu'elle deviendrait plus tard, Tacite, qui a si bien connu la Bretagne, dit : « Agricola, fortifiant cet isthme étroit [qui sépare le Forth de la Clyde] et s'emparant du golfe voisin, renferme les ennemis comme dans une autre île : *Angustum terrarum spatium præsidiis firmavit, omnemque propiorem sinum tenuit, submotis,* velut in aliam insulam, *hostibus*. Enfin, nous avons démontré qu'un siècle après Prosper, un auteur Breton, Gildas, prenait encore le mot *insula* dans l'acception que lui a donnée, selon nous, l'auteur aquitain. Mais celui-ci nous offre, dans son texte même, d'assez puissantes inductions pour conclure que ce sens est bien réellement celui qu'il attachait à ses propres expressions.

Dans la première partie du passage dont nous nous occupons, il s'agit des *Bretagnes*, c'est-à-dire des provinces romaines qui portaient, comme l'île entière, le nom de *Bretagne*. Sur ce point, tous les critiques sont d'accord. Ce sont ces provinces que le pape Célestin arrache au pélagianisme, *Celestinus ab hoc... morbo Britannias liberavit;* ce sont elles qu'il conserve au catholicisme, *insulam romanam servavit catholicam*. Dans cette seconde phrase, *insula romana* est évidemment synonyme du mot *Britannias*, qui se trouve dans la première, de même que *conserver au catholicisme* est synonyme d'*arracher au pélagianisme*. Ce sont deux variantes d'une même idée; seulement, dans

l'une, l'écrivain désigne le tout par ses parties, *Britannias;* dans l'autre, il prend une partie pour le tout, une presqu'île pour une île, *insula;* figures de mots sous lesquelles, si on les compare, il est facile de retrouver la pensée. Dès lors il devient, sinon évident, du moins fort probable, que Prosper, en parlant de cette île barbare dont il rapproche dans une même phrase les destinées de celles de l'île romaine, a voulu désigner cette autre presqu'île qui, dans la même île, s'était soustraite à la conquête [1].

Une dernière considération contribue à dissiper les doutes à cet égard. D'après Usserius lui-même, l'écrit de Prosper contre Cassien, dont nous examinons un passage, date de l'année 433, époque où finissait la mission de Palladius, où commençait à peine, toujours d'après Usserius, la mission de saint Patrice. Tillemont, nous le verrons bientôt, pense que l'apostolat de saint Patrice commence beaucoup plus tard [2]. Mais si, dès 433, Palladius avait amené au christianisme l'Hibernie barbare, que restait-il donc à faire pour saint Patrice, dont le zèle devait trouver encore matière à s'exercer pendant plus de trente ans, et même pendant soixante, si l'on en croit Usserius [3]? Celui-ci prétend, il est vrai, et tous les Irlandais prétendent avec lui, que Palladius avait échoué dans sa mission [4]. Mais cette assertion contredit formellement celle de Prosper, qui, dans la même phrase où il parle de l'apostolat de Palladius dans une île barbare, atteste que cette île fut convertie : *barbaram effecit christianam.* Donc cette île n'est pas l'Irlande, donc c'est l'Écosse,

[1] Depuis Tacite, la différence des mœurs s'était ajustée selon la configuration des lieux, et saint Prosper, dans son style expéditif, a pu dire, avec bien plus de raison encore, *l'île romaine* pour désigner la presqu'île bretonne, *l'île barbare* pour désigner la Calédonie.

[2] *Mémoires*, t. XVI, p. 783.

[3] Usser. *Antiq.* ed. 1639, p. 815 et seq.

[4] *Ibid.* p. 812.

donc le mot *insula*, traduit comme nous l'interprétons, fait disparaître des difficultés insolubles dans un autre sens.

Que s'il restait à ce sujet le moindre doute, un second passage de saint Prosper, et la manière dont Usserius est forcé de l'interpréter, compléteraient la démonstration : « Sous le consulat de Bassius et d'Antiochus (c'est-à-dire en 431, écrit Prosper dans sa Chronique), le pape Célestin ordonne Palladius pour les Scots qui croyaient au Christ, et il le leur envoie comme premier évêque. » Les Scots de la Chronique, tout le monde en convient, sont bien les habitants de l'île barbare dont il est question dans l'écrit contre Cassien. Ce sont toujours, pour Usserius, les indigènes de l'Irlande. Dès lors Palladius est bien le premier évêque de celle-ci, *primus episcopus mittitur;* mais il n'en est plus le premier apôtre, *ad Scotos credentes*. A qui donc en appartient le premier apostolat? Selon Usserius, il fut exercé par de simples prêtres, par d'obscurs missionnaires; et à l'appui de cette assertion il cite des historiens récents ou des légendaires plus que suspects dont, cette fois, les Bollandistes ont fait bonne justice; mais, d'après les légendaires mêmes, ces obscurs missionnaires sont investis du titre d'évêque, et l'ont reçu de Rome. Dans l'hypothèse même d'Usserius, comment donc saint Prosper aurait-il pu dire que Palladius est le premier évêque des Scots? Il l'aurait pu, répond le savant Irlandais, si ce mot de *premier* exprime, non une antériorité chronologique, mais une suprématie hiérarchique sur les autre évêques qu'indiquent les légendes. Heureusement, cette fois, Tillemont nous vient en aide. D'après ce savant homme, il suffit de lire Usserius même pour se convaincre qu'aucun évêque n'a prêché en Irlande avant Palladius[1]. Usserius, d'ailleurs, trop peu certain lui-même de l'interpréta-

[1] *Mémoires*, t. X.

tion qu'il donnait au texte de Prosper, abandonne bientôt celle qu'il vient de tenter, pour en proposer une seconde. Ce texte pourrait encore signifier, selon lui, que de deux évêques envoyés par Célestin vers les Scots, savoir, Palladius et saint Patrice, Palladius eût été le premier[1]. Mais Prosper n'a parlé nulle part de saint Patrice, et rien ne prouve qu'il l'ait connu. Bien plus, Tillemont, comme nous l'avons annoncé, donne d'excellentes raisons pour rapprocher l'épiscopat de saint Patrice du milieu du v^e^ siècle[2], époque où, depuis longtemps, Célestin avait cessé d'exister.

Admettons toutefois, si l'on veut, toutes les assertions si peu vraisemblables d'Usserius; quel en serait le résultat? Déjà, pour enlever Palladius à l'Écosse, le critique irlandais a été obligé, comme nous l'avons dit, d'enlever à Patrice le titre de premier apôtre de l'Irlande. Et voici que Palladius lui-même n'est plus le premier apôtre de cette contrée; Célestin l'envoie vers un peuple déjà converti, *ad Scotos credentes;* saint Patrice n'est plus qu'un apôtre de troisième main. Cependant, pour lui conserver tous ses droits à leur reconnaissance, les Irlandais prétendent que Palladius n'avait pas réussi dans sa mission. Or il faudrait que, non-seulement Palladius n'eût pas réussi, mais que cet apôtre eût travaillé à éteindre le christianisme; car il avait reçu des mains de Rome l'Irlande convertie, *ad Scotos credentes,* et il la livrerait païenne à celles de saint Patrice. « Ce n'était pas à Palladius, dit un proverbe irlandais que cite Usserius, c'était à Patrice que Dieu avait réservé la conversion de l'Hibernie. » Ainsi l'Hibernie était chrétienne avant 431; elle était à convertir en 433. Voilà ce que l'école irlandaise tire des documents que lui fournit saint Prosper. Nous croyons en faire un meilleur usage en les employant à

[1] Cf. O'Connor, *Rer. hibern. script.* t. I, proleg. II, p. 48. — [2] Voir plus haut, p. 114.

revendiquer pour l'Écosse l'apostolat de saint Palladius. Mais nous n'en avons pas fini avec cet apostolat.

La difficulté géographique écartée, il résulte encore, des textes de saint Prosper que nous venons de citer, une difficulté chronologique relative à la mission de Palladius. Usserius, dont cette fois s'écarte Tillemont, mais à qui restent fidèles les Bollandistes et Pagi, malgré Baronius; Usserius, disons-nous, rattache l'origine de cette mission à la date même de l'épiscopat de Palladius, qui, d'après la Chronique de Prosper, est consacrée par Célestin en 431. D'après cette opinion, Palladius est bien le premier évêque des Scots; mais il n'est pas leur apôtre; car, lorsque Célestin lui impose les mains, c'est pour l'envoyer vers un peuple déjà converti, *ad Scotos credentes.*

Un troisième passage de saint Prosper nous semble trancher ces dernières difficultés : « Sous le consulat de Florentius et de Dynamius, écrit-il dans sa Chronique, c'est-à-dire en 429, le pape Célestin, excité par le diacre Palladius, envoya, comme son délégué vers les Bretons, Germain d'Auxerre, pour combattre chez eux l'hérésie et les diriger dans la foi. » Nous le demandons, comment un simple diacre intervient-il entre le pape et les Bretons, s'il ne connaît pas d'une manière toute spéciale les besoins de ceux-ci. Ces besoins, ce n'est pas à Rome évidemment qu'il apprend à les connaître; car le souverain pontife les eût alors connus aussi bien que lui, et l'intervention du diacre eût été inutile ou déplacée. Elle ne s'explique que si, avant de solliciter l'intervention de saint Germain en Bretagne, Palladius avait lui-même visité cette contrée. Mais Rome, c'était alors sa coutume, et saint Prosper l'atteste, dépêchait ses propres diacres vers les points où périclitait la foi. De plus, elle ne leur conférait l'épiscopat qu'après qu'ils s'é-

taient, par leur zèle, créé des diocèses. L'histoire d'Augustin le prouve, et les Bollandistes le remarquent, lorsqu'ils parlent de la mission à laquelle saint Grégoire le Grand destine cet apôtre des Anglo-Saxons.

Par toutes ces raisons, ne devient-il pas d'une vraisemblance bien supérieure à celle dont l'école irlandaise a voulu réunir les éléments, que Palladius dut être député vers la Grande-Bretagne, où la foi périclitait, au sud par l'hérésie, au nord par le mauvais vouloir des Bretons; que, témoin du danger, il interrompit une prédication fructueuse qui l'avait absorbé chez les Scots, et dut venir solliciter à Rome des collaborateurs, en désignant ceux auxquels il croyait le plus de chance de succès; et qu'enfin, au moment de reprendre sa mission interrompue, Célestin le récompensa de ses premiers travaux en lui conférant l'épiscopat?

Mais la consécration de Palladius s'effectue en 431; sa démarche pour saint Germain est de 429; l'un et l'autre de ces faits prouvent que les relations du saint diacre avec la Bretagne sont antérieures à cette dernière époque. A quelle date précise faut-il donc les rapporter? Le pape qui le consacre, près de qui il intervient, et sur qui il paraît exercer une grande influence, Célestin, ne serait-il pas aussi l'auteur de sa mission? L'avénement de Célestin est de 422, l'abandon de la Bretagne par l'empire, nous l'avons prouvé, est de 423 [1]. Serait-ce donc s'éloigner de la vraisemblance que d'attribuer à Rome chrétienne la noble pensée d'accourir avec ses consolations au moment où Rome impériale expose l'île à tant de désastres? Selon nous, la mission de Palladius doit dater de 424; mais ce dernier chiffre n'est qu'une probabilité. Les seuls points que nous pensions avoir mis hors de doute sont : l'apostolat de

[1] Voir plus haut, p. 119.

Palladius, désormais acquis pour l'Écosse, et l'origine de cet apostolat, non plus liée à la consécration de 431, mais antérieure à l'intervention de 429. Ces deux points acquis, nous pouvons aborder les difficultés relatives à saint Patrice.

Nous avons émis, au sujet de la mission de saint Patrice, trois assertions principales : 1° cette mission, selon nous, dut propager en Irlande les usages de Rome; 2° elle fut secondée, puis continuée par des moines bretons; 3° ces moines, en la continuant, la modifièrent. Les usages de l'Église bretonne furent substitués par suite de leur intervention, non-seulement à ceux qu'avait voulu faire prévaloir saint Patrice en Irlande, mais à ceux que Ninias et Palladius avaient propagés avant lui chez les barbares de la Grande-Bretagne.

Aucune de ces trois propositions ne se trouve formellement énoncée dans les documents du moyen âge; toutes ont été entrevues, aucune n'a été traitée par la critique dans les temps modernes[1]. Les deux premières ressortent facilement du témoignage unanime des chroniqueurs les plus connus, les moins considérables. La dernière, contredite par ceux-ci, ne peut ressortir que de ceux-là; et pour l'en faire ressortir, non moins que pour constater l'accord des témoignages dans lesquels sont implicitement renfermées les autres propositions, nous nous proposons d'indiquer, en premier lieu, ce qui, dans les légendaires de second ordre, est relatif aux points dont il s'agit, puis de confronter chacune de leurs assertions avec celles des hagiographes qui méritent le plus de confiance. Cette marche diffère de celle que nous avons suivie jusqu'à cette heure[2]; mais elle nous est imposée, d'un côté, par l'importance

[1] Conf. Mabillon, *Annal.* t. I, p. 207; Alford, *Annal.* t. I, ann. 430-472, passim; Pagi, *Critic.* ann. 491, § 18; t. II, p. 442; Usser. *Antiq.* ed. 1639, p. 479, etc.

[2] Voir plus haut, p. 124, etc.

factice qu'a donnée jusqu'à cette heure l'histoire aux légendes les moins autorisées, en accréditant la plupart de leurs traditions; de l'autre, par l'importance réelle que tirent quelques-unes de ces traditions de détails précieux, absents des hagiographies les plus importantes, mais conformes aux données générales que l'on rencontre dans celles-ci.

Au moyen âge, l'Irlande, cette île des saints, recueillait avec abondance, sinon avec discernement, les traditions qui lui donnaient des droits à ce titre. On y comptait jusqu'à soixante-six Vies de saint Patrice[1]. Une fécondité analogue ne laissa dans l'oubli aucun des bienheureux insulaires. Que si nous demandons à ces monuments de la piété patriotique des Scots Hibernois quelques renseignements sur le premier des trois points qui nous occupent, savoir quels usages propageait saint Patrice dans son zèle évangélique? il nous sera facile de recueillir à ce sujet, sinon des assertions directes, au moins des inductions plausibles. D'après les légendes, en effet, Patrice, avant sa mission, se serait rendu à Rome pour y puiser dans leur source les institutions canoniques de l'Église romaine [431]. Il aurait été admis dans l'intimité du pape Célestin, qui lui aurait conféré l'épiscopat et confié l'apostolat de l'Irlande, en lui donnant vingt clercs romains pour le seconder[2]. Plus tard, Patrice se serait rendu une seconde fois à Rome,

[1] Bolland. 17 mart. t. II, p. 519, § 3, n° 13, et p. 578, n° 163. Colgan (*Trias thaumat.*) a donné ce qui reste de ces biographies. Les Bollandistes ont reproduit la plus ample et la plus judicieuse, celle de Jocelin, après avoir indiqué l'âge et la valeur de celles qu'ils omettaient. (Voir ce que nous en avons dit nous-même dans l'Examen de l'opinion de Gallet, réimpression du Dictionnaire historique et géographique de Bretagne, par Ogée, tom. I, page 242.

[2] « Sedit animo S. Patricii sedem S. Petri petere in petra fundati, et sanctæ romanæ ecclesiæ canonicis institutis uberius imbui; cupiens auctoritate apostolica iter et actus suos roborari.... ad urbem orbis caput devenit;... notitiam et familiaritatem summi pontificis nactus, in oculis ejusdem gratiam invenit... Cælestinus primus... S. Patricium secum reti-

[445] et en aurait ramené trente auxiliaires, dont il aurait fait autant d'évêques[1]. Une troisième fois, enfin, il en serait revenu muni de reliques nombreuses et du titre de légat [456][2]. De ces prémisses, on le voit, il serait facile de conclure que ce sont les usages romains auxqules l'Irlande devait se conformer par suite de l'apostolat de saint Patrice et de ses auxiliaires romains.

Mais nous avons affirmé, en second lieu, que Patrice n'avait pas toujours choisi ses collaborateurs en dehors de la Bretagne, et que bientôt son œuvre avait été accaparée par des moines bretons. Les hagiographes, en effet, rapportent qu'entre le premier et le second de ces voyages où il avait été recruter à Rome des auxiliaires, Patrice avait demandé à la Bretagne de lui prêter son concours; et que, par suite de cette démarche, il avait pu ramener en Hibernie plusieurs personnages lettrés et religieux, parmi lesquels il avait également choisi trente évêques[3]. Ces mêmes hagiographes n'indiquent pas les motifs pour lesquels, après une tentative aussi heureuse et dont la proximité des lieux rendait le renouvellement si facile, l'apôtre irlandais fut de nouveau chercher au delà des Alpes les trente autres clercs qu'il s'adjoignit, comme nous l'avons vu, dans l'épisco-

« nens fide doctrina, et sanctitate probatum « perfectumque inventum, in pontificem « tandem consecravit; ipsumque ad conver- « tendam Hibernicam gentem destinare cu- « ravit.... Ad opus ministerii... sibi a do- « mino papa commissi, consummandum « anhelavit, et versus Hiberniam cum vi- « ginti viris vita ac sapientia præclaris, ab « ipso summo pontifice sibi deputatis in ad- « jutorium, regressum maturavit, etc. » (Jocelin. apud Bolland. 17 mart. t. II, p. 545, c. III, n^os 21, 22, etc.)

[1] *Ibid.* p. 574, c. CVII, n° 147.

[2] *Ibid.* p. 573, c. CVII, n° 145; cf. *Historiæ Patricianæ chronotaxim*, ibid. p. 522, § 5.

[3] « Videns S. Patricius in Hibernia mes- « sem quidem multam, operarios autem « paucos, transfretavit in Britanniam, ac- « quisiturus sibi coadjutores in agrum do- « minicum et cooperatores..... Collectos « viros multos litteratos et religiosos secum « adduxit; e quibus triginta in episcopalis « officii fastigium postmodum sublimavit... » (*Ibid.* p. 559, c. X, n° 79.)

pat. L'Église bretonne était loin d'être épuisée, plus loin encore de se refuser aux travaux apostoliques, à en juger du moins par la prodigieuse quantité de moines bretons que signalent les légendes en Hibernie au moment où saint Patrice y achève sa carrière, et après qu'il l'y eût achevée. Nous nous garderons d'énumérer tous ceux dont Surius, Colgan et les Bollandistes ont recueilli les actes; mais nous croyons indispensable, pour atteindre le but que nous nous proposons, d'indiquer au moins les principaux fondateurs des colonies monacales sorties de la Bretagne pour s'épandre sur la surface de l'Irlande, sur celle de la Calédonie, et jusque sur le continent.

Le premier, sinon le principal foyer de cette propagande, doit être placé, toujours d'après les légendes, au sud-ouest du pays de Galles, dans cette extrême presqu'île à laquelle les anciens donnaient le nom de Démétie, où se trouve le moderne comté de Pembrocke. Au moment où Palladius achevait sa mission, où saint Patrice allait entreprendre la sienne [vers 430], un saint personnage, du nom de Dubricius, fondait sur la Gwine, petite rivière aux bords de laquelle il était né, une école où il réunit bientôt plus de mille auditeurs [1]. Après avoir été choisi par saint Germain d'Auxerre, dans une de ses missions contre le pélagianisme, comme premier évêque de Landoff, après avoir fondé le siége archiépiscopal de Caerléon, duquel relevait le pays de Galles [2], il se dépouilla de ses dignités pour embrasser la vie érémitique. Le lieu où s'opéra sa retraite [3] appartenait toujours à cette dernière contrée; mais il se dirigea cette fois vers l'autre point extrême où se prolonge au nord-ouest une seconde presqu'île occupée jadis par les Ordovices,

[1] Usser. *Antiq.* p. 239; Alford, *Annal.* t. I, ann. 436, n° 3; t. II, ann. 522.

[2] Godwin, *De præs.* p. 571; Usser. *Antiq.* p. 47. — [3] Alford, *ibid.* ann. 516.

maintenant par le Caernarvon. Le roc de Berdsey lui servit d'asile au milieu des flots. La foule de ses disciples y fut bientôt si grande, que le moyen âge vénérait cette île comme renfermant les dépouilles mortelles de vingt mille saints [1]. Parmi les nombreux adhérents de Dubricius se trouvaient Daniel, Iltut et David. Daniel fut consacré par Dubricius comme évêque dans le Caernarvon, où il fonda le siége de Bangor, et près de ce siége le moins célèbre des deux monastères de ce nom au pays de Galles [2]. C'est à Iltut que Mabillon attribue la fondation de celui qui, situé non loin du Caernarvon, mais sur les frontières des conquêtes anglo-saxonnes, réunit bientôt plus de deux mille cénobites, et devint tout à la fois, pour les Bretons menacés, un foyer de propagande religieuse et un centre d'opposition politique [3]. Quant à David, *désigné* par Dubricius pour le remplacer sur le siége de Caerléon, il semble ne s'y être *résigné* qu'à condition de transporter ce siége à Ménévie, dans cette presqu'île reculée des Démètes, où lui-même était né [4], où son maître avait ouvert une première école [5]. Bientôt le nouveau primat, qui avait précédemment fondé douze monastères [6], vit son autorité reconnue par tous ceux de la Bretagne [7]. La patrie même ne suffit plus à son prosélytisme, et c'est à lui

[1] Camden Gough, t. III, p. 697; Usser. p. 275.

[2] Usser. *Antiq.* p. 274; Alford, *Annal.* ann. 516, n° 8.

[3] Mabillon. *Annal.* t. I, p. 208. Les hagiographes nous disent seulement de ce saint personnage, qu'il fut consacré par Dubricius, son maître, comme pasteur d'une église qu'il fonda, à laquelle demeure encore le nom de Laniltut, et près de laquelle il éleva une école monacale, où, par ses soins, furent instruits Gildas, Sausin, Paul, Magloire (Usserius, *Antiq.* p. 252), et toute cette pieuse colonie qui dota l'Armorique d'évêchés et de monastères où les usages bretons semblent avoir prévalu jusqu'au temps de Louis le Débonnaire. (Bolland. 3 mart. t. I, p. 247, n° 9.

[4] *Ibid.* 1 mart. t. I, p. 38, n°s 2 et 4.

[5] Alford, *Annal.* t. II, ann. 519, § 7.

[6] *Ibid.* ann. 519, § 13; Bolland. 1 mart. t. I, p. 42.

[7] Alford, *ibid.* ann. 519, § 8; et 529, § 3; cf. Bolland. 1 mart. t. I, p. 46, append. 1.

que les légendaires rapportent l'étroite union qui, à dater de cette époque, se manifeste entre le monachisme breton et le monachisme irlandais[1]. Ils donnent à David une mère irlandaise d'origine[2]. Ils font protéger ses jours par Aidan-Mædoc, l'un de ses disciples irlandais[3]; ils le font mourir dans ses bras. Enfin, d'après eux, ce serait à David que l'Irlande serait redevable de ses abeilles, dont la première colonie y serait venue par ses ordres en compagnie de Modorunoc, un autre de ses disciples irlandais; allégorie sous laquelle se trouvaient désignés sans doute ces essaims de moines qui peuplèrent bientôt l'île des saints[4].

Longtemps, en effet, avait vécu près de David un troisième Irlandais nommé Firman, qui, jadis élevé par un disciple de saint Patrice, avait quitté sa patrie, où il revint après trente ans d'absence, pour y restaurer, disent les hagiographes, la doctrine de ce saint apôtre[5]. A l'imitation de ses instituteurs bretons, Firman fonda une école monacale vers les sources de la Bogne[6], à Clonard, d'où les saints, d'après Usserius, sortirent aussi nombreux que jadis les guerriers des flancs du cheval de Troie[7]. Au premier rang de ces innombrables disciples de Firman, il faut compter les deux Brendan, et les deux Columba. Le premier des Brendan fonda, sur la pierre même que l'on regardait comme l'ombilic de l'Irlande, le monastère de Biorre, et devint l'oracle de tous les autres[8]. Le second Brendan, fils de Finloch, après s'être retrempé aux traditions bre-

[1] Giraldus Cambrensis, apud Bolland. 13 febr. t. II, p. 673, n° 2.

[2] Bolland. 1 mart. t. I, p. 39, n° 8.

[3] *Ibid.* 31 januar. t. II, p. 1116, n° 33; confer. Alford, *Annal.* tom. II, pag. 542, § 8.

[4] En effet, Colgan lui-même prouve que les abeilles existaient en Irlande. (Bolland. 13 febr. t. II, p. 673.)

[5] *Ibid.* 17 febr. t. III, p. 15, n° 12. (Voir l'hymne dans Usser. *Antiq.* 473.)

[6] Camden Gough, t. III, p. 566.

[7] Usser. *Antiq.* p. 527.

[8] *Ibid.* p. 242 et 494.

tonnes du pays de Galles, dans le monastère de Lancarvan, dont il fut abbé [520][1], vint professer à son tour en Irlande, dans l'école de Ross[2], et finit par avoir sous sa direction trois mille moines, auxquels il imposa sa règle[3]. Le premier Columba, fils de Crinthain[4], eut pour disciple saint Fintan, qui fonda le monastère de Cluan-Ednech et y éleva saint Comgall, par les soins duquel s'ouvrit en Hibernie ce troisième Bangor qui compte, comme les deux Bangor du pays de Galles, les moines par milliers[5], et dont un seul membre, au rapport de saint Bernard[6], fit éclore à lui seul plus de cent monastères. Parmi les disciples de Comgall se trouve saint Columban[7], le célèbre fondateur de Luxeuil, dont les établissements couvrirent le nord de la France, de la Suisse et de l'Italie[8]. Mais bornons-nous à l'Irlande. Le quatrième des disciples de Firman, le deuxième Columba, s'éloigna de son maître pour élever dans l'île d'Iona ce fameux monastère d'où la réforme scoto-britannique rayonna sur tous les points de la Calédonie, pour redescendre ensuite jusqu'au midi du Northumberland[9]. Ce fut d'Iona que Columba lui-même sortit pour catéchiser les Pictes et les Scots; et les saints évêques qui, à la prière des rois northumbres, devinrent les apôtres de l'ancienne Valentia, Aidan, Finan, Colman, sortaient également de l'île bénie dans laquelle le dernier d'entre eux rapporta les os de ses prédéces-

[1] Usser. *Antiq.* p. 277; Alford, *Annal.* t. II, ann. 549, § 2.

[2] Usser. *Antiq.* p. 470; Camden Gough, t. III, p. 503; Fleming, *Collect. sacra*, p. 432.

[3] Usser. *Antiq.* p. 476; conf. Fleming, *Collect. sacra*, p. 433.

[4] Bolland. 17 febr. t. III, p. 16 et 17.

[5] Bolland. 17 febr. t. III, p. 16, n^os^ 3 et 6.

[6] S. Bernardi *Oper.* vol. I, p. 670; *Vit. S. Malachiæ*, c. VI, § 12.

[7] S. Bernardi *Oper.* t. II, col. 670; *Vit. S. Malach.* c. VI, § 12.

[8] Hautvillers, Notre-Dame de Soissons, Saint-Vincent et Saint-Jean de Laon, Remiremont, Saint-Martin de Tournay, Marchiennes, Saint-Omer, Saint-Valery, Corbie, Stavelo, Saint-Gall, Bobbio, etc.

[9] Colgan, *Triad. thaumat.* p. 465, etc.

seurs quand leur pieuse colonie crut devoir céder le Northumberland au zèle des apôtres romains [1]. Les hagiographes, on le voit, offriraient de nombreuses probabilités pour notre seconde proposition.

Ils ne seraient pas aussi explicites en faveur de la troisième. Comme tous les chroniqueurs du moyen âge, les hagiographes donnent à leurs personnages les mœurs des temps où ils écrivent et la plupart de ceux qui se sont occupés de la propagation du christianisme en Irlande et dans la Calédonie, écrivant à une époque assez éloignée de cette propagation, attribuent uniformément aux apôtres qui y ont participé les usages de l'Église romaine, dont le triomphe était alors accompli. Aussi pour eux tous les Bretons qui évangélisent l'Irlande procèdent de saint Patrice. Celui-ci provoque ou prédit leur apostolat [2]; il en fait ses disciples ou ses imitateurs. Et cependant çà et là quelques faits surgissent d'après lesquels on entrevoit la vérité. Indiquons-en les principaux.

Avant d'entreprendre la conversion de l'Irlande, Patrice voulut jeter les fondements d'un monastère aux lieux mêmes où Dubricius ouvrait une école, dans l'extrême presqu'île du Pembrocke. Un ange le lui défendit en lui annonçant que cette œuvre était réservée à saint David, dont la naissance ne devrait avoir lieu qu'après trente ans écoulés. Patrice se rendit alors à Rome pour en recevoir directement son apostolat. A son retour un Breton de Démétie, Carantoc, le suivit en Irlande pour l'y seconder. Mais à peine y furent-ils parvenus, que tous deux convinrent de se séparer et d'aller l'un à droite, l'autre à gauche, vu, disent certaines légendes, la multitude des clercs

[1] Voir les Bollandistes, 31 août, 17 et 18 février; Colgan, *Trias thaum.* p. 382, § 16, 468, etc.

[2] Usserius, *Antiq.* p. 443, 447, 456; Bolland. 17 mart. t. II, p. 560, etc.

qui les accompagnaient[1]. Cependant, d'après d'autres légendes, les ouvriers évangéliques manquaient à saint Patrice. Après un second voyage fait à Rome, afin de s'en procurer, il s'arrêta de nouveau dans le pays de Galles pour y fonder cette fois ou pour y restaurer plusieurs monastères. Mais les habitants du pays lui tendirent des embûches et le forcèrent à déserter une contrée où venait de naître enfin saint David, cet enfant à qui il était réservé d'accomplir les premiers desseins de cet homme apostolique et de modifier les autres[2]. Rentré en Irlande, saint Patrice veut construire une église dans un lieu qu'il choisit. Un ange le lui défend, ce lieu devant appartenir à un Breton nommé Mochtée, qui n'avait point encore quitté sa patrie, mais qui était sur le point de se rendre en Hibernie. C'est un an après avoir obtempéré à cette défense que saint Patrice entreprend à Rome un troisième voyage pour en revenir légat du saint-siége[3]. Pendant ce temps David croissait en âge et en vertus; mais lorsque ses vertus l'eurent porté à l'épiscopat, ce ne fut point de l'Italie, mais de l'Asie qu'il reçut ses pouvoirs; le patriarche de Jérusalem, et non l'évêque de Rome, lui imposa les mains[4].

A défaut de monuments plus authentiques, les seules légendes du second ordre nous mettraient donc sur la voie des obstacles qui entravèrent l'apostolat de saint Patrice, et de la révolution qui en changea le caractère. Mais sur ce point,

[1] Usser. *Antiq.* p. 441.

[2] *Ibid.* p. 452; Bolland. 17 mart. t. II, p. 574, c. XVII, n° 146.

[3] Bolland. 17 mart. tom. II, pag. 212, n° 32.

[4] Alford, *Annal.* t. II, ann. 516, §§ 4 et 5. Ce qu'il y a de singulier, c'est que plus tard, lorsque les Irlandais et les Bretons soumis à Rome y entreprirent de fréquents pèlerinages, aucun d'eux ne manquait, soit en allant, soit en revenant, de visiter le tombeau de saint David. (Bolland. 13 febr. t. II, p. 673, n° 2.) Quelque vague souvenir des anciennes dissidences inspirait-il aux pieux voyageurs ces démarches pour tout concilier?

comme sur les précédents, nous avons hâte de consulter de meilleures autorités.

Parmi celles qui nous sont déjà familières, Étienne Eddi et Bède contiennent la preuve la plus formelle de notre troisième proposition. Il suffit d'ouvrir ces auteurs pour s'assurer que certains usages religieux de l'Irlande et de la Calédonie étaient conformes à ceux de la Bretagne, et, par conséquent, opposés à ceux que, d'après le vénérable écrivain, saint Ninias et saint Palladius, et, selon les hagiographes, saint Patrice et ses collaborateurs ont dû emprunter unanimement de l'Église romaine [1]. Ce que nous avons dit plus haut des querelles de Wilfrid [2], ce que nous dirons plus bas [3] de celles qui sont relatives à la célébration des Pâques et à la primatie de saint Augustin, nous dispense d'insister sur ce point.

Les mêmes autorités, et surtout celle de l'inappréciable Bède, nous servent de point de départ pour remonter les principaux degrés de la filiation qu'ont établie les légendes entre les diverses écoles par lesquelles furent instruites la Calédonie et l'Irlande. C'est Bède qui nous indique la succession des évêques scots qui apportèrent aux Northumbres les lumières de l'Évangile [4]. Il nous donne aussi d'assez amples détails sur Columba, leur premier instituteur, lui attribue la conversion des Scots et des Pictes de la Calédonie, et affirme que ces provinces tenaient de lui quelques usages opposés à ceux de l'Église romaine [5]. La plupart de ces renseignements se trouvent confirmés

[1] *Vita S. Wilfridi*, apud *Script.* XV, t. I, p. 45, 55, 58, 63, c. v, vi, vii, x, xiv, xxiv, xxiv *bis*, etc. Bède, *Histor. eccl.* l. II, c. iv, xix; l. III, c. iii, iv, xxv, xxvi, xxvii, xxviii; l. IV, c. xxvi; l. V, c. x, xvi, xxii, xxiii, etc.

[2] Part. I, c. ii, sect. iii, § 4, n° 4.

[3] Part. II.

[4] Sur Aidan, voir l. III, c. iii, v, xiv, xv, xvi, xvii, xxv, xxvi; l. IV, c. xxiii, xxvii, et *Vita sancti Cuthberti;* sur Finon, l. III, c. xvii, xxi, xxii, xxiv, xxv, xxvi; sur Colman, l. III, c. xxv, xxvi; liv. IV, c. iv, etc.

[5] Sur Columba, voir l. III, c. iv, xxv; l. V, c. x.

et complétés dans deux précieuses biographies dont les auteurs, Cumin et Adamnon, écrivaient tous deux avant Bède, le premier soixante et quinze ans, le second un siècle environ après la prédication de Columba [1]. Enfin, à l'aide de ces biographies, il est facile de constater que celui-ci avait puisé ses doctrines près de Firmian, dans l'école de Clonard [2]. Mais ici tout guide certain nous fait défaut, et nul document authentique n'atteste directement les rapports qui, par Firmian, feraient remonter aux Bretons David et Dubricius la modification qu'aurait reçue l'œuvre de saint Patrice. Heureusement, cette fois encore, Bède les atteste indirectement. A tout instant, en effet, son texte prouve, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, que les usages de l'Irlande et de la Calédonie, contraires à ceux de Rome, sont identiquement les mêmes que ceux de la Bretagne [3]. Or l'adhésion des Pictes et des Scots au christianisme dans les deux îles est de plusieurs siècles postérieure à celle des Bretons. C'est donc de ces derniers que ceux-là ont reçu leurs usages. Par quel intermédiaire? N'importe; Dubricius et David, si l'on veut; ou des inconnus, si l'on préfère. Tout ce qu'il s'agissait de constater, c'est la filiation moins des hommes que des doctrines; et cette filiation, nous croyons l'avoir constatée.

Mais parmi les apôtres indéterminés de ces doctrines, certainement transmises par la Bretagne à l'Irlande et à la Calédonie, ne pourrait-on point placer saint Patrice? Il était Bre-

[1] Pinkerton, *Vit. ant. SS.* p. 27 et 53; conf. Mabill. *Act. SS. ord. S. Bened.* t. I, p. 361; Bolland. 9 jan. t. II, p. 180-236.

[2] Cumin. c. III; Adamn. l. II, c. I; l. III, c. IV, ap. Pinkerton, p. 29, 106, 160. Les biographies jointes aux œuvres mêmes de saint Columba, fondateur de Luxeuil (*Biblioth. PP.* t. XII, p. 10), et à sa vie écrite par Jonas, contemporain de celui-ci (Mabill. *Act. SS. ord. S. Bened.* t. II, p. 9; cf. Bed. l. II, c. IV et XIX), établissent également la filiation de Columba et de Comgall, les liaisons de Comgall et de Columba (Adamn. l. I, c. L; l. III, c. XIII; *ibid.* p. 97 et 168), celles de Columba et de Brendan de Biorre (Cumin. c. VII; Adamn. l. I, c. XXVI; l. III, c. III; *ibid.* p. 31 et 77, 159).

[3] Voir fol. 55, n^os^ 1 et 4.

ton d'origine [1], et nous n'avons allégué jusqu'à cette heure que les assertions des légendaires à l'appui de notre première proposition, qui en fait un apôtre romain. Ici se trouve le véritable nœud des difficultés qui nous arrêtent; car l'identité des usages religieux entre les Bretons, les Pictes et les Scots du VI^e^ siècle ne saurait faire le sujet d'un doute; et si l'on n'avait pas encore établi aussi précisément que nous venons de le tenter la filiation de ces usages, du moment où leur identité est admise, il faut bien supposer cette filiation; mais qu'antérieurement aux effets d'une propagande facile à démontrer, une autre propagande maintenant oubliée, faite au nom de Rome, ait été tentée dans les îles Britanniques, c'est ce que nous avons déjà prouvé avec quelque peine en ce qui concerne la Calédonie, bien qu'appuyé du témoignage de Bède et de saint Prosper : c'est ce que nous aurons beaucoup plus de peine à démontrer en ce qui concerne l'Irlande, destitué de l'appui de ces écrivains, dont le premier, chose étrange! pas plus que le deuxième [2], ne prononce même le nom de saint Patrice [3].

[1] Il est vrai qu'O'Connor revendique saint Patrice, comme il a revendiqué Gildas, pour son Hibernie (*Rer. hib. script.* t. I, proleg. II, p. CIX); mais, en le faisant originaire d'Irlande, il ne nie pas qu'il soit né ni qu'il ait été élevé en Bretagne. Son aïeul, Charles O'Connor, est tout à fait dans le vrai lorsqu'il dit : « The chief planter of « the Gospel in Ireland was by birth a Bri- « ton, but a Roman, by education; and he « is known at present by his honorary ro- « man name, *Patricius*. » (*Dissert. on hist. of Irel.* p. 196.)

[2] Voir plus haut, p. 121, 123.

[3] Bolland. 17 mart. t. II, p. 520, § 10, n° 19. Bède ne prononce pas ce nom, il est vrai, dans ses ouvrages historiques proprement dits; mais il mentionne saint Patrice dans son Martyrologe, si heureusement retrouvé par les Bollandistes (*Mart.* t. II, in fronte, p. XIV; conf. Bed. Smith. præf. et p. 351). Le docteur Ledwich, qui, dans son ouvrage intitulé, *Antiquities of Ireland*, 1794, in-4°, p. 60, s'autorise surtout du silence de Bède pour révoquer en doute jusqu'à l'existence de saint Patrice, prétend, il est vrai, que le Martyrologe de Bède a été interpolé à l'endroit où il est question du saint apôtre de l'Irlande. Mais M. James Stuart nous semble avoir parfaitement réfuté cette prétention, dans son *Historical memoirs of the city of Armagh*, introduct. p. XII. Le même auteur (*ibid.* p. VIII), qui s'appuie si mal à propos sur un

A défaut de ces autorités cependant, nous en rencontrerons de moins éclatantes, mais d'aussi décisives; seulement, par cela même qu'elles sont moins éclatantes, nous nous trouvons forcé de démontrer avant tout qu'elles sont aussi décisives.

La première est une espèce de triade écrite en latin, et publiée par Usserius, à l'aide de deux manuscrits [1]; par Fleming, avec quelques variantes [2], et enfin par O'Connor, d'après ces deux éditions [3]. L'auteur de ce fragment anonyme [4] distingue, dans l'âge héroïque du catholicisme irlandais, trois catégories de saints, classés d'après le temps où ils ont vécu. La première catégorie est contemporaine de saint Patrice : elle s'étend de l'année 430 à l'année 540 environ; la seconde s'arrête à peu près à l'an 590; la dernière ne dépasse pas 665 [5]. Durant chacune des périodes auxquelles répondent ces trois catégories, le précieux fragment indique, avec le plus grand soin, les variations de la discipline sur les points où les usages insulaires différaient de ceux de l'Italie. Or il suffit de remarquer qu'au moyen

prétendu passage de la Vie de saint Columba, par Cumin, telle que la donne Colgan (*Trias thaum.* p. 327), et non telle que l'ont donnée Mabillon et Pinkerton (voir plus haut, p. 138, n. 1 et 2), afin de prouver qu'il est question de saint Patrice dans des ouvrages antérieurs à ceux de Bède, est plus heureux lorsqu'il cite un passage d'Adamnan (*ibid.* p. xx, cf. Adamn. l. I, præf. II, p. 56, ap. Pinkerton, *Vit. act. SS.*), où il est effectivement question de saint Patrice. Il aurait pu y joindre un passage de Cumin lui-même, dans sa lettre à Segicum en 634 (Usser. *Hib. epist. sylloge*, p. 31 et 32), plus un passage de l'anonyme contemporain de sainte Gertrude, morte en 664 (Bolland. 17 mart. t. II, p. 596, n° 8, c. II, *Vit. S. Gertrudis*). Mais ni Ledwich, ni son adversaire, ne tiennent assez de compte, il nous semble, des opuscules de saint Patrice, connus sous le nom de *Confession* et d'*Épître à Corotic*. (Bolland. 17 mart. t. II, p. 533 et 538.) Ces opuscules seuls suffiraient à dissiper tous les doutes, s'il était permis d'en concevoir. (Cf. O'Connor, *Rer. hib. script.* t. I, proleg. pars II, p. 49 et 201.)

[1] *Antiq.* p. 473.

[2] Fleming, *Collect. sacra*, p. 410 et 430.

[3] *Rer. hiber. script.* t. II, p. 162.

[4] Fleming et A. O'Connor l'attribuent à Tirechan, auteur du VII^e^ siècle.

[5] Le fait le plus récent qu'elle mentionne est la grande peste de 664. Conf. O'Connor, *Rer. hibern.* t. II, p. 164, n° 11; Usserius, *Antiquit.* p. 490.)

âge on cherchait à tout faire dériver de Rome avec autant d'ardeur, mais souvent avec aussi peu de raison qu'on en mit plus tard à tout lui dénier, pour regarder comme à peu près contemporain d'Étienne Eddi et de Bède un monument qui, seul avec ceux-ci et mieux qu'eux, indique les désaccords qui se trouvaient entre Rome et l'île des saints : aussi ne doit-il pas être de beaucoup postérieur, selon nous, à l'an 665, auquel se rapportent les dernières indications qu'il contient.

Deux autres monuments également précieux, dont nous espérons faire usage, sont la Confession de saint Patrice et son Épître à Corotie. Usserius les avait connus [1]; Warens les avait publiés en 1656 [2], avant les Bollandistes, qui, en 1668, crurent en donner l'édition *princeps* [3]. O'Connor vient d'en donner une dernière édition [4]. Tous ces savants hommes, auxquels il faut joindre Mabillon, Tillemont, dom Cellier [5], n'hésitent pas à les regarder comme authentiques; et nous n'ajouterions rien à ce qu'ils en ont dit, si le dernier éditeur n'avait avancé, sur la version des saintes Écritures dont saint Patrice fait usage lorsqu'il les allègue, des propositions contradictoires qui pourraient entraver notre marche. On sait qu'avant la traduction des livres saints que saint Jérôme entreprit d'après le texte hébreu, l'Église d'Occident admettait différentes versions latines faites d'après les Septante; la plus répandue était celle que saint Augustin appelle *Italique* [6]. La Vulgate de saint Jé-

[1] *Antiquit.* p. 426 et sqq.

[2] *Opusc. sancto Patricio adscripta*, 1656, in-8°.

[3] 17 mart. t. II, p. 519 et 533.

[4] *Rer. hib. script.* t. I, proleg. pars I, p. 105-121.

[5] Mabillon, *Annal.* t. I, p. 207; Tillemont, *Mémoires*, t. XVI, p. 455 et 462; D. Cellier, *Hist. des aut. eccl.* t. XV, p. 202.

[6] « In ipsis autem interpretationibus Itala « cæteris præferatur; nam est verborum « tenacior, cum perspicuitate sententiæ. » (S. August. *Oper.* t. III, col. 28; *De doctrin. christ.* lib. II, c. XV, § 22; cf. D. Sabattier, *Biblior. version. antiq.* t. I, præf. § 3, p. VIII.) Sur la substitution que Casley (*Catalogue of*

rôme, on le sait encore, a fini par prévaloir [1], et l'Italique est tellement tombée en désuétude, que, depuis la renaissance des lettres, l'érudition, désireuse de la recouvrer, a dû faire des prodiges de patience pour en réunir les lambeaux [2], qui se trouvaient dispersés dans les citations des différents écrivains antérieurs à saint Jérôme, ou qui, depuis sa mort, avaient pendant quelque temps hésité à suivre sa traduction [3]. Or le dernier éditeur des Opuscules de saint Patrice, O'Connor, dans son premier volume des Historiens de l'Irlande, prétend que les citations de ce saint personnage, sans appartenir exclusivement ni à la Vulgate, ni à l'Italique, se rapprochent beaucoup plus de la première que de la seconde; et cela, dit-il, est d'autant moins étonnant, que les plus anciens manuscrits des Évangiles en Irlande appartiennent au VI^e^ et au VII^e^ siècle, et reproduisent tous la Vulgate [4]. Mais, dans son deuxième volume, O'Connor oublie les assertions du premier, et nous apprend que « l'ancienne version Italique, introduite en Irlande par saint Patrice, et dont il se sert dans sa Confession, fut en usage dans cette île jusqu'en 815, comme le démontre Usserius dans l'ouvrage qui a pour titre : *The religion of the ancient Irish* [5]. »

the mss. of the King's library, 1734, in-4°) prétendait faire du mot *illa* à celui d'*Itala*, voir D. Sabat. *ibid.* p. XXXI; cf. Hodius, *De text. Bibl. origin:* p. 342.

[1] Hodius, *De text.* etc. p. 350; cf. Dupin, *Dissertations sur la Bible*, t. I, p. 645; Lelong, *Bibliotheca sacra*, t. I, c. IV, part. I, p. 229; de Montfaucon, *Préliminaires sur les Hexaples d'Origène;* Walton, *Prolégomènes de la polyglotte;* D. Calmet, *Dissertations*, t. II, part. I, p. 231, etc. le P. Lami, *Apparat.* p. 417, etc.

[2] Pour l'histoire de ces tentatives, consulter D. Sabat. *Biblior.* etc. præf. passim.

[3] Hodius, *De text.* etc. p. 389-399.

[4] *Rer. hib. script.* t. I, proleg. pars I, p. 108, n° 2, p. 109, n° 4.

[5] « Versio antiqua italica quam in Hi- « berniam introduxit S. Patricius, et quæ « in *Confessione* ejus passim citatur, in usu « fuit in Hibernia usque ad annum 815, « uti notat Usserius in opere : *The religion* « *of the ancient Irish.* Atqui ista antiquis- « sima versio latina, non alia erat quam « versio ex versione græca LXX interpre- « tum..... » (*Ibid.* t. II, p. XVII in fronte.) Bachiarius, Breton, ou plutôt Hibernois d'origine, et qui vivait au V^e^ siècle (D. Cel-

Nous n'avons pas à mettre d'accord entre elles ces assertions irlandaises; mais il n'est pas indifférent, pour établir l'autorité des écrits de saint Patrice, de savoir à quelle source il puise les citations dont il y fait usage : aussi nous sommes-nous empressé de les comparer avec la Vulgate et avec l'Italique. Pour cette dernière confrontation, nous n'avons pas eu recours, comme l'a fait O'Connor, à cette prétendue Italique dont la majeure partie est de la façon de Flaminius Nobilius [1], qui traduisait lui-même les Septante lorsqu'il ne les trouvait point traduits par les auteurs qu'il consultait pour en restituer la version [2]; nous nous sommes adressé à l'admirable travail de dom Sabattier et des Bénédictins, qui ont définitivement réuni tout ce qu'on pouvait réunir des anciennes versions latines [3]. Il en est résulté pour nous la certitude que les allégations de saint Patrice ne sont exclusivement empruntées ni à la Vulgate, ni à l'Italique; mais qu'elles se rapprochent beaucoup plus de celle-ci, avec laquelle leur identité est parfois complète, tandis qu'elles ne sont identiques avec la Vulgate que lorsque celle-ci l'est elle-même avec l'ancienne Italique [4]. De ce fait, dont les travaux de

lier, t. X, 533 et sqq. Alford. *Annal.* ann. 443, § 2; 453, § 43; 460, § 7), se servait de l'Italique. (Hodius, *De text. Bibl. origin.* p. 399; voir ce qui reste de ses œuvres; *Bibl. PP.* t. VI, p. 1174.)

[1] O'Connor, il est vrai, cite toujours sa traduction Italique d'après le texte qu'en a donné Walton dans sa Polyglotte (voir les notes que l'éditeur irlandais a mises aux Opuscules de saint Patrice, *loc. cit.*); mais Walton l'a empruntée de Flaminius Nobilius, comme il le dit lui-même, t. I, prolég. génér. VII, § 5, p. 35.

[2] D. Sabat. *Biblior. version. antiq.* t. I, præf. p. LXIV.

[3] *Ibid.* præf. passim.

[4] Une seule fois saint Patrice se trouve d'accord avec la Vulgate, en s'éloignant de l'Italique : c'est lorsqu'il cite le 26e verset du VIIIe chapitre de l'Épître aux Romains. (O'Connor, *Rer. hibern. script.* t. I, proleg. p. I, p. 112 : « Nam quid oremus sicut oportet nescimus, etc. » Conf. D. Sabat. t. III, p. 624.) Mais, pour ce verset, D. Sabattier n'établit l'Italique que d'après un seul manuscrit, et il cite comme étant conformes à la Vulgate plusieurs Pères, parmi lesquels se trouve saint Augustin, qui, bien qu'opposés à la traduction de S. Jérôme (Hodius, *De text.* etc. p. 391; D. Sabat. *Biblior. vers. antiq.* præf. p. LI), citent le 26e verset comme il se trouve dans la Vulgate; d'où il faut

dom Sabattier ont rendu la vérification facile, il faut conclure que saint Patrice citait, sans l'avoir sous les yeux, la version la plus ancienne, à laquelle sa mémoire aura commis de légères infidélités [1]; ou bien qu'il employait quelque autre version des Septante, tant de fois traduits dans les premiers siècles, que saint Augustin croyait impossible d'en énumérer les traductions [2]. Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, il n'en demeure pas moins certain que l'apôtre de l'Irlande n'a point connu, ou du moins n'a point employé la Vulgate. Ce fait n'ajoute, il est vrai, qu'une présomption surabondante aux preuves d'après lesquelles l'érudition a reconnu l'authenticité de la Confession et de l'Épître de saint Patrice; mais il est décisif pour établir celle de deux autres monuments que l'on attribue généralement, mais avec plus d'hésitation, à cet apôtre de l'Irlande.

Les deux pièces dont nous voulons parler, et dont, en troisième lieu, nous espérons faire usage, sont deux conciles publiés pour la première fois par Spelman [3], l'un d'après un manuscrit de Cambridge, l'autre d'après une copie que notre savant Sirmond avait faite sur un manuscrit d'Angers, pour la communiquer à Usserius, et dont Wilkins a donné l'édition la meilleure et la plus complète [4]. La plupart des critiques, entre autres Mabillon [5], attribuent les deux conciles à celui dont ils portent le nom, à saint Patrice. Tillemont cependant [6], et dom Cellier, qui l'a copié [7], tout en proclamant la haute anti-

conclure que le texte employé par saint Patrice, s'il n'est pas celui de l'Italique, n'en est pas moins extrait d'une version autre que celle de saint Jérôme, et antérieurement à celle de ce dernier.

[1] Conf. D. Sabat. *Biblior. vers.* etc. t. I, præf. p. VIII et XXVIII.

[2] S. August. *Oper.* t. III, col. 24; *De doctrina christiana*, l. II, c. II, § 16; cf. D. Sabattier, *Biblior. vers. antiq.* t. I, præf. § II, p. VI.

[3] *Concilia*, t. I, p. 51-59.

[4] *Ibid.* t. I, p. 2-7.

[5] *Act. SS. ord. S. Bened. sæc.* III, pars I, præf. p. IV.

[6] *Mémoires*, t. XVI, p. 786, n° 5.

[7] *Hist. des aut. ecclésiast.* t. XV, p. 205 et 594.

quité des canons dont ils se composent, témoignent quelque répugnance à les accepter comme l'œuvre de notre saint. Mais d'abord, à chaque objection que se pose le premier de ces critiques, il a soin d'indiquer une réfutation qui paraîtrait suffisante, même à des esprits difficiles[1]. Nous pourrions donc en appeler des hésitations de Tillemont aux lumières mêmes qui, chez lui, auraient dû les faire disparaître. Nous nous contenterons toutefois de recueillir de sa bouche cet aveu, auquel aboutissent ses incertitudes, savoir : « que les deux conciles dont il s'agit ont été tenus hors de l'empire romain et près des Bretons, en un temps et en un pays où il y avait encore des païens[2]. » De ces seules assertions peut, à notre avis, jaillir la lumière, si l'on en rapproche deux observations qui avaient échappé à leur savant auteur. Nous démontrerons bientôt, en effet, que les prescriptions portées par les conciles attribués à saint Patrice sont conformes aux usages romains, et, par conséquent, opposées aux usages bretons ; et nous pouvons affirmer, après un scrupuleux examen, que les citations employées par l'auteur de ces conciles sont absolument du même genre que celles dont saint Patrice fait usage dans sa Confession et dans son Épître, c'est-à-dire qu'elles ne sont empruntées ni à la Vulgate, ni à l'Italique, mais qu'elles ont bien plus d'affinité avec celle-ci qu'avec celle-là.

Et maintenant, d'après ces prémisses, voici quelles sont nos conclusions. La contrée que Tillemont indique comme

[1] Il est un point cependant auquel Tillemont ne cherche point à donner de solution, c'est l'indication d'un usage qui, selon le 25ᵉ canon du premier concile, serait *ancien*, et qui, selon Tillemont, aurait encore été inconnu au vᵉ siècle. Thomassin nous semble résoudre victorieusement cette difficulté. (*Disc. de l'Égl.* t. III, p. 684, c. XII.)

[2] Tillemont, *Mém.* XVI, p. 786. Notez que l'un des titres du premier concile, titres qui, dans le manuscrit, sont aussi anciens que les canons mêmes, porte : « De « clerico *britanno* in *Hiberniam* sine epistola « veniente. » (Labbe, *Concil.* t. III, col. 1477.)

celle où ont dû se tenir les conciles, est évidemment l'Irlande ou la Calédonie. Mais il n'y a que deux époques où l'on puisse placer, soit en Irlande, soit en Calédonie, des conciles qui préconisent les usages romains, avant ou après le règne des usages bretons. Depuis l'invasion de ceux-ci, ceux-là ne se révèlent, en Hibernie, que vers 630 [1]; en Calédonie, que postérieurement à 664 [2]: nous en avons pour garants Bède et Usserius. En 630, il est vrai, l'Église romaine se servait indifféremment des deux versions de l'Écriture [3]; et postérieurement à 664, quoiqu'à cette époque l'Italique fût presque généralement abandonnée, les Saxons, convertis par Rome, à laquelle ils convertissaient la Calédonie, employaient encore parfois l'Italique, comme l'a fait le vénérable Bède dans son exposition sur le Cantique d'Habacuc [4]. Mais en 630, et lorsque

[1] Bède, *Hist. eccl.* l. II, c. XIX, et l. III, c. III; Usser. *Antiquit.* p. 366 et 484; cf. Alford, *Annal.* ann. 630, § 1.

[2] Bède, *ibid.* l. III, c. XXV et XXVIII; Usser. *ibid.* p. 482, 487, 499.

[3] Saint Grégoire le Grand, par l'ordre de qui saint Augustin, évangélisa les Anglo-Saxons, et qui mourut le 12 mars 604, n'employait déjà presque plus l'Italique : « Translatio Hieronymi tum late dominabatur, eratque in usu Gregorii tempore « ut lustrando et versando opera hujus « pontificis, non aliam pene in iis ab ipso « usurpatam scripturæ interpretationem, « quam Vulgatam hodiernam deprehende- « remus. Spes equidem erat tantæ messis « in libris *Moraliùm* ad revocandam in lu- « cem antiquam libri Job interpretationem « latinam. Spem hanc Gregorii ipsius verba « in epistola Leandro inscripta fecerunt : « *Novam translationem dilatero; sed cum pro-* « *bationis causa exigit, nunc novam, nunc* « *veterem per testimonia assumo, ut quia se-* « *des apostolica, cui Deo auctore præsideo,* « *utraque utitur, mei quoque labor studii ex* « *utraque fulciatur.* Hæc, inquam, Grego- « rii verba suum in his *Moralium* libris « consilium et interpretandi rationem ex- « plicantes, spem nobis fecerant, laudatas « prosmicue a Gregorio Magno, modo novæ, « modo antiquæ interpretationis sententias « nos esse reperturos; sed spes irrita fuit. « Vix enim et ne vix quidem antiquæ in- « terpretationis vestigia in his quoque li- « bris reperimus. » (D. Sabatt. *Bibl. vers. antiq.* t. I, præf. p. LXI.) Nous avons cru devoir opposer cette longue citation aux affirmations de presque tous ceux qui se sont occupés des versions latines de l'Écriture, et qui, trompés par le passage de saint Grégoire, que cite dom Sabattier, affirment que ce saint pape se servait indifféremment des deux versions. (Cf. Hodius, *De text. Bibl. origin.* p. 401 et 403.)

[4] Bède *apud* Martène, *Anecdot.* t. V, p. 295. Bède se sert toujours de la Vul-

vivait le vénérable Bède, il n'existait plus un seul fauteur du paganisme, ni dans la presqu'île, qui depuis un siècle avait catéchisé les Northumbres, ni dans l'île des saints. Les deux conciles ne sauraient donc avoir été dressés à cette époque. Les premiers païens que l'on retrouve dans ces contrées depuis leur conversion définitive sont les Danois. Mais ceux-ci n'ont paru pour la première fois sur les côtes de l'heptarchie qu'en 787 [1], sur celles de l'Écosse qu'en 793 [2], sur celles de l'Irlande qu'en 795 [3]. Alors même ils n'y paraissaient que comme

gate dans ses autres ouvrages; mais il renvoie quelquefois à l'Italique, comme dans les Expositions sur la Genèse. (Bedæ *Opera*, t. IV, p. 19.) Il nous apprend lui-même que Ceolfrid, l'un des abbés de Weremouth dont il écrit l'histoire, acquit pour son abbaye trois exemplaires de la Vulgate et un de l'Italique : « Tres pandectes novæ translationis, ad unum ve« tustæ translationis, quem de Roma attu« lerat..... super adjunxit. » (Bed. Smith. p. 299; conf. Hodius, *De text. Bibl. origin.* p. 408.) « Versionem Hieronymi *no«stram* editionem, et nostros codices passim « appellat; LXX viralem seu Italam, *anti«quam translationem et veterem translatio«nem*. Hieronymum vocat *interpretem no«stram;* LXX vero, *antiquos interpretes*, et «*priscos translatores*. »

[1] « Ann. 787. Offæ temporibus vene« runt primum tres naves Norwegiorum « de Herethorum terra. Istæ primæ fue« runt naves Danorum quæ Anglorum na« tionem peterent. » (*Chron. saxon.* p. 64.)

[2] « Ann. 793. Hoc anno, VI id. jan. pa« gani homines misere vastaverunt ac de« struxerunt Dei ecclesias in Lindisferna. » (*Ib.* p. 65; conf. Mab. *Annal.* t. II, p. 308.)

[3] Usser. *Antiq.* p. 496. M. Letronne, dans son beau travail sur Dicuil, place en 725 la première invasion des Danois en Irlande; nous pensons que c'est par inadvertance : « Dicuil, écrit le célèbre critique, ajoute que, près de cent ans avant l'époque où il écrivait, les îles Féroër étaient habitées par des ermites irlandais, mais qu'ils les avaient abandonnées depuis que les Normands avaient commencé leurs courses..... Dicuil écrivait en 825; il s'ensuit que les ermites avaient été forcés d'abandonner les Féroër en 725, à peu près; et c'est, en effet, à cette époque que remonte la première incursion des Normands en Irlande (Ware's *Antiq. of Ireland*, p. 56), et probablement aussi dans les îles Féroër, où ils ont dû aborder en route..... » (*Recherches géogr. et crit.* p. 135.) L'édition de Ware dont se sert M. Letronne est celle de 1705. (*Ibid.* p. 811, 1.) Voici ce que nous y lisons, p. 56 : « The Irish annals tell « us, that the Danes and Normans or East« erlings in the year of our Lord 795 first « infested the Irish and Scothe coast... » Et plus loin : « Those Norman depredations « are also remembered by Dicuil, an irish « author who lived at the same time, etc... » Quant au texte de Dicuil sur lequel s'appuie M. Letronne, le voici d'après sa propre

pirates, montés sur des barques peu nombreuses, sur lesquelles ils fuyaient après les avoir chargées de butin [1]. Ce fut en Irlande qu'ils se fixèrent en premier lieu, vers 818 [2]. Or après Bède, mort en 732, nous ne connaissons aucun écrivain qui ait fait usage de l'Italique, ni dans l'Angleterre, ni dans l'Hibernie [3]. Usserius affirme, il est vrai, comme nous l'avons vu par une

édition : « ..... Ferè cunctæ [illæ insulæ] « simul angustis distantes fretis, in quibus, « in centum ferme annis, eremitæ ex no- « stra Scottia navigantes habitaverunt. Sed « sicut a principio mundi desertæ semper « fuerunt; ita *nunc*, causa latronum Nort- « manorum, vacuæ anachoretis..... etc. » (Dicuil, c. VII, § 4, p. 39.) Or il nous semble qu'ici Dicuil a voulu dire que cent ans avant l'époque où il écrivait, c'est-à-dire en 725, des ermites irlandais avaient abandonné leur nation pour aller habiter les îles Féroër; mais que *maintenant*, c'est-à-dire en 825, ces îles étaient désertes par suite des ravages des Normands. D'après le texte de Dicuil, c'est donc l'arrivée des ermites dans les îles Féroër, et non celle des Normands, qui date de 725. Rien dans le géographe irlandais, ne contredit donc les autorités dont s'étaye Usserius pour placer en 795 la première apparition des Danois sur les côtes de l'Irlande. Ces autorités (les Annales Ulponiennes et Caradoc de Lanéarvan) sont, il est vrai, peu considérables; mais, à défaut d'autres, il faut bien les accepter, à moins de nier les premiers ravages des Danois en Irlande, ce à quoi nous serions loin de nous opposer. Remarquons toutefois que si, pour les signaler, on s'appuie sur les Annales Ulponiennes, celles-ci parlent, en 747, d'une première apparition d'étrangers, qui pourraient bien être les Danois : « Dimersio « Arascachi abbatis *Insulæ porcorum*, ab « alienigenis.. » (O'Connor, *Rer. hib. script.* t. IV, p. 92; cf. Girald. Cambr. *Topogr. Hibern.* l. III, c. XXXVIII, apud *Script. Camdeni*, p. 748.)

[1] « Depuis l'introduction de la religion chrétienne, l'Irlande, exempte de toutes les révolutions qui bouleversaient l'Europe, avait joui d'une paix qui ne fut interrompue que de temps en temps par de petites guerres entre les princes du pays, et par les *faibles courses des Normands*, jusqu'à la grande invasion de Thorgut, en 835. » (Letronne, *Rech. géogr. et crit.* p. 35.)

[2] Usser. *Antiq.* p. 296, 425, 447, 472, 474 et 542.

[3] Il faut avouer cependant que Sedulius le Jeune, Hibernois d'origine, « qui vivait précisément en 818, d'après le témoignage d'Hépida » (Duches, *Script.* t. III, p. 473; Usser. *Relig. of the ancient Irish*, p. 41), emploie souvent, dans son *Collectaneum* (*Bibl. Patrum*, tom. VI, pag. 494-588), un texte différent de celui de la Vulgate; mais le *Collectaneum* n'est qu'un centon de passages empruntés d'Origène, d'Eusèbe, de saint Ambroise, de saint Augustin, etc. c'est-à-dire d'auteurs qui, la plupart, étaient antérieurs à saint Jérôme, ou qui n'avaient pas adopté la Vulgate. (Conf. D. Cellier, *Hist. des aut. ecclés.* t. XVIII, p. 585.)

citation d'O'Connor [1], que l'usage de cette version eut lieu chez les Irlandais jusqu'en 815. Malheureusement nous n'avons pu nous procurer l'ouvrage où se trouve cette assertion, qui est d'ailleurs opposée à celle de tous les autres érudits [2]; mais, en l'admettant même comme démontrée, il se trouverait que les anciennes versions des Septante auraient été employées en Irlande durant les premières apparitions intermittentes des Danois, et que la Vulgate y aurait prévalu trois années avant que ces hôtes incommodes s'y fussent établis. Or, en lisant les conciles attribués à saint Patrice, il est facile de se convaincre que les dispositions dont parle Tillemont, comme s'appliquant à un pays où il y avait des païens, s'appliquent moins à une contrée que menacent des pirates vagabonds, qu'à une région au sein de laquelle ces pirates se seraient fixés [3]. Mais des citations faites avant 815 ne peuvent avoir trait à des événements accomplis après cette époque; et, dès lors, les conciles qui les contiennent n'ont pu être dressés au moment où la présence des bandits païens du Jutland soumettait les Irlandais à des vexations continuelles. Mais si les conciles n'ont pu être dressés pendant le règne des usages bretons, qui cessent pour l'Irlande vers 640, pour la Calédonie en 664, s'ils n'ont pu

[1] Voir plus haut, p. 143.

[2] Nous regrettons d'autant plus de n'avoir pu nous procurer l'opuscule d'Usserius, que ce savant prélat avait pour but de soutenir précisément la thèse contraire à celle que nous soutenons nous-même dans la deuxième partie de ce mémoire (Niceron, *Mém.* t. V, p. 116); mais la lecture de Godwin, d'Alford, etc. nous permet de croire que les arguments d'Usserius sont ceux dont se servent tous ses coreligionnaires.

[3] « .....Clericus si pro *gentili* homine « fideijussor fuerit... etc. Eleemosynam a « *gentibus* offerendam, in ecclesiam recipi « non licet.....» (Labbe, *Concil.* t. III, col. 1478, c. 8, et 1479, c. 13.) — En recourant au texte des conciles, on s'assurera facilement que ces mots *gentili*, *gentes*, s'appliquent à des païens, à des *gentils*. C'est dans ce sens et avec la même expression que saint Patrice écrit dans sa lettre à Corotie : « Vovi Deo meo docere « gentes. » (Boll. 17 mart. t. II, p. 538, n° 1.)

l'être, ni de 630, ni de 664 à 815, parce que, durant ce laps de temps, il ne se trouve aucun païen fixé dans ces deux contrées; ni enfin postérieurement à 815, parce qu'alors a cessé dans les deux îles l'emploi des versions de la Bible autres que la Vulgate, il devient donc certain que ces deux monuments sont antérieurs à la propagation des usages bretons, soit en Irlande, soit en Calédonie. Mais la Calédonie, dans l'opinion de Tillemont, qui fait de Palladius un apôtre hibernois[1], et d'après les calculs qui rendent Ninias postérieur à l'invasion saxonne[2], n'avait guère pu connaître l'Évangile avant la mission qui lui apporta les usages scoto-britanniques; et cette même contrée, qui, d'après nous, avait reçu la foi avant cette mission par l'intermédiaire de Rome, n'avait pu la conserver au milieu des luttes qui avaient immédiatement suivi la prédication de Ninias et traversé celle de Palladius; car saint Patrice, quelque temps après la mort de ces deux apôtres, dont il avait été le contemporain[3], traitait d'apostats les peuples que ceux-ci avaient évangélisés[4]. Pour Tillemont comme pour nous, ce ne peut donc être en Calédonie que se sont tenus les deux conciles; ils ont donc été dressés en Irlande. Mais en Irlande l'invasion des usages scoto-britanniques est contemporaine de saint Patrice; les deux conciles sont donc de saint Patrice, ou,

[1] *Mémoires*, t. XIV, p. 737, n. 2.

[2] *Ibid.* t. XVI, p. 477.

[3] Que l'on adopte l'opinion la plus répandue, qui fait vivre saint Patrice de 377 à 460 (Bolland. 17 mart. t. II, p. 522-532), ou que, d'après Tillemont, dont nous partagerions volontiers la manière de voir, on le fasse vivre entre 415 et l'an 500 (*Mémoires*, t. XVI, p. 783, n. 3), il est certain qu'il a vécu du temps de saint Pallade, dont Prosper place d'une manière formelle la mission en 431 et du temps de Ninias, que Bède (*Hist. eccles.* l. III, c. IV) fait vivre longtemps avant 565, et dont tout le monde s'accorde à placer la mission après le IVe siècle.

[4] « Socii Scotorum atque Pictorum apo-« statarum,.... præsertim indignissimorum « pessimorumque atque apostatarum Pic-« torum.....» (*Epist. ad Corot.* apud Bolland. 17 mart. t. II, p. 538, n° 1, et 539, n° 8.)

ce qui reviendrait au même, d'un de ses contemporains, propagateur des traditions romaines. Ainsi, quoique la triade dont nous sommes redevables à Usserius, et les deux opuscules authentiques de saint Patrice puissent suffire, à la rigueur, pour fonder notre opinion, nous pouvons, en toute sécurité, leur adjoindre les deux conciles que nous venons de restituer à la période où vivait l'apôtre irlandais.

Tous ces monuments, on se le rappelle, doivent nous servir à démontrer que saint Patrice, quoique Breton d'origine, n'est point le propagateur des usages bretons, et qu'il l'est, au contraire, des usages de l'Église romaine. Pour atteindre ce résultat, nous allons revenir sur chacun des points par lesquels ces usages diffèrent, reprendre une à une chacune des questions qu'ils soulèvent, comparer terme par terme les doctrines de saint Patrice avec celles qui ont prévalu à la suite de son apostolat, aux lieux mêmes où il l'avait exercé.

Mais dans les autres contrées barbares des îles Britanniques, un apostolat semblable avait été exercé au nom de Rome, nous venons de le rappeler, par Ninias et Palladius. Si nous parvenons à mettre hors de doute le caractère de celui de saint Patrice, il deviendra donc évident que, sur quatre populations entre lesquelles se partageaient les îles, trois ont dû les premières notions du christinianisme à des apôtres romains; et dès lors nous pourrons affirmer plus hardiment encore qu'on ne l'a fait, puisque nous conclurons d'après l'histoire même de l'Église bretonne, qu'une diversité de coutumes ne prouve rien quant à l'origine, et que, dans l'hypothèse même où les usages bretons seraient des usages asiatiques, il n'en resterait pas démontré pour cela que l'Asie ait été la première à évangéliser la Bretagne.

Ce n'est pas tout. Si, en démontrant que saint Patrice est

un apôtre romain, nous suivons pas à pas la trace des usages bretons qui empiètent sur ceux qu'il préconise, nous aurons surpris ces usages parasites, sinon à leur origine première et absolue, du moins à une période de propagation. Or cette propagation tenant, d'un côté, à des habitudes contractées de longue date par le plus grand nombre des propagateurs, à des circonstances de voisinage pour ceux qui sont évangélisés, et pour tous au besoin d'un appui mutuel contre le danger, on pourra en conclure qu'une diversité de coutumes n'implique pas toujours du mauvais vouloir ni de l'antagonisme dans l'origine; que cette diversité peut tenir à certaines affinités de position, à des circonstances fortuites, à quelque disposition d'esprit particulière; de sorte qu'il sera permis de l'expliquer dans les îles pour l'Église bretonne, comme sur le continent pour les Églises des Gaules, de l'Afrique, de l'Asie, dont chacune, sans hostilité originelle, conservait, par certains détails secondaires, une physionomie qui lui était propre au sein de la grande unité catholique. Mais cette dernière solution, on ne l'aura pas oublié, est l'une de celles que nous nous proposions d'obtenir à la fin du précédent chapitre, en nous promettant de remonter à l'origine probable des dissidences qui ont existé entre Rome et la Bretagne. Nous nous promettions en même temps, l'on s'en souvient, de remonter à leur origine réelle sur les points où une trop grande antiquité ne nous l'aurait point complétement dérobée. Or, pour cette double investigation, nous devions, comme pour les recherches qui nous restent à compléter sur saint Patrice, reprendre une à une les questions que nous avons déjà agitées. Dans l'étude nouvelle de ces questions, viennent donc converger pour nous les dernières difficultés de la discussion. Heureusement elles y convergent dans des relations si étroites entre elles, que nous pourrons en aborder simultanément l'exa-

men, sans craindre la confusion. Nous n'aurons donc à revenir qu'une seule et dernière fois sur les six points déjà examinés dans un autre but. Seulement nous les aborderons dans un ordre inverse de celui que nous avons d'abord suivi; et cela, afin de rencontrer les trois dissidences secondaires, les seules dont on ne peut entrevoir que la propagation, avant d'en venir aux trois dissidences les plus importantes, dont on peut retrouver en même temps la propagation et l'origine.

I. Le premier point sur lequel nous ayons à revenir est, en suivant pour nos investigations nouvelles l'ordre que nous avons indiqué, celui qui a trait à la liturgie de l'office divin. Voici ce que nous apprend, à ce sujet, l'auteur de la Triade: « Le premier ordre des saints catholiques était contemporain de saint Patrice. Alors il n'y avait que des évêques illustres et remplis du Saint-Esprit; leur nombre s'élevait à trois cent cinquante, et chacun avait fondé une église. Mais il n'y avait qu'un seul chef, le Christ; qu'un seul guide, Patrice, et une seule messe célébrée d'après la même liturgie..... La seconde classe est celle des prêtres catholiques; car, dans cette classe, il y avait peu d'évêques et beaucoup de prêtres, trois cents environ. (Remarquons en passant ces tendances presbytériennes.) Il n'y avait toujours qu'un chef, le Seigneur; mais on célébrait diverses messes, et l'on suivait diverses règles..... » Plusieurs, en effet, avaient adopté la messe que célébraient l'évêque David, Gildas et Docus, tous Bretons. Voici leur nom: Les deux Finans, les deux Brendans, Corngall, Aaron, Columba, Colman et une foule d'autres[1]. Certes, jamais texte plus net, plus circonstancié, plus décisif, ne jeta, ce nous semble, de jour plus complet sur une question; et cependant, pour le mettre mieux en relief, s'il est possible, on nous permettra

[1] O'Connor, *Rer. hib. script.* t. I, p. 162 et 164.

d'en rapprocher trois passages empruntés des deux conciles attribués à saint Patrice. Dans le premier, le canon XXXIII a pour titre : *Des Clercs bretons qui se rendent en Hibernie.* « Tout clerc, porte le canon même, s'il ne se présente à nous lorsqu'il vient de Bretagne avec une lettre (de son évêque), ne peut exercer, lors même qu'il se fixerait au sein du pays[1]. — Pour nous, dit le saint apôtre dans son deuxième concile, pour nous qui avons légitimement accepté le soin de maintenir notre peuple dans l'unité, n'enseignons jamais avec les moines; car le mal qu'ils font est inouï[2]. .... » Et un peu plus loin : « Toute affaire doit être confirmée par la signature des Romains[3]. » Cette dernière prescription, hâtons-nous de le dire, est extraite d'un canon dont le commencement est tellement défectueux qu'on ne peut deviner si ce qu'il contenait n'eût pas modifié le sens du fragment qui reste intelligible; mais nous trouverons bientôt d'autres textes non corrompus qui prouveront quel prix saint Patrice attachait aux décisions romaines. Dès lors rien ne manquera aux enseignements que permettent d'entrevoir les citations que nous venons de faire. Il demeurera constaté que l'apôtre irlandais, bien que Breton d'origine, était avec Rome dans la plus étroite communion, et qu'il en observait jusqu'aux rites, comme il l'est déjà qu'il repoussait les colla-

[1] Can. XXXIII : *De clerico Britanno in Hiberniam sine epistola veniente.* (Labbe, *Concil.* t. III, col. 1477 et 1481.)

[2] Can. XX : *De Parochiis.* « Cum monachis non est docendum, quorum malum « est inauditum, qui unitatem vero plebis « non incongrue suscepimus. » (*Ib.* col. 1481 et 1484.) Un autre canon, que le manuscrit de Cambridge (voir plus haut, p. 144) attribue à saint Patrice, porte ce qui suit : « *De unitate subditorum.* Quis ergo audet « scindere unitatem quam nemo hominum « solvere vel reprehendere potest ? » (Wilkins, *Concilia*, t. I, p. 3.)

[3] « ... Omnis (*sic*) negotia subscriptione « Romanorum confirmanda est.... » (*Ibid.* col. 1485.) Dans les *Opuscules de saint Patrice*, publiés par Warée (p. 39; conf. Wilkins, *ibid.* p. 6), se trouve le canon suivant : « *De alienis adeundis ad judicandum.* Si quæ « questiones in hac insula oriantur, ad se- « dem apostolicam referantur. »

borateurs venus de la Bretagne, s'ils n'entraient en communion directe avec lui, comme il l'est encore qu'après la mort du saint, ses successeurs, moins fermes ou moins heureux, ne purent repousser l'invasion bretonne, et virent l'Église qu'il avait fondée se scinder en deux bercails, sinon quant au dogme, du moins quant à la discipline. Ainsi sera vidée, pour l'Irlande, la question des origines. Romaine dans le principe, elle aura promptement adopté des coutumes autres que celles de l'Église à qui elle devait le christianisme. Après la mission des hommes apostoliques envoyés de Rome, un second apostolat breton aura modifié les résultats du premier; et ce second apostolat aura été exercé et secondé par des moines; car dans les dix noms que nous avons cités, et dans les vingt-neuf qu'indique la Triade comme étant ceux des auteurs ou des fauteurs de la révolution qu'elle signale, il n'en est pas un seul qui ne soit le nom d'un moine, et presque toujours d'un fondateur de monastère, comme le prouvent les notices qu'Usserius a consacrées à chacun d'eux[1]. Nous comprenons maintenant pourquoi saint Patrice dit avec tant d'amertume : « Nous qui voulons l'unité n'enseignons jamais avec les moines; le mal qu'ils font est infini. » C'est que la révolution par suite de laquelle les coutumes bretonnes prévalurent sur celles de Rome et de saint Patrice s'opérait et se propageait à l'aide du monachisme, dont les développements sont prodigieux au VI^e^ siècle dans les deux îles[2]. Dès lors se trouvent expliqués pour nous la promptitude et le succès de cette révolution; elle est le résultat d'une propagande religieuse entreprise par association.

[1] Usser. *Antiq.* p. 474-503; Bède, *Hist. eccl.* l. III, c. III.

[2] S. Bern. *in Malach. vit.* c. VI : « Nec « modo Hiberniam, Scotiamque repleve- « runt..... sed in exteras etiam regiones « quasi inundatione facta, illa se sancto- « rum ex anima effuderunt. » (Bern. *Oper.* t. II, p. 670.)

II. La seconde question, celle du baptême, est la seule qui ne jette qu'un jour douteux sur les efforts de cette propagande. C'est la seule pour laquelle la précieuse Triade n'offre aucun enseignement. A défaut de la Triade et d'indications positives, la confession de saint Patrice et sa lettre à Corotie nous mettent sur la voie de conjectures analogues aux remarques que suggère la Triade. Et toutefois, remarquons-le bien, il ne s'agit ici que de conjectures. Le laconisme de l'écrivain, l'obscurité de son style, les fautes grossières des copistes, jettent quelque incertitude dans les textes, et, s'ils étaient seuls, leur autorité pourrait sembler insuffisante. Mais étudiés du point de vue où nous venons de nous placer, et rapprochés de la Triade, ils permettent d'élever quelques présomptions sur un point où règnent sans cela les ténèbres les plus profondes, en même temps que sur les autres points ils ajoutent de précieux renseignements à ceux que nous avons recueillis ailleurs.

Voici à quel propos est écrite la lettre de saint Patrice. Le lendemain d'un jour où le baptême avait été solennellement conféré en Irlande, un chef breton, du nom de *Corotie*, était venu des côtes occidentales de son île enlever les néophytes, encore vêtus de blanc, et les avait vendus à l'enchère [1]. Au premier aspect, cet acte ne paraît être qu'un des incidents de la piraterie fréquente qu'exerçaient les uns sur les autres les habitants des deux îles; mais avec un peu plus d'attention on y découvre, peut-être, que les pirates, pour se faire absoudre d'un rapt exercé par des chrétiens sur des chrétiens, ont dû spéculer sur les répugnances qu'inspiraient autour d'eux, sinon les rites d'un nouveau baptême, du moins les entreprises d'un nouvel apostolat. En effet, dès le commencement de la lettre où il se plaint de l'attentat de Corotie, Patrice s'écrie : « J'ai fait à Dieu

[1] Bolland. 17 mart. t. II, p. 538.

le vœu d'enseigner, jusqu'à ma mort, ce peuple (d'Irlande), bien que maintenant quelques-uns me méprisent[1]. » Et un peu plus loin : « On me hait; et que faire, Seigneur, contre le dédain qui m'accable[2]? » Mais pour quelle cause hait-on le saint apôtre, et qui donc le méprise? « Je me suis livré, dit-il[3], pour le Christ, à une race étrangère, et si les miens le méconnaissent, c'est que nul n'est prophète dans son pays. » Saint Patrice, on se le rappelle, était Breton. Mais ne s'agit-il, dans ses plaintes, que de la considération qu'on lui refuse? Non pas, on le hait, et la cause en est peut-être indiquée par les lignes qui suivent immédiatement ces mots : *Nul n'est prophète en son pays.* « Peut-être, ajoute-t-il, ne sommes-nous pas les fils d'un même père; peut-être ne faisons-nous point partie du même bercail, car le Seigneur a dit : « Qui n'est point avec moi est « contre moi[4]. » Et quelques lignes plus bas : « Peut-être (aussi) ne croient-ils pas que notre baptême soit le même que le leur, *quod unum habemus baptismum,* et que nous adorions le même Dieu. Sans doute notre crime, à leurs yeux, est de procéder de l'Ybérie, *quod de Yberia nati sumus;* car ils disent : « Avez-vous « le même Dieu, vous qui avez abandonné vos proches[5] ? » Ici nous craignons qu'une faute de copiste n'ait enlevé à ce passage déjà si curieux ce qu'il contenait de décisif. Le mot d'*Ybérie* qui s'y trouve ne se rencontre pas une autre fois dans tout ce qu'a écrit saint Patrice. Lorsqu'il veut parler de l'Irlande, et il en parle à plus de cinquante reprises, il l'appelle toujours *Hiberion,* jamais *Ybérie.* L'aspiration et la désinence du premier de ces noms constituent deux présomptions contre la manière dont les copistes ont transcrit le second. L'origine de saint

[1] Bolland. 17 mart. t. II, p. 538, n° 1.
[2] *Ibid.* p. 539, n° 6.
[3] *Ibid.* n° 5.
[4] Bolland. 17 mart. t. II, p. 539, n° 5.
[5] *Ibid.* p. 539 et 540, n° 9 et n. c.

Patrice en constitue une troisième. Il n'était pas né en Hibernie, *quod de Yberia nati sumus*. Mais lui et ses prosélites procédaient de l'Italie, et cette filiation rendait Patrice et ses collaborateurs étrangers à leurs proches : *quod derelinquistis unusquisque proximum suum*. Les Bollandistes[1] avaient renoncé à interpréter cette dernière phrase. Pour le faire, ne suffit-il pas de changer trois lettres du texte, et au lieu d'*Ybérie*, d'y lire *Italie*? Qu'on veuille bien ne pas l'oublier, nous nous sommes placé sur le terrain des conjectures, et pour nous faire pardonner celle-ci, qu'on nous permette d'en rapprocher deux nouveaux fragments de l'épître contre Corotie. « Les satellites de ce pirate, dit saint Patrice, ne sont pas nos concitoyens, ni les concitoyens des saints de Rome; ce sont ceux du démon[2]..... A Rome et dans les Gaules on envoie de saints prêtres racheter à prix d'or les captifs; Corotie les tue ou les vend[3]... » Ainsi ce n'est pas l'Église bretonne, dont le pirate faisait partie, c'est l'Église romaine, dont Patrice invoque l'autorité. L'Église bretonne ne s'élevait donc pas contre les brigandages d'un de ses membres. En était-elle complice? Nous ne le croyons pas; mais Patrice y était mal vu, et l'on n'y réclamait point contre ce qui pouvait entraver sa mission. Que ceci cependant ne soit encore considéré que comme une conjecture, nous y consentons; mais, ce qui est positif, c'est que la cité de Dieu est pour Patrice dans la cité romaine; ses concitoyens sont les saints de Rome et ceux qui les imitent; hors de là, il ne connaît que des concitoyens de l'enfer. A ces remarques nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres que nous suggérerait le second écrit de saint Patrice, celui que, à l'imitation de saint Augustin sans doute, il intitule sa confession. On y verrait tous les obstacles apportés en Bretagne à sa mission. On y verrait que ses meil-

[1] Bolland. p. 540, n. c. — [2] *Ibid.* p. 538, n° 1. — [3] *Ibid.* p. 539, n° 7.

leurs amis, après avoir voulu le consacrer évêque, avaient cherché à le déshonorer pour l'empêcher de le devenir[1]. On y lirait : « J'ai blessé mes *senieurs* (et par ce mot de *senieurs* Tillemont pense qu'il faut entendre les prêtres bretons[2]), j'ai blessé mes senieurs, en agissant contre leur vœu; car, sous l'inspiration de Dieu, je n'y ai en rien acquiescé, et, malgré eux, j'ai apporté l'Évangile en Irlande[3]. » Certes, ces passages feraient naître de nombreuses questions. On aurait à se demander d'abord si cette opposition qui s'élève contre Patrice, si cette haine qui le poursuit a quelque chose de personnel; et l'offre qui lui est faite de l'épiscopat prouverait qu'il n'en est rien, et que quelque chose est intervenu entre cette offre spontanée et l'hostilité qui lui succède. On aurait donc à se demander encore ce qui, entre ces deux faits, peut être intervenu. Le dessein manifesté de prêcher les Scots d'Irlande, une race odieuse? Peut-être. Mais alors pourquoi, tout à l'heure, les Bretons viendront-ils eux-mêmes mettre la faucille dans la moisson? Serait-ce que, par-dessus tout, ils tiennent à faire prévaloir leurs rites? Ne persécuteraient-ils Patrice que parce qu'il les a abandonnés? N'évangéliseraient-ils les Scots que par rivalité de prosélitisme? Leur étroite et jalouse nationalité cesserait-elle tout à coup de s'isoler pour se propager par la conquête? Passerait-elle d'une inaction peu chrétienne, qui a duré quatre siècles, à cette activité fébrile qui va s'épandre jusqu'au sein du continent? Nous le croyons. Mais encore une fois, dans les textes que nous venons d'indiquer, rien ne le prouve assez formellement, et nous avons hâte de sortir du champ des conjectures. Retournons donc à la Triade et aux questions sur lesquelles elle offre des renseignements explicites.

[1] Bolland. 17 mart. p. 535, n° 13. — [2] Tillem. *Mémoires*, t. XV. — [3] Bolland. 17 mart. p. 536, n° 15.

III. La troisième question sur laquelle nous devions revenir, est celle qui concerne la tonsure. Et d'abord, si au lieu d'étudier, comme sur les deux points précédents, l'histoire de la propagation des usages bretons, il s'agissait de remonter à l'origine même de ces usages, en ce qui concerne la tonsure, nous trouverions quelques renseignements assez curieux dans les historiens mêmes de la Bretagne. Ainsi, d'après Girald le Cambrien, qui décrivait au XII^e^ siècle les coutumes du pays de Galles, sa patrie, les Bretons et même les Bretonnes[1] portaient leurs cheveux comme les prêtres de leur Église, comme les portent encore, de nos jours, les paysans de l'Armorique. C'était la coiffure nationale; peut-être même, dans des temps plus reculés, cette coiffure avait-elle été particulièrement affectée aux Druides[2]. Une hagiographie irlandaise citée par Usserius[3] prouve que les écrivains latins, dans lesquels il est à tout instant question des magiciens (*magi*[4]) qui s'opposaient à l'introduction du christianisme dans les îles, désignent par ce nom le collége des Druides. Or c'était à Simon le Magicien que, selon ces mêmes écrivains[5], le clergé breton avait emprunté sa tonsure. Dans leur esprit, sans doute, l'épithète de magicien établissait un rapprochement d'après lequel ils pouvaient légitimement attribuer au plus odieux des magiciens un usage commun à tous les autres. Comment expliquer, sans cela, ces allégations qui ont lieu en Bretagne seulement, et qui attribuent la tonsure bretonne à Simon,

[1] « ..... Tam mulieribus in hac gente, « quam etiam maribus, ad aures, et ocu- « los, tonsura rotunda... » (Girald. *Descript. Cambr.* c. II; apud *Script. Camd.* p. 888; cf. Highden, *Polychron.* apud *Script.* XV, t. I, p. 182.)

[2] Voir Pline, César et Schœpflin sur les Druides.

[3] *Antiquit.* p. 443.

[4] Il ne se trouve pas dans Colgan, dans les Bollandistes, etc. une seule vie des premiers saints de l'Hibernie où il ne soit fait mention de ces *mages* ou *magiciens*, et des obstacles qu'ils apportent à la propagation du christianisme.

[5] Voir différents passages réunis à ce sujet dans Usser. *Antiq.* p. 478; Alford, *Annal.* ann. 664, passim.

sur la coiffure duquel l'histoire ne fournit aucun renseignement[1]. Mais revenons à l'étude du prosélitisme des clercs bretons, et demandons à la Triade anonyme d'Usserius quelques renseignements sur la propagation de leur tonsure.

« Dans le premier ordre des saints, dit la Triade, on ne voyait qu'une seule tonsure; elle allait d'une oreille à l'autre. (Nous reviendrons sur cette assertion). Sous le second ordre, il n'y avait qu'une tonsure allant de l'une à l'autre oreille. Sous le troisième, il y en avait plusieurs, les uns portant la couronne, les autres la chevelure (longue)[2]. » La couronne, on le sait, était la tonsure romaine; la chevelure longue par derrière ne laissait place à la tonsure bretonne que du front au sommet de la tête, et de l'une à l'autre oreille[3]. Sur ce point encore la Triade constate donc le conflit des usages romains et des usages bretons. Cependant, si elle était exacte cette fois, ce serait la tonsure bretonne qui aurait eu la priorité dans l'île, même sous saint Patrice. « Dans le premier ordre, dit-elle, on ne voyait qu'une seule tonsure; elle allait d'une oreille à l'autre. » Mais Usserius, avec sa bonne foi habituelle, prévient qu'un des deux manuscrits qu'il emploie ne porte pas ces mots : *Elle allait d'une oreille à l'autre*, et il ajoute : « Si, durant la première période, il n'y avait qu'une seule tonsure, on peut hardiment affirmer que c'était celle dont une couronne de cheveux dessinait le contour[4]. » En effet,

[1] Conf. Thomassin, *Discipl. de l'Église*, t. I, p. 726.

[2] O'Connor, *Rer. hib. script.* t. II, p. 164.

[3] Thomassin, *Discipl. de l'Église*, t. I, p. 726.

[4] « ...Si in primo sanctorum nostrorum « ordine (quod utrumque superioris cata- « logi habet exemplar), *una tonsura* fuerit « observata; non *ab aure usque ad* aurem « (quod in posteriori apographo omnino « non est inventum), sed circumducta po- « tius universo capiti corona, expressam « eam fuisse, existimandum videtur. » (Usser. *Antiquit.* p. 479.) Le manuscrit dont Fleming a reproduit le texte ne contenait pas non plus l'interpolation que signale Usserius. (O'Connor, *Rer. hib. script.* t. II, p. 162.)

l'évêque anglican était trop versé dans les antiquités de sa patrie pour n'avoir pas lu dans les Conciles de saint Patrice ce canon dont nous avons déjà allégué quelques lignes : « Nous retranchons de l'Église tout clerc qui ne se couvrira pas d'une tunique, et qui laissera voir sa nudité et la turpitude de son ventre; nous retranchons de même celui qui ne se coupe pas les cheveux d'après la méthode romaine[1]. » Ou nous nous trompons fort, ou cette citation est concluante; et nul doute ne saurait plus s'élever sur la nature des rites qu'avait adoptés et que propageait saint Patrice. C'étaient les rites de l'Église romaine. Mais si, lors de la première période des saints irlandais, la tonsure des Romains fut seule en usage, la Triade doit être fautive, lorsqu'elle n'attribue à la seconde que la tonsure bretonne. « Durant cette époque, dit-elle, il y avait deux messes; » il devait donc y avoir aussi deux tonsures. Comment les Bretons, qui n'étaient point parvenus à faire adopter généralement leur liturgie, eussent-ils fait adopter partout leur costume? Comment la tonsure romaine, qui était celle de la première période, nous venons de le prouver, qui subsistait dans la troisième, la Triade l'affirme, eût-elle complétement disparu dans la seconde? Il faut donc l'avouer, la Triade contient ici une légère inexactitude. En l'écrivant, son auteur, séparé par un siècle au moins, et peut-être par deux, de la réforme bretonne, dont le triomphe se trouvait également postérieur d'un siècle à saint Patrice, a pu confondre en quelques points secondaires le caractère de ces deux époques, attribuer à l'une ce qui appartenait à l'autre, et n'accuser juste qu'en signalant, soit la dissidence des deux Églises, soit les points principaux de cette dissidence même. Ainsi nous trouverons encore, mais hâtons-nous de le dire, cette fois ce sera la dernière, nous trouverons

[1] Labb. *Concil.* t. III, c. VI, p. 1478.

dis-je, une nouvelle transposition des faits en ce qui concerne la quatrième question, celle où il s'agit du célibat des prêtres. Heureusement cette transposition sera aussi facile à rectifier que la première, et toujours à l'aide de textes plus anciens, et tout aussi explicites que la Triade.

Arrivés à la dernière section de cette partie, qu'il nous soit permis de rappeler en quelques mots la marche que nous avons suivie, et d'exposer celle qui nous reste à suivre. Dans les trois premières sections de notre première partie [1], nous nous sommes occupé des trois points principaux sur lesquels les novateurs prétendent qu'il y avait dissidence entre l'Église des Bretons et l'Église romaine. Nous avons prouvé que, sur ces trois points, c'est-à-dire en ce qui concerne la suprématie du pape, la célébration des Pâques, le mariage des prêtres, les deux Églises avaient été unanimes jusqu'à la fin du v^e^ siècle. Dans la quatrième et la cinquième section de la même partie [2], nous avons étudié les trois points secondaires sur lesquels les prétentions des novateurs sont les mêmes, et nous avons reconnu qu'à dater du vi^e^ siècle, c'est-à-dire de l'époque où cesse une harmonie complète entre Rome et la Bretagne sur les points essentiels, il se manifeste dans l'Église bretonne, en ce qui concerne la forme de la tonsure, la liturgie des offices divins, et les cérémonies du baptême, des coutumes qui diffèrent de celles des Romains; mais comme ces coutumes, peu importantes, n'ont laissé aucune trace dans l'histoire des premiers siècles, nous n'avons pu savoir si elles différaient réellement des usages de Rome depuis leur origine; seulement, nous avons prouvé, ce qui suffisait à la réfutation des novateurs, que si elles s'écartaient de ces usages, elles ne s'écartaient pas moins de ceux des Orientaux. Les dernières sec-

[1] P. 91-103. — [2] P. 103-108.

tions de la même partie [1] ont été consacrées à démontrer que, dans la Grande-Bretagne, les barbares de la Calédonie avaient été primitivement évangélisés par des apôtres romains, et à jeter les bases d'une démonstration semblable pour l'Irlande. Enfin nous sommes ramenés [2], sur les trois points secondaires où il se trouvait quelques dissidences entre Rome et l'Église bretonne, et nous avons pu remonter sinon à l'origine de ces dissidences, du moins à l'histoire, inaperçue jusqu'à cette heure, de leur propagation dans les îles. Or cette propagation des usages bretons ayant eu lieu dans l'Irlande et dans la Calédonie, contrées qui avaient primitivement adopté les coutumes romaines, nous en avons pu conclure, 1° qu'une dissidence n'était pas nécessairement un symptôme d'antipathie et pouvait tenir à des circonstances fortuites, comme celles que font naître des relations de voisinage; 2° qu'une diversité non plus qu'une identité d'usages constatés à une époque éloignée des premières origines ne prouvaient rien quant à l'identité ou à la diversité de ces mêmes origines. Il nous reste à revenir maintenant sur les trois points essentiels où longtemps la plus parfaite intelligence a régné entre les Églises de Bretagne et d'Italie, et à remonter non plus seulement à la propagation, mais encore, s'il est possible, au principe des dissidences qui s'y sont manifestées vers le VI^e^ siècle. Les recherches que comprendra cette dernière section seront la contre-partie de celles que comprenait la première, et leur serviront, en quelque sorte, de contrôle. Les unes ont constaté la bonne harmonie jusqu'au moment où elle cesse; les autres détermineront le moment précis où commence la mésintelligence; et, si nous avons raisonné juste, nous devons nous retrouver au même point, c'est-à-dire au V^e^ siècle, époque à laquelle cette double épreuve nous per-

[1] P. 108-153. — [2] P. 153.

mettra de fixer irrévocablement l'origine des coutumes que les novateurs ont voulu rattacher aux origines même du christianisme.

La première des trois questions principales sur lesquelles va nous ramener une nouvelle étude, c'est, d'après le plan que nous avons précédemment indiqué, celle qui concerne le célibat des clercs. Dans notre première partie[1], nous espérons avoir mis hors de doute le célibat des clercs séculiers de la Bretagne, engagés dans le diaconat ou investis du sacerdoce, et la conformité perpétuelle des coutumes bretonnes et des usages romains sur ce point de discipline. Nous avons établi la même chose en ce qui concerne le clergé régulier; mais nous avons reconnu, quoique d'ailleurs les novateurs eux-mêmes ne l'eussent pas remarqué, qu'à dater du v^e^ siècle, la discipline des monastères bretons admet et sanctionne le rapprochement des deux sexes, rapprochement qui fut toujours sévèrement interdit dans l'Église romaine. Ce sont les anomalies d'une discipline si dangereuse que nous voulons d'abord étudier ici, et à l'origine desquelles nous nous proposons de remonter.

Ces anomalies se manifestent surtout dans l'organisation des doubles monastères, établissements où se trouvaient réunies sous un même toit, quoique séparées par un mur intérieur, deux congrégations, l'une de religieuses, l'autre de moines, dont les relations devaient se borner à celles qu'exige le saint ministère. Le docteur Lingard, dans ses Recherches sur les antiquités de l'Église anglo-saxonne[2], après s'être plaint de ce que cette institution bizarre n'est point encore devenue l'objet d'une étude spéciale, jette lui-même un coup d'œil rapide sur son histoire, et propose en quelques mots une opinion sur ses origines. Selon lui, la Bretagne l'aurait empruntée des Gaules.

[1] Page 98. — [2] Pages 152 et 556.

Ainsi, d'après ce savant homme, la question serait vidée en faveur des doctrines que nous avons soutenues jusqu'ici. Les doubles monastères ne s'organisant dans les Gaules qu'à dater du VI^e^ siècle, et la Bretagne adoptant leur organisation, il serait démontré, d'un côté, que les Bretons n'ont pas emprunté à l'Asie ces sortes d'établissements, et, de l'autre, que l'origine des doubles monastères ne remonte pas jusqu'à celle du christianisme dans les îles. Mais comme cette dernière proposition nous paraît seule admissible, et qu'il s'agit pour nous de faire prévaloir la vérité et non pas un système, après avoir nié avec l'école romaine les origines asiatiques sur tous les points où les novateurs voulaient les établir, nous croyons devoir les établir à notre tour sur le seul point que les novateurs n'aient point attaqué. Ceux-ci, sans doute, et nous le démontrerons plus tard, n'auront rien à y gagner, ni leurs adversaires rien à y perdre. D'ailleurs, indépendamment de ces considérations, la vérité seule nous déterminerait à affirmer que l'institution des doubles monastères dérive directement pour la Bretagne des contrées d'où le monachisme tout entier dérive pour l'Europe, c'est-à-dire de l'Orient, et que la propagation de ces établissements bizarres a eu lieu, non des Gaules à la Bretagne, mais de la Bretagne aux Gaules. Ces assertions, nous espérons les mettre hors de doute. Il nous faudra pour cela en rechercher les preuves, dans l'Orient d'abord, puis dans les régions qui séparent l'Orient de la Bretagne, puis enfin dans les îles Britanniques. Ce sera, comme on le voit, remplir le vœu de Lingard, tout en combattant ses doctrines, et embrasser d'un coup d'œil complet un point d'histoire que ce savant homme regrette d'avoir trouvé dans l'oubli.

Le monachisme, personne ne le conteste, a pris naissance en Orient. Saint Basile, dont les règles datent du IV^e^ siècle, en

est le plus heureux, sinon le premier législateur[1]. L'un des points dont il avait dû se préoccuper était la relation, souvent possible, parfois nécessaires des deux sexes. Il était possible, en effet, que des femmes se présentassent par dévotion dans les églises attenantes aux monastères d'hommes; il était possible qu'elles rendissent aux moines mêmes des services semblables à ceux que recevaient les apôtres des huit veuves qui les accompagnaient; ou, s'il s'agissait de monastères de femmes, il était nécessaire que les sacrements y fussent administrés, que les offices y fussent célébrés par des hommes, et ces hommes pouvaient appartenir, soit au clergé séculier, soit au clergé régulier. De ces rapprochements facultatifs ou obligés étaient résultés de graves abus. Ainsi il paraît qu'avant saint Basile l'imprudence, pour ne rien dire de plus, s'autorisant de l'exemple de saint Pachôme, qui avait permis à sa sœur de vivre près de lui dans le désert[2], allait jusqu'à réunir parfois les deux sexes dans un même monastère. Pour obvier au scandale, sans tomber dans une excès de rigorisme, le saint législateur, tout en admettant les communications entre les différents sexes, établit en principe qu'elles n'auraient lieu, même au tribunal de la pénitence, qu'en présence de témoins. L'abbesse assistait à la confession de ses filles [3], souvent même c'était elle qui la transmettait au prêtre chargé de la direction de leur conscience [4]. Ce principe de la présence des tiers une fois admis, saint Basile crut pouvoir condescendre à quelques concessions. Ainsi il sanctionna la présence d'un gynécée près des monastères d'hommes. Les ouvrières y portaient le nom de sœurs; bientôt même dans les établissements de femmes s'introduisit,

[1] Thomassin, *Discipl. de l'Église*, t. I, p. 1419; S. Basil. *Oper.*

[2] Notez que saint Pachôme avait mis le Nil entre la cellule de sa sœur et la sienne.

[3] S. Basil. *Oper.* II, 453, Inter. cx.

[4] Mabill. *Act. SS.* sæc. III, præf. § 90.

presque généralement, l'habitude d'admettre des congrégations d'hommes pour l'administration des sacrements. Ce furent ces dernières réunions que l'on désigna particulièrement sous le nom de doubles monastères[1]. Plus l'institution se développa, plus les occasions de scandale se renouvelèrent. Deux siècles après saint Basile, dans nombre de monastères doubles la cloison intérieure ayant disparu, Justinien dut intervenir. Les deux sexes furent séparés au nom de la loi, les biens communs partagés, et les règles de saint Basile sanctionnées par le code[2]. Dès lors les doubles monastères devinrent l'objet d'une surveillance dont on rencontre des traces jusque dans le droit des Grecs modernes, recueilli au XVII^e^ siècle par Leunclavius[3]. Là parmi les instructions données aux métropolitains nouvellement élus, il en est de relatives au choix des eunuques qui instruisent les femmes dans le cloître, et aux mesures à prendre pour éloigner des monastères doubles toute cause de scandale. Ainsi dans l'Orient l'existence de ces monastères, non-seulement remonte aux origines du monachisme, mais elle persiste jusqu'à sa décadence. Suivons à travers notre Europe les destinées de cette institution si essentiellement asiatique.

C'est au milieu du IV^e^ siècle, et dans un espace de quarante ans, que le monachisme prend possession des trois contrées méridionales de l'empire d'Occident. Saint Athanase l'introduisit en Italie vers 340, saint Martin[4] dans les

[1] Quelquefois aussi ce nom fut donné aux établissements de femmes-desservis par quelques clercs, même séculiers. Mais nous aurons soin de ne jamais l'employer dans ce sens beaucoup trop étendu, et qui comprendrait tous les couvents de femmes, sans exception.

[2] *Cod.* lib. I, tit. III, l. 45. Voir aussi *Novell.* 133, c. III, le 20^e^ canon du 11^e^ concile de Nicée, en 787, et les Commentaires de Zonare et de Balsamon dans les *Pandectes de Beveridge*, I, 326. Oxford, 1672.

[3] *Jus græco-latin.* I, p. 432. Voir aussi *Novell.* 133, c. V.

[4] Mabillon. *Act. SS. or. S. Ben.* sæc. I, præf. § 1, p. VII; Thomassin, *Discipl. de l'Église*, t. I, p. 1419 et 1499.

Gaules vers 360[1]; le concile de Saragosse en atteste, dès 380, la présence en Espagne, où, selon Mabillon[2], il aurait pénétré par l'Afrique. De ces trois contrées, on le voit, c'est l'Italie qui reçoit la première l'institution monastique, qui seule la reçoit directement des Grecs; et non-seulement elle l'accepte telle que l'Orient la lui donne; mais, pendant deux siècles, ce sont les influences asiatiques qu'elle y laisse prédominer, jusqu'à ce que les réformes de saint Benoît y fassent prévaloir les influences occidentales[3]. Or durant ces deux siècles, où le monachisme en Italie n'est qu'une dérivation perpétuelle de celui de l'Orient, il est impossible de rencontrer au delà des Alpes la moindre trace d'un double monastère. Saint Benoît lui-même, dont la règle dut cependant ses succès[4] aux tempéraments qu'elle apporta en général aux autres règles; saint Benoît se montra plus sévère que saint Basile sur les relations des deux sexes[5], et cela sans doute parce que la vigilance et la sagesse du saint-siége, sur ce point, ayant prévenu les abus, lui avaient épargné les concessions; car le saint législateur, doué personnellement d'une tendresse qui n'avait d'égale que sa vertu, ne voyait aucun inconvénient, malgré l'exemple de saint Pachôme, à laisser élever à quelque distance du sien le monastère de sa sœur, dont il voulut même partager le tombeau[6]. Mais la haute vigilance qui prévenait les abus avant saint Benoît les empêcha de naître après lui. Dans le siècle même où il avait vécu, son admirateur le plus sincère, le propagateur le plus ardent de son ordre, saint Grégoire le Grand, félicitait un évêque de Sardaigne de s'être opposé à ce que des moines

[1] Labbe, *Concil.* t. II, c. VI, p. 1009.

[2] Mab. *Act. Sanctor.* sæc. I, præf. § I, n° 23, p. X; cf. Camden Gough, t. II, p. 422.

[3] *Ibid.* n° 25, p. XI.

[4] Thomas. *Discipl. de l'Égl.* t. I, p. 1522.

[5] Mabill. *Annal.* t. I, p. 113; *Act. SS.* sæc. I, præf. § III, p. XX, et sæc. II, præf. p. XXXIX, n° 53 (?).

[6] *Ibid.*

fussent établis dans une maison à laquelle attenait un cloître de femmes[1]. Aussi, après de longues et savantes recherches comme il savait les faire, Muratori a-t-il pu déclarer que jamais, dans l'histoire d'Italie, il n'avait rencontré la moindre indication relative aux doubles monastères[2].

Il en est autrement de l'Espagne. La première sur le continent européen, elle aurait connu les monastères doubles, si l'on voulait, avec Mabillon, rapporter à ceux-ci un passage du concile d'Ilerda[3] (524) et différentes dispositions de la règle de saint Fructueux (647). Mais les étranges abus dont ces documents ont perpétué le souvenir nous semblent assigner aux établissements dans lesquels ils avaient lieu un caractère tout autre que celui des doubles monastères de l'Orient. Ainsi le troisième canon du concile d'Ilerda[4] laisse soupçonner, et cent ans plus tard (647) la règle de saint Fructueux prouve que des familles entières, pour éviter les charges publiques, se retiraient avec leurs esclaves dans des édifices consacrés, où, maîtres et serviteurs, hommes et femmes, pères, mères et enfants, prenaient à la fois l'habit monastique, élisaient un abbé, et vivaient pêle-mêle à l'abri du cloître. En vain saint Fructueux s'éleva-t-il avec force contre ces scandales, dont il entreprit la réforme; tout ce qu'il put obtenir, ce fut que les mères et leurs filles d'un côté, le père et les fils de l'autre, occupassent des édifices séparés. Ces établissements ressemblaient donc, si l'on veut, à ceux de l'Orient par la juxtaposition des deux sexes; mais ils en différaient essentiellement dans leur principe. Ce n'étaient point les nécessités du service divin, c'étaient les

[1] Gregor. Mag. *Oper.* t. II, p. 1107; *Epist.* lib. XI, epist. 25.

[2] *Antiq. med. æv.* V, p. 527. Muratori connaissait sans aucun doute ce que Mabillon avait dit du monastère de Plumbariola, *Musæum Italic.* I, part. II, p. 36, et *Annal.* II, p. 147. Son opinion n'en a que plus de poids.

[3] Labb. *Concil.* t. IV, c. III, p. 1611.

[4] *Id. ibid.* t. V, c. XI, p. 1668.

malheurs de l'époque qui les avaient enfantés; et comme ces malheurs, dont l'Orient ne ressentit que fort tard les effets, étaient aggravés en Espagne par la conquête persécutrice des Wisigoths, nous pensons qu'il ne faut pas rechercher hors de la péninsule l'origine de ces sortes d'asiles, dont l'existence se prolongea, comme les malheurs de l'Espagne, jusqu'au XI^e^ siècle[1]. Mais ces refuges n'étaient pas la seule espèce de monastères doubles que l'histoire indique au delà des Pyrénées, et c'est ce qui aurait dû prévenir toute confusion dans leur histoire. Ainsi au plus fort des persécutions que l'arianisme des Wisigoths fait subir aux catholiques espagnols, ceux-ci forment d'étroites liaisons avec les Grecs, auxquels ils livrent, pendant plus de soixante et dix ans, toutes leurs côtes méridionales (550-624); et six années avant que ces fidèles alliés quittent la péninsule, l'histoire y mentionne, pour la première fois, l'existence de doubles monastères organisés comme ceux de l'Orient. Mais cette première mention (619) est postérieure d'un siècle aux indications que peut donner sur les refuges le concile d'Ilerda (524); et dès lors ce n'est plus au VI^e^ siècle, mais au VII^e^. Seulement ce n'est plus à ce concile, mais à celui de Séville que l'on doit faire remonter en Espagne l'existence certaine des doubles monastères. Sachons si avant cette époque ils n'étaient pas connus dans les Gaules.

Cette contrée, ainsi que nous le disions tout à l'heure, avait reçu les traditions monastiques de l'Orient moins directement que l'Italie, mais plus directement que l'Espagne. Après saint Martin, des relations de plus en plus directes s'étaient en outre établies des Gaules à la Grèce; saint Honorat avait été emprunter à l'Asie les institutions de son célèbre monas-

[1] Mabill. *Annal.* V, p. 471; cf. S. Euloge, *Memorialia SS.* lib. III, c. x; *Bibl. PP.* XV, p 279.

tère de Lérins[1], et c'est de Palestine et d'Égypte que Cassien avait apporté à Marseille les traditions que ses écrits rendirent populaires dans tout l'Occident[2]. Plus au centre des Gaules, l'abbé Abraham était venu d'Orient se fixer en Auvergne[3]; et tout au nord, avant même que Cassien eût abordé en Provence, une réunion de cénobites, qui donna naissance à l'abbaye de Saint-Maximin, s'était organisée à Trèves pour imiter la vie de saint Antoine[4]. Ainsi des rives du Rhin aux bouches du Rhône prévalurent d'abord les traditions de la Thébaïde et de la Grèce; longtemps il fut facile d'en constater l'influence. Lérins dans la Méditerranée, l'île Barbe dans le Rhône, Marmoutiers près de la Loire, Saint-Claude dans le Jura, conservèrent la vie érémitique de l'Égypte jusqu'au sein du monastère; saint Oyan fut un des premiers qui, dans le commencement du VI^e^ siècle, abandonna, dit son biographe, *les traditions des archimandrites orientaux* pour introduire à Saint-Claude la vie commune[5]; et lorsque ces traces d'une première organisation générale eurent complétement disparu, il resta encore dans l'organisation particulière de quelques établissements un témoignage persistant des influences asiatiques. Ainsi dans le monastère de Saint-Maurice en Valais, restauré, mais non fondé par Sigismond, roi de Bourgogne, vers 515[6], les cénobites étaient partagés en sept chœurs, qui se succédaient nuit et jour pour chanter perpétuellement les louanges du Seigneur, comme le faisaient dans la Grèce les moines acémètes[7]. Il demeure donc

[1] Mabill. *Acta SS.* sæc. IV, part. II, præf. § CXIV, n° 210.

[2] *Hist. littér. de la Fr.* t. II, p. 9, 35, 217.

[3] Mabill. *Annal.* t. I, p. 104.

[4] *Hist. litt. de la Fr.* t. I, part. II, p. 43. Notez que saint Athanase, l'ami, le biographe de saint Antoine, et le propagateur du monachisme en Italie vers 340, avait été exilé à Trèves dès 335.

[5] « Refutato archimanditarum orientalium more, omnes univit in medium. » (Mabill. *Annal.* t. I, p. 14.)

[6] *Hist. litt. de la Fr.* t. III, p. 78 et 111.

[7] Voir du Cange, v° *Acœmetes.*

établi que le monachisme gaulois avait emprunté à celui de l'Asie, non-seulement ses règles générales, mais aussi quelques-unes de ses singularités. Et cependant deux siècles s'écoulent, durant lesquels ont lieu ces emprunts, avant que l'histoire puisse signaler dans les Gaules l'apparition des doubles monastères. Mais cette contrée, il faut l'avouer, est la première, en Europe où, vers le milieu du VI^e^ siècle, elle les signale d'une manière certaine[1]. Remarquons toutefois deux singularités dans les développements qu'y prit cette institution. Et d'abord, durant la dernière moitié du VI^e^ siècle, elle fut accueillie avec si peu de faveur, que trois monastères doubles seulement furent fondés dans toute l'étendue des Gaules, tandis que, durant la première moitié du siècle suivant, les fondations de ce genre y devinrent innombrables. Puis une chose étrange, c'est que cette multiplication n'eut lieu qu'au nord de la Loire; au sud, où cependant une reine des Francs, sainte Radegonde, avait élevé le premier de tous ces monastères (556), l'indifférence fut telle que ce premier monastère est à peu près le seul qu'on puisse indiquer vers cette zone. De sorte que, dans les contrées où se conservaient le mieux les traditions gauloises, c'est-à-dire celles de l'Asie, en ce qui touchait aux institutions monastiques, les doubles monastères n'eurent aucun succès, tandis que le succès en fut immense dans les provinces occupées par les Francs, à une époque où il n'y avait plus aucune relation entre ceux-ci et l'empire d'Orient. Mais si la tiédeur persistante des Gaulois pour ces dangereuses innovations ne permet pas de les leur attribuer, et si elles ne peuvent venir directement de l'Asie pour les Francs, chez qui elles firent une telle fortune, à quelle cause faut-il donc rapporter le développement inattendu que prirent, entre la Loire

[1] *Vit. S. Radegund.* apud *Acta SS. ord. S. Bened.* sæc. I, p. 326.

et le Rhin, les établissements dont nous étudions les destinées? C'est ce que nous enseignera peut-être l'histoire de l'Église britannique.

En Bretagne, on se le rappelle, le christianisme est plus ancien qu'il ne l'est en Irlande. Les origines en sont aussi plus obscures dans la première que dans la seconde de ces deux îles, et, par la même raison, la même chose a lieu pour les origines monastiques. Ainsi, à en croire les légendaires et la plupart des historiens de la réforme, le monachisme dans la Grande-Bretagne serait contemporain du christianisme; l'un et l'autre remonteraient à Joseph d'Arimathie[1]. En dehors de ces traditions fabuleuses, l'histoire constate l'existence de la vie asiatique au delà du détroit, à peu près en même temps que dans les Gaules. En effet, vingt ans s'étaient à peine écoulés depuis que saint Martin avait fondé son premier monastère, lorsque le premier moine connu de la Bretagne, l'hérésiarque Pelage, quittait, pour se rendre à Rome, le cloître où il avait dû étudier quelque temps[2]; et l'année même où saint Honorat se retirait à Lérins, où Cassien abordait à Marseille (408), le second moine dont il soit fait mention dans l'île, Constant, retournait au monde, prenait une femme, et revêtait la pourpre impériale[3]. Il est donc peu probable que la Bretagne ait reçu des Gaules les premiers rudiments de la vie monastique. Comme les Gaules, elle les dut sans doute à l'Orient, car ses moines furent aussi, dans le principe, voués à l'isolement. Répartis dans des cellules solitaires, on les désignait par le nom de *culdées*[4]. Plus tard, lorsqu'ils se réunirent pour vivre en commun, le

[1] Godwin, *De præsul.* p. 5; conf. Usser. *Antiq.* p. 10-17, et Alford, *Annal.* t. I, ann. 64.

[2] Pagi, ann. 405, § 3, et ann. 410, § 30.

[3] Paul. Oros. l. VIII, c. XL, et Marcelli, *Com. chronic.* ad ann. 411.

[4] Voir du Cange, v° *Colidei*, et surtout Buchanan, *Rer. scotic.* lib. IV, reg. XXXV; Usser. *Antiq.* p. 332; Ware, *Antiq. Hiber.*

chant perpétuel fut organisé chez eux comme il l'était dans le Valais[1], et les douze cents moines de Bangor furent répartis en sept chœurs[2], ce qui, d'après la remarque de Mabillon, révèle l'Orient, *qui ritus Orientalium mores sapit*[3]. Quant à l'Irlande, ce fut saint Patrice qui y fonda, non-seulement le christianisme, mais aussi la vie monastique. Aucun doute ne peut s'élever contre ce double fait[4]. Mais, on le sait, saint Patrice était l'apôtre des doctrines et des traditions romaines. Dès lors s'il s'agissait d'établir, par analogie, quel degré de circonspection, dans chacune des deux, y présidait aux relations des sexes divers, et de dire à l'avance sur quel point devait prospérer l'institution des doubles monastères, la réponse semblerait dictée par les relations avérées de saint Patrice et par celles que nous supposons à la Bretagne. En effet, de toutes les contrées dont nous venons d'interroger l'histoire, l'Italie étant la seule qui n'admit jamais des monastères doubles, ce ne saurait être ni de ce point, ni par l'intermédiaire de saint Patrice que l'idée première en vint dans les îles; et si cette idée y avait déjà pénétré du temps de ce dernier, ce ne serait ni des Gaules, ni de l'Espagne, où ces établissements n'existaient pas encore, que la Bretagne les aurait reçus, mais bien de l'Orient, où ils florissaient, et à qui, selon nous, le monachisme breton avait fait

[1] Usser. Camden Gough, t. II, p. 429.

[2] Bède, *Hist. eccl.* l. II, c. II.

[3] *Act. SS.* sæc. V, præf. n° 83.

[4] Voir plus haut. Une objection, toutefois, pourrait s'appuyer de ce canon, déjà cité (p. 154), d'un concile de saint Patrice, où celui-ci défend à ses collaborateurs de s'associer à des moines, parce que, dit-il, le mal qu'ils font est inouï. Mais, d'après ce que nous avons dit, et d'après les autres canons du même concile, il semble que ce passage s'applique exclusivement aux moines venus de la Bretagne. Que si l'on voulait appliquer ce passage à l'institution monastique en général, il n'en deviendrait que plus impossible d'attribuer à saint Patrice l'origine des doubles monastères; mais il ne doit s'appliquer qu'aux moines bretons, et nullement à ceux dont parle saint Patrice dans un autre canon du même concile : « Monachi sunt qui *solitarii*, « sine terrenis opibus habitantes, *sub potes-* « *tate episcopi*, vel abbatis. » (Labbe, *Concil.* t. III, c. XVII, col. 1485.)

tant d'autres emprunts. Des indications si légitimes semblent cependant, au premier abord, contredites par un document auquel nous avons reconnu nous-même une grande importance, tout en y signalant quelques inexactitudes. Nous voulons parler de la Triade irlandaise d'Usserius. Voici ce que nous y lisons relativement au sujet qui nous occupe. « Durant le siècle de saint Patrice, les saints ne se refusaient ni à gouverner les femmes, ni à vivre avec elles; car, solidement appuyés sur le Christ comme sur un roc, ils ne craignaient point le vent de la tentation..... Durant le siècle suivant (celui de l'avénement des Bretons en Irlande), les saints refusaient de gouverner les femmes, et les éloignaient des monastères[1]. » Ainsi la Triade constate bien une différence notable entre les institutions de saint Patrice et les institutions bretonnes, en ce qui concerne les relations des deux sexes. Mais la sévérité que nous pensions trouver chez saint Patrice, elle l'attribue aux Bretons; les traditions imprudentes de l'Orient, c'est chez l'apôtre romain qu'elle les signale. Muratori se serait-il donc trompé en affirmant que l'Italie ne connut jamais les doubles monastères[2], ou saint Patrice, qui eut avec les Gaules d'intimes relations, y aurait-il trouvé, dès le v^e^ siècle, ces établissements qui, selon nous, n'y paraissent qu'au vi^e^, et les aurait-il transportés en Irlande, sans partager à leur égard les répugnances de l'Italie? Cette difficulté serait bientôt résolue, si, aux assertions de la Triade, nous opposions celles de Joscelin, l'un des principaux biographes du saint apôtre. Il dit en effet que celui-ci ordonna la séparation des hommes et des femmes voués au Seigneur,

[1] « Primus ordo sanctorum.... mulie- « rum administrationem et consortia non « respuebant, quia super petram Christi « fundati, ventum tentationis non time- « bant..... secundus ordo..... Abnegabant « mulierum administrationem, separantes « eas a monasteriis.....» (O'Connor, *Rer. hib. script.* t. II, p. 164.)

[2] Voir ci-dessus, p. 175.

et voulut que l'on construisît pour chaque sexe des édifices et des oratoires séparés[1]. Mais nous n'avons pas coutume d'aller chercher nos autorités parmi les légendes. C'est aux écrits mêmes de saint Patrice que nous voulons les emprunter. Voici le neuvième canon du premier des deux conciles dont on lui attribue la rédaction : « Que jamais un moine et une femme ne demeurent sous le même toit, fussent-ils séparés. Qu'ils n'aillent pas d'un village à l'autre dans le même char, et qu'aucune conversation suivie ne s'établisse entre eux[2]. » Il s'agit évidemment ici de ces établissements où les deux sexes n'étaient séparés que par un mur intérieur[3]; et cette citation suffit, à notre avis, pour démontrer que l'auteur de la Triade s'est trompé, du moins en ce qui concerne saint Patrice. Se serait-il trompé de même en ce qui concerne les moines bretons, et son œuvre contiendrait-elle, sur les rapports des deux sexes dans les Églises de Bretagne et d'Irlande, la même transposition que nous y avons déjà constatée sur un autre point de discipline[4]?

Cela serait difficile à prouver quant à la Bretagne, si l'on n'y étudiait que les habitudes des monastères d'hommes. Le rigorisme en est au moins égal à celui de saint Patrice. Usserius cite plusieurs établissements fondés par des moines bretons, d'où les femmes ne pouvaient jamais approcher[5]. Mabillon remarqua, de son côté[6], qu'à Luxeuil et dans les autres colonies

[1] Bolland. 17 mart. tome II, p. 562, § 92 : « Sanxivit sanctus, ut a mulieribus « viri sequestrarentur, et utrique sua ædi- « ficia et oratoria distincta construeren- « tur. »

[2] Labbe, *Concil.* t. III, col. 1478. *Ut monachus et virgo insimal non versentur*, c. IX : « Monachus et virgo, unus ab hinc, et alia « ab aliunde, in uno hospitio non comma- « neant, nec in uno curru a villa in villam « discurrant, nec assidue invicem confabu- « lationem exerceant. »

[3] Voir plus haut, p. 165.

[4] Voir plus haut, p. 164.

[5] *Antiquit.* p. 488.

[6] *Act. SS.* sæc. II, præf. § 53.

bretonnes du continent, saint Columban et ses disciples n'admettaient même pas les laïques, et qu'à saint Gall on repoussait jusqu'aux clercs séculiers. La Triade a donc raison d'affirmer que les moines bretons éloignaient les femmes de leur cloître. Mais les femmes éloignaient-elles également les moines de leur demeure, et l'auteur de la Triade est-il dans le vrai lorsqu'il ajoute que ceux-ci refusaient de les diriger? Cette fois l'histoire est là pour le démentir. Et d'abord elle prouve, en thèse générale, que le rigorisme le plus absolu, déployé dans les congrégations d'hommes, n'exclut pas l'existence des doubles monastères. Ainsi dans la Grèce, où ces sortes d'établissements ont si longtemps prospéré, subsiste encore cette république monacale du mont Athos, d'où jamais ne peuvent approcher, non-seulement les femmes, mais même les animaux femelles. Puis si nous nous restreignons à la Bretagne, qu'y trouvons-nous, même durant cette première période resplendissante de vertus, que la Triade appelle la période des *très-saints?* Le plus saint de tous, l'apôtre de l'Irlande, qui, nous le savons, avait répudié les usages bretons pour ceux de Rome, saint Patrice, défend d'une manière formelle que les deux sexes soient rapprochés dans un même édifice. Or, aux époques de formation première, la législation n'est guère préventive, et les défenses surtout n'y portent jamais sur l'inconnu. Elles frappent des abus ou des vices; mais l'abus que veut réprimer saint Patrice n'ayant jamais eu lieu en Italie, et n'ayant encore lieu ni dans l'Espagne, ni dans les Gaules, n'est-on pas fondé à conclure que c'était sur un usage breton que portait l'interdiction du saint apôtre? Cette présomption, non-seulement se changerait en certitude; mais on trancherait d'un seul coup et dans notre sens les difficultés qui nous arrêtent, si l'on s'en rapportait au biographe d'un saint du nom de Fridolin, qui, selon les Bol-

ındistes[1], Mabillon[2], Lecointe[3], D. Bouquet[4], etc. serait passé es îles[5] sur le continent vers l'époque où mourut saint Patrice. D'après le biographe dont les assertions sont acceptées par ces grands critiques, Fridolin aurait fondé sur le Rhin, du temps de Clovis, le monastère double de Seckingen, qui, dès lors, serait le premier connu sur le continent et dont, par conséquent, le fondateur aurait dû emprunter l'idée à ses îles ou à l'Orient. D'un autre côté, cependant, les Bénédictins de l'Histoire littéraire ont prouvé[6], et fort bien prouvé, selon nous, que Fridolin vivait non pas au commencement, mais vers le milieu du VI^e^ siècle, et qu'ainsi il appartenait, non à la période durant laquelle vécut saint Patrice, mais à celle qui le suivit. Nous n'avons donc, en ce qui concerne l'existence des doubles monastères chez les Bretons durant la première des époques indiquées par la Triade (430-540), que des présomptions assez graves, et non pas encore des données positives. Ces données, les rencontrerons-nous dans la seconde époque (540-590) à laquelle nous pensons qu'appartient l'histoire de Fridolin? Cette histoire semblerait le promettre; mais elle renferme des diffi-

[1] Bolland. VI mart. t. I, p. 430.

[2] *Act. SS.* et *Annal.* t. II, p. 756.

[3] *Annal. eccles.* t. I, p. 255, ann. 508, § 39.

[4] *Scriptor. rer. gall.* t. III, ind. XXVIII et p. 388.

[5] D'après le biographe, qui n'a écrit qu'au X^e^ siècle (Bolland. VI martii, t. I, p. 431, c. I, n° 2) sur des documents qui n'étaient pas sous ses yeux, et dont il avait confié le texte à sa mémoire (*ibid.* p. 434), Fridolin serait né dans la *Scotie inférieure*, qui, ajoute ce biographe, n'est autre que l'Hibernie (*ibid.* t. I, c. I, n° 4); mais, plus loin, il rapporte que deux parents de Fridolin quittèrent, pour venir le rejoindre dans les Gaules, le pays des Northumbres, et lui apportèrent des nouvelles de sa patrie (*ibid.* p. 437, c. II, n° 23). Ce passage et diverses autres raisons nous porteraient à croire que, par la *Scotie inférieure*, il faut entendre l'Écosse et non l'Hibernie; mais nous n'avons aucun intérêt à éclaircir cette question, du moment que nous plaçons, avec les auteurs de l'Histoire littéraire (t. III, p. 297), l'existence de Fridolin au milieu du VI^e^ siècle, époque où l'Irlande était conquise aux usages de la Bretagne.

[6] *Hist. littér. de la Fr.* t. III, p. 297.

cultés que nous ne pourrons aborder que plus tard, après avoir étudié l'histoire des doubles monastères au sud des Gaules, où s'était fixé Fridolin avant de fonder Seckingen. Bornons-nous donc, pour l'instant, à interroger sur cette deuxième époque les faits qui concernent exclusivement les îles Britanniques ou leurs relations directes avec le nord des Gaules. Alors, ainsi que nous l'avons dit, deux écoles s'étaient formées en Irlande sous l'influence des moines du pays de Galles. L'une d'elles avait son foyer dans la Bangor d'Hibernie, l'autre dans l'île d'Iona. La première remania l'œuvre de saint Patrice et conquit l'Irlande; la seconde, restaurant et modifiant l'œuvre des Ninias et des Palladius, conquit l'Écosse. Cela fait, l'école d'Iona entreprit de convertir les Anglo-Saxons du Northumberland, et celle de Bangor, de réformer les Églises de France. L'une confia ce soin à Aidan [1], l'autre à Columban [2]. Ces saints personnages débutèrent par créer deux monastères d'hommes, Aidan à Lindisfarn, Columban à Luxeuil. Aidan, au rapport de Bède [3], était surtout remarquable par une éminente chasteté. Columban, ainsi que nous le répétions tout à l'heure d'après Mabillon [4], n'admettait même pas les laïques à communiquer avec ses moines. Mais sachons comment chacun d'eux organisa les monastères de femmes, et commençons, ainsi que le veut la chronologie, par suivre dans les Gaules les colonies hibernoises. Leur chef, saint Columban, y abordait à l'époque (585) [5] où finit, selon la Triade, cette seconde période à dater de laquelle les moines bretons refusèrent de diriger les femmes.

[1] « Ædan, utpote de insula, quæ voca- « tur Hii destinatus. » (Bed. iter. *Hist. eccles.* l. III, c. III, § 157, p. 161.)

[2] *Annal.* ap. Colgan. *Trias thaumat.*

[3] Bed. iter. *Histor. eccles.* lib. III, c. v, § 162, p. 165 : « Saluberrimum continen- « tiæ clericis exemplum reliquit. »

[4] Page 178.

[5] Pagi, *Critic.* anno 585, § 6, t. II, p. 676.

un peu plus tard (640) un établissement semblable, et y introduisait également le chant perpétuel[1]. Il ne saurait entrer dans notre plan d'énumérer toutes les congrégations de femmes établies dans les Gaules sur le modèle de celles qu'avaient organisées les disciples de saint Columban; mais, pour l'explication d'une double difficulté qui nous arrêtait naguère[2], nous remarquerons deux choses : la première, que si la propagation de ces établissements a lieu au nord de la Loire, là aussi se trouvaient les États de Clotaire II, cet adversaire politique de Brunehaut, dont Columban était l'adversaire religieux; la seconde, que si cette propagation, lente d'abord, prend tout à coup des développements inattendus, c'est avec l'aide d'une foule de Bretons, depuis saint Amand, cet Armoricain nantais[3], sous l'influence duquel furent fondées, au VII^e^ siècle, les abbayes doubles de Maubeuge, de Marchiennes, de Nivelle, où la fille de Pepin l'Ancien fixa une colonie d'Hibernois[4], jusqu'à cet autre Armoricain du pays de Rennes, Robert d'Arbrissel, le fondateur de Fontevrauld, dont l'institution n'est qu'un plagiat, ou, si l'on veut une dernière modification des doubles monastères.

Et maintenant, laissant de côté ces curieuses recherches, qui prolongeraient d'une manière démesurée notre excursion sur le continent, rentrons dans les îles pour y étudier l'organisation des établissements de femmes fondés par Aidan, cet autre propagateur illustre du monachisme breton. Ce fut lui qui le premier, selon Bède[5], ouvrit un couvent de femmes chez les

[1] Mabill. *Annal.* p. 379.

[2] Plus haut, p. 175.

[3] Mabill. *Act. SS.* sæc. II, p. 712; D. Bouquet, *Rer. gall. script.* t. III, p. 532, etc.

[4] Mabill. *Annal.* t. I, p. 420. Voir aussi l'histoire des doubles monastères de Hohenbourg, de Niedermunster, de St-Étienne, de Hasnon, de Notre-Dame de Soissons, de Pellemoutier, de Chelles, de Sainte-Vaudru, de *Camelaria*, de *Tuffiacum*, etc. dans le *Gall. christ.* dans les *Act. SS.* et les *Annal.* de Mabillon, *passim*.

[5] *Hist. eccl.* lib. IV, c. XXIII; cf. Mabill. *Annal.* t. I, p. 435.

Saxons de Northumbrie (vers 645). Il en confia d'abord la direction à une sainte dame du nom d'Héiu. Hilda, du sang royal des Northumbres, en fut la seconde abbesse. « Or Hilda, nous traduisons Bède, était d'une sagesse si parfaite, que l'évêque Aidan et d'autres saints l'aimaient particulièrement, la visitaient souvent et l'instruisaient avec soin, de sorte que cette servante du Christ put appliquer à la règle de son monastère les avis qu'elle avait reçus de ces éminents personnages[1]. » Bientôt même Hilda assujettit à cette règle un second monastère qu'elle fonda (655). C'est encore Bède qui l'atteste[2] et qui ajoute : « La sainte abbesse faisait vaquer les moines placés sous sa direction à l'étude des divines écritures et à des œuvres de sainteté, de sorte que la plupart se trouvaient capables des plus hautes dignités ecclésiastiques; et nous même, nous avons vu sortir de cette abbaye cinq clercs également instruits, également saints, qui tous furent évêques..... Parmi eux, Oftfor avait étudié dans l'un et l'autre des monastères que dirigeait l'abbesse Hilda[3]. » Les deux premiers couvents de femmes, en Northumbrie, étaient donc des doubles monastères; et s'il restait quelques doutes à ce sujet, il suffirait de lire, toujours dans Bède, le touchant épisode de ce pauvre paysan qui, au milieu des festins de ses égaux, voyait avec tristesse la harpe passer de main en main, et qui fuyait lorsqu'elle arrivait à lui, parce qu'il ne savait point improviser; mais le paysan, après un songe divin, se réveillant un jour poëte, fut présenté à Hilda, qui le reçut dans le monastère *avec tous les siens*[4], l'in-

[1] Bed. iter. *Hist. eccles.* l. IV, c. XXIII, § 324, p. 302.

[2] *Id. ibid.* § 325 : « Eisdem quibus prius « monasterium [Hereteu], etiam hoc [Strea- « neshalch] disciplinis vitæ regularis insti- « tuit. »

[3] Bed. iter. *Histor. eccles.* l. IV, c. XIV, § 326.

[4] *Id. ibid.* § 333, p. 309 : « Susceptum- « que in monasterium *cum omnibus suis* fra- « trem coborti associavit. »

corpora à la cohorte des frères, « et désormais, dit Bède, il chantait à volonté mille choses merveilleuses sur l'origine de toute créature, sur l'affranchissement d'Israël, sur la passion du Christ, sur la descente de l'Esprit saint, et, lorsqu'il fut près de mourir, on le porta dans l'édifice destiné aux malades et aux mourants, et sa dernière prière fut encore une poésie [1]. »

Dans cette narration du vénérable chroniqueur, nous traduisons ces mots : *Susceptum cum omnibus suis in monasterium*, par ceux-ci : « Il fut reçu dans le monastère avec tous les siens; » mais nous ne sommes pas assez certain de cette traduction pour en conclure que, dès l'époque d'Aidan, les doubles monastères fussent organisés dans les îles comme ils l'étaient du temps de Fructueux dans l'Espagne. En poursuivant l'étude de Bède, peut-être acquerrons-nous sur ce point plus de lumières.

Aidan, selon ce grave historien [2], eut pour successeur, dans la direction de la nouvelle église britto-northumbre, Finan, qui avait été élevé comme lui à Iona. Or Finan, s'il faut en croire le légendaire à qui nous devons sa Vie [3], « consacra au Christ la vierge Ebba, fille et sœur des rois de Northumbrie; ..... et alors une double famille militait en Angleterre sous les drapeaux du Seigneur, savoir : la réunion d'une multitude sacrée d'hommes et le chœur innombrable des vierges résidant en un même lieu sous la direction d'un seul père ou d'une seule mère. Cette double famille habitait séparément en divers monastères et livrait un perpétuel combat de chasteté contre les puissances des ténèbres. C'est afin de suivre leurs vestiges qu'Ebba foula

[1] Bed. iter. *Histor. ecclesiast.* lib. IV, c. XXIII.

[2] « Successit vero ei in episcopatum Fi- « nan, et ipse illo ab Hii Scottorum insula « ac monasteria destinatus... » (*Ibid.* l. III, c. XVII, § 196, p. 194.)

[3] Capgrav. apud Alford. *Annal.* t. II, p. 378, ann. 683, § 2.

aux pieds la fleur de sa jeunesse..... » Complétons et vérifions les renseignements du légendaire, en citant Bède lui-même[1] : « Dans le monastère de Coldingham (fondé par Ebba[2]), il se trouvait un saint personnage de la race des Scots d'Hibernie, dont le nom était Adamman..... Celui-ci, adonné aux larmes, à la pénitence, aux veilles, ne prenait de nourriture que le samedi et le dimanche..... Or il arriva qu'une nuit, pendant qu'il était en prières, il se trouva tout à coup à ses côtés un inconnu qui, le voyant effrayé, lui dit de ne pas craindre, et ajouta : « Tu fais bien de veiller et de prier..... car tout à « l'heure, en parcourant ce monastère, en visitant les cellules « et les lits de chacun, je n'ai trouvé personne qui s'occupât du « salut de son âme; mais hommes et femmes, tous sont endor- « mis ou bien veillent pour pécher. Dans chaque cellule, où « l'on devrait lire et prier, on ne fait que manger, boire, causer « et se divertir; et même les vierges, unies à Dieu, dépouillant « toute réserve, se mettent, aussitôt qu'elles le peuvent, à tisser « de légers vêtements pour se parer comme des fiancées, au « péril de leur âme, ou pour s'attirer les bonnes grâces des « hommes du dehors[3]. Aussi le ciel réserve-t-il pour ce lieu « une terrible vengeance : il sera dévoré par le feu..... » Lorsque Adamman eut révélé cette vision, pendant quelques jours les habitants de Coldingham furent effrayés et firent trêve à leurs désordres; mais bientôt ils y retournèrent, et la vision d'Adamman s'accomplit. « Tous ces faits, ajoute Bède, m'ont été attestés par mon confrère le prêtre Edgisl, qui alors habitait ce couvent, mais qui, après l'incendie, s'était réfugié dans le nôtre. » Le châtiment de Coldingham n'eut d'ailleurs pas plus de résultats que n'en avait eu la vision d'Adamman. Les au-

[1] *Hist. eccles.* l. IV, c. XXV.

[2] Mabill. *Annal.* t. I, p. 510.

[3] Bed. iter. *Hist. eccles.* l. IV, c. XXV, § 338, p. 314.

tres monastères doubles de la Northumbrie persévérèrent dans la voie dangereuse où les sollicitait l'imprudence même de leur constitution, et Bède, dans ses vieux jours, eut la douleur de voir la corruption à son comble. C'est ce que constate une lettre qu'il adressait, six mois avant sa mort, à son ami Egbert, évêque d'York, lettre où il lui dit : « J'aurais voulu pouvoir, dans un secret entretien, vous exposer ce que je désire, ce que je crois nécessaire; mais les infirmités s'y opposent et j'en suis réduit à vous écrire[1]..... » Le correspondant d'Egbert lui parle d'abord de la nécessité de multiplier les évêchés en Northumbrie; puis il continue : « Que si l'argent manque pour doter ces fondations nouvelles, il existe d'innombrables pseudo-monastères des deux sexes, récemment élevés d'après un plan inepte, dans lesquels rien ne se passe de conforme à la vie monastique, et dont on peut employer les biens en fondations plus sages. En effet, depuis une trentaine d'années environ, ... c'est-à-dire depuis l'an 705, les officiers laïques des rois de Northumbrie et leurs femmes, conservant toujours les avantages dont ils jouissent dans le siècle, ont créé une foule d'établissements où, sous le titre d'abbé, ils réunissent des moines de même forme; ou plutôt des apostats chassés des vrais monastères[2]. » Nous nous arrêtons ici. Tout ce que nous avions à constater pour l'instant, et nous croyons y avoir réussi, c'est que la Triade d'Usserius transpose les faits en attribuant au monastère breton une réserve qui ne se rencontrait que dans les monastères fondés par saint Patrice, et en faisant remonter à ce dernier les traditions imprudentes que l'on trouve, au contraire, exclusivement établies dans les cloîtres de la Bretagne. Dès lors nous pouvons conclure, après avoir étudié les faits, comme nous étions tenté de le faire par induction, que l'idée première des monastères

[1] Mabill. *Annal.* t. II, p. 97. — [2] *Ibid.* p. 98.

doubles ne dérivait pour la Bretagne ni de l'Italie, ni des doctrines de saint Patrice. Ce point établi, il nous reste à savoir d'où elle dérivait réellement.

Dans les pages précédentes, nous avons suivi l'histoire des doubles monastères depuis l'Asie, à travers le continent européen, jusqu'aux îles Britanniques. Maintenant, nous allons revenir des îles Britanniques en Asie, à travers le continent. Après avoir constaté que les établissements dont nous nous occupons naissent dans l'Orient, que l'Italie en repousse l'institution, que l'Espagne l'emprunte des Grecs, que les Gaules la reçoivent, on ne sait de quelles mains, il nous reste à démontrer que les îles Britanniques l'adoptent malgré l'Italie, sans l'Espagne, avant les Gaules, où elles l'introduisent, et que, par conséquent, l'Asie la leur communique directement. De toutes ces questions la plus difficile est celle qui concerne les Gaules; les autres n'offrent que des difficultés secondaires, dont nous croyons devoir préalablement nous débarrasser en quelques lignes.

Après avoir cité l'épître de Bède, dont nous avons transcrit nous-même ce qui est relatif aux monastères élevés par les grands de Northumbrie, Mabillon ajoute : « Les établissements dont il est ici question ressemblent aux faux monastères de l'Espagne, où se réunissaient des séculiers avec leurs femmes et leurs enfants pour y vivre à leur gré et sans règle. » Nous ne pensons pas que de ce rapprochement Mabillon ait voulu conclure que les pseudo-monastères anglais fussent une imitation de ceux de l'Espagne. En effet, Bède indique la date précise où ces sortes d'établissements parurent en Northumbrie : c'était l'an 705. A cette époque, l'Espagne les connaissait depuis deux siècles, il est vrai; mais, durant ces deux siècles, l'histoire ne signale aucune communication politique ou religieuse entre

l'île et la péninsule, que sépare toute la largeur de l'Europe, et qui, toutes deux, étaient alors absorbées dans leurs malheurs; de sorte que, à notre avis, c'est à ces malheurs mêmes, ou à la corruption dont ils s'alimentaient, qu'il faut attribuer l'origine des pseudo-monastères bretons, comme nous leur avons déjà attribué celle des pseudo-monastères d'Espagne[1]. Les mêmes causes auront amené les mêmes résultats; mais, quoi qu'il en soit de cette hypothèse, nous n'avons pas à nous en préoccuper autrement, car il ne s'agit pour nous que d'étudier la propagation des établissements où les deux sexes vivaient rapprochés et régulièrement organisés en deux congrégations distinctes. Or ces établissements paraissent, à vingt-cinq ans de distance seulement, dans la péninsule et dans les îles (618-vers 645), et n'y paraissent que dans le VII^e^ siècle, tandis que, dès le milieu du VI^e^, on peut constater leur existence dans les Gaules. Si donc la Bretagne en a pris l'idée quelque part en Europe, c'est aux Gaules, et non pas à l'Espagne qu'elle aura fait cet emprunt. Nous voici donc revenu, après avoir dégagé la question de ses difficultés accessoires, au point essentiel, à celui sur lequel nous nous séparons du docteur Lingard[2].

Ce savant homme, on se le rappelle sans doute, pense que les doubles monastères de la Bretagne ont été créés à l'imitation de ceux des Gaules; mais il ajoute, ce qui est loin de donner à son opinion toute la force dont elle serait susceptible, que, dans les Gaules, ce sont les doubles monastères fondés par saint Columban qui ont servi de types à ceux que l'histoire nous fait connaître en Bretagne. Ces derniers, en effet, sont chronologiquement postérieurs d'une trentaine d'années à la mort de saint Columban, et c'est là, sans doute, ce qui a fait illusion à Lingard. Il n'aura donc pas songé que, au lieu de

[1] Page 170. — [2] Voir plus haut, p. 165.

résoudre la difficulté, son hypothèse ne fait que la reculer; si les Northumbres ont emprunté à Columban l'idée des doubles monastères, à qui donc celui-ci l'a-t-il empruntée lui-même? A l'Irlande, dont il avait sucé les doctrines bretonnes, ou bien à la Gaule, dans laquelle il se présentait comme réformateur? Certes, il suffit de connaître le caractère de cet austère cénobite et l'opiniâtreté avec laquelle il soutint, non-seulement contre les Gaules soulevées, mais contre Rome même, les usages de son Église [1], pour en conclure qu'il n'eût point sacrifié le rigorisme légitime de celle-ci aux coutumes dangereuses qu'il eût rencontrées sur le continent. Dans les Gaules, il est vrai, se trouvaient déjà, au moment où il y pénétrait, trois doubles monastères dont Lingard semble n'avoir pas eu connaissance; mais le saint réformateur a pu les connaître, bien qu'il n'en ait jamais personnellement approché; supposons donc, si l'on veut, contre toute vraisemblance, qu'ils ont servi de modèle aux congrégations de femmes, que lui et ses disciples organisèrent. Ce sera prêter au système de Lingard une probabilité équivoque, la seule dont il soit susceptible; ce ne sera point encore résoudre la question; car il faudrait pour cela qu'en remontant à l'origine des trois monastères doubles de la Gaule, sur lesquels se serait modelé saint Columban, il demeurât constaté que les fondateurs n'en ont pas été puiser l'idée première dans les îles Britanniques. Tâchons donc d'élucider cette origine, autour de laquelle se concentrent désormais toutes les difficultés.

Nous avons dit [2], et il faut prouver avant tout, que les Gaules n'ont connu les doubles monastères qu'à dater de la dernière moitié du VI^e^ siècle. Bien avant cette époque, sans doute, des couvents de femmes s'y étaient établis; mais au commence-

[1] *Biblioth. PP.* — [2] Voir p. 173.

ment de ce siècle même, le célèbre concile d'Agde (506) recommandait encore de construire ces couvents bien loin de ceux des hommes, à cause des embûches du démon, *propter insidias diaboli* [1]. L'Église gauloise était donc alors fort loin d'admettre l'idée des doubles monastères. L'archevêque d'Arles, qui avait présidé le concile de 506, saint Césaire, jetait l'année suivante (507) les premières fondations d'un établissement qu'il mit sous la direction de sa sœur d'abord, puis de sa nièce [2], et en faveur duquel il écrivit la règle la plus ancienne que l'on sache avoir été faite pour des religieuses cloîtrées [3]. Dans cette règle, il désigne individuellement tous les clercs auxquels les nécessités du culte peuvent donner accès, non pas dans les édifices intérieurs, mais seulement dans l'oratoire du monastère, et ces clercs sont l'évêque, un proviseur, un économe, un prêtre, un diacre, un sous-diacre et deux lecteurs [4]. Saint Césaire mit la dernière main à cette règle l'an 534 [5]; il la fit observer jusqu'à sa mort, arrivée en 542. Son deuxième successeur, saint Aurélien, en aggrava les dispositions, et mourut le 16 juin 551 [6]. Jusqu'au milieu du VI^e^ siècle, on le voit, il n'était

[1] « Monasteria puellarum longius a monasteriis monachorum, aut propter insidias diaboli, aut propter oblocutiones hominum, collocentur. » (Labb. *Concil.* t. IV, c. XXVIII, p. 1388.)

[2] *Hist. litt. de la Fr.* t. III, p. 274.

[3] *Ibid.* p. 220.

[4] « Ante omnia propter custodiendam famam vestram, nullus virorum in secreta « parte in monasterio et in oratoriis introeat, « exceptis episcopis, provisore, et presbitero, diacono, subdiacono, et uno vel « duobus lectoribus, quos et ætas et vita « commendet, qui aliquoties missas facere « debeant. Cum vero ante tecta retractanda « sunt, aut ostia vel fenestræ sunt compo- « nendæ, aut aliquid hujusmodi reparan- « dum, artifices tantum et servi ad operan- « dum aliquid, si necessitas exegerit, cum « provisore introeant, sed nec ipse sine li- « centia aut permissu matris. Ipse vero pro- « visor, interiorem partem monasterii, nisi « pro eis utilitatibus quam superius com- « prehendimus, nunquam introeat, et aut « nunquam aut difficile sine abbatissa aut « alia honoratissima teste.... » (Holstenius, *Cod. reg.* t. II, *Regula sancti Cæsar.* c. XXXIII; Lecointe, *Annales*, t. I, p. 481, an 536, § 87, etc. Voir art. 35 et les lettres, *Appendix*, p. 106 et 110.)

[5] *Hist. litt. de la Fr.* t. III, p. 220.

[6] *Ibid.* p. 254.

pas question dans les Gaules de faire desservir les couvents de femmes par des congrégations de moines. Deux ans après la mort de Césaire (544), sainte Radegonde, la royale épouse de Clotaire Ier, prit le voile[1]; cinq ans après la mort d'Aurélien (556), elle se rendit à Poitiers pour y fonder une retraite où elle pût, avec de saintes filles, se vouer à Dieu[2]; à ces filles elle donne la règle de saint Césaire[3]; mais près de leur retraite, à une époque inconnue, elle créa un collége de moines pour les desservir[4]. Ces deux établissements de Radegonde formèrent le premier monastère double que l'histoire signale d'une manière positive en Europe. Où cette pieuse reine en avait-elle puisé l'idée? C'est ce que personne ne s'est encore demandé. La question, cependant, méritait d'être posée, car la réponse n'est pas sans difficultés. Elle en soulève de réelles, qui consistent à expliquer quand et comment une congrégation d'hommes a pu être introduite dans un monastère où était suivie la règle de saint Césaire. Elle en soulève de factices, qui résultent de ce que Mabillon, Lecointe et Martenne[5] se sont trompés sur l'époque à laquelle cette dernière règle a été adoptée par Radegonde. Ces difficultés, cependant, ne sont pas insolubles, et nous espérons les faire disparaître. Commençons par celles qui concernent l'époque où la sainte fondatrice adopta la règle de saint Césaire. Cette époque est postérieure à la fondation même de son établissement; car Fortunat et l'avis de bien des biographes de Radegonde représentent cette princesse dirigeant sa congrégation, *priusquam exciperet Arelatensem*

[1] Mabill. *Annal.* t. I, p. 123; *Act. SS.* sæc. 1, p. 319; Ad. de Valois.

[2] *Hist. litt. de la Fr.* t. III, p. 347 et 661.

[3] Mabill. *Act. SS.* sæc. 1, p. 323; Martenne, *Anecd.* t. I, p. 3.

[4] Mabill. *Annal.* t. I, p. 124.

[5] *Id. ibid.* p. 156; Lecointe, *Annal.* t. II, p. 121, ann. 570, § 3; Martenne, *Thes. anecd.* t. I.

regulam; ce sont les expressions de Fortunat[1]. Quand reçut-elle donc cette règle? D'après les grands critiques que nous venons de nommer, elle n'y aurait soumis qu'en 569 le monastère qu'elle avait institué dès 556. Cette opinion, qui d'ailleurs nous serait favorable, en prolongeant la période inconnue d'une première organisation durant laquelle se seraient produites et affermies les habitudes manifestement contraires à l'esprit de la règle; cette opinion, disons-nous, est fondée sur une phrase amphibologique de Grégoire de Tours. Cet historien dit, en parlant d'une démarche faite en 569 par Radegonde et par Agnès, qu'elle avait choisie pour abbesse : « Are-« latensem urbem expetunt, de qua regula B. Cæsarii excepta, « regis se tuitione munierunt[2]. » Mabillon et Lecointe, faisant un ablatif absolu de ces mots : *regula excepta,* traduisent : « Radegonde et Agnès se rendent dans Arles, et après y avoir reçu la règle de saint Césaire, elles obtiennent la protection du roi. »

Nous pensons, au contraire, que Grégoire de Tours, à côté du participe *suscepta,* a sous-entendu l'auxiliaire *fuerat,* et qu'il faut traduire : « Radegonde et Agnès se rendent dans Arles, d'où elles avaient reçu la règle de saint Césaire, et y obtiennent la protection du roi. » En effet, depuis Lecointe et Mabillon, Martenne a mis en lumière un monument qui rend inadmissible toute autre interprétation[3] : c'est une lettre de sainte Césarie, la seconde abbesse d'Arles, qui, d'après la demande de Radegonde, lui envoie la règle de saint Césaire. Cette lettre, il est vrai, n'offre aucune date, et Martenne lui assigne celle de 570, sans doute pour se conformer à l'opinion de Mabillon et de Lecointe; mais il n'a pas réfléchi que ces savants hommes avaient reconnu tous deux que Césarie était morte et rempla-

[1] *Act. SS. ord. S. Bened.* sæc. I, p. 323, § 24.

[2] *Hist. eccles.* l. IX, c. XL.

[3] *Thes. anecd.* t. I, p. 3.

cée par Liliola dès 562 [1], et qu'ainsi l'envoi de la lettre et de la règle est antérieur à 562. C'est ce qu'ont parfaitement remarqué les auteurs de l'Histoire littéraire [2], qui fixent approximativement cette date à l'an 557. Nous la fixerons d'une manière précise à l'an 559, d'après un second passage de Grégoire de Tours, emprunté au testament de Radegonde elle-même. « J'ai d'abord constitué un monastère de filles dans la ville de Poitiers, dit la sainte fondatrice; puis j'ai donné à ma congrégation la règle de saint Césaire, et quand cette règle eut été approuvée par l'évêque de cette cité, j'ai fait élire pour abbesse Agnès, ma maîtresse et ma sœur..... qu'a bénie saint Germain lui-même [3]. » Or la consécration d'Agnès par saint Germain avait eu lieu, d'après Mabillon [4], en 559. C'est donc à dater de cette époque que fonctionne dans Poitiers la règle dont la consécration d'une abbesse était le complément indispensable et signalait la mise en activité; ainsi, pour nous résumer, le monastère de Radegonde est fondé en 556. Il est soumis avant 559 à une discipline inconnue, après 559 à la règle de saint Césaire.

Cette règle une fois adoptée, Radegonde s'y attacha de plus en plus; vers 566, elle en fit sanctionner par un concile les dispositions les plus sévères [5], et son testament ne semble dressé que pour en maintenir la stricte exécution [6]. A sa mort, cependant, son monastère était desservi, non par quelques clercs séculiers, ainsi que le voulait la règle; mais, contrairement à cette règle, par un collége de moines [7]. Comment expliquer la pré-

[1] *Annal. bened.* t. I, p. 147, § 9; *Annal.* t. II, p. 16, ann. 562, § 30.

[2] *Ibid.* t. III, p. 276.

[3] Gregor. Turon. l. IX, c. XLII, t. II, p. 200 et 201.

[4] Mabill. *Annal.* t. I, p. 140; conf. Lecointe, *Annal.* t. I, p. 860, ann. 559, § 11.

[5] Greg. Tur. l. IX, c. XXXIX, t. II, p. 191; conf. Lecointe, *Annal.* t. II, p. 122, ann. 570.

[6] Greg. Tur. l. IX, c. XLII, t. II, p. 199-204; cf. Lecointe, *Annal.* p. 323, ann. 587, § 5.

[7] « Venerabilis Arnegisilus abbas basi-

sence d'une congrégation d'hommes près d'un monastère de filles, malgré les décrets du concile d'Agde et les constitutions du saint évêque qui l'avait présidé. La manière la plus plausible de le faire, nous l'avons déjà laissé pressentir, serait d'admettre que la coexistence des deux communautés, dans l'établissement de Radegonde, y est antérieure à l'adoption de la règle, et tient à une organisation première, dont tous les éléments n'ont pu sans doute se modifier à la fois; mais cette explication n'est pas la seule qui se présente. Le champ des conjectures ouvert, ne peut-on point supposer, par exemple, que Radegonde, chez laquelle nous aurons bientôt à constater un grand amour de la nouveauté, a modifié la règle de saint Césaire après l'avoir acceptée dans toute son étendue? A l'appui de cette dernière hypothèse, l'histoire fournirait même des raisons fort spécieuses et doublement contraires à notre manière de voir; car elles tendraient aussi à établir une filiation entre les monastères doubles de la Gaule et ceux de l'Orient. Ces raisons, avant de les combattre, nous allons essayer de les exposer et de les faire valoir de notre mieux.

En 568, c'est-à-dire deux ans après avoir fait consacrer par un concile l'exécution de la règle d'Arles dans son établissement, Radegonde obtint du roi Sigebert[1] la permission de tenter, près de l'empereur d'Orient, une démarche pour obtenir quelques fragments de la vraie croix. Cette démarche réussit; mais l'évêque de Poitiers, Marovée, qui certainement l'avait

« licæ beatæ reginæ cum suis monachis « exivit, etc. » (*Vit. S. Radeg.* ap. *Act. SS. ord. S. Bened.* sæc. I, p. 334.)

[1] « Tempore Sigiberti, postquam Ma- « roveus episcopatum urbis adeptus est, « acceptis epistolis Sigiberti regis, pro fide « ac devotione Radegundis beatæ, in par- « tes Orientis clericos destinat, pro domi- « nicæ crucis ligno..... Qui euntes detu- « lerunt hæc pignora. » (Gregor. Turon. l. IX, c. XL, t. II, p. 193, et *Glor. martyr.* l. I, c. V, t. II, p. 333; conf. *Vit. S. Radeg.* ap. *Act. SS. ord. S. Bened.* sæc. I, p. 330-331.)

approuvée, et qui même l'aurait fait faire en son nom, si l'on en croit Grégoire de Tours[1]; Marovée, disons-nous, refusa de recevoir la sainte relique lorsqu'elle arriva, et Sigebert fut obligé d'envoyer à Poitiers l'évêque de Tours pour la placer dans le couvent de Radegonde, qui prit désormais le nom de Sainte-Croix[2].

A quoi tenait la répugnance subite de Marovée? Rien ne paraît la motiver au premier abord; mais l'histoire de Radegonde, écrite par Baudonivie, son élève, offre quelques faits qui, rapprochés, en donnent peut-être l'explication. Ainsi Radegonde envoie pour remercier l'empereur une seconde ambassade, dont fait partie un personnage du nom de *Banisaios*. Or ce personnage, dont le nom est évidemment grec[3], se trouve désigné comme le serviteur de Radegonde[4]. Celle-ci a donc fait plus d'un emprunt, et des emprunts de plus d'une espèce, à l'Orient. Peut-être même en a-t-elle fait venir une colonie de clercs grecs, car Baudonivie dit que la sainte croix est entrée à Poitiers avec une congrégation de saints, *cum congregatione sanctorum*[5]. Cette congrégation ne serait-elle pas précisément celle qui du couvent de Sainte-Croix doit faire un double monastère? et la répugnance subite de Marovée pour la précieuse relique ne tient-elle point à la méfiance qu'inspire un tel cortége au sage évêque gaulois? Cela est d'autant plus probable, que le mécontement de ce dernier se prolongea sans interruption depuis cette époque jusqu'après la mort de Radegonde[6], et qu'il refusa toujours de consacrer l'église élevée par celle-ci

[1] Voir la note précédente.

[2] Gregor. Turon. l. IX, c. XL.

[3] Βάναυσος, *faber*.

[4] « Servus beatæ reginæ nomine Bani- « saios... » (*Act. SS. ord. S. Bened.* sæc. I, p. 332, § 20.)

[5] *Acta SS. ord. S. Bened.* sæc. I, p. 331, § 19.

[6] « Ex hoc scandalo de die in diem pro- « pagato, tempus migrationis beatæ Rade- « gundis advenit. » (Gregor. Turon. l. IX, c. XL, t. II, p. 194.)

pour ses moines[1]; de sorte que la sainte reine fut ensevelie et l'église consacrée par l'évêque de Tours, dépêché une seconde fois à Poitiers, d'où Marovée s'était absenté. La conclusion, on le voit, est facile à déduire : c'est à l'Orient, et après avoir embrassé la règle de saint Césaire, que Radegonde emprunta l'idée du premier monastère double que l'on connaisse en Europe.

Voici nos motifs pour ne pas admettre cette conclusion. La fondatrice était contemporaine de Justinien. Les lois de ce dernier contre les doubles monastères furent portées en 529 et renouvelées en 539, cinq ans seulement avant que Radegonde prît le voile (544). Il n'est pas probable que du vivant du législateur, et postérieurement à ses lois, l'institution qu'elles frappaient ait survécu en Grèce, ni qu'elle ait trouvé des propagateurs au moment où on la flétrissait. Sainte Radegonde, il est vrai, ne députa en Orient que trois ans après la mort de Justinien (565-568); mais c'est cela même qui rend plus improbable de sa part l'idée d'un plagiat grec. Les prescriptions du code s'étaient affermies par un usage de trente années; Justinien avait légué à son élève, à son neveu, le soin de continuer son œuvre, et c'était à ce neveu que s'adressait Radegonde pour obtenir un fragment de la vraie croix. Justin eût-il envoyé avec la précieuse relique une colonie de clercs pour fonder en Europe des établissements que son oncle et lui proscrivaient en Orient? Non certes : mais comment interpréter alors ce que dit Baudonivie de cette congrégation de saints qui accompagnent la croix lors de son entrée à Poitiers? Cette congrégation pourrait n'être d'abord, dans le langage de l'époque, que celle des clercs de quelque ville ou de quelque monastère voisins de Tours, qui auraient accompagné triomphalement la sainte relique, ne prévoyant pas ou voulant prévenir, à l'instigation

[1] Gregor. *De gloria confessor.* c. CVI; cf. Mabill. *Annal.* t. I, p. 193.

de Radegonde, les difficultés soulevées par le refus de Marovée; mais nous pensons plutôt que Baudonivie ne veut parler, dans son mauvais latin, que des reliques nombreuses de saints orientaux envoyées, outre celle de la croix, par l'empereur grec à Radegonde [1]. Quant au nom de *Banisaios,* c'est celui d'un serviteur, *servus,* dit Baudonivie, peut-être celui d'un forgeron (*βάναυσος*), dont Justin aura fait présent à la veuve de Clotaire Ier. D'ailleurs, ce serviteur n'est qu'un personnage accessoire de l'ambassade, le chef est un prêtre du nom de *Réowal,* et de ce nom, complétement breton, l'on pourrait tirer des conséquences contraires à celles que l'on voudrait induire du nom grec de *Banisaios* [2]. Il ne reste donc à expliquer que la répugnance de Marovée lorsqu'il s'agit de consacrer l'église élevée par Radegonde pour les moines attachés à sa congrégation. Or cette répugnance nous renonçons à l'expliquer : mais nous ferons mieux; nous prouverons qu'il est impossible de l'attribuer à l'introduction d'un collége de moines dans le monastère de Sainte-Croix. Rappelons-nous, en effet, que le mécon-

[1] Mabill. *Act. SS.* t. I, p. 331 : « Cum « comitatu sanctorum quos incessabiliter « invocabat, missos suos direxit... Obtinuit « beatum lignum,... et multas sanctorum « reliquias... At ubi lignum... Pictavis ci- « vitatem, cum congregatione sanctorum « advenit, etc. »

[2] D'après Mabillon (*Annal.* I, 156), ce Réowal aurait même été deux fois député en Orient par Radegonde; mais nous pouvons d'autant moins adopter cette opinion du savant bénédictin, qu'elle l'a porté à placer la première de ces ambassades avant celle qui eut pour but d'obtenir un fragment de la vraie croix, et par laquelle s'ouvrirent, selon nous, les relations de Radegonde avec l'Orient. L'erreur de Mabillon vient du peu d'ordre que met Baudonivie dans ses récits. Celle-ci, en effet, parle, 1° d'une mission de Réowal à Jérusalem (*Act. SS.* sæc. 1, p. 330, § 15); 2° de l'ambassade qui rapporte la vraie croix (*ibid.* p. 331, § 18); 3° d'une autre ambassade, où Réowal fut chargé de remercier l'empereur (*ibid.* § 20). Mais cette dernière mission et celle qui conduit Réowal à Jérusalem s'accomplissent dans le même voyage, et postérieurement à l'envoi de la croix sainte, comme le prouve ce passage de Grégoire de Tours : « Crucis reliquias.... « regina Radegundis..... in monasterium « pictavense... collocavit; misitque pueros « *iterum* Hierosolymis, ac per totam Orien- « tis plagam. » (*Gloria martyr.* l. I, c. v.)

tentement de l'évêque de Poitiers est postérieur à 568; puis, écoutons Baudonivie : « Un personnage illustre, nommé *Léon,* fut appelé à un concile synodal par les hommes apostoliques Léontius (évêque de Bordeaux) et Eusébius (évêque de Saintes). En chemin, ses yeux se couvrirent tout à coup de nuages.... de manière à pouvoir à peine distinguer sa route. Il entra dans le monastère de Radegonde.... se rendit à l'oratoire dédié à Notre-Dame Marie....; il en sortit clairvoyant. Tout le concile l'entendit attester ce miracle, et, à son retour, nous en recueillîmes les détails de sa bouche même. Sa reconnaissance lui fit creuser les fondements de la basilique de Notre-Dame Radegonde, et donner cent sous pour sa construction [1]. » L'oratoire dédié à la Vierge était la chapelle intérieure du couvent des femmes; la basilique était l'église du collége des moines [2]. Le concile auquel se rendait Léon n'est indiqué ni dans la collection de Sirmond, ni dans celle de Labbe. Il a même échappé aux Bénédictins dans l'unique volume de la collection qu'ils n'ont pu terminer, et cependant les auteurs du *Gallia christiana* l'avaient signalé d'après le récit de Baudonivie, mais en déclarant qu'ils ne pouvaient en assigner la date [3]. Or nous croyons pouvoir affirmer que cette date est de beaucoup antérieure au mécontentement de Marovée. En effet, l'un des évêques qui convoquent le concile, Eusébius, était mort avant 561; car, selon Fortunat [4], son successeur est Émérius, et, selon Grégoire de Tours [5], Émérius est institué par Clotaire Ier, qui mourut en 561, tout le monde en convient, et même avant le 19 mars 561, ce que personne n'a remarqué, bien que cette date résulte des notes chronologiques qui accompagnent une

[1] Mabill. *Act. SS.* t. I, p. 330, § 16.
[2] *Ibid.* p. 333, n. c.
[3] *Gall. christ.* t. II, p. 1299.
[4] Lib. I, carm. 12.
[5] Greg. Tur. l. IV, c. XXVI, t. I, p. 218; cf. Lecointe, *Annal.* t. I, p. 7, ann. 562, § 8.

éclipse de soleil dont il est question au chapitre XIII de la Chronique de Frédegaire[1]. Mais si Eusébius était mort avant 561, Léon a donc été guéri miraculeusement avant la même époque, et sa reconnaissance a fondé la basilique des moines plus de sept ans avant la rupture de Marovée et de Radegonde. Cette rupture ne tient donc pas à l'introduction d'un collége de moines dans le monastère. Bien plus, si l'introduction de ce collége est antérieure de sept ans au moins à la rupture, elle précède aussi, et du même espace de temps à peu près, la première ambassade de Radegonde en Orient. Ce n'est donc pas à cette ambassade qu'on peut rapporter l'origine du double monastère de Poitiers: mais ce n'est pas tout; la date de 561, assignée à la construction de la basilique des moines, n'est qu'approximative, et nous pensons que le fragment déjà cité de Baudonivie permet d'en déterminer une plus précise et tout à fait propre à trancher les dernières difficultés de la question. Selon Baudonivie, témoin oculaire, Léon est entré pour obtenir sa guérison dans l'oratoire intérieur des femmes[2]. Or Léon était laïque, et l'oratoire se trouvait inaccessible aux laïques depuis l'adoption de la règle de saint Césaire[3]. Cette règle, nous l'avons prouvé, fut adoptée en 559. La guérison de Léon, sa gratitude, les libéralités qui en sont le résultat, doivent donc être antérieures à 559. Mais Radegonde n'était arrivée à Poitiers qu'en 556. Évidemment son monastère et son oratoire

[1] « Post [Clothacarii] funera... hi quatuor [ejus filii] divisionem legitimam faciunt. Deditque sors Guntchramno regnum Chlodomeris, ac tenere sedem Aurelianensem. » (Greg. Tur. ap. *Rer. gall. script.* t. II, l. IV, c. XXII, p. 214.) « Anno XXXII regni Guntchramni, ita a mane usque ad mediam diem sol minoratus est, ut tertia pars ex ipso vix appareret. » (Fredegar. *Chronicon, ibid.* t. II, c. XIII, p. 419.)

[2] « Qui ingressus monasterium beatæ [Radegundis], ubi filias suas ei devotus tradidit Domino servituras, introivit in oratorium Domnæ Mariæ nomini dedicatum..... » (Mabill. *Act. SS.* t. I, p. 330, § 16.)

[3] Art. 33, ap. Holsten. t. III; cf. A. Lecointe, *Annal. eccl.* t. I, p. 481, § 88.

n'avaient pu être construits avant 557. C'est donc en 557 au plus tôt, en 558 au plus tard, qu'il faut placer le concile omis dans toutes les collections, et dont le *Gallia christiana* n'avait point déterminé la date, et, dès lors, on peut affirmer que Radegonde avait constitué un monastère double, non-seulement dix ans avant l'ambassade d'Orient et la rupture de Marovée, mais deux ans environ avant l'adoption de la règle de saint Césaire. Ainsi se trouvent confirmées par les faits ces données du simple raisonnement d'après lesquelles nous pensions devoir placer la fondation du collége des moines dans la période inconnue que Fortunat indique à l'origine de l'établissement de Radegonde.

Mais cette première période, nous l'avons circonscrite dans un espace de trois ans au plus (556-559), et pour acquérir à nos raisonnements un dernier degré d'évidence, il faudrait que, durant ces trois années, nous pussions signaler un fait auquel se rattache la fondation qu'il est, selon nous, impossible d'attribuer à la seconde période. Nous ne reculons pas devant cette nécessité, et le fait dont nous avons besoin pour y satisfaire, nous espérons l'avoir trouvé dans la vie de ce Fridolin qui, selon les Bollandistes, Mabillon, Lecointe, D. Bouquet, aurait fondé un monastère double plus d'un demi-siècle avant sainte Radegonde. Nous n'avons pu, on se le rappelle, adopter cette opinion, qui nous eût été si favorable, et nous nous sommes rangé à celle des auteurs de l'Histoire littéraire. Or d'après ces auteurs, à la chronologie desquels nous allons strictement nous conformer, Fridolin avait quitté l'Hibernie en 539[1]. Pendant six ans il avait parcouru les Gaules; puis il était venu, en 545, se fixer à Poitiers, où bientôt le rejoignirent plusieurs Hibernois ses parents[2]. A peu près dans le même temps, il fut

[1] *Hist. litt. de la Fr.* t. III, p. 660. — [2] Bolland. 6 mart. t. I, p. 437, c. II, n° 23.

élu abbé de Saint-Hilaire, et devint ainsi le premier personnage de l'ordre monastique en Poitou. Onze ans plus tard, Radegonde vint chercher un asile dans la ville qu'il édifiait de sa sainteté. « Or, dit Baudonivie, de quelque contrée que vînt un serviteur de Dieu, Radegonde s'informait avec le plus grand soin du mode d'après lequel il honorait le Seigneur; et si elle apprenait quelque chose de nouveau qu'elle-même ne pratiquât point, elle n'avait de repos que lorsqu'elle l'avait accompli et fait accomplir par toute sa congrégation [1]. » Ces quelques lignes ne semblent-elles point faire allusion à Fridolin, et d'après l'ardeur que Baudonivie signale dans Radegonde pour les nouveautés pieuses, est-il probable que la sainte fondatrice soit demeurée inaccessible aux suggestions du moine hibernois? Nous croyons le contraire, et peut-être pourrions-nous invoquer à l'appui de cette opinion la lettre d'un maire du palais d'Austrasie sous Sigebert, de Gogon, qui, parlant de Fridolin, se félicite de ce que sa doctrine ajoute à l'éclat des palais, *de cujus doctrina regum sunt ornata palatia* [2]. Mais quelle était cette doctrine, et comment y rattacher l'origine des doubles monastères dans les Gaules? Par divers faits dont l'ensemble nous paraît concluant. En 559 Fridolin, abbé de Saint-Hilaire, après quatorze ans de séjour abandonne Poitiers pour n'y plus revenir [3]. C'est précisément en 559 que Radegonde embrasse la règle de saint Césaire. Fridolin verrait-il avec peine le changement apporté à une organisation qu'il aurait conseillée? Il laisse à Poitiers cependant les Hibernois qu'il y avait amenés, son biographe l'atteste [4]. En effet, malgré l'adoption d'une règle

[1] Mabill. *Act. SS.* t. I, p. 328, § 9.

[2] Duchesne, *Script.* t. I, p. 844, perperam, 864. (Voir *Hist. litt. de la Fr.* t. III, p. 298.)

[3] *Hist. litt. de la Fr.* t. III, p. 297 et 662.

[4] « Apparuit ei S. Hilarius.... eum sic « alloquens :.... Noli diutius deinceps hic « morari, quia tuis nepotibus a Deo conce-

nouvelle, la congrégation des moines subsiste dans le couvent de Sainte-Croix, et même en dehors du couvent, et nous avons vu un prêtre [1], dont le nom révèle une origine bretonne, Réowal, employé par Radegonde à ses affaires. Mais que devient Fridolin? Après avoir erré neuf ans en Austrasie, où il élève, pour les hommes, une foule de monastères, tous dédiés à saint Hilaire [2], il termine sa carrière dans une île du Rhin, à Seckingen, où il fonde un monastère double au moment même où Radegonde va députer en Orient (568) [3]. Ne faisait-il, dans cette dernière période de sa vie, que transporter à l'autre extrémité de la France les souvenirs qu'il avait pu recueillir à Poitiers; ou cherchait-il au loin des contrées dans lesquelles il fût plus sûr de faire adopter les traditions de sa patrie, en les plaçant cette fois sous le patronage d'un des saints les plus vénérés des Gaules? Admettons un instant la première hypothèse, et supposons que Seckingen était une imitation de Sainte-Croix, comme les autres fondations de Fridolin étaient une réminiscence de Saint-Hilaire. Attribuons encore, si l'on veut, à l'exemple donné par Radegonde la fondation d'un troisième monastère double, fondation qui a lieu de son vivant (575) et dans son voisinage, à Durin, dans le diocèse de Nantes [4]; mais

« ditur, quatenus post tuam abcessionem « hunc locum ad Dei non cessent procu- « rare servitium....

« Ille vero per orationis sanctitatem apud « Deum et S. Hilarium, licentiâ commea- « tuque proficiscendi sumpto, cum pacis os- « cula daret pontifici, ceteris suis amicis in « eorum certam, sibique promissam com- « mendavit fidem suos dulcissimos, de qui- « bus superius dictum est, nepotes; quos « divina coactus jussione, non solum exu- « les, sed sua carentes paternitate, relin- « quebat orphanos, etc.... » (Boll. 6 mart. t. I, p. 437 et 438, l. I, c. III, nos 24 et 26.)

[1] Réowal était à cette époque un prêtre séculier, comme l'atteste Baudonivie (*Act. SS.* sæc. I, p. 330, § 15.)

[2] *Hist. litt. de la Fr.* t. III, p. 297.

[3] *Ibid.*

[4] « Devenit Durivum [Martinus] in quo « binis Deo militabant castris fortium cœ- « tus athletarum et castarum chorus virgi- « num. » (Mabill. *Act. SS.* sæc. I, p. 374.) «..... Durivum venit. Porro hoc in loco « Martinus duo ædificaverat cœnobia, quo- « rum unum virorum insignibant agmina,

remarquons cependant que, par un singulier hasard, le nouveau fondateur, Martin de Vertou, est un des saints bretons les plus vénérés de la petite Bretagne, et qu'il avait longtemps séjourné dans la grande[1]. Il avait, il est vrai, également parcouru l'Italie, et, si l'on en croit un de ses biographes[2], c'est d'Italie qu'il aurait apporté la règle de son monastère de Vertou; mais Durin, où mourut saint Martin, est postérieur à Vertou[3], et son établissement paraît contredire l'assertion du biographe, ou prouver, du moins, que le fondateur armoricain appliquait aux congrégations de femmes des idées qu'il n'avait certainement pas rapportées d'Italie. D'ailleurs nous supposons, pour l'instant, qu'il les avait empruntées de Radegonde; mais si celle-ci exerce tant d'influence sur des étrangers accourus de lointains pays, à bien plus forte raison, sans doute, fait-elle goûter autour d'elle, à ses anciens sujets, une institution que son rang, ses relations, ses vertus doivent environner de faveur? Nullement; et malgré la puissance de la reine, malgré l'exemple de la sainte, non-seulement durant sa vie, mais longtemps après sa mort aucun monastère purement gaulois ou franc n'adopta le genre de vie dans lequel persévérèrent isolément les trois abbayes de Poitiers, de Seckingen et de Durin; et lorsque ces trois abbayes sortirent de l'isolement où elles végétèrent un demi-siècle, c'est qu'un autre Hiberno-Breton, saint Columban, vint raviver une institution prête à s'éteindre, et à laquelle l'influence politique du saint adversaire de Brunehaut put donner seule l'extension qu'elle prit au nord de la Loire. Où donc Radegonde aurait-elle puisé l'idée qu'elle

« aliud sane sanctimonialium gubernabatur « caterva. » (*Act. SS.* p. 686, § 16; cf. Mabill. *Annal.* t. I, p. 149.)

[1] Orderic Vital, l. VI.

[2] Mabill. *Act. SS.* sæc. I, p. 685.

[3] Voir les deux vies précédemment citées dans Mabill. *Act. SS.* sæc. I, p. 374 et 686.

eût fait partager à tant de Bretons? Dans les conciles des Gaules? dans la règle de saint Césaire? dans l'Orient? Nous avons démontré le contraire. Rien absolument rien avant 556 ne peut faire naître cette idée à Radegonde sur le continent; mais, plus d'un demi-siècle auparavant, les écrits de saint Patrice en constatent l'existence en Bretagne. Après saint Patrice, les usages bretons envahissent l'Irlande. C'est d'Irlande que vient Fridolin; c'est en Bretagne que séjourne saint Martin de Vertou. Saint Columban sort d'Irlande, et saint Aidan d'une colonie irlandaise. Dès lors, nous le demandons de bonne foi, ne paraît-il pas avéré que la Bretagne introduit dans les Gaules, et non pas les Gaules dans la Bretagne, l'institution des doubles monastères? Mais d'où cette institution était-elle venue à la Bretagne? Du temps de saint Patrice, nous l'avons démontré, l'Asie était le seul point du continent où elle existât, et comme ce saint personnage la combat dans les îles, il faut, de toute nécessité, qu'elle y dérive immédiatement de la Grèce. La Bretagne, moins surveillée, moins éclairée que les autres contrées de l'Occident, ou, si l'on veut, plus sûre de sa propre sagesse, aura organisé ses monastères de femmes, comme Mabillon pense qu'elle a organisé ses monastères d'hommes, d'après les rites de l'Asie. Mais cette opinion ne contredit-elle pas les doctrines que nous avons établies dans le premier chapitre de ce mémoire? Ne donne-t-elle pas gain de cause aux réformateurs des derniers siècles, dont la critique s'est attachée à retrouver des usages orientaux dans les coutumes bretonnes qui diffèrent de celles de Rome? Loin de là, car ceux-ci ne se contentent pas de constater une prétendue identité entre certains usages bretons et les usages de l'Orient; ils veulent que ces usages remontent à l'origine du christianisme en Bretagne, et qu'ils prouvent que l'Évangile y est venu directement de l'Asie. Or,

établir une filiation entre le monachisme asiatique et celui des Bretons, c'est indiquer, pour tout usage grec que l'on rencontrerait en Bretagne, la possibilité d'une origine postérieure à celle du christianisme [1]; c'est renverser le système des novateurs jusque dans sa base; c'est, en même temps, écarter du nôtre toute espèce de difficulté; ainsi c'est expliquer en particulier, pour la question qui nous occupe, comment l'Église bretonne, sans jamais autoriser le mariage des clercs, a pu donner lieu, cependant, aux vagues traditions accueillies par les ennemis de l'Église romaine, en se montrant moins scrupuleuse que celle-ci à écarter ce qui pouvait faire naître de fâcheuses présomptions contre le célibat de son clergé. C'est établir en général, pour notre thèse, qu'une diversité de coutume ne prouve rien contre l'identité d'origine; enfin c'est indiquer, ainsi que nous l'avions promis, le v^e^ siècle comme l'époque probable où cette diversité a pu s'établir, et le vi^e^ comme l'époque certaine où elle s'est propagée. Il nous reste à compléter et à contrôler ces résultats par l'étude des deux dernières questions, qui concernent, on se le rappelle, l'époque de la célébration des Pâques, et celle où se manifeste l'animadversion de la Bretagne pour les usages de l'Église romaine.

V. Dans la première partie de ce mémoire, nous avons établi qu'il y avait eu longtemps identité parfaite entre la manière dont la Bretagne et l'Italie célébraient les Pâques. Nous avons ajouté, cependant, qu'à la longue certains usages avaient prévalu dans l'Église bretonne, qui différaient à peu près également de ceux des Églises d'Orient et d'Occident. Il nous reste à déterminer, d'une manière plus précise, quels

[1] « Pour trouver des moines, il faut rencontrer une règle, une communauté, un habit particulier, etc... et c'est ce qu'on ne trouve point qu'après saint Antoine. » (Thomassin, *Discipl. de l'Église*, t. I, col. 422, § 11.)

sont ces usages, et l'époque où ils s'étaient introduits dans les îles.

L'histoire permet d'établir à cet égard trois hypothèses. Une seule, sans doute, contient la vérité; mais toutes ont quelque chose de si spécieux ou de si instructif, que nous nous croyons obligé de les examiner successivement.

1° Nous savons déjà, sur le témoignage de Constantin et de saint Athanase, que la Bretagne et tout l'Occident furent unanimes pour la célébration des Pâques jusqu'au milieu du IVe siècle. Un passage de Gildas, répété par Bède [1], prouve que cette bonne harmonie subsista jusqu'à l'usurpation de Maxime, c'est-à-dire jusque vers 383. « Avant cette époque, dit l'écrivain breton, la tête et les membres du Christ étaient restés doucement unis; mais [alors] l'atroce perfidie des Ariens vomit sur notre île tous les venins du continent, et, frayant en quelque sorte le chemin de la mer, amena après elle une foule d'hérésies empoisonnées, qui glissèrent facilement leur virus au sein d'un pays toujours avide de nouveautés. » De tant d'hérésies, Gildas ne nommant que l'arianisme, auquel on ne peut attribuer aucune erreur sur les Pâques, nous avons recherché, parmi les hérésies contemporaines, celles dont la Bretagne avait pu adopter les idées sur ce point, et nous nous sommes arrêté d'abord à l'erreur de Novatien. Celui-ci, qui avait porté dans le christianisme la philosophie des stoïciens [2], s'était séparé en 251 de l'Église, parce qu'elle ne voulait pas admettre son rigorisme exagéré contre l'idolâtrie et contre ceux d'entre les chrétiens que la persécution y avait momentanément rame-

[1] Gildas iter. § 12, p. 19; cf. Bed. iter. *Hist. eccl.* l. I, c. VIII, § 22, p. 23.

[2] « Alia est philosophorum et stoicorum « ratio.... qui dicunt omnia peccata paria « esse, et virum gravem non facile flecti « oportere; inter christianos autem et phi- « losophos plurimum distat, etc. » (S. Cyprian. *Oper.* p. 70.)

nés. Bientôt les points de dissidence s'étaient multipliés; ainsi ses disciples retranchaient du baptême l'imposition des mains et l'onction par le chrême [1]. Plus tard, dans un conciliabule tenu en Phrygie (vers 368), ils adoptèrent la supputation des juifs pour la célébration des Pâques, en conservant toutefois l'habitude de les célébrer un dimanche [2]. Au moment où s'opéra ce changement, il se trouvait également en Phrygie des Montanistes, qui célébraient la Pâque de la même manière [3], qui de plus erraient comme les Novatiens dans la forme du baptême, qui se montraient comme eux d'un rigorisme extrême, et qui, comme eux, avaient l'habitude de multiplier les évêques, dont ils plaçaient les siéges jusque dans de simples bourgades. Or, environ trente-cinq ans après, il se trouvait et des Novatiens et des Montanistes sur les côtes des Gaules qui font face à la Bretagne, et peut-être en Bretagne même. Vers 405, en effet, le pape Innocent Ier donnait à Victricius, évêque de Rouen, des instructions pour ramener ces hérétiques à l'Église [4]; mais Victricius était Breton [5], et les évêques bretons avaient imploré son aide pour repousser une hérésie [6]. L'erreur qu'il était allé combattre en Bretagne ne serait-elle pas la même que celle dont l'entretenait Innocent Ier? On serait tenté de le croire en rapprochant de la lettre de ce saint pape l'un des conciles de saint Patrice. En effet, dans ce concile, il est non-seulement,

[1] Theodoret, *Hær. fab.* t. IV, l. III, c. v, p. 229; conf. Tillemont, *Mémoires*, t. III, p. 476.

[2] Sozom. *Hist. eccl.* liv. VII, c. XVIII, p. 732.

[3] Tillemont, *Mémoires*, t. II, p. 448, et t. III, p. 61. Baillet (*Hist. des fêtes mobiles*, t. II, p. 25) prétend même que c'est du Montanisme que sortirent les vrais Quartodécimants; mais nous pensons qu'en cela il s'avance beaucoup trop. (Voir Tillemont, *Mémoires*, t. II, p. 447.)

[4] « Ut venientes a Novatianis vel Montensibus, per manus tantum impositionem suscipiantur, etc. » (Labbe, *Concil.* t. II, col. 125, c. VIII.)

[5] Bolland. 7 août, t. I, p. 192; *Hist. litt. de la France*, t. IV, avertiss. p. XLI.

[6] *Ibid.* t. II, p. 261.

quoique obscurément, question des Novatiens[1]; mais le septième canon reproduit presque littéralement le huitième paragraphe adressé par le pape à Victricius[2]. « Lorsque les Novatiens et les Montanistes reviennent à nous, disait Innocent, il faut les recevoir simplement par l'imposition des mains; car, quoique baptisés par des hérétiques, ils le sont toujours au nom du Christ; mais il faut être sévère pour ceux des nôtres qui, passant à leurs doctrines, se sont fait rebaptiser. » — « Il est décidé, dit saint Patrice, qu'il ne faut pas conférer le baptême à ceux qui ont reçu ce sacrement, n'importe de qui; car la main du semeur ne souille pas la semence, pourvu toutefois qu'il s'agisse bien de baptiser, et non de rebaptiser. Gardons-nous donc de verser l'eau baptismale sur ceux qui ont erré dans la foi; il suffit de leur imposer les mains. » Enfin un siècle après saint Patrice, lorsque les missionnaires romains parurent dans l'île, saint Augustin, leur chef, ne demandait que trois choses aux Bretons pour les rallier à son Église: c'était de prêcher les idolâtres, de renoncer aux formes particulières de leur baptême, et enfin de ne plus faire concourir leurs Pâques avec le XIV^e^ jour de la lune[3]. Or les traits distinctifs des doctrines novatiennes, nous l'avons vu, étaient précisément une haine profonde de l'idolâtrie, un baptême incomplet, et le choix du XIV pour la célébration de

[1] « Quid.... inter Novatianum et chris-
« tianum interest, nisi quod Novatianus,
« indesinenter, christianus vero per tem-
« pus abstineat, ut locus, et tempus, et
« persona per omnia observetur. » (Labbe, *Concil.* t. III, c. XIV, p. 1483.)

[2] *Ibid.* p. 1482 : « Non abluendos autem
« lapsos a fide credamus, nisi per imposi-
« tionem manus accipi, etc. »

[3] « Dicebat autem eis : Quia in multis
« quidem nostræ consuetudini, imo uni-
« versalis ecclesiæ, contraria geritis; et ta-
« men si in tribus his mihi obtemperare
« vultis, ut Pascha suo tempore celebretis;
« ut ministerium baptizandi, quo Deo re-
« nascimur, juxta morem sanctæ Romanæ
« et apostolicæ ecclesiæ compleatis; ut gen-
« Anglorum una nobiscum verbum Do-
« mini prædicetis; cetera quæ agitis, quam-
« vis moribus nostris contraria, æquanimi-
« ter cuncta tolerabimus. » (Bed. iter. l. II, c. II, § 93, p. 101.)

leurs Pâques. Que si de ces observations on rapproche ce penchant au rigorisme qui, selon Socrate, avait donné plus d'un prosélyte à Novatien dans les Églises d'Occident [1], et qui était un des caractères de l'Église bretonne [2], ainsi que cette prodigalité avec laquelle les Bretons, comme les hérétiques de Phrygie, peuplaient d'évêques leurs bourgades [3], on sera tenté de prendre pour une solution ce qui n'est, au fond, qu'une première et spécieuse hypothèse. Nous-même, avouons-le, nous l'avons un instant pensé; mais des raisons puissantes nous ont bientôt fait rejeter cette opinion; et d'abord jamais personne encore n'a signalé en Bretagne la présence des Novatiens. Cela n'était pas propre à nous donner confiance dans notre explication de cette hypothèse; puis c'est en parlant de ces hérétiques, que Gildas traite leur chef de *porc noir;* et l'écrivain breton était trop attaché aux coutumes de son Église pour parler ainsi de celui à qui elle les aurait empruntées. Enfin, trente-cinq ans seulement séparent le moment où les Novatiens de Phrygie adoptèrent en partie la Pâque des Quartodécimans, et celui où l'on trouve des Novatiens dans le voisinage de la Bretagne. Comment trente-cinq années auraient-elles suffi à transporter leurs doctrines des bords de l'Hellespont à ceux de la Manche, et cela dans un moment où la première invasion permanente des barbares et la mort de Valens interrompaient pour longtemps toute relation entre l'Orient et l'Occident? N'est-il pas bien plus probable que les hérétiques dont il est question dans la lettre d'Innocent à Victricius descendaient directement de Novatien, qui, de son vivant même, avait trouvé des adeptes dans les Gaules [4]? Or Sozomène et

[1] Socrat. *Hist. ecclesiast.* l. IV, c. XVIII, p. 245, et l. VII, c. XVII, p. 354.

[2] Bed. iter. l. III, c. IV, § 162, p. 165.

[3] Voir la Triade, dans O'Connor, *Rer. hib. script.* t. II, p. 164.

[4] *Hist. litt. de la Fr.* t. I, part. I, p. 405.

Socrate[1] disent formellement que les Novatiens occidentaux ne se séparèrent jamais de Rome pour solenniser la résurrection du Sauveur. D'ailleurs ceux qui se trouvaient au v^e^ siècle dans le voisinage de la Bretagne, fussent-ils même venus d'Orient, on ne saurait pour cela rattacher les erreurs des Bretons à leurs usages, non plus qu'à ceux des Montanistes, leurs voisins. Un passage de Sozomène s'y oppose, passage que les plus savants hommes, tels qu'Usserius[2] et Valois[3], avaient voulu corriger, faute de le comprendre, mais que Daniel a parfaitement expliqué dans une dissertation sur laquelle nous aurons bientôt à revenir[4]. D'après ce passage, les Novatiens et les Montanistes célébraient la Passion, mais ne célébraient jamais la Résurrection le XIV^e^ jour de la lune[5], époque où les Bretons solennisaient certainement cette dernière fête, lorsque le XIV était un dimanche. On le voit, c'est dans une autre explication qu'il faut chercher la vérité.

2° La seconde qui se présente ferait découler l'erreur des Bretons, concernant les Pâques, d'emprunts faits au cycle asiatique d'Anatolius de Laodicée, et rendrait ces emprunts contemporains de l'introduction du pélagianisme dans les îles. Pélage, on le sait, était Breton d'origine[6]. Après avoir séjourné longtemps en Italie[7], il se retira dans la Palestine, à Jérusalem même, et c'est là qu'il passa les quatorze années de sa vie durant lesquelles il lutta le plus vivement contre l'Église[8]. Or

[1] Sozom. *Histor. eccles.* l. VI, c. XXIV, p. 670; Socrat. *Hist. eccl.* l. IV, c. XXVIII, p. 246.

[2] *Dissertatio de anno solari Macedonum et Asianorum*, c. II, p. 97, ad calcem *Annal. Vet. et Nov. Testam.* 1722.

[3] *Annal. in Sozomen.* p. 154 et 155; cf. Tillemont, *Mémoires*, t. II, p. 673, n° XI.

[4] Daniel, *Rec. de div. ouvr.* t. III, p. 496.

[5] Sozom. *Hist. eccles.* l. VIII, c. XVIII, p. 732.

[6] Usser. *Antiq.* p. 112; Alford, *Annal.* t. I; Pagi, *Critica*, t. II, p. 100, ann. 420, § 32.

[7] Pagi, *Crit.* ann. 405, §§ 2 et 3, p. 68.

[8] *Ibid.* ann. 411, § 9, p. 106; 412, § 12,

c'était tout près de la Palestine, à Laodicée de Syrie, qu'Anatolius avait dressé un cycle d'après lequel la Pâque pouvait coïncider, comme celle des juifs, avec le XIV^e^ jour de la première lune, mais devait toujours se célébrer le dimanche [1]. Or les Bretons, qui solennisaient la leur à dater du XIV^e^ jour, et toujours le dimanche, prétendaient qu'en cela ils se conformaient aux doctrines d'Anatolius [2]: mais de qui tenaient-ils ces doctrines, sinon probablement de celui de leurs compatriotes qui avait pu les puiser à leur source, et qui leur inocula tant d'erreurs? Jamais, il est vrai, Pélage n'a été accusé aussi positivement d'avoir adopté la Pâque des juifs, et les novateurs ont habilement insisté sur ce point [3]; mais ne lui reprochait-on pas de proclamer que la loi de Moïse conduit au salut comme celle du Christ [4]? A défaut, toutefois, de textes formels, laissons de côté, si l'on veut, l'intervention présumée de Pélage entre Anatolius et les Bretons; pour n'être attribuée à personne, une intervention anonyme n'en sera pas moins nécessaire, car les Bretons connaissaient, personne ne le nie, les calculs d'Anatolius [5], et les invoquaient à l'appui des leurs. Du moment que

p. 111; 415, § 3, p. 120; Patouillet, *Hist. du Pélagianisme*, part. I, p. 43-252; S. August. *Oper.* præf. *passim*.

[1] Anatolii *Canon. paschal.* apud Bucherium, *De doctrina temporum*, p. 444; conf. Van der Hagen, *De Pseudo-Anatol.* p. 127, § 9. « Anatolius natione Alexandrinus, Laodiceæ Syriæ episcopus, philosophorum « disciplinis eruditus, plurimo sermone « celebratur. Cujus ingenii magnitudo de « libro quem super Pascha composuit..... « potest apertissime cognosci. » (Bed. Smith. *Chronicon*, p. 22, l. 23.)

[2] « Diem Pascha dominicum... a quarta- « decima luna, usque ad vicesimam... septemtrionalis Scottorum provincia et om- « nis natio Pictorum... celebrabat, æstivam- « ve in hac observatione sancti ac laude « digni patris Anatolii scripta secutam..... » (Bed. iter. *Hist. eccles.* l. III, c. III, § 155, p. 160; cf. c. XXV, § 232 et 233, p. 225.)

[3] Godwin, *De præsul. Angl.* introduct. c. II, p. 12.

[4] « Quoniam lex sic mittit ad regnum, « quemadmodum evangelium. » (S. August. *Oper.* t. X, col. 204; *De gestis Pelagii*, c. XI, § 23.)

[5] Bed. *Hist. eccl.* loc. cit. S. Columbani *Epistola ad Gregorium Magnum*, *Biblioth. PP.* t. XII, p. 32. « Non latet enim, ut

ce dernier fait demeure incontesté, qu'importe l'intermédiaire. Notre but n'est-il pas de remonter à la première origine des coutumes bretonnes, et cette origine, ne pouvons-nous, en ce qui concerne les Pâques, la rapporter directement aux calculs d'Anatolius? Sans doute ces calculs ne sont pas identiquement les mêmes que ceux de l'Église bretonne, puisqu'ils embrassent un cycle de dix-neuf ans, et les autres un cycle de quatre-vingt-quatre [1]; mais dans les deux cycles il se trouvait divers points identiques sur lesquels la coïncidence ne pouvait être fortuite; car, d'un côté, ces points s'écartaient de tous les calculs connus des Latins et des Grecs, comme l'a fort bien remarqué le savant Boucher [2]; et de l'autre, pour que ces points fussent d'accord entre eux, il avait fallu que l'auteur d'un des cycles où ils se rencontraient se mît en contradiction avec ses propres calculs, comme l'a démontré Van der Hagen, dans une dissertation anonyme qui donne la clef de ces difficultés [3]. Or il suffit d'exposer en quelques mots les résultats auxquels est parvenu le savoir si modeste et cependant incomparable du ministre protestant d'Amsterdam, pour nous dispenser d'insister plus longtemps sur notre seconde hypothèse. Le cycle breton et le cycle d'Anatolius procèdent bien au fond du même principe, et, malgré la différence de leur étendue, ce sont bien les mêmes doctrines qui y prévalent; car tous deux sont dressés de manière à autoriser la célébration des Pâques le XIV^e^ jour de la lune. Mais, chose étrange! ce n'est pas le cycle breton qui procède du cycle asiatique, c'est celui-ci qui procède du cycle breton. En d'autres termes, le canon d'Anatolius, que Boucher

« credo, efficaciam tuam, quantum Anato-
« lius, miræ doctrinæ vir..... de hac lunæ
« ætate vituperando disputet..... »

[1] Usser. *Antiq.* p. 482; cf. Van der Hagen, *De Pseudo-Anat.* p. 140, § 40.

[2] Bucherius, *De doctrina temporum*, p. 451 et 456.

[3] Van der Hagen, *De Pseudo-Anatolii canone paschali*, præf. p. 118 et 134, § 27 et sqq.

a publié le premier sur les papiers de Sirmond[1], et dans lequel son respect n'a osé taxer d'erreurs ce qu'il appelle avec réserve des paradoxes[2]; ce cycle que non-seulement les Bretons en l'invoquant, mais que les missionnaires romains, en cherchant à l'interpréter, traitaient avec la plus grande déférence, et dont Bède s'efforçait, à diverses reprises, de concilier les contradictions[3]; ce cycle, enfin, que les Tillemont, les D. Cellier, les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* acceptaient comme authentique[4], n'est, en réalité, que l'œuvre d'un faussaire; le faussaire, Van der Hagen l'a démontré, était un Breton[5], et ce Breton était précisément contemporain des premiers missionnaires envoyés par Rome; son œuvre fournissait à son Église la seule autorité qu'elle pût opposer à Rome[6]. C'est donc sur un faux

[1] Bucher. *De Doctrina temporum*, præf. p. xv.

[2] Bucher. *ibid.* p. 451, 457; cf. Van der Hagen, *ibid. Præfat. ad Anat.* p. 115.

[3] Bedæ *Oper. De tempor. ration.* t. II, c. IV, XXXIII et XL, p. 52, 80 *bis* et 114, et surtout *De æquinoctio vernali juxta Anatol. epistola, ibid.* p. 230.

[4] Tillemont, *Mémoires*, t. IV, p. 307; D. Cellier, *Hist. des ant. eccl.* t. II, p. 303; l'*Art de vérifier*, t. I, p. XXII, note de la dissert. sur les dates.

[5] « Hujus libelli auctorem fuisse impos- « torem, qui sua Anatolio supposuit, cer- « tum est, etc. » (*De Pseudo-Anatol.* § 41, p. 141.)

[6] Van der Hagen a remarqué fort judicieusement que l'imposteur révélait lui-même son imposture, en faisant invoquer par Anatolius, qui vivait dans le III^e^ siècle, saint Jérôme et saint Isidore, qui vivaient, l'un dans le V^e^, l'autre dans le VII^e^. « Majo- « res nostri, dit le faux Anatolius, hebræo- « rum et græcorum librorum peritissimi, « Isidorum et Hieronymum et Clementem « dico, etc. » — « Genuinus Anatolius, dit « Van der Hagen, Hieronymum... inter ma- « jores suos numerare non potuit... » (*De Pseudo-Anatol.* § 37, p. 138.) Le savant critique, essayant ensuite de déterminer l'époque où vivait l'imposteur, croit devoir le rendre contemporain d'Isidore de Séville, qui est mort en 636. D'après Van der Hagen, le faux Anatolius doit même avoir écrit avant 634, époque où un fragment de ses œuvres se trouve cité dans une lettre de ce Cumin, abbé d'Iona, dont nous avons déjà parlé plus haut (page 138). Mais, nous le demandons, si le faussaire était, comme nous le croyons, contemporain d'Isidore de Séville, aurait-il eu l'imprudence de faire invoquer l'autorité de celui-ci par un évêque grec mort depuis longtemps? N'eût-ce pas été révéler immédiatement sa supercherie? Nous ne concevons pas que cette observation ait échappé à Van der Hagen. Une autre remarque non moins probante contre sa manière de voir, mais qui, cette

que repose le meilleur argument employé pour affilier la Bretagne à l'Asie, et cette fois les novateurs ne sauraient se refuser à l'évidence : c'est un ministre du saint Évangile qui a détruit leur meilleur argument, et renversé notre seconde hypothèse.

Mais puisque, pour établir la première, les témoignages his-

fois, pouvait plus facilement échapper à son habituelle sagacité, ressort d'une lettre de saint Columban. Cette lettre, adressée à saint Grégoire le Grand, mort en 604, est écrite, selon les Bénédictins de l'*Histoire littéraire* (t. III, pag. 514 et 664), avant 602. Or, dans cette lettre, Columban (*Biblioth. PP.* t. XII, p. 32) cite un fragment d'Anatolius qui se retrouve textuellement dans le pseudo-canon publié par Boucher (*De doctr. tempor.* p. 443). Or saint Isidore commençait à peine à être connu en 602, car il ne fut investi de l'épiscopat qu'après 599 (D. Cellier, *Hist. des aut. ecclésiast.* t. XVII, p. 622), et non pas en 595, comme Van der Hagen l'affirme. (*De Pseudo-Anatol.* § 36, p. 138.) De plus son livre des Origines, où se trouve son cycle pascal (S. Isidori *Oper.* p. 49; *Origin.* l. VI, c. XVII), n'était pas encore publié à cette époque (*ibid.*), et, d'après Van der Hagen lui-même, ce cycle ne commence qu'en l'an 627. Il est donc évident que ce n'est pas Isidore de Séville qu'a voulu désigner le faussaire; mais quel Isidore? D. Cellier (*ibid.* t. II, p. 207), appuyé du seul texte que nous venons de citer, croit devoir supposer deux personnages du nom de Jérôme et d'Isidore qui, dans le III^e^ siècle, auraient écrit sur les Pâques. Nous ne pouvons admettre cette supposition. Ce que dit le faussaire de la science hébraïque de saint Jérôme ne s'applique qu'à l'illustre traducteur des saintes Écritures, et, au lieu de créer un Isidore inconnu, nous pensons que le faux Anatolius avait en vue quelque autre personnage de ce nom (ils sont nombreux) qui, dans l'Orient, se serait occupé de la question des Pâques, comme l'ont fait, dans cette même contrée, saint Jérôme et saint Clément (d'Alexandrie). (D. Cellier, *ibid.* p. 309.) Quoi qu'il en soit, la fausseté du canon produit sous le nom d'Anatolius n'en reste pas moins démontrée, et par la mention qui s'y trouve de saint Jérôme, et par vingt autres raisons qu'a produites Van der Hagen; mais depuis l'époque de saint Jérôme, il n'y eut dans l'Église d'autre dispute sur la fixation des Pâques au XIV^e^ jour de la lune pascale, que celle dont l'arrivée d'Augustin fut le signal entre l'Église bretonne et les apôtres anglo-saxons (59). Mais nous avons vu que, dès 602, un fragment du faux canon était allégué par saint Columban. C'était donc entre 59 et 602 qu'avait écrit le faussaire. Saint Columban n'avait donc pas connu le pseudo-canon lorsqu'il vivait dans les îles Britanniques. Comment, du fond de ces îles, lui était-il parvenu si vite au sein de la Bourgogne? Comment l'avait-il adopté si promptement? Comment le cite-t-il avec tant de constance, s'il l'avait si récemment adopté? Nous ne savons, et nous nous bornons à remarquer que le pseudo-canon est cité sur le continent, par un Breton, trente-deux années avant qu'un autre Breton (Cumin) le cite dans la Bretagne même.

toriques nous ont paru insuffisants, et que, cette fois, ils se trouvent faux, quel est donc, à notre avis, le premier document dont la critique puisse se servir pour remonter à la véritable origine des dissidences qui, après le concile de Nicée, s'étaient établies entre Rome et la Bretagne touchant la célébration des Pâques? Ce monument, on doit le pressentir, c'est encore cette précieuse Triade, qui touche à tous les points controversés entre les novateurs anglais et les partisans des origines romaines. Voici ce qu'elle dit relativement à la question qui nous occupe : « Durant la première époque (celle de saint Patrice), il n'y avait qu'une seule Pâque; on la célébrait à dater du XIV^e^ jour de la lune après l'équinoxe du printemps... Durant la seconde époque (celle de la propagande bretonne), il n'y avait encore qu'une seule Pâque, toujours célébrée à dater du XIV^e^ jour de la lune... Mais durant la troisième (celle de la mission romaine), cette fête fut diversement solennisée : par les uns, à dater du XIV^e^ jour, par les autres, à dater du XVI^e^...[1] » Ce fragment de la Triade nous semble de la plus grande exactitude, sauf une légère erreur de copiste qui ne touche à aucun point essentiel, et qui, d'ailleurs, se corrige d'elle-même; car chacun sait que le jour des Pâques peut tomber, pour l'Église romaine, à dater du XV^e^ et non du XVI^e^ jour de la lune[2];

[1] « Primus ordo... Unum Pascha XIV « luna post æquinoctium vernale celebra- « bant... Secundus ordo... Unum Pascha « XIV luna... Tertius ordo... Diversam so- « lemnitatem Paschalem, alii enim resur- « rectionem XIV luna, vel XVI, cum duris « [diversis?] intentionibus celebrabant. » (O'Connor, *Rer. hib. script.* t. II, p. 164.) Le manuscrit que reproduisait Fleming (*ibid.* p. 163), au lieu de ces mots : *vel XVI*, portait ceux-ci : *vel XIII*; mais il est évident que le copiste avait pris pour deux unités les deux branches du chiffre romain V, car jamais on n'a célébré les Pâques avant le XIV de la lune de mars. (Daniel, *Recueil de div. ouvr.* t. III, p. 474; Usser. *Antiq.* p. 480.) « Il n'y a rien de plus aisé que de lire V pour II et II pour V, lorsque les deux chiffres ne sont pas bien écartés, ou que les deux jambages du V ne sont pas bien unis par en bas. » (*Art de vérif. les dates*, t. I, dissert. p. XXXI.)

[2] Longtemps d'ailleurs, c'est-à-dire jusqu'en 532, l'Église romaine avait fait courir

mais si nous admettons la Triade sans autre rectification, nous reconnaissons donc que, dès la première époque, c'est-à-dire du temps de saint Patrice, et durant la seconde, c'est-à-dire depuis la réaction tentée par les moines cambriens, l'Irlande célébrait les Pâques comme la Bretagne, à dater du XIV^e^ jour de la lune. La supputation romaine n'aurait donc été connue que de la troisième époque, et saint Patrice, à notre avis, se serait trouvé en opposition avec Rome sur un point fort grave; dès lors comment prétendons-nous qu'il avait répudié toutes les coutumes de son Église originelle, pour embrasser celles de l'Italie? Disons-le de suite. Cette date du XIV, pour la célébration des Pâques, n'avait été posée ni par la Bretagne ni par saint Patrice. Elle provenait des Gaules, d'où l'avait apportée peut-être saint Patrice, ou plus probablement son maître, saint Germain d'Auxerre; et, loin d'être en opposition avec la supputation romaine, elle n'était, dans le principe, que cette supputation rectifiée. A toutes ces assertions, cependant, nous sentons qu'il manque des preuves. Nous allons essayer d'en établir, avec le plus de clarté qu'il nous sera possible, dans une matière aussi difficile.

3° La question des Pâques était encore à peu près incom-

les Pâques à dater du XVI^e^ jour de la lune; et cependant nous ne croyons point que l'auteur de la Triade ait voulu indiquer par ce chiffre l'époque où l'Église romaine célébrait ses Pâques. Nous pensons au contraire qu'une suppression de deux mots aura dû être faite dans le texte de la Triade par un copiste qui ne connaissait plus les anciens calculs relatifs à la Pâque. En effet, il manque évidemment un membre de phrase dans le passage suivant : « Alii habebant »coronam, alii cæsariem,... alii resurrec- « tionem XIV luna, vel XVI duris [sic *diver- « sis ?*] intentionibus celebrabant. » Nous proposerions de lire : « Alii resurrectionem « XIV luna, vel XVI [alii XV].... celebra- « bant, » et alors le sens de la Triade serait que les uns célébraient la résurrection le XIV de la lune [d'après le calendrier réformé par Sulpice Sévère, jour] qui correspondait au XVI [de l'ancien calendrier romain], et que les autres la célébraient le XV [d'après le nouveau calendrier romain, réformé par Denys le Petit en 532].

préhensible au commencement du siècle dernier; mais de savantes recherches en ont depuis aplani les difficultés, et ces recherches, qui toutes aboutissent aux mêmes résultats, méritent d'autant plus de confiance, que leurs auteurs, placés à des points de vue bien opposés, étaient cette fois encore l'un jésuite, l'autre ministre protestant; nous voulons parler, non plus de Boucher ni de Van der Hagen, mais de Daniel et de Mosheim[1]. Ces hommes érudits se sont appliqués à déterminer, d'un côté, le moment précis où commençaient les Pâques des Juifs, de l'autre, les points sur lesquels il y avait eu, parmi les premiers chrétiens, dissidence relativement à cette solennité.

Pour l'intelligence de notre Triade, il est nécessaire de rappeler en quelques mots l'état où, d'après leurs travaux, se trouve maintenant la question. La Pâque des Juifs, qui se célébrait pendant sept jours, était précédée d'une fête préparatoire (*Parasceve*), qui n'en durait qu'un seul[2]; mais, d'après la supputation juive, ce jour comprenait toute la nuit qui le précédait, et non pas, comme chez nous, la dernière moitié de cette nuit, et la première de la nuit suivante[3]. Il se réglait, comme toute la solennité pascale, sur le cours de la lune, et concourait invariablement avec la pleine lune du premier mois de l'année religieuse, c'est-à-dire avec celle qui suivait l'équinoxe du

[1] Daniel, *Recueil de divers ouvr.* t. III, p. 473, 506; Mosheim, *De rebus christ. ante Constantinum*, p. 435, 448. Celui-ci avoue d'ailleurs noblement les obligations qu'il avait à l'érudition française : « Non « ego primus hoc perspexi. Vidit princeps « omnium, quod sciam, celebrem hanc con- « troversionem de tempore Paschatis per- « peram vulgo intelligi, magni vir ingenii ex « Jesuitarum familia, Gabriel Daniel, tot « scriptis immortalis » (p. 439). Mosheim, si juste envers Daniel, ignorait sans doute que Tillemont (*Mémoires*, t. II, p. 672) indique l'explication que Daniel et lui-même ont ensuite développée.

[2] Louis de Léon, ap. Daniel, *Recueil de div. ouvr.* t. III, p. 456, 461, 466.

[3] *Ibid.* p. 454. « A vespera in vesperam « celebrabitis sabbata vestra. » (*Levit.* c. XXIII, v. 32.)

printemps[1]. Le XIII^e^ jour de ce mois lunaire, au moment où finissait le premier quartier, vers le soir, on immolait l'agneau pascal; puis on le mangeait à la première heure de la nuit, moment où commençait, pour les Juifs, le XIV^e^ jour du mois, premier de la pleine lune, et veille de la solennité pascale[2]. Ce jour écoulé, venait la nuit qui comptait pour le XV de la lune, et qui ouvrait la fête principale, la Pâque proprement dite, dont le nom cependant s'étendait encore aux six jours suivants, jusques et y compris le XXI[3]. Or le Christ ayant mangé l'agneau pascal un jeudi soir, lorsque commençait la XIV^e^ lune, était mort un vendredi avant qu'elle fût remplacée par la XV^e^[4]. Son corps avait séjourné dans le sépulcre la nuit du vendredi au samedi, jour du grand sabbat, qui correspondait au XV de la lune, puis encore la nuit du XVI[5]; mais le XVI au matin, pre-

[1] Daniel, *Recueil de divers ouvr.* p. 490; *Art de vérif. les dates*, t. I, p. 87.

[2] Louis de Léon, p. 457; Dan. p. 490. Les Bénédictins, auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, ne se sont pas rappelé la démonstration qu'a donnée de ce fait Louis de Léon, lorsqu'ils ont écrit : « C'était sur le soir du XIV^e^ jour qu'on immolait l'agneau paschal, et on le mangeait à la première heure de la nuit où commençait le XV^e^ jour du mois, et le premier de la solennité paschale. » (*De l'année des anciens Hébreux, Art de vérifier les dates*, t. I, p. 87 et 91.) Dans la même page, pour laquelle ces savants hommes ont oublié de consulter Louis de Léon, ils ont également oublié ce qu'ils avaient eux-mêmes avancé : « L'Église, disent-ils, a fixé la fête de Pâques au dimanche qui suit le XIV^e^ jour de la lune qu'elle compte pour celle de mars. » « La lune de mars, avaient-ils dit précédemment (*ibid.* dissert. p. XXVI, n° 2), n'est jamais la lune paschale. » Sur cette question si difficile des Pâques, Daniel lui-même nous semble avoir laissé échapper quelque inadvertance. Ainsi il répète par deux fois (p. 464 et 470) que les Juifs ne fêtaient jamais la Pâque le vendredi, afin que le jour du sabbat ne fût point précédé d'une autre fête; puis, par deux fois aussi, il affirme (p. 502 et 508) que, quand le XIV de la lune est le jeudi, les chrétiens célèbrent la Passion le vendredi suivant, *et, par conséquent, le jour de la fête de Pâques chez les Juifs.*

[3] « Mense primo, quartadecima die mensis ad vesperum, Phase Domini est et « quintadecima die mensis hujus, solemnitas azymorum Domini est. Septem diebus azyma comedetis. Dies primus erit « vobis celeberrimus, sanctusque.... » (*Levit.* c. XXIII, v. 5.)

[4] Dan. p. 464, 506; *Art de vérifier les dates*, t. I, p. 114; Mosheim, *De rebus christ.* etc. p. 444; Tillemont, *Mémoires*, t. I, p. 437, n° XXVI.

[5] *Art de vérifier les dates*, t. I, *ibid.*

mier jour de la semaine, dont on fit depuis le dimanche, il était ressuscité glorieux[1]. Lorsque sa religion se fut répandue, le souvenir de cette résurrection et celui des angoisses qui l'avaient précédée se perpétuèrent dans des solennités qui se déterminèrent toujours par le cours de la lune, mais qui ne furent pas absolument les mêmes par tout l'univers chrétien[2]. Dans l'Occident et dans la majeure partie de l'Orient, on célébrait la Résurrection le jour de la semaine où elle s'était opérée, c'est-à-dire un dimanche[3], et ce dimanche était celui qui suivait le xv^e^ jour de la lune dont le xiv^e^ était postérieur à l'équinoxe. Il tombait donc inévitablement du xvi au xxii de la première lune[4]; mais dans la Palestine, et dans quelques contrées voisines, on choisissait pour célébrer la Résurrection, non le jour de la semaine, mais le jour du mois où le Christ était sorti du tombeau, c'est-à-dire invariablement le xvi^e^ jour de la première lune, n'importe à quel jour de la semaine il tombât[5]. De plus, les Églises où avait lieu cette dernière coutume rompaient le jeûne le xiii au soir, au moment où commençait la nuit du xiv, et elles célébraient la cène lorsque les Juifs mangeaient l'agneau pascal[6]. La cène finie, le jeûne recommençait pour ne cesser définitivement que deux jours après, c'est-à-dire le xvi[7], tandis que les Occidentaux prolongeaient le leur, sans interruption, jusqu'au jour de la Résurrection[8]. Enfin c'était à ce dernier jour que ceux-ci donnaient plus particulièrement le nom de Pâques, quoique avec les Orientaux quarto-décimans ils l'em-

[1] *Art de vérif. les dates*, t. I, p. 114 et Daniel, *Recueil de divers ouvr.* p. 492, 497; Mosheim, *De rebus*, etc. p. 436.

[2] Daniel, *ibid.* p. 474.

[3] *Id. ibid.* p. 480, 492, 496, 503; Mosheim, *ibid.* p. 436, 442.

[4] Usser. *Antiq.* p. 480.

[5] Daniel, *ibid.* p. 491, 496, 503, 506; Mosheim, *ibid.* p. 443.

[6] Daniel, *ibid.* p. 479; Mosheim, *ibid.* p. 435, 439, 440.

[7] Daniel, *ibid.* p. 488.

[8] *Id. ibid.* p. 481, 483, 486; Mosheim, *ibid.* p. 435, 443.

ployassent aussi pour désigner le jour de la Passion[1], célébré invariablement par ces derniers le XIV[2], par les autres Orientaux et par les Occidentaux le vendredi qui précédait le dimanche de la Résurrection[3]. Ces coutumes diverses firent naître des disputes qui troublèrent l'Église depuis le milieu du IIe siècle (158)[4] jusqu'au concile de Nicée (325). On donna le nom de *Quarto-decimans* à ceux des Asiatiques voisins de la Judée qui, pour ménager la susceptibilité des Juifs convertis, condescendaient à rompre le jeûne le jour même où s'immolait l'agneau pascal[5], c'est-à-dire le XIV de la lune, ce qui ne les empêchait pas cependant, ainsi que nous l'avons vu, de célébrer la Résurrection un jour après la Pâque solennelle des Juifs, c'est-à-dire le XVI[6].

Le concile de Nicée condamna leurs usages, et constitua leur dissidence en hérésie. Sa sentence, au contraire, fut favorable aux Occidentaux et aux Églises d'Orient qui reportaient leurs Pâques à un dimanche, et qui fixaient ce dimanche d'après la première pleine lune postérieure à l'équinoxe[7]. Or cette pleine lune n'était pas toujours facile à déterminer. Pour le faire d'une manière exacte, les Pères du concile voulurent que les évêques d'Alexandrie, près desquels se trouvait l'école astronomique la plus habile, présidassent aux calculs nécessaires, et les transmissent aux évêques de Rome, afin que ceux-ci pussent les notifier au monde chrétien[8]. Depuis longtemps,

[1] Daniel, *Recueil de divers ouvr.* p. 504; Mosheim, *De rebus*, etc p. 436.

[2] Daniel, *ibid.* p. 475.

[3] *Id. ibid.* p. 483, 484.

[4] Euseb. *Hist. eccles.* l. V, c. XXIII, XIV, XXV, p. 241, 250.

[5] Daniel, *ibid.* t. III, p. 479, 482.

[6] *Id. ibid.* p. 489, 491, 496, 503, 506.

[7] Socrat. *Hist. eccles.* l. I, c. VIII, p. 18; Theodor. *Histor. eccles.* l. I, c. X, p. 34; *Concil. Antiochen.* I, apud. Labbe, t. II, col. 562; Bed. iter. *Histor. ecclesiast.* l. III, c. XXV, § 230, p. 224, etc.

[8] « Studuerunt sancti Patres occasionem « hujus erroris auferre, omnem hanc coram « Alexandrino episcopo delegantes; quo- « niam apud Ægyptios hujus supputatio- « nis antiquitas tradita esse videbatur pe-

d'ailleurs, l'on avait songé à déterminer cette époque variable, au moyen de cycles invariables qui pussent affranchir l'Église de ces calculs annuels et de toute chance d'erreur. Dès les premiers temps du christianisme, un cycle de quatre-vingt-quatre ans, emprunté des Juifs alexandrins[1], avait été généralement adopté; mais, ce cycle révolu, il se trouvait devancer d'un jour et environ sept heures la période astronomique à laquelle il était censé correspondre[2]. Les Orientaux s'étaient en vain efforcés de trouver une combinaison plus exacte; après le concile de Nicée, ils se remirent à l'œuvre, mais longtemps sans succès, et le cycle de quatre-vingt-quatre ans courait encore en Occident, lorsque saint Ninias, saint Palladius, saint Germain et saint Patrice étaient venus réformer ou évangéliser les îles[3]. Ce cycle fut adopté par elles, comme Bède l'atteste formellement[4]. Elles y introduisirent, toutefois, une rectification qu'il faut expliquer; car cette rectification est la clef des difficultés qui nous occupent. Dans le cycle de quatre-vingt-quatre ans, tel que l'avait reçu toute l'Église occidentale, on n'admettait comme dimanche des Pâques que celui qui tombait ex-

« ritia, per quam, qui annis singulis dies « prædictæ solemnitatis eveniret, sedi apos- « tolicæ indicaretur, ut hujus scripti ad « longinquiores ecclesias judicium genera- « liter percurreret. » (S. Leon. Magn. pap. *Epist.* 64, *ad Marcian. August.* apud. Labb. *Concil.* t. III, col. 1355.)

[1] *Art de vérifier les dates*, t. I, dissert. XXII et p. 84; Usser. *Antiq.* p. 480; Bucher. *De doctrina temporum*, etc. p. 315 : « Tractatus de antiquo paschali Judæorum « cyclo, Latinorum item conformi. »

[2] Usser. *Antiq.* p. 480.

[3] *Id. ibid.*

[4] « Non enim Paschæ dominicum diem « suo tempore sed a quartadecima usque « ad vicesimam lunam observabant, quæ « computatio octoginta quatuor annorum « circulo continetur. » (Bed. iter. l. II, c. II, § 91, p. 99; cf. l. V, c. XXI, p. 393, 408.) Ce qu'il y a de singulier, c'est que Daniel, après avoir parfaitement éclairci les difficultés relatives aux pratiques des Quartodécimans, confond avec ces pratiques celles de l'Église bretonne relativement à la célébration des Pâques, en s'appuyant pour cela du témoignage de Bède (p. 504), dont le texte, comme on le voit, prouve formellement le contraire de ce qu'avance l'habile jésuite.

clusivement entre le XVI^e^ et le XXII^e^ jour de la lune dont le XIV^e^ suivait l'équinoxe[1]; de sorte que, si le XIV^e^ tombait un samedi, ce n'était pas le dimanche suivant, XV^e^ de la première lune, mais le second dimanche, XXII^e^ de la même lune, qui était le jour de Pâques[2]. Cet usage, antérieur au concile de Nicée, ne semble pas absolument conforme à sa décision, dont le texte, sur ce point, ne nous a malheureusement pas été conservé[3]; mais il avait évidemment pour but d'empêcher les chrétiens de se réjouir de la résurrection du Sauveur le XV^e^ jour de la première lune, époque où il avait été mis au tombeau et où commençait la Pâque des Juifs. Dans les îles Britanniques, au contraire, tout en suivant le cycle de quatre-vingt-quatre ans, on célébrait la fête pascale le dimanche qui tombait du XIV^e^ au XX^e^ jour de la première lune[4], de sorte qu'on rompait parfois le jeûne, comme les Quarto-décimans, avec les Juifs, c'est-à-dire le XIV même, et que, parfois, la Résurrection était fêtée le XV, en même temps que les Pâques légales du sanhédrin. Comment cette différence de deux jours, pour la célébration de la Pâque,

[1] *Vict. aquit.* apud. Bucher. *De doctrina temp.* p. 4. Si, cependant, on s'en rapportait à Goodall (ad *Hist. Scot.* introd. p. 66; *Cat. des évêques écossais*, par Keith, préf. p. VII), dont Lingard (*Ant. angl. sax.* t. I, p. 51, n.) paraît approuver l'opinion, l'Église romaine aurait célébré les Pâques le XIV, avant le concile de Nicée. Dans cette hypothèse, l'usage breton, loin de dériver des usages de l'Asie, ne serait autre que l'ancien usage romain; mais, quelque favorable que cela soit à notre manière de voir, nous ne pouvons admettre que Rome eût fini par faire elle-même ce qu'elle combattit avec tant de vigueur chez les Quarto-décimans, d'autant que le calendrier de Boucher, allégué par Goodall comme antérieur au concile de Nicée, n'est autre que celui dont nous allons parler, et dans lequel Usserius (*De primord.* p. 482) croit avoir reconnu un cycle dressé par Sulpice Sévère vers 410, c'est-à-dire près d'un siècle après ce concile.

[2] Voir le cycle de saint Hippolyte, dans Boucher, *De doctrina temporum*, p. 291; Greg. Tur. *Hist. eccl.* t. X, c. XXIII, p. 256.

[3] Labb. *Concil.* t. II, col. 71.

[4] « Britonum et Pictorum et Hyberno-« rum cyclus paschalis in hoc quidem cum « romana supputatione congruebat, quod « LXXXIV is esset annorum; in hoc vero di-« screpabat, quod non a XVI luna ad XXII, « sed a XIV ad XX paschales dominicas nume-« raret. » (Usser. *Antiq.* p. 482.)

s'était-elle introduite dans un même cycle, destiné à fixer irrévocablement cette solennité? C'est ce qu'Usserius a démêlé avec une admirable sagacité[1]. Depuis longtemps, comme il le remarque, les Orientaux, cherchant à faire prévaloir de nouveaux cycles, s'efforçaient de démontrer combien les anciens étaient défectueux. Les évêques d'Alexandrie, surtout ceux qui avaient été investis pour cela d'un caractère officiel, firent remarquer que, par suite de la lacune d'un jour et sept heures environ qui se trouvait dans le cycle de quatre-vingt-quatre ans, ceux de leurs contemporains qui comptaient d'après ce cycle étaient en avance de deux, et quelquefois de trois jours sur la lune[2], de sorte que les quantièmes qu'ils admettaient comme le XVI^e^ et le XXII^e^ de chaque mois lunaire, étaient réellement le XIV^e^ et le XX^e^ de ces mêmes mois[3]. L'observation était fondée, et sans doute elle frappa Sulpice Sévère; car un auteur fort grave, Aldhelm, l'une des lumières de l'Église anglo-saxonne au VII^e^ siècle, nous apprend que cet illustre Gaulois composa un cycle de quatre-vingt-quatre ans[4]. Or ce cycle différait nécessairement de celui de même étendue que depuis longtemps employait l'Église occidentale, et cette différence, ne portant pas sur l'étendue, devait porter sur la disposition. Aussi le docte Usserius pense-t-il avoir retrouvé, dans un des canons publiés

[1] Usser. *Antiq.* p. 480, 484; cf. O'Connor, *Rer. hibern. script.* t. I, proleg. part. I, p. 83.

[2] *S. Cyrilli script. pro cyclo XIV annorum*, apud Bucher. *De doctrina tempor.* præf. p. XIII et p. 481.

[3] « Quum autem Sulpicius Severus hidui « illam inter cycli Alexandrini et Romani « neomenias observavisset discrepantiam; « vidissetque Romanis decimam sextam lu- « nam numeratam quæ Alexandrinis, cœlo « etiam demonstrante, erat tantum decima « quarta: hunc Romani calculi errorem ita « emendandum censuit, ut non jam am- « plius a XVI ad XXII sed a XIV luna ad XX « ex antiquo illo annorum LXXXIV laterculo « Dominicæ Paschales excerperentur. Quod « etiam a Britonibus, Pictis et Hibernis... « deinceps observatum fuisse invenimus. » (Usser. *Antiq.* p. 483.)

[4] Usser. *Antiq.* p. 173; *Bibl. PP.* t. XIII, p. 86, inter epist. S. Bonifacii.

par Boucher[1], les traces d'un cycle de quatre-vingt-quatre ans dressé à l'époque même où vivait Sulpice Sévère, et différent en plusieurs points de celui qui était alors généralement adopté[2]. Les présomptions que doivent faire naître les remarques d'un observateur si habile se changent en certitude, si l'on admet le témoignage d'Aldhelm même; car celui-ci affirme que le cycle de quatre-vingt-quatre ans, suivi dans les îles Britanniques, était précisément celui qu'avait composé Sulpice Sévère[3]. Dès lors on comprend comment saint Patrice, dont la tradition fait un parent et un disciple de saint Martin et de saint Germain[4], et qui certainement était contemporain de Sulpice Sévère, cet autre contemporain de ces saints évêques[5], a pu emprunter à l'école gauloise, avec laquelle lui et les autres apôtres des îles eurent de si nombreux rapports[6], cette première tentative de réforme essayée par l'Occident. Mais bientôt la réforme devait être complète; car l'Italie elle-même l'appelait de tous ses vœux. Un siècle environ après saint Patrice, Denys le Petit, adoptant les calculs les plus exacts des Alexandrins, substituait un cycle de cinq cent trente-deux ans à celui de quatre-vingt-quatre, et déterminait l'Église romaine à célébrer, avec Alexandrie, les Pâques le dimanche qui tombait du XV^e^ au XXI^e^ jour de la première lune dont le XIV^e^ suivait l'équinoxe[7]. Cette réforme a subsisté jusqu'à celle du calendrier grégorien. Ce fut elle que saint Augustin, l'apôtre des Anglo-Saxons, voulut faire adopter

[1] Bucher. *De doctr. temp.* p. 252, 259.

[2] Usser. *Antiq.* p. 482.

[3] « Isti, secundum decennem novennemque Anatolii computum, aut potius juxta « Sulpitii Severi regulam, qui LXXXIV annorum cursum descripsit, XIV luna, cum « Judeis Paschale sacramentum celebrant. » (Aldhelm apud Alford. *Annal.* ann. 692, t. II, § 23, p. 409.)

[4] Bolland. 17 mart. t. II, § 2, n° 11, p. 519, et § 8, p. 526, etc.

[5] *Hist. littér.* t. II, p. 97.

[6] « Libentissime paratus irem... usque « ad Gallias visitarem fratres meos, etc. » (Boll. 17 mart. t. II, c. IV, n° 19, p. 537, col. 4.)

[7] Usser. *Antiq.* p. 480, 483, 486.

par les Bretons, qui, fidèles à l'ancien cycle latin de quatre-vingt-quatre ans, réformé par Sulpice Sévère, et persistant à faire courir leur Pâque du XIV^e^ au XX^e^ jour de la première lune astronomique, c'est-à-dire du XVI^e^ et du XXII^e^ jour du cycle non réformé, se trouvaient cette fois en désaccord, et avec Rome et avec tout l'Orient[1]. On voit maintenant à quoi se réduisent, relativement à la célébration des Pâques, les points de contact ou de dissidence entre l'Église bretonne et les autres Églises. Jusqu'au V^e^ siècle, elle solennise cette fête, avec tout l'Occident, du XVI^e^ au XXII^e^ jour de la lune, et toujours un dimanche. Depuis la mission de saint Patrice, ou si l'on veut de saint Germain, jusqu'à la réforme de Denis le Petit, c'est-à-à-dire durant un siècle, elle solennise encore cette fête le même jour que l'Occident; mais elle reconnaît pour la XIV^e^ et pour la XX^e^ lune astronomique celle que le calendrier romain indiquait alors comme la XVI^e^ et la XXII^e^. Le même jour correspond à deux chiffres qui diffèrent des deux côtés de la Manche. Ni l'un ni l'autre de ces chiffres ne désignait d'ailleurs le véritable jour indiqué par le concile de Nicée. Ce n'était ni du XIV^e^ ni du XVI^e^ jour de la lune, c'était du XV^e^ que devaient dater les Pâques. En 532, Rome adopte cette dernière supputation; la Bretagne, en proie aux ravages des Saxons, ignore la réforme, ou n'est pas en mesure de l'accepter. Elle persiste à faire courir ses Pâques du XIV^e^ au XX^e^ jour de la lune[2]. D'après ce calcul, lorsque le dimanche des Pâques tombait l'un des jours compris exclusivement entre le XIV et le XXI de la lune, c'est-à-dire six

[1] Rome, on se le rappelle, avait adopté la supputation alexandrine depuis Denis le Petit.

[2] « Sciebant enim, ut Christiani, resur-« rectionem dominicam, quæ prima sabbati « facta est, prima sabbati semper esse ce-« lebrandam; sed ut barbari et rustici, « quando cadens prima sabbati, quæ nunc « dominica dies cognominatur, veniret, mi-« nime didicerant. » (Bed. iter. liv. III, c. IV, § 161, p. 164.)

fois sur sept, la célébration de cette fête était simultanée pour toutes les Églises du monde catholique; mais lorsque ce dimanche tombait le XIV même, alors il arrivait deux choses: d'un côté les Bretons solennisaient la résurrection du Sauveur une semaine et parfois même, quoique fort rarement, un mois avant le reste de l'univers chrétien[1]; de l'autre, ils la solennisaient, non pas le même jour que les quarto-décimans, dont l'habitude constante avait été de la solenniser le XVI, mais le jour où ceux-ci, vers le soir, rompaient le jeûne, où les Juifs immolent l'agneau pour se préparer à la Pâque du lendemain. Cet état de choses subsista inaperçu pendant plus d'un demi-siècle après la réforme de Denis, c'est-à-dire tout le temps que l'invasion anglo-saxonne, s'interposant entre la Bretagne et le reste de l'Europe, intercepta toute communication du continent avec les îles. Dès l'instant où la sollicitude romaine s'aperçut de cette anomalie, elle la combattit. Pour faire disparaître un calcul dont on ne connaissait plus l'origine, mais qui mettait parfois l'Église bretonne en dissidence avec toutes les autres, les missionnaires romains rapprochèrent les points où il y avait dissidence d'autres usages analogues déjà condamnés par l'Église. Ils accusèrent les Bretons de judaïser[2] et d'imiter les quarto-décimans, non pas en tout et toujours, mais à certaines époques et dans certains moments donnés. Comme chacun comprenait alors la question, l'accusation n'était pas obligée de se formuler d'une manière aussi précise; les épithètes de *quarto-décimans* et de *judaïsants* étaient départies sans restriction; et c'est de là qu'est venue l'erreur. On a fait des

[1] Usser. *Antiq.* p. 485.

[2] Ces accusations ne furent même portées que par les Romains les moins instruits, car Bède (l. III, c. IV et c. XVII) remarque expressément qu'en célébrant leurs Pâques à dater du XIV, les Bretons et leurs partisans ne judaïsaient pas.

Bretons de véritables quarto-décimans, et de leur liturgie une émanation de l'Asie. On sait maintenant ce qu'il en est. Non-seulement les points de ressemblance se raréfient devant la critique; mais plus on approche des origines, plus l'influence de Rome se révèle, et lorsqu'on peut enfin atteindre les origines mêmes, c'est Rome qui apparaît. Elle se retrouve jusque dans les dissidences de la Bretagne, et c'est pour être trop fidèles aux premiers enseignements qu'ils en ont reçus, que les Bretons paraissent lui résister. Disons-le toutefois, ils étaient loin d'avoir la conscience d'une telle fidélité dans leur résistance, et l'opposition chez eux s'allia souvent à une espèce de répugnance, non pour les doctrines de Rome, mais pour ses interprètes. Cette répugnance, que les novateurs ont singulièrement exagérée, nous avons déjà constaté qu'elle n'existait pas dès le principe. Il nous reste à en retrouver l'origine.

VI. L'éloignement que manifestèrent les Bretons pour certains interprètes des doctrines romaines n'est véritablement apparent, avons-nous dit, que durant le VII^e^ et le VIII^e^ siècle. On en chercherait vainement des traces en dehors de cette époque. La difficulté consiste donc à démêler, durant cette époque même, les circonstances qui l'ont provoqué. Le temps est assez circonscrit et les documents sont trop explicites pour que la difficulté soit fort considérable. Nous espérons la résoudre en établissant que les répugnances de la Bretagne ont leurs motifs dans des sentiments purement humains, modifiés par les circonstances fâcheuses où se trouva la race bretonne, surtout à dater du V^e^ siècle.

Autrefois les Celtes s'étaient répandus victorieux à travers le continent. Ils avaient détruit Rome et Delphes, bravé le Capitole et Alexandre. Depuis la fortune avait changé, et la race jadis victorieuse se trouvait maintenant refoulée et cer-

née sur les points extrêmes où finit l'Europe, où commence l'Océan. « Les flots, s'écrie-t-elle dans sa détresse, me poussent vers les barbares, les barbares me repoussent vers les flots; il faut périr égorgée ou submergée [1]. » Dans cette position presque désespérée, les sentiments qui, chez les peuples comme chez les individus, procèdent de l'instinct de conservation, avaient dû se développer chez les Bretons. Le patriotisme de ceux-ci s'était exalté; leur haine pour l'ennemi ne connaissait plus de bornes; leur méfiance pour tout étranger s'accroissait, toute prête à se convertir en haine. Ces trois dispositions d'esprit expliquent parfaitement les relations de la Bretagne et de Rome à l'époque où l'on y surprend quelque signe de mésintelligence. Cette époque est celle de l'apostolat de saint Columban. Celui-ci n'appartenait pas, il est vrai, à la race bretonne [2]; mais parmi les Scots il est un de ceux qui se montrèrent les plus zélés pour les usages de cette race, dont il partageait les doctrines. Voué à la prédication de l'Évangile, ce ne fut que chez les Saxons, encore païens, de la Bretagne que Columban essaya d'en faire pénétrer la lumière. Là, cependant, il pouvait recueillir une ample moisson; mais c'eût été travailler pour les ennemis de son Église. Il vint évangéliser le continent [3]; or le continent avait reçu depuis longtemps l'Évangile, les barbares étaient loin, sans doute, d'en pratiquer la morale, et les y ramener offrait encore une noble tâche. L'entreprise avait de grandes difficultés, et, pour la faire réussir, la première condition eût été de ne point la compliquer de difficultés factices. Pourvu que les barbares revinssent à l'Évangile, qu'importait, par exemple, le maintien des usages bretons; mais le fils adoptif de la Bretagne ne sut pas transiger avec ses chers usages; non-seule-

[1] Gildas iter. § 20, p. 26. — [2] Colgan, *Trias thaum.* Mabill. *Act. SS.* sæc. II, § 6, p. 7. — [3] Mabill. *Act. SS.* sæc. II, § 11, p. 9.

ment il les défendit contre tous, mais il voulut les imposer à tous, et tous résistèrent[1]. Dès lors, il entra en méfiance : en méfiance des Gaulois, qui repoussaient ses usages; de Rome, qui ne se prononçait pas contre les Gaulois. Bientôt même à cette méfiance succédèrent ces éclats de zèle, dictés par des motifs trop saints pour être de la haine, mais trop vifs, même dans un apôtre, qui firent expulser Columban des États de Brunehaut[2], et mirent sa plume au service d'un roi lombard, en faveur d'un schisme et contre un pape[3]. Ainsi, répulsion invincible pour les païens ennemis de son Église, attachement inviolable à ses usages, méfiance qui dégénère en hostilités, même à l'égard de Rome, voilà de quoi se compose l'apostolat de Columban. Mais au moment le plus critique de cet apostolat, lorsqu'il prend à l'égard du pape un caractère de censure, s'insurge-t-il pour cela contre la papauté? Quelques phrases de Columban suffisent pour répondre à cette question : « Nous, tous les Hibernois, qui habitons l'extrémité du monde, nous sommes les disciples de saint Pierre et de saint Paul, et des apôtres, qui ont écrit sous la dictée de l'Esprit Saint; nous ne recevons rien de plus que la doctrine apostolique..... telle que Rome nous l'a transmise..... Nous sommes liés à la chaire de saint Pierre, et quoique Rome soit grande et célèbre, c'est à cause de cette chaire seulement qu'elle nous paraît célèbre et grande... Depuis que l'esprit de Dieu, entraîné à travers l'Océan des peuples par ces deux nobles coursiers dont Rome est si heureuse de posséder les reliques, par les apôtres Pierre et Paul, depuis que ceux-ci nous ont apporté le Christ (Columban, on le voit, n'était point partisan des origines asiatiques), leurs

[1] Mabill. *Act. SS.* sæc. II, § 21, p. 38; *Biblioth. PP.* t. XII, p. 24, 26.

[2] Mabill. *ibid.* p. 18, 20; Frédegair. *Chronic.* apud *Scriptor. rerum gallic.* t. II, c. XXXVI, p. 425.

[3] *Bibl. PP.* t. XII, p. 24, 38, *passim.*

successeurs sont à nos yeux grands et illustres, et Rome nous en paraît plus illustre et plus noble; ceux-là deviennent presque célestes pour nous, et celle-ci reste l'Église capitale entre toutes les Églises, sauf la prérogative qui s'attache au lieu témoin de la résurrection du Sauveur. » Ces lignes, nous les connaissons déjà ; elles sont extraites de la lettre même où, selon nous, Columban s'attaque à un pape, où, selon les novateurs, il s'attaque à la papauté. Mais, dira-t-on peut-être, l'apostolat de Columban ne peut offrir des arguments décisifs; trop de circonstances étrangères à l'Église bretonne ont pu les modifier. L'origine du saint, son caractère personnel, son isolement parmi des nations lointaines doivent avoir influé sur sa conduite. Au lieu d'un individu, ce sont les masses qu'il faut étudier; c'est dans leur sein qu'il faut constater l'existence des sentiments que nous leur attribuons. Ces observations sont justes. L'histoire de l'apostolat d'Augustin nous offre les moyens d'y obtempérer.

Tandis que Columban apportait sur le continent les usages bretons, Augustin allait conquérir aux usages romains les Saxons, dont l'apôtre insulaire s'était éloigné [1]. Augustin, au lieu de se montrer exclusif comme celui-ci, voulait associer les Bretons à sa tâche, dût-il pour cela admettre leurs usages [2]. La sagesse de Grégoire le Grand lui avait laissé toute latitude à cet égard. Parmi ces usages cependant, il en était deux qui paraissaient devoir frapper d'impuissance la collaboration qu'il sollicitait. L'un, qui nous est inconnu, portait sur l'acte même qui d'un païen fait un chrétien, sur le baptême; l'autre, sur la célébration de ce sacrifice sans lequel les chrétiens ne pourraient devenir les élus, le sacrifice de notre rédemption. Les Bretons baptisaient d'après certains rites, qui sans doute étaient trop dis-

[1] Bed. iter. *Hist. eccl.* l. I. — [2] *Id. ibid.*

semblables de ceux des Romains pour ne point inspirer, aux peuples grossiers qu'il s'agissait de convertir, des doutes sur l'identité des doctrines dont ces rites n'étaient que le symbole. Leur Église fêtait la Pâque tantôt une semaine, tantôt un mois avant les Romains, jeûnant lorsque ceux-ci étaient dans l'allégresse, et se réjouissant tandis qu'ils jeûnaient, disparate dont ne se seraient jamais rendu compte les nouveaux convertis. Augustin supplia les Bretons de renoncer, sur ces points seulement, à leurs usages, les laissant libres sur tous les autres[1]. Le patriotisme breton s'y refusa; il s'y refusa d'autant plus qu'il s'agissait d'évangéliser des ennemis, d'ouvrir les portes du ciel à des ennemis. L'abnégation chrétienne des Bretons ne put aller jusque-là; et même leurs clercs entrèrent en méfiance de celui qui avait fait cette proposition. Eux qui jadis avaient reçu avec gratitude les envoyés de Rome, les Palladius, les Ninias, les Patrice, les Germain d'Auxerre, eux qui naguère encore, du temps de Gildas, recevaient pour premiers pasteurs ceux qui allaient briguer à Rome les dignités qu'on leur refusait dans leur patrie, ils observent avec inquiétude les moindres démarches, non pas du nouvel envoyé de Rome, ils s'étaient abouchés avec lui en cette qualité, mais de l'imprudent qui leur a parlé de convertir les Saxons. Il arrive que, dans une dernière conférence, Augustin néglige de se lever à leur approche. C'est un signe évident de son orgueil. Lui aussi il veut les asservir, lui et les siens sans doute; car dès lors toute communication est rompue avec les missionnaires, romains ou non d'origine, qui évangélisent ces odieux Saxons. Il faut relire la lettre qu'écrivait, un siècle après cette rupture, un Saxon converti par les Romains, pour savoir jusqu'à quel point la méfiance première des Bretons s'était transformée en répul-

[1] « Ut genti Anglorum prædicetis. » (Bed. iter. *Hist. eccl.* l. II, c. II.)

sion pour les successeurs d'Augustin : « L'opiniâtreté des prêtres bretons, écrit Aldhelm à Gérontius, va si loin par delà le cours de la Savern (dans le pays de Galles)... et ils ont une telle horreur de communiquer avec les Romains, qu'ils refusent de prier avec ceux-ci dans les églises et de s'asseoir à la même table; bien plus, ce que les Romains laissent de leurs repas est jeté aux chiens et aux pourceaux, la vaisselle et les bouteilles dont ils se sont servis sont enterrées ou purifiées par les flammes. Les Bretons ne leur rendent ni le salut ni le baiser..... et si quelqu'un d'entre eux vient dans le pays pour l'habiter, les indigènes ne communiquent avec lui qu'après une pénitence de quarante jours [1]. » Certes une semblable hostilité est bien près de ressembler à de la haine; mais cette haine, si elle existe, tient-elle aux répugnances de la Bretagne pour la suprématie romaine, ou simplement aux circonstances qui ont exalté le patriotisme des Bretons en faveur de leurs usages, leurs haines contre des ennemis, et leurs soupçons contre qui ne partage pas ces haines? Une seule observation nous mettra sur la trace de la vérité. Au moment où éclatent ces symptômes d'insubordination ou de patriotisme, n'importe, l'Église bretonne est plus étendue que la nation bretonne. Celle-ci est concentrée à peu près exclusivement dans le pays de Galles; celle-là embrasse, outre le pays de Galles, ce qu'on appellerait aujourd'hui l'Écosse et l'Irlande. L'Irlande était occupée tout entière par la race ibérienne des Scots; le nord de la Bretagne par des Scots et par la race germaine des Pictes. Si l'opposition faite au clergé romain depuis l'apostolat d'Augustin a son principe dans des antipathies religieuses, elle éclatera avec une force et une persistance égales dans les trois contrées où les traditions religieuses sont les mêmes, et dans le cas où elle devrait céder un jour, il est évident que les

[1] *Biblioth. PP.* t. XIII, p. 87.

points les plus éloignés de l'ennemi commun seront les derniers à subir le joug. Si cette opposition tient au contraire à des rancunes nationales, la force et la persistance n'en seront pas les mêmes dans les trois populations qui appartiennent à trois races différentes. Où le patriotisme sera blessé, l'hostilité deviendra plus vive et plus aveugle; agresseurs et médiateurs seront frappés d'une égale réprobation; mais où le patriotisme aura moins à craindre, il sera plus impartial, et cette fois ce seront les peuples les plus éloignés du théâtre de l'agression qui devront cesser les premiers d'étendre les hostilités politiques aux doctrines religieuses. Ouvrons l'histoire. Dans les trois contrées où dominent les usages de l'Église bretonne, il existe trois centres, desquels émane et auxquels aboutit tout le mouvement religieux. Ce sont les monastères de Bangor, l'un au pays de Galles, l'autre en Irlande, et celui d'Iona en Écosse[1]. Ce dernier est une colonie du second, le second une colonie du premier. Le même esprit les anime. Il apparaît même d'une manière plus précoce dans les colonies que dans la métropole. Ainsi ce fragment d'Aldhelm que nous venons de citer ne constate les répugnances du clergé breton pour le clergé romain qu'à dater des dernières années du VII^e^ siècle (698). Or voici ce qu'écrivaient, dans les premières années de ce même siècle (609), trois évêques naguère associés aux travaux d'Augustin, et dont l'un était devenu tout récemment son successeur : « Avant de pénétrer par l'ordre du saint-siége dans cette île qui porte le nom de Bretagne.... nous avions en grande vénération la sainteté des Bretons et des Scots. Lorsque nous connûmes les Bretons, nous pensâmes que les Scots étaient meilleurs. Mais à cette heure que l'évêque Dagan est venu de l'Irlande nous trouver en Bretagne, et que l'abbé Columban

[1] Voir plus haut, p. 180.

s'est rendu dans les Gaules, nous savons que les Scots ne diffèrent en rien des Bretons; car l'évêque Dagan a non-seulement refusé de partager notre nourriture, il n'a pas même voulu prendre la sienne dans le lieu qui nous servait de demeure. » Vingt années après cette lettre écrite (630), un concile en écrivait une autre à ces mêmes Scots d'Hibernie, pour les engager à célébrer les Pâques comme l'Église. Ce concile national s'assemblait en Irlande pour traiter des principales questions controversées entre Rome et les Bretons [1]. Les Pères de ce concile, dit un témoin oculaire, dans une lettre qu'a publiée Usserius, recoururent à Rome comme des fils à leur mère, *velut natos ad matrem*. Rome les exhorta par la voix d'Honorius à renoncer surtout au calcul erroné d'après lequel ils fixaient les Pâques; et l'Hibernie méridionale, plus éloignée des foyers du monachisme breton, se rendit pour toujours à cette exhortation (634). L'Hibernie centrale, qui semble s'y être également rendue, mais s'être ensuite laissé influencer par le voisinage de Bangor et d'Iona, revenait après six ans à ses anciennes coutumes, auxquelles toutefois elle renonçait définitivement vers 703. Enfin l'Hibernie septentrionale, soumise aux moines d'Iona, s'était associée à la résistance des Scots et des Pictes de la Calédonie, qui relevaient également de ces provinces, ainsi que Bède a soin de nous en informer. Ce fut chez les Pictes, c'est-à-dire parmi les populations les plus éloignées d'Iona, que commença la défection. « En ce temps-là, dit Bède [2], Naiton, roi des Pictes..... amena tous ses sujets à célébrer avec le monde catholique la résurrection du Sauveur. Pour y parvenir plus facilement, il eut recours aux Angles, qu'il savait se conformer en tout aux usages de Rome. Il députa donc vers le vénérable Céolfrid, abbé du monastère des bienheureux Pierre et Paul,...

[1] Labb. *Concil.* edit. Venet. t. VI; Usser. *Antiq.* p. 486. — [2] Bède, l. V. c. XXI.

lui demandant des arguments pour combattre ceux qui ne célébraient point les Pâques à l'époque où elles tombaient..... et pour établir quelle forme de tonsure devaient porter les clercs. Il le priait aussi de lui envoyer des architectes pour élever une église, comme les Romains, avec de grandes pierres, promettant de la dédier au prince des apôtres. » Céolfrid écrivit cette lettre, et Naiton, après en avoir donné connaissance aux hommes les plus doctes et aux grands de sa cour, tomba à genoux, remerciant Dieu de l'avoir jugé digne de recevoir un tel présent des contrées saxonnes..... Puis sans retard il dépêcha des hommes publics chargés de faire disparaître l'ancien comput et d'y substituer le nouveau dans toutes les provinces des Pictes. Moines et prêtres furent rasés en couronne, et la nation, nouvellement affiliée à la discipline ainsi réformée, se réjouissait d'avoir été soumise à une espèce de noviciat nouveau envers le prince des apôtres, et de se sentir placée sous sa protection. » Ces faits s'accomplissaient vers l'an 710. Au commencement du VIII^e^ siècle, les Bretons ne pouvaient donc plus compter que sur les Scots septentrionaux d'Irlande et d'Écosse pour partager leurs sentiments. Ceux-ci n'avaient pas même attendu cette époque pour se séparer de leurs frères sur le point le plus essentiel. En 664, à la demande d'un roi northumbre, ils s'étaient rendus avec les clercs romains à une conférence où il s'agissait de traiter à fond la question des Pâques. Les moines d'Iona étaient représentés dans cette conférence par les plus habiles d'entre eux. Leur meilleure raison pour défendre les usages bretons était que Columban, l'apôtre de leur province, les avait pratiqués. Columban était un Scot élevé dans les monastères bretons. Les clercs romains opposaient apôtre à apôtre, Pierre à Columban, et se prévalaient de la principauté de Pierre et du pouvoir que Jésus lui avait accordé. Certes, si jamais occasion

s'était offerte de s'opposer aux prétentions romaines, c'était celle-ci. Et cependant voici ce que Bède rapporte : « Wilfrid, c'était le défenseur de Rome, Wilfrid disait : « Si votre Columban était saint et puissant en vertu..... a-t-il donc pu l'emporter sur le bienheureux chef des apôtres, à qui le Seigneur a dit : « Vous êtes Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Église. Les « portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, et je vous « donnerai les clefs du royaume des cieux? » Le roi (Northumbre qui assistait à cette conférence) dit à Colman (c'était le défenseur des usages bretons) : « Est-il vrai que Dieu ait dit cela à Pierre? » Colman répondit : « Cela est vrai. » Alors le roi dit : « Avez-vous quelque motif pour croire qu'un pouvoir semblable ait été attribué à votre Columban? — Aucun, » répondit Colman. Le roi poursuivit : « Vous convenez donc tous deux d'une manière positive que ce langage a été tenu principalement à Pierre, et que le Seigneur lui a donné les clefs des cieux? — Nous en convenons. — Eh bien, reprit le roi, je vous dis que je n'ai aucune envie d'être mis à la porte du ciel. » Le Northumbre adopta en conséquence les usages romains; mais, on le voit, les moines d'Iona, ces défenseurs les plus persistants des usages bretons en dehors du pays de Galles, étaient loin de méconnaître la suprématie de Pierre et de ses successeurs. Toutefois, profondément imbus des préjugés d'une race avec laquelle leurs rapports étaient continuels, ils les conservèrent quarante ans encore après la conférence où ils les avaient si opiniâtrément défendus. Ils les abandonnèrent enfin (716), et les Bretons persistèrent seuls désormais dans les coutumes dont ils avaient dès le principe refusé le sacrifice aux sollicitations d'Augustin.

Et maintenant rapprochons ces faits des observations dont nous les avons fait précéder. Si l'opposition de l'Église bretonne, avons-nous dit, tient à des antipathies religieuses, toutes

les populations dont se compose cette Église devront se montrer également hostiles à l'Église romaine. Nous venons de voir le contraire. Si du moins, avons-nous ajouté, l'opposition doit cesser un jour, les points les plus rapprochés de l'ennemi commun, les plus exposés à ses attaques incessantes seront les premiers où elle succombera. Or la première région conquise est la plus éloignée, la plus inaccessible derrière le pays de Galles et l'Océan, qui lui fait un double rempart, c'est l'Irlande. Après l'Irlande, c'est l'Écosse qui se trouve la plus éloignée, et dans l'Écosse le pays des Pictes, protégé par le golfe d'Édimbourg, qui le limite au midi. Ce sont les Pictes qui se rallient les seconds à l'Église romaine. Restent les Scots septentrionaux, plus reculés encore que les Bretons; ils se rendent aussi; et les Bretons, placés face à face de l'ennemi prétendu, exposés, non pas à ses coups, un semblable ennemi conquiert sans frapper, mais à son contact, à ses efforts, à ses séductions, les Bretons voient tomber autour d'eux, derrière eux toutes les résistances, et pressés, cernés de toute part, seuls ils persistent dans la leur. Évidemment ces résistances n'avaient pas un même principe, le principe religieux qui, partagé par toutes ces populations, les eût passionnées au même degré. C'est donc dans notre seconde hypothèse et non dans la première, c'est dans un mobile politique et non dans un motif religieux qu'il faut chercher l'explication de ces antipathies plus ou moins persistantes. Les clercs romains étaient les apôtres des Anglo-Saxons. Or quelles étaient les relations de ceux-ci avec les autres peuples des îles Britanniques? Ils n'avaient jamais attaqué les Scots d'Irlande. Ce n'était ni aux dépens des Pictes, ni aux dépens des Scots septentrionaux que s'était accomplie leur invasion. C'était aux dépens des Bretons qui s'étendaient, Usserius l'a fort bien démontré, jusqu'au golfe de Dumbarton du côté

des Scots, jusqu'à celui d'Édimbourg du côté des Pictes. Et depuis l'invasion première, si les hostilités s'étaient perpétuées avec acharnement contre les Bretons, si elles avaient éclaté contre les Pictes et les Scots, c'était avec un caractère bien différent. Contre ceux-là, elles étaient toutes d'agression; contre ceux-ci, toutes de répression. Les Pictes et les Scots essayaient sur les Saxons ces coups de main qui jadis leur avaient si bien réussi sur les anciens possesseurs de l'île, et les nouveaux possesseurs les repoussaient, les châtiaient; rien de plus; mais pour les Bretons, c'était une guerre à mort, guerre acharnée, sur laquelle il faut lire les lamentations de Gildas et les poésies galloises. Or cette guerre, antérieure à l'apostolat d'Augustin, continuait encore au moment où Bède écrivait. A cette même époque, au contraire, il y avait cent quarante ans[1] que les Scots n'avaient pas fait une seule incursion sur les terres saxonnes, et cinquante ans environ que les Pictes vivaient en paix dans leur liberté[2]. Ainsi, dans les trois peuples dont se compose l'Église bretonne, les sympathies religieuses sont les mêmes, mais les antipathies politiques sont bien diverses; et dès lors l'accueil fait aux doctrines romaines révèle les motifs qui le dictent. Si ces motifs étaient religieux, avons-nous dit, l'accueil serait uniforme; s'ils sont politiques, l'accueil doit être différent. Or il est différent; donc les motifs qui le dictent sont politiques; donc l'antipathie des Bretons pour les clercs romains ne tient pas à une hostilité systématique contre la suprématie du pape; donc elle tient aux haines politiques, qui s'opposaient à ce que les Bretons eussent rien de commun avec leurs oppresseurs. Que s'il restait à ce sujet le moindre doute, on dirait que Bède a pris à tâche de le faire évanouir en rapprochant avec une intention évidente les dispositions plus ou moins fa-

[1] Bed. *Hist. eccl.* l. I, c. XXXIV. — [2] *Id. ibid.*

vorables des Scots, des Pictes et des Bretons pour l'Église romaine, des hostilités plus ou moins prolongées de ces mêmes peuples avec les Saxons. Déjà en parlant des Scots d'Irlande, qui les premiers s'étaient ralliés aux usages de Rome [1], il nous apprend que ce peuple inoffensif avait toujours été le plus ami de la nation anglaise, *gentem innoxiam, et genti Anglorum semper amicissimam* [2]. Puis, lorsque à la fin de son histoire il indique la situation de chacun des peuples qui habitent la Bretagne à cette époque, voici comment il s'exprime : « Au moment où j'écris, la nation des Pictes a une alliance de paix avec la nation des Angles, et se réjouit de participer à la paix catholique et à la vérité au sein de l'Église universelle. Les Scots qui habitent la Bretagne, contents de leurs limites, n'essayent ni embûches ni fraudes envers la nation des Angles. Les Bretons, dont la plupart, *par suite de leurs haines domestiques*, attaquent à tort la nation anglaise, et sans raison valable les Pâques fixées par toute l'Église catholique, les Bretons, dis-je, rencontrant comme obstacle la puissance divine et la valeur humaine, ne peuvent réussir ni dans l'une ni dans l'autre de leurs entreprises; car si une partie d'entre eux a recouvré la liberté, une partie aussi est asservie sous le joug des Angles [3]. » Ou nous nous trompons fort, ou ces passages n'ont pas besoin de commentaire; et s'ils en avaient besoin, nous l'emprunterions à deux autres passages de Bède lui-même : « Les Scots d'Iona, dit-il dans le chapitre qui précède la statistique finale à laquelle nous venons d'emprunter une citation, les Scots d'Iona reçurent la tonsure et les Pâques catholiques par l'intermédiaire des Northumbres (qu'ils avaient évangélisés dans le principe, et qui depuis avaient adopté les usages romains). Cela advint par suite d'une compensation providentielle, afin que la na-

[1] *Hist. eccl.* l. III, c. III. — [2] *Ibid.* l. IV, c. XXVI. — [3] *Ibid.* l. V. c. XXIV.

tion, qui, d'elle-même et sans haine avait communiqué la lumière aux populations anglaises, fût ensuite amenée par les Angles à un genre de vie plus parfait; tandis que, au contraire, les Bretons, qui n'ont pas voulu communiquer aux Angles la connaissance du christianisme, se traînent encore boiteux et obstinés dans leurs sentiers avec leur tête sans couronne[1]..... » Et ailleurs : « Cœdwalla, roi des Bretons.....quoiqu'il portât le nom de chrétien, avait l'esprit et les mœurs d'un barbare..... Ayant formé le projet d'anéantir la race anglaise sur le sol breton, il massacrait tout devant soi, ne tenant aucun compte du christianisme que les Angles avaient adopté; car jusqu'aujourd'hui l'habitude des Bretons est de priser à l'égal de rien la foi des Angles, et de ne pas plus communiquer avec eux qu'avec des païens[2]. » On le voit, c'est bien la race saxonne, non le clergé romain, et encore moins l'Église romaine que les Bretons poursuivent de leur haine. Les Saxons sont pour eux des païens; ils refusent avec eux toute communication religieuse; avec le clergé romain, au contraire, ils communiquent; la lettre même d'Aldhelm nous l'atteste; seulement, comme ce clergé s'est souillé à leurs yeux par son contact avec la race saxonne, ils exigent de ses membres une purification préalable. Quant à Rome même, jamais aucun texte n'a pu faire soupçonner que l'Église bretonne en ait directement et formellement méconnu la suprématie. Ainsi, au plus fort de ses prétendues hostilités, l'un des peuples qui la composent, les Scots d'Irlande ont recours à Rome *comme des enfants à leur mère*. Les Scots septentrionaux reconnaissent formellement la délégation faite par le Christ à saint Pierre. Les Pictes empruntent à Rome, non-seulement ses doctrines, mais jusqu'à la forme matérielle de ses édifices religieux, et le premier édifice de ce genre qu'ils élèvent est

[1] Bed. *Hist. eccl.* l. V, c. XXIII. — [2] *Ibid.* l. II, c. XX.

consacré à saint Pierre. Enfin les Bretons eux-mêmes, s'il faut en croire celui de leurs historiens qui a le mieux connu l'esprit et les mœurs d'une nation à laquelle il appartenait, « les Bretons, disons-nous d'après Girald le Cambrien, dont le témoignage est adopté par Selden, le savant jurisconsulte anglican [1], ont toujours préféré, depuis la mission de saint Germain (429-448), à tout pèlerinage celui qui les amène à Rome, où leur dévotion les porte à honorer le seuil des saints apôtres[2]. »

Et maintenant que, selon nous, la discussion est épuisée, résumons en quelques mots les résultats auxquels nous sommes arrivé. Sur tous les points où l'on peut signaler des dissidences entre Rome et la Bretagne, nous avons prouvé d'un côté que ces dissidences étaient moins nombreuses ou moins importantes et surtout plus tardives que ne le prétendaient les novateurs; de l'autre, qu'elles n'établissaient aucune relation entre la Bretagne et l'Asie. A cela eût pu se borner notre tâche, car c'en était assez pour renverser l'opinion contraire à la nôtre; mais sur la nôtre même planaient encore quelques difficultés. Pour ne point se rattacher à l'Asie, les dissidences de l'Église bretonne n'en existaient pas moins, et il fallait, après avoir établi qu'elles ne prouvaient rien en faveur de l'Asie, constater qu'elles ne prouvaient rien contre Rome. Cela nous a conduit à en étudier les origines; et dès l'abord, avant d'entrer dans la discussion approfondie d'aucune d'elles, nous avons pu reconnaître que, sur trois populations dont se compose l'Église bretonne, deux avaient adopté dans le principe les usages de Rome, et nous avons conclu, d'une manière générale, que les dissidences d'une époque ne pouvaient jeter aucune lumière sur des origines antérieures à cette époque même;

[1] *Analect. angl. britan.* l. II, c. 1. — [2] Girald. Camb. *Descript.* c. XVIII

puis, remontant tour à tour à la source de chacun des six usages controversés, nous croyons avoir démontré que trois avaient leur principe dans l'esprit national, et trois dans une adhésion plus ou moins intelligente aux doctrines mêmes de Rome. Ainsi d'un côté la tonsure bretonne n'est, selon nous, que la coiffure nationale, et peut-être même druidique. La Bretagne a pour la messe sa liturgie particulière, comme toutes les autres Églises de l'Occident évangélisées par Rome, comme les Gaules, comme l'Espagne. C'est par un sentiment patriotique que les Bretons repoussent dans les clercs romains les apôtres de la race saxonne; et, d'un autre côté, les usages spéciaux des insulaires dans l'administration du baptême semblent tenir à des cérémonies dont l'Église romaine faisait l'accessoire de ce sacrement. C'est pour être trop fidèle à l'ancien comput romain que la Bretagne se refuse au nouveau. Enfin le célibat des clercs bretons est aussi rigoureux que celui des clercs de Rome; comme à Rome, on accueille dans les îles le monachisme oriental; seulement la prudence est moins grande au delà du détroit qu'au delà des Alpes : ici on repousse, là on accepte l'institution des doubles monastères, et dans cette dernière institution, dont ne s'étaient pas occupés les novateurs, nous avons indiqué la seule voie possible par laquelle auraient pu s'infiltrer à l'extrême Occident quelques-unes des traditions de l'Orient. Après avoir mis sur ces points la vérité hors de doute, il ne nous reste plus qu'à lui rendre un dernier hommage, en avouant qu'il était facile de la méconnaître. Au XVI^e^ siècle, en effet, l'erreur dans laquelle tombaient les novateurs tenait surtout à la manière dont mille ans auparavant les catholiques avaient attaqué en Bretagne les usages qui s'écartaient des leurs. Lorsqu'on y célébrait les Pâques le XIV de la lune, ils parlaient de quarto-décimants; si on la célébrait le XV, ils pro-

nonçaient l'épithète de *judaïsants*. La tonsure bretonne était pour eux celle de Simon le Magicien. Les quarto-décimants, les Juifs, Simon le Magicien appartenaient à l'Asie; et les Bretons, à leur tour, allaient chercher en Asie des origines moins décriées que celles dont on voulait les faire procéder. Leur tonsure était celle de saint Jean; leur messe était celle de saint Marc; saint Jean avait célébré les Pâques le XIV, et si on les chicanait sur leur cycle, ils invoquaient celui d'Anatolius. Dès lors, on le comprend, par cela même que dans ces époques reculées on avait cherché à donner aux faits le stigmate ou la protection de certains noms, on a pu de nos jours se méprendre avec bonne foi sur l'alliance de ces noms et de ces faits; mais en excusant l'erreur, on n'est point tenu de la partager, et pour notre part nous nous estimons heureux si nous avons pu la dissiper sur un point où tous les partis avaient contribué à l'établir.

ÉTUDE

SUR

LA GÉOGRAPHIE GRECQUE ET LATINE DE L'INDE,

ET EN PARTICULIER

SUR L'INDE DE PTOLÉMÉE,

DANS SES RAPPORTS AVEC LA GÉOGRAPHIE SANSCRITE,

PAR M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

DEUXIÈME MÉMOIRE.

LE BASSIN DE L'INDUS.

§ 1. Marches d'Alexandre de l'Indus à l'Hyphasis.

Notre première Étude a conduit Alexandre depuis le Paropanisus jusqu'à l'Indus, à travers le bassin du Kophès. Celle-ci va le suivre dans la Pentapotamie indienne jusqu'aux douze Autels de l'Hyphasis, où s'arrêta sa marche vers le Gange; et de là, revenant de nouveau vers l'Indus, nous descendrons le fleuve jusqu'à la mer sur les traces de l'armée macédonienne. De même que dans le précédent mémoire, nous demanderons ensuite aux écrivains postérieurs, grecs et latins, ce qu'ils peuvent ajouter de notions nouvelles aux notions géographiques ou ethnologiques des historiens d'Alexandre, nous proposant toujours ce double but d'éclaircir ou de rectifier les indications classiques par les sources d'informations indigènes, et récipro-

quement de compléter ou de préciser les notions sanscrites par les relations de nos anciens auteurs.

Un résultat heureux de ce double contrôle se produit dès notre premier pas à l'orient de l'Indus : c'est la détermination d'un site également célèbre dans les traditions historiques de l'Inde et dans celles de l'Occident, celui de la ville de *Taxila*. Les archéologues et les critiques qui se sont occupés de ce point de géographie comparée s'en sont tenus à des suppositions assez vagues; nous allons voir que l'analyse attentive de l'un des documents fournis par l'expédition d'Alexandre permet d'arriver à une approximation beaucoup plus grande qu'on n'a paru le croire jusqu'à présent.

La ville de Taxila, ou, selon la forme sanscrite du nom, *Takchaçilâ*[1], est de fondation certainement très-reculée; on la trouve déjà mentionnée dans plusieurs des anciens *itihâsas* du *Mahâbhârata*, ainsi que dans le *Râmâyana*[2], et l'on voit, par les extraits de la grande collection tibétaine que M. Csoma de Körös a donnés, qu'au temps du Bouddha Çâkyamouni, conséquemment près de sept siècles avant notre ère, elle avait déjà une grande célébrité dans le nord de l'Inde[3]. Les historiens d'Alexandre la représentent en effet comme une ville grande,

[1] Τάξιλα est la transcription exacte de la forme usuelle du nom sanscrit. Dans les livres prâcrits de l'école bouddhique on trouve *Takkasila*, *Taksala*, et même *Taksila* comme dans le grec. *Takchaçilâ* signifie littéralement *pierre taillée*, comme si l'on avait voulu désigner par cette appellation caractéristique, dit M. Wilson, une ville construite en pierres de taille, par opposition aux matériaux ordinaires qui entrent dans la construction de la plupart des villes de l'Inde (Wilson, *Sanscrit Dictionary*, page 362, deuxième édition, et *Asiatic Researches*, XVII, 1832, p. 604).

[2] *Fragments du Mahâbhârata*, traduits du sanscrit par Théod. Pavie, p. 5 et 21, Paris, 1844; Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. I, p. 706. La tradition consignée dans le *Râmâyana* a été répétée par Kalidâsa dans son *Raghouvança*, xv, 80, éd. Stenzler, ainsi que dans les compositions pouraniques, notamment dans le *Vâyou Pourâna* cité par M. Wilson, *Vishnu Pur.* p. 385, note 17.

[3] *Analysis of the Dulva*, dans les *Asiatic Researches*, XX, p. 69.

riche et populeuse, capitale d'un royaume compris entre l'Indus et l'Hydaspe[1]. Un demi-siècle environ après l'expédition d'Alexandre, la ville fut prise par Açôka, fils de Vindousâra, souverain des contrées gangétiques; et plus tard Açôka lui-même, devenu roi après la mort de son père, y envoya un de ses fils pour gouverner en son nom ces provinces extrêmes du royaume de Magadha[2]. L'état incomplet et fragmentaire des notions que l'on a pu tirer jusqu'à présent des sources sanscrites sur les anciens temps de l'Inde ne permet pas de suivre l'histoire de Taxila dans les siècles postérieurs. Taxila est encore citée dans l'ouvrage du célèbre astronome Varâha Mihira, qui écrivait au commencement du VI^e^ siècle de notre ère[3], ainsi que dans les chroniques singhalaises, qui sont à peu près du même temps[4], et l'on a le témoignage personnel d'un voyageur chinois, Hiouen-thsang, pour établir l'existence de la ville au milieu du VII^e^ siècle[5]; mais on ignore absolument

[1] Arrian. *Exped. A. M.* l. V, c. III, 6, et VIII, 2. (Cf. Q. Curt. VIII, 12.) Aristobule, cité par Strabon (XV, p. 691 et 714 sqq.), donnait de longs et curieux détails sur les mœurs et les usages des habitants de Taxila; mais Strabon, dans ses extraits, a omis les indications purement géographiques qui serviraient à fixer la position de la ville. Comparez Philostrate, dans sa Vie d'Apollonius de Tyane (l. II, c. XII, 20 et 23). Le passage d'Apollonius à Taxila, si l'on en peut recevoir le récit comme un document authentique, doit se rapporter à la seconde moitié du premier siècle de notre ère.

[2] Açôka, d'après les Tables de M. Lassen (*Ind. Alt.* II, Beil. p. x), régna de l'an 263 à 226 avant J. C. On peut voir, sur le point qui nous occupe, la Vie légendaire d'Açôka, un des princes les plus fameux de l'Inde ancienne, dans l'*Introduction à l'histoire du Buddhisme* de M. Eug. Burnouf, p. 362, et Lassen, ouvrage cité, t. II, p. 270.

[3] Wilford a tiré de cet ouvrage un catalogue géographique qui est d'un grand intérêt pour l'étude de l'Inde ancienne, (*Asiat. Res.* t. VIII, p. 344. Lond. in-4°). Cette liste mériterait d'être revue et publiée de nouveau par un éditeur d'une critique plus scrupuleuse. (Voy. à ce sujet le Mémoire sur l'Inde de M. Reinaud, *Mém. de l'Acad. des Inscr.* t. XVIII, 1849, p. 115 du tirage à part).

[4] Turnour, *Examination of the Pali Buddh. Annals* (*Journal of Asiatic Society of Bengal*, vol. VII, 1838, p. 926), et le *Mahavanso*, introd. p. XXXV et XXXIX. Comp. *la collection des Livres sacrés de Ceylan* publiée par Upham, vol. II, p. 146, et III, p. 49.

[5] Hoeï-li, *Hist. de la vie de Hiouen-thsang*

quelles furent les causes de sa ruine. Seulement il paraît certain que cette ruine a dû précéder de beaucoup les premières expéditions de Mahmoud le Ghaznevide dans les contrées du haut Indus, au commencement du XI^e^ siècle de notre ère, puisque le nom de *Taxila* ne se retrouve dans aucun des auteurs musulmans, chroniqueurs ou géographes, qui ont écrit sur l'Inde à partir du milieu du X^e^ siècle[1]. C'est une chose surprenante, même pour cette terre de l'Inde, où les capitales s'élèvent et disparaissent si rapidement, que l'oubli profond dans lequel était tombé dès lors un nom si longtemps fameux, oubli si complet, si absolu, que nulle trace n'est restée dans la tradition locale ni de la gloire passée de la vieille cité, ni de l'emplacement qu'elle occupait. C'est seulement depuis un demi-siècle que l'attention a été rappelée sur ce point intéressant de notre géographie classique, et que l'on a cherché à retrouver le site perdu de la ville de Taxile. La connaissance imparfaite que l'on avait de ces cantons, où très-peu de voyageurs étaient arrivés et qu'aucun explorateur n'avait parcourus, rendait cette recherche à la fois difficile et incertaine. Aujourd'hui que la récente incorporation du Pendjab aux possessions britanniques nous a déjà valu de meilleures cartes de cette grande région, notre investigation s'appuie sur un terrain plus ferme, et nous pouvons appliquer avec plus de confiance les indications que les anciens nous ont transmises.

et de ses voyages dans l'Inde, traduite du chinois par M. Stanislas Julien, p. 89, Paris, 1853; le *Si-yu-ki*, trad. par le même, t. I, p. 151, 1857.

[1] C'est vers cette époque du milieu du X^e^ siècle que Maçoudi, l'Istakhri et Ibn Haukal ont visité les pays de l'Indus. Albiroûni, qui était né dans la vallée même de l'Indus, ainsi qu'on a tout lieu de le croire, et qui a déposé dans ses ouvrages, composés au temps de Mahmoud (commencement du XI^e^ siècle), de précieux renseignements sur la géographie de l'Inde; Albiroûni ne fait pas non plus mention de Takchaçilâ. (Voy. Reinaud, *Géogr. d'Aboulféda*, introd. p. XCV, 1848, et *Fragments arabes et persans relatifs à l'Inde*, p. 95 et suiv. 1845.)

Dans la contrée qui formait le royaume de Taxile, entre l'Indus et l'Hydaspe, les restes extrêmement remarquables d'un ancien monument avaient depuis longtemps attiré l'attention; c'est la coupole ou *tope* (*Stoûpa*) de Manikyâla. Érigée au sommet d'une colline artificielle, cette construction dominait au loin la plaine environnante. M. Elphinstone le premier, à son retour du Kaboulistan en 1809, examina et décrivit cette belle ruine[1], d'où l'on a exhumé, dans des fouilles ultérieures, de nombreux objets qui ont révélé le caractère bouddhique et la destination du monument, en même temps qu'ils en ont fait connaître l'époque[2]. Quant à ce dernier point, l'honneur de la première détermination précise, confirmée par les études ultérieures, appartient à un savant français, M. Raoul-Rochette[3]. Le monument date du temps d'un roi indo-scythe, Kanichka, qui régna au Kachmîr et dans le Pendjab à une époque voisine de notre ère, et qui signala par ces constructions grandioses son zèle de néophyte pour la foi bouddhique.

Comme on est porté naturellement à rattacher des monu-

[1] Elphinst. *Caubool*, p. 79, sq. Les restes d'antiquités que renferme ce canton avaient été déjà signalés par Wilford, sûrement d'après des informations indigènes (*As. Res.* vol. IX, p. 54), et ce fut sur cette indication, qui désignait les ruines comme pouvant appartenir au site de Taxila, que M. Elphinstone découvrit le tope, à quelque distance dans l'intérieur du pays.

[2] Voyez les notes d'Al. Burnes, de J. Prinsep et de Court sur les antiquités de Manikyâla, dans le *Journal of Asiatic Soc. of Bengal*, vol. II, 1833, p. 308, et vol. III, 1834, p. 313, 556 et 562. M. Wilson, dans son *Ariana antiqua* (p. 31 et suiv. 1841), a retracé l'historique complet des fouilles. Plusieurs voyageurs ont aussi décrit l'aspect extérieur du grand tope de Manikyâla et des quinze autres coupoles de moindres dimensions qui l'avoisinent, notamment Moorcroft, *Travels*, t. II, p. 311; Burnes, *Bokhara*, vol. I, p. 66, où t. II, p. 61 de la trad. franç. Hügel, *Kaschmir and das Reich der Siek*, t. III, p. 120; J. Abbott, *Notes on the ruins of Maunkyala*, dans le *Journal of Asiatic Society of Beng.* vol. XXII, 1835, p. 570.

[3] Deuxième supplément à la notice sur quelques médailles grecques inédites des rois de la Bactriane et de l'Inde, *Journal des Savants*, 1836, p. 74 sq. Cf. Lassen, *Indische Alterth.* t. II, p. 411 et 813, et Alex. Cunningham, *Journ. of As. Soc. of Bengal*, vol. XIV, 1845, p. 441.

ments aussi considérables à la proximité d'une capitale, la première pensée qui dut s'offrir à l'esprit, lorsqu'on en fit la découverte, fut que l'ancienne Taxila était voisine de ces ruines. Cette opinion a été longtemps à peu près générale[1], bien que des objections y eussent été faites, tirées surtout de la nature aride du canton où se trouvent les topes de Manikyâla[2]; mais les Stathmes de Diognète et Baeton, les deux *mensores* d'Alexandre, apportent contre l'identification de Taxila et de Manikyâla un argument, ou, pour mieux dire, une preuve bien autrement décisive, que personne n'avait songé jusqu'à présent à invoquer dans cette discussion.

On sait que Pline, voulant faire connaître la longueur de l'Asie depuis les Pyles caspiennes jusqu'aux extrémités orientales de l'Inde, rapporte un fragment de l'ouvrage où Diognète et Baeton, sous le titre de *Statkmes* (c'est-à-dire les *stations*, les *étapes*), avaient consigné le résultat des mesures qu'ils avaient relevées pendant les marches de l'armée macédonienne. Ce document nous a déjà servi, dans notre premier Mémoire, pour la détermination du site important de l'Alexandrie du Caucase[3]. De ce point, maintenant bien établi, l'itinéraire descendait la vallée du Kophès, touchait à Peukélaotis, coupait l'Indus et atteignait Taxila, d'où il se prolongeait vers l'Hydaspe et les parties méridionales de la Pentapotamie. Nous savons que, d'*Ortospana* (Kaboul) à l'*Alexandria Caucasi*, l'intervalle marqué dans l'itinéraire (50 milles romains, ou 400 stades

[1] On peut voir le Mémoire d'Al. Burnes, *On the Topes and græcian Remains in the Panjab* (*Journal of the As. Soc. of Beng.* vol. II, 1833, p. 308), et le passage déjà cité (à la page précédente, note 2) de ses *Travels*; Court, *Memoir on a Map of Pashâwar and the country comprised between the Indus and the Hydaspes* (*ibid.* vol. V, 1836, p. 468, ou *Nouv. Journ. asiat.* t. I, 1836, p. 561); Wilson, *Ariana ant.* p. 196; Al. Cunningham, *Journal of the Asiat. Soc. of Bengal* vol. XVII, 2, 1848, p. 19, etc.

[2] J. Abbott, *Journal of the As. Soc. of Bengal*, vol. XXI, 1852, p. 254 sq. Hügel, *Kaschmir*, t. III, p. 141.

[3] Voyez notre premier Mémoire, p. 24

grecs) répond exactement à la distance réelle; d'*Alexandria* à Peukélaotis, cité dont la ville actuelle de Haschtnagar occupe le site[1], l'accord n'est pas moins remarquable. Du site de l'Alexandrie caucasienne à Haschtnagar, on compte en effet 210 milles anglais, et les 227 milles romains (1800 stades) que Pline marque d'*Alexandria* à *Peucolaitis* équivalent précisément à ces 210 milles anglais. Un pareil accord, sur deux portions de la route directement vérifiables, est bien fait pour nous donner une haute idée de l'exactitude des *mensores* macédoniens dans les immenses relèvements qu'Alexandre leur avait confiés[2], et aussi pour faire employer le document avec confiance là où la correspondance moderne est incertaine, comme c'est le cas pour Taxila.

Pline, transcrivant l'itinéraire macédonien, et réduisant les stades en milles romains à raison de 8 stades pour un mille, marque 60 milles de *Peucolaitis* à Taxila (un manuscrit donne 70 milles), et 120 milles de Taxila à l'Hydaspe, *unde* (a Peucolaiti) *ad flumen Indum et oppidum Taxila,* LX m., *ad Hydaspen fluvium clarum,* CXX *milliaria*[3]. Nous réunissons ces deux dis-

[1] Voy. notre premier Mémoire, p. 46 sq.

[2] Nous ignorons par quel moyen les *bematistes* d'Alexandre procédaient à leur opération. Les Romains avaient une sorte d'odomètre que décrit Varron (*De Architectura*, lib. X, c. XIV), au moyen duquel une voiture, ou même un bâtiment en mer, pouvait indiquer les distances parcourues, *ratio non inutilis,* dit l'auteur latin, *qua in via rheda sedentes, vel mari navigantes, scire possimus quot millia numero itineris fecerimus;* mais quoique cette invention fût ancienne, *samma solertia a majoribus tradita,* rien n'indique qu'elle ait été connue des Grecs. Beckmann, qui a consacré un chapitre de son curieux ouvrage sur l'histoire des inventions aux odomètres (*Beyträge zur Geschichte der Erfindungen*, t. I, p. 16, Leipzig, 1786), ne touche pas ce point faute de renseignements. Il est probable que les *mesureurs* se servaient de la chaîne ou de la canne, comme plus tard les arpenteurs indiens à la suite de l'empereur Akbar, lors de son expédition au Kaboul. (Journal manuscrit du P. Monserrat, qui accompagnait l'empereur dans cette expédition, cité par Wilford, *Asiat. Res.* vol. IX, p. 57, Lond. 4°.)

[3] Pline, liv. VI, c. XVII (21), p. 318. Hard.

tances, parce qu'elles nous donnent les deux termes extrêmes de la ligne, termes connus et conséquemment vérifiables, et que nous avons ainsi un moyen direct de contrôler le plus ou moins d'exactitude de la position intermédiaire, celle de Taxila, qu'il s'agit de retrouver.

Nous nous servons dans cette recherche de la grande carte qui accompagne la relation récente de M. Alexander Cunningham [1], et qui a été en partie construite sur les relevés topographiques des ingénieurs anglais depuis l'annexion du Pendjab. Sur cette carte, la distance de Haschtnagar (Peukélaotis) au Djélam (Vitastâ ou Hydaspe), relevée au compas de mille en mille, est de 165 milles anglais. Les relèvements des ingénieurs, dont le résultat est consigné dans le rapport général sur l'administration du Pendjab, publié en 1854 par ordre de la Cour des Directeurs de la Compagnie des Indes, donnent également 164 milles et demi (anglais) de la ville de Djélam à Peïchaver [2]. Or 165 milles anglais répondent à 178 milles romains : nous avons donc là encore une parfaite concordance avec le chiffre (180 milles) donné par Pline.

Une remarque qu'il importe de faire, c'est que la route sur laquelle nous prenons nos termes de comparaison est incontestablement celle qu'Alexandre a suivie dans sa marche de l'Indus à l'Hydaspe. C'est la seule qui, de tout temps, ait existé ici d'un fleuve à l'autre, la seule que comporte la nature de

[1] *Ladák, physical, statistical and historical, with Notices on the surrounding countries.* London, 1854, in-8°. La carte a été dressée par M. Walker.

[2] *General Report on the administration of the Punjab,* 1849-1851. London, 1854, in-fol. p. 132 à 135. — Il convient de faire remarquer qu'un autre document très-circonstancié, le Journal militaire du major William Hough, qui a suivi précisément la même ligne depuis le Sindh jusqu'au Djélam, lors de la retraite de 1839, y fournit quelques milles de plus dans la dernière partie de la route, entre Manikyâla et Rhotas. (W. Hough, *Narrative of the march and operations of the army of the Indus,* p. 337, sqq. et 433. London, 1841, in-8°.)

cette partie du Pendjab; c'est celle qu'ont suivie tous les conquérants étrangers qui ont pénétré dans l'Inde par la vallée du Kophès. Chez les Indiens des temps anciens, aussi bien que des temps modernes, c'est la *route royale* par excellence, *Râdja-patha*, dénomination qui se trouve aussi chez les auteurs grecs, ὁδὸν βασιλῆϊην[1]. C'est aux environs du point où elle vient couper l'Hydaspe que se reconnaît encore, d'après la description que les historiens nous en ont conservée, le champ de bataille où Porus fut vaincu en défendant le passage du fleuve[2]. Il ne saurait donc y avoir le moindre doute sur le tracé général de la route macédonienne.

Si maintenant nous y appliquons, à partir du site de Peukélaotis, la distance de 60 milles romains (56 milles anglais) notée jusqu'à Taxila, la pointe du compas, d'accord avec les chiffres de l'itinéraire du major Hough, vient se poser à 2 milles à l'ouest de Hassan-Abdal, localité importante de ces cantons. Si nous appliquons ensuite au local la seconde distance de 120 milles (112 milles anglais) en remontant depuis le point où la route coupe l'Hydaspe, l'itinéraire du major Hough nous amène à 2 ou 3 milles à l'est de Hassan-Abdal. A une différence près de 4 ou 5 milles, qui peut être regardée comme insignifiante eu égard au chiffre total, nous sommes donc conduits ici au point que l'antique cité de Takchaçilâ devait occuper. Si Hassan-Abdal n'en représente pas le site précis, il faut le chercher non loin de là: des ruines ont été signalées dans plusieurs localités des environs[3]. Une considération éga-

[1] Mégasthène, dans Arrien, *Indica*, c. III, 4, et dans Strabon, l. XV, p. 689.

[2] Voyez Droysen, *Geschichte Alexanders des Grossen*, p. 388. Cf. J. Abbott, *Some account of the Battle Field of Alexander and Porus*, dans le *Journal of the Asiat. Soc. of Beng.* vol. XVII, 2, 1848, p. 619, et Court, dans le même journal, t. V, 1836, p. 473.

[3] Il y en a à deux milles au nord-ouest de Hassan-Abdal, près d'un village appelé *Kolia*. Burnes a vu des restes de stoûpas, presque comparables à ceux de Manikyâla.

lement importante, c'est que le territoire de Hassan-Abdal, renommé de tout temps par l'abondance de ses eaux, la fertilité du sol et l'agrément des sites, se détache comme une riante oasis au milieu d'une contrée généralement aride et nue, ce qui répond bien à l'éloge que faisaient les mémoires macédoniens du territoire de Taxila[1]; aussi cette vallée était-elle une des habitations favorites des souverains mongols de Dehli pendant les mois d'été, et l'on voit encore à Hassan-Abdal les restes d'un beau palais qu'y avait fait élever l'empereur Akbar[2]. Le major James Abbott, qui a rendu par sa connaissance pratique du nord-ouest de l'Inde d'importants services à la géographie de cette région, malgré une propension un peu trop marquée vers les méthodes critiques de Tod et de Wilford; le major Abbott, disons-nous, avait déjà désigné Hassan-Abdal comme un emplacement tout à fait convenable pour une ville telle

près du village de Bélar, à 8 milles de Hassan-Abdal, dans la direction de l'est sud-est. (Burnes, *Voy. à Boukh.* t. II, p. 67 de la trad. franç. et *Journal of the As. Soc. of Beng.* vol. II, 1833, p. 309. Cf. J. G. Gérard, *ib.* vol. III, p. 321, et Mohan-Lal, *Travels in the Panjab*, p. 362 sq. Lond. 1846.) Gérard et Mohan-Lal accompagnaient Al. Burnes. Sur la carte de M. Court (*Journ. of the As. Soc. of Beng.* vol. V, p. 468), le nom de la localité est écrit *Pahlèr*.

[1] Strab. l. XV, p. 698. Hiouen-thsang, dix siècles après Alexandre, fait du même territoire un tableau qui ne peut également s'appliquer qu'au district de Hassan-Abdal ou à celui de Raval-Pindi; mais ce dernier est beaucoup trop loin vers le sud pour que les distances des Stathmes puissent s'y appliquer. « On vante beaucoup la fertilité du sol (dit la relation chinoise), qui produit une grande abondance de grains. *Il y a une multitude de cours d'eau*, qui proviennent des sources; on voit une quantité prodigieuses de fleurs et de fruits... » (Hoeï-li, *Histoire de la vie et des voyages de Hiouen-thsang*, trad. du chinois par M. Stanislas Julien, p. 449). Hiouen-thsang nous informe qu'à l'époque où il vit Takchaçilâ (au milieu du VII^e^ siècle de notre ère), la race royale était éteinte, et que les grands du royaume étaient constamment en lutte. La ruine de la ville, qui dut avoir lieu peu après cette époque (ci-dessus, p. 247), aurait-elle été amenée par ces guerres intestines, ou faudrait-il l'attribuer aux expéditions kachmiriennes du règne de Lalitâditya, dans le VIII^e^ siècle? (Voy. Reinaud, *Mémoire sur l'Inde*, p. 189.)

[2] Alex. Burnes, *Voyage*, t. II, p. 68 de la traduct. française; Court, dans le *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. V, 1836, p. 474.

que Taxila [1]; mais cette indication était toute de convenance et de sentiment, et elle avait besoin d'être justifiée par une discussion purement géographique.

Quoique la direction de la route royale vers l'Hydaspe, et la situation des gués principaux, désignent suffisamment le rayon du fleuve où s'opéra le passage [2], il y a néanmoins une grande incertitude sur le point précis où l'armée traversa le fleuve, aussi bien que sur l'emplacement du champ de bataille où se décida le sort de Porus. A cet égard, un assez grand nombre de suppositions diverses ont été émises. Cette incertitude tient à l'énoncé nécessairement un peu vague des textes anciens, même dans Arrien, plus circonstancié cependant qu'aucun des autres historiens. On voit seulement que le champ des opérations stratégiques qui préparèrent le passage fut assez étendu, et qu'il y eut un intervalle de six à sept lieues au moins entre le champ de bataille, sur la rive orientale de l'Hydaspe, et le camp principal de l'armée macédonienne, sur la rive occidentale [3]. Le doute qui règne quant à l'emplacement du champ de bataille s'étend naturellement à celui des deux villes qu'Alexandre fit élever sur cette partie du fleuve, l'une qui reçut le nom de Νίκαια, en commémoration de la victoire qui lui ouvrait la route de l'Inde; l'autre, qu'il nomma Βουκέφαλα [4], en l'honneur de

[1] *Journ. of the As. Soc. of Beng.* v. XVII, 2e partie, 1848, p. 629.

[2] Voy. Burnes, *Voyage*, t. II, p. 54 de la trad. franç. Court, *Extracts from a Memoir on a Map of Peshávar and the country comprised between the Indus and the Hydaspes*, dans le *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. V, 1836, p. 568; J. Abbott, *On the Battle Field of Alexander and Porus*, dans le même journal, vol. XVII, 2, 1848, p. 619, et du même, *On the sites of Nikaia and Boukephalon.* (*Ibid.* vol. XXI, 1852, p. 214); Irwin, vol. VIII du même journal, 1839, p. 768.

[3] Arrian. lib. V, c. VIII et suiv. Comp. Quint. Curt. lib. VIII, c. XIII.

[4] L'orthographe varie légèrement dans les auteurs. Arrien, Plutarque, Ptolémée et Pline écrivent uniformément Βουκέφαλα et *Bucephala*; Quinte-Curce, *Bucephalas*; Strabon, Βουκεφαλιά; Étienne de Byzance, Hesychius et Suidas, Βουκεφαλεία.

son cheval de bataille. Plus exact que Diodore, qui semble placer les deux villes sur la même rive du fleuve [1], Strabon distingue bien leur emplacement sur les deux rives opposées, mais sans spécifier de quel côté était Nicée, de quel côté Bucéphalia [2]. Arrien seul dit expressément que la seconde de ces deux cités avait été fondée sur la rive occidentale, à l'endroit où s'étaient faites les dispositions du passage, et la première sur la rive orientale, là où Porus fut vaincu [3]. De nombreuses ruines, qui dans une étendue d'une quinzaine de lieues couvrent plusieurs points des bords de l'ancien Hydaspe, en descendant de la ville actuelle de Djélam vers Djélalpour et Harriah, montrent qu'en effet des localités importantes ont existé dans cette portion de la vallée avant les villes de fondation musulmane qui l'occupent aujourd'hui ; mais c'est précisément le nombre de ces anciens sites qui a donné lieu à des suppositions diverses, quant à la détermination des deux villes d'Alexandre. Parmi ces ruines, les plus étendues et les plus remarquables, au rapport d'Alexandre Burnes, sont celles qui existent près du village de Darapour, sur la rive droite ou occidentale, entre Djélalpour et Djélam. C'est là que l'illustre voyageur voudrait placer *Nicæa*, en même temps qu'il indique comme l'emplacement possible de *Bucephala* un village de la rive orientale appelé *Moung*, ou une autre localité du nom de *Harriah*, où il y a aussi des ruines considérables [4]. La seule objection que l'on puisse opposer à cette double identification

[1] Diodor. lib. XVII, c. LXXXIX et XCV.

[2] Strab. lib. XV, p. 698.

[3] Arrian. lib. V, c. XIX, 4.

[4] Al. Burnes, *Voyage à Boukhara*, t. II, p. 55 de la trad. franç. Une coïncidence qui viendrait singulièrement à l'appui de l'hypothèse de Burnes, si elle n'avait pas contre elle le texte d'Arrien, c'est le nom de *Nikhá*, que porte un village marqué sur la carte de M. Court (au cinquième volume du Journal de la Société asiatique de Calcutta) tout près de Darapour. Il est regrettable que M. Court ne dise rien de cette localité dans le Mémoire qui sert de commentaire à sa carte.

est qu'elle va directement contre le texte d'Arrien, qui assigne à ces deux villes une position précisément inverse par rapport au fleuve. On a aussi proposé pour le site de *Nicæa* l'emplacement du vieux Djélam, vis-à-vis de la ville actuelle de ce nom, et pour celui *Bucephala* une localité appelée *Kâlâ*, à 3 milles vers le nord-ouest de Djélam [1]; ces localités ne nous paraissent pas répondre aux conditions historiques aussi bien que celles que Burnes a signalées.

Seulement, nous l'avons dit, l'application que Burnes fait au local actuel des noms de *Nicæa* et de *Bucephala* est contraire aux indications d'Arrien; mais l'objection n'existe plus si l'on renverse les identifications de manière à rester d'accord avec le texte de l'historien. *Bucephala* viendra ainsi se placer aux ruines d'Oudinagar, près de Darapour; et quant à *Nicæa*, nous croyons qu'aucun site ne lui peut mieux convenir que celui de Harriah, à 7 milles anglais au-dessous de Djélalpour. Ce rapport ne nous est pas seulement indiqué par les ruines que Burnes y mentionne, mais aussi par le nom de *Badjapour* que Harriah porte encore dans le pays, forme populaire du sanscrit *Vidjayapoura*, qui a précisément la même signification que le grec Νίκαια. Ce serait, du moins tout porte à le croire, la traduction indienne de la dénomination étrangère [2].

Une dernière remarque avant de nous éloigner de l'Hydaspe, c'est que l'importance historique de *Bucephala* semble avoir été d'une beaucoup plus longue durée que celle de Nicée, quoique,

[1] Court, Mémoire cité, dans le *Journal of the As. Soc. of Beng.* V, 1836, p. 472; J. Abbott, *ibid.* 1852, p. 233.

[2] Philostrate, dans sa *Vie d'Apollonius* (l. II, c. XLII), parle d'une sorte d'arc triomphal, avec des statues, élevé sur les bords de l'Hydaspe en l'honneur d'Alexandre (sûrement par quelqu'un des dynastes grecs de cette région); mais il ne nomme ni l'une ni l'autre des deux villes, et il ne dit pas non plus sur quelle rive du fleuve se trouvait le monument.

dans le IIe siècle avant notre ère cette dernière paraisse avoir été la résidence du roi Mayès, fondateur de la dynastie indo-scythe du nord de l'Inde[1]. *Nicæa,* en effet, n'est plus mentionnée par aucun auteur de l'époque romaine (sauf Strabon, qui écrivait sur les documents du temps d'Alexandre); tandis que dans Pline, dans Ptolémée, dans le Périple et ailleurs, on retrouve le nom de *Bucephala,* auxquels plusieurs ajoutent le surnom d'*Alexandria*[2]. Cette prédominance de Bucéphalie dans les temps qui ont suivi notre ère s'accorde bien avec l'étendue actuelle et l'importance des ruines d'Oudinagar, que nous croyons en représenter le site.

Des bords de l'Hydaspe, Alexandre se détourne de sa route vers l'Akesinès, pour marcher contre un peuple indien limitrophe des États de Porus. Les Mémoires d'Aristobule nommaient ce peuple Γλαυκανῖκαι[3]; ceux de Ptolémée, Γλαῦσαι. Son territoire était considérable; Alexandre y reçoit à soumission trente-sept villes[4], dont la moindre comptait cinq mille habitants, et dont beaucoup en avaient plus de dix mille, outre une multitude de bourgs ou villes ouvertes[5], aussi peuplées que les places murées[6].

Ce grand territoire, comme le fait observer M. Lassen[7], devait nécessairement occuper la partie du Kohistan ou haut Pendjab comprise entre le Djélam (*Hydaspes*) et le Tchénab (*Acesines*), et il répondait ainsi aux provinces actuellés de Bhimbar et de Radjavar. Quant au nom, il faut ramener le

[1] M. Alex. Cunningham, cité par M. Lassen (*Indische Alterth.* II, p. 373), croit avoir trouvé le monogramme de Νίκαια sur une médaille de ce prince. M. Raoul-Rochette avait déjà fait une remarque analogue au sujet d'Azès, autre prince de la même dynastie. (*Journal des Savants*, 1836, p. 197.)

[2] Βουκέφαλος Ἀλεξάνδρεια (*Periplus maris Erythr.* § 47); *Alexandria Bucefalos* (dans la carte itinéraire de Peutinger).

[3] Ou, selon une mauvaise leçon, Γλαιγανῖκαι.

[4] Nagara et Poura, dans le sanscrit.

[5] Grâma.

[6] Arrian. *Expedit.* V, c. XX, 2-4.

[7] *Indische Alterthumskunde*, t. II, p. 156.

Glaukanikai d'Aristobule à la forme *Glaukai*, les dernières syllabes du mot, omises par Ptolémée, n'étant sûrement que le sanscrit *anîka*, qui signifie bande, troupe, armée[1]; et nous retrouvons ces Γλαῦκαι, ou Γλαῦσαι, des Mémoires de l'expédition macédonienne, dans les *Kalaka*, qu'un document sanscrit du VI^e^ siècle de notre ère, le *Varâha-Sanhita*[2], inscrit parmi les peuples de la région du Sindhou à côté des Raïvâtaka, qui devaient avoir pris leur nom de l'Aïrâvatî, ou Irâvatî (l'Hydraotès, ou Ravi). Dans le *Mahâbhârata*, le nom est écrit *Kaladja*[3], et dans les chroniques radjpoutes *Kalatcha*[4], ce qui justifie la seconde forme grecque Γλαῦσαι.

Arrivé à l'Hydraotès (l'Irâvatî sanscrite, le Ravi actuel, qui passe à Lahôr), Alexandre trouve réunies derrière cette rivière, en une formidable confédération, une partie des belliqueuses populations de la Pentapotamie méridionale. Les *Kathæi*, les *Oxydraci* et les *Malli* étaient campés sous les murs de *Sangala*, pour opposer une digue à cette irruption des Yavanas qui menaçait l'Inde tout entière[5].

Cette ville de Sangala, mentionnée fréquemment dans le *Mahâbhârata* et dans les documents pâlis de l'époque bouddhique, y est toujours citée comme la capitale des *Madras*, peuple

[1] Cette remarque, aussi juste qu'ingénieuse, appartient à M. Lassen, *loc. cit.*

[2] *Asiatic Researches*, vol. VIII, p. 347.

[3] Du moins n'hésitons-nous pas à séparer et à lire ainsi, *Kaladja, Chaka*, un mot qui, dans la liste géographique du grand poëme traduit par M. Wilson (*Vishnu Pur.* p. 189), est écrit *Kaladjochaka*. Nos raisons pour cette restitution, indépendamment du rapprochement avec les *Kalaka* du *Varâha Sanhita*, sont d'abord la connaissance historique que les chroniques radjpoutes nous donnent des *Kalatcha*, parmi les tribus tchalouka originaires du Pendjab, et, en second lieu, l'existence également bien connue des *Chaka* ou *Tchaka*, dans la même partie du Pendjab voisine de l'Irâvatî (Ravi).

[4] Tod, *Annals and Antiquities of Raj.* I, p. 99.

[5] Arrian. lib. V, c. XXII; Quint. Curt. l. IX, c. I. C'est sous le nom de *Yavanas* que les Grecs d'Alexandre, et après lui ceux qui fondèrent des souverainetés dans la Bactriane et sur l'Indus, sont toujours désignés dans les livres de l'Inde.

puissant qu'on trouve aussi désigné fréquemment sous l'appellation générique de *Bahîka*[1]. Ni l'un ni l'autre de ces noms ne paraît dans les historiens grecs, non plus que dans les auteurs latins; pour eux, le peuple dominant du territoire compris entre l'Hydraotès (Ravi) et l'Hyphasis (Vipâçâ, aujourd'hui Beïah), ce sont les Kathéens, **Καθαῖοι**[2]. M. Lassen, pour expliquer cette substitution de nom, suppose que le mélange des Madras avec les castes inférieures leur avait fait appliquer la dénomination flétrissante de *Kchatri*, mot qui se change en *Khattia* dans les dialectes populaires, et que l'on voit employé dans le Livre de Manou pour désigner une race impure sortie du rapprochement des Çoûdra avec les trois castes supérieures[3]. Cette conjecture du savant auteur des Antiquités de l'Inde paraît assez peu probable; un peuple n'adopte pas volontiers pour dénomination nationale une épithète de mépris; mais il n'y a nul besoin de recourir aux hypothèses pour se rendre compte du nom des *Kathæi*, quand aujourd'hui encore on retrouve ce nom répandu sur une zone immense du nord-ouest de l'Inde, depuis l'Hindou-kôh jusqu'au Bengale, depuis le Népâl jusqu'au Goudjérât, sous les formes légèrement modifiées de *Kathîs* ou *Kattîs*, *Kathîrs*, *Kattris*, *Khatris*, *Khétars*, *Kattaour*, *Kattaïr*, *Kattaks*, etc. Dans le Pendjab, en particulier, les Kathîs occupent plusieurs parties du territoire arrosé par le cours inférieur du Tchénab, du Ravi et du Gharra ou bas Satledj, ainsi que des cantons montueux compris entre le Kachmîr et

[1] Le nom de la ville, dans les documents sanscrits, est *Çâkala*; la forme pâlie ou vulgaire est *Sagala*.

[2] Strab. lib. XV, p. 699.

[3] Manou, liv. X, 12, 16.—Ce n'est pas ici qu'il convient d'aller au fond de ce sujet; mais dans un travail spécial que nous nous proposons de donner sur l'ethnologie de l'Inde ancienne, nous ferons voir que toutes les classes énumérées dans le Code de Manou comme étant nées du mélange illégal des castes, sont des tribus de race aborigène ou non sanscrite, antérieures à l'arrivée des Âryas brahmaniques dans le nord de l'Inde.

le Sindh[1]. C'est du Pendjab inférieur, où Tchand les mentionne au XII^e^ siècle[2], que se sont détachées les tribus khattîs qui vinrent anciennement occuper le Sourâchtra, et qui donnèrent leur nom (*Kattivar*) à cette grande péninsule, plus connue en Europe sous le nom de *Goudjérât*[3]. Il y a toute apparence que les anciens Madras, peuple renommé dans les grands poëmes et qui disparaît aux temps historiques, n'étaient, sous un nom particulier, qu'une branche du même peuple. Quant aux deux peuples alliés des Kathéens, les Oxydraques et les Malli, nous les retrouverons bientôt.

Alexandre, après avoir passé l'Hydraotès ou Ravi, traverse, dans sa marche sur Sangala, le territoire d'un peuple que les historiens nomment Ἀδραϊσταί ou Ἀδρεσταί[4]. Leur ville, située à deux marches du fleuve, est nommée *Pimprama*[5], nom qui pourrait bien s'être conservé dans celui de *Bhéranah*, à 8 lieues de Lahôr vers le sud-est. Ces *Adrastæ* des historiens d'Alexandre, dont le territoire était baigné par l'*Irâvatî* (Hydraotès), sont très-probablement les *Aïrâvatâ* ou *Raïvâtaka* des sources sanscrites[6].

La position importante à reconnaître est celle de Sangala

[1] Al. Burnes, *Voy. à Boukh.* t. I, p. 125 de la trad. franç. ou *Journal of the Geogr. Soc. of Lond.* vol. III, 1833, p. 146; Ch. Masson, *Various Journeys*, vol. I, 1844, p. 456; Elphinstone, *Caubool*, p. 72* et 504, Lond. 1815, in-4°; Moorcroft, *Travels*, I, p. 83; Hügel, *Kaschmir*, t. II, p. 199, etc. Thévenot (*Voyages*, 3^e^ partie, p. 162, in-4°) avait déjà, longtemps avant Burnes, mentionné les *Cattry* du Moultân; mais, bien qu'il dise que cette province est leur pays propre, il semble les confondre avec la caste Kchatriyâ.

[2] Dans Tod, *Annals and Antiquities of Rájasthan*, vol. II, p. 12.

[3] Tod, *Travels in Western India*, p. 255 et 270; Legrand Jacob, dans les *Transactions of the Bombay Geogr. Soc.* vol. VII, 1846, p. 19, sq. et p. 200; J. Macmurdo, *Remarks on the province of Kattiwar*, dans les *Trans. of Bombay Literary Soc.* vol. I, 1819, p. 270, etc.

[4] Arrian. lib. V, ch. XXII, 3; Diodor. XVII, 91.—Justin, dans son résumé rapide et peu exact de la campagne d'Alexandre, nomme aussi les *Adrestæ* (lib. XII, c. VIII).

[5] Arrian. *loc. cit.*

[6] Liste géographique tirée du *Brâhmânda Pourâna*, dans les *Asiatic Research.* VIII, 1808, p. 340, Lond. in-4°. Hêmatchandra, 943, p. 176, Bœhtl. (Voy. ci-dessus, p. 258.)

(Σάγγαλα), ou, selon l'orthographe plus correcte du géographe Ptolémée, *Sagala* (Σάγαλα). L'emplacement général de cette ville dans le douab formé par l'Hydraotès (Irâvatî, ou Ravi) et l'Hyphasis (Vipâçâ ou Beïah) ne saurait être douteux; mais les opinions ont été très-diverses quant à la situation précise. Rennell et Wilford, à une époque où la géographie du Pendjab était encore bien imparfaite, cherchent Sangala dans la direction de Moultân, c'est-à-dire au sud-ouest de Lahôr[1], et un voyageur récent descend plus bas encore dans cette direction, jusqu'aux ruines de Harapa, sur la gauche du Ravi, à michemin entre Lahôr et Moultân[2]. M. Burnouf, qui a consacré une note spéciale à Sangala dans les *excursus* de son Introduction à l'Histoire du Bouddhisme[3], n'essaye pas de déterminer la correspondance locale, que M. Lassen porte à Amritsar, capitale des Seïkhs, à une dizaine de lieues de Lahôr dans la direction de l'est[4].

Cette dernière suggestion, beaucoup plus d'accord qu'aucune des précédentes avec l'enchaînement naturel du récit d'Arrien, s'approche beaucoup du but si elle n'y touche pas encore; un document tout récent, dont la science est redevable à M. Stanislas Julien, la relation du bouddhiste chinois Hiouen-thsang, nous permet de fixer d'une manière tout à fait précise cette position si incertaine de la capitale des Madras.

Hiouen-thsang, qui se trouvait dans cette partie de l'Inde en l'année 630 de notre ère, visita les ruines de l'antique *Çâ-*

[1] Rennell's *Memoir of a Map of Hindostan*, p. 122, sq. 1793; Wilford, dans les *Asiatic. Res.* vol. V, 1799, p. 382, Lond. in-4°.

[2] Ch. Masson, *Suggestions on the site of Sangala*, 1830, dans le *Journal of the As. Soc. of Beng.* vol. VI, 1837, p. 58, et *Various Journeys*, I, p. 453. On est étonné de voir le savant auteur de l'*Ariana antiqua* (p. 197, sq.) incliner vers cette hypothèse. Harapa est à 120 milles au-dessous de Lahôr, non à 60, comme le dit M. Masson.

[3] Page 620.

[4] *Indische Alterth.* t. II, p. 159.

kala (Che-kie-lo, dans la transcription chinoise). Quoique les remparts eussent été détruits, on en pouvait encore reconnaître les vestiges. La place n'avait pas moins de 20 li de pourtour (environ une lieue et demie); au centre, on avait construit une petite ville de 6 ou 7 li de tour (une demi-lieue), qui était seule habitée. Le voyageur ne manque pas d'ajouter que cette place avait été autrefois la capitale du pays[1]. Telles sont les curieuses informations que le pèlerin bouddhiste nous fournit sur la vieille métropole détruite par Alexandre et relevée plus tard, sous le nom d'*Euthydêmia*[2], par un des rois grecs de la Bactriane. Il nous apprend encore que la ville qui avait alors le rang de capitale était à 14 ou 15 li (un peu plus d'une lieue) des ruines de Çâkala, et que cette nouvelle capitale était nommée *Tchéka* (Tse-kia). Or nous savons d'autre part que la ville d'Amritsar, la récente métropole des Seïkhs, avait porté le nom de *Tchèk* avant qu'un roi du pays, dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, y eût fait creuser un magnifique étang qui fut nommé *Amritasara* « le lac de l'Immortalité », d'où la ville a pris sa dénomination actuelle[3]. Ces renseignements, on le voit, s'accordent et se complètent. Il en résulte que la Sangala des historiens d'Alexandre était située non loin de la ville actuelle d'Amritsar, à une dizaine de lieues à l'est de Lahôr. La nouvelle carte du Pendjab, jointe à la relation de M. Alexandre Cunningham[4], indique sur ce territoire un village de *Sanga*, qui semblerait avoir gardé le nom de la ville

[1] Hoeï-li, *Histoire de la vie et des voyages de Hiouen-thsang*, traduite du chinois par M. Stan. Julien, append. p. 459.

[2] Σάγαλα ἡ καὶ Εὐθυδημία (et non Εὐθυμηδία, comme portent fautivement beaucoup de manuscrits et d'éditions, même celle de Nobbe), Ptolem. VII, 1, 46. Voy. Bayer, *Hist. Regni Bactr.* p. 233, et Lassen, *Indische Alterthumsk.* II, p. 300.

[3] Tieffenthaler, *Descript. de l'Inde*, t. I, pag. 109, Berlin, 1786, in-4°; Malcolm, *Sketch of the Sikhs*, p. 29, sq. Lond. 1812, in-8°, ou *Asiatic Res.* IX, 211.

[4] Voyez ci-dessus, p. 251.

des Madras; mais ce village est marqué à 3 lieues au sud-ouest d'Amritsar. C'est maintenant aux archéologues à compléter, par leurs investigations locales, les indications que nous avons réunies. Les incertitudes, s'il en reste encore, sont maintenant resserrées dans un très-court rayon.

Un heureux rapprochement de M. Lassen a identifié le *Sopithès,* contre lequel Alexandre tourne ses armes après la destruction de Sangala [1], avec un royaume de cette région dont les princes figurent dans les livres sanscrits sous le titre royal d'*Açvapati* « maîtres des chevaux. » Dans les dialectes parlés (le prâcrit), le mot s'adoucit en *Assapati,* et sous cette forme il devient presque identique au Sopithès des historiens grecs. Cette appellation n'est pas un nom proprement dit, non plus que celles de Taxila, de Porus, etc. mais seulement un titre commun à toute une dynastie. Au deuxième livre du *Râmâyana,* la situation du pays de l'Açvapati est exactement déterminée par un itinéraire qui a toute la valeur d'un document géographique [2]; il était sur la rive droite ou septentrionale de la Vipâçâ (*Hyphasis,* ou Beïah), dans la partie montueuse du douab compris entre cette rivière et l'Irâvatî supérieure. Sur nos cartes actuelles, c'est le territoire qui forme les provinces de Noûrpour et de Katotch. Dans les mémoires des compagnons d'Alexandre, la route de l'armée, après la prise de Sangala, était indiquée à l'orient pour se porter sur l'Hyphase, en se rapprochant du pied des montagnes [3]. Du site de Çâkala au royaume d'Açvapati, la direction générale est, en effet, au nord-est et à l'est. La résidence royale est désignée dans le poëme de Valmiki

[1] Quint. Curt. lib. IX, c. 1; Diod. XVII, 91; add. Strab. XV, p 700. Arrien ne parle pas de cette circonstance, cependant assez considérable, des marches d'Alexandre entre Sangala et l'Hyphase, quoique plus tard (VI, 2, 2) il nomme incidemment *Sopithos* d'une manière inexacte.

[2] *Râmâyana,* II, LXX, Gorr. t. III, p. 11 de la trad.

[3] Strab. lib. XV, p. 700.

sous le nom de *Râdjagriha;* c'est sûrement la place devant laquelle Alexandre se disposait à mettre le siége, lorsque le roi, sortant de la ville, vint déposer de riches présents aux pieds du conquérant. A une époque voisine de notre ère, la ville reparaît dans l'histoire comme une des résidences du roi Kanichka, le fondateur du grand stoûpa de Manikyâla [1]; et, dix siècles plus tard, nous la trouvons mentionnée par le géographe Abou-Rihân-al-Biroûni, dont les écrits abondent en renseignements précieux sur le nord-ouest de l'Inde [2]. Ajoutons qu'elle existe encore aujourd'hui sous le même nom (*Radjaghiri*), aux lieux mêmes où porte l'itinéraire du *Râmâyana,* quoiqu'on ne la voie pas marquée sur nos cartes; mais elle a été visitée, il y a neuf ans, par un ingénieur anglais chargé d'étudier les ressources minéralogiques de ces cantons peu fréquentés [3].

Cette détermination précise de la ville capitale de Sopithès est d'autant plus intéressante qu'elle nous conduit à la reconnaissance d'une autre localité très-controversée, celle des autels monumentaux élevés par Alexandre sur les bords de l'Hyphase, là où la résistance de son armée, épuisée par deux mois de fatigues inouïes sous les pluies tropicales de l'Inde du nord, le contraignit de revenir sur ses pas sans avoir franchi l'Hyphase [4]. Les Macédoniens, sous les murs de la ville de Sopi-

[1] *Si-yu-ki,* ou *Mémoires sur les contrées occidentales,* par Hiouen-thsang, trad. du chinois par M. Stan. Julien, t. I, p. 174. Paris, 1857.

[2] Reinaud, *Fragments arabes et persans relatifs à l'Inde,* p. 113 et 118.

[3] W. H. Parish, *A journal of a trip through the Kohistan of the Jullundur,* 1847-1848, *Journal of the As. Soc. of Bengal,* vol. XVIII, 1849, p. 404.

[4] Arrian. V, c. xxix, 1; Q. Curt. IX, c. III; Diodor. XVII, c. xciv, sq. La phrase de Pline (VI, c. xvii, 21), *exsuperato amne, arisque in adversa ripa dicatis,* est inexacte. Alexandre ne passa pas la rivière, et c'est sur la rive septentrionale que les autels furent érigés. Apollonius de Tyane, s'il faut en croire son biographe, vit ces douze pyramides à son passage dans l'Inde, et il y lut cette inscription : « Ici Alexandre s'est arrêté. » (Philostrate, *Vita Apollonii Tyan.* lib. II, c. xliii. Cf. Suidas, au mot Βραχμάνος.)

thès (la Radjaghiri actuelle) ne se trouvaient plus qu'à une faible distance de la Vipâçâ, et ce fut en effet non loin de là, au moment d'effectuer le passage de la rivière, que l'armée fit entendre ces représentations respectueusement énergiques qui contraignirent le vainqueur de Porus de renoncer à ses projets sur les contrées du Gange. C'est donc dans ces localités que furent élevés les douze autels. Or, un peu au-dessus du district de Radjaghiri en remontant la Beïah, le cours de la rivière coupe une chaîne de hauteurs qui sont connues dans le pays sous le nom de *Sekandar-ghiri* « la montagne d'Alexandre ». Nous savons bien que le nom de Sekandar se trouve appliqué, dans le nord de l'Inde, à plus d'une localité à laquelle on ne saurait rattacher le souvenir d'Alexandre de Macédoine; mais, dans le cas actuel, la coïncidence est au moins fort remarquable, et les circonstances historiques et géographiques dont elle est entourée lui donnent, nous le croyons, une valeur particulière [1].

Dans le *Râmâyana*, le peuple sur lequel règne Açvapati est appelé *Kêkaya*. C'est une race renommée par sa bravoure, et qui fait une assez grande figure dans les traditions héroïques de l'Inde. Le nom de ce peuple ne paraît pas avoir été mentionné dans les Mémoires des compagnons d'Alexandre, qui ne le désignent, selon une coutume très-répandue dans l'Inde, que par le titre royal du souverain; mais il fut connu de Mégasthène, et par celui-ci d'Arrien, qui le cite dans ses In-

[1] De nos jours un voyageur a, en effet, cherché dans le Sekandar-ghiri les vestiges des autels d'Alexandre; mais trompé par la fausse indication de Pline, ses recherches se sont égarées entre la Beïah et le Satledj, comme avant lui celles de Moorcroft. (Vigne, *Travels in Kashmir*, vol. I, p. 103 sqq. Lond. 1844; Moorcroft, *Travels*, vol. I, p. 69.) La détermination indubitable du site de la ville de Sopithès, et les localités où elle conduit l'armée macédonienne, répondent également aux objections de M. Alexander Cunningham, *Journal of the As. Soc. of Beng.* vol. XVII, 1re partie, 1848, p. 202, sq.

diques [1]. Le nom y est transcrit assez exactement Κηκεοί, et il est question d'une rivière nommée *Saranges*, Σαράγγης, qui sortait du territoire de ce peuple, ἐκ Κηκέων, pour aller se réunir à l'Hydraotès. Cette désignation ne peut convenir qu'au cours d'eau qui descend du Dhaola-Dhar (les montagnes Blanches), au nord de la province de Noûrpour, et qui va se perdre dans la gauche du Ravi, à une vingtaine de milles au-dessus de Lahôr. Les cartes anglaises où se trouvent indiquées les récentes reconnaissances des ingénieurs de la Compagnie dans le Pendjab, donnent à cette rivière les noms de *Tchakki* dans sa partie supérieure, et de *Sakki* dans sa partie inférieure, noms qui se ramènent aisément au grec *Saranghès* (sanscrit *Çaranga*), en passant par *Sarki* ou *Sarka* [2]. L'affreuse corruption des anciennes dénominations indigènes, depuis la domination musulmane, rend ces changements très-acceptables. Qui reconnaîtrait *Tchandrabhâga* dans le *Tchénab* actuel, si l'identité n'était pas établie d'ailleurs avec une évidence absolue?

§ 2. Retour de l'Hyphase à l'Indus.

Forcé de renoncer à ses projets de la conquête de l'Inde, qui devait, dans sa pensée, compléter sa domination universelle et mettre le couronnement à sa gloire, Alexandre revient vers l'Hydraotès (Ravi), et de là sur l'Akésinès (Asiknî ou Tchénab), où une ville venait d'être élevée par ses ordres sous la surveillance d'Héphestion [3]; après quoi il vient sur l'Hy-

[1] Au livre IV, ch. VIII.

[2] M. Lassen propose, sur tout le passage des Indiques où se trouve cette mention du *Saranges*, une correction, ou plutôt une addition qui en changerait absolument la signification géographique. (*Ind. Alterth.* I, Anhang, p. XLI, sq.) Le passage a certainement des difficultés; mais la correction de l'illustre indianiste les déplacerait sans les résoudre. Nous exposerons plus loin nos propres vues à ce sujet.

[3] Arrian. V, XXIX, 3. — On n'a d'ailleurs

daspe (Vitastâ ou Djélam) surveiller, près de *Nicæa*, la réunion ou la construction des nombreux bateaux destinés à transporter par les rivières une partie de l'armée jusqu'à la mer.

Les préparatifs sont terminés; des oblations solennelles ont été faites aux divinités inconnues qui président à ces grands fleuves. Au signal du départ[1], deux mille bâtiments chargés de soldats se mettent en mouvement et descendent le cours de l'Hydaspe, dont les larges rives sont couvertes d'une foule innombrable. L'air retentit de chants barbares; car les Indiens, dit l'historien, sont passionnés pour la musique et la danse. Une partie des troupes macédoniennes suit ou précède la flotte en longeant la rivière. Le cinquième jour de cette navigation, nécessairement un peu lente, amène la flotte au confluent de l'Hydaspe et de l'Acésine; puis l'on continue de descendre cette dernière rivière jusqu'à sa jonction avec l'Indus, en dépassant successivement le confluent de l'Hydraotès et celui de l'Hyphase.

Cette descente de près de cent cinquante lieues à travers de nouveaux peuples et des contrées inconnues devient, quand

aucun autre renseignement sur cette ville de l'Akésinès, que l'on suppose avoir reçu le nom d'*Alexandria*. Droysen (*Gesch. des Hellenismus*, II, p. 629) l'identifie avec la sixième Alexandrie du catalogue d'Étienne de Byzance, et il pense qu'elle pouvait être située sur l'emplacement de la moderne Vazirabâd, où l'une des deux grandes voies qui se portaient de l'intérieur de la Pentapotamie sur l'Indus coupait la rivière. Il n'est guère douteux, en effet, que la ville d'Alexandre ne dût occuper un point stratégique. Quoique M. Lassen paraisse adopter les vues de Droysen (*Indische Alterth.* II, p. 165, note 1), M. Kiepert, dans la carte qui accompagne l'ouvrage du savant professeur, marque cette Alexandrie (supposée) de l'Acésine un peu au-dessous de Ramnagar, qui est aussi un des grands passages du Tchénab. La position de ce point, par rapport à la Nicée de l'Hydaspe (ci-dessus, p. 256), nous porterait à lui donner la préférence. On a vu plus haut (p. 257) que les écrivains postérieurs transportent à la ville de Bucéphale la dénomination d'*Alexandria*.

[1] La flotte commença la descente de l'Hydaspe dans les derniers jours d'octobre de l'année 326.

on est entré dans l'Acésine en débouchant de l'Hydaspe, c'est-à-dire dès qu'on a quitté le territoire soumis à l'autorité de Porus, une suite presque ininterrompue d'engagements et de combats. Ce n'est pas en fugitif qu'Alexandre veut quitter l'Inde, mais en conquérant; partout où son pied touche le sol, les habitants doivent reconnaître en lui leur vainqueur et leur maître; mais les populations au milieu desquelles il est maintenant engagé appartiennent à cette race fière et valeureuse du nord-ouest de l'Inde, que l'histoire a connue plus tard sous le nom devenu célèbre de Râdjapoûtras ou Radjpouts. Défendues par les déserts qui les couvrent et par la nature même de leurs steppes incultes, que protégent des places fermées semblables à des forteresses; menant la vie à demi errante des tribus pastorales; vivant du produit de leurs rapines autant que du produit de leurs troupeaux; ne reconnaissant, dans leur indépendance ombrageuse, d'autorité que celle de leurs propres chefs, pareils aux cheïkhs des tribus arabes; réparties en tribus distinctes et habituellement hostiles, mais pouvant, dans un commun danger, se réunir en fédérations formidables, ces populations du bas Pendjab opposent à l'invasion une résistance vigoureuse et quelquefois désespérée. Habituées qu'elles sont à une vie de guerre et de violence, ce n'est pas tant l'agression d'un conquérant inconnu qui les étonne, que le joug même dont on les menace qui les indigne et les soulève. Dans ce coin inconnu de l'Asie, parmi ces peuplades obscures dont à peine on sait le nom, le vainqueur de Porus a trouvé des dangers dignes de son courage aventureux. On vit des tribus entières, après avoir perdu l'élite de leurs guerriers, se renfermer dans leur ville avec les vieillards, les enfants et les femmes, et s'y ensevelir au milieu des flammes[1] : héroïsme sauvage qui se

[1] Arrian. VI, VII, 6; Quint. Curt. IX, 4; Diod. XVII, 96.

renouvela plus d'une fois dans la lutte de trois siècles que plus tard les Radjpouts soutinrent contre les invasions musulmanes. La bravoure et le désespoir durent pourtant céder devant la valeur mieux disciplinée des vieilles bandes macédoniennes; tous les peuples, au nombre de sept, qui habitaient depuis les bords de l'Hydaspe jusqu'au confluent de l'Acésine et de l'Indus firent leur soumission, reconnaissant dans leur vainqueur un prince issu des dieux [1].

On voudrait trouver dans les auteurs qui ont puisé aux sources contemporaines des détails sur ces peuples et sur leurs territoires; les notions que l'on en peut tirer sont malheureusement très-faibles. Elles suffisent à peine pour déterminer approximativement l'habitation de chaque peuple; néanmoins, elles complètent, sous ce rapport, les indications encore plus restreintes des sources sanscrites. Dans celles-ci, les noms des mêmes tribus se retrouvent pour la plupart, mais sans aucun autre renseignement, nous donnant seulement le moyen de rectifier la forme toujours un peu altérée des noms grecs [2].

Les *Sibæ* demeuraient entre l'Hydaspe et l'Indus [3], et leur capitale était à 250 stades, c'est-à-dire à 10 lieues environ à l'ouest de l'Hydaspe, à peu près à la hauteur de son confluent dans l'Acésine [4]. Vêtus de peaux et armés de forts bâtons, les *Sibæ* rappelèrent aux Grecs Hercule, sa peau de lion et sa massue; aussi la complaisante imagination des compagnons d'Alexandre arrangea-t-elle aussitôt une légende sur l'origine de ce peuple. La vérité est qu'il nous représente une des prin-

[1] Arrian. VI, XIV, 2.

[2] Le savant commentaire de M. Lassen sur cette partie des marches d'Alexandre a beaucoup avancé notre propre tâche. (*Indische Alterth.* t. II, p. 167 à 173.)

[3] Arrian. *Indica*, V, 12; Strabon, XV, p. 688 et 701; Diodor. XVII, 96. Arrien et Strabon écrivent Σίβαι; Diodore, Σίβοι. Dans Quinte-Curce, le nom est corrompu en *Sobii*, et bien plus encore dans Justin (XII, 9), en *Silei*.

[4] Diodor. *loc. cit.*

cipales tribus aborigènes des contrées de l'Indus. Les poëmes sanscrits et les traditions pouraniques donnent à cette grande tribu son véritable nom, *Çibi*, et en font une des branches importantes de la race qui peupla originairement toute la région du nord-ouest. Aujourd'hui on les trouve sous les dénominations à peu près identiques de *Tchîb*, de *Sibi* et de *Sivi*, dans les districts montagneux qui avoisinent le Kachmîr du côté du sud-ouest[1], dans le haut Sindh, dans le Sivistân (à l'ouest du Sindh), et en d'autres cantons du Pendjab.

A côté des *Sibæ*, mais de l'autre côté (c'est-à-dire à l'orient) du cours réuni de l'Acésine et de l'Hydaspe, on trouve mentionnés les *Agalassi*[2]. Telle est du moins la leçon le plus communément reçue; mais cette leçon présente un grand nombre de variantes[3], et la grande majorité de ces variantes se rapporte évidemment à une forme du mot très-différente. Ce sont surtout les manuscrits et les éditions de Justin qui les fournissent; on y trouve *Gesonæ*, *Agesinæ*, *Hiacensanæ*, *Argesinæ*, *Agini*, *Acensoni*[4]. Orose donne également *Gessonæ*[5]. Le nom d'*Ardjounayana*, que porte un ancien peuple de cette région cité dans les sources sanscrites[6], est propre à nous fixer sur la leçon véritable; et, par contre, la mention des historiens grecs

[1] « Les habitants du district de Bimber sont nommés *Tchibs*, dit Moorcroft (*Travels*, vol. II, p. 302); ils professent aujourd'hui le mahométisme. » (Cf. J. D. Cunningham, *History of the Sikhs*, p. 7 et 18; Lond. 1849.) Baber mentionne les *Tchibs* dans les mêmes localités (*Memoirs*, p. 263); mais, par le déplacement d'un point diacritique dans l'original, le nom a été lu *Kib* par le traducteur anglais, M. Erskine.

[2] Diodor. XVII, 96. Le récit de Diodore se retrouve presque textuellement dans Quinte-Curce (IX, 4), sauf que chez celui-ci le nom du peuple n'est pas mentionné.

[3] M. Lassen les a déjà signalées (*Indische Alterthumskunde*, II, p. 168, note 3), mais sans les discuter ni proposer de correspondance. Il s'arrête à la leçon commune *Agalassi*.

[4] Justini *Histor.* l. XII, c. IX.

[5] « Gessonas Sibosque. » (*Histor.* III, 19.)

[6] Cette communauté radjpoute a dû faire une certaine figure dans le bas Pantchanada, puisque son nom a été inscrit, accolé à celui des Mâlava (*Malli*), dans

montre l'emplacement précis des *Ardjounayana*. Arrien, non dans son Histoire, mais dans ses Indiques[1], nomme *Arispæ*, Ἀρίσπαι, le peuple chez lequel l'Hydaspe se réunit à l'Hydraotès.

Les deux peuples les plus nombreux et les plus redoutables de ces cantons étaient les *Malli* et les *Oxydracæ*, Μάλλοι καὶ Ὀξυδράκαι[2], deux noms toujours accolés dans les récits des historiens[3]. On les retrouve également dans les sources sanscrites, sous les formes tout à fait analogues de *Kçoudraka* et de *Malâva;* et un vers du *Mahâbhârata*, cité par M. Lassen[4], les réunit en une appellation composée (*Kçoudrakamâlava*), comme on les trouve joints dans les auteurs grecs. Ils sont aussi nommés simultanément par Pânini comme deux peuples *bakîka* du nord-ouest[5]. Quant à la situation de leurs territoires, un passage des Indiques montre que les Oxydraques habitaient sur l'Hydaspe au-dessus de son confluent avec l'Acésine[6], et

l'inscription du pilier d'Allahabâd où sont énumérés les peuples et les pays soumis à l'autorité du roi Samoudragoupta (*Journal of the As. Soc. of Bengal*, vol. VI, 1837, p. 973; Lassen, *Zeitschr. für die Kunde des Morgenl.* III, 1840, p. 196, et *Indische Alt.* II, p. 953). Ce précieux document est du commencement du IIIe siècle de notre ère. Les *Ardjounayana* sont cités aussi par le scoliaste de Pânini (voy. Lassen, *loc. cit.* note 3), et on les trouve également dans la liste géographique que Wilford a tirée du *Varâha Sanhita*, ouvrage du commencement du VIe siècle (*Asiatic Res.* VIII, p. 348.) Les *Ardjanna* du Goudjérât représentent sûrement aujourd'hui cette ancienne tribu du nord, descendue, comme tant d'autres, de la région du Sindh dans le Sourâchtra.

[1] Au chapitre IV, 3.

[2] Arrian. l. VI, c. IV, 9.

[3] Voy. Arrien, dans un passage précédent de l'*Histoire d'Alexandre*, V, XXII, 2; Diodore, XVII, 98 (où le texte porte fautivement Συρακούσαι); Quinte-Curce, IX, 4; Strab. XV, p. 701.

[4] *Indische Alterth.* II, p. 172, note.

[5] Pânini, V, III, 114 dans le *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, III, 1840, p. 200.

[6] Τὸ δὲ ἄσπης ἐν Ὀξυδράκαισιν ἄγων ἅμα οἵ τὸν Σίναρον ἐν Ἀρίσπαισιν ἐς τὸν Ἀκεσίνην ἐκδιδοῖ καὶ οὗτος (*Indica*, c. IV, 9.) Le seul affluent quelque peu notable qui arrive au Djélam (Hydaspe) est la *Bounèh*, qui se réunit à la rive droite ou occidentale, immédiatement au-dessus de Djélalpour, près de l'ancienne *Bucephala*. On

il y a lieu de croire que leur territoire s'étendait au nord jusqu'aux confins du pays de Taxila; ils occupaient probablement aussi au moins la partie inférieure du douab formé par l'Hydaspe et l'Acésine.

Il est difficile de douter que le peuple mentionné dans un autre endroit de Strabon sous le nom d'*Hydraques*, Ὑδράκαι [1], comme ayant fourni des stipendiaires aux armées perses avant le temps d'Alexandre (sûrement sous Darius et Xerxès), ne soit pas le même que nos Oxydraques; d'autant plus que l'orthographe Ὑδράκαι est celle qui se rapproche le plus de la forme sanscrite *Kçoudraka*. Les *Sydracæ* sont aussi mentionnés dans un passage de Pline [2], et il s'agit indubitablement du même peuple, malgré l'assertion inexacte jetée ici par l'encyclopédiste dans la précipitation de son extrait, que leur territoire avait été le terme des marches d'Alexandre dans l'Inde, ce qu'il dit ailleurs (liv. VI, chap. XVII, 21) de l'Hyphasis. Les traditions légendaires rattachaient le nom des Hydraques à l'antique expédition de Bacchus [3], de même que celui des Oxydraques dans les écrits des compagnons d'Alexandre [4]. Le nom indigène de ce peuple tient d'ailleurs une place importante

peut donc y rapporter le *Sinarus*; d'où il s'ensuivrait que les campements des Oxydraques s'étendaient très-haut à l'ouest de l'Hydaspe.

[1] Strab. l. XV, p. 687, t. V de la trad. franç. p. 7. Le nom est aussi dans le lexique d'Étienne de Byzance, d'après les Bassariques de Dionysius, sous la forme altérée d'Ὑδάρκαι (Steph. Byzant. *s. h. v.*). La mention de Strabon est très-probablement tirée de Mégasthène. Οὐδράκαι se trouve aussi parmi les variantes des manuscrits d'Arrien, au lieu d'Ὀξυδράκαι.

[2] Au livre XII, c. VI (12), p. 658, Hard.

[3] Steph. Byz. v° Ὑδάρκαι.

[4] L'identité des *Hydracæ* et des *Oxydracæ* avait été reconnue par M. Lassen dans sa dissertation sur la Pentapotamie indienne (*De Pentapotamia indica*, p. 27). Depuis, M. Lassen s'est cru obligé de distinguer les deux peuples (*Ind. Alterth.* I, p. 800, note); mais, examen fait des raisons alléguées pour justifier cette distinction, et des autorités dont elle est appuyée, nous persistons à donner raison à la première opinion du savant professeur contre la seconde.

dans l'ethnologie de cette région de l'Inde ancienne. Si nous remontons à des temps de beaucoup antérieurs à l'expédition d'Alexandre, les *Çoûdras* que nous y trouvons cités[1], non dans l'acception de classe sociale ou de caste, mais comme un peuple distinct, de race aborigène ou non ârienne, ces Çoûdras des temps antiques ne nous paraissent pas différer de nos *Kçoudrakas* actuels, malgré la légère différence de prononciation que l'usage a pu introduire dans l'articulation initiale du mot[2]. Nous trouverons bientôt, plus bas sur la gauche de l'Indus, immédiatement au-dessous du confluent des grandes rivières de la Pentapotamie, une autre branche considérable du même peuple, auquel les documents sanscrits conservent aussi le nom de *Çoûdra*. Ce n'est pas ici qu'il convient de rechercher quel rapport il a pu y avoir entre le nom de ces *Çoûdras* du nord-ouest et la dénomination de la caste inférieure du peuple brahmanique; cet examen trouvera sa place dans un autre travail, où l'Inde ancienne sera étudiée sous un point de vue plus spécialement relatif à l'ethnologie. Il suffit de faire remarquer, quant à présent, que le nom des *Kçoudrakas* ou *Oxydraques* n'est pas éteint, même dans la nomenclature actuelle; car le nom de *Tchoudri* que porte la principale tribu djate du Marvar[3], à l'autre extrémité du grand désert de l'Indus, n'en est évidemment pas différent.

Le territoire des *Malli*, Μαλλοί, les *Mallas* ou *Mâlavas* des livres sanscrits[4], devait avoir une plus grande étendue qu'aucun des

[1] Voyez un hymne curieux de l'*Atharva Véda*, traduit par M. Roth, *Zur Litteratur und Geschichte des Weda*, p. 38, et les remarques de ce savant, p. 41.

[2] Nous ne parlons pas de la finale *ka*, qui n'est qu'un suffixe très-commun dans les ethniques sanscrits, et qui s'ajoute ou se retranche indifféremment.

[3] Alex. Burnes, *Description of the countries of the north-west frontier of India*, dans le *Journal of the Geogr. Society of London*, vol. IV, 1834, p. 121.

[4] La finale *va*, dans les ethniques ou les noms de territoire, est une particule explétive emportant l'idée d'habitation. Le nom même de *Malla* doit avoir signifié

précédents. On voit, en effet, par les circonstances du récit des historiens, qu'il comprenait une partie au moins du douab formé par l'Akésinès et l'Hydraotès; et au chapitre IV de ses Indiques, Arrien étend l'habitation de ce peuple jusqu'au confluent de l'Akésinès et de l'Indus[1]. Dans le *Mahâbhârata*, les *Mâlavas* paraissent aussi comme un grand peuple; car ils y sont distingués en Mâlavas orientaux, septentrionaux et occidentaux[2]. De même, dans les documents de l'époque arabe, ainsi que dans notre géographie actuelle, le *Moultân* est également une des grandes provinces du Pendjab, embrassant à peu près les mêmes territoires que les *Malli* de nos auteurs grecs; mais la ville que les historiens d'Alexandre désignent comme la cité des *Malli* était située fort loin, vers le nord-est, de la Moultân actuelle, non, comme celle-ci, près de la gauche du Tchénab (Acésine), au-dessous du confluent du Ravi ou Hydraotès, mais sur cette dernière rivière même, à quatre journées de navigation au-dessus du confluent. Cet emplacement de l'ancienne capitale ressort des détails que donnent les auteurs sur l'excursion d'Alexandre dans le pays des *Malli*, détails incomplets en ce qu'aucun nom de localité n'y est rapporté, mais qui nous désignent la situation générale d'une manière indubitable[3]. Les

originairement les *Montagnards*. Hiouenthsang, le voyageur chinois du VII^e^ siècle, fait mention d'un canton de *Mâlava* (Mo-lo-p'o), dans la partie haute du Pantchanada, aux sources mêmes de l'Akésinès. C'est peut-être le point de départ de la tribu.

[1] Arrian. *Indica*, c. IV, 10.

[2] *Mahâbh.* VI, 107, dans Lassen, *Indische Alterth.* II, p. 172, note. Les *Mâlavas* sont mentionnés dans l'inscription de Samoudragoupta (première moitié du III^e^ siècle de J.C.) parmi les autres peuples du Pantchanada soumis à l'autorité du roi du Madhyadêça (*Journal of the As. Soc. of Beng.* vol. VI, 1837, p. 979; *Zeitschr. für die Kunde des Morgenl.* III, 1840, p. 196.)

[3] Il faut rapprocher les indications diverses d'Arrien, *Anab.* l. VI, c. VI à XIV, de Diodore, l. XVII, c. XCVIII et XCIX; de Quinte-Curce, l. IX, c. IV à VI. C'est dans cette expédition, à la prise d'un fort situé sur la rive droite de l'Hydraotès, près de la ville des *Malli*, qu'Alexandre fut dangereusement blessé. (Voyez le carton de notre carte n° 2.)

ruines de Harrîpa, sur la gauche de la rivière, entre Fatèhpour et Touloûmba, pourraient bien représenter le site de la vieille cité; du moins la position répond convenablement aux indications des historiens, et les vestiges qu'on y voit encore annoncent une place autrefois importante [1].

Cinq autres peuples, plus ou moins importants, sont encore mentionnés entre le confluent de l'Hydraotès dans l'Acésine et la réunion de l'Acésine à l'Indus: ce sont les *Abastani*, les *Ossadii*, les *Xatri*, les *Cambistolæ* et les *Astrybæ*. Les *Abastani*, Ἀβαστανοί, demeuraient sur l'Acésine inférieur; car Perdiccas, un des lieutenants d'Alexandre, les soumet en descendant le cours de la rivière au-dessous du confluent de l'Hydraotès [2]. Diodore, moins circonstancié, et sûrement moins exact qu'Arrien dans l'enchaînement de ces faits, a néanmoins recueilli le nom du peuple, qu'il écrit Σαμβαστάι [3], sous une forme plus rapprochée de l'ethnique véritable que celle des autres abréviateurs; car on

[1] C'est M. Ch. Masson qui a donné la description jusqu'à présent la plus complète de ces ruines, *Trans. of the Geogr. Soc. of Bombay*, vol. V, 1840, p. 102; ou *Various Journeys*, vol. I, p. 453, 456; mais M. Masson cherche l'emplacement de la cité des *Malli*, non à Harrîpa, mais à Touloûmba, qui est beaucoup plus bas sur le Ravi, position qui ne s'accorderait plus avec les *quatre* journées de navigation indiquées entre la ville des *Malli* et le confluent de la rivière. Harrîpa, pour M. Masson, représente le site de *Sangula* (ci-dessus p. 261), correspondance impossible à tous égards. D'un autre côté, M. Masson lui-même reconnaît que la position actuelle de Kamâlia, à quelque distance au nord du Ravi, pourrait bien répondre au fort des *Malli*, où Alexandre fut blessé (*Journeys*, I, p. 402). Cette identification peut s'accorder avec les textes anciens, mais seulement dans le cas où Harrîpa serait regardée comme la ville des *Malli*, puisque le fort et la ville étaient à une petite distance l'un de l'autre. Kamâlia est à une dizaine de milles de Harrîpa, vers le N. O. La conjecture hasardée par Alex. Burnes (*Journ. of the Geogr. Soc.* vol. III, 1833, p. 147), que les ruines de Charkôt, près de la gauche du Tchénab, pourraient représenter le site du *fort* des Malliens, est inconciliable avec les textes. (Voy. notre esquisse du territoire des *Malli* dans un des cartons de la carte de l'Indus d'après Ptolémée qui accompagne notre deuxième mémoire.)

[2] Arrian. VI, c. xv, 1.

[3] Liv. XVII, c. cii. Dans Quinte-Curce (IX, 8), le nom est corrompu en *Sabracæ*.

ne saurait y méconnaître les *Ambachtha* qui figurent dans le *Mahâbhârata* et dans d'autres sources de la géographie sanscrite parmi les peuples du Pantchanada[1].

Les *Xathri*, *Ξάθροι*, chez lesquels les bâtiments de transport avaient été construits dans le même intervalle[2], et les *Ossadii*, *Ὀσσάδιοι*, qui vinrent aussi faire leur soumission[3], devaient occuper des cantons avoisinants. Le *Mahâbhârata* connaît, en effet, des *Vasâti* ou *Basâti* (le nom est écrit sous ces deux formes) dans la région du nord-ouest, à côté des Çibi et des Shindhou-Saouvîras, peuples riverains du Sindh[4]. Un lexicographe dont l'ouvrage abonde en utiles renseignements géographiques, Hêmatchandra, qualifie les *Vasâti* de peuple montagnard[5], ce qui semble devoir nous porter vers le plateau dont les montagnes de sel forment l'escarpement méridional, entre la Vitastâ (Hydaspe) et le Sindh. Les *Xathri* ont été rapprochés, sûrement avec raison, des *Kchattri* de la nomenclature sanscrite, une des tribus inférieures, c'est-à-dire aborigènes ou non-âriennes, que le Livre de Manou comprend dans sa longue énumération des races impures[6]. Les *Cambistholæ*, *Καμβισθόλαι*, et les *Astrybæ*, *Ἀστρύβαι*, sont nommés par Arrien, non dans son récit de l'expédition macédonienne, mais dans ses Indiques, les premiers comme habitant au confluent de l'Hydraotès (Ravi) et de l'Akésinès (Tchénab), ce qui ne souffre pas de difficulté; les seconds, au confluent de l'Hydraotès et de l'Hy-

[1] *Mahâbh.* II, 31, passage traduit et commenté par M. Lassen, *Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.* III, 1840, p. 185 et 196, et *Ind. Alterth.* I, p. 820; liste géographique tirée du *Varâha Sanhita* (commencement du VI^e^ siècle), *Asiat. Res.* VIII, p. 347, Lond. in-4°, etc.

[2] Arrian. VI, c. xv, 1.

[3] *Id. ibid.*

[4] Lassen, *De Pentapot. ind.* p. 75; *id.* dans le *Zeitschr. für die Kunde des Morgenl.* III, p. 194, et dans les *Ind. Alt.* t. I, p. 605, note 3; p. 822, note 4, et t. II, p. 172.

[5] Hêmatch. IV, 26.

[6] Manou, X, 12 à 49. Cp. Schlegel, *Indische Bibliothek*, I, 1820, p. 249; Droysen, *Gesch. Alex. des Gr.* p. 445; Lassen, *Ind. Alterth.* II, p. 158.

phasis (Gharra, ou Satledj inférieur), ce qui n'est pas aussi simple, attendu que l'Hydraotès et l'Hyphasis n'ont jamais eu, que l'on sache, aucun point de contact. Cette difficulté a fort embarrassé les critiques, et l'on a proposé diverses corrections, qui n'ont, jusqu'à présent, rien expliqué du tout. Nous reviendrons plus bas sur ce point, et peut-être verrons-nous alors ce que pouvaient être les *Astrybæ*, dont le nom est absolument inconnu d'ailleurs. Quant aux *Cambistholæ*, on les retrouve, comme la plupart des autres tribus mentionnées par les historiens d'Alexandre, dans les sources de la géographie sanscrite. *Kapisthala*, au rapport des anciens commentateurs des textes védiques, est une race antique à laquelle se rattachait la famille de Vasichtha[1]; dans Pânini, c'est une tribu du Pantchanada[2], et cette tribu se trouve encore mentionnée dans des documents postérieurs[3].

La flotte et l'armée étaient réunies au confluent de l'Acésine et de l'Indus. Avant de s'éloigner de ces lieux et de poursuivre la descente, Alexandre, frappé des avantages qu'une telle situation pouvait offrir comme centre commercial entre les pays de l'Indus et la mer des Indes[4], ordonne d'y élever une ville et des chantiers de constructions navales[5]. Le coup d'œil du fondateur de l'Alexandrie d'Égypte n'avait manqué ici ni de

[1] Voyez Roth, *Zur Litteratur und Geschichte des Weda*, p. 108, Stuttgart, 1846.

[2] Panini, VIII, 3, 91, cité par Weber, *Ind. Stud.* I, p. 217.

[3] Elle est nommée dans la liste géographique du *Varâha Sanhita*, commencement du VI^e^ siècle, *Asiatic Res.* VIII, p. 338.

[4] Voy. Thornton, *Gazetteer of the countries adjacent to India*, vol. II, p. 54, au mot *Mittankote;* cp. Vincent, *The Voyage of Nearchus*, p. 118.

[5] Les historiens ne disent pas que cette ville ait reçu le nom d'*Alexandria*, mais cela est plus que probable; et comme le territoire des Malliens s'étendait jusqu'au point où les eaux réunies du Pantchanada se joignent à l'Indus (ci-dessus, p. 274), nous pensons qu'il est permis d'appliquer leur nom à cette cité, pour la mieux distinguer des deux autres Alexandries de l'Indus (ci-après) et de l'Alexandrie de l'Acésine.

sa profondeur ni de sa justesse habituelles; et si cette Alexandrie des Malliens n'a pas atteint les destinées qui lui étaient promises, c'est que l'état social et politique des contrées que traversent l'Indus et ses riches affluents devait paralyser pendant bien des siècles encore les développements auxquels elles sont naturellement appelées par leur situation. Le nom de cette cité d'Alexandre ne reparaît ni dans l'ancienne histoire, ni dans les géographes; il est permis de croire, néanmoins, que nous la verrions figurer au moins dans les annales des rois grecs de la Bactriane et de l'Indus, si nous possédions plus de renseignements sur cette obscure période de l'hellénisme asiatique. Aussi n'avait-on pu, jusqu'à présent, rien établir de certain sur le site précis de la ville, malgré l'indication directe d'Arrien. L'emplacement de Mittan-kôt, sur la rive droite ou occidentale du fleuve, à peu de distance au-dessous du grand confluent, est celui que suggère naturellement la vue de la carte; mais des notions toutes récentes, tirées des sources indigènes, nous permettent de rectifier, en la précisant davantage, cette identification approximative. L'on savait déjà, par le témoignage des chroniqueurs contemporains, qu'au temps des premières invasions arabes dans le Sindh, c'est-à-dire au commencement du VII^e^ siècle de notre ère, il existait entre Alôr et Moultân une ville du nom de *Sikandèr,* que d'autres nomment *Askélend* ou *Askalanda* [1]; mais l'emplacement exact de cette ville restait inconnu. Les documents plus complets réunis par Henri Elliot

[1] *Tchatch-Namèh,* extrait par le lieut. Postans, dans le *Journal of the As. Soc. of Beng.* vol. VII 1838, p. 94, et X, 1841, p. 194; *Toufat-oul-Kiram,* chronique du Sindh, traduite ou analysée par le même, *ib.* XIV, 1845, p. 96. Cf. un extrait du *Moudjmel-attavarikh,* chronique persane du XII^e^ siècle, donné par M. Reinaud dans le *Nouveau Journal asiat.* 1844, IV, p. 157 et 177, ou dans ses *Fragments arabes et persans,* p. 27 et 47. L'identité des noms de *Sikandèr* et d'*Askélend* ressort du récit même des auteurs.

sur la période arabe du Sindh ont fait disparaître tous les doutes, en nous apprenant que l'ancien fort de Tchatchpour, situé sur la rive gauche ou orientale du fleuve, vis-à-vis de Mittan-kôt (et qui existe encore sous le nom légèrement modifié de *Tchatchar*), portait aussi autrefois le nom d'*Askalanda* [1]. Nous retrouvons donc ici, bien évidemment, l'*Alexandria* des Malliens; et nous avons peine à comprendre comment M. Elliot, contrairement à ce témoignage concluant, que lui-même rapporte, et qui s'accorde d'une manière si frappante avec l'indication de l'historien grec, va chercher plus haut, sur le Gharra inférieur, le site de notre Alexandrie.

Avant de nous éloigner définitivement de la région des cinq fleuves que nous venons d'explorer sur les pas de l'expédition macédonienne, il ne sera pas sans quelque intérêt de nous arrêter un moment à ce que les auteurs grecs nous fournissent de notions générales sur la contrée et ses habitants, comparées aux notions analogues qu'il est possible de recueillir pour le même temps, ou pour des temps antérieurs, dans les livres sanscrits.

[1] H. Elliot, *Appendix to the Arabs of Sindh*, p. 97.—M. H. Elliot, employé civil de la Compagnie des Indes et secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, avait entrepris, sous le titre modeste de *Bibliographical Index to the Historians of Muhammedan India*, un vaste recueil analytique des historiens de l'Inde depuis le commencement de la période musulmane, restés pour la plupart inédits. Le premier volume de ce recueil, qui aurait été d'un prix inestimable pour les temps intermédiaires de l'histoire de la Péninsule, et que la mort prématurée de l'auteur a malheureusement interrompu, a paru, en 1849, à Calcutta; quatre ans plus tard, en 1853, M. Elliot a fait imprimer au Cap, où il était allé chercher un peu de repos et un air plus salubre, un demi-volume, composé des extraits relatifs à la province du Sindh. Ce volume du Sindh, qui était seulement, dans la pensée de l'auteur, une élaboration préparatoire, n'a été distribué qu'en très-petit nombre à quelques orientalistes de l'Europe et de l'Inde; nous devons à l'obligeance de M. Reinaud la communication de l'exemplaire qui a servi à nos recherches.

§ 3. Quelques notions générales sur la Pentapotamie, d'après les sources grecques et sanscrites.

1. Les rivières.

Le trait dominant de la physionomie du pays, c'est le nombre et la grandeur, et la disposition de ses rivières. Pareils à des torrents par la rapidité tumultueuse de leurs eaux, semblables à de grands fleuves par l'étendue de leur lit, dont l'œil a peine à distinguer à la fois les deux rives, ces larges et profonds courants qui descendent à travers l'immensité des plaines, et qui les coupent à des intervalles réguliers, étaient bien faits pour frapper l'imagination. Le spectacle était ici d'autant plus imposant, que les Grecs étaient entrés dans le Pantchanada à l'époque où les pluies estivales gonflent partout les eaux et inondent les parties basses du pays [1]. Rien jusqu'alors n'avait pu leur donner une idée de ces formidables débordements [2]. L'Oxus seul, parmi les fleuves qu'ils avaient rencontrés dans leurs longues marches à travers l'Asie, pouvait peut-être se comparer à ces rivières de l'Inde; mais l'Oxus n'a que de faibles affluents dans son cours solitaire au milieu des déserts, et ici l'Indus se montre avec un cortége de puissants tributaires, pareil, selon la comparaison des poëtes indiens, à un roi qui s'avance entouré de ses chefs aux coursiers rapides.

Dans les anciens temps, les tribus védiques avaient éprouvé aussi, devant ces larges rivières qui portent au Sindhou l'abon-

[1] Arrian. l. V, c. IX, 4; Strabon, l. XV, p. 690, 691. Il y a une très-bonne note de Robertson à ce sujet dans son *Historical disquisition concerning the knowledge which the ancients had of India*, p. 184. London, 1791, in-4°.

[2] Voy. Arrian. l. III, c. XXIX, 2; V, c. IV, 2, et c. VI, 7; *Indica*, c. IV, 13.

dant tribut de leurs eaux, le sentiment de vénération craintive dont l'homme ne peut se défendre devant le déploiement des grandes forces de la nature. Cette impression se révèle à chaque ligne de leurs chants religieux. Ces rivières, au nombre de sept principales, depuis le Sindhou jusqu'à la Sarasvatî, ce sont sept sœurs puissantes et honorées, qui descendent des régions célestes pour venir féconder la terre, et dans lesquelles se déploie la gloire d'Indra, le roi du ciel; le pays même en avait reçu son nom de région des sept fleuves, *Sapta Sindhou*. Sous une autre forme, la même impression se reconnaît dans ce qui nous reste des mémoires originaux de l'expédition d'Alexandre. L'antique renommée de cette terre de l'Inde située aux derniers confins de l'Orient, le crépuscule mystérieux dont elle était à demi voilée, les prodiges que l'on en racontait à l'autre extrémité de l'Asie, et ceux qui avaient frappé les yeux des Grecs, tout était de nature à exalter l'esprit d'un peuple enthousiaste. Dussions-nous trouver un peu d'exagération dans ses impressions et dans ses récits, nous ne pourrions pas nous en étonner.

Les mémoires suivis par Arrien portaient à *quinze* le nombre des principaux affluents de l'Indus, notion répétée par Strabon d'après les mêmes sources[1]; Pline en compte *dix-neuf*[2]. Il est, en effet, difficile de s'accorder d'une manière absolue dans une énumération de cette nature, qui embrasse tout le système hydrographique d'une aussi vaste région; mais parmi ces rivières affluentes du grand fleuve, quatre étaient d'une importance infiniment supérieure à toutes les autres, et ce sont aussi les seules qui soient nommées par les historiens d'Alexandre. Ces rivières, que nous connaissons déjà, sont l'Hydaspès, l'Aké-

[1] Arr. V, c. VI, 8; Strab. lib. XV, p. 700. Au chapitre IV de ses Indiques (sect. 8 à 12), Arrien ne nomme que treize affluents.

[2] *Hist. nat.* lib. VI, c. XX (23), p. 320 Hard.

sinès, l'Hydraotès et l'Hyphasis, où s'arrêta la marche victorieuse d'Alexandre dans la direction du Gange. Ce sont ces quatre grands affluents, avec la Çatadrou (Satledj) qui leur succède, et que les historiens n'ont pas nommée parce que les Grecs n'arrivèrent pas jusque-là, qui plus tard introduisirent dans la géographie musulmane la dénomination de *Pendjab* ou pays des cinq rivières, de même qu'aux premiers âges de l'antiquité hindoue les cinq rivières du Pendjab, avec la Sarasvatî, qui allait aussi alors rejoindre le Sindh [1], et le Sindh lui-même, qui les reçoit toutes, avaient fait donner à cette grande région de plaines, par les Âryas védiques, le nom de *Sapta Sindhou*, qui nous est déjà connu. Sauf une certaine recherche d'euphonisme que l'on retrouve partout chez les Grecs dans leurs nomenclatures géographiques, et de légères altérations amenées évidemment par la réminiscence de noms qui leur étaient déjà familiers, les auteurs des Mémoires de l'expédition macédonienne ont reproduit assez exactement les noms de ces rivières, tels qu'ils les entendaient prononcer par les gens du pays. Leur *Hydaspès* [2] est la *Vitastâ* de la nomenclature sanscrite [3],

[1] Postérieurement aux temps védiques, la partie inférieure du cours de la Sarasvatî s'est desséchée. Nous avons traité ce point dans notre Étude sur la géographie du Véda.

[2] La forme *Hydaspès* se retrouve uniformément chez tous les écrivains grecs et latins, à l'exception de Ptolémée, qui se rapproche davantage encore de la forme indigène en écrivant Βιδάσπης.

[3] Aujourd'hui la Vitastâ est connue sous les appellations vulgaires de *Bédasta*, *Béhat* et *Djélam*. La première, qui conserve presque intacte la forme antique déjà employée dans les hymnes du Véda, est surtout en usage au Kachmîr; la seconde y est également connue, aussi bien que dans les plaines inférieures; la troisième est principalement répandue chez les musulmans du Pendjab. Il est douteux que le nom vulgaire de *Béhat* vienne de *Vitastâ*; il semble qu'on y doive plutôt reconnaître celui de *Bahoudâ*, qui est appliqué, dans les documents pouraniques et dans le *Mahâbhârata*, à une rivière notable du nord-ouest. Quant au nom de *Djélam*, auquel on a voulu donner une origine arabe ou persane, il est plus naturel de le rapporter au mot *Djala*, qui est un des noms de l'*eau* dans le sanscrit et dans les dialectes

l'*Akésinès* [1] est l'*Asiknî*, l'*Hydraotès* [2] est l'*Irâvatî*, l'*Hyphasis* [3] est la *Vipâçâ*. Ces identifications ont été reconnues depuis longtemps [4]; nous n'avons pas à nous y arrêter. La seule particularité que nous ayons à signaler, parce que la remarque n'en a pas été faite, c'est que le nom d'*Akésinès*, dont les Grecs donnaient une étymologie ridicule [5], et qui ne se rencontre ni dans le *Mahâbhârata*, ni dans les *Pourânas*, se trouve dans les hymnes du *Véda*, dix ou douze siècles avant le temps d'Alexandre, appliqué précisément à la même rivière; ce mot (*Asiknî*) appartient d'ailleurs à la nomenclature sanscrite, et signifie *la rivière Noire*. C'est un des noms dont l'origine remonte aux tribus âriennes des âges védiques, et qui furent remplacés plus tard par des appellations différentes, appartenant à un autre ordre d'idées religieuses; car une grande partie de la nomenclature géographique de l'Inde se rattache aux croyances et aux légendes populaires. La dénomination qui prévalut dans les temps brahmaniques pour l'ancienne Asiknî fut celle de *Tchandrabhâga* (*portio Lunæ*); c'est celle-là que reproduisent

qui s'y rattachent. Ce serait donc aussi une appellation populaire d'origine indigène; seulement cette appellation a été particulièrement consacrée dans la nomenclature musulmane.

[1] Ἀκεσίνης. Dans la transcription latine, le mot se change en *Acesines*, où disparaît l'articulation dure du mot indien.

[2] Ὑδραώτης est la forme reproduite par Arrien (l. VI, c. 1, 5, et *Indica*, c. IV, 8); mais il y avait apparemment plus de variation dans les auteurs originaux que pour les noms précédents, car Strabon écrit Ὑαρῶτις, de même que Quinte-Curce, *Hiarotis*. Dans Ptolémée, l'orthographe est Ῥουάδιος.

[3] Ὑφασις dans Arrien, l. VI, c. 1, 5, et *passim*. Quelques-uns des Mémoires donnaient sûrement la forme *Hypanis* (qui était peut-être une forme vulgaire), qu'on trouve dans la plupart des auteurs secondaires, dans Diodore, dans Strabon, dans Denys le Périégète. Pline (VI, c. XVII, 21 et XIX, 22) et Quinte-Curce (IX, 1) s'éloignent moins de l'orthographe sanscrite en écrivant *Hyphasis*; le Βιβάσις de Ptolémée (VII, 1, 26, 27, 42) s'en rapproche encore davantage. Des manuscrits de Pline devaient aussi donner *Hypanis*, qui se retrouve dans Solin, c. LII.

[4] Il nous suffit de renvoyer à l'*Indische Bibliothek* de W. Schlegel, t. II, p. 295, et suiv. 1824.

[5] Hesychius, au mot Σανδροφάγος.

exclusivement les auteurs occidentaux postérieurs au temps d'Alexandre [1]. Ptolémée écrit Σανδαβάγα [2], ce qui est une transcription exacte de la forme prâcrite ou vulgaire *Tchandabaga*. Le nom de *Cantabra* dans Pline [3] se rapporte indubitablement à la même rivière, bien que l'encyclopédiste latin, qui mentionne en même temps l'*Acesines*, n'ait pas connu le rapport des deux noms. Quant à l'*Hyphasis*, ou mieux *Hypasis*, la prolongation de ce nom jusqu'aux approches de l'Indus est contraire aux notions qui se tirent des sources sanscrites, où la *Vipâçâ* perd son nom dans la Çatadrou (le Satledj actuel), rivière en effet bien autrement importante que la Vipâçâ. Néanmoins l'assertion seule de nos auteurs indique une notion locale, et cette notion se trouve d'ailleurs confirmée par un passage des chroniques arabes du Sindh, où le nom de *Beïah*, qui est la forme de la Vipâçâ sanscrite dans les auteurs musulmans et dans l'usage actuel, est également appliqué au cours inférieur du Satledj jusqu'à sa réunion au Tchenab, non loin de l'Indus [4].

Arrien, plus exact en ceci, ou du moins plus circonstancié que Strabon et les autres géographes, nous informe que, de toutes les rivières qui forment ce groupe des affluents de l'Indus, la plus considérable était l'Akésinès. C'était l'Akésinès qui apportait à l'Indus les eaux réunies de l'Hydaspe, de l'Hydraotès

[1] Il paraît du reste assez probable que le nom de Tchandrabhâga était déjà en usage au temps d'Alexandre, concurremment avec l'appellation védique, et qu'il avait été mentionné dans les Mémoires de l'expédition.

[2] Le texte actuel porte Σανδαβάλα, bien évidemment par une faute des anciens copistes.

[3] Lib. VI, c. xx, 23. — *Cantaba*, que donnent quelques manuscrits (Sillig, t. I, p. 428, aux variantes), serait une leçon préférable; mais en admettant cette leçon, que le *Tchénab* des musulmans rend acceptable, il reste au moins très-présumable que Pline avait originairement écrit *Santaba*, qui nous ramène au *Sandabaga* de Ptolémée.

[4] *Tchatch Namèh*, dans Elliot, *Arabs in Sind*, p. 97.

et de l'Hyphasis, et chacune de ces rivières perdait son nom en se réunissant à l'Akésinès. Cet aperçu de l'hydrographie générale de la Pentapotamie est conforme tout à la fois à la réalité des faits et à la nomenclature actuelle. Il a été bien reconnu que le Tchénab (Akésinès) est en effet la plus considérable des rivières du Pendjab[1]; et son nom absorbe successivement ceux du Djélam, du Ravi et du Gharra ou Satledj inférieur, avant de se réunir lui-même au Sindh vis-à-vis de Mittankôt. Ptolémée diffère ici d'Arrien et des notions actuelles. Chez lui[2], ce n'est pas l'Akésinès (ou, comme il le nomme, Sandabala, pour Sandabaga) qui porte à l'Indus les eaux de la Pentapotamie; c'est le *Bidaspes* (Vitastâ). Ptolémée s'éloigne encore sur un autre point de la nomenclature des historiens antérieurs, en appliquant à notre Gharra ou Satledj inférieur la dénomination de *Zadadros*, et non, comme Arrien, celle d'*Hyphasis*. *Zadadros* est la *Çoutoudrî* ou *Çatadrou* de la nomenclature sanscrite, nom que l'usage vulgaire, depuis la domination musulmane, a étrangement défiguré en *Satledj*[3]. Nous avons déjà dit que les Mémoires de l'expédition d'Alexandre n'avaient pas connu cette rivière, dont la première notion paraît avoir été due à Mégasthène. Au surplus, l'application des deux noms de *Zadadrus* et de *Bibasis* au cours réuni de la Çatadrou et de la Vipâçâ se justifie par l'usage également variable des riverains

[1] Irwin, dans le *Journal of the As. soc. of Beng.* vol. VIII, 1839, p. 769; A. Burnes, *Voyage à Boukh.* t. I de la traduction française, p. 120, etc.

[2] Lib. VII, c. 1, 26-27.

[3] Nous avons recueilli ailleurs (*Étude sur la géographie du Véda*) les variantes du nom sanscrit dans les sources anciennes. Dans le texte de Pline (l. VI, c. XVII, 21), le nom s'est changé en *Hesidrus*. Une aberration singulière a conduit M. Sillig, dans sa récente édition de l'Encyclopédiste latin (t. I, p. 425, 1851), à insérer dans le texte une variante, *Sydrus*, encore plus éloignée de la forme véritable que la leçon commune; et par une inexplicable préoccupation, il va chercher on ne sait quelle analogie avec la ville de *Sydros*, nommée par Ptolémée, près du bas Indus.

eux-mêmes, et dans les anciennes sources sanscrites la Çatadrou va en effet, comme dans Ptolémée, se réunir au Sindhou. Ajoutons que certaines particularités des textes d'Arrien et de Ptolémée donneraient lieu de penser que plusieurs dérivations de l'Hyphasis ont existé autrefois, qui allaient rejoindre soit l'Hydraotès, soit l'Akésinès inférieur au-dessus du confluent principal de l'Hyphasis, ce que semble confirmer l'examen actuel du local. Ce point mérite attention, parce que des obscurités ou des contradictions apparentes dans le texte des deux auteurs trouveraient là leur facile explication; mais pour ne pas nous arrêter trop longtemps sur une discussion aride, nous avons cru devoir la renvoyer à l'Appendice, où elle formera le sujet d'un éclaircissement particulier[1].

2. Les distances.

Dans cette région des cinq rivières, comme dans le reste de l'Asie, les *mensores* ou arpenteurs royaux d'Alexandre avaient déterminé l'étendue des provinces et mesuré la longueur des étapes de l'armée. La destruction du livre où Diognète et Baeton avaient consigné le résultat de leurs opérations, est certainement une des pertes les plus sensibles que l'ancienne géographie græco-romaine ait faites. Les seuls débris qui nous en restent sont les trop courts et trop rares extraits qu'Ératosthène et Pline en ont tirés pour évaluer la longueur de l'Asie; encore les extraits d'Ératosthène que Strabon a reproduits s'arrêtent-ils à l'ouest de l'Indus. Pour les routes comprises entre l'Indus et l'Hyphasis, nous n'avons que l'extrait de Pline (l. VI, c. XVII, p. 318), et malheureusement cet extrait ne nous est pas arrivé pur de toute altération. Le voici tel que nous le donne le texte actuel de l'encyclopédiste latin; et comme le

[1] Voyez, à la suite de ce Mémoire, l'Appendice A.

morceau a besoin d'être envisagé dans son ensemble, nous le reprenons depuis l'Alexandrie du Caucase : « Inde (*ab Ortospana*) « Alexandri oppidum, quinquaginta mill..... hanc urbem sub « ipso Caucaso esse positam. Ab ea ad flumen Copheta et oppi- « dum Indorum Peucolatim, CCXXVII mil.[1]; unde ad flumen « Indum et oppidum Taxila, LX mil.[2], ad Hydaspen fluvium « clarum, CXX mil., ad Hypasim non ignobiliorem, XXIX CCCXC « mil.[3], qui fuit Alexandri itinerum terminus..... Epistolæ « quoque regis ipsius consentiunt his. »

La discussion à laquelle nous les avons précédemment soumis nous a fait voir avec quel remarquable accord les premiers termes de cet itinéraire répondent aux circonstances actuelles du local. De Kaboul, qui est l'*Ortospana* des stathmes macédoniens, jusqu'au site de l'ancienne Alexandrie du Caucase, ou *Alexandria Opiane,* dont l'emplacement, au pied de l'Hindoukôh, est indiqué par le village d'Houpiân, nos documents actuels comptent un peu plus de 47 milles (anglais), qui équivalent, à moins d'un mille près, aux 50 milles romains de Pline[4]. Du site d'Alexandrie à Haschtnagar, qui occupe l'emplacement de *Peucolaïtis,* on mesure aujourd'hui 210 milles anglais, qui répondent exactement aux 227 milles romains de l'ancien itinéraire[5]; et enfin de Haschtnagar ou *Peucolaïtis* au passage de l'Hydaspe ou Djélam, les relèvements actuels fournissent à peu près 170 milles anglais, qui répondent à 182 milles romains, là où Pline marque 180 milles en deux stations, l'une de 60 milles jusqu'à Taxila, l'autre de 120 milles, de Taxila à l'Hydaspe[6].

[1] Variantes, CCXXXVII; CXXXVII, Sillig, t. I, p. 425.

[2] Var. LXX.

[3] Var. XLIX CCCXC, XXIX CCCLXXX.

[4] Voyez notre premier Mémoire, p. 24.

[5] Ci-dessus, p. 250.

[6] Ci-dessus, p. 251 et suiv.

Un pareil accord, nous l'avons déjà dit, est de nature à donner une haute idée du travail géodésique des géomètres d'Alexandre. Il en ressort un autre fait important, c'est la détermination positive du stade employé par Diognète et Baeton. Presque tous ceux qui se sont occupés, expressément ou par occasion, des itinéraires macédoniens, ont cru que la mesure qu'on y retrouve est un stade beaucoup plus petit que le stade olympique : tel a été le sentiment de Delisle, cité par Fréret, et celui de Fréret lui-même [1]; telle a été aussi l'opinion de d'Anville [2], et, de notre temps, celle du docteur Vincent [3], de Gossellin [4], et même de M. Walckenaer [5]. Cette opinion est complétement inexacte, et l'erreur de tant d'hommes habiles sur un point si considérable ne peut s'expliquer que par le manque de bonnes cartes propres à servir de point de comparaison. Il est nécessaire, on le conçoit, qu'un itinéraire se puisse appli-

[1] G. Delisle, sur les marches du jeune Cyrus, *Mémoires de l'Académie des sciences* pour 1721; Fréret, *Observations générales sur la géographie ancienne*, 1722, mémoire publié sur le manuscrit de l'auteur, resté inédit, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XVI de ses nouveaux Mémoires, 1850, p. 204, et *Mémoire sur les mesures longues des anciens*, 1723, au t. XXIV des anciens Mémoires, p. 521.

[2] *Traité des mesures itinéraires*, 1768, p. 84, et *Antiquités de l'Inde*, 1775, p. 56.

[3] *The Voyage of Nearchus*, p. 50, 1797.

[4] *Recherches sur la géogr. systématique et positive des anciens*, t. III, p. 57, 1813.

[5] Note sur le passage du mémoire de Fréret cité ci-dessus, p. 204, et *Géogr. anc. de la Gaule*, t. III, p. xli. M. Walckenaer avait composé, il y a trente ans au moins, un grand mémoire sur les anciens itinéraires de la Perse et de l'Inde, et son opinion s'était formée sur les cartes de l'Asie moyenne que l'on possédait alors, beaucoup moins exactes et moins circonstanciées que nos cartes actuelles. Le mémoire de M. Walckenaer, quoique lu à l'Académie, était resté inédit; ce savant géographe savait quels matériaux lui avaient manqué pour établir sur des fondements solides la géographie comparée de la Perse orientale et du nord-ouest de l'Inde. Dans les derniers temps de sa vie, M. Walckenaer se proposait de reprendre et de compléter son premier travail; la mort l'a frappé avant qu'il eût pu réaliser son projet. Nous ignorons ce qu'est devenu le manuscrit de ce grand mémoire, aussi bien que d'autres travaux (notamment un mémoire sur l'ancienne Égypte, pour lequel une carte a été gravée) que leur auteur se proposait également de revoir pour les livrer à l'impression.

quer en détail aux particularités du local, et non pas seulement par masses et à la simple ouverture du compas; car il arrive souvent, dans ce dernier cas, que l'on omet de tenir compte de détours ou de sinuosités considérables, et la longueur réelle de la route s'en trouve diminuée dans une très-forte proportion [1]. On vient de voir que, sur une ligne qui nous est bien connue depuis les relevés que les ingénieurs anglais en ont faits dans les deux campagnes de l'Afghanistân, les nombres donnés par Pline s'appliquent avec la dernière précision à la route actuelle, et, bien que pour l'intérieur de la Perse nos renseignements ne soient pas partout aussi détaillés, nous pouvons néanmoins affirmer, d'après l'étude attentive que nous en avons faite, que les grandes distances indiquées par Strabon et par Pline, depuis les Pyles Caspiennes jusqu'à l'Alexandrie du Caucase, répondent avec une exactitude très-suffisante à la mesure des routes actuelles, en prenant,

[1] Donnons de ceci un seul exemple, mais qui s'applique directement à notre sujet actuel. Sur la carte de la Perse de Delisle, publiée en 1724 (carte qui fut alors et qui méritait d'être très-remarquée), la différence de longitude entre la passe de Demavend, identifiée avec les Pyles Caspiennes, et Attok sur l'Indus (que l'on croyait alors répondre au site de Taxila), cette différence est de 20 degrés, détermination conforme, à quelques minutes près, au résultat des observations récentes. Ces deux positions marquaient donc les deux termes extrêmes de la chaîne de distances données par Pline et par Strabon, d'après les Stathmes macédoniens, depuis les Portes Caspiennes jusqu'à l'Indus, et dont le total (en rectifiant ou suppléant quelques chiffres qui se corrigent par le rapprochement des deux auteurs) est de 16,800 stades. 20 degrés sur le 35e parallèle (qui est le diaphragme moyen de cette ligne) équivalent à 16 degrés $\frac{1}{5}$ d'un grand cercle; et les 16,800 stades, divisés par 16 $\frac{1}{5}$, semblent ainsi donner au degré une valeur de plus de 1,000 stades. Telle avait été, sans aucun doute, la marche de Delisle et des autres géographes qui ont partagé son opinion sur la valeur du stade des Stathmes de Baeton; nous n'en voulons pour preuve que les déductions tout à fait analogues qu'on trouve en plusieurs endroits du grand travail de Fréret sur les mesures longues des anciens, au t. XXIV des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, notamment p. 439. Quand on songeait à faire une déduction pour les détours de la route, on la faisait infiniment plus faible qu'elle n'est en réalité : de là les fausses conclusions.

comme l'a fait Pline, le stade des *mensores* pour le stade olympique, dont 600 font 1 degré. Il reste donc établi pour nous, avec une complète évidence, que ce stade de 600 au degré, qui était en réalité le stade commun de la Grèce, est celui que les *mensores* d'Alexandre employèrent dans leurs relèvements, bien que le petit stade, de 1100 environ au degré, celui que Fréret rapporte à Anaximandre et qu'on a nommé plus communément le *stade d'Aristote*, pût être aussi alors en usage, mais seulement dans la marine, comme nous le verrons bientôt. Cet article du module des mesures est d'une assez grande conséquence pour que nous ayons dû y insister expressément.

Il n'y a malheureusement rien de positif à tirer de la suite de l'extrait de Pline, qui évidemment a été corrompu en cet endroit. Le texte actuel marque la distance de l'Hydaspe à l'Hyphasis par deux nombres juxtaposés, XXIX CCCXC [1], nombres qui signifient, selon l'interprétation commune, 29 milles et une fraction. Telle est la lecture du P. Hardouin [2], adoptée par la plupart des interprètes. Il est cependant bien clair, à première vue, que le chiffre de 29 milles ne saurait convenir à un intervalle qui, sur la ligne la plus courte, en mesure au moins 150. On a cherché par diverses combinaisons à résoudre cette grave difficulté. Rennell lit 390 milles, sans tenir compte du chiffre 29 qui précède, et sans chercher non plus à concilier ce chiffre avec la longueur réelle de la route [3]. Mannert substitue au chiffre XXIX le nombre XLIX, que donnent plusieurs manuscrits, et lit, à l'exemple de Hardouin, 49 milles 390 pas, mais en appliquant cette distance seulement de l'Hydaspe à l'Hydraotès, et il compte le nombre CLXVIII, qui vient

[1] Voyez les variantes ci-dessus, p. 287. T. I, p. 318, ligne 2 de l'éd. in-fol.

[3] *Memoir of a Map of Hind.* p. 51, 1793.

ensuite dans l'itinéraire et qui conduit à l'*Hesidrus* (Çatadrou), non de l'Hyphasis comme fait Pline, mais de l'Hydraotès[1]. Cette correction, outre qu'elle pèche par la mesure de l'Hydaspe à l'Hydraotès, a un autre défaut capital : c'est de ne pas tenir compte du nom de l'Hyphasis, qu'on ne peut effacer ainsi du texte. Wilford essaye de décomposer les chiffres de l'itinéraire en nombres partiels marquant l'intervalle des stations, et en nombres généraux totalisant les distances partielles[2]; mais aucun des chiffres de la table ne cadre avec cette vue. D'autres ont voulu la compléter en suppléant par conjecture une ligne de noms et de chiffres que l'on suppose avoir été sautée par un ancien copiste[3]. M. Alexander Cunningham, enfin, croit pouvoir rétablir l'intégrité du document par une simple transposition de nombres entre les deux traites successives de l'Hydaspe à l'Hyphasis et de l'Hyphasis à l'Hesidrus, appliquant le second chiffre (168 milles) au premier intervalle, et réciproquement[4]. Cet arrangement cadre certainement mieux qu'aucun des précédents avec les dimensions du pays; mais on peut lui reprocher encore de ne pas tenir compte du point réel où l'armée macédonienne atteignit l'Hyphasis, marqué par l'emplacement des Douze Autels, dans le pays des Kékéens. Il est plus que probable, en effet, que c'était là, et là seulement, que s'arrêtaient les mesures relevées par Baeton et Diognète à la suite de l'armée; or cette localité mémorable, située au loin dans l'intérieur du pays, ainsi que nous l'avons montré, s'écarte beaucoup de la direction de la grande voie royale qui conduisait de

[1] *Geogr. der Griechen und Römer*, V, 1, p. 98, 1797.

[2] *Asiatic Res.* vol. IX, p. 56, édit. de Londres, in-4°.

[3] Cette idée a été développée par William Francklin, dans l'*Asiatic journal*, vol. V, p. 216, sq. Lond. 1818.

[4] *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. XVII, 1, 1848, p. 36.

Taxila aux contrées gangétiques, et la mesure de 168 milles, que M. Cunningham y applique, ne saurait plus s'y adapter.

Par cette diversité d'hypothèses et de combinaisons, on voit combien est réellement embarrassante l'explication de ces deux lignes de Pline. Nous ne nous arrêterons pas à justifier par de longs développements celle qui nous paraît devoir se substituer aux hypothèses antérieures.

Nous croyons avec Mannert que, des deux nombres accolés dans le texte actuel d'une manière tout à fait insolite, le premier a dû exprimer l'intervalle de l'Hydaspès à l'Akésinès; seulement nous n'avons pas besoin de changer ici la leçon commune XXIX, la distance de *Nicæa* à l'*Alexandria* de l'Acésine, d'après la détermination que nous avons faite précédemment du site très-probable de ces deux villes [1], mesurant en effet assez exactement 29 milles romains [2].

Nous croyons que le second chiffre, CCCXC, a dû marquer la distance de l'Acésine aux Douze Autels sur l'Hyphasis, *ubi fuit Alexandri itinerum terminus*. Le nombre de 390 milles romains, rapporté à la carte, paraît notablement trop fort, à la vérité; mais, d'une part, nous n'avons pas ici, comme pour les sections antérieures de l'itinéraire, un tracé certain donné par les grandes lignes de communication du pays; et, en second lieu, l'état de cette partie du texte rend très-possible l'altération même du chiffre. La seule chose que nous ayons voulu constater, c'est que l'itinéraire macédonien extrait par Pline venant aboutir naturellement aux Douze Autels, là où s'arrêtèrent les marches de l'armée dans cette direction, l'intervalle marqué de l'Acésine à l'Hyphasis, par suite de la situation très-écartée

[1] Ci-dessus, p. 256 et 267.

[2] On compte, du gué de Ramnagar (Alexandrie) aux ruines de Harrîah Badjapour, de 27 à 28 milles anglais, ce qui répond bien aux 29 milles romains.

de ce point dans l'intérieur du pays, était beaucoup plus long qu'on ne l'avait supposé jusqu'à présent.

Reste le chiffre de 168 milles, que Pline donne immédiatement après, de l'Hyphasis à l'Hesidrus. La première remarque, c'est que ce chiffre est tiré par Pline, non plus des Stathmes macédoniens, mais d'un autre document fourni par Mégasthène, *reliqua inde Seleuco Nicatori peragrata sunt* [1], dit Pline en terminant la portion de l'itinéraire qui finit à l'Hyphasis. Or il nous paraît indubitable que le compilateur latin, en accolant ensemble les deux documents, a commis une grave confusion. Il ne nous paraît pas, en effet, que les 168 milles puissent se prendre du point où viennent aboutir les 390 milles qui précèdent, ni qu'ils doivent s'appliquer à l'intervalle qui sépare l'Hyphasis de l'Hesidrus. Nos raisons, les voici : l'itinéraire que rapportait Mégasthène, relevé (sûrement d'après un document indigène) sur la grande route royale de Palibothra à l'Indus, route que les souverains du pays avaient fait mesurer à la perche, *καταμεμέτρηται σχοινίοις*, et où les distances étaient marquées par des bornes de kôs en kôs [2], cet itinéraire, disons-nous,

[1] Nous aurons à revenir plus tard sur ces expressions, *Seleuco Nicatori peragrata*, et sur la restriction qu'il faut apporter au sens absolu de la phrase.

[2] Megasth. ap. Strab. lib. XV, p. 708. Mégasthène disait que les colonnes élevées sur la route royale (voyez ci-dessus, p. 252) y marquaient les distances *de dix stades en dix stades*. Cette indication (qui ne peut guère être qu'une valeur approximative) désignerait un kôs ou krôça d'environ 60 au degré. Parmi les mesures provinciales du nord de l'Inde, on en connaît qui se rapprochent beaucoup de ce module. Cet emploi d'un kôs de 60 au degré dans la Pentapotamie se trouve d'ailleurs confirmé d'une autre manière. La longueur du Pendjab, d'après le résumé que nous donnons dans le texte, est de 362 milles romains, équivalant à 4 degrés trois quarts d'un grand cercle. 362 milles, à raison de 8 stades au mille, valaient 2,900 stades, c'est-à-dire, selon Mégasthène, 290 kôs ou mesures locales. Or ce chiffre de 290, divisé par 4 degrés trois quarts, donne précisément un kôs de 60 au degré. Plus tard (et aujourd'hui encore), le kôs ordinaire du Pendjab a été d'un tiers plus long, c'est-à-dire de 40 à 42 au degré. C'est avec ce kôs, de 40 environ, qu'est donnée la

suivait nécessairement la voie directe qui coupe la partie centrale du Pendjab, laissant fort loin à droite la contrée des Kêkaya ou Kékéens. La seule inspection de la carte rend ceci parfaitement évident. En second lieu, les 168 milles du texte ne sauraient s'ajuster, même en comptant depuis l'emplacement présumé des Douze Autels jusqu'au passage ordinaire de l'Hesidrus ou Çatadrou, près de Lodhyâna, à la largeur beaucoup moins considérable du douab formé par l'Hyphasis et l'Hesidrus, encore bien moins si l'on suit la route ordinaire qui conduit à l'Indus par Lahôr. Pris, comme ils doivent l'être indubitablement sur cette grande route de l'Indus, les 168 milles romains (1340 stades) nous mènent aux environs de l'Akésinès, et il nous paraît d'après cela que, dans l'itinéraire extrait par Pline, c'était de l'Akésinès, et non de l'Hyphasis, que le nombre auquel répondent les 168 milles devait se prendre. Ce qui nous confirme dans cette vue, c'est que l'itinéraire de Pline ainsi restitué (sans y avoir changé aucun chiffre) revient à la mesure actuelle du pays, ainsi que le montre la table suivante :

De l'Indus à *Taxila*.....	25 mill. rom.
De Taxila à l'*Hydaspes*.....	120
De l'Hydaspe à l'*Acesines*.....	29
De l'Acésine à l'*Hesidrus*.....	168
Total.....	342

qui reviennent à 317 milles anglais. C'est exactement, à moins

longueur du Pendjab dans l'*Ayîn Akbéri* (vol. II, p. 107, édit. de Londres, in-8°), où elle est marquée 180 kôs du Satledj à Attok, mesure qui se trouve déjà dans Albiroûni, au commencement du XI^e^ siècle (Reinaud, *Fragm. arabes et persans relatifs à l'Inde*, p. 114), aussi bien que dans les itinéraires locaux rapportés par Tavernier. (*Voyages*, t. II, p. 64, édit. d'Amst. 1692, in-8°.) Mais le kôs de 60 au degré (ou environ) a été si bien en usage dans ces provinces du nord, que ce petit kôs est connu dans le haut Hindoustan, sous le nom de *kôs pendjabi*.

de 4 milles près, le chiffre que donne le major Hough d'Attok au Satledj [1].

Si arides que soient ces détails, nous ne pouvions les omettre; tout ce qui tient aux itinéraires est d'une trop grande importance dans l'ancienne géographie, pour qu'il soit permis de rien négliger de ce qui peut y apporter un peu de lumière ou en effacer une erreur.

On voudrait pouvoir, dans cette recherche, tirer quelque secours d'un document analogue, qui touche aussi à plusieurs parties de l'Inde : nous voulons parler de l'ancienne carte routière connue sous les noms de *Table Théodosienne* et de *Carte de Peutinger;* mais l'état dans lequel ce curieux document de la cartographie romaine nous est parvenu laisse bien peu d'espoir qu'on en puisse faire un usage utile. S'il est un document de l'antiquité qui porte le triste cachet de l'ignorante incurie des copistes du moyen âge, c'est assurément celui-là, et par malheur l'exemplaire unique qui est arrivé jusqu'à nous nous laisse sans secours et sans moyen de comparaison au moins direct à l'égard de l'affreuse corruption qui n'a épargné presque aucun des noms, et sans doute aussi des chiffres de la carte. Aussi les critiques modernes ont-ils reculé devant un travail de restitution générale, et les éditions récentes de la carte n'ont apporté, au moins pour les parties orientales, aucune amélioration au texte fourni par l'édition originale de 1598. Un examen attentif y pourra cependant donner d'utiles corrections pour une édition future; mais comme le détail au-

[1] W. Hough, *Operations of the army of the Indus*, p. 433 (Lond. 1841) :

	Milles angl.
D'Attok à Djélam.....	144 ½
De Djélam au Satledj.....	168
Total....	312 ½

Quoique les deux lignes de route ne soient pas absolument identiques, les espaces qu'elles embrassent ne diffèrent pas notablement.

quel nous serions conduit par cet examen nous écarterait trop du champ plus restreint de notre étude actuelle, nous en avons fait l'objet d'un appendice ultérieur, et nous nous hâtons de revenir au théâtre des exploits d'Alexandre à l'orient de l'Indus.

3. L'état politique et social.

Quoique nulle part les historiens n'aient cherché à tirer des mémoires originaux qu'ils avaient sous les yeux un aperçu général de cette grande contrée qui s'étend de l'Indus à l'Hyphasis, nous pouvons cependant nous former par leur récit même une idée assez nette de l'ensemble des peuples qui l'habitaient et de leur distribution politique. On y reconnaît à ce point de vue deux zones bien distinctes. De ces deux zones, l'une comprend la région moyenne du Pendjab entre les montagnes et les steppes: toute cette zone moyenne était occupée par des États monarchiques. A l'extrémité nord-ouest, entre l'Indus et l'Hydaspe, c'était le royaume de Taxile, auquel confinait dans la montagne, du côté du nord et de l'est, le territoire d'un autre chef nommé *Abisarès;* au centre, entre l'Hydaspe et l'Hydraotès, c'était le riche et puissant royaume de Porus; au sud-est, à l'entrée de la région des montagnes, entre l'Hydraotès et l'Hyphasis [1], c'était le domaine de Sopithès, roi des *Kékéens*. L'autre zone embrasse la partie inférieure des grands affluents de l'Indus jusqu'à leur commun affluent dans le fleuve, et elle était habitée par de nombreuses tribus encore à demi pastorales, les unes isolées sur un territoire restreint, les autres réunies en communautés plus puissantes, mais toutes présentant ce

[1] L'orthographe de ce nom varie entre *Hyphasis* et *Hypasis*. La première forme est celle d'Arrien, et, en général, celle des historiens d'Alexandre; la seconde, qui se rapproche davantage du sanscrit *Vipâçâ*, se trouve dans les écrivains postérieurs, particulièrement dans Ptolémée.

trait commun d'organisation intérieure, qu'elles étaient soumises, non au sceptre d'un râdja, mais au gouvernement patriarcal de leurs chefs. Ce sont les peuples *autonomes* d'Arrien, ... *gentem quæ populi, non regum imperio regebatur,* selon les expressions de Quinte-Curce [1].

Les livres sanscrits, pas plus que nos sources grecques, ne donnent de notions générales sur l'ensemble des populations et des royaumes du Pantchanada; mais les détails qu'on y trouve confirment sur tous les points et complètent sur plusieurs les indications que fournissent les historiens d'Alexandre et les géographes. Le nom de la race de Porus, ou, selon la vraie forme sanscrite, les *Paouravas,* tient une place considérable dans les plus vieux monuments de la littérature de l'Inde. Dès les temps védiques, les Paouravas nous apparaissent comme une des tribus principales des Âryas du Sapta-Sindhou; et quand se fonda la plus ancienne monarchie ârienne dans les plaines supérieures de la Yamounâ, ce fut la famille de Poûrou qui fut élevée la première au trône, sous le titre royal de *Tchandravança,* ou race lunaire [2]. Les destinées de cette race illustre, à travers les bouleversements dynastiques qui remplissent, durant plusieurs siècles, la période héroïque de l'histoire des Âryas du Gange, ne nous sont que très-incomplétement connues; mais le *Mahâbhârata* et les documents des temps postérieurs nous montrent, en diverses parties du nord de l'Inde, plusieurs États régis par des princes issus des Paouravas. Ceux du Pantchanada sont mentionnés, à côté d'Abhisâra et de Kaçmîra, dans le récit épique du *Digvidjaya* ou expédition victorieuse d'Ardjouna vers les contrées du nord-ouest [3].

[1] Au VIII[e] chapitre du livre IX.

[2] Nous avons réuni les vieux souvenirs légendaires des origines de la race de Poûrou dans notre *Étude sur la géographie du Véda.*

[3] Ce morceau a été traduit et commenté

Dans le catalogue géographique du *Varâha Sanhita*, ouvrage du commencement du VI^e^ siècle, mais où il est aisé de reconnaître la trace de matériaux beaucoup plus anciens, on trouve aussi marqué parmi les peuples du nord un royaume de *Paourava*. Ces deux indications répondent exactement à la situation que les historiens d'Alexandre assignent au royaume héréditaire de Porus. Cet accord témoigne à la fois de l'exactitude des mémoires macédoniens et de celle des sources indigènes.

Il est aussi question en plusieurs endroits des grands poëmes, et dans l'ouvrage du grammairien Pânini, qui était contemporain de l'expédition macédonienne, des tribus libres de la région des cinq fleuves; le *Mahâbhârata*, entre autres dénominations caractéristiques, leur applique celle d'*Ârattas*, que l'on a regardée, non sans probabilité, comme la forme vulgaire ou prâcrite d'un mot sanscrit qui signifie *sans rois*, arâchtra [1]. On les trouve aussi désignées sous la commune appellation de *Bâhîkas* ou *Bâhlîkas*, nom d'origine douteuse, dont la dérivation la plus probable paraît se rattacher au mot *bali* ou *pali* (les deux formes sont d'un égal usage), très-répandu dans l'ethnologie hindoue avec la signification originaire de *pasteur*. Pânini, qui était né sur les bords du Sindh, et dont les Apophthegmes grammaticaux renferment un grand nombre d'informations sur cette région du nord-ouest, qui lui était particulièrement connue; Pânini parle de ces tribus autonomes du Pantchanada comme de populations belliqueuses livrées aux

par M. Lassen, dans le *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. II, 1839, p. 45 et 47; cf. les *Indische Alterth.* t. I, p. 727, et t. II, p. 146.

[1] Lassen, *De Pentapotamia ind.* p. 22, et *Ind. Alterth.* t. I, p. 822, et II, p. 157, 159, note. Il ne serait cependant pas impossible que le nom d'*Âratta* eût une origine purement ethnographique. *Aratt*, comme nom de tribu, se retrouve encore dans l'Himâlaya. Nous aurons à revenir sur cette question.

habitudes d'agression et de rapine, menant une vie essentiellement pastorale, quoique la culture du sol ne leur fût pas étrangère, et qu'elles eussent de nombreux villages et des bourgs fermés qui leur servaient à la fois de défense et de retraites [1]. C'est bien là l'idée que le récit de nos historiens donne de ces braves et fières tribus qu'Alexandre eut à combattre pendant sa descente de l'Acésine, depuis la frontière des États de Porus jusqu'à son arrivée au confluent des cinq rivières [2]. On retrouve aussi dans les livres sanscrits, ainsi qu'on l'a vu dans l'étude que nous avons faite de l'itinéraire macédonien, tous les noms de peuples et de tribus que les mémoires des compagnons d'Alexandre avaient mentionnés : *Taxila,* dans le *Takchaçilâ* des poëmes et des chroniques; *Abisarès,* dans les *Abhisâras* du *Mahâbhârata* et du *Râdjataranghinî* [3]; les *Kékéens*,

[1] Pânini, V, 3, 114, dans Lassen, *Ind. Alterth.* t. I, p. 653, note.

[2] Comp. Elphinstone, *History of India,* t. I, p. 457; London, 1841.

[3] Les *Abhisâras* sont déjà mentionnés dans une ancienne légende historique que le *Mahâbhârata* rattache à la Grande-Guerre (cet épisode a été en partie traduit et commenté par M. Lassen, dans le *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes,* t. II, 1839, p. 45 et 50), et leur nom figure en plusieurs passages de la Chronique kachmîrienne, depuis les temps voisins de notre ère jusque vers le x^e^ siècle, soit sous sa forme propre, soit accolé au nom d'une tribu limitrophe, celle des *Darvas.* (*Râdjatar.* I, 180; IV, 711; V, 141, 208; VII, 1283 à 1288.) On le trouve également dans les listes géographiques des *Pourânas* et du *Varâha Sanhita;* celle-ci est du commencement du VI^e^ siècle. Les sources sanscrites ne fixent pas d'une manière précise la situation du territoire d'*Abhisâra;* les historiens d'Alexandre les suppléent à cet égard, en indiquant expressément le territoire montagneux situé à l'orient de l'Hydaspe, au-dessus de Taxila (Q. Curt. VIII, c. XII; Strab. XV, p. 698), conséquemment entre la Vitastâ et la ceinture occidentale du Kachmîr. Le territoire des *Abhisâras* devait aussi s'étendre à quelque distance sur la droite ou à l'ouest de l'Hydaspe, si, comme le dit Arrien, la rivière *Soanos,* qui est la *Souan* ou *Swan* de nos cartes actuelles, dont les sources sont voisines de Raval Pindi, sortait des montagnes des Abisaréniens. (Arrian. *Indica,* IV, 12.) Les anciennes éditions d'Arrien étaient toutes corrompues en cet endroit. Une correction aussi solide qu'ingénieuse, au lieu de ἐκ τῆς ὀρεινῆς τῆς Βησσαρέων ἐρημος (Σόανος) ἄλλου ποταμοῦ, ἐκδιδοῖ ἐς αὐτόν, a restitué τῆς Ἀβισαρέων. (Lassen, *Indische Alterth.* t. I, p. 94, note 3;

dans le peuple *Kêkaya*, dont le roi porte le titre d'*Açvapati* (*Assapati* dans la forme usuelle), transformé en *Sopithès* par les Grecs. Arrivés au territoire des peuples autonomes ou ârattas, nous avons également retrouvé les *Sibæ* dans les *Çibi* des sources sanscrites, les *Oxydracæ* dans les *Kçoudrakas*, les *Ossadi* dans les *Basâtas*, les *Malli* dans les *Mallas*, les *Khatæi* dans les *Khatas*, les *Abasthani* dans les *Ambasthas*, pour ne rappeler que les synonymies notables. La plupart de ces tribus existent encore aujourd'hui, gardant, avec leur territoire et leur nom, les mœurs et les habitudes de vie qui leur sont attribuées il y a deux mille ans et plus. Ainsi la description que fait Alexandre Burnes de la nombreuse tribu des *Kattias*, répandue dans toute la partie du bas Pendjab que traverse le Ravi inférieur (Hydraotès), cette description s'accorde, trait pour trait, avec les récits des historiens grecs, aussi bien qu'avec les notions contenues dans Pânini et dans le *Mahâbhârata*[1]. On peut dire que depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours rien n'est changé dans cette région des cinq rivières, malgré l'altération extérieure que les invasions des races musulmanes depuis le XI^e^ siècle ont fait subir à la nomenclature géographique; il n'y a pas jusqu'à cette monarchie de Porus, immortalisée par les historiens d'Alexandre, dont on ne puisse retrouver la fidèle image dans la puissante domination créée de nos jours par Rendjit Singh, et qui s'est éteinte avec lui. Rien n'est changé, disons-nous, si ce n'est le haut état de prospérité, de culture et de population que la fatale instabilité des pouvoirs politiques a profondément altéré depuis deux siècles, mais qu'une administra-

add. t. II, p. 138.) M. Dübner, dans sa belle édition des œuvres d'Arrien, qui fait partie de la Bibliothèque des auteurs grecs publiée par MM. Didot, a fait rentrer dans le texte cette leçon indubitable.

[1] Alex. Burnes, *Memoir on the Indus*, dans le *Journal of the Geogr. Society*, t. III, 1834, p. 146, et *Voyage à Boukhara*, t. I de la trad. franç. p. 125.

tion plus intelligente et plus forte peut rendre en peu de temps à ce beau pays. Arrien rapporte qu'après être rentré en possession de ses États héréditaires, auxquels la politique habilement généreuse d'Alexandre avait réuni plusieurs territoires environnants, Porus régnait sur sept peuples et comptait dans ses États au delà de deux mille villes [1]. D'autres disaient cinq mille villes et neuf peuples [2]. Plutarque dit quinze peuples et cinq mille villes [3]. Cette différence dans la supputation des villes comprises dans les États de Porus vient peut-être de ce que l'autorité suivie par Arrien parlait seulement des provinces rangées sous son sceptre du vivant d'Alexandre, tandis que les sources consultées par Strabon, Pline et Plutarque y auraient compris les nouveaux territoires qui lui furent attribués dans la répartition qui suivit la mort du conquérant [4]. Si élevé que ce nombre de villes puisse paraître, eu égard à l'étendue d'un territoire qui peut se comparer peut-être à la douzième partie de la France, on ne le trouvera pas exagéré (en réduisant toutefois le titre de *ville* à l'acception plus modeste du *grâma* des Indiens, qui convenait certainement au très-grand nombre), si on le compare aux chiffres bien autrement élevés des écrivains musulmans du x^e^ siècle [5], et même aux chiffres actuels de la statistique indigène. Ainsi nous voyons dans l'excellent volume de Burton sur le Sindhi que les relevés actuels y comptent au delà de sept mille cinq cents villes et villages [6]; et un document tout récent nous apprend qu'aux environs d'Amritsar, la ci-devant capitale du royaume des Seïkhs (non loin de

[1] Arrian. VI, c. II, 1.

[2] Strab. XV, p. 686 et 701; Plin. VI, c. XVII (21), p. 317.

[3] *In Alex.* § 60.

[4] Voyez *Arriani libror. de rebus success. Alexandri Epitome*, § 36, à la suite de l'Arrien de Müller, dans la Bibliothèque des auteurs grecs éditée chez Didot, p. 245.

[5] Voyez Maçoudi, trad. angl. de Sprenger, p. 334, 386, etc.

[6] Burton, *Sindh*, p. 375. Lond. 1851.

l'ancienne *Sangala*), on ne trouve pas moins de trois cents villages dans un rayon d'une dizaine de milles [1]. A défaut de document précis pour les temps anciens, on peut se former, par ces chiffres, une idée de la population exubérante qui couvrait alors une partie considérable des territoires du Pantchanada.

On peut remarquer qu'aucune appellation générale des habitants de cette grande région ne paraît avoir été connue des Grecs : les seuls noms que les mémoires de l'expédition eussent recueillis sont ceux des tribus particulières. On ne trouve pas la moindre trace dans les historiens du nom de *Bâhlîka,* ni de celui d'*Âratta,* ni même de celui de *Djât,* qui est la dénomination nationale des populations aborigènes du Pantchanada. Il est singulier aussi que le nom du Kachmîr ne soit prononcé nulle part, et qu'il faille descendre jusqu'à Ptolémée pour voir ce nom, depuis si fameux, paraître enfin dans les documents grecs. Remarquons toutefois, au sujet de l'appellation d'*Âratta,* qu'elle a dû avoir une certaine notoriété dans les trois ou quatre siècles qui ont suivi l'expédition d'Alexandre, puisqu'on la rencontre dans le Périple de la mer Érythrée sous la forme légèrement altérée d'Ἀράτριοι [2].

Un des plus curieux morceaux ethnologiques que renferment les anciens livres indiens nous retrace, au huitième livre du *Mahâbhârata,* le tableau vivant des mœurs et des usages intimes d'une de ces populations autonomes qui occupaient, nous l'avons vu, toute la partie inférieure du Pantchanada. C'est un anathème lancé par le poëte brahmanique contre les Ârattas de la région des cinq rivières, et plus particulièrement contre le

[1] Lettres des missionnaires anglais, dans le *Church Missionary Intelligencer,* apr. 1854, p. 79.

[2] *Periplus maris Erythr.* § 47, dans les *Petits géographes grecs* de Müller, vol. I, 1855, p. 292.

peuple (les Madras) qui avait pour capitale Çâkala, cette ville (la *Sangala* d'Arrien) que sa résistance aux armes d'Alexandre frappa de destruction. Le morceau est donc antérieur à cette catastrophe, puisque Çâkala y est représentée comme une cité livrée à toutes les corruptions; mais, s'il n'est pas du même siècle, il ne saurait être d'une époque de beaucoup plus ancienne; car il est évidemment postérieur aux temps antiques où nous transporte le Râmâyana, alors que la contrée des Madras et des Kêkayas était un des purs foyers de la foi brahmanique[1]. Maintenant ces peuples ne sont plus, aux yeux des Brahmanes, qu'une race impure et dégradée, devenue étrangère aux sacrifices et aux prescriptions de la loi. La différence originaire des races explique assez cet antagonisme profond, après une communauté passagère de foi religieuse et d'intérêts politiques. C'est que les tribus aborigènes du Pantchanada, celles qui l'occupaient avant l'arrivée des tribus védiques, et qui aujourd'hui encore en sont restées la population dominante, diffèrent radicalement des purs Âryas, c'est-à-dire du peuple dont la langue maternelle était le sanscrit, et qui a formé, dans le bassin du Gange, le gros de la nation brahmanique. La force seule et la conquête avaient imposé à ces tribus de la Pentapotamie la croyance et les pratiques religieuses des Âryas; et lorsque ceux-ci, définitivement établis dans les contrées gangétiques, eurent laissé loin derrière eux la région du nord-ouest, qui avait été durant plusieurs siècles leur patrie de passage, les premières durent tendre, par une propension naturelle, à revenir, sinon à toutes les superstitions de leurs pères, au moins à une partie des usages dont la tradition n'avait pu se perdre parmi eux. Ils durent surtout secouer promptement le joug

[1] Comp. le *Vrihad-Âranyaka* et le *Çatapatha Brâhmana*, cités par Weber, *Ind. Stud.* I, p. 179.

odieux de la distinction des castes, cette institution purement brahmanique, qui pesait comme un éternel stigmate sur les races asservies. Ce qui montre que tels ont bien été la marche et l'enchaînement des faits, c'est que les pratiques, les usages et les habitudes contraires aux prescriptions du code des Brahmanes, que le poëte reproche aux Ârattas, existent toujours au sein des populations du nord-ouest de l'Inde, tels, par exemple, que l'abus des boissons fermentées et la pratique habituelle de l'infanticide, et que plusieurs de ces usages, notamment la transmission de l'héritage par les enfants de la sœur et non par ceux de la femme, sont encore à présent au nombre des traits caractéristiques des populations non âriennes de l'Inde. Aussi le poëte du *Mahâbhârata* s'écrie-t-il, dans l'indignation qui le transporte : « Le pays de Madra est regardé comme l'opprobre de l'univers, et les femme madreyî comme l'opprobre de toutes les femmes. »

Et encore : « Ces contrées des Bâhlîkas [1] et leurs fleuves, où les prêtres et les hommes de la plus basse classe naissent ensemble indistinctement, sont connues sous le nom d'Âratta. Les peuples d'Âratta n'ont ni livres sacrés ni rites prescrits; ils n'offrent pas de sacrifices et n'en font pas offrir. Ces hommes impurs et vils ignorent les festins qui réjouissent les dieux.

« Les Prasthalas [2], les Madras, les Gandhâras, tous les Ârattas, sont de véritables brigands, de même que les Basâtas [3] et les Sindhou-Sâouviras [4]; aussi sont-ils un objet de mépris pour l'univers.....

« Boire du vin, déshonorer la couche du gourou [5], détruire

[1] Sur cette appellation de *Bâhlîka*, ou, par une contraction fréquente, *Bâhîka*, voyez ci-dessus, p. 298.

[2] Habitants de la *Plaine* (*Prastha*).

[3] Ou *Ossadii*. (Voy. ci-dessus, p. 276.)

[4] C'est-à-dire, les Sâouviras voisins du Sindhou (l'Indus). Ils habitaient au-dessus du grand confluent des rivières du Pantchanada.

[5] Le Précepteur spirituel.

le fruit des femmes, voler le bien des autres : contre ceux qui se livrent à ces actions honteuses, tout est juste.

« Anathème contre les Ârattas, habitants du Pantchanada [1] ! »

Le morceau tout entier mériterait d'être transcrit comme le meilleur commentaire que nous puissions avoir, et le plus complet, des informations que les abréviateurs des mémoires de l'expédition macédonienne nous ont conservées sur les peuples du nord-ouest de l'Inde; mais nous avons mieux aimé le renvoyer en appendice, avec quelques remarques nécessaires, afin de ne pas nous écarter trop longtemps des marches d'Alexandre.

Nous allons accompagner maintenant l'armée macédonienne dans la moitié inférieure de la vallée du fleuve, depuis le confluent des cinq grands tributaires jusqu'à la côte du delta.

§ 4. Descente de l'Indus.

Nulle part on ne ressent plus vivement que dans cette dernière phase de l'expédition la privation des mémoires originaux. Les historiens abréviateurs qui nous servent maintenant de guides, Quinte-Curce, Diodore, et Arrien lui-même, qui leur est ici, comme presque partout, infiniment supérieur, ont raconté cette partie de la marche avec une brièveté désespérante : on dirait que, fatigués d'une si longue suite de combats et de triomphes, ils ont hâte d'arriver au terme. Dans cette descente de près de deux cents lieues sur l'Indus inférieur, depuis le grand confluent des rivières réunies du Pantchanada, où le conquérant a fondé une *Alexandrie* dont nous avons reconnu le site [2], jusqu'au débouché du fleuve dans l'o-

[1] *Karnaparva*. Comp. la *Pentapotamia* de M. Lassen, p. 73 et suiv. et Troyer, *Notes et éclairc. du Râdjataranghinî*, I, 561 sqq.

[2] Ci-dessus, p. 278, sq.

céan Indien, on ne voit indiquées ni une seule distance, ni une seule particularité topographique qui nous puissent servir de direction certaine et de point de repère; et pour ajouter à ces causes d'incertitude, on trouve dans le récit parallèle des trois auteurs, non-seulement ces variantes nombreuses dont l'inattention des copistes, avant l'invention de l'imprimerie, a semé les anciens manuscrits, mais aussi des différences de noms et de circonstances qui ne laissent pas toujours apercevoir bien clairement si ce sont des faits distincts omis par un auteur et reproduits par d'autres, ou simplement les mêmes faits altérés ou transposés. Au total, la recherche des identifications porte ici principalement sur des noms de peuples ou de tribus. Nous devons ajouter que, pour cette recherche, nous avons pu tirer quelques lumières nouvelles des documents historiques publiés dans l'Inde depuis quelque années, notamment du volume déjà mentionné [1] de M. Henri Elliot sur la période musulmane du Sindhi.

Les doutes que nous venons de signaler se rencontrent dès le premier pas. D'après Arrien, la flotte qui portait une partie des troupes, et que le reste de l'armée suivait sur la rive gauche du fleuve, arrive d'abord, après avoir quitté le confluent de l'Acésine et de l'Indus [2], au pays des *Sogdi*, Σόγδοι, dont le fleuve baigne la capitale. Alexandre y fait bâtir une autre ville sur les rives de l'Indus, avec des chantiers maritimes [3]. Quinte-Curce et Diodore ajoutent que cette ville reçut le nom d'*Alexandria* [4]; mais le premier, au lieu des Sogdes, nomme les *Sabracæ*,

[1] Voyez ci-dessus, p. 279, note.

[2] Alexandre commença cette partie de la descente au mois de février de l'année 325. Il y avait alors deux années pleines qu'il était entré dans les Paropanisades, à son retour de la Bactriane.

[3] Arrian. lib. VI, xv, 4.

[4] Q. Curt. IX, 8; Diodor. XVIII, 102. Cette Alexandrie est certainement la quatorzième d'Étienne de Byzance, car la restitution de παρὰ Σωριανοῖς en παρὰ Σωγδιανοῖς ne nous paraît pas douteuse.

et le second les *Sodri*, Σόδροι. Ce dernier nom pourrait n'être qu'une altération de celui des *Sogdi* (ou réciproquement), et c'est en effet dans ce sens que les éditeurs ont proposé de corriger le texte; mais le même système de rectification ne peut s'appliquer aux *Sabracæ* de Quinte-Curce, dans lesquels la plupart des critiques se sont accordés à voir une altération du nom des *Sambastæ* de Diodore et des *Ambastæ* d'Arrien [1]. Quand, d'un autre côté, on trouve mentionné dans le *Mahâbhârata* et dans d'autres sources sanscrites un peuple particulier sous le nom de *Çoûdra*, à côté des Sindhavas et des Abhîras, qui demeuraient dans la vallée du Sindh, les premiers au-dessus, les seconds au-dessous du confluent des cinq rivières [2], il ne saurait y avoir d'hésitation à reconnaître dans ces Çoûdras (qui doivent être, ainsi que nous l'avons déjà remarqué [3], une branche particulière des Kçoudrakas ou Oxydraques) les *Sodri* du texte de Diodore [4]. Il y a plus : là où les documents sanscrits nous montrent les Çoûdras, au voisinage du confluent des cinq rivières dans la direction du sud [5], les chroniques du Sindh et celles des

[1] Ci-dessus, p. 275. On pourrait néanmoins faire remarquer que parmi les clans de la grande tribu des Samras, qui occupent aujourd'hui la province maritime de Las, à l'ouest du delta, il y en a un du nom de *Sâbrah*. (Masson, *Various Journeys*, vol. IV, p. 299.) Il reste donc des doutes sur ce point de synonymie; heureusement il est d'une importance très-secondaire.

[2] Voyez Lassen, *Ind. Alt.* t. I, p. 799. Dans un hymne déjà cité de l'*Atharva Véda*, les *Çoûdras* du nord-ouest sont mentionnés avec les *Vahlikas*. (Voy. Roth, *Zur Litteratur und Gesch. des Weda*, p. 38.)

[3] Ci-dessus, p. 273.

[4] Ptolémée (VI, xx, 3) mentionne une tribu de *Sydri* ou *Soudri* (Σύδροι) aux confins des *Paryetæ* (voyez notre premier Mémoire, p. 65, note 3), dans la partie de l'Arakhosie qui confinait aux Paropanisades. Nous n'aurions pas relevé cette analogie, si la nomenclature des tribus des contrées montueuses qui forment aujourd'hui l'Afghanistân (l'ancienne Arakhosie, les Paropanisades et l'Inde kophétique) ne présentait pas une foule de synonymies avec les tribus du Pendjab et de la basse vallée du Sindh.

[5] Cette position seule se concilie avec la connexité que les textes établissent entre les Çoûdras et des peuples qui habitaient des parties très-distantes du bassin de l'Indus : les Bâhlikas dans le sud et le sud-est

clans radjpouts mentionnent dans les temps postérieurs la puissante tribu de *Sohda*. Les Sohdas font une grande figure à l'époque des invasions musulmanes, du VIII^e^ au XIII^e^ siècle de notre ère. La ville d'Omerkôt (*Amarakôta* « la citadelle immortelle »), sur une des anciennes branches orientales du bas Indus, était la résidence de leur Râna et le siége principal de leur puissance [1]; mais ils s'étendaient beaucoup plus haut en remontant le fleuve, où l'antique cité d'Arôr et d'autres villes de la vallée sont citées comme ayant appartenu de temps immémorial à diverses branches de la tribu [2]. Aujourd'hui les Sohdas, nombreux encore, quoique bien déchus, sont répandus dans les différentes parties du désert (le *Tharr*, selon l'expression indigène), principalement aux environs de leur ancienne métropole Omerkôt [3]; un des nombreux clans du Sindhi a aussi gardé leur nom [4]. Il nous paraît de toute évidence que les Çoûdras et les Sohdas sont une seule et même tribu, la première dénomination, reproduite par Diodore, étant la forme classique de la langue des Brahmanes, et la seconde, qui se

du Pendjab; les Sâouviras dans la vallée du fleuve, au-dessus du confluent des cinq rivières; les Abhîras dans la vallée inférieure. Les Çoûdras devaient nécessairement occuper une position intermédiaire par rapport à ces différents peuples, c'est-à-dire la position même que le récit des marches macédoniennes assigne aux *Sodri*.

[1] Extraits du poëme de Tchand, dans les *Annals and Antiquities of Rájasthan* de Tod, vol. II, p. 215, 228, 247, etc. La tribu de Sohda est comptée, dans les généalogies radjpoutes, au nombre des branches principales des Pramaras (Tod, *ibid.* vol. I, p. 93), ce qui doit s'entendre surtout des chefs. Les Pramaras rattachent leur origine à l'antique famille des Paouravas.

[2] Tod, *Rájasth.* vol. I, p. 42, et II, p. 310; Mac-Murdo, dans le *Journal of the Roy. Asiat. Soc.* vol. I, 1834, p. 33.

[3] Tod, *Rájasth.* vol. II, p. 319, et dans les *Trans. of the Royal As. Soc.* vol. I, 1827, p. 214, in-4°; W. Hamilton, *Descript. of Hind.* vol. I. p. 582; Al. Burnes, dans le *Journ. of the Roy. Geogr. Soc.* vol. IV, 1834, p. 93 et 100; H. Elliot, *Appendix to the Arabs of Sindh*, p. 104, etc.

[4] Les *Sohdo*. Burton, *Sindh, and the races that inhabit the valley of the Indus*, p. 371. Lond. 1851.

trouve dans Arrien, la forme vulgaire et locale. Il ne faut pas oublier que les mémoires de l'expédition macédonienne avaient été écrits par plusieurs des généraux d'Alexandre, et que dans ces ouvrages, comme dans tous les livres de même nature, il devait sûrement y avoir de nombreuses divergences, aussi bien dans les noms locaux que dans les choses de détail, chaque auteur original ayant dû naturellement insister davantage sur les faits dont il avait eu une connaissance particulière, et, sur bien des points, reproduire les informations telles que les gens du pays, Brahmanes ou autres, les lui avaient fournies. Il n'est donc pas étonnant que des différences qui nous paraissent aujourd'hui très-grandes et d'une conciliation difficile soient passées dans la narration parallèle de nos auteurs de seconde main, chacun d'eux ayant pu adopter pour guide principal un ouvrage différent parmi les mémoires originaux. La critique qui compare et discute les témoignages n'était pas, on le sait, chose très-communément pratiquée chez les anciens.

Les *Massani*, Μασσανοί, que Diodore place vis-à-vis des *Sodri*, de l'autre côté du fleuve, peuvent être les ancêtres des *Mousanîs* actuels, un des clans de la puissante tribu des Moghsîs, qui occupe le Katch Gandava[1]. L'emplacement correspond, ainsi que les noms. Quant à l'*Alexandria* des Sogdi, les expressions d'Arrien[2] semblent devoir la placer au voisinage immédiat de la capitale de ce peuple, que nous croyons ne pouvoir être que la célèbre ville d'Arôr; et l'emplacement actuel de Rorî, vis-à-vis duquel s'élève au milieu du fleuve l'île rocheuse de Bakkar, où la nature a marqué l'emplacement d'une citadelle, offrait une position excellente pour la fondation de la nouvelle cité. Un observateur récent nous apprend même que

[1] Pottinger, *Travels in Beloochistan*, p. 57. London, 1816, in-4°.

[2] Arrian. XV, xv, 4.

le souvenir d'une ancienne ville d'Alexandre s'y est conservé dans la tradition [1].

Ici se présente une question importante, soulevée par les investigations qui ont été faites de notre temps sur l'état ancien de la vallée du bas Indus; cette question mérite un moment d'examen.

Il a été reconnu que toute la partie inférieure du bassin du Sindh a éprouvé de grands changements dans le cours des siècles [2]. Il fut un temps où le fleuve, entre le Pantchanada et le delta maritime, coulait dans un lit beaucoup plus oriental que le cours actuel. La tradition et le sol ont également conservé, celle-là le souvenir confus, celui-ci la trace évidente de cette grande révolution physique. C'est à une quarantaine de lieues au-dessous du point où l'Indus a reçu les eaux réunies du Pendjab, que cet ancien lit se séparait du lit actuel. Un peu plus bas, il baignait la ville d'Arôr, que nous avons identifiée avec la métropole des Sogdi; et de là, poursuivant son cours droit au sud, il allait déboucher à la mer par l'estuaire qu'on nomme

[1] Ce renseignement nous est donné par le lieutenant Raverty, qui a fait à Rorî un long séjour en 1848. Voici ses propres paroles : « Rorî est, par tradition, le site d'une ville bâtie par Alexandre, qui s'arrêta dans le voisinage lors de sa descente de l'Indus. » (*Diary of a march from Roree to Peshawur*, dans les *Transact. of the Bombay Geogr. Soc.* vol. IX, 1850, p. 51.) M. Lassen (*Ind. Alt.* t. II, p. 174, note 2) identifie l'Alexandrie des Sogdi avec l'*Ashkandra* ou *Askalanda* des Chroniques sindhiennes; nous avons établi précédemment que cette Askalanda, située « entre Arôr et Moultân, » et dont le site a été reconnu vis-à-vis de Mittankôt, répond non pas à l'*Alexandria Sogdianorum*, mais à l'Alexandrie des Malli. (Ci-dessus, p. 279.) Déjà le docteur Vincent (*Nearchus*, p. 122), suivi par Pottinger et par Droysen (Pottinger, *Travels*, p. 381; Droysen, *Gesch. Alex. des Gr.* p. 446), avait identifié l'Alexandrie des Sogdi avec Bakkar. Nous croyons que la discussion à laquelle nous avons soumis cette position aura donné au rapprochement une force toute nouvelle.

[2] M. Mac-Murdo le premier, dans un travail publié en 1834, a signalé le changement du cours de l'Indus et les traditions qui s'y rapportent. (*Journal of the Roy. As. Soc.* vol. I, p. 20, sqq.)

aujourd'hui *la rivière de Korî*, qui est le bras le plus oriental du delta.

A prendre à la lettre les traditions légendaires rapportées par les chroniqueurs, le lit actuel du fleuve n'existerait que depuis la ruine du bras oriental. On comprend, si le fait était exact, quelle en serait la conséquence pour les recherches de la géographie comparée : ni la navigation d'Alexandre et les marches de son armée, ni les indications géographiques données par les auteurs des siècles suivants, tels que Pline, le Périple et Ptoléмée, ne se devraient plus rapporter au fleuve actuel, mais bien à cette ancienne branche, aujourd'hui détruite. Disons tout d'abord que cette conséquence extrême n'est pas seulement contraire à toute probabilité physique, mais qu'elle est repoussée par des indications et des données positives. On a des preuves directes que les deux grandes branches du fleuve, la branche détruite et le cours actuel, ont existé simultanément à des époques de beaucoup antérieures à la destruction du bras oriental ou rivière d'Arôr. L'époque même de cette catastrophe n'est pas bien fixée. Les chroniques locales n'ont rien de précis à cet égard; on voit seulement que les Arabes musulmans, qui arrivèrent sur le bas Indus au commencement du VIII^e^ siècle [1], avaient depuis longtemps déjà des rapports avec cette contrée, lorsque le desséchement de la rivière d'Arôr amena la ruine rapide de cette grande cité. M. Mac-Murdo, le diligent et judicieux explorateur de cette partie du bassin du Sindh, croit pouvoir rapporter l'événement au commencement du IX^e^ siècle; mais la date en est certainement plus rapprochée, car Maçoudi, au milieu du X^e^ siècle, parle de la séparation du fleuve en deux grandes branches vis-à-vis de la ville

[1] Béladori, dans les *Fragments arabes et persans relatifs à l'Inde*, publiés par M. Reinaud, p. 191, sqq. Paris, 1845.

de Roûd[1]. Or cette place existe encore sur la rive droite ou occidentale de l'Indus, au point où l'ancienne branche orientale ou rivière d'Arôr se séparait du lit principal[2]. L'existence simultanée des deux grandes branches ressort également d'une foule de détails des chroniques elles-mêmes et des géographes musulmans de l'époque du khalifat, qui montrent que du VII^e^ au X^e^ siècle, conséquemment bien avant le desséchement de la branche orientale, le lit actuel ne devait pas différer essentiellement de ce qu'il est aujourd'hui; et, en effet, un trait aussi considérable de la disposition physique d'une grande région appartient nécessairement à sa configuration primordiale. Une autre preuve se peut tirer de nos sources classiques. Pline, au I^er^ siècle de notre ère, mentionne sous le nom de *Prasiane,* au-dessus de la Patalène ou delta du fleuve, une île plus grande que le delta, « amplissimam insulam efficiens (*Indus*), quæ Prasiane « nominatur, et aliam minorem, quæ Patale[3]. » La position de cette île a été autrefois l'objet de conjectures tout à fait fausses[4]; aujourd'hui que la conformation physique de la vallée du fleuve nous est bien connue, il ne saurait plus y avoir de doutes sur l'application du nom recueilli par Pline, nom qui n'est pas inconnu, nous le verrons tout à l'heure, dans la nomenclature sanscrite[5]. La Prasiane ne peut être autre chose que l'île intérieure formée par le bras occidental ou actuel de l'Indus, et par l'ancien bras oriental. Cette vaste mésopotamie, qu'em-

[1] Masoudi's *Historical Encyclopædia*, trad. angl. du D^r^ Sprenger, t. I, p. 386. Une inscription arabe, que le lieutenant Eastwick a copiée près de Rorî, prouve également que le desséchement de la rivière d'Arôr est postérieur à l'année 341 de l'hégire, qui répond à la 953^e^ année de l'ère chrétienne. (*Journal of the Bombay Asiat. Soc.* vol. I, p. 204 sqq. 1843.)

[2] Elle est marquée sur les cartes anglaises sous le nom de *Roda*.

[3] *Hist. natur.* VI, XX (23), p. 320.

[4] D'Anville, *Antiquité géographique de l'Inde*, p. 35.

[5] Le nom de *Prasiane*, qu'on a faussement rapproché du grec πράσιον, ne se rencontre que dans Pline.

brassaient les deux branches du fleuve, est en effet la seule dont on ait pu dire que l'Indus, outre la Patalène, formait une seconde île encore plus étendue; un simple coup d'œil sur la carte dispense de toute autre démonstration. Il est clair ici encore que la conséquence nécessaire du passage est que les deux bras du fleuve existaient simultanément dans les temps voisins de notre ère.

Cette série de preuves historiques ou géographiques n'est pas inutile pour apprécier à leur valeur les légendes des chroniques locales [1]; on nous permettra de citer à ce sujet quelques remarques d'un observateur instruit, le lieutenant Burton : « Les gens du Sindh, nous dit-il, abondent en histoires et en traditions, tant écrites qu'orales, sur les changements du lit de leur fleuve. Les uns vous diront que le *Pourâna*, à la frontière orientale du pays, était le lit primitif, et ils donnent en preuve le nom même de ce canal, qui signifie l'*ancien* [2]. Ils disent

[1] Dans les anciennes chroniques, la destruction de la rivière d'Arôr est présentée comme un châtiment infligé par Dieu aux méfaits d'un roi du Sindh, nommé Dilloû Râdja. Un marchand étranger, dont le méchant prince avait retenu la femme, invoqua Dieu et le Prophète, et, avec l'aide du ciel, il tailla en une seule nuit un large passage à travers les rochers qui bordaient le fleuve. Aussitôt les eaux se précipitèrent par cette issue, abandonnant leur ancien lit et s'éloignant de la ville maudite. Telle est la légende, à laquelle peut avoir donné lieu l'aspect naturel de cette partie du cours du fleuve. (Magrath, *Some observations upon Sinde*, dans les *Transactions* de la Société géographique de Bombay, III, mai 1839, p. 30.) Un historien ajoute que la ruine qui frappa Arôr atteignit près de mille autres villes ou villages situés dans la vallée que le Sindh fertilisait avant le déplacement du fleuve. (*Toofat-ul Kiram*, trad. par M. Postans, dans le *Journal of the As. Soc. of Bengal*, vol. XIV, 1845, p. 167; conf. Mac-Murdo, *On the river Indus*, dans le *Journal of the Royal Asiat. Soc.* vol. I, 1834, p. 23 et suiv.)

[2] *Pourâna Déria* « l'ancienne rivière » est, en effet, le nom le plus général sous lequel le lit desséché de l'ancienne branche orientale est connu dans le désert. Sur l'état actuel de cet ancien lit, on peut voir, après la notice de Mac-Murdo dans son Mémoire sur l'Indus (*Journ. of the Royal Asiatic Soc.* vol. I, p. 23, sq.), le *Journal of a march from Ahmedabad in Guzerat to Sukker in Upper Sinde* (1840), dans les *Trans. of the Bombay Geogr. Soc.* vol. III, 1840, p. 159, sqq. et le

que de là le courant passa à l'ouest dans le canal appelé *Raïn*, puis dans la branche, maintenant desséchée, connue sous le nom de *Phitto* (le ruiné, le détruit), qui est à l'est et près d'Haïderabâd. Enfin, un troisième changement l'aurait porté dans la *Foulaïlî*, d'où il serait passé dans le lit actuel. » M. Burton réfute cette notion d'un fleuve dont le lit se serait ainsi graduellement déplacé; puis il ajoute avec pleine raison : « Il n'est réellement pas nécessaire d'admettre un changement quelconque dans le cours actuel de l'Indus. Que la face du pays ait éprouvé de grands changements, cela n'est guère douteux, et à en juger par les apparences, le Pourâna, la Nârâ, le Raïn, le Phitto et la Foulaïlî ont tous été des courants considérables à des époques quelconques, bien que toujours inférieurs à la branche principale (celle de l'ouest). Depuis que le Sindhi est une terre habitée, le pays doit avoir été un réseau de rivières et de canaux, quelques-uns permanents, d'autres à sec à l'époque des basses eaux[1]..... »

Ajoutons que ce n'est pas seulement dans les chroniqueurs musulmans que le souvenir d'un événement de cette nature a été consigné; on trouve la mention de faits analogues dans des sources bien plus anciennes. Il y a dans Strabon un passage curieux et que l'on n'a pas assez remarqué, où Aristobule, cité par le géographe, rapporte qu'ayant été envoyé en mission, il vit une étendue de pays renfermant plus de mille villes ou villages entièrement ruinée et déserte, parce que l'Indus y avait abandonné son lit pour se porter dans un autre canal d'un niveau plus bas, de telle sorte que les plaines dont il s'était éliogné ne pouvaient plus être arrosées ni par le fleuve, ni par ses dérivations[2]. Dans cette région presque complétement pri-

Gazetteer of the countries adjacent to India de Thornton, vol. II, p. 73, au mot *Narra*.

[1] R. Burton, *Sindh*, p. 35.

[2] Strab. XV, p. 693.

vée de pluie[1], la terre, comme en Égypte, n'est productive que là où le fleuve y fait sentir sa fécondante influence : que ses eaux s'éloignent ou s'épuisent, et bientôt de vastes étendues de pays se changent en un désert aride. On sait qu'Aristobule accompagnait l'expédition d'Alexandre, dont il fut un des historiographes ; la catastrophe dont il est ici question, quel qu'en ait été le théâtre, est donc antérieure au passage de l'armée macédonienne. Il est assez remarquable que l'auteur grec, et longtemps après lui les écrivains arabes qui ont raconté la ruine d'Arôr, parlent en termes identiques des villes et des villages, *au nombre de plus de mille*, qui auraient été ruinés par l'abandon du fleuve; il semble que ce chiffre soit une formule locale destinée à exprimer l'étendue d'un grand désastre.

En résumé, on peut regarder comme certain qu'au temps de l'expédition d'Alexandre il existait, à l'orient du lit actuel du fleuve, une branche considérable qui avait sa dérivation un peu au-dessus de la ville d'Arôr, métropole des *Sogdi*, et qui se dirigeait au sud à travers un pays alors florissant, que le desséchement de cette branche latérale a depuis changé en désert. La largeur de l'île formée par les deux bras (la *Prasiane* de Pline) était d'une vingtaine de lieues en moyenne, sur une longueur d'au moins deux degrés de latitude; mais on peut juger par la nature même du pays plat et sablonneux que traversait la rivière d'Arôr, aussi bien que par l'aspect actuel de son lit desséché, que cette branche orientale n'a jamais dû être qu'un bras secondaire, fort inférieur en importance au bras occidental, qui est le lit actuel.

Il est intéressant, avant de poursuivre la descente, de cons-

[1] La limite inférieure des pluies périodiques dans le bassin du Sindh s'arrête à peu près à la hauteur de Moultân.

tater, dans la nomenclature indigène, l'existence du nom sanscrit auquel correspond la *Prasiane* de Pline. C'est dans un document épigraphique du commencement du IIIe siècle, la précieuse inscription de Samoudragoupta, qui existe à Allahabad [1], que nous retrouvons ce nom sous la forme sanscrite de *Prârdjouna,* inscrit parmi les peuples et les contrées du nord-ouest à côté des *Abhîra.* C'est une chose bien connue que les populations pastorales désignées sous le nom d'*Abhîra* (*Ahirs* dans les dialectes vulgaires) ont habité de tout temps la région du bas Indus que Ptolémée et le Périple nomment *Abiria.* Ici donc encore les documents sanscrits et nos sources classiques se complètent et s'éclaircissent les uns par les autres, en nous donnant, ceux-là la véritable orthographe, celles-ci la localisation précise d'un nom qui, de part et d'autre, était resté jusque-là sans application connue [2].

[1] La colonne sur laquelle cette inscription est gravée (au-dessous d'une inscription d'Açôka), et que l'on désigne communément sous le nom de *Pilier d'Allahabad,* a été, pour la première fois, décrite par le lieutenant Burt, dans une note communiquée à la Société asiatique de Calcutta, avec une figure de la colonne. (*Journ. of the Asiat. Soc. of Beng.* vol. III, 1834, p. 105.) Les caractères de l'inscription sont très-différents du dévanagari. Malheureusement la copie du lieutenant Burt était d'une médiocre exactitude, de sorte que les premiers essais de déchiffrement du capitaine Troyer et de M. W. H. Mill, suffisants pour donner de l'inscription une idée générale et en faire sentir déjà toute la valeur, laissaient néanmoins beaucoup à désirer, notamment dans l'énumération géographique. (Voyez le volume cité du Journal de la Société de Calcutta, p. 115, 118, 257 et 339.) Mais un *fac-simile* beaucoup plus exact des diverses inscriptions tracées sur la colonne fut heureusement relevé un peu plus tard par le capitaine Edward Smith, et cette nouvelle copie mit James Prinsep à même de donner une bonne et complète interprétation de l'inscription de Samoudragoupta, une des plus précieuses qui nous soient restées de l'antiquité hindoue. (*Ibid.* vol. VI, 1837, p. 963 et 969.) Il faut joindre à ce travail les doctes remarques de M. Lassen, dans son grand ouvrage sur les Antiquités de l'Inde, t. II, p. 951, sqq. L'inscription de Samoudragoupta nous a déjà fourni précédemment une utile synonymie. (Ci-dessus, p. 270.)

[2] M. Lassen lui-même n'avait su où placer les *Prârdjouna,* quoiqu'il reconnût bien que leur territoire devait se chercher dans l'ouest du Pendjab. (*Op. laud.* p. 953.)

Du pays des *Sodri* ou *Sogdi* (Çoûdra, Sohda), les historiens conduisent Alexandre et sa flotte dans le royaume de *Musicanus*[1]. Dans Arrien et dans Diodore, Μουσικανός est le nom du roi; dans Quinte-Curce, les *Musicani* sont le peuple même. Cette contradiction n'est qu'apparente; car c'est une chose aujourd'hui bien connue, que chez toutes ces populations du nord-ouest de l'Inde, où la vie de tribu domine encore dans l'organisation sociale, le chef ou roi est communément désigné non par son nom propre, mais par le nom de la tribu à laquelle il appartient, et qui règne en quelque sorte avec lui. Le nom, du reste, n'est pas étranger aux documents sanscrits; le *Mahâbhârata* connaît dans le nord-ouest un peuple dont le nom de *Moûchaka,* qui est aussi écrit *Moûchika*[2], ne diffère de celui de Μουσικανοί que par l'adjonction dans celui-ci d'une finale purement grecque, de même que d'Açvaka ou Assaka les compagnons d'Alexandre avaient fait Ἀσσακανοί; et nous croyons de plus que les *Moûchika* existent encore dans la grande tribu des *Moghsîs,* la plus nombreuse de celles qui occupent aujourd'hui le Katch Gandava, sur les confins mêmes du territoire des anciens *Musicani*[3]. Une étude attentive de l'ethnologie de l'Inde a fait ressortir pour nous un fait important: c'est qu'à part un très-petit nombre d'exceptions, tous les peuples et toutes les tribus mentionnés dans les documents de l'antiquité, même en remontant aux plus anciens, existent encore aujourd'hui sous leurs noms historiques, sauf les changements produits par le temps, par la diversité des prononciations locales et par les transcriptions étrangères, changements qui,

[1] Arrian. VI, xv, 5; Q. Curt. IX, 8; Diod. XVII, 102.

[2] Voyez Lassen, *Ind. Alterth.* II, Anh. p. xxvii; *Vishnu Pur.* p. 193.

[3] Pottinger, *Travels,* p. 55 à 60; Postans, *Routes through Kach'hi Gandáva,* dans le *Journal of the Geogr. Society,* XIV, 1844, p. 216.

malgré leurs diversités infinies, suivent cependant certaines règles communes qu'il est en général aisé de reconnaître. Ainsi dans le cas actuel, comme en beaucoup de cas analogues, *Moghsîs* est la forme usuelle et vulgaire, probablement dérivée d'une forme plus ancienne *Moûchî* ou *Moudjî*, tandis que, d'une part, le nom indigène [1] a pris dans la transcription brahmanique la forme *Moûchika*, par l'adjonction d'une particule finale dont l'emploi est très-commun en sanscrit dans la formation des ethniques, et que, d'une autre part, les Grecs en ont encore modifié la physionomie en y ajoutant leur terminaison habituelle.

Le royaume de *Musicanus* était le pays le plus riche de l'Inde, dit Arrien [2]; l'*Inde* ici doit s'entendre naturellement des provinces du bas Indus. Cette partie de la vallée, alors que la branche orientale du fleuve fertilisait un vaste territoire, et que l'île comprise entre cette branche et l'Indus était couverte de villes et de villages, devait être, en effet, une belle et riche contrée; même aujourd'hui, la portion correspondante de la vallée du fleuve, de Bakkar à Sehvân, est regardée comme le territoire le plus riche et le plus productif de tout le Sindhi [3]. Onésicrite, au rapport de Strabon [4], avait consacré au pays de Musicanus des détails étendus; il est fâcheux que le géographe n'ait jugé convenable d'en extraire qu'une ou deux remarques sur l'histoire naturelle, et quelques particularités sur les usages du peuple [5]. On regrette de n'avoir aucune donnée sur la si-

[1] Il ne faut pas oublier que l'immense majorité, sinon la totalité des ethniques de cette région du nord-ouest appartiennent à des tribus aborigènes ou non âriennes, et qu'ils ne sont arrivés aux écrivains sanscrits que par la tradition orale.

[2] *Exped. Alex. Magni*, lib. VI, c. xv, 5.

[3] Al. Burnes, *Memoir on the Indus*, vol. III du *Journal of the Roy. Geogr. Soc.* 1834, p. 132; Magrath, *Some observations upon Sinde*, dans les *Transactions of the Bombay Geograph. Society*, vol. II, may 1839, p. 29 et 31, etc.

[4] Lib. XV, p. 694.

[5] *Ibid.* l. c. et p. 701.

tuation de la capitale, dont le nom ne nous a pas même été conservé. Il est possible qu'on la retrouve dans la Σουσικάνα de Ptolémée (qui serait une altération de Μουσικάνα); mais nous pourrions bien n'avoir ici qu'une appellation vulgaire (la ville des Mousikans), plutôt que le véritable nom de la cité. *Susicana* est rangée parmi les villes du voisinage immédiat de l'Indus[1]; c'est le seul renseignement direct que nous puissions tirer de la Table ptoléméenne, au milieu de l'extrême incertitude des éléments qui y sont rapportés. L'arc de 85 minutes que la Table met, presque sous le même méridien, entre *Patala* et *Susicana*[2], représenterait en droite ligne 35 de nos lieues communes, ou à peu près 100 milles anglais; mais quoique la position de Patala nous paraisse bien fixée au site actuel de Haïderabâd, ainsi que nous le verrons bientôt, nous n'en pouvons rien conclure de précis quant au point de la vallée où venait aboutir la distance indiquée (en admettant que la notation de la Table représente exactement la distance itinéraire qui lui a servi de base), dans l'ignorance où nous sommes de la route suivie par l'itinéraire. Le cours de la rivière est ici extrêmement sinueux[3], et tout autre sera la réduction sur la distance linéaire si l'on remonte la rivière même, ou si l'on en évite les nombreuses sinuosités. Au total, la plus grande probabilité est que la ville capitale de Musicanus était située à une certaine distance au-dessus de la Sehvân actuelle[4].

Il paraît qu'une portion du vaste territoire sur lequel régnait

[1] Ptolem. *Geogr.* l. VII, c. 1, 58.

[2] *Susicana*. 112° 0′ long. 22° 20′ lat.
Patala... 112° 50′ 21° 0′
(Ptol. *l. c.*)

[3] « La distance de Sehvân à Haïderabâd, dit le capitaine Mac-Murdo, est double par eau de ce qu'elle est par terre. » (*Observations on the Sindhoo or river Indus*, dans les *Transactions of the Bombay Geogr. Society*, vol. III, 1840, p. 130.

[4] On a généralement identifié la ville de Musicanus avec Sehvân; mais nous verrons tout à l'heure que cette dernière ville représente plus convenablement une autre localité.

Musicanus formait un grand gouvernement, dont le chef est nommé *Oxycanus* dans Arrien et dans Quinte-Curce [1], et *Porticanus* dans d'autres auteurs [2]. Il est dit, en effet, qu'après avoir fait élever dans la capitale du roi Musicanus un fort destiné à tenir en bride les populations avoisinantes [3], Alexandre marcha contre Oxycanus, gouverneur du pays (*νομάρχης τῆς ταύτῃ γῆς*), qui n'était pas venu lui rendre hommage; qu'il se rendit maître sans coup férir de deux grandes villes de son territoire, dans l'une desquelles Oxycanus lui-même fut fait prisonnier, et qu'alors les autres villes firent d'elles-mêmes leur soumission [4]. Nous croyons, avec M. Lassen [5], que le territoire d'Oxycanus (comme le nomme Arrien) devait être à l'orient du fleuve, conséquemment dans la vaste mésopotamie (la *Prasiane* de Pline) comprise entre le grand bras de l'Indus et la rivière d'Arôr; aux raisons que ce savant en donne, on peut ajouter celle-ci, qu'à l'ouest de l'Indus commence immédiatement la montagne qui était le domaine d'un autre chef. En outre, on lit dans Quinte-Curce que le peuple d'Oxycanus était connu sous le nom de *Præsti* [6], mot qui s'explique naturellement par le sanscrit *Prastha*, « une plaine, » surtout une plaine élevée, désignation tout à fait naturelle de la grande mésopotamie de l'Indus, par opposition à la contrée montagneuse de l'ouest du fleuve.

L'expédition contre Oxycanus terminée, Alexandre revient contre *Sambus*, qu'il avait fait, dit Arrien, satrape des Indiens de la montagne, *ὀρείων Ἰνδῶν*, et qui s'était enfui, sur la nouvelle que Musicanus, son ennemi, venait d'être réintégré dans

[1] Arrian. VI, xvi, 1; Q. Curt. IX, 8.
[2] Strab. XV, 701; Diod. XVII, 102.
[3] Arrian. VI, xv, 7.
[4] *Id.* c. xvi, 1-2.
[5] *Ind. Alterth.* t. II, p. 177.
[6] Justin, dans son abréviation très-confuse de cette partie de la campagne d'Alexandre (l. XII, c. viii), nomme des *Præsidæ*, qui ne peuvent être que les *Præsti* de Quinte-Curce.

ses États [1]. Cette désignation, comme nous l'avons déjà fait remarquer, nous porte à l'ouest du grand bras du fleuve. La capitale du pays de Sambus, comme s'exprime Arrien, est *Sindimana*. Alexandre apaise aisément l'émotion qui s'était produite dans le pays à l'instigation des Brahmanes, et revient en toute hâte vers le royaume de Musicanus, où un soulèvement formidable avait éclaté.

Le major Tod, dans son ouvrage sur le Râdjasthân, a le premier suggéré le rapprochement du *Sambus* de nos historiens avec la tribu de *Sammah*, dont les chefs ont joué un grand rôle, à diverses époques, dans la vallée de l'Indus [2]. Les traditions des bardes djâts du Goudjérât font mention d'un *Samba*, fils de Krichna, qui conduisit autrefois une partie des Yâdavas de Dvâravatî dans le pays de Sindh, et qui laissa son nom à la tribu [3]. On sait quelle valeur il faut atribuer à ces généalogies légendaires; mais les noms dont elles conservent le souvenir n'en fournissent pas moins à l'histoire d'utiles indications. Celle-ci ne saurait soulever d'objection sérieuse. Quant à *Sindimana*, la capitale de Sambus, M. Wilson et, après lui, M. Lassen l'ont mise à Sehvân, place importante située non loin de la rive droite du Sindh [4], et que sa position signale, en effet, comme un ancien site [5]. Le premier de ces deux savants ex-

[1] Arrian. VI, c. XVI, 3; Diodor. XVII, CII. Le nom a été torturé à l'infini par les auteurs et les copistes. Quinte-Curce (liv. IX, c. VIII) écrit *rex Sabus*, orthographe que suit aussi Strabon (l. XV, p. 701), et dont se rapproche le *Sabbas* de Plutarque (*in Alex.* § 64). Le texte, très-corrompu, de Justin donne *Ambiregis* en un seul mot, ou même *Ambegeri regis*. Orose (III, 19) a transcrit *Ambira rex*.

[2] Tod, *Annals and Antiquities of the Râj.* vol. II, p. 220. M. H. Elliot a réuni, dans son volume d'extraits historiques sur le Sindh (p. 194, sq.), tout ce que les chroniques locales fournissent de renseignements sur les Sammah.

[3] Tod, *l. c.* Elliot, p. 196.

[4] Wilson, *Ariana antiqua*, p. 205; Lassen, *Ind. Alterth.* vol. II, p. 179.

[5] Mac-Murdo, *An Account of the country of Sindh*, dans le *Journal of the Roy. Asiat. Soc.* vol. I, 1834, p. 235; Al. Burnes,

plique le mot par le sanscrit *Sindhouvân*, synonyme « maître du Sindhou, » et il regarde le nom actu contraction vulgaire de l'ancienne appellation. Fa plus directes, on peut accepter cette explication. niques locales, la plus ancienne capitale des S partie moyenne de la vallée, est désignée sous ment appellatif de *Sammanagar*, qui signifie seu *des Sammah* [1]. Au lieu de *Sindimana*, le texte de S Σινδοναλία, et le géographe applique le nom au

Remarquons encore que dans son récit de l pays de *Sambus*, Diodore, parlant des *Brahmane* suscité le mouvement, en fait un peuple distinc

Mais, à côté de cette désignation fautive, Diod dans son rapide extrait une circonstance qu'Arr graphes ont omise : c'est le nom de *Harmatelia* donné à la ville principale de ces Brahmanes d Sambus [4]. C'était, dit l'historien, une place gr dans une position difficilement accessible, situé du pays. Les critiques ont passé trop légèremen dication, faute d'en avoir trouvé l'application loc pendant pas difficile d'y reconnaître le nom d'*Arm* les géographes et les chroniqueurs arabes, dési mentionnée fréquemment à l'époque des premiè musulmanes, du VII[e] au X[e] siècle [5]. Dans les textes o

Voyage à Boukh. t. I, p. 14 de la traduct. française; Postans, *Personal observations on Sindh*, p. 117. Lond. 1843.

[1] Elliot, *Sindh*, p. 196.

[2] Strab. XV, p. 701.

[3] Diod. Sic. XVII, c. CII.

[4] *Id. ibid.* c. CIII. Des manuscrits donnent Ἄρματα; mais cette leçon est moins autorisée que la leçon co

[5] Béladori, dans le *persans* publiés par M Al-Istakhri de Mordtm kal, dans le Recueil de *Oriental Geography*, p. bert, t. I, p. 165; Al dans le *Magazin* de Büs

prononciation des noms propres est si souvent incertaine, le mot présente une foule de variantes [1], *Armaèl, Armaïl, Armâbil,* etc. Une leçon tirée d'Ibn-Haukal donne même *Armatel,* forme tout à fait identique au grec. Malheureusement la situation de cette ville n'est pas déterminée d'une manière aussi précise qu'il serait désirable; on voit seulement qu'elle était à l'ouest du Sindh inférieur, entre le bas Sindhi et le Mékran. M. Henri Elliot croit la retrouver dans la ville de *Béla* actuelle, à une soixantaine de milles (anglais) au nord de Sounmiâni, et à plus de 100 milles de Sehvân dans la direction de l'ouest, en inclinant au sud. Cette identification, sans être bien certaine, n'est pas sans probabilité; mais alors il faudrait chercher l'ancienne ville, non à Béla même, qui est une place relativement moderne, mais à 5 milles plus loin à l'ouest, où il y a, au rapport de M. Masson, des ruines considérables et de nombreuses excavations taillées dans le roc [2]. On voit par là, dans tous les cas, que la domination de *Sambus* s'étendait vers la côte maritime à l'ouest du delta. On sait, en effet, que la ville maintenant ruinée de Samoï ou Samîya, près de la moderne Tattah, fut la résidence des chefs sammah postérieurement à la conquête arabe [3].

Après sa double expédition dans les provinces d'Oxycanus et de Sambus, et la répression du soulèvement de Musicanus, l'armée macédonienne revient à ses vaisseaux et continue de descendre le fleuve. Le chef des *Patali* [4] était venu peu de jours

[1] M. H. Elliot les a toutes réunies dans ses Extraits historiques sur la période arabe du Sindhi, p. 127, *sq.*

[2] Ch. Masson, *Various Journeys,* vol. IV (*Journey to Kalât*), p. 305. Lond. 1844.

[3] H. Elliot, *Sindh,* p. 107.

[4] Arrien (VI, XVII, 2) ne le désigne que sous le titre d'ἄρχων. Quinte-Curce (IX, VIII) lui donne le nom de *Mœris,* nom qui pourrait bien se rattacher, comme l'a pensé M. Henri Elliot (*Sindh,* p. 153), à la tribu aborigène des *Meds* ou *Mèrs,* une des plus nombreuses et des plus répandues du Sindhi. Cette assimilation rend inutile la correction proposée par M. Lassen, *Indische Alterthumskunde,* t. II, p. 181, note.

auparavant faire sa soumission à Alexandre, qui l'avait maintenu dans son autorité, en lui enjoignant de tout préparer pour la réception de la flotte; cependant on naviguait seulement depuis trois jours, lorsque Alexandre reçut la nouvelle inopinée que les Pataliens s'étaient mis en armes. Sur cette annonce, la flotte fait force de rames jusqu'à *Patala*[1], que l'on trouve abandonnée de ses habitants. La plupart reviennent cependant, sur l'assurance que leurs personnes et leurs biens seront respectés. Une citadelle est élevée par l'ordre d'Alexandre dans la ville même, en même temps que de grands travaux y sont entrepris pour faire de cette place une station commerciale de premier ordre, et que dans la contrée circonvoisine des puits sont creusés pour alimenter les irrigations[2]. La nature et l'objet de ces travaux, aussi bien que les villes fondées de distance en distance dans toute l'étendue de la vallée du fleuve, annoncent assez la pensée d'une domination permanente, et révèlent les grandes vues d'avenir que le génie d'Alexandre rattachait à la fondation de cet immense empire, que devaient baigner toutes les mers du globe.

On a beaucoup discuté sur l'emplacement de la ville de *Patala*, « la plus grande de cette partie de l'Inde, » dit Arrien dans son livre des successeurs d'Alexandre, dont Photius nous a conservé des extraits[3]. Elle était assise, selon les termes exprès de l'historien, au point où se séparaient les deux grands bras qui

[1] Arrian. VI, XVII, 5. Les anciens écrivent tantôt *Pattala*, tantôt *Patala* avec un seul *t*. Cette dernière orthographe est seule régulière, d'après la dérivation sanscrite. Les éditions de Quinte-Curce donnent fautivement *Pathalia*. Au rapport d'Aristobule, cité par Strabon (l. XV, p. 692), la marche combinée de l'armée et de la flotte, depuis l'Hydaspe jusqu'à Patala, avait duré six mois. (Conf. la remarque du Dr Vincent à ce sujet, *Voyage of Nearchus*, p. 158.)

[2] Arrian. VI, XVIII, 1-2.

[3] Photii *Myriobib.* p. 223, Rothom. 1663; § 36 de l'Arrien de Müller, *Biblioth. scriptor. græc.* de Didot, p. 245.

formaient le delta du fleuve[1]; mais c'est le point même de cette bifurcation du fleuve qui a donné lieu dans ces derniers temps à des opinions très-diverses. Cette diversité d'opinions tient aux changements considérables que le Sindh a éprouvés dans cette partie de son cours, où un pays plus plat et un sol moins ferme offrant moins de résistance aux débordements annuels, les différentes branches du delta, et les artères transversales qui communiquent de l'une à l'autre, se déplacent et se reforment incessamment. Il y a eu, à diverses époques, des bifurcations du grand bras du fleuve à peu de distance au-dessus et au-dessous de Tattah, et, en continuant de remonter au nord, à Banna et à Trîkal, et enfin à Mattarî, à quatre lieues au-dessus de Haïderabâd. Actuellement on peut dire que ces bifurcations n'existnet plus, du moins pendant une partie de l'année; c'est seulement au temps de la crue du fleuve (du commencement de mai au commencement de septembre) que les eaux gonflées refluent dans ces vieux canaux à demi desséchés, et que le pays présente de nouveau l'aspect d'une plaine immense coupée dans tous les sens de larges et profonds cou-

[1] Arrian. *Anab.* VI, xx, 1. Strabon et Ptolémée, moins précis, disent seulement qu'elle était située *dans l'île* formée par les deux bras du fleuve. (Strab. XV, p. 701; Ptolem. VII, 1, 59.) Arrien (V, IV, 1, et VI, XVIII, 3, et *Indica*, c. II, 6) donne à cette île, justement comparée au delta d'Égypte, le nom de *Patala* (ou *Pattala*), comme à la ville. Méla, Strabon et Ptolémée emploient la forme dérivée, *Patalene*. Cette différence, qui semble légère, a cependant son importance. La forme *Patalene* signifierait seulement l'île de Patala; tandis que le nom de *Patala* (*Patale* dans Pline), appliqué au delta de même qu'à la ville, comporte une signification propre, et non plus seulement dérivée du nom de la capitale. C'est, au surplus, ce qu'Arrien lui-même dit en termes exprès : « L'Indus, à son embouchure, se partage en deux bras, qui présentent, comme les bouches du Nil, la forme d'un Δ, et ce delta de l'Indus est appelé *Pattala, dans la langue des Indiens.* » (*Anab.* V, IV, 1, et *Ind.* II, 6.) C'est donc avec toute raison qu'on a rattaché ce mot au sanscrit *Pâtâla*, qui signifie *bas, inférieur;* c'est la contrée inférieure, le *pays bas* du Sindh. On croit néanmoins pouvoir donner au nom même de la ville une autre dérivation, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

rants. Quand ces grandes bifurcations existaient d'une manière permanente, chacune d'elles fut réellement la tête d'un véritable delta, plus ou moins vaste selon que le point de séparation était plus rapproché ou plus éloigné de la mer. Il n'est donc pas étonnant que ceux qui ont cherché à appliquer à ce terrain mobile les indications que l'on peut tirer des anciens auteurs se soient formé des opinions diverses, alors surtout qu'on n'avait pas sur la constitution hydrographique de cette singulière région les notions détaillées et positives que les officiers de la marine anglaise nous en ont données depuis vingt ou trente ans[1]. Rennell, le docteur Vincent, et après eux les deux Burnes et M. Carl Ritter, ont cru retrouver à Tattah le site de l'antique *Patala*[2]. Pottinger hésite entre l'emplacement de Tattah et celui d'Haïderabâd[3]; Droysen et Benfey regardent avec raison ce dernier site comme plus conforme aux données anciennes[4].

Cependant, depuis que les traces de l'ancienne branche orientale (le Pourâna Déria ou rivière d'Arôr) ont été reconnues, une nouvelle hypothèse s'est produite qui porte *Patala* et la tête du delta d'Arrien sur cette ancienne branche du fleuve, à près de 30 lieues dans le nord-est d'Haïderabâd. Cette hypothèse a pour premier auteur le capitaine Mac-Murdo[5], et elle a reçu une nouvelle importance de l'adhésion que lui ont

[1] M. Edw. Thornton, dans l'article *Indus* de son *Gazetteer of the Countries adjacent to India* (vol. II, p. 274, sqq. Lond. 1844), a très-bien résumé les travaux et les recherches dont le bas Indus a été l'objet de notre temps.

[2] Rennell's *Memoir*, p. 179. Lond. 1793; Vincent, *Voyage of Nearchus*, p. 146; Alex. Burnes, *Voyage à Boukh.* t. I, p. 31 de la traduction française; James Burnes, *Remarks on Alexander's route*, dans son *Narrative of a visit to the court of Sinde*, p. 138, Lond. 1831; C. Ritter, *Erdkunde*, t. VII, 1837, p. 181.

[3] *Travels*, p. 351 et 384.

[4] *Gesch. Alexanders des Gr.* p. 455; Benfey, *Indien*, p. 58.

[5] *Journal of the Roy. Asiat. Soc.* vol. I, p. 38, sqq. 1834.

...nnée M. Wilson et M. Lassen [1], entraînés en ceci par l'auto-
... l'habile et savant explorateur du bas Indus, plutôt que par un examen spécial des données du problème. Nous osons dire que ces données sont absolument inconciliables avec l'opinion de Mac-Murdo. D'abord elle suppose que la flotte macédonienne aurait descendu l'ancien bras oriental depuis l'*Alexandria Sogdianorum* (Rorî), ce que nous regardons comme absolument insoutenable après l'analyse que nous venons de faire de cette partie de l'expédition; et, en second lieu, nous allons voir qu'en ce qui se rapporte au delta même, elle n'est pas moins contraire aux anciens textes.

Après avoir arrêté le plan du fort et des chantiers maritimes qu'il voulait faire établir à *Patala,* Alexandre, est-il dit, voulut examiner en personne les deux bras qui, de ce point, descendaient à la mer [2]. Il commença par le bras droit, c'est-à-dire par celui qui formait le côté occidental du delta. Après une navigation que le manque d'un pilote indigène avait rendue d'abord difficile et périlleuse, les bâtiments légers qui composaient la reconnaissance arrivèrent à une partie du fleuve large de plus de 200 stades, où, pour la première fois, on éprouva les effets de la marée montante et descendante, ce qui jeta dans les esprits un nouveau sujet d'effroi [3]. De ce

[1] Wilson, *Ariana ant.* p. 207, 210 sq. Lassen, *Ind. Alterth.* t. II, p. 182.

[2] Arrian. VI, c. XVIII, 2; cf. Quint. Curt. IX, VIII, *ad finem*, et Diod. XVII, CIV.

[3] En rapprochant ce passage d'une indication identique que Strabon, en son quinzième livre (p. 701), emprunte à Onésicrite, on voit que cette énorme expansion du lit du fleuve devait se trouver aux environs de la moderne Tattah, là où de tout temps ont existé plusieurs bifurcations de la grande artère du Sindh. Aujourd'hui encore le Sindh est ici d'une très-grande largeur. La circonstance qui suit dans le texte, qu'en cet endroit de la descente les Macédoniens ressentirent pour la première fois les effets de la marée montante, est confirmée par les observations modernes, qui nous apprennent que la marée se fait sentir dans le grand bras du fleuve jusqu'aux approches de Tattah, et elle devait y arriver avec bien plus de force lorsque plusieurs bras, actuellement oblitérés, venaient y aboutir. La citation d'Onésicrite,

point, Alexandre envoya deux bateaux en avant reconnaître une île, qu'on lui avait signalée comme propre à une relâche; les gens du pays donnaient à cette île le nom de *Killouta*, Κιλλουτά[1]. Elle était d'une assez grande étendue, et présentait à la fois un bon abri et de l'eau potable. Pendant que la flottille y est à l'ancre, Alexandre, avec quelques bâtiments légers, pousse vers l'embouchure pour s'assurer que la flotte y trouverait une sortie facile. A 200 stades de Killouta, il arrive à une autre île, qui était à l'issue même de l'estuaire, là où l'on pouvait déjà se regarder comme en mer[2]. Le lendemain la flottille tout entière vint mouiller sous cette seconde île. Alexandre, monté sur la barque royale, s'avance seul assez loin en pleine mer[3], voulant être le premier Grec qui eût vu sous ses pieds l'océan Indien[4]. Cette reconnaissance heureusement achevée, la flotte remonte à Patala, où Alexandre trouve les travaux du port et des chantiers activement poursuivis[5].

dans Strabon, semble dire, du reste, que l'estime indiquée est en stades beaucoup plus petits que le stade commun ou olympique; nous aurons à nous occuper tout à l'heure de ces petits stades.

[1] Arrian, VI, XIX, 3. Plutarque, dans sa *Vie d'Alexandre* (§ 66), donne Σκιλλοῦσις, que des manuscrits changent en Ψιλτοῦχις. Aucun document ne nous fournit le nom indigène, qui nous aurait permis de fixer la vraie leçon; le mieux est d'adopter celle d'Arrien.

[2] Arrian. VI, XIX, 4.

[3] « Quadringenta stadia processit in « mare », dit Quinte-Curce, IX, IX.

[4] Scylax, chef de la flottille de Darius, y avait déjà pénétré cent quatre-vingt-six ans avant Alexandre. (Voyez notre premier Mémoire, page 17.)

[5] Arrian. VI, XX, 1. Diodore, après avoir brièvement raconté la descente d'Alexandre sur le bras occidental du delta, dit que, revenant en arrière après cette excursion, « il remonta le fleuve et vint à *Hyala*, ville célèbre dont le gouvernement ressemblait à celui de Sparte, ayant également deux rois de deux familles différentes, lesquels régnaient par droit de succession et exerçaient dans la guerre une autorité suprême, tandis qu'un sénat était à la tête de l'administration intérieure. » (XVII, CIV.) Ces détails mêmes, qui ne peuvent se rapporter qu'à une métropole, ne permettent guère de douter que Ὕαλα ne soit ici une corruption de copiste pour *Patala*. Un manuscrit donne la variante Ταύλα, qui est un acheminement à la restitution complète.

Ce récit seul ne suffirait pas pour déterminer, parmi les nombreux canaux qui sillonnent la partie occidentale du delta, lequel fut l'objet de cette première reconnaissance; mais le journal de Néarque, dont Arrien nous a heureusement conservé une analyse détaillée à la fin de ses Indiques [1], complète la narration précédente et permet de fixer ce point important avec une certitude absolue.

On sait que la flotte macédonienne, dont le commandement avait été confié à Néarque, devait effectuer son retour par la mer des Indes, afin de reconnaître les côtes méridionales de l'Asie entre l'Indus et le golfe Persique. De *Patala*, où elle avait séjourné pendant un assez long temps, elle était descendue par le côté occidental du delta [2], afin d'attendre, à proximité de la mer, que la fin des vents étésiens permît de commencer cette redoutable entreprise. Que cette station de la flotte ait eu lieu dans la branche du fleuve reconnue par Alexandre, cela ne saurait faire question. L'on voit de plus qu'elle dut être établie non loin de *Killouta*, sinon dans cette île même, bien que l'abréviateur du journal de Néarque ne l'ait pas nommée; car les 160 stades environ que nous voyons marqués dans le journal en trois ou quatre stations, depuis le lieu d'hivernage jusqu'à la sortie de l'estuaire [3], se peuvent aisément rapporter à

[1] Chap. XX et suiv.

[2] Ainsi qu'on le verra tout à l'heure, Alexandre avait décidé d'abord que la flotte sortirait du delta par la branche orientale. Arrien ne dit pas quel motif fit changer ce plan.

[3] Voici le détail de la sortie du fleuve, tel que le rapporte Arrien, d'après le journal de Néarque :

A une centaine de stades de la station d'hivernage d'où la flotte était partie, on arrive à un large canal (διῶρυξ) s'ouvrant sur l'Indus, et que l'on nommait *Stoura*.

A 30 stades de Stoura, autre canal, nommé *Caumara*, dont l'eau est déjà salée.

A 20 stades plus bas, on arrive à un lieu nommé *Corestis* (un autre canal, probablement).

De ce point, un court trajet amène en vue d'un rocher qui se dressait au-dessus des eaux, au débouché même de la rivière et où la mer brisait avec fracas. Il fallut

la somme ronde de 200 stades indiquée dans la reconnaissance d'Alexandre entre Killouta et la mer. Or, de la sortie du fleuve à la station suivante nommée *Krôkala* (qui est une île sablonneuse), Néarque compte 150 stades ; et comme d'une part l'identité de *Krôkala* avec l'île de *Karatchî* est parfaitement établie, et que de l'autre les 150 stades de Néarque équivalent à peu près à 10 milles anglais[1], ces 10 milles, en rétrogradant de la baie de Karatchî, nous amènent précisément à l'anse de *Garrah*, crique profonde, à l'entrée de laquelle nos cartes marquent des îlots et des rochers qui répondent à la description d'Arrien et aux indications de Pline. La crique de Garrah est, en effet, l'estuaire d'une ancienne branche du Sindh qui se détachait du

s'ouvrir, dans la partie où le sable offrait moins de résistance, un chenal de cinq stades (à peu près un demi-kilomètre), à travers lequel les vaisseaux sortirent à la marée montante. (Arrian. *Indica*, c. XXI, 1-6.) Sur la dernière circonstance ici mentionnée, comparez Al. Burnes, *Voyage à Boukh.* t. I de la trad. franç. p. 12.

Pline, qui avait aussi sous les yeux le Journal d'Arrien, et, en outre, celui d'Onésicrite, commandant en second de la flotte (il les cite l'un et l'autre parmi les sources de son sixième livre, I, p. 13, Hard. quoiqu'on puisse aussi inférer d'une phrase de ce livre, VI, c. XXIII (26), p. 326, qu'il les aurait seulement consultés dans l'histoire de leur navigation écrite par le roi Juba); Pline, disons-nous, fournit quelques détails accessoires. Il désigne sous le nom de *Xylenopolis* le lieu d'où la flotte était partie pour commencer sa navigation, nom convenable, en effet, à un établissement d'hivernage tel qu'avait été celui-là. Cette ville de *Xylenopolis, ab Alexandro condita*, comme s'exprime l'encyclopédiste latin, était donc assise, selon toute probabilité, vers l'extrémité occidentale de l'île *Killouta*. Pline donne, en outre, les noms de *Chryse* et d'*Argyre* à deux îles situées à l'issue même de la bouche de l'Indus, par où la flotte sortit du fleuve (VI, XXI, 23). Ce qui montre que telle est bien la situation de ces deux îlots, c'est que, de là à *Crocala*, Pline marque un intervalle de 20 milles, qui, pour lui, répondent à 160 stades, de même que Néarque (dans Arrien) compte 150 stades depuis la sortie du fleuve jusqu'à Κρώκαλα.

[1] Nous ne pouvons entrer ici d'une manière incidente dans la discussion de ces deux points : l'identité de Krôkala et de Karatchî, et la valeur du stade de Néarque. Il nous suffira de dire que nous ne les avons admis, indépendamment de l'accord de la plupart des autorités en ce qui regarde Krôkala, qu'après les avoir soumis nous-même à un examen qui embrasse le Journal tout entier de l'amiral d'Alexandre. Quant au stade en particulier, nous allons y revenir tout à l'heure.

bras du grand fleuve près de la moderne Tattah. Cette branche, actuellement desséchée dans la plus grande patie de son étendue[1], a été une des bouches importantes du Sindh jusqu'aux temps de la domination arabe; la tradition locale en garde le souvenir, et les chroniques en placent le desséchement au x^e^ siècle de notre ère[2]. Une ville célèbre dans les annales du Sindhi, Bambhôra, était située sur la droite de cette branche extrême du delta, à peu près à mi-chemin entre la ville actuelle de Tattah et Karatchî; les ruines de cette place couvrent encore une étendue considérable, à quatre milles vers l'ouest du village de Garrah[3]. Ajoutons que la rivière de Garrah, reste de l'ancienne branche, forme par ses ramifications successives plusieurs îles considérables, parmi lesquelles il est aisé de retrouver *Killouta* à la distance marquée par nos textes[4].

L'identification du côté occidental du delta exploré par Alexandre se trouve donc ainsi déterminée d'une manière tout à fait certaine. L'embouchure en est représentée par la crique de Garrah, et on en suit les traces en remontant jusqu'aux environs de Tattah, où elle se rattachait au tronc principal du fleuve.

Non content de cette première reconnaissance, Alexandre

[1] Sur quelques points de son parcours, elle a encore une largeur considérable. (Orlich, *Reise in Ost-Indien*, t. I, p. 101, édit. in-8°. Leipz. 1845.)

[2] Mac-Murdo, dans le *Journ. of the Roy. Asiatic Society*, vol. I, p. 25; Elliot, *Arabs in Sindh*, p. 95.

[3] Pottinger, *Travels*, p. 346.

[4] Alexandre Burnes s'est trompé quand il a voulu retrouver dans la rivière *Pittî*, au sud de la crique de Garrah, la branche du fleuve explorée par Alexandre, avec les circonstances du récit de Néarque (*Voyage*, t. I, p. 10 et suiv. de la trad. franç.), et son erreur, d'ailleurs bien excusable chez un voyageur, a été partagée par le savant éditeur des *Petits géographes grecs* de la collection Didot, dans son travail, d'ailleurs hautement recommandable, sur le Journal de Néarque. (*Geographi græci minores*, edente C. Mullero, vol. I, p. 334, sq. Paris, 1855.)

voulut également examiner le côté oriental du delta, afin de constater par son expérience personnelle lequel des deux bras offrirait à sa flotte la navigation la plus sûre.

A peu de distance de la mer, nous dit le seul de ses biographes qui nous ait conservé quelques détails sur ces remarquables opérations [1], Alexandre arrive à un vaste lac pareil à un golfe, formé, soit par l'expansion même du fleuve, soit par l'affluence des eaux circonvoisines [2]. Bientôt après la flottille gagne l'embouchure de la rivière, dont Alexandre trouve la sortie plus aisée que celle de l'autre bras [3]. Son intention fut dès lors de faire prendre cette route à la flotte [4]. Dans cette vue, accompagné d'un corps de cavaliers, il fit une reconnaissance de trois jours en longeant la côte, et il ordonna de creuser des puits de distance en distance pour fournir à ses navires un approvisionnement régulier d'eau douce. Les paroles d'Arrien sont précises. Il en résulte clairement que cette excursion de trois jours fut dirigée à l'ouest, dans l'intérieur du delta; et l'on a peine à comprendre comment on a pu élever le moindre doute à ce sujet [5]. On voit encore se manifester les grandes vues que la pensée d'Alexandre rattachait à la possession de ces contrées orientales et des mers qui les baignent, dans les travaux qui, par ses ordres, sont immédiatement entrepris au lac de la branche orientale, pour le creusement d'un port et l'établissement de chantiers maritimes.

[1] Arrian. VI, xx, 3.

[2] Nous transcrivons le texte même de ce passage important : « Ἐν δὲ τῷ κατάπλῳ ἀφίκετο τῆς ἐκβολῆς τοῦ ποταμοῦ ἐς λίμνην μεγάλην, ἥντινα ἀναχεόμενος ὁ ποταμός, τυχὸν δὲ καὶ ἐκ τῶν πέριξ ὑδάτων ἐμβαλόντων ἐς αὐτήν μεγάλην τε ποιεῖ καὶ κόλπῳ θαλάσσης μάλιστα ἐοικυῖαν· καὶ γὰρ (ajoute l'auteur) καὶ ἰχθύες ἤδη ἐν αὐτῇ τῶν ἀπὸ θαλάσσης ἐφαίνοντο μείζονες τῶν ἐν τῇδε τῇ ἠμετέρᾳ θαλάσσῃ. »

[3] *Ibid.* § 4.

[4] On se rappellera notre remarque à ce sujet, ci-dessus, p. 329, note 2.

[5] Le Dr Vincent le premier (*The Voy. of Nearchus*, p. 178) a émis la conjecture toute gratuite que la reconnaissance de trois jours se fit à l'est, dans l'intérieur du Kolch.

S'il a été besoin de nouvelles indications, en dehors de celles qui se tirent des historiens, pour identifier sur nos cartes la branche occidentale reconnue d'abord par Alexandre, il n'en est pas ainsi de la branche orientale. On ne saurait avoir pour celle-ci la moindre hésitation. Un large estuaire que n'ont pas atteint les atterrissements du delta, et dont la configuration n'a pas été changée, même par le desséchement partiel ou le détournement des anciennes branches qui lui apportaient la plus grande partie des eaux du fleuve, marque toujours la dernière embouchure du côté de l'orient. Dans les anciens temps, cet estuaire a dû être la principale bouche du fleuve, et c'est, en effet, sous cet aspect que nous le présente le récit, malheureusement trop peu circonstancié, des historiens. Sur nos cartes actuelles, son nom le plus habituel est celui de *Korî*. Au rapport du capitaine Mac-Murdo [1], il est connu aussi sous le nom de rivière de *Lonî*, mot qui signifie la *rivière salée* [2]. Cette dénomination est ancienne; car dans les tables de Ptolémée elle est marquée sous le nom de *Lonibare*, Λωνιβάρε, comme la

[1] *On the river Indus, Journal of the Roy. Asiat. Soc.* vol. I, p. 40.

[2] C'est une forme vulgaire, dérivée du sanscrit *Lavana*. Le nom de *Korî* paraît avoir une signification synonyme. (Burnouf, dans le *Journal des Savants* de 1833, p. 652.) Alexandre Burnes dit au sujet de la Korî : « Ce bras servait autrefois d'issue à une partie des eaux de la Salaïlî, qui vient d'Haïderabâd, et à une partie de celles d'un bras qui se détache de l'Indus près de Bakkar, et traverse le désert durant le débordement; mais depuis 1762, la communication avec ces deux bras a été fermée, les Sindhiens ayant élevé des digues pour causer du tort à leurs rivaux, les habitants du Kotch. De toutes les bouches de l'Indus, la Korî est celle qui donne l'idée la plus complète d'un grand fleuve. Un peu au-dessous de Lokpot, elle s'ouvre en forme d'entonnoir, et à Kotasir elle a sept milles de largeur; puis elle continue de s'élargir jusqu'à ce que les côtes du Kotch et celles du Sindhi ne soient plus visibles d'un côté à l'autre. Quand cet espace était rempli par l'eau douce, ce devait être un fleuve majestueux. La profondeur de ce bras de mer, car on ne peut lui donner un autre nom, est considérable. Nous eûmes vingt pieds d'eau jusqu'à Kotasir, et il y en a autant jusqu'à Basta, qui n'est qu'à huit milles de Lokpot. » (Alexandre Burnes, *Voyage à Boukhara*, tome I de la traduction française, p. 216.)

bouche la plus orientale de l'Indus [1]. Le grand lac « pareil à un golfe de la mer », où débouchait la rivière avant d'arriver à la côte, pouvait être l'extrémité occidentale du Rann, vaste dépression qui vient en effet aboutir au point où l'estuaire commence, et que l'affluence de plusieurs rivières couvre d'eau pendant plusieurs mois de l'année, de juillet à octobre [2]. Par une coïncidence singulière, le terrible tremblement de terre qui, en 1819, ébranla toute la région orientale du bas Indus, a formé un enfoncement considérable et créé un lac d'une grande étendue que la Korî traverse [3], sur l'emplacement même que le lac mentionné par Arrien a pu occuper. La tradition brahmanique conserve aussi le souvenir d'un lac autrefois situé près de la Korî, non loin de son embouchure. Voici ce qu'on lit au second livre du *Bhâgavata-Pourâna*, traduit par M. Eugène Burnouf : « A l'occident, au confluent du Sindhou et de l'Océan, est le vaste étang de *Nârâyana Saras*, qui est fréquenté par les solitaires et par les Siddhas [4]. » *Narâinsir* est, en effet, resté un *tîrtha* ou lieu de pèlerinage célèbre dans tout le nord-ouest de l'Inde, quoique les pèlerins n'y puissent plus visiter qu'une source assez insignifiante, au lieu du *vaste étang* dont parle le texte ancien. Le lieu est près de Kotasir, à mi-chemin environ de Lokpot à la mer. Une tradition locale, recueillie par M. Mac-Murdo, se rattache à la disparition de ce lac des anciens temps, que la légende explique par une conflagration du pays [5]. Quel

[1] Lib. VII, c. 1, § 2 et 28. *Bari* ou *Vârî* « eau, rivière », est encore aujourd'hui la terminaison commune de la plupart des bouches du Sindh.

[2] Mac-Murdo, *Journal of the Roy. Asiat. Soc.* vol. I, p. 40.

[3] Al. Burnes, *Memoir on the Eastern branch of the river Indus*, dans les *Transactions of the Royal Asiatic Society*, vol. III, 1835, in-4°, p. 552, sqq. ou dans la traduction française de son *Voyage à Boukhara*, t. I, p. 329.

[4] *Bhâgavata-Pourâna*, t. II, p. 563. A la page 567, l'étang est seulement nommé *Nârâyana*.

[5] Mac-Murdo, *An Account of the province of Catch*, dans les *Transactions of the Bombay Literary Soc.* vol. II, 1820, in-4°,

qu'ait été l'emplacement précis du lac que vit Alexandre, avant les changements qui, depuis vingt-deux siècles, ont eu lieu dans cette région littorale, il est intéressant de retrouver dans les livres indigènes une mention tout à fait conforme à celle de nos auteurs.

La localisation des deux côtés du delta reconnus par Alexandre est maintenant bien déterminée : à droite ou à l'occident, c'était la branche qui aboutissait à la crique de Garrah; à gauche ou à l'orient, c'était la rivière qui venait déboucher à la mer par le large estuaire de la Korî. Ces deux branches embrassaient le delta dans sa plus grande étendue, car elles en formaient les limites extrêmes.

Ces deux points bien fixés, et nous les regardons comme inattaquables, nous possédons les données nécessaires pour résoudre en pleine connaissance de cause la question controversée qui a été notre point de départ, celle de l'emplacement de l'ancienne *Patala*.

Les mémoires suivis par Arrien mettaient cette ville, nous l'avons vu, au point de séparation des deux grands bras du fleuve. Ces deux grands bras, nous venons d'en préciser la situation; la conclusion se présente d'elle-même.

Il ne s'agit plus que de remonter jusqu'à la bifurcation des deux branches. Ceci n'est plus matière à discussion; c'est un simple point de fait.

Si nous suivons sur une carte moderne où se trouve indiqué, d'après les reconnaissances des ingénieurs anglais, le tracé des anciennes branches du fleuve à l'orient de son cours actuel et dans l'intérieur du delta, nous voyons que la seule

p. 206, sq. Conf. le Mémoire sur l'Indus, du même explorateur, *Journal of the Roy. Asiat. Soc.* vol. I, 1834, p. 42, et le *Voyage à Boukhara* d'Al. Burnes, t. I, p. 8 de la traduction française.

communication directe qui ait existé entre l'estuaire oriental (la Korî) et le cours actuel de l'Indus avait lieu par le lit de la *Falaïlî*. La Falaïlî est maintenant presque à sec durant une partie de l'année, sauf à l'époque des inondations, où, comme autrefois, elle coule à pleins bords, et reprend l'aspect d'une grande rivière. Elle se détache de l'Indus à une douzaine de milles au-dessus de Haïderabâd, et se dirige au sud-est, isolant les hauteurs sur lesquelles Haïderabâd est bâtie; plus bas elle prend le nom de *Gounî*, et elle va enfin déboucher dans l'estuaire de Korî, après avoir reçu, par son côté gauche ou oriental, l'ancienne branche d'Arôr, qui est maintenant connue, ainsi que nous l'avons dit[1], sous le nom de *Pourâna Déria* ou l'ancienne rivière. La Falaïlî seule a donc pu former, au temps d'Alexandre, le côté oriental du delta, et c'est conséquemment à son point de jonction avec le fleuve qu'il faut chercher, et non ailleurs, l'emplacement de *Patala*. Haïderabâd, la capitale actuelle du Sindhi, présente seule une correspondance convenable. Par sa position élevée, qui domine le fleuve et ses débordements, ce site a dû être dans tous les temps le siége d'une place importante. Une information locale vient d'ailleurs confirmer d'une manière frappante l'induction à laquelle nous sommes conduits par nos données historiques.

Dans un rapport fait il y a quelques années à la Société asiatique de Bombay, par son président M. John Wilson, sur les résultats d'une longue enquête poursuivie dans toute l'étendue de l'Inde au sujet des temples souterrains et des autres monuments de l'antiquité religieuse, on lit le passage suivant tiré de la communication relative à la vallée du Sindh : « Les Brahmanes de Sehvân nous ont rapporté que, selon des légendes locales consignées dans leurs livres sanscrits, Kaboul

[1] Ci-dessus, p. 313.

est l'ancienne Chichapalapoura[1]; Moultân, Praladpour[2]; Tattah, Déval[3]; Haïderabâd, Néran[4], et plus anciennement Patolpouri[5]. » Ce n'est pas sûrement une chose indifférente de voir les notions brahmaniques et celles qui se tirent des auteurs grecs se confirmer ainsi et se compléter mutuellement. On a cru aussi retrouver le nom de notre *Patala* dans une vieille légende indienne, relative à l'origine de la famille de Çâkya (les ancêtres du Bouddha Çâkyamouni), légende que Csoma de Körös a tirée des livres tibétains[6]; mais nous devons dire qu'à cet

[1] *Çiçoupâlapoura*, ville que nous ne trouvons mentionnée dans aucune de nos sources actuelles de l'ancienne géographie sanscrite. Sur les légendes populaires qui se rattachent au nom de *Çiçoupâla*, on peut voir le *Vishnu Purâna*, p. 437 et suiv.

[2] *Prahlâdapoura*. Nous ferons sur ce nom la même observation que sur le précédent. Prahlâda, comme Çiçoupâla, se rattache aux légendes vichnouïstes. (*Vishnu Pur.* p. 126.)

[3] Cette identification de Déval avec Tattah, quoique universellement admise aujourd'hui dans le Sindhi et les provinces circonvoisines, est relativement moderne. En remontant seulement jusqu'aux temps de la domination arabe, on trouve le nom de *Déval* ou *Débal* exclusivement appliqué à un port voisin, à l'ouest de la bouche la plus occidentale de l'Indus, c'est-à-dire à Karatchî, près duquel on voit encore les restes d'un ancien temple brahmanique (*Dévalaya*) qui avait donné son nom à la ville et à son territoire.

[4] En sanscrit, *Nârâyanapoura;* dans les chroniques musulmanes et rodjpoutes, *Neïroûn, Néroûn, Nérankôt*, etc. Nous ferons toutefois remarquer que, d'après le témoignage très-positif de tous les géographes arabes, Néïroûn était sur la rive occidentale du Sindh, et n'a pu conséquemment occuper le site d'Haïderabâd, qui est à l'orient du fleuve.

[5] Le passage que nous venons de citer est tiré du *Journal of the Bombay Asiatic Society*, vol. III, 1850, p. 77. Le lieutenant Burton a mentionné la même tradition (*Sindh and the races*, etc. p. 376, note 7); mais il est possible qu'il l'ait puisée dans le rapport de M. John Wilson.

[6] *Journ. of the Asiat. Soc. of Beng.* v. II, 1833, p. 390, sqq. et vol. VI, p. 349. Le morceau a été reproduit en français par Klaproth dans ses notes sur Fa-hian (*Foe-koue-ki*, p. 213, sq.), et par M. Foucaux dans l'appendice de sa traduction du *Lalitavistâra* (p. 411). Dans le tibétain, le nom est rendu par *Gruhdsïn*, qui signifie « le havre », d'où l'on a conclu que la véritable forme sanscrite du nom de l'ancienne métropole du bas Indus devait être *Potâla*, qui aurait, en sanscrit, la même signification. (Wilson, *Ariana antiqua*, p. 211, sq. Lassen, *Ind. Alterth.* t. I, p. 544, note, et p. 97.) Cette dérivation peut être exacte, quant à la vraie dénomination indigène de la *Patala* des auteurs grecs; mais l'identification du *Potâla* de la légende boud-

égard nous conservons de très-grands doutes. C'est là, au surplus, un point que nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de discuter ici, où déjà tant d'autres sujets d'examen nous arrêtent; nous aurons occasion d'y revenir ailleurs. Ajoutons, comme dernière confirmation du site de *Patala* identifié avec Haïderabâd, que ce point de départ du delta du fleuve justifie seul les dimensions qui lui sont attribuées dans les mémoires de l'expédition macédonienne.

La Patalène, au rapport d'Arrien, surpassait en étendue le delta d'Égypte[1]. Cela n'est vrai que de l'île formée par les deux grands bras explorés par Alexandre, tels que nous les avons déterminés. Cette indication générale de l'historien coïncide d'ailleurs avec les mesures qui en sont données. Onésicrite, dans son journal cité par Strabon[2], disait que chacun des trois côtés du delta avait 2,000 stades d'étendue. Ceci n'est qu'une estime un peu vague, d'autant plus que les trois côtés du delta ne sont pas précisément égaux. Néarque donnait seulement 1,800 stades à la côte, d'une bouche à l'autre[3]. Arrien rapporte aussi cette mesure, sans en indiquer la source[4], et elle est confirmée par Pline, qui, d'après son usage d'égaler toujours 8 stades grecs avec 1 mille romain, marque 220 milles pour le même intervalle, ce qui revient à 1,760 stades[5]. Strabon, dans le passage cité, rapporte une circonstance qui mérite d'être prise en considération. « Les deux branches de l'Indus, dit-il, sont à 1,000 stades l'une de l'autre selon Aristobule, et, selon Néarque, à 1,800 stades. » Là où l'ancien géographe ne voyait, à ce qu'il semble, qu'une divergence fautive

dhique avec la *Patala* de l'Indus ne nous en paraît pas moins très-hasardée.

[1] Arrian. l. VI, c. XVII, 2, et l. V, c. IV, 1; *Indica*, c. II, 5, 6.

[2] Lib. XV, p. 701.

[3] Strab. *loc. cit.*

[4] *Anab.* lib. VI, c. XX, 2.

[5] Lib. VI, c. XXI (23), p. 322.

entre les nombres marqués par deux auteurs, il y a peut-être à tirer une autre conséquence. Nous sommes porté à croire que la différence des chiffres pourrait bien s'expliquer ici par la différence des mesures. On sait à quelles controverses a donné lieu cette question très-complexe de l'unité ou de la pluralité des stades employés par les anciens. Nous ne croyons pas la discussion épuisée. Delisle, le premier, la souleva dans son mémoire de 1721 sur les marches du jeune Cyrus [1], et elle a été continuée, dans l'ancienne Académie, par Fréret, par de la Barre, par Gibert et par d'Anville [2]. Mais une base essentielle manquait, en beaucoup de cas, à ces études métrologiques du dernier siècle, nous voulons dire la connaissance exacte du terrain auquel se rapportaient les chiffres des anciens auteurs, et conséquemment le moyen d'apprécier en pleine connaissance de cause l'application et l'exactitude de ces chiffres. Il y a donc, en général, peu de fond à faire sur les conséquences que les critiques du dernier siècle ont tirées de leurs recherches, malgré l'habileté de ces savants hommes et la consciencieuse application de leur étude, que ne dominait aucune préoccupation systématique. Cette question des stades prit un tout autre caractère à dater des travaux de Gossellin, dont la première publication, la *Géographie des Grecs analysée*, est de 1790. Une question toute de fait, dont les données sont absolument du même ordre que les problèmes de géographie comparée, et doi-

[1] *Mémoires de l'Académie des sciences* pour 1721, p. 74.

[2] Fréret, *Mémoire sur les mesures longues des anciens*, lu en 1723 à l'Académie des inscriptions, mais imprimé seulement en 1756 dans le tome XXIV des *Mémoires de l'Académie*, p. 432 ; de la Barre, *Essai sur les mesures géographiques des anciens*, lu à l'Académie en 1728, et imprimé en quatre parties, aux tomes XIV et XIX des *Mémoires*, 1743, 1753; Gibert, *Observations sur les mesures anciennes*, lues en 1756, et imprimées au tome XXVIII des *Mémoires*, 1761 ; d'Anville, dans plusieurs de ses mémoires, et finalement dans son *Traité des mesures itinéraires*, imprimé en 1769.

vent être soumises à la même méthode d'investigation, devint pour cette école nouvelle une pure abstraction théorique; on prétendit dominer les faits, loin de s'y soumettre, et l'on crut pouvoir en expliquer logiquement toutes les divergences. C'était l'application des idées de Bailly aux problèmes fondamentaux de l'ancienne géographie. Toutes les mesures itinéraires de l'antiquité durent s'encadrer dans cette théorie. On leur supposa à toutes un point de départ astronomique, c'est-à-dire une ancienne mesure de la longueur du degré terrestre exécutée avec une exactitude rigoureuse par le *peuple primitif*. Plus d'à peu près ni d'erreurs dans les mesures ou dans les estimes que les anciens nous ont transmises; tout chiffre qui ne s'accordait pas avec une longueur connue, ou que l'on croyait telle, devenait l'indice d'un module différent que les géographes ou les voyageurs avaient employé à leur insu. Pour le stade en particulier, on arriva par cette méthode à se créer six types distincts, ou plus au besoin, de telle sorte que tout chiffre donné qui ne s'accordait pas avec un stade devait s'expliquer par un autre. On aurait peine à comprendre comment une pareille doctrine, si contraire aux principes les plus élémentaires de la saine critique, a pu entraîner un instant et dominer de très-bons esprits, si l'on ne savait quelle est la séduction d'une théorie nouvelle qui se présente avec un grand apparat de formules scientifiques. Il faut ajouter que tous les hommes de quelque valeur qui avaient accepté celle-ci l'ont successivement abandonnée, à mesure qu'un examen plus approfondi leur a permis de l'apprécier par eux-mêmes. Le laborieux échafaudage de suppositions, de calculs fictifs et de vaines hypothèses qui constitue le système de Gossellin, a croulé de fond en comble dès qu'une critique sérieuse en a sapé les bases. Les premiers coups lui ont été portés en Allemagne par

Mannert et par Ukert, et chez nous également de rudes et savants adversaires, en tête desquels il faut mettre M. Guigniaut et M. Henri Martin (de Rennes), en ont fait bonne justice. Peut-être cependant serait-ce aller un peu loin que de poser comme un principe absolu qu'il n'y a jamais eu dans l'antiquité d'autre stade que le stade olympique. Ce n'est pas nous assurément qui voudrions faire revivre en quoi que ce soit un système sur lequel notre opinion s'est formée depuis longtemps; mais ce serait, nous le croyons, tomber dans un autre excès que de rejeter à priori, en vertu du *principe* de l'unité du stade, toute variété de module qui serait d'ailleurs justifiée par un ensemble bien établi de faits géographiques.

Nous avions besoin de nous expliquer nettement à ce sujet, pour qu'on ne se méprît pas sur la portée de notre opinion quant au stade particulier que nous croyons reconnaître dans le passage de Strabon sur les dimensions du delta de l'Indus. Il nous a semblé, en effet, que la double mesure de 1,000 et de 1,800 stades représente une seule et même mesure énoncée en deux stades différents. Montrons en peu de mots sur quelles raisons notre opinion se fonde.

Et d'abord, quant à l'une de ces mesures, celle de 1,000 stades, elle est certainement exprimée en stades ordinaires ou olympiques, c'est-à-dire, ainsi qu'on l'a vu précédemment[1], dans le stade employé par Diognète et Baeton, les ingénieurs d'Alexandre, pour la mesure des routes parcourues par l'armée. 1,000 stades olympiques représentent 1 degré $\frac{2}{3}$ ou cent minutes d'un grand cercle, c'est-à-dire un peu moins de 42 de nos lieues communes. Or la distance mesurée de la bouche de la Korî à la crique de Garrah est maintenant de 45 lieues environ (ce serait 1,100 stades); mais comme les atterrisse-

[1] Ci-dessus, p. 290.

ments du fleuve ont certainement ajouté au delta depuis le temps d'Alexandre, et conséquemment que l'arc extérieur, qui va ainsi s'élargissant, devait présenter alors un développement un peu moindre qu'aujourd'hui, les 1000 stades peuvent être regardés comme se rapprochant beaucoup de ce qu'était alors la largeur vraie. L'excursion de trois jours qu'Alexandre poussa au long de la côte du delta, après sa reconnaissance de la branche orientale, et les travaux postérieurs qu'il y fit poursuivre pour le creusement des puits, expliquent assez comment les arpenteurs macédoniens purent relever aussi exactement cette première mesure.

Celle de 1,800 stades était donnée, nous le savons, par Néarque, le commandant de la flotte. Comme nous ne voyons pas que les Macédoniens aient fait par mer une reconnaissance effective de cette partie de la côte, il y a tout lieu de croire que le chiffre de 1,800 stades, consigné par Néarque dans ses mémoires, était seulement l'expression (probablement en nombre rond) du rapport connu entre le stade ordinaire et un autre stade qui n'en était guère que la moitié. Ce petit stade de Néarque, nous le qualifierions volontiers de stade *nautique;* car l'analyse du périple de la flotte macédonienne, depuis la sortie des bouches de l'Indus jusqu'à l'entrée de l'Euphrate, au fond du golfe Persique, prouve que dans le journal de l'amiral les distances (il serait plus exact de dire les *estimes*), sont marquées dans un stade qui est à peu près la onze centième partie du degré équatorial. La comparaison du chiffre total de la route, tel que le journal le donne (environ 24,000 stades en rétablissant approximativement un petit nombre de lacunes), avec la mesure effective de la côte sur nos cartes actuelles et d'après les journaux des marins qui l'ont décrite (environ 540 lieues de 25 au degré), conduit en effet à la

détermination approximative d'un stade dont 1,100 au moins sont contenus dans un degré. Il ne faut pas prétendre en ceci à une rigueur que la nature du document ne comporte pas, et sous ce rapport, aussi bien que pour la révision du détail, l'étude dont le journal de Néarque a été l'objet dans le grand ouvrage de Gossellin[1], dans celui du docteur Vincent[2], et dans le mémoire de d'Anville sur le golfe Persique[3], cette étude serait à reprendre en entier, même après le travail récent de M. Carl Müller, qui y a apporté d'heureux éclaircissements[4]. Mais, au total, les erreurs qui peuvent affecter sensiblement les positions particulières s'atténuent par une sorte de compensation dans un parcours aussi considérable, et le résultat qui se tire de l'ensemble peut être accepté sans chance d'erreur sérieuse. Il reste donc établi que le stade en usage dans la marine macédonienne (quelle qu'en fût d'ailleurs l'origine, que nous n'avons pas à rechercher en ce moment) était une mesure dont on doit compter 1,100, un peu plus ou moins, dans le degré d'un grand cercle, et qui peut conséquemment se comparer à 100 mètres, ou 51 toises[5]. Les 1,000 stades

[1] *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens*, t. III, p. 147 à 166. La publication est de 1813, mais la composition de cette partie du mémoire est de 1801 et 1805, et l'auteur en avait posé les bases, quinze ans auparavant, dans sa *Géographie des Grecs analysée*. Paris, 1790, in-4°.

[2] *The Voyage of Nearchus*. Lond. 1797, in-4°.

[3] *Mémoires de l'Académie des inscript.* t. XXX, 1764, p. 132. Le mémoire est de 1758.

[4] *Geogr. Græci Minores*, edente C. Mullero. Paris, Didot, 1855, vol. I, p. 257 et suiv.

[5] Le passage de Pline, « proditur Alexandrum nullo die minus stadia sexcenta navigasse in Indo » (VI, XVII, 21), suppose également l'emploi du petit stade de Néarque. L'expérience actuelle nous fournit en ceci un point de comparaison. Un rapport officiel adressé par M. Gordon, en 1838, au gouvernement colonial de l'Inde, et communiqué à la Société géographique de Bombay, constate que la descente du Gharra et du Sindh, effectuée sur trois bâtiments du pays depuis le confluent du Beias et du Satledj jusqu'à la mer, a donné, durant une navigation effective de trente journées, dans de bonnes conditions de vitesse, une moyenne de 33 milles par

communs de la côte du delta donnaient quelque chose au delà de 1,800 stades nautiques. En négligeant ici une fraction peu importante, comme il le fait également pour tous les nombres de son journal, Néarque nous avertit suffisamment de ne pas chercher dans ces chiffres une rigueur que les anciens songeaient rarement à y mettre. Nous avons vu qu'Onésicrite, moins scrupuleux encore que Néarque à cet égard, donnait 2,000 stades de longueur au côté littoral du delta, de même qu'à chacun des deux côtés intérieurs. Quant à ceux-ci, la mesure au moins de l'un des deux, le côté occidental, nous est bien connue. L'exploration effective de la partie inférieure du fleuve faite par Alexandre Burnes donne environ 64 milles anglais pour la distance par eau entre Haïderabâd et Tattah[1]; et de Tattah à la crique de Garrah la distance mesurée sur une bonne carte, en tenant compte des sinuosités de l'ancien canal, s'est trouvée également de 63 milles. Nous avons ainsi un total de 127 milles anglais depuis Patala jusqu'à l'embouchure reconnue par Alexandre, et ces 127 milles équivalent à 2,040 stades de 1,111, accord beaucoup plus grand qu'on ne l'aurait attendu entre la mesure actuelle et le chiffre de l'auteur grec. La longueur effective de la branche orientale n'a pas été relevée avec la même précision; mais elle devait surpasser de 1,000 stades au moins la mesure du côté occidental.

Cette étude des marches d'Alexandre à travers le Pantcha-

journée de navigation; or, 33 milles anglais équivalent à 534 des petits stades de Néarque, tandis que 600 stades communs équivaudraient à 70 milles. (*Report on a Voyage down the Gahra and Indus*, etc. dans les *Trans. of the Bombay Geogr. Soc.* vol. II, 1838, p. 22.)

[1] A. Burnes, *Memoir on the Indus*, dans le *Journ. of the Geogr. Soc. of Lond.* vol. III, 1833, p. 126. La reconnaissance du capitaine Maxfield, en 1809, avait donné un chiffre un peu plus faible (dans Pottinger, *Travels in Belooch.* p. 384, note), mais très-probablement moins exact que celui de Burnes.

nada et dans la vallée du bas Indus a pris de longs développements; c'est que pour notre plus grand labeur, et nous dirions presque à notre grand étonnement après tant de travaux dont l'Inde ancienne a déjà été l'objet depuis vingt ou trente ans, nous avons trouvé ici tout, ou peu s'en faut, à discuter et à éclaircir. Rien encore en ce qui touche à l'objet spécial de nos recherches n'avait été pris à fond et sérieusement étudié, de façon à établir un ensemble de géographie comparée, cette base fondamentale des études historiques, non plus par à peu près et sur des aperçus isolés, mais par l'analyse rigoureuse et la combinaison de toutes les données. C'était ainsi seulement qu'il devenait possible de restituer la carte ancienne de cette grande contrée. Ce travail était d'autant plus nécessaire, que les seules notions que nous ayons sur la vallée de l'Indus antérieurement aux conquêtes musulmanes, nous les devons aux auteurs grecs et latins; car cette région extrême que traverse le fleuve depuis le Pantchanada jusqu'à la mer était presque entièrement en dehors de la loi brahmanique, et c'est à peine si elle est mentionnée dans les livres sanscrits.

Il y a malheureusement une lacune de plus de neuf siècles dans l'histoire du nord-ouest de l'Inde, depuis l'apparition d'Alexandre sur l'Indus jusqu'à l'arrivée des premiers conquérants arabes, point de départ des chroniques musulmanes. C'est ce silence absolu de l'histoire pendant une aussi longue période qui rend si laborieuse aujourd'hui la tâche de rattacher la géographie des anciens temps à la nomenclature des temps modernes. Il nous faudrait suivre d'époque en époque les changements qui ont eu lieu dans l'état politique et géographique de la vallée de l'Indus et du Pendjab, et nous ne pouvons recueillir que des indications éparses à de longs intervalles. Pline, dans la seconde moitié du 1er siècle de notre ère, et Pto-

lémée au milieu du IIe siècle, nous fournissent, comme ils l'ont fait pour le bassin du Kophès, une double liste de noms de tribus et de villes, dont l'identification est devenue très-difficile; nous allons cependant essayer, avec les moyens de comparaison qui nous restent, d'en dégager quelques points dont la synonymie peut être regardée comme très-probable ou tout à fait certaine.

§ 5. Le nord-ouest de l'Inde dans Pline.

Les rapports qu'Alexandre avait ouverts entre le nord de l'Inde et l'Occident ne cessèrent pas à sa mort. Vingt ans après l'expédition macédonienne, le glorieux fondateur de la dynastie des Séleucides pénétrait de nouveau à l'orient de l'Indus (vers 305 avant J. C.), où les conquêtes d'Alexandre étaient menacées par Tchandragoupta, roi des pays gangétiques (le *Sandracottus* de nos auteurs), qui venait lui-même de fonder la grandeur de sa race[1]; et après une campagne dont le terme du côté de l'orient est incertain, il abandonnait à ce prince le Pantchanada et la vallée du bas Indus, préférant sans doute un allié puissant à des sujets douteux[2]. Cette politique n'était plus certainement inspirée par les grandes vues que révèlent les établissements d'Alexandre; mais au génie seul appartient la réalisation des projets qu'il a conçus. C'est au surplus de cette

[1] Voyez Benfey, *Indien*, p. 65; Lassen, *Ind. Alterth.* t. II, p. 198.

[2] Cette circonstance importante de la cession des provinces conquises sur l'Indus à Tchandragoupta n'est rapportée que par Strabon (lib. XV, p. 689 et 724); elle a été passée sous silence par l'abréviateur de Trogue-Pompée (Justin, XV, IV). Sur les doutes que soulève la phrase de Pline au sujet de la marche de Séleucus Nicator à l'orient (*Hist. nat.* l. VI, c. XVII, (21), ci-dessus, p. 293), on peut voir les remarques de Schwanbeck dans l'introduction de ses Fragments de Mégasthène (p. 13 et suiv.), Benfey, *Indien*, p. 67, sq. et Lassen, *Ind. Alterth.* t. II, p. 207, sq. Nous aurons à revenir plus tard sur ce point.

époque de relations et d'alliance entre les Séleucides et l'empire du Magadha, plus encore que de la rapide apparition d'Alexandre dans le Pendjab, que date sûrement l'importance attachée au nom des *Yavanas* dans quelques passages des livres indiens[1].

Par une triste fatalité, nous l'avons dit, le temps a dévoré tous les ouvrages écrits par les Grecs d'Asie, où l'on aurait pu suivre la marche compliquée des événements qui remplirent l'Orient tout entier à partir de la mort d'Alexandre; on entrevoit seulement, plutôt qu'on n'aperçoit d'une manière distincte, ceux dont les contrées de l'Indus furent le théâtre dans le cours des trois siècles qui ont précédé notre ère. Les chroniques bouddhiques de Ceylan nous montrent, après Tchandragoupta, le territoire de Takchaçilâ, et conséquemment tout le nord du Pendjab, parmi les pays qui relèvent de Vindousâra, et, après lui, de son fils Açôka (de 291 à 226 avant J. C.); il paraît cependant que de grandes fluctuations ne tardèrent pas à agiter ces provinces du nord[2]. Une nouvelle expédition d'Antiochus le Grand, cinquième successeur de Séleucus Nicator (en l'année 206), ne paraît avoir eu d'autre résultat qu'un renouvellement d'alliance avec un des fils d'Açôka, qui régnait sur le Kachmîr et la Pentapotamie[3]; mais, bientôt après, les souverains du nouveau royaume grec de la Bactriane portèrent leurs armes au sud du Paropanisus, et les pays de l'Indus jusqu'à l'Hyphasis subirent de nouveau le joug étranger. L'immense quantité de médailles déterrées depuis vingt ans dans

[1] *Yavana* est la forme sanscrite du nom des *Ioniens*. « Les Yavanas savent tout, est-il dit dans un endroit du *Mahâbhârata*, et leur force surpasse celle des autres hommes. »

[2] M. Benfey, dans son article *Indien* de l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber (p. 61 et suiv. du tirage à part), et M. Lassen (*Indische Alterthumsk.* t. II, p. 213, sqq.). ont résumé ce que nous avons jusqu'à présent de documents sur cette période.

[3] Polyb. l. XI, c. XXXIV, § 11; cf. Lassen, *op. laud.* t. II, p. 273, sqq.

la vallée du Kophès et sur différents points du nord de l'Inde a confirmé sur ce point et fort étendu les indications fournies par un petit nombre de textes anciens. Les expéditions dont il est fait mention sont celles de Démétrius, fils d'Euthydème (vers l'an 200); d'Eucratides, successeur de Démétrius (vers 170); d'Apollodote, fondateur d'un nouvel État grec dans la vallée même de l'Indus (159-148), et enfin de Ménandre, second successeur d'Apollodote (144-124), qui poussa plus loin la domination grecque qu'aucun des autres dynastes de la Bactriane et de l'Indus[1]. Il paraît que la ville de *Sangala*, détruite par Alexandre (la *Çâkala* des livres sanscrits), fut relevée par Démétrius, qui lui donna le nom de son père[2]; et quant à Ménandre, la restitution heureuse d'un passage de Strabon[3] nous montre ses armes parvenues d'un côté jusqu'à la Yamounâ, et de l'autre jusqu'à la vaste et belle péninsule qui a reçu depuis le nom de Goudjérât.

Il est impossible que ces conquêtes et ces établissements, dont l'histoire avait été écrite par un Apollodore d'Artemita que cite Strabon, et sûrement par d'autres encore, indépendamment des mémoires de Mégasthène, n'eussent pas répandu, parmi les Grecs d'Asie et d'Europe, beaucoup d'informations nouvelles sur les contrées voisines de l'Indus, d'autant plus

[1] Sur la place de Ménandre dans la série des rois grecs de l'Indus, nous suivons l'autorité de M. Lassen, *Ind. Alterth.* t. II, p. 328, et Anh. p. XXIV. Tout ici est basé presque uniquement sur l'étude comparée des médailles, dont aucune ne porte de date; et quelle que soit la finesse de sentiment qu'une longue pratique des monuments peut donner dans cette étude, il reste toujours, en l'absence de textes, un peu de doute sur la rigueur absolue des conclusions. Mais les erreurs, s'il y en a, se resserrent dans d'étroites limites.

[2] Ci-dessus, p. 262.

[3] Lib. XI, p. 516. Il reste bien établi que le nom de la rivière Ἰσάμος, ou plutôt Ἰσάμης, doit se restituer en Ἰωμάνης, et que le royaume de Τεσσαριόσλος n'est autre chose que le *Sourâchtra* des sources sanscrites, la *Syrastrène* de Ptolémée. (Lassen, *Ind. Alterth.* t. II, p. 299 et 328, sqq.)

que, selon les paroles expresses d'Arrien[1], la vallée même du bas Indus, depuis l'époque d'Alexandre, avait été parcourue par une multitude de Grecs. Strabon, dans la première moitié du 1er siècle de notre ère, n'a pas mis à profit ces nouvelles informations; sa source principale est encore Ératosthène, qui écrivait deux cent trente ans environ avant notre ère, antérieurement aux conquêtes des Grecs de la Bactriane au sud du Paropanisus, et qui n'avait pu conséquemment avoir d'autre guide que les mémoires de l'expédition d'Alexandre. Mais les matériaux que Strabon n'avait pas connus ou qu'il avait dédaignés[2], Pline, trente ans plus tard, et Ptolémée dans le siècle suivant, en ont tiré d'abondantes notions sur toute la vallée de l'Indus et sur la Pentapotamie.

Pline, auquel nous allons nous attacher d'abord, n'a de renseignements que sur le nord de l'Inde, c'est-à-dire sur les contrées du bassin du Gange et sur celles qu'arrosent l'Indus et ses affluents; sauf un petit nombre de ports commerciaux de la côte occidentale, et l'île de Taprobane, sur laquelle on venait de recueillir à Rome quelques informations de la bouche de quatre ambassadeurs envoyés par le souverain de l'île à l'empereur Claude, les parties méridionales de la péninsule, celles qui s'étendent au sud des monts Vindhyâ, lui sont, on peut dire, inconnues. Pour les contrées gangétiques, ses notions lui viennent exclusivement de l'ouvrage de Mégasthène; toutes ses notions nouvelles, ainsi que nous l'avons dit, s'appliquent aux territoires du nord-ouest, à ceux qui bordent la mer occiden-

[1] *Indica*, II, 8.

[2] Voyez ce que dit Strabon, au début de son XVe livre, des sources qu'il a pu consulter pour sa description de l'Inde (p. 685, sq.). Il reprend Apollodore d'Artemita d'avoir dit que les rois grecs de la Bactriane avaient conquis dans le nord de l'Inde plus de pays qu'Alexandre lui-même, ce qui est aujourd'hui parfaitement constaté par les découvertes numismatiques de notre époque.

tale depuis la Narmadâ jusqu'au delta du Sindh, et qui remontent ce dernier fleuve jusqu'aux montagnes du nord. Ce sont aussi les seuls dont nous ayons à nous occuper ici [1].

Nous conserverons, pour plus de clarté, l'ordre même que Pline a suivi dans ses énumérations.

Après un coup d'œil général sur les dimensions et la situation de l'Inde, qu'une vaste ceinture de montagnes enveloppe au nord sous les noms d'*Imaus* [2], d'*Emodus*, de *Paropamisus* et de *Caucasus*, et qui s'étend de là en plaines immenses arrosées par de vastes fleuves et couvertes d'un nombre infini de peuples et de villes [3], Pline commence sa revue par les tribus voisines des montagnes du Nord [4]. En même temps que deux peuples inconnus et dont les noms sont probablement altérés, les *Chiconæ* [5] et les *Brysari* [6], il nomme ici les *Casiri*, que l'on

[1] Un savant du dernier siècle, le célèbre auteur de l'*Histoire générale des Huns*, a écrit, en 1783, un mémoire sur l'Inde de Pline (*Observations historiques et géographiques sur le récit de Pline concernant l'origine, l'antiquité des Indiens et la géographie de leur pays*, par M de Guignes, *Acad. des inscript.* t. XLV, 1793, p. 150-206). M. de Guignes cherche constamment à rapprocher les notions de Ptolémée de celles de Pline; mais ces notions se complètent réciproquement plutôt qu'elles ne peuvent se comparer. L'auteur a cherché aussi à tirer parti des voyageurs arabes et de Maçoudi pour l'éclaircissement de la géographie gréco-romaine. Ce n'est ni le savoir, ni la sagacité qui manquent à ce travail; seulement il devançait la connaissance ethnographique et géographique de l'Inde actuelle, seule base possible de l'éclaircissement des anciens auteurs.

[2] Pline sait que le nom de l'*Imaus* signifie « neigeux » : *Imaus... incolarum lingua nivosum significante*, l. VI, c. XVII (21), p. 318, Hard. Telle est, en effet, la signification du sanscrit *Himavat*, « abondant en neige. »

[3] Plin. *Hist. natur.* t. I, l. VI, c. XVII (21), p. 317, Hard. in-fol. « Seneca etiam « apud nos tentata Indiæ commentatione « sexaginta amnes ejus prodidit, gentes duo- « deviginti centumque. Par labor sit montes « enumerare. Junguntur inter se Imaus, « Emodus, Paropamisus, Caucasus, a qui- « bus tota decurrit in planitiem immen- « sam et Ægypto similem. »

[4] « ..... Jam Indorum Casiri, introrsus « ad Scythas versi, humanis corporibus ves- « cuntur. Nomades quoque Indiæ vagantur. « Sunt qui ab aquilone contingi ab ipsis et « Ciconas (s. Chiconas) dixere, et Brysa- « nos. » (*Ibid.* p. 316.)

[5] Variantes, *Conæ*, *Ciconæ*.

[6] Variante, *Brysani*.

a voulu mal à propos identifier avec les *Caspiri*, puisque le catalogue géographique du *Mahâbhârata* place une tribu de *Khâsîra* à côté des Daradas et des Kaçmîras[1], dans l'emplacement même qui convient à nos *Casiri*[2]. La tribu actuelle de *Khatchar*, une des trois grandes divisions des Kattîs du Goudjérât[3], pourrait bien en conserver le nom.

Un peu plus loin, en commençant à l'Imaüs sa description du Gange[4], Pline nomme de nouveau les *Cosyri* (comme il écrit le nom cette fois), sans s'apercevoir qu'il fait un double emploi, et il leur accole ici les *Isari*, les *Chirotosagi*[5] et les *Izgi*. Malgré le changement que les noms ont subi en passant sûrement par une autre filière, il est aisé de reconnaître les *Brysari* de la première mention dans les *Isari* de la seconde, et le nom même des *Chiconæ* se laisse encore deviner dans celui des *Chirotosagi*, malgré l'addition d'une finale qui pourrait bien n'être autre chose qu'une désignation générique se rapportant aux Çâkas. *Chiroto* rappelle ici les *Kirâtas* nommés par Manou dans un groupe de peuples des montagnes du nord, précisément entre les Tchînas (tribu de ces cantons dont il sera question plus tard) et les Daradas[6]. Les *Izgi* sont aussi mentionnés

[1] *Vishnu Pur.* p. 195.

[2] Des manuscrits du *Mahâbhârata*, au lieu de *Khâsîra*, donnent *Khasika* et *Khasâka* (Wilson, sur le passage cité du *Mahâbhârata*, note 157); mais la mention parallèle de Pline montre que la leçon *Khâsîra* doit être conservée. Les Khâsîras pouvaient être un clan particulier des Khâças, peuple dominant de cette région.

[3] Mac-Murdo, *Remarks on the province of Kattiwar*, dans les *Trans. of the Bombay Literary Soc.* vol. I, 1819, in-4°, p. 269; Legrand Jacob, *On the Katteewar, Trans. of the Bombay Geogr. Soc.* v. VII, 1846, p. 19. Nous n'avons pas besoin de rappeler que les Kattîs sont originaires du Pendjab. Il y a aussi des *Khatchar* parmi les clans aborigènes du Sindhi. (Burton, *Sindh*, p. 371.)

[4] « Gentes, quas memorare non pigeat, « a montibus Emodis, quorum promonto- « rium Imaus vocatur, incolarum lingua ni- « vosum significante, Isari, Cosyri, Izai, « et per juga Chirotosagi..... » (P. 318.) Sur l'expression *Emodi promontorium*, on peut voir la remarque de M. Alexandre de Humboldt, *Asie centrale*, t. I, p. 150.

[5] Variantes, *Chisiotosagi*, *Cricotosagi*.

[6] Manou, x, 44.

par Ptolémée (sous la forme *Sizyges*) dans une liste de peuples qu'il attribue à la Sérique [1], mais dont la véritable localisation, ainsi que nous le montrerons tout à l'heure, est dans la région alpestre qui s'étend au-dessus du Kachmîr vers le nord et le nord-ouest. C'est par suite de la même confusion, que Pline jette encore, au milieu même de son énumération des peuples gangétiques, le nom des *Dardæ* et celui des *Setæ*, avec cette indication particulière, que le territoire des premiers abonde en or, et celui des seconds en argent [2]. On sait, en effet, que c'est chez les *Dardæ* (les *Daradas* des sources sanscrites et les *Dardas* de nos relations modernes, vers les confins nord-ouest du Kachmîr) que les vieilles légendes plaçaient les fourmis aurifères; et la géographie sanscrite a aussi connu, dans la même région, des *Sâta*, ou *Sâtaka* [3]. Ptolémée n'y mentionne pas de peuple de ce nom, mais seulement une ville de *Sœta* (Σοῖτα), qu'il place dans la Scythie extra-imaenne, près de son *Achasia regio*, qui est la contrée des Khaças.

Après avoir donné une idée générale du bassin du Gange et de celui de l'Indus, Pline commence enfin d'une manière suivie l'énumération des peuples qui lui sont connus dans le nord de l'Inde. Il part de la Yamounâ supérieure, qui est pour lui le *Iomanes*, et de là se porte au sud-ouest, à travers la contrée montueuse de Malva, vers la partie de la côte où débouche la Narmadâ [4]. Le premier nom qu'il inscrit dans cet ordre est

[1] Ptol. *Geogr.* l. VI, c. XVI, 4.

[2] Plin. *Hist. natur.* t. I, l. VI, c. XIX, (22), p. 319, Hard. édit. in-fol.

[3] La liste du *Varâha Sanhita*, rédigée vers l'an 500 de notre ère, nomme les *Sâtakas* à côté des Gandharas. (*Asiatic Res.* t. VIII, p. 340.) Cet ethnique appartient bien à la nomenclature non-ârienne de la région du nord-ouest; car une des principales tribus djates du Sindhi garde encore aujourd'hui le nom de *Sahto*. (Burton, *Sindh, and the races that inhabit the valley of the Indus*, p. 310.)

[4] Plin. lib. VI, c. XX (23), p. 320, sqq. Hard. « Gentes montanæ inter eum (Indum « fluvium) et Iomanem, Cesi, Cetriboni syl- « vestres; deinde Megallæ, quorum regi « quingenti elephanti, peditum equitum-

celui des *Cesi*. Comme les informations de Pline dérivent de sources grecques, *Cesi* doit être la transcription de Κεσοί, et nous y reconnaissons la grande tribu des *Khoças*, ou *Khassias* (branche dérivée des Khaças du nord), qui, de temps immémorial, a mené une vie errante entre le Goudjérât, la Yamounâ et le bas Indus [1]. Après les *Cesi* viennent les *Cetriboni* et les *Megallæ*, dont le roi pouvait armer cinq cents éléphants. On a déjà reconnu dans ces derniers les *Mâvellas* des livres sanscrits, grande tribu que les légendes font sœur des *Matsyas*, à l'ouest de la Yamounâ [2]. Il se pourrait aussi que le nom, tel que l'a transcrit Pline, représentât une forme vulgaire un peu différente de la forme sanscrite, et que les descendants du peuple dont il s'agit se retrouvassent dans les *Megvars* actuels du Tharr méridional, une des classes de la population djate ou aborigène de cette région de l'ouest [3], qui, selon toute apparence, a aussi donné son nom au pays de *Mévar*. Quant aux *Cetriboni sylvestres*, il nous paraît que ce nom doit se rapporter à une dénomination indigène de *Khetrivani* (pour *Kchatrivanêya*), ou *Khetri* des forêts. Les *Kchatri* (vulgairement *Khétri*) sont une des

« que numerus incertus. Chrysei, Para-« sangæ, Asangæ, tigri fera scatentes. Ar-« mant peditum XXX mill. elephantos CCC, « equites DCCC. Hos includit Indus, mon-« tium corona circumdatos et solitudinibus « per DCXXV mill. »

[1] Sur les *Khosas* du désert, on peut voir Todd, *Annals and Antiquities of Rájasthan*, vol. II, p. 215, 308, 318, 322, et les *Transact. of the Bombay Literary Soc.* vol. II, p. 238; Al. Burnes, *Countries of the N.-W. frontier of India*, dans le *Journ. of the Lond. Geogr. Soc.* vol. IV, 1834, p. 100; sur les *Khassias* du Kattîvar ou Goudjérât, Legrand Jacob, dans les *Trans. of the Bombay Geogr. Soc.* vol. VII, 1846, p. 14; sur les *Khosas* du Sindhi, Postans, dans le *Journal of the Geogr. Soc.* vol. XIV, 1844, p. 207, et *Personal observations on Sindh*, p. 41. Lond. 1843.

[2] Lassen, *Ind. Alterthumsk.* t. II, p. 689; *Vishnu Pur.* p. 455. Dans un passage du *Mahâbhârata*, cité par M. Lassen (t. I, p. 605, note 3), les *Mâvellas* sont nommés après les Çoûrasênas, qui occupaient, à l'ouest de la Yamounâ, le territoire de Mathourâ. Toutes ces indications, sans être bien définies, s'accordent dans leur signification générale.

[3] Al. Burnes, *Countries of the N.-W. frontier*, dans le *Journ. of the Royal Geogr. Soc.* vol. IV, 1834, p. 93.

tribus impures de la liste de Manou[1], et l'on connaît encore aujourd'hui des *Khétars* dans les parties sauvages du Béhar[2]. Dans Ptolémée, la position des *Chatræi*, Χατραῖοι[3], peut se rapporter, au moins en partie, à celle des *Cetriboni* de Pline.

Des trois noms qui viennent ensuite, les *Chrysei*, les *Parasangæ* et *Asangæ*, les premiers (dont le nom, sous sa forme grecque, a dû se prononcer *Khrousai*) pourraient bien se retrouver dans les *Kâroûcha* des listes pouraniques, tribu considérable voisine des Mâlavas[4]. Quant aux deux autres noms, nous ferons remarquer que la préposition *para* est fréquente en sanscrit dans la composition des ethniques, pour exprimer, soit la prééminence, soit l'ordre de position. Ce qui est dit de leur habitation, enveloppée d'un côté par l'Indus (*hos includit Indus*), de l'autre par le désert et par une couronne de montagnes (*montium corona circumdatos et solitudinibus*), ne peut convenir qu'à la zone qui borde le Rann du côté du nord, entre le Sindh inférieur, le Tharr et la chaîne des monts Ârâvalî.

Les *Dari* et les *Suræ*, dont le territoire était en deçà du désert (*infra solitudines*), existent toujours parmi les tribus de cette région. Les *Dhars* habitent aujourd'hui les bords du Gharra inférieur et les parties contiguës de la vallée du Sindh[5]; mais Hiouen-thsang, au milieu du VII^e^ siècle, mentionne encore un pays de *Dara* au fond du golfe de Kotch[6], dans une position qui convient tout à fait à la désignation de Pline. Le nom de

[1] Manou, l. X, 12.

[2] W. Hamilton, *Descr. of Hind.* t. I, p. 288. M. Fr. Buchanan (dans l'*Eastern India* de Montg. Martin, vol. II, p. 121, sq.), écrit *Kchétâri*.

[3] Lib. VII, c. 1, p. 64.

[4] *Vishnu Pur.* p. 177, 186, note 13, et 351; *Harivansa*, t. I, p. 55, 57, etc. Dans les vieilles légendes du *Mahâbhârata*, les *Kâroûcha* occupent un emplacement plus oriental, vers la Yamoûna et le Gange.

[5] Wade, *Voyage down the Satlaj, from Lodiana to Mithankot*, dans le *Journal of the As. Soc. of Beng.* vol. VI, 1837, p. 217; Alex. Burnes, *Voyage à Boukh.* t. I de la trad. franç. p. 270.

[6] *Histoire de la vie et des voyages de Hiouen-thsang*, traduite du chinois par

Soûr existe également parmi les clans de la région du bas Indus[1]. Ce sont indubitablement les Sourâbhîra du *Harivansa*[2].

Pline énumère après ceux-là plusieurs peuples autonomes, dont les nombreuses bourgades étaient situées au milieu d'une chaîne de hauteurs qui domine la côte: « infra deserta Malte-« coræ, Singæ, Marohæ, Rarungæ, Moruni. Hi montium, qui « perpetuo tractu Oceani oræ prætenti, incolæ, liberi et regum « expertes, multis urbibus montanos obtinent colles[3]. » Cette dernière indication semble devoir nous placer dans le Kotch, langue de terre montueuse de plus de cinquante lieues de longueur entre le golfe du même nom et le Rann; c'est la seule partie de cette région de l'Inde où se rencontre la condition caractéristique d'une chaîne de montagnes qui borde la côte.

Le nom des *Maltecoræ* a été particulièrement remarqué, à cause de sa ressemblance avec celui de *Martikhora*, que les notions légendaires recueillies par Ctésias appliquaient à un animal fabuleux de l'Inde qui se nourrissait de chair humaine[4]. De Guignes, qui a fait ce rapprochement, veut prouver que ce nom, sous sa double forme, s'applique à une tribu anthropophage, s'autorisant d'un passage de Jean Thévenot où il est question d'un peuple à demi sauvage voisin du golfe de Kambaye, qui était, dit le voyageur, de ceux qu'on avait nommés *Mardicoura*, ou mangeurs d'hommes[5]. Le passage de Thévenot s'applique aux Bhîls ou aux Koulîs, race barbare qui vit en-

M. Stanislas Julien, p. 206; le *Si-yu-ki*, trad. par le même, t. II, et notre Mémoire analytique sur la carte des voyages de Hiouen-thsang, *ibid.* p. 405.

[1] Voy. Masson, *Various journeys*, vol. IV, p. 298, etc. Les *Sourîs* font grande figure parmi les tribus primordiales de l'Afghanistân, qui se sont toutes répandues par détachements dans la vallée entière du fleuve.

[2] T. II, p. 401, Langl.

[3] Plin. VI, XXIII, p. 321.

[4] Ctesiæ *Indica*, VII.

[5] J. Thévenot, *Voyage des Indes*, liv. I, c. IV; de Guignes, *Acad. des inscr.* t. XLV, p. 167.

core dans les parties les moins accessibles du pays, et qui autrefois s'est rendue redoutable aux voyageurs aussi bien qu'à la population sédentaire. Mais aujourd'hui que ces tribus sont bien connues, nous savons avec certitude que la réputation d'anthropophagie qu'on leur avait faite n'a jamais eu le moindre fondement. Hérodote, il est vrai, rapporte quelque chose de semblable d'un peuple de l'intérieur de l'Inde, qu'il désigne sous le nom de *Padéens*, Παδαῖοι[1]. Mais cette information, de source persane comme celles de Ctésias, n'a rien de commun avec la fable du Martikhore, et les livres sanscrits nous en donnent aujourd'hui l'explication. Dans les lexicographes, les mots *Bhatâ* et *Bhêda* désignent une classe de Mletchhas ou barbares[2], et cette appellation est devenue la dénomination de plusieurs groupes de populations inférieures, notamment des *Vadars* du sud de l'Inde et des *Védah* de Ceylan[3]. Les *Maltecoræ* de Pline n'ont évidemment rien à voir ni avec les Padéens d'Hérodote, ni avec les légendes de Ctésias[4].

Si cette tribu nous reste inconnue, celles des *Singæ* et des *Marohæ* trouvent leurs analogies dans les populations actuelles. Les *Singhârs* sont une ancienne tribu radjpoute, qui figure dans

[1] Herod. III, 99.

[2] *Hêmatchandra*, 934, p. 174, Bœthl. *Amarakôcha*, II, x, p. 233, Loiseleur Deslongchamps.

[3] L'appellation de *Bhéda* est fort ancienne parmi les Âryas de l'Inde, car on la trouve déjà dans les hymnes védiques appliquée à un ennemi puissant contre lequel le richi Vasichtha invoque le secours d'Indra, le dieu protecteur des Âryas. (*Rig Véda*, t. III, p. 54, çl. 18; p. 78, 3, et p. 152, 4, Langl.)

[4] Nous devons ajouter toutefois (ce qui peut expliquer la croyance rapportée par Thévenot) que les écrivains sanscrits des XIe et XIIe siècles imputent fréquemment aux Bhîls la coutume sanguinaire des sacrifices humains. Le *Vrihat Katha* et les autres recueils de contes populaires sont remplis d'histoires à ce sujet, qui ont principalement les monts Vindhyâ pour théâtre. Cette coutume des sacrifices humains, comme rite religieux, chez les tribus montagnardes de l'Inde centrale, est d'ailleurs confirmée par les explorateurs récents. (Voyez Macpherson, *On the Khonds*, dans le *Journal of the London Asiat. Soc.* vol. VII, 1842, p. 180.)

les listes au nombre des trente-six races royales [1], et dont les descendants existent encore, sous le nom de *Sânghis*, aux environs d'Omerkôt [2]. Les *Marous* sont aussi une des tribus du Tharr [3], la même probablement que les *Marouhas* de la liste du *Varâha Sanhita*, postérieure de quatre siècles et demi au temps où écrivait Pline [4]. L'emplacement n'est pas celui que Pline leur assigne; mais on sait parfaitement que, de toutes les tribus de cette région pastorale, il n'en est pas une qui depuis l'antiquité n'ait subi des déplacements, dont beaucoup nous sont historiquement connus. Aussi n'est-il pas impossible que le clan djate de *Ronghi* ou *Rangha*, dont les restes sont fixés aujourd'hui sur les bords du Satledj et aux environs de Delhi [5], se puisse reconnaître dans les *Rarangæ* de notre auteur.

Pline poursuit ainsi son énumération : « Nareæ deinde, quos « claudit mons altissimus Indicorum Capitalia. Hujus incolæ, « alio latere late auri et argenti metalla fodiunt. Ab iis Oraturæ, « quorum regi elephanti quidem decem, sed amplæ vires pe- « ditum; Varetatæ, qui sub rege elephantos non alunt, fidu- « cia equitum peditumque. Odomboeræ, Salabastræ. » Dans cette chaîne de montagnes, la plus élevée de l'Inde selon les expressions de l'auteur, on ne peut méconnaître la chaîne d'Âravalî, qui forme une barrière naturelle entre le bassin de

[1] Tod, *Annals and Antiq. of Râj.* vol. I, en regard de la page 81; conf. Fr. Buchanan, dans l'*Eastern India* de Montg. Martin, vol. II, p. 460.

[2] Burton, *Sindh and the races that inhabit the valley of the Indus*, p. 391; cf. 372. Ce sont les *Song* de Mac-Murdo, *Journal of the Bombay Asiatic Society*, vol. I, 1844, p. 408. Des restes de la même tribu se retrouvent aussi dans les provinces du Gange. (H. Elliot, *Supplement. Glossary*, p. 51.)

[3] Burton, *Sindh*, p. 391, note 47.

[4] *Asiat. Res.* vol. VIII, p. 340.

[5] Wade, *Journal of a voyage from Lodiana to Mithankote*, dans le *Journ. of the As. Soc. of Beng.* vol. VI, 1837, p. 210; H. Elliot, *Supplem. Glossary of indian terms*, p. 411. Les *Rangh* sont d'ailleurs très-répandus dans les parties centrales et orientales de l'Himâlaya.

la Yamounâ et le désert, et que domine le massif sacré de l'Arbouda ou mont Abou. Dans le nom des *Oraturæ* on retrouve indubitablement la tribu célèbre des *Rahtors*, qui a joué un grand rôle dans l'histoire de l'Inde avant la conquête musulmane. Les Rahtors actuels des provinces du Gange regardent le pays d'Adjmîr, à la pointe orientale de l'Ârâvalî, comme leur patrie originaire [1]. Le nom des *Naræ* rappelle celui de *Naïr*, que les chroniqueurs radjpoutes appliquent à la zone septentrionale du désert [2]. Nous n'avons pas de correspondance actuelle pour les *Varetatæ*, quoique les *Varata*, dont le nom est aussi écrit *Varada*, soient une des neuf classes de Mletchhas dans le Lexique d'Hêmatchandra [3]; mais les *Odomboeræ* [4] se retrouvent identiquement dans les sources sanscrites. Pânini [5] mentionne le territoire d'*Oudoumbari*, qu'occupaient les *Çalva*, tribu célèbre dans les vieilles légendes, et à laquelle se rapportent très-probablement les *Salabastræ*, que Pline nomme à côté de ses *Odomboeræ*. M. Lassen, qui a déjà signalé ce rapport [6], explique l'addition que le nom présente dans Pline par le mot sanscrit *vastya*, qui signifie *demeure, habitation*. Les *Odoumbara* sont aussi une tribu royale dans le *Harivança* [7].

Les *Horatæ* nous ramènent plus au sud [8]; car nous reconnaissons dans ce mot une mauvaise transcription du nom de

[1] Fr. Buchanan, dans l'*East. India* de Montg. Martin, vol. II, p. 461.

[2] Tod, *Râjasthan*, t. II, p. 211.

[3] *Hêmatch.* 934, p. 174, Bœthl.

[4] Var. *Odonbeores, Donberores, Domberoræ.*

[5] IV, 1, 173, cité par M. Lassen, *Indische Alterth.* t. I, p. 614. Le territoire d'Oudoumbari tirait sûrement son nom d'une espèce de figuier appelé *oudoambara*, le *ficus glomerata* d'après M. Wilson.

[6] *Loco supra cit.*

[7] *Hariv.* t. I, p. 123.

[8] « Horatæ urbe pulchra, fossis palustribus munita; per quas crocodili, humani corporis avidissimi, aditum nisi ponte non dant. Et aliud apud illos laudatur oppidum Automela (var. *Automulæ*), impositum litori, quinque amnium in unum confluente concursu, emporio nobili. Regi eorum elephanti M DC, peditum CL M, equitum V M. » (Plin. VI. XXIII. p. 321, Hard.)

Sorath ou *Souratta*, formes vulgaires du *Sourâchtra* sanscrit[1]. Les *Horatæ* de notre auteur répondent donc à la *Syrastrène* du Périple et de Ptolémée, c'est-à-dire à la grande péninsule que nous connaissons sous le nom de *Goudjérât*, peut-être avec le pourtour oriental du golfe de Kambaye. Le souverain de ce pays était un des plus puissants du nord de l'Inde, puisqu'il entretenait seize cents éléphants et pouvait mettre en campagne cent cinquante mille hommes de pied. Cet état de Sourâchtra ou des *Horatæ* répond précisément à celui qui fit plus tard une si grande figure dans les relations arabes, sous le nom de *Balhara*[2]. Pline y mentionne deux places : la capitale du pays, dont il n'indique ni le nom ni la situation, et un port nommé *Automela*, qu'il dit être situé à l'embouchure d'une rivière formée de cinq affluents. La première était une belle ville, entourée de fossés marécageux remplis de crocodiles. Rien, dans les sources indigènes, ne nous apporte de point de comparaison propre à déterminer avec certitude l'emplacement de cette ville innommée.

On est donc réduit aux conjectures; celle qui nous paraît la plus probable est que la capitale désignée par Pline n'est autre que la célèbre *Vallabhi*, cité jadis riche et populeuse qui fut de bonne heure le siége de rois puissants, et qui a donné son nom, au IV^e^ siècle de notre ère (319), à une ère autrefois usitée dans cette partie de l'Inde. Le site de Vallabhi, qui n'a été reconnu que de nos jours[3], est dans la partie orientale du

[1] Le nom de la ville de Surate, qui ressemble identiquement à la forme vulgaire du mot Sourâchtra, est, de même, écrit Ὀῤῥοθα par Cosmas.

[2] *Balhara* n'est pas un nom géographique; c'est le titre royal du souverain. Gildemeister, dans les notes de son recueil d'extraits relatifs à l'Inde (p. 43), et, après lui, M. Edward Thomas, dans ses Recherches sur les rois de Sourâchtra (*Journal of the Royal Asiatic Soc.* vol. XII, 1849, p. 7), pensent que ce nom de *Balhara*, sur l'origine duquel on a émis bien des opinions diverses, est la transcription arabe de *Balahirae* (ou plutôt *Balahrae*), forme prâcrite ou vulgaire de *Vallabhirâdja*, roi de Vallabhi.

[3] Tod, *Annals and Ant. of the Râj.* vol. I,

Goudjérât ou Sourâchtra propre, à 24 milles anglais (près de 9 lieues) du golfe de Kambaye. Plusieurs *nalas* ou petites rivières traversent la plaine et se réunissent, à une quinzaine de milles au-dessous de l'ancienne cité, avant de déboucher à la côte. Aucune autre rivière, au pourtour du golfe, ne présente cette particularité, qui répond très-bien au *concursus quinque amnium in unum confluens* de l'auteur latin. La retraite de la mer a fait disparaître le port; mais c'est encore une tradition locale que ces lieux furent jadis le siége d'un grand commerce[1], idée qu'en donne Hiouen-thsang au milieu du VII^e^ siècle[2].

A côté des *Horatæ* (Sourâchtra), Pline nomme les *Charmæ*, dont le roi, moins puissant, ne possédait que soixante éléphants; puis le peuple de Pandou, *gens Pandæ*, qui comptait trois cents villes, cent cinquante mille soldats de pied et quinze cents éléphants[3]. Le *Mahâbhârata* et les listes pouraniques connaissent également dans l'ouest un canton habité par les *Tcharma*[4]; aujourd'hui les *Tcharmars*, ou plus communément *Tchamars*, ne sont plus qu'une des basses tribus du Bandelkhand et des parties adjacentes du bassin gangétique[5]. Quant aux *Pandæ*, ce nom n'a jamais été celui d'un peuple ou d'une tribu particu-

p. 216, et *Travels in Western India*, p. 268; Nicholson, *Notes on the ancient city of Balabhipura*, dans le *Journal of the Roy. Asiatic Society*, vol. XIII, 1851, p. 146.

[1] Nicholson, p. 151.

[2] *Hist. de la vie et des voyages de Hiouen-thsang*, trad. du chinois par M. Stan. Julien, p 370.

[3] « Pauperior (Horatis) Charmarum rex « elephantos LX, parvasque reliquas vires « habet. Ab iis gens Pandæ, sola Indorum « regnata feminis. Unam Herculi sexus ejus « genitam ferunt, ob idque gratiorem, præ- « cipuo regno donatam. Ab ea deducen- « tes originem imperitant CCC oppidis, pe- « ditum CL mill. elephantis quingentis. » (p. 321, Hard.)

[4] *Tcharmamandala*, dans la liste géographique du *Mahâbhârata*, ou *Tcharmakhandika*, qui a la même signification. (*Vishnu Pur.* p. 189.) *Mandala* et *Khanda* désignent également un district, un territoire.

[5] Capt. Franklin, *Memoir on Bundelkhund*, dans les *Transact. of the Royal Asiatic Society*, vol. I, 1827, p. 280, in-4°; Fr. Buchanan, dans l'*East. India* de Montg. Martin, vol. I, p. 180 et 495, et vol. II, p. 463, etc.

lière, mais seulement d'une famille dont les branches diverses, répandues en plusieurs parties de l'Inde, se rattachaient à la race illustre de *Pandou*, qui joue, avec les Kourous, un si grand rôle dans les vieilles traditions épiques[1]. Arrien, d'après Mégasthène, mentionne les Pandous de Mathourâ sur la Yamounâ[2]. L'empire des Pandous du Sud figure également dans les relations grecques et latines sous le nom de *regio Pandionis*, et nous verrons tout à l'heure dans Ptolémée une autre branche de la même race maîtresse d'une principauté du Pendjab. Il semble que la mention de Pline doive se rapporter, comme celle d'Arrien, aux Pandous de la Yamounâ, quoique notre auteur[3] ait déjà nommé séparément la ville de Mathourâ (*Methora*); mais, dans une compilation prise de toutes mains, il ne faut s'étonner ni du désordre, ni des répétitions. Dans tous les cas, ce que Pline nomme le royaume des *Pandæ*[4] devait occuper une portion considérable du bassin de la Tchambal (la Tcharmanvatî de la géographie sanscrite), et s'étendre, comme le Chékavattî de nos cartes actuelles, jusqu'aux confins du désert.

C'est dans le désert que nous ramène la suite de la nomenclature de Pline. Après ces trois cents villes des *Pandæ*, dit-il, viennent les *Syrieni*, etc..... « Post hanc trecentarum urbium, « Syrieni, Derangæ, Posingæ, Buzæ, Gogiarei, Umbræ, Nereæ, « Brancosi, Nobundæ, Cocondæ, Nesei, Pedatriræ, Solobriasæ,

[1] On trouve *Pândhya* cité comme nom de peuple dans les grands poëmes, mais seulement en parlant des Pandous du Sud; et encore ne faut-il prendre cette expression que dans un sens métonymique, qui transporte au peuple ou au royaume le nom de la famille souveraine.

[2] Arrian. *Indica*, c. VIII, §§ 5, 8.

[3] Au chap. XIX (22), p. 319, Hard.

[4] Le nom de la race de Pandou a été retrouvé récemment dans deux inscriptions votives des *Stoûpas* bouddhiques de Bhilsa, au nord de la Narmadâ. (Alex. Cunningham, *Bhilsa Topes*, p. 280 et 281; London, 1854.) Il est remarquable que, sauf cette double inscription, dont le caractère est purement religieux, le nom des Pandous ne s'est rencontré jusqu'à présent sur aucun monument historique du nord de l'Inde.

« Olostræ, Patalen insulam attingentes[1]. » Le plus grand nombre de ces tribus se retrouve, soit dans les listes des clans radjpoutes fournies par les chroniques, soit parmi les tribus actuelles mentionnées par les explorateurs. Les *Syrieni* existent toujours, sous le nom de *Soûriyanis*, au voisinage de l'Indus, près de Bakkar[2]. Le nom de la grande race des *Djharedjas*, aujourd'hui maîtresse du Kotch, se reconnaît aisément sous la transcription latine de *Darangæ*, de même que les *Bouddas*, ancienne branche des Djharedjas[3], se peuvent retrouver dans les *Buzæ*. Les *Gogiarei*, ou, selon d'autres variantes, *Gogarasi* ou *Gogaræ*, sont indubitablement les *Kokaris*, qui demeurent aujourd'hui sur les bords du Gharra ou Sâtledj inférieur. Le nom des *Umbræ* nous porte aux *Oumranîs* du Katch Gandava[4], et celui des *Nereæ* pourrait faire songer aux *Nharouîs*, quoique cette grande tribu balouche demeure aujourd'hui beaucoup plus à l'ouest[5]. Mais les Balouches appartiennent à la famille djate, dont le siége originaire est la région orientale de l'Indus, et nous avons déjà fait remarquer que, dans les chroniques radjpoutes, le nom de *Naïr* s'applique à toute la zone septentrionale du Marousthal ou désert[6]. Les *Noubétèh*, qui figurent dans les anciennes traditions locales du Sindhi[7], rappellent les *Nobundæ*, et les *Cocondæ* se rattachent sûrement aux *Kokanadas*, que l'on trouve cités, dans un itihâsa

[1] Plin. *loc. cit.* p. 321.

[2] Capt. Postans, dans le *Journal of the Roy. As. Soc.* vol. XIV, p. 208. C'est sûrement cette tribu qui est mentionnée dans les chroniques radjpoutes sous les noms de *Sehrâe* et *Séhérèh*, et dont il est parlé comme de la plus nombreuse des tribus musulmanes du désert. (Tod, *Râj.* vol. II, p. 293 et 322.)

[3] Tod, *Annals and Ant. of the Râj.* vol. I, p. 86.

[4] Voyez Postans, *Report on Upper Sindh*, dans le *Journ. of the Asiatic Soc. of Bengal*, vol. XII, 1843, p. 35.

[5] Pottinger, *Travels in Beloochistan*, p. 55, etc.

[6] Ci-dessus, p. 357.

[7] Postans, *On the early history of Sindh from the Chach Namah*, dans le *Journal of the Asiat. Soc. of Beng.* v. X, 1841, p. 184; cf. H. Elliot, *The Arabs in Sindh*, p. 123. M. Postans écrit *Nubuja* (pour *Nobadjas*)

du *Mahâbhârata,* parmi les peuples du nord-ouest[1]. Il est probable, enfin, que les *Pedatrirœ,* ou, selon une autre leçon, *Palatitæ,* sont la même tribu que les *Palledja* du Tharr[2].

Arrivé à la Patalène, Pline commence une nouvelle série de noms de peuples dont il est, dit-il, plus aisé de suivre l'ordre, sans doute parce qu'ils habitaient la vallée même du fleuve[3]. De même que pour la précédente énumération, la plupart des noms contenus dans celle-ci sont d'une identification facile. Les *Bolingæ* devaient être une tribu d'une certaine importance, puisque leur nom se trouvait mentionné dans les Bassariques de Nonnus, cités par Étienne de Byzance[4]. Dans les Apophthegmes grammaticaux de Pânini, *Bhaoulinghi* est un territoire occupé par une branche de la grande tribu des Çalvas[5], race yadava ou djate qui tient une place importante dans les légendes héroïques; et cette indication nous place à la pente occidentale des monts Ârâvalî, là où Ptolémée a aussi connu les *Bolingæ*[6]. C'est sûrement une autre fraction du même peuple

dans sa traduction du *Toufat-ul-Kiram, Journal of the Beng. As. Soc.* vol. XIV, 1845, p. 78.

[1] *Digvidjaya d'Ardjouna,* épisode traduit et commenté par M. Lassen, dans le *Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.* t. II, 1839, p. 45. Le nom existe encore parmi les basses tribus de la région gangétique, restes de la population aborigène de l'Inde du nord. M. Francis Buchanan mentionne une tribu de *Kakand* dans le Gorakpour. (*East. India* de Montg. Martin, vol. II, p. 463.)

[2] Mac-Murdo, *An Account of the province of Cutch,* etc. dans les *Transactions of the Bombay Literary Soc.* vol. II, 1820, p. 239, in-4°.

[3] Nous transcrivons ici la suite entière du texte : « Hic deinde (a Patale ins.) accolunt Indum adversum evidenti demonstratione Amatæ, Bolingæ, Gallitalutæ, Dimuri, Megari, Ordabæ, Mesæ. Ab his Uri, Sileni : mox deserta in CCL mill. passuum. Quibus exsuperatis, Organagæ, Abaortæ, Sibaræ, Suertæ, et ab iis solitudines priorибus pares. Dein Sarophages, Sorgæ, Baraomatæ, Umbrittæque, quorum XII nationes, singulisque binæ urbes. Aseni trium urbium incolæ. Caput eorum Bucephala, Alexandri regis equo (cui fuerat hoc nomen) ibi sepulto conditum... » (Plin. VI, XXIII, p. 321, Hard.)

[4] Steph. Byz. v° Βώλιγγαι.

[5] Lassen, *Indische Alterthumskunde,* t. I, p. 614, note.

[6] Ptolem. *Geograph.* lib. VII, c. 1, 69. Les expressions de Ptolémée sembleraient

qu'on voit ailleurs accolée aux Madras du Pantchanada, sous la forme composée *Madrabhoudjingha*[1]. On voit par là que cette tribu s'était ramifiée en plusieurs branches. On ne la trouve plus mentionnée dans les documents postérieurs, ni radjpoutes, ni musulmans, ni actuels.

Dans le nom des *Gallitalutæ*, nous croyons entrevoir celui des *Gahalata* ou *Ghélots*, dont nous avons déjà signalé la vaste expansion dans tout le bassin du Sindh jusqu'au Sourâchtra[2]. Les *Dimuri* rappellent les *Doumras*, basse tribu de la région gangétique[3]. Les *Megari* sont les *Mokars* des chroniques radjpoutes[4], dont le nom se conserve chez les *Méhars* du Sindhi inférieur[5] et chez les *Meghâris* du Balouchistan oriental[6]. Les Meghâris, de même que les Doumras, sont, au reste, répandus dans les provinces gangétiques et dans l'Himâlaya central. Les *Ordabæ*[7] nous sont inconnus. Les *Mesæ*, qui viennent ensuite, doivent

mettre les *Bolingæ* dans le bassin du Gange; mais nous ferons voir, dans notre troisième mémoire, que cette indication est fautive, et que Ptolémée lui-même fournit le moyen de la rectifier.

[1] *Vishnu Pur.* p. 187.

[2] Voyez notre premier mémoire, p. 59.

[3] Rappelons, à ce sujet, une observation que nous avons déjà faite, et dont l'application se représente fréquemment : c'est que, dans l'étude des populations de l'Inde ancienne comparées aux populations actuelles, on est en général conduit à des *synonymies ethnologiques* plutôt qu'à des *identifications géographiques*. Les déplacements et les refoulements qui ont eu lieu à diverses époques parmi les innombrables tribus aborigènes du nord-ouest de l'Inde n'ont laissé que bien peu d'entre elles dans les localités où nous les montrent les anciens textes. Le résultat de cette étude des anciennes populations n'est donc pas tant de retrouver leur emplacement *précis* que de reconnaître et de suivre leurs noms à travers les siècles jusqu'à l'époque actuelle, qui les conserve tous, sauf un très-petit nombre qui se sont réellement éteints, ou que la corruption des textes empêche de reconnaître.

[4] *Tableau des tribus radjpoutes*, dans Tod, *Annals and Antiq. of the Râj.* vol. I, en regard de la page 81.

[5] Burton, *Sindh, and the races that inhabit the valley of the Indus*, p. 371; London, 1851.

[6] Capt. Postans, *Kach'hi Gandâva*, dans le *Journ. of the Roy. Geogr. Soc.* vol. XIV, 1844, p. 215.

[7] *Ardabæ*, selon une autre leçon.

être nos *Mazaris*, tribu considérable de la droite du Sindh, entre Chikarpour et Mitankôt[1]; et un autre clan du même territoire, celui de *Haouras*[2], représente indubitablement les *Uri* (prononcez *Oari*) de l'auteur latin. Les *Houraïras* figurent dans les listes radjpoutes des trente-six tribus royales[3]. Les *Soulalas* des mêmes tribus pourraient bien être les *Sileni*, nommés dans Pline avec les *Uri*.

L'emplacement de ces différentes tribus, tel que l'indiquaient les renseignements enregistrés par Pline, ne devait pas s'éloigner beaucoup de celui qu'occupent encore aujourd'hui les tribus homonymes que nous retrouvons au-dessous du grand confluent des rivières réunies du Pendjab avec le Sindh. Notre auteur marque, en effet, après les *Sileni*, un désert de 250 milles (80 lieues environ) jusqu'au territoire des *Organagæ*, des *Abaortæ* et des *Sibaræ;* or ce dernier nom, qui rappelle indubitablement celui de la grande tribu des *Saouvîras*, souvent mentionnée dans le *Mahâbhârata* et les autres livres sanscrits[4], nous porte conséquemment dans la partie de la vallée de l'Indus située au-dessus du grand confluent, c'est-à-dire dans ce qu'on nomme aujourd'hui le *douab de Sindh-Sagar*. La synonymie actuelle des *Organagæ* nous est inconnue, bien que

[1] Pottinger, *Belooch.* p. 57; Al. Burnes, *Voyage à Boukh.* t. I de la traduction française, p. 272 (où le nom est fautivement transcrit *Mouzaris*, pour le *Muzaris* de l'orthographe anglaise); Masson, *Various Journeys*, vol. IV, p. 335, 349; Wood, *Journey to the river Oxus*, p. 59; Mohan Lal, *Travels in the Panjab*, p. 388; Lond. 1846. La résidence actuelle du chef des Mazaris est Rozan, sur la droite du fleuve, à une douzaine de lieues au-dessous de Mitankôt. Encore la même remarque que pour les Doumra et les Mégharis : c'est que les *Masahârs* figurent parmi les tribus inférieures du Béhar.

[2] Masson, *Various Journeys*, vol. IV, p. 352.

[3] Tod, *Annals*, Tableau des tribus, vol. I, en regard de la page 81.

[4] Voyez Lassen, *Indische Alterth.* t. I, p. 656, et *Vishnu Pur.* p. 177. Le nom est écrit *Sabaraka* dans la liste géographique du *Varâha Sanhita*, telle que la rapporte Wilford. (*Asiat. Res.* vol. VIII, p. 339, édit. Calc.) Le nom des Saouvîras est presque toujours accolé, dans les textes, à celui du

la forme du nom soit purement indienne [1]; mais il n'est pas impossible que le nom altéré des *Afridîs*, qui habitent à l'ouest du fleuve, non loin de l'ancien territoire des Saouvîras, soit caché dans celui des *Abortæ* [2]. Nous serions également porté à reconnaître les *Sarophages* ou *Sorophages*, qu'un nouveau désert séparait des précédents, dans les *Sarabhân* ou *Sarvanîs*, qui sont, comme les Afrîdis, une grande tribu de souche afghane voisine de la droite du Sindh. D'autres noms de la liste latine, tels que les *Suertæ* [3] et les *Sorgæ* [4], nous restent inconnus; on s'aperçoit, à la plus grande altération des mots, aux indications moins nombreuses et aux détails moins précis, que nous sommes ici sur un terrain où, alors comme aujourd'hui, les relations étaient moins fréquentes qu'avec le bas de la vallée. Nous remarquerons, toutefois, au sujet des *Baraomatæ* [5], qui viennent dans la liste après les *Sorgæ*, que le nom, malgré sa physionomie étrange, conserve des analogies dans l'ethnologie actuelle de la vallée du Sindh. *Bourbeta* est un nom de tribu dans les listes radjpoutes [6], et, parmi les clans actuels du Sindhi, on trouve encore celui de *Varipoto* [7].

Les deux derniers noms de cette partie de la liste de Pline, les *Umbrittæ* [8] et les *Aseni*, nous ramènent à l'orient du fleuve;

Sindh, *Sindhou-Saouvîra*, ce qui indique la proximité immédiate du fleuve.

[1] Le *Mahâbhârata* mentionne un pays d'*Ouraga* dans le haut Pendjab. (Voyez le *Digvidjaya d'Ardjouna*, dans le *Zeitschrift für die Kunde des Morgenland*. t. II, p. 45, 1839.) *Naga*, en sanscrit, signifie « montagne »; *nâga*, « serpent ». M. Lassen, et d'autres avant lui (Troyer, dans ses notes sur le *Râdjataranghîni*, t. II, p. 573; Lassen, *Ind. Alterth.* t. II, p. 146) ont pensé qu'*Ouraga* était une faute dans le texte du *Mahâbhârata*, résultant de la facile confusion du *g* et du *ç* sanscrits; l'indication de Pline pourrait faire concevoir quelque doute sur la légitimité de cette correction.

[2] Var. *Abaortæ*.

[3] Var. *Bassuertæ*, *Basuertæ*, *Barsuertæ*.

[4] Var. *Arbæ*.

[5] Var. *Marogomatræ*, *Paragomatæ*.

[6] On peut voir le Tableau des races royales donné par Tod, dans son grand ouvrage, *Annals and Antiquities of Rajasthan*, vol. I, en regard de la page 81.

[7] Burton, *Sindh*, p. 372.

[8] Var. *Umlitræ*, *Gambritæ*.

mais ces deux noms sont certainement altérés. Les *Umbrittæ*, dont notre auteur dit qu'ils se partageaient en douze clans dont chacun possédait deux villes, étaient, d'après cela, un peuple considérable; nous croyons qu'on y doit reconnaître les *Ambastæ* des historiens d'Alexandre et les *Ambachthas* des sources sanscrites, qui demeuraient, ainsi qu'on l'a vu, au voisinage de l'*Acesines* inférieur, entre le confluent de l'Hydraotès et celui de l'Hyphasis [1]. Quant aux *Aseni*, possesseurs de trois villes, et qui avaient pour capitale la *Bucephala* d'Alexandre, c'est le même peuple, selon toute apparence, que les *Agesina* de Justin, dont nous avons reconnu la synonymie avec la tribu indigène d'*Ardjounayana* [2]; seulement il paraîtrait que, dans les trois siècles qui avaient suivi l'expédition macédonienne, ce peuple aurait un peu étendu son territoire dans la direction du nord.

Après la mention des *Aseni* et de leur cité *Bucephala*, Pline, se reportant brusquement aux montagnes du nord à l'ouest de l'Indus, y nomme deux peuples inconnus, les *Soleadæ* [3] et les *Sondræ, Caucaso subjecti;* puis, reprenant son énumération en descendant le cours du fleuve en même temps qu'il revient à la rive orientale, *transgressisque Indum et cum eo decurrentibus*, il nomme les *Samarabriæ*, les *Sambuceni* [4], les *Bisambritæ* [5], les *Orsi* [6], les *Antireni* [7] et les *Taxillæ* avec leur ville, *cum urbe celebri:* ajoutant cette remarque exacte, que l'on se trouvait ici revenu à un pays de plaines, auquel on donnait le nom général d'*Amandæ*, et qui était occupé par quatre peuples, les Peucolaïtes, les Arsagalites, les Gérètes et les Ases, « jam in plana demisso tractu,

[1] Ci-dessus, p. 276.
[2] Voyez ci-dessus, p. 270, sq.
[3] Var. *Soseadæ*.
[4] Var. *Sambruceni*.
[5] Var. *Brisabritæ*.
[6] Var. *Osii*.
[7] Var. *Antiseni*, *Andiseni*, et, en deux mots, *Andri Seni*.

« cui universo nomen Amandæ. Populi quatuor, Peucolaitæ, « Arsagalitæ, Geretæ, Asoi. »

La plupart des noms contenus dans ce paragraphe du compilateur latin, depuis la mention de *Bucephala,* sont misérablement défigurés. Le seul qui se puisse reconnaître, avant d'arriver à *Taxila,* est celui de *Orsi,* qui rappelle évidemment l'Ἀρσα ou Οὔαρσα χώρα de Ptolémée, et le pays d'*Ourâça* de la chronique kachmirienne[1], contrée montagneuse située entre le Kachmîr et le Sindh, où elle est aussi mentionnée au VII^e^ siècle par le voyageur chinois Hiouen-thsang[2]. Quant au nom d'*Amandæ,* nous croyons avoir établi dans notre premier mémoire[3] que le mot n'est qu'une leçon corrompue de l'ethnique *Gandaræ,* auquel se rapportent, en effet, les Peucolaïtes et les trois autres peuples que Pline attribue à ce canton.

Dans cette longue nomenclature de Pline que nous venons de passer en revue, bien des points restent encore inéclaircis, soit parce qu'un certain nombre de tribus se sont éteintes ou ont disparu de la contrée, soit par suite de l'état dans lequel le texte de l'auteur latin nous est arrivé, soit enfin par suite du manque d'informations actuelles suffisamment détaillées sur plusieurs parties du territoire où cette nomenclature nous place.

Notre étude ne sera cependant pas restée sans quelque fruit, puisque sur cinquante-trois noms de tribus que Pline mentionne entre la Yamounâ et le Sindh, et ensuite dans le bas-

[1] Ptolem. l. VII, c. 1, 45; *Rádjatarangh*inî, l. V, 216; l. VII, 221 et 586; l. VIII, 16.

[2] *Histoire de la vie et des voyages de Hiouen-thsang,* trad. du chinois par M. Stan. Julien, p. 90, 1853, et le *Si-yu-ki,* ou *Mémoires de Hiouen-thsang,* traduits par le même, t. I, p. 166, 1857. Le nom prend la forme *Ou-la-chi* dans la transcription chinoise.

[3] Page 58.

sin même de ce dernier fleuve en remontant jusqu'au cœur du Pantchanada, sur cinquante-trois tribus, disons-nous, qui sont nommées dans cette vaste étendue, nous avons pu en identifier vingt-six, c'est-à-dire la moitié, avec une certitude à peu près absolue, et quatorze autres avec une assez grande probabilité. M. Lassen, le célèbre auteur des *Antiquités de l'Inde,* avait donc trop promptement désespéré de ce texte de l'encyclopédiste latin, lorsqu'il disait, il y a cinq ans à peine, que tous ces noms étaient absolument inconnus [1].

Le résultat capital de cet ensemble d'identifications auquel nous sommes arrivé, en recourant non pas seulement aux sources sanscrites proprement dites, comme on l'avait fait avant nous [2], mais surtout en interrogeant les documents radjpoutes et les relations européennes, ce résultat, disons-nous, est de montrer que depuis les premiers temps du royaume indo-scythique, auxquels les informations de Pline se rapportent, c'est-à-dire depuis près de deux mille ans, il ne s'est pas produit de grands changements dans l'état des populations du nord-ouest de l'Inde. Les tribus que Pline y énumère, Tchand et les chroniqueurs radjpoutes nous les y montrent encore aux temps des invasions musulmanes, dans le XI^e^ et le XII^e^ siècle, et nous les retrouvons de même aujourd'hui dans nos informations actuelles. Il y a eu des déplacements partiels; des tribus ont eu pour un temps une prédominance politique plus ou moins étendue, et, en laissant leur nom à diverses parties

[1] « Da ihre Namen ganz unbekannt sind, « brauchen sie hier nicht angeführt zu wer- « den. » (*Indische Alterthumsk.* t. II, p. 690 1852.) M. Lassen répète ici, sans le modifier, le jugement qu'il avait déjà porté sur le même texte, dans sa *Pentapotamia indica*, p. 32 : « Nomina harum gentium « fere a solo Plinio memorari, et Indis æque « ignota esse ac Græcis. »

[2] Les Brahmanes n'ont jamais eu que de faibles rapports avec les contrées du bas Indus et le Marousthâla; il n'y a donc guère à attendre d'eux sur ces contrées occidentales.

du territoire, ont modifié dans une certaine mesure la nomenclature géographique; mais le fond est resté le même sous ces mouvements, qui n'ont affecté que la surface. Dans ces populations aborigènes du Nord-Ouest, aucun élément ancien n'a disparu, aucun élément nouveau ne s'est introduit. Ce résultat, par son côté historique, est assez important pour justifier l'espace que nous avons dû consacrer à cette partie de nos recherches.

Ptolémée, pour la partie correspondante de ses Tables, a suivi (ainsi que Pline lui-même pour une partie au moins de son énumération) des matériaux très-postérieurs au siècle d'Alexandre et de Mégasthène; mais ces matériaux ne sont évidemment pas ceux de Pline. Ce sont deux relations du même temps, mais tout à fait différentes, tellement différentes qu'on a peine à saisir çà et là un point de rencontre. Les deux auteurs se sont placés, à ce qu'il semble, à des points de vue opposés, Pline se proposant surtout de recueillir les noms des tribus répandues sur le territoire, Ptolémée s'attachant davantage aux villes et aux rivières, et se bornant, pour les populations, à enregistrer les noms principaux. Ces deux descriptions d'un caractère différent, l'une absolument géographique, l'autre tournée principalement vers l'ethnographie, doivent donc apporter un contingent distinct, mais également nécessaire, à la restitution de notre carte de l'Inde ancienne.

§ 6. Le bassin de l'Indus dans Ptolémée.

Dans l'énumération des rivières qui arrosent le Pantchanada[1], Ptolémée, nous l'avons déjà vu, suit le même ordre

[1] Ni les Grecs, ni les Latins n'ont de dénomination générale pour cette grande région, ce qui montre que le nom de *Pantchanada*, qui est d'origine brahmanique, n'était pas alors d'un usage commun dans le pays.

que les historiens d'Alexandre, si ce n'est qu'au lieu du nom d'*Akésinès* pour la seconde et la plus considérable de ces rivières, on trouve chez lui *Sandabalis*[1], ou plutôt *Sandabaghis* (qui est le nom sanscrit *Tchandrabhâga*), et qu'au sud de l'Hyphasis il connaît, de plus que les historiens, le *Çatadrou* (notre Satledj), sous la forme un peu adoucie de *Zadadros* ou *Zaradros*[2]. Ces deux notions lui avaient pu être fournies par l'ouvrage de Mégasthène. Il en est de même de la connaissance du nom des contrées où ces diverses rivières ont leurs sources, notion que les compagnons d'Alexandre n'avaient pas eue et que sûrement Mégasthène avait reçue des brahmanes de Pâtalipoutra (Palibothra), car aucun voyageur, curieux ou marchand, n'avait pénétré dans ces régions alpines. « Aux sources de l'Indus habitent les *Daradræ*, dit Ptolémée[3], dont le pays montagneux est plus élevé qu'aucun autre; aux sources du Bidaspès (Vitastâ, Djélam), de la Sandabalis (Tchandrabhâga, Tchénab) et du Rhoadis (Irâvatî, Ravi) est la *Caspirie*, Κασπειρία; aux sources du Bipasis (Vipâçâ, Beïah), du Zadadros (Çatadrou, Satledj), de la Diamouna (Yamounâ) et du Gange est la *Cylindrinê*, Κυλινδρινή[4]. »

Le canton des *Daradræ* est bien connu[5]; ni son nom (*Darda*,

[1] La leçon commune est *Sandabilis*.

[2] Ptolem. lib. VII, c. 1, 26-27. (Voyez ci-dessus, p. 283, sqq.)

[3] Lib. VII, c. 1, 42.

[4] Variante fautive, Κτυλινδρινή.

[5] Une leçon moins correcte donne Δερᾶδραι. Mégasthène (ap. Strab. l. XV, p. 706) écrit Δάρδαι; Pline (ci-dessus, p. 351), *Dardæ*. Denys le Périégète, par une licence toute poétique, écrit Δαρδανοί (v. 1138), en quoi il est suivi par Avienus et par Priscien, ses paraphrastes latins. Les *Daradas*, au voisinage des Kaçmîras vers l'ouest, sont mentionnés très-fréquemment dans le *Mahâbhârata*, dans la chronique kachmirienne et dans les *Pourânas*. *Darad*, en sanscrit, a, entre autres significations, celle de « montagne, » d'où il suit que le mot Darada a dû être originairement pour les Âryâs la désignation d'une tribu montagnarde, ce qui convient bien à la nature du pays, et à l'idée que Ptolémée en donne dans les quelques mots qu'il y consacre.

dans les relations récentes), ni sa situation sur le Sindh, à quelques journées au-dessus d'Attok, n'ont changé[1]. La *Cylindrinê* n'a plus, que nous sachions, de synonymie dans la nomenclature actuelle; mais la géographie sanscrite du *Mahâbhârata* et les listes pouraniques connaissent le pays de *Koulinda*, dans la région de montagnes qui renferme le cours supérieur du Gange et de la Yamounâ, avec leurs affluents. Ce rapprochement appartient à M. Lassen, qui l'a savamment développé dans son Étude sur les anciens peuples du *Mahâbhârata*[2] et dans son grand ouvrage sur les antiquités de l'Inde[3]. L'indication des sources du Zadadros[4] et de l'Hyphasis, dans Ptolémée, paraît devoir faire entrer dans les limites de sa *Cylindrinê* un autre territoire, dont le nom de *Koulouta* (c'est la partie supérieure de la vallée de la Vipâçâ) pourrait bien n'être qu'une dérivation usuelle de celui de *Koulinda*[5]. Quant à la *Kaspiria*, entre les *Daradræ* et la *Cylindrinê*, la mention de cette contrée introduit pour la première fois dans notre géographie classique un nom qui depuis a acquis une grande célébrité.

[1] Moorcroft, *Travels*, vol. II, p. 233, sq. Alex. Cunningham, *Ladâk*, p. 25 et 27, Lond. 1854, in-8°. Sur les *Dardas* en général on peut voir encore la notice résumée (mais aujourd'hui incomplète) de Carl Ritter, *Erdkunde*, t. III, 1833, p. 654, sqq. et celle de Lassen, *Indische Alterthumsk.* t. I, p. 419.

[2] *Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.* t. I, 1837, p. 353, et t. II, p. 21, sqq.

[3] *Ind. Alterth.* t. I, p. 547. Add. Wilson, *Ar. Ant.* p. 135, et le *Vishnu Pur.* p. 193.

[4] Par la source du Zadadros ou Çatadrou (notre Satledj actuel), il faut entendre la partie de son cours qui traverse le pays de montagnes immédiatement au-dessus de Djalandhâra; car la source réelle de ce grand affluent est très-loin de là dans l'intérieur du Tibet, à peu de distance des sources du Sindh.

[5] Il faut remarquer, toutefois, que les noms de *Koulinda* et de *Koulouta* sont mentionnés séparément dans la liste du *Varâha Sanhita* (commencement du VI^e^ siècle de notre ère). Le Koulouta fut visité, au milieu du VII^e^ siècle, par le voyageur chinois Hiouen-thsang, qui transcrit le nom *Khiolou-to;* ce nom existe encore sous la forme à peine modifiée de *Kolouto*. Mais il ne faut pas assimiler, comme l'a fait M. Alex. Cunningham (*Journ. of the Asiat. Soc. of Beng.* vol. XVII, 1848, p. 23), le Djalandhâra à la *Cylindrinê*.

Entouré d'un rempart de montagnes presque inaccessibles et placé en dehors de la voie directe de communication de l'Indus aux pays gangétiques, le Kachmîr (*Kaçmîra* dans le sanscrit) était resté pendant de longs siècles étranger aux mouvements de populations, aux invasions étrangères et aux perturbations politiques qui de tout temps ont troublé le Pendjab. Les Âryâs du Sapta-Sindhou ne paraissent pas en avoir connu l'existence, à en juger par le silence absolu des plus anciens monuments de la littérature védique, et il ne semble pas non plus, ainsi que nous l'avons fait remarquer déjà, que les compagnons d'Alexandre en eussent entendu prononcer le nom. Ce nom, chose singulière, ne se trouve même pas dans Pline, non plus que dans Strabon.

La vallée propre du Kachmîr, comme l'indique exactement Ptolémée, appartient au bassin supérieur de la Vitastâ (*Bidaspès*); en attribuant en outre à sa *Caspiria* les sources du *Sandabalis* (Tchandrabhâga) et du *Rhoadis* (Irâvatî), notre géographe y rattache ce qu'on a nommé depuis *le Kohistán du Pendjab,* c'est-à-dire les cantons montagneux compris entre le Kachmîr et le Satledj. Ces provinces subalpines ont, en effet, relevé du Kachmîr à diverses époques, et nous verrons tout à l'heure que, du côté des plaines, Ptolémée a pareillement étendu sa Caspirie fort au delà de ce qui convient au Kachmîr propre.

Ptolémée, dans un autre endroit de son ouvrage, porte aussi le nom de Kachmîr beaucoup plus haut dans le nord; mais cette fois ce n'est ni un déplacement géographique ni une extension politique: c'est une simple répétition et un double emploi. C'est au chapitre XVI de son livre VI, dans la description de la Sérique, que se trouve cette double mention, qui jusqu'à présent, chose assez étrange, n'a été relevée par aucun critique. Un examen un peu attentif fait cependant ressortir

avec évidence la faute que nous signalons, en même temps qu'elle en fait reconnaître la source.

Nous nous trouvons ainsi conduit à toucher à un des chapitres les plus mal éclaircis jusqu'à présent de la géographie ptoléméenne, celui de la Sérique. On sait à combien de controverses et de suppositions la situation de cette contrée orientale a donné lieu. Nous ne nous serions certes pas exposé à ajouter une hypothèse de plus à tant d'hypothèses contradictoires, si nous ne nous étions promptement aperçu que, sur ce point encore, nos documents sanscrits fournissent de précieux moyens de comparaison, que personne n'a songé à mettre à profit. Partant de ces données nouvelles, dont l'emploi nous était d'ailleurs suggéré par la considération critique des sources que Ptolémée a dû et pu employer pour ses différentes tables de l'Asie orientale, nous sommes arrivé sans beaucoup de peine à une série d'identifications qui embrasse, à peu d'exceptions près, la totalité des noms que Ptolémée attribue à la Sérique et à ce qu'il nomme la Scythie en dehors de l'Imaüs.

Néanmoins, comme ces noms sont assez nombreux et que la discussion qui s'y rattache a dû prendre un certain développement, nous avons rejeté tout ce morceau de la Sérique dans un appendice spécial (aux Appendices, n° III), ne voulant pas couper par une aussi longue parenthèse notre exposé de ce qui, dans Ptolémée, appartient proprement à l'Inde. Il nous suffira d'indiquer ici la suite de synonymies que nous avons reconnues.

Nous ne rappelons en quelque sorte que pour mémoire la *Casia regio* et les *Casii montes* de notre géographe, dont on a rapproché depuis longtemps le nom des deux Kachgar; mais ce qu'il faut remarquer de plus, en confirmation de ce rapprochement, c'est que dans les plus vieux documents sanscrits, aussi

bien que dans les compositions d'une époque plus moderne, le nom des Khaças domine dans l'ethnologie de cette extrémité nord-ouest du massif himalaïen, de même qu'au centre de la chaîne et dans ses parties orientales. Un peuple qui fait une certaine figure dans la chronique kachmirienne, les *Bâouttas*, et dont le nom, connu des auteurs musulmans, existe encore au nord-ouest du Kachmîr, dans les hautes vallées du Paropanisus oriental, nous a fait retrouver les *Batæ*. A côté des *Batæ*, les *Charaunæi* font songer aux anciens *Khadjanas*, ou, plus correctement, *Khardjanas*, dont le nom est resté à une des trois grandes subdivisions actuelles des Dardas, en même temps que le nom des *Dhangars* ou *Dhagors*, que les tribus circonvoisines donnent communément au peuple darda tout entier, se reconnaît dans les *Ithaguri*. Deux noms mentionnés à côté des Khaças et des Daradas dans les listes sanscrites, les *Ramanas* et les *Daçamanas*, rappellent les *Rhabannæ* et les *Damnæ*. Il ne paraît pas improbable que les *Œchardæ* représentent le territoire de *Skardo*, capitale du Baltistân ou Petit-Tibet, et, dans ce cas, l'*Œchardes fluvius* serait la partie du Sindh qui traverse ce grand territoire directement au nord du Kachmîr. Le nom même du *Balti* n'a pas été inconnu à Ptolémée, quoique ses *Byltæ* soient portés un peu trop à l'ouest. Enfin un curieux paragraphe de l'ouvrage bouddhique intitulé le *Lalitavistâra* nous a fait retrouver les *Phauni* d'un passage controversé de Strabon dans la tribu sanscrite des *Phaunas*, en même temps que cette lecture bien établie nous a donné tout à la fois la vraie leçon des *Phruni* de Pline et la restitution du même nom corrompu en *Throani* dans la Sérique de Ptolémée. Ce qui montre l'exactitude de ces rapprochements, ce n'est pas seulement la ressemblance des noms, c'est surtout leur parallélisme dans la carte ptoléméenne et dans les listes sanscrites, et

aussi, comme nous l'avons dit, la considération des sources qui ont pu fournir au géographe alexandrin les éléments de cette partie de ses Tables. La question de l'origine du nom des *Sères*, ainsi que la vraie position de la *Sera metropolis*, reste tout à fait en dehors de cette série de rapprochements qui appartiennent à l'Inde ou à sa frontière immédiate. Nous rappelons que le premier de ces deux points a été parfaitement établi par un orientaliste illustre, et, quant au second, nous croyons en avoir donné une détermination plus précise qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent. Nous avons fait voir, enfin, par quelle pente facile Ptolémée et ceux qui l'ont suivi étaient arrivés à rapprocher et à confondre des choses très-éloignées et très-distinctes.

Le nom des *Ithaguri*, que nous avons rappelé tout à l'heure, forme en quelque sorte, à l'insu de Ptolémée lui-même, le lien commun qui rattache sa Sérique de l'Imaüs à sa Table du nord de l'Inde, car ce nom se trouve répété dans les deux régions [1]. Dans la carte de l'Inde, la ville d'*Ithagour*, Ἰθάγουρος [2], appartient au pays de *Varsa*, Οὔαρσα [3], qui est le canton de l'Inde le plus avancé au nord en remontant l'Indus, et dans lequel Ptolémée place aussi la célèbre cité de *Taxila*. Ce nom d'*Arsa* ou *Ouarsa* est bien connu dans la nomenclature sanscrite; sa véritable forme est *Ourâça* [4]. Il est déjà mentionné dans les vieux Itihâsas ou traditions légendaires du *Mahâbhârata*, et figure en plusieurs endroits de la chronique kachmirienne [5]. Hiouen-thsang le traversa, au milieu du VII^e^ siècle, dans sa route de

[1] Lib. VI, c. XVI, 5, et lib. VII, c. 1, 45.

[2] La leçon commune des manuscrits, même celle de l'édition d'Érasme, 1533, est Ἰσάγουρος.

[3] *Vulgo* Ἄρσα.

[4] Ci-dessus, p. 366.

[5] *Râdjatar.* l. V, 216, l. VII, 221, 586, l. VIII, 16. Ces indications de la chronique se rapportent au commencement du X^e^ siècle et à la fin du XI^e^.

Takchaçilâ au Kachmîr[1]. Un canton situé entre le Djélam (l'ancien Vitastâ ou Hydaspe) et le Sindh, à une quinzaine de lieues dans le nord-est d'Attok, garde dans sa dénomination actuelle de *Rasch* ou *Aorasch* la trace aisément reconnaissable de l'ancien nom[2].

Ptolémée, dans sa description du nord de l'Inde, part, on le voit, de l'Indus, pour énumérer les villes principales de notre Pendjab[3]. Le pays de *Ouarsa*, dont il vient d'être question, est le seul qu'il mentionne entre l'Indus et le Bidaspès (Vitastâ, Djélam), avec ses deux villes *Ithagouros* et *Taxila*. Le site de cette dernière cité nous est maintenant bien connu[4]. A partir du Bidaspès commençait le pays de *Pandou*, Παvδώου χώρα, dans lequel le géographe nomme quatre villes, *Labaca*, *Sagala*, appelée aussi *Euthydemia*, *Bucephala* et *Iomusa*, Λάβακα, Σάγαλα ἡ καὶ Εὐθυμηδία (lisez Εὐθυδημία), Βουκέφαλα, Ἰωμουσα[5].

Les positions de *Sagala* et de *Bucephala* sont fixées[6]. *Labaca* peut être le même lieu qu'une ville de *Lohkot* (Lavakôta en sanscrit), qui fait grande figure dans les chroniques radjpoutes parmi les cités du Pendjab[7]; mais l'emplacement de cette ville n'est pas connu d'une manière certaine. Wilford, nous ignorons sur quelle autorité, l'identifiait avec Lahôr, et M. Tod ad-

[1] *Hist. de la vie et des voyages de Hiouen-thsang*, trad. du chinois par M. Stan. Julien, p. 90, 1853; le *Si-yu-ki*, trad. par le même, t. I, p. 166, 1856.

[2] Alexander Cunningham, dans le *Journal of the As. Soc. of Bengal*, vol. XVII, 1848, p. 100 (où *Kasch* est une faute d'impression pour *Rasch*) et 485, et 2e part. p. 21; J. Abbot, *ibid.* p. 631.

[3] *Pantchanada* dans la Géographie brahmanique. Nous avons déjà fait remarquer que cette grande région n'a de dénomination générale ni dans les historiens, ni dans les géographes grecs et latins.

[4] Ci-dessus, p. 252.

[5] Lib. VII, c. 1, 46, Nobbe.

[6] Ci-dessus, p. 256 et 262.

[7] Tod, *Annals and Antiq. of the Rájasthan*, vol. I, p. 97 et 215, et *Travels in Western India*, p. 213. Il ne faut pas confondre cette place avec une ville du même nom dans le Kachmîr, dont il est fait mention dans le *Rádjataranghinî* et dans les chroniques musulmanes.

met son opinion sans l'examiner. *Iomusa* est très-probablement Djammou, place à laquelle les traditions locales attribuent une grande antiquité, et dont les chefs étaient comptés autrefois parmi les cinq grands râdjahs du nord [1].

L'attribution de la souveraineté d'une grande partie du Pendjab à une dynastie pandava est un fait d'un certain intérêt historique. On sait combien cette race de Pandou est célèbre dans les traditions héroïques de l'Inde; son importance n'est pas moindre dans l'histoire réelle. Parmi les Radjpouts du nord-ouest, les chefs de plusieurs tribus puissantes rattachaient leur origine à cette race illustre, et, dans la fluctuation des dominations politiques dont l'Inde a de tout temps présenté le spectacle, ces tribus ont élevé, à diverses époques, des souverainetés plus ou moins durables dans les pays du Gange, dans le Radjpoutana, dans le Pantchanada et jusque dans le sud de la péninsule. Un passage curieux du *Lalitavistâra* [2] prouve qu'au temps de la naissance de Çâkyamouni, c'est-à-dire plus de six cents ans avant notre ère, une dynastie pandava régnait à Hâstinapoura, sur le Gange supérieur. Trois siècles plus tard, Mégasthène, copié par Pline, parle d'un grand royaume pandava entre la Yamounâ et le Sourâchtra, royaume dont Mathourâ était probablement la capitale [3]. Selon les traditions radjpoutes, le célèbre Vikramadityâ, qui régnait à Ouddjayinî un demi-siècle avant notre ère, était un Pandava. Des Pandavas ont régné, du VIII^e^ au XII^e^ siècle de notre ère, dans l'antique Indraprastha, dont la ville actuelle de Dehli occupe le site. Aussi lit-on dans le *Harivansa,* recueil précieux des légendes historiques de l'ouest de l'Inde : « Toute cette famille des Pan-

[1] *Ferischta,* transl. by J. Briggs, vol. I, Introd. p. LXXII, et vol. IV, p. 548.

[2] Page 25 de la traduction de M. Foucaux.

[3] C'est la race de Pandou, *gens Pandæ,* dont Pline, d'après les Mémoires de Mégasthène, dit qu'elle régnait sur trois cents villes. (Ci-dessus, p. 359.)

davas, issue de Poûrou, fut illustre et prédominante[1]. » On voit ici rappelée la communauté d'origine des Paouravas et de la race de Pandou, ce qui pourrait bien mettre sur la voie d'une filiation directe entre la famille du Porus d'Alexandre, qui était un Paourava[2], et ces Pandavas que Ptolémée nous montre, après plusieurs siècles, précisément dans les mêmes provinces.

Ptolémée, poursuivant sa description, ajoute[3] : « Les territoires situés plus à l'orient (c'est-à-dire dans les parties montagneuses du Pendjab, ce qui est d'accord avec ce qu'il a dit précédemment[4]), et qui, du côté du sud, s'étendent jusqu'au mont *Vindius* (le Vindhyâ), appartiennent aux *Caspiræi*. Ces territoires renferment les villes suivantes... »

Suit l'énumération de ces villes, au nombre de dix-huit[5].

Voici les noms tels que le texte les donne :

	Longitude.	Latitude.
Salagisa	129 30	31 30
Astrassus	131 15	31 15
Labocla	128 //	33 20
Batanagra (var. *Catanagra*)	130 //	33 20
Arippara (var. *Arispara*)	130 //	32 50
Amacastis (var. *Amacatis*)	128 15	32 20
Stobalasara (var. *Ostobalasara*)	129 //	32 //
Caspira	127 //	31 15
Pasicana	128 30	31 15
Dædala	128 //	30 30
Ardone	126 15	30 10
Indabara	127 15	30 //
Liganira	125 30	29 //
Chonnamagara (var. *Chonnabarara*)	129 //	29 20
Modara, quæ Deorum	125 //	27 10
Gagasmira	126 40	27 30
Erarasa metropolis (var. *Cragausa*)	123 //	26 //
Cognabara (var. *Cognandava*)	124 //	26 //

[1] *Hariv.* t. II, p. 271, Langl.

[2] Voyez ci-dessus, p. 297.

[3] Lib. VII, c. 1, § 47.

[4] Au paragraphe 42 du même chapitre. (Ci-dessus, p. 370.)

[5] Ptolem. l. VII, c. 1, § 48 à 50.

Comme le territoire que Ptolémée a désigné sous le titre de *royaume de Pandou* s'étend au moins du Bidaspès (Djélam) à l'Hypasis (Vipâçâ ou Beïah), puisque les villes qui y sont indiquées sont situées dans cet intervalle, ce que le géographe attribue aux *Caspiræi,* quoique s'étendant au midi jusqu'au mont Vindhyâ, doit laisser en dehors les plaines du Pendjab. La disposition du pays, telle que la vue de nos cartes actuelles nous la fait connaître, présente, au midi de la vallée propre du Kachmîr, une zone de provinces montagneuses qui s'étend, dans la direction du sud-est, jusqu'au Satledj supérieur, et que la géographie moderne connaît sous l'appellation générale de *Kohistân* (ou région montagneuse) *du Pendjab.* C'est précisément cette zone montagneuse que Ptolémée (VII, 1, 42) a déjà désignée comme la région des sources des grandes rivières de la Pentapotamie, et dont il a dit, comme il le répète ici, qu'elle appartenait aux Caspiréens. Maintenant il prolonge l'empire kachmirien jusqu'à la barrière des monts Vindhyâ. Nous voyons en effet, par la chronique kachmirienne, que, peu de temps avant l'époque où Ptolémée composait son œuvre géographique, dans la première moitié du IIe siècle de notre ère, le trône du Kachmîr fut occupé par un prince valeureux, Meghavahâna, qui porta ses conquêtes au loin dans le sud [1]. L'information recueillie par le géographe est donc exacte sur ce point, comme donnée historique; malheureusement on n'en saurait dire autant de la liste géographique qui s'y rattache. Soit que la main des copistes l'ait outrageusement dénaturée, soit que les renseignements que Ptolémée employa la lui eussent transmise sous une forme déjà corrompue, cette

[1] *Râdjatar.* III, 27, sqq. Cf. Lassen, *Indische Alterthumsk.* II, p. 763 et 898. D'après la chronologie kachmirienne, restituée par M. Lassen (*op. cit.* Anh. p. XXIII), le règne de Meghavahâna tombe de l'an 110 de notre ère à 144.

longue série de noms est une des parties les plus défigurées de la Table de l'Inde. Tout ce qu'on y peut entrevoir, c'est une grande ligne itinéraire qui descend du Pendjab et vient aboutir à Mathourâ, sur la rive droite de la Yamounâ. Le nom de Mathourâ est moins altéré que beaucoup d'autres, sous la forme *Modura* que la liste lui donne, et l'épithète de *ville des dieux*, qui y est jointe, convient bien à une des places les plus saintes de l'Inde brahmanique. Au-dessus de *Modura*, *Indabara* se rapporte indubitablement à l'antique Indraprastha, nom qui dans les dialectes vulgaires se change en Indabatta, et qui devient presque Indabara dans la prononciation cérébrale de la dernière syllabe. On sait que le site d'Indraprastha est contigu à la moderne Dehli. Nous croyons également reconnaître Sthânêçvara (aujourd'hui Thanésar), place si célèbre dans les légendes héroïques de l'Inde, dans le *Stobalasara* de la liste; Bhatnaïr (pour Bhattanagara), dans *Batanagra*, et Adjamîra (aujourd'hui Adjmîr), dans *Gagasmira*. Là se bornent les identifications à peu près incontestables; les autres rapprochements que l'on voudrait tenter pour les positions intermédiaires seraient purement arbitraires [1]. *Astrassus* ressemble à l'*Atrasa* que l'Édrisi dit être une grande ville de l'empire de Kanoge [2]; malheureusement la position de cette Atrasa (en admettant que la lecture du nom arabe soit correcte) est elle-même inconnue. Ajoutons enfin que si le nom de *Caspira*, que nous voyons dans la liste immédiatement au-dessous de celui de *Stobalasara* ou Sthânçêvar, doit, comme cela semble naturel, s'appliquer à la

[1] Peut-être cependant pourrait-on encore reconnaître les deux stations de *Liganira* et de *Chonnamagara*, que Ptolémée nomme entre *Indabara* et *Modura*, la première dans la ville de Rîvarî, place située à une cinquantaine de milles vers le sud-ouest de Delhi, et qui est de temps immémorial un grand entrepôt commercial; la seconde dans la petite ville de Khammar, entre Rîvarî et Matra.

[2] T. I, p. 181 de la traduction de M. Jaubert.

capitale du Kachmîr, ce nom a été mal placé dans la série, où, du reste, il paraît avoir été introduit après coup par les anciens copistes latins [1].

L'avant-dernier nom de la liste, *Cragausa* seu *Erarasa metropolis*; est également une interpolation latine. Cette qualification de métropole, jointe à un reste de ressemblance qu'on entrevoit encore à travers la corruption du mot, nous porterait volontiers à y reconnaître l'antique et célèbre cité de Vârânâsî, qui est la Bénarès actuelle.

Après une excursion dans le bassin du Gange (SS 51-54), où nous n'avons pas à le suivre en ce moment, Ptolémée revient à l'Indus, pour en décrire le cours et faire connaître les villes qui l'avoisinent. C'est cette dernière partie qui nous reste à examiner.

A prendre la vallée de l'Indus dans son ensemble, la dimension générale que lui attribue Ptolémée n'est pas d'une trop grande inexactitude. Il met le confluent du Kophès (son Koès) avec l'Indus par le 31^{e} degré de latitude et la côte maritime par 20 degrés, attribuant ainsi à la vallée, dans cet intervalle, une longueur de 11 degrés. Sur nos cartes actuelles, l'intervalle est d'un peu moins de 10 degrés. Il est bien entendu que nous ne tenons aucun compte des chiffres absolus, mais seulement

[1] L'ancienne *Çrînagara*, capitale du Kachmîr au temps de Ptolémée, n'occupait pas le site de la Srinagar actuelle; cette Çrînagara primitive, dont la chronique kachmirienne met la fondation au temps du roi Açôka, conséquemment environ 240 ans avant notre ère (*Rádjatar.* I, 104), était située, selon M. Alex. Cunningham, qui a exploré, en 1848, les antiquités de la vallée kachmirienne, dans l'emplacement occupé aujourd'hui par le village de Pandrethân, à 4 milles (anglais) au-dessous de la capitale actuelle. (*Journal of the As. Soc. of Bengal*, vol. XVII, 1848, p. 21 et 283.) La nouvelle *Çrînagara* (la capitale actuelle) fut bâtie, cinq siècles plus tard, par le roi Pravaraséna. (*Rádjatar.* III, 357 à 364, et p. 340.) Comp. Wilson, *On the Hindu history of Cashmir*, dans les *Asiatic Researches*, XV, p. 19, et Lassen, *Ind. Alterthumsk.* II, p. 914, et Append. p. XXIV.

des mesures relatives, car Ptolémée met le confluent du Koès (Kophès) et de l'Indus par 31 degrés, et la position vraie est par 33 degrés 45 minutes. De même, la côte du Delta se trouve en moyenne sous le 24e parallèle, et Ptolémée la met sous le 20e.

Mais si l'excédant d'un degré et un quart à peu près dans la longueur totale du cours de l'Indus, depuis le Kophès jusqu'à la mer, ne dépasse pas la limite d'erreur possible sur un intervalle de plus de 300 lieues, quand des réductions d'itinéraires ne s'appuient sur aucune détermination astronomique, il n'en est pas ainsi d'une erreur dont on est frappé tout d'abord en considérant l'ensemble de la carte de l'Indus telle que Ptolémée l'a dessinée ou qu'elle a été tracée d'après ses Tables. Nous voulons parler de la position que Ptolémée donne au grand confluent des rivières du Pantchanada avec l'Indus. Ce confluent se trouve, en réalité, à égale distance du Kophès et de la côte; or, dans Ptolémée, il est marqué à 1 degré seulement au-dessous du confluent du Kophès et à 10 degrés des bouches du fleuve. Il est difficile d'imaginer par quelle étrange combinaison, ou plutôt par quelle absence de toute combinaison Ptolémée a pu arriver à un aussi monstrueux résultat; exemple frappant des erreurs presque incroyables que le géographe alexandrin a commises dans l'ajustement des matériaux qu'il avait à fondre dans ses Tables. Celle-ci a influé sur la disposition tout entière des rivières de la Pentapotamie. Ainsi le confluent du Bidaspès (Vitastâ ou Djélam) et du Sandabala (Tchandrabhâga ou Tchenab), qui est, en réalité, de 2 degrés et $\frac{1}{2}$ plus méridional que le confluent de l'Indus et du Kophès, se trouve porté, dans la Table ptoléméenne, à 1 degré et $\frac{1}{2}$ au nord de celui-ci, ce qui donne une erreur de 4 degrés dans la position relative des deux confluents. Or cette erreur est précisément égale à celle qui se trouve dans

la notation relative du confluent du Kophès et de celui des eaux réunies du Pantchanada avec l'Indus, ce qui montre bien que, dans ce mauvais agencement, qui a vicié tout le tracé du fleuve, une des deux erreurs se rattache à l'autre. Une autre conséquence a été d'augmenter d'une quantité correspondante, c'est-à-dire de 100 lieues au moins, la longueur réelle de la vallée inférieure de l'Indus, entre le grand confluent et la mer. Ptolémée avait cependant à sa disposition les journaux des compagnons d'Alexandre, qui auraient pu le prémunir contre de pareils déplacements; mais nous avons eu lieu déjà de faire remarquer que, pour aucune partie des contrées de l'Indus, il n'avait consulté ces précieux documents.

Quand les proportions générales sont tellement faussées, il est impossible que l'erreur qui affecte l'ensemble ne retombe pas sur la disposition des détails. Aussi avons-nous trouvé que, malgré la condition favorable qu'une vallée telle que celle-ci présente pour l'application des documents itinéraires dont le tracé est forcément indiqué par le cours même du fleuve, ceux que Ptolémée a insérés dans ses Tables s'appliquent très-difficilement à la conformation réelle et aux dimensions du pays. Nous essayerons cependant d'apporter un peu de lumière au milieu de cette confusion, mais sans grand espoir, nous devons le dire, d'arriver à un résultat notable.

Ptolémée parle de la partie occidentale de la vallée de l'Indus, depuis le confluent du Kophès jusqu'à la mer, comme étant sous la domination des Indo-Scythes (ou Scythes de l'Indus), et il applique à cette longue zone riveraine la dénomination d'*Indo-Scythia* (Ἰνδοσκυθία), qui, chez lui, s'étend en outre à tout le pourtour maritime compris entre le delta de l'Indus et le cours inférieur du *Namadus* ou Narmadâ [1], c'est-à-dire à la

[1] Ptolem. II, c. 1, 55-63.

Syrastrène (Sourâchtra) et à une partie du *Larice* (Lârika). Au-dessus du delta ou Patalène [1], à l'opposite de l'Indo-Scythie, et conséquemment à l'orient du fleuve, était l'*Abiria* ou contrée des Abhîrs, appellation générique sous laquelle les livres sanscrits désignent en effet les populations inférieures des pays du nord-ouest jusqu'au Sindh, et qui y est toujours en usage sous la forme vulgaire d'*Ahirs* [2]. Ces trois dénominations générales, Indo-Scythie, Patalène, Abirie, sont les seules que Ptolémée connaisse dans toute l'étendue de la vallée de l'Indus à partir du Kophès, et il n'y ajoute aucun autre détail, soit politique, soit ethnographique. L'origine du royaume indo-scythe nous est heureusement connue d'ailleurs. On sait par les livres chinois, source précieuse dont de Guignes a le premier fait connaître la valeur pour l'éclaircissement de l'histoire de l'Asie intérieure au moyen âge, on sait, disons-nous, qu'une horde nomade, d'extraction tibétaine, nommée *Yué-tchi* ou *Yé-tha* (le nom est donné sous ces deux formes), abandonna, dans le II^e^ siècle avant notre ère, le Tangout, sa contrée natale, pour aller vers l'ouest chercher de nouvelles terres; qu'après avoir séjourné pendant trente ans environ dans les pâturages de la Dzoûngarie, les Yé-tha furent contraints, par un nouveau refoulement, de pousser plus loin leur émigration; qu'ils descendirent alors, vers les années 130 à 128 avant notre ère, dans les steppes du nord du Jaxarte, et que bientôt après, franchissant ce grand fleuve, ils vinrent s'emparer, en l'année 126, des riches provinces qui avaient appartenu peu auparavant aux rois grecs de la Bactriane, entre le Jaxarte et l'Oxus; qu'ils y établirent dès lors leur domination exclusive, et que, poussant leurs conquêtes plus loin encore dans le sud, ils enlevèrent

[1] Ci-dessus, p. 325. — [2] La signification étymologique est celle de *pâtres*. (Voy. ci-dessus, p. 316.)

successivement aux dynasties de race grecque qui y avaient formé des principautés [1] la Bactriane orientale, le bassin du Kophès (notre Kaboulistân), le bassin de l'Hetmend ou *Etymander* avec l'Arachosie, et finalement toute la vallée de l'Indus avec la Syrastrène. Cette grande horde conquérante des Yé-tha, à laquelle sans doute s'étaient jointes d'autres peuplades de différente origine campées avant elle dans les pâturages de la Transoxane, se divisait elle-même en plusieurs tribus; la plus nombreuse et la plus puissante, nommée *Koueï-chouang* dans les annales chinoises, s'assujettit les autres, et donna son nom au royaume des Yé-tha. Ce sont les *Kouschans,* qui font une si grande figure dans les historiens de l'Arménie et dans les premiers chroniqueurs musulmans de la Perse. Le roi Kanischka, qui s'était converti au bouddhisme et auquel les écrivains bouddhiques de l'Inde ont rendu en célébrité ce qu'il apporta de protection à leur culte, était un Kouschan. Il régnait au commencement de notre ère, et sa domination s'étendit de la Bactriane au Kachmîr, de l'Oxus au Sourâchtra. Ces Kouschans du Pendjab et de l'Indus sont précisément les Indo-Scythes des Grecs orientaux. Dans la chronique kachmirienne, ils sont qualifiés de *Çâka* et de *Tourouchka,* deux appellations qui s'appliquent d'une manière assez vague, comme celle de *Scythes* chez les Grecs, aux populations nomades de l'Asie intérieure [2]. Il est important de se former une idée nette de ces appellations parallèles, qui, autrement, jettent une nouvelle confusion sur une période déjà si obscure de l'histoire indienne [3].

[1] Voy. ci-dessus, p. 347.

[2] La synonymie des noms de *Çâka* et de *Scythe* a été connue des Grecs dès le temps d'Hérodote; *Touroukhka* est une forme, ou plutôt une altération sanscrite du nom des *Turks.*

[3] On peut suivre l'histoire numismatique des rois çâkas, touruchkas et indo-scythes, dans le second volume des *Indische Alterthumskunde* de M. Lassen (p. 370, sqq. 809, sqq. et Beil. p. xxv), qui a repris dans ce travail sa précédente

La splendeur du royaume kouschan ou indo-scythe ne fut pas de longue durée. L'auteur du Périple de la mer Érythrée, qui écrivait cinquante ans environ après la mort de Kanichka, nous apprend que de son temps, c'est-à-dire vers l'année 80 de notre ère, la partie du territoire indo-scythe située à la droite ou à l'ouest de l'Indus était passée sous la domination de plusieurs chefs d'origine parthe qui se disputaient le pouvoir [1]. Ces princes avaient pour résidence une ville de *Minnagar*, que le Périple qualifie de métropole de la Scythie. Il serait d'un grand intérêt de déterminer d'une manière exacte l'emplacement de cette ancienne métropole scythique du bas Indus; malheureusement nous avons pour cela peu d'éléments. L'indication du Périple est assez vague. Après avoir nommé le *Barbaricum emporium*, situé, dit-il, sur la branche centrale du delta, et qui était le rendez-vous des navires étrangers, il ajoute : « Vis-à-vis de *Barbaricum* est une petite île, et en arrière de cette place, dans l'intérieur du pays, est Minnagar, capitale de la Scythie [2]. » Les marchands dont les navires avaient jeté l'ancre à *Barbari* (c'est ainsi qu'écrit Ptolémée, VII, 1, 59) remontaient le fleuve (sûrement sur des barques du pays) pour porter leurs marchandises jusqu'à *Minnayar* [3]. Ptolémée ne contribue guère à

étude *Zur Geschichte der griechischen und indoskythischen Kœnige* (1838), et y a fondu les recherches de MM. Wilson, Raoul-Rochette et Alexander Cunningham. Quant aux antécédents historiques et à la nationalité des Yé-tha, nous ne pouvons que renvoyer à notre propre mémoire *Sur les Huns blancs ou Ephthalites*, où le sujet a été examiné à fond à l'aide des documents chinois obligeamment communiqués ou revus par M. Stanislas Julien (au tome I de nos *Études de géographie ancienne et d'ethnographie asiatique*, 1850).

[1] *Periplus maris Erythræi*, § 38, dans les *Geogr. Min.* de Müller.

[2] *Peripl.* l. c.

[3] *Ibid.* § 39. — Il en est de même encore aujourd'hui. Les navires qui abordent aux ports du delta ne remontent jamais bien loin dans les terres, à cause des difficultés que les canaux du fleuve présentent aux bâtiments d'un fort tonnage; le transbordement des marchandises s'opère sur des bateaux à fond plat, qui les transportent à Haïderabâd et aux autres villes du Sindhi.

fixer cette vague indication. On trouve, il est vrai, une station du nom de *Binagara* dans sa Table du bas Indus [1]; mais, outre que le lieu n'est pas qualifié de *metropolis*, sa position, autant qu'on peut la déduire des données de la Table, paraît remonter trop haut dans le nord, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, pour s'accorder aisément, je ne dis pas avec le Périple, qui n'a rien de précis, mais avec les indications qui se peuvent tirer des documents ultérieurs.

Il semble, en effet, que la cité de *Minnagar* existait encore au VII[e] siècle, lors de l'arrivée des conquérants arabes. Leurs auteurs font mention d'une place qu'ils nomment *Manhabarèh* [2], sur la rive droite ou occidentale du bas Indus, entre Daïbal et Mansoûrah, un peu plus près de la seconde de ces deux villes que de la première [3]. Daïbal, port fameux au temps des Arabes, est la moderne Karatchî, un peu à l'ouest de la bouche la plus occidentale du Sindh, et M. Elliot a rendu très-probable la position de Mansoûrah à une petite distance au-dessus de notre Haïderabâd, près de la tête du delta : conséquemment l'emplacement du Manhabarèh devait se trouver dans la partie de la vallée du fleuve comprise entre les villes actuelles d'Haïderabâd et de Tattah. Nous sommes loin de donner comme absolument certaine cette identification de l'ancienne *Minnagar* avec la Manhabarèh des auteurs arabes, nous la donnons seulement comme très-vraisemblable, et l'emplacement approximatif qui en résulte pour Minnagar nous paraît encore le plus probable de tous ceux que l'on a proposés.

[1] Ptolem. VII, 1, 61.

[2] Le nom se lit aussi *Mandjabarèh*, *Menhabéri*, *Méhabéri*, *Manhatara*, etc. Cette diversité de lectures provient uniquement de l'omission ou de la transposition des points, source de tant de confusion dans l'écriture arabe.

[3] Ibn Haukal, dans Gildemeister, *Scriptorum arabum de rebus indicis loci*, p. 170 et 179; Al-Istakhri, *Das Buch der Länder*, p. 85; Édrisi, t. I, p. 164. Comp. Elliot, *Arabs in Sind*, p. 65, et Reinaud, *Mémoires sur l'Inde antérieurement au XI[e] siècle*, p. 240.

Si maintenant nous entrons dans le détail des localités (au nombre de quarante et une) que Ptolémée nomme dans la vallée de l'Indus, il semble qu'on y puisse reconnaître les indices de plusieurs lignes de caravanes.

Une ligne, la plus étendue, suit à l'ouest toute la longueur de la vallée, depuis le confluent du Kophès jusqu'aux approches de la côte [1].

En outre, le géographe mentionne à part, dans la partie supérieure de la même région, cinq villes qui sans doute se trouvaient en dehors de la ligne ordinaire des caravanes [2].

Il forme également un paragraphe distinct des deux places principales du delta, *Patala* et *Barbari* [3].

Une seconde ligne suit la rive orientale du fleuve, depuis les environs du grand confluent (le Pantchanada) jusqu'au delta [4].

En dehors de cette ligne, sept villes sont nommées comme appartenant aussi à l'Indo-Scythie, mais à une plus ou moins grande distance du delta du côté de l'orient [5].

Enfin le géographe indique encore, entre le grand confluent et le delta, un territoire particulier, celui des *Chathræi*, situé, dit-il, aux deux côtés du fleuve, et dans lequel il nomme six places [6].

Il a donné précédemment l'énumération des branches principales entre lesquelles le fleuve se partage avant de se jeter dans la mer, et dont l'ensemble forme le delta [7]; de même qu'il a marqué la situation des sources de l'Indus [8], et donné l'énumération des grands affluents du fleuve (*συμβολαί*), ainsi que

[1] Ptolem. lib. VII, c. 1, §§ 57-58, Nobbe.
[2] *Id. ibid.* § 56.
[3] *Id. ibid.* § 59.
[4] *Id. ibid.* § 61.
[5] *Id. ibid.* § 60.
[6] Ptolem. lib. VII, c. 1, § 64.
[7] *Id. ibid.* §§ 2 et 28.
[8] *Id. ibid.* § 26. (Voy. notre premier mémoire, p. 43, sq.)

des courants latéraux, qu'il distingue par la qualification de dérivations, ἐκτροπαί[1].

Telle est l'économie générale de la description de l'Indus dans Ptolémée.

A un point de vue d'ensemble cette distribution est certainement bien entendue, et la nomenclature topographique que Ptolémée y rattache aurait pu nous apporter d'utiles renseignements, si tout n'y avait pas été faussé d'avance par l'erreur énorme que nous avons signalée dans la proportion relative des deux parties de la vallée, au-dessus et au-dessous du grand confluent ou Pantchanada.

Pour ramener un peu d'ordre dans ce chaos, nous n'avons de secours à attendre que de la synonymie; et malheureusement nos cartes actuelles ne nous apportent de ce côté aucun élément de comparaison. Dans un pays où les villages construits en terre et en roseaux tiennent à peine au sol, et ne sont, en quelque sorte, que des habitations temporaires; où les villes elles-mêmes s'élèvent et disparaissent avec une rapidité singulière; où la conquête et les changements de dynasties ont fréquemment substitué des dénominations nouvelles aux dénominations anciennes; où il n'existe enfin, à part quelques

[1] Ptolem. l. VII, c. 1. §§ 27-28. — Cette expression, ἐκτροπή, s'applique certainement avec beaucoup de justesse à l'Indus, qui, dans une partie considérable de son cours, depuis le confluent du Kophès ou rivière de Kaboul, est presque constamment accompagné de bras latéraux souvent considérables, tels, par exemple, que le Narra, entre Larkhana et Sehvân. Mais il est douteux que Ptolémée se soit formé une idée bien nette de cette configuration de la vallée, et qu'il ait toujours distingué à propos les affluents des dérivations. Ainsi l'on ne voit pas bien clairement ce qu'il peut entendre par les expressions ἡ ἀπὸ τῆς ἐκτροπῆς qu'il emploie fréquemment. Ce qu'il désigne ainsi, ce sont sans doute des rivières ou des courants qui descendent de la région latérale et qui viennent se perdre dans les dérivations du fleuve; mais l'expression, qui lui est familière, n'en est pas moins louche et tout à fait impropre.

légendes autrefois recueillies par les auteurs arabes, aucun monument historique antérieur à la conquête musulmane, c'est-à-dire au VIII^e siècle de notre ère : dans un tel pays, disons-nous, il n'est pas surprenant que toute trace de la géographie des temps voisins de notre ère se soit effacée.

Une chose qui peut nous étonner davantage, c'est de ne pas voir figurer dans les listes de Ptolémée, c'est-à-dire dans des documents dus principalement à des caravanes de commerce, les deux Alexandrie fondées sur l'Indus par le conquérant macédonien, précisément dans le but d'en faire de grandes stations de commerce[1]. Il serait inutile de chercher la cause de ce silence; et cependant nous savons déjà que le nom d'un au moins de ces Alexandrie s'était conservé dans le pays bien longtemps encore après le temps de Ptolémée[2]. Nous avons eu lieu aussi de faire une remarque semblable au sujet de l'Alexandrie du Caucase[3].

Si les cartes actuelles ne nous apportent à peu près aucun secours pour la restitution de l'ancienne géographie de la vallée du Sindh, on pouvait espérer que les premiers historiens de la conquête arabe, plus rapprochés de la période gréco-romaine, et surtout écrivant à une époque où la nomenclature topographique du Sindhi n'avait pas éprouvé encore les changements qu'elle a subis depuis, on pouvait espérer, disons-nous, que ces vieilles chroniques musulmanes, et les histoires locales écrites depuis dans le pays même, fourniraient quelques indications. Dans cette pensée, nous avons examiné avec soin tous les documents de ce genre dont on a dû la connaissance, depuis quelques années, aux recherches et aux savants travaux de plusieurs explorateurs et de quelques orien-

[1] Ci-dessus, p. 278 et 306. — [2] Voyez Arkalanda, site de l'Alexandrie des Malliens. (Ci-dessus, p. 279.) — [3] Voyez notre premier mémoire, p. 62.

talistes, notamment du lieutenant Postans, de M. Reinaud, de M. Burton et de M. Henri Elliot, et notre peine n'a pas été tout à fait inutile. On a vu déjà quelques exemples des rapports que cette classe de documents peut offrir, dans les noms d'*Armaïel*, d'*Askalanda* et de *Manhabarèh*, rapprochés des noms historiques d'*Harmatelia*, d'*Alexandria*, de *Minnagar*. Ces rapports seraient bien plus certains encore et plus décisifs, si la géographie arabe de la région du Sindh était elle-même mieux éclaircie et mieux fixée qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Beaucoup reste à faire pour l'épuration des textes; tout ou presque tout, pour l'application au local, qui est le dernier terme de la géographie critique.

Nous essayerons néanmoins d'appliquer cette étude comparée à la table ptoléméenne de l'Indo-Scythie.

Nous suivrons l'ordre adopté par Ptolémée, tel que nous l'avons indiqué tout à l'heure : le côté droit ou occidental de la vallée, puis le côté gauche ou oriental; les stations situées au voisinage même du fleuve, et les places situées plus ou moins avant dans les terres; le delta et ses deux ports; enfin les bouches du fleuve.

Ligne de route suivant la vallée droite du fleuve, depuis le confluent du Kophès jusqu'aux approches de la côte. (Ptolem. lib. VII, c. I, §§ 57-58.)

Douze stations :

Embolima.	*Paradabathra*, seu *Pardabathra.*
Pentagramma.	*Pisca.*
Asigramma.	*Pasipeda.*
Tiauspa, seu *Tiausa.*	*Susicana.*
Aristobathra.	*Bonis.*
Azica, seu *Axica.*	*Colala.*

La seule position certaine de toute cette série est *Embolima*, le point de départ, lieu illustré par les marches d'Alexandre,

et dont le site a été retrouvé, il y a quelques années seulement, à une vingtaine de lieues au-dessus d'Attok (environ 55 milles anglais), dans une position proéminente sur la rive droite du fleuve [1]. En comparant la position assignée à *Colala,* le dernier nom de la liste, avec celles que Ptolémée donne aux différentes bouches de l'Indus, ce lieu se trouve placé sur la branche la plus occidentale du delta, à 50 minutes de la mer. Cette distance, s'il était permis de la regarder comme à peu près exacte, conduirait aux environs de Tattah. Tattah est une ville relativement moderne; mais deux localités peu distantes pourraient représenter la *Colala* du document grec : Kola ou Kâlakôt, à 3 milles de Tattah vers le sud-ouest, place très-ancienne, puisque les premiers conquérants arabes la regardaient comme l'ouvrage des dieux du pays [2]; et Hélaya, bourgade autrefois considérable, sur une hauteur qui domine la rive occidentale du fleuve à 12 ou 13 milles (anglais) au-dessus de Tattah [3]. Nous pencherions pour cette dernière identification; mais, dans tous les cas, il nous paraît assez probable que *Colala* doit avoir occupé l'un des deux sites.

Comme la distance itinéraire entre le site de *Colala* et celui d'*Embolima* est de 11 degrés (275 lieues), et que dans cet intervalle on ne trouve marquées que onze stations, il est clair que le document employé par Ptolémée y mentionnait seulement les lieux principaux. En remontant depuis Colala, le premier nom est *Bonis,* que la Table met au point de bifurcation de la bouche occidentale du fleuve et d'un bras intérieur. Les géographes arabes ont aussi connu une ville de *Bania* dans le Sindh inférieur, à une journée au-dessous de

[1] Voy. notre premier mémoire, p. 42.

[2] Mac-Murdo, *An Account of the Country of Sindh,* dans le *Journal of the Royal Asiat. Soc.* vol. I, 1834, p. 232. — [3] H. Elliot, *Arabs in Sindh,* p. 228.

Mansoûrah [1], et il semble que cette double indication pourrait convenir à Baṅna, qui est situé, en effet, au point de séparation de la Piniarî et du bras principal, à environ 25 milles anglais au-dessus de Tattah, bien que ce lieu soit sur le bord oriental de la rivière. Après Bonis, *Susicana* est très-vraisemblablement, comme l'ont pensé tous les critiques, une fausse lecture pour *Musicana*, et doit se rapporter à une ville qui joue un grand rôle dans l'histoire des marches d'Alexandre. Nous avons établi précédemment que le site, aujourd'hui ignoré, de cette ancienne capitale devait, en toute probabilité, se trouver sur les bords du fleuve à une certaine distance au-dessus de la ville actuelle de Sehvân [2]; et, en effet, l'intervalle marqué dans la Table entre *Bonis* et *Susicana* est beaucoup plus considérable que celui qui est noté entre *Colala* et *Bonis*.

La troisième station, *Pasipeda*, nous paraît devoir se rapporter à un lieu que tous les géographes arabes citent comme une ville notable sur la route de Mansoûrah à Moultân, sous le nom de *Besmeïd* [3]. Le nom ne se retrouve plus dans les cartes actuelles; mais l'indication concordante des itinéraires arabes, qui placent Besmeïd entre Roûd [4] et Moultân, à trois journées de la première de ces deux villes et à deux journées de la seconde, nous conduit à peu près à la hauteur de Mittankôt, là où les eaux réunies des rivières du Pendjab viennent se verser dans l'Indus. Il est vrai que la Besmeïd des Arabes est si-

[1] Ibn Haukal, dans le recueil de Gildmeister, p. 171 et 179; Édrisi (dont le texte porte *trois* journées), t. I de la trad. fr. p. 163.

Ci-dessus, p. 319.

[3] L'Isthakhri, *Das Buch der Länder*, ubers. von Mordtmann, p. 85; Ibn Haukal, dans Gildmeister, *Scriptor. Arab. de rebus indicis loci*, p. 179, ou dans Elliot, *Bibliographical Index to the historians of Muhammedan India*, p. 65 et 68; *Oriental Geography*, edited by Ouseley, p. 150 et 155, etc.

[4] Aujourd'hui Roda, sur la rive droite du fleuve, à une trentaine de milles (anglais) au-dessus de Bakkar.

tuée à l'orient du fleuve (à la distance d'une parasange, disent-ils); ajoutons que, parmi les stations antérieures, la même remarque paraît devoir s'appliquer à *Bonis*, et peut-être aussi à *Musicana*. Nous ne hasarderons aucune conjecture pour justifier cette anomalie, qui pourrait s'expliquer de plusieurs manières; nous nous contenterons de rappeler que cette partie des Tables est loin de présenter un ensemble assez régulier pour qu'on soit en droit d'y chercher la précision et la rigueur d'une élaboration scientifique. Une seule voie, celle des synonymies, nous est ouverte pour restituer quelques parties au moins de ces listes, et quand nous trouvons dans les itinéraires arabes, c'est-à-dire dans des documents précisément de même nature que ceux qu'a pu employer Ptolémée, des noms semblables placés dans des directions analogues, ces rapports ont, nous l'avouons, plus de poids à nos yeux que n'en sauraient avoir les contradictions, apparentes ou réelles, dans le texte de notre auteur. Nous ne voudrions pas trop généraliser notre observation; mais, dans le cas actuel, nous la croyons parfaitement fondée. Nous pourrions d'ailleurs l'appuyer de nombreux exemples, s'il en était besoin. Sans sortir de l'Inde, ni même des territoires où s'étendit la domination des rois indo-scythes, nous aurons plus tard à relever nombre de transpositions analogues dans le bassin de la Narmadâ. Sans insister davantage, nous reprenons la suite de notre examen.

Il y a peu à dire sur les autres noms de la liste, entre *Embolima* et *Pasipeda*. Si la route des marchands, dans la partie inférieure de la vallée, avait dû quelquefois passer d'une rive à l'autre, soit pour venir toucher à quelque localité importante, soit par toute autre raison, depuis *Pasipeda* jusqu'à la région du Kophès elle ne quittait plus la rive occidentale. Dans cette partie de la vallée nous ne pouvons citer aucun nom, au moins

entre le Pantchanada et le Kophès, qui réponde à ceux de la Table. Au nord du Kophès, une localité actuelle du nom de *Pendjpoûr*, située à une quarantaine de milles anglais du site d'Embolima vers le sud-ouest, pourrait bien représenter l'ancien *Pentagramma;* du moins les noms ont précisément la même signification, et les distances conviennent, ainsi que la direction.

Autres villes de la partie supérieure de l'Indo-Scythie, dans la région du Kophès (§ 56).

Ces villes sont au nombre de cinq :

Artoartar.	*Banagara.*
Andrapana.	*Codrana.*
Nasbana.	

De ces cinq villes, nous n'en voyons qu'une qui nous paraisse pouvoir s'identifier avec quelque certitude : c'est *Banagara* (pour Bana-Nagara). Banna, ou Banou, est souvent cité comme le nom d'une ville et d'un territoire de cette région, où passe une des grandes voies de communication de Kaboul à l'Indus. Il en est question dans les historiens arabes des premiers siècles de l'hégire[1], ainsi que dans les Mémoires de Baber[2]; le pèlerin chinois Fa-hian l'avait traversé en l'année 400[3]. Ce territoire, maintenant annexé aux possessions de la Compagnie, vient d'être exploré tout récemment par les officiers anglais. Il est situé au sud de Kohat, et traversé par la Khouroum. La place principale, qui a été aussi appelée *Banou,* est aujourd'hui plus communément connue sous le nom de *Dallipgahr*[4].

[1] Béladori, dans Reinaud, *Fragments arabes et persans relatifs à l'Inde,* p. 184.

[2] *Memoirs of Baber,* p. 159, etc. Comp. Rennell, *Memoir of a Map of Hindoostan,* p. 114; 1793.

[3] *Foe-koue-ki,* p. 96; Reinaud, *Mémoire sur l'Inde,* p. 109.

[4] *General Report on the administration of the Punjab,* 1849-1851. London, 1854, in-f°, p. 13.

Route du bas Indus, à l'orient du fleuve (§ 61).

Neuf places sont nommées dans ce paragraphe; elles sont ainsi énumérées, en descendant du nord au sud :

Panasa.	*Parabali.*
Budæa.	*Sydrus.*
Naagramma.	*Epitausa.*
Camigara.	*Xoana.*
Binagara.	

La Table assigne à *Panasa* la première station de cette liste, une position d'un degré plus méridionale que le confluent du Zadadros et de l'Indus, c'est-à-dire du Pantchanada. Mais comme nous savons que, par suite de l'étrange déplacement de ce confluent dans ses Tables, tant en latitude qu'en longitude, Ptolémée a prodigieusement exagéré la longueur réelle de la partie de la vallée comprise entre le Pantchanada et la mer (sa carte lui donne une étendue linéaire de 16 degrés à l'ouverture du compas, au lieu de 6 degrés environ), il est clair qu'on ne peut tirer aucune induction précise de cette indication; tout ce qu'on en peut conclure, c'est que l'itinéraire employé ici par Ptolémée venait aboutir à une certaine distance au-dessous du grand confluent (là peut-être où il se rejoignait à l'autre route), conséquemment en deçà de *Pasipeda* (Besmeïd) et de l'Alexandrie des Malliens, que nous savons avoir été située au confluent même[1]. C'est tout ce que nous pouvons dire de l'emplacement de *Panasa,* à moins qu'on ne veuille retrouver un reste d'analogie entre ce nom et celui d'*Osanpour,* sur la gauche de la rivière, à 21 milles anglais au-dessous de Mittankôt. *Budæa,* qui vient ensuite, est très-probablement le même lieu qu'un fort de Boûdhyah ou Boûdhpour

[1] Ci-dessus, p. 277.

mentionné, dans la partie supérieure du Sindh, par les chroniques arabes de la conquête[1]. La position précise de cette place n'est pas connue; on voit seulement qu'elle devait être située entre Alôr et Mittankôt.

Nous n'avons rien à dire de *Naagramma*. Il ne serait pas impossible que *Camigara*, qui vient ensuite, ne fût autre chose que la ville même d'Arôr, qui devint plus tard si célèbre, et dont les ruines se voient encore à 4 milles de Rorî vers le sud-est[2]. Nous apprenons du lieutenant Wood[3] que les ruines d'Arôr sont aussi connues dans le pays sous le nom de *Kaman*. Kaman, sous sa forme indienne, serait Kamanagara, qui ressemble beaucoup au *Camigara* de Ptolémée.

Après Camigara, nos documents actuels ne nous fournissent aucun éclaircissement sur les cinq derniers noms de la série, parmi lesquels se trouve en premier lieu celui de *Binagara*. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, cette station, que l'on a été naturellement porté à identifier avec la *Minnagara* du Périple, selon toute apparence en était très-éloignée[4]. Peut-être la dernière partie de l'itinéraire, de *Camigara* à *Xoana*, suivait-elle, non la branche principale du fleuve, celle qui cou-

[1] H. Elliot, *Arabs in Sindh*, p. 215, sqq. — Il y a une confusion fréquente entre ce fort de Boûdhpour et le pays de Boûdhya, ou Bodh, canton montagneux qui répond à une partie au moins du Sévistân actuel, à l'ouest de Mittankôt. Nous l'avons déjà dit : toute la géographie arabe du Sindh est encore à débrouiller; mais il serait nécessaire avant tout, pour mener à bien cette tâche assez difficile, d'avoir une bonne carte topographique de la vallée, et non pas seulement des esquisses nécessairement très-incomplètes, telles que le sont nos cartes actuelles. Jusque-là, toutes les recherches de géographie comparée ne sont forcément que des études provisoires. Il serait bien nécessaire aussi que les ruines et les sites abandonnés dont la vallée est semée fussent explorés avec soin, et que les traditions locales qui s'y rattachent fussent recueillies.

[2] Al. Burnes, *Memoir on the Indus*, dans le *Journ. of the Geograph. Soc. of London*, vol. III, 1833, p. 134. (Voy. ci-dessus, p. 309, sqq.)

[3] *Journey to the source of the river Oxus*, p. 50. Lond. 1841, in-8°.

[4] Ci-dessus, p. 386.

vrait à l'ouest la grande île *Prasiane* de Pline[1], mais bien le bras oriental, aujourd'hui desséché en partie, mais considérable alors[2].

Villes de l'Indo-Scythie situées dans l'intérieur du pays, à l'orient du bas Indus (§ 60).

Ces villes, au nombre de sept, sont marquées dans cet ordre en partant du nord :

Xodrace.
Sardana, seu *Surbana.*
Axumis, seu *Auxumis.*
Asinda.
Orbadari, seu *Ordabari.*
Theophila.
Astacapra, seu *Astacampra.*

Une des deux extrémités de cette ligne est fixée d'une manière certaine par la position d'*Astacapra*, le dernier nom de la liste, sur la côte orientale du Goudjérât. Les indications seules de Ptolémée auraient été fort insuffisantes pour nous faire retrouver ce site important; heureusement la situation en est parfaitement déterminée par le Périple[3]. C'était un poste situé au fond du *sinus Barygazenus*, près d'un cap (*Papice Promontorium*) qui faisait face à l'embouchure du *Namnadius* ou Narmadâ, conséquemment au milieu même de la côte orientale de la Syrastrène, ou Goudjérât, sur le golfe de Kambaye.

[1] Ci-dessus, p. 312.

[2] *Hist. nat.* VI, xx (23), p. 315.

[3] *Maris Erythr. Periplus*, §§ 41 et 43, Müller. M. Müller, dans ses notes sur cette partie du Périple (t. I des Petits Géographes grecs de la collection Didot, 1855, p. 290; cf. sa carte, pl. XIV de l'Atlas), a fait une fausse application du nom, qu'il a porté sur sa carte à près d'un demi-degré trop au sud. Les indications très-claires et très-précises du Périple, aussi bien que ses distances et les circonstances mêmes du local, ne laissent aucun doute possible à cet égard. L'île *Bæones* (aujourd'hui Péram), les rochers et les brisants si bien indiqués par l'ancien portulan, existent sur ce point et ne se trouvent que là. (Cf. J. Mac Cluer, *Description of the Coast of India*, p. 50, Lond. 1806, in-4°, et Horsburgh, *Mers de l'Inde*, trad. par Le Prédour, t. II, p. 89. Paris, 1856, in-4°.) — Le *Papice Promontorium* est la pointe que la côte du Goudjérât projette précisément sous l'île Péram, vis-à-vis de l'embouchure du *Namnadius* ou *Namadus* (la Narmadâ, vulgairement Nerbadda).

Le Périple distingue le golfe en deux parties : la partie méridionale, jusqu'à l'embouchure de la Narmadâ, où était située *Barygaza* (Barotch), portait le nom de *sinus Barygazenus;* la partie septentrionale, jusqu'à l'estuaire du *Mais* ou *Mophis* (Mahî) est seulement désignée par l'expression l'*autre golfe*, *ἕτερος κόλπος*. Or précisément dans la situation indiquée, à 8 milles (anglais) au nord du cap, se trouve une place de commerce importante, la seule de toute cette côte, qui fut autrefois le port de la cité royale de Vallabhî[1] : ce port, appelé *Goghèh*, répond, sans aucun doute, à l'*Astacapra* ou *Astacampra* de Ptolémée et du Périple[2], *prope Promontorium Papicen.* Astacapra (ou Astacampra) est bien un nom de forme indienne. La première partie du mot, *asta*, désigne l'ouest en sanscrit, ce qui convient à la situation du lieu sur la côte occidentale du golfe; la dérivation de *capra*, ou *campra*, est incertaine, peut-être parce que le nom fut inexactement transcrit par les marins grecs. *Pâpika*, qui signifie en sanscrit *mauvais*, était une dénomination convenable aux abords dangereux du cap[3].

Naturellement, les autres noms de la série, dont *Astacapra* est le dernier terme, appartiennent à la même région. Le nom qui précède celui d'Astacapra, *Theophila*, doit être, selon la juste remarque de M. Lassen, la traduction grecque d'une dénomination indigène. M. Lassen suggère celle de Sardhaour, qui,

[1] *Ayeen Akbery*, II, p. 64, in-8°; Mac Cluer, mémoire cité, p. 51; Walter Hamilton, *Descr. of Hindostan*, I, p. 675, etc.

[2] Les anciennes éditions du Périple, d'après l'unique manuscrit qui leur a servi de type, portent Ἀσλάχαμπρα. On a introduit dans les éditions récentes Ἀσλάκαπρα, d'après Ptolémée; mais cette correction est tout à fait arbitraire. On aurait pu avec autant de raison corriger Ptolémée d'après le Périple; le mieux est de conserver les deux leçons.

[3] M. Lassen a le premier suggéré cette dérivation; mais nous regrettons d'avoir à ajouter que le savant auteur des Antiquités de l'Inde a complétement dénaturé la géographie de cette partie du Périple. (*Indische Alterth.* III, 1857, p. 65, sq. et 142.)

dans sa forme sanscrite (Sourâdâra), signifie *adoration des dieux*[1]. Sardhaour est située dans une vallée des monts Révata, si célèbres dans les légendes du vichnouïsme, au centre même du Goudjérât; sa situation, par rapport à Goghèh, s'accorde avec celle de Théophila par rapport à Astacapra. Nous adoptons donc très-volontiers cette identification.

L'examen des noms suivants nous montre qu'il faut les chercher dans la direction du nord, en longeant le fond du golfe de Kotch et le côté oriental du Rann. C'est certainement dans cette direction que se trouvait *Ordabari*, nom bien connu dans l'antiquité sanscrite, quoique l'investigation, jusqu'à présent très-incomplète, de l'archéologie locale du Râdjasthân n'en ait pas fait retrouver la correspondance précise. Pline nomme également les *Odomboeræ* (*Odoumbara* est une race royale dans le *Harivança*[2]) à côté des *Horatæ*, c'est-à-dire de notre Sourâchtra ou Goudjérât[3]; il y a grande apparence que l'*Ordabari* de Ptolémée était le lieu principal du territoire de cette tribu. Dans une des inscriptions votives des stoûpas bouddhiques de Bhilsa, récemment publiées par M. Al. Cunningham[4], *Oudoubara-ghârya* est mentionné comme le lieu d'habitation d'un des pèlerins qui étaient venus apporter leur offrande au temple du Çâkyamouni. Ce nom peut appartenir ou à une localité ou à un canton; la finale *ghârya* indique la proximité des montagnes, sans aucun doute de l'Ârâvalî. *Asinda* pourrait se retrouver à Sidhpour (Siddhapoûra), ville située sur la Sarasvatî, qui descend de l'Ârâvalî pour venir se perdre dans le fond du golfe de Kotch; et l'on pourrait aussi reconnaître *Axumis* dans Sommî, place considérable et résidence d'un radjâh, située plus bas près de la même rivière. Les deux

[1] *Ind. Alterth.* III, p. 143.
[2] *Hariv.* I, p. 123, Langl.
[3] Ci-dessus, p. 357.
[4] *The Bhilsa Topes.* Lond. 1855, in-8°.

derniers noms de la liste, *Sardana* et *Xodrace*, nous portent, selon toute probabilité, dans la direction de la Lounî, qui débouche dans l'angle nord-est du Rann.

Les Indo-Scythes avaient eu encore sous leur domination, en dehors du Goudjérât, une partie au moins de la riche province de Mâlava, avec sa capitale Ouddjayinî (*Ozene* des Grecs), ainsi que les contrées montueuses que couvre l'extrémité occidentale du Vindhyâ (*Vindius Mons*) et qu'arrose la moitié inférieure de la Narmadâ (*Namadus*, ou *Namnadius*). Ptolémée énumère les localités principales de cette grande région (§§ 62 et 63), qui se trouvera comprise dans l'étude que nous consacrerons à l'Inde méridionale; puis il remonte au nord-ouest pour se rapprocher de nouveau du bassin moyen de l'Indus. Il nomme dans cette direction d'abord les *Pulindæ*, avec l'épithète *agriophagi;* puis, dans la vallée même de l'Indus, les *Chathræi* (§ 64). *Poulinda*, dans l'ethnologie indienne, est une appellation générique qui désigne les tribus barbares des forêts et des montagnes, particulièrement celles du Vindhyâ occidental et de l'Ârâvalî[1]. Les *Chathræi* nous sont déjà connus par les historiens d'Alexandre, et nous avons eu occasion, en analysant les marches du grand conquérant[2], de signaler la vaste extension de cette race dans tout le nord-ouest de l'Inde, où Arrien les mentionne sous le nom de *Kathæi*, qui représente la prononciation du mot dans les dialectes prâcrits ou vulgaires. Le livre de Manou, qui les range parmi les tribus dégradées, les fait descendre du mélange impur des femmes kchatriyâ et des Çoûdras[3]: en d'autres termes, c'était une race mixte, issue du mélange des Âryas brahmaniques et des abo-

[1] *Vishnu Pur.* p. 127; *Raghavansa*, XVI, 32, Stenzler; *Hêmatchandra*, 934, p. 174, Bœhtl. *Amarakôcha*, II, 10, p. 233, etc.

[2] Ci-dessus, p. 259.

[3] *Manava-Dharma-Sastra*, X, 12, 16, etc.

rigènes. C'est une de leurs branches qui, plus tard, étant devenue prépondérante dans le Goudjérât, donna à cette grande péninsule le nom de Kattivar, qu'elle garde encore dans le pays. Quant aux bourgades, au nombre de six, que Ptolémée énumère sur le territoire de ses *Chathræi* (*Nigramma*, *Antachara*, *Sudasanna*, *Syrnis*, *Patistama*, *Sinapatinga*), ce serait une recherche sans intérêt comme sans résultat de leur vouloir trouver aujourd'hui des synonymies sur le terrain. Il semble que leur emplacement général a dû être dans la partie septentrionale du Tharr, ou désert à l'orient de l'Indus, dans la direction du Pantchanada ou grand confluent des rivières du Pendjab.

Pour terminer la revue de l'Indo-Scythie de Ptolémée, il nous reste à mentionner sa description du delta. Nous n'aurons pas à nous y arrêter longtemps.

Les indications de Ptolémée se bornent à deux points : les villes du delta et le nombre des bouches du fleuve, ainsi que leurs noms.

« Dans les îles que les branches du fleuve forment à son embouchure, il y a, dit-il, deux villes, *Patala* et *Barbari*[1]. »

Nous croyons avoir fixé d'une manière tout à fait certaine, dans une discussion précédente[2], le site de *Patala* sur l'emplacement de la ville actuelle d'Haïderabâd; nous n'avons pas à revenir sur ce point.

La position de *Barbari* est évidemment déplacée dans la Table de Ptolémée. Comme station maritime, *Barbari* devait nécessairement être au sud de la tête du delta, et la latitude qui lui est assignée la porte au contraire de $1° \frac{1}{2}$ au nord de Patala[3]. Le célèbre Érasme, premier éditeur du texte grec (1533), cho-

[1] VII, 1, § 59.

[2] Ci-dessus, p. 326 et suiv.

[3] Patala.. 112° 50′ longit. 21° 0′ latit.
Barbari. 113° 15′..... 22° 30′.

qué sans doute de cette absurdité, transporta les positions relatives en donnant à Patala 24° de latitude ($\overline{\kappa\delta}$), au lieu de la leçon commune 21° ($\overline{\kappa\alpha}$). Érasme avait ici pour lui le fait et le bon sens, mais il avait contre lui les textes [1]; aussi sa correction n'a-t-elle été suivie par aucun des éditeurs subséquents. Ceux-ci, en effet, trouvaient la position de *Barbari* indiquée au nord de *Patala*, non-seulement en cet endroit du septième livre où il est question des îles du delta de l'Indus, mais encore, et d'une manière tout à fait explicite, dans le huitième livre, où Ptolémée récapitule, région par région, les places dont il regardait la position en latitude comme déterminée par l'observation des plus longs jours solsticiaux. Ici, en effet [2], le plus long jour est marqué, pour *Patala*, de 13 heures $\frac{4}{12}$ moins quelque chose, et pour *Barbari* de 13 heures $\frac{5}{12}$, ce qui porterait bien la seconde de ces deux places à 1° $\frac{1}{2}$ pour le moins au nord de la première. La faute vient donc des données fondamentales, et non de la plume des copistes. Quand on voit à quel point sont erronées les prétendues observations de la longueur des jours rapportées dans ce chapitre, on reste convaincu qu'elles ont été pour beaucoup dans l'étrange déformation que la carte de Ptolémée fait subir à l'Inde. C'est un point sur lequel nous aurons plus tard à revenir.

Il n'est pas étonnant qu'une position si mal définie ait été diversement identifiée. D'Anville [3] voudrait la retrouver à Dévil-Sindi, ou Karatchî, ce qui est impossible, comme on le verra tout à l'heure: Alexandre Burnes, et M. Carl Ritter après

[1] La correction d'Érasme lui avait-elle été fournie par son manuscrit? C'est ce qu'on ne saurait dire, puisque ce manuscrit a disparu, ou du moins qu'on en a perdu la trace. Il est regrettable que l'édition de M. Wilberg, particulièrement recommandable par la collection des variantes, se soit arrêtée au sixième livre.

[2] Lib. VIII, *Asiæ tab.* x (c. 26, §§ 10-11, Nobbe).

[3] *Antiquité géographique de l'Inde*, p. 39, 1775.

lui[1], la cherchent à Ritchel, ce qui est plus conforme aux données anciennes; enfin M. Henri Elliot, le savant et regrettable auteur de l'ouvrage que nous avons souvent cité sur l'histoire des Arabes du Sindhi, croit retrouver *Barbari* à Bambhora[2]. Ce rapprochement saisit l'esprit tout d'abord et paraît d'une convenance parfaite. Bambhora, située à mi-chemin à peu près entre Karatchî et Tattah, sur l'ancienne branche que reconnut Alexandre et d'où partit la flotte conduite par Néarque[3], a été longtemps la ville la plus considérable du bas Indus; l'étendue des ruines atteste encore sa grande importance[4], et enfin le nom même n'est pas sans quelque rapport avec la dénomination grecque de l'antique *Emporium;* mais en y regardant de plus près on est contraint d'y renoncer. Si relâché que soit Ptolémée dans l'arrangement de ses matériaux, il est pourtant bien clair, par la comparaison de ses notations de longitude, que, dans sa pensée, *Barbari* devait être situé très-loin à l'est de la bouche occidentale de l'Indus. On pourrait passer outre, néanmoins, et ne voir encore ici qu'un des renversements si fréquents dans les Tables; mais l'indication concordante du Périple apporte à cet égard un témoignage d'un tout autre poids. Lorsqu'un document nautique si précis, si minutieusement exact dans la généralité de ses descriptions et de ses indications, nous dit que le port de *Barbarice* était situé sur la branche centrale[5], il nous paraît de toute impossibilité de

[1] A. Burnes, *Voy. à Boukh.* trad. fr. t. I, p. 78; C. Ritter, *Erdkunde*, t. V, 1835, p. 475.

[2] H. Elliot, *Arabs in Sind*, p. 95.

[3] Ci-dessus, p. 329, sqq.

[4] Mac-Murdo, *On the river Indus*, dans le *Journal of the Asiat. Soc.* vol. I, 1834, p. 25; H. Elliot, *op. cit.* p. 95, etc.

[5] Ἐπὶ δὲ οὗτος ὁ ποταμὸς ἔχει στόματα, λεπὶ δὲ ταῦτα καὶ τεναγώδη, καὶ τὰ μὲν ἄλλα διάπλουν οὐκ ἔχει, μόνον δὲ τὸ μέσον, ἐφ' οὗ καὶ παραβαλάσσιον ἐμπόριόν ἐστιν Βαρβαρικόν. (*Periplus maris Erythr.* § 38, Müller, *Geographi græci minores*, vol. I, 1855, p. 287.)

reporter cette indication positive à la branche qui formait, à l'ouest, le côté extrême du delta. Le site de Bambhora se trouve donc forcément écarté. S'il nous était permis à notre tour de hasarder une conjecture, nous nous arrêterions, non pas à Ritchel, avec Burnes (ou plus exactement Manorah), mais un peu plus à l'est encore, à Bender Vikkar, sur une bouche voisine, la Hadjamarî, qui a été aussi à plusieurs époques le principal débouché du fleuve. Le nom de *Ghorabarî*, sous lequel les gens du pays désignent aussi Vikkar [1], vient, selon toute apparence, du canal même sur lequel la ville est située; mais comme les éléments de ces noms sont purement indiens [2], conséquemment antérieurs à la domination arabe, le nom lui-même peut être ancien, et il ne serait nullement impossible que les navigateurs grecs en eussent formé leur dénomination d'*Emporium Barbaricum*.

La prodigieuse instabilité de la région des bouches du Sindh est aussi ce qui explique les différences que l'on trouve dans les auteurs, tant de l'antiquité que des temps modernes, sur le nombre, l'importance et les noms des bouches du fleuve. Nous avons vu que les reconnaissances d'Alexandre, ne tenant aucun compte des branches intermédiaires, ne signalent que deux bras formant les côtés extrêmes du delta; cette notion se maintint durant plusieurs siècles. C'est celle qu'on trouve dans Strabon et dans le poëme géographique de Denys le Périégète [3].

[1] Voy. Thornton, *Gazetteer of the countries adjacent to India on the North-West*, vol. II, p. 284, 1844.

[2] *Ghora*, *Ghara*, etc. sont les prononciations diverses d'un nom qu'on trouve appliqué à plusieurs rivières du bassin du Sindh, notamment à deux des branches du Delta, dont une un peu à l'est de Vikkar, où elle envoie la Hadjamarî : c'est sûrement une forme du sanscrit *sagara* dans les dialectes vulgaires. *Varî*, qui vient également du sanscrit *var*, « eau, » forme la terminaison de plusieurs des noms des bouches de l'Indus.

[3] Strab. XV, p. 701; Dionys. Perieg. v. 1092.

Ptolémée et l'auteur du Périple, travaillant sur de nouvelles relations, donnent à l'Indus sept embouchures [1], le premier sans indiquer de distinctions entre elles, le second n'en désignant qu'une seule, celle du milieu (*μόνον τὸ μέσον*), comme accessible aux navires. Plus tard, les auteurs arabes ne distinguent de nouveau que deux embouchures principales [2]; et enfin, de nos jours, les reconnaissances hydrographiques en comptent jusqu'à onze, ou même davantage, mais variant pour ainsi dire, d'année en année, de largeur et de profondeur [3].

Les noms donnés dans Ptolémée aux sept bouches du fleuve sont les suivants, en s'avançant de l'ouest à l'est :

Sagapa.
Sinthus.
Aureum ostium (Χρυσοῦν στόμα).
Chariphum.
Saparages.
Sabalassa.
Lonibare.

La nature mobile du delta ne permet guère, on le conçoit, d'appliquer au local actuel la suite régulière de ces noms; néanmoins, il est possible encore d'y reconnaître et d'en fixer quelques traits principaux.

Et d'abord il ne saurait y avoir d'hésitation sur la première branche, la branche occidentale, que Ptolémée appelle **Σάγαπα.** C'est un trait trop bien déterminé de la configuration du delta pour qu'aucune confusion soit possible. C'est la branche même explorée autrefois par Alexandre, celle qui enveloppait l'île *Cilluta.* Cette branche se détachait de l'artère principale un peu au-dessus de la ville actuelle de Tattah,

[1] Ptolem. VII, c. 1, § 2; *Peripl. maris Erythr.* § 38, *supra cit.*

[2] Voy. Reinaud, *Mém. sur l'Inde antér. au XI^e siècle*, p. 215.

[3] Alex. Burnes, *Memoir on the Indus* (1831), dans le *Journ. of the London Geogr. Soc.* vol. III, p. 114, sqq. ou la trad. fr. de son *Voyage à Boukh.* t. I, p. 208; Carless, *Survey of the delta of the Indus*, 1837, dans le *Journal of the Geogr. Soc.* VIII, p. 328, sqq. etc.

pour se porter droit à l'ouest. Qu'elle conservât son importance au temps de Ptolémée et du Périple, c'est ce que prouvent la fondation et la longue existence sur ses bords de la ville maritime de Bambhora, contemporaine de la domination arabe. Les chroniques du Sindh la désignent sous le nom de *Sagara* [1], et le nom a survécu à la ruine même de cette bouche du fleuve [2]; car le courant qui occupe encore une partie du vieux lit, et qui vient déboucher dans l'ancien estuaire, garde le nom de *Garrah*. Il résulte de ces rapprochements que le nom de *Sagapa* dans Ptolémée est un mot altéré, soit par les mémoires mêmes que suivait le géographe, soit par ses propres copistes; et, en second lieu, que c'est faute d'avoir reconnu l'indubitable identité de l'ancienne branche de Bambhora avec la première bouche du Sindh dans l'antiquité, qu'on a identifié le *Sagapa stoma* avec la branche aujourd'hui nommée *Pittî*, celle-ci n'étant devenue la plus occidentale des embouchures du fleuve que depuis le dessèchement partiel du Sagara de Bambhor [3]. La Pittî paraît, du reste, avoir été de tout temps un des grands déversoirs du fleuve : c'est indubitablement le *Sinthus* de la Table ptoléméenne.

Il n'y a donc pas de doute sur l'application des deux premiers noms; il ne peut y en avoir non plus sur les deux der-

[1] *Aldjâib-al-Makhloûkât*, cité par Mac-Murdo dans un de ses mémoires sur l'Indus, *Journal of the Royal Asiatic Society*, vol. I, 1834, p. 29. — Maçoudi, cité par M. Reinaud (*Mémoire sur l'Inde*, p. 215), Albiroûni et d'autres auteurs arabes (H. Elliot, *Bibliographical Index to the historians of Muhammedan India*, p. 31), parlent d'une branche orientale du Sind appelée aussi *Sagara* (peut-être l'Old Gorah de la carte de Burton), qu'il faut se garder de confondre avec celle de Bambhora.

[2] Il paraît que cette ancienne branche de Bambhora s'est obstruée dans sa partie supérieure vers le x^e^ siècle.

[3] La Pittî vient déboucher à quelques milles seulement au sud de la crique de Garrah, mais elle s'en éloigne beaucoup dans l'intérieur du delta, où elle décrit un vaste coude. Elle se détache de l'Indus un peu au-dessous de Tattah, sous le nom de Baggar.

niers, le *Sabalassa* et le *Lonibare*. Quoique ces deux embouchures aient cessé depuis longtemps de recevoir le volume d'eau que le fleuve leur envoyait originairement, on peut encore juger par leur aspect actuel de ce qu'elles furent autrefois. Elles sont appelées aujourd'hui le *Sir* et la *Kori*. Cette dernière, qui est la plus orientale, est aussi connue sous le nom de *Lounî*[1], qui garde sans altération l'appellation recueillie par Ptolémée.

Restent donc les trois noms intermédiaires, le Χρυσοῦν στόμα, ou « Bouche d'or, » le Χάριφον et le Σπαράγης. Pour ceux-ci, nous croyons qu'il serait inutile de chercher une application rigoureuse; mais cette lacune est heureusement sans importance.

Nous voici enfin au terme de cette longue étude du bassin de l'Indus. La vaste étendue des territoires arrosés par ce grand fleuve et par ses affluents, la diversité des documents que nous avons dû analyser, l'intérêt historique et géographique que les marches d'Alexandre ont jeté sur ces contrées, le grand nombre de problèmes inéclaircis ou, qui pis est, mal expliqués, que nous a présentés le cours de notre travail, lui ont donné beaucoup plus de développement que nous ne l'aurions voulu. Nous sommes loin de croire néanmoins que sur tout et partout nous ayons dit le dernier mot; bien des points encore obscurs, et sans doute plus d'une erreur dont l'attention la plus soutenue n'aura pu nous garantir, seront reconnus à mesure que des investigations plus complètes pourront être faites dans le pays.

[1] Mac-Murdo, dans le *Journal of the Roy. As. Soc.* I, p. 40. — Tod (*Annals of Rájasthan*, vol. II, p. 295) fait connaître l'origine de cette dénomination de *Lounî*, ou *Lônî*, appliquée au large estuaire que les cartes nomment plus communément Korî.

De bonnes études locales seront toujours la meilleure et la plus ferme base de la géographie comparée, et toute notre ambition serait d'avoir facilité les recherches ultérieures par une élaboration attentive des matériaux acquis.

Deux régions nous restent à parcourir pour terminer notre examen de l'ancienne géographie de la Péninsule : le bassin du Gange et l'Inde méridionale. Le sujet devenu moins complexe, au moins pour la première de ces deux régions, va nous y permettre une marche plus rapide.

(Les trois morceaux qui devaient se trouver ici en appendice seront placés à la suite du dernier mémoire.)

MÉMOIRE

SUR

L'INSCRIPTION DE LOMAREC,

PRÈS AURAY, EN BRETAGNE,

PAR M. LE V^te^ HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

I.

Dans une notice dont l'Académie des inscriptions et belles-lettres a bien voulu entendre la lecture, j'ai indiqué et rangé par ordre de date les anciens manuscrits d'Angleterre où l'on peut le mieux étudier la langue des peuples bretons.

Je viens aujourd'hui faire connaître à l'Académie et tenter d'expliquer une inscription découverte, il y a deux ans, dans un de nos départements de l'Ouest.

Au mois d'octobre 1855, la classe d'archéologie de l'Association bretonne, réunie à Brest, eut communication de plusieurs inscriptions tumulaires relevées par un de ses membres. La plus remarquable était écrite en capitales rustiques romaines. L'auteur de la découverte disait l'avoir lue sur la paroi d'un cercueil en granit conservé dans la chapelle de Saint-André, au village de Lomarec, département du Morbihan; mais il

exprima le regret de ne pouvoir l'expliquer, et, depuis qu'il l'a publiée, personne n'a encore pu la traduire [1].

Voulant constater avant tout l'existence de l'inscription, je me suis rendu au lieu indiqué, et j'ai pu juger par mes propres yeux de l'exactitude des renseignements donnés à ce sujet.

Le cercueil est placé à gauche de l'autel, du côté de l'évangile, à l'angle nord-est du chœur; il est scellé dans le mur même de la chapelle et enfoncé en terre à une profondeur d'environ $0^m,20$. Le bloc de granit où on l'a creusé présente une longueur de $2^m,07$ à l'extérieur, et de $1^m,88$ à l'intérieur; il va s'élargissant de bas en haut, de manière à offrir une cavité de $0^m,15$ de largeur au pied, et de $0^m,47$ au sommet. Sa profondeur moyenne est de $0^m,35$. A la partie inférieure on remarque une petite excavation circulaire formant égout du dedans au dehors; à la partie supérieure, au fond du tombeau, à l'endroit où devait reposer la tête, tournée vers l'autel, est gravée une croix à branches égales, de $0^m,23$ de haut sur $0^m,23$ de large, dont la figure est celle d'un I majuscule romain coupé transversalement par un autre I. Sur la paroi intérieure du côté gauche, scellé dans le mur, on lit :

IRHAEMA ✝ INRI

Les caractères de cette inscription ont en moyenne $0^m,10$ de haut sur $0^m,005$ de large et $0^m,01$ de profondeur. Le *fac-simile* ci-joint en donne, du reste, une idée très-exacte [2]. Le couvercle du sarcophage a dû pendant longtemps la dérober aux regards. Aujourd'hui ce couvercle n'existe plus; il a été

[1] *Bulletin archéolog. de l'Association bretonne* (Rapp. de M. Ch. de Keranflech, auteur de la découverte), vol. V, p. 238. Paris, Victor Didron, rue S^t^-Dominique, n° 23.

[2] Je le dois à l'obligeance de M. de Keranflech.

brisé. Le tombeau lui-même a été endommagé par le temps; le rebord extérieur est tout usé. La paroi intérieure qui porte l'inscription est en meilleur état de conservation; on y remarque seulement une fissure déjà fort ancienne, produite sans doute par le tassement de la muraille. Quant aux restes du mort, ils sont tombés en poussière. Je ne m'arrêterais pas à faire remarquer que le peuple prétend que c'étaient les reliques de l'apôtre saint André, patron de la chapelle, si la croyance populaire, toute puérile qu'elle est, n'attestait la vénération séculaire dont la tombe est l'objet. Elle est telle que les mères bretonnes, de temps immémorial, y apportent leurs petits enfants malades de la coqueluche et les y couchent pour les guérir, ne doutant pas qu'elles ne leur donnent ainsi pour berceau le tombeau d'un saint, d'un disciple de Jésus-Christ.

Chose bien curieuse, quoiqu'elle ne soit pas sans précédents, la tradition qui fait remonter ce sarcophage au temps des apôtres n'a point fait sourire la science. Les archéologues les plus compétents ont été frappés de la physionomie de l'inscription; ils n'hésitent pas à la croire fort ancienne, et même à la faire remonter jusqu'au v^e^ ou au vi^e^ siècle. Les caractères, en effet, sont ceux qu'on voit sur les monnaies armoricaines de l'époque mérovingienne expliquées par M. Lenormant et publiées par M. de Saulcy dans la *Revue numismatique*. L'*I*, l'*N*, l'*M* et l'*R* pattée, l'*A* sans traverse, sont identiquement les mêmes sur deux tiers de sous d'or portant, avec le nom de Justin I^er^, mort en 527, les mots *Victoria acc.*, le monogramme *Arm.* et *comob* à l'exergue. L'*H* et l'*E* sont reproduits non moins exactement sur une monnaie de Childebert et de Chramn, où les lettres *R* et *A* réunies donnent tout à fait la figure du mot *RA* de notre inscription, comme la syllabe *in* du *Justinus* des autres pièces celle de notre *in*, et la syllabe *ri* de *Victoria* celle de notre dernier

mot[1]. Au premier moment, on est tenté de se
une date aussi reculée que le v^e^ ou le vi^e^ siècl
porté à voir dans les deux mots *in* et *ri* (que j'
à l'heure) l'abréviation connue du *titulus crucis :*
rex Judæorum, abréviation qui ne paraît pas rem
En effet Gretzer, pourtant si complet, ne l'indi
M. Edmond Le Blant ne l'a pas remarquée d
reculées dont il relève les inscriptions. Un d
dont l'attention a été particulièrement attirée
M. de Longpérier, n'en a pas remarqué non pl
avant le xiii^e^ siècle. Enfin, dans la volumineu
dessins de croix de toutes les dates faite pa
Martin, laquelle ne comprend pas moins de h
in-folio, je n'ai découvert qu'un seul Christ avec
I. N. R. I. et ce Christ n'est que du xiv^e^ siècle
de l'inscription de Lomarec, qui sont incont
v^e^ siècle ou du vi^e^, ne permettent donc pas (touj
philologique à part) d'y chercher une abréviat
moyen âge. La présence du signe destiné à re
nom de Jésus-Christ, c'est-à-dire sans P et
permet pas plus que les caractères de l'inscripti
d'ailleurs assez rare, est, en effet, bien antér
âge : il en existe un portant la date de 268, et
catacombes, qu'on peut voir dans Boldetti[2]; u
par Ciampini[3], est tiré du tombeau de Galla I
venne, daté de l'an 440; un troisième, que
vient de publier, antérieur à la persécution d
selon M. Lenormant, existe au cabinet des mé

[1] *Rev. num.* 1849, p. 41.

[2] *Osservazioni sopra i cimiteri de' SS. Martiri*, lib. I, c. xix, p. 80, n° viii.

[3] *Vetera monume* tab. LXVI-LXVII, tab. XIX, et p. 72.

bliothèque impériale (n° 1333), gravé sur une cornaline persane ayant la forme d'un poisson; un quatrième, de l'an 498, se voit parmi les symboles d'une inscription d'Anse sur le Rhône, publiée par M. Ed. Le Blant[1], et, sans citer tous ceux qu'on connaît, un dernier sur un magnifique sarcophage inédit de Saragosse, monument du v^e^ siècle, où il est placé au-dessus de la tête du Christ, comme les noms *Petrus* et *Paulus* le sont au-dessus du front des deux autres personnages représentant les deux apôtres. Je ne parle pas de la croix à branches égales et toute simple gravée au fond du sarcophage de Lomarec : cette croix, elle non plus, n'a point la forme de celles du moyen âge; elle est du même temps que le chrisme et que les lettres de l'inscription. M. Léon Renier, qui veut bien me permettre d'invoquer son autorité, en a relevé des milliers de semblables en Algérie, sur les murs de l'église épiscopale de Théveste, bâtie du vivant de saint Augustin.

La croix, les lettres et le chrisme fixent donc suffisamment, pour les archéologues, l'âge du monument de Lomarec, et ils appellent sur lui l'attention des philologues en leur demandant l'explication des mots qu'on y lit.

II.

Mais d'abord est-il possible de les expliquer? A quelle langue appartiennent-ils? Peut-on traduire l'inscription à l'aide de l'idiome du peuple qui l'a conservée et qui paraît l'avoir faite? Faut-il, au contraire, recourir à la langue de quelque autre population de même origine, parlant un autre dialecte? Enfin la philologie donne-t-elle les moyens d'en indiquer l'âge d'une manière approximative, comme la paléographie? Je vais essayer de répondre à ces questions.

[1] *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 12, pl. n° IX.

Pour ce qui est de la possibilité de traduire de pareils textes, je pense que si leur interprétation doit être, en thèse générale, l'objet d'un doute parfaitement philosophique, il ne peut y en avoir au sujet de la langue dans laquelle notre inscription est écrite. Cependant, à première vue, je n'y remarque qu'un seul mot qui se retrouve, sans aucune altération, dans le vocabulaire usuel des Bretons de France : pour entendre les autres, il faut recourir à l'idiome archaïque de la population des îles Britanniques, qui a donné son nom à notre Bretagne française, idiome dont j'ai classé la plupart des débris dans les *Notices des principaux manuscrits des anciens Bretons*. Éclairé par ces précieux textes, je pense que l'auteur de l'inscription de Lomarec a voulu placer dans le tombeau une formule utile au mort, et qu'il n'a cru pouvoir mieux faire que d'y graver un acte de foi et de sujétion à Jésus-Christ. Telle a été son idée, si je la saisis bien; je traduis donc : QUELQU'UN DONT JÉSUS-CHRIST EST LE ROI, c'est-à-dire « un sujet ou un serviteur de Jésus-Christ; » littéralement : « de qui est Jésus-Christ en roi. » Je traduirais avec plus de précision en latin : *Illius cujus est Jesus-Christus in regem.* Mot à mot : *ir,* de; *ha,* qui; *ema,* est; ☧, Jésus-Christ; *in,* en; *ri*, roi. L'épigraphiste breton a rendu d'après le génie des langues celtiques, et par un idiotisme encore usité en gallois, l'inscription si ordinaire des sépultures chrétiennes des IV^e^, V^e^ et VI^e^ siècles, *famulus Iesu-Christi, servus Iesu-Christi,* dont M. Le Blant donne tant d'exemples[1].

L'analyse grammaticale justifiera, j'ose l'espérer, mon interprétation. Je demande pardon d'avance pour la longueur des détails où je vais entrer, mais ils m'ont paru nécessaires.

1° IR est l'article tel que nous l'offrent les textes bretons d'Angleterre du premier âge. Je le trouve, comme ici, au gé-

[1] T. I, p. 117 et suiv.

nitif singulier dans plusieurs endroits du *Codex distinctus* de la Bibliothèque bodléienne, manuscrit de 832, et notamment dans la glose IR *bleuporthetic* écrite au-dessus du mot *lanigeræ* dans ce vers d'Ovide altéré :

Nec fuge lanigeræ Memphitica templa juvencæ.

(Fol. 30. Cf. Zeuss, p. 1082.)

Je retrouve *ir* dans cette phrase du Livre de saint Chad, autre manuscrit du IXe siècle : *di pul IR deruen*, « à la mare *du* chêne [1]. »

Plus tard, vers le XIIe siècle, l'*i* de l'article s'est changé parfois en *y* pointé (*ẏ*), et plus souvent en *e*. Ainsi le copiste d'un texte rajeuni à cette époque des *Lois du pays de Galles* écrit ER *anreith*, « *du* butin; [2] » mais, au siècle suivant, *yr* (avec le point sur l'*y*) prend le dessus, et un autre copiste des mêmes lois écrit ẏR *anrait* [3]. Au milieu du XIVe siècle, *yr* prévaut définitivement sans le point, témoin les paroles de la sainte Vierge à l'ange, d'après un Évangile gallois daté de l'an 1346 : *Llyma lauuoruyn* YR *argluyd*, « Voici la servante *du* Seigneur [4]. »

Chez les Bretons de France, l'article est *ar, er* et *ann*, dernière forme qu'ils ont de commune avec les Bretons du Cornwall et les Irlandais.

2° HA est une espèce de pronom relatif indéfini qui répond au grec ὅς, ἥ (ἅ), ὅ, et au latin *qui, quæ, quod;* il précède toujours le verbe, ce qui l'a fait prendre par quelques grammairiens pour une particule verbale et appeler par M. Zeuss particule verbale *pronominale*. Un texte à moitié latin et breton, copié au commencement du IXe siècle, lui donne l'orthographe qu'il a dans l'inscription armoricaine : *Surrexit Tutbulc, filius*

[1] *Codex Lichfield*, apud *Libr. Landav.* p. 273.

[2] Ed. de Owen, t. I, p. 32.

[3] *Myvyr. Archaïology of Wales*, t. III, p. 368.

[4] *Livre de Landevibrevi*, fol. 132.

Liuit, di erchim tir Telih, HA *ioid e lau Elcu,* « Tutbulc, fils de Livit, se leva pour réclamer la terre de Teliau, *qui* était aux mains d'Elcu [1]. »

Au moyen âge, l'*h* prosthétique de ce pronom a disparu, et il est devenu identique au relatif *a* des textes irlandais et des écrits armoricains. Le cartulaire gallois de Landaff écrit A *cuid,* « *qui* tombe » (p. 377), comme les gloses irlandaises de Saint-Gall A *carthar,* QUI *amatur* [2], comme l'auteur breton-armoricain de Sainte-Nonne A *duy,* « *qui* viendra. » (P. 48.)

A, combiné avec l'article *yr,* sous la forme de *yr a,* et signifiant *dont, de qui, cujus,* est d'un emploi assez fréquent dans les manuscrits cambriens du XII^e^ siècle. Un poëte qui florissait de 1150 à 1200 a dit d'une jeune fille : *Goleu liu golug* YR A *e gueluy,* « [Il prendra] l'éclat de la lumière le visage *de qui* la verra [3]. » Au XIV^e^ siècle, je remarque encore ce pronom au nominatif, avec le sens neutre de *quidquid,* dans les *Mabinogion :* YR A *welych,* « quoi que tu voies; » YR A *gleuych,* « quoi que tu entendes [4]. »

Mais déjà il tend à disparaître, remplacé par *yr hunn a* pour le masculin singulier, et *yr hon a* pour le féminin, pléonasme qui me frappe dans l'Évangile gallois déjà cité, où le traducteur rend les mots CUJUS ou CUI *nomen erat Joseph* par YR HUNN A *oed y enu Ioseph* [5]. Aujourd'hui, si le vieux pronom singulier *yr a* n'est plus d'usage, son pluriel régulier *yr hai,* mal écrit *y rhai,* l'est toujours, comme l'atteste cet exemple, entre mille, tiré de la Bible galloise : Y RHAI *y llefarodd eu genau gelwydd,* QUORUM *os eorum locutum est mendacium* [6].

[1] *Livre de saint Chad,* ap. *Libr. Landav.* p. 271.

[2] Zeuss, p. 348.

[3] *Livre rouge;* cf. *Myvyr. Arch.* t. I, p. 217, et *Davies Gramm.* p. 105.

[4] *Contes popul. des anc. Bretons,* t. II, p. 59, et *Lady Ch. Guest,* t. I, p. 36.

[5] Chap. I, v. 17, fol. 131.

[6] *Ps.* CXLIV, v. 8.

Les Bretons du Cornwall ont conservé *irha* sous la forme encore plus altérée de *an re*, et ceux de France sous celle de *ar re* et *er re* pour le pluriel, et de *un re* et *ur re* pour le singulier, avec le sens de *persona aliqua*, « une personne quelconque, » qui est précisément la signification qu'il a dans l'inscription de Lomarec[1].

3° EMA est la troisième personne du présent de l'indicatif d'un verbe dont il ne reste plus que ce temps; il marque une existence actuelle, absolue, et offre à peu près la force du grec ὑπάρχω.

De tous les textes bretons-gallois où j'ai vu *ema* employé, aucun ne l'orthographie comme l'inscription armoricaine. Un exemplaire des *Lois d'Howel* porte *emae : en e lhe* EMAE *nauet*, « là où est le neuvième[2]. » Un copiste des poëmes de Taliésin[3] écrit *i mae :*

Mŷn *i mae* mellion?
Mŷn *i mae* kertorion?
Mŷn *i mae* ebestil?

« Où y a-t-il du trèfle? Où y a-t-il des poëtes? Où y a-t-il des apôtres? »

Dans la traduction galloise faite au XIII^e^ siècle de l'*Historia Britonum* de Geoffroi de Monmouth, je trouve *ŷ mae : Ŷ* MAE *dwy dreig ŷn kŷsgu*, « il y a deux dragons endormis. » (Fol. 60.) Dans une version de l'Oraison dominicale datée de 1346, on lit *ymae* sans point sur l'*y : megis* YMAE *yn y nef, sicut (est) in cœlo*[4]. Les traducteurs de la Bible en gallois l'écrivent de même au XVI^e^ siècle : *yr hwn* Y MAE *einoes yndho, cujus est anima in eo*[5].

[1] *Sainte-Nonne*, p. 11, 16, 56; Grégoire de Rostrem, *Gramm.* p. 73; Le Gonidec, *Dict. fr. br.* édit. de 1847, au mot *Personne*, p. 596; cf. Zeuss, p. 408.

[2] *Myvyr. Arch.* t. III, p. 437.

[3] T. I, p. 185.

[4] *Livre de Landevibrevi*, fol. 123.

[5] *Gen.* 1, v. 5.

assez mal faite, de l'idiome particulier de Vannes et d'Auray, donne pour exemple : EMA *Pierre aze tostig demp*, « Pierre *est* là tout près de nous[1]. »

4° Je ne m'arrête au signe qui représente le nom du Christ que pour faire observer qu'il est précédé du verbe *ema*, en vertu d'une règle commune aux trois grands dialectes bretons, qui exige que ce verbe, à cette personne, précède invariablement son sujet[2].

5° IN est une préposition correspondante au gallois *yn*, au cornique *yn*, à l'armoricain *enn* et à l'irlandais *in*, comme au latin *in* et à peu près à notre français *en*, quand nous disons *en* fils, *en* chef, etc. Elle marque, on le voit, la manière des personnes.

Un texte des plus antiques me la montre employée dans la phrase *HIN map di Iob*, que je vois donnée comme la traduction de *Jove dignus*, et qui signifie littéralement « *en* fils de Jupiter[3]. » Elle reparaît écrite par un *ẏ* ou un *y* simple, sans l'*h* prosthétique, au second âge de la langue cambrienne. A chaque page des *Lois galloises*, je trouve : *ẏN mab ir brenin*, « *en* fils du prince; » *ẏN noi*, « *en* neveu; » *ẏN cẏuuch gur*, « *en* égal[4]. » Plus tard, le traducteur gallois de Geoffroi de Monmouth rend les mots *duce Athelstano* par *Adelstan YN tywyssauc;* à la lettre, « Athelstan *en* chef[5]. » Aujourd'hui cette préposition est à sa place dans toutes les grammaires du pays de Galles, et, parmi les exemples de la meilleure, je suis frappé de celui-ci, répété jusqu'à trois fois : *y mae Arthur YN frenyn*, « Arthur est souverain; » littéralement, « *en* souverain[6], » phrase grammaticale-

[1] P. 119.

[2] Rowland, *a Grammar of the welsh language*, p. 136, 1853.

[3] *Cod. distinct.* fol. 39; Zeuss, p. 1086.

[4] *Myvyr. Arch.* t. III, p. 363 et *passim.*

[5] *Livre rouge*, col. 229.

[6] Rowland, *Gramm.* p. 136 et 137.

ment construite comme la dernière partie de l'inscription qui nous occupe, et pour ainsi dire calquée sur les mots *ema J. C. in ri*. Reste à prouver la signification du mot *ri*.

6° La forme gauloise de *ri* a été *rix*, à en juger par les noms gaulois *Dumnorix*, *Époredorix*, *Lugetorix*, et tant d'autres tels que les écrit César; elle se rapproche beaucoup du *reiks* des Goths et du *rex* latin, dont l'acception et le radical sont les mêmes, comme l'a fait observer M. Littré dans le *Journal des Savants* (août 1855, p. 501). La forme irlandaise la plus ancienne est *rig*, qui a été aussi d'usage en Angleterre à une époque très-reculée, car Nennius la signale dans un vieux nom gaélique du pays qu'il traduit par « les deux rois. » *Dou* RIG, dit-il, *id est duo reges* [1]. Cependant on trouve également la forme *ri* chez les poëtes irlandais, à partir du VI^e^ siècle : l'un d'eux m'en offre, en un seul vers, deux exemples intéressants, le premier précédé du pronom possessif, le second de la même préposition que dans notre inscription :

> Mu *ri* dam fosarabi *in ri!*
> « Mon *roi* puissant a brisé [mes chaînes] *en roi!* »
> (Cf. Zeuss. *Grammatica celtica*, p. 933.)

Sur le continent, dès l'année 460 environ, le *g* final de *rig* était tombé, comme l'atteste le nom de *Riothym*, petit roi breton, ami de Sidoine Apollinaire et son correspondant, que Jornandès appelle *rex Riothymus* et *Riothymum Britonnum regem* [2]. Ce chef étant originaire de l'île de Bretagne, il est naturel de croire qu'à la même époque la forme *ri* prévalut aussi chez les Bretons insulaires, d'autant plus qu'on retrouve *Riothym* écrit *Riatam* parmi les plus vieux noms de l'île, avec ceux de *Clotri*,

[1] Ed. de Stevenson, p. 56.

[2] *De origine Gothor.* (*Recueil des histor. de France.*) Cf. D. Morice, Preuves, t. I, col. 185.

Bledri, Iudri, Rodri, etc.[1] Quant à l'identité de signification de *rig* et de *ri*, après les citations qui précèdent, on n'en peut douter; un poëme mi-parti de latin et de breton, attribué justement à un auteur du VI^e^ siècle, achève de la démontrer en présentant le mot *ri* avec la glose *rex gloriæ*, sous cette forme :

Ri, rex glorie[2]!

Employé par les poëtes gallois jusqu'à nos jours et traduit par *chief* en anglais dans tous les dictionnaires[3], le mot *ri*, que je remarque encore en composition sur le continent, de 830 à 860, disparaît vers le X^e^ siècle, ou plutôt il s'altère en *re*. Nous en avons la preuve dans le surnom de *re bras*, « le grand roi, » que les Bretons donnèrent alors à un de leurs chefs. Au XI^e^ siècle, *ri* se serait même changé en *roiz*, si toutefois l'oreille de l'auteur normand qui nous l'apprend ne l'a pas trompé. Parlant du duc de Bretagne Alain V, qui vécut de 1008 à 1040,

Cil de Bretaigne l'ennorerent,

dit Wace,

Et *roiz Bret* pour ce l'appelerent,
Qu'à lour dit, est *roi de Bretaigne*[4].

Pour se conformer exactement *au dire* des Bretons, Wace aurait dû écrire *Breith* ou *Breth*, qui, en leur langue, signifie effectivement « Bretagne, » et peut-être, au lieu de *roiz*, écrire *re*, forme du X^e^ siècle. Aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, ils prononçaient *roé*[5]; aujourd'hui ils disent *roué*.

7° Voilà donc tous les mots de notre inscription retrouvés,

[1] *Ann. Cambr.* pass. et *Lib. Land.* p. 176.

[2] Copie du XIV^e^ siècle, *Livre rouge*, fol. 1054 et 1055; cf. *Myvyr. Arch.* t. I, p. 34.

[3] W. Owen, *Welsh dict. ab.* p. 229.

[4] *Rec. des histor. de Fr.* t. XI, p. 325.

[5] *Sainte-Nonne*, p. 6.

avec un sens bien déterminé, leur forme const
rents âges et dans les divers dialectes, et leu
grammaticale justifiée par des exemples nombr
permette néanmoins d'en citer encore un; il ac
fier cette construction dans son ensemble et de
lité de ma traduction.

Il y a un verset de la Bible, relatif à Daniel
de Darius [1], que l'on a traduit :

En latin.....	Ex quibus Daniel erat u
En anglais.....	Of whom Daniel was fir
En gallois, littéralement..	Y rhai yroedd Daniel yn
Mot à mot.....	De qui était Daniel en c

N'est-ce pas là précisément l'ordre de la phr
cription de Lomarec? D'abord le relatif, puis le
le sujet, enfin l'attribut. Eh bien, substituez au
moderne *y rhai*, « de qui, » le vieux singulier *irh*
yroedd, « était, » le présent *ema*, « est; » le nom d
à celui de Daniel; *in*, « en, » à *yn*, et *ri*, « roi, » à
et vous avez l'inscription de Lomarec :

IR HA EMA J. C. IN RI.

En gallois moderne, on l'écrirait :

yr hwn y mae J. C. yn rhi.

La démonstration ne me paraît pas de natur
contradicteurs parmi ceux qui savent cette lang
jugé les philologues gallois les plus compétents
d'Oxford, et leur suffrage m'a été bien précieu

III.

Quant à l'âge de l'inscription, l'analyse q

[1] *Daniel*, ch. VI, v. 2.

prouve-t-elle pas suffisamment qu'elle a tous les caractères des plus anciens textes bretons? La philologie n'a pas encore, il est vrai, le droit d'être ici aussi affirmative que la paléographie, et d'indiquer, comme elle, une date précise; mais, du moins, n'a-t-elle rien à opposer aux conclusions de cette science, et elle les accepte.

En admettant que l'inscription de Lomarec soit du v^e^ ou du vi^e^ siècle et que je l'aie bien expliquée, elle ajouterait, si courte qu'elle soit, un texte celtique nouveau à ceux que nous possédons déjà de l'époque gallo-romaine. Ce texte prendrait rang à la suite des inscriptions d'Alesia, de Nîmes et des autres dont MM. Lenormant et de Saulcy ont entretenu l'Académie; il se placerait immédiatement après les textes plus développés que nous a conservés Marcellus, médecin de Théodose, qui les avait recueillis aux environs de Bordeaux, de la bouche des paysans. Personne n'ignore que c'est à M. Jacob Grimm qu'on doit la première traduction des formules de Marcellus; il en a compris une partie à l'aide de l'irlandais [1], et M. Adolphe Pictet a complété sa traduction en s'éclairant du même idiome [2], comme j'ai cherché moi-même dans celui des peuples bretons l'explication de l'inscription de Lomarec. Les amis des études celtiques apprendront avec intérêt, je l'espère, que M. Zeuss, si compétent en pareille matière, a fini, après une hésitation bien naturelle, par adopter en général les explications de ses deux savants confrères. « Il est revenu de son opinion, » m'écrivait dernièrement M. Grimm avec un sentiment de joie bien facile à comprendre chez le doyen des philologues de l'Europe; « il reconnaît maintenant la *celticité* de ce monument. Le pre-

[1] *Über Marcellus Burdigalensis, Gelesen in der Akademie der Wissenschaften.* (27 juin 1847. Berlin, 1849.)

[2] Jacob Grimm und Adolf Pictet, *Über die Marcellischen formeln.* Berlin, 1855.

mier pas, qui a coûté le plus, est heureusement fait, et le plus ancien monument de la langue celtique se trouve reconnu du monde savant. » Puisse l'Académie accueillir aussi avec bienveillance les explications que j'ai hasardées touchant l'inscription de Lomarec! Puisse-t-elle se montrer de plus en plus favorable à des études trop longtemps négligées!

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

UNIV. OF MICHIGAN,
JUN 18 1912

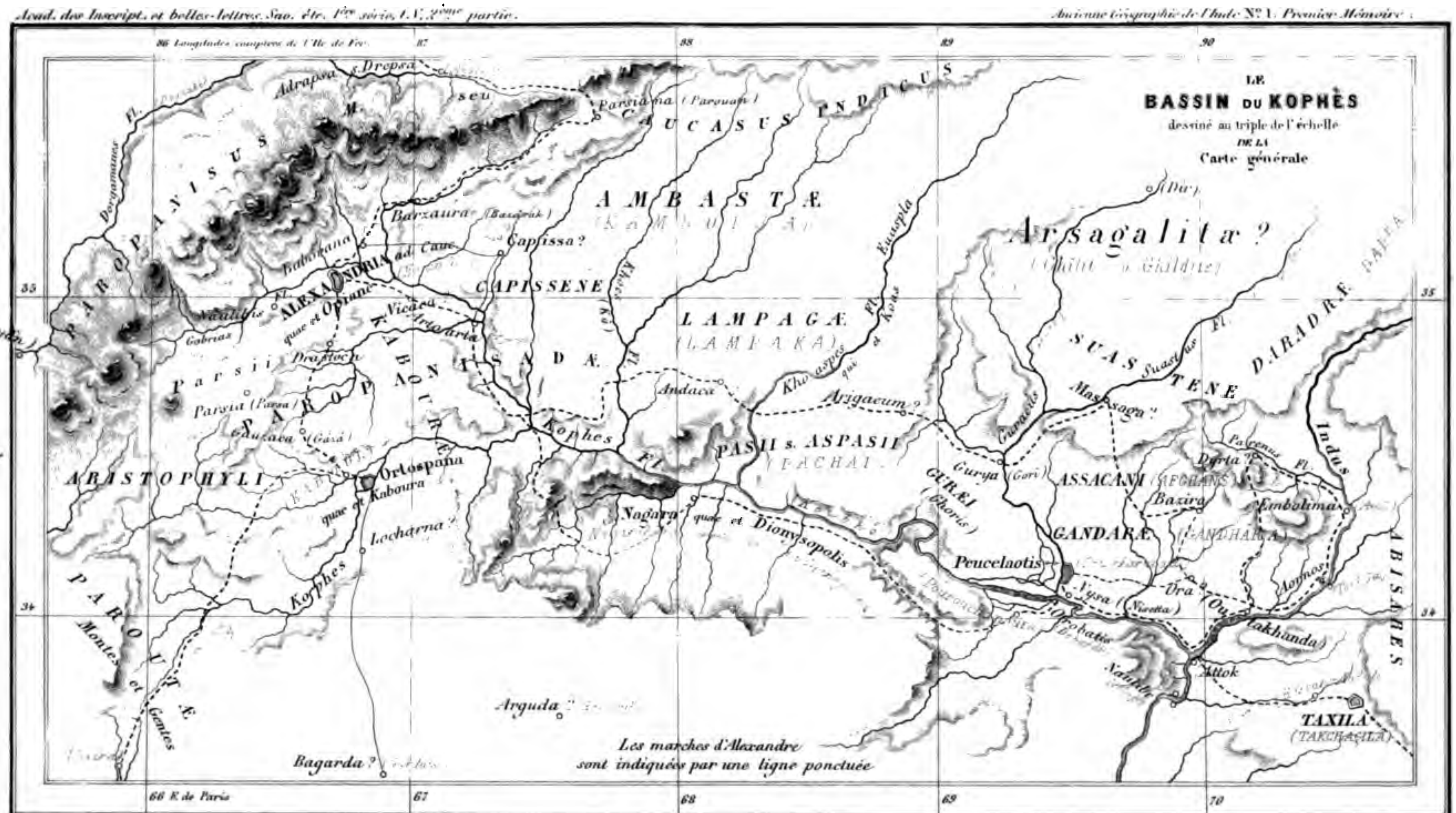
LE
BASSIN DU KOPHÈS
dessiné au triple de l'échelle
DE LA
Carte générale
Les marches d'Alexandre
sont indiquées par une ligne ponctuée
PAROPANISUS M.
CAUCASUS INDICUS
AMBASTÆ
LAMPAGÆ
(LAMPAKA)
CAPISSENE
Capissa?
ALEXANDRIA ad Cauc.
Ortospana
quae et Kaboura
KABOURA
Kophes
Kophes Fl.
PASII s. ASPASII
Andaca
Arigaeum
Khoaspes
Euaspla
Nagara
quae et Dionysopolis
Peucelaotis
GANDARÆ
ASSACANI
GURÆI
Massaga?
SUAS TENE
DARADRÆ
Arsagalitæ?
Indus
ABISARES
TAXILA
Embolima
Aornos
Ora
Bazira
Attok
Arguda
Bagarda?
ARISTOPHYLI
PAROUTÆ
Montes et Gentes
Parsii
Parsia (Parsa)
Gauzaca
Drapsaca
Barzaura
Adrapsa
Dropsa
Nicaea
Lochama?
(Bamyan)

Acad. des Inscript. et Belles-Lett
LE COURS DU SI
Kabpul
Mittankot
Roda
SINDHI
Schwan
Site de Mansourah
Hyderabad
Tatta
Dhirs
Pouchitcha
Desert
Delta
Desertum Indi ad
Susicana
Bonis
Patal
PATH
Sindus Ost.
Sadhus
Indus
Mare Indicum
Sigareg
Grave chez Gerhard Schieble, M.r Bonaparte

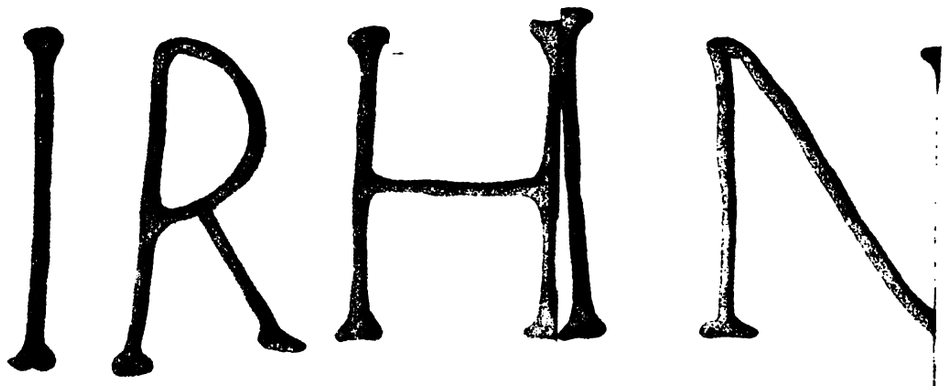
IRHN
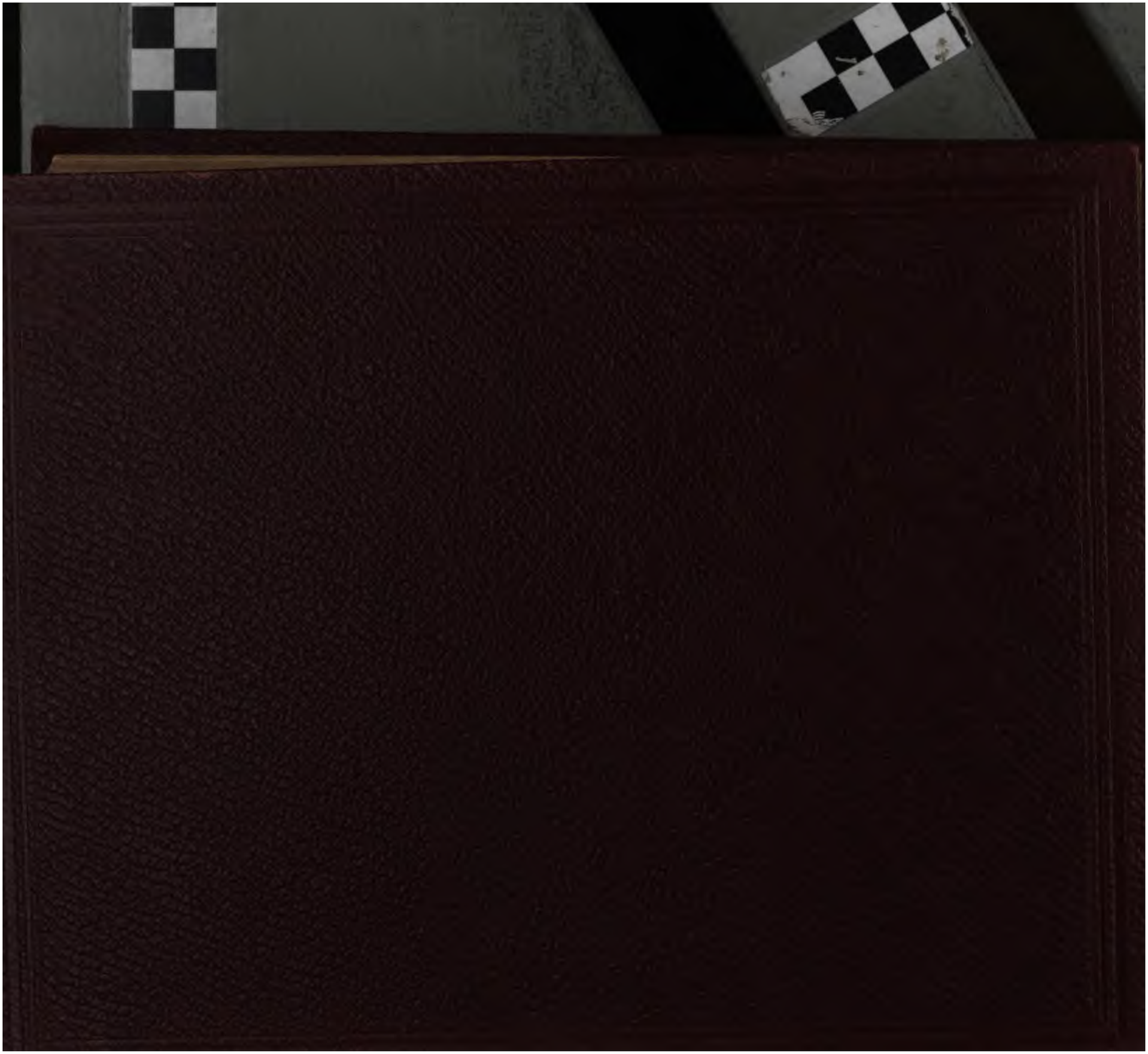
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03330 2558